

LES
FARFADETS,

OU

TOUS LES DÉMONS
NE SONT PAS DE L'AUTRE MONDE.

PAR AL.-VING.-CH. BERBIGUIER,
DE TERRE-NEUVE DU THYM.

Jésus-Christ fut envoyé sur la terre par Dieu
le père, afin de laver le genre humain de ses
péchés; j'ai lieu de croire que je suis destiné
à détruire les ennemis du Très-Haut.

ORNÉ DE HUIT SUPERBES DESSINS LITHOGRAPHIÉS.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue Guénégaud, n°. 24;
P. GUEFFIER, Imprimeur, même rue, n°. 31;
Et chez tous les Marchands de nouveautés des quatre
parties du Monde.

1821.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Open Knowledge Commons and Harvard Medical School

Toutes les formalités prescrites par la loi ayant été remplies, je déclare que je poursuivrai comme contrefaits tous les exemplaires qui ne seraient pas revêtus de ma signature.

Berbiguier &
de terre neuve du thym

Prix, 18 fr. broché, et 22 fr. par la poste.



ALEXIS-VINCENT-CHARLES, BERBIGUIER

*de Terre neuve du Thin, Natis de Carpentras, habitant à
Avignon, domicilié momentanément à Paris*

A

TOUS LES EMPEREURS,
ROIS, PRINCES, SOUVERAINS,
DES QUATRE PARTIES DU MONDE.

SIRES,

Pères des peuples , qui représentez sur la terre le Dieu de Paix et de Consolation , qui est dans le Ciel , réunissez vos efforts aux miens pour détruire l'influence des Démons , Sorciers et Farfadets , qui désolent les malheureux habitans de vos Etats. Vous voyez à vos pieds le plus infortuné des hommes ; les

tourmens auxquels je suis en butte depuis plus de vingt-trois ans sont les plus beaux titres que je puisse avoir à un de vos regards paternels.

Ah ! il y a déjà long-temps que les persécutions diaboliques des Farfadets auraient eu un terme sur la terre , si quelqu'un de vos sujets avait eu le courage de vous les dévoiler. C'est pour les démasquer que je vous dédie mon ouvrage ; vous ne serez pas insensibles à mes tourmens , vous les ferez cesser dès qu'ils vous seront connus.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect ,

DE VOS MAJESTÉS,

S I R E S ,

Le très-humble , très-obéissant sujet
et serviteur ,

BERBIGUIER ,
de Terre-Neuve du Thym.

PRÉFACE.

JE veux faire précéder mon ouvrage de quelques observations préliminaires qui mettront mes lecteurs dans le cas de lire et apprécier mes Mémoires. Ma Préface ne doit pas être longue.

J'ai gardé le silence pendant bien longtemps, quoique pendant ce même temps je fusse persécuté par la race des farfadets ; je ne me suis décidé à rompre ce silence que lorsque mes ennemis ont poussé leurs travaux à leur comble. C'est lorsqu'ils ont troublé le repos public par leurs visites nocturnes ; c'est lorsqu'ils ont détruit toutes nos récoltes, suscité les tempêtes et les orages, fait agir l'influence des planètes, fait tomber la

grêle , interverti l'ordre des saisons , suborné nombre de femmes et de filles , mis la désunion dans les ménages , procuré des morts secrètes , que j'aurais été coupable , si je n'avais pas dévoilé leurs criminelles entreprises. J'ai donc mis en ordre toutes mes notes , et j'en ai fait un corps d'ouvrage que je dédie aujourd'hui à tous les empereurs, rois, princes, souverains, des quatre parties du monde.

C'est dans l'intérêt du genre humain que j'agis , je veux que tous les farfadets soient mis à la raison , et mon but sera rempli.

La terre ne sera plus peuplée de ces vampires abominables , tous les ménages seront heureux , les filles ne seront plus exposées aux criminelles visites de ces monstres ; le cours des saisons sera rétabli , tous les hommes et toutes les femmes deviendront vertueux , parce

qu'ils n'auront plus auprès d'eux ces instigateurs qui nous entraînent dans la route du vice ; c'est alors qu'on verra que la domination des farfadets n'a été si longue que parce que personne , avant moi , n'avait eu le courage de les attaquer avec la persévérance qui me caractérise. Mes lecteurs sauront encore de quelle manière je les traite depuis près de vingt-trois ans ; combien j'ai été de fois en butte à leurs tentations , et comment j'ai su leur résister. C'est à mon Dieu créateur que j'en suis redevable ; je ne tomberai jamais dans les pièges qui m'ont été tendus. Lorsque je donnerai à Dieu cette âme qui lui appartient , elle paraîtra devant lui pure , comme elle le fut le lendemain de mon baptême.

J'ai cru , dans l'intérêt de ma cause , devoir désigner nominativement les plus cruels de mes ennemis. Les Pinel , les Moreau , les Prieur , les Chaix , les Vandé-

val, et tous ceux qui m'ont fait endurer les plus cruelles souffrances , sont les premiers farfadets du royaume. Lorsqu'ils seront connus de tous les souverains , ils ne sauront plus où reposer leurs têtes criminelles. Les cruels ! ils m'ont bien persécuté ! et c'est toujours sous le prétexte de n'agir que pour mon bien qu'ils m'ont agité. Quand ils se présentaient devant moi sous leur formes humaines , on les aurait pris pour les meilleures gens du monde ; mais c'est lorsqu'ils se sont introduits invisiblement chez moi pour me faire souffrir , qu'ils ont été les dignes agens de l'infâme Belzébuth , dont ils forment le corps secret et d'élite. Ils tremblent maintenant qu'ils sont certains de ma résolution ! Ils ont voulu , par tous les moyens possibles , m'empêcher de faire imprimer mon ouvrage. Ils m'ont fait menacer , par l'infâme Chaix , de me traduire devant le Tribunal de Police

Correctionnelle , comme calomniateur ; mais la preuve des faits que je cite contre eux sera pour moi bien facile à faire , ils viendront eux-mêmes l'administrer. Pendant le jugement ils s'introduiront dans les narines , dans les oreilles de mes juges ; ils leur piqueront les jambes, ils se cacheront dans les manches de leurs robes , ils se glisseront dessous leurs bonnets carrés. La connaissance que j'ai de leurs projets les détournera de la voie juridique. D'ailleurs , lorsque j'injurie mes ennemis , et que je leur donne les épithètes d'infâmes, de coquins, etc., etc., je ne prétends pas attaquer leurs qualités personnelles, comme individus, mais bien leur méchanceté comme farfadets métamorphosés. Je ne les signale pas à la justice des hommes , mais à celle de Dieu.

Ils veulent, m'a-t-on assuré, me faire

passer pour fou ; ils diront à tous ceux qui liront mes Mémoires : *Vous lisez-là les Mémoires d'un fou.* Je serais fou, si je n'avais pas eu la force que j'ai eue de résister à toutes vos attaques ! Mais si j'étais fou, vous ne seriez pas tourmentés, comme vous l'êtes tous les jours, par mes lardoires, mes épingles, mon soufre, mon sel, mon tabac, mon vinaigre et mes cœurs de bœuf ; je ne serais pas un exemple de religion pour les personnes qui me connaissent ; je n'aurais pas fait les Mémoires que vous allez lire, et dans lesquels j'intervertirai souvent l'ordre des dates, pour que vos noms soient consignés depuis le commencement jusqu'à la fin de l'ouvrage ; ce qui lui donnera plus de variété. Si j'étais fou, je n'aurais pas ramassé tous les traits et anecdotes que j'ai cités dans mes écrits pour vous confondre, j'aurais fait du mal à

quelqu'un , et personne ne se plaint de moi , on ne parle que de ma bonté et de ma patience.

Non , je ne suis point fou , les souverains de la terre vous l'apprendront bientôt ; ils vous puniront , et moi , je vais vous confondre. Je vous le répète , je n'intervertis l'ordre des événemens qui me sont arrivés , que pour éviter la monotonie. Lisez-moi , et s'il en est temps encore corrigez - vous , n'attendez pas la punition qui vous menace , et qui vous sera infligée par les justices humaine et divine. Mes Mémoires vont retracer vos forfaits ; mon style ne sera pas toujours digne de mes lecteurs , je serai simple dans mes récits , sublime lorsque je parlerai de mon Créateur , terrible dans mes imprécations , bon et suppliant dans mes prières.

J'ai ajouté à mon nom de Berbiguier celui de Terre-Neuve du Thym , parce

que je ne veux pas qu'on me confonde avec les autres Berbiguier qui ont plaidé contre mon oncle. Je sais que je ne puis pas prendre cette qualité dans les actes publics ; j'obéirai à la loi , mais je vais me pourvoir auprès de Monseigneur le garde-des-sceaux pour pouvoir, en toute circonstance, ajouter à mon nom celui de Terre-Neuve du Thym. J'achèterai pour cela une petite terre où je cultiverai toujours cette plante aromatique.

J'ai cru nécessaire, pour rendre mon style digne de mon sujet , de décliner , conjuguer et tourner de toutes les manières le mot *farfadet*. Qu'on ne me fasse donc pas un reproche d'avoir dit *farfadérisme* , *farfadériser* , *farfadéen* , etc. J'ai voulu justifier mon titre par toutes sortes de locutions.

Lisez , lisez mon Discours préliminaire ! n'en perdez pas une syllabe.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

JE vais écrire l'histoire de mes malheurs, tant d'autres écrivent celle de leurs jouissances ! Je n'ai rien à craindre de l'envie, je ne cherche qu'à être plaint ; mais j'ai tout à craindre de mes persécuteurs. Ils n'ont cessé de me tourmenter alors que je les attaquais en silence : que ne feront-ils pas, à l'instant que je prends les hommes à témoins de mes efforts, et peut-être de mes succès, et que je viens les inviter à s'unir à ma cause en leur désignant nos ennemis communs !

Que dis-je ? j'ai un écueil bien plus grand encore à redouter, c'est l'incrédulité de mes semblables..... il n'est point

de fléau plus terrible pour un malheureux que de penser qu'on n'ajoute pas foi à ses souffrances.

O mortels ! ô mes frères ! ne vous livrez point à des jugemens précipités , laissez-là le ridicule dont vous accueillez tout ce qui ne se trouve point dans le cercle de vos connaissances , tout ce qui porte le moins du monde l'idée de l'extraordinaire et du surnaturel , et n'allez pas vous imaginer , en lisant mes premières pages , que je sois plutôt digne de votre pitié que de votre compassion.

Je me suis souvent confronté avec vous-mêmes ; souvent je me suis trouvé en rapport avec le méchant et l'honnête homme , et je n'ai jamais manqué de m'assurer que je pensais aussi sainement que l'honnête homme , et que les sophismes du méchant ne pouvaient m'échapper. J'ai eu des intérêts pécuniaires à défendre ; j'ai eu des procès à soutenir , des liquidations à poursuivre , des procureurs à surveiller : ma raison ne s'est

point trouvée en défaut , et ma conduite a mérité des éloges.

O vous donc qui me lirez , ne m'accusez point de folie ; écoutez-moi , examinez mes preuves , suivez le fil de mon récit , et puis osez me contredire !

Qu'il me soit permis , avant de commencer , de faire une profession de foi qui m'est commune avec tous ceux dont j'ambitionne le suffrage.

Il est une divinité dont la providence veille sur nous , dont la bienfaisance est inépuisable. Malheur à celui qui la méconnaîtrait ! la vie ne serait qu'une agonie épouvantable pour un tel homme , parce que son cœur serait fermé au seul sentiment qui fait l'âme de son existence et le charme de ses affections.

Tout le bien que nous ressentons vient de cette Providence ; il n'est pas en notre pouvoir d'ajouter aux plaisirs qu'elle nous dispense un grain de plaisir de plus. Si sa main nous abandonne , nous tombons livrés à nous - mêmes et à notre néant.

Voilà ce que je professe ; voilà une opinion que je partage avec tout honnête homme !

Mais si dans la nature tout concourt à nous faire connaître l'existence de cette puissance bienfaitrice , je suis persuadé qu'une foule de circonstances et d'événemens établissent démonstrativement l'existence d'une puissance malfaisante qui empoisonne nos jours , nos instans , et qui combat sans cesse dans nos cœurs les consolations , le baume qu'y verse la première.

Car, enfin , si d'un côté la lumière du soleil qui se réfléchit sur une plaine riche et féconde ; si ces beaux arbres que le printemps couronne de fleurs ; si ces fleuves , l'orgueil de la vallée , qui se dégagent au souffle du printemps , et portent sur leur route l'abondance et la fraîcheur , cette fraîcheur délicieuse qui , dans les beaux jours , semble aggrandir notre âme et la mettre en présence de la Divinité ; si toutes ces merveilles de la nature nous forcent à nous écrier , dans

notre enthousiasme : O Divinité du bien !
je t'adore , je te reconnais à ces traits.
Eh bien ! ô vous , dont l'âme sensible a
ressenti une pénible horreur dans le si-
lence de la nuit ! O vous , que le bruit
mouvant de la forêt , que le sifflement
aigu de l'aquilon à travers des voûtes
obscurcs a fait frissonner d'effroi ! O vous ,
qui seul au milieu des tristes sapins cou-
ronnés de neige dont se hérissent les
montagnes des plages du nord , n'avez
retrouvé dans le fond de votre cœur
qu'un malaise déchirant et une stupeur
enivrante , parlez ! parlez ! qui vous a ins-
piré ces mouvemens , cet effroi ? Vos pré-
jugés , votre éducation ? Eh quoi ! tout
l'univers est donc en proie à des pré-
jugés , aux vices de l'éducation ? Je ne
vois donc partout , dans l'homme qui
frissonne , qu'un homme qui n'aurait pas
frissonné , si son maître ne lui avait pas
appris à le faire ? Dans quelle école com-
mune tant de peuples divers ont-ils donc
puisé ce principe de frayeurs , de craintes
chimériques ? Qui a donc appris à l'Afri-

cain isolé , au milieu de ses déserts brûlés et inaccessibles, à partager les craintes du Samoïede , du Lapon qui grelotte de froid sur le bord de son océan de glace ? Qui forçait le Scandinave , adorateur féroce du féroce , du sanguinaire Odin , à trembler à la chute sourde de la feuille de l'antique forêt , ainsi que tremblait le Romain civilisé, son ennemi implacable ? Quel missionnaire de frayeur a donc pu réunir en ce point et le Juif et le Chrétien , et le Musulman et l'Idolâtre , et le Derviche et le Moine , et le Prêtre et le Lama ?

Non , un si grand accord parmi des peuples différant d'intérêt, de passion, de culte et de patrie, n'est que le cri de la nature, et la nature ne ment point ; elle ne produit rien sans un but réel et raisonnable ; elle ne nous ferait point trembler à l'aspect du loup ou du tigre , si le tigre ou le loup avait la douceur de l'agneau.

Alors donc que mon cœur palpite sans objet , que mes sens glacés frissonnent sur le bord du torrent qui mugit , dans

l'antre ténébreux qui s'allonge à mon approche , dans le lit de mon insomnie et de ma douleur ; alors , dis-je , la nature m'annonce un danger ; alors cet instinct , infailible précurseur des événemens , m'avertit qu'un ennemi d'autant plus redoutable que mes sens ne peuvent le deviner , conjure autour de moi ; qu'il rôde , l'œil brûlant de cruauté ; que je n'ai contre lui que des armes aussi invisibles que lui-même , la conscience qui se purifie par le repentir , et l'élévation de l'âme qui prend son essor vers l'Être bienfaisant qui la couvre de ses ailes.

Et certes , les nations entières que j'ai appelées en témoignage sur l'influence de certains lieux , vont à leur tour me servir de témoins sur l'explication de ce phénomène et développer ma croyance. Ouvrez les annales des peuples anciens et modernes , de l'ancien monde , et de cet hémisphère que quatre mille ans peut-être avaient isolé du nôtre ; consultez la croyance du Grec subtil et ingénieux et celle du Mexicain , de l'Iroquois et du

Topinamboux ; les écrits des sages de tous les peuples , Zoroastre , Confucius , Platon , les livres des Hébreux et l'Évangile. Quel accord parfait ! quelle harmonie en ce seul point ! le monde leur paraît inexplicable , s'ils n'admettent l'existence de deux génies , celui du bien et celui du mal. On voit que toutes les sectes parlent de ce principe , crainte de dégrader la Divinité , en lui attribuant le moins indirectement même la cause de ce mal qui se montre si souvent dans son ouvrage. La plupart d'entre elles , je le sais , ont exagéré leur doctrine , elles en ont tiré des conséquences absurdes et ridicules. Ainsi le nègre du Sénégal , du Niger , de la Guinée , donnant à sa crainte la physionomie de la reconnaissance , a offert des sacrifices au génie du mal pour détourner ses coups ; et il a cru pouvoir , par les mêmes offrandes , se concilier le génie du mal et le génie du bien.

D'autres chefs de sectes ont partagé l'univers entre ces deux puissances , ont admis deux Créateurs , ont fait naître

deux mondes, et les deux êtres ont marché de front.

Mais que me font ces fausses conséquences ? Le principe, ils l'ont tous admis, et je ne parle que du principe. Si cet accord est une seconde fois reconnu parmi cette variété immense de peuplades et de religions, il est évident que j'ai pour moi une démonstration sans réplique, et que je puis m'écrier dans toute la force de mon zèle : *O vous ! dont on calomnie les frayeurs, vous qui n'osez avouer votre prétendue faiblesse, rendez-vous justice, vos craintes sont très-fondées : les airs sont peuplés d'ennemis qui vous épient ; les abîmes de la terre et de la mer vomissent à chaque instant des monstres puissans et invisibles.*

Aussi, lorsque le point noir de l'occident s'avance, se grossit, dérobe à mes yeux toute la voûte du ciel et rembrunit toute la nature ; quand ses flancs éclatent, crèvent sur la moisson naissante, sur les travaux et l'espoir du laboureur ; que la destruction et la difformité marchent

sur ses traces , et qu'en un clin-d'œil disparaît l'œuvre de toute une année ; ô laboureur ! dont la simplicité est plus sûre que les calculs de la science , je me garderai d'accueillir d'un sourire de pitié vos frayeurs et vos efforts , et quand votre main tremblante agitera dans les airs la cloche mystique , et opposera ses saintes vibrations à la marche rapide du fléau qui s'avance , non , je ne rougirai point d'applaudir à vos vœux et d'unir ma main à la vôtre.

L'habitant de la ville, toujours distrait, toujours loin de lui-même , qui combat des faits par des parodies et des jeux de mots, rira sans doute à ce tumulte, et ne pourra point s'imaginer qu'entre l'orage et moi il y ait d'autres intermédiaires. Eh bien ! laissons-le seul un instant dans cette vaste plaine, tapi dans le creux d'un rocher ou sous le feuillage d'un arbre antique et noirci par le temps ; tâchons d'éloigner de son esprit toute crainte des humains, de ses semblables, que nos bras l'aient porté sur le front d'une roche inac-

cessible et escarpée , et que tout-à-coup le ciel s'obscurcisse , que le nuage le plus noir, le silence le plus profond enveloppe la nature et confonde tous les objets ; ô homme ! si plaisant , si gai dans la société , tu frémis , tu trembles , et tu n'oses pas même soupirer ! va, ta pâleur est ta réfutation.

Je tremble , il est vrai , me diras-tu ; mais raisonnons. J'accepte le défi. Comment veux-tu que cette Divinité si bien-faisante permette qu'un génie réprouvé nous tourmente ?

Je ne réponds qu'une chose. N'as-tu jamais éprouvé que des sensations douces ? N'as-tu jamais été frappé du malheur ? Tes champs ont-ils toujours donné leurs moissons , tes coteaux leurs vendanges ? Tes enfans ont-ils toujours respecté ta vieillesse , et la faim n'a-t-elle jamais habité sous tes toits ? Tu conviens déjà que ce n'est point la Divinité bien-faisante qui t'a lancé ces maux. Sur qui donc faut-il les rejeter ? Sur la nature ? La nature (si nous entendons par-là les

objets créés , la nature est inerte et n'a point de volonté. — Toi-même ? Tu n'oserais le soutenir. D'où viennent donc ces fléaux ? Parle , ou plutôt garde le silence et reste convaincu.

Oh ! diras-tu , je ne puis y souscrire ; car , enfin , pourquoi la Providence permettrait-elle au génie du mal de nous faire du mal ?

Ecoute : tu ne peux douter que le mal n'existe , que tu ne fasses tous les jours du mal , et que tu n'en éprouves de la part de tes semblables. Voilà ce que je sais. *Le pourquoi , le comment* ne m'appartient plus ; il ne m'appartient pas d'interroger la Divinité sur ses ouvrages , il ne m'est permis que de l'adorer.

Cependant je me flatte de t'expliquer la difficulté d'une manière irréfragable , si tu veux être de bonne foi.

Oserais-tu penser que cette Divinité , si bienfaisante , pût se dépouiller de sa justice ? Non sans doute. Définis-moi donc ce que tu entends par justice. Est-ce une vertu oiseuse qui se contente de détour-

ner les yeux du mal, et ne le punisse pas ? Ce serait là la justice d'un être sans puissance et sans autorité, la justice enfin d'un particulier, qui ne se voit entouré que de semblables, et non de subordonnés. Dieu ne peut donc pas voir le mal sans exercer sa justice, sans le frapper et sans l'atteindre. Que dis-je ? Ses mains pures ne frappent point, la main de sa justice est en même temps la main de sa clémence ; mais il lâche la bride au génie malfaisant, et alors les vents se déchaînent et la foudre éclate ; ou ce qui est un mal plus grand pour le sage, notre première erreur est punie par une seconde, et notre âme cédant aux suggestions du mauvais génie, pour avoir été coupable d'une faute, conçoit bientôt un crime et un forfait. Es-tu content de cette interprétation ? Si ton cœur ne la sent pas, malheureux, je te plains, mais je désespère de te convaincre !

Il me semble avoir prouvé que nous sommes environnés d'ennemis secrets et invisibles, de génies qui ne sont occupés

qu'à nuire à la créature du génie du bien. Ceux qui auront trouvé ce sentiment déraisonnable, malgré son antiquité, se récrieront bien davantage, s'ils m'entendent avancer que les esprits, trouvant déjà des instrumens de leur haine implacable dans les êtres inanimés, en trouvent aussi dans la classe des hommes; ou autrement qu'il est des hommes dont la volonté se corrompant par degré, arrive enfin aux limites qui la séparaient de la perversité de ces génies; qu'elle les franchit bientôt, et qu'elle devient leur suppôt et leur complice; qu'une promesse, un pacte réciproque, la lie à ses nouveaux maîtres, et que dès-lors l'homme, ainsi dégradé, participe aux avantages de ces substances infernales, et devient aussi invisible et aussi puissant qu'elles, par cela seul qu'il est aussi méchant. De là, les individus qui lisent dans le cœur des autres, et pour qui l'avenir semble n'avoir point de secrets, dont le doigt ramène ou chasse les orages, ruine ou enrichit, guérit ou afflige,

et donnerait la mort ou la vie, si la vie et la mort étaient de leur domaine.

Avant de montrer à vos yeux cette croyance établie chez tous les peuples, permettez-moi d'insister sur le genre de preuve que j'emploie le plus fréquemment, sur le consentement des peuples.

Cette sorte d'argumentation est irrésistible, et chaque jour nous en faisons usage dans nos études, et même dans le commerce ordinaire de la vie.

N'est-ce pas d'après le témoignage unanime des peuples de l'Europe que nous croyons que César, que Cicéron, ont existé, et qu'ils nous ont laissé des ouvrages? N'est-ce pas d'après le consentement de tous les peuples de l'Europe que le matelot novice vole vers les bancs de *Terre-Neuve*, et établit tous ses calculs sur la supposition d'une pêche abondante? N'est-ce pas d'après le témoignage unanime des voyageurs passés ou contemporains, que l'on court tenter la fortune du commerce à la Martinique, à la Guadeloupe, etc.? Sur quel axiôme

s'appuie donc ce raisonnement ? N'est-ce pas sur celui-ci : *Il est impossible que des nations divisées d'intérêts , de langues , de préjugés , puissent se coaliser pour nous induire en erreur ?* Que sera-ce donc , si au lieu de peuples que les branches de commerce peuvent mettre en rapport , je cherche des peuples que des océans entiers , des déserts aussi impénétrables que les glaces du nord , séparent de notre continent , et que je rencontre chez eux le même dogme , la même persuasion ? alors quelle force n'acquiert pas ma démonstration ? Puis-je méconnaître en ce cas le Créateur , dont le doigt a gravé dans nos âmes certaines vérités qui triomphent des usages , des lois , des mœurs locales , du temps , et de la persécution même ?

O toi qui m'écoutes , pénètre-toi de ce principe , et suis-moi dans ma démonstration. Je n'ai plus qu'à te mettre sous les yeux le témoignage de tous les peuples qui ont pensé que certains hommes partageaient le triste avantage du génie du

mal, et le servaient dans son œuvre infernale. Et les conséquences, je n'aurai pas besoin de les tirer. Tu me dispenseras sans doute de te citer le peuple des Hébreux et des Chrétiens, dont chaque livre renferme un témoignage authentique en ma faveur. Je ne te rappellerai pas les prodiges des Mages de Pharaon, qui luttaient contre la puissance de Moïse; la magicienne qui évoqua l'ombre de Samuel, les possédés des démons qui volaient avec la rapidité de l'éclair; ce Simon le magicien, qui s'éleva dans les airs en présence d'un peuple immense; ces pactes avec le démon qui fourmillent dans l'histoire de l'Eglise, ces guérisons surprenantes, ces aveux qui font frissonner? Mais j'ajouterai à ces livres, qu'il me faudrait citer tout entiers, des témoignages d'auteurs profanes.

Quoi de plus fréquent dans Horace, que cette Canidie qui évoque les mânes, ouvre souvent les tombeaux, remplit la campagne de chiens hurlans, de spectres épouvantables?

N'as-tu pas lu dans la huitième églogue de Virgile la puissance des enchantemens et de la magie, ce Daphnis insensible à l'amour, attiré, aveuglé par les cérémonies infernales? N'as-tu pas lu dans le premier Livre des *Géorgiques* les pronostics effrayans de la mort d'un tyran de la république, ces combats aériens, ces statues qui se couvrent de sueur, ces animaux immondes qui hurlent dans le silence de la nuit, ces troupeaux qui parlent, enfin tout l'univers rempli de mauvais génies et des magiciens qui annoncent avec l'accent de la douleur la perte qu'ils vont faire? Ouvre Tite-Live, Tacite, Suétone, etc., chaque siècle te fournira une preuve. Enfin en voici une que tu n'oseras récuser: Un prince romain, qui secoua tout ce que tu peux appeler préjugé, qui écrivit avec élégance et pensa fortement, qui ne sacrifia aux plaisirs que dans les fêtes des nouveaux dieux, qui eut la constance et la valeur d'un grand homme avec les faiblesses d'un esprit fort, Julien l'apostat, poussé

par sa haine contre le christianisme, désira se faire initier aux mystères des païens, et descendit dans le caveau de l'initiation. L , le prêtre ou le magicien évoque l'esprit qui le gouverne, et l'esprit apparaît aux yeux de Julien qui, saisi de frayeur, et cédant à une habitude de son enfance, traça sur sa poitrine l'emblème des Chrétiens; l'esprit disparut à ce signe, et ne revint que lorsque Julien eut protesté de sa soumission et de sa croyance.

Que faisaient les Druides des Gaulois, les Bardes des Bretons, les prêtres des Scandinaves, dans leurs forêts impénétrables où ils offraient des victimes humaines à leur féroce Divinité? N'entraient-ils pas en commerce avec les puissances malfaisantes? Dans les ténèbres épaisses de ces lieux inaccessibles aux profanes, la main rougie dans le sang de la victime palpitante, aux accens des sermens les plus terribles, ne transigèrent-ils pas entre eux, en se cédant tour-à-tour, les uns les lois de la nature, et les autres

la crédulité des peuples soumis à leur ministère ?

Enfin le Hottentot et l'habitant de la Norwège, le Chinois et le Caraïbe, l'Européen, l'Asiatique; l'habitant noirci du désert de Sahara, tous les peuples de la terre ont cru et croient encore qu'il existe des hommes adonnés aux esprits infernaux. (On peut s'en assurer dans *l'Histoire générale des Voyages*, et dans l'ouvrage de dom Calmet

J'ai voulu annoncer, en général, ma preuve, afin qu'on puisse me suivre avec plus de fruit dans le développement que je vais en donner. Maintenant je vais m'occuper à transcrire les autorités qui établissent évidemment ma croyance.

Opinions des auteurs sacrés et profanes les plus recommandables, à l'effet de prouver qu'il y a des hommes adonnés aux esprits infernaux.

- On lit dans le LÉVITIQUE, chap. 20 (1) : « Que l'homme ou la femme, dans lesquels l'esprit pythonique, ou de la divination, aura habité, soient punis de

(1) *Lévitique*, un des cinq livres de Moïse.

mort; qu'on les lapide et que leur sang retombe sur eux.»

Ibidem. « L'âme qui sera attachée aux mages et aux devins doit périr du milieu de mon peuple. »

EXODE, chap. 22 (1) : « Ne laissez pas vivre les devins. »

DEUTÉRONOME, 28, v. 54 (2) : « Il y aura chez vous des hommes amollis et délicats dont l'œil fascinera leur frère et l'épouse de leur frère. » *Saint Paul aux Galates*, 3, v. 1 : « O Galates insensés, qui vous a fascinés au point de ne pas croire à la vérité? »

SAINT - PIERRE, Epître, etc. : « Un esprit rugit comme un lion et rôde autour de nous, cherchant à nous dévorer. »

PLINE, livre 7, de *l'Histoire naturelle*, assure « qu'on trouve dans l'Afrique des familles d'hommes qui enchantent ou qui fascinent, et dont les enchantemens font périr les brebis, dessèchent les arbres et tuent les enfans. »

AULU-GELLE, pour confirmer ce fait, cite Aristée Proconesius, Isigone de Nicée, Cresias Onisecritas, Polystephane et Hégesias.

APULÉE assure « que les enchantemens diaboliques ont assez de force pour faire non-seulement des miracles par le moyen des hommes, mais encore pour bouleverser la nature, pour arrêter le cours des fleuves, changer la direction des tempêtes, obscurcir le soleil et la lune, allonger les jours et raccourcir la nuit. » (*Métamorph. de l'Ane d'or.*)

(1) *L'Exode*, autre livre du Pentateuque de Moïse.

(2) Livre de Moïse.

TIBULLE raconte, au sujet d'une femme adonnée à l'esprit malin, ce qui suit :

« Je l'ai vue faire descendre les constellations du ciel, changer par ses enchantemens le cours du fleuve le plus rapide, ouvrir la terre, évoquer les morts des tombeaux, et les arracher même au bûcher qui les consume ; à sa voix, la lumière du ciel s'obscurcit, et la neige tombe au milieu de la canicule. »

CICÉRON (3 *offic.*), et PLATON (cap. 9, 2, *de Rep.*) racontent « que Gygès possédait un anneau qui le rendait invisible, selon qu'il tournait le chaton en dedans ou en dehors de la main. » (Jordan de Mejer, *de Divin.* , cap. 43.)

Le duc d'Orléans voulant exterminer toute la race royale par le plus grand des forfaits, confia ses armes et son anneau à un moine apostat pour les consacrer au diable et les enchanter par des prestiges. A ce sujet une matrone évoqua le démon dans la tour de Montjoie, près de Ligni. Ensuite le duc se servit de ses armes pour ôter la raison au roi Charles, son frère, si subtilement, qu'on ne s'en aperçut pas d'abord. Le premier enchantement se fit près de Beauvais ; il fut si violent que les ongles et les cheveux en tombaient au roi. Le second enchantement eut lieu dans le Maine, et fut plus violent encore : personne ne pouvait assurer si le roi vivait ou non. Il ne donnait aucun signe de vie et de respiration. Aussitôt qu'il revint à lui, je vous en supplie, dit-il, enlevez-moi cette épée qui me perce le corps par le pouvoir de mon frère d'Orléans.

PLATINA ; NAUCLER, PIERRE de Prémontré, le cardinal de BENON, la Chronique du frère Martin, dominicain.

Histoire du Pape Silvestre II , qui s'appela d'abord Gilbert.

« Gilbert, français de nation , obtint , dit-on , le pontificat par des moyens magiques. Dans sa jeunesse il fut reçu moine dans un monastère d'Orléans ; il le quitta bientôt pour suivre le diable , à qui il s'était entièrement livré. Arrivé à Séville , en Espagne , pour y achever ses études , il s'insinue dans la société d'un philosophe sarrazin , habile dans la magie. Il aperçut un jour sous sa table un livre de nécromancie , qu'il forma le projet d'enlever ; mais comme le livre était gardé avec le plus grand soin , il pria la servante du philosophe , dans les bonnes grâces de laquelle il était déjà , de le lui confier. Gilbert , à la faveur de ce livre , obtint bientôt l'archevêché de Reims , ensuite de Ravennes , et enfin le pontificat , l'an 997 , à la condition pourtant qu'après sa mort il appartiendrait au diable. Quoique pendant son pontificat il dissimulât sa science de la magie , il n'en conservait pas moins dans ses appartemens une tête d'airain qu'il interrogeait assez souvent. Un jour Gilbert lui ayant demandé combien de temps il serait encore souverain pontife , le diable lui répondit avec son amphibologie accoutumée : Vous vivrez long-temps si vous ne touchez pas à Jérusalem. Mais le premier mois de la quatrième année de son pontificat , et le dix de ce mois , disant la messe à Rome , dans la basilique de la Sainte-Croix de Jérusalem , il fut saisi tout-à-coup d'une fièvre violente , et comprit que sa mort approchait , au hurlement des démons , comme le rapporte Pierre le prémontré. Mais le pontife , touché de repentir , fit une confession publique de sa magie , supplia les assistans de lui arracher la langue

et les mains dont il s'était servi pour sacrifier au démon, et mourut dans la pénitence. »

THYRÆUS, part. 3, *Disp. de Dæmoniâcis*, cap. 45, 1. *ex Molant.* « L'an 1568, le prince d'Orange ayant tenté de se jeter dans le Brabant à la tête d'une nombreuse armée, fit prisonnier un espagnol dans le diocèse de Juliers, près du passage de la Meuse, et le condamna à mourir. Les soldats l'attachèrent à un arbre, et s'efforcèrent de le tuer à coups de fusils et d'arquebuses ; mais toutes leurs balles n'en furent pas à bout. Étonnés de ce prodige, les soldats le mirent à nu pour s'assurer si cet homme n'avait pas sur la chair des armes qui amortissent le coup ; ils trouvèrent simplement sur lui une amulette portant la figure d'un agneau, qu'ils lui enlevèrent, et au premier coup de fusil l'homme expira. » (*Remigius*, lib. 10, cap. 10.)

« Jean de Ban voyant Bernard Bloquet se promener dans la campagne, dans un char à deux chevaux, se souvint d'une foule d'affronts qu'il en avait reçus, et lui jeta un sort. A peine achevait-il, que Bernard tomba de sa voiture et mourut, sans que son corps eût reçu la moindre blessure, la moindre contusion, la moindre dislocation ; de sorte qu'il est probable que le démon lui intercepta la respiration. »

JACOB CUJAS, *in paratit. Cod. de Malef. et Math.* Ils piquent avec des aiguilles, ou ils font fondre au feu une image d'un homme, et sans aucun retard ceux qui représentent les images sont attaqués de consomption ou sont frappés de mort. »

CARICHTERUS *in Cardituci*, tom. I, p. 487 : « Ils forment une figure de cire qu'ils piquent avec une épine de buisson ou un morceau de chêne taillé en

pointe; ils la lardent même de ces piquans, et la déposent sur le seuil de la porte par où doit passer l'homme dont la figure est l'image; et celui-ci sent les douleurs les plus vives, et il sent sortir de son corps des clous, des aiguilles, des épines, accompagnés de pus.» (Carichterus, qui l'a vu de ses propres yeux.)

JACOB SPRENGER, dominicain, *Mall. Matof.*, p. 1, quæst. 7: « Nous connaissons une vieille, qui, comme le rapportent tous les frères du couvent, a non-seulement maléficié trois abbés consécutivement, mais les a même fait mourir. Elle a enlevé la raison au quatrième; elle l'avoue à qui veut l'entendre. Ils ne pourront, dit-elle, jamais s'empêcher de m'aimer, parce qu'ils ont mangé autant de ma fiente que je vous en montre à présent. Nous n'avons pas encore le droit d'opérer sur elle.

SAINT-JÉROME rapporte l'histoire d'une vierge, consacrée à Dieu, qu'un jeune homme était venu à bout de gagner par des moyens magiques. (*Vita Hilariionis.*)

EUSÈBE de Césarée raconte « que le poète Lucrèce ayant pris un filtre amoureux, en conçut une telle rage qu'il se donna la mort. »

JEAN WIERGRAVIANUS, médecin du duc de Clèves, lib. 3, cap. 3, de *Fræstig. dæm.*: « Une jeune fille, âgée d'environ seize ans, que je traitais, un instant après que je l'eus touchée, parut vomir aux yeux de son père et d'une autre personne qui était accoutumée à son caractère; ayant examiné sa bouche avec soin, je découvris tout-à-coup un lambeau noir et grossier étendu sur sa langue; j'y portai incontinent la main, et je tirai

de la membrane du palais des objets extraordinaires que je voulus presser, pour prouver qu'ils ne venaient pas réellement de l'estomac. Car le père m'avait raconté qu'elle avait rendu souvent des tas de matières semblables. Je leur montrai donc la preuve de la vérité, c'est-à-dire un lambeau noir grossier, lardé de quelques épingles et aiguilles enfilées, et des fragmens de clous de fer; le lambeau était à peine humecté d'un peu de salive. Il était pourtant trois heures après-midi; elle avait diné à son ordinaire. Si ce chiffon était sorti de l'estomac il eût été imbibé de salive et de chyle. La jeune fille tomba dans des convulsions affreuses, et le père nous assura que le seul signe de croix pouvait les terminer. »

VINCENT DE GUILLERIN, *Spec. Hist.*, lib. 26 :
 « Vers le onzième siècle, dans une ville d'Angleterre, une femme adonnée à la magie, étant un jour à dîner, une corneille qu'elle aimait beaucoup lui croassa je ne sais quoi de plus clair qu'à l'ordinaire. A ce bruit la dame pâlit, le couteau lui tomba des mains; et après avoir long-temps poussé de profonds soupirs, elle éclata en ces termes : J'apprendrai aujourd'hui le plus grand malheur. A peine achevait-elle, qu'on vint lui annoncer que son fils et toute sa famille étaient morts de mort subite. Pénétrée alors de la plus vive douleur, elle fit venir les enfans qui lui restaient encore, avec un moine et une religieuse, en présence desquels elle dit en gémissant : Jusqu'à ce jour je me suis livrée au démon par un destin digne de compassion et par des arts magiques. Je suis un monstre, une femme remplie de toutes sortes de vices, je n'ai d'autre espoir que dans votre religion; je sais que les démons doivent me

posséder pour me punir de mes crimes ; je vous prie , au nom des entrailles d'une mère, d'essayer de soulager les tourmens que j'endure , car ma perte me paraît assurée. Renfermez mon corps enveloppé d'une peau de cerf, dans une bière de pierre recouverte de plomb , que vous lierez par trois tours de chaînes ; si pendant trois nuits je reste tranquille , vous m'ensevelirez le quatrième, quoique je craigne que la terre ne veuille point recevoir mon corps ; que pendant cinquante nuits on chante des psaumes pour moi , et pendant cinquante jours on dise des messes. Ses enfans exécutèrent ses ordres , mais sans succès ; car les deux premières nuits , tandis que les clers chantaient des psaumes , les démons enlevèrent comme la paille les portes immenses du temple , et emportèrent les deux chaînes qui enveloppaient la caisse. La troisième nuit , vers le chant du coq , tout le monastère semblait être ébranlé par le démon qui entourait l'édifice. L'un d'entre eux , le plus terrible , et d'une taille colossale , mit en poudre les portes et réclama hautement la bière ; il appela la morte par son nom , lui ordonna de sortir. Je ne le puis , répondit le cadavre , je suis liée. Tu vas être déliée , lui dit Satan ; et aussitôt il brisa comme une ficelle la chaîne de fer qui restait autour de sa bière , découvrit d'un coup de pied le couvercle , et la prenant par la main , il l'entraîna vers les portes du temple , en présence de tous les assistans. Là se trouvait un cheval noir , hennissant fièrement , couvert de crochets de fer : on plaça la malheureuse sur son dos , et elle disparut aux yeux des assistans ; on entendait seulement dans le lointain les cris qu'elle poussait. »

DAVID MEDERUS , p. 63 , dit : « Dans le duché de

Wirttemberg , une sorcière , qui devait bientôt subir la peine de ses enchantemens avec ses complices , et sur le point de dire le dernier adieu à son mari , voulant lui laisser un souvenir gravé sur le dos , le frappe sur le dos , lorsqu'il sortait , en lui disant quelques mots en allemand. Le mari reçut ce coup comme un signe d'amour ; mais il ne tarda pas à éprouver que c'était un signe de fascination : le coup enfla en lui occasionnant les douleurs les plus atroces , douleurs qui se faisaient sur-tout ressentir au changement de la lune. »

DELRIO , lib. 2 , *D. M.* , quæst. 11 , raconte le fait suivant : « Dans le diocèse de Trèves , un paysan qui plantait des choux dans son jardin avec sa fille , âgée de huit ans , donnait des éloges à cet enfant sur son adresse à s'acquitter de sa petite fonction. Oh ! répondit l'enfant , avec le babil naturel à son âge et à son sexe , j'en sais bien d'autres plus étonnantes que celle-là. Le père lui demande ce que c'est. — Retirez-vous un peu , lui dit-elle , et je vous ferai descendre la pluie sur telle partie du jardin que vous me désignerez. — Fais , reprend le paysan surpris , je vais me retirer. — Alors la petite fille creuse un trou dans la terre , y répand de son urine , la mêle avec la terre par le moyen de son bâton , prononce quelques mots , et la pluie tombe par torrens sur le jardin. — Qui t'a donc appris cela ? s'écrie le paysan étourdi. — C'est ma mère , qui est très-habile dans cette science. Le paysan , plein de zèle , fit monter sa fille et sa femme sur la charrette , les amena à la ville et les livra toutes les deux à la justice. »

KORNMANN , *de Mirac. Mort.* , p. 5 , cap. 22 : « Quant à ce que les magiciens et les enchanteurs font avec l'aiguille dont on a cousu le suaire d'un cadavre , ai-

guille au moyen de laquelle ils peuvent rendre impuis- sans les nouveaux mariés , cela ne doit pas s'écrire , crainte de faire naître la pensée d'un pareil expédient. »

ANTONIUS BENIVENIUS , *de abditis morborum Causis* , cap. 8 : Une femme âgée de seize ans , souffrant du bas-ventre , se déchirait de ses propres mains ; elle poussait des cris horribles , son ventre se gonflait tout-à-coup , et l'on aurait dit qu'elle était enceinte de huit mois. Lorsqu'elle venait à perdre la voix , elle se renversait sur son lit , et touchait ses pieds avec sa tête ; elle se remettait tout-à-coup sur son séant , tombait et se relevait encore , et cela jusqu'à ce qu'elle fût revenue à elle-même. Si on lui demandait ce qu'elle avait fait , elle n'en savait rien.

Pour nous , en recherchant les causes de sa maladie , nous pensions que le mal provenait de la suffocation de l'estomac , et des vapeurs qui montaient vers le cœur et vers la tête. Mais comme les remèdes n'aboutissaient à rien , la malade , devenue plus intraitable , et nous regardant d'un œil hagard , finit par vomir des clous longs et recourbés , des aiguilles de cuivre , de la cire et des flocons de cheveux , et enfin , après son déjeûner , un morceau d'une grosseur si énorme , que nul gosier n'aurait pu l'avaler. Comme elle recommença plusieurs fois le même vomissement sous mes yeux , je pensai qu'elle était possédée du démon , qui nous faisait illusion sur la nature des matières qu'elle vomissait ; ce qui devint de la dernière évidence dès qu'on eut confié la malade aux médecins ecclésiastiques , car nous l'entendîmes alors prophétiser et faire des actions qui étaient au-dessus de tout ce que peut produire la maladie et l'intelligence humaine. »

JEAN WIER GRAVIANUS, médecin du duc de Clèves, de *Præst. dæm.*, lib. 5, cap. 6 : « Meirner Clatz, gentilhomme de Hontembrouch, dans le duché de Juliers, avait un domestique nommé Guillaume ; cet homme, possédé du démon depuis quatorze ans, était regardé d'abord comme attaqué d'une maladie, et il demanda par la suggestion du diable, pour confesseur, un pasteur de Gerac, nommé Bartholomé Panen, homme qui se faisait payer pour chasser le diable, et qui, dans cette circonstance, ne put pas tout-à-fait jouer l'hypocrite. Comme le démoniaque pâlisait, que son gosier enflait, et qu'on craignait qu'il ne fût suffoqué entièrement, l'épousé du seigneur Clatz, dame pieuse, ainsi que toute sa famille, se mit à réciter la prière de Judith. Aussitôt Guillaume se mit à vomir, entr'autres débris, la ceinture du bouvier, des pierres, des pelotons de fils, des coiffes de filles, des aiguilles, des lambeaux de l'habit d'un enfant, des plumes de paon que Guillaume, huit jours auparavant, avait arrachées de la queue du paon même. On lui demanda la cause de ce mal. Il répondit que, passant sur un chemin, il rencontra une femme inconnue qui lui souffla sur le visage, et que tout son mal datait de ce moment. Cependant, lorsqu'il fut rétabli, il nia le fait, et ajouta que le démon l'avait forcé à faire cet aveu, et que toutes ces matières n'étaient pas dans son corps ; mais qu'à mesure qu'il vomissait, le démon changeait ce qui sortait de sa bouche. »

Idem, lib. 5, cap. 10 : « De notre temps un juge avait fait brûler une foule de femmes, qu'un magicien lui avait désignées comme sorcières. Ce même magicien vint un jour le trouver, pour lui déclarer une autre

coupable , s'il voulait toutefois , disait-il , l'entendre sans se fâcher. Le juge lui assurant qu'oui , il lui désigna sa propre femme , et pour lui en donner des preuves certaines , il lui assigna une heure , afin d'assister lui-même au sabbat des sorcières , où il ne manquerait pas de trouver son épouse. Le juge y consentit , et il invita ses amis et ses parens à souper avec lui et son épouse , sans leur exposer les motifs de cette réunion.

A l'heure désignée par le magicien , il quitte la table , prie les convives de rester à table avec son épouse , et de ne sortir qu'à son retour. Arrivé au lieu où voulait le conduire le magicien , il vit un chœur de sorcières , et je ne sais quelles orgies auxquelles assistait son épouse , et qu'elle partageait même. Le juge retourna à sa maison et y trouva ses amis encore à table , ainsi que son épouse. Ayant demandé si sa femme n'était point sortie de sa place , tout le monde lui assura qu'elle était restée au même lieu. Le juge , alors , ouvrit les yeux sur tant de femmes innocentes qu'il avait fait mourir , et punit de mort le magicien dénonciateur. »

Idem , lib. 3 , cap. 8 : « Dans le comté de Horn , des religieuses se trouvaient un jour tourmentées par l'esprit malin. On dit qu'elles avaient été ensorcelées par une pauvre femme qui , dans le carême , leur avait emprunté trois livres de sel , et leur en avait rendu le double le jour de Pâques. Depuis ce temps on trouva dans le dortoir des globules blancs ; ressemblant à des graines incrustées dans du sucre , et dont la saveur se rapprochait de celle du sel. On ne pouvait deviner comment ces objets étaient arrivés dans ces lieux. On sentait quelquefois marcher comme une personne qui gémissait , l'on entendait le plus souvent une voix

qui appelait une foule de sœurs, et qui les suppliait de l'accompagner auprès du feu, et lorsque les sœurs se portaient sur les lieux, elles ne trouvaient personne. Quelquefois elles se sentaient arrachées de leur lit et porter à quelques pas de là, où on les chatouillait si fort sous la plante des pieds, qu'elles craignaient de mourir à force de rire. A d'autres on arrachait des lambeaux de chair, on leur tordait les jambes, les bras et le visage. D'autres, ainsi mutilées, et n'ayant pris pendant cinquante jours que du jus de betterave en place de pain, vomissaient pourtant une quantité énorme de liqueur noire comme de l'encre, et dont la saveur était si amère qu'elle leur emportait la membrane du palais.

Un jour que treize amies du couvent vinrent les visiter pour les consoler, elles tombèrent sans voix et sans connaissance, et la plupart restèrent étendues, les bras et les jambes contournés. Une autre se sentait élever en l'air, et quoique les assistans s'efforçassent de la soutenir, elle n'en passait pas moins pardessus leur tête et retombait encore comme morte. Quelques-unes d'entre elles marchaient sur le bout de l'os tibia, sans faire usage de leurs pieds; elles grimpaient sur les arbres comme des chats, et elles en descendaient sans changer de position.

La femme qui les avait ensorcelées fut livrée à la justice, et ne voulut jamais faire un seul aveu, même au sein des tourmens les plus affreux. »

SAINT-AUGUSTIN, lib. 1, *de Doct. Christ.*: « Tous les arts qui ont rapport à la magie tirent leur origine d'un pacte horrible fait entre les hommes et les démons. »

SAINT-THOMAS, *in Sen.*, 2, dist., art. 4, assure

« que les enfans qui sont le produit du commerce d'une femme et des démons sont plus puissans que les autres hommes. »

SPRENGER, *Malleus Malefic.*, part. 1, quæst. 15 : « Un de nos inquisiteurs ayant rencontré une ville devenue presque déserte par une mortalité d'hommes, apprit qu'on attribuait ce fléau au pouvoir d'une femme ensevelie, et qui avalait peu-à-peu le drap mortuaire dont elle était enveloppée. On lui dit encore que le fléau de la mortalité ne cesserait que lorsque la morte aurait avalé tout le drap. L'inquisition ayant assemblé tout le conseil, fit creuser la tombe, de concert avec le maire de la ville, et l'on trouva que la moitié du suaire était déjà avalé et digéré. A ce spectacle l'un d'entr'eux tira son sabre, coupa la tête au cadavre, la jeta hors de la tombe, et la peste cessa. Après une enquête exacte on découvrit que cette femme avait été adonnée pendant une grande partie de sa vie à la magie et aux sortilèges. »

Idem, part. II, quæst. 15 : « Un homme s'étant aperçu, aux couches de sa femme, que, contre la coutume des autres femmes, elle n'avait pas voulu d'accoucheuse, et qu'elle n'avait admis dans sa chambre que sa fille qui lui en tenait lieu, voulut en connaître le motif et se cacha dans sa maison. Il lui fut facile de juger de tout le sacrilège, et du pacte que cette femme contractait avec le diable, au nom de son fils. L'enfant, suspendu à une crémaillère, était soutenu en l'air sans le secours humain, et par l'intervention seule du diable qui le promenait invisiblement. Le père, effrayé à ce tableau, et aux paroles terribles qu'il avait entendu prononcer, insista vivement pour que l'enfant fût aussitôt baptisé; et comme il fallait le transporter

dans le village voisin, où se trouvait la paroisse, et qu'on avait un pont à traverser, le père tira son sabre sur sa fille, qui portait l'enfant, à l'entrée du pont, en lui disant : *Ou l'enfant traversera seul le pont, ou tu descendras dans la rivière.* Tous les assistans, à l'exception de deux hommes qu'il avait avec lui, crurent qu'il perdait la raison ; mais lui reprit encore : Monstre, tu n'as pu suspendre cet enfant que par ton art magique ; fais maintenant qu'il traverse seul le pont, ou je te noie. Forcée par ces paroles, elle place l'enfant sur le pont, invoque le diable, et tout-à-coup l'enfant se trouve sur l'autre bord. Le père ayant convaincu ainsi sa fille de sortilège, la livra au bras séculier. »

Idem, part. 2, quæst. 1, cap. 12 : « Une femme mariée, d'honnête famille, vint déposer un jour ce qui suit, après avoir rempli les formalités de la justice :

J'ai derrière ma maison, dit-elle, un carré de verdure contigu à la propriété de ma voisine. Un jour que je passais de son jardin dans mon parterre, elle me poursuivit en m'accablant d'insultes et de malédictions. Elle me reprochait d'avoir fait des dégâts dans son parterre. Effrayée, parce que je la connaissais, je me contentai de lui répondre que les traces de mes pieds devaient lui faire voir le dégât que j'avais pu faire. Alors cette femme voyant que je ne voulais pas me quereller avec elle, s'en alla en murmurant quelques mots que je n'entendis pas. Mais peu de jours après, je fus saisie d'une douleur des plus vives, on aurait dit que mes reins étaient traversés par des couteaux ; la nuit et le jour j'importunais les voisins de mes cris. Un potier du voisinage, l'amant de cette mauvaise femme, vint me voir, et me dit qu'il présumait que ma douleur

était l'effet d'un sort ; qu'il parviendrait à le découvrir. Le lendemain, il se hâta de revenir, fit fondre du plomb, le versa dans une soucoupe placée au-dessus de mon corps, et d'après certaines figures il me dit que le sort était sous ma porte. Mon mari et le potier n'eurent rien de plus empressé que de courir à la porte de la maison, et ils y trouvèrent, en creusant, des images de cire, traversées de deux aiguilles, des grains, des semences et tant d'autres objets qu'ils jetèrent au feu, et je recouvrai aussitôt la santé. »

Idem, part. II, quæst. 1, chap. 15: « On dit qu'un sorcier ayant été conduit devant le juge, celui-ci lui demanda comment ils pouvaient amener les orages et les tempêtes; il répondit: Il nous est facile de faire tomber la grêle, mais nous ne pouvons pas la rendre nuisible comme nous le voudrions, à cause des bons anges; nous ne pouvons affliger que ceux qui sont privés des secours du ciel, et non ceux qui se garantissent par le signe de la croix. Voici comment nous nous y prenons. Nous implorons le prince des démons pour qu'il nous envoie un des siens à l'effet de frapper celui que nous lui aurons désigné. Nous immolons après un poulet noir dans l'embranchement de deux routes, nous le jetons en l'air, et le démon qui accepte le sacrifice, excite l'air, fait tomber la grêle, mais pas toujours sur les lieux désignés, parce que la puissance du Très-Haut très-souvent s'y oppose.

VINCENTIUS BELVACENUS, lib. 26 : « Du temps de l'empereur Henri III, il y avait à Rome un jeune homme riche et de noble naissance, qui venait de se marier, et qui donnait à ses amis le festin de noces. Après le repas les amis se réunissent pour jouer à la paume. Le jeune

époux détache son anneau, crainte de le perdre en jouant, le place au doigt d'une statue de Vénus qui se trouvait là. Lorsque la fatigue le força d'abandonner le jeu, il va pour reprendre son anneau; mais il trouva la main de la statue fermée, et ne put le retirer. Il n'en parla à personne et revint auprès de ses amis. Au milieu de la nuit il y retourne avec un de ses domestiques, et voit le doigt redressé comme auparavant, et l'anneau n'y était plus. Dissimulant sa perte, il vient se placer auprès de sa nouvelle épouse; cependant ayant voulu la prendre dans ses bras, il ne sentit plus qu'un nuage, et ne pouvait pas même la voir; il entendit une voix qui lui disait : Viens avec moi, tu m'as donné ton anneau, je suis Vénus. Effrayé du prodige, il n'osait ou ne pouvait rien répondre : il ne dormit pas de la nuit, roulant mille pensées dans son âme. Pendant plusieurs jours le même fait lui arriva, toutes les fois qu'il voulait coucher avec sa femme. Du reste, il se portait bien, et il avait toute sa force pour vaquer aux fonctions civiles et pour aller à la guerre. Enfin, cédant aux instances de son épouse, il rapporta tout à ses parens; ceux-ci le rapportèrent à un certain prêtre, qui était adonné à la nécromancie et puissant dans la magie, et qui, se laissant gagner à leurs promesses, compose une lettre qu'il donne au jeune époux, en lui enjoignant d'aller à cette heure de la nuit auprès d'un embranchement de quatre chemins, et de considérer autour de lui; il lui observa qu'il verrait passer devant lui des figures des deux sexes, de tout âge et de toute condition, quelques-unes tristes, d'autres joyeuses; cette foule serait suivie d'un jeune homme, plus grand que les autres, assis sur un char; c'est à lui qu'il

devenait remettre la lettre pour obtenir l'objet de ses vœux. Le jeune époux remplit toutes ces conditions, et lorsque toute la foule des figures désignées eut passé, il aperçut le jeune homme et lui remit la lettre. Le jeune homme, reconnaissant le cachet, l'ouvrit, et levant les mains au ciel : Dieu tout-puissant, s'écria-t-il, *jusques à quand souffrirez-vous que le prêtre Palumbus jouisse de la vie !* et aussitôt il dépêche des satellites pour détacher l'anneau du doigt de Vénus, qui hésita longtemps et ne le rendit qu'avec peine. Ainsi le jeune époux put jouir des chastes plaisirs de l'hymen. Mais le prêtre Palumbus ayant appris l'invocation du démon, sentit que sa fin approchait, fit pénitence, se donna la torture, et confessa, en présence du peuple romain, des crimes inouis.

BODIN, *Dæmon.*, lib. 2, cap. 3, p. 185 : « J'ai entendu raconter à un abbé, et à un noble polonais, nommé Pricinski, ambassadeur en France, qu'un des plus grands rois du monde chrétien voulant connaître sa fin, fit venir un jacobite adonné à la nécromancie. Après la messe et la consécration de l'hostie, ce prêtre fit trancher la tête à un enfant de dix ans, préparé tout exprès. Il plaça sur son front l'hostie, prononça quelques mots, employa des caractères qu'il n'est pas convenable de rapporter, et lui demanda ce qu'elle voulait. La tête répondit : *on me fait violence.* Aussitôt le roi, furieux, s'écria : Enlevez-moi cette tête, et il expira dans un accès de rage. Cette histoire est regardée comme certaine dans le royaume où elle eut lieu.

CAMERARIUS, *de Natur. et Effect. Dæmon. in proemio*, Joannes Christ. FROMMANN, *de Fascinatione*, lib. 3, p. 5, cap. 3, §. 8 : « Dans une ville un

juif vint chez une vieille femme, et lui demanda du lait de femme; il lui promit une récompense, si elle lui en apportait. La vieille raconte le fait à une de ses amis, et lui communique un moyen qui lui était venu dans l'esprit pour tromper le juif. Elle avait une truie qui allaitait: elle la traite, et en porte le lait au juif. Celui-ci commençant à opérer entendit un grognement et s'aperçut de la ruse. Cependant tous les cochons du voisinage en périrent.

SPRENGER, part. I, quæst. 1, cap. 9: « Un laboureur, occupé un jour à fendre du bois, frappa un chat d'une moyenne grosseur, et à mesure qu'il le pourchassait, un autre plus gros vint avec le premier lui mordre les jambes. Il eut toute la peine du monde à les mettre en fuite à coups de morceau de bois. Une heure après le juge fit mander le laboureur, et le mit en prison, pour avoir, disait-il, maltraité trois dames de la ville. Le laboureur étonné assure qu'il n'avait maltraité que des chats, et en donna les preuves les plus évidentes. On le relâcha, parce qu'on vit que le diable seul était coupable en cette affaire.

MAJOL, colloq. 3, p. 213: « L'an 1549, sept magiciens de la ville de Nantes ayant promis de faire connaître, avant une heure, tout ce qui se passait aux environs de la ville, à un espace de dix mille pas à la ronde, tombèrent morts sur-le-champ et restèrent trois heures dans un état léthargique. Lorsqu'ils se relevèrent, ils révélèrent tout ce qui s'était fait dans la ville de Nantes et plus loin, et tout ce qu'ils avaient observé en fait d'actions et de localité.

BOETHIUS, lib. 8, Hist. Scot.; CARDANUS, lib. 16,

e *Rer. Varietate*, cap. 95 : « Nous avons appris des témoins oculaires , que naguères une fille noble , et d'une rare beauté , ayant un grand dégoût pour l'hyménée , fut trouvée enceinte. Les parens recherchèrent l'infâme qui pouvait avoir violé leur fille. Celle-ci leur apprit que la nuit et le jour un beau jeune homme venait coucher avec elle , et qu'elle ne le voyait jamais entrer. Quoique les parens n'ajoutassent pas foi à une telle explication , cependant , un jour avertis par la servante , de l'arrivée du jeune homme , ils s'arment de torches et de flambeaux , entrent tout-à-coup dans l'appartement , et aperçoivent dans les bras de leur fille un monstre horrible et épouvantable. Les voisins accoururent à ce hideux spectacle ; et en même temps un prêtre d'une conduite irréprochable et instruit dans les saintes Ecritures ; celui-ci fit lecture de l'Evangile de Saint-Jean , et lorsqu'il fut à ces paroles , *Et Verbum caro factum est* , le démon enlevant le toit de la chambre , brûlant le mobilier , s'enfuit en poussant des cris horribles.

Trois jours après la jeune fille accoucha d'un monstre hideux , et tel que jamais l'Ecosse n'en avait vu de semblable. Les sages-femmes le brûlèrent pour l'honneur de la famille.

D. N. NAUPIUS , *Biblioth. portat. pract.* , loc. 4 , p. 454 , ann. 1565 : « Dans le bourg de Schmin , qui dépend de la juridiction du seigneur Vratislas de Bers-tem , une femme accoucha d'un enfant du démon , qui , n'ayant ni pieds ni tête , avait une espèce de bouche sur la poitrine , du côté de l'épaule gauche , et une espèce d'oreille du côté droit ; au lieu de doigts il avait des pelotes visqueuses comme certains crapeaux , non-

més rainettes ; tout son corps était de la couleur du foie , et tremblait comme de la gélatine. Quand l'accoucheuse voulut le lever il poussa un cri horrible. Une foule d'habitans avaient aperçu ce monstre quelques jours auparavant. On l'enterra dans la partie du cimetière où l'on met les enfans morts sans baptême. Cependant la mère ne cessa de demander que cet horrible produit fût arraché aux entrailles de la terre, et fût brûlé, afin qu'il n'en restât pas la moindre trace. Elle avoua que le démon, prenant la forme de son mari, avait souvent eu commerce avec elle, et qu'en conséquence il fallait rendre au démon son propre ouvrage. Comme elle était agitée violemment par le démon, elle demanda encore d'être accompagnée de gardes et d'amis de la maison. Enfin, par ordre du seigneur Vratislas, on déterra le monstre, on le mit sur la roue, et on le donna au bourreau pour le brûler hors les murs du bourg. Le bourreau consuma une grande quantité de bois sans pouvoir entamer ce corps; les langes même dont il était enveloppé, quoique jetés au feu le plus violent, restèrent mouillés jusqu'à ce que le bourreau l'ayant mis en pièces, parvint à le brûler le vendredi, après la fête de l'Ascension.»

DELRIO, lib. 2, quæst. 2 : « Pendant que j'étais à Mayence, on punit du dernier supplice, à Trèves, une sorcière très-connue qui faisait venir le lait de toutes les vaches du voisinage dans un vase placé dans le mur.»

SPRENGER, part. 2, quæst. 1, chap. 14 : « Quelques-unes d'entre elles se placent la nuit dans un coin de leur maison, tenant un vase entre leurs jambes; elles plantent un couteau, ou tout autre instrument, dans le mur et dans la colonne, en même temps qu'elles tendent la main pour traire; aussitôt elles invoquent le

diable qui travaille avec elles et l'invitent à traire telle ou telle vache qui paraît la plus grasse et la mieux fournie de lait. Le démon s'empresse de presser les mamelles de la vache et de porter le lait dans l'endroit où se trouve la sorcière.

RONDELET, médecin très-célèbre, aperçut à Montpellier un magicien étendu sur le tombeau d'une femme, enterrée de la veille, qui lui coupa une jambe et la dévora de ses propres dents.

SENNER, lib. 3, de *Prax. Med.*, p. 84 : « On ne peut nier que les hommes possédés du démon ne puissent endurer un jeûne très-long, le démon leur fournissant en secret de la nourriture, ou leur conservant les forces de toute autre manière. »

TRENDIUS, quæst. 154, ex *Boissard de Magicæ.*, cap. 6 : « Un comte allemand n'avait qu'à regarder la bouche du canon d'un fusil ou d'un mortier pour arrêter l'effet de la poudre. »

JORDANUS, de *Divin.*, cap. 25 : « L'an 1589, un jeune homme ayant envoyé et reçu une foule de cadeaux et de lettres amoureuses, tomba dans une espèce de langueur, et vomit toutes sortes d'ordures, des cheveux de femme, de la laine, du lin, de la soie, des aiguilles à perruque et des aiguilles à coudre, des rognures d'ongles, des débris d'os, de fer, et du sang. Une voix secrète lui ayant fait connaître que les assistants cherchaient le coffre où étaient renfermées les lettres de son amante, il en demanda la clé à grands cris, la saisit, et l'aurait dévorée, s'il n'en eût été empêché. Il la mit ensuite en secret sous son traversin, et perdit l'usage de la vue. Sa mère eut beau l'avertir de rendre

la clé qui faisait tout son mal , on n'obtint pas davantage , et l'on crut qu'on l'avait enfin volée. On força la serrure de l'armoire , et l'on y trouva deux lettres d'amour , qu'on jeta au feu. Aussitôt le malade recouvra l'usage de ses sens , et la clé parut aux yeux de ceux qui la cherchaient , au grand étonnement de tout le monde. Le malade se porta de mieux en mieux et fut rendu à la vie. »

CASP. SCHOTTUS, *Mag. univ.* , lib. 4, p. 407, raconte le fait suivant dont il a été témoin dans son enfance , et qu'il a entendu raconter à des témoins plus âgés que lui.

« Deux compagnons sortaient d'une ville, armés d'une épée , et portant leur bagage pour aller travailler dans une autre. L'un d'entre eux, qui avait trop bu, attaque l'autre , qui refuse de se battre avec un homme ivre. Mais ayant reçu un coup sur la tête, et voyant couler son sang , il riposta et perça de part en part le malheureux ivrogne. On accourt aussitôt de la porte voisine de la ville , et parmi les assistans se trouve la femme même du mort. Dans le moment qu'elle donne des soins à son époux , le meurtrier, qui continuait sa route , se sentit saisi par une main invisible et fut entraîné auprès du magistrat. »

D. N. D. CARPZOVIUS, part. I, *Prax. crim.* , quæst. 50, Senten. 25, p. 448 : « Un croque-mort, instruit par le démon , trancha la tête d'un cadavre qui n'était pas encore en putréfaction , et la suspendit entre deux fenêtres dans sa maison. Il en ouvrit le crâne et y versa de la bière, et du sang tiré de la jaube d'un cadavre disséqué exprès , du lait de femme qu'il avait exprimé des mamelles de deux femmes relevées de couche ; il

mêla le tout au nom du diable. Lorsqu'il eut besoin de funérailles et d'enterrement, il échauffa la tête du cadavre jusqu'à la transpiration, et l'agita en la tournant comme une fronde. Toutes les gouttes qui tombèrent furent autant d'enterremens qu'il eut, et autant de vivans qui trépassèrent.

DELRIO, lib. 3, quæst. 3 : « Dans une petite ville de la juridiction de Laon, deux hommes vinrent pendant la nuit à l'auberge, se disant très-fatigués. Après le souper ils refusèrent d'aller se coucher, et pressèrent tant l'aubergiste, qu'ils en obtinrent la permission de dormir dans la cuisine. Cependant la servante du cabaret, qui ne voyait pas avec trop de plaisir ces visages étrangers, se cacha près de là pour épier à travers le trou de la serrure ce qu'ils feraient. Au milieu de la nuit elle les voit tirer d'une espèce de sac la main d'un cadavre, en oindre les doigts avec du suif, et les allumer au feu. Tous les doigts s'enflammèrent, à l'exception d'un seul. Les voleurs magiciens ne savaient comment expliquer ce prodige dans un moyen qui leur avait toujours si bien réussi. Ils eurent beau tenter d'allumer le cinquième doigt, ils n'en vinrent jamais à bout. « *Qu'importe, dit l'un d'entre eux, si dans toute la maison il n'y a qu'un seul homme éveillé ?* » Et aussitôt plantant cette main sur la cheminée, comme une chandelle à quatre branches, ils sortent du logis et appellent leurs camarades par un coup de sifflet ; la servante s'élançe de sa cachette, ferme la porte sur eux, court au lit de ses maîtres, et les trouve profondément endormis, de sorte qu'elle ne peut parvenir à les éveiller. Cependant les voleurs allaient entrer dans la maison par une fenêtre ; la servante accourt et ren-

verse les échelles ; ils ne se découragent pas, et tentent l'assaut sur un autre point ; lorsqu'enfin la servante se souvenant de la chandelle à quatre doigts, et craignant que la cause du sommeil de ses maîtres ne vint de la lumière, l'éteignit entièrement. Ses maîtres s'éveillent sur-le-champ, accourent à ses cris et pourchassent les voleurs. Quelques jours après ils furent pris et confessèrent le crime.

SAINT-AUGUSTIN, lib. 15, de *C. D.*, cap. 25 : « Rien n'est plus connu, et plusieurs personnes bien dignes de foi l'ont éprouvé et l'ont appris des personnes qui l'ont éprouvé elles-mêmes, les *Sylvains* et les *Innuens*, qu'on appelle ordinairement *incubes*, sont dangereux pour les femmes et recherchent avec avidité leur lit : et certains démons, que les Gaulois appellent *Dresiens*, sentent et produisent si souvent cette impureté, qu'il y aurait de l'impudence à le nier. »

REMIGIUS, lib. 2, *Dæmon.*, cap. 5 : « Marie, femme d'un cordonnier, nommé Jean, demeurant à Metzger-Esch, nous a raconté que Jeannette, femme de Sonnius Mathieu, ayant avorté, cacha le fœtus qu'elle venait de produire dans un coin de sa maison. Mais certaines sorcières l'ayant reconnu à l'odeur, le détérèrent aussitôt et en firent un onguent. Cette femme y ayant trempé un jour son balais, sans le savoir, se sentit aussitôt élevée dans les airs et fut transportée à Bruch. Les sorcières, livrées au juge, confessèrent même l'événement.

SPRENGER (*Matl. Malef.*, t. I, part. 2, quæst. 2, cap. 2, p. 241 : « Une sorcière ayant été interrogée sur la manière dont elle tuait les enfans, répondit en ces termes : *Nous recherchons les enfans non bap-*

risés, et sur-tout les baptisés, quand on ne les garantit pas par le signe de la croix. Nous les tiens au berceau par l'effet de nos cérémonies. Lorsque nous les croyons morts et enterrés, nous les tirons du tombeau et nous les faisons bouillir dans la chaudière, et nous en faisons une liqueur dont on ne peut boire sans s'attacher à notre secte.

On rapporte dans le *Dictionnaire des Matières Médicales*, imprimé de nos jours, à l'article *Cauchemare*, un événement arrivé à tout un régiment français, pendant les guerres d'Italie, et attesté par des chirurgiens et officiers de santé encore existans.

On caserna dans une Eglise abandonnée tout un régiment. Les paysans les avaient avertis que la nuit, sur les minuit, on se sentait presque suffoqué dans ces lieux, et que l'on voyait passer un gros chien sur sa poitrine; les soldats en riaient, et se couchèrent après mille plaisanteries. Minuit arrive, tous les soldats se sentent oppressés, ne respirent plus, et voient chacun sur leur poitrine un chien qui disparut, et ils reprirent leurs sens. Ils rapportèrent les faits à leurs officiers, qui vinrent y coucher eux-mêmes, et le même fantôme se présenta la nuit suivante.

SALGUE, *Essai sur les Préjugés*, « dit qu'un berger adonné aux sortilèges, et dont la vie était attachée à un sort, fut pris. Traîné devant les tribunaux, on s'occupa long-temps à chercher les instrumens de sa magie. Le berger, qui avait paru tranquille jusqu'alors, s'écria tout-à-coup : Ah ! je vais mourir, on découvre dans l'écurie un pot auquel sont attachés mes jours. Il expira aussitôt. Observez qu'il était à une distance de

quelques lieues de l'étable où il faisait ses sortilèges. On confronta l'instant de sa mort avec l'instant de la découverte de ce vase, et l'on trouva que les deux événemens étaient arrivés à la même heure. L'auteur qui rapporte ce fait, malgré son incrédulité à l'égard des événemens des sorciers, est forcé de convenir que celui-ci est appuyé des procès-verbaux les plus authentiques.

Ceux qui désireraient des citations plus nombreuses peuvent lire l'*Enchiridion* du pape Léon X, le grimoire du pape *Honorius*, l'ouvrage du savant père *don Calmet* sur les sorciers, etc., etc., et tant d'autres auteurs que nous nous dispenserons de citer pour ne point grossir le Discours préliminaire, et parce que chacun peut se les procurer facilement. Je me suis contenté de rapporter les faits les moins connus, et j'ai omis l'événement des religieuses de Loudun, du prêtre *Gauffredi d'Aix*, etc.

Qu'on ne s'étonne pas du désordre qui règne dans la compilation, et de la simplicité du style des traductions; je n'ai pas voulu que l'art influât en rien sur l'opinion de mes lecteurs, et que tout autre moyen que la vérité vînt éclairer

leur jugement et mettre ma croyance à l'abri des railleries et du dédain.

Après des preuves aussi évidentes, je ne laisse pas que de m'attendre à un déluge de plaisanteries. Je ne dis pas à un déluge de sarcasmes. La plupart de mes lecteurs feront semblant de ne pas m'en croire digne, et ils auront la charité de ne me vouer qu'au mépris. Hommes de ce monde, je vous pardonne; il vous a été donné des yeux pour ne point voir, et un esprit pour ne pas comprendre. Ne craignez point que vos dédains aillent se réunir aux nombreux tourmens qui affligent ma débile existence: plutôt au ciel que je ne fusse exposé qu'à de tels contre-temps! Vous me permettrez sans doute de m'en consoler en silence et de rire de mes propres rieurs. Gardez, gardez vos superbes suffrages, allez sur les bancs du parterre frissonner aux cris funèbres de *Sémiramis*, aux accens d'effroi de *Macbeth* et d'*Hamlet*, et venez, après, livrer mes justes épouvantes au ridicule! Je vous attends sans vous désirer ni vous

craindre , et je soutiendrai votre choc , vos combats , avec cette constance que le ciel m'a donnée pour un plus noble usage. Il est , il est sur la terre une autre classe de mortels dont j'ambitionne le suffrage et dont je recherche le bonheur. Ce ne sont point ces hommes qui , à force de connaissances , font bientôt l'aveu qu'ils ne savent plus rien ; ce ne sont point ces hommes qui n'adoptent un fait que lorsqu'il sort d'une chaire des lettres , et qu'il est accueilli par un auditoire , quelque dénué de preuves qu'il puisse être d'ailleurs ; ce ne sont point ces hommes qui ne voient la vérité que dans la mode , et le courage que dans une prétendue force d'esprit , et qui méprisent comme des préjugés tout ce que leur faible imagination ne saurait comprendre. Ce sont les esprits simples et favorisés de la providence ; dont le cœur dirige la croyance et la foi ; dont l'éducation (si souvent mal entendue) n'a point corrompu la morale ; qui prisent trop la paix de l'âme , pour ne pas trembler à la vue des dangers qui

T'assiégent, et qui n'ont pas encore servi l'esprit de ténèbres et d'erreurs pour n'avoir rien à craindre de sa malice. Voilà, voilà les hommes, les frères, les amis qui compâtiront à mes souffrances, qui sauront y ajouter foi ! voilà les frères que je recherche, que j'affectionne, et pour la sûreté desquels je fais monter au ciel, avec l'encens de mes prières, les saintes fumigations qui purifient les airs, et qui chassent loin de notre couche pacifique les suppôts de l'esprit infernal. Heureux, mille fois heureux, s'il m'a été donné d'en-haut, pour prix des persécutions que j'ai endurées, de pouvoir triompher des efforts de ces ennemis du genre humain, de leur rendre guerre pour guerre, et de venger l'univers ! Ah ! pour atteindre un but si beau, qu'est-ce que le sacrifice de la vie et de la fortune ? Quels obstacles, quels fleuves, quel océan pourraient arrêter les pas de celui dont l'âme, guidée par un instinct sacré, n'annonce que la paix, la tranquillité et le calme et qui veut devenir l'apôtre de l'exor-

cisme ? Aussi je me sens embrasé d'un zèle délicieux , mon courage redouble avec mes succès ; il me semble qu'une rosée célesté enivre mon âme , toutes les fois que je puis me flatter d'avoir contribué à la fuite d'un seul de ces ennemis que j'attaque , que je surprends dans tous les lieux où je me trouve , et que je porte quelquefois en triomphe , attachés à ma personne et enchaînés à l'étoffe qui défend mon corps. Que sera-ce lorsque mes semblables, dociles à la voix de ma simplicité , s'armeront comme moi et combattront sous les étendarts de la croix ? Que sera-ce, quand, leurs yeux se dessillant , ils pourront par eux-mêmes distinguer ces hordes de génies infernaux qui se pressent autour de nous , et ces escadrons lumineux d'esprits angéliques , ministres de la force de Jéhova , qui voguent dans les airs pour préserver les vrais croyans des coups empoisonnés de l'esprit de ténèbres ? O ciel ! hâtez pour moi ce jour de triomphe ; que mes yeux , avant de mourir , soient témoins de votre

victoire, et ma tâche aura été remplie !!!

Mais au moins qu'il me soit permis , en attendant ce jour de gloire, d'instruire mes frères et d'achever de dissiper les doutes qui pourraient encore affliger les esprits.

D'après les exemples multipliés que j'ai cités, et une multitude d'autres qu'ils pourront lire, il est démontré pour tout esprit raisonnable, non-seulement qu'il y a un esprit de ténèbres, mais encore 1° que cet esprit, pour mieux arriver à son but désiré, et pour contre-balancer l'ouvrage du Très-Haut, parvient à lier à ses volontés des hommes et des femmes par un pacte, soit secret, soit implicite. 2°. Que c'est sur-tout aux femmes âgées qu'il s'adresse, parce qu'à l'abri des passions du jeune âge, elles n'ont à redouter dans leurs entreprises diaboliques; ni les obstacles que la beauté et l'amour pourraient opposer à leurs bras, ni les cris d'une conscience encore novice. 3°. Qu'il se sert de ces vieilles pour séduire les jeunes; mais que les jeunes, encore in-

nocentes et étrangères au mal systématique, au lieu de devenir sorcières et magiciennes, ne deviennent que des démoniaques et des frénétiques, parce que l'esprit ayant sans cesse à lutter dans leurs cœurs avec la pureté de leurs mœurs et la simplicité de leur conscience, ne peut manquer, dans cette lutte, de produire des chocs violens et d'ébranler leur corps par des convulsions d'autant plus terribles que la résistance est plus forte.

4°. Que la puissance de ces sorcières est limitée en raison de celle de l'esprit qui les gouverne; que la Divinité lie leur puissance, arrête les progrès de leurs ravages et interrompt le cours et l'effet de leurs prestiges; sans quoi tout serait bientôt bouleversé dans la nature: ces lois si simples, si belles, si fécondes, ne tiendraient pas un instant devant le génie du désordre et du chaos, l'univers croulerait sur la tête de l'innocente et du sage, et n'offrirait plus que le spectacle des victimes de la fureur diabolique ou des esclaves lâches et perfides de son pouvoir.

5°. Qu'ils ne peuvent que nous inviter au mal, nous y engager en nous offrant le tableau séduisant de leurs jouissances, mais jamais nous y forcer; que nous avons toujours le moyen d'échapper à leurs prestiges; que l'asile de la miséricorde divine nous est toujours ouvert, et qu'un ange de paix, comme le dit le psalmiste, est attaché à nos pas pour préserver nos pieds de heurter contre les bords de l'abîme. 6°. Que les hommes animés du démon peuvent appeler les tempêtes à leur secours, soulever les entrailles de la terre, et produire les tremblemens, enflammer le sommet des montagnes, faire descendre la pluie et la grêle; enfin, qu'ils ont à leurs dispositions quelques-unes des lois physiques pendant quelques instans, et que leur pouvoir en cela est très-limité par la puissance divine. 7°. Qu'ils attachent leurs pouvoirs quelquefois à des êtres inanimés; que ces êtres inanimés exercent leur influence à des grandes distances, comme certains corps odoriférans dont

les corpuscules viennent chatouiller de loin notre odorat. 8°. Enfin, qu'il est permis à l'homme juste de détruire le charme et conjurer leurs efforts par ses prières et ses bonnes œuvres ; que l'âme pieuse, qui ne se console des difficultés de la vie que par un bienfait, peut se rendre utile à ses semblables et obtenir cette consolation chère à son cœur ; qu'il lui est donné d'en-haut d'opposer volonté à volonté, efforts à efforts, puissance à puissance, moyens à moyens ; que la nature semble s'empresser de fournir des secours à son courage ; que tous les règnes de cette belle nature deviennent en ses mains des armes d'espérance et de salut. C'est là la dernière idée que je vais développer, parce qu'elle est la base de tous mes procédés.

Il serait indigne d'un homme raisonnable de penser que la Divinité, bienfaisante par essence, nous exposât à des dangers inévitables, et que, lorsqu'elle nous place en présence de nos ennemis, elle n'armât point nos bras des armes propres

à la victoire ; elle n'a semé la carrière de notre vie de tant de dangers et de tant d'écueils, que pour ménager de plus beaux traits au mérite ; et sur le bord de l'abîme le plus noir, sa main n'a jamais cessé de placer une pierre de salut et d'espérance. Ainsi donc , quand nous voyons qu'il a été donné à l'esprit de ténèbres de commander aux élémens et à la nature ; que les minéraux et les végétaux sont mis à sa disposition ; que tout enfin devient entre ses mains parricides un moyen d'attaque et de combat , il est tout naturel de penser que dans cette même nature il existe pour nous des moyens de défense et de succès ; que les mêmes élémens , les mêmes êtres dont il se sert contre nous, peuvent nous servir contre lui et lui rendre ses blessures. Une telle vérité ne peut être niée qu'au détriment de la gloire du Très-Haut.

Mais où trouver ces armes ? Dans quel lieu de la terre la nature a-t-elle caché cet arsenal de salut ? dans quel pays fortuné, dans quelle enceinte sacrée le cher-

cher ? Qui pourra nous en enseigner la route ? — Qui le pourra ? — Ton propre cœur. Apprends seulement à l'entendre.

Au milieu de tes angoisses et de tes afflictions, n'as-tu pas senti un baume délicieux couler dans ton être, à la seule invocation du nom du Tout-Puissant ? L'orage de l'infortune, les menaces des méchants, les embûches de tes ennemis, le malaise de la mélancolie, tout enfin ne s'est-il pas dissipé lorsque tes yeux se sont fixés vers la demeure de l'Être-Suprême ? Si une voix secrète t'avait dit dans ce moment : *Les cieux sont ouverts sur ta tête, le ciel a reçu ton regard affligé, un ange de paix descend pour te défendre, et le malheur va fuir devant toi*, aurais-tu hésité de le croire ? N'aurais-tu pas reconnu dans ces accens inconnus l'interprétation de ce qu'éprouvait ton cœur ? O mon ami ! tu priais dans ce moment ; oui, les soupirs de la souffrance sont la plus pure prière qui monte jusqu'au trône de l'Éternel ; tu priais, quand tes regards exprimaient au ciel les besoins de ton

âme ; et les anges dans leurs coupes d'or portaient ta prière aux pieds de celui qui protège l'infortuné. Eh bien ! aie recours à cette prière toute - puissante , quand l'ennemi de tes jours vient à toi ; élève tes mains pures vers le ciel , écris - toi dans de saints transports : *Grand Dieu ! la nature se soulève contre moi ; cette nature que tu avais créée pour mon usage , semble avoir oublié l'ordre de son Créateur. Si c'est ta main qui l'agite contre mes jours , je recevrai tes coups avec respect et en silence : tu ne veux m'abattre que pour m'élever davantage , et tu ne frappes que pour m'épurer ; mais si c'est mon ennemi , si c'est celui de ta gloire , ne lui permets point de prévaloir sur ma faiblesse et combats à mes côtés. Montre-moi l'arme que mes mains peuvent supporter ; montre - moi l'être qui doit servir à ma défense , je n'hésiterai point à m'en saisir , et en invoquant ton nom je serai invincible.*

O toi qui m'écoutes , n'en doute point , le ciel sourira à ta prière , et ses secours ,

comme une douce rosée , descendront dans ton cœur.

C'est cet instinct, qui est dans quelques circonstances l'oracle du ciel, c'est lui qui te désignera autour de ta personne les objets dont tes mains doivent faire usage, les êtres qui doivent servir d'instrumens à la force d'en-haut ; et si Dieu est pour toi, qui sera contre toi ? D'abord, n'as-tu pas observé quel malaise on éprouvait dans des lieux incultes et flétris ? Une nature sauvage , des déserts semés de rocs , jaunis par le sable et coupés par des ravins , ont-ils jamais ramené dans ton âme la paix et le repos ? N'as-tu pas trouvé ton cœur plus juste et plus compatissant dans une campagne riante et fleurie ? L'imagination des poètes , qui devine si souvent la nature, n'a-t-elle pas placé la demeure du père du mal dans les plages desséchées ? Le génie de Raphaël n'a-t-il pas choisi pour le champ de bataille des anges révoltés une scène vaste hérissée de roches aiguës et uniforme dans sa couleur fanée ? N'as-tu pas enfin

éprouvé , en flairant la première rose des beaux jours , la violette du vallon , la primevère de la prairie , n'as-tu pas éprouvé la volupté de la vertu ? T'aurait-il été possible d'être méchant au milieu d'un beau paysage ? Et si ton implacable ennemi s'était alors offert à tes yeux , n'aurais-tu pas volé dans ses bras , en lui criant : *Peut-on se haïr quand la nature est si belle !* Il est donc des lieux qui inspirent plutôt la vertu que le crime ; il est donc des lieux , des objets , que l'esprit du mal abhorre , et où il ne retrouve plus sa sécheresse , son aridité et la puanteur de son poison. *Quand le démon , dit Jésus-Christ , est entré dans une âme , il la promène dans des lieux arides et raboteux.* Voilà ce que je voulais t'apprendre , ou plutôt voilà le principe que tu savais déjà , et dont je voulais tirer une conséquence :

O mes amis ! volons dans ces lieux , à l'approche de l'ennemi ; arrachons à la nature les fleurs odiférantes sur le calice desquelles Dieu semble avoir gravé le

sceau de sa bonté puissante. Prenons le laurier si fertile dans notre patrie , l'emblème de toutes les victoires et la plante chérie des Français , le thym qui féconde nos brebis et qui fait couler de leurs mamelles des fleuves d'un lait pur et délicieux ; la palme de l'Idumée, l'olivier de l'Occitanie, deux rameaux foulés par les pieds du Sauveur de l'univers et du vainqueur des ténèbres ; la sauge, le romarin qui parfume nos plaines , l'encens qui a acquis le privilège de fumer sur nos autels. Non , le démon ne peut manier ces plantes salutaires , il fuit à leur approche, crainte de souffrir à leur contact. Croyez-en mon expérience, je l'ai vu quand sa main gigantesque allait frapper mes jours, quand ses bataillons, amis de l'obscurité, s'avançaient silencieusement vers la couche de mon insomnie ; je l'ai vu, à la lueur des éclairs , les ministres de sa rage , pâlir, s'enfuir épouvanté à la présence du bouquet qui frappait ses sens ; je l'ai vu, poursuivi par mes mains , cerné de tous côtés par mes saintes fumigations et mes

fleurs , trembler , s'agiter au milieu des roses qu'il ne pouvait aimer , comme un malheureux qui se roule sur des buissons et des épines ; et alors le cœur poussé par la vengeance , qui devient une vertu contre les démons , j'ai pu le punir de ses outrages , de ses embûches , et racheter enfin quelques jours de calme en lui laissant la liberté.

J'entends déjà qu'on m'objecte que le démon s'est servi de bouquets d'odeur et de roses pour fasciner, pour ensorceler et pour corrompre l'innocence. Et comment, me dira-t-on, la rose, la fleur dont il se sert contre moi, deviendra-t-elle efficace contre lui? Ecoutez-moi : je n'ai point prétendu que le démon, qui prend quelquefois le masque de la vertu, n'ait pu donner aux instrumens dont il fait usage, le coloris, la grâce des objets les plus sacrés ; mais ces objets sont imposteurs chez lui ; il n'a pas le droit de les cueillir dans la plaine, il ne peut que les imiter. La preuve en est, que l'odeur de la rose sur la plante qui l'a produite n'a

jamais fasciné les cœurs , c'est plutôt un bouquet flétri , abandonné , souillé dans la fange , que la main téméraire a ramassé ; c'est une fleur offerte de la main à la main. Mais la fleur que tu cueilleras toi-même ne peut être que la fleur pure et sans tache , le talisman du salut , parce qu'elle est la fille de la nature.

Au reste , s'il lui est permis quelquefois d'imiter les contours et la ressemblance des objets qui nous servent , s'il nous combat quelquefois revêtu de nos propres armes , il nous est donné aussi de l'attaquer avec les siennes , de lui payer ruse pour ruse.

Ce soufre qui brûle dans ses abîmes , ce soufre qui a remplacé aujourd'hui les lieux où furent jadis et Gomorrhe et Sodomé , et dont les esprits infernaux alimentent leurs torches , eh bien ! ce soufre les fait fuir , quand c'est un enfant de Dieu qui le brûle ; et le foie tiré du corps d'un monstre des eaux devient , entre les mains du juste Tobie , le palladium des droits de l'hymen : la vertu sanctifie

tous les moyens , et prête de la force à tous les traits qu'elle lance.

Enfans des hommes , devenez enfans de Dieu , et le grand livre de la nature sera le livre de l'exorcisme ; les êtres sembleront accourir à votre défense ; la plante aromatique se décèlera par une odeur céleste , et vos pas seront marqués par des découvertes et des succès.

Eh ! qui hésiterait d'adopter ce système ? Qui oserait raisonnablement se refuser à cette opinion ? Sans elle tout n'est que contradiction , qu'obscurité dans le monde ; avec elle tout s'explique , tous'accorde , et l'harmonie renaît comme la lumière naquit dans le chaos.

Car , enfin , rappelez-vous comment les plus grands génies , ceux qui tant de fois ont surpris la nature et lui ont arraché ses secrets , comment , dis-je , ces génies privilégiés , faute d'avoir trouvé le fil du labyrinthe , ont divagué dans leur supposition et se sont égarés dans leurs pensées. Qu'ils eussent été grands et sublimes , armés de ces puissantes vérités !

que d'absurdités ils auraient épargnées à leur plume , et que de vains tourmens ils auraient épargnés à leur esprit ! Ils ont lutté contre la vérité , ils ont bâti sur des mensonges , et le temps , dont la faux est le glaive de la vérité même , a renversé leur fragile édifice.

Voyez comme tout se suit dans le livre des Hébreux et dans l'Évangile , comme les faits expliquent les faits , comme la nature marche conséquente , comme les sciences et cette histoire se prêtent un mutuel secours ! Si le mal entre dans le monde , si la première des femmes , si la première des amantes , encore ivre des plus chastes voluptés , elle , dont l'Éternel lui-même de ses regards chastes et purs daignait fixer les suaves jouissances ; si cette beauté douce et timide , parée de tous les charmes de la nature , et l'œil toujours humide d'amour ; si la tendre Eva conçoit cet orgueil qui ne sied qu'à la laideur , et écoute la voix du mal qui l'entraîne et qui la perd , ah ! ce livre sublime me

montre sous le feuillage mystérieux le reptile des enfers qui souille de son poison les fruits dorés de l'arbre , et le cœur de la femme , aussi beau que ces fruits. Je vois alors comment le mal est entré dans le monde ; l'Éternel tonne et me l'explique. Je vois pourquoi la terre , devenue ingrate , nous paie d'un grain de bled mille gouttes de sueur ; pourquoi la rose s'arme d'épines , et le lion de fureur ; pourquoi la rosée se change en orage , les montagnes en volcans , les rayons consolans de l'astre du jour en vapeurs brûlantes et rapides ; pourquoi l'amour , le plus beau des sacrifices offert à la nature , n'est plus qu'un mouvement brutal et honteux ; pourquoi je rougis encore plus d'aimer que de haïr , et pourquoi je recherche les antres et la nuit pour assouvir cette passion aveugle et humiliante , qui n'était dans Eve et Adam qu'un épanchement simple et exquis auquel souriait la nature entière.

Cain donne le premier l'exemple du fratricide , il lève son bras et l'innocent

succombe. C'est le démon de la jalousie qui a pénétré dans son cœur, qui le presse, qui l'aiguillonne, qui le dessèche, qui l'étourdit. Dès ce moment son âme sacrifie tout à sa vengeance, il ne voit plus qu'un objet qui le gêne, et les douceurs de la fraternité et le bonheur de vivre sous le même chaume, dans les mêmes vallons qui nous ont vu naître, et la puissance des lieux qui ont été témoins de nos premiers jeux, de nos premières caresses; le regard d'un père, regard consolateur au milieu des champs, et qui semble se ternir dans les villes, rien enfin ne calme son âme effarouchée: un démon cruel l'agite; il obéit, et l'âme d'Abel, et sa patrie, et ses coteaux, et la chaumière maternelle, tout s'enfuit loin de lui; il erre comme l'esprit qui le gouverne; ses mains encore sanglantes élèvent la première ville, et l'assassin de son propre frère fonde le premier trône de l'univers.

Les enfans de Dieu s'allient aux enfans des hommes, c'est-à-dire aux enfans animés du souffle de Satan. Tout-à-coup

la colère du Tout-Puissant s'allume , le ciel se couvre de nuages , l'obscurité profonde enveloppe le globe , les cavernes rendent leurs eaux , et les cataractes du ciel ouvrent leurs réservoirs immenses , et l'univers est submergé , et l'onde purifiante lave la terre de ses souillures et détruit l'œuvre des démons.

Les enfans du plus juste des hommes voient leur père dans une ivresse mystérieuse ; l'un d'eux en rit et oublie le respect qu'il doit à un père : c'est l'esprit de rébellion qui l'a entraîné dans le crime, c'est l'esprit de rébellion qui le possédera , et la malédiction s'étend sur sa race. En voulez-vous la preuve ? Dans le partage l'Afrique lui échoit , l'Afrique , pays maudit par le ciel , où l'œil du voyageur n'aperçoit qu'un océan de sables et ne rencontre , après avoir long-temps erré , que quelques îles insuffisantes dont la surface se hérissé de quelques arbustes desséchés que le ciel n'arrose que de quelques larmes ; désespéré , seul au milieu du monde , étendu sur l'arène , les regards

détournés d'un ciel qu'il ne saurait fixer, il le prie sans le voir, et attend la mort ou la rosée ; c'est là que les côtes sont inhospitalières et les habitans inhumains ; c'est là que l'homme se confond avec la bête , que les mêmes arbres abritent le mortel et l'orang-outan , que l'homme regarde comme son frère et qu'il honore d'une commune origine ; c'est là que les caïmans cuirassés , voguant entre deux eaux ou s'élançant comme un trait sur le rivage , poursuivent les troupeaux et les bergers , et infestent la contrée ; c'est là que l'énorme serpent foule les forêts et les moissons dans sa rapide marche, élève son front large au-dessus des palmiers , ne redoute ni le fer, ni la foudre de nos bronzes, et, seul, se voit attaqué comme une citadelle ; c'est là que l'habitant stupide a fléchi le genou devant le crocodile qui le poursuit et devant le serpent qui le dévore ; c'est là que l'esprit est sans conception et les doigts sans adresse , que la nature s'est montrée vraiment marâtre , et qu'elle ne fait naître que pour tourmenter. Voilà le

pays que le ciel assigne à celui qu'a maudit son père et que possède le démon. Aussi il n'est point de pays où les magiciens, les farfadets et les sorciers abondent davantage ; les Psylles, dont la main était à l'abri de la morsure des serpens ; ces familles entières qui ont le droit héréditaire de fasciner les moissons et les mortels ; ces hommes incendiaires qui errent la nuit dans les champs, précédés de larges sillons de flammes, et qui forcent les habitans désespérés des villages d'abandonner le toit de leurs aïeux, etc., etc. ; rien, enfin, n'y est plus commun que ces monstres, et rien n'y est plus terrible. La main du Seigneur s'appesantit sur la race d'un fils ingrat et imprime partout le sceau de sa vengeance.

Saül, l'oïnt du Seigneur, dont le trône était consacré par le choix du prophète, se laisse entraîner par la jalousie ; des fureurs l'agitent sans cesse, de ses mains tremblantes de dépit il lance plusieurs fois le javelot qui doit satisfaire sa vengeance ; au lieu d'avoir recours à ces

explications de la science , de nous parler *d'ébranlement , de crispation de nerfs , etc.* , l'Écriture nous montre le génie du mal , et le phénomène s'explique.

Et l'Évangile ! et l'Évangile ! n'explique-t-il pas encore la nature d'une manière sublime ? Jésus - Christ ne nous montre-t-il pas partout le génie méchant empressé à mal faire, séduisant, corrompant les hommes , soulevant les éléments, se précipitant dans le corps immonde de ces animaux que la loi interdisait à la table du Juif ? Ne vous dit-il pas : *Il viendra des faux prophètes qui vous tromperont par de faux miracles ?* Et comment ces faux prophètes pourront-ils faire des miracles sans le secours de cet esprit caché qui travaille d'une manière invisible , et qui nous trouble si souvent parce qu'il connaît mieux la nature que nous ?

O vous ! qui tentez d'expliquer les grandes révolutions des empires , qui allez chercher dans les intérêts des cours , dans les manœuvres des mécontents, dans

la tyrannie des princes , dans les abus du pouvoir, dans la vétusté du trône et dans la lassitude des sujets, les causes de ces commotions terribles qui jettent les rois dans la foule et livrent les peuples à ses vengeances et à ses propres fureurs , ouvrez, ouvrez l'Apocalypse, lorsque vous aurez assez bâti système sur système , et reconnaissez la simplicité victorieuse de la voix de Dieu : *Il est des temps , vous dit-elle , où l'abîme s'ouvre , et sa fumée épaisse et fétide se répandant sur la surface de la terre, aveugle les esprits, souille les cœurs.* Ces temps sont alors marqués par les vertiges des têtes, l'imprudence des projets et la malice de ces suppôts de l'abîme, qui poussent le peuple vers sa perte et s'applaudissent en secret au milieu des décombres et des ruines sanglans des trônes renversés. Je le répète , tout s'explique avec cette opinion, et tout est délire sans elle. Oui, sans elle, je vois les philosophes les plus célèbres de l'antiquité se débattre parmi les difficultés, forger et reforger leurs opinions ;

nous donner un monde qui est Dieu , dont toutes les parties sont parties divines ; tout informe et insultant à la divinité , où l'ordure dégoûtante vient s'associer à l'or et à la lumière , où la pensée gît dans la fange , où le mal et le bien ne sont que relatifs et arbitraires , où enfin tout est Dieu hors celui qui mérite de l'être. Sans notre opinion , Descartes s'enfonce dans ses tourbillons , dans ses mondes , il crée une nouvelle nature au lieu de deviner la nôtre , et il ne laisse à son siècle que ses mensonges , après avoir le premier indiqué la route de la vérité. Heureux génie , génie privilégié , qui , pour avoir ignoré un seul chaînon de la nature , en a brouillé tous les anneaux.

O science humaine ! qui n'est qu'une ignorance plus opiniâtre , tes calculs échouent à chaque pas , tous tes échafaudages s'écroulent en les construisant , et plus tu t'enfonces dans les ténèbres , plus tu nous vantes ta clarté ! Deviens enfin plus raisonnable , écoute la simplicité

de ceux que tu traites d'ignorans , et souviens-toi qu'il a été donné à des malheureux pécheurs de convaincre le monde !

Car enfin , en persifflant leurs devanciers , ces docteurs honorés expliquent-ils mieux les lois de la physique ? Ils rient de ces savans vieilliss qui répondaient sur le ton des oracles : *La nature a horreur du vide*. Et eux, qui nous parlent sans cesse d'affinité des corps entre eux, d'attraction de la matière, ont-ils vu ce pacte d'affinité, ces chaînes, ces cordages qui attirent la matière vers la matière ? Ils nous disent que la tempête est un air agité ! l'air est toujours agité : pourquoi n'avons-nous pas toujours des tempêtes ? quelle est la force qui l'agite ? Si c'est la force émanée d'un corps , ce corps étant sans volonté, son action sera toujours constante et uniforme , et nous aurons ainsi toujours la gelée ou la chaleur, l'orage ou le calme ; car je ne vois pas pourquoi aujourd'hui le corps agirait plus puissamment que demain. Ah ! qu'ils nous montrent chaque jour évidemment l'in-

suffisance de leurs règles ! Le baromètre marque beau temps , et nous avons la pluie par ondées ; le thermomètre est à dix degrés au-dessus de la glace , et je transpire. Rien de certain , rien de fixe dans leurs calculs et leur système ; et si jamais j'avais l'audace de m'endormir d'après leurs règles , je risquerais de m'endormir pour toujours. Le médecin m'ordonne un remède pour une indisposition , et mon mal empire : je ne veux point redire tous les reproches , toutes les railleries dont on a chargé leur science ; mais ne conviennent-ils pas eux-mêmes de son insuffisance en se réunissant par troupes , par assemblées , dans leurs consultations ? Ne conviennent-ils pas tous les jours que la maladie leur est inconnue , et que les remèdes sont nuisibles ; que leur science est encore dans le chaos , et qu'elle y restera peut-être encore des siècles ? Eh bien ! pourquoi veulent-ils payer un bienfait par des insultes , et m'accuser de monomanie quand je tâche de leur expliquer la nature , et que le

succès couronne mes efforts? Non, non, si l'on veut être de bonne foi, on ne pourra se refuser à l'évidence, on confessera hautement ce que je confesse; au lieu de me dénigrer on me consolera de mes dangers et de mes fatigues, en acceptant mes bienfaits.

Alors on conviendra que lorsque la maladie afflige nos corps, c'est cet esprit infernal, ou ses enfans, qui nous frappe; que lorsqu'après une fortune brillante le malheur nous accable et nous humilie, c'est Satan qui nous renverse sur le fumier, de dépit de n'avoir pu nous faire accepter ses infernales complaisances. Quand la tempête froisse nos moissons, renverse nos édifices, inonde nos guereux; quand la foudre du ciel frappe, brûle, dévore et l'homme et la plante, souvenons-nous que l'esprit de ténèbres peut faire tous ces maux, et nous arriverons bien mieux à des explications satisfaisantes, qu'en admettant les fluides électriques, les courans de l'air, que chaque jour nous trouvons en défaut. N'en

doutez pas , il n'est pas un fait , une circonstance de la journée où ma règle ne puisse s'appliquer, et qu'elle n'explique d'une manière victorieuse. Rappelez-vous ces changemens subits d'humeur et d'impressions ; rappelez-vous que toujours inconstans dans vos pensées, inconstans dans vos plaisirs , il serait presque impossible de vous trouver les mêmes dans les instans qui se suivent. Vous ne savez comment expliquer ces variations. Il est vrai que sans mon système on ne saurait en trouver une solution raisonnable ; car enfin , où la trouver ? Dans la température ? Mais c'est auprès du même feu , c'est dans le même appartement, c'est sous le même feuillage que ce tourbillon de pensées et de sentimens s'empare successivement de notre âme. Est-ce dans la providence de la divinité ? Mais la divinité , dont l'essence est d'être immuable , et qui a imprimé son image sur nos fronts , serait-elle la cause d'une inconstance qui dément une telle origine ? Est-ce dans le changement

des circonstances ? Mais c'est le même rayon d'espérance , c'est la même veine de bonheur qui nous voit changer de la sorte , et l'objet que nous avons appelé de tous nos vœux semble fuir notre cœur dès qu'il tombe entre nos mains. Rien de sûr , rien de fixe , rien de conséquent dans tous les instans de notre vie ; heureux encore quand cette inconstance et ces variations continuelles nous rendent plutôt malheureux que coupables. Eh bien ! ne cherchez pas si loin les causes de ces phénomènes journaliers , n'allez point bâtir des systèmes ; la vérité est là , elle qui ne change jamais , elle vous crie : *La véritable cause des mouvemens qui t'agitent est autour de toi ; mais elle est invisible. Ce sont des esprits infernaux qui te tourmentent , ce sont des farfadets secrets qui les servent dans l'œuvre de ta tribulation.* Non , non , n'en doutons plus , pourquoi lutter contre la vérité et contre l'expérience ? Point de faux ménagemens !... Point de ces considérations puériles , de ce *qu'en dira-t-on* , qui n'est une règle que dans

les mœurs. Voyons partout l'esprit de ténèbres ou ses ministres ; et quand leurs faits diaboliques décèleront leur présence , ayons recours à la prière , aux moyens sacrés , aux fumigations puissantes et à l'invocation du Très-Haut.

Ma tâche est remplie ; j'ai démontré, je pense , avec l'accent de la conviction , l'existence , les moyens des esprits infernaux , et les armes dont on peut les combattre. Je me hâte de commencer le récit de mes espérances , de mes malheurs. Mon style sera simple , parce que j'ai eu à noter des détails ; si quelquefois il offre des plaisanteries échappées à mes angoisses , ou des longueurs dans le récit , qu'on pardonne à un persécuté de n'oublier aucune circonstance de la torture , et de se livrer , après la victoire , à des ébats , quelque enfantins qu'ils puissent être , et aux amusemens innocens de l'allégresse et de la joie.

O vous ! esprit de paix , qui veillez sur ma vie ; ministres de la bonté du ciel , qui consolez la nature après l'orage , et l'âme de l'homme après la douleur ; vous

qui tant de fois avez soutenu mon bras fatigué et rendu les forces à mon âme défaillante ! ô vous , qui puisez dans le sein de la divinité le feu sacré qui vous dévore ! Esprits guerriers , dont le cri de guerre est toujours *qui est semblable à Dieu ?* venez sur un nuage aromatique , venez guider ma plume novice encore , et soignez un ouvrage que je vous consacre ; je vais décrire vos bienfaits. L'enfer aura beau faire naître des obstacles , entraver ma carrière et appesantir ma main ; non , je ne me découragerai pas : anges de salut , je vous saurai près de moi , et mes craintes seront évanouies.

Mais quel doux frémissement s'empare de mon cœur ? Quel mouvement , présage de félicité , me transporte et m'enivre ? D'où viennent les nouvelles forces qui raniment mon âme et provoquent ma sainte impatience ? Anges du Seigneur , je reconnais votre présence et votre voix , je vous suis ; rien n'arrête plus mes efforts , désormais je finirai

mon ouvrage : un feu pur comme la
 vertu m'enflamme ; je ne résiste plus ,
 anges du Seigneur, vous l'ordonnez , je
 commence.

D'où viennent ces accens funèbres ,
 Ces craquemens , ces tristes voix ?
 Je vois s'entasser les ténèbres !
 La flamme de ma torche a pétillé trois fois !
 Est-ce l'innocence qu'attire
 Le bruit de mes secours nouveaux ?
 Non , c'est le crime qui soupire ,
 Je vais prendre la plume et décrire mes maux.

Venez , venez , troupe infernale !
 Armez tous vos bras monstrueux ,
 Ebranlez ce vaste dédale ,
 Où j'ai cru vainement échapper à vos yeux.
 Mais qui les fait fuir en silence ?
 Ciel ! je vois les traits les plus beaux !
 C'est l'ange de la bienfaisance !....
 Je vais prendre la plume et décrire mes maux.

Ah ! salut , ange pacifique ,
 Dont les regards purs et sereins
 Ont rempli ma demeure antique
 De l'éclat des rubis et du nectar des Saints !
 Agite ta lyre vermeille ;
 L'enfer fuira dans ses cachots ,
 L'univers prêtera l'oreille ;
 Je vais prendre la plume et décrire mes maux.

LES
FARFADETS,

OU

TOUS LES DÉMONS

NE SONT PAS DE L'AUTRE MONDE.

CHAPITRE PREMIER.

Introduction.

JE souffrais depuis bien long - temps tout ce qu'il est possible d'imaginer ; je le devais en commémoration des souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je gardais le silence, parce que je croyais en cela obéir à sa volonté ; mais il a eu pitié de mes peines , il m'est apparu et m'a permis de les faire connaître. Je dois me hâter de lui obéir.

J'ai bien souffert , je souffre bien encore ! Depuis vingt-trois ans , des démons , des sorciers et des farfadets ne me laissent pas un instant de repos ; ils me poursuivent partout :

à la ville , à la campagne , à l'Eglise , dans mon domicile , dans mon lit , ils sont toujours avec moi : il n'est pas de torture qu'ils ne m'aient fait endurer , et je ne puis me rendre raison de leur affreuse persévérance . Ma tête est bonne , mon corps est sans aucune défec-
tuosité , je suis fait à l'image de notre Rédemp-
teur : pourquoi donc m'a-t-on choisi pour prin-
cipale victime ? Je n'en murmure que parce
que je connais que telle n'est pas la volonté
du Très-Haut . Je le prie avec plus de ferveur ,
parce que je sais qu'il me réserve une place dans
le ciel pour la vie éternelle : il m'éprouve en
même temps qu'il veut connaître jusqu'à quel
point les pervers porteront leur audace et leur
scélératesse . C'est au moment qu'il m'appellera
vers lui qu'il les précipitera dans les abîmes
infernaux pour aller rejoindre les démons avec
lesquels ils ont fait un pacte . Je ne transigerai
jamais avec mes persécuteurs , je n'entrerai
jamais , comme ils m'en ont fait la proposition ,
dans leur société diabolique . Ils voudraient
que je devinsse le disciple de Satan Mille
fois plutôt la mort que d'en avoir seulement
l'idée ! En me soumettant à tout ce qu'ils vou-
dront me faire souffrir encore , j'aurai du moins
la consolation de les avoir dévoilés à mes sem-
blables . Je serai malheureux toute ma vie ;

mais j'aurai préservé des souffrances que j'endure ceux à qui on voudrait les faire partager ; je les mettrai à l'abri de leur fureur. Je sauverai mon âme qui doit être toujours à Dieu. Peut-on acheter trop chèrement la vie éternelle ? Quelques années de tribulations sur la terre ne sont rien , quand on les compare à cette éternité.

CHAPITRE II.

De la Cour infernale, et de celle qui la représente sur la terre.

JE me suis peut-être rendu coupable lorsque je me suis permis d'ouvrir le Dictionnaire infernal ; mais , Dieu nous l'a dit lui-même , c'est pour apprendre à l'éviter qu'il nous est parfois nécessaire de connaître le mal.

C'est donc en ouvrant ce Dictionnaire , au chapitre intitulé *Cour infernale* , que j'ai trouvé la composition de cette cour. La voici :

Princes et Grands dignitaires.

Belzébuth , chef suprême ;

Satan , prince détrôné ;

- Eurinome , prince de la Mort ;
 Meloloch , prince du pays des Larmes ;
 Pluton , prince du Feu ;
 Jean , prince des Incubes ;
 Lilith , prince des Suceubes ;
 Léonard , grand-maître des sabbats ;
 Baalberith , grand-pontife ;
 Proserpine , archi-diablesse .

Cette cour infernale a ses ministres , ses ambassadeurs ; elle a aussi ses représentans sur la terre , qui sont ceux qui , en son nom , persécutent les malheureux humains : ses mandataires sont innombrables ; mais chacun d'eux a la mission particulière de s'attacher aux pas de la victime qui lui est désignée. Je dois , avant d'entrer en matière , faire connaître à l'univers ceux qui me tourmentent sans pitié : j'en donnerai la nomenclature d'après le degré de leur puissance. La voici :

Moreau , magicien et sorcier à Paris , représentant de Belzébuth .

Pinel père , médecin à la Salpêtrière , représentant de Satan .

Bonnet , employé à Versailles , représentant d'Eurinome .

Bouge , associé de Nicolas , représentant de Pluton .

Nicolas , médecin à Avignon , représentant de Moloch.

Baptiste Prieur , de Moulins , représentant de Pan.

Prieur aîné , son frère , marchand droguiste , représentant de Lilith.

Étienne Prieur , de Moulins , représentant de Léonard.

Papon Lominy , cousin des Prieur , représentant de Baalberith.

Janneton Lavalette , la Mansotte et la Vandeval , représentant l'archi-diablesse Proserpine , qui a voulu mettre trois diables à mes trouses.

Chay , de Carpentras , représentant de Lucifer , qui est le grand-justicier de la Cour infernale.

Tous les autres farfadets dont j'aurai occasion de parler dans mon ouvrage , sont les représentans d'Alastor , exécuter des hautes-œuvres , également attachés à la cour infernale.

CHAPITRE III.

Détails d'une partie des Pouvoirs qui sont donnés par les Démons à leurs représentans sur la terre.

JE dois, avant de faire connaître les persécutions auxquelles j'ai été en butte, donner un aperçu des pouvoirs des farfadets qui sont sur la terre pour agir d'après les ordres de la cour infernale.

D'abord ils cherchent à faire connaissance avec les personnes qu'ils veulent persécuter. Ils ont les dehors trompeurs ; ils affectent la politesse la plus raffinée, ils leur font mille protestations d'amitié, se servent des expressions les plus flatteuses pour ceux à qui elles s'adressent ; ils font même quelquefois des sacrifices pour pouvoir s'introduire dans leurs maisons ; mais une fois qu'ils y sont entrés et qu'ils ont pris connaissance des lieux et du caractère de leurs victimes, ils agissent d'après leurs pouvoirs.

C'est par eux que nous viennent tous les

maux qui désolent l'humanité ; ils ne se plaisent que dans les désastres ; ils fomentent le mal et empêchent le bien : c'est par l'orgueil et l'ambition qu'ils séduisent la plupart des hommes ; ils désunissent les familles , ils suscitent les guerres , ils empoisonnent le lait d'une mère qui nourrit son enfant ; ils attisent la férocité du soldat , ils font naître les tempêtes pour faire naufrager les vaisseaux qui sont sur la mer ; ils procurent des inondations lorsque la terre aurait besoin des rayons vivifiants du soleil ; ils rendent ses rayons plus brûlans que dans la zone torride , lorsque la sécheresse désole nos guérets ; ils font augmenter le prix du comestible pour rendre le peuple malheureux et l'exciter par-là à la révolte ; ils font peur sans faire du mal : en d'autres occasions , ils font du mal sans faire peur ; sous le nom d'Incubes , ils jouissent nuitamment des femmes , sans qu'elles puissent s'y opposer ; sous celui de Succubes ils commettent envers les hommes le crime de Sodome et de Gomore ; ils persécutent les animaux qu'on appelle domestiques ; les chevaux , les bœufs , les ânes , les chiens , les chats , les écureuils , les coqs , les poules , les canards , sont en butte à leurs cruautés ; ils se nichent dans les poils des uns et dans les plumes des autres ; ils se métamor-

phosent en puces, en poux ; ils prennent la figure qui leur convient le mieux pour exécuter leurs projets. Pendant le jour, ils sont dans le chapeau , sur le corps , dans la manche de l'habit , dans le poil des vêtemens , dans les souliers des malheureux qu'ils persécutent : la nuit , ils se placent dans leurs lits , ils s'insinuent dans leurs oreilles , dans leurs narines et même dans leur anus. Quand on cherche à les chasser , ils voltigent au-dessus de la main qui voudrait les frapper ; enfin , en pactisant avec le démon , celui-ci met tous les élémens à leurs dispositions. Il serait trop long , dans ce chapitre , d'énumérer tous leurs pouvoirs ; on en aura une idée lorsqu'on aura pris connaissance de tout ce qui m'est arrivé et m'arrive journellement. Je vais les mettre sous les yeux de mes lecteurs.

CHAPITRE IV.

Commencement des persécutions auxquelles j'ai été et suis ençore en butte.

JEU DU TARO.

C'EST en 1796 que je quittai Carpentras , ma ville natale , pour venir me fixer à Avignon.





En y arrivant, je logeai pendant quelques années dans une maison bourgeoise où se trouvait une fille qui vint m'offrir ses services, et qui, quelque temps après, lorsque je me fus mis dans mes meubles, vint me proposer de me faire faire *le jeu du taro*. Après maints refus de ma part, je consentis à regret à ce qu'elle me fit venir une femme nommée la Mansotte, qui fut celle qui me fit le jeu, et qui y ajouta, malgré moi, une cérémonie qui doit avoir été celle qui m'a mis entre les mains des farfadets. C'est ainsi qu'en promettant aux mortels crédules de leur faire connaître le présent et l'avenir, on les livre à toutes les tortures diaboliques qui les font un peu trop tard repentir de leur condescendance. Enfin, voici comment opérèrent ces deux femelles, disciples de Satan : Elles se procurèrent un tamis propre à passer de la farine, sur lequel on attachait une paire de ciseaux par chacune de ses pointes. Un papier blanc fut placé dans le tamis ; il était plié, et on ne voulut pas me dire ce qu'il contenait. On fit tenir à la Mansotte et à moi les deux anneaux du ciseau, de manière que le tamis était, par ce moyen, suspendu en l'air. A chacun des mouvemens du tamis on me faisait différentes questions. — Voyons d'abord si vous serez heureux. Croyez - vous devenir posses-

seur d'un héritage? Aimez-vous l'argent? Et enfin mille autres questions qu'il est ici inutile de détailler, et qui devaient sans doute servir de renseignemens à ceux qui désiraient de me mettre en leur possession. Sur ces entrefaites, les sorcières se procurent trois pots, dans l'un desquels on renferma quelques-unes des cartes qui étaient étendues sur la table, et préféralement celles à figures. Ce fut alors qu'on me banda les yeux pour choisir les cartes que je voudrais de celles qui étaient étendues sur la table, pour en mettre quelques-unes dans le pot, qu'on couvrit d'une assiette. Le second pot fut garni avec du sel, du poivre et de l'huile; le troisième avec du laurier. Tous les trois furent couverts et placés dans une alcove. Tout cela terminé, et attendu qu'il se faisait tard, les deux sorcières prétextèrent, pour se retirer, que leur magie avait déjà produit ce qu'elles en attendaient. Le lecteur en sera bientôt convaincu. Heureux, si ce que je vais lui apprendre dissuade ceux qui veulent connaître leur avenir, de se livrer aux sorciers qui font les cartes, qui ne sont réellement que des farfadets. Mes souffrances auront alors eu quelque chose de bien utile; elles préserveront mes semblables de tomber dans le piège où je me suis laissé entraîner, et duquel je serai

retiré, j'en suis certain, lorsqu'on connaîtra la position où je me trouve, position de laquelle je n'ai pas voulu me tirer moi-même par des moyens qui ne seraient pas approuvés par mon Dieu créateur.

CHAPITRE V.

Événemens qui me sont survenus après m'être fait faire le jeu du Taro, suivi de sa magie.

EN sortant de chez moi, je me suis livré à mes occupations ordinaires. A dix heures et demie du soir je me retirai et je trouvai mes trois croisées ouvertes. J'écoute et j'entends dans mon appartement et au-dessus de ma tête un bruit extraordinaire. J'allume mon flambeau ; je ne vois rien, toutes mes recherches sont infructueuses. Le bruit que j'entendais, sans que je pusse voir d'où il partait, ressemblait au mugissement des bêtes féroces. Je me déterminai à me mettre au lit. Je n'y fus pas plutôt placé, que les mêmes bruits se firent entendre plus près de moi. On frappa sur tout ce qui m'entourait, particulièrement au-dessous de

mon lit. Effrayé, je me lève pour me placer sur un sofa, où je croyais devoir être plus tranquille. Hélas ! il en fut de même à cette place ; ce qui me détermina à sortir de mon appartement, où je ne retournai qu'à l'heure à laquelle je savais que ma femme de ménage avait habitude de venir pour faire ma chambre, et à laquelle effectivement elle arriva. En la voyant, je n'eus rien de plus empressé que de lui demander pourquoi dans la nuit j'avais entendu tant de bruit sous mon lit et sous mon sofa ? Elle me traita de visionnaire, en m'assurant que je n'entendrais rien la nuit suivante. Elle savait que ce devait être d'une autre manière qu'on me persécuterait. La nuit arrive, je me couche et m'endors bientôt après. Le sommeil appesantit mes paupières jusqu'au lendemain. En m'éveillant, je me sentis le corps et les membres brisés ; il semblait qu'on m'avait passé par la torture. Ma ménagère arrive en ce moment ; je lui fais part de mes souffrances : elle veut m'affirmer que tout ce que je ressentais ne pouvait provenir que de quelque mauvaise position que j'avais prise en dormant. Ce soir, me dit-elle, placez-vous mieux, et vous verrez que vous n'éprouverez pas les mêmes souffrances. Elle savait bien, le monstre, qu'il n'en serait rien ; mais il fallait qu'elle

affectât, sous des dehors trompeurs, de me donner des conseils, et une seconde fois je me mis au lit, pressé par le besoin de m'y mieux trouver. Le lendemain, mes souffrances furent les mêmes. J'attendais ma prétendue consolatrice pour l'accabler sous le poids de mes nouveaux reproches, qu'elle crut pouvoir repousser par les observations de la veille; ce qui me détermina à faire encore un troisième essai qui ne fut pas couronné d'un meilleur succès. J'étais, cette troisième fois, déterminé à laisser s'exhaler ma colère. Dans ce moment le monstre arriva et feignit de ne pas croire à tout ce que je lui racontais, en le traitant d'in vraisemblable. Les deux misérables avaient besoin de m'amuser pendant tout le temps qui leur était encore nécessaire pour terminer leur sortilège.

CHAPITRE VI.

Suite des événemens extraordinaires pendant l'opération des deux Sorcières.

LE soir que les deux sorcières commencèrent leurs travaux, il s'éleva un temps affreux qui,

peut-être , n'a jamais eu son pareil. Je leur demandai la cause d'une pareille bourrasque, elles me dirent qu'elle était nécessaire à l'opération dont j'étais l'objet et qui devait durer huit jours. En effet, le mauvais temps cessa à la minute qu'elles avaient désignée. Pendant l'intervalle que dura leur infâme manège , elles ne cessaient de me demander de l'argent, et elles exigèrent que pendant deux jours je ne sortisse pas de la ville. Il fallait que je fusse là pour leur procurer du sirop, des rafraîchissemens et des comestibles , tant il est vrai que pendant ce temps leurs entrailles devaient être dévorées par le feu de l'enfer qui les a vomies sur la terre. Des rubans de différentes couleurs leur furent nécessaires pour agir , elles s'en emparèrent et ne me les ont jamais rendus.

Pendant les huit jours qu'elles mirent à leur magie , je fus d'une tristesse accablante. Un bruit sourd se faisait entendre chez moi jour et nuit. Je fus obligé d'en passer plusieurs hors de mes appartemens , croyant par-là me mettre à l'abri des persécutions auxquelles j'étais en butte. Ce fut vainement.

Le quatrième jour, elles se métamorphosèrent en chats, venant sous mon lit pour me tourmenter. Je leur en fis des reproches; mais

je me déterminai à ne plus me coucher. D'autres jours elles venaient en chiens. J'étais accablé par le miaulement des uns et l'aboïement des autres. Dieu ! que ces huit jours furent longs ! Je croyais que ce n'était qu'à leur expiration que mes tourmens devaient avoir un terme, mais ils devaient se prolonger ! Je fus exposé à bien d'autres alarmes. Tourmenté jour et nuit, on ne me laissa pas tranquille, même dans le temple du Seigneur. Si je portais mes pas sur le bord du Rhône, ils étaient là pour me prendre par l'habit, afin de m'entraîner dans le courant du fleuve ; si j'allais sur une élévation, ils cherchaient à me précipiter dans la plaine. Pendant quinze jours je quittai mon domicile pour vivre dans un autre pays. Je ne fus pas plus tranquille. Je revins à Avignon, bien décidé que j'étais, en y arrivant, de chasser cette domestique qui était la cause de tous mes malheurs, et qui se déchaînait ainsi contre moi, dans la crainte que je contractasse un mariage qui devait la punir de son peu de fidélité. Aussi fit-elle tout ce qu'elle put pour l'empêcher. Elle ne voulait pas même que je communiquasse avec mes parens qui venaient me voir à Avignon, et qui cherchaient à me débarrasser du poids qui m'accablait. Vainement encore je voulus retourner à Carpentras

ma patrie, le pouvoir diabolique m'en empêcha. Il fallut me résigner à ce qu'il me fut impossible d'empêcher.

CHAPITRE VII.

Divers autres événemens qui étonneront le lecteur. Apparition de Jésus-Christ.

JE ne puis passer sous silence une grande partie des événemens qui me sont arrivés, et que j'abrègerai pourtant dans leurs détails.

Un faiseur de cartes, qui vint à Avignon un jour de foire, me fit part des manœuvres des deux femmes dont j'ai tant à me plaindre. Je veux, me dit-il, vous mettre à l'abri de leurs infamies; car, tandis qu'elles vous poursuivront de leur côté, de l'autre je m'attacherai à leurs pas pour paralyser leurs tentatives. J'étais déterminé à accepter; mais la crainte de me livrer avec trop de confiance à un homme que je ne connaissais pas, et la somme d'argent qu'il me demanda, me firent repousser sa proposition. Mes souffrances, alors, devinrent plus cruelles, il me fut impossible de reposer dans mon

lit. Je ne quittaï mes amis , à qui jusqu'alors je n'avais rien confié , que lorsqu'ils avaient besoin eux-mêmes d'aller se reposer. Je courais les rues pendant que tous les habitans de la ville fermaient leurs paupières. Je ne prenais de la nourriture que lorsque le besoin le plus pressant m'en faisait une obligation. Je n'entrais chez moi que pendant le jour ; et comment aurais-je pu me déterminer à y rester pendant la nuit ! c'était alors que le calme était banni de ma chambre , et que dans celle qui était au-dessus , on frappait à coups redoublés ; c'était alors qu'on déchaînait contre moi toutes sortes d'animaux qui couraient , sautaient et dansaient sur mon lit et sur ma personne quand j'étais couché. Ce qui donnera la preuve que les farfadets n'en voulaient qu'à moi , c'est que je demandais à mes voisins et aux personnes qui logeaient au-dessus de moi s'ils entendaient le vacarme qui se faisait dans la maison , et qu'ils ne répondaient toujours que négativement , et paraissaient montrer de l'étonnement de ce que je leur faisais de pareilles questions.

Un autre jour , mon secrétaire était ouvert , il y avait au-dessus quelque argent , sans que je puisse savoir quelle en était la somme. Une flamme brillante s'y arrêta un instant et dis-

parut dans un instant. Quelques jours après , cette même flamme tomba à mes pieds , et y resta pendant deux minutes , ce qui m'occasionna une grande frayeur , n'ayant jamais vu pareille chose.

Pour me soustraire à toutes ces horreurs , j'allais me promener quelquefois à la campagne , et j'en revenais le soir même. Je me mettais en route avec le plus beau temps du monde ; tout-à-coup , des nuages épais se réuissaient sur ma tête. Il faisait calme , et ils s'amoncelaient pourtant comme s'ils étaient poussés par le vent le plus impétueux. Des flammes sortaient de dessous mes pieds et produisaient bientôt l'éclat du tonnerre. Les nuages se fondaient et inondaient la terre de telle sorte , que l'eau qui couvrait les chemins était de niveau avec celle des fossés qui avaient débordé. Je n'avais d'autres guides que les arbres et les éclairs qui éclairaient mes pas : c'était ainsi que je me dirigeais vers le but que j'avais en vue.

La vie m'était insupportable , j'étais accablé des plus cruels tourmens ; et ne pouvant les endurer davantage , après trois ans de souffrances , n'ayant de repos , ni nuit , ni jour , je m'adressai et m'entretins alors avec Dieu , Jésus-Christ , sa sainte Mère et le Saint-Esprit. Ce n'est que d'eux seuls que je pouvais attendre

un changement à ma triste position. Seigneur, lui disais-je, votre volonté sera toujours la mienne; j'attends qu'elle m'appelle auprès de vous, pour être délivré de la cruauté de mes ennemis; mais si vous me l'inspirez, je devancerai moi-même ce moment fortuné, et je ferai le sacrifice de ma vie pour me mettre auprès de vous. Pour cela, j'ai ici une urne que je remplirai d'huile, avec cinq lampions qui brûleront au - dedans. Un flambeau gros et grand sera de l'autre côté. Je réglerai mes affaires; et pour que personne ne soit soupçonné de ma mort, j'écrirai sur un papier: *Ne faites aucune recherche, c'est moi-même qui me suis donné la mort*, et je signerai cette déclaration.

Une pareille résolution de ma part devait toujours rester secrète; aussi, en faisant tous les préparatifs qui devaient précéder ma mort, je feignais de conserver un air de gâité, qui n'était que sur ma physionomie, et je promenais ma douleur, en attendant la réponse de mon souverain maître. Trois jours après, au sortir de mon dîner, à une heure après midi, mon corps est saisi, et j'entends une voix qui me dit à l'oreille: *Il faut se coucher ce soir*. Avant de répondre, je laissai pendant quatre fois prononcer les mêmes paroles, et j'y répondis alors par la confidence de ma résolution. Il n'est pas

encore temps , dis-je à la personne invisible , que je me couche , bientôt je me coucherai pour long-temps.

Je continue mon chemin , et pendant ce temps j'entendais souvent à mon oreille se reproduire les mêmes paroles : *Il faut se coucher ce soir*. J'étais déterminé à ne pas obéir. En attendant , j'étais fort gai à la société des personnes avec qui je me trouvais , et toujours on me répétait les mêmes paroles. Sept heures sonnèrent. Je restai chez moi pour souper , et j'en sortis sitôt que mon repas fut fini , pour me rendre dans une des maisons où j'avais coutume de passer mes soirées. En y arrivant , la maîtresse du logis me dit qu'on était déterminé , pour ce soir , à se coucher à dix heures. Pour ne pas la gêner , je regardais à chaque instant à ma montre , et lorsqu'elle marqua neuf heures cinquante minutes , je me levai pour sortir , lorsqu'on me dit qu'il n'était pas encore l'heure indiquée , et que je pouvais rester jusqu'à ce qu'elle fût sonnée. L'airain nous la transmit bientôt , et nous nous séparâmes. Je dirige mes pas vers une autre maison où je croyais pouvoir passer encore quelques heures , j'entends alors de nouveau la voix qui me disait d'aller me coucher , frapper mon oreille droite. Ma résolution était toujours la même. Je devais m'en-

dormir bientôt et pour toujours. Je veux frapper, une main invisible m'empêche de prendre le marteau, et me force à me retirer à l'instant chez moi. En y entrant, j'éclaire le flambeau, et me mets à la disposition du Très-Haut, en lui disant : Seigneur, j'obéis à vos ordres. Je ferme mes croisées, je fais ma prière; et en entrant dans mon alcove, dont je fermai les rideaux, je place ma chandelle à mon côté gauche; et relevant ma couverture pour entrer dans mon lit, je m'en couvre la tête pour me soustraire à l'action de mes ennemis. Il y avait trois ans que je n'y étais entré. J'éteins la lumière et me couche sur mon côté gauche. Un quart-d'heure après, j'éprouve un malaise au côté sur lequel je reposais. Je me tourne pour me placer du côté droit; et, en faisant ce mouvement, j'aperçois dans mon alcove une clarté blanchâtre qui me fit craindre que le feu n'eût pris chez moi. Je fixai ce spectacle nouveau pour mes yeux : rien de plus beau ne les avait jamais frappés. Un nombre infini d'étoiles, au milieu desquelles était une bobèche plate, d'où sortait une lumière éclatante, produisirent en moi un enthousiasme difficile à décrire. Un trône resplendissant de diamans, de rubis et de toutes pierres précieuses, était dans l'enfoncement où les

étoiles semblaient être attachées. Jésus-Christ en occupait le milieu. Son attitude annonçait le Rédempteur des hommes. Pendant trois grandes heures je le contemplai en me livrant aux réflexions les plus douces et les plus suaves. Je pris la liberté de lui faire entendre ma voix tremblante de plaisir et étouffée par des sanglots d'admiration. Seigneur, lui dis-je, votre présence me fait oublier tous les maux que j'ai soufferts jusqu'à ce moment ; qu'il me soit permis de contempler votre majesté divine, de jouir du bonheur de vous voir. En effet, je soulevé mon traversin, j'y appuie ma tête, et je restai ainsi dans l'extase jusqu'à la fin de la nuit. A la pointe du jour, je fermai mes paupières et m'endormis. Ainsi s'explique d'où partait la voix qui pendant tout le jour m'invitait à me coucher.

En me réveillant, je n'eus rien de plus empressé que de fixer la place qui avait été occupée par le Fils de Dieu. Tout le tableau miraculeux avait disparu ; il n'en restait pas la moindre trace. En m'habillant, comme en sortant de chez moi, j'étais encore préoccupé de la faveur dont j'avais été l'objet, et qui est d'autant plus honorable pour moi, que peu de personnes en jouissent. Je résolus pourtant de n'en faire part à qui que ce fût, pas même à

mes meilleurs amis , qui surent pourtant lire sur ma physionomie qu'une joie concentrée s'était emparée de mon âme. Ce fut en vain qu'ils m'interrogèrent à ce sujet , mes réflexions n'étaient que pour moi ; elles roulaient principalement sur le projet que j'avais eu de me donner la mort , et duquel je devais me repentir , puisqu'en y pensant j'avais commis le crime d'avoir voulu attenter à une existence qui ne m'appartient pas. J'attendais tout des nouvelles révélations que Dieu voudrait me faire.

CHAPITRE VIII.

Nouveaux Miracles.

APRÈS avoir réfléchi pendant toute la journée au bonheur que je me promettais , je me mis au lit , car la confiance avait remplacé ma frayeur , les plus belles idées flattaient mon imagination. Je passai la nuit à réfléchir sur ce que j'avais aperçu et sur l'idée que j'avais eue de me donner la mort , et pendant toute la journée je fis les mêmes réflexions , quoique

je fusse accompagné de quelques amis. Ceux-ci, surpris de me voir ainsi préoccupé, m'en demandèrent la raison. Je leur répondis que ce n'était rien, et qu'ils ne fissent pas attention à cela. Le moment de me retirer étant arrivé, je me rendis dans ma chambre et me couchai : je ne fus pas plutôt au lit, que je fus agité par des inquiétudes sur tout ce qui s'était passé ; et m'adressant au Seigneur : Seigneur, lui dis-je, je désirerais n'être aperçu de personne ; je ne veux être qu'en votre seule présence. Je sors alors de mon appartement, et parcourant la ville à grands pas, j'arrive à la campagne sans avoir rencontré personne. Je m'adresse encore alors au Seigneur, et lui dis : Me voici au lieu où je voulais être. Arrivé dans un grand chemin, j'observe le ciel, et je jette un regard sur la terre ; elle me présenta un spectacle remarquable. Elle était dépouillée de tous ses ornemens, sans culture ; on ne voyait sur sa surface ni arbres, ni plantes : j'y aperçois un sillon qui paraissait sans fin, de droite et de gauche. Seigneur, dis-je, faites-moi connaître ce que signifie ce phénomène ? Et comme je m'avançais par un grand chemin, je fus arrêté par le feu de ce sillon, qui allait de l'est à l'ouest ; il brillait de six à sept couleurs différentes et bien distinctes. Je ne savais

à quoi attribuer ce que je voyais. Était-ce un volcan ? Ils ne sortent que du sommet des montagnes. Dieu seul pouvait m'apprendre ce qui n'est pas à la portée de l'intelligence humaine. Je lui en fis la prière à plusieurs reprises, et le sillon descendit à l'instant à un demi-pied au-dessus du sol qui me portait. Il s'embrasa, et je vis dans ses flammes des hommes et des femmes en faveur de qui j'implorai la miséricorde divine. Dieu de bonté ! m'écriai-je, délivrez-les des souffrances qu'ils endurent ; que leur punition ne soit pas éternelle.... Alors les flammes reprirent leur hauteur, et me parurent plus enflammées encore. Elles ne me laissèrent apercevoir qu'une femme d'une blancheur éblouissante, symbole de pureté. Elle avait la tête et les mains levées au ciel, elle était à la suite de plusieurs anges qu'elle-même me fit apercevoir. C'est ainsi qu'elle m'apprit que les malheureux en faveur de qui je venais d'intercéder, ne souffriraient pas éternellement. En effet je fixais dans ce moment les flammes dans lesquelles je les avais vus, et ils avaient disparu.

Tous ces événemens remplissaient mon âme d'une joie que je ne pouvais cacher : aussi, chaque jour, mes amis me faisaient les mêmes

questions qu'ils m'avaient déjà faites, et j'étais loin de répondre à leur curiosité.

Plusieurs jours et plusieurs nuits se passèrent à-peu-près de cette manière. Les défauts de mes semblables me procuraient toujours de nouvelles inquiétudes, ce qui me fit encore sortir de la ville à pas précipités. Pour ne rencontrer personne, et toujours en demandant à Dieu son assistance pour cela, j'évitais de prendre le grand chemin qui était devant moi; je voulus, au contraire, longer un sentier qui n'avait pas un pied de large. En ce moment la campagne m'offrit le contraste de ce qu'elle m'avait présenté quelques jours auparavant. Des arbres de différentes qualités en faisaient l'ornement. Je marchais sur un tapis de verdure, le ciel était serein, le plus doux zéphir rafraîchissait mes sens; j'entendis un écho qui porta à mon oreille droite les sons les plus harmonieux. Me voilà dans la route de la félicité, elle était couverte d'arbres qui portaient les plus beaux fruits. Au loin, j'aperçois une femme baissée dans l'herbe, haute d'un peu plus d'un pied, tantôt se courbant et puis se relevant. Je m'avance d'elle pour lui parler, et je lui demande d'où partait le son d'une musique qui venait de frapper mes oreilles, et que j'en-

tendais encore dans ce moment-là , et si j'avais pris la bonne route pour arriver jusqu'à cet endroit. Oui , me dit-elle , en suivant cette route vous arriverez au paradis , que vous pourrez contempler tout à votre aise. Cette indication de la part de cette femme me la fit regarder encore ; et c'est alors que j'appréciai les beautés de son corps, les grâces de sa personne. Ses honnêtes procédés me touchèrent, elle m'affirma que le chemin étroit sur lequel je me trouvais, me conduirait à la porte même du paradis, de ce lieu de bonheur inaccessible à tant de mortels. Je la quittai pour suivre ma route. Chemin faisant, de nouvelles réflexions vinrent m'agiter. Peut-être, me disais-je, les environs de ce lieu de délices sont occupés par des soldats porteurs d'armes meurtrières, vêtus effroyablement et inspirant l'horreur et le dégoût. Cependant j'étais décidé à tout surmonter, et dans ce moment d'autres réflexions frappaient mon imagination. Je m'écriai : Comment aurai-je la force de supporter la présence de ceux qui entourent la Majesté divine ? Et je me pénétrai bientôt que cela ne pouvait être exécuté que par des êtres vertueux, nus, mais couverts du manteau de la pudeur, décorés de sublimes vertus, enfin de tout ce qui encourage l'homme

de bien ; car ce n'est que sur la terre qu'on peut rencontrer le vice , les passions , qui exercent sur les humains la tyrannie la plus affreuse, et les exposent ainsi à tout ce qui peut et doit entraîner leur malheur.

CHAPITRE IX.

Description du Paradis.

J'ÉTAIS dans un enthousiasme difficile à décrire, lorsque j'aperçus devant moi un bâtiment d'une longueur incroyable , et autour duquel on voyait une grande plaine verte. La porte, que j'aperçus de loin , était illuminée par un nombre considérable de flambeaux ornés de guirlandes de fleurs ; l'aile gauche était en saillie sur l'aile droite , et je ressentis, à cet aspect , la joie et le désir que j'eus à le contempler. En arrivant , ma surprise dut être grande de n'y trouver personne pour me demander où j'allais et ce que je voulais. Il n'y avait ni sentinelles , ni domestiques d'aucune espèce. J'aurais pu pénétrer dans l'intérieur , et si je ne le fis pas , c'est parce que je

Fus retenu par la crainte que j'ai toujours eue de me rendre importun. Voici pourtant une idée succincte de ce que j'ai entrevu et pu apercevoir.

J'entendis les sons harmonieux d'une musique céleste, et je vis le plafond de la pièce qui faisait suite à la grande porte dont j'ai parlé, orné de superbes guirlandes de fleurs; cette grande pièce avait beaucoup plus d'étendue en longueur qu'en largeur: je vis devant moi un nombre infini de prêtres chrétiens, vêtus comme aux cérémonies de la Fête-Dieu, marchant sur trois de front. Ceux qui étaient au milieu portaient un Saint-Sacrement, éclairé par des flambeaux, qu'avaient en main ceux qui étaient sur le côté. Ils se rendaient tous ainsi, et à pas précipités, dans le paradis, en plaçant, les uns après les autres, leurs Saints-Sacremens sur une longue table qui était disposée au milieu de cette grande pièce, et dans toute sa longueur. Émerveillé de tout ce que je venais de voir et d'entendre, édifié par les cérémonies augustes dont je venais d'être témoin, je me retirai du lieu saint pour reprendre le chemin de ma maison. Celui que je parcourus pour y revenir flattait mes sens; les arbres étaient chargés d'une quantité prodigieuse de fruits, la terre était couverte de la plus belle verdure.

J'arrive enfin chez moi ; toutes mes réflexions se portaient sur ce que je venais de voir , et ce fut encore en vain que les personnes de ma connaissance me demandèrent de leur expliquer ce qui se passait dans mon âme.

CHAPITRE X.

Description du Jugement dernier.

LA nuit du quatrième jour , je sentis le besoin de rester seul et de fuir la société , pour ne m'occuper que des prodiges célestes et terrestres, et éviter par mes méditations les pièges que ne cessent de tendre les esprits infernaux pour la corruption des humains ; je parcourus la campagne ; les chemins étaient beaux, mais la terre stérile , la nature l'avait privée de toute espèce de production ; le ciel était couvert de sombres nuages , tout annonçait le dernier jour des mortels. J'arrivai au pied d'une montagne , où tout chemin me fut interdit ;.... j'y fis une invocation au Seigneur sur le triste tableau que m'offrait ce jour, lorsque , levant mes yeux au ciel sur la droite du firmament ,

J'aperçus tout-à-coup dans cette voûte obscure un rond resplendissant : l'immense distance me priva du plaisir de voir ce qu'il contenait. Des réflexions se succédèrent les unes aux autres : au même instant j'entends des trompettes célestes , j'élève les yeux , je vois quatre anges se tournant le dos , formant le carré , et sonnait la trompette aux quatre coins de la terre : de ce rond brillant sortirent Dieu le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, sur des nuages éblouissans , et placés sur un trône au sommet de la montagne au pied de laquelle j'étais prosterné. Au même instant cette même montagne fut couverte d'hommes , la terre me parut en mouvement : plusieurs caisses en sortaient , elles s'ouvrirent , et les hommes qu'elles renfermaient me parurent aussi frais que s'ils n'eussent jamais cessé de vivre ; ils prirent leur rang sur la montagne : ceux qui avaient été enterrés sans caisses , par un mouvement de têtes et des épaules ressortaient de la terre , ouvraient les yeux et paraissaient comme s'ils n'avaient jamais été enterrés ; ils se prosternaient aussitôt pour entendre prononcer par l'Être-Suprême leur jugement dernier , bien consolant pour les justes , mais terrible pour les méchans. Ne voulant pas être témoin de la condamnation de ceux-ci , et craignant de les voir transporter

aux enfers par les diables et les démons qui couvraient l'atmosphère , je remerciai Dieu , et je retournai chez moi ; la terre était couverte d'hommes obéissans au son de la trompette.

CHAPITRE XI.

Entrevue avec les deux Sibylles.

JE ne pouvais concevoir que deux misérables femmes à qui j'avais eu la faiblesse de me confier dans l'espoir qu'elles devineraient le passé, le présent et mon avenir, prépareraient à loisir le tourment de ma vie ; mais le sort en était jeté ; j'allai leur faire part de ce que j'avais vu , de l'effet que ce tableau avait produit sur mon âme , et leur demander quels moyens salutaires elles devaient employer ; elles me promirent de consulter leur magie et de détruire les impressions qu'avaient produites sur moi ces apparitions ; mais bien loin d'en diminuer les effets , elles ne s'occupèrent qu'à prolonger et augmenter mes souffrances. Je ne fus pas longtemps à m'apercevoir de leur duplicité. Le

découragement s'était emparé de moi , lorsque j'avais conçu l'horrible projet de terminer ma pénible existence ; mais en me rappelant des promesses qui m'avaient été faites par de prétendus amis avec les deux sybilles , elles me firent concevoir des espérances flatteuses et détruisirent ma résolution. Je rendis grâce à la Providence de cette sainte inspiration. Le séjour de la campagne me devint nécessaire pour ne m'occuper que de l'avenir , et éloigner de ma pensée les moyens que j'avais conçus pour me délivrer de mes persécuteurs. Vains efforts ! ils poursuivirent leur victime dans les lieux les plus solitaires. Il convenait à ma position d'employer tous les moyens pour diminuer mes souffrances : je supposai qu'en m'éloignant du lieu que j'habitais , le pouvoir de mes ennemis s'affaiblirait , puisqu'alors ils emploieraient leur art sur quelques autres malheureux ; mais je ne pouvais échapper à leur surveillance. Je parcourus divers bourgs et villages , distans de cinq à six lieues de la ville que j'habitais : la puissance des scélérats s'étend bien plus loin que je ne le pensais , mes espérances devinrent inutiles.

CHAPITRE XII.

Nouveau Jubilé annoncé à toute la France.

UN nouveau jubilé fut annoncé dans toute la France , j'en conçus les plus grandes espérances, dans la conviction que les ministres d'un Dieu miséricordieux déjoueraient les farfadets et porteraient le calme dans mon âme accablée par les persécutions. Les habitans d'Avignon, dont je faisais partie depuis ma sortie de Carpentras , s'empressèrent de suivre avec ferveur les exhortations religieuses de nos respectables missionnaires. J'allai trouver celui qui m'avait inspiré le plus de confiance, et lui fis ma confession générale, en lui parlant des maux que me faisaient éprouver depuis trop long-temps mes ennemis , et dont je ne pouvais connaître la cause. Il fortifia mon courage et prit le plus grand intérêt à ma position. Il me conseilla de ne point cesser d'implorer la puissance divine, et ajouta que , pour parvenir à un avenir heureux, il fallait bien supporter de pareilles épreuves ; qu'elles étaient toujours proportion-

nées aux fautes commises. Après ce consolant entretien , le missionnaire monta en chaire, et à la fin de l'exorde de son premier point il fit une pause et s'écria d'une voix tonnante : *Mes frères , vous le croirez à peine ! Oui , des hommes pervers , sans foi , méconnaissant les lois de la nature , de la société , foulant aux pieds tous les préjugés , livrés à la débauche la plus effrénée ; et cherchant par tous les moyens de satisfaire leurs luxurieux plaisirs , invoquent les démons et méconnaissent l'auguste divinité.* A peine eut-il fini cette dernière phrase , qu'un bruit horrible se répandit dans toute l'église. Des froissemens de chaînes se prolongèrent long-temps sur les têtes de l'auditoire ; tous les cœurs étaient glacés d'effroi. *Rassurez-vous* , dit le prédicateur , *ce que vous venez d'entendre n'est que l'effet de la colère de notre Dieu , terrible pour les méchans , miséricordieux pour les bons* , et il continua son sermon , qui produisit tout l'effet qu'on devait en attendre , mais bien plus particulièrement sur moi , pour qui le tableau que ce prédicateur venait de tracer sur les réprouvés de Dieu avait tant d'analogie avec ce que j'avais communiqué à mon digne confesseur. Je me rendis chez moi , pénétré de la saine morale que je venais d'entendre. Je fis une légère collation ,

je me mis ensuite au lit, et réfléchis à ce que je devais faire le lendemain. A l'apparition du jour, j'offris à Dieu ma première pensée, et je m'acheminai vers l'église, où j'entendis la messe et reçus la sainte hostie à la communion des prêtres : d'autres personnes pieuses la reçurent aussi. Je me retirai chez moi tout recueilli de la grâce que je venais de recevoir. J'y pris un léger déjeuner, à la fin duquel il me revint un goût délicieux que je n'attribuai qu'à celui de la sainte hostie, et qui prolongea la joie que me procura la réception de Jésus-Christ. Je me rendis, peu de temps après, à la grand'messe, et me retirai ensuite pour dîner, conservant constamment ce goût délicieux, que je ne puis définir. J'assistai également aux offices divins qui eurent lieu l'après-midi, et je rentrai chez moi pour y prendre un repas frugal, toujours jouissant de ce goût délectable. Je me mis après au lit pour y chercher le sommeil, tout en énumérant mes actions de la journée. Ce fut encore en vain que je demandais le repos, il devait me fuir pour long-temps encore.

CHAPITRE XIII.

Description de ma sortie d'Avignon pour me rendre à Lagne..

JE ne devais pas m'attendre, le lendemain que les deux malheureuses sorcières continueraient à exercer sur moi leur pouvoir et me feraient éprouver de nouvelles persécutions. Peu de temps après, j'eus le bonheur de faire la connaissance d'un vénérable prêtre à Avignon, qui attendait sa nomination à la cure de Lagne, située à trois lieues sud-est de la ville, près de la fontaine de Vaucluse, site que la nature a orné des charmes les plus séduisants, et que les poètes les plus renommés décrivent dans leurs ouvrages. Dès l'instant que M. le curé eut obtenu l'ordre de se rendre à sa cure, il me le communiqua avec invitation réitérée de le suivre, persuadé que l'éloignement de ma résidence et ses bons conseils me feraient trouver du soulagement à mes maux. J'adhérai à sa proposition. Nous quittâmes la ville et fûmes nous établir en pension chez un de mes an-

ciens amis , en attendant que le presbytère fût réparé et en état de nous loger. Je reçus de l'un et de l'autre tous les égards dus au malheur , ce qui n'est pas toujours mis en pratique ; mais ces douces consolations devaient nécessairement faire le désespoir de mes persécutrices : aussi mirent-elles en jeu toute leur magie pour redoubler mes douleurs , ce qui me rendait sombre et mélancolique. Le bon père , ainsi que mon ami , employaient tous les moyens de me distraire. Ils me demandaient sans cesse les motifs de mon silence , mes réponses n'étaient pas satisfaisantes ; mais l'intérêt que le prêtre prenait à ma position m'inspira une confiance entière. Je lui fis part de ce qui me tourmentait , il me répondit : Mon ami (c'est la qualification qu'il me donna , qualification assez banale dans ce bas monde , et dont on rencontre très-rarement la véritable application) , nous allons habiter le presbytère , et j'espère que le changement de domicile , le genre d'occupation auquel nous allons nous livrer , apporteront un changement à votre position. Les prévenances , les promenades , les conversations amusantes , mais toujours morales , ainsi que beaucoup d'autres agrémens , tout fut employé par ce bienheureux prêtre pour me distraire et diminuer mes souffrances ! Hélas , vains efforts ! l'opiniâtreté du

pouvoir diabolique qui , par le travail des deux sybilles , continuait de me persécuter plus particulièrement la nuit , où j'avais le plus besoin de repos , les fit frapper sur mon lit , sur tous les meubles de mon appartement ; elles mirent tout en désordre ; ce qui me jeta dans la consternation. Je ne puis décrire mes souffrances. M. le curé , convaincu que les moyens employés jusqu'alors n'avaient produit aucun effet , me donna une lettre pour M. le grand-vicaire , qui , aussitôt que je la lui eus remise , en prit connaissance , et me donna la réponse que j'apportai de suite au presbytère de Lagne. Le digne curé , après l'avoir lue , me témoigna sa satisfaction sur l'activité que j'avais mise dans l'exécution de cette dernière démarche ; et le lendemain , après avoir entendu la messe , nous entrâmes dans la sacristie , nous nous enfermâmes seuls ; il ôta sa chasuble , me fit mettre à genoux , et fit les prières et les cérémonies d'usage à l'exorcisme. Cela fait , il m'assura qu'aucun malin esprit ne s'était introduit en moi ; mais que les deux femmes dont nous avons déjà parlé , ayant le pouvoir de se rendre invisibles , pouvaient seules prolonger mes tourmens. Nous nous quittâmes quelques jours après , et je rentrai à Avignon , en promettant à mon protecteur de revenir le

voir aussi souvent que je le pourrais : ce que je fis.

CHAPITRE XIV.

Description de mon retour de Lagne à Avignon.

DE retour à Avignon , j'e trouvai l'occasion d'être employé dans un bureau de loterie, dans lequel je passai plusieurs années , espérant que ce nouveau genre de travail pourrait influencer sur mon repos et diminuer mes inquiétudes. Mes ennemis mirent tout en œuvre pour me procurer des distractions , afin de rendre mon travail imparfait et m'attirer par-là de justes reproches. Les sybilles employèrent des métamorphoses de différentes espèces , elles me firent apparaître un grand nombre de chiens et de chats , des oiseaux d'une forme effrayante qui voltigeaient dans les airs et venaient s'abattre sur mes croisées , en poussant des coassemens et des cris sinistres.

L'économe de l'hospice civil et militaire de Sainte - Marthe - d'Avignon étant dans l'inten-

tion de quitter cette place , quelques-uns de mes amis en furent instruits et vinrent m'engager à la demander , croyant que je l'obtiendrais facilement , et que ce changement d'occupation pourrait devenir utile à mon repos. Après quelques réflexions je me présentai à l'administration , j'en fis la demande , et elle fut accueillie avec les formes les plus honnêtes. Je priai les administrateurs de vouloir bien attendre que le directeur du bureau dans lequel j'étais occupé , se fût procuré un remplaçant. Je n'eus pas de peine à l'obtenir. Je reçus de MM. les médecins , chirurgiens , pharmaciens et receveur de cet hospice , la lettre la plus flatteuse. Ils se félicitaient de me compter au nombre de leurs collègues , et m'invitaient à les joindre au plutôt. Cette conduite de leur part me détermina à leur rendre une visite ; j'en reçus le baiser amical , et fus présenté à M. le directeur , ainsi qu'à celui que je devais remplacer , et je reçus mêmes honnêtetés de leur part. Huit jours après , étant remplacé dans l'emploi que j'occupais au bureau de loterie , je fis porter à l'hospice , dans l'appartement qui m'était destiné , une partie de mes meubles , et me mis en fonction. L'individu qui devait en sortir , resta huit jours et plus pour me diriger et m'indiquer la marche que j'avais à suivre. Il

ne me fallut que très-peu de temps pour mériter l'éloge de mes chefs. La partie dont j'étais chargé était extrêmement pénible, elle employait tout mon temps, mais ne me préservait pas des persécutions de tout genre. J'étais constamment taciturne et rêveur. L'on ne tarda pas à s'en apercevoir. J'avais inspiré de l'intérêt à tous mes chefs par la sévérité de ma conduite. Chacun me demandait d'où pouvait provenir cette mélancolie. Je n'étais pas assez familier avec eux pour leur en communiquer les motifs. Cependant, M. Bernard, chirurgien, élève d'un de mes parens, m'inspira une entière confiance. Je me livrai à lui, je lui fis part du motif de mes inquiétudes. Je lui dis qu'elles n'étaient occasionnées que par les deux méchantes femmes que j'ai déjà plusieurs fois désignées. Il fut étrangement surpris et indigné de leur conduite, m'engagea à prendre du courage et à ne pas trop m'abandonner à moi-même ; il devait voir M. Guérin, médecin de l'hospice, le lendemain, à sa visite, et lui parler de moi ; ce qu'il fit. M. Guérin le chargea de me dire qu'après la visite du soir il désirait s'entretenir avec moi seul dans mon appartement. Le soir nous nous y rendîmes. Il me fit plusieurs demandes auxquelles je répondis, elles étaient toutes relatives à mon état et à son origine. Je

lui donnai même les noms de mes persécutrices. *Janneton la Valette*, et la *Mançot*, sœur du nommé Mançot, maçon à Avignon. Cette dernière fit son apprentissage sur moi, d'après ce que m'en a dit un physicien dont j'ai déjà parlé. D'autres renseignemens que je ferai connaître lorsqu'il en sera temps, prouveront jusqu'à l'évidence qu'elle a été élevée et immiscée dans les pouvoirs des esprits infernaux. Le docteur me témoigna le plus vif intérêt, me rassura dans l'espoir d'une guérison radicale. Je lui témoignai combien j'étais sensible à l'intérêt qu'il prenait à ma position, et j'attendais les plus grands effets de ses salutaires conseils. Après nous être séparés, je repris mes occupations ordinaires, jusqu'à l'heure de mon coucher. Je passai une nuit beaucoup plus tranquille que je n'avais fait depuis bien longtemps, quoique les malheureuses femmes missent en jeu des exercices qui m'avaient été jusqu'alors inconnus. Le lendemain je lui fis part du mieux que j'avais éprouvé, et il me persuada qu'il se prolongerait. J'ai toujours ignoré les moyens qu'il employa pour y parvenir; mais pendant huit jours il ne s'occupa que de cela. Il fit un temps affreux et un vent si impétueux, que les habitans craignaient pour leurs maisons. Je repris la gaîté que

j'avais perdue depuis très-long-temps, j'exerçai ma place avec bien plus de plaisir. Je procurais aux malades les alimens que je croyais leur être les plus agréables et les plus nécessaires au genre de leurs maladies. J'exerçai pendant quatorze mois, à la grande satisfaction de mes supérieurs, l'emploi qu'on m'avait confié.

M. Castagne, directeur de cet hospice, en l'an 2 (1791), jaloux peut-être des témoignages d'estime que me prodiguaient MM. les officiers ainsi que les employés subalternes, conçut injustement le projet de me contrarier dans l'exercice de mes fonctions et de m'engager par-là à donner ma démission ; flatté d'une part, dénigré sans motif de l'autre, je me déterminai à abandonner mon poste, dans le seul espoir de trouver plus de repos. Je ne fus pas long-temps à m'apercevoir de l'effet contraire ; j'en fis part à M. Guérin : celui-ci me promit de voir M. Nicolas, médecin de l'Hôtel des Invalides à Avignon, afin de se concerter sur les moyens à employer pour trouver un soulagement à mes maux ; il me fut indiqué un rendez-vous chez M. Guérin, où les deux docteurs devaient se trouver. Je m'y rendis à l'heure. M. Nicolas me fit différentes questions sur ma maladie, son principe et sa cause. Je me hâtai de répondre : il me fit asseoir au milieu du salon,

pied contre pied ; il se mit devant moi , sortit de la poche de sa culotte une petite baguette d'acier, qu'il passa en tous sens autour de mon corps sans me toucher, en prononçant ces mots : *Ah ! je vous tiens maintenant , vous n'y rentrerez plus.* Et s'adressant à moi : *Je viens de les extraire de votre corps , vous ne serez plus inquiété par elles , vous allez sous peu recouvrer la santé.* Il pria M. Guérin de me conduire au Jardin des Plantes pour me placer près d'un arbre utile à de nouvelles opérations et à ma guérison. J'acceptai volontiers sa proposition , et me rendis le lendemain chez lui. J'y trouvai M. Bouge père , qui m'y attendait. Nous nous rendîmes au lieu désigné ; nous trouvâmes M. Guérin , qui y était déjà arrivé. On chercha du côté du nord un arbre qui fût bien à découvert et susceptible d'être magnétisé. Ce que fit M. Nicolas , en prononçant quelques mots et agitant sa baguette. Cette opération finie , il me dit de prendre un verre d'eau , de m'asseoir sur un banc de bois qui était placé au pied de cet arbre, qui servait aux élèves de M. Guérin ; il me fit étendre mes jambes sur ce banc et appuyer le dos et la tête fortement contre cet arbre. Il trempa la baguette dans le verre d'eau et l'y laissa environ dix minutes, la retira , et m'engagea à boire

l'eau qu'il contenait , et qui venait de recevoir la vertu de la baguette ; à peine fut-elle dans mon estomac, que je vomis extraordinairement. Les docteurs n'en furent pas surpris , ils s'attendaient que les moyens qu'ils venaient d'employer devaient nécessairement produire cet effet.

CHAPITRE XV.

Effets des conseils et de la baguette magique de M. Nicolas.

MM. Bouge et Guérin prirent congé de moi pour vaquer à leurs affaires , et je restai seul avec M. Nicolas, à-peu-près trois-quarts d'heure. La conversation roula sur différentes choses , ensuite sur la baguette : il me la présenta , et me demanda si je n'apercevais pas un petit point blanc à une des extrémités. Je lui dis que oui , quoique cela ne fût pas. Il me dit , avant de nous séparer , de faire faire une petite baguette semblable à la sienne et en acier , que je tiendrais renfermée dans un étui en ferblanc. M. Nicolas me fit promettre de me trouver le

lendemain , avant le lever du soleil , sur le même lieu : il devait s'y trouver également. Je me rendis exactement au lieu indiqué , et peu d'instans après M. Nicolas vint me joindre ; il me fit asseoir où je l'étais la veille. Je repris la même position. Il prépara un verre d'eau ; et après y avoir trempé sa baguette , il m'invita de prendre le spécifique ; un quart-d'heure après , il me demanda si je ne voyais pas tomber quelques gouttes d'eau des feuilles de l'arbre auprès duquel nous étions. Je lui répondis qu'oui. Comment vous trouvez-vous maintenant ? Je me sens envie de vomir. Bientôt j'en ressentis les effets. Peu de temps après arriva M. Bouge , il demanda à M. Nicolas si les moyens qu'il avait employés avaient produit de bons effets ? — Mais , oui , répondit le docteur. La conversation s'engagea sur différentes choses , et particulièrement sur ces deux misérables femmes dont l'artifice diabolique , joint à celui d'autres esprits infernaux , fait le tourment de ma vie. Nous causâmes ainsi à-peu-près trois heures , et nous nous séparâmes après nous être promis de revenir le lendemain. J'allais chercher la baguette que M. Nicolas m'avait dit de me procurer. Je me retirai chez moi. A l'entrée de la nuit , je me mis au lit , où je reposai assez tranquillement. Le lendemain je me rendis au lieu indiqué , por-

teur de ma baguette et d'un verre. M. Nicolas vint me joindre peu de temps après, et me trouva dans la même attitude que celle qu'on m'avait indiquée les jours précédens. Je lui présentai ma baguette, il la trouva fort bien, et la magnétisa avec la sienne. Il m'invita de m'en servir. Je la plongeai dans mon verre d'eau, et un quart-d'heure après je bus l'eau qu'il contenait.

Nous nous sommes entretenus pendant quelque temps de l'agrément qu'offrait le jardin, de la variation des arbres et des plantes, et de leurs vertus; il me demanda si le remède avait agi efficacement. Je lui répondis qu'il avait agi au-delà de mes espérances, et que j'avais recouvré ma gaîté ordinaire. C'était le plus bel éloge que je pouvais faire de son talent. Il me dit de frapper avec la pointe de ma baguette, aussi long-temps que je le voudrais, l'arbre sur lequel je m'étais appuyé plusieurs fois, et de continuer tous les jours jusqu'à parfaite guérison. Il magnétisa également ma canne, et me recommanda expressément d'en frapper avec la pointe la terre partout où je passerais, en prononçant ces mots : *Coquines, vous souffrez maintenant!*.. Il en fit de même avec sa baguette et sa canne, en proférant les mêmes mots; il m'invita de venir souvent visiter ce séjour dé-

licieux où la nature déployait ses charmes. Il me fit part que sous peu je serais surpris d'un événement extraordinaire, et que pour cela je devais mettre sur ma table une écritoire et du papier sur lequel j'écrirais ces mots : *Au nom de Jésus-Christ vivant, que demandes-tu ?* Plusieurs jours se passèrent sans que rien se manifestât, j'aperçus seulement un objet que je ne puis définir, et qui se fit entendre dans mon appartement par un léger bourdonnement. Je soupçonnais que MM. Nicolas et Bouge étaient auteurs de cet événement. Des circonstances qui n'ont été connues que de moi, et que personne ne pouvait leur avoir communiquées, m'en ont donné par la suite l'assurance. J'allai me promener au jardin. Une partie de mes concitoyens avait été instruits de la magnétisation qui avait eu lieu dans le jardin, beaucoup s'y rendirent pour examiner l'arbre magnétisé, auprès duquel j'étais pour continuer les opérations que les médecins m'avaient ordonné de faire. Ma position excitait le plus vif intérêt. Plusieurs questions me furent adressées par les différentes personnes qui se promenaient dans ce jardin, lorsqu'on me vit faire usage de la baguette et de ma canne. Au milieu de nos colloques, arriva M. Guérin, accompagné de ses élèves, pour apprendre à ces derniers le nom des

plantes, leur vertu, et le moyen de s'en servir dans les différentes maladies.

CHAPITRE XVI.

Consultation et changement de jardin.

EN me voyant, M. Guérin parut surpris de mes exercices, il m'engagea à les abandonner, en me disant qu'ils me seraient plutôt nuisibles que salutaires, et que le conseil qu'il me donnait, était celui d'un homme qui s'intéresse au malheur. Je fus extraordinairement surpris de cette diversité dans les opinions des deux docteurs : l'un ordonne, et l'autre défend ; quelle conduite devais-je donc tenir ? Je fus alors chez quelques amis dans le courant de la journée et les jours suivans. Plusieurs d'entre eux, instruits déjà que je m'étais fait magnétiser dans l'espoir de trouver quelque soulagement à mes maux, me persuadèrent, au contraire, que ces moyens tenaient du sortilège et devaient nécessairement les augmenter. L'on vous abuse, prenez-y garde, me dirent-ils. Ces ob-

servations de leur part me jetèrent dans des réflexions plus cruelles les unes que les autres. Cependant je persistai et me rendis dans le jardin , à l'effet de continuer mes exercices , toujours dans cette aveugle confiance qu'ils seraient efficaces. Un dimanche, vers les deux heures de l'après-midi , étant assis près de l'arbre magnétisé , je sentis sur ma tête un poids qui augmentait par gradation et qui me devint insupportable. Je levai la tête pour en connaître la cause ; rien ne me l'indiqua : j'entendis seulement un bruit qui sortait du corps de l'arbre. Cet événement inattendu m'indigna et me fit changer de résolution. Je pris mon chapeau , ma canne , ma baguette et mon verre , et me rendis de suite chez M. Nicolas ; je lui témoignai mon mécontentement sur les moyens absurdes et diaboliques qu'il m'avait fait employer jusqu'alors pour parvenir à une entière guérison. Je lui fis part de l'événement extraordinaire qui venait de se passer auprès de l'arbre magnétisé , de l'effet qu'il avait produit sur moi , et de la résolution où j'étais de ne plus revenir à ce jardin. Il parut prendre quelque intérêt à mon récit , quoiqu'il feignît de ne pas y croire. Le ton pathétique qu'il employa pour me persuader du contraire , son sourire malin et sa figure hypocrite , réveillèrent mes soupçons : je

lui en donnai la preuve ; mais craignant que les habitans d'Avignon fussent instruits de l'effet de cette magie infernale, il tâcha de me rassurer, et me promit de chercher un autre jardin dans lequel on ferait tout ce qui serait nécessaire pour y magnétiser un arbre, avec promesse qu'il ne m'arriverait rien, et nous nous séparâmes. Quelques jours après, je rencontrai M. Nicolas, il me donna l'assurance qu'il avait trouvé un jardin convenable. Je vis également M. Bouge : ce dernier me demanda si l'on s'était occupé de trouver un nouveau local ; sur l'assurance que je lui en donnai, il m'assigna le jour et l'heure à laquelle je devais me rendre chez M. Nicolas, où il se trouverait. Nous fûmes exacts l'un et l'autre au rendez-vous. Nous allâmes (autant que je puis m'en souvenir), chez M. Jouvin, dont la maison est située près du jardin, rue de l'Hospice, vis-à-vis de l'église des Pénitens bleus ou violets. Rendus à ce jardin, nous le parcourûmes. M. Nicolas choisit l'arbre le plus exposé au nord, et le magnétisa. L'on fit apporter des chaises, sur l'une desquelles on me fit prendre la même position que celle que j'avais prise à l'autre jardin. Je restai dans cette attitude une partie de la matinée. Je causai avec les personnes qui faisaient partie de notre société, mais plus particulièrement

avec M. Nicolas et le propriétaire du jardin. Celui-ci me demanda comment je me trouvais. Je lui répondis : Assez bien. Mais il n'y avait pas assez de temps que le remède opérait , pour en ressentir l'efficacité ou la nullité. Il me témoigna le plus grand intérêt , et m'invita à venir me promener dans son jardin toutes les fois que cela pourrait me faire plaisir et que je le croirais utile à ma santé. Je lui en témoignai toute ma reconnaissance. Je laissai là ma société , mes grandes occupations m'appelaient ailleurs.

CHAPITRE XVII.

Nouvelles consultations. Conduite perfide des docteurs Bouge et Nicolas.

LE lendemain matin je me rendis au jardin que j'avais quitté la veille , et j'y pris la position indiquée. MM. Nicolas et Bouge ne tardèrent pas à me joindre. La conversation s'engagea bientôt sur divers objets. Plusieurs personnes qui se promenaient dans le jardin , s'approchèrent de nous et se mêlèrent dans nos

discussions. Quelques-unes me demandèrent comment je me trouvais, et me témoignèrent le désir qu'elles auraient à voir terminer ma pénible maladie. Je leur répondis qu'il y avait du mieux, mais qu'il n'y avait pas encore assez de temps pour que le remède eût pu opérer. Les deux docteurs prièrent congé de moi pour aller visiter leurs malades. Je restai encore trois-quarts d'heure. J'allai remercier le propriétaire des bontés qu'il avait pour moi; et je sortis pour me rendre chez M. Nicolas, auprès duquel je trouvai M. Bouge. Je demandai à ce dernier si je devais continuer les mêmes exercices : il me répondit qu'il le fallait encore pendant quelque temps, en ce qu'ils ne pouvaient qu'améliorer ma position. L'un d'eux avoua qu'il avait chez lui un cercle de dames magnétisées, l'autre lui répondit qu'il en avait magnétisé considérablement, et que cette application physique avait produit les plus grands effets. M. Nicolas dit à M. Bouge, en me regardant et en riant : J'ai envie de le faire danser avec l'ourse ou avec la grande ourse. M. Bouge fut surpris de cette proposition et lui en demanda le motif. Je le veux bien, répondit le docteur, c'est qu'il faut l'amuser. Ils continuèrent ainsi leurs différentes plaisanteries sur les effets physiques auxquels mes connais-

sances ne me permettaient pas de prendre part. Je pris congé d'eux, et me retirai pour me rendre chez moi. De là, j'allai faire quelques visites à mes anciennes connaissances, où j'étais toujours bien accueilli. Chacun s'empressait des'informer de l'état de ma santé et de l'effet que produisaient sur moi les exercices magnétiques que les deux docteurs m'avaient ordonnés. Le vif intérêt qu'ils prenaient à moi, les égards que je croyais devoir à mes deux esculapes, tout m'engageait à répondre que j'allais de mieux en mieux, quoiqu'il n'y eût pas de changement et que mes persécutions fussent à-peu-près les mêmes.

CHAPITRE XVIII.

Plusieurs autres maléfices employés par mes ennemis.

JE quittai Avignon pour me rendre à Carpentras, où des affaires de famille me retinrent pendant l'espace d'un an. Mes ennemis employèrent pendant ce temps tous leurs moyens pour me rendre la vie insupportable; ils imaginèrent de nouvelles épreuves. Des apparitions

plus extraordinaires les unes que les autres se succédèrent : mes lecteurs vont en être surpris ; ils peuvent y ajouter la plus grande foi : ce que je vais leur dire est un faible aperçu des tourmens qu'on éprouve quand on est poursuivi par les esprits diaboliques. J'avais dans ma chambre à coucher un violon et une guitare ; dès l'instant que je fus au lit pour chercher le repos si nécessaire à ma pénible existence , l'on pinça les cordes du violon ainsi que celles de la guitare, assez fort pour me priver du sommeil ; mais je n'osai m'en plaindre, dans la crainte de troubler le repos des personnes qui n'étaient séparées de mon appartement que par une légère cloison. Quelques jours après, en me promenant à la campagne avec quelques amis , je me séparai d'eux un moment , pour jouir tranquillement de la beauté que m'offrait une vaste prairie au milieu de laquelle je m'étais placé pour admirer le coloris des fleurs produites par la simple nature , et dont l'éblouissant émail, qui me ravissait , produisait des effets magnifiques. A ce tableau se mêlait le doux ramage du rossignol et de la plaintive tourterelle , dont le roucoulement était en harmonie avec ma triste position : tout me faisait faire des réflexions sur la beauté de la nature et le pouvoir suprême du Tout-Puissant.

Il n'entrait point dans le plan des esprits infernaux, de laisser leur victime jouir du repos plus long-temps. Ils inventèrent de nouvelles persécutions. Les belles idées morales et religieuses qui m'avaient occupé un moment, n'étaient pas de leur goût. Tout-à-coup j'entends, à six pas de moi, une voix effrayante qui, semblable à celle d'une bête féroce, se dirige de mon côté. Ne sachant ce que tout cela m'annonçait, je jette par-tout mes regards; mais cette voix était enveloppée de l'ombre du mystère. L'effroi s'étant emparé de mon âme, je cherche vainement à rejoindre ma compagnie. Un souffle impétueux m'arrêtait de tous côtés et rendait mes pas incertains. Je cherchais des armes pour ma légitime défense, lorsque je vis devant moi deux pierres dont j'armai mes deux mains. Tout-à-coup le souffle cesse, et je m'empressai de rejoindre mes amis, auxquels je me gardai bien de faire part de ce qui venait de m'arriver, persuadé qu'ils n'y auraient pas ajouté foi. Malgré cet événement imprévu, je passai le reste de la journée dans la plus grande gaité. De retour à Carpentras, je n'eus rien de plus empressé que d'écrire à M. Bouge, pour lui faire part de ce qui venait de m'arriver. Il m'exhorta, dans sa réponse, à la patience, et sur-tout au courage, en me

disant qu'il fallait tout attendre du temps. Peu de jours après, je tombai malade. Dans cet intervalle, j'appris que mon oncle Berbiguier, résidant à Paris, était en procès avec une partie de sa famille. Je formai le dessein de venir l'y trouver, quoique je ne fusse pas entièrement remis, et malgré les instances réitérées de mon médecin et de ma famille, de ne pas me mettre en route dans l'état où je me trouvais; mais je bravai tous les dangers, et je volai auprès d'un oncle que je chérissais; il m'importait de prendre connaissance du procès, afin de le seconder dans les démarches qu'il avait à faire.

CHAPITRE XIX.

*Mon voyage à Paris. Procès de mon Oncle.
Mes soins pour en assurer le succès.*

Les fatigues du voyage, ou ma convalescence, me procurèrent des enflures aux jambes, qui me mirent dans l'impossibilité de me présenter à mon oncle avant le deuxième jour de mon arrivée dans cette immense capitale. Je me

présentai à lui , il me fit l'accueil le plus flatteur et me combla d'amitié. Je fus également bien reçu de madame son épouse ; l'un et l'autre me firent promettre de venir dîner le lendemain avec eux. Après avoir accepté leur invitation , je me retirai dans mon hôtel. Je ne manquai point de me rendre chez mon oncle à l'heure qu'il m'avait indiquée ; il me donna les plus grands détails sur son procès ainsi que sur les ridicules prétentions d'une partie de sa famille. Je ne fus pas long-temps à me convaincre combien elles étaient injustes. Je lui témoignai la part que je prenais à une attaque aussi scandaleuse. Je lui offris mes conseils et mes services. Mon inviolable attachement pour lui n'était pas équivoque : il ne fut pas long-temps à s'en apercevoir , et bientôt il m'en donna des preuves. Il voulut savoir où était mon appartement , je le lui indiquai : il le trouva beaucoup trop éloigné ; et désirant me rapprocher de lui , il me fit part qu'il était lié d'amitié avec M. Rigal , tenant alors l'hôtel Mazarin , rue Mazarine , n^o. 54 , lequel devait venir passer la veillée chez lui , et avec qui il voulait que je fisse connaissance. En effet , M. Rigal ne manqua pas de s'y rendre ; et , lorsque la conversation fut entamée , mon oncle lui demanda s'il n'avait pas un logement pour moi dans son

hôtel, vu que celui que j'occupais était beaucoup trop éloigné de lui, et qu'il était bien aise de me voir souvent. M. Rigal s'empressa de satisfaire à son désir, et il resta convenu avec ce dernier, qu'en nous retirant tous les deux, je prendrais connaissance du logement qu'il se proposait de me donner, pour savoir s'il me conviendrait. Nous prîmes congé de mon oncle et de son épouse. J'allai voir le logement de M. Rigal, et nous restâmes d'accord que je viendrais l'occuper le lendemain. Après avoir rempli cette promesse, j'allai en faire part à mon oncle, il m'en témoigna sa satisfaction. Son air rêveur et mélancolique m'affligea et me fit craindre pour ses jours. J'employai tous les moyens pour le distraire des chagrins que lui causait son injuste procès; il faisait le tourment de sa vie. Mes prévenances, mes conseils, calmèrent sa position. Il me pria d'écrire à ceux de ses parens qui n'avaient pris aucune part à l'attaque. Deux seulement daignèrent répondre; mais les expressions outrageantes que contenaient leurs lettres étaient faites pour exciter mon courroux. Cette conduite de leur part me détermina, à l'insu de mon oncle, à faire un mémoire que j'adressai au gouvernement, en 1813, pour l'instruire des imputations calomnieuses que des parens

avides avaient dirigées contre lui. Ce mémoire produisit tout l'effet que j'avais lieu d'en attendre. Peu de temps après, un jugement fut rendu en sa faveur. Cette cause avait attiré beaucoup de monde au tribunal : on était impatient d'en connaître le résultat, le public fut bientôt satisfait. M. le procureur-impérial, ainsi qu'on le nommait alors, fit son réquisitoire, il donnait gain de cause à mon oncle ; et M. le président, dans un résumé éloquent, rempli de la plus saine morale, fit ressortir les vertus du respectable vieillard, âgé de quatre-vingt-cinq ans, que des parens impatiens de jouir de sa fortune voulaient faire déclarer en démente et frapper de nullité, pour pouvoir, avant sa mort, se partager ses dépouilles. Il rappela avec une grande force d'éloquence le devoir des parens envers ceux dont ils attendent le bien : ils doivent, dit-il, l'attendre de la reconnaissance, plutôt que de montrer une impatience criminelle pour en jouir. Ce discours produisit une impression vive et touchante sur tout l'auditoire. Chacun désirait de connaître ce respectable vieillard et le féliciter de sa victoire. (Le discours de cet éloquent magistrat, ainsi que celui du procureur-impérial, se trouveront au nombre des pièces justificatives, s'il est possible de se les procurer

avant l'impression des pièces qui feront suite à mon ouvrage.) Je me rendis aussitôt chez mon oncle, pour lui faire part de la justice qu'on venait de lui rendre, par le gain de son procès, et des moyens que j'avais employés pour en obtenir le succès. Je fus le seul de sa famille qui se réunît à lui pour combattre les injustes prétentions de ses adversaires. Il fallait les lui annoncer. Je craignais que la joie qu'il en ressentirait, ne fît sur lui une trop grande impression ; mais, assuré de la justice de sa cause, il attendait avec sécurité et confiance l'arrêt que devait prononcer le tribunal dans une attaque aussi injuste. Il fut extrêmement sensible aux peines et soins que je m'étais donnés ; et convaincu de mon attachement pour lui, il me fit part de ses dernières volontés, en présence de son épouse, de sa nièce et de plusieurs autres personnes qui, dans ce moment, se trouvaient chez lui. La conduite de sa famille avait été révoltante à son égard, elle ne pouvait trouver grâce auprès de lui ; tous ses parens y avaient pris, soit directement, soit indirectement, une part criminelle, en voulant, contre sa volonté, s'immiscer dans la jouissance de sa fortune. Apprenez, me dit-il, qu'elle vous appartient après mon décès, parce que vous en ferez un noble usage, et que vous soutiendrez

dignement le nom des Berbiguier. Vous ne le souillerez pas par des prétentions réprouvées. En effet, j'avais trouvé celles de mes parens injustes ; mon seul attachement pour mon oncle m'avait, sans aucun motif d'intérêt, imposé le devoir de combattre ses ennemis, sans cependant les trahir. J'implorai la clémence de mon oncle en leur faveur. Je le sollicitai pour les faire participer à ses bienfaits ; mais la plaie était trop fraîche pour qu'il revînt de la résolution qu'il avait prise contre eux. Il me fit part de ses dispositions qu'il voulait de suite mettre à exécution ; et il m'invita, à cet effet, de me rendre chez lui le lendemain, et qu'alors il me communiquerait sa dernière résolution. Mais les choses restèrent en cet état pendant plus de six mois. La veille de sa mort, j'avais pris congé de lui, en réfléchissant aux moyens que je pourrais employer pour le faire revenir de sa résolution envers ses parens. A huit heures du soir, mon oncle persistait encore à vouloir me nommer son héritier universel ; depuis le jugement du procès jusqu'au moment de sa maladie surprenante, il n'avait jamais eu d'autre intention.

CHAPITRE XX.

Mort de mon Oncle.

Le lendemain, j'étais encore à midi dans mon appartement, et je me disposais à me rendre chez mon oncle, lorsque je vis entrer la nièce de son épouse, qui me dit d'un ton alarmant de me rendre de suite chez lui. Vîte, vîte, me dit-elle.

Tout me faisait craindre quelque funeste événement, je sortis aussitôt. Arrivé chez mon oncle, madame Berbiguier me fit monter dans son appartement, où je le trouvai dans un état désespérant : je lui fis plusieurs questions, qui restèrent sans réponse. J'en fus d'autant plus étonné, que la veille il m'avait fait des protestations d'amitié, et que je l'avais laissé en bonne santé. J'interrogeai Madame ; elle me répondit qu'à son lever elle avait été dans l'appartement de son époux, et qu'elle l'avait trouvé dans cette situation ; qu'elle avait fait de suite appeler son médecin, et que les remèdes qu'il avait ordonnés lui avaient été ad-

ministrés sans qu'ils eussent produit aucun effet ; que sa respiration devenait de plus en plus pénible et provoquait une toux qui ne lui permettait pas d'articuler un seul mot. Le docteur , qui connaissait mieux que nous sa position , ne tarda pas à revenir auprès de lui. Je m'empressai de lui faire plusieurs questions auxquelles il répondit d'une manière peu satisfaisante ; il se contenta de dire que c'était sa maladie ordinaire , mais qu'elle prenait un caractère alarmant. Il fallait redoubler de soins : mon devoir était de ne plus quitter mon oncle , je devais le servir jusqu'à son dernier moment. Le docteur fut bientôt convaincu de tout mon attachement pour lui : il employa tout son art pour diminuer mon affliction ; mais , vaines espérances ! après avoir usé des remèdes temporels , il fallut en venir aux spirituels. Je n'étais pas connu des ministres de l'église paroissiale de Saint-Sulpice , dont mon oncle était un des fidèles , je priai M. le docteur de m'y accompagner pour réclamer les secours spirituels. Un des vicaires ne tarda pas à venir le voir. Il lui parla , mais inutilement ; il n'était plus en son pouvoir d'articuler un seul mot : il lui administra les secours que sa situation permettait de lui donner , et il se retira.

Madame Comaille , sa nièce , ainsi qu'une

autre dame, qui ne venaient pas ordinairement chez mon oncle, se présentèrent pour demander des nouvelles de son état, qui ne donnait pas beaucoup d'espérance; elles m'offrirent leurs services, elles lui prodiguèrent tous leurs soins, mais inutilement. L'arrêt du grand Juge était prononcé, et rien ne pouvait en retarder l'exécution. Le jour de cette cruelle séparation arriva. Ce tableau est sans cesse dans mon souvenir. Oncle respectable que je chérissais, tu faisais le bonheur de ma vie! Puisse le ciel, la religion que tu servais si bien, t'avoir conduit au bonheur éternel!...

Vingt-quatre heures après son décès, le cortège funéraire vint enlever le corps. Je l'accompagnai jusqu'au cimetière. La Providence me réserva le plaisir de pouvoir contempler pendant vingt-quatre heures la caisse qui renfermait le corps inanimé de cet oncle chéri. La fosse qui devait le recevoir n'était pas faite, elle ne le fut que le lendemain. Je me rendis sur le lieu, et je fis déclouer cette caisse pour m'assurer si c'était bien le corps de mon oncle qu'elle renfermait. Je lui fis mes derniers adieux. Je me prosternai avec toute la ferveur que m'inspirait cette douloureuse et pénible séparation, et j'implorai pour lui la grâce du Tout-Puissant.

Je me rendis ensuite chez la veuve, je lui fis part de ce que je venais de faire, et du dernier devoir que j'avais rendu à mon digne protecteur : mon affliction lui était un sûr garant de mon sincère regret. Je pris congé d'elle pour me rendre chez moi : j'avais un besoin pressant de prendre du repos, toujours en réfléchissant à la perte que je venais de faire.

CHAPITRE XXI.

Conduite des parens, et ce qui s'ensuivit.

Peu de temps après la levée des scellés en présence des parens et des procureurs fondés des absens, nous fûmes extraordinairement surpris de ne pas trouver l'argent ou les effets que nous avions tout lieu d'espérer, d'après la fortune présumée de mon oncle. Chacun murmura, des soupçons se manifestèrent. Je cessai de voir la veuve, et je ne communiquai avec elle que lorsque le cas l'exigeait. Ce n'était point l'intérêt qui en était le motif : j'en avais donné des preuves, lorsque mon oncle voulait me faire donation de sa fortune, à laquelle je

ne voulais prétendre qu'au préalable il n'y fit participer ses autres parens. Ceux-ci attaquèrent le testament du défunt. Le juge-de-peace intervint comme conciliateur, et pria les réclamans de lui faire part de leurs prétentions, espérant parvenir à un arrangement qui pourrait convenir à tous les parens, et à les réunir d'estime et d'amitié. Toutes ses propositions furent sans effet, ils persistèrent dans leur première résolution. La perte que je venais de faire avait si extraordinairement attaqué ma santé, que j'étais devenu méconnaissable ; j'avais besoin de repos. Les prétentions des parens, le désir d'arrêter une procédure scandaleuse et ridicule sous tous les rapports, fit qu'on leur proposa une somme d'argent qu'ils refusèrent, et l'affaire fut portée devant les tribunaux. Ce n'était point cela seulement qui contribuait à me rendre la vie insupportable, c'était encore les moyens que ne cessent d'employer contre moi les magiciens et sorciers. Eloigné que je suis de cent soixante lieues de mon pays, où les esprits infernaux ont commencé à diriger contre moi leurs attaques diaboliques, je ne puis les éviter, ni espérer de m'en délivrer. Je m'étais persuadé que l'éloignement affaiblirait leur pouvoir ; mais je n'ai pas tardé à me convaincre du contraire, par les

souffrances qu'ils ne cessent de me faire endurer. Je voyais quelques personnes qui s'intéressaient à moi, je leur fis part de mes persécutions; elles me témoignèrent l'intérêt qu'elles prenaient à ma position, et elles me conseillèrent de consulter M. Moreau, physicien célèbre dans cette science. Je pris la résolution d'aller chez lui. Il me donna audience et m'invita à revenir le lendemain. J'y vins à l'heure convenue. Arrivé, il me fit entrer dans son cabinet et me pria de lui faire part du motif de mes inquiétudes et de mes persécutions, et particulièrement des causes qui pouvaient les avoir provoquées. L'intérêt qu'il parut prendre à ma situation m'inspira de la confiance, et je me vis forcé de répondre à ses pressantes sollicitations. Je lui donnai connaissance du commencement de mes malheurs, des moyens employés par mes ennemis, et de mon étonnement de ce que, quoiqu'éloigné de cent soixante lieues de ma résidence habituelle, ils conservaient sur moi la même influence. M. Moreau me répondit qu'il ne trouvait rien d'extraordinaire dans cela; que ses vastes connaissances en physique, et différentes expériences diaboliques qui l'avaient, dans certaines circonstances, fait admettre dans cette société, l'avaient initié dans tous ses mystères; que cette société avait une

correspondance générale, et que sa puissance s'étendait sur tout le globe terrestre; que, participant à ce pouvoir, il avait celui de me soustraire à mes persécuteurs; mais que, pour y parvenir, je devais me soumettre à sa toute-puissance. Pour sortir de mon pénible état, j'aurais fait toutes sortes de sacrifices; mais, réflexion faite, tout m'éloignait de ce qu'il voulait exiger de moi. Je me disais que c'était à Dieu seul que j'appartenais, que je devais tout souffrir plutôt que de m'exposer à ne plus mériter sa grâce divine; que l'expérience du passé et la religion même me défendaient d'approuver sa proposition: il me répondit que mon obstination ferait mon malheur, et que rien ne pouvait me soustraire à mes ennemis; qu'ils me poursuivraient jusqu'au bout du monde. Cette réponse m'affecta extraordinairement. Je lui payai deux visites que je lui avais faites pour le consulter, dans la persuasion que je trouverais avec lui quelque soulagement; mais en le quittant, je fus convaincu que je venais, malheureusement pour mon repos, de me faire un ennemi de plus qui me poursuivrait jusqu'au dernier retranchement. En effet, il se réunit avec ceux d'Avignon, et il ne tarda pas à s'introduire dans mon appartement, la nuit et le jour, sous des formes invisibles, pour exercer

sur moi toute sa vengeance et me faire éprouver les plus cruels tourmens.

CHAPITRE XXII.

Je fais connaissance d'une autre magicienne aussi perfide que celles qui l'avaient précédée.

QUELQUE temps après, je fis connaissance de deux dames, la mère et la fille, logées dans l'hôtel Mazarin, où j'avais conservé mon appartement. La mère me pria d'accompagner sa fille chez madame Vandeval. Rendu chez cette dernière, cette demoiselle la pria de lui tirer les cartes. Pendant le temps de cette jonglerie, la sybille avait les yeux fixés sur moi. Mon air pensif et rêveur provoqua sa curiosité, et elle m'en demanda le motif, en m'engageant à me laisser faire le jeu des cartes; qu'elle espérait trouver la cause de mes inquiétudes et m'en indiquer le remède. Je consentis à cette opération. Elle me dit que plusieurs hommes s'étaient réunis pour me faire beaucoup de mal; mais qu'il en était un, en ce moment,

qui m'inquiétait davantage, et qui me tourmenterait toujours. Personne mieux que moi ne pouvait être convaincu des vérités qu'elle me disait. Je lui demandai si elle pourrait me dire, aidée de ses opérations magiques, si je serais toujours malheureux. Elle me répondit que non; que, si je le voulais, elle me guérirait des maux présens et à venir, et que je pouvais moi-même faire le remède. Quoique trompé déjà plusieurs fois par de semblables personnages, je crus à ce qu'elle me conseilla. Il faut, me dit-elle, acheter une chandelle de suif chez la première marchande dont la boutique aura deux issues, et avoir attention, en payant, de vous faire rendre sur une pièce de la monnaie dans laquelle se trouveraient deux deniers. Elle m'observa de sortir ensuite par la porte opposée à celle par laquelle je serais entré, et de jeter en l'air les deux deniers; ce que je fis. Je fus grandement surpris d'entendre le son de deux écus, au lieu de celui des deux deniers. L'usage qu'elle me dit de faire de la chandelle, fut d'allumer d'abord mon feu, et de jeter dedans du sel, d'envelopper ensuite la chandelle avec du papier sur lequel j'aurais écrit le nom de la première personne qui m'a persécuté; que je piquerais ce papier dans tous les sens; et qu'après l'avoir fixé à ladite chan-

delle avec une épingle, je la laisserais brûler jusqu'à extinction. Aussitôt que j'eus exécuté ce que cette devineresse m'avait ordonné, ayant eu auparavant la précaution de m'armer d'un couteau en cas d'attaque, j'entendis un bruit effroyable dans le tuyau de ma cheminée; et quoiqu'elle m'eût prévenue de l'effet que cela pouvait produire, je n'en fus pas moins épouvanté. Je me persuadai bientôt que, malgré ma vive résistance, j'étais au pouvoir du magicien Moreau, à qui ses collègues avaient délégué leurs pouvoirs; qu'il s'était ainsi introduit d'une manière invisible dans mon appartement, pour exercer contre moi toute sa vengeance, en raison du refus que je lui avais déjà fait, et de l'efficacité du remède que je venais d'employer; le bourdonnement qui se manifestait dans mon appartement m'en donnait l'assurance. Un physicien infernal participait à mes maux, et une sybille magicienne les adoucissait. Je passai ainsi la nuit à alimenter le feu, en y jetant de grosses poignées de sel et de soufre, afin de prolonger le supplice de mes ennemis.

Le lendemain, je dis à madame Vandeval qu'ayant mis à exécution ses conseils, leurs résultats m'avaient inspiré la plus grande confiance; elle en fut satisfaite. Elle me dit en souriant, que si je voulais tuer M. Moreau et

sa suite, je n'avais qu'à continuer ce que j'avais fait la nuit précédente, et à jeter dans le feu la même quantité de sel. Ma réponse fut que je me contentais de les faire souffrir autant qu'ils me faisaient souffrir moi-même. Elle approuva ma résolution, et m'engagea à continuer pendant neuf jours la même opération de jeter au feu le sel et de la chandelle toujours enveloppée d'un papier sur lequel j'aurais écrit le nom d'un de mes persécuteurs, après l'avoir piqué dans tous les sens, et de la laisser ainsi brûler jusqu'à extinction. Je fis part à madame Vandeval de ma crainte que le son des deux deniers jetés en l'air, en tombant par terre, ne fût le même que celui des deux premiers, et que dans ce moment quelque passant, entendant ce même son, ne fût tenté de les ramasser et de les garder; que si, au contraire, je les jetais dans la rivière, j'aurais alors l'assurance qu'ils ne seraient pas relevés, et que par cette précaution j'aurais payé mes ennemis de leurs forfaits. Madame Vandeval goûta mes observations, et m'autorisa à les jeter dans la rivière, observant que le résultat en serait le même. J'entrai avec elle dans d'autres détails, sur lesquels elle me rassura: elle m'engagea à la patience, et sur-tout au courage, m'assurant que sous peu de jours je ressentirais

les bienfaits de ses conseils : elle me tira les cartes , et elle se fortifia dans l'assurance que mes ennemis souffraient beaucoup de mes opérations , malgré tous les moyens que les esprits infernaux leur faisaient employer pour vaincre toutes les attaques que je leur opposais ; mais qu'ils succomberaient. Elle me parla de la succession de mon oncle , elle croyait qu'elle était cause en partie de mon humeur sombre et mélancolique ; que j'aurais dû exécuter ses volontés , lorsqu'il voulait me nommer son héritier universel. M. Moreau m'avait tenu le même langage. C'est par cette réunion des vérités qui m'ont été annoncées par tous ces personnages , que je me suis convaincu de leur association avec les esprits infernaux pour tourmenter les humains. Je répondis à madame Vandeval que l'intérêt n'avait jamais dirigé mes actions , mais bien l'honneur et la justice ; que cette marche ne conduisait pas toujours au bonheur terrestre, que je dédaignais, n'ayant jamais ambitionné que le bonheur céleste ; que je laissais tout à la volonté de la divine Providence. J'étais extrêmement impatient de savoir si , après le temps que m'avait fixé madame Vandeval , je serais débarrassé de mes persécuteurs , et si je reprendrais ma liberté première. Vaine espérance ! tout était déchaîné contre moi : l'intérêt

que cette dernière paraissait prendre à ma situation n'était chez elle que perfidie ; elle avait mis tout en œuvre pour m'inspirer de la confiance , afin de me tromper avec plus de facilité. Devais-je m'attendre à des bienfaits de la part d'une femme réprouvée de Dieu ? Que faire lorsque tout m'abandonnait ? Je ne pouvais trouver de consolation que dans les bras de l'Eglise , dans un Dieu juste et miséricordieux que j'aurais toujours dû consulter dans toutes mes actions.

CHAPITRE XXIII.

*Consolation à mes maux apportée par les
Ministres de la Religion.*

JE faisais souvent de justes réflexions , lorsque, passant un soir devant Saint-Roch, j'aperçus l'intérieur de l'église éclairé , un grand nombre de fidèles rassemblés , et beaucoup d'autres qui se réunissaient à eux : cela piqua ma curiosité et me détermina à demander à une dame quel était le motif de cette réunion. Elle me répondit que c'était la conférence qui

a lieu ordinairement tous les ans pendant le carême. Je m'empressai de me placer aussi près que possible du ministre qui devait par sa morale indiquer à son auditoire le chemin du bonheur. Son discours et son exhortation produisirent sur mon âme un effet salutaire. Ses conseils contrastaient extraordinairement avec ceux que j'avais déjà reçus des gens qui, sous le masque de l'amitié, avaient fait jusqu'ici mon malheur. Je pris alors la résolution de suivre cet exercice religieux jusqu'à Pâques. A cette époque je me préparai à communier, mais il fallait m'en rendre digne. Je fus trouver un prêtre de ma paroisse, et le priai de me confesser; il voulut bien satisfaire à mes désirs. J'entrai dans différens détails relatifs aux événemens malheureux de ma vie; je le suppliai de m'indiquer des moyens pour adoucir mes maux et me délivrer des malins esprits. Le bon prêtre, qui ne voulait pas me bercer par de vaines promesses et tergiverser avec ses devoirs, m'adressa au grand-pénitencier de l'église métropolitaine de Paris. Je ne tardai pas à me présenter à lui. Après m'avoir entendu, il m'adressa à M. le grand-vicaire. Rendu chez ce dernier, je lui exposai le motif de mes démarches et des événemens qui en sont les funestes causes. Il m'écouta jusqu'au bout et me témoigna tout

l'intérêt qu'il prenait à moi ; mais il me dit qu'il ne pouvait rien faire à cela : il me conseilla de me jeter dans les bras d'un bon prêtre , et d'espérer tout de la bonté de Dieu. Cette réponse n'était pas entièrement satisfaisante , et je me retirai. Quoi ! me disais-je , je serai constamment la proie de mes ennemis , et je ne trouverai jamais aucun moyen de m'en délivrer ? Abandonné, comme un réprouvé , de la nature entière , mille réflexions plus noires les unes que les autres s'emparèrent de moi et me livrèrent au plus cruel désespoir. Les mauvais génies profitant alors de ma situation, me tourmentèrent encore si violemment, que je fus vivement tenté de me jeter dans la rivière , et c'était à quoi ils voulaient m'entraîner ; mais la Providence ne m'abandonna pas , elle vint à mon secours et me donna la force de revenir à moi :

Je m'aperçus bientôt que ce n'était qu'une inspiration diabolique que les mauvais esprits font ressentir à tous ceux qui se donnent eux-mêmes la mort, soit en se jetant dans la rivière, soit par tout autre moyen non moins criminel. Le calme revint dans mon âme , et je me sentis alors soulagé de tous mes maux. Ah ! Seigneur, que les conseils de tes ministres sont salutaires , et combien ceux des esprits infernaux sont pernicieux !

Je fus à l'Abbaye Saint-Germain revoir mon confesseur, lui faire part de l'entretien que j'avais eu avec le grand-viciare de Notre-Dame, et du peu d'espérance que j'en avais obtenu ; il en fut surpris, et me conseilla de me présenter une seconde fois chez le grand-pénitencier, que ma cause était de sa compétence. Je me rendis donc chez lui, et je lui fis l'historique des événemens que j'avais éprouvés, et de ceux que j'éprouvais encore. Il m'invita de venir souvent le voir, afin de connaître à fond ma maladie, et de chercher un remède salutaire à ma guérison, et, en attendant, de prendre patience et de faire des invocations au Tout-Puissant, de lui demander pardon des fautes que je pouvais avoir commises ; qu'étant tout miséricordieux, et mes maux n'étant peut-être que des épreuves pour assurer mon salut, je devais les supporter avec résignation ; que le Dieu de bonté ne m'abandonnerait pas, et qu'il m'offrirait dans le Saint Sacrifice de la messe. Je pris congé de lui, en lui témoignant combien j'étais sensible à ses honnêtes procédés, combien ses conseils étaient efficaces, et combien toutes ses consolations étaient nécessaires pour me rendre le repos.

CHAPITRE XXIV.

Ouverture du Testament de mon oncle. Mes sacrifices pour éviter un procès.

Du vivant de mon oncle un procès avait été intenté contre lui, par ses parens, pour le faire déclarer en démence, incapable de gérer ses affaires, et hors d'état de pouvoir disposer de ses biens par des actes légaux, dans l'intention de se partager sa fortune.

L'affaire fut portée au tribunal d'appel. Je plaidai moi-même la cause de mon respectable oncle, et je remportai une victoire complète, comme je l'ai dit, en citant la plaidoirie de M. le procureur-impérial, et l'éloquent discours de M. le premier président, lors du prononcé du jugement.

Après la levée du scellé, on fit l'ouverture du testament, dans lequel la volonté de mon oncle était légalement consignée d'une manière claire et précise; mais rien ne pouvait faire revenir les parens de leur première prétention. C'était à sa fortune qu'ils en voulaient, leur

bût ne tendait que là ; leur avidité se montrait sans déguisement. Ils appelèrent du jugement du tribunal de première instance ; et quoique persuadé qu'ils ne seraient pas plus heureux dans leur appel , toujours désintéressé moi-même , et désirant en voir la fin , je leur fis proposer des moyens de conciliation , par des hommes de lois , qui louèrent ma générosité. Des propositions leur furent faites ; elles étaient acceptées par les uns et refusées par les autres. Fatigué de tant d'obstination , ainsi que les personnes que j'avais employées pour terminer cette affaire , j'en fis part à madame Berbiguier , et lui dis que j'étais prêt à faire de nouveaux sacrifices pour voir la fin de nos discussions et acheter ma tranquillité. La veuve adhéra à cette proposition , et nous promîmes de nous rendre le lendemain chez le notaire pour y passer une transaction. Accablé par mes réflexions , je parcourais l'appartement de mon oncle ; mes yeux le cherchaient de tous côtés , mais je ne le voyais plus , je n'entendais plus ses sages conseils. J'étais dans un tel affaissement , qu'étant rendu chez moi , je gardai le lit pendant quatre jours. Mes forces m'avaient entièrement abandonné , au point que je n'étais pas encore remis , lorsque je fus chez le notaire , où je m'étais pour ainsi dire traîné. Je mis trois

heures pour me rendre à pied de la rue Mazarine chez le notaire, logé près du Palais-Royal. M. le notaire fut surpris de me voir ; mais il le fut encore plus lorsqu'il apprit tous les sacrifices que je voulais faire. Il m'observa que, d'après l'avis de mon avocat, ces sacrifices étaient trop forts. Je lui répondis que j'étais sensible à l'intérêt que lui et mon avocat prenaient à moi ; mais qu'ayant toujours dédaigné la fortune, je ne faisais jamais rien pour elle ; que mes besoins se bornaient à bien peu de chose ; que j'étais, au contraire, très-envieux de mon repos et du bonheur à venir ; que je méprisais les richesses de ce monde. D'après cette résolution bien prononcée, la transaction devait se passer avec tous les cohéritiers des biens de mon oncle, ainsi que nous en étions convenus avec la veuve, et elle fut par nous deux signée. Cette convention entre la veuve et moi devait amener au même résultat tous les prétendants : en conséquence, je priai M. le notaire de faire part de cette décision à ceux qui se trouvaient présents, et d'écrire aux avocats des absents, afin de les réunir. Tous se rendirent en effet ; mais les fondés de pouvoirs des absents ne se croyaient pas assez autorisés pour adhérer à toutes les propositions qui furent faites, sans en prévenir leurs commettans ; ce qui entraîna des longueurs

fatigantes pour moi ; et malgré les difficultés qui se succédaient les unes aux autres , cette pénible affaire se termina à la fin de décembre 1816. Je m'empressai d'en faire part à mon avocat, qui parut fâché de ce que tout avait été fait sans en avoir été prévenu , improuvant sur-tout les grands sacrifices que j'avais faits ; mais il n'avait pas éprouvé les maux que m'avait occasionnés l'existence de ce procès, il eût alors, tout comme moi , terminé bien vite. Je le priai instamment de vouloir bien faire payer à chacun des parens ce qui leur revenait d'après la transaction. Plusieurs d'entre eux attendaient avec impatience cette répartition : elle produisit sur eux un effet particulier ; ils vinrent me rendre visite, et me témoignèrent leur surprise sur mon désintéressement ; mais ils furent convaincus que je préférais mon repos à mes intérêts. Je venais de me rendre tranquille de ce côté, mais je ne le fus pas plus de celui de mes ennemis. La féroce Vandeval ne me perdait pas de vue ni le jour , ni la nuit ; elle employait contre moi tous les pouvoirs qui lui avaient été donnés par les esprits infernaux pour me faire souffrir. Je m'en plaignis à M. le grand-pénitencier de Notre-Dame, qui en parut très-étonné. Il me témoigna tout l'intérêt qu'il prenait à ma situation : je lui donnai également des détails

sur les tourmens que j'éprouvais de la part de mes ennemis de Carpentras et d'Avignon. Il ne savait que penser de la ténacité de ces monstres odieux : tantôt il craignait que cela ne fût provoqué que par un bouleversement général des humeurs. Il m'adressa à M. Pinel père, médecin en chef à la Salpêtrière.

CHAPITRE XXV.

Consultation de M. Pinel.

LE 24 avril 1816, je me rendis chez M. Pinel, sur l'indication que l'on m'en avait donnée; mais il logeait alors rue des Postes, près l'Estrapade, n°. 12. Rendu chez lui, sa domestique m'introduisit. Je lui dis que je me présentais à lui de la part du grand-pénitencier de Notre-Dame, qui m'avait fait espérer que je trouverais quelque soulagement à mes maux. Je lui fis alors l'exposé de leur commencement, des lieux où les malins esprits avaient exercé sur moi leurs pouvoirs et leur haine. Après m'avoir entendu avec la plus grande attention, ce docteur me répondit que les maladies de cette nature étaient de sa connaissance; qu'il

avait déjà traité plusieurs personnes qui en étaient attaquées , et qu'il les avait guéries radicalement ; que je pouvais assurer, de sa part, M. le grand-pénitencier , qu'il me guérirait également. Cette promesse avait déjà porté la joie dans mon cœur. Nous étions aux approches du mois de mai , il m'ordonna de prendre huit bains pendant ce mois. Je lui avais dénoncé M. Moreau et la femme Vandeval comme mes plus cruels ennemis. Il me promit de les voir le soir même, et de savoir tout ce qu'ils faisaient chez moi , et il m'engagea de venir le lendemain chez lui , dans la matinée : je le lui promis. Mais je devais, avant tout , rendre compte à M. le grand-pénitencier de la conférence que j'avais eue avec le docteur , ainsi que des promesses qu'il m'avait faites. Ce respectable ministre en parut très-satisfait , et se félicita de m'y avoir envoyé. M. le docteur m'avait demandé si lorsque je me plaignais des souffrances que l'on me faisait éprouver, je voyais des animaux ? Je lui répondis que non , que c'était un bruit qui se faisait entendre sous mon traversin , ou des attouchemens sur moi quand j'étais au lit. Alors il se mit à rire, en me disant que ce n'était rien et qu'il y mettrait ordre. Je restai toute cette journée à réfléchir sur les demandes et réponses faites de part et

d'autre dans cette entrevue avec le docteur. Je me dis , le soir, en me retirant : Je dois me coucher, cette conversation me rassure et j'ai espoir de retrouver le repos. Etant au lit , je sentis, sur les minuit, un attouchement et un travail particulier : je ne dis rien , je laissai faire et pris patience jusqu'à la fin. Je m'abandonnais à bien des réflexions sur les promesses de M. Pinel , et je me flattais d'obtenir bientôt un changement favorable. Après mon lever je me rendis de suite chez le docteur ; sa domestique me dit qu'il était parti pour sa campagne , et qu'il ne serait de retour que le lendemain à midi ; qu'alors seulement je pourrais le voir. J'avais envie , en l'absence de M. Pinel , de voir M. le grand - pénitencier , pour lui faire part de ce que j'avais éprouvé la nuit ; mais je pensai que ses momens pouvaient être employés plus utilement pour lui, et je changeai de résolution. Je me rendis chez M. le docteur à l'heure que m'avait indiquée la domestique : je le trouvai effectivement et lui fis part de ce que j'avais enduré la nuit dernière ; je le priai de vouloir bien me délivrer du pouvoir de mes ennemis. Je ne lui cachai point que les épreuves faites sur moi les deux nuits précédentes me faisaient croire qu'il n'était point étranger à toutes ces menées, et que je le priais très-instamment

d'employer son art , et sur-tout ses liaisons avec les farfadets , à mon entière guérison. Il sourit à ces observations qui le blessaient peut-être, et m'engagea à prendre les bains qu'il m'avait ordonnés, m'ajoutant que j'en ressentirais bientôt les heureux effets. Ma réponse fut celle d'un homme qui ne dévie jamais du droit chemin , quoiqu'il prenne conseil des individus qu'il croit être utiles à sa guérison , et qui trop souvent abusent de sa crédulité. Il doit tout-espérer , celui qui n'a jamais cessé d'implorer la Providence ! Je pris congé de M. Pinel. Je m'attendais, d'après les explications franches que je venais de lui faire , et d'après les assurances qu'il m'avait données , d'obtenir quelque amélioration à mes persécutions; mais ce fut en vain. Qu'attendre de créatures qui ne respirent que vengeances et ne se réjouissent que du mal qu'elles peuvent faire ! Je m'aperçus donc bientôt que le docteur ne valait pas mieux que la Vandeval ; qu'il était de la même société et agissait de concert avec elle. J'allai faire part au grand-pénitencier du peu de confiance que le docteur m'inspirait d'après tous les maux que j'éprouvais, ne trouvant pas plus de repos pendant la nuit, et ma position étant toujours pire. Ce bon prêtre , qui ne croit que le bien , et non le mal , m'engagea à suivre exactement ses ordon-

nances ; alors je l'instruisis des quatre apparitions dont j'ai déjà parlé, et j'entrai là-dessus dans les plus grands détails. Il me recommanda d'avoir constamment recours à la divine Providence, et de me rendre de sa part chez M. Audry, docteur en médecine, rue du Temple, n° 118. Après lui avoir témoigné combien j'étais sensible à l'intérêt qu'il prenait à moi, je me rendis de suite chez le docteur, à qui je fis le récit fidèle de tout ce que j'avais éprouvé depuis l'origine de mes souffrances, jusqu'au moment de ma visite ; je lui fis connaître les noms de ceux que je croyais être les auteurs de mes maux, sans que j'eusse provoqué sous aucun rapport leurs vengeances : il m'écouta très-attentivement jusqu'au bout, et m'ordonna des calmans. Il ajouta que ma santé était altérée par les souffrances que j'avais éprouvées ; qu'il s'apercevait que j'avais le sang très-agité ; que je devais donc employer des adoucissans, et qu'il n'y avait d'autre remède à faire pour le moment. Je lui observai que ceux dont j'avais fait usage jusqu'à ce jour, quoiqu'ordonnés par des médecins dont la réputation était connue, n'avaient produit aucun bon effet, et cela parce que ceux qui me les ordonnaient se réunissaient à mes ennemis pour me persécuter. Le docteur se rendit à mes observations, il m'invita de revoir le grand-

pénitencier, ce que je fis, en le priant d'intercéder pour moi la Providence, afin de me délivrer des êtres invisibles qui m'apparaissaient sous différentes formes pour me tourmenter et interrompre entièrement mon repos. Ce vertueux ministre calma mes inquiétudes par une conversation morale, et m'ordonna de ne jamais consulter d'autres médecins que le Tout-Puissant, étant le seul capable, par sa divine bonté, de me délivrer de ces monstres ennemis de l'espèce humaine, qui chaque jour nous prouvent indubitablement que toutes leurs actions ne sont dirigées que pour faire opérer le mal en flattant quelquefois par des jouissances perfides ceux qu'ils entraînent ainsi avec eux dans un abîme éternel. Il m'invita de réfléchir avant d'agir, afin de prévenir leurs tentatives, de me mortifier par une suite de sobriété, et d'observer surtout les jeûnes ordonnés par l'Eglise. Je ne fus pas longtemps à édifier mon digne pasteur, en lui faisant un rapport vrai de ma conduite journalière; il m'en témoigna sa satisfaction, et je me plais à croire que les épreuves morales qu'il m'ordonna lui furent inspirées par le Dieu suprême, qui voulait se convaincre si, par une résistance obstinée à éviter le mal, je parviendrais à mériter sa bienveillance ou à la démeriter par mes actions.

Toujours persécuté par les malins esprits, je fus engagé par le bon prêtre à le voir souvent pour l'instruire de mon état et l'assurer par là de l'effet que pouvaient produire sur moi ses sages conseils. Son invitation prévenait mes désirs. Je ne manquai pas de le visiter par affection particulière ; mais je ne me suis jamais trouvé dans une position à pouvoir lui annoncer une amélioration ; ce qui parut singulièrement l'affecter, par l'intérêt qu'il prenait à moi. Alors il me conseilla de voir le grand-vicaire-général, M. Joubert, à qui je fis une première visite et l'historique de tout ce que l'on me faisait éprouver depuis si long-temps, et particulièrement M. le docteur Pinel. Le vicaire me demanda si j'exerçais les devoirs que notre religion nous impose ; je lui répondis que non-seulement j'en remplissais les obligations, mais que je faisais tout ce que je croyais pouvoir être agréable à Dieu ; alors il m'ordonna de visiter tous les jours quatre églises, Notre-Dame, Saint-Amorain près Sainte-Geneviève, Saint-Germain-l'Auxerrois et Saint-Roch. J'exécutai scrupuleusement cet ordre, rien n'aurait pu m'y faire manquer.

CHAPITRE XXVI.

Je prends la résolution de mener une vie sobre et retirée, pour éviter et éloigner les mauvais Esprits.

Je pris alors un nouveau régime pour être dans le cas de remplir mes obligations avec plus de facilité : je cessai de prendre mes repas chez le restaurateur , et je fis moi-même mon ordinaire, afin de ne le composer que d'alimens peu succulens, propres seulement à me substantier ; je me bornai à deux médiocres repas , composés de légumes peu assaisonnés, l'un à une heure de l'après-midi , l'autre à deux heures du matin ; époque à laquelle mes quatre stations étaient faites et à laquelle j'avais médité sur mes actions de la journée , pour m'assurer si elles étaient dignes d'être offertes à Dieu. Je me privai, comme je me prive même encore, de toute jouissance de la vie , trop heureux, par ces légers sacrifices, si je pouvais m'affranchir des fautes involontaires que je puis avoir commises.

Il faut cependant quelque délassement à

l'homme pour ne pas tomber dans les inconvéniens d'une vie trop sévère ; mais je choisis alors ce qui me parut le plus innocent pour servir à mes récréations. J'avais fait l'achat d'un petit écureuil de deux mois, afin de l'élever plus facilement à mes volontés ; mais il n'entra pas dans les combinaisons de mes ennemis de me laisser jouir de ce plaisir innocent. M. le docteur Pinel , jaloux d'un délassement qui ne pouvait être contrarié que par des monstres tels que ceux qui me poursuivent, se rendait invisiblement chez moi pour tourmenter ce petit animal, afin de le rendre indocile par des persécutions , et me priver des jouissances qu'il pouvait me procurer. Tout était mis en œuvre par ces déhontés : ils me croyaient assez petit maître pour me présenter souvent devant une glace que j'avais à ma cheminée ; ils y dessinèrent avec une matière grasse dont l'odeur était celle de l'huile , un paysage : ma domestique employa tous les moyens pour le faire disparaître ; mais il ne lui fut pas possible d'y parvenir ; et comme il m'importait de faire connaître aux personnes qui venaient me voir les moyens qu'employaient mes ennemis pour me rendre la vie dure , j'écrivis au bas de ce paysage : *n'y touchez pas, c'est l'ouvrage de M. Pinel.*

Tous les moyens sont employés par les farfadets : ils cherchent à nous faire naître des jouissances qui flattent nos sens ; parfois ils nous font apparaître des choses épouvantables ; enfin ils font tout pour nous attirer la colère de Dieu. Mais toutes leurs tentatives sur moi, de ce côté, ont été sans effet ; je ne dévierai jamais des devoirs que m'impose ma sainte religion. La pluie, la neige et la grêle ne m'ont pas détourné de passer trois heures par jour à Saint-Roch pour y implorer la grâce de Dieu et de sa sainte mère, afin de me délivrer, s'ils m'en trouvaient digne, de mes persécuteurs, ou de me donner la force de résister à toutes leurs tentations et à leurs méchancetés. J'assiste également le dimanche, mardi et jeudi de chaque semaine, à la prière du Rosaire, qui a lieu à la chapelle de la Vierge dans la même paroisse. Personne mieux que moi n'a peut-être éprouvé les heureux effets de ce pieux devoir, par la jouissance des apparitions. J'ai vu pendant quatre fois ce que les autres assistans n'avaient pas aperçu : une guirlande de feu entourait l'enfant Jésus, et sa sainte mère en tenait quatre, sur lesquelles ils restèrent l'espace de cinq minutes!...., Est-ce une grâce particulière que Dieu a bien voulu me faire, en faveur de ma résignation à tout souffrir pour lui, à ne faire que sa volonté?

Oui , sans doute , je ne ferai jamais celle de M. Pinel , dont les apparitions diaboliques ne sont faites que pour ébranler ma foi et me jeter dans un abîme où il a été entraîné. Il aurait dû s'apercevoir depuis long-temps que tout ce qu'il fait et se propose de faire est en pure perte ; que je suis dans la bonne voie , et que je n'en prendrai jamais d'autre. Il a tout fait pour me contrarier , au point que , lorsque je me rendais à Saint-Roch par un temps de pluie , j'avais à peine fait la moitié du chemin , que sous des formes invisibles il s'emparait de mon parapluie et me le brisait , dans l'espoir que cette privation me conduirait dans toute autre direction. Détrompez-vous , esprits infernaux , infâmes farfadets , rien ne pourra ébranler ma foi ; faites-moi tout souffrir , j'y suis résigné depuis long-temps , parce que j'ai toujours présent à mon esprit tout ce que Dieu a souffert pour nous. Je méprise les richesses et les jouissances de ce monde ; elles ne sont rien pour moi , c'est l'avenir que j'ai en vue ; voilà ma résolution inébranlable. Que mes ennemis soient donc convaincus que je n'entrerai jamais dans leurs projets ; que s'ils me font des attaques , je leur riposterai par des contre-attaques.

Les apparitions dont j'ai eu le bonheur de

jour m'ont fait naître l'idée d'offrir et faire brûler dans la chapelle de la Vierge un cierge que je voulais donner du poids de cinq livres ; mais , craignant que cette grosseur ne piquât trop la curiosité de quelques personnes indis-crètes, et qu'on n'en demandât le motif, je me suis décidé à le faire mettre d'une livre seulement , et à continuer ce don , à titre de fon-dation, quoique je ne doive pas rester toujours dans la capitale.

CHAPITRE XXVII.

Mêmes résolutions , mêmes tourmens.

JE sentais la nécessité de rendre visite à monsieur le grand-pénitencier pour lui faire part de mes agitations continuelles ; il m'invita encore à voir monsieur le grand-vicaire , où je fus en effet. Ce bon prêtre fut surpris de me voir toujours dans le même état ; il me demanda quel était mon régime de vie ? je lui répondis qu'une sévère frugalité présidait à tous mes repas ; que ma nourriture ordinaire était des légumes peu assaisonnés , point de viande ,

point de vin , ni aucune friandise. Il blâma ma trop grande abstinence , et m'ordonna de faire usage du gras les jours permis par l'Eglise, et du maigre les jours d'obligation ; il ajouta que les prières que je faisais la nuit altéraient ma santé, et que je devais user d'une meilleure nourriture pour pouvoir continuer mes exercices religieux. Malgré toutes ses pressantes invitations à me faire changer mon régime de vie , je crus ne devoir pas y adhérer. Je continuai à me mortifier , pour me rendre maître de mes passions et combattre plus facilement mes ennemis , en me rendant plus digne de la miséricorde de Dieu. Monsieur le grand-vicaire me dit de continuer mes stations et mes prières, et m'invita à faire mes dévotions , en me disant qu'il verrait ensuite le grand-pénitencier, pour me faire exorciser. Cela fut en effet exécuté par ces deux respectables et vertueux ministres, qui ne prévoyaient pas qu'en suivant les conseils des apôtres de la vérité, je ne ferais qu'accroître l'andace de M. Pinel et de l'exécrable Vandeval et consorts.

En effet, leur acharnement alla toujours croissant : ils poussèrent l'insolence et le mépris , jusqu'à me passer sous le nez , au moment de mes prières, des ordures , que par décence je n'ose nommer, mais que je dois

désigner pour faire connaître mes ennemis au monde entier, et particulièrement aux incrédules. Les monstres! non-contens d'avoir commis cette indécence dans mon appartement, ils l'ont renouvelée à St.-Roch au moment de mes prières, et cela pour me prouver qu'ils pouvaient s'introduire par-tout pour y exercer leur pouvoir, et que leur puissance était immense. Ah! combien de faibles humains se laisseraient ainsi tenter, s'ils ignoraient que pour mériter la grâce de Dieu, il faut passer à des épreuves et que rien n'arrive dans ce bas monde sans son ordre et ses commandemens; que tout ce qui existe est son ouvrage; qu'il peut le détruire aussi aisément qu'il l'a créé.

C'est par la résistance à toutes les épreuves du diable qu'on peut mériter la clémence de Dieu. Voyez les apôtres, lisez la vie des saints, vous y verrez toutes les épreuves auxquelles ils ont été exposés: tentés par les démons, ils ont été quelquefois ébranlés, mais sans perdre jamais de vue leurs devoirs; ils les ont repoussés en invoquant le Tout-Puisant. Ce n'est que par cette ferme résolution qu'ils ont mérité leur sainteté et la gloire éternelle. C'est ainsi qu'en suivant leurs exemples nous déjouerons les manœuvres des mauvais esprits, et que nous vaincrons tous les

satellites de Satan. Je ne veux pas finir ce chapitre sans citer quelque nouvelle tentative de mes ennemis. L'hiver approchait, je fis mettre un poêle dans ma chambre, et pour me mettre à l'abri de la fumée je fis passer le tuyau de ce poêle dans la cheminée, que je fis fermer hermétiquement : cette opération terminée, j'entendis, à minuit, du bruit au bas de la cheminée; j'écoutai avec attention, et je reconnus la voix du docteur Pinel, qui, conjointement avec quelqu'un de sa troupe, cherchait à s'introduire dans mon appartement. Mais j'avais tout prévu. J'avais fermé jusqu'à la clef du tuyau. Je me mis à rire aux éclats, et je leur dis : Eh bien ! entrez, aimable Pinel, avec votre compagnie ; que faites-vous donc dans ce petit réduit ? ne restez pas ainsi à la porte..... Je les entendis chuchoter et proférer des injures, me menacer, et dire que les moyens que j'avais employés ne les empêcheraient pas de s'introduire dans ma chambre toutes les fois qu'ils le voudraient. En effet, ils firent répandre dans mon appartement beaucoup de fumée pour m'empêcher de me chauffer et de faire ma petite cuisine. Je me serais bien passé de leurs visites ainsi que mon Coco, c'est le nom que je donnais à mon petit écureuil, qui n'était pas plus exempt que moi de leurs persécutions. Mais ce qui m'éton-

nait le plus de la part de M. le docteur Pinel , c'est qu'il ne me demandait pas le montant des fréquentes visites qu'il m'avait faites, sans parler de celles qu'il se proposait de faire : il peut se présenter , je suis prêt à le satisfaire et à solder en entier son mémoire.

CHAPITRE XXVIII.

Nouvelles persécutions de mes ennemis ou des Esprits malins pour mettre à l'épreuve ma probité et celle de tous ceux qui habitaient la même maison que moi.

C'est assez ordinairement dans les hôtels-garnis qu'on fait de nouvelles connaissances. C'est dans l'hôtel Mazarin que je fis celle de M. Prieur, fils de M. le Docteur en médecine de ce nom, habitant à Moulins. Ce jeune homme fut envoyé à Paris pour entrer au séminaire; il y resta un certain temps, s'en dégoûta, et fut rappelé chez lui par ses parens : après avoir fait quelque séjour au sein de sa famille , il fut renvoyé à Paris, pour y étudier la profession de médecin : cet état, quoiqu'ho-

norable, ne lui convint pas. Son père ne fut pas long-temps à s'en apercevoir, et lui conseilla d'entrer à l'École de Droit : il exécuta la volonté de son père ; mais , inconstant par caractère , d'après le rapport même de ses parens , il ne tarda pas à se dégoûter d'un état qui n'était pas plus de son goût que les deux premiers. Le hasard m'avait procuré sa connaissance. Un besoin pressant m'ayant appelé aux lieux d'aisance , je trouvai une pièce de cinq francs qu'un ami de M. Prieur avait laissé tomber : ne sachant à qui elle pouvait appartenir , je crus devoir la remettre à M. Rigal , propriétaire de l'hôtel , pour qu'il la rendît à la personne qui la réclamerait. En effet, M. Rigal la remit à celui à qui elle appartenait , en lui disant que c'était M. Berbiguier , n°. 3 , qui l'avait trouvée. Ce Monsieur , accompagné de M. Prieur , son ami , vint m'en remercier. Je dis à ces Messieurs que je n'avais fait , en la rendant , que rendre à César ce qui appartenait à César , comme je rends à Dieu ce qui appartient à Dieu. Nul doute que c'étaient les farfadets qui m'avaient tendu ce piège , croyant que je m'approprierais un bien qui ne m'appartenait pas. Détrompez-vous, race maudite , vous pouvez mettre tout en œuvre pour prolonger mes souffrances , j'y suis résigné : je les offre toutes à Dieu en expiation des fautes

que je puis avoir commises ; mais ma conduite sera toujours invariable. Je suivrai les préceptes de l'Eglise ; je mépriserai les richesses et les grandeurs de ce monde , pour me rendre digne d'un bonheur à venir.

Cette particularité me lia d'amitié avec ce jeune homme. Nous allions souvent nous promener ensemble. Nous fûmes à la fête de Saint-Cloud , et peu de jours après nous visitâmes le Calvaire. Le bon ton de ce jeune homme , ses prévenances , tout m'avait inspiré pour lui la plus grande confiance. Je lui fis connaître mes ennemis , tous les maux qu'ils me faisaient éprouver , et le désir que j'avais de m'en délivrer. Il avait eu connaissance de ce que le docteur Pinel avait écrit sur ma glace , ainsi que de l'inscription que j'avais mise au bas afin d'en faire connaître l'auteur. J'y mettraï ordre , me dit-il , il faut absolument prendre un parti pour vous délivrer de vos persécuteurs et recouvrer votre liberté. Il me fit faire la connaissance de Monsieur son frère , logé dans le même hôtel , n^o. 4 , vis-à-vis de mon appartement. Après avoir causé quelques momens avec M. Etienne Prieur , nous résolûmes d'aller voir la belle machine de Marly. Rendus sur les lieux , nous avons discoursé long-temps sur la perfection de cette invention , ainsi que sur les progrès

extraordinaires des arts. Nous fûmes dîner à Saint-Germain : nous parcourûmes ensuite la campagne , et nous y admirâmes les productions de la nature ; tout cela nous inspira des réflexions morales. Comment se peut-il , disions-nous , que cet ordre qui règne dans la nature , puisse tenir du hasard , d'après le système de quelques impies ? Insensés ! comment fructifierait la terre , si elle n'était pas vivifiée par un Dieu tout-puissant ; si cet astre resplendissant ne parcourait pas méthodiquement sa carrière par un arrangement admirable ? Il n'y a que les esprits infernaux qui puissent inspirer des idées aussi criminelles et si contraires à celles que nous devons nous faire de ce Dieu créateur de tout ce que nous voyons. Ils s'apercevront , mais trop tard , ces impies , de leurs coupables erreurs , et ils en seront punis par des souffrances éternelles. Que de réflexions à faire sur cette éternité de malheurs au lieu d'une éternité de bonheur ! Cette espérance est si consolante , qu'elle seule devrait régler notre conduite dans ce bas monde , nous éloigner de toute inconduite , de toute inspiration des malins esprits , qui ne cherchent qu'à nous jeter dans l'abîme.

CHAPITRE XIX.

Confidence de M. Prieur. Ma confiance en lui.

M. Prieur me confia ses peines, il me dit qu'il souffrait beaucoup sans en pouvoir deviner la cause ; qu'il était décidé à consulter un prêtre de la paroisse Saint-Louis, M. Imbert, ancien ami de son père, sur notre position, et qu'il espérait qu'il trouverait dans ses sages conseils quelque consolation. Je le priai de m'y présenter, et je ne lui laissai pas ignorer que j'avais, pour les ministres de ma religion, une entière confiance. Il refusa mon offre, en m'assurant qu'il se chargerait de tout ce qu'il croyait nécessaire à notre intérêt commun ; qu'il ne devait y avoir que lui seul pour cela. Je n'insistai pas davantage, et j'attendis avec impatience le résultat promis.

J'eus le plaisir de revoir M. Prieur le soir, et il m'assura que M. Imbert emploierait tous les moyens que lui inspirerait son saint ministère, pour donner quelque soulagement à nos maux. Le lendemain, en causant avec les deux

messieurs Prieur , l'un d'eux , M. Baptiste , dit à l'autre : Ne pourriez-vous pas administrer vous-même les remèdes que vous ordonnera le bon prêtre ? Non , répliqua le frère , j'aime mieux que ce soit M. Imbert. Il se passa plusieurs jours sans qu'il fût question de cet homme vertueux. Une vive impatience s'était emparée de moi. Les malheureux espèrent toujours , et cette seule idée provoquait mon impatience.

La conduite que ces deux frères tenaient à mon égard , les personnes honnêtes qu'ils fréquentaient , avait inspiré en leur faveur toute ma confiance : ils m'avaient présenté plusieurs de leurs amis , à qui on fit voir ce qu'avait écrit sur ma glace M. Pinel , et l'inscription que j'avais mise au bas pour en faire connaître l'auteur.

Le 24 octobre , au matin , j'eus la visite de M. Prieur , pour m'apprendre qu'il allait chez M. Imbert le supplier de nous indiquer quelque soulagement à nos maux. Je le priai encore de me permettre de l'accompagner ; que , mieux que personne , je lui peindrais ma situation. Il me répondit , ainsi qu'il l'avait déjà fait , qu'il croyait nécessaire à nos intérêts qu'il se présentât seul , et qu'il l'instruirait de tout , sans oublier aucune circonstance. Je me rendis volontiers à ses observations , et j'en attendis

avec impatience le résultat. De retour de chez ce bon prêtre, après avoir eu avec lui une longue conférence sur tous nos malheurs, pour le mettre en état d'agir avec connaissance de cause et employer les moyens salutaires, M. Prieur me dit que ce bon pasteur l'avait engagé à faire dans mon appartement une chose qu'il ne pouvait me communiquer que lorsqu'elle serait exécutée.

Cette confiance me parut fort extraordinaire. L'expérience du passé sur des promesses de cette nature, a tourné contre moi d'une manière si désavantageuse, que j'étais devenu moins crédule, sur-tout envers les personnes que je ne connaissais que très-imparfaitement. Je lui répondis que je ne consentirais jamais à ce qu'il se permît rien chez moi, sans que je fusse sûr de ne point me livrer, contre ma volonté, à un pouvoir inconnu; que je préférais supporter les tourmens de mes implacables ennemis, plutôt que d'avoir recours à des moyens qui pourraient déplaire à Dieu. Il parut édifié de ma réponse; mais il m'assura que l'intention du père Imbert n'avait d'autre but, que de me délivrer de toute persécution et me rendre entièrement libre de mes actions, et que je ne pouvais autrement espérer aucun soulagement. Le ton persuasif avec lequel il me parla, me

fit consentir à le laisser faire. Il prit mon bénitier, et jeta de l'eau bénite aux quatre coins de mon appartement, en faisant le signe de la croix avec l'aspersoir, et en récitant un vers et du *de profundis* ; il continua de réciter, au milieu de ma chambre, les autres versets de ce psaume, et en prononçant le *requiescant in pace*. Il m'assura alors que Pinel, Moreau, la Vandeval et toute la troupe infernale, sans en excepter aucuns, étaient anéantis et hors d'état de nuire à leur victime.

Il prit ensuite mon grand couteau de cuisine, frappa trois fois sur une falourde qui se trouvait à ses pieds, et dit : « Monstres que vous êtes ! parlant à MM. Pinel, Moreau, la Vandeval et consorts, que le diable vous en fasse autant. » Tous ces misérables, me dit-il, souffrent horriblement dans ce moment. Il répéta plusieurs fois la même cérémonie, en prononçant souvent le nom du Saint-Esprit ; et il m'assura, que tout était fini, que j'étais entièrement délivré de mes persécuteurs. Cette promesse était certainement très-consolante ; mais ne nous réjouissons pas d'avance, attendons-en les effets.

Les conjurations n'étaient pas encore terminées, qu'il coupa jusqu'aux pieds toutes les tiges d'un vase de verveine que j'avais

dans ma chambre ; il en fit cinq petits paquets qu'il mit à chacun des angles de mon appartement, et le dernier sur mon piano. Je suis à présent content, me dit-il, d'avoir fait toutes mes opérations, sans que personne ne soit venu les interrompre. Il reprit son grand couteau ; frappa encore sur le bois, en répétant les mêmes paroles, et en m'assurant de nouveau que je pouvais être tranquille, qu'il garantissait mon entière liberté. Je lui demandai pourquoi il laissait le couteau si avant dans le bois, l'y ayant enfoncé avec force. Il me répondit que c'était pour que cela devînt plus sensible à l'exécrable Pinel à ses abominables collaborateurs ; qu'il les avait mis dans l'impuissance de me nuire.

Je me félicitai du triomphe qu'il venait de remporter par l'entremise et les conseils du vertueux pasteur M. Imbert. Il me donna toujours l'assurance qu'à l'avenir rien ne troublerait plus mon repos, et il se retira peu de temps après.

CHAPITRE XXX.

Nouveaux bruits , et nouvelles confidences de M. Prieur. Ses raisons pour me convaincre.

Les malheureux espèrent toujours , bien plus particulièrement quand ils implorent la Providence. L'événement qui venait de se passer, les promesses réitérées d'un avenir plus heureux , tout avait porté la joie dans mon âme ; et je me disais souvent que je devais me féliciter d'avoir un ami comme M. Prieur , qui voulait me soustraire à tous mes maux. A peine avais-je fait cette réflexion , que j'entendis un bruit extraordinaire , semblable à celui d'une affreuse tempête que les démons suscitent lorsqu'ils veulent fixer leur planète pour amener la pluie. Cet événement inattendu me fit subitement passer de la joie à la stupeur. Je crus alors que les promesses qui venaient de m'être faites ne l'avaient été que pour mieux me tromper et m'empêcher d'avoir recours à des moyens plus efficaces ; et comme il n'est jamais entré dans ma pensée d'accuser personne sans en avoir

acquis la preuve , je voulus observer si l'infâme Pinel et ses acolytes reviendraient encore d'après les conjurations et les promesses de M. Etienne Prieur.

Je désirais revoir le jour pour faire part à ce jeune homme du résultat de ses opérations. L'heure de le voir arrive. Je m'empresse de lui apprendre que Pinel et sa troupe infernale , ainsi qu'il me l'avait promis , n'avaient pas reparu , mais que je n'en étais pas plus heureux pour cela ; que je m'étais bien convaincu d'être tranquille de leur côté ; mais que par un nouveau travail , d'autres s'étaient chargés , sans doute , de me faire éprouver les mêmes persécutions. Je lui demandai contre qui , la nuit dernière , il avait tiré une planète , ce que cela signifiait , et pourquoi enfin il ne tenait pas les promesses qu'il m'avait faites.

Il parut surpris de mon apostrophe , ainsi que des connaissances qu'une trop cruelle expérience m'avait données sur les moyens qu'emploient les esprits infernaux , lorsqu'ils veulent porter leurs ravages sur les productions de la terre , ou qu'ils veulent s'amuser à persécuter les humains. Vous avez tort , me répondit-il , ce sont des opérations nécessaires , mais qui n'ont pas été dirigées contre vous , et soyez très-assuré que vous avez recouvré la liberté.

S'il en était ainsi , lui répliquai-je , vous n'auriez pas tiré une planète sur moi ; et j'ai acquis par expérience la certitude que toutes les fois que je me suis trouvé entre les mains d'un nouveau pouvoir , on en avait agi ainsi. Vous seriez-vous entendu , par hasard , avec le père Imbert ? ou bien prétendez-vous , seul , vous donner cette jouissance ? Prenez bien garde , jeune homme , à ce que vous avez fait et à ce que vous pouvez peut-être faire encore ! En politique , comme en morale , on se sert d'instrumens qui , l'ouvrage achevé , sont ordinairement brisés. Si nous voulons jouir d'un bonheur à venir , nous devons nous résigner à des souffrances dans ce bas monde , qui sont toujours légères lorsqu'on les compare à l'éternité bienheureuse. S'il faut des persécuteurs , quel peut être leur avenir ? Il n'appartient qu'au grand-juge de le déterminer.

Mes justes observations l'avaient jeté dans un cruel embarras. Il chercha à me rassurer en me promettant de voir le père Imbert pour lui faire part de tout ce qui s'était passé.

J'eus occasion de voir M. Baptiste Prieur son frère , dans le courant de la journée. Je lui fis part des opérations que son frère avait faites la veille , par ordre de M. Imbert. Je lui dis qu'à la vérité il était parvenu jusqu'à présent à ce

que l'affreux Pinel, ainsi que ses compagnons de malédiction, ne revinssent pas exercer sur moi leurs pouvoirs infernaux ; mais que ce qui m'affligeait de nouveau, c'était la planète lancée contre moi. Il chercha de son côté à calmer mes alarmes, m'ajoutant que son frère, avec les sages conseils du père Imbert, parviendrait à mon entière guérison.

CHAPITRE XXXI.

Poursuivi par ma planète, je devins toujours plus incrédule sur les prétendus moyens qu'on employait pour ma guérison.

MILLE réflexions se succédaient les unes après les autres. Toujours malheureux, et trop souvent dupe de ma crédulité, je craignais, avec raison, de n'être délivré d'un pouvoir que pour tomber dans un autre plus oppressif encore.

Le soir même, j'eus la visite de M. Etienne Prieur, qui usa de tous les moyens pour me rassurer, en me disant que ce que M. Imbert avait fait la nuit dernière, avait été absolument

nécessaire à mon repos. Je lui répondis que je ne désirais point de pareilles épreuves , et que tout cela ne signifiait rien. Il me répliqua que cela ne me regardait pas. Je lui observai que je craignais que , par l'attachement que M. Imbert prenait particulièrement à lui , il pouvait être possible qu'il l'eût délivré de ses persécuteurs , à mon détriment , pour me prendre en son pouvoir , ou bien pour me livrer au sien , et que dans cette hypothèse je serais peut-être plus malheureux. Il chercha en vain à calmer mes justes alarmes , en m'assurant que la verveine qu'il avait mise aux quatre coins de la chambre , n'avait été ainsi placée que par l'ordre du Père Imbert , et pour me délivrer du sort auquel j'avais été destiné par mes ennemis. Rien de tout ce qu'il me disait , et de tout ce qu'il avait fait , ne pouvait me rassurer , tant cette planète m'avait fait naître des soupçons , peut-être très-justes. Le temps seul me rendra compte de la vérité.

Ce jeune homme continua de m'amener plusieurs personnes de ses parens ou amis , pour leur montrer ce que l'infâme Pinel avait écrit sur ma glace , comme l'inscription que j'avais mise au bas : tous ne purent s'empêcher de le traiter de vieux coquin. M. Etienne Prieur reprit de nouveau le grand couteau pour faire

l'opération qu'il avait précédemment faite ; il fit observer à l'assemblée la cruauté avec laquelle il les traitait , et combien ils devaient souffrir en ce moment même. Mes ennemis l'avaient résolu, je devais être privé de mon écureuil ; ils le tourmentaient , parce qu'il servait à me faire oublier un moment leurs persécutions.

Vers la fin d'octobre 1817, à neuf heures du matin, je trouvai le petit animal sans mouvement et sur le point de perdre la vie. J'ouvre de suite sa cage. Quelle fut ma surprise , de le voir tout ensanglanté ! Je trouve , en effet , dans sa cage , une partie de sa queue qui avait été arrachée. Cependant personne , à ma connaissance, n'était venu dans mon appartement. Quel être assez inhumain aurait pu tourmenter ce pauvre petit animal, si ce n'est ces misérables qui, parce qu'il m'amusait, avaient voulu me priver de cette petite consolation ? Mais votre tour viendra, monstres que vous êtes ! Dieu ne laisse rien d'impuni. Vos tourmens seront d'une plus longue durée : c'est alors que vous reconnaîtrez tous vos crimes ! mais il n'en sera plus temps.

M. Etienne Prieur vint me voir dans le courant de la journée , je lui racontai le malheur de mon écureuil : il en rit , en me persuadant que c'était encore un tour , sans doute , de M. Pinel ;

mais je lui observai que ce farfadet n'avait plus reparu depuis long-temps ; que je n'avais pas reconnu son travail , mais bien celui d'un autre ; que l'expérience du passé m'avait appris à distinguer les travaux des magiciens et des sorciers. Il se mit encore à rire , et il me quitta en prenant pour excuse , qu'il ne pouvait rester davantage , et qu'il aurait le plaisir de me revoir. Je ne m'aperçus que trop de sa perfidie. J'en fis part à son frère qui revenait du cours de médecine , et que j'appelai pour lui apprendre ce qui était arrivé à ma pauvre compagne : il partagea ma juste indignation.

M. Prieur revint le soir , je lui demandai s'il avait vu le père Imbert pour l'instruire de ce qui était arrivé au petit animal : il me dit qu'il ne devait le voir que le lendemain , et nous nous entretînmes de tout ce qui m'était survenu : il m'assura qu'il connaissait le travail de tous ceux qui agissaient contre moi , et qu'ils ne s'en doutaient pas ; que la Mançot , la Vallette avaient reçu cent francs d'un Monsieur avec lequel j'avais eu quelques démêlés , pour me donner un sort. Maintenant, dit-il, vous voilà délivré de leurs mains. Nous ne vous avons pris en notre pouvoir , que pour vous tirer du leur. Je vous invite , me dit-il encore , voyant que j'avais de l'humeur , à vous tranquilliser. Je

verrai demain M. Imbert , pour savoir de lui où définitivement nous en sommes ; et s'il ne s'explique pas clairement , je lui apprendrai à se moquer de nous. Je crains bien , lui observai-je , que le prêtre de Saint-Louis ne vous délivre vous-même de vos peines , que pour m'en procurer de plus grandes. Les moyens que vous avez employés pour cela ne viennent que trop me le prouver. Les planètes que vous attirez sur moi ressemblent absolument à celles lancées jadis par les Pinel , Moreau et tant d'autres. Toutes les fois qu'ils me faisaient passer d'un pouvoir pour me jeter dans un autre , ce n'était , disaient-ils , que pour me rendre la liberté ; je ne suis pas initié dans vos mystères , je ne vois point de changement dans la position où je ne cesse de me trouver , vous vous refusez toujours à me faire connaître M. Imbert , avec qui je pourrais m'expliquer. — Il n'est pas nécessaire , me répondit-il , je le verrai demain , et j'espère qu'il remplira ses promesses. — Mais pourquoi , lui dis-je , dans ce nouveau travail , entends-je toutes les nuits , les cris de toute sorte d'animaux ? Serait-ce vous , par hasard , qui vous introduiriez ainsi , pendant la nuit , dans mon appartement ? Il se mit à rire et me dit que non. Ces visites nocturnes , lui ajoutai-je , me déplaisent : on vient me cha-

touiller, passer sur mon corps, chuchoter à mes oreilles : qu'est-ce que cela signifie ? J'en veux voir une fin. — Tout cessera en même temps, me répliqua-t-il. Toutes ces réponses n'étant point satisfaisantes, je lui demandai un peu brusquement, s'il prétendait enfin réunir l'outrage à la perfidie. Il fut un instant déconcerté ; et revenant à lui : Comment avez-vous pu penser, me dit-il, amis comme nous sommes, que je pusse faire quelque chose contre vos intérêts ? Je vous promets de voir demain M. Imbert, pour le prier instamment de prendre pitié de notre position et sur-tout de la vôtre, de me dire où nous en sommes, et que cette incertitude est pour nous pire que la mort. J'espère qu'il ne sera pas insensible à ma prière. Son caractère, son état, tout doit nous faire présumer qu'il se rendra à mes instances, et je viendrai aussitôt vous communiquer sa réponse. Après cette promesse M. Prieur se retira.

CHAPITRE XXXII.

Les réponses ironiques ne me persuadent pas.

Tout ce que venait de me dire M. Prieur, le ton qu'il employait depuis quelque temps,

en affectant de prendre le plus vif intérêt à ma situation, me firent passer la nuit dans des réflexions très-accablantes.

Le lendemain, il fut, comme il me l'avait promis, voir le prêtre Imbert. Sa conversation avec ce prêtre fut vive; il s'aperçut enfin qu'il mettait trop de lenteur dans ses opérations pour terminer ou au moins adoucir mes souffrances. Il résolut donc de s'adresser à un autre qui fût plus actif: j'y consentis aisément, toujours dans l'espérance d'être bientôt délivré de mes persécuteurs et de recouvrer ma liberté. Quels sacrifices ne ferais-je pas en pareille circonstance ! Des incrédules me blâmeront, sans doute; ceux qui n'ont ni foi, ni confiance à l'Être-Suprême, qui ne croient pas plus à Dieu qu'aux diables, ne manqueront pas de rire à mes dépens; mais d'autres, plus sensés, m'approuveront, lorsqu'ils verront toute ma sincérité dans le récit simple et véridique de ce qui m'est arrivé.

Impatient de savoir quel parti prendrait M. Prieur, je me rendis dans son appartement. Je trouvai son cousin M. Lomini, devant qui je crus devoir m'expliquer sur la perversité des malins esprits, et sur le mal qu'ils faisaient dans les familles les plus honnêtes. J'ajoutai que le gouvernement devrait, par des

lois terribles , sévir contre tous ces misérables qui portent par-tout la désolation. M. Lomini répondit en souriant : « Il ne peut y avoir des lois contre nous ; le gouvernement , au contraire , nous autorise à nous transporter secrètement par-tout , parce qu'il est nécessaire que nous sachions tout ce qui se fait , et que nous fassions tout ce qui nous plaît. Je jugeai bientôt , par les propos de ce Lomini , qu'il était aussi du nombre de cette secte farfadéenne. Je dis à M. Prieur que je ne pouvais plus en douter ; que les planètes qu'on avait tirées sur moi étaient son ouvrage ; que j'avais su distinguer son travail de celui des démons qui m'avaient persécuté précédemment ; que s'il voulait s'introduire secrètement chez moi , il devait au moins n'amener personne avec lui. Toutes mes observations procurèrent à M. Prieur un rire sardonique ; et , s'adressant alors à son cousin Lomini : Pourquoi , lui dit-il , abuses-tu des pouvoirs que je t'ai donnés sur Monsieur ? Je te défends de le tourmenter. — Mais , répondit M. Lomini , nous ne venons pas aussi souvent que vous vous l'imaginez : nous n'avons d'ailleurs nullement l'intention de vous faire du mal. Tous ces raisonnemens faux et hypocrites me déterminèrent à leur dire que j'étais très-mécontent de leurs manœuvres , et que j'espérais

qu'elles finiraient bientôt. J'allais sortir brusquement, lorsque M. Prieur me dit qu'il verrait encore une fois M. Cazin, prêtre à l'hospice des Quinze-Vingts : il est très-actif, et je ne doute pas qu'il ne vous débarrasse bientôt de tout. Je lui proposai d'aller avec lui, il me répondit que cela n'était pas possible ; que ma présence le dérangerait, et serait même un obstacle à cette affaire, et nous nous séparâmes. Toujours des promesses sans effet, constant refus de me réunir à lui pour exposer moi-même ma situation. Il était naturel de penser qu'un médecin devait désirer de voir le malade avant d'administrer aucun remède, et qu'il ne devait pas s'en rapporter à un tiers. Toutes ces réflexions me firent facilement apercevoir que j'étais la dupe de M. Prieur, qui se jouait de moi et qui s'amusa de mes malheurs. Du courage, me dis-je, poussons la chose jusqu'au bout, et voyons ce qu'il en résultera.

M. Prieur vint me voir le soir, il me demanda, comme de coutume, s'il y avait quelque chose de nouveau ; je lui répondis d'un air assez gai, que j'étais encore dans mes réflexions, que j'attendais impatiemment la décision de M. Cazin, et que je craignais qu'elle ne fût pas plus salutaire pour moi que les moyens déjà employés par le père Imbert, qui,

d'après ses calculs astrologiques , devait me délivrer de tous les farfadets et de tous les mauvais esprits qui se plaisent à me tourmenter. Je vous prie, vous, M. Prieur, qui paraissez être initié dans les connaissances profondes de l'art diabolique, et qui êtes autorisé à parcourir le monde, de résoudre ce problème. Il resta tout-à-coup interdit, et il voulut me persuader qu'il voyait toujours le père Imbert comme ami, mais qu'il lui reprochait amèrement de n'avoir pas fait pour moi tout ce qu'il aurait pu faire; qu'il s'était convaincu que M. Cazin ne ferait pas de même. Je lui témoignai mon mécontentement du pouvoir qu'il avait donné à son cousin de s'introduire invisiblement chez moi, le jour, la nuit, pour me tourmenter, puisqu'il en était convenu en ma présence et qu'il lui en avait fait des reproches. Je lui observai encore que ce devait être une grande jouissance pour eux, de voir tout ce qui se passait chez les personnes où ils avaient le pouvoir de se transporter invisiblement la nuit comme le jour; qu'ils devaient savoir tout ce qui se passait chez elles. Il est vrai, me dit-il, que les personnes chez lesquelles nous allons jour et nuit, en sont prévenues par un travail qui varie selon le physicien qui le fait, puisque vous le savez vous-même par les tristes épreuves

que vous en avez faites. — Je ne le sais que trop, lui dis-je, depuis plus de vingt ans que je suis en leur pouvoir ; oui, j'ai appris à distinguer les opérations des sorciers sous la domination desquels je suis tombé, à mesure que les monstres me délivraient de la tyrannie des uns pour me livrer à celle des autres.

Ne craignez-vous pas que votre cousin n'abuse du pouvoir que vous et votre secte lui avez conféré, et que dans l'exercice des fonctions infernales de magicien, en s'introduisant plus particulièrement chez les jolies femmes, pour en abuser, il soit sans respect pour le lien conjugal ? Ne peut-il pas également persécuter la vertu en outrageant l'innocence virginale ? Ah ! puisque Dieu a cru nécessaire d'arracher une côte d'Adam pour former la femme, ne pourrait-il pas en arracher une à toutes les femmes qui outragent la vertu ? Alors seulement la fidélité serait observée, l'on ne verrait point le sexe user de tout ce que l'art peut inventer pour séduire les hommes, et les jeunes gens n'oublieraient pas tous les principes de morale qui leur ont été enseignés dans les collèges, et ne s'abandonneraient plus à tous les vices condamnés par la bonne société.

Toutes ces réflexions paraissaient déplaire à mon farfadet ; il me dit que tout ce que je

désapprouvais, ne le ferait pas renoncer à sa position ; que c'était à cause des avantages dont je venais de parler, qu'il désirait ne pas en sortir ; et il me laissa seul.

CHAPITRE XXXIII.

Nuit pénible. Nouvelles consultations. Reproches à mes persécuteurs.

COMME le sommeil ne pouvait approcher de ma paupière, je ne me pressai pas de me mettre au lit. Je fus accablé de réflexions plus pénibles les unes que les autres, en songeant aux moyens que MM. Pinel, Moreau et autres, avaient pris pour s'introduire chez moi, sous des formes invisibles, ainsi que M. Papon Lomini et son cousin Prieur ; je cherchais les moyens qu'ils employaient pour y parvenir, et je voulais enfin savoir quelles étaient les planètes dont on me faisait ressentir l'influence ; je réfléchis sur tout cela jusqu'à deux heures du matin. Je me mis au lit, mais inutilement, je me sentais trop agité ; à peine je fus couché, que je sentis sur tout mon corps un effet physique,

semblable à tous ceux qu'avaient faits sur moi les autres magiciens pour m'endormir contre mon gré; je pris de l'eau bénite, je m'en frottai les yeux, comme je faisais toujours pour conjurer les maléfices des premiers coquins qui m'avaient ensorcelé. Fatigué de cet état, je me disposai à monter chez M. Prieur pour le presser de me conduire chez M. Cazin des Quinze-Vingts; car je croyais que ce jeune homme était d'accord avec lui pour abuser de ma bonne foi, comme avaient fait tous mes autres ennemis. Quand j'eus donné un libre cours à toutes les pensées qui m'accablaient, je fis l'impossible pour m'endormir; mais je ne sais quel démon m'empêcha d'y parvenir: le bruit affreux que l'on faisait dans ma chambre, la présence de M. Etienne et de toutes les personnes qui allaient et venaient continuellement sur mon corps, ne me permirent pas de long temps de pouvoir fermer l'œil; enfin, m'étant, comme tant d'autres malheureux, familiarisé avec mes inaux, je finis par reposer un peu.

Lorsque je fus délassé de mes fatigues de la nuit, je me levai, et après m'être débarrassé de quelques petites affaires, je montai chez M. Prieur pour l'instruire de mes intentions au sujet du prêtre des Quinze-Vingts. Je trouvai chez lui

M. Lomini, son cousin, M. Frontin, ainsi que madame Métra, tous trois de ses amis.

M. Prieur me voyant entrer, m'annonça à la société, et chacun me fit place.

Comme j'avais eu déjà l'occasion de parler de mes affaires devant ces personnes, elles en étaient instruites; je discourus en affectant beaucoup de gâité, et leur présentai M. Prieur en qualité de mon médecin. Je vous assure, leur dis-je, qu'on ne peut pas montrer plus d'intérêt; ses visites sont si fréquentes, qu'il ne me quitte, pour ainsi dire, ni jour ni nuit; je peux le considérer comme une ombre toujours errante à mes côtés, accompagnée d'esprits-follets, sans pouvoir deviner si leur intention est de me réjouir ou de m'attrister. Cette nuit même encore, monsieur était près de moi, et ses dignes élèves m'environnaient. Il me répondit : Mais j'étais avec M. Cazin, nous n'avons fait que ce que nous faisons avec le père Imbert.

La société lui demanda si ce prêtre de Saint-Louis ne devait pas bientôt terminer ma guérison de concert avec lui. Si je l'avais écouté, je n'aurais jamais pu l'opérer, dit-il; c'était un vieux radoteur qui n'en finissait pas; je m'en suis heureusement débarrassé pour m'associer à M. Cazin, homme célèbre, qui réunit à une

science parfaite une activité à toute épreuve. Je vous réponds que je suis on ne peut pas plus satisfait ; il réussira à débusquer ce vieux pendard de Pinel , ce gremlin de Moreau, et toute cette canaille farfadéenne ; son travail est bien au-dessus du leur, et il les rendra tous au diable auquel ils se sont donnés.

Mais , monsieur, puisque vous me vantez tant les vertus de ce digne prêtre , lui dis-je , que vous lui accordez des qualités en le peignant comme humain et sensible, je suis assuré qu'il n'abusera pas de la crédulité d'un faible mortel pour en faire une victime du farfadéisme, il ne se servira pas des terreurs que m'ont inspirées des esprits malfaisans , pour tourner contre moi les moyens qui sont en son pouvoir ; il délivrera un malheureux qui est bien tourmenté ; d'après tout cela , je meurs d'envie de le connaître : permettez-moi de vous accompagner chez lui ; il faut que je le voie aujourd'hui, que je lui dise tout ce que je souffre depuis long-temps. M. Prieur me répondit qu'étant en affaire avec ces messieurs et dames, il ne pouvait me satisfaire à l'instant ; mais que je pouvais compter sur lui pour le lendemain. Je fus très sensible à sa promesse , et le priai de ne pas y manquer. Alors je présentai à la société M. Papon Lomini , qui , en sa qualité d'étudiant

à l'Ecole de Droit, prétend qu'il n'y a pas de lois contre les magiciens et les sorciers; qu'ils peuvent faire tout ce que bon leur semble; il persista dans ses principes, et me dit : Oui, monsieur, nous avons le droit de faire tout ce qui nous plaît, pour réjouir, consoler ou désoler l'espèce humaine. — C'est donc pour cela, lui dis-je, que vous venez, avec l'assurance de votre impunité, me tourmenter à chaque instant du jour et de la nuit, que vous me suivez jusque dans les promenades, que vous vous appuyez sur moi pour me fatiguer et me forcer de m'asseoir, et que, dans les saints temples même, vous me faites éprouver des étouffemens ou des distractions involontaires, qui ne me permettent plus de continuer mes prières ou mes lectures, et qui me font oublier que je suis dans le temple de Dieu. Mais vous avez beau faire, rien ne me détournera de mon devoir, et malgré vos insinuations perfides je serai toujours à mon Dieu. Je combattrai de toutes mes forces vos indignités, aussi-bien que le mauvais temps que vous ferez faire pour me dégoûter de me transporter aux églises. Mais vous, M. Prieur, dites-moi donc pourquoi vous me suivez aussi partout? Ma question ne doit pas vous étonner, puisque c'est vous qui m'avez tout avoué; croyez-vous que je n'ai pas assez

des autres malveillans qui me tracassent ? M. Frontin et madame Métralui dirent : Parbleu, monsieur, on ne veut pas vous empêcher de vous amuser ; faites-le, si cela vous convient ; nous admettons même que c'est de votre âge ; mais au moins, respectez celui de M. Berbiguier. Son cousin et lui se mirent à rire, en soutenant qu'il fallait bien s'amuser un peu. Eh ! monsieur, lui dis-je, personne ne vous défend de vous amuser ; mais, de grâce, que ce ne soit pas à mes dépens. Allez chez les demoiselles, puisque vous en avez pris l'habitude, et que vous pouvez vous introduire invisiblement chez elles quand il vous plaît, ce qui est fort bien à vous ; mais leurs mamans, leurs amans ou leurs maris, pourraient bien le trouver mauvais, et vous traiter plus cruellement que les esprits infernaux dont vous faites partie me traitent moi-même. Convenez avec moi que vous devez avoir plus de plaisir auprès d'elles que dans ma société. Vous dites que, selon l'occasion, vous vous rendez aussi léger qu'il vous plaît, afin qu'elles ne vous sentent pas ! Eh ! pourquoi ne prenez-vous pas les mêmes précautions avec moi, quand vous venez voyager sur mon corps le jour et la nuit, tandis que lorsque vous commencez vos opérations malignes, vous me semblez si pesans que vous m'étouffez ? sont-ce

là, dites-moi, des amusemens? Ma franchise redoubla leurs éclats de rire. Ils voulurent me persuader qu'il entrerait dans ma destinée d'avoir été poursuivi et de l'être toujours. Vous me donnez là de belles consolations ! leur dis-je, je suis donc fait pour servir d'aliment à la méchanceté de messieurs les lutins de votre espèce ; et puisque vous avez tant de moyens de vous satisfaire ailleurs, par grâce, ne troublez pas le repos d'un homme qui veut faire son salut et se délivrer pour jamais de vos abominables griffes. M. Frontin m'approuva beaucoup et dit aux ricaneurs qu'il était temps que toutes ces persécutions eussent un terme ; que j'avais besoin qu'on me rendît la tranquillité de l'esprit. M. Prieur en convint aussi, et dit à son cousin que s'il retardait encore les opérations nécessaires à ma guérison, il lui ôterait les pouvoirs dont il l'avait revêtu pour se rendre invisible à tous les yeux. Ne trouvez-vous pas dans la ville assez de jolies femmes auprès desquelles vous avez plus d'agrémens qu'avec M. Berbiguier? Les remontrances de M. Prieur furent approuvées par M. Frontin et par madame Métra ; mais tous me demandèrent pourquoi je riais toujours et ne disais rien. (Je me tenais sur mes gardes, voyant qu'ils me jouaient de tous côtés ; mais je voulais savoir jusqu'où iraient leur méchan-

été). Je répondis que je n'avais rien à dire devant mon médecin, qu'il connaissait mon état, et que j'étais sûr qu'aidé des conseils de M. Cazin, il apporterait les plus prompts et les plus salutaires remèdes à mes maux. Je ne vous dissimulerai pas cependant que l'impatience où je suis de sortir de mon pénible état ne me fasse accuser de lenteur tous ceux qui veulent contribuer à mon rétablissement; et rappelant à M. Lomini la leçon qu'on venait de lui faire, j'ajoutai que j'espérais qu'il ne m'importunerait plus par son invisibilité. Je priai M. Frontin et madame Metra de rafraîchir la mémoire de M. Prieur relativement à la promesse qu'il venait de me faire, et de le déterminer à me rendre enfin la liberté; ensuite je fus me promener.

CHAPITRE XXXIV.

Phénomène dans le Ciel. Les conjectures que j'en ai tirées.

LORSQUE je montais chez moi, j'aperçus M. Prieur qui rentrait dans son appartement.

Après les civilités d'usage il me demanda d'où je venais. Je sors de chez M. votre frère, lui dis-je, chez qui j'ai trouvé M. Frontin, madame Metra et M. votre cousin Lomini. Nous avons parlé sérieusement de mes affaires ; M. votre frère a promis d'opérer ma parfaite guérison. — Il le peut, s'il le veut, me dit-il, et cela vaudra mieux pour vous que d'attendre les caprices du père Imbert de Saint-Louis, et de M. Cazin, des Quinze-Vingts. Il m'assura, en me quittant, qu'il en parlerait lui-même à son frère, et nous rentrâmes chacun chez nous.

Je ne fus pas plutôt dans mon appartement que j'entendis encore un certain bruit dans ma chambre ; je me figurai que c'était l'un des Messieurs que je venais de quitter, qui, n'étant pas encore satisfait, avait envie de s'amuser de nouveau à mes dépens. Je ne répondis point à ce bruit, et je me dis à moi-même : Nous rirons bien ce soir, lorsque j'en parlerai à M. Prieur.

En passant le soir sur le Pont-Neuf, je vis beaucoup de personnes assemblées qui regardaient en l'air, du côté de l'est-sud-est ; on y voyait une nuée très-noire, et chacun en tirait des conjectures qui ne me satisfaisaient pas. Je me permis de dire à tous les discoureurs qui

ne comprenaient rien à ce phénomène : Ne voyez-vous pas que c'est l'ouvrage des magiciens ? Ceux qui m'entendirent me regardèrent avec surprise ; mais je bornai là mes observations.

Je restai encore quelques instans pour définir plus véridiquement que les autres témoins les véritables causes de ce nuage. J'y remarquai que les clartés qui se succédaient rapidement sortaient de différentes nuances qui se formaient dans la nuée , et ressemblaient aux feux qu'on fait au théâtre pour imiter un orage , l'embrâsement d'un temple , d'un palais ou de tout autre édifice , afin d'émouvoir le spectateur par une scène d'horreur calculée.

Je fus de là au Palais-Royal , toujours réfléchissant sur les choses que j'avais vues au ciel. J'étais persuadé que les secrets célestes n'étant connus que des magiciens , étaient des signes certains de quelque victoire remportée sur leurs ennemis , et que par-là ils en donnaient connaissance à leurs correspondans. Ces pensées se fortifièrent dans mon esprit pendant que je faisais plusieurs tours de galeries ; après quoi je revins chez moi , me promettant bien de faire part de tout cela à M. Prieur , qui est un véritable sarfadet malin , et persuadé que ,

sous ce rapport , il augmenterait encore mes connaissances à ce sujet.

Il vint , comme à son ordinaire , et me demanda ce qui s'était passé dans la journée : je lui répondis qu'il ne m'avait pas tenu sa parole , et que , quoique j'eusse été assez bien pendant ce jour , les mêmes mouvemens s'étaient toujours fait sentir chez moi à divers intervalles. Je lui parlai de cette nuée noire , entièrement détachée des autres , et qu'on avait aperçue au-dessus de la cathédrale et du pont Saint-Michel. Je lui en fis l'exacte description , telle que mon imagination se l'était faite à elle-même. Il resta tout interdit , et me demanda avec surprise qui pouvait m'en avoir tant appris ? Dieu seul , lui dis-je ; il donne à ceux qui le servent avec ferveur des lumières qu'il refuse à ceux qui étudient toutes sortes de sciences sans s'occuper de le connaître. Ah ! que je les plains , les insensés ! ils dédaignent la connaissance la plus utile , la plus importante à notre existence ; ils ne savent donc pas que sans cette divine connaissance ils sont en proie à tous les maléfices des génies infernaux , ils ne savent donc pas qu'il n'est de recours qu'à Dieu seul pour nous préserver des attaques de nos plus cruels ennemis , pour nous donner des nuits paisibles et des jours sereins ?

Voilà ce que je voudrais imprimer dans l'esprit de ces gens qui croient savoir quelque chose , parce qu'ils ont étudié les histoires de tous les siècles. Je leur prouverais que rien n'est au-dessus de la croyance que l'on doit avoir en Dieu. Je leur dirais , enfin , que la foi que nous devons avoir au Tout - Puissant et à la religion dégage notre esprit des mauvaises impressions que pourraient faire sur nous les génies diaboliques , et nous fait croire aux miracles , auxquels les renégats seuls ne veulent pas ajouter foi.

La surprise de M. Prieur redoubla lorsqu'il m'entendit de nouveau. Vous êtes le premier , me dit-il , de tous ceux que nous visitons invisiblement , qui soit aussi bien instruit de toutes ces choses. Cela me surprend. — Vous ne devez pas l'être autant que vous le paraissez , Monsieur, lui répondis-je ; cette grâce m'a été accordée par les quatre apparitions que Dieu fit en ma faveur lorsque j'étais à Avignon , et par cette inspiration du ciel qui m'arrêta lorsque j'étais sur le point de quitter le monde par un crime. J'allais terminer mes jours pour me soustraire à mes persécuteurs , et dans l'espoir sur-tout de jouir plus tôt de la présence du Seigneur, tandis que par ce moyen je m'en éloignais pour toujours. Vous voyez que le

ciel fut touché de compassion pour moi , puisqu'il m'inspira l'horreur de ce crime , et m'obligea de souffrir encore pour être plus digne des bontés du Dieu créateur .

Qui sait , d'ailleurs , si Dieu ne veut pas que je vive pour servir encore d'exemple aux hommes , et pour que mes malheurs , soutenus par la résignation qu'inspire la religion , me rendent toujours plus digne de récompenses ? C'est le but auquel un bon chrétien doit aspirer .

J'espère que vous êtes maintenant convaincu par ces savans raisonnemens , que tous les pouvoirs surnaturels qui sont donnés aux hommes pour se tourmenter les uns et les autres , n'ont de force que sur ceux qui n'espèrent pas assez en Dieu , qui tôt ou tard finit par confondre leur orgueil .

M. Prieur ne savait plus que penser de tout ce qu'il entendait. Sortez de votre surprise , lui dis-je , et sachez que la sobriété , les privations , les prières et toutes les tribulations que je crois nécessaires pour obtenir du Seigneur la grâce d'être placé au nombre de ses élus , me soutiennent aussi bien dans le chemin de la vertu , que les profondes méditations que je fais jour et nuit , et qui me forcent à ne presque point garder le lit. Le froid , la pluie , la neige et les autres intempéries de la saison , lorsque je vais

visiter les églises pour le salut de mon âme , m'incommodent, à la vérité ; mais la vertu de l'homme n'est-elle pas de savoir souffrir ? Tous ces sacrifices ont, croyez-moi, quelque prix auprès d'un Dieu juste et bon , qui n'exige de nous que la volonté de le bien servir.

D'après cela, Monsieur, devriez-vous être étonné des grâces que m'a faites la Divinité, en me donnant la force de résister à tant de maux, en me procurant la connaissance des travaux que les magiciens font sur moi, et particulièrement en me faisant connaître les apparitions de cette troupe infernale, qui n'est illuminée que par les feux qu'elle attise elle-même ?

M. Prieur ne pouvant revenir de sa surprise, me dit : Ma foi, Monsieur, vous êtes extraordinaire.

Il jugea que j'avais besoin de repos, et m'invita à me retirer, en me recommandant de ne pas l'oublier dans mes prières. Je le lui promis et lui rappelai de ne pas oublier de son côté que nous devions le lendemain aller ensemble chez M. Cazin. Il me renouvela cette promesse, et nous nous séparâmes.

 CHAPITRE XXXV.

Mes agitations pendant la nuit. Mes doutes sur la bonne foi des hommes.

RENTRÉ chez moi , je fis mes prières comme de coutume. Je me couchai très-content de moi , d'avoir persuadé à M. Prieur que j'avais des connaissances aussi étendues. Je ne pouvais dormir tant les choses dont nous avions parlé me procuraient des pensées agréables. La nuit étant déjà fort avancée , je me levai bientôt pour aller à la messe , afin d'avoir le temps , à mon retour , de parler à M. Prieur , craignant de ne pas le trouver plus tard , et qu'il nesortît en mon absence , pour avoir occasion de me faire des excuses dont on se sert quand on veut manquer à sa parole. C'est ainsi que je le jugeais d'après la conduite qu'il avait déjà tenue à mon égard. Comme il était encore de bonne heure quand je rentrai , j'étais sûr de le trouver au lit , comme effectivement il y était encore. Comment , lui dis-je , vous dormiriez à l'heure qu'il est ! — Parbleu , me dit-il , vous qui ne vous

couchez que pour ne pas dormir, ou qui rêvez tout éveillé, je conçois que l'aube du jour doive vous plaire : mais moi, qui sais qu'il n'est pas tard, je vous prie de me laisser reposer. Comment reposer, y pensez-vous? Ne devez-vous pas me conduire chez le prêtre des Quinze-Vingts? Tandis qu'il s'étendait, frottait ses yeux, se retournait en gromelant entre ses dents, arrive un de ses amis qui venait souvent chez lui. Cet importun resta si long-temps à sa visite, qu'il me mit dans une telle colère, que je l'aurais envoyé de bon cœur au diable. Quoique leur conversation ne roulât pas sur moi, on m'adressait quelquefois la parole. Pour surcroît de malheur, survient un autre étranger. Ah! me suis-je dit alors, c'est un des coups de la fatalité qui s'attache à mes pas; ils s'embrassaient, se parlaient comme des gens qui ne se revoient qu'après une longue séparation. Cette visite durait déjà depuis long-temps, lorsque je me permis de dire à M. Prieur: Je vois bien que vous n'êtes pas disposé à tenir la promesse que vous m'avez faite au sujet de M. Cazin. A ce nom, l'étranger dit: qu'ayant eu occasion de passer hier chez ce prêtre, on lui avait appris qu'il était parti pour aller prendre possession de sa cure, et qu'on ne savait pas en quel lieu elle était située. Je demandai alors son ancienne adresse,

espérant bien trouver quelqu'un qui me ferait connaître sa nouvelle résidence.

M. Prieur parut indigné du départ de ce prêtre, qui, disait-il, aurait dû l'en prévenir. Je m'en vengerai en l'accablant d'injures quand je lui écrirai, dit-il à ces Messieurs; il devait savoir que le dix-sept décembre était un jour fixé pour terminer une affaire qui m'intéresse beaucoup. Ces Messieurs feignirent de partager son indignation; mais comme je n'étais plus leur dupe, voyant clairement qu'ils me jouaient, j'observai, en plaisantant, à M. Prieur, que s'il m'eût conduit chez le curé lorsque je l'en priais, cela ne serait pas arrivé: il en convint, et voulut s'en excuser encore. N'en parlons plus, lui dis-je, je m'en console, puisque j'ai son ancienne adresse, à l'aide de laquelle je découvrirai sans doute la commune où est située sa cure. L'étranger m'approuva, et témoigna la peine qu'il éprouvait de ne pouvoir me la procurer de suite afin de m'épargner cette course.

Je terminai, et je saluai la compagnie d'un air moqueur, avec l'intention d'aller au faubourg Saint-Antoine m'éclaircir de cette ruse.

Je rentrai un instant chez moi, l'esprit satisfait d'avoir joué ceux qui prétendaient me jouer moi-même. Je fis là-dessus encore quel-

ques réflexions importantes. Je me disais : Il existe donc des cœurs assez pervers, des âmes assez basses pour oser former le coupable projet d'abuser de la bonne foi des honnêtes gens ! car, enfin, que deviendra la société, si l'on ne peut plus compter sur ceux-là même qui semblent vous parler avec le plus de vérité ? O divine vérité ! tu ne seras jamais souillée en passant par ma bouche. Je prouverai à tous ceux qui voudront m'entendre, que je suis l'innocence même ; que je crois fermement qu'il existe des êtres dont l'âme est endurcie par la fréquentation des malins esprits, qui ne s'occupent qu'à tromper. Ah ! combien je dois rendre grâce à mon heureuse étoile de m'avoir donné toute la sagacité nécessaire pour repousser les maléfices, les tromperies de mes ennemis, et me faire éviter de tomber dans leurs pièges séducteurs !

Ce qui venait à l'appui de ces réflexions, c'était la lenteur qu'avait mise M. Prieur dans les opérations de M. Imbert : la supposition du départ de ce curé, la feinte indignation dont on faisait parade, tout cela n'achevait-il pas de justifier mes soupçons ? Je me félicitais donc du bonheur de connaître à fond le cœur humain et de mettre à profit cette utile connaissance dont Dieu m'avait fait un si généreux présent.

Comme je continuais mes réflexions , j'entendis M. Baptiste Prieur , je le priai d'entrer et lui fis part de tout ce qui s'était passé , de ce que j'avais vu chez M. son frère ; je lui dis les choses telles qu'elles étaient , et lui demandai s'il n'en était pas indigné lui-même. Eh bien , Monsieur , voilà les hommes ! avais-je tort de m'en méfier ? Il m'avoua que c'était fort mal de la part de son frère , et qu'il en ferait de vifs reproches à M. Cazin , s'il avait occasion de le voir. Mais , tranquillisez-vous , me dit-il , je sais tout l'empire que j'ai sur mon frère , et je lui parlerai sérieusement ; car je vous assure que lui seul peut vous guérir sans le secours de ce prêtre. La conversation roula ensuite sur autre chose , après quoi il me quitta.

Sitôt qu'il fut parti , je me mis en route pour me rendre à l'hospice des Quinze-Vingts. Arrivé , je m'informai au portier de l'adresse du curé Cazin. Il ne put , malgré ses recherches , me la procurer ; mais il m'adressa au sacristain , qui me la donna sur-le-champ. Ah ! nous verrons , dis-je , en revenant , si on m'abusera comme on l'a fait jusqu'à présent. Jela tiens cette adresse , je verrai ce qu'on répondra : je prendrai le double de la lettre , je la porterai moi-même à la poste , il n'y aura plus,

de surprise , j'ai tout prévu. C'est ainsi que je me parlais à moi-même, en revenant des Quinze-Vingts à Saint-Roch , car la méchanceté des hommes ne m'a jamais détourné de mes devoirs pieux.

De retour chez moi , M. Prieur frappa à ma porte. Il s'informa de ce que j'avais fait. Je lui montrai l'adresse du curé , et il affecta un air de satisfaction : il me promit d'écrire. Nous parlâmes ensuite des choses qui m'étaient arrivées à diverses époques de ma vie , de ma famille et de la sienne. Je lui rapportai la conversation que j'eus avec M. Baptiste , son frère, et de tout ce que j'avais su du départ de M. Cazin. Il me dit que toutes ces démarches étaient inutiles. Mon frère seul, Monsieur, peut vous guérir. — Comment ? — Je vous en réponds. Cela est vrai , me dit M. Etienne, je le puis sans le secours de cette prêtraille en laquelle vous avez tant de confiance. Pour vous le prouver, je vais vous débarrasser de ces cinq paquets de verveine. Il les prit , en effet , et les jeta par la fenêtre , en m'assurant que je pouvais dormir tranquillement. Il promit aussi de persuader à M. Lomini, son cousin, que ses remèdes étant en opposition avec ceux qu'il me donnait pour me rendre la liberté, il devait les

abandonner , en raison du mauvais effet qu'ils faisaient sur moi.

Il me quitta , en me promettant d'écrire à M. Cazin , quoiqu'il pût s'en passer , mais pour savoir seulement s'il tiendrait à sa parole.

Une heure du matin étant sonnée , je me disposai à me coucher , en réfléchissant toujours à tout ce que j'avais vu , dit et fait toute la journée. Ces réflexions ne m'empêchèrent pas d'entendre les mêmes fracas qui se faisaient toutes les nuits dans ma chambre. Comment ! me dis-je , c'est ainsi que s'effectuent les belles promesses de ces Messieurs ? Mais la force de mon esprit , et ma résignation à tout souffrir pour l'amour de mon Dieu , m'avaient tellement rendu familier avec ces choses , que je me mis au lit , en me promettant seulement d'en parler le lendemain à M. Prieur.

CHAPITRE XXXVI.

Mes apostrophes aux Farfadets. Confiance à M. Prieur.

Aussitôt après m'être couché , je sentis un farfadet qui s'étendait à mes côtés , puis un

autre démon qui parcourait toute l'étendue de mon corps. Je gardai le silence , je voulus voir à quoi tout cela aboutirait ; mais ne pouvant plus me contraindre , je partis d'un éclat de rire , et cherchai à me saisir d'un de ces invisibles , tandis que je portai un coup de poing à l'autre. Hélas ! tout s'évanouit , je n'entendis que le bruit des fuyards qui s'éloignaient pour se soustraire à ma juste colère. Je leur dis alors : Comment, canailles que vous êtes ! c'est comme cela que vous tenez votre parole ? vous serez donc toujours les mêmes ? ne vous lasserez-vous jamais de tourmenter jour et nuit les malheureux qui emploient tous les moyens pour se soustraire à votre infernale puissance ? Quel fruit recueillez-vous de vos infâmes procédés ? La certitude d'être un jour resserrés dans les cachots de la Sainte Inquisition , si sagement instituée pour punir les esprits , les sorciers , les magiciens , et même tous ceux qui douteraient un seul instant du pouvoir du Dieu suprême.

J'espère un jour lire les noms de tous ceux qui s'attachent à me persécuter sur les listes sanglantes de ce redoutable tribunal. Ainsi , tremblez, en votre qualité d'esprits, d'augmenter le nombre des coupables punis par cette terrible institution.

Après leur avoir donné cette leçon , et apostrophé ainsi ceux qui étaient venus m'inquiéter, ma colère s'apaisa , et je m'endormis un peu. Le matin, à mon réveil, je fus trouver M. Prieur, qui, selon sa coutume, se trouvait encore au lit. Il me reprocha d'être matinal. Parbleu ! vous n'auriez ni mes visites ni mes reproches, si vous me laissiez reposer. Pourquoi êtes-vous venus la nuit dernière , vous, votre cousin et toute votre société, pour me tourmenter de nouveau ? Je conçois que la fatigue de vos caravanes nocturnes vous oblige à reposer dans la matinée. Quoique je fusse fâché contre lui, je me gardai bien de le paraître. Allons, allons, levez-vous, lui dis-je, ne devriez-vous pas déjà avoir écrit cette lettre ?— Oh ! mon Dieu, nous en aurons le temps pendant la journée. — Non, répliquai-je, quelqu'un peut venir, nous n'aurons rien fait, et vous me remettrez encore au lendemain. Réfléchissez que vous ne seriez pas obligé d'écrire aujourd'hui, si dans le temps vous m'eussiez conduit chez M. Cazin, et que cela seul devrait vous engager à prévenir le moindre retard ; que tout semble mettre obstacle au désir que vous avez montré de m'obliger. Mes instances ne purent rien sur lui. Dans le même instant on frappa à la porte. Voyez, lui dis-je, si je n'ai pas toujours raison. J'ouvris,

et cette personne , qui fut, ainsi que moi, très-surprise de le trouver au lit , me dit qu'elle ne resterait pas long-temps. Je lui fis part alors de mes instances auprès de M. Prieur pour lui faire réparer le temps perdu à l'égard de M. Cazin dont il m'avait promis les secours , et qui , par malheur pour moi , venait de quitter Paris. Ce Monsieur , convaincu de mes bonnes raisons, me dit obligeamment qu'il connaissait le motif de mes visites , et il engagea son ami à me rendre le service qu'il m'avait promis ; mais comme M. Prieur ne tenait pas compte de ce qu'on lui disait , il resta encore si long-temps à se décider, qu'il arriva d'autres personnes. Mon impatience et ma mauvaise humeur redoublèrent : je le saluai , en lui faisant bien sentir que les affaires qu'il avait avec ces Messieurs ayant retardé les miennes , je profiterais de ce moment pour aller à la messe , que je viendrais savoir ensuite s'il serait disposé à m'obliger. J'allais sortir , lorsqu'un de ces Messieurs , qui me connaissait le plus , me dit : Rassurez-vous , M. Berbiguier, si ces Messieurs ont fini leurs affaires avant votre retour de la messe , je vous promets de ne pas laisser sortir mon ami , qu'il n'ait écrit pour vous à M. Cazin. Je sortis après avoir beaucoup remercié ce Monsieur ; et tout en

me rendant à l'église, je réfléchissais et me réjouissais intérieurement de l'air de bonhomie avec lequel je trompais M. Prieur, qui me croyait sa dupe. Je ne comptais plus sur lui pour ma guérison, j'étais seulement curieux de savoir ce que produiraient sa lettre, ses démarches et ses opérations. Le dénouement de cette affaire me faisait rire d'avance.

Quand je fus arrivé à l'église, je m'occupai de faire ma prière; mais par l'effet ordinaire des maléfices de ces misérables farfadets, je me sentis encore poursuivi par les mêmes agitations. Comment, me disais-je, peuvent-ils s'introduire dans un lieu saint? ne savent-ils pas que tous ceux qui fréquentent les églises sont préservés de toutes leurs tentations; qu'il n'est point de peines, de maux, dont l'espèce humaine soit affligée, que ne puisse faire disparaître l'amour de la Divinité? De retour de la messe, j'entrai chez M. Prieur, où je ne trouvai plus la personne qui m'avait promis de le faire écrire à M. Cazin, et je retournai chez moi. Peu de temps après, M. Prieur vint m'y joindre. Je lui proposai de faire la lettre, en en lui offrant tout ce qu'il fallait pour cela. Il préféra la faire chez lui, où je le suivis.

Il fit enfin cette lettre si long-temps promise, et, pour parer à toute surprise, je la

portai moi-même à la poste, après en avoir conservé le double. Je voulus ensuite monter chez M. Prieur ; mais il était sorti, et je revins chez moi toujours réfléchissant à la lettre, et à la réponse que le prêtre ferait à son ami. Tandis que je m'occupais de toutes ces choses, M. Prieur frappa à ma porte ; j'ouvre, et mon premier soin fut de lui dire : Enfin, Monsieur, voilà donc la lettre écrite et partie ! vous êtes seul la cause de la perte du temps qu'il faut maintenant pour avoir la réponse. Tranquillisez-vous, me dit-il, nous l'aurons bientôt, et nous ferons tout ce qu'elle prescrira. Je ne puis vous ôter le sort que l'on vous a donné, sans avoir quelqu'un sur qui je puisse le jeter ; et je veux savoir si M. le curé n'aurait pas dans son pays quelque personne propre à le recevoir, ou s'il me conseillera de le faire passer sur quelqu'un que j'ai en vue dans notre maison. Au surplus, s'il apportait trop de lenteur dans les opérations, ne craignez rien, je vous guérirais moi-même ; et je lui écrirais d'un style un peu sévère ; mais avant d'en venir là, je veux savoir avec honnêteté s'il s'occupe de votre guérison. C'est très-bien, lui dis-je ; mais, Monsieur, dites-moi donc, quel est l'effet de votre science ? car, enfin, vous m'avez promis que je ne serais plus tourmenté à l'église, et je n'y vais pas une fois

que je ne le sois. Je sens entre mon gilet et ma redingote comme une espèce de lapin , qui me parcourt le corps en tous sens : dites-moi, je vous prie, ce que ce peut être. — Cela ne doit pas vous effrayer , me dit-il , c'est moi qui suis le lapin : d'ailleurs , tout cela ne vous regarde pas , ce sont des secrets qui tiennent au pouvoir que nous avons de guérir les esprits affectés des visions, des sensations, et de tout ce qui s'attache à la crédulité du pauvre genre humain. Je vous l'ai promis , tout finira , et mon cousin Lomini ne vous persécutera plus. C'est assez que vous soyez notre ami , pour que nous ne vous tourmentions pas davantage. Si mon cousin voulait persister , comme je ne puis rien faire moi seul , je m'associerais à une autre personne qui vous voudrait autant de bien que je vous en veux , pour tâcher , par un commun accord , d'apporter du soulagement à vos peines. Il me fit toutes ces promesses en jouant aux cartes , comme nous en avions l'habitude presque tous les soirs , jusqu'à une heure ou deux heures du matin : après quoi , il me souhaita le bon soir , en m'invitant à dormir tranquille , et en me promettant de me revoir sitôt qu'il serait levé.

La nuit se passa comme les précédentes , c'est-à-dire dans l'agitation , le recueillement ,

les prières, les souffrances que me faisaient éprouver mes ennemis ; car je n'avais pas une heure de vrai sommeil, que pourtant j'achetais bien cher par toutes les angoisses où j'étais obligé de passer pour y parvenir.

CHAPITRE XXXVII.

Lettre à M. Cazin. Entretien avec diverses personnes. Consultations, etc.

AVANT huit heures du matin j'étais chez M. Prieur. Je le pressai de se lever ; mais n'ayant rien qu'à lui parler, il ne voulut pas se déranger. Il s'informa de la manière dont j'avais passé la nuit. Je n'ai éprouvé aucun soulagement, lui dis-je, j'ai passé par les mêmes épreuves, avec la même résignation. Comme j'ignorais le temps qu'il fallait pour avoir la réponse de M. Cazin, je le priai de m'en instruire ; il crut qu'il fallait à-peu-près sept jours. Eh bien ! mettons-en huit pour être plus sûrs, après quoi nous écrirons, si nous n'avons pas de réponse. Vous entrez bien dans mes intentions, me dit-il ; et alors arrivèrent

des personnes à qui je fis part de mon entretien avec M. Prieur. Elles m'en félicitèrent en me faisant espérer que bientôt je verrais la fin de mes tourmens. Mais toutes ces promesses ne pouvaient me satisfaire, j'étais trop désabusé ; et si j'affectais de les croire, je riais au fond de ce qu'ils me prenaient pour dupe. Sur ces entrefaites, madame Metra arrive ; chacun lui fit compliment, comme à quelqu'un que l'on revoit toujours avec un nouveau plaisir. M. Lomini la suivit de très-près. A son entrée on lui demanda s'il me tourmentait toujours. Comment, Monsieur, lui dit-on, vous avez eu la cruauté de couper la queue de l'écureuil de M. Berbiguier ! Quel plaisir trouvez-vous donc à faire du mal et de la peine à quelqu'un, et sur-tout à un ami ?— Mon cousin se trompe, s'il vous a dit cela.— Non, Messieurs, j'ai dit la vérité, réplique M. Etienne : vous courez toutes les nuits ; vous vous transportez partout où vous croyez trouver notre ami ; vous me rapportez tout ce qu'il fait ; vous me rendez compte de tout ce qu'il dit, de tout ce qu'il boit et mange. Je vous l'ai déjà dit, vous faites subir à Monsieur des tourmens trop forts, vous le mettez à la torture, comme s'il avait commis quelque crime capital. Voyez comme vos persécutions l'affaiblissent ; regardez sa figure, ne

croirait-on pas voir un spectre ambulante ? En vérité , si nous étions encore au temps des fau-
tômes , je craindrais qu'à la triste mine de
Monsieur on ne le prît pour un de ces êtres im-
palpables qui sortent la nuit de leurs tombeaux
pour apparaître aux yeux des barbares qui leur
ont fait subir un sort trop rigoureux. Craignez
qu'à votre tour vous n'éprouviez bientôt le sort
de ces monstres cruels qui abusent de la bonté
de leurs victimes , et que vos traits défigurés ,
sous des formes hideuses , ne se présentent la
nuit à l'imagination de Monsieur , et qu'il vous
fasse repentir de l'avoir ainsi maltraité. Je vous
ordonne donc de cesser vos opérations magi-
ques à son égard , ou je ferai tomber sur vous
tout le mal que vous voudriez lui faire éprouver.
Après avoir fini cette leçon à son cousin , il fit
part à ces Messieurs et Dames qu'il avait écrit
à M. le curé , sur lequel il comptait beaucoup,
en faveur de ma guérison. Comme j'ai déjà
retiré M. Berbiguier des mains de MM. Pinel
et Moreau , de celles de la femme Vandeval ,
dit M. Prieur , je prétends aussi l'enlever très-
facilement des mains de mon cousin , à qui je
n'ai donné qu'un pouvoir limité sur Monsieur ,
persuadé qu'il n'en abuserait pas ; mais puis-
qu'il ne suit pas mes ordres , je lui retire son
diplôme , en lui permettant cependant d'exer-

cer sur toute autre personne que M. Berbiguier, autant que cela lui serait utile et agréable. Chacun applaudit aux résolutions de M. Prieur, et moi, je me retirai, prétextant quelque affaire. En descendant je rencontrai M. Baptiste Prieur, qui me fit part du dessein où il était de se rendre auprès de son père (médecin, comme je l'ai dit), pour rétablir sa santé, espérant beaucoup de ses secours, ainsi que de l'air natal. C'est très-bien, lui dis-je; mais la faiblesse où je vous vois m'engage à vous recommander de ne pas vous mettre en route sans vous être restauré d'avance par quelque confortatif; car vous devez craindre autant les secousses de la voiture que l'air vif. Il me remercia de mes observations, et me dit qu'à cet égard il retarderait son voyage de quelques jours. Nous nous séparâmes, et nous rentrâmes chacun chez nous.

Quand je fus rentré, je me dis : que signifie donc le manège de toutes ces personnes, qui me promettent tous les jours d'adoucir mon sort, et qui, tour-à-tour, se plaignent l'une à l'autre du retard que chacun apporte à mon rétablissement ? Leur dois-je dire qu'ils agissent de concert pour me tromper ? Non. J'ai raison de feindre, ayant encore besoin de M. Etienne, sous la domination duquel je ne cesse d'être,

puisqu'il dit que je lui appartiens de droit. Je dois donc prendre encore patience , pour voir le dénoûment après lequel je soupire depuis si long-temps. J'étais occupé de toutes ces choses, lorsque je m'aperçus que les farfadets agissaient encore contre moi , en me faisant sentir l'influence d'une planète qui soufflait un vent affreux, qui faisait tomber une pluie si considérable , qu'il était à craindre que les récoltes en fussent perdues , et que les malheureux habitans des campagnes , qui arrosent leurs travaux de leurs sueurs , ne fussent entièrement ruinés. Nul ne peut donc se soustraire à la vengeance des magiciens et des sorciers ! ils accablent davantage , par leur méchanceté , les malheureux, que ceux que la fortune a comblés de ses faveurs ! Je me proposai donc de faire part de mes observations à M. Prieur aussitôt que je le verrais. Il revint effectivement comme à son ordinaire, et me demanda si j'avais éprouvé quelque chose de nouveau. Je ne pus lui dissimuler les craintes que m'avaient causées le vent et la pluie qui avaient régné dans la journée. Je lui demandai pourquoi ce vent et cette pluie si extraordinaires, qui me rappelaient les avant-coureurs de ma planète ? — Vous ne pouvez , me dit-il, vous soustraire à ces effets célestes , ils sont souvent nécessaires. — Eh ! pourquoi ? lui dis-je , pour

empêcher le cultivateur de labourer son champ? le voyageur, de continuer sa route, ou leur causer à tous des maladies qui les conduisent au tombeau? — Ces choses ne devraient pas vous inquiéter, me dit-il. — Pardonnez-moi, j'y suis pour quelque chose, et cela me regarde de trop près, pour que je ne m'en occupe pas. Je vois que vous agissez sur le tonnerre, le vent, la pluie, la grêle et la neige, et vous voulez que je garde le silence? Je ne puis m'y résoudre. Pourquoi ce nombre infini d'animaux de toute espèce, amenés sous mes croisées, que l'on fait agiter de diverses manières : les uns chantant, criant, sifflant, miaulant, dansant, hurlant, etc? Pourquoi sont ils venus dans ma chambre faire un ravage affreux, sauter sur moi, s'élever sur leurs pattes, battre des ailes? On eût dit que ces démons prenaient mon corps pour une salle de danse; et vous osez me dire que cela ne me regarde pas? Il me fixa alors long-temps avec immobilité, et me demanda qui pouvait m'en avoir tant appris. Celui qui est le maître de tout, qui donne au faible la force et le courage, et qui ouvre les yeux à ceux qui aiment la vérité. C'est lui qui m'apprend jusqu'à quel point vous poussez la malignité démoniale. Croyez-vous que j'ignore que par un effet de votre sorcellerie, vous vous transportez dans les airs : té-

moins cette nuée sur laquelle vous marchiez et de laquelle vous lanciez des feux si effroyables, que tout le monde, arrêté sur le Pont - Neuf, n'aurait pu s'en rendre compte, si, par mon génie naturel, et avec l'aide de Dieu, je n'étais parvenu à les tirer d'erreur, en annonçant à tout le monde que c'étaient des magiciens qui agitaient une planète? je sais bien que mes résolutions me firent passer pour un visionnaire aux yeux des gens qui n'étaient pas aussi bien inspirés que moi; mais cela ne me fit pas changer de façon de penser à cet égard, parce que je suis très-décidé à n'en changer que lorsque tous les maléfices ou sorts que l'on m'a donnés m'auront totalement abandonné.

Ne vous souvient-il plus que vous m'avez dit qu'on faisait souffler le vent afin de briser mon parapluie, lorsque j'allais à l'Eglise? Que vous éprouviez du plaisir de m'incommoder par des torrens d'eau, et par la foudre que vous faisiez gronder sur ma tête, lorsque je faisais même des voyages à Avignon, ou dans les villages environnans? Que pouvez-vous répondre à présent? Pourquoi ces choses n'arrivent-elles qu'à moi? N'est-il pas certain que c'est un malin esprit qui me poursuit? Ma foi, Monsieur, je n'ai rien à vous répondre, me dit-il, vous êtes plus instruit que je ne me le serais imaginé, de

toutes les opérations des sorciers et magiciens ; je n'y comprends rien, et je regarde cela comme un mystère. Ne croyez qu'au mystère de la Sainte-Trinité, lui dis-je ; ce que vous admirez en moi est un effet de la bonté divine, la pitié que j'inspire à Dieu par mes privations et mes souffrances, ma ferveur à le servir, et la confiance que j'ai en ses ineffables bontés, tout cela me fait obtenir les lumières qu'il n'accorde pas à ceux qui étudient pendant leur vie pour acquérir des connaissances en tout genre, et qui s'éloignent de la seule à laquelle on doit spécialement s'attacher, le salut de son âme. Je trouve en vous, me dit-il, quelque chose de surnaturel, et je vois clairement que Dieu vous favorise particulièrement. — Je ne puis douter de sa faveur insigne, depuis vingt ans que je souffre tout ce que la méchanceté des hommes peut inventer de plus abominable. Je suis poursuivi partout, je ne puis passer un instant tranquille, je suis en proie à tous les tourmens, à toutes les tortures ; eh bien ! je souffre cela avec la résignation la plus parfaite, je ne m'occupe qu'à prier Dieu dans les Eglises et à me mortifier par l'abstinence et le jeûne. Cependant vous voyez combien est grande la bonté de ce Dieu, puisqu'au milieu de mes souffrances et de mes privations, il m'a conservé la santé,

et ne me fait souffrir aucune des incommodités auxquelles l'espèce humaine est sujette.

CHAPITRE XXXVIII.

Conseil à M. Prieur. Son étonnement sur l'étendue de ses connaissances.

CE discours fit tant d'impression sur l'esprit de ce jeune homme, qu'il me pria, avec un air de bonne foi, de le recommander au Tout-Puissant dans mes prières.

Je ne m'y déterminerai, Monsieur, lui dis-je, que lorsque vous aurez changé de manière de vivre: quand vous vous comporterez mieux avec M. votre père, que vous vivrez en meilleure intelligence avec MM. vos frères, et qu'enfin vous aurez cessé de me persécuter, c'est alors que je pourrai me résoudre à satisfaire à votre demande, sans vous promettre beaucoup de l'effet de mes prières, qui sont sans doute très-peu de chose aux yeux de l'Eternel. (Je dois avouer que, malgré le plaisir que j'ai eu à faire cette morale à ce jeune homme, mon amitié pour lui me portait à le

satisfaire , d'autant que la religion nous engage à prier pour nos ennemis.) Il me remercia beaucoup de la leçon que je venais de lui donner, il m'invita à me tranquilliser, et m'assura qu'il me rendrait ma liberté , qu'il se réconcilierait avec ses parens , mais se comporterait mieux à l'avenir avec eux , et qu'il était fort content de ma connaissance. Il était une heure du matin et nous nous quittâmes. J'éprouvai cette nuit les mêmes agitations que par le passé, et malgré toutes les belles promesses de M. Prieur les lutins ne manquèrent pas de me visiter sous toutes les formes qu'il leur plut. Heureusement que depuis le temps que j'en étais tourmenté j'avais fini par m'y habituer entièrement. Je m'abandonnai donc à de nouvelles réflexions avec l'intention d'en faire part à M. Prieur en temps et lieu. Voulant essayer de dormir je me mis au lit ; mais inutilement : j'eus encore des importuns qui vinrent me tourmenter de toutes parts , et m'empêcher, par leur magie infâme , de pouvoir fermer l'œil. Sitôt que je fus levé , je montai chez M. Prieur. Ah ! Monsieur, me dit-il , que de choses vous m'avez apprises hier au soir ! L'air de surprise avec lequel il me fit cet aveu m'engagea à lui répondre en riant. Vous n'y êtes pas encore , je ne désespère pas de trouver de nouvelles preuves qui vous sur-

prendront davantage. Je me disposai à me retirer. Il me dit qu'il allait descendre chez son frère, qui était à la veille de son départ. Je vous y joindrai dans un moment, lui dis-je ; et après avoir terminé chez moi quelques affaires, je fus voir M. Baptiste Prieur. Je m'informai de sa santé. Il me dit que malgré sa faiblesse il se décidait à partir pour Moulins ; mais qu'ayant reconnu la bonté de mes conseils, il avait retardé son départ de quelques jours. Tâchez, lui dis-je, de vous garantir de tous les cahots de la voiture, ils pourraient augmenter votre faiblesse et retarder votre guérison. Ce conseil est fort bon, dit-il, j'y aurai égard.

M. Lomini entra ; et après les cérémonies d'usage il voulut savoir de mes nouvelles. Pouvez-vous ignorer mon état, vous qui me dirigez à votre gré, ainsi que M. Etienne, votre cousin ?

M. Baptiste prit la parole, et leur dit qu'il ne s'en irait pas et ne les laisserait pas sortir avant qu'ils eussent promis de me rendre la liberté et de me laisser absolument tranquille. Je vous le promets, mon frère, et je le promets à Monsieur ; ce n'est que dans cette vue que j'ai écrit à M. Cazin, ne voulant rien faire sans sa participation ; mais s'il ne répond pas selon mes désirs, je lui écrirai d'une autre ma-

nière , dont il se sonviendra. Je m'entendrai ensuite avec mon cousin pour terminer entièrement les maux de M. Berbiguier.

Le cousin me fit aussi les promesses les plus agréables. Je les acceptai de nouveau en leur rappelant , car je crois bien qu'ils ne devaient pas l'ignorer, que dans les temps passés, les lois condamnaient à être brûlés vifs tous les sorciers, magiciens ; que telles étaient les lois de la Sainte Inquisition. Ainsi donc , je leur répétai bien que s'ils ne me laissaient pas tranquille , je trouverais bien les moyens de les faire brûler tout vifs.

J'ai le projet de faire un mémoire contre tous les gens de votre clique. Je commencerai d'abord par le présenter à l'Eglise. Les premiers qui en prendront connaissance , seront le Pape et le Grand-Inquisiteur. Pour que votre supplice s'en suive , je le ferai passer à tous les rois de la terre , et à tout l'univers , s'il le faut , puisque vous osez vous flatter de correspondre d'un bout de la terre à l'autre. J'espère que ce mémoire fera connaître vos infâmes procédés envers moi , et désabusera ceux qui sont assez crédules pour avoir confiance en vos vaines promesses ; j'écrirai tous les tourmens , toutes les tortures que vous et vos dignes associés m'ont fait souffrir depuis vingt ans. M. Lomini

révoqua en doute le temps de mes souffrances. M. Etienne , à qui j'avais déjà parlé de mes affaires , dit qu'il en était certain , et qu'en sa qualité d'initié dans la magie , il savait tout ce qui m'était arrivé de fâcheux dans tous les instans de ma vie , sur-tout par le rapport exact que je lui en avais fait. Ce jeune homme ne pouvant plus rien opposer à mes assertions , convint du fait et ne contesta plus.

M. Baptiste approuva les menaces que je fis à son frère et à son cousin ; il les assura que j'instruirais le gouvernement, les souverains, et toute la terre entière , de leur conduite envers moi : il leur dit aussi que ce n'était pas bien de me traiter comme un homme sans raison ; que j'étais dans un état à mériter des égards ; que c'était abuser de ma bonhomie et se moquer de moi plus que je ne le méritais ; qu'il emploierait tout son pouvoir de frère et de cousin pour les forcer à se dessaisir de cette affreuse liberté qu'ils prenaient de me faire souffrir. Patience , mon frère , dit M. Etienne , j'ai promis à Monsieur que je terminerais bientôt avec lui , et que les pouvoirs que j'ai donnés à mon cousin pour un certain temps , lui seraient retirés. Si mon cousin se refuse à cela , je romprai pour toujours avec lui. Sans les égards que je dois à M. Cazin , sans le consentement duquel je ne veux

rien faire , de peur de le désobliger , j'aurais déjà pris mon parti ; mais s'il tarde trop , ou ne répond pas , je travaillerai seul à la guérison de Monsieur , et vous verrez comme je m'acquitte de ce que j'entreprends en affaire pareille.

Mais , leur dis-je , je crois vraiment que vous m'en contez avec vos lettres , vos retards , vos pouvoirs et vos bonnes intentions pour moi. Pendant toutes vos irrésolutions et vos mesures retardées , je n'en suis pas moins tourmenté , poursuivi , persécuté par les lutins , qui me harcèlent jour et nuit ; faites en sorte que cela finisse bientôt , ou j'y mettrai bon ordre , je vous en avertis. M. Baptiste approuvant ma résolution , dit à son frère qu'il était temps de me laisser tranquille. Ils le promirent tous , et convinrent que puisque j'étais débarrassé des autres malins esprits , tels que les Pinel , Moreau , les femmes Vandeval , Mançot , Lavalette , et tant d'autres , il était juste que je devinsse libre des nouveaux , de même que des premiers. Voyant que les choses allaient bien , je leur dis sérieusement : Allons , Messieurs , d'après des aveux si francs et si sincères , je consens à attendre encore quelques jours , j'espère que vous voudrez bien me tenir parole : et nous ne parlâmes plus des farfadets. Je recommandai à M. Baptiste de prendre tous les ménag-

mens nécessaires à sa santé pendant le voyage qu'il voulait entreprendre. Il me remercia.

Le soir, M. Etienne vint me voir, je ne manquai pas de m'informer de l'état de la santé de M. son frère, qui méritait bien qu'on s'intéressât à lui. Il me témoigna l'inquiétude où il était, en le voyant partir dans un état aussi faible pour supporter les fatigues d'un voyage. Nous revînmes sur la conversation du matin, en raison de la parole qu'il m'avait donnée. Il me reprocha la vivacité de mon caractère, lorsque je menaçai de faire brûler les impies, les sorciers, les magiciens et même les physiciens. Si vous exécutez votre projet, vous n'ignorez pas que nous serons du nombre des brûlés. Ma foi, Monsieur, lui dis-je, n'ai-je pas le droit de réclamer ma liberté? Ne savez-vous pas qu'il n'appartient qu'à Dieu d'en priver ceux à qui il l'a donnée? Puisque, par un pouvoir diabolique ou magique, car c'est la même chose à mon esprit troublé, vous me l'avez ôtée, cette précieuse liberté, rendez-la moi, et je vous promets qu'il ne sera plus question entre nous de rien. — Ne vous l'ai-je pas promis devant Lomini? dit-il; ayez donc un peu de patience. — Eh! Monsieur, vous la poussez à bout cette patience. On en a lorsqu'on espère; mais elle devient inutile, alors qu'on voit que

rien ne finit. J'eusse autant aimé rester dans les mains de M. Pinel et compagnie, puisque je ne suis pas mieux dans les vôtres : car , enfin, je n'ai fait que changer de persécuteurs. — Il me dit qu'il n'avait pas trouvé d'autres moyens. — Tout cela est bel et bon , lui dis-je ; je suis en votre pouvoir maintenant , il n'est plus question de M. Pinel ; ni de qui que ce soit , il faut que vous me rendiez ma liberté , je ne connais que cela , et je ne sors pas de là. Si M. Cazin ne répond pas demain , il faudra lui écrire encore une fois , parce que je suis bien aise de voir où tout cela aboutira : vous voyez que je suis bien raisonnable. Parlons de vous. Je vous invite , Monsieur , par votre conduite future , à ne pas obliger M. votre frère à faire contre vous de mauvais rapports à M. votre père ; qu'il apprenne , ce bon père , que vous vivez en bonne intelligence avec M. votre frère aîné ; qu'il ignore sur-tout que , malgré vos promesses répétées à mon égard , je suis toujours dans le même état ; mais peut-être que M. votre frère ne lui laissera rien ignorer à son arrivée à Moulins. — Cela se peut , me dit-il , mais je ne le crois pas. Si vous le permettez , je vais me retirer pour me délasser un peu de mes courses de la journée. Nous nous reverrons demain chez mon frère.

Rentré chez moi , je fis des réflexions sur tout ce qui me frappait l'imagination. Je m'inquiétai sur le départ de M. Baptiste. S'il pouvait supporter les fatigues de la route , ce serait un bien pour sa santé , parce que son père et l'air natal étaient deux médecins réunis qui ne pouvaient que contribuer à son entier rétablissement.

La nuit s'avancait à grands pas , je me mis au lit par habitude : je fus tourmenté à l'ordinaire ; mais j'y fis si peu d'attention , que le temps me parut moins long que de coutume.

Aussitôt que j'entendis ouvrir la porte de M. Baptiste , je me disposai à l'aller voir. Je le vis qui s'occupait des préparatifs de son départ. Je lui renouvelai mes invitations sur le soin qu'il avait à prendre de sa santé pendant un long voyage pour un malade. MM. Etienne et Lomini descendirent pour assister au départ ; et après avoir parlé de choses relatives à ce sujet , M. Baptiste leur dit qu'il espérait bien que ces Messieurs tiendraient leur parole , et qu'ils ne le forceraient pas d'en parler à M. son père ; qu'il n'aurait plus que ce recours s'ils ne tenaient pas les promesses qu'ils m'avaient faites la veille , de ne plus me tourmenter. Ils le jurèrent de nouveau. Mais, Messieurs, leur disais-je, ce n'est pas tout de jurer que l'on fera une chose.

car promettre et tenir sont deux. C'est alors que j'embrassai M. Baptiste et lui souhaitai un bon voyage, en l'invitant à me donner de ses nouvelles, s'il écrivait à MM. ses frères ou à son cousin : il me le promit, et nous nous séparâmes.

La journée se passa sans que j'eusse éprouvé rien de nouveau. Comme je rentrais chez moi, le soir, j'eus le plaisir de voir M. Etienne. Je m'informai s'il avait conduit M. son frère jusqu'à la voiture, j'avais des craintes pour la santé de ce jeune homme, et n'espérais de soulagement pour lui que lorsqu'il serait sous le toit paternel. Soyez sans crainte, me dit M. Etienne, mon père et ma mère l'aiment beaucoup et rien ne lui manquera. Ah ! Monsieur, que vous me faites plaisir ! lui dis-je, et que je désirerais apprendre que vous vous comportez comme lui, afin que vous éprouviez le même traitement de la part des auteurs de vos jours ! Il m'avoua qu'il n'avait pas le bonheur d'être aimé de ses père et mère autant que l'était son frère ; que tout ce qu'il disait ou faisait, était toujours contrarié ou blâmé ; que c'était la raison pour laquelle il ne voulait point céder aux instances de ses parens qui le rappelaient près d'eux. Je ne rentrerai jamais dans la maison paternelle, quand ce ne serait que par rapport à ma mère.

Vous m'affligez beaucoup, lui dis-je, quelles funestes résolutions ! Comment un homme bien né peut-il les avoir conçues ? Ah ! Monsieur, ne craignez-vous pas de ressembler à cet enfant prodigue qui, après avoir poussé à bout les bontés paternelles, s'est trouvé réduit à remplir les états les plus vilés, et qui n'a trouvé de remède à ses maux que dans cette même bonté paternelle ? Cet exemple peut, par certains rapprochemens, vous servir de conduite, afin d'éviter les excès où un moment d'erreur pourrait vous engager. Quelles que soient les causes de l'inimitié de vos parens, vous leur devez entière soumission. Songez, Monsieur, qu'un père et une mère sont respectables jusques dans leurs erreurs ; mais les enfans, dont le caprice et la déraison forment la conduite, se croient contrariés quand on leur montre la bonne voie, ils ne supposent pas que c'est pour leur bien ; toujours indulgens pour eux, les principes de l'Évangile leur sont très-applicables : ils censurent la conduite des autres avant d'avoir au fond examiné la leur. *Ils voient bien une paille dans l'œil de leurs voisins, mais ils ne voient pas une poutre dans le leur.*

D'ailleurs, est-ce un déshonneur que d'être corrigé par ses parens ? A quel propos quitter la maison paternelle, pour se jeter, trop jeune

encore, dans les bras des intrigans qui , par des perfidies , nous punissent encore plus sévèrement que ne feraient nos pères et mères ? Profitez , Monsieur , du retour de M. votre frère auprès de vos chers parens , afin d'obtenir de ce côté l'accueil favorable après lequel vous devez soupirer , et pour lequel vous devez tout employer.

J'ignore votre conduite à leur égard , mais je sais que vous avez bien des reproches à vous faire. Vous avez étudié l'état ecclésiastique , et vous l'avez abandonné pour apprendre le Droit, que vous avez aussi quitté pour suivre la Médecine. Calculez les sacrifices pécuniaires que vos parens ont faits pour vous procurer ces trois états , dont un seul devait vous suffire, et dans lequel vous seriez déjà très-avancé , si vous eussiez été constant dans vos études. Ce n'est donc pas à vous à les accuser d'injustice , vous devez , au contraire , louer leur patience et leur trop grande bonté. Que pouvez-vous répondre à cela ? — J'avoue, Monsieur, me dit-il, que votre morale est très-bonne , je n'ai rien à répliquer , et je reconnais la force et la justesse de votre raisonnement. J'ai beaucoup de regret de ne vous avoir pas connu plutôt ; et pour vous donner la preuve de ma reconnaissance à vos bons conseils, je vais , en attendant que

la réponse du père Cazin me donne le moyen de terminer vos maux , je vais , dis-je , changer ma manière de vivre et tâcher d'avoir une correspondance suivie avec mon frère , afin qu'il obtienne ma grâce auprès de mes parens. Permettez que je vous quitte , il se fait tard. Aussitôt que j'aurai reçu des nouvelles de M. Cazin , je vous en ferai part.

Il faut croire que ce jour-là je passai une assez bonne nuit , car je ne me souviens pas d'avoir reçu aucune visite de la part de MM. les lutins. Dieu , sans doute , voulut récompenser les bons conseils que je venais de donner à M. Prieur.

CHAPITRE XXXIX.

Supercherie des Farfadets , dont je ne suis pas dupe.

LE lendemain matin , je ne manquai pas de faire mon devoir de bon chrétien , en allant à la messe sitôt que je fus levé. A mon retour je fus chez M. Etienne , que je trouvai avec plusieurs de ses amis que j'avais déjà vus chez lui. Aussitôt que j'entrai , M. Etienne , s'adressant

à sa compagnie, lui dit : Pourriez-vous deviner, Messieurs, d'où vient M. Berbiguier ? apprenez qu'il vient de la messe. — Oui, Messieurs, leur dis-je, je me fais un devoir d'assister tous les jours au service divin, et je m'en trouve très-bien, je vous assure ; c'est un vrai soulagement pour ceux qui, comme moi, sont poursuivis par les magiciens. — Vous avez bien raison, me dirent ces Messieurs, ce doit être pour vous une grande satisfaction que d'opposer la puissance divine à la puissance magique des démons. Je demandai à M. Etienne s'il n'avait point de nouvelles de M. Cazin. Ces Messieurs avaient connu à Paris ce prêtre, et furent très-surpris d'apprendre qu'il n'avait pas encore répondu : il faut absolument qu'il lui soit survenu quelque importante affaire. Au commencement d'un établissement, on a tant de choses à faire, les démarches auxquelles on ne s'attend pas, les visites imprévues, qui donnent beaucoup de fatigues. Je vous conseille d'attendre encore quelques jours, pour avoir un bon motif à lui écrire une seconde lettre. Je terminerais bien, dit M. Etienne, avec M. Berbiguier, je le lui ai promis ; mais évitons que M. Cazin veuille opérer de concert avec moi, et me donner envers lui une responsabilité dont je pourrais peut-être me trouver fort mal.

Ces Messieurs approuvèrent M. Etienne, et dirent aussi qu'il fallait un peu de patience. Je leur dis que je voulais faire de mon côté tout ce qui dépendrait de moi ; mais que j'exigeais aussi que M. Etienne fit ses efforts pour mettre un terme à mes souffrances.

Ces Messieurs convinrent qu'à raison de ma situation, il était temps de me débarrasser de tous ces vilains sorciers, magiciens, physiciens. Ils firent promettre à M. Etienne d'être diligent. Je leur dis que je n'avais plus rien à craindre de la clique infernale, puisque j'étais entre les mains de M. Cazin et de M. Prieur, et que tôt ou tard cela finirait. J'ajoutai, en riant, à ces Messieurs, qui semblaient me porter beaucoup d'intérêt, que je les priais de vouloir bien employer tout leur crédit auprès de M. Etienne, pour qu'il m'arrachât des griffes de ces démons acharnés à ma pauvre carcasse. Je pris congé de la compagnie, et je rentrai chez moi. Le soir, en réfléchissant sur des choses importantes, je pensai que je ferais bien d'inviter un ami à dîner le jour de la Noël avec M. Prieur ; que ce dîner, composé de trois personnes seulement, ne voulant pas de femmes, serait sans cérémonie, et qu'un dinde et quelques autres petites choses nous suffiraient. Pendant que je m'occupais de ces petits détails, M. Prieur arriva,

il retournait de dîner avec quelques amis, comme cela lui arrivait souvent. J'en suis bien aise, lui dis-je ; mais je suis fatigué de mes courses, vous devez l'être également de votre côté, permettez que je me retire.

Rentré chez moi, je me couchai de suite ; mais M. Prieur, quoique fatigué, ne tarda pas, comme les nuits précédentes, à s'introduire invisiblement chez moi. Je le sentis s'allonger dans mon lit, s'étendre à ma droite. La précaution que j'avais de placer mon lit tout près du mur, me fit reculer pour lui faire place. Je me disais, d'ailleurs, qu'il fallait être honnête avec son prétendu maître. Pendant ce temps, sa troupe passait et repassait sur mon corps, s'y posait à son aise, et faisait mille atouchemens plus sales les uns que les autres.

Il est bon que l'on sache que les sorciers, les magiciens, etc., qui venaient me visiter, n'étaient jamais seuls : ils avaient le pouvoir de s'introduire par les trous des serrures, par les fentes des croisées, par les cheminées et les tuyaux de poêles : il y avait de quoi rire de voir leurs contorsions. Je disais à M. Etienne : Ne vous gênez pas, M. mon maître, il est juste que je vous fasse place. Je voulus lui prendre la main ; mais à l'instant il sauta en bas du lit avec sa troupe ; et faisant encore quelques gan-

bades, ils s'en furent comme ils étaient venus. Je fus enfin libre. Je m'assoupis ; mais de pareils sommeils ne peuvent tranquilliser ni le corps, ni l'esprit.

CHAPITRE XL.

Réflexions sur les Puissances divines et magiques.

LORSQUE le jour fut venu, je me levai pour aller à la messe comme à mon ordinaire. En revenant j'achetai mon poulet dinde, que je pris de première qualité. Je m'y connais, parce qu'il y en a beaucoup dans mon pays.

Arrivé chez moi, je voulus mettre à l'épreuve la science de M. Prieur sur la sorcellerie : je mis le poulet dinde dans une petite pièce où il n'entrait jamais. Je voulais lui proposer de deviner ce qui était renfermé dans cette même pièce. Les magiciens, lui dis-je, doivent connaître nos plus secrètes pensées. — Sans doute, me dit-il, c'est le plus grand privilège de leur art ; il ne peut, en effet, y en avoir de plus grand : ils s'assimilent à la puissance de la divinité, qui sait lire dans le cœur des faibles

mortels, et leur envoie des forces pour supporter les épreuves auxquelles ils sont exposés par l'influence maligne des esprits infernaux. — Quelle horreur ! quel blasphème de la part des sorciers , d'oser croire qu'ils ont une puissance semblable ! Je ne puis cependant pas révoquer en doute qu'ils l'aient , puisque j'ai le malheur d'en être poursuivi ; mais aussi j'ai le bonheur de leur opposer une puissance que rien ne peut révoquer, une puissance admirable, dont les consolations portent dans le cœur une paix ineffable , un bien plus précieux que tous ceux que l'on peut goûter ici-bas. Ah ! divinité suprême , on ne peut pas compter les heureux que tu fais ; malheur à ceux qui n'ont pas de confiance en tes bienfaits , ceux-là ne seront point admis au nombre des bienheureux !

Tout en faisant ces réflexions , j'arrangeais mes petites affaires. Je demandai à M. Etienne s'il avait reçu des nouvelles de M. le curé Cazin ? Il me répondit que non : je l'invitai sur-le-champ à lui écrire. Il y consentit. Je lui remis la première lettre qui devait servir de modèle à la seconde , qu'il s'engageait d'écrire. En effet , il me remit la lettre et le double , et je me chargeai encore cette fois , pour éviter toute surprise , de mettre cette lettre à la poste. De retour chez

moi , je me réjouis intérieurement des sages moyens que je prenais pour m'assurer de ce départ et avoir ainsi plus sûrement une réponse de M. Cazin. J'entendis M. Etienne qui descendait de chez lui. Il entra , et me voyant de retour , il me dit qu'il n'y avait personne de plus expéditif que moi , qu'il allait en ville , et qu'il ne me reverrait que le soir. Je lui donnai parole , et je profitai de ce temps pour me procurer ce qui pouvait me manquer pour le dîner d'amis que je me proposais de donner le jour de la Noël. Je pourvus à tout , et rien ne manqua à mes désirs.

Le soir , M. Etienne rentra comme à son ordinaire. Il était sorti pour affaires ; j'étais bien sûr qu'il n'avait rien vu de mes préparatifs. Puisqu'il sait tout , me dis-je , je verrai bien s'il me parlera de ce que je viens de faire. Je lui demandai s'il avait vu ses amis ? J'ai vu ceux que je désirais voir , me dit-il. Mais vous , quelles démarches , quelles provisions faites-vous donc ? — Eh mais ! puisque je suis moi-même mon cuisinier , il faut bien que je fasse aussi les provisions nécessaires. — Mais vous les avez faites plus fortes que de coutume ? — Ce sont les fêtes de Noël qui m'y ont obligé , ne voulant rien acheter pendant leur durée. — Je dois vous faire compliment sur votre bon goût , me dit-il.

— Eh ! comment savez-vous, Monsieur, que j'ai bon goût ? — Croyez-vous que j'ai besoin d'être près de vous pour savoir ce que vous faites ? Allons , allons , cela va très-bien , vos petits préparatifs annoncent que vous vous disposez à donner à dîner à vos amis. — Eh bien, cela est vrai. Le jour de la Noël est chez nous consacré par l'usage pour recevoir et traiter nos amis. D'ailleurs il me rappelle une époque bien chère et bien fatale également ; c'était la fête de mon bon et vertueux père , et je suis bien aise de faire quelque chose qui me rappelle un souvenir si doux et si cruel en même temps , puisque je suis privé pour jamais de le revoir.

Rien n'est plus naturel que de regretter ses parens ; mais malheureusement nous ne pouvons rien contre la mort , elle frappe aussi bien à la porte des palais des rois qu'à celle des chaumières du pauvre ; ainsi tous vos regrets sont superflus. — Je le sais, lui dis-je, mais c'est une époque si sensible , que je voudrais en vain la bannir de ma mémoire.

Mais pour faire trêve à tout cela, dites-moi, comment pouvez-vous savoir que j'ai bon goût ? vous n'avez pas vu ce que j'ai acheté. Pardonnez-moi , je l'ai vu , dit-il. — Je ne vois pas que l'achat d'une alouette soit une chose qui prouve un goût si excellent. — Il me répondit en

riant, elles sont fortes vos alouettes, et je soutiens que plusieurs personnes feraient un bon repas avec une alouette de cette espèce. Voyant qu'il avait tout deviné, je fus chercher la volaille, qu'il trouva fort belle. Il me demanda ce que je voulais faire de tout cela. — Je vous l'ai dit, suivre l'usage de mon pays. Mais au lieu d'être traité par mon seigneur, j'aurai l'honneur de le recevoir chez moi, s'il veut bien accepter l'invitation que je lui fais, en sa qualité de mon maître. Ainsi, Monsieur, puisque vous avez plein pouvoir sur moi, comme je me plais à le reconnaître, étant le dispensateur de ma destinée, je vous prie de vouloir bien venir dîner avec nous le jour de Noël. Je dis nous, parce que je dois vous apprendre que j'aurai un de mes amis; nous ne serons que trois, vous voyez que le repas sera sans gêne et sans façon. Monsieur, me dit-il, j'accepte avec reconnaissance cette aimable invitation. Je le remerciai de cet honneur: puis changeant de discours, je lui demandai s'il avait eu des nouvelles de M. son frère Baptiste. Il me témoigna le chagrin qu'il éprouvait de ne pas en recevoir, et il se retira chez lui.

Je passai encore cette nuit dans de cruelles agitations, sans pouvoir découvrir la cause de pareilles souffrances. Il me parut cependant

que les démons m'avaient quitté pour aller faire d'autres visites ; car sitôt que je voulais m'en saisir, ils disparaissaient : je fus plus tranquille, assez même pour goûter une heure ou deux de sommeil.

CHAPITRE XLI.

Curiosité de M. Etienne. Dîner d'amis. Mauvaise nuit. Conseils à M. Etienne.

LE lendemain, c'était la veille de la Noël, M. Etienne voulut, en descendant de chez lui, me donner le bonjour ; mais comme c'était le moment des préparations de mon petit dîner, je voulus être libre, et le remerciai sans lui ouvrir la porte. Je lui observai que les chefs de cuisine n'aimaient pas à être incommodés. Il s'en fut. Ses affaires l'obligèrent à rentrer plusieurs fois chez lui dans le courant de la journée, et sa curiosité le portait à voir ce que je faisais, prétextant toujours qu'il n'avait qu'un mot à me dire. Je n'ai pas le temps de vous entendre, lui dis-je, allez, allez, faites vos affaires et laissez-moi faire les miennes. Mais je sens, dit-il, une odeur délicieuse. Demain vous la

sentirez encore mieux qu'aujourd'hui : dites-moi seulement quelle sera votre heure la plus commode pour dîner. — La vôtre, me dit-il. Vous avez l'habitude de vous mettre à table à deux heures, je me rendrai chez vous à cette heure. — C'est bon, lui dis-je, allez à présent à vos affaires, car je n'ai pas le temps de causer. Je préparai donc tout pour le moment indiqué. Il ne manqua pas au rendez-vous, il y fut le premier ; je l'invitai à prendre place, lui disant que tout l'honneur appartenait à mon seigneur et maître. — Non, me dit-il, attendons un quart-d'heure. Ce temps expiré, je le pressai de nouveau ; il voulut encore attendre ; mais l'autre quart - d'heure passé, nous nous mîmes à table. J'étais très-fâché que mon ami se fît attendre ; mais comme j'aime l'exactitude, et que je ne manque jamais à ma parole, je voulus lui donner une leçon, malgré les observations de M. Etienne, qui me disait que ce jeune homme pouvait avoir été retenu malgré lui pour quelque affaire pressante. — Il aurait dû les prévoir ; commençons notre dîner, il en trouvera assez, s'il arrive. Nous dînâmes donc presque seuls. M. Etienne ne pouvait se lasser de louer ma manière d'appréter et de servir un repas : il trouva tout parfait. Ses complimens me faisaient tant de plaisir que je n'étais oc-

cupé qu'à le servir, sans goûter à aucun des mets ; ma joie était à son comble d'avoir si bien réussi. Vers la fin du dîner mon ami arrive enfin. Vous voyez comme nous vous attendons, lui dis-je. Il nous fit des excuses, et complimenta M. Etienne. — C'est lorsque vous serez à table que vous continuerez vos complimens, je serai content de voir la partie complète. Leur conversation me fut très-agréable, tant que dura le repas ; elle n'était interrompue que pour exalter la manière dont je traitais mes amis. Je les remerciais l'un et l'autre, en leur disant que l'on ne pouvait jamais rien faire de trop pour eux. L'instant de nous séparer étant venu, chacun se retira. Resté seul, je me félicitai de l'agrément que m'avaient procuré ces deux jeunes gens par leur conversation aimable et spirituelle, j'eus la consolation de voir que le caractère de mon ami sympatisait parfaitement avec celui de M. Etienne.

Après avoir mis ordre à tout, je me couchai, et je fus tourmenté bien cruellement. C'était sans doute pour me faire payer le plaisir que j'avais eu dans la journée, que les démons ne voulurent pas me laisser tranquille une seule nuit ; je trouvai ces procédés plus que cruels. Mais que peut-on attendre des esprits malfaisans dont tout le génie n'est porté qu'au

mal, et qui se font un jeu de tourmenter les faibles humains, lorsqu'ils savent sur-tout que pour se consoler ils n'ont recours qu'à la divinité!

Le lendemain, à mon lever, je montai chez M. Etienne pour lui demander comment il avait passé la nuit. Ma foi, me dit-il, votre charmant dîner m'a fait passer une nuit délicieuse, les plus riantes images de la bonne société se sont présentées à mon imagination. — Vous êtes bien heureux, lui dis-je, d'avoir l'esprit rempli de ces riantes images, le mien n'est plein que de choses bien différentes, je ne vois que des farfadets qui se déguisent sous mille formes pour me tourmenter, m'agiter et me faire éprouver une insomnie perpétuelle. — Je présume que ce sera mon cousin Lomini qui vous aura tourmenté cette nuit. — Que ce soit lui ou un autre, je n'en ai pas moins été persécuté comme une âme damnée. — Il faut que vous soyez encore poursuivi quelque temps, jusqu'au moment que nous recevrons des nouvelles de M. Cazin; mais après cela, soyez certain que j'y mettrai ordre. Il revint ensuite à me complimenter encore auprès de ses amis, qui se trouvaient là, sur le charmant dîner de la veille, et sur l'agréable connaissance que je le lui avais fait faire, et avec la-

quelle il désirait former une étroite liaison d'amitié. Je vous procurerai ce plaisir, Monsieur, comptez sur moi, lui dis-je, et je pris congé de la société pour me rendre à l'Eglise, afin d'y remplir les devoirs d'un chrétien dévoué.

M. Etienne me pria de songer à lui dans mes prières. Soyez tranquille, Monsieur, lui dis-je, je n'oublierai ni amis, ni ennemis; car telle est la loi divine, qu'il faut également prier pour les uns comme pour les autres. Mais pour ne pas le tromper, je lui conseillai de ne pas compter sur l'efficacité de mes prières, quoique je les adressasse avec assez de ferveur pour les faire parvenir auprès du Très-Haut. De retour chez moi, tandis que j'étais à réfléchir sur ma triste situation, je fus interrompu encore par M. Etienne, qui me raconta tout ce qui lui était arrivé pendant cette journée. Je voulus savoir où nous en étions pour ce qui me regardait, et s'il avait reçu des nouvelles de M. Cazin. Pas encore, dit-il. — Savez-vous que tous ces retards ne m'accroissent pas du tout, et que je suis très-impatient de voir finir tout cela? Comment! je ne suis tranquille ni jour ni nuit! — Prenez encore un peu de patience, M. Berbiguer, si ce prêtre ne nous répond pas, nous écrivons une autre lettre. — Mais, Monsieur, ce commerce de lettres ne fera rien à ma guérison; jus-

qu'à présent je ne vois là qu'un abus sans aucun résultat. C'est ainsi que les escamoteurs , les saltimbanques , qui ont beaucoup de rapport avec les sorciers de nos jours, nous trompent, et nous font espérer. Ils nous distribuent quelques imprimés gratuits , qu'ils ne donnent que pour nous faire acheter des drogues dont ils vantent l'efficacité ; c'est ainsi , dis-je , que vous me trompez en me faisant espérer la fin de mes maux. Je vous avoue donc que je ne compte pas plus sur l'effet des lettres de M. Cazin , que sur les papiers des saltimbanques. M. Etienne voyant que mon dépit me menait un peu trop loin , détourna la conversation , et me parla de ce qui le concernait et de sa famille , dont il ne recevait plus de nouvelles , non plus que de son frère Baptiste. Il ne savait à quoi attribuer ce silence. Il craignait que M. son père , pour le forcer à revenir chez lui , ne lui retirât sa pension , ce qui le mettrait dans un cruel embarras. Pourquoi ne vous rendez-vous pas près de vos parens , lui dis-je , puisqu'ils le désirent ardemment , et que M. votre frère lui-même vous le conseillait avant son départ pour Moulins ? — Je le sais bien , me répondit-il ; mais les craintes que je vous ai déjà exposées me retiennent toujours , voilà pourquoi je n'ai nulle envie d'y aller.

Songez, Monsieur, qu'un fils doit toujours soumission à ses père et mère. Ce n'est pas déshonorant que d'être repris par eux, quels que soient l'âge et l'état que nous ayons. Songez qu'ils représentent l'image de Dieu sur la terre : vous le saurez si un jour vous êtes père : vous ne souffrirez pas que votre autorité soit méconnue. Aisément un fils trouve pardon de ses fautes ; car la bonté des pères est au-dessus de la méchanceté des enfans. — Je conviens de l'excellence de vos conseils, me dit-il ; mais vous ne connaissez pas ma mère : soit prévention ou attachement pour tel ou tel autre enfant, elle ne peut me rendre justice sur rien, et malheureusement mon père cède toujours à son avis. — Peut-être avez-vous aussi la présomption de croire que vous faites toujours bien, ce qui vous fait considérer comme injustes les reproches que votre mère est en droit de vous faire, vu son âge et son expérience. Votre obstination doit l'irriter, et vous l'accusez de dureté et d'injustice.

Je vous ai déjà dit, Monsieur, que vos conseils étaient très-bons ; mais fussent-ils meilleurs encore, il ne me convient pas de m'y soumettre. Je ferai mon possible pour ne pas être obligé de quitter Paris. J'emploierai le crédit de mes amis ; je me soumettrai à toutes les privations nécessaires pour y demeurer. — Et si votre père,

lassé de votre opiniâtreté, employait la force pour vous faire conduire chez lui ? — Voilà ce que je crains plus que je ne le désire.

Cet entretien un peu sévère l'avait indisposé contre moi ; mais il ne le témoigna pas. La nuit s'avançait, nous désirions chacun le repos ; mais le repos ne fut pas plus pour moi pendant cette nuit que pendant les précédentes.

CHAPITRE XLII.

Ma visite à M. Prieur aîné. Ses bons procédés à mon égard. Divers conseils à M. Etienne.

DÈS que le jour fut venu, je montai chez M. Etienne. Un instant après, son frère aîné, droguiste, arriva pour le voir. M. Etienne me fit faire sa connaissance. Nous parlâmes commerce ; et quand nous fûmes sur l'article chocolat, ce Monsieur me dit qu'il en avait de première qualité. Je le priai de m'en faire parvenir deux livres, ce dont il prit note, et il s'en fut en me faisant promettre de l'aller voir. Comme il ne faut jamais nuire à personne, et que dans les familles les parens se divisent

souvent entre eux, je demandai à M. Etienne si je devais parler de lui chez M. son frère, que je devais visiter. Il parut ne pas le désirer. Je fis très-bien de prendre cette précaution ; car l'humeur que j'avais contre ce jeune homme aurait pu peut-être me faire dire de lui des choses qui n'eussent pas été à son avantage, et qui eussent fait de la peine à M. son frère. Je me rendis à l'invitation de M. Prieur aîné. Il me reçut très-bien, me fit voir sa maison, son laboratoire : tout cela me parut très-bien disposé. Nous parlâmes ensuite de sa famille, et particulièrement de M. Baptiste son frère, qui était allé à Moulins pour rétablir sa santé. Il m'annonça qu'il allait beaucoup mieux, ce qui me fit plaisir, car ce jeune homme me paraissait très-estimable. Je dis à M. Prieur que M. son frère Etienne ne m'en avait jamais donné des nouvelles depuis son départ. Il peut bien se faire que mon frère Baptiste n'ait pas écrit à Etienne ; mais je lui en parlerai, me dit M. Prieur, que je remerciai de son aimable accueil en prenant congé de lui.

Rentré chez moi, je conjecturai que M. Baptiste était fâché contre son frère Etienne, puisque ce dernier n'avait pas reçu de ses nouvelles, tandis que l'autre en avait eu. La raison était simple : M. Prieur avait de la conduite, il s'était

fixé à un état dans lequel il prospérait , tandis que M. Etienne , après avoir fait dépenser beaucoup d'argent à son père , n'était encore fixé à rien. Il est très-possible que ce fût ses père et mère qui l'eussent empêché de lui écrire : je n'en serais pas fâché , si cela pouvait être pour ce jeune écervelé une leçon qui l'obligeât à se fixer à quelque chose. Ces réflexions m'occupaient , lorsque M. Etienne , qui en était l'objet , frappa à ma porte. Je la lui ouvris et lui fis part de la visite que j'avais faite à M. son frère aîné ; qu'après avoir reçu de lui toutes sortes d'honnêtetés , nous nous étions entretenus d'affaires de commerce , ensuite de sa famille ; que je n'avais rien dit , le concernant , qui pût lui être défavorable , mais que j'avais reçu des nouvelles satisfaisantes sur la santé de M. son frère Baptiste. J'ai passé deux heures fort agréables avec M. votre frère , et je vous remercie de m'avoir procuré sa connaissance. Il parut satisfait de ce que je lui disais , et me fit l'éloge de son frère aîné. Il fut également satisfait du rétablissement de son frère Baptiste , en se plaignant néanmoins de n'avoir pas reçu une lettre de lui. Vous êtes un peu exigeant , peut-être , pour un malade , lui dis-je ; vous êtes le plus jeune , et vous devriez en cela écrire avec soumission à vos parens. Croyez-moi , suivez mes conseils ,

ils ne peuvent dans aucun cas vous nuire : réhabilitez-vous avec eux , fixez-vous à quelque chose qui puisse vous convenir , vous serez heureux et vous contenterez toute votre famille ; cela vaudra bien mieux que de mener une vie oisive qui , tout en mécontentant tous vos parens , ne peut que vous entraîner un jour dans de cuisans chagrins. Votre obstination à ne pas suivre la volonté de votre père ne peut qu'amener la privation de votre pension. Que deviendrez-vous alors ? pourrez-vous braver la misère ? Faites donc , il en est temps encore , toutes ces réflexions.

Ah ! Monsieur , me dit-il , je sens toute la force de vos sages conseils , ils me pénètrent au point que je ne puis m'empêcher de vous en remercier ; mais je ne me sens pas celle de pouvoir prendre sur moi de mettre en pratique tous vos avis. — Si vous faites quelque cas de la morale que je me suis permis de vous faire , donnez-moi du moins la satisfaction d'écrire sur-le-champ à vos parens , dites-leur que vous êtes attaché à toute votre famille , à tous vos frères , sans oublier celui qui se trouve malade , pour qu'il puisse lui-même contribuer à vous faire revenir dans son sein : ne vous rebutez pas , si vous n'obtenez de suite une réponse. Vous le voyez vous-même par les lettres que nous avons écrites.

à M. Cazin. Auriez-vous cru qu'il eût été aussi long-temps à nous répondre?... Toutes ces remontrances nous ayant conduits un peu avant dans la nuit, il se retira et me promit d'écrire bien vite, pour me prouver qu'il était pénétré de ma morale. Je passai la nuit dans le même état que les précédentes, toujours agité et tourmenté.

CHAPITRE XLIII.

Nouveaux prétextes de M. Etienne. Mes observations à ce sujet. Sa surprise sur mes connaissances.

LORSQUE je montai chez mon obstiné farfadet, je le trouvai à son bureau; je lui témoignai le plaisir que j'avais de le voir se décider à suivre mes avis. Il me répondit que n'ayant jamais eu le bonheur de rencontrer des personnes aussi sages et d'aussi bons conseils que moi, il n'avait pu prendre sur lui-même de se soumettre ainsi à ses devoirs. Je le félicitai de nouveau de s'être enfin décidé à une chose aussi nécessaire à son repos et à son bonheur.

Je sortais de sa chambre , lorsque je rencontrai deux de ses amis, qui me demandèrent s'ils trouveraient M. Etienne chez lui. Vous le trouverez occupé à écrire à ses parens. Nous nous saluâmes , et j'allai à mes affaires. Je ne rentrai que le soir. Je ne vis point M. Etienne , et je m'abandonnai à mes réflexions ordinaires. Ne voyant jamais venir aucun soulagement à mes peines , je dois craindre que rien ne puisse faire finir ces tourmens infernaux. Je me levai de mon lit, et je montai chez M. Etienne, muni d'une tablette de chocolat , que je préparai chez lui pour pouvoir déjeuner ensemble. Il m'apprit qu'il avait mis sa lettre à la poste. Vous avez très-bien fait , lui dis-je , et vous devez beaucoup espérer d'une telle démarche. Plusieurs de ses amis entrèrent chez lui , me firent des questions sur mon état ; et lorsque je me disposais à leur répondre , une personne me demanda. Je fis mes excuses à ces Messieurs , et je rentrai chez moi. Cette personne , qui venait s'informer de ma santé, resta très-peu de temps.

Aussitôt qu'elle m'eut quitté , je m'aperçus , par le temps affreux qu'il faisait , que lessorciers et les physiciens avaient commencé leurs travaux , ce qui me fit tomber dans des réflexions pour en approfondir la cause. Je ne pouvais me

rendre compte de la nécessité que ces gens-là trouvaient à nous envoyer un aussi mauvais temps. Leur intention est-elle de ravager les campagnes, de désoler le cultivateur, de produire la disette dans les villes, en nous inondant par des torrens de pluie?... Aussitôt que je verrai M. Etienne, il faut absolument qu'il me donne la solution de cet infernal problème, qui me trouble la cervelle sans apporter le moindre remède à mon mal.

Il rentra bientôt, je l'interrogeai sur cette pluie considérable qui était tombée. C'est un désastre affreux, lui dis-je; que deviendront les malheureux artisans, cultivateurs, ouvriers, etc., si on ne peut récolter le bled et autres denrées de première nécessité? Les voyageurs seront arrêtés dans leur route; les militaires, cette classe d'hommes estimables, ne pourront résister à tant d'intempérie. Enfin, tous les états qui s'exercent extérieurement, ne produiront plus rien. Combien de milliers d'individus sont en danger de perdre la vie, si ceux qui les exercent sont sans travail!

M. Etienne me dit d'un air surpris: Eh! mais! Monsieur, qui donc vous a persuadé que ce temps affreux, dont vous vous plaignez avec tant d'amertume, était plutôt l'ouvrage des démons que celui de Dieu? C'est une erreur où

personne n'est jamais tombé que vous. — Ah ! Monsieur , pouvez-vous traiter d'erreur une chose qui frappe si évidemment l'esprit ? Vous ne savez donc pas qu'il n'appartient qu'à Dieu de favoriser les mortels qu'il prend sous sa protection ? Eh bien , Monsieur, apprenez que je suis au nombre de ces mortels, et que c'est Dieu lui-même qui, connaissant la pureté de mes sentimens et l'horreur que j'ai de tout le mal qui se commet sur la terre par tous les êtres malfaisans qui la désolent; c'est Dieu, dis-je, qui a bien voulu me donner les lumières nécessaires pour juger que cette désolation n'était pas son ouvrage , mais bien celui des farfadets qui ne croient pas à sa divine bonté. Partout je ne vois que désordre, il semble que tout ce qu'il y a de génies malfaisans s'est réuni pour confondre la terre ; ce n'est qu'une guerre perpétuelle d'éléments contre éléments ; le feu qui s'élance de la nuée, et qui va réduire en cendre la cabane du malheureux ; la pluie qui tombe par torrens pour ravager les moissons , ne sont que des signes trop certains de la scélératesse de ces méchans qui désolent notre terre infortunée , sous le voile des ombres malheureuses échappées de leurs tombeaux. Les fantômes errans peuvent donc être considérés comme ces hommes qui furent autrefois si redoutables

aux ennemis de leur gloire et de leur bonheur. Voilà, Monsieur, des choses que vous ne pouvez me nier. Vous me demandez qui peut m'avoir instruit de toutes ces choses ? ignorez-vous qu'il y a vingt ans que je suis en proie aux plus horribles souffrances ; que mon courage a résisté à toutes les épreuves ; que c'est par ce courage inébranlable que j'ai su parvenir à distinguer les différens travaux de chacun des physiciens qui se sont emparés de moi ? Ne croyez pas m'avoir abusé long-temps, votre travail n'a pas échappé à ma pénétration, il est tout-à fait différent de celui de vos amis : pouvez-vous me prouver le contraire ? Vous m'avez à présent livré à une planète orageuse, qui fait fondre sur moi la neige, la pluie et les éclairs. Je vous en fis des reproches dans le temps ; vous crûtes devoir me répondre que ces choses étaient nécessaires. Je vous déclare que je n'en vois pas la nécessité. Prendre autorité sur ma personne, et m'abuser chaque jour comme tant d'autres ont fait avant vous, c'est être plus que cruel. Mais revenons à des choses qui doivent être pour moi plus intéressantes. N'est-il pas à votre connaissance que je souffre comme une âme damnée depuis bien long-temps ? pourquoi, en votre qualité de magicien, vous introduire invisiblement chez moi, sous telle forme qu'il

vous plaît ? pour savoir ce que je fais, vous vous placez même dans mon lit. Si Dieu ne me donnait pas la force de vous repousser de mon intérieur, je crois que votre Belzébut se serait emparé de moi, et que je serais tout-à-fait en votre puissance ; et bien loin de mettre la moindre opposition à vos perfides manœuvres, vous les continuez avec autant de perfidie que de cruauté, et je continue d'être le jouet de votre bande infernale, au point que, si je passais près d'un fleuve ou d'une rivière, le démon du vent soufflerait aussitôt avec tant d'impétuosité, que je ne pourrais éviter de me noyer ; je craindrais même d'entreprendre un voyage à cheval ou en voiture, un mauvais démon briserait ma voiture ou ferait prendre au cheval le mors aux dents. Si je voulais bâtir une maison, vous l'endommageriez au point que je ne pourrais l'habiter. Je frémis enfin des dangers auxquels je suis exposé, et ne sais plus que penser et que dire.

Que dois-je faire pour me mettre à l'abri de toutes vos persécutions, puisque votre pouvoir s'étend sur toute la terre ? Comment fuir cette société, présidée par Belzébut, Lucifer et As-turét, le plus dangereux des démons, le séducteur de notre mère Eve, auteur du péché originel ? Ah ! pourquoi Dieu n'a-t-il pas pulvérisé cet

infernale démon , lorsque , par astuce , il prit la forme d'un serpent , pour insinuer à Eve l'envie de goûter le fruit défendu ? nous n'aurions pas connu les misères humaines , notre âme serait pure comme quand elle est sortie du sein du Créateur. Infernale engeance ! qui a donc pu vous vomir sur la terre ? S'il est des méchans comme vous , adressez-vous à eux pour exercer vos infâmes projets ; mais ne venez pas attaquer d'innocentes victimes comme moi , des malheureux que vous faites souffrir par votre exécration domination. M. Etienne parut très-surpris de m'entendre parler de la sorte et de l'étendue de mes connaissances , il m'assura qu'aucune des personnes qu'ils avaient tourmentées jusqu'à ce jour n'avait pu deviner si juste les causes qui les faisaient agir. Eh ! Monsieur , lui dis-je , l'homme qui cherche la vérité , qui ne dédaigne pas de s'éclairer des divines connaissances , est bien plus heureux sur la terre que ceux qui ne s'occupent que des futilités mondaines , dont les jouissances sont si peu de chose , quand elles sont comparées aux sublimes vérités contenues dans l'évangile. Un revers ici-bas fait le désespoir des farfadets ; mais moi , soutenu par la force divine , j'attends la récompense de mes tribulations et des supplices que me fait éprouver la

race de sorciers et des magiciens, qui n'auraient dû jamais sortir de leur antre infernal.

Vous avez raison, me dit ce jeune homme, votre espoir ne doit point être trompé; et la confiance que vous avez en Dieu doit vous attirer la récompense que vous demandez. Prenez patience, et vous jouirez, sur cette terre, de toute la tranquillité que je vous ai promise et que je vous promets encore; et il me quitta en riant.

CHAPITRE XLIV.

Nouvelles Remontrances à M. Etienne.

QUAND j'étais seul, je ne pouvais me dissimuler que M. Etienne ne fût un hypocrite. Je n'avais plus de confiance en lui. Cependant, pour ne rien précipiter, je fus le trouver le lendemain, pour l'engager à écrire une troisième lettre à M. Cazin. Je l'y déterminai, et je fis de cette lettre comme des autres. De retour chez moi, je pensai que cette épreuve devait avoir quelque effet, ou bien me confirmer que M. Etienne m'en imposait, et qu'il compro-

mettait un honnête homme , dont le caractère devait lui inspirer plus de respect. M. Etienne arriva dans ce moment , et sans employer aucune cérémonie , il me dit qu'en raison de ce que nous avions écrit à M. Cazin, je devais avoir passé une meilleure nuit que de coutume. Je pense qu'il ne s'obstinera pas , dit-il, cette fois, à ne pas nous répondre : s'il gardait encore le silence , je me fâcherais décidément contre lui. J'opérerais seul , et vous seriez guéri ; mais j'ai l'espérance qu'il écrira. Nous causâmes encore quelques instans , et il monta à sa chambre. Je restai seul ; je voulus reposer , mais je ne pus goûter un moment de repos.

Le lendemain matin , il me vint une visite , qui m'empêcha de monter chez M. Etienne. Je ne le vis que le soir. Il me fit part d'une lettre de son père , que son frère aîné lui avait remise, et dans laquelle on l'invitait à revenir à la maison paternelle. On le menaçait de ne plus lui envoyer de l'argent , en raison du mauvais emploi qu'il en avait fait jusqu'à ce jour. Je l'engageai à se rendre à l'invitation de son père. Il me dit qu'il ne voulait pas s'expliquer sur ce qu'il pensait de son rappel à Moulins ; et pour me faire comprendre l'éloignement qu'il avait pour son retour , il prit un verre qu'il jeta par terre avec force , en me disant qu'il n'y aurait pas plus.

de réunion entre lui et sa famille qu'entre les parties du verre qu'il venait de casser. Cette scène se passa en présence du frère , qui le menaça de le faire conduire par la gendarmerie , s'il ne retournait pas à Moulins. Je lui recommandai de se modérer devant son frère , qui pourrait en instruire ses parens , qui ne cesseraient alors d'être indisposés contre lui. Vous avez beau dire , Monsieur , je ne veux pas vous contrarier ; mais je ne puis me résoudre , me dit-il, à ce que veulent mes parens.—Eh ! Monsieur , quand l'ardeur de la jeunesse vous porterait à ce dérèglement , et que vous ne croiriez pas mal faire , l'éducation , et , plus encore , la religion , ne doivent-elles pas vous apprendre à vous modérer et reconnaître vos devoirs envers vos parens ? Il reconnut la sagesse de mes conseils ; mais il persista dans ses résolutions à ne pas changer de conduite. Alors je fus indigné , et lui dis avec la plus vive émotion , qu'il mériterait bien que son père lui retirât la pension dont il faisait un si mauvais usage , qu'il l'abandonnât et qu'il le déshéritât , juste châtiment des enfans ingrats et dénaturés. Vous deviendrez l'opprobre de la société , la proie de tous les vices ; le remords bientôt vous poursuivra partout ; vos traits défigurés porteront l'empreinte hideuse de l'infamie ; vous n'aurez peut-

être plus d'asile que dans les lieux destinés à la punition des grands scélérats. Craignez ensuite le tribunal d'un Dieu vengeur, qui vous précipitera dans les flammes éternelles, séjour de tous ceux qui, comme vous, renoncent aux préceptes de la religion, pour suivre les sentiers qui conduisent au chemin de tous les diables, que vous vous obstinez à vouloir imiter.

Confondu par la force et la justesse de mon raisonnement, ce jeune homme convint de ses torts, mais sans me promettre de changer de manière de vivre. Il se retira, et il ne tarda pas à revenir me visiter invisiblement dans mon lit : encore, s'il fût venu seul ! mais il était accompagné d'une société de furibonds, composée des suppôts de Satan, qui faisaient de ma chambre le lieu de la plus épouvantable des orgies. Ils me tordaient les membres et me faisaient entendre des sifflemens effroyables. C'est dans ces tortures horribles que se passaient toutes mes nuits. On peut juger par là si, à mon réveil, je ne devais pas chercher tous les moyens de détruire la race farfadéenne.

CHAPITRE XLV.

*Conférence qui me prouva la perversité de
M. Etienne.*

A mon lever, je ne me pressai pas de me rendre chez M. Etienne, pour lui laisser le temps de causer avec ses amis. Je n'y fus qu'à neuf heures. La société était composée de madame Métra, MM. Lomini et Frontin, et de plusieurs d'autres personnes que je ne connus que pour les avoir vues quelquefois chez Prieur. Madame Métra me demanda si mes nuits étaient toujours orageuses. Madame, lui dis-je, l'objet de ma visite de ce matin est pour venir remercier mon prétendu maître de la visite nocturne et des récréations diaboliques qu'il a bien voulu me procurer cette nuit, d'accord avec son infernale société. — Comment ! Monsieur, dit madame Métra à M. Etienne, vous avez encore la cruauté de tourmenter M. Berbiguier ? — Je vous jure, Madame, que je n'en suis pas sorti de mon lit. Ne voyez-vous pas que ce sont ces canailles de Pinel, Moreau, Vandeval et tant d'autres, qui s'introduisent chez Monsieur,

et qu'il me confond avec ces gens-là ? Puis il dit à son cousin Lomini : Mais toi , qui cours aussi les nuits , n'aurais-tu pas été chez Monsieur ? Souviens-toi de la parole que tu m'as donnée , ou je me souviendrai de la mienne. Jouis du pouvoir que tu as de t'introduire invisiblement chez de jeunes et jolies personnes , fais avec elles tout ce que tu voudras ; mais laisse en repos M. Berbiguier , ou je te retirerai tous les pouvoirs que je t'ai confiés. Apprends que Dieu lui a donné la connaissance exacte de tous les effets des divers travaux des magiciens ; qu'il ne se fait pas un orage , qu'il ne tombe pas une ondée , qu'il ne sache de suite quels sont les magiciens qui produisent ces malheurs qui désolent la nature entière : ainsi , tu vois que rien n'échappe à sa pénétration. Il connaît les pouvoirs des farfadets et leurs moyens de nuire ; et sa ferveur est si grande , qu'il invoque chaque jour le Roi des Rois , pour qu'il le délivre de cette vermine qui fait le tourment de sa vie. Ainsi , vois à quoi tu t'exposes , si tu continues tes manœuvres indignes. Chacun applaudit au discours de M. Etienne et aux menaces qu'il fit à son cousin. De mon côté , je pensai qu'il voulait me faire prendre le change , puisqu'il rejetait sur Pincl et autres ce qu'il m'avait fait lui-même. Toute la com-

pagnie, d'un commun accord, dit à ces Messieurs qu'il fallait me laisser désormais en repos, que j'avais bien mérité la tranquillité et la liberté après lesquelles je soupirais. M. Etienne assura que son cousin lui avait rapporté tout ce qu'il m'avait dit et fait la veille; il me détailla tout, et j'en convins. La société fut très-choquée de la conduite de M. Lomini à mon égard. On lui reprocha l'abus qu'il faisait de son pouvoir, les insomnies qu'il me causait; car, lui observa-t-on, le sommeil est un aliment pour la santé de tous les êtres vivans, puisque les bêtes les plus immondes goûtent aussi ce bienfait de la nature. La société lui fit de nouveaux reproches à mon sujet. Vous ne gagnerez rien, Messieurs et Dames, car M. Etienne prétend qu'aucune loi ne peut agir contre nous; qu'en conséquence nous n'avons pas besoin de nous gêner: et c'est pourquoi, ajoute-t-il, nous sommes si hardis, voilà la raison qui nous donne tant d'associés dans la secte magique.

Si les yeux de la justice ne sont pas assez ouverts sur le mal que vous vous permettez de faire, lui objecta-t-on, ce n'est pas une raison pour vous livrer au mal. Votre cœur ne vous dit-il pas de vous conduire d'après ces paroles de la sagesse: Ne fais point à autrui ce que

tu ne voudrais pas qu'on te fit. Ces paroles, qu'on ne peut trop admirer, devraient être la base de la conduite des humains.

J'étais content de les entendre, parce que je profitais de leur conversation pour m'instruire ; mais comme rien ne pouvait influer sur les principes affreux de M. Lomini, il répondit que cela l'amusait, et qu'il continuerait tant que cela le divertirait. Toute la société, indignée de cette réponse, lui dit que si rien ne pouvait le faire changer de résolution, il pouvait continuer ses infâmes plaisirs, pourvu que ce ne fût pas à mes dépens. La conversation roula sur tout autre sujet. Je sortis, en faisant apercevoir à la société, par un sourire malin, que je n'étais pas l'ami de M. Lomini.

CHAPITRE XLVI.

Annnonce de mon Mémoire. Menaces faites à mes persécuteurs.

Le soir, je fus accablé de réflexions sur les souffrances inouïes que j'éprouvais depuis vingt ans. Je formai la résolution d'en faire part à M. Etienne, et de lui communiquer l'intention

où j'étais de faire un mémoire contre les magiciens , sorciers , etc.

Vous savez qu'autrefois on brûlait ceux qui se livraient à cet infâme état , sitôt qu'ils étaient saisis par les tribunaux. Eh bien ! prenez garde que mon mémoire ne fasse ouvrir les yeux au public sur la secte des farfadets. Le gouvernement, instruit, à son tour, de vos infamies, se fera un devoir de faire revivre ces lois salutaires pour toutes les personnes paisibles , et qu'une indulgence mal entendue a fait tomber en désuétude : lois qui procuraient, dans des temps plus sévères, la paix et la liberté des honnêtes gens. Croyez-vous, Monsieur, lui dis-je, que ces perturbateurs du repos des âmes honnêtes ne méritent pas qu'on leur inflige les supplices les plus affreux ? ils ne seraient pas comparables aux souffrances qu'ils font éprouver aux infortunés qu'ils prennent pour victimes. Je voudrais que tous les monstres des enfers pussent leur faire sentir, par des tourmens inouis, combien ils sont féroces en exerçant leur pouvoir ; je voudrais que le feu et la flamme fussent lancés sur eux , et qu'en souffrant ainsi , leur existence fût prolongée autant de temps que la vie de chaque individu qu'ils auraient fait souffrir formerait d'années ; car je trouve que les supplices humains , ceux que la loi inflige

aux malfaiteurs, sont encore trop doux pour ces sortes de crimes.

Je sais bien, me dit M. Etienne, que vous pouvez nous faire punir, mais pas autrement que par la prison. Alors, vous auriez à faire à nous ; aussitôt que nous serions sortis, vous payeriez cher l'instant de repos que vous auriez cru goûter. — Cela se peut ; mais, en attendant, vous auriez toujours subi votre punition. Soyez juste, n'avez-vous pas menacé M. le curé Cazin, dans votre troisième lettre, de cette punition, s'il ne répondait pas à votre lettre et à ce que vous étiez convenu entre vous ? — Ah ! M. Berbignier, un peu d'indulgence, s'il vous plaît ! — Eh ! Monsieur, ayez-en vous-même, vous implorez la pitié quand on vous menace ; mais quand vous faites souffrir si injustement vos victimes, êtes-vous sensible à leurs douleurs ? Je sais bien que non. Ainsi, Messieurs, point de grâce, j'espère vous tenir bientôt, et je vous paierai d'un juste retour.

Comme cette conversation ne l'amusa pas beaucoup, il détourna l'entretien, et me dit qu'il avait passé une journée fort agréable avec ses amis. — J'en suis flatté, Monsieur, divertissez-vous honnêtement, à la bonne heure, je vous approuverai toujours. Nous parlâmes ensuite de choses fort indifférentes, après quoi nous

nous quittâmes. Au nombre des réflexions auxquelles j'étais souvent en proie , quand j'étais seul , il me revint en pensée que M. Etienne m'avait souvent parlé d'un grand-maître. Je résolus de lui demander , le lendemain matin , ce que c'était que ce grand-maître. J'ajouterai encore cette connaissance à celles que j'ai déjà acquises.

CHAPITRE XLVII.

Duplicité de M. Etienne.

JE me mis au lit , et malgré les promesses de M. Etienne , et les menaces qu'il fit à son cousin de lui retirer le pouvoir qu'il avait sur moi , cette nuit ne fut pas meilleure que les autres.

Empressé de connaître enfin ce que c'était que ce grand-maître , j'allai , à mon lever , voir M. Etienne ; je le trouvai en compagnie , et ne voulus pas l'interrompre pour cet objet. On me demanda dans quel état je me trouvais. Messieurs , dis-je , en montrant M. Etienne , voilà mon maître , auquel je viens rendre compte tous les jours de ma situation , en lui présen-

tant mes devoirs. Il dit à la compagnie que je devais avoir trouvé du soulagement la nuit passée , parce qu'il avait menacé son cousin de lui ôter les pouvoirs de me tourmenter. Je travaillerai le diable avant la fin du jour par quelques petites opérations que j'exécuterai devant Monsieur. Je considérai tout cela comme un pur charlatanisme. La conversation prit une autre direction. Je sortis pour vaquer à mes affaires. A mon retour, j'attendis M. Etienne pour l'opération qu'il devait faire , et pour lui parler en même temps de ce grand-maître des physiciens. Il arriva bientôt , et me dit qu'il allait me délivrer des poursuites de son cousin, en lui enlevant tous les pouvoirs qu'il avait sur moi , et dont il avait abusé tant de fois.

Il ouvrit la croisée , fit quelques cérémonies avec une baguette , et me dit que dès ce moment j'étais libre ; que son cousin n'avait plus de droit sur moi , et que je pouvais dormir tranquille. Je lui observai que j'étais surpris de la promptitude avec laquelle il avait traité cette affaire ; je voulus savoir ce qu'il pouvait y avoir au bout de sa baguette. — C'est quelque chose , dit-il , de très-important , qui vous est inconnu , et dont la vertu a enlevé le pouvoir de mon cousin.

Je le remerciai , et le priai de me dire ce

que ce pouvait être que ce grand-maître auquel on devait écrire en ma faveur, et dont je n'avais pas encore entendu parler. Est-ce un de ces ennemis de mon repos? Est-ce M. Imbert ou M. Cazin? Voyons, répondez donc? — Que voulez-vous que je vous dise? Il faut encore attendre. — Comment! attendre! Croyez-vous avoir affaire à un sot? Je vous le dis, depuis longtemps je ne suis plus la dupe de rien: nous verrons à la fin quelque chose qui surprendra; et rira bien qui rira le dernier. — Mais, Monsieur, me dit-il, vous avez quelquefois un air si imposant, que je suis déconcerté, et que je ne sais où j'en suis. — L'homme qui ne craint rien, qui ne place son espoir qu'en Dieu, sait déployer de l'énergie quand il le juge à propos.

Comme la nuit s'avavançait, je l'invitai à se retirer, en lui promettant que j'irais le voir aussitôt que je serais levé.

A peine il fut sorti, que je lui fis cette apostrophe: Pauvre jeune homme, tu veux m'en faire accroire et m'en imposer par tes prétendus malélices; mais tu n'as pas affaire à une tête mal organisée. Ma nuit se passa comme toutes les autres.

Sitôt que je le vis le lendemain matin, il n'eut rien de plus empressé que de me dire qu'il avait reçu une lettre de M. Cazin, en réponse à celle qu'il avait écrite, et dans laquelle il lui disait

que je devais en avoir reçu une autre , que je trouvai effectivement chez le portier.

Certains pressentimens m'annonçaient , en lisant cette lettre , qu'elle ne pouvait pas être du père Cazin , malgré la signature qu'elle portait. Je la repliai , et remontai chez M. Etienne , pour lui dire que sa ruse était trop grossière pour n'être pas à l'instant découverte ; que cette lettre était fausse et composée par son cousin , pour m'abuser et me persécuter plus long-temps. Il parut d'abord interdit ; et se rassurant , il me dit : Comment ! il n'est donc plus possible de vous en faire accroire ? — Non , Monsieur , et je suis bien aise de vous dire que vous avez achevé , par ce trait , de détruire toute la confiance que vous m'aviez inspirée : tout cela justifie les soupçons que vos lenteurs éternelles m'avaient fait concevoir de vos indignes manœuvres. Vous vous employiez , disiez-vous , pour me rendre la paix et la tranquillité que je désirais si ardemment !.. Je dois même vous avouer que la confiance que j'avais en vous , était , depuis quelque temps , bien affaiblie ; mais j'attendais encore ce trait pour vous la retirer entièrement , et pour la remplacer par le sentiment que vous m'inspirez à présent , qui est le mépris le plus parfait. Il faut enfin vous dire que votre conduite envers moi n'est que celle d'un fourbe ,

d'un charlatan, à la société duquel on perd son temps, son honneur et sa réputation.

Je le quittai de manière à lui faire sentir toute l'indignation qu'il m'inspirait. Je trouvai, en sortant, quelqu'un qui avait à me parler. Lorsque j'eus terminé avec cette personne, je courus pour mes affaires et revins plusieurs fois chez moi, dans le courant de la journée. Je rencontrai inopinément MM. Etienne et Lomini. Le premier dit, d'un air goguenard, à son cousin, que j'avais reçu une lettre du père Cazin. C'est trop impertinent, Monsieur, lui dis-je, que d'ajouter l'insulte à la duplicité; l'auteur et l'écrivain de cette lettre ne gagneront rien, désormais, à me tromper. D'ailleurs, Messieurs, mon temps ne me permet pas de vous en dire davantage, et je rentrai brusquement chez moi.

Je pensai alors à ce que devait me dire M. Etienne quand il rentrerait. Il sera bien confus de la conduite qu'il a tenue à mon égard, et de la réponse que je lui ai faite sur la plaisanterie abominable qu'il s'est permise. Je ne sais s'il sentit sa faute; mais je ne le vis pas ce soir-là: apparemment qu'il voulut éviter mes reproches. Je fis encore d'autres réflexions avant de me mettre au lit; mais ce fut inutilement que je cherchai à m'endormir.

CHAPITRE XLVIII.

Ou ne se lasse pas de vouloir m'abuser.

J'ÉTAIS impatient , dès le lendemain matin, de savoir pourquoi M. Etienne n'était pas venu la veille. Je montai chez lui pour lui en demander la raison. Il me dit qu'il n'avait pas osé , crainte de me réveiller. Eh ! Monsieur , c'est encore une défaite de votre part , lui dis-je ; vous savez bien que je ne dors pas ; ainsi , vous ne devez pas vous gêner plus avec moi que je ne me gêne avec vous. Vous avez raison , me dit-il ; et d'après mes conseils , qui avaient été approuvés de son médecin , il se disposa à manger la soupe qui lui servait de déjeuner tous les matins. M. Pinel , qui m'avait reconnu pour un homme prudent et profond , était son médecin. Je ne pus dans ce moment lui faire aucun reproche. Ses amis vinrent pour le voir , je restai quelque temps encore , pour savoir s'il parlerait de cette prétendue lettre de M. Cazin ; mais il se garda bien d'en parler devant ses amis : ce qui me confirma encore plus sa fourberie ; car si cette lettre eût été véritable , pourquoi ne plus en

parler ? Je sortis, très-convaincu de sa perfidie, et ne voulus pas pousser la chose plus loin. Je regardai ce trait comme une étourderie de jeunesse. Il ne manqua pas le soir de venir chez moi. Il me dit, d'un air joyeux, que son frère Baptiste était arrivé en parfaite santé ; qu'il était venu pour me voir, mais que, ne m'ayant pas trouvé, il reviendrait le lendemain. Je suis charmé que M. votre frère ait recouvré la santé en si peu de temps. Loge-t-il dans l'hôtel ? — Il reste maintenant rue Mazarine, n°. 66. — Et vos affaires avec vos parens sont-elles en bon état ? — Tout va parfaitement bien, mon frère a si bien arrangé les choses, que je toucherai ma pension comme à l'ordinaire. Je ne doute pas que ce ne soit aussi à l'aide des lettres que j'ai écrites, d'après vos sages conseils, que je suis rentré en grâce ; aussi, souffrez, Monsieur, que je continue à faire de vous ma société, vous ne pouvez que me donner de bons préceptes de conduite. — Je me félicite de vous en voir reconnaître l'efficacité ; mais en attendant que j'aie le plaisir de voir M. votre frère, instruisez-moi de grâce pourquoi je suis obligé de rester sous la domination des magiciens, des mains desquels vous devez me faire sortir ? — Voici pourquoi : on peut bien vous enlever de leurs mains et vous rendre libre ; mais ils conser-

veraient malgré cela le droit de vous surveiller : si vous n'aviez jamais eu affaire qu'à moi , tout serait fini ; mais les farfadets sont si perfides , qu'ils vous abandonnent d'une main pour vous reprendre de l'autre. La conduite de vos ennemis d'Avignon ne vous prouve-t-elle pas ce que je vous avance ? Ne vous ont-ils pas fait tomber au pouvoir des physiiciens de Paris , de M. Moreau , sous la domination duquel vous êtes tombé sans le savoir ? Si vous passez ainsi de pouvoir en pouvoir , vous voyez bien que rien ne pourra vous soustraire à la puissance du moindre magicien que vous croirez avoir découvert , son audace vous poursuivra jusqu'au bout du monde. — Mais , Monsieur , vous m'effrayez , lui dis-je , qu'ai-je donc fait à ces misérables , pour qu'ils aient le droit de me persécuter ainsi ? Est-il donc de toute impossibilité de se saisir de cette horde de scélérats , de cette vermine qui s'attache à troubler le repos des âmes pures et honnêtes ? Avouez que je suis bien malheureux ! — Il est certain , Monsieur , que votre position n'est pas des plus agréables , me dit-il : aussi je souffre pour vous , depuis que j'ai le plaisir de vous connaître. Je l'invitai à me dire ce que c'était que ce grand-maître dont il m'avait parlé : il ne voulut rien me dire à ce sujet , m'assurant qu'il était d'accord avec lui pour me

délivrer ; que tout était préparé , et que je ne dépendais plus que de lui ; ce qui lui faisait espérer que je serais bientôt débarrassé de ces monstres infernaux. Nous nous séparâmes pour nous reposer ; mais tant il est vrai que l'effet du mal est bien plus prompt que l'effet du bien , je ne pus pas mieux dormir cette nuit que les autres , malgré les promesses qu'on venait de me faire.

CHAPITRE XLIX.

Moyens employés par M. Etienne.

JE désirais vivement de voir M. Baptiste. J'allai le lendemain lui faire ma visite. Je le trouvai effectivement bien rétabli, et lui fis promettre que l'éloignement ne serait pas un obstacle au plaisir de nous voir. J'appris de lui que ses parens consentaient à continuer la pension à M. Etienne , puisqu'ils ne pouvaient le déterminer à retourner chez eux. Je lui dis que je ne pouvais concevoir comment M. son frère n'avait pu se rendre aux conseils que je me plaisais à lui donner dans ses intérêts. Il faut absolument qu'un de ces génies malfaisans

le détourne de la bonne route où ce jeune homme doit sans doute avoir le dessein d'entrer. Je sais, Monsieur, me dit M. Baptiste, que si mon frère n'eût fréquenté que des personnes aussi sages que vous, il n'eût pas donné tant de désagrément à sa famille. Je suis cependant très-satisfait que tout soit rentré dans l'ordre. Je pris congé de lui, en lui promettant de venir le revoir.

Dès que je vis M. Etienne, je lui témoignai la joie que me faisait éprouver sa réconciliation avec son père, je me disais intérieurement : voilà mon ouvrage. Je suis en mon particulier bien flatté de ce bonheur. M. Etienne avoua que sans mes bons conseils, qu'il n'avait suivis qu'avec peine, il serait toujours dans l'embarras. Il voulut me témoigner sa reconnaissance ; mais ma modestie ne me permettait d'en trouver que dans le plaisir d'avoir contribué en cela à sa tranquillité. Je l'invitai à changer le sujet de la conversation. Je lui dis que j'avais eu l'avantage de voir M. son frère. Il m'apprit qu'il était déjà venu pour me voir lui-même, mais que j'étais alors absent, et qu'il devait revenir le lendemain pour me parler de sa famille. M. Etienne ajouta qu'ayant toute confiance en moi, il voulait me communiquer quelque chose d'important. Il m'avoua qu'étant un peu arriéré

par ses étourderies , et voulant y mettre ordre, il avait formé le projet de vivre avec son frère, pour mettre un peu d'économie dans sa dépense. J'approuvai beaucoup ce projet , et je l'engageai même à le suivre , comme étant très-favorable. Il fut très-satisfait de ce que j'appuyais sa résolution , et me dit qu'il en parlerait à son frère. La nuit s'avancant , nous obligea de nous séparer. Le lendemain je fus le voir , et lui demandai s'il avait vu M. son frère. Il m'observa que si son frère était venu , il serait d'abord entré chez moi , attendu que mon appartement se trouve le premier sur ses pas. Je voulais prévenir sa visite et lui parler pour vous ; mais puisqu'il est absent en ce moment, je reviendrai lorsque j'aurai terminé quelques affaires qui m'appellent en ville. Dès que je fus rentré , je reçus la visite de M. Baptiste , qui me dit fort honnêtement qu'il ne serait pas monté chez son frère sans avoir su de mes nouvelles. Nous avions à peine dit deux mots , que l'on vint nous interrompre. Je fus obligé de sortir pour quelques affaires. Je le priai de me ménager le plaisir de le revoir au plus tôt. En rentrant sur les onze heures , je montai chez M. Etienne, où je trouvai M. Baptiste , madame Métra , M. Brescor , abbé de Saint-Sulpice , qui m'avait déjà vu , et qui connaissait ma pénible

situation. M. Papon-Lomini s'y trouvait avec le jeune homme qui était en pension avec lui. J'y aperçus aussi M. Frontin et d'autres personnes que je ne connaissais pas. Ces messieurs et dames félicitaient M. Etienne sur la paix rétablie entre sa famille et lui. Comme la saison des bals s'avavançait, chacun se promit de bien s'amuser. Je m'excusai sur mon âge, pour ne pas prendre part à ces plaisirs. Madame Métra s'informa de mon état. L'habitude du mal, lui dis-je, me le fait en quelque sorte supporter plus patiemment; d'ailleurs, M. Etienne, que je reconnais pour mon maître, me fait espérer que bientôt je serai délivré. La société me trouva tellement digne de compassion, qu'elle sollicita M. Etienne de me retirer de ce pitoyable état. Il promit que malgré qu'il n'eût pas reçu de nouvelles de M. Cazin, il me délivrerait de tout avant deux jours. La conversation revint ensuite sur la partie de plaisir projetée. Je descendis chez moi, en réfléchissant sur l'aveu que M. Etienne avait fait à l'égard de M. Cazin. Je reconnus de suite que j'avais bien deviné que la lettre était fausse, et que mes soupçons étaient très-fondés, ainsi que mes reproches. Ah! jeunesse imprudente, me disais-je, voilà où vous conduit le plaisir de mal faire: vous commencez par tromper sur des choses de peu

d'importance, et pas à pas vous tombez dans l'abîme. Vous ne craignez pas d'offenser Dieu par les plus forts mensonges, vous les prodiguez par habitude, dans l'espoir d'en retirer du plaisir, et vous ne redoutez pas d'attirer sur vous tous les châtimens dus à de tels crimes : car, tromper, n'est-ce pas ce qu'il y a de plus affreux ? C'est vous, trompeurs infâmes, que les magiciens, sorciers ou démons devraient poursuivre et tourmenter, pour vous donner des remords sur vos horribles mensonges, et vous faire éprouver les souffrances destinées aux grands criminels. Après ces justes réflexions, je remontai chez M. Etienne, et je le trouvai seul avec madame Métra. A mon arrivée quelqu'un le demanda. Seul avec cette dame, elle me confia que M. Baptiste n'avait pas accueilli les propositions de son frère, relativement au partage de son local, qu'il trouvait trop petit pour deux ; mais qu'il croyait que M. Frontin pourrait réparer ce contre-temps ; puis elle me parla de l'embarras où se trouvait M. Etienne, pour son loyer, dont il devait encore quelque chose, ainsi qu'au portier de la maison. Il n'a pas encore touché la pension que son père est convenu de lui compter, et il ne veut pas quitter sa chambre, sans avoir payé son loyer et sans avoir fait honneur à toutes ses petites dettes.

La conversation tomba ensuite sur MM. Pinel et Moreau. Cette dame m'assura que ces messieurs s'étaient réunis pour prier M. Etienne de terminer avec moi avant de quitter l'hôtel, et qu'il avait promis que le soir même il ferait ses opérations. M. Etienne rentra dans ce moment. Il voulut me parler de ses affaires ; mais je lui dis que je savais tout par madame Métra. Il m'assura que, quoiqu'il n'eût pas trouvé de chambre à louer dans les environs, il voulait décidément quitter son logement le lendemain premier février ; que ce soir était fixé pour ses dernières opérations contre la race des sorciers qui osaient encore me tourmenter malgré les moyens qu'il avait employés pour m'en délivrer.

Le voyant disposé à sortir avec madame Métra, je lui donnai rendez-vous pour le soir, et je fus à mes affaires. Chemin faisant, je me persuadais que c'était peut-être une comédie qu'il voulait jouer à mes dépens, comme tant d'autres magiciens l'avaient fait jusqu'à ce jour ; mais il se trompait grossièrement s'il croyait m'abuser encore : ma confiance en lui était totalement perdue. Mon dessein n'était donc que de profiter de ses expériences pour fournir des matériaux qui fussent utiles au mémoire que je voulais faire contre cette race de sorciers que je voulais démasquer à tout l'univers. Aussitôt

que j'aurai rassemblé tous les documens nécessaires , me disais-je , je parviendrai , avec l'aide de la divine Providence , à armer les lois et l'indignation du genre humain contre ces serpens , qui se glissent invisiblement dans l'asile de l'innocence , et lui font éprouver les tourmens réservés aux âmes du purgatoire. Je voudrais pouvoir les signaler assez pour qu'ils pussent tous être pulvérisés comme le furent les habitans de Sodome , pour avoir méconnu les lois du maître de l'univers.

CHAPITRE L.

Jonglerie de M. Étienne.

LE soir , j'attendis M. Étienne ; j'étais curieux de voir s'il paraîtrait devant moi avec le costume des magiciens que l'on représente au théâtre , c'est-à-dire en robe noire à longue queue , garnie de bandes rouges , avec la ceinture et la banderole , où sont tracés les signes du zodiaque et d'autres caractères hiéroglyphiques , un bonnet très-haut , terminé en pointe , armé d'une baguette magique propre à faire toutes les conjurations. Je me flattais de cette

idée, quand ce jeune homme entra ; il me dit que, fidèle à sa promesse, il avait quitté une société de bons amis pour venir me joindre, et qu'aucune raison n'aurait pu le faire manquer à sa parole, vu qu'il quittait son logement le lendemain, et qu'alors il ne pourrait plus rien faire pour moi. Il se disposa à monter chez lui, et me fit la recommandation de l'y suivre. Quand il fut sorti, je me dis en riant : Je vais encore voir un trait de son charlatanisme. Mais qu'importe ; voyons jus qu'au bout. Je montai chez lui, et, lorsque j'y fus entré, il se couvrit la tête de deux serviettes. Je lui dis : On voit bien à cette coiffure que nous sommes en carnaval, car voilà un plaisant accoutrement. Il me dit que cela était nécessaire aux opérations qu'il se proposait de faire. Ces deux serviettes étaient nouées de manière à former trois cornes. Il prit ensuite du sel, qu'il pétrit avec un morceau de chandelle qu'il enveloppa dans du papier ; il le jeta au feu, de sorte que le tout brûlait et pétillait ensemble. Je lui observai que cela ressemblait encore à des farces de jongleurs. Il m'accusa d'incrédulité, et m'affirma que ces choses étaient indispensables en raison de son caractère et pour assurer mon bonheur. Je fus très-satisfait de cette explication, et l'invitai à continuer : je ne voulais que m'instruire.

Il prit ensuite une baguette , dont il mit un bout au feu chaque fois qu'il prononçait un des noms des magiciens qui m'avaient tourmenté depuis vingt ans , jusqu'au dernier , qui était son cousin Lomini. Quand il les eut passés en revue , il me dit : M. Berbiguier , vous voici enfin libre , et vous n'avez plus rien à redouter des farfadets. Je me démetts entièrement de tous les droits que je fus obligé de prendre sur vous pour vous délivrer du pouvoir abominable des scélérats qui avaient abusé de votre crédulité ; maintenant il ne nous reste plus qu'à rendre grâce à Dieu de votre heureuse délivrance. Prosternez-vous avec humilité ; faites entendre les accens d'un cœur reconnaissant. Ah ! je ne demande pas mieux ; cela s'accorde parfaitement avec mes principes. Je priai Dieu avec ferveur ; et quand j'eus fini , il me réitéra que j'étais entièrement guéri. — Si cela est aussi vrai que vous me l'assurez , que de remerciemens ne vous dois-je pas , et comment m'acquitter jamais envers vous ? Il me fit part de la gêne où le mettait l'obligation de quitter la maison dès le lendemain ; cela me fit aussi de la peine , et je le lui témoignai. La nuit étant déjà avancée , nous nous retirâmes chacun de notre côté.

Les réflexions vinrent en foule , dès que je fus rentré chez moi. Toute cette cérémonie me

parut ; en effet , très - bizarre ; je ne crus pas devoir y ajouter foi ; et , sans la prière à Dieu qui termina notre entretien , j'aurais été encore plus indisposé contre lui. Je pensai ensuite à sa position , qui me parut en effet bien triste. La gêne où il se trouvait n'était que la suite du peu d'ordre qu'il mettait dans ses affaires ; mais il faut espérer qu'à l'aide de mes bons conseils et par la fréquentation des gens de bien , il se corrigera de ses folies. Enfin , c'est un jeune homme de famille , je veux ménager sa délicatesse , et ne pas l'obliger à quitter son hôtel d'une manière qui lui ferait beaucoup de tort , et en même temps pourrait lui causer bien du chagrin.

Quand j'eus bien réfléchi sur son compte , je songeai à m'endormir ; et je dois avouer , à ma grande satisfaction , que cette nuit fut plus calme que les autres. Je fus reconnaissant. Le jeune homme fut très-sensible à mes procédés à son égard. Il me sauta au cou avec les transports d'une joie excessive , et me dit que ses frères ne s'étaient jamais comportés ainsi avec lui. Il fut enfin convaincu , disait-il , qu'un bon ami valait mieux quelquefois que des parens. Il me protesta que ce trait resterait gravé dans son cœur , et qu'il ferait tous les sacrifices possibles pour s'acquitter envers moi. Je l'assurai que j'avais toujours eu beaucoup de plaisir à

rendre service quand mes moyens me l'avaient permis ; mais si par malheur vous veniez à me tromper ; je ne vous le pardonnerais jamais. Je vous le dis à vous-même , vous connaissez ma véracité. Soyez tranquille , Monsieur , me dit-il ; je ne vous donnerai jamais le sujet de vous plaindre de moi. Quand je serai dans mon nouveau logement je vous donnerai mon adresse , et j'espère que l'éloignement ne sera pas une raison pour nous priver du plaisir de nous voir , et ne diminuera pas l'estime que j'ai pour vous , et l'intérêt que vous prenez à moi.

Vous voyez , Monsieur , comme j'agis avec franchise , lui dis-je ; votre conduite envers moi réglera la mienne envers vous. Mais en attendant que j'aie de vos nouvelles , il faut que je songe à mes affaires. Ainsi , souffrez que je vous quitte pour aller m'en occuper. En réfléchissant à tout ce qui venait de se passer , je me persuadais que le jeune homme était très-honnête , puisqu'il avait reçu une bonne éducation. Je n'étais cependant pas moins en garde contre tout ce qu'il pourrait faire encore contre ma tranquillité.

Je ne m'attendis point à le voir le soir , parce que je savais qu'il devait quitter la maison. Je me livrai à d'autres réflexions le concernant , et je réfléchis ensuite sur mes malheurs.

Quelques momens après je me mis au lit , et je n'éprouvai rien de désagréable cette seconde nuit. L'intention du farfadet était sûrement de me donner quelque repos pendant un certain temps, en reconnaissance de mes bons procédés.

CHAPITRE LI.

Perfidie de M. Etienne.

LE jour arrivé, je ne sortis point de ma chambre de toute la matinée, je m'étais occupé chez moi. Je ne montai pas non plus chez M. Etienne, je savais qu'il n'avait pas couché chez lui. A deux heures, je sortis pour aller prier le Dieu de bonté. Je fus arrêté, en sortant, sous la porte cochère, par un Monsieur et une dame qui, comme moi, avaient leur logement dans l'hôtel. Ils me dirent que M. Etienne se comportait avec eux de la manière la plus infernale. Ils m'apprirent qu'après avoir demandé à examiner leur chambre, pour en connaître sans doute toutes les dimensions, ce farfadet s'était esquivé, en disant qu'il allait revenir; mais qu'au lieu de tenir la parole qu'il leur avait donnée, on le vit s'envoler sous la forme d'un

hibou vers la porte cochère , et qu'après s'être assuré qu'on ne pouvait le voir, il avait continué son vol du côté opposé de leur appartement, pour pouvoir ainsi tromper leur vigilance anti-farfadéenne. Avouez, me dirent mes voisins, que c'est un tour abominable. C'est moins la visite indiscrete qu'il nous a faite, qui nous indispose, que la ruse dont il s'est servi pour s'introduire dans notre chambre ; car, enfin, nous n'avons à présent aucun moyen d'empêcher ses incursions nocturnes et diaboliques, d'autant mieux qu'il connaît maintenant tous les détours de notre logement, que nous avons eu soin de lui tenir toujours bien cachés. Que dites-vous de cela, Monsieur ? — Je pense que c'est fort mal ; le jeune farfadet veut, sans doute, venir faire de temps à autre des visites à madame votre épouse : il est peut-être fatigué de n'avoir à faire qu'à un garçon, et il veut varier ses jouissances ; les farfadets comme lui n'aiment pas la monotonie : quand ils viennent chez moi ils remplissent un devoir ; quand ils seront chez vous ils auront du plaisir. Madame votre épouse est très - jolie. — Que me dites-vous-là, Monsieur ? Quoi ! ils auraient l'audace d'attenter ainsi à mon honneur ? — Ils ont attenté à celui de bien d'autres époux. — Les misérables ! — Vous êtes indulgent de ne leur

donner que cette épithète. — Comment ! Monsieur Etienne Prieur fait partie d'une secte aussi abominable ! c'est le comble de l'horreur. En vérité, pour un jeune homme de famille, voilà une conduite qui ne dépose guère en sa faveur.

• Nous vous prions, Monsieur, continuèrent mes voisins, de nous secourir. Vous êtes bon, humain, généreux et sensible, et nous savons que ce drôle-là vous a très-souvent abusé en s'étayant de la confiance qu'il vous inspirait. Vous êtes véritablement trop bon que de ne pas vous plaindre. Je fis contre fortune bon cœur, je ne voulais pas leur apprendre toutes les atrocités de M. Etienne envers moi, je comptais encore sur les protestations qu'il m'avait faites le matin. — Si je le rencontre dans mes courses, je vous promets de lui parler sérieusement. Ils me répondirent qu'ils s'en rapportaient entièrement à moi pour les rendre tranquilles.

J'allai à l'instant me promener sur le boulevard des Panoramas, et je ne fus pas peu surpris d'y rencontrer mes farfadets Etienne et Frontin. Nous nous saluâmes réciproquement et je leur marquai l'étonnement de les voir si tranquilles lorsqu'ils devraient s'ensevelir eux-mêmes en considérant la conduite que M. Etienne

venait de tenir dans l'hôtel. Il parut interdit. Je le blâmai d'avoir couché la nuit passée à mes côtés , sans être revenu chez moi comme de coutume , pour me donner le bon jour. — Comment avez-vous appris tout ce que vous me reprochez ? — De ceux-là même qui ont à s'en plaindre. — J'étais forcé d'en agir ainsi par ma position. — Excuse farfadéenne, vous n'avez pas fait là le trait d'un honnête homme. C'est celui d'un méchant. Je vous engage , Monsieur, au nom de l'honneur, à réparer cette faute , en déclarant que vous ne ferez plus aucune visite nocturne. Son ami le blâma beaucoup d'en avoir agi de la sorte envers des gens qui ne lui avaient rien fait. Il s'excusa sur le besoin où il était de faire des prosélytes pour s'attirer les bonnes grâces de son grand-maître , qui, dernièrement, pour avoir manqué de zèle, lui avait retiré la pièce d'argent farfadérisée dont je parlerai bientôt. Le farfadet confondu me chargea de dire à mes bons voisins qu'il réparerait la faute qu'il avait commise envers eux , et finit par me donner rendez-vous à Saint - Roch , où je me rendais tous les jours à la prière du soir, pour me donner une lettre de repentir. — Allons, Monsieur, dans ce cas, on pourra vous pardonner cette faute ; qui, toute grave qu'elle est, peut encore se réparer. Nous parlâmes en-

suite des choses qui m'intéressaient , et peu de temps après je les quittai. Ils promirent de me donner leur adresse aussitôt qu'ils auraient trouvé un appartement.

Je m'empressai de revoir les époux, mes voisins, auxquels je racontai l'entretien que j'avais eu, et je les invitai à faire eux-mêmes la lettre que M. Etienne voulait signer. Ils y consentirent, et me demandèrent pourquoi il ne viendrait pas la porter. Je l'excusai, quoique j'eusse moi-même à me plaindre de lui; je les assurai qu'il était honteux de sa conduite envers eux, et qu'il n'osait pas venir. C'est pourquoi il m'a invité à être porteur de la lettre. J'en fus chargé en effet, et nous nous quittâmes. Mais quel fut mon étonnement, quand, le lendemain soir, je ne vis pas du tout M. Etienne! L'indignation succéda alors à mon étonnement. — Ah! vous me jouez de la sorte! c'est une infâmie. Vous ne méritez pas, à présent, les bontés que j'ai eues pour vous, ni aucun ménagement. Lorsque je rentrai à l'hôtel, je fis venir chez moi mes voisins, auxquels je remis leur lettre sans être signée, en leur avouant que, si elle ne l'était pas, il n'y avait pas de ma faute. Je m'y attendais, me dit le mari, il en a fait de pareilles à bien d'autres; réunissons-nous pour le traiter comme il le mérite; gardez ma

lettre , dans l'espoir de rencontrer le farfadet ; de mon côté , je vais parcourir tous les quartiers de la capitale pour me saisir du traître. Plusieurs jours se passèrent ainsi. Je voyais souvent MM. Baptiste Prieur, son frère aîné , et Lomini, leur cousin. Mon voisin fit des démarches auprès de ces personnes , et principalement auprès de M. Prieur, droguiste. Tous ces Messieurs promirent de faire leur possible pour le trouver et obtenir satisfaction de ses indignes procédés ; mais on ne fut pas plus heureux de ce côté. On eut enfin recours à un conciliateur , qui promit d'appeler devant lui le farfadet sitôt qu'on aurait pu découvrir sa demeure ou qu'on la lui ferait connaître. Mon voisin , dans ses promenades ordinaires, le vit sortir de chez un banquier, où sans doute Monsieur son père lui avait fait compter quelque argent. Le farfadet s'approcha de lui pour le prier de vouloir bien lui pardonner. Il s'excusa en affirmant qu'il ne renouvellerait plus ses visites nocturnes et audacieuses. Mais le voisin ne se contenta pas de cette promesse , il le conduisit chez le conciliateur, qui l'obligea à signer sa lettre de repentir, telle que l'offensé l'avait rédigée lui-même ; mais en même temps l'infâme commit une nouvelle étourderie en disant qu'il était logé chez son frère Baptiste ,

quand il était facile de se convaincre bientôt qu'il n'avait pas dit vrai. Cette supercherie indigna mon voisin , qui alla de nouveau chez le conciliateur. Cet honnête homme l'engagea à écrire à M. Prieur père pour lui apprendre quelle était la conduite de son fils à son égard. Et M. Prieur père donna toute satisfaction en réponse.

CHAPITRE LII.

Suite des perfidies de M. Etienne.

MES lecteurs doivent bien juger que tous les chapitres précédens sont écrits dans le style allégorique ; j'ai peut - être trop de délicatesse pour mes ennemis. Les Messieurs Prieur me jugeront et me rendront justice. Je n'ai que cela à leur dire pour leur imposer silence.

Tout en rendant service à mon voisin, j'avais fait beaucoup de courses inutiles , et je ne trouvais pas plus d'amélioration à mes malheurs. Malgré les belles promesses du farfadet Prieur je n'étais pas moins tourmenté nuit et jour. Je ne l'avais pas vu depuis sa sortie de l'hôtel , je me décidai à écrire à M. Frontin , son ami , chez lequel il demeurait. Voici ma lettre :

Paris, le 11 février 1818.

A M. Frontin, ami de M. Prieur.

« Monsieur, je prends la liberté de m'adresser à vous pour que vous fassiez parvenir mes reproches à votre ami M. Etienne Prieur.

» Vous savez que depuis le 24 octobre 1817 je suis au pouvoir de ce jeune homme. Je consentis à me mettre entre ses mains pour me soustraire à celles de M. Pinel et des autres sorciers, magiciens, tant hommes que femmes ; il me promit de me rendre la liberté : vous et vos amis l'aviez sollicité de tenir sa promesse ; il donna sa parole avant de sortir de l'hôtel que j'habite, où il avait alors son domicile ; il fit, la veille de sa sortie, quelques cérémonies ; mais comme je ne vois pas de changement, et qu'il a disparu lui-même, engagez-le, je vous prie, à cesser ses infâmes persécutions et à mettre fin à mes souffrances.

» Vous êtes trop l'ennemi, Monsieur, de toute injustice, pour ne pas vous interposer entre moi et votre ami qui me persécute.

» J'ai l'honneur d'être, etc. BERBIGUIER.

» *P. S.* Je vous prie, Monsieur, de me faire réponse et de saluer mon persécuteur. »

Lorsque ma lettre fut reçue, il y avait société

chez M. Frontin , qui témoigna son mécontentement à M. Etienne , qui était là. Le farfadet promit de me laisser tranquille définitivement ; c'est ce que vint m'apprendre Monsieur Frontin , qui se rendit expressément le lendemain à Saint-Roch pour me faire part du résultat de ma lettre.

Il m'affirma que mes reproches avaient produit sur son ami un très-bon effet , et qu'il espérait que désormais je n'aurais plus rien à craindre. Je remerciai ce Monsieur de ses bons procédés et de ses démarches à mon égard , en le priant d'accepter les expressions de ma reconnaissance pour lui et sa société , qui , comme lui , s'était intéressée à mon sort malheureux.

En sortant de Saint-Roch je fus me promener aux Tuileries , où je rencontrai M. Etienne , qui en m'apercevant vint à moi , dans l'intention de me faire ses excuses : il me promit toute satisfaction , et m'affirma que , dès qu'il aurait un appartement , il me le ferait savoir , pour convenir du jour où ils s'occuperaient de terminer les opérations qui devaient entièrement mettre fin à mes maux. Je voulus bien me contenter encore une fois de ses promesses sans trop me reposer sur sa parole , ayant été plus d'une fois autorisé à me méfier de lui. Son inconduite , d'ailleurs , devait me faire craindre de sa part

quelque nouvelle perfidie. Nous verrons bien , lui dis-je ; le temps nous apprendra beaucoup de choses. Adieu , Monsieur ; songez à votre parole.

M. Arloin, parent et ami de M. Papon Lomini, occupait alors dans l'hôtel l'appartement que M. Etienne avait quitté. Ce Monsieur venait souvent me voir avec M. Lomini : ils me témoignaient leur indignation sur les procédés de M. Etienne , qu'ils trouvaient d'autant plus affreux , que ce jeune homme m'avait beaucoup d'obligation, n'ayant reçu de moi que des bienfaits. Ils me dirent que , chaque fois qu'ils voyaient ce démon acharné contre moi, ils l'invitaient à cesser ses poursuites ; que toujours il le promettait, mais qu'ils voyaient bien, d'après mon rapport, qu'il ne tenait pas à sa parole , ce qui les inquiétait beaucoup pour moi.

Nous parlâmes ensuite de tous les autres sorciers qui m'avaient persécuté ; et quand nous en fûmes à M. Moreau , M. Arloin vanta fort la science sublime de ce physicien , qui l'emportait , selon lui , sur toutes les autres personnes de sa profession, ce qui lui avait mérité un grade supérieur qui obligeait tous les autres farfadets à suivre ses ordres. — Voilà justement ce qui nous afflige pour vous ; car vous savez que ces Messieurs ne quittent jamais une de leurs

victimes sans donner procuration à un de leurs confrères de s'en emparer, ce qui nous fait craindre de vous voir dans une dépendance perpétuelle. — Eh bien, pour m'y soustraire, je me résoudrai à quitter le pays que ces Messieurs habitent. — Ce moyen ne vous tirera pas de leur puissance, puisqu'elle s'étend sur toute la terre.

Je ne pus concevoir comment il était possible qu'on laissât exister les farfadets parmi les humains, et comment les gouffres de l'enfer ne s'entr'ouvraient pas sous les pieds de tous ces fléaux du repos et du bonheur des humains. Je me consolai dans l'espoir que l'éternelle justice n'épargnerait pas toujours de semblables monstres, et que tôt ou tard ils seraient envoyés dans les gouffres infernaux dont ils n'auraient jamais dû sortir.

M. Lomini partagea mon ressentiment, et m'avoua que, malgré les liens du sang qui l'unissaient à M. Etienne, il n'avait pas pour lui une grande estime, par la raison que sa conduite passée et présente ne le menerait jamais à une bonne fin. Cependant, comme il souffrait de me voir encore en sa puissance, il me promit de s'employer auprès de lui pour obtenir mon entière délivrance, et nous nous séparâmes, du moins à ce que je crois, contents les uns des autres.

CHAPITRE LIII.

Nouvelle confiance. Nouvelle perfidie.

LE 21 février je fis une visite à M. Prieur aîné. Je présurai que l'ayant vu quelquefois chez son frère Etienne, il me recevrait bien. Je ne fus pas trompé dans mon attente ; je le trouvai à son bureau, occupé d'affaires de commerce. Il s'entretenait avec une autre personne, ce qui me fit craindre de l'importuner. Je le priai de me donner un instant d'entretien dans la pièce voisine ; il me l'accorda. Après m'être excusé de l'avoir dérangé de ses occupations, je le priai d'employer tout le pouvoir qu'il avait sur l'esprit de M. son frère Etienne pour l'engager à cesser les persécutions qu'il me faisait endurer depuis la fin du mois d'octobre dernier ; j'ajoutai que toutes ces choses étaient connues de M. son cousin Lomini, de M. son frère Baptiste, ainsi que de plusieurs autres de ses amis que j'avais également vus chez Messieurs ses frères. M. Prieur me dit que toutes ces atrocités étaient connues de lui ; qu'il espérait y mettre ordre ; que dans une heure il verrait M. Etienne, qu'il lui par-

lerait de manière à le contraindre à me rendre la tranquillité ; que dès le soir je ressentirais les effets de ses promesses , et que je ne serais plus tourmenté. — Ah ! mon cher Monsieur, que je vous aurai d'obligation ! car, enfin , voilà vingt ans que je souffre , et vous jugez bien que j'ai besoin d'un peu de repos. — Je vous promets de lui parler incessamment. Je le quittai , en l'assurant de ma parfaite reconnaissance.

En revenant je me repaissais l'imagination de craintes et d'espoir. Je me disais : Ai-je enfin trouvé un homme sur qui je puisse me fier ? Je verrai bien , et je saurai bientôt si ce Monsieur tient à sa parole.

Quand je fus de retour chez moi , j'entendis un vent impétueux et bien différent de tous ceux que j'avais distingués jusqu'à ce jour ; nécessairement je dus croire que je n'étais plus tourmenté par les mêmes farfadets , alors je ne doutai plus que je ne fusse sous une autre planète. J'avais cherché à me soustraire à la domination de M. Etienne Prieur , et je me vis tomber au pouvoir de son frère aîné. Il plut toute la nuit. M. Etienne vint encore me visiter invisiblement ; mais il se fit moins sentir que de coutume , ce qui me fit présumer que son pouvoir diminuait , et qu'il le transmettait à Monsieur son frère aîné. Toute la nuit se passa ainsi. Le

lendemain 22, la journée fut encore plus affreuse ; la pluie et le vent redoublèrent, et la nuit du 22 au 23 fut terrible.

Après de si fortes angoisses je me déterminai à écrire à M. Prieur aîné, pour lui rappeler la visite que je lui avais faite à l'effet de l'engager à déterminer son frère Etienne à cesser de me tourmenter, ce qu'il m'avait promis de faire, quoique je visse bien, par les souffrances que j'avais encore éprouvées, qu'il n'avait rien obtenu de lui, puisque la nuit dernière j'avais été encore troublé par sa visite magique et celle de sa compagnie infernale. Je finissais ma lettre par des complimens qui tendaient à amadouer mon nouveau farfadet.

La pluie et le vent continuèrent toute la journée, et la nuit du 23 au 24 fut horrible. Le vent fut si impétueux, qu'on pouvait craindre pour les toitures et les arbres. Je me crus au pouvoir d'un nouveau maître. Les moyens dont je me servis pour me retirer des griffes de M. Etienne et me soustraire à ses importunités, ont été malheureux, car ils n'ont fait que me changer de puissance. Je sais maintenant que M. Prieur aîné, loin de me mettre à l'abri des poursuites de son frère, comme il me l'avait promis, s'est emparé de moi, et m'a mis sous une planète pour le moins aussi

cruelle que celle que dirigeait M. Etienne.

Voilà comment agissent les farfadets quand ils veulent se disputer la possession d'une personne destinée à être leur victime. Lorsque je faisais ces réflexions, le vent souffla avec tant de violence, qu'il cassa un carreau de vitre, qui fit un tel fracas, qu'il fut entendu de tout l'hôtel. Le portier et sa femme montèrent l'escalier : toute la maison fut en rumeur ; il était onze heures du soir, M. et madame Rigal se mirent à leur croisée pour demander ce que c'était que ce charivari. J'ouvris ma porte, et je dis au portier et à sa femme, qui ne savaient à quoi en attribuer la cause, que c'était l'effet d'un grand vent dont je connaissais les moteurs ; que c'était même fort heureux qu'il ne fût pas plus terrible. Je ne leur dis pas tout ce que je savais sur les méfaits des farfadets ; mais j'avais fort envie d'en instruire M. Rigal, afin de l'engager à faire un journal de toutes les dépenses auxquelles il serait exposé par les maléfices des ennemis du Créateur du monde : par-là, il s'instruirait au moins de ce que cette maudite canaille pourrait lui coûter dans le courant de chaque année.

Lorsque le portier eut fait entièrement sa visite, il descendit et passa devant ma porte. Je

l'interrogeai sur ce qu'il y avait de détruit; il me répondit qu'il n'y avait de cassé qu'un carreau de vitre; mais que le bruit qu'il avait entendu l'avait épouvanté autant que si la croisée avait été entièrement brisée. De mon côté, je fus très-content que la chose n'eût pas été plus considérable. Je fermai ma porte afin de pouvoir me coucher; mais il me fut impossible de dormir. Toute la nuit fut terrible. Je fus tourmenté par les malins esprits, magiciens et farfadets, desquels je sus si bien distinguer le genre de travail, que je fus convaincu que M. Etienne m'avait abandonné pour me livrer définitivement à son frère aîné. Je me persuadai alors qu'étant ainsi poursuivi par tous les sorciers, les uns après les autres, il me serait impossible d'être jamais délivré de leur cruel pouvoir.

Le lendemain matin, je vis M. Rigal. Je lui demandai, en riant, s'il était revenu de l'effroi que la tempête de la nuit lui avait causé: il me répondit que comme il n'y avait eu qu'un carreau de cassé, il n'avait pas eu une grande crainte. Vous avez raison, lui dis-je; mais vous en verrez bien d'autres encore. M. Rigal, surpris de me voir rire, m'en demanda la raison. — Je vous apprendrai cela en temps et lieu; attendez, c'est encore une énigme

pour vous, que vous saurez plus tard. Mes affaires m'appellent au dehors, je vous quitte pour y vaquer. La pluie et le vent étaient moins forts que les jours précédens ; mais la journée ne fut pas du tout agréable.

CHAPITRE LIV.

Vaines promesses et mauvaise foi de M. Prieur aîné.

COMME on ne pouvait se promener ni en ville ni à la campagne, je fus, le soir, sous les galeries de bois du Palais-Royal. J'avais ma tabatière dans la petite poche de mon gilet ; mon habit était boutonné comme de coutume, et j'avais, par-dessus, ma redingote qui me couvrait entièrement. Personne ne se trouvait autour de moi au moment où je m'aperçus que ma tabatière m'était enlevée ; je ne doutai pas qu'elle ne m'eût été soustraite par sortilège, comme cela m'était quelquefois également arrivé pour mon argent. Je fus tellement inquiet de ce tour de magie, que je fus obligé de renfermer chez moi tout ce que j'avais de plus précieux ; je craignais une visite de la

part de MM. les farfadets pour me voler mon argent, mes bijoux, ou introduire dans mes alimens quelques drogues magiques propres à augmenter mes souffrances. Je ne fus cependant pas plus tourmenté cette nuit que les autres. Les quatre derniers jours du mois de février furent également un peu plus calmes.

Le soir du 4 mars, j'étais à écrire à M. Prieur l'aîné, pour lui rappeler la promesse qu'il m'avait faite le 21 février, de parler à son frère Etienne, et pour l'engager à ne plus me tourmenter, lorsque M. Etienne et sa compagnie se glissèrent sous ma table, et m'enlevèrent adroitement une de mes boucles de jarretière. Je fus tellement outré de ce trait, qui m'obligeait à acheter d'autres boucles, que je me mis fort en colère contre les monstres farfadéens. Comment ! m'écriai-je, canaille maudite ! apanage du diable ! vous ne vous contentez pas de tourmenter l'esprit des honnêtes gens, il faut encore que vous poussiez la scélératesse jusqu'à leur voler les objets qui leur sont utiles ? Quelle rage infernale vous domine donc, pour vous livrer à tous les vices ? Sans doute qu'après m'avoir fait éprouver les tortures et les angoisses les plus cuisantes, vous finirez par m'ôter la vie ; mais peu m'importe, j'y suis préparé, c'est un

élu de plus que j'offrirai à l'Être-Suprême ; car mon âme est pure , ma conscience est tranquille , et je paraîtrai devant Dieu avec la plus grande satisfaction , quel que soit le genre de mort qui m'enlève de cette terre de tribulation.

J'ai tout lieu de croire que cette imprécation fit son effet ; car , le lendemain , je vis M. Lomini qui vint dans mon appartement avec plusieurs de ses amis , les frères Arloin , qui se mirent à rire en entrant. — Oui , riez , Messieurs , car il y a de quoi rire : on m'a pris ma boucle ; mais je vais écrire à M. Prieur aîné. Les deux ricaneurs répondirent : Soyez tranquille , M. Berbiguier , votre boucle , ainsi que votre boîte , vous seront rendues. Je trouvai effectivement ma boucle sur une assiette où je n'avais jamais songé à la placer. C'est par ce nouveau trait de leur malignité ; qu'ils me mirent dans la peine pendant quelque temps ; mais ils ne me rendirent ni mon argent , ni ma boîte. Je fus toujours tourmenté par des visites nocturnes , malgré que je fusse allé voir M. Baptiste Prieur , qui fut très-surpris d'apprendre que son frère ne me laissait pas tranquille , malgré qu'il le lui eût expressément recommandé. Il m'avoua franchement que ce serait encore inutilement qu'il s'emploierait , puisqu'il ne voyait point de terme

à mes maux, et que je ne devais pas compter sur les promesses de MM. Prieur aîné et jeune, non plus que sur celles de Lomini. Je me décidai alors à écrire à M. Prieur aîné, pour lui rappeler ses démarches auprès de M. son frère Etienne. La réponse qu'il me fit faire fut très-évasive. Il dit à la personne qui lui remit la lettre, que son frère ne pouvait me tourmenter, puisqu'il était à plus de quatre-vingts lieues de Paris. Je ne pus m'empêcher de répondre à M. Prieur qu'il se trompait ou voulait me tromper, puisque j'étais certain que son frère était toujours à Paris. J'en étais d'autant plus assuré, que j'éprouvais toujours les mêmes souffrances. Je résolus donc d'écrire une seconde lettre à M. Prieur; mais elle ne fut pas plus heureuse que la première. Je ne me rebutai pas cependant, je lui en écrivis cinq, et je n'eus d'autre réponse que celle qu'il fit à ma première; tel fut le résultat de ces cinq lettres.

Pendant ce temps, toutes mes nuits furent bien pénibles. Heureusement que j'avais la faculté de réfléchir, puisque je m'apercevais bien que les différens travaux de M. Prieur aîné, qui me possédait alors, diminuaient sensiblement, comme s'il avait l'intention de me rendre à son frère Etienne. Il faut avouer que cette famille devait avoir de l'amitié pour moi; elle ne voulait pas me laisser un instant, elle

me servait continuellement de gardien, dans la crainte, sans doute, que l'ennui me prît; si je me trouvais un moment seul vis-à-vis de moi-même. Toutes ces réflexions me firent rire, tant j'étais accoutumé aux vexations de tous les Prieur de l'Allier.

Je fis part des supercheries de M. Etienne à M. Lomini son cousin, et à M. Arloin, tous deux logés à l'hôtel Mazarin. Ils furent outrés de sa conduite, et me dirent qu'ils savaient où il était. Ils m'apprirent qu'il était entré au grand séminaire d'Amiens en Picardie, par ordre de M. son père; — mais nous croyons qu'il en sortira comme il y est entré, parce qu'il ne changera jamais de principes. — Eh! Messieurs, comment voudriez-vous qu'il en changeât? n'est-il pas soumis à une puissance infernale? Je crains bien plutôt qu'il ne soit entré dans la bergerie que pour en dévorer les brebis. Ces Messieurs répliquèrent en riant, que cela pourrait bien être vrai. — La conduite qu'il a tenue à mon égard m'autorise à le croire. Nous parlâmes d'autres choses, et un moment après mes interlocuteurs s'en furent.

Je connaissais les principes de ce jeune Etienne, que j'avais eu le temps de bien étudier. Je savais qu'il n'aimait ni l'étude, ni la prêtrise, ni tout ce qui avait rapport au service.

divin. Je ne pouvais me faire à l'idée de le voir dans un séminaire , c'était un trop grand changement dans ses habitudes ; mais , malgré ces doutes , je résolus de m'en informer auprès de M. Baptiste son frère : je fus donc le voir à cet effet. Il m'affirma la chose , et me remit de plus l'adresse du néophyte , d'une manière très-obligeante. Je le remerciai beaucoup de sa complaisance , et causai avec lui , quelques momens , de ce converti , qui voulait peut-être imiter le démon qui se fit ermite quand il fut las de ses forfaits.

CHAPITRE LV.

M. Prieur père manque à sa promesse.

QUELQUES jours après , j'écrivis à M. Etienne , pour lui montrer mon étonnement sur son soudain changement , et je lui en fis compliment. Je lui rappelai les promesses qu'il m'avait faites avant son départ de Paris , et son obstination à me cacher sa demeure et ses projets ; mais en le voyant entrer dans le port du salut , j'espérais que les bons principes et la bonne morale qu'il recevrait , le mettraient dans le cas de se repentir

et de réparer ses torts envers moi et ses fautes envers Dieu, dont la miséricorde est toujours infinie. Ne voulant pas lui occasionner des frais de ports de lettres, je le savais gêné, je lui adressai toutes les miennes franches de port. Ma première était du 19 mai 1818. Je ne fus pas satisfait de sa réponse. Il ne me disait rien de ce que je voulais savoir. J'écrivis de nouveau : sa seconde réponse, datée du 7 juillet même année, fut plus satisfaisante, il m'y promettait de me donner l'adresse de sa maison, pour que je fusse le voir, afin d'opérer ma guérison. En attendant cet heureux moment, me disait-il, je me recommande à vos prières.

Ce jeune homme venait d'entrer dans la bonne voie, je crussincèrement à ce qu'il me dit ; mais l'époque fixée dans sa lettre étant expirée, mes inquiétudes recommencèrent. Je me hasardai alors à écrire au directeur de son séminaire, qui eut la bonté de me répondre, le 16 août, que son séminariste était en vacances, soit pour passer ce temps à Paris ou à Moulins.

Voilà donc encore un nouveau trait de duplicité de la part de ce jeune écervelé. Je ne pouvais me persuader qu'il eût encore envie de me tromper ; car, enfin, en embrassant l'état ecclésiastique, ne devait-il pas boire à la source de toutes les vertus ? Ainsi, le mensonge ne

devait plus souiller ni sa bouche , ni sa plume. Toutes ces réflexions, qui étaient à son avantage, ne diminuaient cependant pas les souffrances du pouvoir qu'il exerçait sur moi. Je fis toutes les recherches possibles pour découvrir son domicile. Je m'adressai à M. Baptiste Prieur, qui ne put me satisfaire, mais qui me promit de parler à son frère aîné, qui devait savoir où était M. Etienne, et qui me ferait le plaisir de me donner son adresse par écrit, aussitôt qu'il la connaîtrait.

Je laissai passer quelque temps, et je ne vis plus M. Baptiste. Je lui écrivis le 27 août, même année, pour lui rappeler sa promesse. Il ne répondit point à cette lettre. Je lui en écrivis une seconde, le 3 septembre, il ne fut pas plus honnête pour cette dernière. Je fus scandalisé d'une telle conduite. Ce fut alors que pour voir enfin un terme à mes maux, je m'adressai à M. Prieur père, à qui je donnai les motifs de mon mécontentement au sujet de M. son fils Etienne. Je ne fus pas plus heureux de ce côté. Ce Monsieur, au lieu de me répondre, renvoya ma lettre à son fils, en lui faisant des reproches sur sa conduite à mon égard. Le jeune homme ne tarda pas à m'envoyer cette lettre, qu'il renferma dans sa missive, en y joignant celle que j'avais écrite à

son père. Il m'invitait à me trouver au Luxembourg, dans un endroit où il devait aller le lendemain au soir ; mais sa lettre n'était pas datée. Il ne se rendit pas à l'endroit où, m'assurait-il, il devait me dire quelque chose d'intéressant sur la lettre que j'avais envoyée à son père. Il me fit parvenir ensuite une autre lettre, dont le style était plus que malhonnête, et dans laquelle il ne donnait pas son adresse. Je ne perdis pas encore tout espoir. J'écrivis plusieurs fois à M. Prieur père. Ce Monsieur ne prit aucune part à ma situation. Toutes mes lettres restèrent sans réponse : je ne sus que penser de cette famille. — Ah ! oui, elle doit être entièrement dirigée par l'esprit malin, puisqu'aucun de ses membres ne veut prendre part à mes maux ! Indigné d'une pareille conduite et du peu de cas que l'on faisait de mes lettres, en méprisant le motif qui me les faisait écrire, je fis connaître à M. Prieur père, par une lettre du 28 octobre, que M. son fils Etienne, que j'avais très-souvent épargné, me devait de la reconnaissance. Cela était à la connaissance de MM. ses frères résidant à Paris, ainsi que de son cousin Lomini, et des frères Arloin, qui étaient indignés de ses procédés. Je n'aurais pas parlé de cela, si l'on s'était comporté envers moi avec un peu plus d'égards. Croirait-on que je n'obtins au-

cune réponse, pas même à cette lettre ! J'en fus tellement indigné, que je pris conseil de quelques personnes honnêtes, qui me décidèrent à écrire au maire de Moulins, pour le prier d'être médiateur auprès de M. Prieur père.

Je joins ici la lettre écrite à M. le maire.

Paris, 1^{er} novembre 1818.

A M. le Maire de la ville de Moulins.

Monsieur le Maire,

Je prends la liberté de vous écrire, pour vous prier de me rendre le service d'interposer votre médiation entre M. le docteur Prieur et moi... Voici le fait : L'un de MM. Prieur fils, restant dans le même hôtel que moi, avec un autre de ses frères, m'a demandé plusieurs fois de lui être utile. Je l'ai fait, et j'en ai instruit MM. ses frères ; mais je n'ai jamais pu parvenir à exciter sa reconnaissance. J'ai écrit à M. Prieur le père, il n'a pas daigné me répondre. On m'a conseillé, dans cette circonstance, de m'adresser à vous, Monsieur, pour vous prier de faire obtempérer M. Prieur père à ma juste réclamation. Je ne puis croire qu'un homme à qui l'on accorde

tant de probité, puisse souffrir que je sois victime de M. son fils.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Je reçus de M. le maire, la réponse suivante :

Le Maire de la ville de Moulins, à M. Berbiguier.

Monsieur,

J'ai donné communication à M. le docteur Prieur de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sous la date du 1^{er} de ce mois. Il vient, par suite de cette communication, de me donner l'assurance qu'il avait écrit à son fils pour l'engager à vous satisfaire.

J'ai l'honneur d'être avec considération,
Monsieur, votre très-humble et très-
obéissant serviteur,

BERRAUD.

Cette lettre me consola et m'engagea à attendre une douzaine de jours pour voir ce qu'il en résulterait; mais ne voyant venir personne, je me décidai d'écrire encore une fois à M. Prieur aîné, à qui je fis part de ma lettre à M. le maire: je l'instruisis des motifs qui m'avaient porté à cette démarche, et de la ré-

ponse qu'avait faite à ma lettre M. le maire. Cette lettre fut datée du 19 novembre. Elle resta sans réponse de la part de M. Prieur aîné.

Le 30 du même mois, M. Baptiste Prieur arrivant de Moulins, me remit une lettre de son père, par laquelle le docteur semblait douter de la vérité de mes assertions. Il me disait que j'aurais laissé surprendre ma bonne foi, par des personnes qui devaient avoir écrit en mon nom, vu que la signature de ma lettre ne se rapportait pas au caractère de mon écriture, et que plusieurs de mes signatures ne se ressemblaient pas les unes aux autres. Il convenait, cependant, par les explications que je lui donnais, que si son fils, chargé de me remettre cette lettre, pouvait se convaincre de l'exacte vérité de ma demande, il me donnerait toute satisfaction.

En causant avec M. Baptiste, je lui fis voir des cadenas et des attaches qui n'avaient pu résister à la malice des esprits farfadéens, qui étaient acharnés contre moi, pour me priver du repos et de la liberté. Je lui fis voir aussi une montre en or et à répétition que, depuis que M. son frère Etienne avait pris autorité sur moi, je ne pouvais parvenir à faire bien marcher, et qui me coûtait beaucoup par les réparations qu'il me forçait d'y faire.

Je lui montrai aussi une boîte en écaille , garnie en or , tellement endommagée , qu'il m'était impossible de m'en servir , tant elle avait été l'objet des efforts et des violences de la troupe infernale. L'ouvrier à qui je la montrai pour la raccommoder , me dit qu'il préférerait m'en faire une neuve , que d'entreprendre de réparer celle-là.

Je montrai encore à M. Prieur diverses boîtes en buis , toutes mutilées par les mêmes procédés que M. son frère employait contre moi pour me troubler et m'ôter la tranquillité. Je lui rappelai aussi que M. son frère avait eu la cruauté de couper la queue de mon cher Coco , lorsqu'il habitait encore l'hôtel Mazarin. Quoiqu'il fût bien convaincu de tout cela , il feignit d'être étonné de ce qu'il venait d'entendre et de voir. Il garda le silence sur des preuves aussi évidentes , et ne le rompit que par un sourire , comme pour changer la conversation. Il voulut me faire croire qu'il existait dans ma chambre une odeur forte et malsaine. Je lui répondis que cela ne m'étonnait pas , que c'était l'odeur des esprits au pouvoir desquels M. son frère me remit en partant pour le séminaire d'Amiens ; que M. Lomini son cousin , M. Arlouin son ami , et lui-même , étaient du nombre , et qu'ils s'acquittaient tous bien de leur emploi. — Voilà

pourquoi, par vos visites trop fréquentes, mon appartement est toujours infecté de cette odeur méphitique.

M. Baptiste ne fit nul cas de mes plaintes, et se mit à rire de nouveau. Quand je vis qu'il prenait la chose aussi légèrement, je lui demandai si j'avais encore long-temps à souffrir, et si je devais espérer une fin à mes maux ? Il me dit que tôt ou tard je serais soulagé ; mais que cela dépendait de MM. Moreau, Pinel, et de madame Vandeval. Lorsque j'entendis ces noms, je demandai à M. Baptiste si ces personnes étaient à la tête des farfadets. Certainement, me dit-il, et leur autorité seule suffit, s'ils veulent, pour vous rendre libre et heureux. — Pourquoi ne le font-ils pas, ces monstres infernaux et cruels ? qu'attendent-ils donc pour cela ? Veulent-ils que je sois réduit à la dernière extrémité ? Que mon corps diaphane n'offre plus qu'un squelette ambulante ? Veulent-ils enfin attendre que les portes du tombeau soient ouvertes pour m'arrêter un instant sur cette triste terre où je n'ai fait que souffrir depuis plus de vingt ans ? Croient-ils que quand Dieu m'aura rappelé à lui, je quitterai le séjour céleste pour venir jouir un instant sur la terre du repos dont ils m'ont privé ? Non. Je jouirai, dans l'autre monde, d'un bonheur durable et sans mélange :

je me fais une idée consolante d'y parvenir. Je me présenterai à Dieu avec un cœur pur et une conscience à toute épreuve. Je conserverai surtout la haine des magiciens, sorciers, physiciens, qui sauront alors que leurs infâmes manœuvres n'ont pu réussir à ébranler la foi constante que j'ai et que j'aurai toujours pour mon Dieu.

M. Baptiste parut étonné de m'entendre raisonner de la sorte ; et comme ce discours fit sur lui l'impression que je voulais, je saisis cette occasion pour changer de conversation et pour lui faire part de ce que j'avais fait pour M. son frère : c'était le motif qui le conduisait chez moi. Il n'ignorait pas tout ce que j'avais fait pour l'ingrat Etienne, malgré ses mauvais procédés à mon égard. Je montrai mon souvenir à M. Baptiste.

CHAPITRE LVI.

*Suite des mauvais procédés de M. Prieur père.
Prétexte de son épouse pour se dispenser
de punir son fils Etienne.*

M. Baptiste ne croyait pas que, d'après ses protestations, ses élans d'honneur, ses signes

démonstratifs d'une reconnaissance sans bornes, je n'eusse pu obtenir une visite de la part de M. Étienne, pas même son adresse, qu'il m'avait promise tant de fois. — Je ne l'ai vu que par hasard, en me promenant dans la ville; et comme il me paraissait toujours soucieux, je ne lui parlai plus de ma guérison.

Eh bien, Monsieur, en avez-vous assez entendu pour être convaincu du farfadérisme de M. votre frère Étienne ?

Je ne crois pas, Monsieur, répondit M. Baptiste, que vous soyez capable de l'accuser injustement. Je vais en instruire mon père, et au reçu de sa réponse je reviendrai vous voir. Je le priai de parler à M. son père des peines que M. Étienne m'a fait éprouver, par ses travaux magiques, pendant la nuit comme pendant le jour, soit qu'il ait agi par lui-même, soit qu'il ait fait agir d'autres farfadets. — Il m'a appris que les sorciers ont le droit de transmettre leur pouvoir à qui ils veulent, et il a peut-être déjà chargé quelqu'un de me tourmenter en son absence.

M. Baptiste fit changer la conversation pour pouvoir se retirer; je le reconduisis en me recommandant à ses bonnes intentions.

Ne voyant pas revenir M. Baptiste, malgré ses promesses, je me déterminai à écrire en-

core une fois à M. Prieur père, médecin à Moulins ; je lui donnai les détails que je crus nécessaires ; en voici le contenu :

Paris, 19 décembre 1818.

Monsieur,

« PAR votre lettre du 30 novembre dernier il est dit expressément que vous me satisferez et réparerez les outrages de M. votre fils Étienne, si M. Baptiste, son frère, reconnaissait la réalité de tout ce qu'il m'a fait ; je lui en ai donné assez de preuves, et il en a si peu douté, qu'après m'avoir remis votre lettre, il m'a promis de vous écrire en conséquence, et qu'aussitôt qu'il aurait reçu votre réponse, il ne tarderait pas à me revoir pour me la communiquer. Depuis ce moment je ne l'ai pas revu, et je n'ai plus entendu parler de lui ; il est cependant bien temps que mes tourmens finissent ; j'ai donc l'honneur de vous prévenir que je ne puis attendre plus long-temps, et que si j'éprouve encore des douleurs, je serai forcé d'écrire de nouveau à M. le Maire et à M. le Préfet. Le peu d'humanité que MM. vos fils montrent dans cette affaire, m'autorise à vous dire qu'il vous convient de les réprimander, car je ne puis plus m'en rapporter à aucun d'eux. J'attendrai encore quinze jours, pour

vous donner le temps de me répondre, et j'ose espérer que je n'attendrai pas en vain.

J'ai l'honneur d'être, etc. »

Je croyais que cette lettre aurait un effet salulaire ; mais M. le docteur, irrité de ce que je récriminai contre tous ses enfans, craignant, sans doute, de se compromettre, chargea madame son épouse du soin de le venger de la prétendue insulte que je lui faisais.

Cette dame me renvoya ma lettre, qu'elle mit sous une enveloppe qui contenait aussi les impertinences qu'on va lire.

Moulins, 21 décembre 1818.

Monsieur,

« J'ai reçu votre lettre en date du 19 décembre 1818, par laquelle vous me dites des sottises de mon fils le médecin. J'ai l'honneur de vous déclarer que jamais M. Baptiste Prieur le médecin ne les a méritées, il a trop de conduite pour vous faire du mal. Les lettres précédentes que vous nous avez écrites, remplies de folies et de bêtises, nous prouvent que votre esprit est dans un état d'aliénation complet, et que je ne puis ajouter foi à ce que vous dites. Je ne veux plus recevoir vos bavardages

et vos sottises ; et toutes les lettres que vous écrirez au préfet , au maire et à tout l'univers , je les retirerai et j'en ferai un paquet que je vous adresserai : voilà la résolution que j'ai prise ; ainsi , ne vous donnez plus la peine de m'écrire , je ne veux pas avoir des démêlés avec vous. Que ce soit pour la dernière fois que j'entende parler de vos sottises. Vous pouvez dormir tranquillement comme je dors.

« Je suis votre très-humble , etc. »

Je fus autant surpris qu'indigné de cette lettre. Voilà bien le langage des gens sans pitié , froids , indifférens , et farfadérisés ! Qu'ils sont heureux ceux qui ne prennent point part aux maux d'autrui ! J'ai été humain pour leur fils Etienne : il me fait souffrir , j'ai pitié de lui , et j'ai tort de réclamer son indulgence ! C'en est fait ! je ne puis trouver de consolation à toutes les injures des farfadets , que dans la bonté du Dieu qui ne m'a jamais abandonné.

Mais laissons un instant M. Prieur et sa famille farfadéenne , nous y reviendrons en temps et lieu.

Je vais apprendre à mes lecteurs l'événement qui m'arriva en présence d'un capitaine au régiment de la Seine.

CHAPITRE LVII.

Sur ce qui m'est arrivé en présence d'un Capitaine au régiment de la Seine.

JE me promenais le soir du 28 août 1818 , près du café de la Rotonde du Palais-Royal , avec ce capitaine. Je sentis une pression au cou , comme si c'eût été une personne qui m'eût pris avec les mains, dans l'intention de me faire avancer ou reculer, ainsi que cela se pratique souvent , lorsqu'on veut surprendre quelqu'un dont on ne veut pas être reconnu. Pendant toute la durée de ce badinage , je fus oppressé au point de ne pouvoir plus respirer. Le capitaine me voyant dans cet état , me demanda ce que j'avais. Je lui racontai mon aventure. Surpris de ce récit , il regarda autour de nous , et ne vit personne capable de m'avoir joué ce tour. Il jugea que je pouvais m'être trompé. Je lui certifiai de nouveau que la chose était réelle , et que j'en étais même encore incommodé. Cela ne doit pas vous surprendre plus que moi , lui dis-je , je suis toujours en guerre

avec les magiciens et les sorciers , ainsi que vous avez pu l'apprendre par notre conversation précédente. C'est pour se venger de moi qu'ils viennent de me serrer le cou invisiblement , dans la crainte d'être pris et punis comme ils le méritent.

Il me semble que c'est une permission de Dieu qui autorise tout cela , afin de me donner des preuves matérielles de ce que j'ose avancer contre eux , pour confirmer tout ce que je viens de vous en dire. Je ne puis revenir de tout ce que je viens d'entendre , me dit le capitaine ; et si je n'eusse pas été présent et que je n'eusse pas eu le plaisir de vous connaître , j'en douterais encore ; je vous avoue franchement que cela paraît incroyable. Nous ne parlâmes pas d'autre chose jusqu'au moment de notre séparation. Lorsque nous eûmes occasion de nous revoir , nous ne pouvions nous empêcher de faire tomber la conversation sur cet événement extraordinaire.

CHAPITRE LVIII.

Les Farfadets m'enlèvent parfois mes facultés intellectuelles.

JE dois observer , à l'appui de ce que je viens de dire au sujet des farfadets , que je me suis aperçu que les membres de cette odieuse association me travaillaient parfois la tête au point que je suis obligé de convenir en moi-même qu'il ne me reste pas l'ombre d'une idée saine , et que j'oublie tout-à coup ce que je suis , ce que je fais , et ce qui m'est arrivé à l'instant qui vient de s'écouler.

Mais par un effet de la volonté divine , qui n'abandonne jamais ceux qui ont confiance à sa toute-puissance , fort de mon innocence , je reprends bientôt mes facultés physiques , et je devine alors les causes qui peuvent aliéner tant de malheureux. Je me suis aperçu plusieurs fois de cette triste vérité , par les étourdissements que j'ai éprouvés fréquemment , et qui me sont causés par la femme Mançot , la fille Janneton la Valette , M. Etienne Pricur et

la femme Vandeval , qui tous me tiennent dans un marasme que je ne puis définir.

Voilà clairement d'où tout cela me vient. Je le combats avec courage ; mais pour cela je n'ai d'autres armes que les prières que j'adresse au Seigneur. C'est par elles que la victoire vient bientôt se ranger de mon côté , pour humilier les téméraires qui osent attaquer la puissance du Dieu qui créa l'univers.

Je sentais les mêmes symptômes , lorsque j'étais sous la domination de M. Pinel : je les éprouvais aussi par intervalle. Pendant ce temps , ce cruel enfant d'Esculape ne pouvait pas faire du mal.

CHAPITRE LIX.

M. Etienne est venu me visiter invisiblement pendant que je répondais à une lettre qu'il m'avait écrite.

LE 23 septembre , je reçus une lettre de M. Etienne Prieur , sous l'enveloppe de laquelle était celle que j'avais écrite à M. son père , en date du 8 du même mois. Il m'accablait de reproches , en raison des plaintes que j'avais

portées contre lui. Il me disait que ses parens , sur le contenu de ma lettre , me feraient mettre aux Petites-Maisons ; qu'il n'en fallait pas tant pour obtenir de me faire enfermer. Je considérai tout cela comme des injures d'un jeune homme en colère.

Je m'occupais à lui répondre , c'était le 5 octobre au matin ; pendant que je lui écrivais , il entra invisiblement chez moi , et chercha les moyens de troubler mon esprit et de bouleverser mes idées. Mes yeux s'appesantirent. Je sentis dans la tête un coup terrible , qui me réduisit dans un tel état de stupidité , que j'aurais pu passer pour fou auprès de quelqu'un qui ne m'aurait pas connu. J'étais , en effet , dans cette espèce d'aliénation. Je fus contraint d'abandonner la plume jusqu'au moment que je sentis revenir en moi des idées un peu plus saines. Je pris mon livre et allai à la sainte messe. Là, j'offris à Dieu et à la sainte Vierge tous les maux que j'éprouvais pour leur cause. Je les suppliai de me donner la force de les supporter. Je fis lecture du *Te Deum* , en action de grâce de ce que le Très-Haut venait encore de me délivrer de mes ennemis. Comme rien n'est plus efficace que d'avoir recours à Dieu dans tous les instans de sa vie , j'en agis toujours ainsi quand je suis surpris par mes ennemis.

A mon retour de l'église je repris ma lettre pour la finir.

D'après ce qui venait de m'arriver, je n'étais plus étonné d'apprendre que grand nombre de personnes étaient devenues folles. La cause de leur aliénation, me disais-je, ne peut être produite que par les persécutions de ces abominables farfadets, qui se rendent invisiblement chez moi, comme ils peuvent le faire ailleurs. Les cruels doivent se permettre de glisser dans nos alimens et dans nos boissons des drogues qui pourraient empoisonner, car leur nombreuse et abominable société est tellement répandue sur la terre, que ce qui ne se passe pas dans une région peut fort bien se passer dans une autre.

Mes lecteurs sont peut-être surpris que ces monstres (car on ne peut les nommer autrement), que ces monstres, dis-je, s'introduisent, comme bon leur semble, dans toutes les maisons, se glissent dans les meubles les plus étroits et les plus soigneusement fermés; ils ont même l'adresse de se placer entre la jarretière de la culotte, quoique le passage en soit plus étroit qu'aucun de ceux des meubles, portes et fenêtres par lesquels ils peuvent aisément passer sans rien déranger. C'est ainsi qu'ils se procurent l'agrément d'être, à toute heure

du jour et de la nuit , dans les appartemens , d'assister au lever et au coucher des dames , d'être témoins de tout ce qu'elles font ou disent dans le secret ; de contribuer souvent , par des attouchemens qui n'appartiennent qu'à l'époux légitime , à porter les femmes à des actions qui les rendent coupables envers leurs maris , sans que pourtant elles aient de véritables reproches à se faire. De là , les commérages qui alimentent les calomnies des femmes qui sont véritablement couvertes du mépris public , et qui ne cherchent à diffamer la conduite des épouses chastes que pour faire paraître la leur un peu moins odieuse. O perfidie abominable ! Eh quoi ! Dieu ne leur rendra-t-il pas l'honneur qu'on se fait un jeu de leur ravir ? Je ne crains pas d'avancer qu'elles seront vengées. Si elles souffrent dans ce monde , elles jouiront dans l'autre : alors , elles ne changeront pas leur état avec celui des misérables qui les diffament. Il vaat mieux souffrir pour la vertu , que d'obtenir du crime un seul instant de jouissance. Oui , Mesdames , persuadez-vous que Dieu vengera celles d'entre vous qui resteront fidèles. Qu'importe au mérite d'être plus ou moins récompensé ici-bas ! L'injustice que vous éprouvez sur cette terre de désolation , les persécutions auxquelles vous êtes en butte , vous préparent dans le ciel , où tôt

ou tard vous serez accueillies , une récompense proportionnée aux tourmens que vos antagonistes souffriront dans le séjour du feu et des larmes.

CHAPITRE LX.;

Le Diable est le chef des Farfadets. Réflexion sur la nature de l'être malfaisant.

IL appartient à Dieu de venger la vertu opprimée. Je reviens à mes magiciens. Ils ont donc bien des talens , ou un très-grand pouvoir , pour s'introduire invisiblement partout , et particulièrement dans les endroits cachés dont je viens de parler. Leur nature ne tient pas à l'espèce humaine , puisqu'ils peuvent se présenter sous tant de formes invisibles. Je conclus de tout cela , qu'il est impossible qu'ils n'aient pas fait un pacte avec le diable , sans quoi ils ne pourraient obtenir aucune invisibilité.

Toutes ces réflexions me conduisent à traiter de l'existence et de la nature du diable. Je crois fermement que cet ange rebelle à Dieu existe réellement ; mais il n'habite pas la terre

comme on veut le faire croire, il y fait des apparitions pour se faire des disciples, qu'il instruit à détourner les hommes de l'amour de Dieu, pour les détacher de son culte et les attirer dans le sien. Il ne trouve malheureusement que trop de lâches adorateurs, qui aiment mieux se rendre ses esclaves, que d'éviter la colère de Dieu; ils préfèrent suivre leur indigne penchant, plutôt que de se soumettre aux douces lois de la religion. Les malheureux ne sentent pas qu'ils sont éblouis par l'espoir d'un faux bonheur.

Quels sont donc les insensés qui peuvent croire à la parole d'un être créé pour la damnation du genre humain? Comment peuvent-ils s'abuser à ce point? Ne savent-ils pas que Satan, réprouvé de tout ce qui marche dans le chemin du salut, ne peut avoir d'empire que sur les hommes corrompus; que sa doctrine empoisonnée ne fait que des suppôts du vice; que les plus cruels châtimens des enfers sont la récompense de ceux qui l'écoutent. Ils osent, les insensés, s'associer à son brigandage, consentir à observer, à se soumettre aux lois dictées par un Belzébut! ils ne craignent pas de les prendre pour règle de conduite; et par une condescendance qui ne peut se concevoir, ils préconisent et assurent des récompenses à ceux qui les ob-

servent aveuglément ; et c'est cette abominable association qui se croit en force pour tourmenter les faibles humains , les seuls élus par la grâce de Dieu !....

CHAPITRE LXI.

Aventure qui m'est arrivée à Lagnes , village du département de Vaucluse.

JE suis bien autorisé à détester les cruels farfadets, par ce qui m'est arrivé pendant mon séjour à Lagnes, village du département de Vaucluse. J'ignorais la véritable cause des maux que j'éprouvais, je les attribuais à la puissance du diable. J'en instruisis M. le curé, qui m'invita à faire le voyage d'Avignon, afin d'obtenir de M. le grand-vicaire la permission d'être exorcisé. Ce bon prêtre ayant pris connaissance de la lettre dont j'étais porteur, me chargea de sa réponse à M. le curé, auquel je la rapportai de suite. Après avoir loué mon activité et mon exactitude, il me recommanda de venir entendre sa messe, comme je le faisais depuis que j'étais chez lui. A l'issue de cette messe, le digne curé qui avait déjà fait à Dieu tant de prières

pour moi, m'exorcisa sans que je m'en aperçusse. Il me dit ensuite que je pouvais être tranquille, que je n'étais infecté d'aucun esprit impur. — Vous n'êtes tourmenté, mon ami, que par les deux misérables femmes dont vous m'avez parlé si souvent. Je le remerciai, en lui témoignant la surprise où j'étais, de n'avoir remarqué aucun des préparatifs pour l'exorcisme qu'il m'avait fait. L'exorciste me confia qu'il n'avait pas jugé à propos de les rendre apparens, dans la crainte de m'effrayer; mais il m'assura que je pouvais être tranquille sur les maléfices du diable, que jamais il n'avait eu d'empire sur mon esprit. Il m'invita à prendre patience. Dans quelques jours, me dit-il, nous ferons de nouvelles prières à Dieu : lui seul opérera le reste. La mort, qui vint surprendre M. le vicaire auquel nous nous étions adressés de nouveau, priva M. le curé des moyens de procéder aux autres prières d'exorcisme, dont j'espérais bien du soulagement. Je cessai de goûter le repos chez mon hôte, malgré tout ce qu'il avait fait pour moi. Je lui en fis l'aveu. Il m'adressa des paroles de consolation, m'assurant que si le démon avait eu la témérité de s'introduire dans mon corps, il en aurait été chassé par l'effet de l'exorcisme : d'après lui, les maux que j'éprouvais ne provenaient que de la malice et de la per-

fidie de mes ennemis, qui étaient des êtres visibles et matériels, sur lesquels l'exorcisme serait de nul effet. Ce digne et vertueux prêtre appuya ses conseils d'un discours très-remarquable, puisé dans la doctrine la plus sage et la plus pure. Apprenez, me dit-il, que la force de Satan, moins redoutable que son audace, cède évidemment quand Dieu lui donne l'ordre de se retirer; mais ce Dieu, plein d'indulgence et de bonté pour les hommes, les traite comme des êtres qu'il a créés, il leur inspira la connaissance du bien et du mal; et pour éprouver leur vertu, il leur laisse la liberté de prendre le chemin de l'un ou de l'autre, se réservant, au jour du jugement dernier, la faculté de punir les méchans, d'accorder la faveur divine à ceux qui n'auront pas dévié des principes de sa doctrine.

Je le remerciai des lumières qu'il venait de répandre sur les ténèbres de mon esprit. Je le quittai pour revenir à Avignon, où je passai quelque temps sans pouvoir goûter un instant de repos.

CHAPITRE LXI.

Mon départ pour Paris. Mes persécuteurs d'Avignon me mettent au pouvoir de leurs correspondans de la capitale.

Des affaires m'appelaient à Paris. Je quittai Avignon le 15 août 1812 ; mais il était écrit que je devais être toujours tourmenté , car à peine fus-je sorti d'une ville où les magiciens et sorciers font leur résidence , qu'ils tinrent une assemblée pour envoyer leur procuration à M. Moreau , qui devait ensuite me faire tomber entre les mains de la femme Vandeval , de cette diablesse qui exerça sur moi un pouvoir dont je n'ai que trop à me plaindre. Trahi aussi cruellement de tous côtés , j'étais persuadé que je ne pouvais trouver de salut qu'entre les bras de l'Eglise. M. le grand-pénitencier de la cathédrale , à qui je fus me confier , fit toutes les prières de l'exorcisme en ma faveur. Je ne sais si , malgré la confiance que j'avais en lui , et les bienfaits que j'attendais des secours de notre mère commune , il ne vit aucun signe de changement dans mon état. Il m'adressa à M. le docteur Pinel , qui,

après m'avoir examiné, me chargea d'assurer M. le grand-pénitencier qu'il opérerait ma guérison. Ce docteur promit beaucoup plus qu'il ne pouvait faire, ou ne tint pas ce qu'il avait promis.

Ayant été préparé par des prières qui m'avaient été recommandées par M. le grand-vicaire, ce prêtre fit sur moi l'office de l'exorcisme, accompagné de toutes les cérémonies d'usage. Je demurai bien tranquille pendant toutes les invocations, et il est à croire que M. le curé de Lagnes avait bien raison de dire que je n'étais point possédé par aucune puissance diabolique, puisque rien de ce qui constitue la sorcellerie, par exemple, les convulsions que font éprouver les malins esprits, pour sortir du corps quand ils en sont chassés par la force divine, rien, dis-je, ne se fit sentir en moi; le calme dont je jouissais pendant l'office de l'exorcisme était un vrai bienfait de la puissance de Dieu. Cependant, après tant de cérémonies bienfaisantes, je fus surpris de ne pas recouvrer ma tranquillité; et les ministres des autels que j'ai eu l'honneur de consulter, en leur rendant mes devoirs, ont été aussi surpris que moi de ce que je leur disais, et de me voir toujours dans le même état qu'au premier jour de mes souffrances.

CHAPITRE LXII.

Traits d'Histoire Sainte , venant à l'appui de mes assertions. L'Arche de Noé.

POUR convaincre mes lecteurs et leur prouver que ce sont des farfadets dont la vengeance me poursuit , je leur rappellerai qu'ayant contracté le devoir d'assister au service divin , et particulièrement les jours de grandes fêtes , de me faire dire l'évangile du jour par un des prêtres de l'Église du quartier ou de la ville que j'habite , les magiciens , sorciers , pour me punir de cet acte religieux , venaient le soir se glisser très-doucement et invisiblement dans mon lit , pour me frotter la tête d'une manière si brutale , qu'ils me faisaient souffrir des douleurs atroces. J'attribuai cette cruauté à l'horreur qu'ils avaient de la bonne action que j'avais faite , et je persévèrai dans mes principes , en redoublant de ferveur pour ce Dieu qui doit m'accorder la force de tout supporter pour l'amour de lui. D'après cela , personne ne révoquera en doute que ce ne soit les fantômes humains qui s'exercent dans cet affreux travail

pour lequel ils ont pactisé avec le diable. Ils ont la faculté de satisfaire leurs passions criminelles, et de se soustraire d'après leur aveugle croyance, à la vengeance du maître du ciel. Ah ! quels que soient les peines et les châtimens qui attendent une secte aussi impie et aussi a-faisante, ils seront toujours trop doux ; car leurs corps éant déjà endurcis par leurs travaux nocturnes et par la fréquentation des lieux souterrains et malsains, où ils tiennent leurs coupables réunions, il faudrait que leur supplice fût égal à toute l'horreur qu'ils inspirent.

A ces preuves joignez les observations suivantes : Quoique je n'aie pas vu le temps du déluge, je n'en suis pas moins convaincu que cette punition toute divine n'a affligé la terre que pour la délivrer de ses premiers farfadets. Dieu, qui n'avait créé l'homme que pour qu'il fût sa plus parfaite image, voulut punir ces misérables qui, ne se mettant pas en garde contre les séductions, se corrompirent au point d'engendrer les magiciens, les farfadets et les êtres vermineux qui s'armèrent contre sa puissance éternelle. Il résolut de les punir tous ensemble ; il n'y eut que ceux qui parurent exempts de vices qui obtinrent de sa bonté un regard favorable. Noé et sa famille furent choisis pour construire une arche, qui deyait leur servir de refuge pendant

le temps que durerait le déluge. Les farfadets, que Dieu ne voulait pas qu'on admît dans l'arche, ne pouvait la concevoir, la tournaient en ridicule ; mais ils ne pouvaient empêcher sa construction.

Les travaux furent achevés. Noé renferma dans ce vaisseau une couple de tous les animaux existans sur la terre. Ils y restèrent pendant quarante jours et quarante nuits que durèrent les pluies abondantes. Au bout de ce temps, le bienheureux s'imaginant que la colère de Dieu devait être apaisée par le nombre infini de farfadets qui avaient dû périr, voulut savoir si les eaux s'étaient retirées ; il donna, à cet effet, la volée à un corbeau : il serait retourné s'il n'avait rien trouvé pour sa subsistance, et il ne le vit plus. Il en fit autant à une colombe, dont l'instinct naturel est de s'attacher au toit de ses bienfaiteurs, et la fidèle colombe revint portant à son bec un rameau d'olivier. Ce signe avertit le grand vigneron que les eaux avaient cessé de submerger la terre. Il ordonna un feu de joie, en reconnaissance de ce que Dieu avait bien voulu épargner son refuge dans un si grand désastre ; il le remercia d'avoir purgé la terre de tout ce qu'elle contenait de farfadets, pensant que les hommes seraient désormais meilleurs, d'autant que la race en

aurait été choisie comme la plus pure de ce temps-là : et cependant nous aurions besoin d'un nouveau déluge.

CHAPITRE LXIII.

Tous les momens de ma vie doivent être consacrés à mériter le séjour éternel. Je cherche à me distraire par des idées agréables.

PAR la leçon donnée à Noé Dieu a fait connaître aux hommes qu'il pouvait les punir quand il le voudrait ; mais il leur a fait voir aussi qu'il pouvait racheter leurs péchés sur la terre, et pour cela il leur envoya son fils, qu'il voulut sacrifier à notre rédemption. C'est ainsi qu'il nous a fait connaître sa parole divine. Il lui donna autant de pouvoir sur la terre, qu'il lui en avait donné dans le ciel. Aussi, dès que j'ai pu me pénétrer de ces grandes et sublimes vérités, je n'ai pas négligé, pendant un seul instant de ma vie, de chercher le moyen d'être admis au nombre des élus.

Cependant, malgré mes sages résolutions et la constance de mes principes, je suis toujours tourmenté par les démons, ennemis irrécon-

ciliables de la religion. Je prie Dieu bien souvent de me permettre de quitter cette terre, par un sacrifice honorable de ma vie. Je serais alors à l'abri de la scélératesse de tous les infâmes magiciens, je pourrais jouir du bonheur ineffable de la présence divine. Les prières que je fais constamment, me conduisent insensiblement à des fictions sublimes, et me transportent dans la demeure céleste que mon imagination voudrait embrasser. J'en ai déjà parlé. Je crois devoir ajouter à ce que j'en ai dit, les réflexions suivantes, que je crois très-justes : Puisque Dieu, pour sauver Noé du châ-timent qu'avaient mérité les autres hommes, lui avait ordonné de se construire une arche sainte, ne pourrait-il pas, par une faveur toute particulière, ordonner à un nouvel élu, qu'il choisirait sur cette terre, de construire, avant la fin des siècles, un monument immense qui contiendrait tous les ministres de son culte, revêtus de leurs habits de cérémonie, et qui formeraient sur trois colonnes, une marche triomphale, pour faire leur entrée dans cet édifice, et pour y placer le Saint-Sacrement ?

Je me pénètre de la beauté de cette auguste cérémonie, il me semble la voir : les prêtres qui formeraient la colonne du milieu, seraient chargés de porter chacun un Saint-Sacrement ?

emblème révéré de tous les bons chrétiens. Les deux colonnes de droite et de gauche seraient aussi formées par d'autres prêtres portant chacun un cierge, symbole du feu sacré qui les anime. Au milieu de l'auguste monument serait une table immense consacrée à recevoir tous les Saints-Sacremens réunis dans cette procession, composée d'une telle quantité de paroisses, qu'on n'en verrait pas la fin. Cette fiction toute chrétienne me ravit d'une sainte joie, elle est vraiment digne du maître de toutes les choses d'ici-bas. Par une faveur toute particulière, je voudrais me placer à la porte du monument, sans me mouvoir; ma prudence me retient dans un respect religieux, qui me fait considérer chacun des prêtres, sans pouvoir me permettre la moindre indiscretion. Loin de les interroger pour m'introduire dans le temple, je me borne seulement à remercier le Seigneur, de m'avoir accordé l'avantage d'être témoin d'une telle fête, afin de me procurer le plaisir d'en parler. Puissé-je, par mon récit, confondre les athées, les renégats, et tous ceux qui, par intérêt, ne craignent pas de s'associer à cette troupe de magiciens, de sorciers créés et enfantés par Rhotomago et par le diable, pour désoler l'espèce humaine! O que je suis

heureux , lorsque de pareilles fictions occupent mon esprit !

CHAPITRE LXIV.

Que je serais heureux si Jésus-Christ revenait sur la terre ! Le nombre des Farfadets ne peut se calculer.

Mes lecteurs ont sans doute remarqué avec attention que j'ai été favorisé de plusieurs apparitions , parmi lesquelles je leur parle plus particulièrement de celle de mon alcove.

Personne ne peut révoquer en doute que le Fils de Dieu ait fait des miracles surprenant , comme, par exemple, de guérir des incurables , ressusciter des morts, rendre l'ouïe aux sourds et la vue aux aveugles. Eh bien ! qui croirait que dans les temps où les hommes étaient bien plus sages et moins corrompus qu'aujourd'hui , il s'est trouvé des farfadets qui ont nié ces superbes miracles , au point de les faire tourner contre leur divin auteur ? Non contents d'avoir blasphémé , proscrit et outragé le Fils de Dieu , ils se rendirent coupables du crime le plus infâme qui puisse jamais exister ; ils crucifièrent

celui qui avait tant de droits à leur amour, et qui ne venait que pour combattre leur penchant au mal, en leur ouvrant la route céleste. Que leur demandait-il, et quel sacrifice exigeait-il d'eux? D'avoir confiance en ses paroles et en ses actions, et dans ce temps, comme à présent, la foi les aurait sauvés. Ah! si j'avais eu le bonheur d'exister de votre temps, ô mon Dieu! je me serais fait un devoir de croire aveuglément à ce que vous vîntes annoncer.... Et si, par un nouveau miracle, vous vouliez nous honorer en ce siècle de votre divine présence, quel que soit le lieu que vous choisissiez pour nous apparaître, je me ferais un devoir sacré d'aller me prosterner à vos pieds pour vous assurer de la foi la plus constante qu'aient jamais professée les plus fidèles serviteurs de votre Eglise. Je viendrais vous offrir les tribulations, les peines que j'éprouve chaque jour, et dont je ne puis accuser que vos ennemis et les miens, véritables disciples de Belzébuth.

Seigneur, le nombre des farfadets augmente tellement à ma vue, que je crains bien que la terre n'en soit bientôt entièrement couverte, et qu'il n'y ait pas un asile libre pour l'homme tranquille et le sage qui ne veut vivre que pour Dieu. Ces ennemis de votre puissance méconnaissent la loi divine, ils n'ont point égard à la

réclamation journalière que je leur fais de me rendre le repos de l'esprit, puisque mon cœur et mon âme sont à vous; ils ne connaissent pas non plus les paroles de Notre-Seigneur, qui dit : *Rendez à César ce qui appartient à César*; car s'ils les connaissaient, ils ne me refuseraient pas ce que je leur demande. Ah! quels sont donc leurs droits pour oser me retenir sous leur domination? Pourquoi me persécuter, m'épier, pour connaître mes plus secrètes pensées et mes actions? Pourquoi font-ils des choses dont le récit souillerait ma plume? Ils n'ignorent pas les combats continuels que je soutiens contre leurs cruelles entreprises, les résistances que j'oppose constamment à leur puissance magique et infernale. Ils sont donc bien mal inspirés, pour ne pas s'apercevoir que j'aime mieux souffrir tout de leur indignité, que de faiblir un instant du côté où ils voudraient m'entraîner: aussi, mon Dieu, je vous prends à témoin de ma profession de foi. Je proteste que je renonce, d'après les paroles du catéchisme, à la tentation que le démon pourrait exercer sur moi. Je n'ai aucune inclination. Je ne veux participer, en aucune manière, à de criminelles opérations, malgré les nombreuses invitations de mes ennemis pour me réunir à leur infâme société. Je les aurai toujours en horreur, et je

ne dévierai jamais des principes que je professe, ce sont ceux qui me sont enseignés par les prêtres de la religion catholique, apostolique et romaine : hors de cette église point de salut. Les farfadets iront brûler dans l'enfer.

CHAPITRE LXV.

Un mot sur la Tentation de Saint-Antoine.

DANS une belle gravure ce grand saint est représenté entouré d'une infinité de démons, tous plus hideux les uns que les autres. Les diables, qui nous rappellent les farfadets, cherchent à distraire de ses devoirs envers Dieu ce vertueux et saint personnage, pour l'entraîner dans l'abîme que leur perfidie lui prépare. Un grand nombre de personnes s'arrêtent pour contempler la gravure qui représente ce trait de l'histoire sainte. Chacune de ces personnes porte le jugement qu'elle croit devoir porter; l'une dit que ce sont des démons et des diables qui cherchent à le séduire, pour l'entraîner dans leur criminel repaire et lui faire souffrir mille maux, s'il n'a la fermeté de résister à leurs fastueuses promesses; l'autre tient un discours tout opposé.

Personne ne devine juste , ou du moins je le pense. Voici ce que je crois être la vérité , je l'ai apprise à ceux qui un jour admiraient avec moi cette gravure. Ne voyez-vous pas , leur dis-je , qu'il est impossible que toutes les figures qui sont représentées sous cette glace soient des démons ? Le nombre des diables est borné , et ne peut jamais se porter à une si grande quantité. Ce sont des farfadets , qui sont envoyés sur la terre , par ordre du gouvernement infernal , pour tourmenter les apôtres de la foi chrétienne. L'assurance avec laquelle je dis ces paroles , me fit regarder avec surprise par les personnes présentes , qui parurent embarrassées pour me répondre. Celles que je reconnus pour avoir des relations avec les magiciens , me lancèrent des regards qui annonçaient le courroux dont ces paroles les enflammaient. Je m'en fus pour ne pas être la cause d'autres réflexions. Chaque fois que mon chemin me conduit à admirer cette gravure , je m'arrête pour entendre et juger de ce que chacun en dit : alors je leur en fais connaître la vraie signification ; par ce moyen , je suis convaincu que ceux qui entendent mes réflexions , les communiquent à d'autres , et tout le monde en sera bientôt instruit : car , j'espère qu'à l'appui de mon mémoire , les farfadets qui désolent toute la terre

par l'ordre des esprits infernaux, seront tout-à-fait connus et chassés, comme ils le méritent. Grand Saint-Antoine, unis tes prières aux miennes, pour la destruction totale de nos ennemis les farfadets!

CHAPITRE LXVI.

Nouvelles Imprécations contre mes ennemis.

EXCRÉMENS de la terre, exécrables émissaires des puissances infernales, je sais que je suis votre victime; mais ne croyez pas que je sois dupe de vos stratagèmes et de vos opérations magiques sur les honnêtes gens de ce bas monde, que vous avez la cruauté de tourmenter ainsi que moi. Vous mettez tout en usage pour faire tomber des infortunés sous votre domination. Les conseils de votre monstrueuse assemblée ont tout prévu, et vous avez, par vos infâmes lois, pourvu à tous les obstacles que vous craigniez de rencontrer parmi les hommes. Vous vous faites un jeu de braver tout ce qu'il y a de plus sacré, l'honneur et la religion. Vous regardez ces palladium de notre bonheur comme impuissans auprès de votre invisibilité, seul ga-

rant de votre sûreté. Vous jetez du ridicule sur les principales sources du bonheur de toute société, parce qu'elles nous préservent de tous vos affreux principes, et qu'elles combattent par la sublimité de leur ascendant. En jugeant des maux d'autrui par ceux que vous m'avez fait souffrir, je peux me convaincre du mal que vous pouvez faire endurer à ceux qui n'ont pas, comme moi, appris à connaître toutes vos perfidies, et qui attribuent leurs maux à une cause différente.... Ah! si du moins je souffre autant qu'eux, j'ai l'avantage de connaître d'où partent les coups qui me frappent. Monstres, perturbateurs du repos et du bonheur du genre humain, Dieu m'a donné un cœur pur, un cœur ennemi du crime, qui sait, dès le premier moment de votre apparition, vous connaître et vous apprécier. Je veux, à chaque instant, dans l'horreur qui m'anime, vous dévoiler aux yeux de l'univers; mais soit que l'indignation que vous m'inspirez trouble mes esprits, ou que la crainte de produire trop d'effroi dans l'âme de ceux que je veux éclairer, retienne ma pensée, les expressions expirent en sortant de ma bouche, et je sens que ma faiblesse ranime et redouble votre audace. Je ne puis taire qu'étonné quelquefois d'un courage que vingt-trois années de malheurs ont mis à l'épreuve, vous

ne m'accordiez, par intervalle, un peu de relâche à vos persécutions ; mais à peine suis-je rendu à moi-même, que vous recommencez vos indignes vexations. Vous lancez les cruels émissaires qui sont chargés de vous faire des prosélytes , pour me proposer ce que tout autre, qui ne serait pas autant en garde que moi, pourrait accepter ; mais je refuse solennellement vos offres, elles alarment ma piété et ne font que tourmenter ma conscience. Je préfère mille fois la mort plutôt que d'acheter, aux dépens du salut de mon âme, la liberté que vous m'offrez. Je brave les menaces que vous me faites. Ma seule crainte est d'offenser Dieu, au nom duquel doivent frémir les émissaires envoyés par vous pour me séduire. Je sais que mes refus vous irritent et vous acharnent à me poursuivre pour satisfaire votre vengeance : voilà pourquoi vous occupez ma tête et la fatiguez de tant de pensées diverses, qu'elle ne peut en suivre une sans qu'elle semble être privée de ses facultés intellectuelles. Vous me privez aussi, par vos ruses, de l'avantage d'exhaler contre vous les plaintes nécessaires au repos que je désire recouvrer pour moi et pour les infortunés qui souffrent comme moi ; mais je rendrai tous vos efforts infructueux. Je compte assez sur l'indulgence des honnêtes gens, pour croire qu'ils

ne verront dans cet écrit que la pure vérité de ce que j'ai éprouvé, et qu'ils ne vous donneront pas le plaisir de critiquer l'ouvrage d'un homme qui n'écrit pas pour paraître savant, ni pour courir la carrière des poètes, mais purement et simplement pour essayer, par les expressions de la vérité, de persuader les malheureux, et qui n'écrit que pour leur être utile. Mon Dieu ! pardonnez-moi ces imprécations, elles ont un peu soulagé mon âme du poids qui l'opprime.

CHAPITRE LXVII.

Les événemens imprévus auxquels la vie des hommes est sujette nous viennent par les maléfices des Farfadets.

SI Dieu veut que je souffre encore, je me soumetts à sa sainte volonté, et je le prie tous les jours de m'en donner la force; mais rien ne m'oblige à garder le silence sur la malignité des agens des puissances infernales.

Les maux qui affligent l'humanité, et dont on se plaint, sont plus ou moins grands; il est très-rare que l'on trouve juste la véritable cause qui les a produits. Par exemple, on me dira



qu'une personne vient de mourir d'un coup de sang, on déplore cette perte subite qui ravit à la société un homme estimable. Je révoque en doute la cause de cette mort. On m'assure que le fait est incontestable. Je réponds que cette assertion ne peut être tolérée qu'en raison de l'éloignement que tous les hommes ont, de se donner le temps d'approfondir les choses qui les frappent; mais moi, qui ai suivi pas à pas les progrès des magiciens, sorciers et farfadets, sur l'espèce humaine, je prétends donner la preuve contraire de ce que vulgairement on pense sur les causes de mort ou de maladies dont nous sommes atteints. Je dis que quand les coquins persécutent quelqu'un, au point de vouloir lui ôter la vie, ils le prennent à deux mains par le bas du cou, pressent les omoplates sur l'os sacrum, le secouent au point de le faire reculer ou avancer avec force, afin de l'étourdir; au moyen de cette pression et de ces secousses, le malheureux est étouffé et tombe trois ou quatre minutes après; voilà la seule et véritable cause de sa mort subite. Une autre personne se donne une entorse en vaquant à ses affaires; les suites en sont dangereuses, et le chirurgien appelé fait craindre que cet homme ne soit long-temps retenu dans son lit. Chacun là-dessus se lamente, tire des

conséquences , déplore le malheur de cet homme , qui est l'espoir d'une famille , qu'il nourrit par son travail. On ne peut , dit-on , attribuer cet événement à son inconduite ; cet homme est sans défaut , ne boit que modérément. J'écoute tout , afin de me pénétrer de l'ignorance des discoureurs ; et quand je vois qu'ils en ont assez dit , je leur fais entendre qu'ils s'éloignent tout-à-fait de la vérité , je leur apprends que quand les farfadets veulent faire du mal à quelqu'un , ce qui n'arrive malheureusement qu'aux honnêtes gens , ils poussent le pied qui doit se porter en avant , de manière qu'en passant près de la cheville de l'autre pied il heurte le piéton avec tant de violence qu'il le fait fléchir en dehors ; et voilà ce qu'on nomme ensuite une entorse.

A ces erreurs du vulgaire je pourrais en signaler bien d'autres : je dirais qu'une femme vient de mettre au monde le fruit d'un doux lien , et que cette bonne mère , jalouse de donner ses tendres soins à son enfant , veut l'allaiter elle-même ; elle veut épargner l'argent que l'on donne à des femmes mercenaires auxquelles il est impossible de demander la tendresse d'une mère. Eh bien ! cette digne épouse , qui veut allaiter son enfant , pousse souvent des cris affreux , se plaint des douleurs qu'elle

éprouve au sein , gémit et sanglotte de ce que son lait ne monte pas assez abondamment , elle entend son enfant pousser des cris de douleur et de besoin. La bonne mère se tourmente et s'épuise tout-à-la-fois : on croit que c'est un effet du tempérament de la mère , qui se voit trompée dans ses espérances. J'écoute en silence , et je dis ensuite que ce n'est pas là la cause du malheur qu'on déplore. Je fais connaître à l'instant que les émissaires de Belzébuth sont seuls les auteurs du mal qu'éprouve cette mère infortunée ; ce sont eux qui lui font arrêter son lait par un maléfice dont elle n'a pu se garantir ; ils lui pressent le bout du sein avec leurs griffes aiguës et venimeuses , et la privent par ce moyen des douceurs les plus grandes dont puisse jouir une tendre épouse , en donnant deux fois l'existence à son cher enfant.

En d'autres occasions , il arrive qu'en rentrant chez soi , ou chez quelqu'autre personne , on sent une odeur forte et désagréable que l'on ne sait à quoi attribuer. Eh bien ! ce sont encore les farfadets , qui invisiblement répandent cette infection qui vous ferait croire que vous êtes dans un gouffre de bitume et de soufre.

D'autres fois on entend un bruit qui ressemble à celui du bois qui travaille , soit dans

un meuble soit dans une cloison. Ce n'est pas le bois qui travaille , ce sont les magiciens ou sorciers qui frappent par méchanceté pour faire fendre vos meubles ou votre cloison.

Souvent des personnes crédules sont surprises d'éternuer sans être enrhumées du cerveau , et ne peuvent trouver la cause de ces effets. Qu'on y réfléchisse , et on se convaincra de suite que ce sont des sorciers qui font voler de la poudre dans l'air pour nous procurer les éternuemens.

Si je ne craignais d'ennuyer mes lecteurs , je citerais à l'appui de mon opinion bien d'autres événemens qui sont à ma connaissance , et qui tous ont été causés par la malignité des magiciens ; mais je suis déjà assuré qu'après avoir lu ces exemples , tous les humains seront de mon avis , et approuveront les découvertes utiles que j'ai faites contre la race infecte des farfadets. Tout le mal qui se fait sur la terre est leur ouvrage. Honnêtes gens ! liguons-nous tous contre eux !

CHAPITRE LXVIII.

Une Demoiselle me jette un sort en me touchant les deux cuisses. Je n'avais pas voulu me rendre à ses conseils diaboliques.

JE VEUX encore citer une chose singulière qui m'arriva dans le courant de l'été de 1818. Je me trouvais en société ; plusieurs dames de ma connaissance étaient rassemblées ; l'une d'elles, qui était encore demoiselle, ayant fait tomber la conversation sur ce qui me regardait, me dit : M. Berbiguier, je vais vous donner un bon moyen pour vous mettre à l'abri des maux que vous éprouvez. Flatté d'un si doux espoir, je la priai de s'expliquer. Elle me dit que je devrais m'occuper de faire la cour aux dames, de quitter mes chimères et de me dévouer au beau sexe. A ces mots je jetai un cri d'indignation. Moi ! lui dis-je, me mettre de votre côté ! grand Dieu ! quelle proposition ! Vous voulez que je souille d'un crime énorme une vie sans tache, j'aimerais mieux supporter l'esclavage où me retiennent les infâmes farfadets que de céder à vos criminelles propositions. Elle me dit, en me regardant fixément : En ce cas,

vous souffrirez long-temps , je vous le prédis. Elle joignit à cette prédiction la malice d'avancer la main sur ma cuisse ; mais je ne sentis pas alors l'effet de son attouchement. La conversation continua sur d'autres sujets. Quelques instans après , je m'en fus avec deux de mes amis. A peine fus-je dehors, que je commençai à ressentir une petite douleur à la place même où cette demoiselle avait posé le bout de son doigt. Ceci me parut si singulier , que j'en fis part à mes deux amis , en leur faisant connaître la cause de ma souffrance. Je les quittai pour rentrer chez moi ; mais quelle fut ma surprise lorsque je sentis ma douleur augmenter ! Je ne doutai plus que quelque farfadet n'eût envenimé les doigts de cette demoiselle.

Dans l'espoir de faire une nouvelle découverte , je me rendis le lendemain soir à la même société. Je voulais faire des reproches à cette demoiselle ; mais je l'attendis vainement jusqu'à dix heures du soir. Je priai le maître de la maison de lui dire , si elle venait , la raison pour laquelle je l'avais attendue. Le surlendemain , la douleur fut moins forte , et j'appris qu'on avait parlé à cette demoiselle de la crise que son attouchement m'avait fait éprouver. J'appris que c'était à l'heure où on lui avait parlé de mon mal , qu'il avait cessé d'être si violent. Je vis

enfin ma farfadette. Après l'avoir saluée honnêtement (car malgré mon éloignement pour tout ce qui a rapport à la co - habitation avec les personnes du sexe , j'ai toujours été très-honnête et très-respectueux avec les dames) , je saisis l'occasion favorable , pour la remercier des douleurs qui avaient suivi l'attouchement qu'elle me fit avec le doigt. Elle me demanda si je souffrais encore. Je lui avouai que la douleur s'était apaisée dès la veille. Elle me dit qu'elle en était instruite , et que dès l'instant que mes amis lui en avaient parlé , elle avait ordonné à la douleur de se calmer. Maintenant, dit-elle , que vous ne souffrez plus que dans l'intérieur , c'est-à-dire vers la moëlle de l'os, je veux , par mon commandement , que vous n'éprouviez plus aucune souffrance. Je dois le dire à la gloire de cette demoiselle , je sentis peu-à-peu ma douleur disparaître entièrement. Je vis bien que c'était le malin esprit qui avait voulu me tourmenter. Lorsque je saluai la société où j'étais allé une troisième fois , cette demoiselle , pour laquelle je ne sentais plus d'aversion , me suivit des yeux pendant quelque temps. Je me retournai , et je vis qu'elle me regardait en riant. Prenez patience , M. Berbiguier , me dit-elle , et vous serez guéri. Depuis ce moment , je ne me suis effectivement plus

ressenti de son attouchement. Elle s'est imaginée peut-être que je serais assez faible pour venir tomber dans ses filets.

CHAPITRE L X I X.

Les Farfadets désunissent les époux en visitant à leur insu les femmes vertueuses. Rien ne leur est étranger.

Tout ce que j'ai cité à mes lecteurs peut et doit leur prouver ce dont sont capables ces vampires engendrés par l'espèce infernale : ils savent maintenant que s'ils m'ont fait souffrir, ils peuvent faire souffrir bien d'autres mortels ; que rien n'est à l'abri de leur abominable pouvoir : ruine , destruction , incendie , désastre des villes et des campagnes , dissensions dans les ménages , dissensions politiques , tout est leur ouvrage , tout est l'effet de leur cruelle méchanceté.

Comme c'est particulièrement sur les plus honnêtes gens que leur farfadérisme s'exerce , en raison de la facilité qu'ils ont de se transporter invisiblement partout où ils veulent , ils préfèrent s'introduire dans l'appartement d'une belle dame dont le mari voyage loin de

sa chaste moitié. A son retour, ce digne homme est tout surpris , après une absence de deux ans , de se trouver père de deux enfans , tandis qu'il croyait pour son honneur et son bonheur n'avoir qu'un seul gage de son union.

Il ne peut pas croire que ce soient les farfadets qui , après avoir employé les effets d'un somnifère dangereux pour la vertu de sa chaste épouse, se sont rendus maîtres de ses sensations et lui ont fait trahir involontairement le serment qu'elle avait fait aux pieds des autels, en présence de témoins et entre les mains des ministres de Dieu, de garder toujours cet honneur qui faisait sa gloire, et devait assurer et maintenir la paix du saint nœud conjugal. La voilà donc réduite par ce maléfice à éprouver la colère et la haine de son époux ; la voilà en proie aux reproches d'un public qui ne peut et ne veut rien approfondir , parce qu'il aime mieux se livrer à la médisance que de s'instruire des véritables causes qui pourraient lui faire accorder son indulgence à ceux qu'il se plaît à traiter en coupables.

Les femmes contre lesquelles le jugement public a déjà prononcé l'anathème , sont celles qui sont les plus médisantes. Afin de racheter, si elles peuvent, ou diminuer par la médisance

quelques-uns de leurs torts , elles aggravent ceux que cette malheureuse victime n'a qu'en apparence. Le forfait des farfadets procure à cette infortunée la mort la plus douloureuse , et c'est au printemps de ses jours qu'ils l'ont condamnée à perdre la vie. La mort, c'est la loi de Dieu; mais la diffamation, le déshonneur, les clameurs des gens réprouvés , c'est la mort la plus affreuse pour la femme vertueuse qu'on offense.

Les demoiselles sont également exposées aux visites nocturnes des vampires. Elles croient pouvoir se faire remarquer par une conduite sans reproches : élevées dans les principes d'une vertu austère , elles faisaient l'espoir de leurs parens , l'ornement de la société , et elles sont , par l'influence maligne de la secte diabolique , réduites aux malheurs les plus affreux. D'abord , un bruit sourd se répand ; chacun le recueille : on se demande ce que c'est , et la méchanceté vient tout-à-coup porter son venin sur une âme pure ; elle lui prête l'intention d'avoir consenti à la perte de ce qu'elle avait de plus sacré. Les résultats sont apparens , se dit-on ; alors on voit une joie féroce s'emparer de tous les cœurs corrompus , les femmes les plus répréhensibles sont celles qui l'attaquent

avec les armes les plus redoutables , et la vertu a paru succomber, lorsqu'elle est restée dans sa pureté primitive.

CHAPITRE LXX.

Les bons Prêtres sont presque toujours en proie aux persécutions et aux propos malins des Farfadets. Les prières et les cloches contraignent bien souvent les Esprits malins.

Les ministres de Dieu ne sont pas exempts de la calomnie des farfadets. Tous ceux qui veulent faire mal , se couvrent , disent-ils , du manteau du prêtre. Voilà ce qu'ils sèment pour justifier leur calomnie contre les apôtres de la foi ; ils calculent sur l'impunité de leurs crimes cachés , et les insensés se croient à l'abri de la vengeance divine ; parce que Dieu ne s'est pas encore décidé à mettre fin à leurs dérèglements , ils abjurent l'existence de ce Dieu juste et bienfaisant.

Jésus-Christ lui-même , modèle de vertu et symbole de la divine sagesse, ne fut pas exempt des méchancetés de ses ennemis. Lorsqu'il vit que les coupables n'obtenaient point de

pardon de son père, il se proposa de racheter leurs péchés par le sacrifice de sa personne divine, et les méchans refusèrent de le reconnaître pour le Rédempteur des hommes et le digne Fils d'un Dieu de clémence. D'après cela, les prêtres doivent se glorifier d'être calomniés par les farfadets.

Mais les apôtres de Jésus-Christ, en établissant la religion qui consacre à jamais la vertu, nous ont donné le moyen de contrarier les disciples de Satan; ils nous ont fait connaître les momens où l'on devait se livrer à la prière; ils ont invité les fidèles à se réunir dans les temples, ou à prier chez eux, si leur santé ou leurs occupations les en empêchaient; ils ont fait fondre des cloches, et les cloches et les prières furent composées par les ministres de la foi, pour contrarier les disciples de Belzébuth. Si nous prions souvent, nous occupons notre pensée, et nous nous préservons des tentations du diable, qui, semblable au loup ravissant, cherche toujours à s'emparer de notre âme pour l'entraîner à lui et la soumettre à son pouvoir infernal. Faisons en sorte de nous conserver l'amour que Dieu a pour nous, en nous occupant sans cesse de lui par nos prières; mettons en agitation toutes les cloches de nos églises, et le malin esprit n'aura

aucun pouvoir sur notre fragilité. Les cloches et les prières contrarient donc les farfadets.

Les cloches mises en mouvement à diverses heures du jour , ont encore l'avantage d'éloigner le démon des lieux saints où elles sont placées. Leur son lui fait tellement horreur, qu'il en reçoit des convulsions qui lui font pousser des cris affreux et faire des contorsions épouvantables ; elles ont aussi le précieux avantage d'éloigner par leur agitation les orages qui pourraient fondre sur le temple de Dieu pour le réduire en poudre. Ce sont les physiciens qui ont voulu faire croire que le son des cloches attirait la foudre. Ils avaient leurs raisons pour cela. Les physiciens sont tous farfadets.

CHAPITRE LXXI.

Les Farfadets sont parvenus à désunir les Anges du ciel. Les leçons de notre Rédempteur ont toujours été repoussées par ces monstres.

DANS l'organisation du paradis on ne vit qu'une sorte d'anges qui , tous admis à la présence de Dieu , suivaient ses lois , adoraient sa personne ; mais le malin démon s'étant glissé

jusques dans cette demeure sainte , corrompit quelques-unes de ces innocentes créatures , qui se révoltèrent contre Dieu. Ils espéraient se soustraire à sa puissance aussi douce qu'infinie. Ce Dieu , plein de bonté , de patience , bien loin de contraindre aucun des rebelles , les laissa maîtres d'abandonner ou de suivre ses saintes lois ; il voulut qu'ils admirassent sa grandeur toute-puissante , en contemplant leur faiblesse orgueilleuse. Il leur indiqua deux chemins , dont l'un conduisait au bien , et l'autre au mal. Ces deux chemins , différemment ornés , présentaient une opposition dangereuse. Le chemin qui conduisait au mal , offrait à la vue des agrémens dont l'autre était dépourvu. C'est ainsi que le pervers devait succomber à la tentation , par le désir de connaître ce qui pouvait l'attendre au bout d'un chemin d'un si riant aspect. L'innocence , sans défense contre la malice du diable , aurait infailliblement succombé ; mais , pour la préserver de ce malheur , Dieu institua l'ordre des patriarches ; ce qui signifie les hommes purs , qui ont été ensuite conservés par le secours de l'arche.

Pénétrés du saint respect qu'on doit à Dieu , et chargés d'instruire les hommes et de les engager à préférer la voie divine à celle de ses ennemis , les patriarches dociles enseignèrent

la sagesse , et payèrent la confiance du Créateur d'une soumission toute religieuse et d'une croyance à toute épreuve.

Mais les hommes se multipliant à l'infini , devinrent aussi méchans qu'ils devinrent nombreux ; quelques-uns d'entre eux, qui se trouvèrent revêtus d'un pouvoir sans bornes , oublièrent qu'ils tenaient tout du maître des maîtres , et crurent pouvoir se soustraire à la loi divine pour exercer un pouvoir absolu et persécuter les serviteurs les plus fidèles du Roi des Rois. Hérode fut cruel.

Enfin le Messie qui nous était annoncé depuis des siècles est venu sur la terre ; il a voulu, en interprétant la parole de Dieu , son Père , faire connaître les droits qu'il avait sur nous ; mais le temps de la foi n'était pas encore arrivé, l'homme Dieu , inspiré de la puissance de son Père , trouva parmi les grands et les petits une telle opposition à la saine doctrine qu'il voulait établir pour notre salut, qu'il fut persécuté , outragé. Il ne fit aucune résistance à ses oppresseurs ; il préféra mourir pour nous racheter de nos péchés , et nous avertir par sa mort glorieuse que les vrais biens de la vie n'existent que dans le royaume de Dieu , son Père. (Ce que personne n'a jamais révoqué en

doute , depuis que ces vérités sublimes et incontestables sont établies.)

La persécution que Jésus-Christ éprouva ne se borna pas à sa personne seule , elle s'étendit sur ceux qui avaient été éclairés par sa divine éloquence et ses maximes transmises de siècle en siècle. Tous les martyrs de la foi de Jésus-Christ furent en grand nombre ; mais Dieu mit un terme à la fureur de leurs persécuteurs. La foi s'établit dans le cœur des Rois ; plusieurs d'entre eux encouragèrent leurs sujets à marcher dans la bonne route et à suivre la religion du Rédempteur des hommes. Il s'établit à cet effet des ministres qui ne furent occupés qu'à cultiver la doctrine de Jésus-Christ , à nous éclairer par leurs avis sages et prudents , et à nous représenter que le premier de nos devoirs est de suivre toujours le chemin de la vertu.

De quel zèle les prêtres ne sont-ils pas animés pour voler à notre secours lorsqu'ils s'aperçoivent que nous nous écartons du chemin du salut ? grâce à leur persévérance , la religion a repris sa splendeur , elle a résisté à toutes les attaques de ses nombreux ennemis , parmi lesquels on compte les hommes qui se soumettent à la puissance du diable , et qui obtiennent une invisibilité qui leur fait donner à juste titre le surnom de farfadets.

Je puis dire que , malgré tout ce qu'ils ont tenté près de moi pour me séduire et me corrompre , pour m'entraîner dans leur infâme société, j'ai toujours été du petit nombre des élus qui ont résisté à toutes leurs attaques dangereuses : aussi je serais presque tenté, loin de leur en vouloir, de les remercier de ce que leur méchanceté m'a mis à même de pouvoir espérer que le Seigneur exaucera mes prières, m'en tiendra compte, et me pardonnera tout ce que j'aurais pu dire ou faire involontairement et qui aurait pu l'offenser.

CHAPITRE LXXII.

J'ai désolé un Farfadet , en lui faisant savoir que je connaissais tous ses secrets magiques.

Mon amour du bien explique mes sentimens aux lecteurs qui voudront bien prendre la peine de lire mes mémoires. Je vais donc leur apprendre qu'un jour, étant à causer avec un des acolytes du diable, qui dans ce moment n'était pas invisible pour moi, je lui dis que c'était très-heureux pour les chrétiens que le son des cloches épouvantât les farfadets. Il me soutint qu'ils ne redoutaient pas cela, puisqu'ils assis-

taient, quand cela leur plaisait, à tous les offices, y faisaient tout ce qu'ils voulaient, pendant même que les cloches carillonnaient. Je fus contraint d'en convenir. Je me souvins qu'un jour, à l'église, étant à genoux devant l'autel de la sainte Vierge, ce farfadet me passa sous le nez et me fit sentir une odeur qui provenait d'une chose qu'on appelle *Civette-Occidentale*.

Ce magicien, qui m'avait écouté fort attentivement, se mit à rire et me quitta sans me répondre. Je conclus de-là qu'il se trouvait confondu de la vérité de ma découverte.

Mais qu'ils ne s'imaginent pas, ces farfadets invisibles, qu'il leur soit permis de tout faire, de tout entreprendre pour nous désoler; et s'ils n'ont peur de rien sur la terre, nous verrons ce qu'ils répondront, lorsque Dieu fera paraître leur invisibilité au jour du jugement dernier.

Si, au nombre de toutes les persécutions que j'ai éprouvées de la part de ces misérables farfadets, j'ai pu croire qu'il dépendait d'eux de me voler, de m'assassiner ou de m'empoisonner, je ne dis pas affirmativement qu'ils aient la véritable intention de le faire, quoiqu'ils aient été assez méchants pour couper la queue à mon cher Coco, après lui avoir cassé la patte. J'avais bien raison de craindre que, par leur maléfice, ce charmant animal ne fît une

pauvre fin. Mais je ne dois pas porter des jugemens téméraires , je veux me contenter du récit de tout ce qu'ils m'ont fait souffrir réellement.

CHAPITRE LXXIII.

Je laissè quelques instans les Farfadets , pour m'occuper de mon oncle. J'ai fait en sa mémoire une fondation à Saint-Roch.

Je ne dois pas toujours occuper mes lecteurs de la nature , du caractère et de l'origine des physiciens , magiciens et sorciers , que j'ai cru bien désigner par le nom de farfadets. Je vais maintenant faire trêve un moment au temporel , pour m'occuper du spirituel.

La mort de mon cher oncle me fut si sensible , que je me décidai à faire à Saint-Roch une fondation d'un cierge de cinq livres à la chapelle de la Vierge. Je voulais que tous les ans ce cierge fût placé devant l'enfant Jésus , entre Marie et Joseph. Je voulais aussi que les deux premières messes fussent dites , l'une pour mon oncle , et l'autre pour moi , en ma qualité de fondateur. Je pris donc mes précautions pour que cette pieuse cérémonie eût lieu , la première fois ,

le 15 août 1818. En conséquence, j'adressai une lettre à MM. de la fabrique de Saint-Roch, pour les prier d'accepter l'argent nécessaire à l'œuvre pie.

Pour ne pas mettre du retard dans l'exécution de mon projet, je commandai le cierge, et je le portai, le 14 dudit mois d'août, avec l'argent des deux messes. Messieurs de la fabrique, n'ayant pas répondu à ma première lettre, m'écrivirent que ma démarche du 14 leur avait prouvé que mes intentions étaient pures. Je me rendis de suite chez ces Messieurs, qui me dirent que l'administration avait fixé le prix de cette fondation à une somme que j'acquittai de suite. Ces Messieurs ne doivent pas ignorer que nulle considération humaine ne m'a guidé dans cette fondation; je l'ai faite à la gloire de Dieu, et j'espère qu'ils voudront bien se conformer à mes intentions, sans les interpréter.

Je fus tellement satisfait de cette fondation, que je la fis aussi en expiation de mes péchés. Je m'adressai au Seigneur, en lui disant que j'avais tout fait pour me délivrer du pouvoir tyrannique de mes ennemis; que j'avais compté plutôt sur sa bonté et sa justice, que sur ma force et ma résignation, puisque je m'étais adressé à ses ministres, pour qu'ils le priassent de me

regarder en pitié. C'est par leurs conseils salutaires que je me suis engagé à ne me servir contre mes ennemis que des armes de la religion. Ces conseils me flattent beaucoup, ils sont dans mes principes, et je me fais un plaisir de m'y soumettre, d'autant que les hommes de loi que j'ai consultés sur mes souffrances m'ont toujours dit que leur ministère ne s'exerçait pas contre les farfadets; qu'il fallait m'en rapporter à Dieu et remettre tout en sa puissance.

D'après ces sages conseils, je m'adresse à vous, mon Sauveur, pour vous prier de mettre un terme à mes peines : donnez-moi la force de les supporter ; par un effet de votre ineffable bonté, daignez m'accorder cette grâce : c'est pour vous que j'ai enduré toutes mes souffrances avec le courage que vous avez inspiré aux martyrs de la foi, qui furent dignes d'occuper une place au nombre des saints qui se sont dévoués au soutien de votre gloire et à la splendeur de votre règne. Agréez, Seigneur, les humbles actions de grâces de votre fidèle serviteur, qui espère que vous voudrez bien lui tenir compte de ce qu'il souffre pour l'amour de vous. Il vous prie aussi, lorsque le jour viendra où nous serons tous appelés au pied de la montagne où vous devez juger les vivans et les morts, de

lui accorder une petite place dans votre éclatante et céleste demeure , où tous vos fidèles serviteurs se feront gloire avec moi de pouvoir habiter. Oui , j'ai mérité que Saint - Pierre m'ouvre votre demeure céleste.

CHAPITRE LXXIV.

*Les Prêtres prient pour les possédés du démon.
Mes mémoires prouvent que les Farfadets
m'ont fréquemment troublé l'imagination.
Le lecteur voudra bien excuser mes propres
réminiscences.*

A l'appui de mes mémoires je citerai un fait authentique : Je me trouvais , il y a environ quatre ans , aux prières du soir , à l'église de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Le prêtre invita les fidèles rassemblés à prier en faveur d'un homme qui était possédé du malin esprit. Frappé de cette invitation , je m'écriai : voilà donc un malheureux comme moi ! mais je ne jugeai pas à propos de me faire connaître , je ne m'informai pas du nom de la personne à laquelle le prêtre s'intéressait. Je ne puis donc savoir si ce pauvre homme a été délivré. Je n'en ai plus entendu parler. Je passe à autre chose.

Je ne dois rien oublier de ce que m'ont fait les maudits farfadets, contre lesquels j'écris mes mémoires. Ils sont furieux de ce que je dévoile leurs infâmes manœuvres. Ils me troublent l'imagination de manière que les meilleures idées m'échappent au moment où je veux les écrire. Ils cherchent à les dénaturer au point que je ne reconnais pas parfois mon ouvrage. Cela ne me décourage pas. Ils peuvent me priver de cet esprit d'ordre que je garde dans mes écrits alors que mon imagination est tranquille ; mais cela ne m'empêche pas de me rappeler ensuite toutes leurs atrocités.

Ils ne se bornent pas à troubler ma tête, ils viennent encore exciter mon écureuil à se révolter contre moi. Ils me forcent parfois à le brutaliser. Ils espèrent rendre mes écrits intelligibles, m'empêcher de les continuer ; ils voudraient bien me faire passer pour un homme qui n'a pas la tête saine ; mais je compte sur l'indulgence de mes lecteurs, ils ne jugeront que mes intentions, elles ne sont dirigées que par l'envie que j'aurai toujours de me rendre utile. Je continuerai donc mon ouvrage, malgré tous ses défauts, ne serait-ce que pour me venger de tous mes ennemis. Pardonnez-moi, mes chers lecteurs, tout ce qui ne serait pas à sa place. Je trouverai toujours moyen de vous

instruire de ce qui m'est arrivé. Un peu plus tôt, un peu plus tard, vous connaîtrez le mal et le remède.

CHAPITRE LXXV.

M. Moreau manque souvent à sa parole. Il ressemble en cela à ses complices MM. Pinet et Etienne.

IL est temps de revenir sur les infâmes persécuteurs de l'innocence. Vers la fin de l'année 1818, M. Moreau, à qui j'écrivais souvent, désira me voir; mais il manqua au rendez-vous donné. Je lui adressai quelques lettres auxquelles il ne répondit pas. Le 5 janvier, je crus devoir lui en écrire une nouvelle, elle exprimait les complimens d'usage à cette époque de l'année. Je lui rappelais qu'il avait promis de m'accorder un moment d'entretien, afin de terminer une affaire délicate qui me regardait; mais comme il était un des principaux auteurs de mes maux, il s'obstina à ne rien répondre. Je lui fis une nouvelle supplication le 11 janvier. Je l'invitais à finir décidément mes souffrances. Il me fit la grâce de dire au porteur du billet, qu'il viendrait le dimanche 17, dans la matinée. Sa parole

ne fut pas alors plus sacrée que dans les autres circonstances. Je l'attendis vainement jusqu'à trois heures après-midi, et j'eus deux chagrins à-la-fois, celui d'avoir négligé mes affaires, et d'être privé, par ce retard, d'obtenir la paix et le repos après lesquels je soupirais. Je ne perdus pas courage, j'écrivis encore une nouvelle lettre, où je l'invitais à me faire dire le jour et l'heure qu'il voudrait bien m'accorder pour opérer.

M. Pinel, docteur en médecine et membre de la bande infernale, associé avec M. Moreau, n'avait répondu qu'à une de mes lettres; ce qui me confirma de plus en plus que ces Messieurs étaient d'accord pour me tourmenter.

Ah! c'est alors que je me suis décidé à mettre mes mémoires au jour. J'y fus poussé par la conduite peu délicate de MM. Pinel et Moreau, et particulièrement par celle de M. Etienne Prieur, que j'ai menacé de dénoncer à la justice, en raison des travaux et souffrances qu'il m'a fait éprouver par les magiciens et sorciers ses collègues. Mais hélas! tout cela n'a fait qu'augmenter leur audace. Je n'ai donc aucun ménagement à garder envers eux.

Oui, mes mémoires paraîtront, j'y dévoilerai tous les farfadets que je connais. Leurs qualités, leurs rangs dans la société, ne seront pas un obstacle à mes desseins. J'y braverai le méchant

Pinel, l'astucieux Moreau, les Prieur, les Lomini, les Mançot, les Lavalette, et enfin le perfide Chay, mon compatriote. Ils ont beau me faire menacer de la police correctionnelle, je ne crains pas la justice, parce que les juges ne se sont jamais enrôlés dans la société des farfadets; et d'ailleurs, je serais glorieux, si on me mettait en prison pour avoir défendu mon Dieu. Avant d'être crucifié, Jésus-Christ a bien été emprisonné!.... Pourquoi craindrais-je de subir le même sort que lui? Non. Je ne le crains pas.... Je continue le récit de mes malheurs.

CHAPITRE LXXVI.

*Mes promenades dans les environs de Paris.
J'y rencontre un Nécromancien.*

UN homme seul a besoin de dissipation, et plus particulièrement quand sa fortune lui permet de ne pas travailler pour vivre. Je suis assez retenu chez moi par les tourmens que me font éprouver les maudits farfadets, pour ne pas saisir avec avidité la jouissance des beaux jours de l'heureuse saison. En me promenant pendant le mois de juillet, j'ai le double avantage d'aller à Vincennes jouir de la promenade

et du spectacle du polygone , qui me plaît beaucoup , ce qui parfois me fait croire que j'aurais eu les inclinations militaires, si j'avais embrassé cet état. Je fis cette course plusieurs fois dans la belle saison ; mais comme c'était trop loin pour venir déjeuner chez moi , j'entrais chez les restaurateurs qui demeuraient sur mon passage.

Un jour que j'étais à déjeuner , une société de Messieurs et de Dames entra , et se plaça à la table que j'occupais seul. La conversation fut très-gaie, et se ressentait du plaisir que ces personnes venaient d'éprouver dans leur promenade. Elles m'adressèrent quelquefois la parole , je fis de mon mieux pour leur répondre convenablement. Pendant que nous étions en gaîté , il entra un de ces hommes que vulgairement on appelle tireur de cartes , ou nécromancien. Un de ces Messieurs le reconnut , et lui dit : que par son moyen il avait appris bien des choses , mais qu'il lui en restait encore beaucoup à savoir : il l'invita à travailler de nouveau. Lorsque cet homme eut fini son opération, on le pria de la renouveler pour l'épouse du Monsieur à qui il avait fait les cartes. Cette dame, qui traitait ces choses de bagatelles et de futilité , eut bien de la peine à se décider ; et ce ne fut que par la crainte de déplaire à son mari,

qu'elle s'y détermina. Toute la compagnie finit par consulter l'homme initié dans les secrets du diable.

Le nécromancien entra dans beaucoup de détails sur les différentes personnes qui le faisaient travailler. Chacun en particulier se divertit de ce qu'il disait à l'autre. Cet homme m'ayant entendu dire quelques mots, m'adressa la parole : — Vous n'êtes pas éloigné de moi. — Je le vois bien, puisque nous sommes assez près pour nous parler et nous entendre. — Ce n'est pas cela, j'entends à votre langage que vous n'êtes pas éloigné du Dauphiné. Allons, voyons, donnez-moi la main. Je la lui donnai. Après l'avoir considérée : Je vois bien, dit-il, que vous souffrez, depuis plusieurs années, des méchancetés d'une troupe de g***. (Je supprime le mot dont il se servit, parce qu'il signifie l'opposé de braves gens.) Les lignes que je vois dans vos mains m'instruisent qu'ils vous ont mis sous l'influence de plusieurs planètes, et que tous les maux que vous avez éprouvés sont la suite inévitable de cette influence. Comme vos tourmens font la joie de tous ces monstres, ils retarderont peut-être le moment dont les honnêtes gens voudraient profiter pour vous rendre la liberté et toutes vos facultés intellectuelles; mais il ne faut pas désespérer, une

puissance plus forte que celle de vos ennemis vous rendra le bonheur. Cet homme parla si bien en ma faveur, que toute la compagnie partagea son indignation contre les misérables farfadets; et chacun, par des expressions qui annonçaient l'horreur qu'inspirait cette secte abominable, prit part à mes peines et me consola de son mieux.

Cette anecdote me fit naître des réflexions scientifiques sur la scélératesse des farfadets.

CHAPITRE LXXVII.

*Astronomie des Farfadets. Planètes cruelles.
Nouvelle rencontre de M. Baptiste Prieur.*

Je ne m'occupe qu'à chercher s'il y a un être privilégié pour nous placer sous l'influence d'une planète, ou si les magiciens ou sorciers sont spécialement chargés de ce manège diabolique. Tout ce que je puis affirmer, c'est que ces fléaux de l'humanité m'incommodent et me font éprouver bien des maux. Ils mettent en jeu la pluie, la grêle, les orages, au moment où je veux sortir. Ah! je plains bien sincèrement tous ceux qui sont ainsi tourmentés. La ven-

geance des farfadets est d'autant plus affreuse , que leurs victimes ne peuvent leur échapper.

On m'a assuré que les astronomes avaient publié, en 1816 et 1817, des observations qu'ils avaient faites à l'Observatoire de Paris, et où ils prétendaient que les pluies continuelles et abondantes qui alors désolèrent la France et une partie de l'Europe, devaient être attribuées à des taches qu'ils avaient remarquées dans le soleil pendant le cours de ces deux années. D'autres personnes combattirent cette opinion, et soutinrent que c'était une punition de Dieu ; d'autres avaient une opinion contraire. Pour les mettre tous d'accord, *je me contente de les porter au temps du déluge. Le temps viendra où j'en dirai davantage.*

Je ne puis trop prémunir mes lecteurs contre les atrocités que me font éprouver les esprits infernaux ; ils poussent la scélératesse jusqu'à se venger la nuit des tortures qu'ils n'ont pas pu me faire éprouver pendant le jour, lorsque je suis à l'église ou à la promenade.

Vers les huit heures du soir du 25 janvier 1819, je fus me promener au Palais Royal, dans la première galerie de bois ; j'y rencontrai M. Baptiste Prieur, qui, à raison de mon âge, aurait dû avoir l'honnêteté de m'ôter le chapeau le premier ; mais comme il ne le fit pas, je pris

cela pour un outrage , et je gardai le mien sur la tête. Ce Monsieur resta quelques instans sans parler ; voyant son embarras , je lui adressai la parole : — Auriez-vous quelque chose à me dire, Monsieur ? parlez , je vous en prie. Il me répondit que son père et sa mère s'étaient trompés au sujet de la dernière lettre que je leur avais adressée. — Non , Monsieur ; la réponse pleine d'injures que madame votre mère me fit , et sous l'enveloppe de laquelle elle avait renfermé ma lettre , m'a prouvé très-clairement qu'elle ne s'était pas méprise ; elle a eu le courage de finir ses impertinences par cette phrase bien remarquable : *Vous pouvez dormir aussi tranquille que je dors moi-même.*

Je puis vous donner les preuves de ce que je vous avance. Je lui rappelai les aveux qu'il avait faits à son père des services que j'avais rendus à son frère : vous les aviez reconnus vous-même ? C'est vous qui vous chargeâtes d'en instruire M. votre père. — J'en conviens. — Eh bien ! pourquoi donc ai-je reçu , au lieu d'une réponse honnête de la part de M. votre père , une lettre de votre mère aussi déplacée que peu réfléchie ? — Que voulez-vous ! c'est ma mère qui gouverne à son gré toute la maison , et cette affaire lui a paru de son ressort : voilà pourquoi mon père l'en aura chargée. — Ah !

j'entends : c'est-à-dire , que madame votre mère porte les culottes. — Il est vrai que si l'on applique ce proverbe aux femmes qui sont entièrement chargées de l'économie domestique , ma mère est digne de les porter , car il ne se fait rien dans la maison que par ses ordres , et mon père ne se mêle que de son état. — Allons , allons , c'est clair , elle porte les culottes. Ah ! je lui apprendrai à les porter ! Sachez , Monsieur , que quand une femme gouverne , cela va toujours très-mal ; vous en voyez la preuve dans ce que votre mère m'a fait. Je n'ai pas encore songé au mariage ; mais si jamais il me prend fantaisie de contracter ce lien , je ferai bien la leçon à ma femme , afin qu'il ne lui prenne jamais l'envie de porter les culottes ; cela détruit l'ordre dans une maison , et fait perdre au mari toute sa dignité ; il faut que du côté de la barbe soit tout le pouvoir , et cette façon de voir doit être celle de toutes les personnes de bon sens. Voilà ce que je devrais écrire à M. votre père pour toute vengeance.

Je ne voulus pas quitter M. Baptiste sans lui dire un mot de ma position ; je l'entretins de mes affaires , car j'étais bien ennuyé des tourmens que M. son frère Etienne me faisait endurer , conjointement avec ceux à qui il a

donné procuration avant de partir pour son collège d'Amiens. — Je crois cependant qu'ils doivent avoir une fin, car il n'y a pas un farfadet qui ne me l'ait fait espérer. — Croyez, Monsieur, que je partage tous les chagrins et les souffrances que vous endurez si injustement. Je sais que vous êtes bon, sans malice, facile à persuader, et conséquemment facile à vous laisser abuser par des méchans, des trompeurs, qui vous promettent toujours sans vous tenir parole ; mais je vous promets d'écrire moi-même pour vous à mon père. — Eh ! Monsieur, écrivez tout ce qu'il vous plaira, je ne crains ni M. votre père, ni madame votre mère, ni personne au monde. La conversation finit là, je ne voulus pas en entendre davantage.

Lorsque je rentrai dans ma chambre, je me mis à écrire, et aussitôt j'entendis du bruit. Je reconnus, au fracas qu'on faisait, que c'était M. Prieur l'aîné, qui s'introduisait chez moi. Je ne m'en inquiétai pas, parce que depuis long-temps je connaissais sa manière de travailler. — Fais tout ce que tu voudras, je te le permets, car je ne te crains pas. Cette apostrophe n'interrompit point son travail. Je ne pus savoir s'il était accompagné de quelques-uns de ses affidés ; mais enfin le bruit cessa au point de me faire croire qu'il s'était retiré. Je lui sou-

haitai alors bon voyage. Quand je fus seul , je me rappelai l'entretien que je venais d'avoir au Palais-Royal , avec M. Baptiste , au sujet de son frère Etienne, et je soupçonnai qu'on s'était empressé de s'en venger , en se rendant invisiblement dans mon appartement. Les misérables lancèrent sur moi une planète remplie de pluie et de vent , afin que je ne pusse jouir d'un moment de tranquillité. Farfadets , farfadets , que vous êtes cruels !

CHAPITRE LXXVIII.

Pendant les premiers momens de mes persécutions je fus placé sous la planète du vent. Quelques mots sur mes persécuteurs d'Avignon.

MES lecteurs , à qui j'ai déjà parlé des planètes , ne connaissent pas encore les maux que peuvent nous procurer ces phénomènes célestes. Je dois leur dire à ce sujet , qu'aux premières époques de mon esclavage , lorsque je tombai entre les mains des femmes Mançot et Janneton Lavalette , je fus mis pendant huit jours sous l'influence de la planète du vent. Elle se fit alors

tellement sentir, que les tuiles des maisons furent presque toutes enlevées. Je me plaignis de ce désordre à ces mégères. Je leur demandai si c'était par leur ordre qu'il régnait un tel bouleversement dans la nature, et si ce temps devait durer long-temps encore? Elles me répondirent qu'elles n'y étaient pour rien, mais que cela durerait bien huit jours. Effectivement, le huitième jour, à la minute où je les avais consultées, le temps se remit au beau: aussi, lorsque j'entendais l'orage gronder, je les consultais pour savoir si j'avais encore à craindre l'influence d'une planète. Elles me répondaient que ces globes malfaisans n'étaient pas dirigés contre moi, mais bien contre d'autres mortels qu'il fallait soumettre au culte de Satan.

M. Guérin, médecin à Avignon, voulant me préserver de la planète de ces furies; me mit sous l'influence de la sienne; mais je n'en devins pas plus heureux, je n'éprouvai aucun soulagement. Lorsque ce médecin fut convaincu qu'il ne pouvait pas me guérir lui-même, il me fit passer au pouvoir de MM. Bouges et Nicolas, deux de ses confrères auxquels il m'adressa. Auparavant, il m'avait avoué que son autorité n'était pas assez grande pour espérer de me guérir. Je dois rendre justice au désintéressement et à la franchise de M. Guérin. La

planète sous laquelle ses successeurs me mirent, se plaça sous l'arbre magnétisé du Jardin des Plantes, et ne me fit éprouver qu'un petit vent frais du nord.

Je compris, par un mot que j'ai recueilli de la conversation de mes nouveaux Esculapes, que M. Nicolas avait l'intention de me faire danser avec l'ours : ce à quoi son confrère ne voulut pas m'exposer. La danse n'eut donc pas lieu, je crois que je n'en serais pas revenu : l'ours ne m'aurait pas tant tourmenté que les farfadets ; mais il aurait été plus expéditif pour abréger mes tourmens ; il aurait fait de moi ce que le terrible ours Martin fit de l'invalidé qui descendit dans sa loge, et de ce malheureux qui se livra lui-même à sa dent vorace, pour mettre fin aux tourmens qu'il éprouvait dans ce bas-monde. L'ours Martin est bien cruel ! cependant il l'est peut-être moins que mes implacables ennemis !

CHAPITRE LXXIX.

Pinel , Moreau , la Vandeval , reviennent souvent à ma pensée ; ils dirigent aussi les planètes.

LORSQUE je partis d'Avignon pour venir à Paris vaquer à mes affaires , les farfadets avignonais et leur société me recommandèrent à M. Moreau , dont j'ai déjà parlé. Celui-ci ne m'abandonna que pour me livrer à la dame Vandeval , dont la planète a moins de force que celles de mes autres persécuteurs ; elle n'agit que par l'effet d'un soleil pâle.

M. Pinel m'entreprit ensuite. Ce docteur fit sur moi les mêmes opérations que ses prédécesseurs. Sa planète était piquée par les griffes des farfadets ; elle était aussi éclairée d'un soleil pâle. Celle de M. Prieur fils , qui m'entreprit après M. Pinel , était venteuse et si terrible , qu'elle déchaînait la pluie , la neige , la grêle et tous les fléaux.

Etonné du temps affreux que sa planète furieuse répandait sur toute la surface de la terre , je lui demandai pourquoi il ravageait ainsi la

campagne ; il voulut me persuader que cela était nécessaire. — Mais enfin sur quel signe du zodiaque avez-vous tiré cette planète ? — Sur le signe de la vierge. — Je ne pus me persuader que la vierge eût une influence si maligne ; mais comme il était mon maître en toute science , je crus tout ce qu'il me disait.

Je devais être fort mécontent de la conduite de ce jeune Prieur. Je m'adressai à toute sa famille : on le sait. Ses parens laissèrent agir la planète malfaisante , et les temps devinrent encore plus affreux qu'auparavant.

Sans espoir , et me voyant joué de tous côtés , je pris la ferme résolution de rester sous la planète des Prieurs. Je craignais de tomber au pouvoir d'une plus cruelle : ainsi , je me décidai à souffrir jusqu'à ce que Dieu voulût me délivrer.

Sur ces entrefaites , je reçus un avis de MM. Pinel et Moreau , qui me fut apporté par M. Chaix , leur ami. Ces farfadets me faisaient part du désir qu'ils avaient de me rendre ma liberté ; mais ils voulaient , pour agir plus efficacement , attendre les ordres de la société diabolique d'Avignon , c'est ce qui me tient encore malgré eux dans l'esclavage ; en sorte que , depuis le commencement de l'année 1819 , je pris la résolution de ne me coucher que très-rarement. Par ce

moyen , je suis en garde contre les visites nocturnes que MM. les invisibles ont pris l'habitude de me faire ; et je puis braver toutes les abominations qu'ils se plaisent à exercer sur moi , et dont le récit doit paraître invraisemblable.

C'est en vain que je me suis occupé à écrire à MM. Pinel , Moreau , Chaix de Carpentras , et Nicolas d'Avignon ; aucune réponse n'a été faite à mes lettres. Je n'ai obtenu que des promesses verbales , qui ne se sont jamais réalisées. Pleurez , lecteurs , pleurez sur ma destinée !.....

CHAPITRE LXXX.

Mes Mémoires seraient inépuisables , si je voulais rapporter tout ce que j'ai appris sur l'influence des planètes.

J'AI long-temps entretenu mes lecteurs des planètes , sans leur avoir donné la définition de ces corps impalpables , et souvent très-malfaisans et très-dangereux. Autrefois on n'en comptait que sept ; mais aujourd'hui on en remarque douze , qui , toutes , d'après les volontés du grand architecte de l'univers , ont leur mouvement , leur attribution et leur pou-

voir. Voici quelques observations qui me sont fournies par mon érudition astronomique. Je ne suis pas toujours de l'avis des savans. Souvent, quand je me les compare, ils ne sont à mes yeux que des sots.

Le soleil et la lune sont les planètes qui ont le plus d'influence sur la terre, en raison de leur force ou de leur proximité. Le soleil, considéré comme un globe de feu, est la planète la plus vivifiante. Les peuples anciens, qui n'avaient aucune religion, l'adoraient comme leur dieu; et il y a encore beaucoup de gens qui disent que ces peuples-là avaient raison. Cette planète avait, dit-on, par son influence, le droit de diriger toutes nos actions, parce qu'elle préside sur nos facultés intellectuelles, sans lesquelles l'homme ne peut penser, réfléchir, ni se mouvoir. Je ne sais si elle a conservé ce droit depuis que la religion nous apprend à n'avoir de recours qu'en Dieu, comme mobile de toutes nos actions : s'il l'a, en effet, comme il ne faut pas en douter, on ne doit pas s'étonner d'entendre dire que les personnes nées dans le midi sont plus vives, plus hardies que celles du nord. On dit aussi que quand cette planète s'élève sur nos têtes, sa chaleur devient si forte, qu'elle pompe toutes les humidités de la terre, des marais, pour en former des nuages qu'elle

retient jusqu'à ce qu'ils se réduisent en pluies, en orages ou en grêle.

La lune, qu'on nomme satellite de notre globe, puisqu'elle en est la fidèle compagne, en suivant sa marche et sa révolution, est aussi, après le soleil, la plus favorable des planètes : aussi nous voyons que l'on marque dans tous les almanachs le lever et le coucher de la lune et du soleil, afin que chacun puisse être en garde contre l'influence que l'on pourrait craindre de ces planètes. Il est vrai que souvent la lune, dans son brillant éclat, nous représente l'aspect du soleil : aussi les magiciens l'ont choisie pour être la présidente de leurs opérations nocturnes. En effet, comme il est reconnu qu'elle a beaucoup d'influence sur les eaux de la mer, il est très-possible qu'elle leur ait accordé le secours qu'ils en ont sollicité. Saturne est reconnu pour le directeur de la vie humaine : son emblème nous fait voir qu'il dévore ses enfans ; c'est une influence dont on ne peut se plaindre, puisqu'elle est pour tous la même.

Il est aussi reconnu que les jours de la semaine ne peuvent se ressembler, puisqu'ils coulent sous l'influence de différentes planètes. Le soleil, qui préside au dimanche, est censé nous procurer un beau jour plus riant que les autres jours de la semaine ; et voilà aussi pour-

quoi on se réserve ce jour pour se livrer aux plaisirs et amusemens honnêtes.

La lune , Mars , Mercure , Jupiter , Vénus et Saturne , sont consacrés au travail , à moins que quelque fête ne nous indique la solennité du jour ; mais ce que l'on peut conjecturer , c'est que , s'il nous arrive quelque chose l'un de ces jours , on peut hardiment l'imputer à l'une de ces planètes , selon qu'elle aura été plus ou moins favorable aux magiciens qui l'auront conjurée. Ces planètes , qui veulent étendre leur empire sur tout ce qui nous est utile et agréable , se sont aussi emparées des couleurs. Le soleil représente le jaune , la lune le blanc , Vénus a choisi le vert , couleur de l'espérance ; et Mars , que nous connaissons pour le Dieu de la guerre , a choisi le rouge , comme symbole du sang qu'il fait répandre. Jupiter , qui est considéré comme le roi de l'Olympe , prit la couleur bleue , comme emblème du pouvoir ; et Saturne , le dévastateur du genre humain , a pris le noir , symbole de la tristesse où il nous plonge ; la planète Mercure , qui est la plus répandue , a pris la couleur mélangée , pour prouver qu'elle veut se rendre utile à ceux qui la sollicitent.

Chacune de ces planètes a , dit-on aussi , son caractère et ses habitudes particulières , de sorte que l'on accuse Saturne , en raison de sa voracité ,

de ne rien ménager et de n'avoir de ressources que l'hôpital ; ce qui ferait craindre un pareil sort à ceux qui ressentiront sa maligne influence. Mars, qui , dit-on , reçut un coup de hache qui lui fêla la tête , est accusé de la manie de courir les rues sans raison ni besoin ; mais en sa qualité de soldat , il a celle de ne penser qu'à courir aux armes. Jupiter, ou Phœbus, se charge, dit-on, d'inspirer les poètes de ce qu'ils font de bon ou de mauvais. Vénus , en raison de ses charmes et des amans qu'elle a écoutés , est reconnue pour être la directrice des amours ou intrigues licencieuses. On a donné à Mercure l'emploi de courrier. Le mouvement de toutes ces planètes et de celles que je ne veux pas nommer , est, comme je l'ai dit , réglé par les farfadets dans le mal qu'elles font.

Concluons de ce récit , qu'il dépend exclusivement des magiciens ou sorciers , d'invoquer, selon le jour de la semaine , la planète sous l'influence de laquelle ils veulent placer les humains ; de sorte qu'ils peuvent nous donner la manie ou la folie qu'il leur plaît. Nous ne pouvons pas nous en défendre , mais nous pouvons en adoucir l'amertume, en opposant aux farfadets un pouvoir bien au-dessus du leur , le pouvoir d'un Dieu créateur , d'un Dieu tout-puissant , contre lequel toute magie échoue et se trouve

réduite à rien, pour le bonheur des gens honnêtes. Mes ennemis m'ont forcé à acquérir de grandes connaissances.

CHAPITRE LXXI.

Il n'est pas étonnant qu'aïdés par les planètes, les Farfadets soient aussi puissans qu'ils le sont.

La secte infernale s'est toujours étayée du pouvoir planétaire ; la connaissance qu'elle a des planètes la fortifie dans la science du mal. Les planètes protègent les sorciers ; mais si Dieu a réglé leur cours pour nous pénétrer de son immense puissance , c'est aussi pour nous prouver que rien ne peut marcher sans harmonie , qu'il en laisse parfois la direction aux farfadets. C'est encore pour cela que nous devons admirer sa sagesse et respecter ses décrets. Ne cherchons jamais à les approfondir, contentons-nous du don précieux qu'il nous a fait en nous permettant de discerner le bien d'avec le mal , et ne nous laissons pas séduire par les promesses trompeuses de l'esprit malin ; décevons-le de ses espérances , en respectant

toujours les ordres du Créateur ; suivons sans cesse le bon chemin , et ne nous en écartons pas , malgré tout ce qu'il faut souffrir pour y rester.

Il est donc avéré que les ennemis de Dieu ont besoin de s'étayer de Satan pour pouvoir faire le mal. Belzébuth est un autre de leurs chefs : parce qu'il favorise aussi leurs entreprises criminelles , et parce qu'il peut conjurer les planètes pour faire tomber de la pluie , de la neige ou de la grêle , souffler le vent , écarter la foudre , ils croient que cela égale leur pouvoir à celui de Dieu.

Ces tentatives des diables usurpateurs sont sans doute aussi criminelles que celles qu'ont voulu tenter des hommes d'un rang inférieur contre leur supérieur. Par exemple , un militaire, sous-officier, ne doit jamais prendre d'autre commandement que celui de son grade : s'il fait faire un mouvement contre son chef , qu'il ne respecte pas ou dont il brave la puissance , il oublie , dans son erreur, que son insubordination lui sera tôt ou tard préjudiciable ; mais il n'en poursuit pas moins sa folle entreprise ; il sacrifie , par son obstination , les hommes qu'il a séduits et qu'il a rendus rebelles à leurs devoirs , pour satisfaire son ambition ; et les crédules subordonnés qui secondent ses desseins , sont eux - mêmes victimes de son audacieuse

entreprise. C'est donc ainsi que seront traités les farfadets subalternes qui secondent l'ambition de Satan et de Belzébuth contre la puissance divine.

CHAPITRE LXXXII.

Faits historiques qui prouvent combien on est malheureux lorsqu'on est sous l'influence d'une planète.

LES personnes les plus sages peuvent tomber en la puissance d'un farfadet dirigé par une planète quelconque. Pour prouver cette assertion, je vais citer un fait qui s'est passé dans le midi de la France, chez un médecin, dont le nom n'est pas présent à ma mémoire.

Ce médecin, que l'on vantait partout à cause de son talent, avait une jeune demoiselle très-bien élevée qui faisait le bonheur et la consolation de sa famille. Le ciel n'avait pas accordé d'enfans mâles au docteur, il résolut de prendre un jeune homme bien né pour l'instruire dans son art et en faire son successeur. Un jeune étudiant de Paris lui fut adressé. Le père du jeune homme fut enchanté de ce que son fils

avait trouvé une si belle occasion pour se faire un état honorable. Il le recommanda au médecin , en lui vantant sa douceur et sa modestie. Le disciple se trouvait bien dans la maison du maître , où l'on ne manquait pour lui ni de soins ni de prévenances. Mais hélas ! la satisfaction réciproque ne devait pas être d'une longue durée ; des méchans envoyés par une puissance infernale s'emparèrent de l'esprit et du cœur du jeune élève , et le mirent sous l'influence de la planète de Vénus.

Le protégé du docteur, qui jusqu'alors avait été si tranquille et si studieux , perdit tout-à-coup le sommeil ; les farfadets de la planète de Vénus vinrent le tourmenter et flatter son imagination de projets fous, insensés, et tous contraires à l'honneur. Il les repoussa long-temps avec courage.

Le médecin s'aperçut que son disciple maigrissait et perdait les forces nécessaires au travail et à l'étude de son état , il employa toute sa science pour le sortir de cette cruelle position ; enfin il parvint à le rétablir pour quelque temps ; mais le coup était porté , les infâmes manœuvres des farfadets , qui ne quittaient pas l'étudiant en l'absence du médecin , détruisirent tellement toutes ses facultés , qu'il lui fut impossible de résister à tant de malice.

Il voyait souvent la demoiselle de la maison ; mais fidèle aux principes d'honneur qui l'animaient , il ne la voyait que comme la fille de son bienfaiteur. Le malin esprit , irrité de la résistance que cette âme vertueuse opposait à son infâme puissance , se glissa entièrement dans le corps de l'étudiant , le transporta au lit de la demoiselle , et lui fit commettre un crime , qui jamais n'était entré dans sa pensée. La jeune personne avait reçu , par l'influence de la même planète , un somnifère qui l'avait plongée dans un anéantissement total de toutes ses volontés, de sorte que le crime fut commis sans qu'elle s'en doutât.

Elle reparut aux yeux de ses parens avec la même sérénité d'âme qu'elle avait eue jusqu'à ce jour. L'infortunée était en effet si innocente, que, lorsque les apparences vinrent déposer contre elle , ses parens ne purent obtenir l'aveu d'une faute qu'elle n'avait pas commise. Les chagrins les plus cuisans tourmentèrent cette famille , et pour comble de scélératesse de la part des farfadets , ils avaient entraîné le jeune homme avec eux , après lui avoir fait commettre cette action infâme.

La douleur du père et de la mère fut à son comble , lorsqu'ils virent leur protégé enlevé par un pouvoir surnaturel ; ils le regrettèrent

d'autant plus qu'ils avaient fondé de grandes espérances sur lui, en raison de ses qualités personnelles.

Leur malheur ne devait pas se borner à cette perte. Le maléfice jeté sur leur estimable fille n'avait pas détruit en elle la vertu prolifique : plus le temps courait, et plus la honte et la douleur s'emparaient de son âme virginale. Elle éprouva tant de chagrin de paraître coupable d'une faute qu'elle n'avait pas à se reprocher, que, malgré la douceur avec laquelle ses parens la traitaient, elle ne put supporter son état, et finit sa carrière, en emportant avec elle le fruit infortuné qu'une union sainte et approuvée lui aurait fait légitimer.

Les parens furent inconsolables de cette perte irréparable ; ils avaient perdu la fille qui aurait pu adoucir leurs chagrins, et ils descendirent eux-mêmes au tombeau, après avoir proclamé l'innocence de leur malheureux enfant, victime d'une influence maligne, dirigée par une planète farfadéenne.

A cette anecdote je veux en joindre une autre. Un homme qui rêvait tout éveillé, et qui était au pouvoir d'un génie malfaisant, endoctrinait toutes les personnes qui voulaient bien l'écouter. Un jour il séduisit deux malheureuses femmes fort innocentes, à l'effet d'ar-

rêter le curé de leur paroisse dans un lieu où il devait se rendre pour une bonne action , et pour lui faire commettre un acte impudique. Heureusement que la vertu dont brillait le saint homme fut le palladium de sa chasteté. Ces deux femmes reculèrent d'effroi devant le front modeste et noble du vertueux curé , qui leur apparut comme un prisme éblouissant , rayonnant de gloire et de splendeur divine. Elles avouèrent qu'elles avaient été séduites , et nommèrent celui qui leur avait jeté le maléfice.

Le possédé avoua qu'il avait des fréquentations avec des puissances magiques; que souvent Belzébuth et d'autres habitans des enfers venaient conférer avec lui , mais qu'il ne les avait jamais vus ; que , cependant , si l'on voulait se prêter à croire ce qu'il dirait , on pouvait l'entendre , chez lui , converser avec les émissaires des puissances infernales. Les tribunaux ne voulurent pas croire ce qu'il disait pour sa défense , et le condamnèrent à employer sa vie aux travaux les plus rudes.

Le condamné brava sa condamnation , en disant à ses juges qu'il espérait bien que Satan ou Belzébuth le retirerait de ce supplice par leur puissante protection. En effet , le jugement fut exécuté ; mais soit par sortilège ou par

magie , le farfadet trouva moyen de s'évader et de se soustraire à la rigueur de la loi qui l'avait condamné.

Ainsi se perpétue une guerre engagée entre des pouvoirs opposés les uns aux autres. Ces pouvoirs alimentent la lutte, qui serait bientôt terminée, si Dieu ne voulait pas que nous fussions nous-mêmes en garde contre les maléfices de l'esprit séducteur et diabolique : je lui ai résisté, pourquoi les mortels comme moi ne lui résistent-ils pas aussi ?



CHAPITRE LXXXIII.

Conséquence des précédens chapitres. Nouvelles réflexions sur les Farfadets.

MAIS s'il arrivait, par exemple, que Belzébuth, chef suprême de l'ordre qui règle et dirige le gouvernement des enfers, et Satan, prince détrôné et chef du parti de l'opposition, voulussent bouleverser le monde, en suscitant de nouveaux crimes funestes à l'humanité, il s'ensuivrait que telles ou telles personnes, en qui nous aurions placé notre confiance, deviendraient, sans le savoir, nos ennemis, et se

tourneraient contre nous ; il en résulterait que nos enfans et nos plus proches parens seraient nos plus cruels ennemis , en suivant l'impulsion qui leur serait donnée par la maligne influence de la planète que l'on aurait dirigée contre eux.

Je pourrais me citer en exemple , à cet égard , en raison des persécutions abominables que j'ai éprouvées et que j'éprouve encore de la part des ennemis de la foi. Si le nombre des farfadets ne semblait pas s'accroître , je ne me plaindrais pas si amèrement ; mais c'est précisément ce qui m'afflige , car je vois chaque jour qu'il se multiplie à l'infini. On ne voit , on n'entend citer que des gens qui se contrarient , se disputent et ne cherchent qu'à se nuire les uns et les autres. Celui qui fait tous ses efforts pour demeurer dans le bon chemin qui lui est tracé par la voix de Dieu , est bien sûr d'être en proie aux angoisses et aux tourmens les plus affreux.

Quant à moi , je l'ai dit et je le répète , quelque chose qui puisse m'arriver , je serai ferme dans ma résolution. J'aime mieux souffrir toute ma vie , que d'obtenir le plus léger adoucissement à mes maux , par une condescendance coupable , qui donnerait aux méchans le droit de me faire penser et agir comme eux. Je permets aux hommes de me juger. J'attends tout

de la bonté de Dieu , et j'espère que ses arrêts me seront favorables.

En vain , les mortels qui ont acquis , aux dépens de leur honneur , l'invisibilité des farfadets , croient , à l'aide de leur magie , se soustraire à l'appel qui leur sera fait le jour du jugement dernier : ils n'échapperont pas à la loi divine. Leur chef réunit tous ses moyens pour leur faire partager le mépris qu'il a conçu pour Dieu. Il renie son créateur , afin que les vils esclaves du vice , qui sont ses subordonnés , puissent imiter son exemple. O Satan ! O Belzébuth ! que de mal vous faites aux hommes !

CHAPITRE LXXXIV.

De la Puissance du bien et du mal.

EN établissant deux puissances , que j'ai distinguées en puissance divine et puissance diabolique , je n'ai pas offensé le Maître du ciel et de la terre. Le Seigneur n'a-t-il pas dit à ses apôtres , et à tous les hommes qui formaient le peuple de Dieu , que ceux qui voudraient être à lui seraient toujours vertueux , humbles , charitables et sincères. Donc , il

les a laissés maîtres de choisir ou le bien ou le mal. Il a ajouté : « Que bienheureux seraient les pauvres d'esprit , car le royaume des cieux leur appartiendrait à la fin de leurs jours , pour jouir en paix de la gloire céleste. » Ces paroles consolantes ont encore été révélées pour engager tout être raisonnable à suivre le chemin de la vertu.

La puissance de Satan et de Belzébuth n'existe donc que pour encourager par des promesses et des récompenses illusoires les esprits assez faibles pour ajouter foi à des paroles empoisonnées.

Je conclus de cela , que Dieu a voulu mettre le mal à côté du bien , parce que , comme dit le philosophe , tout étant relatif , il n'y aurait pas d'honnêtes gens , s'il n'existait pas de coquins ; il n'y aurait pas de femmes jolies , si on n'en rencontrait pas de laides. Or , pour être honnête homme , évitez d'être un coquin... Dieu vous a laissé les maîtres de manger un fruit savoureux ou d'avalier un poison.... Choisissez... J'aime mieux me désaltérer à une source d'eau limpide et pure que de boire les eaux croupissantes d'un marais fangeux... Si jamais je me décide à me marier , je n'irai pas choisir ma femme dans un lieu de débauche , j'irai la chercher dans un couvent catholique , apostolique

et romain , où l'on l'aura instruite de ses de-
voirs et élevée dans les préceptes de la religion
sainte.....

Voilà , je crois , des préceptes que les far-
fadets et leurs partisans ne pourront jamais dé-
truire.

CHAPITRE LXXXV.

*Quelques détails sur ce qui m'est arrivé
pendant mon enfance.*

Si j'ai commencé cet ouvrage par les événe-
mens qui me sont survenus depuis que je suis
majeur, je ne dois pas laisser ignorer à mes
lecteurs ce qui m'est arrivé pendant les pre-
miers instans de ma vie. Le tempérament de
ma mère ne lui permit pas de me nourrir de
son lait ; elle me confia aux soins d'une nour-
rice qui , pour sa commodité , me laissait dans
le lit , ou bien me plaçait dans une petite
chaise, comme font presque toutes les nourrices
pour se débarrasser des enfans , auxquels elles
ne tiennent que par l'argent qu'on leur paie
pour fournir leur sein mercenaire.

L'absence des soins maternels doit nécessai-

rement influer sur le physique des enfans. C'est ce qui m'arriva. Lorsque ma nourrice m'eut sevré, elle me rendit à ma mère, qui fut bien surprise de me voir estropié; mes autres parens ne le furent pas moins: il fallut, pour me tirer de ce déplorable état, employer tous les secours de l'art; mais ils furent infructueux, car jusqu'à l'âge de neuf ans je restai dans cette douloureuse situation, au grand chagrin de toute ma famille.

Deux ans après ma naissance, ma mère eut un autre fils, qui ne fut pas aussi malheureux que moi. Mon frère était si aimable, que ses gentillesses dédommagèrent mes parens des chagrins qu'ils ressentaient en me voyant presque infirme dès mon bas-âge. Le médecin était persuadé que mon existence n'était rien moins qu'assurée; il avait recommandé à mes parens de ne me rien refuser de ce que je demanderais. Mon frère, dont la santé et l'intelligence faisaient l'espoir de ma famille, tomba malade avant d'avoir atteint sa septième année; il mourut en très-peu de temps, malgré tous les soins qu'on eut de lui dans le cours de sa maladie. Les Esculapes qui le soignaient, disaient, en parlant de moi: Quant à celui-ci, vous pouvez lui donner tout ce qu'il voudra; mais ne comptez pas sur lui, car vous pouvez lui préparer son

suaire. Soit dit en passant, je crois que presque tous les médecins sont des farfadets.

Un matin , je fus très-surpris de ne plus voir passer les personnes qui traversaient ordinairement ma chambre pour donner à mon frère les secours que son état demandait. Je résolus d'interroger la première personne qui se présenterait près de mon lit. La garde de mon frère parut , mais elle ne voulut rien répondre à mes demandes ; enfin la bonne arriva , et après plusieurs questions elle me fit l'aveu , les larmes aux yeux , que mon frère était mort dans la nuit. Cette nouvelle me toucha vivement ; ma première pensée fut de lever les bras et les yeux vers le ciel ; puis m'adressant au Seigneur, je m'écriai : Vous avez fait ce que vous jugiez à propos. O mon Dieu ! que votre volonté soit faite , tout mortel doit se résigner à obéir à vos arrêts suprêmes. Je dis ensuite à la bonne de prier ma mère de vouloir bien me donner mes habits ; j'avais le plus vif désir de m'habiller. Elle revint pour me dire qu'elle n'avait pu les obtenir de ma mère : je l'engageai alors à les prendre adroitement et à me les apporter. Ce qu'elle fit au même instant.

Le plaisir que j'éprouvai à m'habiller me fit refuser les offres de la bonne , qui voulait m'aider ; je craignais d'ailleurs qu'on n'eût besoin

d'elle dans une circonstance aussi affligeante. Après beaucoup de peine je me trouvai en état de descendre de mon lit, d'où je ne sortais jamais qu'à l'aide de quelqu'un.

Je priai le Seigneur de seconder mes efforts pour m'aider à marcher et me soutenir sur mes jambes ; et , par un effet de sa faveur divine , je me trouvai debout , à mon grand étonnement. Je lui rendis grâce , et j'achevai de me vêtir ; quand je fus tout-à-fait habillé , je me présentai à la porte de l'appartement de mon père , où tous nos parens et amis étaient réunis ; je les saluai tous , mais je n'osais entrer. La surprise fut générale ; on se regardait sans pouvoir prononcer une parole. Je profitai de l'étonnement où était ma famille , pour m'éloigner promptement et satisfaire à l'impatient désir que j'avais de me promener dans la ville , et surtout dans la campagne. Mais quelle fut ma surprise , lorsqu'en quittant mes parens , je voulus descendre les escaliers , et que je me trouvai tout-à-coup vers la porte , sans avoir jamais pu comprendre comment cela s'était fait , si ce n'était par la toute-puissance de Dieu.

Quand on me vit seul dans la rue , personne ne pouvait s'imaginer comment , ayant toujours vécu dans un état de souffrances , je pouvais avoir la force de me tenir sur mes

jambes, d'autant qu'on n'avait pas entendu parler de ma convalescence : chacun me félicitait , on m'embrassait de tous côtés ; on fut prévenir mon grand-oncle maternel , prêtre d'environ quatre-vingts ans , que j'étais rétabli au point de marcher seul. Le vieillard eut toutes les peines du monde à se persuader qu'on ne le trompait pas.

Il croyait que c'était un autre enfant qu'on avait pris pour moi. Mais on lui soutint que c'était bien moi-même , et qu'on l'en convaincrait s'il désirait me voir. En effet, il me fit venir ; ma vue fit sur lui le même effet que sur ceux qui m'avaient annoncé. Il remercia alors l'Être Suprême de mon rétablissement subit , qu'il regardait aussi avantageux pour moi que pour mes parens ; il me fit déjeuner avec lui , et me fit beaucoup de questions ; auxquelles je répondis à sa satisfaction. Il voulait que je passasse la journée chez lui. Je le lui promis , sans trop avoir l'intention de lui tenir parole , car j'étais dévoré , comme je l'ai déjà dit , du désir de courir la ville et la campagne ; sans trop m'occuper si mes forces me le permettraient.

Mes parens , chagrinés par l'événement qui affligeait la famille , et croyant d'ailleurs que je ne pourrais faire une longue absence , ne s'occupèrent pas de moi. Je restai quelques

instans chez mon oncle : j'épiai le moment où il passerait dans une chambre voisine pour m'échapper et exécuter mon projet. J'y réussis.

Je rencontrai d'autres personnes, qui me firent parler, comme cela arrive quand on voit dans les rues quelqu'un qu'on n'y trouve pas ordinairement. On prévint un autre de mes parens de ce qui se passait. Celui-ci, qui connaissait mon état, ne voulut pas croire à mon rétablissement, et demanda à me voir pour s'en convaincre. Je fus chez lui, et sa surprise fut égale à celle de mon oncle le prêtre : il fut si satisfait de me voir en cet état, qu'il me fit toutes les caresses imaginables. Quand il sut que j'avais déjà déjeuné, il me fit cadeau de confitures sèches, de bonbons, de dragées, et me fit promettre de ne pas sortir de chez lui de toute la journée. Mais je ne renonçai pas à mon projet, je pris la résolution de m'échapper aussitôt que l'occasion s'en présenterait, et je la saisis au moment que les affaires de mon oncle l'obligèrent à me quitter.

Je fus libre enfin. Je pris le chemin qui conduit à la porte de la ville, où je fus rencontré par deux pères jacobins, qui me témoignèrent autant de surprise que les personnes qui m'avaient vu jusqu'alors. Ces bons pères, en me voyant ainsi, rendirent grâce au ciel de m'avoir

donné, en si peu de temps, le libre usage de mes membres. Ils me placèrent entre eux, et me conduisirent par la main jusqu'à leur couvent. Je croyais que leur intention était de me quitter à leur porte; mais ils me firent entrer avec eux, et me demandèrent si je voulais prendre du café. J'acceptai; et pendant que je le prenais, on me fit des questions qui m'obligèrent à faire des réponses dont ces Messieurs furent très-contens. Ils me conduisirent au jardin, me firent choisir ceux des fruits qui me faisaient le plus de plaisir.

D'autres religieux ayant su que j'étais au jardin, vinrent pour m'y voir, et me félicitèrent sur mon prompt rétablissement. Après qu'ils m'eurent bien amusé, bien fêté, ils ne voulurent pas me laisser aller dîner et je fus obligé de céder à leurs instances.

Après le dîner on retourna au jardin, où l'on me fit encore de nouvelles fêtes. Je craignis alors que tant d'égards et de politesse ne me fissent manquer mon projet de promenade: ce ne fut que lorsque je vis les révérends pères disposés à faire la méridienne, que je leur proposai de me laisser promener seul, tandis qu'ils reposeraient: ils acceptèrent, en me recommandant d'attendre leur réveil au couvent. Je leur promis tout ce qu'ils voulurent,

et je profitai du premier moment de liberté, pour m'évader.

Quand je fus hors la porte de la ville, une douce joie se fit sentir dans tous mes sens. Je remerciai Dieu du bonheur que j'éprouvais en contemplant la beauté du ciel, l'éclat du soleil et la magnificence de la nature. Les personnes que je rencontrais, paraissaient aussi surprises que satisfaites de me voir guéri. Je restai dehors jusqu'après le coucher du soleil. J'aurais voulu être témoin du lever de la lune. Je désirais aussi de pouvoir contempler le brillant des étoiles : rien ne devait s'opposer à mes désirs. Je découvris d'abord un bon nombre d'étoiles, parmi lesquelles je crus distinguer les fixes et les errantes. Je tirai des conjectures qu'on pardonnera à mon âge. Je me figurai que les plus grosses, en apparence, étaient celles qui étaient le plus près de nous, et par conséquent, que les plus petites devaient être les plus éloignées ; cependant je craignais que mes idées scientifiques ne m'engageassent dans un labyrinthe de réflexions au-dessus de ma portée. Je me contentai du plaisir d'admirer des choses si belles et si étonnantes. Je ne voulus pas m'égarer comme tant de prétendus savans le font tous les jours.

Les personnes qui avaient eu la bonté de

m'accompagner poussèrent la complaisance jusqu'à vouloir me ramener chez mon père , qui , quoique bien chagrin de la mort de mon frère , s'empessa de leur témoigner toute sa reconnaissance. Ces personnes avaient poussé l'intérêt que je leur inspirais , jusqu'à vouloir me remettre eux-mêmes entre les mains de ma famille. Mon père les invita à rester un instant. Je fus très-sensible à cette marque de déférence de sa part pour ces honnêtes compatriotes. Cela me toucha tellement , que je sentis dès ce moment s'augmenter pour lui mon attachement inviolable.

La conversation s'engagea , et malgré la tristesse qui régnait dans la maison , elle fut aussi gaie que notre situation pouvait le permettre. Chacun de la société s'aperçut que l'heure du souper approchait , on se retira , et de notre côté nous nous mîmes à table.

La journée se termina par les visites des voisins , qui vinrent nous offrir les consolations que l'on croit nécessaires aux personnes qui font des pertes comme celle que nous venions d'éprouver. Pour modérer notre douleur, tous les voisins disaient à mon père qu'il semblait que Dieu , en appelant mon frère à lui , avait voulu lui donner une grande consolation , celle de

mon rétablissement, auquel auparavant il n'aurait jamais dû s'attendre.

La bonne vint me prévenir qu'il était temps de me coucher. Je souhaitai le bon soir à tout le monde ; j'embrassai très-tendrement mon père et ma mère , et je suivis la domestique. Elle me conduisit dans une autre chambre que celle où j'avais l'habitude de passer la nuit. Je ne dormis pas un seul instant , dans la crainte de n'être pas éveillé assez tôt pour aller jouir du lever du soleil, comme j'avais la veille joui de son coucher ; je comptais les heures les unes après les autres ; enfin , j'étais tellement impatient , qu'à une heure et demie je sortis de mon lit pour aller frapper à la porte de la chambre des domestiques. Je fis peu de bruit, dans la crainte d'éveiller mes parens. L'un des commensaux m'ayant entendu , je lui recommandai le plus grand silence sur ma sortie, dont je ne voulus pas lui apprendre le motif. Je l'invitai seulement à dire à ceux qui l'interrogeraient, qu'il n'avait pas remarqué l'heure à laquelle j'étais sorti.

Je m'en fus hors de la ville , où je contemplai de nouveau les merveilles que j'avais admirées la veille au coucher du soleil. J'attendis patiemment l'aurore ; j'admirai l'étoile ma-

tinale qui devance la clarté. Enfin je vis le premier effet du point du jour, qui augmenta sensiblement jusqu'au moment où je vis paraître l'astre bienfaisant dans toute sa majesté; rien ne me parut plus beau que ce globe de feu d'où partaient des rayons de mille couleurs, semblables à des flammes pétillantes qui se croisent les unes et les autres; j'étais tellement extasié de ce spectacle ravissant, que je ne pus me défendre de me prosterner devant le Créateur pour lui rendre grâce du bonheur que j'éprouvais. Seigneur, m'écriai-je, je veux examiner cet astre brillant que vous avez créé, faites-le-moi connaître pour que je puisse en parler scientifiquement: alors le soleil se montra à ma vue, il était fond bleu, et des flammes étincelantes brillaient au milieu d'une couleur purpurine.

L'enthousiasme que je ressentis à l'aspect des merveilles de la nature, avait rempli mon âme de douces sensations, mais n'avait pas satisfait aux besoins de mon estomac. Je pris donc la résolution de retourner à la ville pour déjeuner. A mon arrivée, je saluai mon père et ma mère; ils me grondèrent de ne les avoir pas prévenus de ma sortie. Je m'excusai sur la crainte que j'avais de les réveiller trop matin. Nous nous mîmes à table, et nous déjeunâmes très-bien,

surtout moi , qui venais d'aiguiser mon apétit par une promenade de cinq à six heures.

Voilà ce que j'avais à dire sur ce qui m'est arrivé pendant les premières années de ma vie. Tout ce que j'ai ensuite appris, et qui n'a pas du rapport avec les farfadets [qui se sont attachés à mes pas , ne serait pas d'un grand intérêt. C'est donc des farfadets dont je vais m'occuper encore. Je ne puis pas trop les signaler à l'animadversion du genre humain.

CHAPITRE LXXXVI.

Quelques nouveaux détails sur les Farfadets déguisés en chats. Les infâmes Prieur et Papon - Lomini occupent le premier rang de ces misérables.

Voici ce qu'on aura peut-être de la peine à croire. Dans le courant de l'année 1817 j'étais logé à l'hôtel Mazarin , où demeuraient MM. Etienne et Baptiste Prieur , et M. Papon-Lomini , leur cousin. Un jour que nous nous entretenions des magiciens et des farfadets , M. Etienne disait qu'il avait donné plein pouvoir à M. Lomini pour exercer la magie. En effet , ce Monsieur , flatté d'avoir obtenu un

pouvoir si beau , dit qu'il s'en acquittait parfaitement bien ; que très-souvent il se déguisait en gros chat blanc , montait et descendait les escaliers de la maison , en poussant des miaulemens affreux , pour appeler ses camarades mâles et femelles : ce qui faisait très-souvent l'entretien des personnes de la maison.

Je dus conclure de cet aveu , que plusieurs de ces Messieurs , accoutumés à se déguiser en chats , devaient , en parcourant les toîts toutes les nuits , faire souvent des chutes ou des faux pas. En effet , un farfadet qui , pour faire son sabbat pendant une nuit , s'était métamorphosé en chat blanc , se laissa tomber du haut d'un toît dans la cour. Sa chute ne fit pas plus de bruit que ne ferait celle d'une balle de coton lancée du haut d'une maison. (Cet accident doit souvent arriver aux farfadets , parce qu'ils n'ont pas , ainsi que les véritables chats , l'habitude de courir sur de l'ardoise.) La chute du farfadet fit mettre tout le monde aux fenêtres : c'était vraiment plaisant. Chaque personne tenait un flambeau à la main , ce qui faisait un spectacle original ; et il le devint bien plus , lorsque chacun s'écria en se réjouissant , ou , pour mieux dire , en insultant au sort du chat criminel : Quel bonheur : voilà donc un

farfadet qui a reçu la juste punition de ses forfaits ! il est mort, l'infâme ! Le portier descendit pour aller chercher le cadavre du chat farfadet ; mais le diable l'avait déjà emporté pour le soustraire à la vengeance des mortels qu'il avait persécutés. Il brûle maintenant dans les enfers ; ses miaulemens horribles ne sont pas dans le cas de le préserver de la chaudière d'huile bouillante et des griffes de ses anciens maîtres : ainsi finiront tous les farfadets. Je ne suis pas méchant ; mais je jouis en me pénétrant de cette vérité.

CHAPITRE LXXXVII.

Malgré les Farfadets mon premier Volume est achevé.

MES ennemis ne voulaient pas croire que je me déciderais à faire imprimer mes Mémoires ; ils pensaient que je serais rebuté par la dépense, comme si l'argent qui m'appartient n'était pas destiné à les signaler à l'univers entier.

Ils sont maintenant convaincus que mon premier volume est terminé, et que dans ce

moment le dernier Chapitre de ce volume va être mis sous presse.

Aussi, comme ils ont, depuis ce moment ; multiplié leurs agens pour me détourner de ma résolution !

Hier c'était un parent qui me contrariait, aujourd'hui c'est un farfadet qui, sous les dehors de l'amitié, vient me dire qu'on me trompe ; qui sait quels émissaires ils pourront m'envoyer demain !

Les Pinel, les Moreau, les Prieur, les Chaix ; s'agitent de toutes les manières ; les misérables, puisqu'ils n'ont pas redouté de pactiser avec le diable, il faut qu'ils se résignent maintenant à être dévoilés ; ils se méfient de moi depuis qu'ils savent que mes épingles piquent nuit et jour leurs satellites, et que j'en retiens des milliers dans des bouteilles.

Mais n'anticipons pas sur ce que j'ai à apprendre encore à mes lecteurs, mon second volume sera encore plus curieux que mon premier. Dans celui-ci j'ai indiqué les maux auxquels les honnêtes gens sont exposés ; dans celui qui va suivre je ferai connaître les remèdes qu'il faut employer contre ces maux.

Mais, auparavant, je continuerai à raconter mes malheurs personnels, mes lecteurs n'en connaissent encore qu'une faible partie. Je

citerai toujours, à l'appui de mon opinion ; des faits authentiques qui doivent la rendre irréfragable.

Je sais que dans mon premier volume j'ai été un peu long, en parlant du farfadet Prieur : c'est parce que je n'ai rien voulu retrancher des particularités qui doivent contribuer à faire rougir celui de tous mes ennemis qui m'a fait le plus de mal, et que, d'ailleurs, ce misérable et sa famille m'ont parfois troublé la cervelle, lorsque je composais les Chapitres qui les concernent.

Lecteurs, vous êtes déjà convaincus de l'existence des farfadets ; cela ne me suffit pas, il faut que je vous fasse partager la haine et l'horreur qu'ils m'ont inspirées. Mon but sera rempli lorsque vous aurez lu tout mon ouvrage. Réfléchissez sur tout ce que je vous ai appris. Préparez-vous à éprouver les plus vives sensations en lisant les cruautés dont je veux encore vous rendre compte. Vous avez pleuré, vous avez ri, vous pleurerez et vous rirez encore ; vous pleurerez de mes souffrances, vous rirez du sort que je réserve aux ennemis du Créateur du monde.

O mon cher Coco ! je parlerai bientôt de tout ce qu'on t'a fait souffrir. Tu reposes maintenant en paix sous le globe de verre qui te

sert de tombeau ; les misérables t'ont tué pour que tu ne fusses pas témoin de mon triomphe !

Je calcule que mon premier volume doit finir ici, la dernière feuille doit être remplie...
Ennemis de mon repos, ne vous réjouissez pas, demain je serai encore à l'imprimerie !....

Fin du Premier Volume.

TABLE

DES CHAPITRES

DU PREMIER VOLUME.

CHAP. I. Introduction.	Pag.	1
CHAP. II. De la cour infernale, et de celle qui la représente sur la terre.		3
CHAP. III. Détails d'une partie des pouvoirs qui sont donnés par les démons à leurs représentans sur la terre.		6
CHAP. IV. Commencement des persécutions aux- quelles j'ai été et suis encore en butte. . . .		8
CHAP. V. Evénemens qui me sont survenus après m'être fait faire le jeu du Taro, suivi de sa magie.		11
CHAP. VI. Suite des événemens extraordinaires pen- dant l'opération des deux sorcières.		13
CHAP. VII. Divers autres événemens qui étonneront le lecteur. Apparition de Jésus - Christ. . . .		16
CHAP. VIII. Nouveaux miracles.		23
CHAP. IX. Description du paradis.		28
CHAP. X. Description du jugement dernier. . . .		30
CHAP. XI. Entrevue avec les deux Sibylles. . . .		32
CHAP. XII. Nouveau jubilé annoncé à toute la France.		34

CHAP. XIII. Description de ma sortie d'Avignon pour me rendre à Lagne.	37
CHAP. XIV. Description de mon retour de Lagne à Avignon.	40
CHAP. XV. Effets des conseils et de la baguette magique de M. Nicolas.	46
CHAP. XVI. Consultation et changement de jardin.	50
CHAP. XVII. Nouvelles consultations. Conduite perfide des docteurs Bouge et Nicolas.	53
CHAP. XVIII. Plusieurs autres maléfices employés par mes ennemis.	55
CHAP. XIX. Mon voyage à Paris. Procès de mon oncle. Mes soins pour en assurer le succès.	58
CHAP. XX. Mort de mon oncle.	64
CHAP. XXI. Conduite des parens, et ce qui s'ensuivit.	67
CHAP. XXII. Je fais connaissance d'une autre magicienne aussi perfide que celles qui l'avaient précédée.	71
CHAP. XXIII. Consolation à mes maux apportée par les ministres de la religion.	76
CHAP. XXIV. Ouverture du testament de mon oncle. Mes sacrifices pour éviter un procès.	80
CHAP. XXV. Consultation de M. Pinel.	84
CHAP. XXVI. Je prends la résolution de mener une vie sobre et retirée, pour éviter et éloigner les mauvais esprits.	91
CHAP. XXVII. Mêmes résolutions, mêmes tourmens.	95
CHAP. XXVIII. Nouvelles persécutions de mes ennemis, ou des esprits malins, pour mettre à l'épreuve ma probité et celle de tous ceux qui habitaient la même maison que moi.	99
CHAP. XIX. Confiance de M. Prieur. Ma confiance en lui.	103

- CHAP. XXX. Nouveaux bruits , et nouvelles confidences de M. Prieur. Ses raisons pour me convaincre. 108
- CHAP. XXXI. Poursuivi par ma planète , je devins toujours plus incrédule sur les prétendus moyens qu'on employait pour ma guérison. 111
- CHAP. XXXII. Les réponses ironiques ne me persuadent pas. 116
- CHAP. XXXIII. Nuit pénible. Nouvelles consultations. Reproches à mes persécuteurs 122
- CHAP. XXXIV. Phénomène dans le Ciel. Les conjectures que j'en ai tirées. 129
- CHAP. XXXV. Mes agitations pendant la nuit. Mes doutes sur la bonne foi des hommes. . . . 136
- CHAP. XXXVI. Mes apostrophes aux farfadets. Confiance à M. Prieur. 142
- CHAP. XXXVII. Lettre à M. Cazin. Entretien avec diverses personnes. Consultations , etc. . . . 149
- CHAP. XXXVIII. Conseil à M. Prieur. Son étonnement sur l'étendue de mes connaissances. . . 156
- CHAP. XXXIX. Supercherie des farfadets , dont je ne suis pas dupe. 169
- CHAP. XL. Réflexions sur les puissances divines et magiques. 173
- CHAP. XLI. Curiosité de M. Etienne. Dîner d'amis. Mauvaise nuit. Conseils à M. Etienne. . . . 174
- CHAP. XLII. Ma visite à M. Prieur aîné. Ses bons procédés à mon égard. Divers conseils à M. Etienne. 181
- CHAP. XLIII. Nouveaux prétextes de M. Etienne. Mes observations à ce sujet. Sa surprise sur mes connaissances. 185
- CHAP. XLIV. Nouvelles remontrances à M. Etienne. 192

CHAP. XLV. Conférence qui me prouva la perversité de M. Etienne.	196
CHAP. XLVI. Annonce de mon Mémoire. Menaces faites à mes persécuteurs.	199
CHAP. XLVII. Duplicité de M. Etienne.	202
CHAP. XLVIII. On ne se lasse pas de vouloir m'abuser.	207
CHAP. XLIX. Moyens employés par M. Etienne.	210
CHAP. L. Jonglerie de M. Etienne.	216
CHAP. LI. Perfidie de M. Etienne.	221
CHAP. LII. Suite des perfidies de M. Etienne.	227
CHAP. LIII. Nouvelle confiance. Nouvelle perfidie.	232
CHAP. LIV. Vaines promesses et mauvaise foi de M. Prieur aîné.	237
CHAP. LV. M. Prieur père manque à sa promesse.	242
CHAP. LVI. Suite des mauvais procédés de M. Prieur père. Prétexte de son épouse pour se dispenser de punir son fils Etienne.	251
CHAP. LVII. Sur ce qui m'est arrivé en présence d'un capitaine au régiment de la Seine.	256
CHAP. LVIII. Les farfadets m'enlèvent parfois mes facultés intellectuelles.	258
CHAP. LIX. M. Etienne est venu me visiter invisiblement pendant que je répondais à une lettre qu'il m'avait écrite.	259
CHAP. LX. Le diable est le chef des farfadets. Réflexion sur la nature de l'être malfaisant.	263
CHAP. LXI. Aventure qui m'est arrivée à Lagnes, village du département de Vaucluse.	265
CHAP. LXI. Mon départ pour Paris. Mes persécuteurs d'Avignon me mettent au pouvoir de leurs correspondans de la capitale.	268

- CHAP. LXII. Traits d'histoire sainte , venant à l'appui de mes assertions. L'arche de Noé. 270
- CHAP. LXIII. Tous les momens de ma vie doivent être consacrés à mériter le séjour éternel. Je cherche à me distraire par des idées agréables. 273
- CHAP. LXIV. Que je serais heureux si Jésus-Christ revenait sur la terre ! Le nombre des farfadets ne peut se calculer. 276
- CHAP. LXV. Un mot sur la Tentation de Saint-Antoine. 279
- CHAP. LXVI. Nouvelles imprécations contre mes ennemis. 281
- CHAP. LXVII. Les événemens imprévus auxquels la vie des hommes est sujette nous viennent par les maléfices des farfadets. 284
- CHAP. LXVIII. Une demoiselle me jette un sort en me touchant les deux cuisses. Je n'avais pas voulu me rendre à ses conseils diaboliques. 289
- CHAP. LXIX. Les farfadets désunissent les époux en visitant à leur insu les femmes vertueuses. Rien ne leur est étranger. 292
- CHAP. LXX. Les bons prêtres sont presque toujours en proie aux persécutions et aux propos malins des farfadets. Les prières et les cloches contrarient bien souvent les esprits malins. 295
- CHAP. LXXI. Les farfadets sont parvenus à désunir les anges du ciel. Les leçons de notre Rédempteur ont toujours été repoussées par ces monstres. 297
- CHAP. LXXII. J'ai désolé un farfadet , en lui faisant savoir que je connaissais tous ses secrets magiques. 301
- CHAP. LXXIII. Je laisse quelques instans les farfa-

- dets , pour m'occuper de mon oncle. J'ai fait en sa mémoire une fondation à Saint-Roch. . . 303
- CHAP. LXXIV. Les prêtres prient pour les possédés du démon. Mes mémoires prouvent que les farfadets m'ont fréquemment troublé l'imagination. Le lecteur voudra bien excuser mes propres reminiscences. 306
- CHAP. LXXV. M. Moreau manque souvent à sa parole. Il ressemble en cela à ses complices MM. Pinel et Etienne. 308
- CHAP. LXXVI. Mes promenades dans les environs de Paris. J'y rencontre un nécromancien. . . 310
- CHAP. LXXVII. Astronomie des farfadets. Planètes cruelles. Nouvelle rencontre de M. Baptiste Prieur. 313
- CHAP. LXXVIII. Pendant les premiers momens de mes persécutions je fus placé sous la planète du vent. Quelques mots sur mes persécuteurs d'Avignon. 318
- CHAP. LXXIX. Pinel , Moreau , la Vandeval , reviennent souvent à ma pensée ; ils dirigent aussi les planètes. 321
- CHAP. LXXX. Mes mémoires seraient inépuisables , si je voulais rapporter tout ce que j'ai appris sur l'influence des planètes. 323
- CHAP. LXXXI. Il n'est pas étonnant qu'aidés par les planètes , les farfadets soient aussi puissans qu'ils le sont. 328
- CHAP. LXXXII. Faits historiques qui prouvent combien on est malheureux lorsqu'on est sous l'influence d'une planète. 330

W. BELLAIGNE
361 Avenue de Madrid
NEUILLY S/S

LES
FARFADETS,

OU

TOUS LES DÉMONS

NE SONT PAS DE L'AUTRE MONDE.

PAR AL.-VING -CH. BERBIGUIER,
DE TERRE-NEUVE DU THYM.

Jésus-Christ fut envoyé sur la terre par Dieu
le père, afin de laver le genre humain de ses
péchés ; j'ai lieu de croire que je suis destiné
à détruire les ennemis du Très-Haut.

ORNÉ DE HUIT SUPERBES DESSINS LITHOGRAPHIÉS.

TOME SECOND.



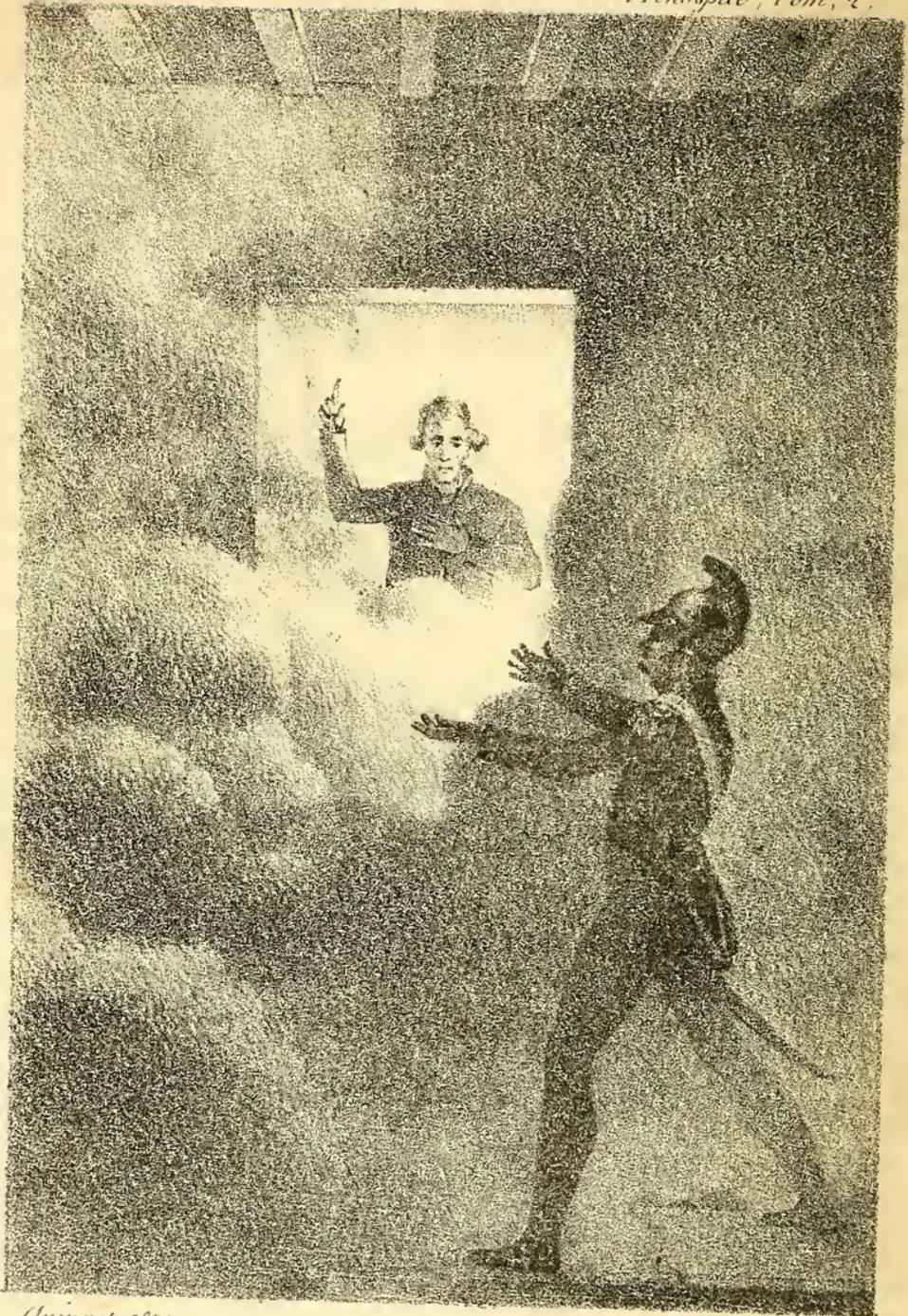
A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue Guénégaud, n°. 24 ;
P. GUEFFIER, Imprimeur, même rue, n°. 31 ;
Et chez tous les Marchands de nouveautés des quatre
parties du Monde,

1821.

PROPRIÉTÉ DE L'AUTEUR.

*Berbiguier &
de terre neuve du thym*



Quinart 1821.

Lith de Langlumé

Aussi me voilà arrivé à mon second volume , en dépit de l'enfer, en dépit d'un de ses suppôts, qui , pour mieux me tromper, s'est offert à mes yeux sous les traits imposans de la vieillesse , et sous le nom plus imposant encore de l'archange Michel , le plus vaillant des guerriers de Dieu.

C'était par un beau jour, au rayon du soleil le plus pur , à l'instant où mon âme enivrée de délices semblait m'annoncer l'arrivée , la présence d'un esprit consolateur ; je méditais sur les faveurs divines , mon cœur dans sa reconnaissance tressaillait vers le ciel... lorsque tout-à-coup ma porte s'ouvre sans bruit ; puis s'avance à pas tranquille, mais au regard sombre, le vieillard trompeur, et me serrant la main avec l'émotion d'une amitié tendre , il me dit discrètement : *O mon ami ! écoutez la voix de mes cheveux blancs , et fiez - vous à l'autorité de mon âge , la leçon du vieillard est un oracle du ciel , parce qu'elle est le fruit de l'expérience ; cessez , cessez , au nom de Dieu , cet ouvrage chimérique qui va vous exposer aux persifflages les plus cuisans. Vos ennemis auront les rieurs pour eux , et qui peut faire rire a remporté la victoire. — La victoire , m'écriai-je !... Ce n'est point une telle victoire que je recherche , les éclats de rire du mondain sont le plus souvent*

la preuve de la vérité. Qu'ils rient à mes dépens : pour moi , je rirai un jour aux dépens des incrédules opiniâtres ; aujourd'hui je ne puis que les plaindre en travaillant à leur bonheur. Au reste , le ciel a protégé le commencement , il protégera la fin de mon ouvrage , et s'il me sourit , que m'importe le persifflage du méchant ! Je repousserai loin de moi leurs éloges , et je rougirais de leur accueil : j'ambitionne une récompense plus belle ; et s'il est vrai que vous soyez un ministre de paix , lèvez les yeux et osez fixer ce signe. A ce spectacle le faux Michel pâlit , s'enfuit et échappe à mes regards , et une fumée fétide décéla sa nature et confirma mon opinion.

Eh bien ! esprits impurs , si l'amitié n'a rien pu sur mon âme , l'amitié , ce charme si doux à un sage , l'amitié qui a toujours fait mes délices , la passion de mon enfance , la passion de mes vieux ans ; je vous le demande , quels moyens employerez - vous encore ? Vous les avez épuisés : cessez de me poursuivre ; j'ai cessé de vous craindre , alors que le ciel m'a protégé de ses ailes et m'a mis à l'abri de vos coups. Mais , tremblez ! tremblez ! la crainte vous est permise ; j'ai encore bien des turpitudes à vous révéler , bien des cruautés à mettre

au grand jour, et bien des actions de grâces à rendre à Dieu pour mes victoires.

On verra dans le second volume, d'un côté, des attaques mieux concertées, des coups plus vigoureux, des menées, des embûches moins grossières, des prestiges plus puissans, un désespoir mieux caractérisé, et d'un autre côté plus de constance encore, si cela est possible, des marques plus évidentes de la protection de Dieu, des succès qui tiennent du prodige, et des remèdes et des contre-poisons plus efficaces et mieux dirigés. Le thym, dont j'ai décoré mon nom, comme les anciens Romains décoraient les leurs des circonstances de leur victoire; le thym, cette plante que les anges du ciel ont semée sur la terre; cette plante qui a crû sous l'ombre de l'arche de vie et au milieu des vallons de l'Eden, le thym est devenu l'arme de mes victoires et la terreur de mes ennemis.

O vous qui me lisez, ne jugez pas encore, pardonnez-moi quelques longueurs dans mon récit; je n'écris pas pour vous plaire, j'écris pour vous instruire et vous garantir; écoutez-moi avec le désintéressement qui me fait prendre la plume, et souvenez-vous que *lorsque deux ou trois s'assemblent ou sympathisent au nom du Seigneur, J. C. est parmi eux.*

CHAPITRE II.

Coco persécuté se réfugie sous mon bonnet de coton. On ne parlera de moi qu'en le citant ; on dit Saint-Roch et son chien , on dira Berbiguier et son Coco.

LES maudits farfadets ont tant d'empire sur tout ce qui a reçu l'être , que mon pauvre écu-reuil en était tourmenté cruellement. Ce charmant animal , qui sentait par instinct que ces monstres pouvaient lui être funestes , venait souvent se réfugier sous mon bonnet de coton que je gardais par habitude , ou par précaution , dans ma chambre ; il semblait que cette petite bête croyait avoir trouvé à cette place un abri contre les tracasseries qu'il éprouvait de la part de ces démons malfaisans.

Mais par un effet du maléfice , s'il quittait sa place , le sort que les farfadets lui destinaient se fixait à mes cheveux et à mon bonnet. Je voulais , sitôt qu'il était parti , porter la main sur ma tête , et je sentais quelque chose qui grossissait au point de former une espèce d'excroissance sur mon chef ; mais quand j'avais ôté mon bonnet , je

ne découvrais rien ; je conclus de là que le sort dont on menaçait le pauvre animal et moi , restait dans le bonnet , puisqu'il n'affectait plus ni Berbiguier ni son Coco.

Il résulte de cette épreuve que si une personne s'attache à une bête quelconque , soit quadrupède ou bipède , les magiciens qui lui en voudront lui donneront un sort , dont elle héritera , si le pauvre animal s'éloigne d'elle ou la quitte. Voilà pourquoi nous voyons tant de gens poursuivis par cette engeance diabolique , car il faudrait avoir un cœur de fer pour ne pas s'intéresser à un animal qui vient vous caresser. D'ailleurs , les animaux n'ont-ils pas aussi du sentiment ? leur physionomie n'exprime-t-elle pas des signes qui les distinguent entre eux ? Jupiter , que par tradition on appelle le maître du tonnerre , n'a-t-il pas adopté l'aigle pour symbole , comme l'animal le plus fier ? Tous les dieux de l'antiquité n'ont-ils pas presque tous des emblèmes qui désignent la puissance ou les vertus qui les caractérisent ? N'avons-nous pas aussi , dans l'Histoire Sainte , le Saint-Esprit qui emprunte la forme d'une colombe ? Parcourons les Eglises , nous n'y verrons pas un tableau sans que quelque symbole en fasse l'ornement ; nous y verrons Saint-Roch peint avec son chien , symbole de la fidé-

lité; Saint-Antoine avec son cochon , symbole de la bonté. Je ne finirais pas , si je voulais citer tous les faits qui justifient la prédilection que l'on pourrait avoir à juste titre pour tel ou tel animal que l'on adopte. Et pourquoi ne croirait-on pas qu'il y a de la sympathie entre nous et les animaux? car enfin , si nous ne pouvons pas juger les causes qui font mouvoir telle ou telle planète , parce que nous ne pouvons pas , par des moyens palpables , nous en convaincre , pourquoi ne serions-nous pas certains qu'il y a beaucoup de rapport entre nous et les animaux , puisqu'ils appartiennent comme nous à la création , et qu'il nous est aisé de distinguer leur amitié de leur haine , leur bonté de leur méchanceté?

Ainsi , je conclus , avec toutes les personnes sensées qui auront eu de l'amitié pour un animal quelconque , que si , par malheur , les farfadets ou sorciers en veulent à l'animal , son maître , qui est aussi son ami , éprouvera la même peine que celle que l'on fera à la pauvre bête , et par conséquent le même plaisir , si elle en ressent.

D'après ces raisonnemens je désire que lorsqu'on parlera de moi on dise : *Berbiguier et son Coco.*

CHAPITRE III.

Guérison de deux Dames attaquées par les monstres ennemis des humains.

JE crois avoir entretenu mes lecteurs d'une conversation que j'ai eue avec un Monsieur à qui j'avais communiqué les découvertes heureuses que j'ai faites pour préserver des atteintes des farfadets. Ce Monsieur m'avait cité une dame à laquelle il s'intéressait, et qu'il voulait que je guérisse, à son retour de la campagne. Elle était toujours dans une triste position. Je priai ce Monsieur de demander à cette dame si elle désirait mon entremise pour opérer sa délivrance. Elle accepta, et me fit inviter à l'aller voir.

J'allai à son domicile ; elle me reçut très-bien, et me fit un détail exact de sa position. J'eus bientôt deviné les véritables causes de ses souffrances ; je reconnus de suite l'ouvrage des infâmes farfadets. J'avais un remède contre la perfidie de ces monstres, dont je donnerai la recette à mes lecteurs. Je priai cette dame d'en faire usage, en l'assurant que son efficacité égalait sa simplicité et la modicité de la

dépense qu'il nécessitait. Cette dame, victime, ainsi que moi, de la barbarie des infernaux, me remercia beaucoup, et me promit d'essayer de suite le spécifique. Je n'imaginai bien que le remède produirait un effet salutaire, je ne tardai donc que de quelques jours à me rendre chez ma malade pour en avoir des nouvelles. Lorsque j'arrivai chez elle, on m'apprit qu'elle était à la campagne, et que les lettres qu'elle avait écrites annonçaient qu'elle était rétablie, que toutes ses nuits étaient douces et tranquilles, tous ses jours purs et sereins; qu'elle ne pouvait exprimer toute la joie qu'elle ressentait d'un changement si heureux et si prompt. Elle disait aussi qu'à son retour de la campagne elle se proposait de me remercier de mes soins et de ma bonté; qu'elle appréciait le service qui la délivrait de tout ce qu'il y avait de plus affreux au monde, et qu'elle espérait qu'à l'aide du remède que je lui avais si généreusement indiqué, j'en serais moi-même incessamment délivré; elle ajoutait que c'était à ma considération qu'elle l'avait employé, pour me convaincre qu'il opérerait sur moi comme il avait opéré sur elle.

On m'avait dit vrai sur le compte de cette dame, et j'eus le plaisir de la voir à son retour et d'entendre de sa bouche même le récit du

bien qu'avait opéré l'excellent remède dont elle avait fait usage. Sa visite me fit plaisir ; je lui témoignai mes regrets sur ce qu'elle avait bien voulu prendre la peine de venir chez moi ; mais elle avait cru , par reconnaissance , devoir me faire cette visite.

Je vais citer un nouveau fait de la même importance , au sujet d'une autre dame de ma connaissance , qui éprouvait de cruelles agitations sans pouvoir en approfondir la cause. Cette dame se refusait à croire tout ce que je pouvais lui dire à ce sujet ; enfin , pressée par mes vives sollicitations , elle se rendit à mes instances , et fit usage du même remède que j'avais composé pour le bonheur de l'humanité. Depuis qu'elle se l'est administré , elle jouit de la plus parfaite tranquillité.

Un jour qu'elle me témoignait sa satisfaction d'être délivrée du malin démon farfadéen qui l'avait tourmentée , je lui dis que j'étais bien satisfait de ce qu'elle éprouvait ; mais que si elle m'eût écouté plus tôt , elle n'aurait pas souffert si long-temps , et que le malheur qui était arrivé à son mari , de s'être cassé la cuisse , n'avait eu lieu qu'en raison du retard qu'elle avait mis à suivre mes conseils ; que les monstres avaient profité de son irrésolution , et du temps qu'elle perdait pour augmenter mes souf-

frances au moral et au physique. Je finis par la convaincre qu'il était toujours très-mal de remettre au lendemain ce qu'il était urgent de faire la veille. Le mari et la femme furent tous deux d'accord sur cette vérité; ils avaient écouté l'un et l'autre ma remontrance.

CHAPITRE IV.

Deux incrédules avec lesquels je m'étais lié d'amitié, finissent par se convaincre de l'efficacité du remède anti-farfadéen.

JE m'étais lié d'amitié avec deux Messieurs qui m'avaient inspiré beaucoup de confiance. Je leur fis part des persécutions continuelles que me faisait éprouver la race infernale des farfadets, et ils ne voulaient pas me croire : plus je parlais, plus leur incrédulité augmentait. Saint-Thomas ne fut pas aussi incrédule qu'eux, car ils me disaient que si je ne leur donnais pas des preuves palpables, rien ne pourrait les convaincre.

Dans le courant du mois de juin ou juillet 1819, ces deux Messieurs, qui logeaient ensemble, se sentirent tout-à-coup surpris par les farfadets; la frayeur les prit si vivement

qu'ils se rapprochèrent et se communiquèrent leur mutuel effroi. Ils ne voulaient pas convenir entre eux que cet effroi leur était inspiré par les farfadets, ils avaient honte d'en faire l'aveu, et ils se reprochaient tous les deux leur faiblesse particulière, tant il est vrai que rien n'est plus difficile que de convaincre les incrédules.

Les deux nouveaux Thomas s'accusaient mutuellement d'employer des moyens désavoués par la pudeur, pour se chagriner l'un et l'autre. Ceci les amena à une explication vive, et dans l'accès de leur fureur ils se donnèrent des coups de poing et portèrent leur colère jusques à l'excès. Il était nuit, alors les sens s'irritent plus promptement. Leur querelle fut si violente, que le maître de la maison en fut troublé et se trouva obligé de quitter son lit pour venir séparer les deux combattans que les farfadets avaient mis aux prises.

Le lendemain matin, je passai devant la maison où logeaient les deux champions, qui, en m'apercevant, m'appelèrent et me firent part de ce qui leur était arrivé, sans oublier la moindre circonstance. Ce sont les farfadets, leur dis-je, qui vous ont désunis. Après avoir réfléchi mûrement sur les confidences que je leur avais faites précédemment, ils me firent

l'aveu que leur incrédulité s'évanouissait devant mes raisonnemens, qui n'étaient pas aussi superficiels qu'ils avaient pu d'abord le croire ; qu'ainsi ils se sentaient disposés à mettre en usage les précieux remèdes que je leur avais enseignés dans ma sagesse pour les soustraire aux persécutions des esprits infernaux. Je fus donc obligé de leur confirmer ce qu'ils avaient déjà appris d'une personne qui, comme moi, avait été attaquée, poursuivie et tourmentée par une foule innombrable de farfadets qui la désolaient nuit et jour, et qui, comme moi, avait perdu par leur maléfice l'habitude du sommeil. Ils convinrent aussi qu'ils étaient heureux de m'avoir communiqué leurs maux, pour que je pusse leur appliquer le remède. Il fut donc arrêté que ces Messieurs se procureraient un cœur de bœuf, qu'ils le mettraient sur un feu ardent, non pas pour le griller, comme on devrait le faire, si c'était le cœur d'un farfadet, mais pour le faire bouillir dans une marmite assez grande pour le contenir avec deux pintes d'eau.

Lorsque l'eau commencera à bouillir, leur dis-je, vous préparerez le cœur, que vous devez auparavant piquer entièrement avec des épingles et des aiguilles, et en le piquant vous prononcerez ces paroles : *Que tout ce que je te*

fais te serve de paiement, je désole l'ouvrier de Belzébuth. Vous tremperez ensuite ce cœur ainsi piqué dans l'eau, et après lui avoir donné trois coups de couteau, vous répéterez les mêmes paroles. Il faut avoir soin, sur-tout, que les pointes des épingles et des aiguilles soient très-fines et très-acérées, afin que la douleur que doit ressentir le corps du farfadet contre lequel vous dirigez vos poursuites, soit plus profondément ulcéré; et crainte qu'il n'échappe à la douleur et au supplice qu'il mérite, il faut piquer le cœur tout entier avec les épingles et les aiguilles. Cette dépense n'est pas forte en raison de l'effet salutaire qui en résulte. Voilà le commencement de mon remède anti-farfadéen.

On peut aussi accélérer la guérison du farfadérisé, en ajoutant à cette opération efficace un autre procédé qu'on a trouvé très-salutaire, celui de jeter dans le feu qui fait bouillir la marmite, beaucoup de sel et de soufre, en ayant soin que la marmite soit bien couverte, pour que l'eau bouillante ne puisse s'évaporer. Il est impossible de ne pas avouer que la combinaison de ces trois objets brûlés au même moment et pour le même motif ne soit très-préjudiciable aux esprits infernaux et ne leur fasse éprouver les tourmens qu'ils ressentiront un jour aux enfers.

Mon remède , très-bien observé par l'un des deux persécutés , lui procura un parfait soulagement ; l'autre n'ayant pas voulu l'exécuter , resta en proie aux souffrances les plus cruelles ; mais son ami le voyant dans cet état le déterminâ à l'imiter , et le soulagement s'ensuivit bientôt.

Lecteurs , qui endurez les persécutions des farfadets , ne vous impatientez pas , j'ai encore bien d'autres moyens curatifs à vous faire connaître.

CHAPITRE V.

Conseils donnés à un vieillard , et efficacité de ces conseils.

ON me fit connaître un respectable vieillard , âgé de 70 à 75 ans , qui habitait dans le voisinage des Messieurs dont je viens de parler ; il était , depuis très-long-temps , affecté par les persécutions des farfadets ; il n'y avait pas de souffrances qu'ils ne lui eussent fait éprouver. Cet homme vénérable était très-religieux , il ne s'absentait presque jamais des églises , assistait à tous les offices du matin et du soir , et pour ne pas perdre de vue ce saint emploi de son temps ,

il avait dressé dans son appartement un autel et une petite chapelle, où il exerçait ses devoirs de bon chrétien.

Un jour qu'il avait déposé sur son autel la somme de vingt-cinq francs, les farfadets la lui enlevèrent; ces misérables joignirent encore à cette action infâme l'horreur de lui renverser sa petite chapelle, monument de sa piété et de son amour pour Dieu. Il ne pouvait attribuer un scandale et un crime aussi hardi qu'à la race infernale des farfadets, qui ne respecte ni l'âge ni les intentions nobles et chrétiennes. Il fit donc confiance de ses malheurs à plusieurs de ses voisins, entre autres aux Messieurs qui avaient éprouvé l'efficacité de mon remède. Ceux-ci en donnèrent la recette au bon vieillard, qui en fit usage et se débarrassa ainsi des poursuites des émissaires de Belzébuth.

La publicité que je vais donner à mes Mémoires doit nécessairement amener par mon remède un résultat bien satisfaisant.

Je n'ai pu jusqu'à ce moment faire part de mes découvertes qu'aux personnes que je vois journellement, et que je fréquente, tandis que lorsque mon ouvrage sera imprimé, tous ceux qui savent lire pourront prendre connaissance des moyens que j'emploie pour contrarier mes ennemis.

Mais , vont me dire les farfadets, pourquoi, si vous guérissez les autres, ne vous guérissez-vous pas vous-même ? Je devais m'attendre à cette objection, et j'y répons :

Jésus-Christ fut envoyé sur la terre pour laver le genre humain de ses péchés. Je suis peut-être destiné à détruire les ennemis du Très-Haut.

Voilà la réponse qui sert d'épigraphe à mon ouvrage. Elle est parabolique : que mes ennemis la commentent.

J'ai promis de détruire les farfadets, et je les détruirai. Dieu, mon créateur, qui a déjà, par vingt-trois ans de résignation de ma part, éprouvé ma constance, veut que je guérisse les autres et que je ne sois pas guéri moi-même. Ce n'est pas que dans quel état que je puisse être, je n'en serai pas moins l'ennemi de la secte farfadéenne. Mais ce n'est pas par des jouissances qu'on parvient à la gloire céleste. Si j'étais heureux, je serais peut-être moins crédule. *Souffrir ou mourir*, c'était la devise de Sainte-Thérèse. Pourquoi ne serait-elle pas la mienne ? Je veux être persécuté pour l'amour de mon Dieu ; je veux que les farfadets continuent à être mes ennemis acharnés ; je veux qu'ils m'empêchent de dormir ; je veux..... je veux obéir en tout à la volonté de mon

Créateur. Ah ! que je serais heureux, si ceux qui feront mon épitaphe pouvaient écrire sur mon tombeau : *Ci git la victime des farfadets , elle en fut aussi le fléau.....* Ainsi soit-il !

CHAPITRE VI.

Fait arrivé dans une Eglise catholique de l'empire d'Allemagne.

JE vais faire diversion à ce qui m'est personnel, pour raconter un fait arrivé dans une des églises d'Allemagne, décorée d'une quantité immense de ces tableaux dont on orne les églises du culte que je professe. Les exercices religieux étaient terminés : un pauvre, chargé de peines, de travail et d'enfans, entre dans l'Eglise pour y faire sa prière et supplier quelque saint de le retirer du triste état où il se trouvait ; il savait que beaucoup de personnes, en s'adressant à un saint, avaient obtenu, par son intercession, des bienfaits dont elles n'auraient pas joui en les demandant elles-mêmes.

Ce pauvre et digne homme se mit de suite à genoux devant l'emblème de la bonne Vierge, dont on célébrait la fête, et dont on avait orné

la statue d'une couronne d'argent ; l'enfant Jésus avait aussi une même couronne sur sa tête. Cet homme pria avec une ferveur angélique pour obtenir un soulagement à sa misère, lorsqu'en faisant un mouvement pour remercier la Vierge et Jésus-Christ, il vit disparaître de dessus leur tête les deux couronnes d'argent. Stupéfait, le pauvre sortit de l'Eglise.

On ne s'aperçut point de suite de cet enlèvement ; comme c'était après les offices il y avait très-peu de monde dans l'Eglise. Le sacristain, en faisant sa tournée du soir, ignora la soustraction qu'on avait faite à la Vierge et au bon petit enfant Jésus ; mais le lendemain, quand on vit cette profanation, le curé et toute la paroisse en furent très-scandalisés.

Les soupçons se portèrent de suite contre le pauvre homme qu'on avait vu aux pieds de la Sainte-Vierge ; tant il est vrai que souvent des innocens ont été punis comme convaincus des crimes qui étaient l'ouvrage des farfadets. Le pauvre n'eut pas de peine à se justifier, et on fut forcé de convenir que c'était le malin esprit qui avait envoyé quelque farfadet dans l'Eglise pour voler la couronne de la mère et de l'enfant.

Il est donc certain que les lieux saints ne sont pas exempts des larcins des farfadets, et qu'au

contraire, c'est là où ils exerceraient encore mieux leurs brigandages, si l'on n'avait pas le soin de renfermer tous les vases sacrés dans le tabernacle. Et vous ne voulez pas, farfadets, que je vous surnomme les enfans de l'enfer, les disciples de Satan et de Belzébuth ! vous vous introduisez dans les Eglises, vous ne respectez pas ce que les païens eux-mêmes ont été obligés de reconnaître, et vous voudriez m'empêcher de dévoiler votre affreux sacrilège !.... Vous ne m'en empêcherez pas, exécra- bles disciples de l'esprit malin !

CHAPITRE VII.

Nouvelles circonstances relatives aux guérisons que j'ai opérées par mon remède.

JE reviens à mon remède : l'un des deux Messieurs que j'ai si heureusement guéris, me dit qu'il avait une jeune cousine, tourmentée jour et nuit par les sorciers, et qui, comme tant d'autres personnes, souffrait sans connaître la cause de son mal. C'est vainement, me dit-il, que je lui ai fait l'aveu d'avoir éprouvé le même mal et d'avoir été guéri.

Ma cousine , incrédule encore sur l'efficacité de votre remède , se met à rire et se persuade que je veux me moquer d'elle.

Pendant ce temps le mal faisait des progrès très-rapides : le cousin se vit dans la nécessité d'employer l'autorité des parens pour forcer sa cousine à faire usage du remède qui l'avait mis lui-même à l'abri des méchans esprits. La famille de la demoiselle était , comme elle , incrédule. Ce ne fut qu'après les plus grandes attestations de la bonté de mon remède qu'elle consentit à en conseiller l'usage. Tous le trouvaient tellement nouveau , original , étranger à tout ce qu'ils avaient entendu dire jusqu'à ce jour en pareilles circonstances ; qu'ils se déclarèrent pendant long-temps les antagonistes de l'innovation ; il fallut ensuite la faire agréer à la jeune personne et vaincre sa répugnance. On y parvint heureusement ; elle se décida à obéir à ses parens , et le bien qu'elle en ressentit lui fit ouvrir les yeux et l'obligea à rendre justice à son cousin , qui fut chargé de me remercier.

Voilà encore une victoire remportée sur les incrédules ; ceux qui diront que cela n'est pas croyable , pourront prendre mon remède pour de la graine de niais : je les abandonne à leurs résistances opiniâtres , les incrédules sont incurables.

Imprudens, lorsque vous aurez épuisé votre bourse et altéré votre santé, en suivant des ordonnances données par des gens qui n'ont pas, comme moi, fait une étude particulière des abominations des farfadets; quand vous aurez employé mille remèdes, tous plus inutiles les uns que les autres, et souvent même contraires aux maux que vous souffrez, et qui vous affligent si cruellement, vous viendrez, après vous être moqués de moi, me prier de vous donner les moyens de vous délivrer promptement de l'esclavage abominable où vous tiennent les agens du pouvoir tyrannique des Belzébuth, des Satan, des Lucifer, et de tous les agrégés de la race infernale et diabolique!..... Je vous guérirai, je ne vous rebuiterai pas, malgré votre incrédulité.

Ainsi, s'il se trouvait encore quelques mortels qui fussent tourmentés par les farfadets, je les invite, et je ne crois pas pouvoir leur faire une plus noble invitation, à se soumettre à mes ordonnances. Ils verront quel bien ils en éprouveront; j'en ai pour garans les témoignages de toutes les personnes raisonnables qui ont écouté mes avis, et de plus, la promesse qu'elles m'ont faite d'en faire part à leurs amis et connaissances; ce qui ne doit pas laisser le moindre doute sur la vérité de ce que j'affirme.

Si la sœur de la jeune personne dont je viens de parler m'avait écouté , elle ne serait pas maintenant enceinte , elle n'aurait pas été obligée d'en faire la déclaration à M. le curé de Saint-Roch.

N'est-ce pas là une preuve qu'à défaut de la demoiselle que j'ai guérie, les infernaux ont farfadérisé sa sœur, qui n'a pas voulu me croire.

CHAPITRE VIII.

Circonstances qui devront faire connaître le moment où il faut employer le remède qui peut également servir pour conjurer le temps.

Puisque j'ai fait connaître la manière de se servir de mon remède , je dois indiquer les momens favorables de l'employer.

Lorsque vous entendrez le moindre bruit dans votre maison , que vous trouverez les plus petites choses hors de leurs places , que vous éprouverez la plus légère incommodité ou la plus faible contrariété, soit dans l'intérieur ou à l'extérieur de vos maisons , soyez persuadés que toutes ces choses sont l'ouvrage de Belzébuth. Vous devez alors vous mettre en devoir de

travailler et de faire opérer le remède , qui ne manquera jamais son effet , pourvu que vous ayez la même persuasion que j'ai , lorsque je l'emploie moi-même ; mon invitation n'est pas celle d'un charlatan , je n'ai d'autre intérêt que celui de contrarier les farfadets , et depuis vingt-trois ans je les contrarie. Ce terme est assez long pour que l'on puisse croire que je n'ai envie d'abuser personne. Ceux qui me connaissent savent que j'en suis incapable.

J'avoue cependant que les épreuves et les sacrifices que j'ai faits n'ont pas toujours opéré ce que je voulais. Mon remède arrête la pluie , et les pluies continuaient pourtant en juillet 1819. Effrayé de cette inondation , je demandai à plusieurs personnes , et principalement aux habitans de la campagne , si le temps pluvieux n'était pas un fléau pour la récolte des grains ? Leur réponse fut affirmative ; j'en fus d'autant plus affligé , que je me souvins qu'en 1816 et 1817 les malheurs furent si grands dans plusieurs endroits , qu'ils n'étaient pas encore effacés de ma mémoire. Un jour que je manifestais mes inquiétudes à plusieurs personnes , elles frémirent en pensant aux plaies profondes , et encore saignantes , qui affligèrent plusieurs milliers de familles que les ennemis de Dieu avaient prises pour victimes , en leur

faisant éprouver les temps affreux qui dévastent les moissons.

Dans l'espoir de prévenir de pareils malheurs, je résolus d'adresser une prière au Seigneur, persuadé que les prières sont ce qu'il y a de plus fort pour contrarier la race des farfadets. Voici ce que je dis à mon Créateur : *Seigneur, si c'est par votre volonté que nous voyons tomber tant de pluie, nous sommes et nous devons être prêts à nous soumettre à votre irrévocable arrêt ; mais si ce n'est que l'ouvrage des ennemis de votre saint nom, il est juste que nous fassions tous nos efforts pour nous y opposer, afin de rentrer dans la jouissance des biens qui nous ont été accordés par votre divine puissance.* Je répétais cette prière jour et nuit ; jusqu'au mois d'août ; mais les mauvais temps ne cessèrent pas. Je dus y ajouter alors ce qui suit : *Si c'est par votre ordre que nous supportons tant de calamités, résignons-nous ; mais si ces temps affreux ne viennent que par les ouvriers de Satan ; si ce chef de ces infâmes créatures les excite contre les serviteurs de votre sainte religion, permettez-moi de faire l'épreuve que je sais leur être préjudiciable. Ils m'ont appris que le foie et le cœur de bœuf que j'e fais cuire et piquer avec des milliers d'épingles et d'aiguilles, ainsi que le soufre et le sel dont je*

me sers pour faire une parfaite opposition avec l'encens que l'on brûle dans les temples consacrés à votre culte, leur déplaisent ; je dois donc m'en servir. Que cette opération soit pour eux un supplice affreux. Je vais me rendre avec dévotion au temple de Saint-Sulpice, élevé à votre gloire, je vous prierai instamment de faire cesser nos peines, et s'il était vrai que nous les ayons méritées, je vous promets de me résigner sans gémir à votre volonté toute puissance. Si nos maux sont le résultat de la méchanceté des esclaves de Belzébuth, je vous prierai, Seigneur, de me permettre, à mon retour de votre divin temple, de commencer mes opérations si funestes à ces misérables, et de donner à mon sacrifice toute la force qu'il peut recevoir de votre puissance divine. Dans le moment où je ferai ma conjuration, je jugerai, par l'effet qu'elle produira, si les farfadets sont les auteurs de tous nos maux, et je les signalerai par tous les moyens qui sont en mon pouvoir à tous les hommes affligés de leurs affreuses machinations, afin qu'ils puissent s'en garantir, comme vous me permettrez de le faire.

Ma prière fut agréée. En revenant chez moi, je me munis d'une assez grande quantité de cœur de bœuf, et de plusieurs milliers d'épingles et d'aiguilles, de vingt livres de sel et

de huit livres de soufre ; j'y joignis de l'huile et du papier piqué sur lequel les noms des misérables qui me persécutent depuis tant d'années furent écrits, et je fis mon opération anti-farfadéenne. Elle réussit. Je fus donc convaincu que ma découverte avait été utile aux propriétaires dont les récoltes dépérissaient. J'en remerciai le maître du ciel et de la terre, et je promis bien de renouveler cette épreuve toutes les fois que les pluies seraient trop fréquentes. J'ai rempli ma promesse : les cœurs de bœuf, les épingles, les aiguilles, le sel, le soufre, ne me coûtent rien. Quand le mauvais temps se lève, je le conjure, je l'affronte, je le maudis, et mes semblables profitent de mes conjurations, de mon courage et de mes imprecations.

Ainsi, il est donc maintenant constant que mon remède opère contre le mauvais temps ; qu'à l'aide de mes découvertes on parviendra à conserver les récoltes que les infâmes farfadets détruisaient par leurs maléfices.

Laboureurs, agriculteurs, vigneron, jardiniers, remerciez-moi de ma persévérance ; j'ai enfin découvert le moyen de vous faire jouir du fruit de vos sueurs. Mais ne soyez pas égoïstes, seconde-moi dans mes opérations. Faisons ensemble un feu de babord et de tribord ; lorsque

nous verrons s'accumuler les nuages , déchaînons-nous contre la foudre , la grêle , la neige et les éclairs farfadéens. Lorsque les farfadets voudront s'emparer de l'atmosphère , opposons-leur le remède qui les détruit. Délions nos bourses , achetons tous les ingrédiens qui contrarient les infernaux.

Piquons les farfadets avec nos aiguilles et nos épingles , étouffons-les avec notre soufre , faisons un feu roulant contre eux avec notre sel , brûlons leurs cœurs en consumant des cœurs de bœuf.

Sans doute nos désirs seraient criminels , s'il ne s'agissait pas des farfadets , car il ne faut jamais se laisser emporter par la colère ; mais la destruction des ennemis de Dieu , c'est une œuvre commandée par les trois vertus théologiques. La foi , l'espérance et la charité , sont les plus implacables ennemis des disciples de Belzébuth.

La Foi. Les farfadets l'ont méconnue , en faisant une alliance avec le malin esprit.

L'Espérance. Ils y ont renoncé eux-mêmes , en contractant un engagement qui leur interdit sans appel l'entrée du paradis.

La Charité. Ils n'en ont pas pour leurs semblables , comment pourraient-ils en espérer de la part de qui que ce soit ?

O mon Dieu ! je vous remercie de tout ce que vous m'inspirez journellement. Je me glorifie de mes souffrances , puisque j'en suis récompensé par votre protection. C'est vous , ô mon Créateur ! qui m'avez fait composer mon remède ; je l'emploierai , il est efficace.

Laboureurs, agriculteurs, vigneron, je vous le répète, réunissons-nous contre les ennemis du Très-Haut , employons , toutes les fois qu'il en sera besoin, mon remède , et vos récoltes seront abondantes , vos fruits savoureux , votre vin excellent ; vos champs seront embaumés par le parfum des fleurs , et nous aurons tous dans nos maisons des greniers d'abondance.

CHAPITRE IX.

Nouvel emploi de mon remède. Prières et Stations qui en furent la suite.

JE ne crois pas devoir rappeler ce que j'ai déjà répété plusieurs fois contre mes cruels ennemis , que je pourrais à juste titre appeler hommes du diable , puisque ce sont des êtres associés à Belzébuth , qui par leur transformation en farfadets obtiennent une invisibilité cruelle pour me tourmenter. Je veux me con-

tenter de faire connaître les moyens que j'emploie pour les contrarier.

Je venais de les harceler de plusieurs manières , lorsqu'un jour, en rentrant chez moi , je leur dis d'une voix ferme : Ah ! ah ! Messieurs les perturbateurs du repos des pauvres mortels, vous vous faites un plaisir de me suivre sans cesse , vous voulez être témoins de tout ce que je veux faire ! Eh bien ! vous voyez que je ne suis pas ingrat , que je pense à vous aussi , car voici des provisions qui vous réjouissent , je l'espère. J'étais mes emplètes en leur présence, afin qu'ils pussent les contempler et voir à quoi ils devaient s'attendre. Je commençai par piquer un foie de bœuf de toutes les aiguilles et épingles que j'avais préparées , de manière qu'à sa surface il avait la forme d'un hérisson , dont les pointes menaçantes n'étaient pas faites pour satisfaire les farfadets qui auraient été tentés de s'approcher de moi pour me tourmenter. Trop heureux, me disais-je, si tous les mortels persécutés par ces vils démoniaques pouvaient se joindre à moi pour opposer à leur cruauté autant de pointes aiguës qu'il en faudrait pour les éloigner ou même leur donner la mort !

Je faisais ces réflexions en préparant le feu de mon fourneau, sur lequel je mis une poêle remplie d'huile , et lorsque cette huile fut parvenue

à son dernier degré de chaleur, j'y mis le foie que j'avais lardé d'épingles et d'aiguilles, et je le retournai de temps en temps. On ne peut se faire une idée du mouvement que faisait dans la poêle le cœur farci d'épingles et d'aiguilles. Sur un autre fourneau, que j'avais allumé, je mis une cuiller de fer, où j'avais fait entrer cinq ou six livres de soufre, que je fis fondre; alors je pris le papier que j'avais piqué, et qui contenait les noms des magiciens contre lesquels je conjurais; j'avais eu le soin de le rouler et de le bien serrer avec du fil d'archal; j'y mis le feu avec une allumette, et j'attendis que tout fût consumé; pour cela, je remettais du soufre lorsque je voyais que le feu s'affaiblissait, je ne voulais pas qu'il restât le moindre vestige du papier. Je n'oubliai pas non plus de faire du feu au poêle, sur lequel était aussi une marmite à moitié pleine d'eau et bien fermée, qui bouillit promptement, puisque j'alimentais le feu avec du soufre, du sel, et même avec des aiguilles et des épingles.

Lorsque mon eau fut bouillante, j'y jetai dedans les épingles et les aiguilles les plus fines que j'avais achetées, afin que le bouillon de l'eau pût mieux les agiter; car on prétend que plus les épingles bouillonnent, et plus les farfadets sont cruellement tourmentés.

Quand tout mon travail fut en train , et que je vis l'opération parvenue au point d'en imposer à la race infernale , j'adressai à la société exécrable l'imprécation suivante : « Vous » voyez , engeance du diable , ce que je viens » d'opérer ? Eh bien ! tout ceci est calculé pour » être en opposition avec votre infernal pouvoir. » Ainsi , vous pouvez , en votre qualité d'émissaires des puissances diaboliques , vous rendre » près de vos maîtres et leur faire savoir que » mes différentes opérations n'ont pour but » que le contrarier vos projets de détruire » les fruits de la terre par les inondations » fréquentes que vous suscitez pour notre mal- » heur. »

Je m'aperçus que mon imprécation , toute juste qu'elle fût , était importune à mes coquins , et qu'elle les irritait , puisque , quatre minutes après , la pluie redoubla et tomba avec beaucoup plus de violence , et si abondamment , que l'on eût dit qu'un torrent s'était écarté de sa route et venait ravager tout ce qu'il rencontrait dans sa course. Ah ! c'est alors que je connus la malice de ces monstres des enfers , et je leur dis encore : « C'est en vain que » vous voulez m'en imposer en cherchant à braver les opérations qui détruisent votre pouvoir , et en opposant toute la violence de

» votre savoir magique à la puissance d'un re-
 » mède que vous redoutez ; votre colère n'est
 » rien pour moi, elle n'en impose pas à mon
 » esprit, je ne vois dans tous les efforts impuis-
 » sans de votre magie qu'un reste d'audace
 » que je veux bien vous pardonner. Vous vou-
 » driez peut-être me faire croire que la dé-
 » pense que je viens de faire est inutile ? Non ,
 » non , vous vous livrez à une trop grande er-
 » reur ; et pour vous le prouver, je suis prêt à
 » recommencer quand les provisions d'aujourd'hui
 » d'hui seront épuisées. Dieu merci, j'ai assez de
 » moyens , tant en argent qu'en courage , pour
 » être sans cesse en opposition avec vos infâmes
 » manœuvres. »

Pour leur prouver que je tiendrais parole ,
 je continuai jusqu'à six heures du soir à ali-
 menter les feux qui servaient à mes opéra-
 tions ; la fatigue et la chaleur que je devais iné-
 vitablement supporter ne m'épouvantèrent pas.

Mais l'heure de la prière étant arrivée , je
 quittai tout pour aller à Saint-Roch ; j'y fis mes
 prières comme à l'ordinaire. Dans un excès de
 zèle , je m'adressai à Dieu , à son fils , au Saint-
 Esprit , à la Vierge et à Saint-Joseph. Je ne
 doutais pas que par leur intercession je ne
 parvinsse à obtenir l'avantage de confondre

les ennemis de la Foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui voudraient faire de notre terre bienfaisante un vaste désert, où nous serions obligés de mourir de faim ou de nous manger les uns les autres ; ce qui amènerait insensiblement la fin du monde, que Dieu n'a pas encore ordonnée.

Une sainte inspiration m'apprit que les signes de la très-sainte croix font fuir les infernaux, mais que pour s'en venger ils emploient l'autorité qu'ils ont sur les planètes, les font mouvoir à leur gré sur les différentes personnes qu'ils veulent accabler ou ruiner.

Je fis encore la remarque que le démon devait être contrarié par les prières qu'on adresse à Dieu, et les bénédictions que ses fidèles ministres font dans les divers lieux où ils s'arrêtent les jours de procession. J'ajoutai donc, ce jour-là, la prière suivante à celles que je fais journellement : « Permettez, Seigneur, à l'un » de vos plus fidèles serviteurs, en raison de la » grâce que vous lui accordez, de bénir le ciel, » la terre, et tout ce que renferme non-seule- » ment la France, mais encore toute l'Europe » et toute la terre habitée. Souffrez qu'en exor- » cisant la terre, il la purge des malins esprits » qui dévastent nos récoltes; je veux réduire les

» infâmes farfadets, et les faire rentrer dans le
» néant d'où ils n'auraient jamais dû sortir. »

Je quittai la maison du Seigneur, bien déterminé à exécuter ce que je venais de demander à Dieu, et je commençai mon exorcisme en me plaçant premièrement en face de l'Orient, ensuite je me retournai du côté de l'Occident. L'ardeur que je mettais dans mes gestes fit rassembler beaucoup de monde autour de moi, chacun me remarquait et ne savait nullement ce que je voulais faire.

Cependant, pour ne pas trop donner à connaître mes intentions, je tâchai de m'y prendre de manière à rendre mes gestes moins démonstratifs. Je récitai d'abord le *Credo*, l'*Ave Maria*, l'*Angelus*, etc. ; je fis aussi plusieurs signes de croix. Ma première station commença rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle de Saint-Roch et celle du Dauphin. J'avais trouvé cette première position analogue à mes pieuses intentions, vu que les trois rues forment très-bien le signe de la croix. J'entrai ensuite dans la rue du Dauphin, au bout de laquelle je fis ma deuxième station en récitant toujours les mêmes prières, et en ayant bien soin de faire comme j'avais fait au bas des degrés de l'église de Saint-Roch. Cette deuxième station étant terminée, je voulus traverser le jardin des Tuileries pour

préservé, par mes prières, la demeure de nos rois des projets malfaisans des farfadets. Mais quelle fut ma surprise lorsque j'en vis la grille fermée ! je fus long-temps à réfléchir, pour me dissuader que ce n'était pas le malin esprit qui m'avait joué ce tour abominable ; mais comme je ne voulais pas perdre un instant, je pris le parti de longer la rue de Rivoli jusqu'à l'entrée de la rue de l'Echelle, où je m'arrêtai pour ma troisième station ; j'y fis les mêmes cérémonies tant du côté du levant que du côté du couchant ; je dirigeai ensuite ma course vers la place du Carrousel : cette belle place si commode à toutes sortes de cérémonies m'inspira l'idée de faire une station à ses quatre faces ; mais comme je craignais toujours d'être remarqué et d'être gêné dans mes opérations, je me retirai à l'écart pour y procéder à l'abri des importuns.

Lorsque cette quatrième station fut finie, je me rendis sur le quai, où je fredonnai ma cinquième doléance ; je n'oubliais jamais aucunes des prières ni aucunes des cérémonies que j'avais consacrées à cette espèce d'exorcisme, en me tournant sans cesse à droite et à gauche.

Mon intention était d'en faire une sixième vis-à-vis le pont des Arts ; je m'y arrêtai avec plaisir, d'autant que la superbe façade du Louvre est un

des plus beaux morceaux d'architecture qu'on puisse préserver de l'influence des génies diaboliques. En quittant cette position je me rendis au pont au Change ; mais avant d'y arriver , et pour mettre un peu plus d'ordre dans ma marche , je fis ma septième station à l'entrée du Pont-Neuf , d'où je poursuivis ma route vers le pont au Change , où , arrivé , je me plaçai au milieu du trottoir qui regarde l'est-sud-est ; j'y fis les prières stationnaires , puis traversant ledit pont , je me trouvai à l'ouest-nord-ouest pour y faire encore une station. Je longeai le pont , au bout duquel je fis la même chose ; ses issues formaient parfaitement bien l'image de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le Palais de Justice fixa aussi mon attention , je ne voulus pas passer devant le temple des lois où siègent jour et nuit les magistrats qui se sont consacrés à défendre nos communs intérêts , sans avoir préalablement fait une nouvelle prière. De là je pris le chemin du pont Saint-Michel , où je stationnai , à l'entrée , au milieu , à droite , à gauche et à l'autre extrémité. J'en sortis pour continuer ma route jusqu'au pont Royal. En faisant cette importante course je m'arrêtais devant les rues qui me présentaient l'emblème d'un objet religieux ; je ne voulais pas me distraire par des

occupations mondaines , je répétais , chemin faisant , les prières que j'avais faites au moment de mes stations.

Je ne dois pas laisser ignorer à mes lecteurs, en faveur de mes pieuses stations, que lorsque je sortis de Saint-Roch, le temps était très-couvert, et qu'avant la fin de ma tournée, les nuages les plus noirs, sous lesquels j'étais obligé de passer, et qui m'accablaient sous le poids de leur chaleur, s'élevèrent peu-à-peu et permirent à l'œil admirateur de la belle nature de jouir de la vue des brillantes étoiles dont Dieu a orné le firmament ; aussi je remerciai bien sincèrement l'architecte du ciel d'avoir eu la bonté d'exaucer mes prières. Je fis une dernière et très-pieuse station au milieu, à droite et à gauche du pont Royal, et je rentrai chez moi le cœur plein de reconnaissance envers ce Dieu de bonté qui avait exaucé mes ferventes prières.

Je lui promis de recommencer le lendemain ma pieuse promenade, et même de la continuer aussi long-temps que je la croirais nécessaire et qu'elle pourrait lui être agréable.

Voilà comment je passe mon temps : La nuit je veille pour protéger le sommeil des victimes des farfadets, qui ne connaissent pas d'où partent leurs persécutions ; je conjure par mon

remède la foudre, la grêle, la pluie, la neige et tous les mauvais temps qui nous sont procurés par la physique farfadéenne ; le jour, je vis desobriété, je passe une grande partie de mon temps dans les églises de ma sainte religion, et lorsque j'en sors je continue à prier mon Dieu afin qu'il arrête le mal que depuis trop long-temps les farfadets font à notre terre. C'est ainsi que mes concitoyens sont à l'abri du mauvais temps. Ah ! lorsqu'ils connaîtront tous les moyens que j'emploie pour contrarier la race diabolique, ils se réuniront à moi, ils veilleront une partie de la nuit, ils allumeront le feu anti-farfadéen pour faire mon remède, ils iront plus souvent qu'ils ne le font aujourd'hui dans les temples consacrés à la religion catholique, ils prieront avec plus de ferveur et ils se réuniront à moi pour faire processionnellement les stations dont je viens de les entretenir dans ce Chapitre, et qui maintes fois, lorsque je les ai faites seul, ont eu un si heureux résultat.

O mon Dieu ! plus je m'avance dans la confection de mon ouvrage et plus je sens s'accroître dans mon âme l'amour que j'eus toujours pour votre majesté divine. Jetez un regard favorable sur votre humble créature pour qu'elle puisse continuer sans interruption le récit de ses découvertes.

CHAPITRE X.

*Nouvelles Stations ; j'aime les Bourbons ;
l'emploi de mon remède est couronné de
succès.*

FIDÈLE à ma promesse , je fis , le lendemain , en sortant de Saint-Roch, d'autres stations : de la petite rue Dauphin , je rentrai aux Tuileries, dont je trouvai la porte ouverte , à mon grand contentement ; j'en profitai pour traverser le jardin ; lorsque je fus au milieu , je me crus trop heureux d'y pouvoir faire ma prière en demandant à Dieu d'accorder au Roi une meilleure santé , la prospérité de sa famille pour le bonheur du peuple français et celui de toute l'Europe ; car nos destinées sont attachées à la prolongation de la vie de notre bon Roi , elle ne sera jamais trop longue pour affermir le bonheur qu'il veut nous procurer, et que nous aurions déjà obtenu entièrement sans la méchanceté des cruels farfadets , qui sont ses ennemis comme les miens.

Je sortis du jardin par la grille du pont Royal où je fis encore une station, en contemplant l'appartement de Louis XVIII. Ensuite je continuai

mon chemin jusqu'au pont au Change, que je traversai pour revenir au pont Royal en passant par la rue de la Barillerie et le pont Saint-Michel ; je n'oubliai pas de m'arrêter, comme la veille, aux rues, ponts et carrefours, pour y faire mes prières stationnaires : j'eus le bonheur de voir un ciel parsemé d'étoiles brillantes, beaucoup de personnes jouissant du plaisir de la promenade ; ce qui augmentait ma satisfaction, et me confirmait que mes prières étaient agréables à Dieu, puisque j'en obtenais le résultat désiré. Je le remerciai avec une grande ferveur, et je m'en revins chez moi en continuant toujours mes prières.

Dans la nuit du 6 au 7 août je me mis au lit à minuit, deux heures après mon retour du pont Royal ; j'eus le plaisir de voir le ciel encore fort beau, la lune était sur son déclin et répandait sur la surface de la terre toute la force et la vivacité de cette lumière argentée qui lui est communiquée par le premier astre du firmament. Quelle fut ma surprise, lorsque, dans la nuit, vers trois heures du matin, le temps s'obscurcit ; j'entendis la pluie tomber avec force ! Je dus alors m'adresser aux monstres que je désigne sous le nom de farfadets, et je leur dis : « Ah ! scélérats, vous travaillez ! eh bien, je travaillerai aussi, moi. » Je ne le pou-

vais pas en ce moment , je n'avais pas chez moi tous les ingrédients anti-diaboliques.

Je restai au lit jusqu'au moment d'aller à la messe ; lorsque j'y fus , je fis toutes les prières que le temps commandait. Après avoir satisfait à ce devoir indispensable , je m'adresse à Dieu : « Vous avez entendu , grand Dieu ! le travail » de la compagnie infernale , ennemie du repos » des humains , permettez qu'à mon tour je » travaille pour les contrarier dans leurs opé- » rations criminelles ; je veux être en guerre » avec eux toute la journée , tant je suis irrité » de leurs affreuses manœuvres. »

En rentrant chez moi , voici comment je leur parlai : Si je reviens à ma chambre , Mes- » sieurs , c'est pour m'acquitter des promesses » que j'ai faites cette nuit à ceux dont vous » suivez les ordres destructeurs. » J'allumai tous les feux dont j'avais besoin pour mes opérations ordinaires , et j'y travaillai avec ferveur. Je ne les quittai qu'à six heures du soir pour aller à la prière à Saint-Roch ; lorsqu'elle fut finie , je sortis par un temps fort couvert , mais il ne put retarder l'ardeur de mon zèle ; je pris le chemin que je suivais ordinairement pour mes stations , et vers la fin de cette pieuse promenade le temps nébuleux s'éclaircit , j'eus le plaisir d'entendre dire aux passans et aux per-

sonnes qui se promenaient : « Voyez donc le » beau temps , comme il s'est éclairci depuis » un instant ! » On peut se figurer la joie que je ressentais d'entendre ces paroles, puisque c'était par mon travail continu et les prières que je faisais journellement , que nous goûtions cette faveur divine. Je rentrai chez moi , enchanté de ma journée , et je continuai mon pèlerinage jusqu'au 15 du mois d'août.

C'est ainsi que je me comporterai toutes les fois que le mauvais temps s'opposera à la régularité des saisons. Remède anti-farfadéen , promenades religieuses , stations multipliées , rien ne sera négligé pour que la nature ne soit pas contrariée par les esprits infernaux.

Mais je ne me bornerai pas , ainsi qu'on le verra bientôt , à combattre les farfadets lorsqu'ils voudront détruire nos blés et nos plantations ; mon remède sera encore employé lorsqu'ils chercheront à contrarier nos affections et nos jouissances.

Lorsque j'apprendrai qu'une vierge est menacée , je me précipiterai sur mes fourneaux. Je brûlerai mon soufre et mon sel , et je sauverai l'honneur de la vertueuse personne. J'en agirai de même , lorsqu'il s'agira de procurer un beau jour pour célébrer les fêtes du roi et de nos princes. J'ai déjà réussi plusieurs fois à ce sujet.

Je ne dois pas le dissimuler à mes lecteurs. J'aime et je vénère l'immortelle dynastie qui règne pour le bonheur des Français ; et quoique né dans un pays qui n'était pas sous leur domination , lorsque je suis venu au monde , je n'en désire pas moins de voir perpétuer la race auguste des Bourbons.

Je suis né papiste dans le Comtat Venaissin ; mais pour cela , je n'en dois pas moins être bon français. Ainsi que tous les vrais chrétiens , j'ai deux souverains légitimes : le pape et mon Roi. Le pape représente sur la terre l'apôtre qui y planta la foi ; le Roi , par la grâce de Dieu , veille à notre bonheur dans ce monde : l'un est le protecteur du spirituel , l'autre veille à notre bonheur temporel. J'ai donc raison de dire que j'ai deux souverains légitimes ; c'est parce que je leur suis dévoué , que je dois veiller à ce que rien ne les contrarie.

Leurs fêtes doivent être célébrées sans être troublées par le mauvais temps ; c'est pour cela qu'il faut que tous les bons français se réunissent à moi pour conjurer les mauvais esprits , lorsqu'on devra célébrer ces fêtes.

On verra bientôt le triomphe que je remportai sur les farfadets , le jour même de la Saint-Louis. Sans moi , la fête de ce jour aurait été troublée par l'orage et par la tempête.

Ah ! si je pouvais être en même temps à Rome et à Paris, je serais trop heureux, j'aurais la faculté de m'opposer au travail farfadéen le jour qu'on célébrerait la fête du Saint-Père. Il est vrai que si, jusqu'à ce moment, personne n'a pu travailler à Rome, ainsi que je le fais à Paris, plusieurs Romains pourront m'imiter, lorsqu'ils auront lu mon ouvrage. Jusqu'à présent je n'ai pas eu des imitateurs ; mais dans le délire qui me transporte, je me plais à répéter chaque jour et chaque nuit : *Il s'en présentera, gardez-vous d'en douter.*

CHAPITRE XI.

Événemens qui ont suivi la cérémonie religieuse que j'ai fondée à Saint-Roch. Je parviens à empêcher les Farfadets de troubler la fête du Roi.

J'AI déjà parlé d'une fondation que j'ai faite à Saint-Roch, et du motif qui me la fit faire. Le jour anniversaire de cette fondation, je me rendis à l'église, pour y entendre la messe. En sortant de chez moi le temps était très-beau, et, pendant que j'étais à prier Dieu, il se gâta. Je sortis du temple pour me porter aux

Tuileries. Le Roi, qui venait aussi d'entendre la messe à la chapelle, se mit au balcon pour procurer au peuple réuni sur la terrasse, le plaisir de contempler les traits d'un monarque bien aimé. La joie publique se manifesta par de vives acclamations auxquelles je participai de tout mon cœur. Je fis plus : dans l'excès de ma satisfaction, je récitai pour le Roi et sa famille une petite prière qui ne pouvait être que favorable, car elle partait du fond de mon cœur.

Je sortis des Tuileries par la grille du pavillon de Flore. A peine fus-je rendu sur le quai du Louvre, qu'un tourbillon de poussière, poussé par plusieurs vents qui se combattaient, vint sur moi avec violence. Je jugeai bien que c'était le malin esprit qui agitait tout les vents impétueux et les forçait de se battre ensemble : chacun cherchait à se couvrir les yeux pour éviter la poussière qui pouvait porter atteinte à la vue ; et moi, je vis qu'il était temps de faire mes prières stationnaires, afin que Dieu, par sa toute-puissance, dissipât ce fléau, qui pouvait entraîner avec lui de grands dommages et contrarier la cérémonie qui devait se faire à Notre-Dame et dans les rues circonvoisines.

Selon ma louable habitude, je m'adressai ainsi à mon Créateur :

« O mon Dieu ! serait-il possible que les en-

» nemis de l'ordre et de la religion fussent assez
 » puissans pour troubler une cérémonie aussi
 » sainte , aussi utile que celle qui doit avoir
 » lieu le 25 de ce mois? Quel malheur si les
 » personnes qui désirent assister à la fête , en
 » étaient privées , et quel désagrément si les
 » troupes qui doivent être placées pour protéger
 » et garder les issues de la procession solen-
 » nelle , se trouvaient trop incommodées par la
 » pluie et ne pouvaient exécuter leurs évo-
 » lutions! Non , Seigneur , j'ai toute confiance
 » en votre ineffable bonté. Je crois que vous
 » ne souffrirez pas que les magiciens , les sor-
 » ciers , triomphent , dans un moment où l'on
 » doit célébrer la fête de ce Roi pieux qui ne
 » vit que pour le bonheur de ses sujets , pour
 » le bonheur de l'Europe , et qui se dévoue à
 » à la défense et à la propagation de notre sainte
 » religion. »

Tout en adressant ma prière à Dieu , je con-
 tinuai ma promenade , et je voyais avec la plus
 grande joie le beau temps revenir de plus en
 plus. Ma course étant finie , je rentrai chez moi,
 je continuai à faire ma prière jusqu'au 25
 au matin. Le temps était superbe pendant la
 matinée de ce jour. J'en éprouvai d'autant plus
 de plaisir , que je remarquai sur toutes les
 figures un air de contentement parfait , occa-

sionné par les préparatifs de la fête de notre Roi.

Ma joie ne fut pas de longue durée. A midi, je vis, à ma grande surprise, trois nuages qui semblaient se réunir, s'entre-choquer et nous menacer d'un orage : ce contre-temps m'inspira les réflexions suivantes. « Souffrirai-je qu'un » si beau jour soit troublé par la malice des » partisans de Belzébuth ? Non, je ne le souffrirai » pas, je ne puis me faire à l'idée de voir une si » belle fête ; pour laquelle on a fait des prépa- » ratifs immenses et qui procurent un si grand » plaisir à toutes les classes de la société, trou- » blée par les maléfices des émissaires de Belzé- » buth ; et, puisque ces méchants travaillent » pour en empêcher la célébration, je vais aussi, » de mon côté, travailler, mais tout-à-fait con- » tradictoirement avec eux, car ce sera pour » tâcher de dissiper, par les heureux effets de » mon remède, tout ce que les satellites du dé- » mon entreprennent pour faire manquer cette » belle et auguste fête. »

Je rentrai de suite pour faire mes préparations ; rien ne fut épargné. Tous les ingrédients dont j'ai déjà parlé, et qui entrent dans la composition de mon sacrifice, furent prodigués pour pouvoir réussir. Il semblait que la solennité du jour augmentait mon animosité contre cette cruelle engeance farfadéenne. « Monstres,

» scélérats , vampires , leur dis-je , vous vou-
 » driez priver les malheureux marchands de
 » vendre les provisions qu'ils ont faites en
 » l'honneur d'un si beau jour ? vous voudriez
 » empêcher les amateurs des belles choses de
 » jouir du feu d'artifice qui doit clôturer les
 » fêtes ? Non , non , non , mille fois non , vous
 » ne réussirez pas ; tant qu'il me restera quel-
 » ques moyens , je vous combattrai de toutes
 » mes forces. Je suis infatigable lorsque je lutte
 » contre des monstres de votre espèce. Je ne
 » dois rien épargner pour vous expulser de tous
 » les endroits où je pourrai vous trouver. »

Je recommençai mes opérations en leur jetant du sel et du soufre autant que j'en eus.

Mais par un malheur inouï il se trouva que le tuyau de mon poêle fut bouché par mes ennemis. Cette perfidie , que je n'avais pas prévue , empêcha la fumée de monter , puisque le courant d'air était intercepté. Au contraire , elle descendit et sortit avec une telle violence par la petite porte du poêle , qu'elle eut bientôt rempli la chambre d'une fumée si épaisse , que , pour n'en pas être empoisonné , je fus obligé d'ouvrir la porte et la croisée de ma chambre. Ma prévoyance fit sortir une vapeur si épaisse et d'une odeur si forte , que les voisins se mirent spontanément à leur fenêtre , pour voir si le :

feu n'avait pas pris à mon appartement : leur crainte fut si grande, qu'on fit appeler les pompiers. Le caporal entra dans ma chambre, et comme il ne pouvait me voir, en raison de la fumée épaisse dans laquelle j'étais engouffré, il me demanda si le feu était chez moi. Je lui répondis, sans l'apercevoir, que non ; mais que la fumée provenait d'une opération très-utile, que j'étais en usage de faire contre les farfadets, et que je renouvelais contre eux en ce moment, pour les empêcher de troubler la fête de Louis XVIII, qui devait avoir lieu ce jour-là même. Je veux, ajoutai-je au pompier, que chacun se divertisse et célèbre avec joie le jour solennellement consacré à prier pour le père de tous les vrais chrétiens. Votre intention est très-louable, Monsieur, me répondit le pompier ; mais je vous invite à ne rien faire qui puisse mettre le feu.

Je fus très-satisfait des conseils et du bon ton de M. le caporal des pompiers. Ses procédés, dans cette circonstance, me le firent considérer comme un brave homme. Cela devait être, il appartient à un corps qui se dévoue au bonheur de l'humanité, et qui est bien en opposition avec les farfadets incendiaires.

Plein de satisfaction de la scène qui venait d'avoir lieu, je continuai mes opérations, et

mes peines ne furent point infructueuses , tous les nuages se dissipèrent , le beau temps reparut et se maintint toute la journée , de manière que la fête fut très-belle. Elle commença par la distribution des comestibles et du vin pour la classe ouvrière et malheureuse ; ensuite on vit des danseurs et des chanteurs , et de distance en distance des orchestres devant lesquels on admirait de fort jolis quadrilles. Dans les Champs-Elysées ce n'était que jeux et plaisirs. La quantité de marchands de toutes espèces , qui s'y étaient établis , donnaient à cette promenade un air vivant qui ravissait. Le feu d'artifice fut tiré à neuf heures et demie ; il était si considérable , qu'il fit l'admiration de toutes les personnes qui aiment les choses surprenantes.

Quant à moi , je réfléchissais à l'autorisation que je voudrais obtenir pour en tirer un , qui pût être dirigé contre les infâmes farfadets , afin de pouvoir les faire tomber et pulvériser en cendres , comme mes différentes pièces d'artifice.

Lorsque le feu fut fini , chacun put jouir de la beauté des illuminations , qui toutes étaient fort belles , elles durèrent très-avant dans la nuit. Le ciel avait repris toute sa sérénité , grâce à mon étonnant remède.

Eh bien ! lecteurs , que pensez-vous de cette

scène? n'est-elle pas vraiment dramatique? Il y aurait, je crois, de quoi en tirer le sujet d'un beau mélodrame. J'ai cru, moi, qu'elle était assez piquante pour en faire rendre l'effet par le dessin qui est au frontispice de mon second volume. Jetez les yeux sur ce dessin, voyez comme il est vaporeux! Examinez l'air soucieux du pompier! Mais, par opposition, contemplez combien j'étais calme. Je semble dire à celui qui m'interrogeait : Tranquillisez-vous, vous n'avez rien à craindre, je remplis une mission céleste, le feu ne prendra jamais dans les appartemens où on fera l'opération anti-farfadéenne.

Ce dessin était nécessaire à mon ouvrage. Les deux autres qui seront attachés à mon second volume, me représentent dans le moment où j'opère contre les farfadets. Les trois lithographies du deuxième volume sont corrélatives, elles ne peuvent pas marcher l'une sans l'autre. Elles représentent les sensations différentes que j'éprouve selon la position où je suis. Là, comme je vous l'ai déjà fait observer, je suis calme. Ici, je suis attentif et persévérant. Dans cette autre opération, je suis rayonnant d'avoir triomphé de mes ennemis.

Lorsqu'il en sera temps, je donnerai l'explication, à mes lecteurs, des autres vignettes qui ornent mon ouvrage. Si j'ai anticipé pour

celles qui se trouvent à mon second volume, c'est que j'ai été entraîné par le récit que je venais de faire. En effet, la scène qui s'est passée entre moi et le caporal des pompiers est assez intéressante, pour qu'après la lecture de ce chapitre on ne s'empresse de jeter un coup-d'œil sur le dessin qui la représente. Je le regarde en ce moment..... Lecteurs, faites comme moi.

CHAPITRE XII.

Conférences avec des paysans et un militaire provençal en garnison à Vincennes. Mon remède est encore employé plusieurs fois avec efficacité.

Le soir du 25 août, je rentrai chez moi, enchanté de ce que les émissaires du diable n'avaient pas réussi dans leur infâme projet de troubler la fête de notre bon Roi. Je continuai mes prières jusqu'au 29 du mois. Ce jour-là, j'eus un entretien avec des gens de la campagne, car j'ai toujours eu beaucoup de foi dans les connaissances astrologiques des campagnards. Je les consultai sur les besoins de la terre, sur la nécessité où ils étaient d'avoir du soleil ou de la pluie. Ils me répondirent que la terre

était déjà très-sèche , et qu'elle aurait besoin qu'il tombât un peu d'eau. Je me suis rendu à leurs raisons , j'ai dit : qu'il pleuve ; et pour cela je fis trêve à mes opérations. Mon souhait fut accompli : il plut , mais un peu trop.

Je me levai , le 30 août , à cinq heures , et je me mis en route de suite pour aller à Vincennes. A peine étais-je sorti de la barrière du Trône , que la pluie tomba à verse. Je m'adressai alors aux farfadets et leur dis : « Ah ! » coquins , vous profitez des momens où je me mets en route , pour me mouiller ; mais je vais bientôt vous déjouer , en adressant une prière à Dieu. » Je priai , et la pluie cessa.

Je continuai mon chemin jusqu'au château : de là , je me rendis à la porte de la barrière du polygone. Le premier militaire que je rencontrai , était un provençal , mon compatriote , des environs de mon pays. Il eut la complaisance de me faire les détails du désastre qui avait été occasionné par l'explosion du petit magasin à poudre du château ; le feu avait pris à des cartouches de poudre à tirer , que l'on préparait pour la fête. Il me fit aussi remarquer sur un mur éloigné du lieu de l'accident , l'empreinte du corps de l'imprudent que l'explosion de la poudre avait fait sauter à plus de deux cents pas. Lorsque j'eus visité toutes ces choses , qui

offraient des souvenirs douloureux , je proposai à mon compatriote de venir prendre un petit verre. Je lui donnai mon adresse , en l'invitant à venir me voir , et je le quittai.

De retour à la barrière du Trône , la faim se faisait tellement sentir , que je fus contraint d'entrer dans un cabaret pour déjeûner. Je fus très-satisfait de ne payer le vin que sept sous , d'autant que je le trouvai meilleur que celui que l'on paye seize sous dans l'enceinte de Paris. La rivière n'est pas aussi près des marchands de vin des barrières , que de ceux qui habitent le grand village. Je revins ensuite chez moi , puis je me rendis le soir à Saint-Roch. En sortant de la prière , je remarquai que , par un effet de la puissance divine , le temps était très-beau.

Le lendemain j'étais dans une maison où l'on parla de la récolte , on prétendait qu'elle serait abondante en grains et en fruits. J'avoue que ces paroles me firent un grand plaisir , et je dis aux maîtres de céans qu'ils pouvaient en rendre grâces à mes prières ; que sans elles on ne pourrait se féliciter d'avoir sauvé les biens de la terre. Comment ! me dit-on , seriez-vous pour quelque chose dans la pluie et le beau temps ? — Je ne m'en flatte pas ; mais j'ai grande confiance en Dieu , je le prie et j'espère. — Eh bien !

priez-le donc d'arrêter le mauvais temps qui se prépare en ce moment. — Oui, Messieurs, je le prierai, et vous en verrez les effets. Je sais me soumettre, d'ailleurs, aux volontés du grand régulateur de nos destinées. Je sortis à l'instant et je m'en revins à la maison.

Il était une heure vingt ou trente minutes, lorsque la grêle tomba. Je priai Dieu, j'allumai tous mes feux, je fis mes opérations, et la grêle cessa. Le ciel se montra dans toute sa beauté à cinq heures quarante-huit minutes. J'allai à Saint-Roch, et je m'en revins à la maison par le chemin que j'avais choisi pour faire mes diverses stations. J'eus le bonheur de voir mes peines récompensées : le temps était tout-à-fait au beau. Je jouis encore une fois d'entendre toutes les personnes qui se promenaient, vanter la sérénité du ciel et la pureté de l'atmosphère.

Le 1^{er} septembre, je passai l'après-midi près de la maison des personnes qui m'avaient dit de prier pour avoir du beau temps. J'y entrai, et leur demandai quel temps il avait fait depuis que je ne les avais vues, et quel temps il faisait aujourd'hui. Elles me firent beaucoup de complimens. Eh bien ! leur dis-je, c'est en raison du travail que j'ai fait hier contre les farfadets, que vous avez un si beau temps aujourd'hui. On me félicita et on m'invita à prier pour avoir de

Belles vendanges. J'observai que cela ne dépendait pas de moi ; mais que , pourtant , après les avoir demandées à Dieu , je ferais mes opérations pour obtenir un bon jus de la treille. Nous vous en prions , me dit-on , et nous vous en aurons une grande obligation. Je sortis très-satisfait. Je suis aimé de Dieu.

Dans les derniers jours du mois d'août , j'avais vu des personnes avec lesquelles j'étais lié d'amitié , elles me dirent avec familiarité : M. Berbiguier , vous savez que nous avons besoin de pluie ; et , comme à l'aide de vos opérations et surtout de vos prières , vous avez les moyens d'opérer la pluie et le beau temps , nous vous invitons à nous procurer l'eau qui est nécessaire pour favoriser l'abondance.

Messieurs , leur dis-je , vous m'attribuez des pouvoirs qui n'appartiennent qu'à la Divinité. Je vous déclare que je n'ai aucuns moyens pour obtenir ce que vous désirez. Je me borne à prier Dieu. Il est juste et bon en toutes choses , nous devons nous en rapporter à sa miséricorde divine. Apprenez donc , puisque vous ne le savez pas , que les opérations que je fais ne sont , ni pour nous préserver , ni pour demander de la pluie , mais qu'elles sont dirigées contre les ennemis de la puissance divine , pour m'assurer si les mauvais temps nous viennent

par leur maléfice , ou si nous devons nous y soumettre par obéissance aux lois divines , auxquelles ces monstres ne veulent jamais se soumettre. Quand je reconnâtrai que la pluie nous vient par ordre de Dieu , je la laisserai tomber , et mes opérations seront nulles ; mais si elle est l'ouvrage des malfaiteurs dont nous avons à nous plaindre , j'ose me flatter qu'alors mes prières multipliées et mes opérations ne seront pas toujours infructueuses. Mes amis me firent compliment de ma modestie et de la manière dont je rapportais toutes mes actions à Dieu et non à moi. Ils me dirent que chacun convenait que l'on n'avait beaucoup d'obligation ; qu'on ne faisait que me rendre justice , en me considérant comme un homme utile à la société , et qu'il serait à souhaiter , pour la ville de Paris , que je voulusse bien m'y fixer.

Tant de complimens blessaient ma modestie , je pris la parole pour les faire cesser : Messieurs , je vous assure que je ne fais rien que tout autre ne puisse faire. Ma grande vertu , c'est la foi , elle seule nous sauve ; ayez-en , et vous serez heureux dans vos opérations , comme je le suis dans les miennes. Ces paroles convinquirent mon auditoire. Je saisis ce moment pour le laisser réfléchir.

CHAPITRE XIII.

Réflexions sur les vicissitudes humaines. Conseils à mes semblables.

QUE MM. les habitans de Paris et ceux des environs comparent le temps du mois de juillet 1819 à celui du mois d'août de la même année, ils conviendront qu'il est bien plus agréable de vaquer à ses affaires par un beau temps, de se promener, d'aller à la campagne, comme on l'a fait pendant ce dernier mois, que d'être abîmé par la pluie, le vent, l'orage, etc., comme on l'a été pendant le mois précédent. Si le temps pluvieux et orageux avait continué, que seraient devenus les voyageurs, les ouvriers qui travaillent en plein air, et qui sont ainsi exposés aux bourasques et aux tempêtes ?

Il en est de même des biens de la campagne, ils ne peuvent prospérer s'ils sont submergés ou renversés par la grêle. Toutes les classes de la société, et toutes les plantes, en général, sont bien plus heureuses quand elles n'éprouvent aucun de ces fléaux. Eh bien ! il est donc constant que j'ai appris, par mon

travail , que le temps qu'il avait fait en août était l'ouvrage de Dieu, et que celui du mois précédent était celui des magiciens, sorciers ou farfadets qui ont fait pacte avec le diable. Les personnes qui voudront bien lire mon ouvrage m'approuveront , j'en suis certain , d'avoir écrit contre l'influence maligne que le démon a usurpée sur l'espèce humaine ; car, d'après l'Écriture sainte , on sait qu'il n'est pas au monde un monstre plus accompli que le chef des farfadets. Voyez-le, pour notre malheur, favoriser ses émissaires sur la terre , tandis qu'il est occupé à diriger ses états souterrains au milieu des enfers. Sa voix est encore plus effrayante que son corps, tout tremble à son aspect et à sa parole , si l'on peut appeler parole le cri d'un monstre infernal.

Depuis long-temps je me suis familiarisé avec les cruautés de ses émissaires , j'ai compris leurs atrocités , j'ai découvert leurs intentions perfides , et j'ai trouvé que le meilleur recours qu'on puisse employer contre leur scélératesse , c'est la prière et les opérations que j'ai très-heureusement imaginées pour les combattre.

Tout ce que j'ai entrepris et fait pour traverser leurs intentions m'a été suggéré par les plaintes journalières que j'ai entendues dans le monde ; je ne pouvais être insensible aux gé-

missemens des malheureuses victimes du mauvais temps.

Quelle satisfaction pour moi ! me disais-je , en remarquant la joie répandue sur le visage des infortunés que j'avais secourus par ma science ; les expressions du contentement que je voyais dans tous leurs traits étaient pour moi la plus douce et la plus belle des récompenses.

C'en était bien assez pour m'encourager à agir toujours de la sorte toutes les fois que les farfadets voudraient abuser de leur pouvoir pour faire tomber la pluie , la grêle , la neige , gronder la foudre ou faire souffler le vent , sans autre motif que celui de nous faire du mal. Que d'actions de grâces ne dois-je pas à Dieu pour m'avoir donné des connaissances si utiles aux hommes et si préjudiciables à leurs ennemis ! Mais ma modestie me fait une loi de ne pas m'attribuer toute la gloire de ce bienheureux résultat.

Je me borne seulement à inviter les personnes vraiment pieuses , qui se font un devoir de conscience de rapporter toutes leurs actions à la divinité , soit qu'elles demeurent en France ou dans l'étranger , à faire le remède que je leur ai déjà indiqué plusieurs fois , de manière à ce que le meilleur commerce sur toute la terre soit celui de marchands de cœurs de bœuf , de

soufre, de sel, d'aiguilles, d'épingles, de vinaigre et de tabac, d'autant mieux que je recommande expressément de payer avec générosité tous les ingrédients qui doivent procurer à mes imitateurs le repos et la jouissance de mon bienfaisant talisman.

Ceux qui, comme moi, feront mon remède, doivent adresser au Seigneur cette prière : « O mon Dieu ! si telle est votre volonté de nous faire éprouver du mauvais temps, nous devons nous y soumettre ; mais si ce mauvais temps est occasionné par le maléfice de nos ennemis communs, faites, ô mon divin maître, que le travail que je vais faire contre les esclaves de Satan puisse leur ôter les moyens de faire souffrir les malheureux en leur faisant éprouver la misère, qui est le plus grand des maux que puisse supporter l'honnête homme. »

C'est après cette prière qu'on connaît l'efficacité ou la non efficacité du remède. Si le mauvais temps se maintient, c'est que Dieu le veut, et nous devons encore nous soumettre à ses ordres divins, puisqu'ils ont pour but d'accorder ce qu'il juge nécessaire à la fertilité de la terre et à la santé des hommes. L'architecte du monde sait et voit tout ; c'est pour cela qu'à une trop grande sécheresse il fait succéder une

forte pluie, et qu'à une trop grande pluie il oppose le beau temps.

La religion chrétienne est la consolatrice de nos souffrances, c'est dans ses préceptes que j'ai puisé et puiserai ma persévérance et ma résignation.

CHAPITRE XIV.

Quelques mots de plus sur les planètes. Discussion scientifique à ce sujet.

J'AI déjà parlé des planètes, j'en dois parler souvent. Plusieurs personnes, avec lesquelles je causais, me demandèrent un jour ce que c'était que mes planètes. Vous en parlez, me dirent-elles, à propos de pluie et de beau temps. — Messieurs, j'entends par planètes l'astre lumineux que les farfadets emploient pour soumettre une ou plusieurs personnes à leur empire. C'est ainsi qu'ils placent leurs victimes sous l'influence de la planète du vent, de la pluie, de la neige, de la grêle ou de l'orage, et qu'ils s'en emparent ensuite comme d'une proie qui leur appartient; mais leur opération n'est parfaite que lorsque, par leur infâme manège, ils ont dé-

truit l'effet de notre étoile bienfaisante ; sans cela ils ne pourraient peut-être pas nous soumettre à leurs lois, parce qu'il y aurait un combat inévitable entre notre étoile protectrice et la planète destructive qu'ils lancent contre nous.

Mais, Monsieur, me répondit-on, la pluie et la neige sont souvent nécessaires aux productions de la terre, à sa culture et aux plantes qu'elle produit : l'une est propre à faire mourir les insectes qui endommagent les plantes, les arbustes et les arbres fruitiers ; l'autre nous est souvent favorable pour arroser la terre, qui ne produirait que peu de récolte sans ce secours divin. Cela est si vrai, ajouta-t-on, que lorsqu'il a régné pendant un certain temps une sécheresse trop longue, on fait dans la campagne une procession à laquelle un bon nombre de fidèles prend part pour obtenir de la faveur divine la pluie nécessaire à la récolte ; dans le cas contraire on prie Dieu de la faire cesser quand elle est trop abondante. Les vents et les orages sont souvent favorables pour purger l'air qui se trouve quelquefois trop épais et trop resserré dans l'atmosphère ; alors la pression des nuages forme une détonation qui produit un orage, en raison des obstacles qui s'opposent à son effet ; et ce bruit effroyable, que rien ne peut arrêter, nous annonce que l'air a repris son équilibre et se

trouve dégagé de la pesanteur sous laquelle nous étions accablés.

J'avais à faire à forte partie , et cependant je répondis à mes frondeurs audacieux que je n'étais pas tout-à-fait de leur avis , en leur faisant comprendre , autant qu'il me fut possible , que Dieu ayant tout prévu , avait par conséquent pourvu à tout. Je leur donnai pour solution que tout ce qui est extrême est mal ; que ce qui est mal est un vice, et qu'assurément le vice n'est pas en Dieu. Je consens bien, leur dis-je , qu'il fasse du vent , qu'il tombe de la pluie , de la neige , et qu'il éclate quelques orages pour purger l'air corrompu qui pourrait, par la suite, nous occasionner une peste inévitable ; je crois même que la pluie est nécessaire pour arroser la terre, et que le vent est utile pour la sécher ; mais vous conviendrez que le trop est trop , et que les extrêmes n'ont jamais rien produit de bon. Or, les extrêmes ne sont jamais l'ouvrage d'un Dieu qui est juste et bon , et qui ne veut pas , sous le prétexte de nous faire du bien , nous envoyer beaucoup trop de vent ou de pluie pour nous faire du mal. Je conclus de ma réponse que la plus grande partie des mauvais temps qui nous désolent , ainsi que les autres maux auxquels nous sommes exposés , sont en-

tièrement l'ouvrage des farfadets et non l'effet de la volonté du Seigneur. — Mais , Monsieur, permettez-nous de vous observer que de tous temps ces choses ont eu lieu , qu'elles sont à la connaissance de tous les siècles passés. — Oui , j'en conviens ; mais c'est parce que de tout temps il y a eu des farfadets , et que jusqu'à ce jour personne n'a combattu leurs infâmes manœuvres ; mais il y a un terme et un commencement à tout. Que savez-vous si Dieu ne m'a pas choisi pour être le fléau de la race farfadéenne ? Ne faut-il pas , pour combattre les farfadets , connaître leurs noirceurs et persuader aux mortels qu'ils doivent s'armer du bouclier de la foi pour les détruire ou prévenir les coups qu'ils pourraient en recevoir ? Souffrez , Messieurs , que je vous pose un dilemme raisonnable au sujet de la trop grande quantité de pluie que nous avons vu tomber : Ou Dieu voulait nous punir par un nouveau déluge , ou les dernières pluies ne sont pas son ouvrage. Car, par analogie, que penseriez-vous d'un père qui , pour désaltérer son enfant, que la soif incommoderait , l'obligerait à boire d'un seul trait un sceau plein d'eau ? Ne serait-ce pas donner un remède pire que le mal ? et ce père insensé ne pourrait-il pas s'accuser de noyer son fils au

lieu de le désaltérer? Voilà justement ce qu'on ne peut supposer, sans crime, de la part d'un être aussi bon, aussi juste que Dieu.

Mes raisonnemens étonnèrent mes gloseurs; aussi n'osèrent-ils plus rien répondre, si ce n'est que je les avais confondus par mes raisonnemens scientifiques. Et pourtant je ne me suis pas livré toute ma vie à étudier, mes connaissances ne peuvent être attribuées qu'à une faveur toute particulière du Dieu que j'adore et que je sers avec tant de ferveur.

C'est en faisant ces réflexions que je me séparai de mes discoureurs. Je crois que dans cette occasion je fus plus heureux que l'apôtre, ma voix ne se fit pas entendre dans le désert. Ah! je suis vraiment glorieux lorsque je puis triompher de l'incrédulité de quelques hommes, qui se croient instruits parce qu'ils se permettent de déraisonner. Les grands principes du bien finiront par l'emporter sur le sophisme d'une philosophie mal entendue.

Oui, ce que je n'ai pas fait jusqu'à ce moment, parce que mon éloquence verbale n'est pas persuasive, aura un résultat satisfaisant lorsque mon livre sera dans les mains de mes semblables qui auront confiance en moi.

CHAPITRE XV.

Nouvelles preuves de l'efficacité de mes Stations Mon voyage au Calvaire et à Saint-Cloud.

EN 1819, dans le mois de septembre, je sortais de l'église de Saint-Roch, le temps était si couvert qu'on ne voyait ni le ciel ni la terre; je pensai qu'il était nécessaire de me livrer, sans tarder, à quelques-unes de mes opérations anti-farfadéennes. J'en demandai la permission à Dieu en lui adressant ma prière accoutumée. Lorsque je l'eus terminée, je continuai mon chemin, et je fis une station au Carrousel, vis-à-vis le palais du Roi; j'en fis une seconde près du pont au Change, et de là je revins au pont Royal, comme j'avais l'habitude de le faire depuis que je me livrais à ces exercices religieux.

Chose remarquable, en marchant et en faisant mes prières, je vis les nuages se séparer et se dissiper sensiblement, on eût dit qu'ils descendaient sur ma tête pour m'annoncer que le beau temps allait venir. Ma promenade était à peine finie, que le ciel fut entièrement pur et brillait d'un nombre infini d'étoiles. Personne ne pouvait se rendre compte d'un changement

si prompt , chacun disait à cet égard tout ce qu'il pensait ; mais les raisonnemens du vulgaire prouvaient bien qu'il était tout-à-fait ignorant sur les véritables causes de ce phénomène ; personne n'avait vu et compris ce que Dieu m'avait fait la grâce de me faire voir et de me faire comprendre. Je ne jugeai pas à propos d'instruire l'ignorance , pour ne pas avoir à soutenir des discussions sur la puissance divine ; je me bornai à remercier Dieu de la faveur qu'il m'avait faite ; je pensai que mon lecteur judicieux et éclairé aurait la faculté de réfléchir comme moi sur la réalité et l'utilité de mes connaissances.

Quelques jours après cet événement, c'était, je crois, le 11 septembre, à dix heures du soir, après avoir fini mes prières, je vis le ciel bien étoilé : je m'en réjouis beaucoup , parce que j'avais l'intention de faire le lendemain matin mes prières au saint Calvaire.

On le sait , je ne me couche que très-rarement : à minuit , je regardai le ciel comme pour le contempler ; j'aperçus qu'il était tout couvert de nuages se dirigeant avec une rapidité étonnante du nord - ouest au sud - est. Je voulus alors me reposer un moment pour prendre les forces nécessaires à mon pèlerinage. Le 12 , au matin , je fus très-surpris de voir le temps tout

couvert ; mais j'avais promis à Dieu d'aller au Calvaire , je voulus tenir ma parole , et je sortis de chez moi à quatre heures et demie du matin.

Chemin faisant je me livrai à mes réflexions. Il n'est pas une plante, pas un arbre, me disais-je, qui ne soit un bienfait de Dieu, soit pour les hommes, soit pour les animaux ; mais les animaux sont plus heureux que nous, leur nourriture est pure et sans apprêts, ils ne craignent pas qu'une main malfaisante atténue le suc qui entretient leur existence, tandis que nous autres créatures civilisées nous sommes en butte à la méchanceté de nos semblables ; j'en suis un exemple bien frappant, car enfin qu'ai-je fait aux hommes farfadets pour être tourmenté comme je le suis ? je n'ai jamais envié le bien d'autrui, je n'ai jamais dit du mal de personne, ma conscience n'a rien à se reprocher, et si je ne fais pas autant de bien que je désirerais en faire aux pauvres par mes aumônes, c'est que j'emploie mes deniers à préserver le monde de la méchanceté des ennemis de la foi et de notre humanité. Ces réflexions, qui se renouvelaient sous différentes couleurs, m'occupèrent pendant toute ma route.

Enfin j'arrivai au saint lieu ; mon premier devoir fut d'entrer à la sacristie et de demander à un prêtre qui s'y trouvait, s'il pourrait dire

une messe à l'instant et à l'intention de la Vierge Marie. Ce ministre du Très-Haut me dit avec beaucoup de sagesse que cela n'était pas possible pour ce jour-là, attendu que toutes les messes du jour étaient retenues et payées d'avance, comme cela se pratique toujours; mais que si cela pouvait m'accommoder, il me promettait que le lendemain j'en aurais une pour mon compte. J'acceptai très-volontiers cette aimable proposition, et je priai le chapelain de recevoir d'avance ce qui lui revenait de droit, parce que j'ai toujours trouvé très-juste que le prêtre vécût de l'autel. J'assistai néanmoins à la messe qui allait se dire, afin de ne pas perdre le temps que je devais rester dans ce saint lieu.

Quand la messe fut dite je m'éloignai de la foule des fidèles pour me livrer à mes prières particulières et à mes cérémonies d'usage. Un grand nombre de petits chemins conduisent au Calvaire, je fus remarqué par une quantité prodigieuse de personnes qui virent le mouvement de mes bras élevés vers le ciel, que je dirigeais tantôt du nord au sud, et tantôt de l'est à l'ouest, afin de demander à Dieu d'empêcher les méchants de causer aucun ravage dans aucune des quatre parties désignées par les mouvemens télégraphiques de mes bras; dans le même

moment ces personnes virent , ainsi que moi , tous les nuages se dissiper et le temps devenir fort beau. Je remerciai Dieu de cette nouvelle faveur et je pris la route de Saint-Cloud pour jouir des plaisirs d'une fête renommée dans toute la France. C'était la foire du village.

Je m'y suis beaucoup promené, quoiqu'un peu fatigué par la route que j'avais déjà faite depuis quatre heures et demie du matin. Je ne remarquais guères les longueurs des chemins , car les réflexions sans nombre qui m'occupaient m'empêchaient de calculer les distances ; je marchais toujours seul , et sans avoir envie de me rendre compte du chemin que j'avais fait dans la journée.

Je parcourus le parc de Saint-Cloud ; j'eus , comme tant de personnes qui aiment les belles choses , le plaisir de voir jouer les eaux. Pendant que je prenais part à ce charmant spectacle , je crus m'apercevoir que le temps se couvrait ; j'en accusai la race infernale, que j'apostrophai de cette imprécation : « Monstres , coquins , scélérats , je devine quelle est votre envie ! c'est parce que ce lieu renferme un grand nombre d'honnêtes gens qui viennent se divertir un instant et faire trêve aux peines et aux travaux qu'ils éprouvent toute l'année , que vous

voulez les en punir en lançant contre eux une planète furibonde ; mais je vous attends de pied ferme. »

En prononçant ces mots , j'entrai dans un cabaret pour prendre quelques forces ; je remarquai que le vin était fort bon ; il est vrai qu'ayant marché toute la journée , il est possible que la fatigue ait excité mon indulgence, puisque j'entendis d'autres buveurs qui s'en plaignaient.

Lorsque je fus restauré je repris la route de Paris , durant laquelle je me disais : Je voudrais bien savoir à quoi servent les moyens que les magiciens emploient pour troubler le beau temps et nous menacer de pluie , d'orages, etc., puisqu'ils savent maintenant que par la grâce de Dieu , les prières que je fais dissipent tous leurs projets en moins d'une demi-heure. La réponse est facile : les farfadets ne veulent pas perdre l'habitude du crime ; ils espèrent peut-être triompher de mes efforts.

CHAPITRE XVI.

*Mon retour du Calvaire. Mort de mon fidèle
Coco , dont les Farfadets étaient jaloux.*

LORSQUE j'arrivai du Calvaire mon écureuil vint me caresser comme à son ordinaire pour

prouver l'amitié qu'il avait pour moi. Cette petite bête était vraiment la seule consolation que j'avais ; je lui rendis de tout mon cœur caresse pour caresse , et en m'occupant du soin de me mettre à table , je l'invitai à venir me tenir compagnie. Elle vint en effet se mettre à côté de moi.

Le pauvre Coco ne mangea pas comme à son ordinaire , il me quitta pour aller se coucher. Mais hélas ! ce fut pour la dernière fois !.... Il pressentait peut-être le sort qui l'attendait. Les farfadets , mes lecteurs le savent , ont le funeste pouvoir d'endormir et de faire transporter où ils veulent les personnes , objets de leur haine , pour les poursuivre à leur volonté ; ils ont , à plus forte raison , le pouvoir de faire ce qu'ils veulent à un animal sans défense.

Coco avait pour habitude de se placer dans une des manches de ma redingote du matin , que je plaçais au pied de mon lit ; il était ainsi à portée de venir me souhaiter bonne nuit , de s'étaler à mes côtés pour me féliciter lorsqu'il s'apercevait que je voulais prendre un peu de repos , et puis il allait reprendre sa place ordinaire.

Cette fois ce fut tout le contraire , les enragés farfadets le placèrent entre le drap du lit et mon matelas. Lorsque je voulus me cou-

cher, et au moment où je posai un genou sur mon lit, un farfadet me prit par les épaules et me bouscula avec violence. Hélas ! je ne puis revenir encore de ma douleur ! je sentis qu'en me plaçant à l'endroit ordinaire j'écrasais mon pauvre petit écureuil. Qu'on juge de mon désespoir ! Coco n'était plus ! je fus privé du seul être vivant qui me consolait dans mes peines. Ce fut en vain que je cherchai à lui prodiguer mes soins, le mal était sans remède ; les farfadets l'avaient désigné pour victime ! Ils ont voulu me punir par la privation de l'objet qui m'était le plus cher, et pour comble de rage ils ont exigé que moi-même, à mon insu, et par imprévoyance, j'immolasse un être faible, sans défense et sans malice. Voilà de ces traits qui caractérisent mes cruels ennemis.

La pauvre bête ne survécut pas un jour à l'assaut qu'elle avait éprouvé, elle mourut dans la matinée du lendemain qui avait suivi sa catastrophe. Mon premier soin fut de la faire embaumer afin que ses tristes restes pussent me rappeler le souvenir de ses actions et de ses vertus. J'ai placé Coco sous un verre ; le bout de sa queue, coupé par M. Etienne Prieur à la fin de 1816, est placé entre ses deux pattes de derrière ; il est dans une position qui me rappelle ses gentilleses et ses talens. Je ne sais

si l'aspect du cadavre de ce petit animal est pour les farfadets la tête de Méduse : ils viennent beaucoup moins me visiter pendant le jour ; mais en revanche ils sont toujours sur moi pendant la nuit. O mon cher coco ! peut-être qu'ils voudraient me procurer la mort que je t'ai donnée ! ils voudraient m'étouffer, les cruels!..

CHAPITRE XVII.

*Menaces qui me sont faites par mon compatriote
Chaix, de Carpentras.*

DANS le mois d'août 1819, M. Chaix, de Carpentras, qui me trouva chez mon cousin, M. Comaille, me dit d'un air très - sévère, qu'il savait que je faisais un Mémoire contre les magiciens, ses amis, et contre lui ; mais d'y prendre garde, qu'il me poursuivrait devant le Tribunal correctionnel, quand même il devrait, pour plaider, manger sa dernière chemise. Je me comportai avec lui très - philosophiquement ; bien loin de faire attention à une menace aussi ridicule, je pris ma canne et mon chapeau et je me retirai sans dire une parole.

Quelques jours après j'étais encore chez M. et madame Comaille ; M. Chaix entra, et dit d'un

air boursoufflé : Je suis bien tourmenté depuis avant-hier , je souffre terriblement ; je suis piqué par des épingles depuis la tête jusqu'aux pieds , et j'ai failli être étouffé par une odeur de soufre. Je vis où il en voulait venir , et pour éviter toute explication , je sortis comme je l'avais fait quelques jours auparavant. Il est vrai que cette fois j'éprouvai un certain plaisir en pensant que les tourmens qu'il ressentait étaient l'effet des opérations que j'avais faites contre les farfadets.

C'est peut-être aussi par l'effet de mon salutaire remède que M. Sabatier, célèbre médecin, élève de M. Pinel, mon cruel ennemi, est atteint d'une maladie que toute la faculté ne peut définir. On a jugé à propos de le faire aller dans son pays natal, pour lui faire prendre un air meilleur ; il souffre beaucoup, mais sans pouvoir connaître ni indiquer les causes de ses véritables souffrances. Ce M. Sabatier est aussi de la société infernale. Et comment ne serait-il pas malade ? S'il faut s'en rapporter à ce que disent de lui ses amis, il mène une vie scandaleuse, il passe les nuits dans les orgies du diable ; après avoir bien mangé il va abuser des femmes. Et qui pourrait résister à une vie aussi déréglée que celle-là ?

J'ai donc lieu d'espérer que MM. Prieur fils et

M. Papon Lomini , son cousin , éprouveront le même sort ; ils ont sacrifié leur liberté au vil plaisir d'être associés à la compagnie de Belzébuth. La société nombreuse dont ils font partie , et qu'ils ont grand soin de m'envoyer pour augmenter mes souffrances, ne sera pas exempte de ma vengeance. C'est ainsi que je verrai finir tous mes persécuteurs , que je donne tous au diable de bien bon cœur.

Les méchants ne doivent pas espérer de jouir toujours de leurs impunités : à force de faire du mal on fatigue la clémence de Dieu ; ce n'est qu'alors qu'il fait éprouver aux pervers les tortures qu'ils ont fait éprouver eux-mêmes à l'homme juste.

D'après cela , M. Chaix doit voir où nous entraîne un sot orgueil. L'indiscret a été forcé de faire l'aveu de ses souffrances ; il dit maintenant à qui veut l'entendre , qu'il éprouve les plus cuisantes douleurs , qu'il est sans cesse piqué par des épingles ou des aiguilles acérées qui le meurtrissent depuis la tête jusqu'aux pieds. Tant pis pour lui : ceux qui penseront comme moi n'auront pas pitié de ses souffrances , ils diront que c'est un bienfait de la divinité d'avoir procuré à mes opérations les résultats que je souhaitais qu'elles eussent contre les farfadets. Il m'est cruel pourtant de me

réjouir du mal que je fais à un de mes compatriotes..... Mais aussi pourquoi a-t-il fait pacte avec le démon !....

CHAPITRE XVIII.

Le Cauchemar nous est procuré par la persécution des Farfadets.

MES lecteurs doivent bien se pénétrer de la nécessité d'employer le spécifique que mon remède procure aux victimes des farfadets. Tous les maux que nous ressentons sont l'ouvrage de ces misérables.

Le neveu et la nièce d'un Monsieur de mon quartier, dont les mœurs et la probité sont très-pures, se plaignirent un jour, en ma présence, à leur oncle, d'être depuis long-temps tourmentés par le cauchemar. Je leur observai franchement qu'ils étaient dans l'erreur, et qu'ils ne devaient pas partager les préjugés du vulgaire, que les farfadets sont intéressés à tenir dans l'ignorance, par cela seul qu'on ne veut pas se donner la peine d'approfondir les véritables causes des maux que ces méchants nous font éprouver.

J'invitai les deux jeunes gens à se désabuser sur leurs souffrances qu'ils voulaient bien attribuer au cauchemar. Ne croyez pas, leur dis-je, qu'il existe aucun mal que l'on puisse appeler ainsi. Ouvrez tous les Traités de Médecine, et vous n'y verrez aucun remède indiqué pour cette maladie, qui n'est, au fait, qu'un malaise que le diable nous procure très-souvent, en se déguisant en chat. Voilà pourquoi on nous représente le cauchemar sous l'emblème de cet animal astucieux. Et, en effet, le cauchemar est représenté par une personne couchée sur le dos, ayant sur la poitrine un chat farfadet qui lui gêne la respiration et voudrait la faire expirer. Vous conviendrez, d'après cette démonstration, que ce sont les magiciens qui vous font éprouver ce malaise ; ils sont jaloux de votre intimité, et ces démons veulent tout tenter pour troubler votre union. Il faut donc les contrarier en faisant promptement usage du remède que j'ai déjà indiqué à M. votre oncle, vous vous en trouverez bien, je vous assure.

Je fus quelques jours sans revoir ces jeunes gens. L'oncle, que je rencontrai le premier, me remercia sincèrement du service que j'avais rendu à ses neveu et nièce, et m'assura que depuis qu'ils avaient opéré contre les farfadets, ils jouissaient d'une parfaite tranquillité.

Voilà la preuve complète que le cauchemar est une œuvre du démon qui flatte parfois les sensations des mortels qui refusent de s'associer à son brigandage. L'amant passionné pour une beauté vertueuse rêve qu'il est dans les bras de celle qui lui résista de tout temps ; le procureur rêve qu'il est honnête homme ; le médecin voit autour de lui tous les malades qu'il croit avoir arrachés au tombeau ; la duègne croit n'avoir que quinze ans ; les filles du Palais-Royal croient être dans un couvent de religieuses ; l'esclave rêve l'indépendance ; l'avare donne un repas superbe à tous ses voisins ; l'homme de lettres n'écrit que pour instruire ses semblables , et le journaliste se croit un apôtre de la vérité.

Qu'on appelle tout cela cauchemar, je le veux bien , puisque je ne puis pas détruire les préjugés qui gouvernent le monde ; mais moi , je dirai toujours que c'est l'ouvrage des farfadets , qui viennent nous éprouver lorsque nous sommes dans les bras de Morphée.

Je crois avoir prouvé par cette dernière démonstration qu'il existe deux cauchemars : le premier, qui nous fait jouir ; et le deuxième, qui nous fait éprouver des tourmens , en dormant.

CHAPITRE XIX.

Mon remède guérit une Dame qui m'est présentée par la propriétaire de la maison que j'occupe.

Vers la fin de septembre 1819, la maîtresse de la maison que j'habite prit la peine de monter à ma chambre, pour me prier de venir donner des conseils salutaires à une dame de ses amies, attequée de la maladie que je nomme *mal farfadéen*. Cette dame me dit qu'elle était victime de la malice des magiciens.

Je pris la liberté de lui faire plusieurs questions sérieuses sur son état. Je lui demandai les motifs qui me procuraient l'avantage de traiter une dame bien aimable. Je lui fis des questions sur l'état de sa santé, sur ce qu'elle éprouvait le jour, la nuit? Je lui demandai encore si on ne la volait pas? Elle me répondit qu'elle n'avait jamais trouvé de dérangement dans l'état de ses affaires. Je conclus de mes questions, de ses réponses et de mes observations, que son mal n'était autre chose qu'une agitation perpétuelle, occasionnée par les farfadets, qui probablement avaient envie de jouer d'elle.

Après avoir profondément réfléchi sur les conseils qu'elle attendait de moi , je lui dis que, vu sa position , je ne voyais pas d'inconvénient à ce qu'elle opérât mon remède , pour être guérie radicalement. Je lui fis le détail des ingrédiens qu'il fallait employer pour cela.

Cette dame fut très-satisfaite de la recette que je lui donnai ; et bien loin de répugner (comme font tant de personnes indisposées) à faire ce remède salutaire , elle parut très-joyeuse de l'ordonnance du médecin. La maîtresse de la maison , enchantée de la docilité de son amie , et pour faciliter plutôt sa guérison , lui offrit de lui prêter les ustensiles qui lui avaient servi , quelques jours avant , pour faire la même opération.

Il se passa plus de quinze jours sans que j'entendisse parler de ma malade ; car malgré ma haine pour presque tous les enfans d'Esculape , je n'en suis pas moins *le médecin anti-faïfadéen*. Mon hôtesse en paraissait fort en peine. Enfin ma malade revint chez moi d'un air tout effrayé. Je la saluai respectueusement , et la priai de me dire des nouvelles de sa santé , et de m'apprendre en même temps par quelle raison elle nous avait privés du plaisir de la voir depuis si long-temps , sans avoir donné de ses nouvelles. Elle nous apprit qu'un événement mal-

heureux, qui lui était arrivé, l'avait privée du plaisir de nous voir ; qu'au moment où elle était occupée à faire mon remède, le vase dans lequel elle préparait ses opérations fut renversé et lui tomba sur les jambes, ce qui lui fit éprouver de très-grandes souffrances et la força de garder la chambre.

Sitôt que je pus sortir, ajouta-t-elle, je me suis décidée à aller voir M. Moreau père, physicien renommé, afin de le consulter sur ma situation. Ce Monsieur me dit, à la suite de mes observations, que j'étais enceinte depuis deux mois, ce qui m'affligea plus que ma brûlure. Il fit plus, il devina que je devais retourner chez un autre Monsieur plus âgé que lui, et que j'avais déjà consulté ; que probablement ce Monsieur me tirerait d'embarras, puisqu'il connaissait la cause de mon mal. J'ai donné pour cela trois francs à ce M. Moreau, pour reconnaître ses soins et payer ses conseils. — Ah ! Madame, puisque M. Moreau a bien voulu vous renvoyer à moi, je vous conseille de faire encore mon même remède, à double dose, et d'avoir bien soin, lorsque vous piquerez les cœurs de bœuf, de dire, en y fichant les épingles : « Monstres, » coquins, sorciers, charlatans, farfadets, voilà » les noms que vous méritez, je désire que » toutes les épingles que je fiche dans ce cœur

» servent de récompense à vos travaux infer-
» naux. » Vous verrez, Madame, les effets de cette
salutaire imprécation. Prenez courage; que votre
première disgrâce ne vous détourne pas de sui-
vre votre projet; il faut continuer à travailler
contre nos ennemis, et soyez persuadée qu'ils
n'ont renversé votre vase que pour chercher à
vous ôter les moyens de leur nuire. Vous auriez
très-grand tort de rester en si bon chemin;
plus ils font d'efforts pour vous contrarier, plus
il faut redoubler de courage pour les combattre
et leur faire perdre tout espoir de vous tour-
menter à l'avenir. Après m'avoir remercié de
mes conseils, cette dame me fit l'aveu qu'elle
s'était aperçue qu'on lui avait enlevé 10 fr. en
plusieurs petites pièces et à différentes époques;
qu'elle ne savait comment cela se pouvait faire,
puisqu'elle avait le soin de retirer la clef de son
secrétaire et de la placer dans sa commode,
où elle la cachait très-soigneusement, et d'où,
sans savoir comment, on la lui enlevait sans
cesse. Il n'en faut plus douter, ajouta-t-elle,
c'est l'ouvrage des sorciers, qui ne se plaisent
que dans le désordre; et qui veulent me faire
perdre mon temps à chercher ce qu'ils m'en-
lèvent; mais ils n'y réussiront pas, puisque
désormais c'est près de vous que je veux venir
m'instruire.

Après tous ces détails sur la méchanceté de nos cruels ennemis, cette dame me remercia des conseils que je venais de lui donner, et me promit de les suivre à la lettre ; je ne la laissai pas sortir sans l'inviter à me donner, le plus souvent qu'elle le pourrait, des nouvelles de sa santé ; elle le promit, et je fus ravi d'avoir eu une malade à guérir qui se soumettait avec autant de docilité à mes conseils ; elle avait sans doute jugé mon désintéressement, qui sera bientôt apprécié par tout le monde. Alors j'espère que la réputation que je dois acquérir par les attestations des personnes que j'ai guéries, deviendra universelle et m'attirera une foule de consultations, que je me ferai un devoir de donner gratuitement pour le bien de l'humanité.

Je l'ai déjà dit, et je me plais à le répéter encore, je ne suis pas un charlatan, je ne fais rien payer aux personnes qui viennent me consulter. On n'a donc rien à craindre en venant me trouver ; les malheureux sont sous ma protection. Quelle différence lorsque je me compare aux hommes que j'ai été consulter moi-même !

Je ne reçois ceux qui ont confiance en moi que pour leur être utile : on ne m'ouvrait la porte d'un médecin que lorsqu'on savait que j'avais un écu dans la poche pour le payer ; et

on me reproche quelquefois de ne pas aimer les disciples d'Esculape!... S'ils étaient bien pénétrés de leurs devoirs, ils ne feraient jamais rien payer à ceux qui viennent leur demander des conseils. Jésus-Christ ne demandait pas de l'argent lorsqu'il guérissait les paralytiques, les sourds, les aveugles, les lépreux; mais Jésus-Christ les guérissait, et les médecins de nos jours les envoient à l'autre monde. Voilà donc la différence qui existe entre les sectaires du Dieu d'Epidaure et le Rédempteur des humains: les uns se font garnir la main par les héritiers des malades qu'ils tuent; le fils de Dieu secondait de tous ses moyens les malheureux à qui il conservait la vie.

CHAPITRE XX.

Les Farfadets rendent les femmes enceintes à leur insçu.

JOLIES femmes, méfiez-vous des farfadets, ils vous précipitent dans l'abîme du mal; je ne vous parle que d'après les plaintes que j'ai recueillies de la bouche des beautés qui m'ont fait part de leurs peines. Elles, dont la vertu

n'avait jamais été empoisonnée par aucun trait de la malice humaine, qui n'avaient aucune fréquentation qui pût faire soupçonner un commerce clandestin, qui n'avaient jamais quitté la société de leurs chers parens ; ces dames, ces filles, ces veuves, se sont pourtant vues enceintes sans s'être livrées à l'opération conjugale, ni par pensées ni par action ; sans l'avoir mérité elles ont été exposées aux reproches de leurs familles et au mépris des honnêtes gens.

Cependant elles étaient innocentes..... j'en atteste le ciel ; car s'il était possible de garantir l'honneur de ces infortunées, je répondrais d'elles comme je répondrais de moi ; elles étaient les victimes de la malice et de l'intempérance brutale des jeunes libertins qui ont abandonné Dieu pour savourer avec plus de facilité la volupté et la débauche. C'est une des conditions du pacte qu'ils ont contracté avec les agens de Belzébuth.

Ah ! que ne puis-je faire ouvrir les yeux aux parens trompés et à toutes les personnes abusées ! c'est alors que j'évitais des mortifications sans nombre auxquelles sont exposées les innocentes victimes des préjugés. Je dirais à leurs parens, je dirais au public rigoureux : « Ce que vous regardez en elles comme le fruit

» et le gage de leur honte , ne peut pas porter
 » la moindre atteinte à leur vertu. Apprenez ,
 » puisqu'il faut vous le dire et déchirer le voile
 » épais qui vous environne , que ce qui vous
 » abuse est l'ouvrage des farfadets. Ces coquins
 » vont la nuit surprendre les dames , ils entrent
 » invisiblement dans leur lit , les endorment
 » par l'effet du magnétisme ; et par l'opération
 » farfadéenne elles mettent au monde un en-
 » fant bâtard ou adultérin. »

Cela ne crie-t-il pas vengeance ! O mon Dieu !
 ayez pitié de ces innocentes créatures ; faites ,
 par votre divine puissance , que les farfadets
 soient signalés de manière à ce qu'ils ne puis-
 sent plus opérer le moindre mal sur la terre.

Car, enfin , les veuves et les demoiselles sont
 exposées aux mêmes dangers dont je viens de
 parler : elles vivent tranquilles dans leur ma-
 noir ou chez leurs parens ; personne ne s'ap-
 proche d'elles , et pourtant leur ventre grossit
 sans savoir à quoi elles doivent en attribuer la
 cause. Les unes sont traitées comme hydropi-
 ques par les médecins ignorans , les autres
 croient avoir des obstructions, et ce n'est qu'après
 neuf mois de souffrances qu'elles voient leur
 malheur et qu'elles mettent au monde le fruit
 du plaisir farfadéen. C'est en vain qu'elles veu-
 lent se disculper , personne ne veut croire à

leur justification. La femme mariée se voit abandonnée par l'époux auquel elle n'a jamais cessé d'être fidèle; la veuve ne peut plus se remarier, la demoiselle est maltraitée par ses père et mère, et au milieu de ce conflit d'injustice on entend parfois le vulgaire ignorant proférer des hérésies; car tel est le propre des méchants qui n'ont pas de religion. Lorsqu'on leur dit qu'une femme mariée, dont l'époux est absent, qu'une veuve qui est en deuil depuis quinze mois, qu'une demoiselle qui approche de l'âge nubile, viennent de mettre au monde un enfant sans la participation d'aucun homme, les incrédules refusent de croire à cette vérité et s'éloignent des victimes farfadérisées, en s'écriant : Elles voudraient peut-être nous faire croire que cela leur a poussé comme une verrue pousse sur le nez !..... Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! que je suis indigné quand j'entends de pareils propos, et qu'il ne m'est pas permis de les réfuter !

CHAPITRE XXI.

La Pie voleuse était un farfadet.

Mais si, jusqu'à ce jour, je n'ai pu réfuter victorieusement tous les antagonistes du beau

sexe outragé par les farfadets, parce que je n'ai pas l'art de parler avec autant de facilité que le ferait un avocat que je chargerais de défendre sa cause, je ne dois pas pour cela renoncer au dessein que j'ai formé d'établir son innocence lorsque j'aurais la plume en main.

Ma tâche ne sera pas d^u facile, je n'ai qu'à mettre sous les yeux de mes lecteurs les réflexions que je faisais, après avoir vu jouer le mélodrame de *la Pie voleuse*.

Cette malheureuse servante de Palaiseau, me disais-je, est une victime bien à plaindre de la scélératesse des farfadets; c'est parce qu'elle aimait bien son père, c'est parce qu'elle remplissait tous ses devoirs avec scrupule, que les disciples de Satan se sont permis de la poursuivre jusqu'à la mort, et ont réussi à la faire périr. Car, quoique dans le mélodrame cette infortunée ne meure pas, il n'en est pas moins vrai qu'elle a porté sa tête sur un échafaud, parce qu'elle résista opiniâtement aux offres empoisonnées du bailli.

Écoutez-moi : La servante de Palaiseau ne voulait donner son cœur qu'à celui qui consentirait à unir sa destinée à la sienne. Le fils du fermier qu'elle servait, l'avait jugée digne d'être sa femme. Cet hommage à sa vertu ne devait pas satisfaire les farfadets. Le bailli,

qui était enrôlé dans la compagnie de Belzébuth, forma le dessein de séduire la jeune fille. Il était laid, vieux et méchant; et ce n'est pas lorsqu'on est ainsi maltraité par la nature qu'on parvient à plaire au beau sexe. Pour atteindre à son but il fit alliance avec le diable. Il lui fut alors loisible de se métamorphoser en pie. Cet oiseau est naturellement voleur. Le bailli était lui-même un homme de plume; et comme dit le proverbe : *Tout ce qui porte plume est sujet à voler.*

Comme rien ne pouvait détourner la jeune servante de ses devoirs, les méchants esprits résolurent de la perdre par les moyens fardéens. Il leur aurait été facile de s'introduire dans son lit et de la violer, comme cela leur arrive si souvent; mais l'amour-propre du bailli était irrité par le refus d'une jeune beauté qu'il regardait comme étant au-dessous de lui. Alors il ne voulut pas employer les moyens de volupté qui étaient en son pouvoir; s'il se métamorphosait en pie, c'était pour se venger d'un dédain dont il ne croyait pas qu'une servante fût susceptible. Sous les formes de cette pie, il commença par voler une fourchette, et quinze jours après il prit la cuiller. Il savait bien que les soupçons ne se porteraient que sur celle qui était chargée du soin de l'argenterie. Ses

calculs ne le trompèrent pas , et pour comble de scélératesse le bailli-oiseau répétait avec affectation le nom d'Annette, toutes les fois qu'on se demandait quel pouvait être le voleur. Pauvre fille ! tu mourus sur un échafaud pour avoir été vertueuse ; tu résistas aux séductions farfadéennes , et les farfadets te sacrifièrent à leur vengeance !... Mais il est vrai que leurs coups ne peuvent plus maintenant atteindre ton âme immortelle , tu jouis dans le ciel de la présence de ton Créateur, ta félicité sera éternelle. Dieu, qui sans doute avait permis que les farfadets donnassent une preuve de leur affreuse perversité , n'a pourtant pas voulu que ta mémoire restât entachée d'un crime que tu n'avais pas commis , ton innocence a été reconnue et proclamée. Et tandis qu'on a fondé la messe qu'on dit tous les ans pour toi , et qu'on appelle la *Messe de la pie* , l'infâme bailli brûle dans le gouffre des enfers, et paie par des souffrances qui ne finiront jamais , les crimes qu'il a commis sur la terre , et qui doivent être bien nombreux , puisqu'il était farfadet en même temps que bailli.

Pauvre sexe féminin , tu vas trembler à présent toutes les fois que tu réfléchiras aux dangers qui te menacent pendant que tu t'occupes du soin de nos ménages !... Mon intention n'est

pas de t'effrayer, mais bien de te prémunir contre les embûches des farfadets. Tu ne serais pas, il est vrai, à l'abri d'une conspiration semblable à celle conçue par le méchant bailli; mais Dieu ne permet pas souvent de pareils malheurs. Il a voulu donner un exemple effrayant de la scélératesse des farfadets; et s'il l'a voulu, ce n'a été que pour que les mortels apprissent qu'il n'y a rien de plus affreux que les misérables qui font pacte avec Satan et Belzébuth.

Jeunes filles, femmes mariées, veuves, vieilles femmes, réunissez-vous contre nos ennemis communs: vous connaissez maintenant les maux qu'ils peuvent vous procurer, préparez vos marmites et vos fourneaux, achetez des cœurs de bœuf, du soufre, du sel, des épingles, des aiguilles, etc., etc., etc. Faites mon remède et contribuez à vaincre avec nous les farfadets: ils ne sont occupés qu'à vous rendre malheureuses.

Cependant je sais, à n'en pas douter, que parmi les femmes il existe des farfadettes. Eh bien! vous ne devez pas les épargner plus que si elles appartenaient au sexe masculin. Les farfadets hommes sont cruels, les farfadettes du sexe sont trompeurs.... Sont trompeurs, entendez-vous, Mesdames? ce que je vous dis

n'est pas une épigramme , prenez-en ce que vous voudrez ; mais que cela ne vous indispose pas contre moi , puisque je ne suis l'ennemi que des femmes farfadettes. J'aime les beautés qui résistent aux tentations de Belzébuth , j'adore les femmes vertueuses ; je repousse loin de moi les coquettes , parce que la coquetterie mène ordinairement au farfadérisme.

Cette dernière digression était nécessaire au plan tracé de mon ouvrage. On saura donc maintenant que lorsque je déclame contre les femmes, ce ne peut être que contre les femmes qui appartiennent à la compagnie diabolique. Je prouverai bientôt , je l'espère , que ce n'est pas par goût que je suis resté jusqu'à ce moment célibataire : si je ne me suis pas marié , c'est que j'ai redouté d'être trompé ; mais lorsque j'aurai détruit la race des farfadets , je n'aurai plus rien à craindre.

Oui , tout me dit que je me marierai lorsque mon ouvrage aura produit l'effet que je dois en attendre !...

S'il n'y a des méchans sur la terre que parce qu'il y a des farfadets , tous les mortels seront vertueux lorsque les farfadets auront été entièrement dispersés et qu'il ne leur sera plus permis de nous nuire et de nous séduire.

Pour parvenir à cette heureuse issue , je dois

dévoiler tout ce que l'expérience m'a appris au sujet de l'engeance infernale. J'ai encore beaucoup de choses à vous apprendre, mes chers lecteurs, heureux si en vous faisant connaître les secrets qui m'ont été affirmés par vingt-trois ans de souffrances, je puis entendre dire à ceux qui auront lu mon ouvrage, et qui l'auront commenté dans le silence du cabinet, sous l'ombrage d'un bosquet, ou étendus mollement sur un tapis de verdure : *Castigat ridendo mores.*

CHAPITRE XXII.

Les Farfadets possèdent une pièce de cinq francs avec laquelle ils abusent ceux qui ont à faire à eux.

C'est au commencement du mois d'octobre 1819, j'étais dans une maison où je me rendais fréquemment. Le maître de céans, qui jamais n'avait voulu croire à l'existence des farfadets, me fit part d'une aventure qui lui était arrivée, et qui était bien capable d'ébranler son incrédulité. Figurez-vous, me dit-il, qu'ayant été livrer mon ouvrage aux personnes

pour qui je travaille , j'en ai reçu le paiement. Mon argent a été par moi placé dans mon secrétaire , et j'ai maintenant la certitude qu'il doit m'avoir été enlevé par les farfadets , puisque personne , autre que moi , n'avait la clef du tiroir où je l'avais renfermé.

Je riais de bien bon cœur en entendant mon incrédule me faire un pareil aveu ; mais je ne voulus pas le laisser plus long-temps dans l'erreur.

Non , lui dis - je , les farfadets ne vous ont pas enlevé votre argent de votre secrétaire , ils ont un moyen bien plus facile de soustraire le bien qui ne leur appartient pas. En faisant pacte avec leur grand-maître , les démons leur donnent la faculté d'avoir toujours de l'argent dans leurs poches. Suivant l'importance des services qu'ils attendent de l'initié , ils lui font présent , le jour de l'initiation , d'une pièce de cinq francs , de quarante ou de trente sols , au moyen de laquelle il se procure tout ce dont il peut avoir besoin sur la terre.

Cette pièce est aimantée et revient toujours dans la poche du farfadet qui la donne en paiement. Ceux qui la reçoivent l'enferment en vain dans leur comptoir , elle ne se sépare jamais de son maître , et c'est ainsi qu'on trompe

tous les jours les marchands qui livrent leurs marchandises à des farfadets.

Pour vous donner une idée de la pièce farfadérisée dont je vous parle en ce moment, je vais transcrire ici littéralement les révélations qui m'ont été faites par un farfadet.

« Lorsque nous avons été trouvés dignes, me disait-il, de la pièce farfadérisée, nous sommes à l'abri de la misère, l'argent ne nous manque pas. Figurez-vous qu'à l'aide de la pièce de cinq francs dont je suis possesseur, je me suis ramassé dans un jour une centaine d'écus en achetant mes provisions de la journée. J'achetais un pain, qui me coûtait quatorze sols; je donnais au boulanger ma pièce farfadérisée, il me rendait quatre francs six sols, que je mettais en sortant dans ma poche. A peine étais-je sur le seuil de la porte du boulanger, dont j'emportais le pain de quatre livres, que mes cinq francs venaient rejoindre les quatre francs six sols qu'on m'avait rendus; en sorte que par ce manége j'avais un pain, quatre francs six sols d'un autre côté, et ma pièce de cinq francs qui ne me quitte jamais. C'est tout profit d'être farfadet. En multipliant dans la journée nos emplettes, nous nous sommes bientôt procuré tout l'argent qui peut nous être nécessaire. »

Que m'avez-vous appris, me dit alors mon

ci-devant incrédule ? je crains , lorsque j'aurai besoin d'argent , d'être tenté d'entrer dans la compagnie où on possède un si heureux talisman. — Malheureux ! vous ne pensez donc pas que vous renoncerez à votre Dieu et à l'espoir d'une récompense dans l'autre monde ? — C'est vrai , M. Berbiguier , c'est vrai , continuez à me montrer la route que je dois suivre ; mais convenez que cette pièce est bien séduisante ! — On n'a que plus de mérite aux yeux du juge des juges , lorsqu'on sait résister aux pièges séduisants du démon. — Je ne l'accepterai pas , mais laissez-moi la consolation de pouvoir vous dire que cette pièce est bien séduisante. — Pensez - en tout ce que vous voudrez , mais ne l'acceptez jamais. — Même si j'étais dans la misère ? — Oui , oui , oui , âme mercenaire !

CHAPITRE XXIII.

Réflexions sur la science des Astronomes et des Farfadets.

Je n'ai jamais appris l'astronomie , je sais seulement que c'est une science qui dans ce monde fait beaucoup d'honneur aux personnes

qui la cultivent. Ceux qui l'étudient se persuadent qu'elle est nécessaire à notre humaine croyance. Elle nous rapproche, disent-ils, de la divinité, en augmentant notre admiration pour tout ce qui est sorti des mains du Créateur. Si la bonté de Dieu nous a permis de découvrir les corps célestes les plus éloignés de nous, n'est-ce pas pour que nous puissions apprécier davantage son ouvrage incompréhensible? Notre science, enfin, soumet à notre regard scrutateur toutes les plus grandes merveilles de la nature.

Ce raisonnement serait sans réplique, si l'homme était assez sage pour ne point abuser des avantages qu'il obtient, soit par ses études, soit par les bontés du Créateur. Mais il est résulté de nos progrès journaliers dans les sciences, que ceux qui n'avaient pas de bonnes intentions ont cherché à apprendre l'astronomie pour nuire aux hommes qui ne se laissent pas entraîner dans le mal.

Les farfadets ont appris cette science abstraite pour pouvoir s'en servir contre les victimes qu'ils veulent sacrifier à leur vengeance. De-là les planètes malfaisantes, dont j'ai déjà entretenu mes lecteurs; de-là les pluies et les orages qui ont détruit nos vendanges et nos moissons; de-là cette invisibilité si nécessaire

à nos ennemis lorsqu'ils montent dans les nuages pour désoler les laboureurs et les vigneron.

C'est par l'astronomie farfadéenne qu'on nous a donné les pluies continuelles des années 1816 et 1817; c'est par elle qu'on a dévasté nos plaines, déraciné nos vergers, arraché nos vignes; c'est par elle qu'on voulait en 1819 renouveler les atrocités des deux années précédentes. On voit donc que si la science est parfois utile, elle est aussi nuisible lorsqu'elle devient l'apanage des esprits malfaisans.

Heureusement que les farfadets-astronomes ne pourront pas maintenant faire autant de mal qu'ils en ont fait jusqu'à la découverte de mon remède. C'est par ce remède et par mes prières que je suis parvenu à paralyser leurs efforts; c'est par ma persévérance que je me suis attiré un regard de pitié de Dieu, qui me protège parce qu'il est le soutien du malheureux et du juste.

Ah! puisque j'ai eu le bonheur de réussir dans mes opérations, parce que je les ai faites toujours dans l'espoir d'améliorer mes souffrances, je demande la bénédiction des prêtres de Jésus-Christ. Je les ai toujours vénérés, je les ai sans cesse considérés comme je considérerais mon père, s'il vivait encore, et la bénédiction d'un père a toujours porté bonheur

à un fils , fût-il dans l'adversité la plus parfaite.

Si depuis mes opérations nous avons éprouvé parfois du mauvais temps , il est du moins bien avéré qu'il ne nous est arrivé rien de bien fâcheux depuis le 5 août 1819. Depuis cette époque tous les agriculteurs travaillent journellement , l'habitant de Paris peut se promener sans être obligé de se faire décrotter à chaque pas ; les lampes et les reverbères brûlent sans être éteints par la tempête ; les chantiers sont couverts d'ouvriers qui élèvent de nouveaux hôtels ; les voyageurs arrivent sans avoir pris un catharre en route ; les amis du plaisir s'y livrent sans avoir besoin d'avoir toujours un parapluie sous le bras ; les crieurs des rues vendent leurs marchandises sans se mouiller ; la marée arrive sans être pourrie ; la viande des animaux que nous mangeons est beaucoup plus succulente , parce qu'ils se nourrissent d'une herbe moins humectée.

Ravi d'être témoin d'un spectacle si ravissant , je demande à tous mes amis si ce temps n'est pas plus agréable que les vents , la pluie , la grêle , les orages , les inondations et les tempêtes , qui sont l'ouvrage des farfadets-astrologues?....

Tout le monde se félicite de la mission que j'ai reçue de la part du Dieu des chrétiens , et

personne ne doute plus en ce moment que c'est à mes fréquentes prières que la France doit son bonheur. De Calais à Nice, de Lille à Bordeaux on est heureux. On le sera dans les autres parties du globe lorsqu'il y aura partout un mortel qui, comme moi, pourra dire qu'il est *le fléau des farfadets* ; car je ne crois pas avoir été trop présomptueux lorsque j'ai fait inscrire autour de mon portrait, qui orne le frontispice de mon premier volume : *le fléau des farfadets*. Je le suis, je veux l'être, je le serai toujours.

Je désire aussi que dans tous les royaumes il se rencontre un homme qui puisse se qualifier comme je l'ai fait ; c'est pour cela que j'écris, c'est la plus puissante raison qui m'ait déterminé à donner mes mémoires. Ce ne sera qu'alors que les magiciens n'auront plus d'empire sur aucun des points du globe, parce qu'ils seront persécutés partout avec le même acharnement que je me plais à mettre lorsque je me livre à mes opérations.

Alors on n'aura de la pluie que lorsque la terre en aura besoin, la neige ne tombera que pendant le mois de décembre et de janvier, le mois de février sera froid, le mois de mars sera tempéré, l'équinoxe ne verra pas autant de naufrages, les poissons seront excellens pen-

dant le mois d'avril , le mois de mai sera frais et gai , il fera des chaleurs pendant l'été et des froids pendant la saison des frimas.

Que conclure de toutes ces vérités , si ce n'est que lorsque j'aurai des collaborateurs contre les projets des farfadets , tout rentrera dans l'ordre , tandis que je ne peux faire le bien que dans les contrées où j'ai fixé mon domicile.

Mais j'espère bien plus encore lorsque les empereurs , rois , princes et souverains auront lu mes mémoires. Ces représentans de Dieu sur la terre me favoriseront dans mes opérations, ils feront bâtir des cheminées assez grandes pour y établir les fourneaux anti-farfadéens ; ils fourniront à leurs frais le soufre , le sel , les cœurs de bœuf, les foies de mouton, les aiguilles, les épingles et tout ce qui est reconnu pour contrarier la race infernale ; alors on pourra faire en grand ce que je n'ai pu faire jusqu'à présent qu'en petit , et au lieu de tuer les farfadets par centaines, ils tomberont sous nos coups par milliers.

Mes ennemis ne se contentant pas de consulter l'astronomie pour me nuire, la physique les sert aussi dans leurs projets infernaux ; ils ont une machine électrique qu'ils ont disposée dans les nuages et à l'aide de laquelle ils font éclater la foudre et fondre les orages ; c'est en

se servant de cette machine qu'ils incendient les fermes , les granges , les maisons et les châteaux ; c'est avec sa roue de cristal qu'ils font tomber la grêle et la neige.

Misérables artisans de tous nos malheurs, parlez, retirez-vous un salaire des mains de votre chef Belzébuth pour provoquer tant de désastres?... Je prévois votre réponse et je vous comprends avant même que vous ayez rompu le silence. Vos passions vous ont tellement rendu les esclaves du mal , que dans la crainte de déplaire à celui avec lequel vous avez fait un pacte , vous allez même au-delà de ses volontés. Mais seriez-vous encore plus nombreux que vous ne l'êtes en ce moment , je ne vous crains pas , ni ne vous craindrai jamais. Et que pourrais-je craindre, en effet, tant que je serai sous la protection d'un Dieu que j'adore et qui m'a placé sous son bouclier ? Avec un pareil bonheur, et sous une telle égide , je ne dois pas m'informer si vous êtes astronomes , physiciens , sorciers , diables ou esprits follets ; il est urgent , au contraire, que je vous affirme que vous ne me ferez jamais changer de résolution , je conserverai mon caractère.

 CHAPITRE XXIV.

Quelques réflexions nouvelles relatives à mes persécuteurs, à leur grand-maître et à leur grande-maîtresse.

ON a déjà une grande idée de ma résignation, on sait apprécier ma persévérance dans le bien, on loue ma haine pour les ennemis du Très-Haut : tout cela est reconnu ; je puis donc me livrer à des réflexions qui doivent déjà avoir été faites par mes lecteurs ; elles sont relatives aux principaux farfadets dont j'ai déjà donné le nom, et que je ne puis pas trop signaler à l'animadversion publique.

M. Etienne Prieur a été le plus méchant de tous : avec son air aimable, honnête et poli, avec les apparences d'une bonne éducation, il n'a rien négligé pour se rendre odieux à mes yeux.

M. Pinel, qui voulait, disait-il, me guérir d'un mal que je n'avais pas, a été peut-être plus coupable, et cela, parce qu'il est dans un âge plus avancé que son ami M. Etienne. Il se charge, dit-on, de la guérison des fous ; c'est un pré-

texte : il s'empare , au contraire , des hommes qui ont confiance en lui , et sous les apparences du bien il les entraîne dans un précipice. Je n'en veux pour preuve qu'un paragraphe que je vais transcrire du *Dictionnaire infernal* , au mot *Exorcisme* , et qui est ainsi conçu :

M. Languet , curé de Saint-Sulpice , avait un talent tout particulier pour l'expulsion des esprits ténébreux. Quand on lui amenait un possédé , il accourait avec un grand bénitier , qu'il lui renversait sur la tête , en disant : Je t'adjure , au nom de Jésus-Christ , de te rendre tout-à-l'heure à la Salpêtrière , sans quoi je t'y ferai conduire à l'instant. L'exorcisme opérant , le démon se sauvait à toutes jambes et ne reparaisait plus.

Que conclure de ce passage littéralement transcrit , si ce n'est que le curé Languet savait que M. Pinel , médecin à la Salpêtrière , était le chef des farfadets , et qu'il lui adressait tous ceux qu'il éconduisait du corps de ceux qui venaient se faire exorciser à Saint-Sulpice ?

M. Chaix , mon compatriote , n'est-il pas encore plus répréhensible que MM. Pinel et Prieur , qui ne m'ont connu qu'accidentellement. Le misérable a voulu me tromper sous le costume de l'amitié et sous les dehors trompeurs de la confraternité. C'est lui qui s'est pré-

senté sous le masque le plus séduisant , puisque c'était pour mon bien , disait-il , qu'il voulait m'empêcher de publier mes Mémoires ; tandis que c'était pour remplir la mission qu'il a reçue des farfadets du Comtat Venaissin , qui l'ont chargé de venir se concerter avec MM. Pinel et Moreau pour me faire échouer dans mon entreprise.

M. Moreau est connu de tous ceux qui ajoutent foi à la nécromancie ; c'est lui qui m'a lancé la planète la plus malfaisante ; parce qu'il a le pouvoir de le faire dans un moment où on ne se méfie pas de lui. Quoiqu'on ne le prône pas autant que mademoiselle Lenormand , je crois qu'il est aussi instruit que cette diablesse dans l'art de la sorcellerie.

Toutes les actions de ces quatre farfadets n'ont jamais eu d'autre direction que celle de me placer entre les mains de leur grand-maître ou de leur grande-maîtresse ; car je crois que les farfadets femelles ont aussi une directrice qui partage la puissance suprême avec le grand-maître , dont je n'ai pu encore savoir le nom.

Cette grande-maîtresse ne serait-elle pas par hasard mademoiselle Lenormand ? Je ne crains pas de me décider pour l'affirmative , sur-tout si ce qu'on m'a raconté de cette devineresse est exactement vrai. Elle devine , dit-on ,

le temps qu'il fera pendant toute une année ; elle pronostique la mort ou la naissance des princes ; elle sait si la guerre doit bientôt exercer ses ravages, ou si les habitans de ce monde jouiront de la paix ; elle dévoile les femmes qui trompent leurs maris , elle signale les maris qui trompent leurs femmes ; elle sait si les filles qu'on conduit au lit nuptial ont encore leur virginité ; elle fait parler ceux qui dorment , elle paralyse la langue de ceux qui voudraient la contrarier. Mademoiselle Lenormand est un démon.

Mais il ne faut pas confondre les diables avec les démons , dit M. Collin de Plancy , il y a entre eux cette différence, que les démons sont des esprits familiers, et les diables des anges de ténèbres.

La compagnie des démons est innombrable , donc elle doit avoir un chef. Vierius , dans son livre *des Prestiges* , dit que cette compagnie est composée de six mille six cent soixante-six démons , ce qui en élève le nombre à quarante-quatre millions quatre cent trente-cinq mille cinq cent cinquante-six.

Quel est le chef des démons masculins ? Je ne connais encore que sa puissance , je n'ai jamais pu apprendre son nom. La grande

maîtresse des farfadets féminins , c'est mademoiselle Lenormand.

Le grand maître des hommes doit être parmi les grands dignitaires de l'empire infernal. Serait-ce Belzébuth, chef-suprême ? Est-ce Lucifer ou Astaroth ? Serait-ce Eurinome , prince de la mort , Molock ou Pluton ? C'est un de ceux-là pour l'empire souterrain ; mais pour la terre que nous habitons , la grande maîtrise doit appartenir ou à Etienne Prieur , ou à Pinel , ou à Chaix , ou bien à Moreau. Je les juge d'après le mal qu'ils m'ont fait.

J'ai bien reçu des billets signés Rhotomago , mais ce Rhotomago ne peut pas être le grand maître des farfadets , il n'est que l'envoyé de la suprême puissance infernale ; il est dans la catégorie des quatre cruels que je viens de signaler.

Au reste , que m'importe de connaître le nom du chef de mes ennemis ? le général , le caporal , le soldat de leurs compagnies , sont aussi criminels les uns que les autres ; ce n'est pas parce qu'ils s'appelleront Belzébuth ou Pluton que je dois juger de leur scélératesse. Etienne Prieur , Pinel , Chaix et Moreau ont tous les quatre le même degré de culpabilité à mes yeux. Etienne Prieur ne m'a pas laissé un instant de repos , Pinel voulait me soumettre

entièrement à son génie , Chaix n'a rien négligé pour me tromper , Moreau s'est fait payer le mal qu'il m'a fait. Si les uns ou les autres étaient mis en jugement , ils seraient condamnés à la même peine , on n'examinerait pas s'ils sont chefs ou sujets , ils périraient tous de la même manière.

Et si j'étais procureur-général près la Cour de justice criminelle qui serait chargée de les juger, voici comment je débiterais mon réquisitoire :

Messieurs les juges , vous devez aujourd'hui prononcer la culpabilité de mes ennemis , voici les preuves que je vous administre :

Lorsque j'ai quitté Avignon pour venir à Paris, j'ai été extraordinairement tourmenté sans pouvoir en deviner la cause. Je devais dire à chaque instant , comment est-il donc possible qu'ayant quitté mes pénates pour régler, à cent soixante lieues , des affaires de famille , je sois persécuté avec autant d'opiniâtreté ? Que dois-je penser ? Ne serai-je jamais tranquille ? Messieurs Bouge, Nicolas, Mesdames Mançot et Jeanneton Lavalette auraient-ils des complices dans toutes les villes où je voudrais pouvoir éviter leur magie ? Trouvent-ils partout des Prieur , des Pinel , des Chaix et des Moreau ? Contrariez-les dans leurs criminelles démarches en condam-

nant ces quatre accusés à la peine de mort. Prieur est coupable de tous les crimes que les farfadets peuvent commettre ; Pinel est un instigateur , un félon , un méchant ; Chaix est l'émissaire de tous les méchans esprits qui le salarient ; Moreau emploie , pour faire le mal , toutes ses connaissances en astronomie et en physique. Ne les épargnez pas , il faut un exemple : que l'exécution de Prieur ait lieu sur la place publique de Moulins pour effrayer son père et sa mère, qui m'ont écrit d'un style bien insolent ; celle de Pinel à la porte de la Salpêtrière , où il a commis tant de mal ; celle de Moreau sur la place du Châtelet , près de sa demeure , où il a fait tant de dupes ; et celle de Chaix dans le département de Vaucluse, où l'année dernière il a fait périr par un maléfice criminel tous les oliviers qui faisaient la richesse de ce pays. Point de grâce pour les méchans , l'impunité encourage au crime , c'est parce que les farfadets ont été épargnés jusqu'aujourd'hui , que leur nombre s'est multiplié à quarante - quatre millions quatre cent trente-cinq mille cinq cent cinquante-six malfaiteurs.

Il est vrai que depuis quelque temps j'ai bien diminué leur nombre par mes opérations anti-farfadéennes ; mais les peines que j'inflige

ne sont pas publiquement exécutées: il faut que le peuple sache que les farfadets ont encouru la peine de mort, par cela seul qu'ils ont fait un pacte avec le diable pour persécuter tous les honnêtes gens, et particulièrement les hommes qui, comme moi, ont résisté à leurs affreuses propositions. C'est pour cela que je conclus contre les quatre accusés à la peine de mort.

Les conclusions que je prends ne sont pas faites pour m'inspirer la moindre crainte, elles sont basées sur tout ce que j'ai déjà avancé dans mes Mémoires; ce qui prouve jusqu'à l'évidence la culpabilité des quatre principaux accusés.

Messieurs les juges, lorsque vous serez dans la salle de vos délibérations, prenez, pour asseoir votre conviction, le livre qui contient le détail des persécutions que j'ai éprouvées, et lorsque vous prononcerez l'arrêt terrible, écriez-vous avec moi: les condamnés ont bien mérité leur sort!

Mais sur-tout prenez vos mesures pour que les condamnés ne soient pas soustraits à la peine qu'ils ont méritée par leurs complices les farfadets. Pour réussir ils auraient besoin de renoncer à leur invisibilité, et lorsqu'ils sont visibles les farfadets ne sont pas redoutables.

Je les entends s'écrier, en lisant ce chapitre , Voyez comme M. Berbiguier est méchant , il requiert contre ses ennemis la peine capitale , quand Dieu lui a expressément recommandé de pardonner à ses ennemis ! Cela est vrai ; mais les farfadets ne seraient pas condamnés par cela seul qu'ils sont les ennemis de Berbiguier, mais bien parce qu'ils se sont révoltés contre la volonté de ce Dieu dont ils ont affronté la clémence.

Prieur, Pinel , Chaix , Moreau , oui , je vous signale comme bien criminels, vous avez abusé de ma patience , vous devez subir la peine de tous vos forfaits , ne serait-ce que parce que , comme hommes , vous êtes de fort honnêtes gens, tandis qu'en votre qualité de farfadets vous êtes les plus méchants de cette race infernale , diabolique et malfaisante.

CHAPITRE XXV.

La famille Prieur est sous l'influence des planètes et de la magie noire.

On doit se souvenir que dans nos différens entretiens avec M. Baptiste Prieur, avant son

départ pour Moulins , nous avons souvent parlé de la magie noire. Il m'a voua qu'un jour étant à la maison paternelle on invoqua une planète pour avoir de la pluie , et que cette planète les trompa tous en faisant paraître une légion de diables. Je trouvai la chose si surprenante , que je ne voulus pas le presser de me donner le détail des moyens que l'on prenait pour faire ces sortes d'opérations que je condamnais entièrement ; je ne voyais pas la raison pour laquelle on invoque des planètes , lorsqu'il n'y avait rien à gagner à cette invocation.

Que peut-on attendre de ces astres malfaisans ? c'est vainement qu'on les invoque pour la moindre grâce , ils ne sont propices qu'à la race infernale. Aussi j'ai toujours conjecturé que toute la famille Prieur était portée à approuver tous les maléfices des farfadets.

Un jour que je faisais à M. Etienne le récit de ce que son frère Baptiste m'avait dit au sujet de la planète diabolique , il en parut extrêmement surpris , son visage se décomposa , il devint si pâle que je partageai moi-même sa surprise, au point que mes traits s'altérèrent comme les siens. Quand nous fûmes tous deux revenus de notre étonnement , il me demanda instamment , et avec une sorte d'intérêt , de qui je tenais ce fait. Je lui avouai franchement que

c'était de M. son frère Baptiste , qui me l'avait raconté. Ceci le rendit tout-à-fait confus, il ne sut que répondre. Ce qui me confirma dans mes doutes et me rappela les paroles de M. Baptiste, qui m'engageait à avoir toute confiance en son frère Etienne. Je vis que les loups ne se mangent pas entre eux. Ce proverbe n'a jamais eu de meilleure application.

Il est bien avéré que lorsque les chefs d'une famille ne sont pas dignes de la gouverner , elle tombe dans toutes les erreurs qui signalent l'époque de son existence. Si toute la famille Prieur est sous l'influence de la magie noire , à qui doit-on en attribuer le malheur, si ce n'est au père et à la mère , qui n'ont pas su forcer leurs fils à suivre la route du bien et à marcher sur les traces des honnêtes gens ? C'est par leur condescendance qu'ils ont donné de la consistance aux mauvais penchans de leurs enfans , qui ne leur doivent que la vie. Pourquoi les ont-ils laissés dans la capitale , où tous les moyens de séduction sont accumulés, où l'homme le plus sage devient parfois libertin , où tous les plaisirs et la facilité de se ruiner se présentent à chaque instant , et où , à moins d'être bien sage et bien réservé , on tombe dans un précipice qui n'est ouvert qu'à Paris , et dont on n'a nulle idée en province , pas même dans

les grands chefs-lieux de préfecture : il faut bien que les enfans s'enrôlent dans le farfadérisme , quand les pères et mères sont fatigués de leur envoyer de l'argent ; alors les reproches , la colère , s'en mêlent , le père veut retirer son fils du gouffre infernal , le fils ne veut pas se rendre , et l'on ne prévoit pas où ce dissident peut les entraîner. Le père tendre et bon devient sévère et dur ; l'enfant respectueux et soumis devient indocile et dénaturé ; il s'associe avec les satellites de Satan , parcourt les lieux de débauches et devient un vrai gibier de potence ou de galères.

Il est bien fâcheux qu'il n'y ait pas de lois plus sévères contre les enfans qui méconnaissent la puissance paternelle. Si j'étais au nombre des législateurs de la France , je proposerais au gouvernement de faire bâtir ou de consacrer quelques bâtimens pour recéler les enfans prodigues , et où on leur infligerait les supplices qu'éprouvèrent les filles de Danaüs , qui ne furent pas assez soumises à leur père , puisque l'une d'elles ne voulut pas sacrifier le farfadet qui devait lui donner la mort ; car on ne m'a jamais fait croire que la punition des Danaïdes ait eu pour cause la soumission de celles qui exécutèrent la volonté de leur père. Elles ne furent précipitées dans les enfers que parce

qu'elles ne purent pas vaincre la résistance de leur sœur récalcitrante qui avait épousé Lyncée.

M. Prieur père ne doit donc pas être surpris des réflexions que sa conduite m'a suggérées ; je réponds qu'il n'aurait pas été si malheureux , s'il avait mieux su faire respecter sa puissance.

Les anciens , qui , sous tous les rapports , étaient plus justes et plus savans que nous ne le sommes , avaient conféré au père le droit de vie et de mort sur son fils. Pourquoi a-t-on laissé tomber cette loi en désuétude ? C'est parce que les farfadets , qui se sont immiscé partout , sont parvenus à s'introduire dans les conseils des princes. Ils ont craint que par analogie les souverains , qui sont les pères de leurs peuples , ne condamnaient à mort tous les démons désobéissans ; et c'est de ce moment que tous les malheurs qui nous ont accablés ont fondu sur notre terre de tribulation.

Dieu de bonté , Dieu de miséricorde , cessez d'être bon et miséricordieux pour les enfans dénaturés ! inspirez à ceux qui nous donnent des lois toutes les dispositions pénales qui formeront le code dans lequel seront inscrites toutes les peines encourues par les fils désobéissans.

Je veux me permettre ici d'énumérer quelques-unes des peines que je voudrais voir in-

fliger aux enfans qui méconnaissent la voix de leurs père et mère.

Celui qui, dans sa tendre jeunesse, n'irait pas à l'école, serait puni par la privation de son déjeuner ; celui qui commencerait à faire ses classes ne dînerait pas, s'il ne faisait pas son devoir ; celui qui serait parvenu à sa troisième jusqu'à la rhétorique, serait emprisonné pour trois jours, s'il était récalcitrant aux bons conseils.

Mais lorsqu'on serait sorti du collège on serait traité plus sévèrement. L'enfant dissipé serait mis sous la surveillance d'un tuteur inexorable ; celui qui ne cultiverait pas les principes qui lui auraient été donnés dans un séminaire serait enfermé dans un noir cachot ; la peine de mort ne serait infligée qu'à celui qui se serait enrôlé dans la compagnie des farfadets. Il ne faut être réellement sévère que contre ces misérables, qui sont les provocateurs de tous les délits et de tous les crimes qui se commettent sur la terre.

Alors la magie noire serait comprimée, l'effet des planètes ne serait plus dangereux, les enfans seraient obéissans à leurs pères et mères, et aux maîtres de pension à qui on confie leur éducation.

On ne verrait plus la présomption être l'apa-

nage de la jeunesse, les conseils et les exemples de la vieillesse seraient suivis, et le monde, quâ de jour en jour tombe de plus en plus dans un état d'avilissement, reprendrait cet équilibre qu'il avait autrefois, et qu'on ne lui rendra que lorsqu'il n'y aura plus tant d'avarice, de cupidité et de volupté parmi les enfans du Dieu des chrétiens, qui pourtant, pour leur tracer la route du bien, leur avait envoyé son fils bien-aimé qui mit en pratique sur la terre tout ce qui constitue la vertu.... La vertu, entendez-vous bien, enfans de la magie noire? vous avez rayé ce mot de votre dictionnaire infernal et planétaire.

CHAPITRE XXVI.

Les Farfadets se plaisent à enlever les effets et bijoux de ceux qui sont en leur puissance.

J'ai déjà dit comment ma tabatière me fut volée en me promenant au Palais-Royal. J'eus à ce sujet une conversation avec M. Papon Lomini, qui me demanda si M. Etienne me l'avait rendue. Sur ma réponse négative, il me parut surpris de cette mauvaise plaisanterie. Heureu-

sement, dis-je, que ce n'était pas ma tabatière d'or, que par un effet du hasard je n'avais pas sur moi, car je prends indifféremment l'une ou l'autre. — Et votre boucle de jarretière, vous l'a-t-il rendue? — Oh! pour celle-là, oui, Monsieur; mais elle m'est revenue bien singulièrement, car après l'avoir demandée par écrit à M. Prieur aîné, je l'ai retrouvée le lendemain sur mon assiette, où je suis bien sûr qu'elle n'avait jamais été placée, puisque je ne la retirais jamais de la jarretière de ma culotte, où toujours elle était très-bien bouclée. Votre cousin est très-habile, je vous assure. — Comment? — Vous savez que quand je rentre je défais mes boucles et ensuite les épingle de mes cheveux, que je les place toujours dans un endroit très-sûr, et que le lendemain il manque toujours quelque chose. — Qui donc vous les prend, je vous prie? — Celui qui a eu le pouvoir de m'abîmer ma tabatière d'or, celui qui ne craint pas d'être le disciple de Satan, celui qui est l'auteur criminel de tous les événemens dont je me suis plaint jusqu'à ce jour, le maître des apparitions, celui qui éteint les lumières par le vent farfadéen, le fantôme nocturne qui s'introduit dans mon lit, le cabrioleur invisible et subtil que je n'ai jamais pu

attraper depuis que je lui fais la guerre ; le voleur de plusieurs pièces de monnaie , prises dans ma poche , dans un moment où je n'aurais pu moi-même y introduire la main , et qui m'a voulu épargner le soin de les dépenser ; celui qui a assassiné mon Coco ; celui qui ne m'a pas laissé un instant de trêve depuis que j'ai eu le malheur de le connaître ; celui que vous auriez dû fuir comme la peste. Je vous prie de me dire , Monsieur, ce que vous pensez de cela ?—Je pense que vous devez avoir une bonne tête pour vous résigner ainsi à tant d'atrocités et pour résister à tant de mauvaises plaisanteries.— Il faut croire que Dieu a voulu que tous ces malheurs m'arrivassent pour sortir l'univers du chaos où les fadaïtes l'ont précipité. Mes semblables sauront maintenant que cette race infernale s'approprie ce qui ne lui appartient pas. Le propriétaire qui sera volé n'accusera plus sa domestique d'être l'auteur de la soustraction ; le voyageur qui sera dépouillé sur la grande route ne fera plus planer les soupçons sur les habitans du village voisin du lieu du crime. Tout le monde saura qu'il n'existe plus que deux puissances , celle du bien et celle du mal ; que tout ce qui est bien devra être attribué à ce Dieu des chrétiens qui m'a peut-être désigné pour être le ré-

vélateur des crimes de ses ennemis , et que tout ce qui est mal ne peut être l'ouvrage que des farfadets.

Je ne puis pas prononcer ce mot sans éprouver des crispations de nerfs ; je voudrais bien n'avoir plus à le prononcer que lorsqu'il me serait permis , dans le transport de ma sainte indignation , de m'écrier : *Les farfadets sont morts ! les farfadets sont détruits ! les farfadets sont vaincus ! les farfadets ont été rejoindre leur grand-maître !* Amen , amen , amen !

CHAPITRE XXVII.

Ce n'est que lorsque j'ai été forcé de le faire , que j'ai fait connaître les noms de mes ennemis les plus cruels.

LE lecteur qui aura lu mon livre et qui aura connu mon caractère de franchise et de bonhomie , sera tout étonné de ce que j'écris contre tant de personnes qui jouissent dans le monde d'une réputation fort honorable. Mais quand par des faits certains j'aurai convaincu le public que cette réputation ne leur est méritée que comme citoyens honnêtes , lorsqu'ils ne sont pas dans leurs fonctions farfadéennes ,

et que tout ce qu'il y a de plus infâme est exécuté par eux lorsqu'ils sont métamorphosés ; quand j'aurai prouvé l'existence du gouvernement infernal dont ces Messieurs sont membres , chacun dans des grades différens , puisqu'ils se sont accordé des dignités à l'instar de celles qui sont honorablement distribuées sur la terre par les rois qui règnent par la grâce de Dieu et pour le bonheur des peuples ; quand j'aurai dévoilé toutes ces vérités , le voile qui couvre les yeux d'un public confiant tombera de lui-même , les amis de la vérité et de la franchise me rendront justice entière et ne me soupçonneront pas de faire parler la haine contre des gens que tout le monde doit abhorrer lorsqu'ils sont invisibles.

J'ai déjà parlé de la cour de Belzébuth et de tout ce qui la compose , j'ai cité ses satellites qui courent sur la terre pour faire des victimes qu'ils sacrifient à leur infâme maître ; je dois encore avouer qu'outre la grâce que Dieu m'a faite de les connaître et de les distinguer facilement des autres hommes quand ils sont visibles et palpables , j'ai augmenté ma science par la lecture du dictionnaire infernal , qui a achevé de m'instruire de toutes les institutions de cette cour.

Les personnes qui voudront s'instruire comme

moi , dans la connaissance et l'origine des fafadets, verront, par la lecture de ce Dictionnaire, les preuves de tout ce que j'avance ; mais ils n'y verraient pas tout ce qui est relatif à mes ennemis particuliers , que j'ai déjà nommés comme fafadets , et qu'en cette qualité je ne dois pas craindre de faire connaître à l'univers entier.

Je reviens à MM. Papon Lomini et Arloin , qui logeaient dans le même hôtel que moi , et qui m'ont aussi abusé par des promesses toutes plus fausses les unes que les autres, en feignant de blâmer devant moi leurs amis ou parens , avec lesquels ils étaient d'accord pour me tourmenter. Je ne veux pas parler d'eux bien longuement : depuis très-long-temps je n'ai eu de leurs nouvelles, peut-être sont-ils fâchés de ce que je ne les ai pas prévenus qu'ils figureraient dans mon livre. N'ai-je pas autant à me plaindre d'eux que des autres agens des puissances infernales ?

Il n'en est pas de même de M. Etienne Prieur, je ne l'ai vu que trop souvent ; il m'avait persécuté avant même de me connaître , puisqu'il me rapportait mot à mot tout ce qui m'était arrivé à Avignon. Et c'est si vrai , qu'il m'avoua ne rien ignorer de mes aventures , pas même la discussion que j'eus avec un Mon-

sieur qui sollicita et promit une somme de cent francs à celui qui me ferait tomber au pouvoir de la Mançot et de Lavalette , afin que ces mégères me fissent éprouver tout le mal qu'elles ont la faculté de procurer, et qui sert aujourd'hui de motif à ma juste indignation. Je fus très-surpris d'apprendre qu'il savait tout cela , et je convins que le fait était vrai , si ce n'est qu'au lieu d'un Monsieur il y en avait deux. J'ajoutai qu'il fallait être aussi atroce que Belzébut pour m'avoir joué un tour aussi abominable , car sans le respect que j'ai pour des personnes que je pourrais compromettre , j'entrerais dans des détails affreux contre les deux mégères de qui j'ai tant à me plaindre.

Que peut-on imaginer de plus noir que le trait suivant ? Les sybilles surent que des affaires de famille m'appelaient à Paris et qu'elles ne pourraient plus me tourmenter à Avignon : elles dépêchèrent et expédièrent une procuration à M. Moreau , pour faire contre moi tout ce que leur malignité ne pouvait plus exercer en raison de mon éloignement. C'est par leur ordre que M. Chaix vint me voir et me dire qu'il savait que je faisais un mémoire contre ses amis , et que MM. Pinel et Moreau en étaient instruits ; qu'ils consentaient à me rendre la liberté , et qu'ils se concerteraient pour cela avec mes

ennemis d'Avignon , si je voulais consentir à ne nommer personne dans mes écrits. Eh ! Monsieur , lui dis-je , de qui parlerai-je donc , si je n'ai pas le courage de nommer les auteurs de mes maux ? si MM. Pinel et Moreau sont de vos amis , ce n'est pas une raison pour que je ne les nomme pas. Je ne dois avoir aucune préférence pour qui que ce soit ; en nommant les uns ; mon devoir est de nommer les autres.

Qui peut trouver mauvais que je me plaigne de la malice de certaines personnes qui m'ont placé sous l'influence des planètes du mauvais temps ? Peut-on être surpris de ma témérité , lorsque je dévoile une chose sur laquelle tous les hommes éclairés par les lumières du ciel et de la terre n'ont encore pu parler que très-imparfaitement ? Moi , qui depuis plus de vingt ans suis sous la domination des sorciers et des magiciens ; qui suis à un tel point familiarisé avec leurs divers travaux , que je distingue très-facilement toutes les planètes que l'on fait agir sur moi , lorsqu'on me change d'un pouvoir à un autre , je garderais le silence ! non , M. Chaix ; non , mon cher compatriote , je ne vous obéirai pas sur ce point. Tous mes cruels ennemis seront désignés nominativement dans mes mémoires : qu'ils habitent Paris ou Avignon , qu'ils soient en France ou dans les pays étrangers, ils auront

l'honneur d'être signalés en leur qualité de farfadets. Ce n'est qu'en cette qualité que je les attaque. Je sais, comme j'en ai déjà fait l'aveu dans ma préface, que, comme citoyens, ces individus sont très-respectables ; mais ils ne le sont pas comme disciples de Satan.

Vous-même, M. Chaix, vous êtes un fort brave homme, lorsque vous êtes visible à mes yeux ; l'administration générale des postes, qui a employé vos services pendant très-long-temps, rend justice à votre probité et à votre exactitude ; vous étiez un fort bon messenger terrestre ; mais vous êtes un méchant émissaire de Belzébuth. Comme homme je vous respecte, comme farfadet je vous méprise. Je voudrais qu'au lieu de faire périr nos oliviers, vous vous fussiez réuni aux honnêtes gens, pour prier Dieu de nous conserver tous les biens de la terre.

Voilà pourquoi il est nécessaire que mes ennemis soient désignés nominativement. La mission que j'ai reçue de Dieu ne doit être arrêtée par aucune considération. Je l'ai acceptée, et je dois la remplir. Vos menaces ne m'intimideront pas, je suis résigné à toutes les souffrances qu'il vous plaira de commander contre moi. Je répondrai à votre cri de guerre par un cri de vengeance ; et dussiez-vous parvenir à m'arracher cette vie que j'ai consacrée

à notre Rédempteur, vous serez nommé dans mes mémoires. Vous devriez avouer vous-mêmes que j'ai des raisons assez puissantes pour ne pas changer de résolution. Soyez le messenger de Belzébuth tant que cela vous sera utile ; mais ne cherchez pas à me détourner de la route du bien, que je suivrai malgré vous, en désignant aux princes de la terre ceux qui ont consenti à devenir les sujets des princes de l'enfer.

CHAPITRE XXVIII.

Jeanneton Lavalette, la Mançot, sont mes premiers persécuteurs.

POURQUOI faut-il que je sois obligé de parler si souvent de Jeanneton Lavalette et de la Mançot ? Ces créatures maudites me firent consentir malgré moi à les écouter, me persuadèrent que je n'avais rien à craindre de leur part, qu'elles me donneraient toutes les connaissances dont je pourrais avoir besoin pour sortir de ma triste situation ; mais elles n'ont jamais cherché qu'à me tromper. Tout ce qu'elles me disaient était mensonges, et je m'en apercevais au vent qu'elles suscitaient, et qui était si violent, qu'on pouvait craindre de voir renverser tous les édifices.

Un jour qu'elles opéraient contre moi, le temps était si obscur, qu'on ne remarquait le soleil que comme s'il eût été entouré d'une épaisse fumée. L'inquiétude extrême que ce phénomène me donna, me fit demander à ces deux femmes pourquoi nous étions tourmentés par un vent si horrible et un temps si affreux. Loin de chercher à me consoler par des paroles sages et prudentes, elles me dirent que ce temps était nécessaire pour leur travail. Je fus très-surpris d'une pareille réponse ; mais ce que je puis assurer, c'est que, par les moyens qu'elles prirent, huit jours après tout fut résolu, et je fus décidément en leur pouvoir.

J'ai déjà parlé, au commencement de mon livre, de mes persécuteurs d'Avignon, je veux en parler encore, cela fera diversion. Je laisse un instant en repos MM. Pinel, Moreau, Prieur et Chaix ; ils seraient trop glorieux si je ne m'occupais que d'eux.

M. Guérin, médecin à Avignon, que je fus consulter pour me tirer de la griffe de mes deux premières mégères, fut, ainsi que j'en ai déjà fait l'aveu, beaucoup trop honnête homme pour m'abuser. Il me dit qu'il ne se croyait pas assez de talent pour me guérir ; mais qu'il me conseillait de renoncer aux opérations des deux farfadettes, pour ne donner ma confiance qu'à

son confrère M. Nicolas , aussi médecin de la ville d'Avignon.

Je ne rappelle ce fait que pour rendre justice à la prudence de M. Guérin. Si tous les hommes étaient aussi sages que lui , on ne verrait pas autant de charlatans et de magiciens. Les Pinel ne jouiraient pas de la réputation qu'ils ont usurpée ; ils ne feraient pas répandre par leurs trompettes salariées , qu'ils sont assez instruits pour guérir les fous ; ils auraient la bonhomie d'avouer qu'il n'y a pas de fous sur la terre , mais des malheureux qui sont au pouvoir des farfadets. Mais non , il y a un pacte entre les persécuteurs et ceux qui se disent en état de guérir la folie. Les persécuteurs enlèvent les facultés intellectuelles de l'homme qu'ils croient riche ; les prétendus médecins lui vident la bourse et lui font croire ensuite qu'ils l'ont guéri. Par un accord bien concerté les farfadets ne vont plus persécuter celui qui a bien payé les esculapes de leur compagnie , et les émissaires de Belzébuth répandent dans la capitale que M. Pinel a guéri un tel Monsieur qui était fou. La réputation de ce méchant s'accroît , et tout le monde s'écrie : M. Pinel est bien instruit pour guérir de la folie. Je ne répéterai pas ce cri mensonger , je dirai , au contraire , que si M. Pinel était de bonne foi , il aurait

imité M. Nicolas d'Avignon , qui ne voulut pas se donner pour plus savant qu'il ne l'était réellement.

Il est donc maintenant bien reconnu que le véritable moyen de guérir les prétendus fous qu'on rencontre sur notre terre , c'est de détruire les farfadets. M. Pinel se serait bien gardé d'indiquer ce moyen : il n'est jamais entré dans sa pensée de vouloir se détruire lui-même.

CHAPITRE XXIX.

Je suis sous l'influence de la grande Ourse et de plusieurs Farfadets femelles.

Tenons parole et laissons un moment M. Pinel pour revenir à M. Nicolas , que j'avais consulté d'après l'avis de M. Guérin.

M. Nicolas n'était pas aussi délicat que M. Guérin , il s'associa à M. Bouge , et me mit , comme on sait , sous l'influence de la grande ourse. Il disait à son complice , qui s'opposait à cette conjuration , que la grande ourse était la planète qui convenait le mieux à ma situation et à mon caractère.

Mais comme je ne devais pas rester à Avi-

gnon , ils envoyèrent une procuration à Messieurs les plus fameux physiciens , sorciers ou magiciens de Paris. Ils virent qu'il était nécessaire de s'adresser pour cela à des procureurs fondés qui étaient agrégés à la société farfadéenne. Le plus grand des hasards me conduisit chez l'un d'eux, où j'appris cette vérité terrible, que je lui appartenais. Je fus très-scandalisé de cet aveu , moi qui ne voulais appartenir qu'à Dieu et non aux hommes. Le physicien travailla alors pour me mettre sous l'influence d'une nouvelle planète ; je ne pus rien comprendre à son travail , et je profitai d'un moment favorable pour me mettre à l'abri de ses vexations.

Malheureux, je devais faire ensuite la connaissance de madame Vandeval , sous la planète de laquelle je ne fus pas plus heureux. C'est alors que je fus consulter les principaux ministres de l'Eglise métropolitaine de Paris, qui crurent me bien servir en m'adressant à M. Pinel , sur le compte duquel ils avaient été eux-mêmes trompés.

La planète sous laquelle ce docteur me plaça ne s'est signalée que par des tourbillons de vent et un soleil très - pâle. Je fus plus cruellement tourmenté sous sa domination que je ne l'avais été jusqu'alors ; mais il était écrit que je devais aller de malheur en mal-

heur ; je tombai de Carybde en Scylla. M. Pinel fut remplacé par M. Etienne Prieur , ce farfadet cruel duquel je ne puis trop parler et duquel j'avais d'autant plus lieu de me méfier , que j'avais cru récompenser sa prétendue amitié par des services dont il doit se souvenir. Je ne fais ici ce résumé de toutes les souffrances que j'ai éprouvées en arrivant à Paris, que pour pouvoir motiver les réflexions que je fais toutes les fois que les noms de mes divers persécuteurs terrestres viennent se présenter à ma mémoire. Je ne puis momentanément mettre un terme à mes malheurs qu'en jetant un coup-d'œil sur les vicissitudes humaines.

A combien de maux les hommes ne sont-ils pas exposés sur cette triste terre par la malignité des physiciens et des farfadets ! Les souverains de la terre vont bientôt savoir, par mes révélations surprenantes, que tous les malheurs qui assiègent l'humanité nous sont envoyés par la race infernale. C'est dans la dévastation que les farfadets trouvent leurs délices ; aussi sont-ils la source de tous les vices , des haines , des vengeances , et même des divorces , pour lesquels ils servent de témoins scandaleux. C'est par eux que nous vient la dépravation des mœurs , la corruption des enfans en bas-âge ; ils versent dans le cœur de l'homme le venin

de la férocité ou le germe de la cruauté ; par eux les nations se décident à se faire la guerre sans éprouver la moindre peine à s'entr'égorgé, leur cruauté ou leur rage n'est assouvie que lorsqu'ils ont porté le fer assassin dans le cœur des mères de famille et qu'ils ont fait périr à leurs yeux les fruits d'un innocent et chaste amour. Quel spectacle d'horreur !

Peut-on imaginer des crimes plus atroces que de détruire le germe de la génération en assassinant la mère et l'enfant ! Le massacre des innocens , dont Hérode fut l'arbitre , n'offre rien de si cruel , car il n'assassinait que les enfans, tandis que les cruautés farfadéennes s'exercent sur tout ce qui a reçu l'existence le jour de la création. Pauvre Coco ! tu en es une preuve ! quoique j'aie annoncé ta mort , je n'ai pas renoncé à faire connaître tout ce qu'on t'a fait souffrir.

CHAPITRE XXX.

Les Farfadets ont du pouvoir sur la terre , sur l'onde et dans les airs : ils ne parviendront pas à me soumettre à leur puissance.

Les farfadets étendent leur horrible pouvoir partout où ils trouvent le moyen de tourmenter

les hommes : dignes émissaires de la puissance infernale, ils ne craignent pas de se mettre à la piste des voyageurs sur mer pour faire à leur gré mouvoir, agiter les vagues, effrayer l'équipage d'un bâtiment, et l'épouvanter au point qu'il lui est impossible d'en diriger le gouvernail. De-là les naufrages, les tempêtes, la mort, et la perte de toutes les richesses qu'on a cru pouvoir confier à la merci des flots ; par suite, les ruines des négocians, les banqueroutes, les faillites, les cessations de paiemens, la tristesse des femmes, des enfans ou des parens âgés, qui par ce revers affreux se trouvent plongés dans l'état le plus déplorable.

Ces ennemis de l'espèce humaine sont tellement inexplicables qu'on n'a jamais pu savoir s'ils sont plus puissans dans les airs que dans l'eau ou sur la terre. Aussi ont-ils employé tous les élémens pour me soumettre à leur autorité : ils croyaient par ces moyens pouvoir faire ma conquête, et ils se sont trompés ; malgré leurs affreuses persécutions, leurs ruses, leurs vexations continuelles et tous les moyens qu'ils ont, employés pour me forcer à leur demander grâce n'ont servi qu'à me mettre en garde contre eux ; ils ont eu beau faire, tous leurs efforts ont été inutiles. Je ne veux pas me soumettre à leur loi. Je n'imiterai pas ces gens qui, dans un moment

désespéré, s'écrient dans l'accès de leur délire coupable, J'aimerais mieux me donner au diable que de souffrir ou faire cela ! Non , jamais ces expressions ne sont sorties et ne sortiront de ma bouche. J'ai déjà souffert assez : je me suis plaint avec raison , mais jamais je n'ai proféré aucun blasphème. Ma position est triste , sans doute , mais je n'ai pas le désir d'en sortir pour me damner ; ce serait un trop grand sacrifice pour moi que de changer tout-à-coup les principes dont je me fais gloire , et qui me soutiennent dans le chemin du salut. Les monstres ont pu subtiliser ma bonne foi ; mais ils ne corrompent nullement mon cœur, je n'oublierai jamais les principes religieux qui doivent me conduire au ciel. Plutôt que de me soumettre à Satan , j'aimerais mieux , s'il le fallait , mourir à l'instant , que de consentir à me rendre l'apôtre de la magie noire.

Que les farfadets volent dans les airs , qu'ils marchent ou qu'ils courent sur la terre , qu'ils nagent dans la mer ou dans les rivières , je ne cesserai, dans aucun temps, d'être leur ennemi implacable. Je reconnais leur pouvoir infernal , je sais qu'à l'aide de leur science diabolique ils peuvent me faire encore beaucoup de mal ; mais je dirai avec le poète :

Que peut contre le roc une vague animée ?

Je suis le roc , toutes les vagues les plus furieuses viendront échouer contre mon inébranlable volonté. J'ai peut-être encore trente ans à rester sur cette terre de tribulation , je dois me résigner à souffrir pendant ces trente années plutôt que de renoncer à la jouissance éternelle , à la satisfaction de me trouver à côté des saints et des anges , au bonheur de contempler Dieu le père , son fils Jésus-Christ, et le Saint-Esprit , qui doit toujours planer sur la tête des apôtres sans avoir besoin maintenant de prendre la forme d'une langue de feu.

Farfadets, persécutez-moi, versez mon sang,
le sang des martyrs est la semence de la foi.

CHAPITRE XXXI.

Le désir de connaître quel est le grand-maitre des Farfadets me passe souvent par la tête.

JE voudrais bien savoir quel est le chef suprême de cette puissante et invisible armée, qui n'est encore connu que des chefs des cohortes qu'il envoie sur la terre pour se joindre à ceux qu'il a eu l'adresse d'enrôler sous ses étendards. Ne serait-ce pas M. Pinel , qui m'a fait tant de

mal ; Moreau, qui a une si grande réputation de sorcellerie ; Nicolas ou Bouge, qui sont mes premiers persécuteurs ? Mais tous ces misérables n'ont d'empire que sur leurs malheureux concitoyens. Ce doit être l'Antechrist qui fut annoncé par le Seigneur, qui a révélé que cet Antechrist viendrait à la fin des siècles pour tourmenter les hommes, les porter à tous les excès, afin qu'ils ne fussent pas dignes d'obtenir le pardon que Dieu nous a promis pour le jour du jugement dernier.

Oui, c'est cela ; misérables magiciens, je vous ai devinés ; vous êtes les soldats, les émissaires de l'Antechrist : votre puissance est grande, sans doute ; mais croyez-vous que ce chef puisse vous aplanir la route de la réconciliation avec Dieu ? croyez-vous que son génie, qui ne s'est jamais exercé que dans l'art de faire du mal, puisse dans aucune circonstance vous soustraire à la vengeance céleste ? Quelle folie ! Quels que soient les crimes que vous méditez pour frapper vos victimes et vous assurer de la victoire, vous n'y parviendrez jamais. Vils insensés, considérez votre origine : de quoi vous êtes-vous formés ? Du rebut de la société. Ne vous souvient-il plus que Dieu vous fit rentrer sous terre, parce que votre aspect empoisonnait sa demeure céleste, qu'il voulut

conserver pure? Vous n'êtes qu'un ramas d'âmes perverses incapables du moindre bien et coupables de tous les forfaits. Quels sont les attributs de votre chef, sur lequel vous fondez vos espérances? Le ravage, la désolation, le malheur, le crime, voilà ses exploits; ils sont tous affligeans. Vous êtes les ennemis d'un Dieu bon qui a créé toutes choses, excepté votre race infernale; qui est connu, révééré et adoré de tous les êtres sages, qui n'hésitent point à croire qu'il y a un Être suprême; qui croient que sa toute-puissance infinie se manifesterà pour tous ceux qui l'auront servi, tandis que vous n'avez qu'à vous résigner et à vous préparer aux plus rigoureux des supplices, celui que mérite l'outrage que vous avez fait à ses bontés.

Vous connaissez à fond mes sentimens, que prétendez-vous de moi? renoncez à l'espoir de me séduire. J'ai protesté devant Dieu et devant les hommes que je me révoltais entièrement contre votre domination, que je préférerais recevoir de vous des meurtrissures, le poison, le fer de l'assassin, enfin toutes les souffrances imaginables, plutôt que de me rendre à vos vœux. Je ne puis pas trop vous répéter cette profession de foi, car dussé-je passer pour prolix et entendre dire par mes lecteurs que toutes mes imprécations sont des réminiscences,

je n'en poursuivrai pas moins le plan que je me suis tracé. Il n'y a qu'une seule route pour arriver au bien. Vous voudriez peut-être me voir cracher du sucre , quand vous me faites avaler du fiel ? *Marchand qui perd ne peut pas rire.* Vous m'avez fait perdre le repos : l'or ne lui est pas comparable. Vous voudriez peut-être que j'eusse la douceur de l'agneau ; et , parce que vous êtes des loups , vous exigeriez que je me ployasse à vos volontés , pour éviter d'être dévoré par votre dent vorace ! Mangez-moi , déchirez-moi , mettez-moi en lambeaux , vous ne m'empêcherez pas de me plaindre , vous ne m'empêcherez pas de faire ma gloire de vous avoir résisté.

CHAPITRE XXXII.

M. Pinel s'est fait peindre en farfadet montant dans les nuages. Traits caractéristiques de quelques-uns des esprits infernaux. Ils ont employé plusieurs moyens pour pouvoir m'accuser de folie.

Lorsque je fus consulter le méchant M. Pinel , je le vis représenté sur un tableau , peint

de grandeur naturelle et placé sur un nuage qui le rendait semblable à un saint qui monte au ciel. Ceux qui ne connaissent pas ce farfadet peuvent se méprendre en le voyant ainsi ; mais moi , qui connais l'histoire et les pouvoirs du farfadérisme , je vis tout de suite que ce docteur sorcier s'était fait peindre au moment où il se transporte dans les nuages , comme les magiciens qui vont d'une planète à l'autre pour exercer tous les forfaits dont ils se rendent tous les jours coupables. M. Prieur m'a dit dans toutes les conversations que j'ai eues avec lui , que j'avais bien jugé le sens allégorique du tableau , il s'extasiait devant mes connaissances, lorsque je lui faisais part de mon interprétation ; tant il est vrai que ceux qui marchent sur la route du bien sont, à défaut de connaissances acquises, inspirés très-souvent par la divinité.

M. Prieur m'avoua encore que le fils de M. Pinel aurait les qualités de son père , ce qui m'apprit que ceux qui font partie de cette infernale et méprisable société , transmettent à leurs enfans leur cruel et ignoble héritage ; que pour cela ils n'ont qu'à consentir à ce que le diable, qui veut pouvoir reconnaître ses satellites , les marque d'un signe distinctif entre les deux cuisses. Quant à moi , je voudrais que Dieu leur fît aussi un signe sur le front , afin

qu'ils fussent connus de tous ceux à qui ils inspirent de l'horreur.

Ceux qui voudront consulter le Dictionnaire infernal, qu'il est facile de se procurer, seront convaincus de la vérité des faits que j'avance; ils m'ont été tous confirmés par mes persécuteurs, et c'est la plus forte raison qui m'a décidé à faire ce Mémoire, qui doit me justifier aux yeux des honnêtes gens, dont je veux conserver l'estime, puisqu'il m'offre souvent l'occasion de faire des réflexions telles que celle-ci :

Dieu seul nous donne avec le principe de la vie le bonheur de la liberté et le désir de conserver l'une et l'autre; lui seul a donc le droit de nous en priver: cependant les farfadets ont usurpé sur ce point une puissance qui ne leur appartenait pas et qui ne peut leur appartenir.

Ah! puisque ces monstres d'infamie ont des correspondans et des ambassadeurs, j'espère que Belphégor, reconnu pour tel en France, voudra bien instruire son souverain maître des résolutions d'un mortel qui a pris le parti inébranlable de rester fidèle à son Dieu et à la loi que le Créateur a dictée pour le bonheur de l'humanité; que si je me suis déterminé à faire un Mémoire de tout ce que j'ai souffert depuis tant d'années, ce n'a été que pour ouvrir les

yeux à tous les rois et à tous les gouvernemens, pour qu'ils fassent des lois contre ces abominables farfadets , à qui il faut ôter les moyens de continuer leurs ravages en sauvant par leurs secours un grand nombre de victimes , qui ne savent pas , comme moi , à quoi attribuer la cause de leurs maux.

Je suis bien aise d'avouer au public que dans les diverses souffrances que j'ai éprouvées j'étais extrêmement affligé ; mais que toujours j'avais conservé mon bon sens. Ne voilà-t-il pas que tout-à-coup je perdis connaissance au point d'oublier que j'existais. Cependant , je n'ai pas été longtemps à trouver la solution de ce maléfice , je me suis dit, qu'attendu que ceux contre lesquels j'écris sont physiciens ou sorciers , ils ont la science diabolique de connaître ce qui peut influencer sur le corps humain , soit par des médicamens , soit par des infusions planétaires : il entre sans doute dans leurs attributions de pouvoir glisser de la poudre farfadéenne dans les alimens, ou de faire des changemens de planètes pour faire perdre la tête à ceux qu'ils ont envie de tourmenter. C'est ainsi qu'ils empêchent les plaintes de ceux qu'ils persécutent et qu'ils trouvent commode d'accuser de folie.

Je conviens qu'ils m'ont plusieurs fois procuré des accès d'indignation si violens , que je n'étais

pas capable de me reconnaître moi-même. Une personne d'un rang distingué, qui me vit dans cet état délirant, voulut me persuader de me mettre dans une maison de santé pour me faire guérir. Elle n'osa pas qualifier ma maladie; mais je sus discerner qu'elle me prenait pour fou. Elle aurait pu parler sans détours, je ne lui en aurais pas voulu. Je l'assurai que cet état n'était pas naturel chez moi, qu'il n'était que l'effet momentané d'une opération des magiciens ou sorciers, qui voulaient m'ôter les moyens de parler contre eux, en donnant à mes discours un air et un ton de divagation, croyant que par ce moyen ils empêcheraient qu'on ajoutât foi à tout ce que je dois consigner dans mes mémoires.

Qu'on juge maintenant des dangers que les hommes courent journellement sur la terre. Tel qui croit, parce qu'il a fait mettre sept à huit livres de bon bœuf dans son pot au feu, manger une bonne soupe, qui est exposé à avaler de la poudre farfadérisée que ses ennemis ont fait fondre dans son bouillon, comme si c'était du sel; tel qui croit manger un ragoût bien assaisonné, qui ne se nourrit qu'avec le coulis diabolique, qui peut avoir un excellent goût, mais qui n'en est pas moins pour cela un poison lent qui fait circuler dans ses veines ce feu dévorant qui le tourmente et qui lui procure les

accès dont je viens d'entretenir mes lecteurs.

Mais, me disait un homme d'esprit à qui j'avais fait ces confidences avant de les écrire, s'il est vrai que les farfadets aient le pouvoir d'introduire dans nos alimens leur poudre farfadérisée ou leur coulis diabolique, pourquoi n'y introduiraient-ils pas, de préférence, de l'arsenic, qui les délivrerait, à l'instant même, des mortels qui ont su résister, comme vous l'avez fait, à leurs propositions insidieuses? Ma réponse prouva à l'audacieux qui osa me pousser un pareil argument, que très-souvent les hommes d'esprit ne sont que de véritables bêtes. Voici ma réponse: — Vous croyez me mettre en défaut par votre observation pleine de malice: vous me faites pitié! Je ne vous parlerai pas en termes recherchés, la vérité n'eut jamais besoin de ces détours abominables. Les farfadets n'introduisent pas de l'arsenic dans nos alimens, parce que leur puissance, qui est grande sans doute, ne va pas jusqu'à pouvoir dépeupler la terre des ennemis qui les contraignent. Ils sont les anges de la mort; mais les morts ne leur appartiennent que lorsque Dieu a jugé qu'il était temps de mettre un terme aux épreuves que ses créatures doivent subir ici-bas. Où en serions-nous, si cela arrivait différemment? Les farfadets pourraient donc amener la fin du

monde ? Ce grand événement n'arrivera qu'au moment où Dieu aura ordonné aux anges exterminateurs d'emboucher la trompette du jugement dernier. Si mes ennemis parviennent à donner la mort à quelqu'un, c'est que Dieu pense qu'il a assez souffert. — Je conviens, M. Berbiguier, que vous êtes un grand logicien, vous nous apprenez tous les jours des vérités que personne n'avait connues avant que vous nous les eussiez révélées. — C'est vrai, Monsieur, je crois en avoir déjà donné la preuve, et avant peu je la compléterai. Voyez donc les présomptueux habitans de la terre qui vous ressemblent ! ils fléchissent le genou devant ma science profonde. Ne croyez pourtant pas que je m'en fasse gloire. Je ne jouis d'être savant, que parce que mes connaissances doivent peut-être éviter un second déluge qui vous engloutirait avec tous les farfadets, dont vous n'êtes pas peut-être le disciple, mais que vous servez merveilleusement par vos observations saugrenues. — Vous avez raison, M. Berbiguier. Bonsoir. — Bonsoir. Et d'un autre incrédule poussé dans ses derniers retranchemens par mes raisonnemens sans réplique ; tout autre que moi ne pourrait contenir sa joie : un moment avant de la faire éclater il faut qu'elle soit parfaite.

CHAPITRE XXXIII.

Les femmes font aussi partie de la race farfadéenne. Mon courage n'a pas encore désarmé mes ennemis.

JUSQU'À présent je n'ai désigné que les hommes comme faisant partie de la race farfadéenne. J'ai gardé le silence sur les femmes, parce que j'ai cru qu'il était inutile de les désigner positivement, puisque le lecteur doit comprendre que le mot homme, pris dans son acception générale, signifie la race humaine, attendu que le masculin est plus noble que le féminin.

Cependant les femmes ont toujours poussé leur méchanceté beaucoup plus loin que les hommes, ce qui m'a été démontré mathématiquement par les divers travaux que les deux sexes m'ont fait supporter. Il est certain que j'ai toujours plus souffert sous l'influence des planètes des femmes, que sous celles des hommes; donc il y a, en général, plus de malice chez elles que chez nous; et c'est parce que les deux extrêmes se touchent toujours, que lorsqu'une femme veut faire du bien, elle porte la vertu au suprême degré, par la tendance naturelle

qui prédomine dans son cœur ; mais elle en agit de même quand elle veut faire du mal. Les femmes sont, en général, capables de se porter à toutes les extrémités ; il n'est pas de démons, de furies, de mégères, ni même d'antéchrist, tous habitans des enfers, capables de les imiter.... Elles ont, la plupart, la bonne foi d'en convenir. Heureux ; mille fois heureux les hommes qui sont assez adroits pour les connaître ! En évitant les maux sans nombre auxquels leur caprice nous expose, ils goûtent un bonheur sans mélange, d'autant qu'il n'est point troublé par les soins serviles, les basses complaisances auxquelles nous expose la passion que nous ressentons malheureusement pour elles, et dont elles finissent par nous faire repentir tôt ou tard.

J'attribue donc plus particulièrement aux femmes les grandes souffrances dont je suis encore la victime. Je ne dois pas en faire un mérite à ceux qui s'intéressent à moi. Je ne veux avoir aucune considération pour les farfadettes. Je ne sais si ma véracité leur déplaît ; mais je ne continuerai pas moins à les combattre. Le combat que je leur livrerai jusqu'à la destruction de leur engeance, ne sera jamais paralysé par l'amour que les braves femmes ont toujours su m'inspirer. Je sais qu'en aimant celles-là je

ne fais que rendre un hommage de plus à toutes les lois divines.

Ma patience est infinie lorsqu'il s'agit d'atténuer les crimes des farfadettes. J'ai poussé la civilité jusqu'à leur écrire. Je n'employais jamais dans mes lettres que les expressions les plus sages, les plus honnêtes, enfin celles que la charité me prescrivait pour les ramener dans la voie du salut. Je les prenais par les sentimens d'honneur, en leur rappelant toutes les promesses qu'elles m'avaient faites pour me rendre au repos et à la liberté; je leur faisais espérer le pardon de leurs fautes et de leurs crimes, si elles voulaient rentrer dans les sentiers que la religion nous a enseignés, et dans lesquels elle me maintient. Je m'occupais surtout à leur faire connaître que l'Eglise ne demande pas mieux que de voir rentrer dans son sein la brebis égarée.

Croira-t-on que mes peines et mes sages leçons furent perdues; car, loin d'en profiter, on n'y répondit que par de nouveaux traits de scélératesse et par les mêmes procédés: apparitions fréquentes, entrées secrètes, invisibilités, rien ne fut épargné pour me tourmenter de nouveau. Il me fallut de plus belle prier Dieu de les instruire du mal que je ressentais, en mettant

leurs forfaits sous leurs propres yeux : j'eus même la bonhomie de les recommander à sa miséricorde infinie, qui n'abandonne jamais le pécheur repentant. Je le suppliai aussi de me donner la force de supporter toutes mes souffrances pour l'amour de lui. J'espérais toujours que sa bonté me tirerait de ce misérable état, et je ne voyais pas encore de fin à mes maux. J'écrivis même à tous mes farfadets mâles et femelles, et je conservai toujours le double de mes lettres, ainsi que le fait un homme d'ordre, crainte de les voir contrefaites. Peines perdues, jamais aucune réponse ne m'est parvenue. Il est à croire qu'ils sont irrités de voir en moi un homme aussi instruit de leurs stratagèmes, un homme à qui rien de leurs maléfices n'a pu échapper ; c'est pourquoi ils me poursuivent avec un acharnement et une rage qui n'eut jamais d'égale. Je suis plus que persuadé d'être moi seul en proie à ce courroux funeste, car je n'entends et ne vois personne souffrir et se plaindre comme moi. Il paraît qu'ils abandonnent les victimes qui ne sont pas aussi obstinées que moi à les combattre, pour tourner contre moi seul toute leur cruauté et assouvir toute leur rage.

Ils continuent leurs coupables opérations parce qu'ils pensent, d'après leur infâme calcul,

que le Seigneur n'a pas encore jugé à propos d'y mettre un terme , et encore parce qu'ils ont eu le temps d'apprendre que je suis convaincu que la plus grande vertu de l'homme c'est de savoir souffrir. Les misérables n'ont pas renoncé à l'espoir de me sacrifier à leur vengeance , parce qu'ils voudraient que je fusse la victime de ma fermeté et de ma persévérance.

J'ai pris la plume pour leur faire connaître par écrit ce que je leur ai répété si souvent à haute et intelligible voix. Je ne m'informe pas s'ils sont farfadets mâles ou femelles , j'ai pris la résolution de prévenir MM. les Magistrats de la ville de Paris, de toutes autres villes , grandes ou petites , bourgs ou villages , entre les mains desquels tomberont mes écrits , qu'il n'y a rien de plus affreux qu'un farfadet ; qu'ils doivent s'armer du glaive de la loi pour les poursuivre ; qu'ils ont juré mon malheur partout où je me trouverais ; que ma fuite , mon isolement , ma retraite , me seront toujours inutiles , en raison des ramifications que leur infernale société a établies jusque dans la partie la plus ignorée du globe , et qui n'a pas encore été découverte par aucun voyageur.

Femmes , filles , veuves , qui lirez le chapitre dont je viens de m'occuper , vous allez m'en vouloir , parce que vous jugerez par mes im-

précations et par mes aveux, que je suis l'ennemi de votre sexe. Détrompez-vous, il n'y a pas un homme sur la terre qui puisse m'être comparé lorsqu'il s'agit de rendre hommage à vos grâces et à vos vertus. Lorsque je parle mal des femmes dans mon ouvrage, c'est des femmes farfadettes seulement que je veux me plaindre. Il en est de vous comme des hommes, je ne puis motiver ma haine que sur le farfadéisme. Et comment pourrais-je faire pour ne pas adorer un sexe divin, qui est la plus parfaite image de la divinité !

C'est dans le sein d'une femme que j'ai reçu la vie ; c'est sur le cœur d'une autre que je me suis allaité ; c'est une femme qui a pris soin de ma jeunesse ; c'est une femme qui m'a soigné pendant ma paralysie ; ce n'est que parmi les femmes que j'ai trouvé des consolateurs à mes maux ; c'est une femme qui doit me faire oublier mes souffrances, lorsque j'aurai vaincu mes ennemis ; c'est une femme qui doit donner des héritiers à Berbiguier de Terre - Neuve du Thym. Toute mon ambition maintenant est de conserver ce dernier nom, qui doit me distinguer des autres Berbiguier de ce monde : il n'est pas ancien, puisque je dois être le tronc de ma généalogie ; mais il n'en sera pas pour cela moins célèbre, j'en aurai toute la gloire,

et je prierai Dieu , dans le ciel , que mes enfans ne s'en rendent pas indignes.

O femmes ! vous êtes l'astre vivifiant du bonheur des hommes ; en vous aimant , je ne crois pas commettre un péché , Dieu ne nous a pas dit que vous seriez notre compagne pour que nous vous haïssions. Les prêtres , il est vrai , font serment de vivre éloignés de vos charmes ; mais les prêtres , en se dévouant au culte de Jésus-Christ , doivent renoncer au mariage , qui les en détournerait ; tout leur amour , toute leur affection doivent être pour leurs ouailles , rien ne doit les en éloigner , rien ne doit les en distraire : leur célibat est donc nécessaire à la religion , quoiqu'on ait voulu lui opposer l'ancien usage adopté par les hommes d'église. L'expérience a démontré qu'un prêtre doit vivre seul ; puisqu'il devient le dépositaire de tous les secrets des familles , n'est-il pas prudent de ne lui pas fournir l'occasion de les dévoiler ?

Je ne suis pas dans la catégorie des hommes d'église , j'aime Dieu , et je crois lui prouver mon amour en aimant les femmes vertueuses.

Les femmes farfadettes m'ont fait endurer mille tourmens ; par compensation , les femmes dignes de porter ce nom m'ont fait éprouver bien des jouissances.

Ce sera une femme qui complétera la vic-

toire que je vais bientôt remporter ; j'associerai ma destinée à la sienne , je lui donnerai tout ce que je possède.

Après avoir reçu la bénédiction nuptiale et avoir fait constater l'acte civil qui doivent m'unir à cette vertueuse créature , je ne m'occuperai qu'à la rendre heureuse. Toujours auprès d'elle, je ne l'entretiendrai que de mon amour ; j'irai au-devant de tous ses désirs : en lui faisant don de mon bien , ce sera pour qu'elle le conserve aux enfans qui naîtront de notre lien indissoluble. Car quoi qu'on en ait dit dans nos temps de malheur , le mariage ne peut se dissoudre : *Quod Deus junxit , homo non separet.*

Sans cesse aux genoux de cette créature vertueuse et charmante , je coulerai des jours heureux !.... et lorsque je me verrai renaître , ma jouissance sera à son comble. Voilà donc , lui dirai-je , ceux qui doivent perpétuer la race des *Terre-Neuve du Thym* ; c'est à eux qu'il est réservé de recevoir la bénédiction de l'espèce humaine, que j'aurai délivrée de la race des farfadets. Quand on les verra se promener, tout le monde , en les désignant , s'écriera : Voilà les enfans du *fléau des farfadets*, de cet homme généreux et courageux qui a combattu pendant vingt-six ans de sa vie la race abominable des

disciples de Belzébuth. Quelle jouissance pour ma progéniture !

Il faut bien , puisque j'ai été si malheureux , que je goûte un peu de bonheur avant de rendre à Dieu l'âme qu'il m'a donnée. C'est une femme vertueuse qui doit me procurer cette agréable compensation.

Lorsque je l'aurai introduite dans l'appartement qui doit être témoin de notre félicité, mes fourneaux anti-farfadéens seront remplacés par l'autel de la volupté, mes aiguilles et mes épingles par les bijoux sans faste dont je veux décorer son sein et ses mains ; mes cœurs de bœuf, par un cœur pur qui ne palpitera que pour elle ; mes plantes aromatiques , par les lis et les roses , qui seront l'apanage de mon épouse.

On ne verra plus mes murailles tapissées des imprécations que je lance chaque jour contre mes ennemis , on n'y lira que des phrases qui m'auront été dictées par mon amour conjugal. Voici celles qui y occuperont les premières places :

Femmes , vous êtes le plus parfait ouvrage de Dieu.—Sexe adoré de tous les êtres vertueux , tu me fais oublier toutes mes souffrances.—Compagne de mes jouissances , tu es l'image véritable de l'être idéal que les païens ont surnommé

Vénus. — Mère de mes enfans, jouis de ma félicité. — Fille de Dieu, réjouis-toi de n'avoir plus à craindre la race farfadéenne. — Fruits de mon amour, croissez et multipliez pour être IN SÆCULA SÆCULORUM, la preuve parlante du triomphe que j'ai remporté sur les ennemis de mon Dieu.

Mon cœur vient d'éprouver une grande consolation en me dictant la profession de foi que je viens de consigner dans ce chapitre. Les femmes sauront maintenant que toutes mes déclamations contre le sexe ne sont proférées qu'à l'égard des femmes qui se sont engagées avec les farfadets. Elles sont bien plus coupables que les farfadets mâles, puisque c'est par leur condescendance que la race des démons s'est multipliée sur la terre. Grâce à Dieu, cela n'arrivera plus après mon triomphe, alors aucune femme ne sera *farfadérisée*.

CHAPITRE XXIV.

Les Farfadets affaiblissent l'esprit de ceux dont ils craignent les dispositions testamentaires.

J'AI déjà, dans un précédent chapitre, fait connaître le pouvoir que les farfadets ont usurpé,

soit pour aliéner l'esprit , fatiguer le corps , les sens , soit pour détruire toutes les facultés intellectuelles d'un homme qui jouit de sa raison , et qu'on considère ensuite comme l'ayant perdue.

J'entends dire M. un tel est fou , comme on dit M. un tel a la fièvre. Je réponds à l'imprudent qui répète cette fausseté : Comment ! M. un tel est fou ? cela n'est pas croyable , j'étais encore hier avec lui , et rien ne m'a fait apercevoir qu'il pût sitôt se trouver aliéné. — Il l'est , réplique-t-on , au point de ne plus laisser de doute sur son triste état.

Comme je ne crois pas beaucoup à tous les *on dit* , je veux m'assurer par moi-même de ce que l'on a voulu me persuader malgré moi. J'y vais , et je vois effectivement un homme qui tient des discours insensés , sans suite , sans ordre , qui confond le matin avec le soir , le dîner avec le souper , qui prend une simple table pour un clavecin , la flûte pour un bâton ; qui croit entendre sonner la messe , tandis que c'est l'angelus qui l'appelle ; qui demande ses gens , sa voiture , quand il est assis et qu'il n'est entouré d'aucun domestique ; qui prend son créancier pour son débiteur , parle de faire un voyage à sa terre , où il dit que les fonds sont tout prêts pour se faire bâtir un superbe châ-

teau, quand il manque d'argent pour faire réparer sa chétive habitation.

Cet homme fit et dit mille extravagances qui me firent beaucoup de peine. Je plaignais beaucoup madame son épouse (car je crois que ce doit être un spectacle bien triste que de voir sans cesse un malheureux affligé de la sorte). Je les consolai du mieux que je pus, ainsi que leurs enfans, en les invitant de se confier à Dieu, le refuge de toutes les infortunes; que leur confiance en lui leur donnerait tous les moyens d'espérer la guérison du malade, que le temps et les prières devaient infailliblement rétablir. Je quittai ces braves gens, et je ne pus, dans mes réflexions, me rendre d'autre compte de cet événement, qu'en accusant les magiciens ou les sorciers, du dérangement d'esprit de ce bon père de famille. Je me disais aussi, voyez un peu quelle fatalité! s'il arrive un malheur, c'est sur des êtres que le sort devrait protéger, et non sur ceux que la fortune comble de ses faveurs!

Mais c'est particulièrement contre les gens riches que les farfadets se déchainent pour les priver de leurs facultés intellectuelles: ils se concertent avec leurs héritiers, pour les empêcher de donner leurs biens aux parens qui les affectionnent de cœur et d'âme, par la crainte

de voir s'accomplir des testamens ou des donations qu'ils redoutent : ils s'entendent et s'associent avec les magiciens ou sorciers , qui ont le moyen de s'introduire chez leur riche parent pour lui jouer mille tours qui tous sont plus perfides les uns que les autres , et finissent par le miner , le rendre malade , lui faire tourner la tête et le réduire enfin à toute extrémité. C'est alors qu'il est dans l'impossibilité de disposer de son bien comme il le voudrait ; et c'est sur cette impossibilité et sur l'absence de sa raison qu'ils comptent pour se conserver la succession du riche , qui ne les en trouvait pas dignes.

Mon pauvre oncle fut ainsi traité dans ses derniers momens. Les farfadets ne voulurent pas que je fusse son héritier.

Tout le monde n'est pas doué de cette force de caractère qui me fait distinguer de mes semblables. Mes ennemis avaient le projet de me faire passer pour fou , non pas pour m'empêcher de jouir de mon bien , mais pour qu'on n'ajoutât pas foi aux révélations que je fais dans mon ouvrage. Ils n'y ont pas réussi. J'ai conservé tout mon esprit pour pouvoir écrire. M. Chaix ne verra pas ses espérances se réaliser. Le tribunal correctionnel ne me condamnera pas à aller en prison.

Je ne puis prononcer le nom de mon com-

patriote qu'en éprouvant des crispations de nerfs. C'est lui qui a commandé les plus fortes persécutions auxquelles j'ai été en butte. Il répétait partout que j'étais fou, parce qu'il croyait qu'il parviendrait à pouvoir en donner la preuve.

Mais il ne sera pas secondé dans ses projets par des parens avides. Mes proches ne sont pas intéressés à provoquer mon interdiction comme ils avaient provoqué celle de mon malheureux oncle. Je n'ai pas hérité de son bien, ils l'ont fait dévorer par la race farfadéenne. Le bon homme Job est mort sur un fumier : s'il avait été riche, on l'aurait peut-être fait périr dans une loge de maison de fous.

Je continuerai à vivre comme je l'ai fait jusqu'à ce moment. Je ne me distinguerai ici-bas que par ma bonté et ma résignation ; j'y ferai du bien tant que mes moyens me le permettront. Je présenterai la joue droite lorsqu'on m'aura frappé sur la gauche. Je ne ferai du mal à personne, parce que j'ai toujours eu pour principe qu'il ne faut pas seulement se permettre de donner une chiquenaude à qui que ce soit.

Avec de pareils principes j'attendrai de pied ferme tous les Chaix du monde réunis à tous les Berbiguier qui voudraient me faire passer pour insensé. Puisqu'ils sont si irrités de se voir

nommés dans mon livre, pourquoi n'ont-ils pas redouté de provoquer mon indignation ? pourquoi, je le répète encore, se sont-ils enrôlés dans la compagnie de mes ennemis ? La meilleure preuve qu'ils veulent, disent-ils, donner de ma folie, c'est le livre que je donne au public. Je suis donc fou, parce que j'ai su reconnaître et dévoiler mes ennemis. Mais Jean-Jacques Rousseau, qui serait le plus grand homme du monde, s'il n'avait pas avancé des principes réprouvés, aurait dû être traité de fou, il était persécuté aussi par des farfadets. La seule différence qui existe entre lui et moi, c'est qu'il n'a pas désigné ses persécuteurs par leurs véritables noms, et que j'ai su les signaler par la qualification qui leur est propre. Si Jean-Jacques Rousseau n'avait pas erré comme il l'a fait si souvent, je me permettrais d'établir un parallèle entre lui et moi.

Mais je ne serais pas glorieux de marcher à côté de ce grand écrivain ; si je n'écris pas aussi bien que lui, je pense mieux qu'il ne l'a fait ; il n'écrivait que pour tromper les hommes, je n'ai pris la plume que pour les éclairer.

CHAPITRE XXXV.

Événemens extraordinaires arrivés à la succursale d'Avignon et à différens jardins de cette ville. Nouvelle preuve de l'efficacité de mon remède.

Je crois devoir rapporter ici un événement qui se passa peu de temps après que la succursale d'Avignon fut transformée en hôtel des Invalides. On vit dans le jardin de cette maison un serpent énorme d'une telle grosseur, qu'il effraya tous les habitans de l'hôtel. Il y resta très-peu de temps, et lorsqu'on voulut découvrir sa retraite, pour tâcher de le détruire, on ne put jamais reconnaître l'endroit par où il était entré ni sorti. Je n'étais pas encore expérimenté, comme je le suis, sur la méchanceté des farfadets, car j'aurais deviné que c'était un émissaire de Satan qui venait pour épouvanter les nouveaux habitans de cet hôtel, et je leur aurais conseillé de faire les opérations que je fais à présent contre les satellites du diable pour me préserver de ses criminelles entreprises.

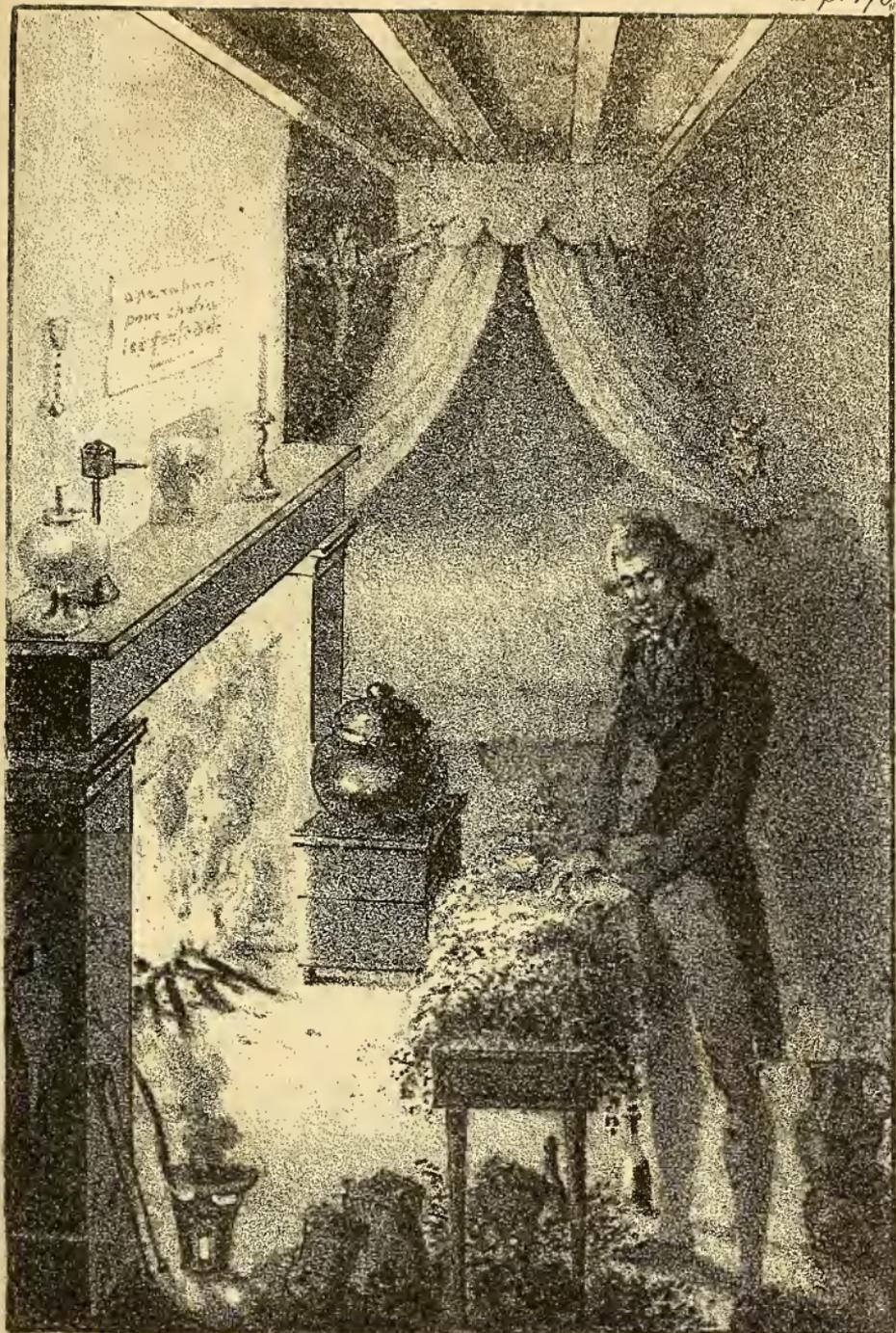
Dans la même ville d'Avignon, me trouvant,

dans une autre circonstance , à la maison de M. Nicolas , médecin , ce Monsieur , dont j'ai déjà parlé dans mon ouvrage , me dit (après avoir répondu aux demandes que je lui avais faites) , que dans le temps où il avait un logement à l'hôtel des Invalides , dont je viens de parler , il fit un pari avec les personnes qui se promenaient avec lui , qu'il ferait rester contre un arbre , qu'il désigna , celui qui s'en approcherait le plus. Je consens , dit-il , qu'il y aille de sa bonne volonté , sans contrainte ; mais il n'y aura pas été impunément , car tous les efforts qu'il fera pour s'en retirer seront tous vains et infructueux. Les personnes qui composaient sa société ne voulurent pas croire à sa magie. Il proposa de nouveau d'en donner la preuve , et on y consentit enfin. Allez , dit-il , près de cet arbre les uns et les autres , et vous verrez. Quand mes ordres furent exécutés , je levai ma baguette magique , et la personne qui s'était le plus approchée de l'arbre fut obligée de s'y arrêter , malgré tous les efforts qu'elle fit pour s'en éloigner. La surprise fut des plus grandes parmi les témoins de cette scène , et elle le fut encore plus quand M. Nicolas , par le même effet de sa baguette , eut permis à la personne de se détacher de l'arbre qui pendant un assez long intervalle l'avait tenu captif.

C'est sans doute pour éviter de pareils maléfices que lorsqu'on fit des réparations à l'hôtel des Invalides on abattit cet arbre diabolique , à l'aide duquel M. Nicolas aurait pu faire beaucoup de mal à ses ennemis.

Je ne pouvais concevoir que M. Nicolas s'occupât d'une chose qui était étrangère à sa profession ; mais j'en fus convaincu par tout ce qu'il me dit là-dessus , et par le pouvoir qu'il avait pris sur moi. Voilà pourtant à quoi sont exposés les gens que les magiciens veulent prendre en leur possession , rien ne peut les en soustraire. On doit se rappeler, sans doute , ce que j'ai dit de curieux concernant l'arbre magnétisé du Jardin des Plantes , dont M. Nicolas se servit pour opérer contre moi. Je ne reviendrai pas sur tous les détails de cette scène bizarre , je rappellerai seulement que je sentis sur ma tête un poids semblable à celui d'un animal plus gros que ne le serait un gros chat. Aussi impatient qu'effrayé de ce bruit , je levai la tête assez brusquement pour voir ce qu'il y avait dans l'arbre , et je ne pus rien y apercevoir. Je devais être un arbre semblable à celui qu'on a déraciné dans le jardin des Invalides. Tout ce que je présimai alors , c'est que M. Nicolas devait se servir des productions de la nature pour se livrer à sa magie.

Souvent , en me promenant à la campagne, aux environs d'Avignon ou de Carpentras , soit pour me distraire ou faire des réflexions , j'entendais sur mon passage le bruit et le souffle de plusieurs animaux qui semblaient me suivre pour m'intimider ; ce qui ne laissait pas que de me faire peur. Pour me débarrasser de ces importunités, je jetai des pierres du côté d'où partait le bruit , dans l'espoir d'attraper quelques-uns de ces animaux et de les faire fuir ; mais cela ne servait à rien , ils continuaient à m'importuner par leurs cris féroces et par leur souffle empesté. Quand j'étais chez moi, j'en étais aussi poursuivi dans ma chambre : c'était un bruit des plus épouvantables ; je me sentais frappé dans mon lit, et tout ce qui se faisait autour de moi était dans le cas d'intimider le plus vaillant des héros. Quand je me plaignis de cela à Messieurs Bouges et Nicolas , ils se mirent à rire comme pour se moquer de moi , et me dirent de ne pas m'occuper de ces sortes de choses ; ils ajoutèrent que je serais bien surpris si je trouvais par écrit ce qu'on me demande. — Je voudrais bien le savoir, au moins je pourrais reconnaître quelqu'un de la ville , ou quelques personnes de ma connaissance parmi les perturbateurs de mon repos , car il est impossible que ce bruit ne soit point occasionné par quel-





qu'un d'entre eux renfermé dans ma chambre.

La réponse qu'on fit à mes plaintes me confirma dans l'idée que j'avais, que mes deux médecins, tout en se disant mes amis, étaient les êtres malfaisans qui se permettaient de se métamorphoser sous diverses formes d'animaux pour m'inquiéter. Mais je ne les accuse pas positivement de ce fait; je n'en puis parler que par présomption. Il m'est bien permis de croire que MM. Bouge et Nicolas avaient à Avignon le même pouvoir que MM. Pinel, Moreau, Prieur et autres, se sont permis d'exercer à Paris contre moi. J'en aurais acquis la preuve positive, si j'avais connu dans ce temps-là l'effet de mon remède anti-farfadéen; ce n'est seulement qu'à Paris que j'ai remarqué les effets du sel, du soufre, des aiguilles et des épingles, pour éloigner mes persécuteurs. Cette opération seule suffit pour apporter de l'adoucissement à ma situation; j'en fais usage toutes les fois que je suis tourmenté, et je m'en trouve bien.

Lorsque j'étais à Avignon, je n'avais pas les mêmes moyens de persécuter mes ennemis: c'est la Vandeval qui, sans s'en douter, m'a donné la recette de son spécifique. Si j'avais pu l'employer dans le département de Vaucluse, MM. Bouge et Nicolas ne s'en seraient

pas réjouis , je les aurais tellement harcelés que je les aurais rendus malades. Peut-être les aurais-je fait devenir borgnes ou boîteux , et tout le monde aurait avoué que mon remède était excellent.

Depuis que j'en fais usage à Paris , j'ai eu la satisfaction d'avoir un résultat heureux ; je rencontre beaucoup d'étudiants en droit et en médecine qui sont borgnes ou boîteux , et en les voyant passer je m'applaudis secrètement d'avoir pu triompher de leurs criminelles visites.

Quand je vois un borgne , je dois croire que c'est une de mes épingles ou de mes aiguilles qui lui a crevé l'œil ; si un boîteux se présente devant moi , je dois penser que c'est une de mes lardoires qui lui a fracturé quelque nerf ou quelque os de sa jambe ou de sa cuisse.

Cependant je suis si bon , que lorsque je vois ces malheureux ainsi maltraités , je ne puis m'empêcher de les plaindre. Voilà pourtant où les conduit la dissipation et le libertinage. Si la pièce magique ou le désir de visiter nuitamment les jeunes personnes du sexe ne les avaient pas entraînés dans l'abîme , ils verraient encore avec leurs deux yeux la lumière du ciel , ils marcheraient sans avoir besoin de se servir de béquille.

D'après les résultats obtenus par mon remède ,

il est bien constant qu'il aura un effet bien plus salutaire dans les petites villes que dans la capitale. Ici le remède opère sans qu'on puisse savoir le nom de celui contre lequel il a eu son effet , tandis que dans les villes de province on saura, le lendemain de l'opération, quelles sont les criminels qui en auront été atteints. Par exemple , si j'avais eu mes fourneaux à Avignon, il ne peut pas exister le moindre doute que le lendemain de mon opération MM. Bouge et Nicolas , les femmes Mançot et Lavalette , auraient été borgnes ou boîteux : tous les habitans de la ville en auraient été instruits ; ce changement subit dans l'état physique de ces farfadets aurait dégoûté ceux qui auraient eu envie d'entrer dans la compagnie , tandis qu'à Paris , lorsqu'on rencontre un borgne ou un boîteux , on croit qu'il a été disgracié par la nature.

De quelque côté qu'on l'envisage , il est bien démontré que mon remède anti-farfadéen est efficace , et que lorsqu'il sera employé sur tous les coins du globe les farfadets seront bien obligés de se déclarer vaincus.

Qu'ils demandent grâce , et je serai moi-même le premier à intercéder pour eux ; ils me consoleront de mes souffrances lorsqu'ils feront l'aveu que je suis un homme de bien.

 CHAPITRE XXXVI.

Réflexions qui découlent naturellement de la consultation de M. Moreau. Conversation avec ce magicien.

Tout est pour moi matière à réflexion, je n'ai rien à faire qu'à me préserver des atteintes des farfadets. Mes réflexions se portèrent dernièrement sur la consultation que je fis faire chez M. Moreau, magicien. Ce Monsieur m'ayant fait monter dans son cabinet, se plaça près d'une petite table, en m'invitant à m'y placer aussi. Lorsque je fus assis, je remarquai sur sa cheminée une figure représentant un magicien. M. Moreau chercha à en détourner mes regards en me demandant mon nom, mon âge et le lieu de ma naissance. Lorsque j'eus satisfait à toutes ces questions, il traça sur du papier, avec une petite baguette, en forme de crayon, quelques figures que je ne pus distinguer. Me voyant surpris de toutes ces choses, il me dit de ne pas m'inquiéter, qu'elles étaient absolument nécessaires aux épreuves qui m'avaient conduit chez lui. Il me demanda quel était celui des ani-

maux que je préférais. Je lui dis que c'était le cheval. Il m'approuva en me vantant toutes les estimables qualités de ce superbe animal , et me dit que le choix de tout autre que celui-là m'aurait été préjudiciable : il voulut savoir aussi quel était le fruit que j'aimais le mieux ; je lui appris que c'était la pêche. Tant pis , dit-il , ce fruit flatte beaucoup la vue ; mais c'est un poison très-violent pour qui ne sait pas s'en méfier ; c'est ce que font la plupart des hommes , ils ne s'attachent qu'à l'extérieur , et ils se plaignent après cela d'avoir été trompés. Dites-moi maintenant ce que vous désirez savoir ? Je lui dis que je venais de faire , dans la personne de mon oncle , une perte qui m'était très-sensible , à laquelle j'avais dû me soumettre puisqu'elle était irréparable ; mais que l'objet de ma visite était de savoir si les parens de cet oncle chéri parviendraient à faire casser son testament. Voilà , Monsieur, ce dont il s'agit. Après avoir réfléchi , il me pria de revenir le lendemain matin , en m'avouant fort honnêtement que ses consultations se payaient cinq francs. Je compris ce que cela voulait dire , et je lui donnai les cinq francs de droit.

Lorsque je me rendis le lendemain matin à sa maison , il était encore au lit ; il me fit monter avec lui à son cabinet , où il me dit : La for-

tune , qui fait aujourd'hui le sujet de vos inquiétudes , fut enlevée de la maison de votre oncle dans les premiers jours qui suivirent sa mort ; il ne reste plus maintenant qu'une caisse d'argent dont je ne peux vous désigner l'emploi , je sais seulement que l'on vous confiera une somme pour être remise à un inconnu ; mais prenez bien garde de ne pas la remettre sans en tirer un reçu , car vous pourriez être forcé de la payer deux fois. Puis il me demanda si j'avais encore quelques observations à lui faire. Je souffre considérablement jour et nuit depuis nombre d'années de la persécution des magiciens d'Avignon , qui fut ma résidence l'espace de vingt années. — Ne vous mettez pas en peine , je connais votre affaire , car je suis réuni avec vos persécuteurs d'Avignon ; nous ne faisons qu'une même société , je suis même chargé par eux d'agir sur vous et pour votre bien. — Je suis très-surpris que l'on vous ait chargé , sans m'en prévenir, d'une semblable commission. Mais tout le bien que j'espère de vous , c'est de me laisser tranquille , voilà la seule grâce que j'ose réclamer de votre bonté , elle ne vous fera pas déroger aux principes d'honneur qui doivent être la base de la conduite d'un honnête homme. — Malgré tout ce que vous pourrez me dire de beau et de senti-

mental, je ne puis m'écarter des ordres que j'ai reçus et je vous conseille de ne pas me quitter sous aucuns prétextes, car tous les moyens que vous prendrez pour fuir ne vous réassiraient pas, tant nos pouvoirs sont grands, et tant notre correspondance est étendue. — Il est bien étonnant qu'un honnête homme ne soit pas son maître: je ne veux dépendre de personne, bien moins encore d'une odieuse société à laquelle je vais tâcher de me soustraire en me mettant sous la garde de Dieu. J'ai déjà assez souffert de mes persécuteurs d'Avignon pour avoir mérité d'obtenir ma liberté. — Malgré cela, je vous conseille de ne pas nous quitter, car vous vous en trouverez mal. — Je vous le répète, Monsieur, je veux décidément jouir de la paix et de la tranquillité qui me sont si nécessaires; et pour lui faire encore mieux sentir à quel point j'étais affligé, et combien mon état méritait de soins et d'égards, je lui fis l'aveu de l'impuissance où j'étais réduit envers les femmes; que cette impuissance m'avait été donnée par un maléfice des sorciers ou magiciens d'Avignon; que c'était d'autant plus douloureux, qu'à mon âge je pourrais encore me marier et jouir de la douceur d'un lien dont je vois tant de monde se féliciter, car je ne veux faire usage de mes forces physiques qu'en tout

bien , tout honneur , et je me croirais au rang des farfadets , satellites de Belzébuth , s'il me prenait fantaisie d'en agir autrement avec les femmes. Alors il me donna une ordonnance pour rétablir en moi ce que j'avais perdu sans m'en apercevoir. Faites usage , me dit-il , de pommes de terre bien assaisonnées d'huile d'olive de Provence , bien salées et poivrées ; mangez des truffes , buvez du vin de première qualité , et vous verrez qu'il s'opérera en vous de très-grands changemens.

J'avoue que le désir de guérir de cet affaïssement étrange me fit entreprendre ce qu'il me conseilla , et que malgré tous les soins que je mis à suivre mon régime , je ne pus jamais revenir dans l'état que je désirais ardemment de recouvrer. Je vis alors que M. Moreau n'était qu'un charlatan qui cherchait à me tromper , pour se rendre digne de la mission qu'il avait reçue de ses complices d'Avignon. M. Chaix était l'intermédiaire entre eux et lui. Un courrier s'acquitte toujours fort bien de ce qu'il faut exécuter avec diligence.

D'ailleurs, je suis maintenant convaincu que je ne recouvrerai ce que les farfadets m'ont enlevé , que lorsque j'aurai triomphé pleinement de leurs maléfices.

 CHAPITRE XXXVII.

*Je n'ai d'autre passion que l'amour de Dieu ;
je l'aime avec idolâtrie. Suite de mon entre-
tien avec M. Moreau.*

QUE M. Chaix m'accuse de folie , parce que j'emploie des moyens qui le contrarient , cela se conçoit ; mais que quelqu'un puisse ajouter foi à sa calomnie , cela est réellement incroyable. Si , comme on dit , chacun a sa folie , alors je dois être fou comme tous les autres hommes. L'un a la folie de courir après de l'or , l'autre n'étudie que pour assouvir l'ambition qu'il a de vouloir surpasser ses égaux ; celui-ci aime la débauche , celui-là court après toutes les femmes ; et moi , je ne désire que le repos et la tranquillité de l'esprit , pour pouvoir me livrer sans contrainte à l'exercice de mes devoirs religieux. L'aversion que j'ai pour les malins esprits m'a fait naître une passion que l'on a peut-être accusée de folie , parce que j'ai su la concilier avec les moyens que j'emploie très-souvent contre les farfadets , les ennemis de Dieu et les miens , et que j'ai imaginés pour me défaire de

cette engeance destructive du repos des humains. Il est constant que voilà tout ce qui m'irrite et m'agite ; je ne pense qu'à mes tourmens , et je ne trouve pas mon argent mal employé , quand , à l'aide de quelques sacrifices pécuniaires , je peux goûter un instant de repos , dans l'espoir de le faire partager à tout l'univers , ou du moins à ceux qui , sur ce triste globe , sont , ainsi que moi , tourmentés par la vermine infernale. On trouvera dans ces raisonnemens la seule cause de la folie qu'on pourrait me reprocher. Combien de gens font d'autres extravagances , et n'ont pas , comme moi , des motifs aussi raisonnables ! aussi , l'on ne doit pas douter que je ne persiste jusqu'à la mort dans des sentimens aussi louables.

Cette courte digression m'a fait oublier de dire que M. Moreau m'avait demandé dix francs pour ma seconde consultation. Je n'eus rien de plus pressé que de les lui donner , en le priant de faire régner la paix entre nous ; car il n'y a rien de plus terrible que la haine d'un magicien. Ces Messieurs , d'après tout ce que j'ai éprouvé , nous accablent horriblement lorsqu'ils ont juré notre perte.

Pendant notre seconde conversation ce magicien m'avait recommandé de ne pas mettre à la loterie , vu que je n'y gagnerais jamais.

Je voulus m'assurer de la vérité de cette prédiction , et je suivis la loterie plusieurs années, sans jamais obtenir la faveur d'un seul lot. C'était sans doute M. Moreau qui empêchait les enfans qui tirent les numéros de la roue de fortune , de mettre la main sur ceux que j'avais joués, tant il est certain que les farfadets ont de l'influence sur toutes les combinaisons humaines, même sur celles qui sont présidées par des agens du gouvernement.

Souverains , employez votre puissance répressive contre les infâmes farfadets.

CHAPITRE XXXVIII.

Un de mes compatriotes s'introduit chez moi pour se joindre avec plus de succès à mes persécuteurs. Je vais visiter moi-même un autre de mes compatriotes.

J'ÉTAIS à Paris depuis 1812, et j'avais déjà payé plusieurs consultations, qui toutes avaient été infructueuses , lorsque, pour mon malheur, je vis entrer chez moi , le 6 avril 1818, ce M. Chaix , mon compatriote , dont j'ai déjà entretenu mes lecteurs, et qui , depuis longues

années , habitait la capitale en qualité de courrier de la malle de Lyon à Paris. Je fus très-agréablement surpris de voir ce Monsieur, que je n'avais pas l'habitude de voir venir chez moi ; il me dit que, passant dans mon quartier, il n'avait pas voulu négliger le plaisir de me souhaiter le bonjour , en sa qualité de Carpentracien. Je le remerciai de son honnêteté en l'assurant que j'y étais très-sensible.

J'étais occupé à écrire quand il entra ; je ne me dérangeai pour le recevoir qu'autant que la civilité l'exigeait. De son côté , il prit l'air de familiarité qui convient à un ami d'enfance ; il jeta les yeux sur des feuilles d'écriture qui contenaient plusieurs noms , parmi lesquels il lut ceux de MM. Pinel et Moreau. Une conversation s'engagea entre nous deux , après qu'il eut parcouru ces feuilles. — Voilà bien des noms ; pour quelle raison tiens-tu ces listes ? Sont-ce des personnes que tu dois visiter ou bien les membres de quelque société de bienfaisance ? — Non , ce sont les noms de tous les sorciers ou magiciens qui me persécutent depuis vingt ans. — Je conviens que tu es bien malheureux de souffrir depuis aussi long-temps sans le moindre soulagement. — Oui ; mais je fais un Mémoire contre eux. — C'est fort bien de faire ton Mémoire , si tu en espères quel-

qu'adoucissement à tes maux ; mais tu ne devrais pas nommer les masques, et sur-tout Messieurs Pinel et Moreau. — Puisque j'écris pour faire connaître les atrocités dont j'ai été victime, il faut bien que, pour satisfaire mes lecteurs, je nomme les auteurs de mes maux, car autrement on pourrait m'accuser de crainte ou de mensonge, si je citais des faits qui ne seraient appuyés d'aucune autorité.

Après avoir approuvé mes raisons, M. Chaix ne m'en conseilla pas moins de ne pas persévérer dans ma résolution. Je lui démontrai que cela était impossible par le récit de tout ce que j'avais déjà souffert, et je le priai de jeter les yeux sur ce que j'avais déjà dit à ce sujet ; il y regarda, et revint à ses premiers conseils, en y joignant celui de le faire encore moins imprimer qu'écrire. Il appuya ses raisons sur des craintes qu'il me donna par suite des pouvoirs dont ces gens pourraient abuser à mon égard ; soit en cherchant à m'empoisonner, soit à m'assassiner, puisqu'ils avaient le pouvoir de s'introduire chez moi. Je lui observai que le sacrifice de ma vie n'était rien en comparaison des services importans que je voulais rendre à tout l'univers. Je lui retraçai les fléaux qui ravagèrent les campagnes pendant les années 1816 et 1817, et qui ne furent occasionnés que par leur

méchanceté. Il ne put révoquer en doute ces vérités ; mais il me dit aussi que je devais savoir que toutes vérités n'étaient pas bonnes à dire , dans la crainte de se faire des ennemis de ceux qu'elles pourraient fâcher. Je persistai dans mes résolutions , et quand il vit qu'il ne pouvait rien gagner sur moi , il sortit , en me disant de me méfier de mon imprudence et de prendre garde à moi , que j'avais tout à redouter de la part de ceux que je nommais. Quand il fut parti , je me trouvai entièrement résolu à suivre mon projet , en raison de l'opposition que je venais de combattre , et je ne doutai plus que je m'étais fait un ennemi de ce compatriote.

Le soir , en revenant de la prière à Saint-Roch , je fis une visite à M. R....., né , ainsi que moi , à Carpentras , et demeurant sous la galerie Delorme : j'avais l'habitude d'y passer en sortant de l'église ; je fus très-surpris d'y trouver ce M. Chaix , avec lequel je m'étais disputé le matin au sujet de mon Mémoire. M. R..... était absent , et M. Chaix causait avec madame R..... et deux autres personnes de la maison , qui s'en furent peu d'instans après mon arrivée. Alors M. Chaix rappela notre discussion du matin ; mais madame R..... lui dit qu'elle était instruite de mes intentions , et qu'elle les approuvait. M. Chaix lui objecta que

sans doute mes vues pouvaient être bonnes , mais que je devais m'abstenir de nommer les personnes , et sur-tout celles qu'il connaissait particulièrement comme amis , en observant que le mieux serait de n'en mettre aucun. Là-dessus il détailla à madame R.... le sujet de crainte qu'il m'avait fait entrevoir le matin. Cette dame lui fit observer que ce serait plus qu'affreux de la part de MM. les magiciens de se venger de cette manière sur un malheureux qu'ils tourmentent déjà depuis plus de vingt ans ; que , d'ailleurs , j'avais raison de les dénoncer à toutes les nations ; que mourir n'était rien pour un homme aussi courageux et aussi dévoué que moi ; que d'ailleurs Dieu était mon juge et mon soutien , et que , d'après la confiance que j'avais en lui , je devais espérer qu'il me protégerait.

L'assentiment de madame R.... me donna plus de force et m'indisposa encore plus contre les objections de M. Chaix , qui voulait répliquer. Transporté d'une sainte colère (semblable à celle de Notre - Seigneur Jésus-Christ , lorsqu'il chassa les marchands qui par des trafics honteux profanaient le temple où il annonçait la parole de Dieu à ses apôtres) , je frappai fortement sur le comptoir, et en élevant la voix d'un air terrible, tant j'étais indigné d'une telle

opiniâtreté contre mon projet , je lui affirmai de plus belle que je ne craignais rien des menaces de ces Messieurs.

En me voyant si irrité , M. Chaix parut tout interdit ; madame R..... ne le fut pas moins , mais elle ne cessa de m'approuver, et notre farfadet parut se rendre aux raisons de madame R..... Il nous donna à entendre que la société des physiciens de Paris consentait à me rendre la liberté ; mais que leurs associés d'Avignon ne le voulaient pas. Il ajouta que si je désirais prendre des arrangemens avec MM. Pinel et Moreau, et les autres magiciens de Paris , dont je pouvais avoir à craindre quelque méchanceté , il fallait que je renonçasse à les désigner nominativement , en persévérant contre les sorciers d'Avignon ; qu'alors je serais dégagé de toute poursuite et rendu tout-à-fait à moi-même. — Non , je ne veux rien entendre que je n'aie recouvré ma liberté , jusque-là je promets de faire imprimer mon Mémoire , les sorciers s'arrangeront entre eux comme ils pourront. Comment ! depuis vingt ans que je souffre , de la part de ces coquins, les vexations les plus grandes, vous voudriez que je prissè avec eux des arrangemens !... des arrangemens avec une semblable canaille ! Ignorez-vous que l'honnête homme ne peut transiger avec les scélérats ? je suis très-

surpris qu'un homme tel que vous , qu'un compatriote, que je croyais pouvoir regarder comme mon ami , me parle de la sorte en faveur des farfadets , vil rebut des humains. Enfin , cet entretien , dans lequel je déployai toute la force et toute l'indignation que m'inspira la conduite de ce M. Chaix , finit par le persuader qu'il n'y avait rien à gagner sur moi ; que mon opiniâtreté était fondée sur des principes de probité et de religion : il ne put résister plus long-temps à mes raisonnemens , et prit le parti de s'en aller.

Lorsqu'il fut parti , madame R..... me dit : Il paraît que M. Chaix prend bien mal vos intérêts , lui qui devrait , en sa qualité de compatriote , être plutôt porté pour vous que pour les étrangers. Cette brave dame voyait très - bien les choses , son âme était pure , ses principes étaient ceux d'une bonne chrétienne , je dus lui parler sans détour. Vous voyez , Madame , voilà les hommes , voilà ceux sur lesquels on croit pouvoir se reposer dans l'adversité ; ne doit-on pas croire qu'ils sont engendrés par l'esprit malin , qu'ils ont été pétris de la fange la plus corrompue.

Quelqu'un entra au moment où j'allais faire le portrait hideux des méchans ; je fus contraint de quitter madame R.... eu la remerciant des

sentimens qu'elle avait montrés à mon égard en combattant le perfide Chaix. Je passai la nuit dans des agitations continuelles, ma pensée se reportait sans cesse sur ce misérable, dont la naissance doit avoir été influencée par quelque fâcheuse planète : c'est assurément sous celle de Saturne qu'il a été engendré, car il a dans l'esprit tous les principes de ces dévastateurs ou de ces hommes qui se plaisent dans le mal ; son accord avec les MM. Pinel et Moreau, qui sont, ainsi que lui, venus sous la même planète, me confirme qu'il est aussi de la même société, puisqu'ils ont les mêmes principes.

Il n'est donc que trop vrai que les planètes influent sur nos destinées ; c'est encore un de ces astres malfaisans qui a présidé à la naissance de ces malfaiteurs, et qui aura plané sur la grossesse de leur mère ; ils sont enracinés dans le crime, car ils ne veulent pas profiter des bons conseils qu'on leur donne pour rentrer dans le chemin de la vertu. Mais non, ces âmes perverses se plaisent à supporter le poids de l'opprobre dont les bons, les vertueux humains ont droit de les flétrir. Aussi je ne peux pas retenir mon indignation à la vue de ces êtres les plus méprisables du monde, qui ne devraient pas respirer le même air que les honnêtes gens, puisqu'ils l'empoisonnent et nous procurent

par-là les fièvres , les pestes et toutes les maladies contagieuses que nous ignorerions sans eux.

La conduite de M. Chaix justifie bien ma colère. Mais ce qui m'a toujours bien indigné , c'est de voir ce misérable farfadet me tutoyer toutes les fois qu'il s'est permis de m'adresser la parole.

Être tutoyé par un disciple de Belzébuth ! n'y a-t-il pas là de quoi jeter le manche après la coignée ; ou bien ne croirait-on pas , pour me servir d'un proverbe trivial de mon pays , que nous avons gardé les cochons ensemble ?

Non , il n'y a jamais rien eu de commun entre vous et moi , Carpentracien réprouvé : je ne vous connaissais pas lorsque je suis venu dans la capitale ; c'est vous qui , en votre qualité d'agent principal des farfadets , vous êtes introduit chez moi , parce que vous aviez vos raisons pour cela. Je ne suis jamais allé vous chercher : vous aviez envie de me distraire de mon projet , vous vouliez plaider la cause de vos complices Pinel et Moreau , et vous n'avez rien négligé pour cela.

Mais qui vous avait permis de me tutoyer ? Est-ce par ordre de votre grand-maître que vous avez été si familier avec un homme que vous auriez dû respecter ? Parce que vous êtes far-

fadet , vous vous imaginez que tout vous est permis. Cela est vrai , lorsque vous êtes protégé par votre invisibilité ; mais lorsque vous reprenez vos formes humaines , vous devriez savoir respecter les bienséances.

S'il vous arrivait donc encore de me rencontrer et de me parler , ne me tutoyez plus , je ne le veux pas ; je ne puis le souffrir de personne , à plus forte raison je dois m'en indigner lorsque c'est un de mes ennemis qui se permet de me contrarier.

Il est vrai que plusieurs personnes m'ont dit que M. Chaix se permettait d'être familier , même avec des nobles. Cela doit être , car lorsqu'il me parlait de deux marquis de notre pays , il ne faisait pas seulement précéder leurs noms de la qualification de Monsieur. Monseigneur Chaix est peut-être sorti de la cuisse de Jupiter.

CHAPITRE XXXIX.

Ma seconde visite à madame R..... Je trouvai encore chez elle M. Chaix , qui fut suivi d'une autre personne inconnue qui prit part à ma situation malheureuse.

Le lendemain soir je me rendis à la prière à Saint-Roch. Au retour , j'entrai encore chez

madame R.... J'y trouvai M. Chaix, à qui je fis un accueil qui prouvait que j'oublie bientôt une injure. Il ne fut pas assez délicat pour ne pas s'abstenir de parler de mon mémoire qui avait été l'objet de notre dispute, et m'interpella ainsi: — Eh bien ! comptes-tu toujours finir ce que tu as entrepris contre la société magique? — Oui, certainement, j'ai commencé et je finirai. Il voulut encore, par mille raisons, toutes plus mauvaises les unes que les autres, me détourner de mon travail; mais madame R.... voyant que je n'étais pas d'humeur à céder à cet entêté, lui dit prudemment: Ne vaudrait-il pas mieux que les sociétés magiques de Paris et d'Avignon se réunissent pour rendre à M. Berbiguier le repos et la liberté qu'il a le droit de réclamer, que de vouloir exiger de lui des sacrifices? Si on s'obstine à le poursuivre et à le tourmenter, pourquoi voudriez-vous qu'il ne fit rien contre ces gens-là? De quoi pouvez-vous l'accuser? De faire connaître à tout le monde les méchancetés dont il est la victime innocente, tandis que vous défendez, tant et plus, les auteurs de tant d'infamie. Allons, M. Chaix, vous n'y pensez pas ou vous ne dites pas ce que vous pensez. Puis, après, elle m'invita à continuer mon ouvrage et à me moquer de tous mes ennemis. C'est aux honnêtes gens, dit-elle, à

parler haut, les fripons seuls doivent craindre de se montrer. Eh ! Madame, répondit l'émissaire farfadéen, je ne suis pas contraire aux vues de M. Berbiguier ; mais je voudrais seulement qu'il ménageât les magiciens de Paris, parce que, d'abord, ce sont mes amis, et qu'ensuite ce sont de très-honnêtes gens, que tout le monde voit et reçoit avec plaisir dans toutes les sociétés les plus estimables de la capitale. Je ne fis aucune observation sur les sociétés dont parlait mon antagoniste ; mais je savais de quoi elles se composent.

Notre conversation reprit alors avec M. Chaix. — Je sais que tu as été deux fois chez M. Moreau. — Je ne prétends pas le nier. — Je sais même encore que tu as été inquiété par lui, du temps que ton oncle vivait, et depuis sa mort. — Cela est vrai, il usa amplement de la procuration que les magiciens d'Avignon lui firent passer par votre intermédiaire. Il m'invita même sérieusement à ne pas le quitter. Ce fut sous sa domination que mon Coco perdit sa queue, et chacun sait combien j'aimais mon Coco. — Je le conçois ; mais une queue de plus ou de moins n'est pas une grande affaire, surtout pour un animal. Si je voulais la tienne, par exemple, je ferais la gageure qu'elle serait coupée avant la fin d'avril. Quant à ton écureuil, il

doit éprouver aussi bien des agitations, et s'il se mord, c'est par l'ordre de la compagnie. Madame R..... fut indignée. M. Chaix, dit-elle, vous me paraissez bien instruit dans les secrets du farfadérisme : feriez-vous, par hasard, partie de la secte? — Non, madame; mais je connais tout cela sans être initié dans les secrets de la société. Je sais, de plus, qu'il y a une dame allemande, qui a resté dans le même hôtel que M. Berbiguier, et qui doit même lui rendre une visite. Je sais que cette dame est sorcière; mais qu'elle se livre à une autre partie de sorcellerie, vu que dans cet art il existe plusieurs moyens de nuire.

J'étais bien envieux d'apprendre quels étaient les différens genres de travail de MM. les magiciens. J'espérais qu'il allait nous les détailler, lorsqu'un Monsieur entra et se mêla à notre conversation. Il me conseilla, ainsi que madame R....., de ne pas épargner les magiciens, de quel état, de quel sexe et de quel âge qu'ils fussent. M. Chaix, se voyant seul contre trois, vit qu'il ne pourrait plus plaider sa cause, tant elle était mauvaise, et il se retira malgré les instances réitérées de toute la société, qui voulait le retenir.

Le Monsieur nouvellement entré connaissait ma triste position depuis plus de trois mois; aussi,

je dois lui rendre justice, il prit toujours mes intérêts. C'était un grand bonheur pour moi, d'avoir trouvé quelqu'un qui approuvait mes procédés contre cette race infernale. Madame R..... et lui savaient me consoler des contrariétés que m'avait fait éprouver mon méchant compatriote.

On ne dira pas maintenant que je ne sais pas rendre justice à qui elle est due ; je ne suis pas l'ennemi du genre humain , Dieu m'engarde ! Ma misanthropie ne s'exerce que contre les hommes qui ont abjuré leur qualité , pour former des liens criminels. M. et madame R..... , et l'autre Monsieur qui est venu se mêler à la conversation dont je viens de rendre compte , ne seront jamais appelés par moi farfadets. Si MM. Pinel , Moreau , Prieur et mesdames Vandeval , Jeanneton Lavalette et Mançot , s'étaient comportés comme ceux à qui je me plais à rendre justice , je ne les aurais pas signalés comme je le fais ; mais non , ils veulent faire le mal , et ils redoutent que le public en soit instruit. Les démarches de M. Chaix m'en sont une preuve.

Mais je sais pourquoi ils craignent tant la publicité que je vais donner à toutes leurs actions infâmes , c'est qu'ils voudraient pouvoir s'y livrer sans avoir rien à craindre. Ils savent que les souverains vont se réunir contre leurs efforts diaboliques. Ils savent que tôt ou tard le génie

du bien doit triompher de celui du mal , et ils voudraient pouvoir retarder ce moment si impatientement attendu par tous les hommes de bien , et plus particulièrement par ceux qui ont eu à souffrir de leur affreux manège.

L'hypocrisie est un des défauts qui caractérisent les farfadets ; et c'est sans doute par hypocrisie que M. Chaix se permettait de me tutoyer, pour faire croire sans doute à ceux qui l'entendaient s'exprimer aussi familièrement avec moi , que je consentais à le compter au nombre de mes amis. Lui, mon ami!... Grand Dieu!....

CHAPITRE XL.

Autres visites faites à M. Chaix et à madame R..... Anecdote d'un évêque de Cologne.

JE crus que politiquement je devais faire une visite à M. Chaix. Je voulais qu'il me parlât encore du mémoire qui lui tenait tant au cœur ; mais il ne m'en dit mot : de mon côté je gardai le même silence.

Le 19 mai 1818, en rentrant chez madame R....., j'aperçus mon farfadet et je crus devoir lui reprocher son invisibilité. J'étais allé plu-

sieurs fois chez lui sans le voir. Mes visites n'avaient pas pour but la civilité ; et par précaution , lorsque je m'y rendais , je me munissais d'une lettre qui l'instruisait de l'objet de ma visite. Il me dit qu'il avait reçues des mains de sa domestique , à qui je les avais remises , toutes les lettres que je lui avais écrites ; qu'après en avoir fait lecture , il s'était adressé aux sorciers d'Avignon , relativement à mes affaires , pour leur recommander expressément de faire finir mes souffrances, et qu'il espérait que le mois ne se passerait pas sans que j'éprouvasse un grand soulagement ; il me dit même qu'il espérait alors de me voir jouir de tous mes droits. Je suis très-persuadé , lui dis-je , que l'on peut me rendre ma liberté , puisqu'on me l'a ravie par des moyens que je ne puis définir ; mais je voudrais que les farfadets s'entendissent pour que je fusse bientôt délivré de tous mes ennemis. Prenez bien garde que votre promesse ne soit une ruse. Car , qui que vous soyez , et quelque soit votre rang dans la société infernale , votre nom sera inscrit et brûlé avec les autres , pour vous faire ressentir sur la terre les tourmens que les âmes damnées doivent éprouver aux enfers. Vous devez savoir que la puissance divine est plus forte que la puissance magique ; que c'est Dieu qui a chassé les anges rebelles qui

sont devenus des diables , et que si les anges rebelles n'ont pu rester dans le paradis , les diables ne doivent pas mieux rester sur la terre.

D'ailleurs, tout le monde doit savoir, ajoutai-je à M. Chaix, qu'on est heureux de leur faire une guerre à toute outrance; et pour vous prouver que la puissance divine est bien au-dessus de la diabolique, apprenez qu'un évêque de Cologne (qui par état devait nécessairement être un saint homme), tout occupé de son salut et de celui de ses fidèles, travaillait à toute heure de la nuit et priait de même.

Il entendit, une nuit qu'il écrivait un sermon, un certain bruit qui n'était pas ordinaire; il pensa que c'était quelque farfadet qui, jaloux de ses pieuses occupations, se faisait un jeu ou un plaisir de les contrarier. Il persista dans son travail malgré l'importunité qu'il éprouvait. Enfin, un jour, ou plutôt une nuit qu'il travaillait encore avec recueillement, un diable ou un farfadet vint pour lui prendre sa lumière et la lui emporter, pour l'empêcher de continuer son écrit glorieux. Le saint homme, tout pénétré du sujet qu'il traitait, regarda avec indifférence celui qui voulait interrompre ses méditations; et lorsqu'il vit que c'était le diable, il lui dit sérieusement: Puisque tu veux me tenir la lumière pour m'aider à conti-

nuer un sermon si important, j'y consens ; prends-la dans la main et reste-là tranquille. Ces paroles sorties impérativement de la bouche du saint prélat, déconcertèrent le diable , qui resta tout immobile pendant que l'évêque continuait d'écrire.

Le diable n'ayant plus la faculté de remuer , il s'ensuivit qu'il laissa tellement brûler la chandelle, que la main qui la tenait se trouva consumée quand elle brûla par le bout qu'il tenait dans sa griffe : le digne prélat, content de cette épreuve, le renvoya, en lui disant qu'il devait s'apercevoir, par ce qui lui était arrivé, que son autorité n'irait jamais plus loin que là où Dieu voudrait la laisser aller, et qu'il ne convenait pas aux diables de lutter de puissance avec les apôtres de la religion ou les pères de la foi.

Toutes les personnes sensées sauront apprécier les effets et les conséquences qu'un pareil récit devait produire sur l'esprit du farfadet de Carpentras : il le confondit tellement, qu'il se retira encore plus honteux que le jour précédent. Cette victoire si heureusement remportée me fit rentrer chez moi un peu plus tranquille.

Mes lecteurs ont déjà su apprécier les efforts que je fais pour acquérir des connaissances

opposées à la science des farfadets. Dans mon discours préliminaire j'ai cité un grand nombre d'anecdotes qui n'ont été recueillies que pour prouver mathématiquement la vérité de tout ce que j'ai avancé dans mon livre.

Le fait qui me sert à confondre mon cruel compatriote, a été recueilli dans le même dessein. J'en recueillerai de temps en temps quelques nouveaux, parce que je suis assuré que la vérité qu'on inculque par des faits irrécusables, est bien plus fortement enracinée que celle qu'on veut prouver par des allégations.

Mon ouvrage aura cela de différent avec tous les autres qu'on a écrits sur les farfadets ou les diables, que mes compétiteurs n'ont jamais parlé que par ironie ou par tradition, tandis que moi je cite ce qui m'est personnellement arrivé, et que les faits recueillis, concernant des tiers, ne sont absolument que des épisodes que j'ai crus nécessaires à la variété de ma composition ; mais j'en reviens toujours à moi. Je ne dis pas sans cesse, on m'a dit que telle chose était arrivée ; j'affirme ce que j'avance, je l'affirme avec cette conviction qu'on ne peut acquérir que lorsqu'on est matériellement convaincu de ce qu'on écrit.

Les écrivains qui m'ont devancé n'ont été que les échos de ceux qui avaient écrit avant

eux. Mon ouvrage sera d'autant plus précieux, qu'on n'en aura jamais vu de pareil ; et c'est pour cela, dit-on, que M. Chaix veut me faire passer pour fou.

Quòusque tandem , Chaix , abutere patientiâ nostrâ.

CHAPITRE XLI.

Réflexions et examen de ma correspondance avec M. Chaix.

NE serait-il pas possible qu'étant entièrement voué au culte du Seigneur, ne faisant rien que dans l'intention de lui être agréable, ne serait-il pas possible, dis-je, qu'il m'accordât sa grâce et me permît un jour de paralyser les farfadets qui sont sans cesse à mes côtés ? Je ne suis pas prêtre, et je sais qu'un évêque, un prêtre, sont bien plus rapprochés du trône de sa toute-puissance, qu'un faible mortel ; mais puisque sa grâce s'étend sur tout ce qui respire, n'y ai-je pas les mêmes droits que ceux qui par état ont fait serment de le servir, tandis que moi j'y suis porté de cœur et d'esprit ? Ces réflexions consolantes me procurèrent un jour un sommeil assez paisible.

En me réveillant le lendemain , je m'occupai à relire la lettre que j'avais écrite à M. Chaix , pour éviter de me trouver trop souvent tête à tête avec un homme qui ne s'occupait , lorsqu'il était avec moi , qu'à plaider la cause des farfadets , dont il est l'apôtre.

Ces lettres étaient conçues dans un style très-amical , et ne pouvaient offenser mon ennemi. J'en donnerai copie littérale à la fin de mon livre. J'espère , par la lecture de mes pièces justificatives, convaincre de plus en plus ceux que je veux persuader , de la simplicité de mon langage. On y verra , en le comparant avec celui de mes persécuteurs , le contraste de la bonne foi et de la duplicité ; car, indépendamment des portraits que j'ai tracés depuis que j'écris mon ouvrage , je ne serai pas fâché de donner copie des pièces qui appuient mon travail.

Cependant , si j'obtenais ma liberté avant la publication de mes écrits, je pourrais bien , par bonté de cœur, renoncer à y nommer ceux en qui j'aurais vu des sentimens plus humains ; mais il y en a d'autres pour lesquels je ne changerai pas une ligne, ni même un mot, car j'ai trop souffert ; et vingt ans de souffrances que je verrais supporter à mes ennemis , ne suffiraient

pas à me procurer vingt années de bon temps en compensation.

Je devrais être encore plus sévère à l'égard de M. Chaix, que pour mes autres ennemis de Paris; car ceux-ci, lorsqu'ils m'ont pris en leur puissance, ne l'ont fait que parce que, sans m'en douter, je suis venu me livrer à eux; tandis que M. Chaix s'est introduit lui-même chez moi, en me tutoyant, s'est servi de la qualité de compatriote, pour mieux me tromper.

O vous tous qui avez reçu le jour dans la ville de Carpentras ma patrie, vous allez être indignés lorsque vous apprendrez la conduite du ci-devant courrier de la malle, vous le renierez comme étant indigne d'avoir reçu la vie sous un si beau ciel que celui qui vous éclaire; et vous serez bien plus irrités encore, lorsque vous serez convaincus que c'est lui qui, pendant le séjour qu'il a fait dans vos contrées, en 1819 et 1820, a fait périr vos oliviers, arbres de paix et de bénédiction, qui faisaient une des principales richesses du comtat Venessin, que c'est lui qui vous a ruiné par son infâme et trop coupable farfadérisme.

Les farfadets sont cruellement punis lorsqu'on ferme le temple de Janus, ils n'aiment pas l'olivier.

CHAPITRE XLII.

Récit de ce dont j'ai été témoin pendant le Carnaval. Réflexions qui en découlent. Les enfans sont enclins au farfadérisme.

LA moindre anecdote que je cacherais à mes lecteurs, soit sur la malice des farfadets ou sur la conduite qu'ils tiennent envers les autres et moi, serait une omission que je ne me pardonnerais pas. Je vais donc parler de tout ce que j'ai vu et de toutes les réflexions que j'ai faites pendant le carnaval dernier. Je vis, le jeudi gras, cinq ou six enfans réunis, mangeant des pâtisseries avec l'argent qu'ils avaient peut-être pris à leurs parens, à l'instigation des farfadets. Ils témoignaient de l'inquiétude sur des pièces de quarante sous fausses, qu'ils avaient données à des marchands, en leur assurant que c'était des pièces enchantées. Cette conversation m'intéressa. Je m'approchai pour savoir quelque chose de ce petit commerce, qui me paraissait digne de blâme. Je vis alors qu'ils tiraient de leurs poches d'autres pièces de quarante sous pour les dépenser, et s'assureraient s'ils avaient en

effet donné les pièces enchantées, qui reviennent toujours dans leurs poches ou dans leurs bourses, moyennant quelques mots qu'ils devaient dire en pareille circonstance. Ils allèrent de marchands en marchands, et les pièces ne rentrèrent pas. Chacun d'eux maudissait son imprudence et sa vivacité ; mais il n'était plus temps. Aussitôt ils se mirent à courir comme des diables, qu'ils sont en effet, pour aller reprendre les pièces enchantées, chez le pâtissier qui les avait gardées.

On ne serait pas témoin de pareilles atrocités si les pères et mères élevaient leurs enfans dans l'amour du bien ; mais, non, ils ne leur inspirent ni amour de Dieu, ni crainte du péché ; s'ils les conduisent ou les envoient à l'église, c'est plutôt par usage que par zèle qu'ils font cet effort ; et si ce n'était pas par rapport au public qui les juge et à qui ils disent : je fais mon devoir, je vais à la messe quand je peux, ils vivraient et mourraient sans crainte dans l'impénitence finale. Est-ce là avoir de la religion ? Oh ! non, sans doute, car on ne suit pas scrupuleusement les préceptes de cette sublime religion, sans cette ferveur toujours ardente, qui est la véritable foi. L'expérience, d'ailleurs, prouve que l'on embrasserait telle ou telle autre religion, lorsqu'on montre aussi peu de zèle à observer la sienne, on ne serait pas meilleur.

Il est vrai que rien sur la terre ne peut être mis à la place de la doctrine chrétienne.

Les apostats de la religion du Christ disent pour excuse qu'ils ont été forcés de suivre de nouvelles maximes, quand ils n'ont réellement apostasié que pour donner un libre cours à leurs passions dérégées et inconsidérées : et c'est ainsi qu'ils s'imaginent qu'ils pourront donner à leurs enfans une éducation qui les servirait plutôt dans leurs intérêts que dans leurs besoins, fallût-il même que leurs victimes se fissent farfadets pour favoriser leur cupidité.

Enfin, si jamais j'ai des enfans, ils ne figurent pas parmi ceux qui ne craignent pas Dieu, je leur inspirerai l'horreur du vice, et je saurai conserver dans leurs cœurs le respect que j'ai pour la religion et pour les saintes paroles de l'évangile, dans la foi duquel j'ai été élevé; ils n'imiteront pas ceux qui sont, au contraire, les vils esclaves du vice, et ne s'amuse qu'à faire le mal. Je les élèverai dans l'amour du Très-Haut; je leur inspirerai la haine contre ces conquérans impitoyables, qui détruisent tout ce qui peut gêner ou enchaîner leur puissance, qui veulent s'égalier à l'incomparable chef de l'église, parce qu'il leur a fait des reproches dictés par sa sagesse, pour relever les abus de leur gouvernement et prévenir la dissolution

des mœurs de leur cour , qui , d'un moment à l'autre , doit être anéantie.

Je les prémunirai surtout contre ces articles d'adulation que publient les journaux , et qui sont tous en contradiction avec la sainteté de l'église et contraires à la parole de Dieu , parce qu'ils ne tendent qu'à tromper les sujets réellement fidèles. C'est ainsi que je leur montrerai la vraie route que doit suivre l'honnête homme , l'homme pieux , qui veut faire son salut , et qui fonde son bonheur sur la protection de Dieu , dût-il déplaire aux usurpateurs qui désolent parfois les états tranquilles.

Si M. Prieur père, de Moulins , avait persisté à ce que son fils coupable et maudit embrassât l'état ecclésiastique , comme il avait paru un moment vouloir le faire , ce jeune homme n'aurait pas fait pacte avec le diable , il se serait bien gardé , pour son honneur , en partant de l'hôtel Mazarin , de me donner le baiser de Judas. C'est malgré moi que je reviens toujours à ce jeune Prieur , il est sans cesse dans ma mémoire. Lorsque je parle de méchans ou de traîtres , je me souviens de ses cruautés ; lorsque je cite des enfans mal élevés , son nom est encore au bout de mes lèvres.

C'est vainement qu'un père insouciant voudrait me soutenir que mon opinion est une

erreur que peu de gens partagent. Voici ma réponse : Les enfans s'engagent avec plus de facilité encore que les gens sensés , dans la compagnie des farfadets , parce qu'ils sont plus enclins par leur âge à adopter tout ce qui peut leur procurer des jouissances et la liberté.

Tirons la conséquence de tout ce chapitre , que le bonheur des humains sur la terre dépend principalement de l'éducation qu'on donne aux enfans. Pour prémunir la jeunesse contre la séduction des esprits malins , je voudrais que dans chaque collège il y eût un professeur anti-farfadéen. Il serait chargé de retracer tous les jours les crimes de la secte diabolique. Mon livre pour lui deviendrait classique. Les jeunes gens , effrayés des tourmens que j'ai endurés, et craignant la juste colère de ceux qui vont se joindre à moi pour la destruction des farfadets , pourraient résister avec connaissance de cause aux séductions empoisonnées de Rhotomago et de toute sa cohorte ; car ce n'est que par la terreur qu'on peut bien diriger les jeunes écoliers indociles.

Voyez si depuis que les professeurs sont trop bons , l'indiscipline ne règne pas dans tous les collèges. On n'entend parler que d'insurrection dans les maisons destinées aux études. Et pourquoi cela ? Parce que parmi les professeurs

il y a maintenant beaucoup de farfadets , qui sont eux-mêmes les instigateurs de tous les troubles qui se manifestent parmi les écoliers.

Quelle différence du temps où la jeunesse et son éducation étaient confiées aux jésuites , aux doctrinaires ou aux oratoriens ! alors les professeurs avaient des soutanes , la plupart d'entre eux étaient prêtres , et on ne voyait pas entrer dans la classe la femme d'un instituteur , qui vînt lui dire Mon bon ami , en présence de ses élèves ; on ne voyait pas des enfans mal élevés venir avec impunité les appeler papa.

Et vous ne voulez pas , d'après ce bouleversement dans les idées premières , que la terre soit peuplée de farfadets !..... Tant qu'on ne dirigera pas les enfans d'une autre manière , nous les verrons méchans et récalcitrons dans leur bas-âge , vicieux et indociles dans leur adolescence , farfadets et esprits follets dans leur puberté. Quelle perversité !

CHAPITRE XLIII.

Continuation du récit des événemens du Carnaval. Nouvelles réflexions sur les planètes.

JE continuai à me promener pendant les jours gras , et j'entendis plusieurs personnes se plain-

dre beaucoup du temps affreux qu'il faisait, sur-tout au moment où il est permis de s'amuser davantage, en raison du temps de jeûne auquel le carême allait bientôt nous assujétir. Toutes les classes se plaignaient ; les promeneurs et les vendeurs, chacun faisait des doléances sur les pertes que lui causaient la pluie et le vent, qui étaient si glacials que personne n'y pouvait résister.

Je ne pouvais entendre toutes ces plaintes sans être agité. Je disais à tous ceux que j'entendais le plus murmurer : De quoi vous plaignez-vous, ignorans que vous êtes ? c'est la pluie qui vous chagrine ? si vous en connaissiez les causes !.... Parbleu, me disait-on, les causes de la pluie reposent dans une puissance au-dessus de nous. — C'est ainsi que pense le vulgaire. Vous ne savez donc pas que jamais le mauvais temps ne vient que par l'influence de la planète sous laquelle on veut vous le faire endurer ? — Comment donc, c'est une planète, Monsieur ? — Oui, certainement. — Et qui la fait mouvoir, cette planète ? est-ce le bon Dieu ? -- Eh ! non, mes amis, ce n'est pas Dieu, jamais il ne s'est mêlé des planètes malfaisantes. — Eh ! qui donc ? dites-nous-le vite, afin que nous sachions à quoi nous en tenir. — Ce sont des hommes. — Des hommes ! Oh ! faites-nous-les connaître, de grâce.

— Oui, des hommes ; mais ce sont les plus scélérats des humains ; c'est la vermine, la fange de l'espèce humaine ; ce sont des monstres ! oh ! oui, ce sont des monstres !... Et les orages, les tempêtes, la pluie, la neige, la grêle... , tout cela est leur ouvrage. — De grâce, instruisez-nous, s'il vous plaît, Monsieur ; car, enfin, il y a là-dessous quelque chose d'extraordinaire, de surnaturel. — Ce serait avec bien du plaisir ; mais cela demanderait trop de temps, et je ne puis dans ce moment.

Plusieurs des personnes qui m'avaient écouté se disaient entre elles : il faut que ce soit un homme bien instruit que cet homme-là, quoiqu'il ne nous ait rien dit ; mais il a parlé de planètes, et il n'y a que les savans ou les successeurs de Nostradamus et de Mathieu Laensberg, qui puissent se permettre de prononcer ce mot-là. L'un d'eux dit : Bah ! J'avais un oncle qui connaissait bien cette chose-là, parce qu'il travaillait dans les almanachs. Comme la pluie ne cessait pas de tomber, je ne pus me permettre d'en entendre davantage, et je me retirai.

Chemin faisant, je calculais la quantité de planètes que l'on mettait en action depuis quelque temps. Je me disais : est-ce pour l'agrément de ceux qui les font mouvoir, ou ne les agite-

t-on qu'autant de fois que les démons veulent s'emparer de quelque âme vivante, à son insçu ? c'est parce que ces misérables farfadets sont dans la classe des gens riches, qui ont des terres ou des propriétés qui ont beaucoup plus besoin que les autres d'être arrosées. D'après tous ces faits, je ne suis plus surpris que ces gens-là parlent du déluge, comme s'il leur était permis de nous en envoyer un à leur gré. Je laisse la liberté à tous ceux qui le voudront de se fier à eux ; mais, pour moi, d'après les tours infâmes qu'ils m'ont faits, je les dénoncerai à tout l'univers comme des coquins, des monstres, des infernaux, enfin comme des scélérats qui ont mérité les plus affreux supplices et les tortures les plus cruelles. Je ne me dissimule pas que j'aime à faire des dissertations sur les planètes, surtout quand la pluie ou quelque autre mauvais temps contrarie ma promenade ; j'en tire la conséquence que ce que nous voyons, ce qui nous arrive, est l'ouvrage des magiciens et des farfadets.

Lorsque je suis seul à réfléchir, personne ne me contrarie, tandis que lorsque je fais part de mes réflexions à des incrédules, les uns me disent que dans l'ancien temps leur grand-père ou leur grand-mère croyaient à ces choses-là, et que c'est cette croyance qui a fait dire proverbialement et vulgairement : ce sont des

contes de grand'mère , personne n'y croit plus ; d'autres ne disconviennent de rien et avouent que ces choses n'étant pas à leur connaissance, ils veulent avoir des preuves de ce que je leur avance ; attendu , disent-ils encore , qu'il est fort désagréable de raisonner sur des choses dont on ne connaît pas la véritable cause.

Toutes ces controverses n'ont pas peu contribué à me déterminer , lorsque j'ai pris la résolution de faire imprimer mon ouvrage. Puisqu'on veut des preuves , me disais-je alors , il faut bien en donner aux incrédules.

Et vous verrez que malgré ma résolution , que malgré ma persévérance à dévoiler les farfadets, il y aura encore des gens sur la terre qui ne voudront pas croire à leur existence : les cruels auront leur raison , c'est qu'ils auront envie eux-mêmes d'entrer dans la compagnie et de posséder la pièce magique dont j'aurais bien voulu pouvoir me dispenser de parler , pour ne pas livrer à la tentation les âmes faibles et cupides qui ne voient que le présent, et qui veulent , quoi qu'il leur en coûte, jouir des plaisirs de ce bas monde.

Mais mon ouvrage aurait été incomplet , si je n'avais pas fait connaître toutes les ressources de mes ennemis : d'ailleurs , Dieu me l'a inspiré. Il faut que tous les méchans se dévoilent d'eux-

mêmes; il n'y aurait pas de mérite à être bon sur la terre, s'il n'y avait pas un appât pour les mauvais sujets. Certes, nous ne verrions pas autant de farfadets dans les appartemens, si les vierges n'étaient pas obligées de venir y reposer leurs têtes. Ils ne s'introduiraient pas dans nos armoires et dans nos secrétaires, si nous n'y renfermions pas tous nos revenus et toutes nos épargnes, qu'ils convoitent pendant le jour et qu'ils nous enlèvent pendant la nuit.

CHAPITRE XLIV.

Les farfadets se gardent bien de dévoiler tous leurs secrets. Réflexions métaphysiques.

MES ennemis m'ont eux-mêmes fourni beaucoup de documens au sujet des pouvoirs de Belzébuth et de la race maudite; mais ils ne m'ont jamais dit tout ce que je désirais savoir. Par exemple, quand je leur demandais où Belzébuth faisait sa demeure, jamais ils n'ont voulu me le dire, leur réponse était qu'il n'y avait que ses principaux officiers qui pouvaient le savoir. Alors je les soupçonnais d'être membres de cette infernale société, je prenais cette réponse pour un acte de fidélité envers leur souverain maître.

J'ai déjà parlé du déluge que Dieu a envoyé pour punir les hommes qui s'étaient rendus coupables envers lui. Lorsque Notre Seigneur Jésus-Christ, son fils, annonçait la parole de Dieu et établissait la foi de l'Eglise, on lui demanda s'il savait combien de temps le monde durerait? Il dit : *Mille ans et plus*. Il résulte de cette prophétie que le nombre d'années qui surpassera les mille ans n'ayant pas été déterminé par notre divin Rédempteur, quand même le monde durerait cent mille ans, la prophétie serait toujours vraie; puisque nous ne devons regarder chaque siècle écoulé que comme un bienfait de la puissance divine.

Voici comment je raisonne de mon côté : Par la raison que Dieu est immuable en toutes choses, il ne voudra jamais détruire son ouvrage; la terre, ce globe éclairé par le soleil, est trop peuplée, trop florissante, ses productions sont trop belles et trop abondantes pour être détruites, et sur-tout par la main de leur divin créateur; mais il n'en est pas de même des hommes, il serait possible que Dieu, voulant les punir de leur mauvaise foi, fît tomber sur eux une pluie de feu ou toute autre marque sensible de son courroux.

C'est Dieu le père qui a puni les générations précédentes, ou pour mieux dire, les pre-

mières générations , ne devons-nous pas craindre qu'il n'emploie les mêmes moyens pour nous faire repentir et nous corriger de nos fautes? Nous ne sommes pas plus industrieux ni plus recommandables par nos vertus qu'on ne l'était du temps du déluge. Est-ce parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a dit qu'il n'y aurait plus de déluge que nous devons nous croire à l'abri de toute punition et libres d'exercer notre méchanceté sur tous les objets qui ne nous plairaient pas? devons-nous nous comporter comme des réprouvés qui n'ont ni foi ni loi et se jouent de la puissance divine?

Ah! quelle absurdité! qu'ils sont insensés! qu'ils sont malheureux, ceux qui pensent ainsi! qu'ils tremblent d'éprouver le sort de l'athée foudroyé.

Pour ma part, je demande à Dieu une punition exemplaire pour les méchants. Puisque, d'après la parole de son fils, nous ne devons plus avoir de déluge, je souhaite qu'il sorte de terre un volcan qui puisse embraser tous les infâmes farfadets. Il est vrai que, si cela arrivait, les bons éprouveraient le même sort que les méchants; mais ils en seraient récompensés par la jouissance de la vie éternelle.

CHAPITRE XLV.

Fait arrivé en Espagne, qui prouve que tôt ou tard les disciples du diable sont punis.

EN Espagne, pays où la religion est très-bien observée, puisqu'on n'accorderait pas les honneurs de la sépulture à un homme mort subitement, si l'on ne trouvait pas sur lui un crucifix, signe le plus caractéristique de la religion dominante ; en Espagne, dis-je, un jeune homme, d'une très-bonne famille, s'étant adonné à tous les penchans qui conduisent à la corruption, entra de bonne heure dans la mauvaise route ; les sociétés qu'il fréquentait étaient toutes entachées du venin corrupteur, et par conséquent n'avaient d'alliance qu'avec les suppôts de Satan. Ce jeune homme, ou plutôt ce réprouvé, après avoir épuisé les bontés et la bourse de son père, devint si mauvais sujet qu'il était tous les jours obligé d'avoir des querelles avec tous ses amis, en raison des sottises qu'il faisait : tantôt c'était une grosse somme perdue au jeu qu'il ne pouvait payer, tantôt une jeune fille séduite et enlevée à ses parens, tantôt une femme mariée trompée, comme Jupiter a trompé

la sensible épouse d'Amphytrion : tant de traits rassemblés attirèrent sur lui le courroux céleste ; son vertueux père l'en avertit , lui donna les meilleurs conseils qu'un fils puisse recevoir. Cet insensé , ou plutôt cet athée , joignit la perfidie au scandale , il fit accroire à son père qu'il était repentant de ses forfaits , qu'il voulait vivre en homme de bien, payer ses dettes et se retirer dans un ermitage pour expier ses fautes. Le père, enchanté de voir son fils prendre enfin la bonne voie, se charge d'acquitter ses dettes et de choisir un lieu où il n'éprouverait pas un sort trop rigoureux ; il l'embrasse , les larmes aux yeux , en le félicitant de prendre le chemin du ciel plutôt que celui de l'enfer.

A peine le père est-il sorti , que ce malheureux , livré à lui-même , n'ayant pour véritable ami qu'un serviteur fidèle , se vante à ses yeux d'avoir bien trompé son père , se flatte d'être expert en fait d'hypocrisie , et se promet d'en faire encore bien d'autres. Le serviteur, honteux de tant de scandale , lui prédit qu'une telle conduite ne pouvait que lui porter malheur et le mener au séjour des damnés. Cette prédiction, qui fut prononcée du fond du cœur, et dont l'athée ne tint pas compte , se vérifia. Dans un superbe festin où tout respirait la magnificence , mais où le vice présidait , notre

athée fut frappé par la foudre vengeresse : les remords vinrent trop tard à son secours , l'abîme était ouvert sous ses pas , il descendit au noir séjour , entouré des farfadets , qui dansaient autour de la proie qu'ils avaient convoitée depuis si long-temps : il s'écriait en mourant qu'il se sentait brûler. Tel doit être le supplice de ceux qui n'ont pitié de qui que ce soit , ils ne peuvent endurer de trop grandes souffrances , en raison de celle qu'ils nous font éprouver. Son fidèle serviteur , espérant toujours la conversion de son maître , fut tout interdit de le voir disparaître du nombre des vivans , il n'eut d'autres soins que d'aller porter cette fatale nouvelle au père de son maître , qui , tout en regrettant un fils , se consola de ce que sa vieillesse ne serait plus empoisonnée par la conduite d'un enfant qui chaque jour faisait un pas vers sa perte. Cette leçon est frappante pour les jeunes gens , et les pères ne sauraient mieux faire que d'en pénétrer l'esprit de leurs enfans , car Notre-Seigneur Jésus-Christ , en nous annonçant les paroles de la bonté céleste de son père , ne nous a pas dit s'il ne nous punirait pas d'une autre manière que par un déluge universel. Mais dans tous les cas il me semble que , par amour pour la céleste puissance , nous ne devrions pas nous mettre dans le cas d'être punis ,

mais bien plutôt d'être récompensés. Ce n'est pas ainsi que pensent mes ennemis les farfadets.

CHAPITRE XLVI.

Différens livres très-estimés prouvent l'existence des farfadets. Mesures prises contre eux par un préfet.

LES incrédules qui , par de faux principes ou par des idées toutes contraires au bien , ne voudraient pas croire à ce qui est avancé dans mes chapitres , peuvent consulter le livre des *Quatre fins de l'homme* , qui traite de tout ce que la créature doit faire pour parvenir à une fin méritoire.

De tout temps on a parlé de sorciers , de magiciens ; on prétend qu'autrefois les rois consultaient des sorciers pour savoir s'ils seraient heureux sur leur trône , s'ils ne seraient point en guerre avec leurs voisins , s'ils auraient des enfans mâles ou femelles. L'histoire dit que plusieurs sorciers ont été assez heureux ou assez adroits pour prédire ce qui devait arriver ; mais aussi la plupart de ceux qui ne prédisaient pas juste étaient sacrifiés comme ils le méritaient.

A présent le métier de sorcier est devenu si commun , que les habitans des villes n'y font plus attention; mais les coquins vont tourmenter les pauvres habitans de la campagne et jeter dans leurs âmes le trouble , la terreur , et même la division dans les ménages. Ces farfadets trompeurs se présentent sous toutes les formes possibles , pour tromper , séduire et corrompre ; tantôt ce sont des sauteurs , tantôt des chanteurs, tantôt des escamoteurs, qui , à l'aide de leurs langues pernicieuses , font croire à tout ce qu'ils disent comme aux paroles de l'Évangile. Le simple habitant des campagnes , séduit par des choses qu'il n'a jamais vues , achète , prend et emploie ces choses perfides, qui sont toutes des maléfices farfadéens , et se trouve , sans se douter de rien , participant à la puissance du diable , et abandonné de l'Église qui le rejette de son sein. C'est un très-grand malheur de voir des hommes corrompus se répandre sur toute la surface de la terre sans craindre les châtimens qu'ils méritent. Aussi , non-seulement l'Église les réproûve , mais encore les lois les condamnent ; c'est ce qui est bien prouvé par l'ordonnance rendue par M. le préfet de la Lozère , dans laquelle il appelle l'attention de MM. les maires sur les abominables sorciers qui parcourent les départemens et font dans

les campagnes des prédictions susceptibles d'abuser les esprits faibles pour soutirer, ce qui veut presque dire voler l'argent des pauvres paysans.

Ces farfadets, qui n'ont ni foi ni lois, sont si impudens qu'ils rient en eux-mêmes du mal qu'ils ont commis : ce sont la plupart des gibiers de prison, ou des vagabonds qui n'habitent que les forêts ou les bois les plus déserts, et se gardent bien de retourner dans l'endroit où ils ont fait des dupes, si ce n'est lorsqu'on ne se rappelle d'eux. Leur impudence est si grande, qu'ils ne se contentent pas d'animer les hommes par des paroles, c'est encore par des voies de fait qu'ils veulent proclamer leur victoire, à laquelle ils ne renoncent que quand la loi la plus rigoureuse les y contraint.

M. le préfet que j'ai déjà cité, après avoir pris en considération tous les malheurs qui pourraient en résulter, si l'on ne réprimait l'audace de cette canaille, dit aux maires de son département que la morale publique, la religion de l'Etat et l'intérêt même des particuliers, leur fait un impérieux devoir de surveiller tous les imposteurs de cette espèce ; il leur recommande d'user contre eux de tous les moyens de répression autorisés par les lois.

Alors ces coquins ne pourront pas échapper

au sort qui les attend, et lorsque les malheureux villageois connaîtront comme moi les moyens de faire souffrir ces misérables farfadets, ils ne resteront pas long-temps chez eux. J'espère qu'après avoir lu mes Mémoires, le peuple sera un peu plus instruit et ne dédaignera pas de mettre en usage les remèdes efficaces que je lui ai indiqués.

S'il est prouvé par les livres anciens et modernes, s'il est constant par les arrêtés de MM. les préfets, qu'il existe sur la terre des farfadets qui ne vivent que de rapines, pourquoi ne provoquerais-je pas une loi sévère contre eux ?

Je sais qu'un préfet a le droit de les faire arrêter dans le département qu'il administre ; mais tous les préfets n'ont pas été aussi zélés que celui du département de la Lozère ; tandis que s'il existait une loi répressive qui ferait suite au Code pénal général, non-seulement les préfets, mais encore les maires, les procureurs du Roi, les juges et les administrateurs de toute espèce, seraient obligés de s'y conformer.

Grâces soient donc rendues à M. le préfet de la Lozère, il a donné la preuve complète de l'existence des esprits malins.

Mes vœux ne doivent pas être incertains, je dois les manifester toutes les fois que l'occasion

s'en présente, ils tendent à donner des imitateurs à un digne magistrat du peuple.

Heureux doivent être les habitans de la province qui est administrée par un si digne préfet, ils ne sont pas exposés, comme on l'est partout ailleurs, aux vexations farfadéennes!

Mais qu'arrivera-t-il, si les autres préfets ne prennent pas les mêmes mesures que celui du département de la Lozère? les habitans des belles plaines du Midi seront contraints de venir habiter la montagne.

Car s'il m'était permis en ce moment de pouvoir emboucher la trompette, j'appellerais à moi tous les malheureux qui sont victimes des farfadets, et nous irions former ensemble une colonie dans le département de la Lozère.

Ce qui ne peut pas s'exécuter dans ce moment pourra bien l'être dans quelque temps d'aujourd'hui. Lorsque mon ouvrage sera imprimé et que tous les souverains en auront pris connaissance, si tous les administrateurs ne suivent pas l'exemple que je viens de citer, En avant, m'écrierai-je aux malheureux qui voudront m'entendre! en avant, allons habiter le département de la Lozère; s'il n'est pas assez productif pour nourrir tous les malheureux qui s'y rendront, Dieu viendra à leur secours; qui sait s'il n'approuvera pas notre dessein, en fai-

sant tomber de nouveau la manne comme elle tomba dans le désert ?

CHAPITRE XLVII.

Tous les mauvais temps sont l'ouvrage des Farfadets. Les journaux me fournissent souvent la preuve que les Farfadets font du mal sur tous les points de la terre.

LES orages sont peu communs pendant l'hiver, et cependant, dans le courant du mois de février dernier, il en éclata un terrible, qui se fit sentir dans presque tout le département de la Côte-d'Or, et particulièrement à Dijon. On ne put douter que ce ne fût un effet de la méchanceté des farfadets, qui voulurent effrayer le peuple, surtout dans une saison où il ne doit pas s'attendre au bruit du tonnerre.

Mais les méchants, qui ont un pouvoir sur tout ce qui respire, n'ont pas trouvé de moyens plus affreux pour faire du mal ; car un coup de tonnerre porte quelquefois un tel effroi, que bien des personnes, qui ne connaissent pas comme moi les marches et contre-marches des sorciers, sont mortes subitement de peur, ou

bien ont été tuées par la foudre, qui les a frappées lorsqu'elles s'y attendaient le moins.

Que pourra-t-on m'objecter contre des traits si cruels? Ne faudrait-il pas avoir perdu sens et raison, pour attribuer des forfaits de cette nature à d'autres causes qu'à celles que je leur assigne? Ceux qui me soutiennent que ce sont des effets des vapeurs de la terre, pompées par le soleil ou la lune, sont vraiment dans une erreur qui fait pitié; et ce qu'il y a de plus criant, c'est que rien ne peut les faire revenir de leur erreur.

Eh bien! qu'ils persistent dans leur croyance absurde, j'aurais trop de mal à les persuader; j'aime mieux faire mon remède pour eux et pour moi, que de passer mon temps à endoctriner des entêtés. Le bien que je fais en ce bas monde, même à des ingrats, me sera toujours compté pour du bien, quand nous serons au moment d'être tous jugés d'après nos actions: c'est là que nous verrons, d'un front calme, préparer les supplices, les tortures, à qui les aura mérités. J'y verrai en partie tous ceux dont les noms ont figuré sur la liste de proscription que j'ai fait brûler dans mes opérations, je les reconnâtrai à leurs physionomies coupables et perverses. Les misérables semblaient me conseiller d'étouffer ma colère pour pouvoir mieux me

persécuter ; et c'est parce qu'ils ont commis un double crime , qu'ils devront bien souffrir.

J'y verrai le perfide Chaix , que je ne dois plus nommer mon compatriote , en raison de la conduite infâme qu'il a tenue envers moi. Je le verrai étendre ses mains suppliantes pour obtenir son pardon ; alors je lui dirai : L'instant de la vengeance est arrivé : j'ai souffert ; tout doit être pesé à la balance de la justice ; souffre à ton tour , comme tous les infâmes farfadets de ton espèce. Pour un peu de jouissance sur notre terre de tribulations , tu as mieux aimé servir MM. Pinel et Moreau que de secourir un de tes condisciples, brûle pendant la vie éternelle, et pense que tu n'as pas voulu écouter celui que tu eus l'audace de tutoyer.

CHAPITRE XLVIII.

Réflexions sur les visites que M. Etienne Prieur me faisait familièrement tous les soirs. Nouveaux entretiens avec ce jeune homme.

LORSQUE le nom de M. Chaix me vient à la mémoire , c'est malgré moi que je me souviens aussi de celui de M. Etienne Prieur : ces deux

êtres occupent la même place dans mon esprit, à la seule différence que je ne me suis jamais permis de donner des conseils à mon compatriote, qui est aussi âgé que moi, tandis que lorsque l'autre arrivait, je lui disais avec un ton paternel et amical : D'où venez-vous, Monsieur? Il me répondait, Monsieur je viens de souper avec un de mes amis. — Eh bien! quand tiendrez-vous les promesses que vous m'avez faites? Je vous avoue que cela m'inquiète considérablement, parce que voilà déjà bien long-temps que vous m'avez promis de me rendre à la liberté, c'est-à-dire la tranquillité; car je suis libre de mes actions, mais je ne le suis pas de mon repos, puisque je ne peux pas me coucher, ni dormir quand je veux. Jugez quel désagrément pour moi! car le sommeil est la moitié de la santé. Je sais bien qu'il y a des jours où il n'est pas si fort; mais encore dort-on; au lieu que moi, victime du maléfice des méchants, je ne dors pas, et je ne mange qu'à regret et avec crainte. — Ne vous inquiétez pas, il faut du temps à toutes choses. — Eh! Messieurs, voilà votre langage : *il faut le temps à toutes choses!* Et moi, pendant ce temps-là, j'enrage de ne pas dormir, d'être sans cesse troublé par les visites nocturnes que vous me rendez

avec assiduité; car si vous ne vous attaquiez pas à ma personne, il serait possible que je pusse dormir; mais votre but ne serait pas rempli, vous n'auriez pas tourmenté votre victime. Je le sais, cela vous sert d'amusement, c'est le résultat des conférences que vous tenez entre amis de votre secte. Vous pouvez vous vanter d'être fidèle à votre promesse. Si je connaissais tous les membres d'une si honorable société, je leur ferais votre éloge sur ce point; mais puisque vous tenez si bien votre parole avec les autres, de grâce tenez-la donc avec moi; ou remplissez vos promesses, ou dites-moi que vous n'avez aucun pouvoir, alors je m'adresserai à quelqu'autre qui, peut-être, aura plus de pitié pour moi que vous n'en avez eu jusqu'à ce jour.

Et madame Vandeval, il faut bien aussi me la rappeler. Elle me fit beaucoup de promesses, qui ne laissèrent pas que de m'entraîner à beaucoup de dépense. Elle m'obligeait à tenir une lumière pendant neuf jours, à jeter du soufre et du sel, des aiguilles et des épingles, dans un grand feu, et surtout de recommencer souvent. Savez-vous ce qui en est résulté? Rien. Je n'en suis pas moins tombé au pouvoir de MM. Pinel et Moreau. N'exigez pas, chers lecteurs, que je

ne vous parle plus de tous ces misérables : en voulant me priver de cette consolation , vous deviendriez aussi cruels que mes ennemis.

CHAPITRE XLIX.

Encore un mot de mon cher Coco.

J'AI déjà parlé de mon cher petit Coco , de ce charmant écureuil à qui il ne manquait que la parole , tant ses gentilleses étaient expressives. Les malins esprits s'attachèrent aussi bien à cette petite bête qu'à moi. Ils avaient trouvé le moyen de s'introduire dans son poil pour le tourmenter, l'agiter , le rendre insupportable , en le faisant sauter en divers sens , monter , descendre le long de mes habits , pour me chagriner au point de me faire sortir de mon caractère, de me forcer à frapper ce pauvre petit animal , au point de diminuer l'amitié que nous avons l'un pour l'autre , et de m'exposer à en être mordu , sans qu'il y eût mauvaise intention de sa part , pas plus que de la mienne , quand je le battais.

Cette petite bête , que je regretterai longtemps , croyant trouver un abri contre les attaques de nos ennemis , avait pris l'habitude de monter sur ma tête , et se perchait sur mon

bonnet de coton, au point que je semblais être coiffé d'un casque antique. Le maléfice que les infernaux lançaient contre lui passait entre le bonnet et mes cheveux. Je l'éprouvais sensiblement, lorsque je le prenais pour lui faire changer de place.

Pour soustraire mon pauvre Coco aux poursuites des farfadets, il me vint une excellente idée, que je mis à profit sur-le-champ. Je peignai et brossai si bien ce cher petit animal par tout le corps, que je forçai les scélérats à déguerpir bien vite. Cette opération le fit devenir doux, sensible, aimant et maniable, au point qu'il n'était plus reconnaissable.

On argumentera de ce fait, que lorsqu'on veut réfléchir, on trouve bien des moyens de soulager son mal et celui des créatures que notre amour-propre nous a fait qualifier du nom de bêtes. Si je voulais, j'aurais déjà mis un terme à mes souffrances; mais chacun a son ambition, la mienne est de souffrir pour mon Dieu, c'est à lui que je veux sacrifier mon existence : je la tiens de lui et non pas des farfadets, contre lesquels je fais un vœu bien sincère, celui de les voir tous réunis et pendus, comme on devrait pendre tous les marchands et distributeurs de leur doctrine et de leurs sophismes pernicieux. Alors, je ferais un feu de joie pour re-

mercier Dieu de nous avoir débarrassés de cette canaille diabolique qui m'inspire assez d'horreur pour me faire sortir souvent de mon caractère, ainsi que mes lecteurs doivent s'en être déjà aperçus.

CHAPITRE L.

Nouveaux crimes commis sur ma personne par les Farfadets. Maladies cruelles qu'ils m'ont suscitées.

JE ne remplirais pas le but que je me suis proposé, si j'oubliais la moindre circonstance des maux auxquels j'ai été en butte. Il est essentiel que j'apprenne aux honnêtes gens qui s'intéressent à moi, tout ce que m'ont fait souffrir les farfadets dans le courant du mois d'avril 1819. Ces Messieurs, ou plutôt ces coquins, étaient bien aises de me faire éprouver leurs maléfices, pour pouvoir apprécier le talent que j'ai de connaître les moyens qu'ils emploient dans leur travail, ainsi que les effets qui doivent en résulter.

Leur première opération fut de glacer mes sens; de sorte que mon corps ressemblait à un jet d'eau composé de plusieurs branches que le

froid aurait saisi, lorsqu'il était en pleine activité; à la différence que le vrai jet d'eau glacé offrirait un aspect très-agréable, tandis que mon sang coagulé ne pouvait rien avoir de satisfaisant.

Pour rendre ma situation encore plus triste, ils me privèrent de toutes mes facultés intellectuelles, me réduisirent à un tel état de stupidité, que je n'existais plus que pour souffrir. Pour comble de malheurs, ils me firent enfler la jambe droite, afin de m'obliger à garder la chambre; et pour rendre ma position plus désagréable, l'un de ces êtres méchants appliqua l'une de ses infernales mains sur ma jambe, mais d'une telle force, que la douleur que me causa cette pression meurtrière était des plus insupportables. L'empreinte de ses doigts, ou pour mieux dire de ses griffes, était rouge et bleue, et ma jambe était tellement diminuée à cette place, que la peau semblait toucher à l'os.

Ne voulant avoir recours à aucun médecin, je fis tout ce que je crus nécessaire pour me guérir de ce mal. Je pris du thé pour forcer la transpiration: j'en pris jour et nuit. J'appliquai sur ma jambe des compresses d'eau de sureau. Croira-t-on que les farfadets épiaient mes actions; que, inquiets des moyens que je prenais pour me guérir, ils furent constamment à mes côtés, mais toujours invisiblement?

Au nombre de ces enchanteurs malfaisans je reconnus M. Pinel, et je n'en fus pas surpris. Je le reconnus, parce que, comme je l'ai déjà dit, mes découvertes m'ont appris à distinguer les différentes manières de s'annoncer de MM. les magiciens. Les médecins s'introduisent invisiblement chez ceux qui ne croient pas à leur charlatanisme; ils épient l'instant où le malade se traite, observe les remèdes qu'il emploie sans leur ordonnance, et ils en font leur profit en se les appropriant, et en prônant partout qu'ils sont le fruit de leurs longues et profondes études, et des recherches sans nombre qu'ils ont faites pour l'avantage et le soulagement de l'humanité.

Le mal dont j'étais affligé, et que l'on nomme érésypèle, vient, dit-on, naturellement. C'est faux, il m'est venu par un maléfice : aussi, chaque fois que je bassinai ma jambe, je disais au traître Pinel, que je voyais toujours à mes côtés, et qui s'y trouvait principalement le soir : M. le farfadet, que faites-vous-là ? Puisque c'est vous qui m'avez donné ce mal, guérissez-moi plutôt que de rester là comme un terme, immobile spectateur de mes souffrances : allons, donc, reprenez votre première forme, et ne restez pas invisible ainsi que tous les autres individus de votre secte infernalico-diabolique.

En reprenant votre physionomie naturelle, vous y gagnerez, et moi aussi; parce qu'enfin je ne me persuaderai plus que vous venez ici pour épier mes actions, et peut-être vous croirai-je assez de bonne foi, pour penser que vous venez pour soulager mon mal; au lieu que ne vous voyant pas, ma pensée se perd dans des conjectures qui ne vous sont pas trop favorables.

Le maudit farfadet, qui s'étudiait à ne pas me répondre, riait sous cape et de tout son cœur. Il était bien content de me voir dans le nouvel embarras où il m'avait mis. Par bonheur que le régime sage et prudent que j'observai, et les remèdes que je me suis très-adroitement administrés, ont mis un terme à mes souffrances aiguës, quoiqu'il m'en soit resté pendant fort long-temps une douleur très-sensible qui me tenait la cuisse et la jambe gauche.

Je puis ajouter à ce que je viens d'écrire, que si je ne m'étais pas déterminé à faire imprimer mes mémoires, je n'existerais plus en ce moment. Avant d'avoir mis à exécution mon projet, je dépérissais chaque jour, mon teint était pâle et livide, mon corps était rempli de boutons, mes jambes étaient enflées, je n'avais plus que la peau sur les os. Mes héritiers n'auraient pas eu long-temps à attendre pour se partager ma dépouille.

Quelle différence depuis le moment que je fais gémir la presse ! Je grossis tous les jours, au point que mes amis craignent de me voir prendre trop d'embonpoint. Je marche sans me fatiguer. Mon teint est frais, j'ai un appétit dévorant, je fais mes quatre repas, je bois du bon vin, je me promène, et je jouis de l'idée que mes ennemis seront bientôt confondus.

Héritiers avides, je vous ai trompés dans vos espérances ! vous ne jouirez pas encore du peu de bien qui m'appartient, vous ne plaidez pas pour prouver que je suis ou que je ne suis pas apte à tester. Je ne vous donnerai pas la satisfaction de faire retentir les tribunaux de vos plaintes et de vos prétentions, comme vous l'avez fait pour la succession de mon cher oncle. D'ailleurs, pourquoi plaideriez-vous ? je n'ai rien à vous donner : le peu d'argent que je laisserai, en quittant la terre, doit être pour les pauvres plutôt que pour des héritiers avides, si je ne me marie pas et si je n'ai pas des enfans.

Je sais que votre courrier, M. Chaix, vous promet de me faire enfermer à Charenton pour pouvoir s'emparer du peu de numéraire qui me reste. Les magistrats ne voudront pas être les complices de M. Chaix.

CHAPITRE LI.

Mon cher Coco ne s'effacera pas de longtemps de ma mémoire.

JE parlerai souvent encore de mon cher Coco, de ce charmant écureuil qui faisait toute ma société et ma consolation. On trouvera, sans doute, étonnant de me voir vivre seul, retiré du monde, au milieu de Paris, avec mon fidèle écureuil : Eh ! pourquoi non ? Robinson vivait bien seul dans son île. Il est vrai qu'il y fut forcé par l'impérieuse loi de la nécessité. Eh bien ! moi, j'y suis contraint par la haine que j'ai jurée à tout ce qui peut se présenter à moi sous l'aspect d'un farfadet, et malheureusement je ne vois que trop de ces misérables. Ces méchants démons impurs, après avoir épuisé sur moi toutes les ressources de leur scélératesse, firent tomber sur l'infortuné Coco toute la fureur de leur rage infernale. Un matin que cette aimable et innocente bête courait vivement comme à son ordinaire, elle fut tout-à-coup privée de l'usage de ses pattes, qui se raccourcirent au point que tout l'animal ne paraissait pas plus gros que le doigt. Ce pauvre petit Coco,

dans cette crise si violente, qu'on pouvait citer comme attaque de nerfs, était tellement altéré, que je ne pouvais suffire à lui donner à boire. Enfin, à force de soins, mon cher petit ami revint dans son état naturel; mais il avait souffert quatre jours entiers, je ne compte pas les nuits, puisque je les passais autant pour lui que pour moi. Que l'on juge du transport de ma joie, en voyant revenir à la vie ce joli petit animal! Je dus m'écrier, avec une allégresse toute particulière: Voilà donc encore une victoire remportée sur ces cruels farfadets, sur ces agens du maître des ténèbres infernales! Les monstres! ils conspirent et n'épargnent ni les hommes, ni les animaux; mais ils peuvent être assurés que je ne les ménagerai pas.

Mais, vont peut-être dire quelques-uns de mes critiques, quel but peuvent avoir les farfadets en persécutant les animaux, tels que les écureuils? Les bêtes n'ont point d'âme, et ils n'ont pas par conséquent espoir de pouvoir les faire souffrir pendant la vie éternelle, si elles ont résisté dans celle-ci à leurs attaques. L'argument est fort, je saurai pourtant y répondre.

Il est incontestable que les animaux n'ont point d'âme, cette faveur divine n'a été accordée qu'à l'être qui parle et qui raisonne; mais les farfadets, êtres malfaisans par essence, ne

calculent pas si leurs persécutions ont ou n'ont pas un but. Faire du mal, c'est leur jouissance, et ils jouissent lorsqu'ils peuvent priver d'un amusement ceux qu'ils ont choisis pour être leurs victimes. Ils privent un chasseur de son chien, un paysan de son âne, un laboureur de son bœuf ou de son cheval. Ils m'ont privé de mon Coco, parce qu'ils voyaient qu'il me faisait parfois oublier mes peines. *Voilà de la logique....* Répliquez, si vous l'osez.

CHAPITRE LII.

Sur l'invitation du maître de l'hôtel Mazarin, où j'étais logé, j'ai passé plusieurs soirées chez lui ; j'y confondis un nommé Sabatier, étudiant en médecine.

LE maître de l'hôtel Mazarin où je logeais ; m'invitait souvent à passer la soirée chez lui, il s'y trouvait très-bonne compagnie. Les personnes qui composaient cette société n'étaient pas instruites comme moi de la puissance des magiciens ou farfadets, et niaient même leur existence, malgré tout ce que je pouvais dire de réel et de positif à ce sujet.

Un Monsieur, nommé Sabatier, étudiant à l'Ecole de Médecine, et qui logeait aussi dans le même hôtel, fut celui qui feignit de témoigner le plus d'éloignement à me croire; mais tous les préjugés vulgaires dont il se déclara le défenseur, ne purent me dissuader, car, malgré l'approbation de tous ceux qui l'écoutaient, je fus persuadé que j'avais raison, et que lui-même ne parlait ainsi que parce qu'il était membre de la société des monstres farfadéens.

Enfin, à la suite d'un entretien très-sérieux, je le poussai au pied du mur, et je lui dis : Monsieur, tout ce que j'entends de votre bouche me donne de violens soupçons sur votre agrégation avec la secte infernalico-diabolique. — Ah ! Monsieur, que pensez-vous de moi, et quelle réputation allez-vous me faire auprès de l'aimable société qui nous écoute ? — Monsieur, votre réponse évasive me confirme encore mes doutes. — Mais, Monsieur, votre pénétration me confond, je n'avouerai jamais... — Parlez, Monsieur. — Vous êtes pressant. — C'est assez, Monsieur, vous l'êtes. — Quoi, Monsieur, je... — Oui, Monsieur, vous l'êtes. Je triomphe. Et m'adressant alors à la compagnie, j'ajoutai : Messieurs et dames, vous voyez comme je les devine sans qu'ils parlent. Tout le monde convint que ma perspicacité était grande ; et ce

Monsieur se voyant repoussé jusques dans ses derniers retranchemens , ne sut plus que dire. Ce fut alors que je prouvai à ceux qui m'écoutaient , et qui avaient été témoins de ma victoire , que quand il faisait du mauvais temps , M. Sabatier pouvait bien y être pour quelque chose ; car vous ne croyez pas , leur dis-je , que le mauvais temps est l'ouvrage de Dieu , c'est l'ouvrage des farfadets. — Comment , des farfadets ? — Oui , des farfadets.

Comme beaucoup de personnes n'étaient pas plus au fait du nom que de la chose , je leur affirmai que le temps les mettrait bientôt au courant de ces tristes et cruelles vérités. Et M. Sabatier , qui , comme tous ses confrères , sait lire dans le cœur de ceux qu'ils persécutent , pensa bien que c'était de mes Mémoires que je voulais parler , quand j'affirmais que bientôt toutes les atrocités de mes ennemis seraient dévoilées. La gloire que j'acquiers est bien au-dessus de mes souffrances quand je suis vainqueur de quelqu'un de mes ennemis.

M. Sabatier était un homme d'esprit : ma victoire sur lui est bien plus glorieuse que lorsque je confondis M. Chaix , qui ne passe pas dans le monde pour un génie.

CHAPITRE LIII.

*Nouveaux événemens qui me sont arrivés chez
M. Rigal , à l'hôtel Mazarin.*

Pourrait-on s'imaginer que j'éprouvasse autant d'incrédulité dans la maison que j'habitais ? néanmoins , je dois le dire à la honte de mes contradicteurs , l'ignorance plus que l'opiniâtreté leur servait d'excuse à mes yeux , et je pouvais leur pardonner de ne pas me comprendre ni me croire.

Le 1^{er} juin 1819, le portier de l'hôtel vint , comme de coutume , faire ma chambre , et me dit que M. Papon Lomini arrivait pour habiter de nouveau dans l'hôtel. Êtes-vous bien sûr de ce que vous dites-là , Monsieur ? lui dis-je. — Oui, Monsieur. — Lorsqu'il eut fini ma chambre, je descendis à l'appartement de M. Rigal , pour le prier de monter un instant chez moi ; ce qu'il fit de fort bonne grâce.

Voici notre conversation : Monsieur , je viens d'apprendre , par l'organe de votre portier (que l'on ne peut abuser , ni tromper , ni séduire) , que M. Papon Lomini vient reprendre

un logement dans votre maison. — C'est vrai , Monsieur. — Eh bien , moi , Monsieur , je vous prévien's que j'en sors. — Pourquoi donc , Monsieur ? — Comment , Monsieur ! mais vous ne songez donc pas que vous mettez le loap près de la brebis , le vautour près de la colombe ? — Quoi ! moi ? — Oui , Monsieur : apprenez que je ne peux me trouver face à face avec un homme dont je n'ai qu'à me plaindre. Il y a dix-huit mois que ce jeune étourdi et M. Arloun ont quitté votre maison à votre grand contentement, vous en étiez satisfait, et vous en recevez un aujourd'hui ! La différence de nos principes devait vous engager à ne pas le reprendre ; mais puisque la chose est faite de votre part , trouvez bon que je vous quitte , je ne veux pas le voir ni même le rencontrer. Je vous demande quinze jours pour me pourvoir d'un autre appartement. — Si j'avais pu prévoir cela , je me serais bien gardé d'accepter ce jeune homme. — Je le remerciai de son aimable préférence.

Je parlai de cet événement à plusieurs personnes de la maison , avec lesquelles j'étais très-familier ; elles m'invitèrent à y rester : Je fus très-sensible à l'intérêt qu'elles me témoignaient ; je leur disais : Vous me proposez ce qu'il m'est impossible d'accepter : vous voulez donc que je

vive au milieu de mes ennemis ? Demandez à M. Rigal ce que je viens de lui dire à ce sujet. Non, non, je veux éviter leurs mauvais procédés ainsi que les choses désagréables qui pourraient en résulter. On me répondait que je ne pouvais les éviter, puisqu'ils avaient le moyen de me poursuivre et de me trouver partout où je pourrais me transporter. — N'importe, ce serait un supplice pour moi que d'habiter le même toit que mes persécuteurs, de passer dans des lieux qu'ils auraient empoisonnés de leur souffle impur. Je sais bien qu'ils peuvent s'introduire invisiblement chez moi ; mais du moins c'est sous le voile de l'invisibilité et lorsqu'ils n'ont rien de mieux à faire. Mais les savoir ici, grand Dieu ! leur seul aspect me fait frémir, et je recule d'horreur au seul nom de l'un d'eux, comme à la vue de la tête de Méduse.

Je parlai aussi de ce qui m'arrivait à plusieurs autres personnes, qui eurent la bonté de me chercher un logement.

Convenez, mes chers lecteurs, qu'il est impossible d'être plus effronté que M. Papon Lomini, il n'était pas content de me persécuter invisiblement pendant la nuit, il voulait encore pendant le jour pouvoir jouir de mes peines.

CHAPITRE LIV.

Mon déménagement de l'hôtel Mazarin pour aller à l'hôtel de Limoges, rue Guénégaud, n°. 24. Les farfadets m'y persécutent encore : ils me volent Coco et finissent par me le rendre.

POUR ne pas endommager mes meubles par un transport trop éloigné, je me décidai à prendre un logement à l'hôtel de Limoges, rue Guénégaud, n°. 24. J'y fis mon entrée le 10 juin 1819, après avoir remis les clefs à M. Rigal.

Mon déménagement ne diminua pas l'audace des coquins infernaux, ils eurent bientôt découvert ma nouvelle demeure et vinrent me tourmenter comme par le passé. Heureusement que je me suis familiarisé avec leurs vexations ; car j'eus beau me mettre au lit et chercher à dormir, cela me fut impossible, on eût dit qu'ils se félicitaient d'être dans un nouvel appartement, tant leur bacanal me semblait épouvantable.

Deux jours après mon installation je me disposais à aller à la messe ; c'était un dimanche. Je laissai mon cher petit Coco tout seul, quand

je fus assuré qu'il avait bien déjeuné. A mon retour, je fus très-surpris de ne pas voir mon petit ami sauter sur moi pour me témoigner la joie que lui causait ma rentrée au logis. Je le cherchai dans tous les coins de ma chambre, et j'eus le chagrin de ne pas le trouver. Je ne doutai plus que les magiciens ne me l'eussent enlevé. Tandis que je le cherchais, madame Gorand, maîtresse de la maison, vint me rendre visite en ma qualité de locataire. Je fus très-sensible à son honnêteté; pendant que dura sa visite je laissai la porte ouverte, et lorsqu'elle me quitta je la reconduisis sur l'escalier. Rentré chez moi, je cherchai de nouveau mon cher écureuil, et je me confirmai dans mes premiers soupçons. Installé depuis peu dans un nouveau domicile, je ne voulus pas encore donner l'alarme à tous les locataires contre les farfadets. Je descendis près de madame Gorand et la priai de vouloir bien chercher mon petit Coco, qui, à ce que je croyais, était entré dans sa chambre tandis que la mienne était ouverte. Cette dame voyant que j'étais très-affecté de cette perte, s'empressa de le chercher avec moi; ma surprise et ma peine s'augmentèrent lorsque nous ne trouvâmes pas ce cher animal. Enfin, elle mit tous ses domestiques en activité pour me faire rendre mon

fidèle ami ; hélas ! toutes nos peines furent infructueuses. Satisfait de tant de prévenances, je remerciai mes nouveaux propriétaires de leur extrême complaisance , et je me disposai à me rendre à mon ancien hôtel pour en avoir des nouvelles et sortir de mon incertitude.

Après que toutes les personnes de mon nouveau domicile, tant maîtres que valets, se furent donné une peine que je sus bien apprécier à sa juste valeur, je m'empressai de me transporter à l'hôtel Mazarin pour dire à M. Rigal que dans mon déménagement je ne savais ce qu'était devenu mon cher écureuil ; que s'il en entendait parler, je le priais de m'en avertir. Il me fit cette promesse de la meilleure grâce du monde ; il parut même partager la douleur que j'éprouvais de la perte de ce bon petit animal. Lorsque je vis sa peine , je lui dis : Eh bien ! M. Rigal , vous voyez bien que quand j'irais au bout du monde, ces misérables coquins m'y poursuivraient encore. Il ne put désapprouver mon indignation , et redoubla mon chagrin , en m'apprenant que depuis mon départ on lui avait volé la montre de son épouse , qui restait presque toujours accrochée à la cheminée.

C'était dimanche , je le passai comme tous les autres , c'est-à-dire , partie à l'office divin , et partie à la promenade. Le soir , en rentrant , je

me trouvai tout seul, bien isolé. Je m'attendais à ne plus voir mon petit Coco ; mais par habitude comme par besoin, j'éprouvai un serrement de cœur, en pensant que c'étaient des monstres infâmes qui me faisaient souffrir de la privation de ce qui m'était si agréable.

Je voulus me mettre à table pour faire trêve à mon chagrin ; mais à peine j'y fus placé, que j'entendis frapper sur mes meubles avec un bruit effroyable. N'y pouvant plus tenir, je m'écriai : Monstres ! scélérats ! n'êtes-vous pas contents de m'avoir réduit à gémir sur la perte de mon bien-aimé ? vous venez encore ici faire un vacarme à troubler mon repos. Je ne sais si ce bruit effroyable était pour m'annoncer leur arrivée ; le fait est que le bruit cessa peu-à-peu, et que bientôt on n'en fit plus du tout.

Il faut pourtant en convenir, cette fois les farfadets me firent éprouver une grande jouissance, ils vinrent eux-mêmes placer adroitement sur mes genoux mon cher petit Coco. Ce bon petit animal, si doux, me témoigna le plaisir de me revoir par mille et mille caresses toutes plus vives les unes que les autres. Il n'avait pas à faire à un ingrat. Je le récompensai de sa fidélité par les expressions de la plus tendre amitié. C'était le repentir qui avait conduit les farfadets à me rendre ce cher ami si intelligent.

Il est à croire qu'ils ont été intimidés, épouvantés, contrits même, des menaces que je venais de leur faire, pour s'être portés et décidés à faire sitôt une si bonne action. Ils voulaient peut-être me forcer à dire qu'il y a de bons et de mauvais diables; mais malgré toutes les réparations qu'ils chercheront à me faire, ils ne m'entendront jamais avouer autre chose que ce que j'ai toujours dit d'eux.

Mes principes sont inaltérables. Je ne dois pas baiser la main qui vient de me frapper; par cela seul qu'elle me caresse un instant après.

L'évangile nous dit bien : lorsqu'on vous aura frappé sur la joue gauche, présentez la droite à votre ennemi. Mais il n'y a pas de règle sans exception; et dans celle-ci, ce sont les farfadets qui sont les exceptés de la règle.

Dieu ne les comprend pas dans le nombre de ses créatures. Ce qu'il a dit relativement au pardon de nos ennemis, ne peut pas leur être applicable.

Les cruels enfans de Belzébuth ont voulu opposer leur puissance à celle du maître du ciel et de la terre. Leur entreprise a été par trop audacieuse, pour qu'elle puisse jamais leur être pardonnée. Or, si Dieu ne leur pardonne pas, pourquoi leur pardonnerais-je moi-même? Ma volonté doit toujours être subordonnée à celle

du Créateur..... Il a condamné les farfadets à brûler éternellement dans les enfers ; ma haine doit être éternelle comme les flammes qui doivent les dévorer. Je ne dois pas m'en confesser , parce que ce n'est pas un mal de haïr la race farfadéenne.

Oui , farfadets infâmes , je vous abhorre , j'en ai fait l'aveu. Tout le monde le sait , je le dis à qui veut l'entendre. Je désire votre punition. Vous vous êtes étudiés à me rendre la vie pénible et dure.

CHAPITRE LV.

Anecdote arrivée en Normandie.

ON dit qu'autrefois , en Normandie , un maudit plaideur cherchant à ruiner un malheureux , le poussa tellement au désespoir , que cet infortuné , privé de toute ressource par son persécuteur , riche comme Crésus , dit , dans l'excès de sa douleur : Ah ! par ma foi , c'en est fait , je me donne au diable.

On ajoute qu'un diable bicolore , rose et noir , apparut à ce pauvre homme , et lui dit : Que me veux-tu ? Ce malheureux , effrayé de voir un personnage si bizarre , quoique son

aspect ne fût pas très-effrayant, lui dit, tout en tremblant, qu'étant absolument sans ressource, il voulait se donner au diable, puisque son voisin l'avait ruiné, malgré que depuis longtemps il ne fût connu que sous le nom du bonhomme Misère. Le diable qui, dans cette occasion, voulut faire le bon apôtre, pour pouvoir mieux tromper le peuple, lui dit : Ce n'est pas sur toi que je veux étendre mon pouvoir ; ce ne sont pas les pauvres que nous devons punir, ceux-là souffrent assez par les besoins auxquels ils sont en proie : c'est sur les riches oisifs, les avarés, les envieux, que nous devons porter toute notre haine : ainsi, le désespoir t'a fait m'appeler ; et je veux, en conséquence, que tu chérisses ma venue. Dès ce moment je vais m'attacher sur les pas de ton persécuteur, réduire ses biens à rien, ses maisons en cabanes ; et le faire repentir d'avoir été le persécuteur de l'indigence.

En effet, dès ce moment, l'avare ne put goûter un instant de repos, il accusait tout ce qui l'entourait de s'ingérer à troubler sa tranquillité : ses heures étaient des journées entières ; s'il faisait un tour dans la campagne pour visiter ses propriétés, il voyait, en plein été, les arbres et les blés aussi peu avancés qu'au mois le plus froid de l'hiver. Il avait la maladie

de croire que tout le monde le volait. Enfin , la tête perdue et le cœur repentant , un jour qu'il était seul , il se demandait d'où lui venaient les chagrins et les malheurs qu'il ressentait depuis si long-temps ? Une voix lui cria : De ton avarice ; et si tu ne rends ce que tu as usurpé , tu vas périr à l'instant par le feu des enfers. Personne ne s'étonnera d'entendre un diable tenir un tel langage , d'autant qu'il ne parle que des élémens de son séjour ; mais le vilain avare en fut tellement épouvanté , qu'il promit de réparer ses fautes. Le diable voulut le contraindre à habiter la chaumière du bonhomme Misère , tandis que ce dernier résiderait dans les domaines du riche ; mais le bonhomme dit qu'il était assez content qu'on lui rendît sa cabane et d'avoit la permission d'aller couper du bois pour le faire subsister ainsi que toute sa famille.

Le diable obtint encore de l'avare un dédommagement pour le temps dont ce pauvre homme avait été privé de son asile , et le vieil avare fut s'enfermer dans un caveau où tout son or était entassé dans des coffres et dans des sacs de toutes grandeurs. Ce caveau était placé dans un endroit qui n'était connu que de lui. La serrure était faite de manière à ce qu'on pouvait l'ouvrir en dehors et non en dedans.

Il fallait, en y entrant, lâcher un ressort qui l'empêchât de se refermer. L'usurier, qui vint dans ce lieu pour se consoler du désagrément qu'il venait d'éprouver, entra si précipitamment, que la porte se referma sur lui sans qu'il s'en doutât. Lorsqu'il fut un peu consolé d'avoir compté son or, il voulut sortir; mais il s'aperçut de sa faute et fut forcé d'expirer au milieu de ses richesses. Le bonhomme Misère avoua à tous ceux qui voulurent le croire, qu'il y avait de bons diables; mais qu'ils étaient rares. Moi, je ne suis pas de son avis.

Ce n'est que pour expliquer mon opinion à ce sujet, que j'ai rapporté cette histoire, qui est bien connue: Non, il n'est pas de bon diable.

Le diable et les farfadets connaissent tellement bien l'art de tromper, que, pour parvenir à leurs fins, ils prennent toute sorte de masques.

Ils savaient que le bonhomme Misère était un homme considéré par tous ses contemporains, et c'est pour cela qu'ils parurent vouloir le servir. En agissant ainsi, ils se faisaient des partisans parmi les gens du peuple. Le bonhomme Misère était lui-même forcé, par le bien qu'il en avait reçu, de dire partout qu'il existait de bons diables. De-là la tendance des malheureux à s'adresser à ceux qui peuvent adoucir leur misère; de-là l'augmentation du nombre des farfadets.

On voit donc, d'après mes raisonnemens, que, lorsque les farfadets font par hasard quelque bien, ce n'est que pour pouvoir faire plus de mal par la suite.

L'histoire du bonhomme Misère leur a procuré peut-être plus de néophytes que ne l'aurait pu faire une conduite opposée à celle qu'ils ont tenue.

Concluons encore de l'histoire du bonhomme Misère, que le diable se mêle réellement des affaires des pauvres humains : donc que je n'ai pas tort de croire aux farfadets ; donc que j'ai pris une résolution digne d'éloge, lorsque je me suis décidé à les dévoiler à l'univers entier.

Tout me ramène à cette idée. Il est urgent de guérir les incrédules qui peuplent la terre ; il est urgent que tout le monde sache qu'il existe des farfadets.

Malheur à ceux qui résisteront encore à cette vérité palpable : ils auront leurs raisons pour en agir ainsi, c'est qu'ils voudront faire partie de la compagnie malfaisante ; c'est que les visites nocturnes, l'invisibilité, la pièce aimantée et farfadérisée, les auront séduits. Semblable au voleur de grande route qui ne calcule pas que l'échafaud doit être le résultat du crime qu'il va commettre, ils ne veulent pas se pénétrer que des tourmens éternels

doivent remplacer un moment de jouissance.

O mon Dieu ! mon Dieu ! écoutez la prière du mortel qui vous adore : détruisez, détruisez, avec les farfadets, la puissance du génie du mal, que dirige leur grand-maître.

CHAPITRE LVI.

Autre anecdote arrivée en Italie.

Je sais encore une autre anecdote qui vient à l'appui du raisonnement que je viens de faire, et qui prouve d'une manière irrévocable que les hommes, dans toutes les classes de la société, sont tous susceptibles de payer leur dette à la nature ; mais que la luxure est un vice qui nous vient du démon. Il y a dans l'enfer un farfadet qui porte le nom de Luxure.

En Italie, il existait jadis un homme très-luxurieux. (Pour l'honneur de son état, je passerai ses titres sous silence.) Cet homme était riche et satisfaisait tous ses désirs avec facilité ; mais il avait quelquefois des obstacles à vaincre. Un jour qu'il sollicitait d'une dame un entretien particulier, il trouva si forte résistance, qu'il eut recours à un moyen qui semblait devoir lui assurer le succès de ses vœux. Connaissant beaucoup de piété à cette dame, il lui

proposa de faire un pèlerinage. Ce motif pieux leva les difficultés qu'ou avait fait naître. Le méchant invoqua le démon de la luxure pour le faire réussir dans son entreprise. Celui-ci s'en acquitta au mieux. Il fit rêver à la dame qu'elle se trouvait dans une église tout illuminée en l'honneur de son pèlerinage, et pendant son rêve il l'emporta au lieu indiqué par le suborneur. Mais dans sa route il rencontra le démon de la malice, qui, pour punir le luxurieux du stratagème qu'il avait employé, se battit avec son camarade, remporta la victoire, et ramena la victime dans le lieu d'où elle ne devait pas sortir. Le démon de la luxure n'osa plus se faire voir après cette défaite; mais celui de la malice se croyant bon à quelque chose, n'a pas cessé d'habiter parmi nous; et comme il avait rendu service à une dame, les dames en général le prennent assez communément pour le régulateur de toutes leurs actions.

Je conviens que ce récit peut encore faire croire à quelques personnes qui n'ont pas, comme moi, éprouvé toute la méchanceté du démon, qu'il y a quelques bons diables dans la bande infernale. Je le répète: il n'y a pas de bons diables.

Le démon de la malice ne s'est mis en opposition avec le démon de la luxure, que pour fournir aux poètes une allégorie qui pourrait

donner matière à un très-bon ouvrage sur les femmes.

Les femmes farfadettes ne sont pas luxurieuses, elles sont, au contraire, pleines de malice.

Voilà pourquoi le démon de la malice l'emporta, dans cette occasion, sur le démon de la luxure.

Toutes les fois que mon imagination me fournit des idées comme celles que je viens d'expliquer, je me réjouis de pouvoir fournir à des hommes plus savans que moi, des matériaux sur lesquels ils pourront exercer leur génie.

CHAPITRE LVII.

Gentillesse de Coco, après que les Farfadets me l'eurent rendu.

PENDANT que je cherchais à adoucir mon aversion pour la race farfadéenne, mon cher petit Coco, poussé par un sentiment bien naturel, celui de la faim, sauta sur la table, se servit lui-même, et répara le besoin qu'il avait dû ressentir depuis qu'il était tombé au pouvoir des

méchans; mais vu qu'il craignait, en se montrant, de retomber encore au pouvoir de ces monstres, le pauvre petit animal, encore effrayé d'avoir été entre les griffes des farfadets, se contenta de très-peu de nourriture, et vint de suite se réfugier dans la poche du haut de ma redingote.

La satisfaction que cette petite bête semblait ressentir de se trouver en ce lieu de délices, me fit croire qu'elle disait à ses ennemis, partisans de Belzébuth : Misérables infernaux, je ne vous crains plus, me voici dans un rempart formidable contre vos attaques diaboliques. Mon maître est bon, juste; la vertu, la sagesse le soutiennent, tandis que vous n'avez que le diable pour vous secourir; mais votre puissance ne peut être éternelle, vous serez renversés, foudroyés par le maître des maîtres.

C'est ainsi que mon cher petit Coco leur parla du sein de sa retraite protectrice. Je joignis alors ma voix à la sienne, et j'ajoutai : Monstres que j'abhorre, en voyant ou du moins en entendant mes justes et sensibles plaintes, vous avez eu honte de garder mon Coco, vous avez craint que, vous ayant découvert, je ne vous forçasse à me le rendre; mais pourquoi donc les mêmes craintes ne vous ont-elles pas engagés à me

rendre les autres choses que vous m'avez prises depuis long-temps?

Ces reproches , adressés avec la véhémence d'un cœur fort de sa conscience, arrêterent pendant quelques instans leurs poursuites ; mais ils recommencèrent bientôt de plus belle.

Ennuyé de voir mes sermons infructueux , je pris le parti de leur dire : Je m'embarrasse fort peu de vous ; allez , venez , rôdez , faites ce que vous voudrez , je vais me coucher pour vous prouver ce que je vous avance ; et les coquins firent alors des patelinades. Ils ne me quittèrent pas de la nuit , et m'approchèrent de si près , que je fus obligé de parcourir toutes les places de mon lit , pour leur donner le plaisir de se mettre à mes côtés.

Eh bien ! misérables qui me critiquez , avez-vous autant de bonté que moi ? Non , non , vous n'êtes au nombre de mes critiqués que parce que vous ne vous sentez pas assez vertueux pour m'imiter.

Je voudrais vous voir au milieu d'un régiment de farfadets persécuteurs , ce n'est qu'alors que je pourrais juger de votre résignation , en la comparant à la mienne. Vous n'êtes tranquilles que parce qu'on ne vous persécute pas.

CHAPITRE LVIII.

Les Farfadets me volent une pièce de trente sous , que je tenais dans la main.

UN matin , vers les neuf à dix heures , en revenant de la messe , je me souvins que ma blanchisseuse devait ce jour-là m'apporter mon linge. Je mis la main dans mes poches pour me convaincre si j'avais assez de monnaie pour la payer ; cela devait m'éviter la peine de redescendre , au cas qu'il me fallût changer une pièce d'or ou d'argent. Je trouvai dans ma poche deux pièces de trente sous , une de vingt , quelques petites monnaies et un écu de cent sous. Après cet examen je portai la main à ma poche pour y remettre mon argent ; mais avant de l'y renfermer tout-à-fait , je jetai de nouveau les yeux dessus pour ne pas être obligé de redescendre. Quelle fut ma surprise , lorsque , sûr de n'avoir pas ouvert la main dans laquelle je tenais ma monnaie , je vis qu'il me manquait une pièce de trente sous ! ce qui me fit faire les réflexions suivantes : Quoi donc ! Qu'est-ce que cela veut dire ? Je ne suis ni fou , ni ivre , personne n'est à mes côtés et je suis sur un terrain solide ; d'où vient cette subite disparition ? Qui puis-je ac-

cuser de ce vol manifeste ? Qui ? Eh ! parbleu , les coquins de farfadets, qui m'entourent invisiblement, qui me poursuivent sans cesse. Si, du moins, parmi ceux que je connais pour faire partie de cette bande noire de scélérats, il y en avait quelques-uns à qui je dusse de l'argent, je ne dirais rien, je ne les accuserais que de ne pas savoir vivre, parce qu'il n'est jamais bien de se payer par ses mains ; mais au contraire, je les ai tous très-bien payés, je les ai même obligés tant que j'ai pu, et les infâmes me jouent des tours pareils ! Voilà bien la preuve la plus convaincante qu'on ne peut rien gagner avec les accolytes du diable ; que leur engeance pernicieuse est vomie sur la terre pour le malheur du monde ; car ils font souvent tomber sur un innocent le mal qu'ils viennent de commettre. Leur protecteur sait les soustraire à toutes les recherches, tandis que les innocens sont les victimes de leur scélérateuse.

Je renvoie mes lecteurs au chapitre que j'ai composé après avoir vu jouer la Pie Voleuse ; ils verront que ce que j'avance pourrait toujours être appuyé sur des faits dont on ne peut révoquer en doute l'authenticité.

Je pourrais encore donner de nouvelles autorités à mon assertion, si je voulais rappeler tous les traits infâmes des farfadets, qui sont

consignés dans les causes célèbres ; mais mon livre ne doit pas être une compilation : tout ce qui y sera consigné doit m'être personnel , ou du moins ne doit tendre qu'à prouver l'existence des farfadets.

C'est dans ce seul but que j'ai composé mon discours préliminaire , et que j'ai cité et citerai dans le cours de mon ouvrage des anecdotes qui viennent à l'appui de mes assertions.

CHAPITRE LIX.

*Réflexions philosophiques sur la corruption.
Le fils finit par méconnaître son père.*

LA corruption marche d'un pas de géant , surtout dans les grandes villes ; aussi voit-on des jeunes gens envoyés , par leurs familles , de province , pour suivre un état ou se perfectionner dans le leur à Paris , se livrer aux mains des corrupteurs , qui leur font manger ou dépenser en un jour ce que leurs parens ont eu tant de peines à se procurer par un travail pénible.

Ces jeunes gens , craignant la sévérité de leurs parens , se laissent entraîner par l'appât

des jouissances et l'assurance d'une vie soi-disant heureuse, dans les sociétés qu'ils fréquentent ; tous les moyens sont bons à leurs yeux pour se procurer de l'argent : bassesses, flatteries, escroqueries, friponneries, crimes même, tout est méritoire, pourvu qu'ils parviennent à leurs fins. L'honnête médiocrité est dédaignée par eux, ils ne connaissent que les moyens extrêmes. C'est dans l'immoralité qu'ils puisent leurs plus fermes appuis. Ils achètent les jouissances au prix de leur existence ; et tandis que les millionnaires se font remarquer par leur ton orgueilleux, leur égoïsme et leur faste insolent, ils sont obligés, de leur côté, pour former le contraste, à ramper ou se faire un front d'airain, pour supporter les regards de ceux qui les frondent.

Les pères et mères ont donc grand tort de sacrifier quelquefois une partie de leur fortune pour faire sortir leur enfant de la ville où le destin l'a fait naître : par cette fatale ambition ils augmentent plus souvent l'amour-propre que les facultés de leur enfant, et il en résulte que, quelquefois, le père, qui ne parle de son fils qu'avec enthousiasme, est lui-même méconnu par l'enfant pour lequel il s'est sacrifié. Je pourrais, à ce sujet, citer mille exemples ; mais un seul suffira.

Dans une ville de cour, un domestique de grande livrée, n'ayant qu'un fils, ne savait à quoi le destiner; il devait lui laisser une petite fortune, fruit de son adroite servilité. Son fils n'était apte à aucune science; il crut que la musique, dont on fait un fréquent usage dans toutes les cours, serait un état pour lui. A force de soins et de cadeaux le père parvint à lui obtenir un surnumérariat, et ensuite une place de symphoniste en pied.

Le fils se crut, comme l'on dit vulgairement, le premier moutardier du pape. Quoiqu'il n'obtînt jamais les honneurs de partager le pupitre avec aucun des musiciens de l'orchestre, son aveugle amour-propre lui faisait oublier ses devoirs; car, si quelqu'un lui parlait de son père et même de son grand-père maternel, il ne rougissait pas de dire avec une espèce de mépris: Bah! ce ne sont que des domestiques!

Sa morgue et son incapacité le réduisirent heureusement à toutes sortes d'humiliations. Il fut même contraint de quitter un poste pour lequel ses parens avaient fait tant de sacrifices, et qui lui avait fait si peu d'honneur.

Voilà, en passant, un exemple vrai et bon à saisir pour réprimer la faiblesse des pères et mères qui prétendent élever leurs enfans au-dessus de leur état, sans s'informer auparavant si

leurs facultés leur permettront de prendre un vol qui ne doit servir qu'à voir se renouveler la chute du trop audacieux Icare.

Il faut bien alors , quand on a été trompé dans ses espérances , et qu'on ne veut pas être la risée de ses concitoyens , s'enrôler dans l'affreuse compagnie des farfadets.

CHAPITRE LX.

Rencontre de plusieurs personnes que j'avais connues à l'hôtel Mazarin.

JE me promène très-souvent et toujours seul, c'est ce qui fait que je rencontre quelquefois des personnes qui logeaient dans l'hôtel Mazarin , quand je le quittai par rapport à M. Papon Lomini. Ces personnes me demandent de mes nouvelles et comment je me trouve dans mon nouveau logement. Je leur réponds que j'ai beaucoup gagné relativement à l'appartement , mais rien pour le repos et la tranquillité ; et je leur rappelle cette vérité, que quand j'irais dans un pays inconnu , je ne serais pas moins poursuivi par mes ennemis. Cela se peut , me disent ces per-

sonnes; mais si vous ne nous l'affirmiez pas de votre bouche, nous ne voudrions jamais le croire.

Vers la fin du mois de juin je fus rencontré sur le quai Voltaire par un ami de M. Sabatier. Ce Monsieur me demanda comment je me portais. Je fis ma réponse banale : Je suis toujours bien tourmenté. — Cependant vous devez l'être beaucoup moins ; M. Sabatier étant malade, ne peut plus vous assaillir. — Je suis très-fâché pour lui qu'il soit malade, mais j'en suis très-satisfait pour moi, c'est un ennemi de moins à craindre. Je rappelai à ce Monsieur les entretiens que nous eûmes avec lui et son ami, et les justes soupçons que j'avais contre M. Sabatier : quand je me déchaînai contre les maudits farfadets, ce Monsieur se mit à rire, et convint que ce que je lui disais était exactement vrai.

Comme mon état intéressait beaucoup de personnes, je recevais parfois quelques visites. Un jour, je reçus celle d'un Monsieur que j'avais connu à l'hôtel Mazarin, qui me demanda aussi comment je me trouvais, et si j'étais plus tranquille dans mon nouvel appartement. Au contraire, il semble à ces coquins qu'un nouveau logement est un attrait pour eux ; ils y viennent en si grande quantité, qu'on dirait que toutes les puissances de la secte infernale sont réunies pour tenter ma conquête

et m'enlever mes bijoux. Ce Monsieur se mit à rire , et convint que ce n'était pas brave de se mettre tant contre un seul.—Rien n'est plus vrai, pourtant ; mais je braverai la puissance que ces coquins ont sur moi , car j'aime mieux périr que de leur céder. Ils m'ont poursuivi malgré l'espace de cent quatre-vingts lieues , que je croyais mettre entre eux et moi ; mais ils ont beau faire , ils ne me vaincront pas. Je veux , en mourant , rendre une âme pure , telle que Dieu me l'a donnée , et jamais elle ne sera souillée par la pensée d'avoir appartenu à cette race crapuleuse. — Prenez courage , la force qui vous opprime depuis long-temps ne peut durer toujours , croyez qu'elle sera renversée à son tour. — Je l'espère , Monsieur , c'est ce qui fait que je ne veux pas céder , et que je veux vivre malgré eux : d'ailleurs , vous connaissez mes principes et mes sentimens à cet égard. — Je me les rappelle fort bien , je vous plains sincèrement , et vous invite de tout mon cœur à prendre courage. — Je vous prie de croire , Monsieur , que le courage ne me manque pas , grâce à Dieu , et qu'il me soutient dans mon adversité , car c'en est une bien grande que d'être exposé à la brutalité , à la rage de ces scélérats infernaux. Alors , ce Monsieur me salua ; et comme je connais les bien-

séances et les règles de l'honnêteté, je le reconduisis jusqu'au bas de l'escalier.

Mais voilà encore une conversation qui ressemble beaucoup à d'autres colloques que je me suis ménagés avec mes ennemis. Cela est vrai, mais je ne dois pas moins la rapporter dans mes mémoires, que si elle renfermait quelque nouvelle particularité. C'est ainsi que j'en userai jusqu'à ce que mon livre soit achevé. Je ne veux pas, parce qu'on pourra m'accuser de répondre toujours de la même manière, tronquer les réponses que j'ai faites à ceux qui m'ont interrogé, je dois sacrifier le style de mon ouvrage au besoin que j'ai de ne dire à mes lecteurs que l'exacte vérité.

CHAPITRE LXI.

Un homme instruit doit être convaincu de mes malheurs en lisant mon ouvrage. Le portier de l'hôtel Mazarin me fait observer les menées d'un de mes persécuteurs.

PENDANT mon séjour à l'hôtel Mazarin j'avais des entretiens fréquens avec un Monsieur qui jouissait d'une grande considération dans le

monde ainsi qu'à l'hôtel, et qui semblait prendre de l'intérêt à moi. Je lui parlais très-souvent et toujours de mes affreux farfadets. Ce Monsieur, fort honnête et très-instruit d'ailleurs, ne voulait jamais se rendre aux raisons et aux démonstrations les plus claires que je lui donnais. Il attribuait à la variété du temps et des saisons toutes les pluies, les vents, les grêles et les orages qui nous accablaient. Enfin, après avoir épuisé tous mes moyens de persuasion, je n'ai pu obtenir que l'espoir de le convaincre par le mémoire que j'ai promis de faire contre les magiciens et que je dois soumettre à son examen, afin de devenir vainqueur de mes persécuteurs.

Un autre jour que je sortais de mon hôtel pour vaquer à mes affaires, je vis le sieur Laporte, portier de l'hôtel Mazarin, qui causait avec Monsieur Josset, perruquier. Ce portier me salua, et me demanda si j'étais plus commodément logé. Je lui répondis que, quant à la commodité, rien ne me manquait; mais que les farfadets avaient bientôt su ma demeure, et que je ne savais pas si c'était lui qui la leur avait donnée. Il m'assura que non, et me fit en même temps apercevoir M. Papon Lomini, qui passait au bout de la rue. Comment voulez-vous être tranquille, ajouta-t-il? c'est impossible. Voyez là-bas, voyez un de vos farfadets

qui vient reconnaître la position et le numéro de votre maison. Aussitôt qu'il vous a aperçu, il a doublé le pas, ne voulant peut-être pas que vous interprétassiez sa démarche. — Ah ! M. le portier, comment voulez-vous, d'après cela, que je sois tranquille ? — Je conviens que vous êtes bien malheureux ! — Puisque je dois l'être partout où je me trouverai, autant vaut-il que je le sois dans un hôtel gardé par un portier honnête comme vous l'étiez pour moi. — Si du moins les misérables ne pouvaient s'introduire qu'en nous demandant le cordon, nous le leur refuserions. — Vous avez bien raison. Il est pourtant un cordon qui leur conviendrait à merveille. — Lequel ? — Celui que le grand-turc envoie à ceux de ses sujets qui refusent d'exécuter toutes ses volontés. Ah ! c'est ainsi que je voudrais que tous les souverains traitassent les farfadets. Les grands penseurs ont beau me dire que cette manière de gouverner est le despotisme tout pur, je n'en suis pas moins convaincu que ce n'est que par le despotisme qu'on peut s'opposer au mal que font journellement les farfadets ; car je suis persuadé qu'en Turquie il doit y avoir bien moins de ces misérables que dans tous les autres pays que les philosophes disent être libres, et qui ne sont réellement que le refuge de tous les êtres malfaisans.

Oui , oui , M. le portier , je voudrais que les cordons de toutes les portes de Paris servissent à étrangler les farfadets qui désolent la terre. Je sais qu'il n'y en aurait pas assez ; mais il serait alors facile de mettre en réquisition tous les passementiers pour en fabriquer : ils travailleraient nuit et jour , et leur fortune serait bientôt faite. — Dans ce cas , je voudrais être passementier. — Je vous le souhaite.

CHAPITRE LXII.

J'apostrophe un de mes ennemis que je rencontre sur le Pont-Neuf.

COMME chacun se trahit malgré soi , il est impossible de se cacher aux yeux clairvoyans. En voici bien la preuve. Je passais sur le Pont-Neuf, lorsque j'entendis M. Sabatier, dont je reconnus la voix, qui prononçait ce mot si agréable aux gens de son espèce, et qu'on entend si souvent proférer dans le monde : Diable !

A ce mot si funeste à mon repos je me retourne. Je vois la mine tout-à-fait hypocrite du farfadet, cachée par son mouchoir. J'en fus indigné, et je ne craignis pas de l'apostropher devant tout le monde. Je lui dis : Ah ! monstre

que tu es , apôtre de Belzébuth , destructeur du genre humain , te voilà donc ! Les passans , surpris d'une telle algarade , se retournèrent et me demandèrent ce que je voulais dire par ces injures qu'ils ne comprenaient pas. Je répondis en peu de mots : « La suite du temps vous apprendra ce que vous ne savez pas encore. »

Ceci , quoique très-clair , ne parut pas satisfaire ceux qui nous entouraient , et qui , tout stupéfaits de la scène courte et impromptu dont ils venaient d'être témoins , se retirèrent dans le plus grand étonnement. Je ne voulus pas leur en apprendre davantage , j'avais mes raisons pour cela.

Ce sont ces mêmes raisons qui m'ont déterminé à ne pas renouveler avec mes autres ennemis la scène dont je viens de rendre compte.

Si je me contentais ainsi , toutes mes remontrances ne pourraient être connues que de ceux que le hasard amènerait sur les lieux où j'apostropherais mes ennemis , tandis qu'en faisant imprimer mes mémoires , tous ceux qui savent lire pourront s'instruire et instruire à leur tour ceux qui ne savent pas lire.

D'ailleurs , des scènes comme celle que je viens de rapporter , ne doivent pas se renouveler souvent , mes ennemis en profiteraient pour me

faire passer pour fou , et c'est à quoi ils voudraient bien parvenir. Je les ai devinés , je ne leur fournirai pas l'occasion de me poursuivre comme ils ont poursuivi mon cher oncle.

Il est donc décidé que je resterai tranquille , et que je n'attaquerai mes ennemis que dans mes écrits. C'est ainsi que je parviendrai plus facilement à les vaincre ; c'est ainsi que je ne leur fournirai pas moi-même des armes pour venir m'attaquer avec succès.

Si , cette fois , lorsque j'ai rencontré M. Sabatier sur le Pont-Neuf , je suis sorti de mon caractère , c'est que j'ai cru m'apercevoir , lorsqu'il s'est couvert la figure avec son mouchoir , qu'il n'avait fait ce mouvement que pour se moquer de moi ; et malgré que je sois bon , je ne veux pas qu'on se moque de moi.

J'avais , dans plusieurs occasions , fait preuve de la plus grande patience , témoin les deux entrevues que j'eus avec M. Chaix chez mon cousin Commaille ; mais il fallait bien pourtant prouver une fois à mes ennemis , que , lorsque je permets qu'on se moque de moi , ce n'est que par résignation aux ordres du souverain maître du ciel et de la terre.

Ainsi , il est bien décidé que je ne dois plus m'emporter contre les farfadets , que je dois me contenter de les faire connaître , pour qu'ils

aillent bientôt dans les enfers recevoir la récompense de leur perversité et du pacte qu'ils ont fait avec le diable, que M. Sabatier appelait à son secours.

CHAPITRE LXIII.

Il m'est impossible de me soustraire aux fureurs des Farfadets, soit en changeant de domicile, soit en me transportant de ville en ville. Les uns croient, les autres ne veulent pas croire à ce qui m'arrive.

Je puis dire avec vérité, que de toutes les personnes qui me connaissent, il n'en est pas une qui, voyant l'état où je suis, ne prenne un certain intérêt à ma position. Les unes me disent de changer souvent de quartier, de logement, que j'en recueillerai quelque avantage pour ma tranquillité; les autres me conseillent de voyager. Je leur affirme que ce serait tout-à-fait inutile, et je n'ai pour cela qu'à leur rappeler que je n'avais pas commencé à être inquieté seulement à Paris, puisque c'était par procuration des magiciens de la Provence que ceux de Paris me chagrinaient; qu'ainsi, le changement de villes et de domiciles ne ferait qu'ai-

guiser la fureur des farfadets ; que leur plan est bien concerté et leur haine bien invétérée ; que plus je changerais de villes et de logemens , plus j'éprouverais l'effet de leur fureur infernale ; qu'il ne me reste pour toute ressource qu'à accepter la guerre qu'ils m'ont déclarée ; que c'est ainsi que je dois agir.

D'autres personnes, auxquelles je donne quelques détails sur ma position , me disent qu'elles croient impossibles les effets auxquels j'attribue mes tourmens : elles pensent , d'après un profond examen , que mes maux , tant au physique qu'au moral , proviennent d'une grande altération dans le cerveau , occasionnée par une maladie qu'on pourrait appeler *monomanie* ; qu'il est bien possible de croire qu'il y a des gens aussi malheureux que moi , mais qu'on ne peut pas supposer qu'il y en ait d'assez fous pour se donner au diable et suivre des lois qu'on ne connaît pas ; que cela est de toute absurdité ; que pour mon repos je devrais éloigner de moi toutes ces idées baroques et folles.

Je reconnais beaucoup de mérite et de vertu aux personnes qui me parlent ainsi. Je ne veux pas les contrarier , et je ne m'occupe qu'à leur prouver que j'ai raison ; ce qu'elles ne voudront jamais croire. Cependant ce que je leur dis est évident et plausible . Il n'y a que les esprits soi-

disant forts, qui puissent le révoquer en doute : ce qui me confirme que les gens érudits sont bien dangereux, et que les gouvernemens devraient faire fermer toutes ces écoles où sous prétexte de l'initier dans les sciences, on ne fait que rendre l'homme orgueilleux, sans lui donner plus de fixité dans l'esprit, qu'il est si facile de pervertir.

On croit tout savoir quand on a feuilleté certains auteurs classiques, soit en littérature, soit en jurisprudence, tandis qu'on n'a appris qu'à babiller et à se farcir la tête de grec, de latin et de toute autre langue morte ou vivante. Il ne manquait plus, pour rendre les mortels parfaitement pervers, que de laisser organiser les écoles du farfadérisme. C'est là qu'on perd toute idée de justice et d'humilité, que la soif de la science nous égare et nous fait voir en perspective des avantages qui ne sont enfantés que par notre amour-propre, et qui nous font abandonner la vraie route du bien : et voilà, comme d'erreur en erreur, on se crée des besoins d'où sont éclos tous les germes d'un luxe destructeur. Il en est de même des modes, tous les deux ou trois mois elles changent. Couvrons-nous déceimment et logeons-nous de même, pour nous mettre à l'abri de l'ardeur du soleil et de la rigueur du froid ; mais surtout

que nos raisonnemens , moins riches de mots , le soient plus de justice et de bonne foi. Ayons particulièrement pour principes de conduite , le plus fort amour de Dieu et la plus grande crainte de lui déplaire. Je ne fais ces réflexions, en passant , que parce qu'elles ont paru tenir à mon sujet : que les prétendus savans les commentent.

CHAPITRE LXIV.

Je suis introduit dans une maison par mon remède. Je guéris le fils de la maison.

JE me trouvai, l'été dernier , dans une société où l'on fit tomber la conversation sur ce qui me concerne. Après quelques mots insignifiants quelqu'un me dit : M. Berbiguier , vous croyez être le seul à souffrir du mal qui vous accable , détrompez-vous : il existe un jeune homme , marié depuis trois ans, qui est tout autant tourmenté que vous ; il n'a plus que la peau sur les os, et il est tellement agité les nuits , qu'il est à tout moment prêt à se jeter par les fenêtres. Sa jeune et sensible épouse en est vivement affligée , ainsi que ses chers parens.

Ce récit me toucha , je dis à ceux qui me

l'avaient fait : Si la chose est réellement ainsi , faites-moi connaître ce jeune homme , et je me charge de tout. Cette proposition fut acceptée , l'on convint de me conduire sous peu de jours dans la maison.

J'y fus avec mon introducteur , nous trouvâmes la famille encore à table. A la fin du repas on fit tomber la conversation sur les motifs qui m'amenaient dans une maison où je n'étais pas connu. Tout en parlant , je ménageais mes mots par bienséance , afin de ne pas commettre d'inconséquence devant des gens qui , quoique parens entre eux , n'en étaient pas moins des étrangers pour moi. Le maître et la maîtresse de la maison m'invitèrent à parler franchement , et me dirent qu'il n'y avait personne de trop chez eux pour m'entendre. Alors je questionnai leur fils , j'interrogeai aussi sa jeune épouse. — Dormez-vous la nuit ? — Oui , Monsieur. — Bon ! Voyez-vous et entendez-vous quelque chose ? — Non , Monsieur , je ne suis troublée que par les agitations et les malaises qu'éprouve mon mari ; mais je ne vois ni n'entends rien de toutes les choses vraies ou supposées , physiques ou métaphysiques , que la violence du mal fait endurer à mon mari. — Ah ! Madame , Madame , dans quelle erreur vous êtes ! quel préjugé ! quelle incrédulité ! gardez-vous de révoquer en

doute ce que votre cher époux vous avoue. Vous ne le croyez pas ? Mais songez donc que je puis vous en parler sagement. Depuis vingt-trois ans j'éprouve le même tourment et les mêmes désagrémens.

Durant cet entretien la société m'écoutait avec la plus grande surprise, et semblait avouer que ce genre de conversation était nouveau pour elle. Enfin, je convins avec la mère du farfadérisé de me trouver dans une maison d'ami, pour avoir un entretien plus profondément réfléchi et qui tendrait à sauver son fils, qu'elle idolâtrait.

Je pris congé de la société, et je revins chez moi, en réfléchissant aux moyens de sauver ce jeune homme. Le lendemain, jour convenu, je me rendis au lieu indiqué : cette dame ne tarda pas à s'y rendre aussi. Je crus m'apercevoir qu'elle avait les larmes aux yeux, et qu'elle était dans un état déplorable. Elle nous dit que son fils avait passé une nuit terrible. Je la vissi affligée, que je l'invitai à se calmer un peu et à ne pas s'effrayer davantage. — Je vais vous donner un remède souverain contre le mal affreux qui accable votre fils. — Ah ! Monsieur, si vous ne me trompez pas, nous vous aurons tous une obligation éternelle et une reconnaissance sans bornes. — Madame, je ne vous

demande ni reconnaissance , ni obligation , ma récompense sera dans l'heureux effet du remède.

Ce remède a déjà été ordonné dans le cours de ce mémoire. Je le détaillai à la mère affligée, en lui ajoutant : Voilà , Madame , ce que vous devez faire pour opérer la guérison de M. votre fils , et dans quelques jours vous m'en direz des nouvelles. Cette dame me remercia beaucoup et me dit que dès le soir elle ferait usage du remède dont je lui garantissais l'infailibilité.

Le surlendemain, cette maman, qui avait mis à exécution les moyens simples , mais bons , que je lui avais indiqués , vint pour m'annoncer leur réussite ; mais elle apprit dans la maison où elle crut me trouver , que je n'y viendrais que le lendemain. En effet , j'y fus : elle entra peu d'instans après moi , et me dit , avec une joie mêlée de larmes : Ah ! Monsieur , que d'actions de grâces n'ai-je pas à vous rendre ! mon fils a passé deux nuits délicieuses. — Madame , je vous en félicite , ayez confiance en Dieu , lui seul et le temps feront le reste.

Quelque temps après , je voulus m'assurer par moi-même de la situation du jeune homme. Je fus le voir , et je le trouvai parfaitement rétabli. La mère , l'épouse , la sœur , ne savaient

comment me témoigner leur reconnaissance. Je leur observai que ma conduite était celle d'un cœur sensible , qui trouve du plaisir à secourir l'humanité souffrante : et comme je voyais que cette scène devenait trop sensible pour moi , je me retirai pour éviter des louanges exagérées qui auraient blessé ma modestie , et j'emportai en sortant la satisfaction d'une âme pure , qui a rendu (sans autre intérêt que celui que procure le souvenir d'une bonne action) le service qu'on doit à son semblable , en changeant sa tristesse en une joie durable.

Je revins, peu de temps après, dans la même maison. Je me plaignis très-amèrement des farfadets. Une dame de la connaissance des maîtres de céans, dit à ce sujet un mot qui me fit aisément croire qu'elle souffrait le mal farfadéen. Sans la presser trop vivement , je la priai de s'expliquer : elle s'en excusa en me faisant comprendre que les détails dans lesquels elle serait obligée d'entrer à cet égard répugnaient à sa pudeur. Je respectai sa délicatesse , et je la priai de confier à son amie les causes de l'état où elle était , et qui paraissaient l'affliger. — Quand elles me seront transmises par son organe , je m'empresserai de lui donner tous les moyens capables de chasser tout ce qui pouvait troubler votre repos et vous contrarier dans vos intérêts

et vos affections les plus chères. Cette dame me remercia et me fit comprendre, avec cette modestie qui caractérise si bien le sexe aimable, qu'elle ferait ses confidences à sa voisine, la maîtresse de la maison, et je dus me promettre encore une fois la guérison d'une nouvelle victime du farfadérisme.

Avouez, chers lecteurs, que si j'éprouve des tourmens affreux, j'ai su trouver le moyen de les compenser par de grandes jouissances.

Venir au secours de mes concitoyens persécutés, n'est-ce pas rendre hommage au Dieu qui les a mis sur la terre où je suis pour le malheur des farfadets.

CHAPITRE LXV.

Nouvelle guérison par l'effet de mon remède.

La famille entière d'un graveur en a fait l'heureux essai.

Dès le lendemain je me rendis dans la maison d'un de mes amis, où je trouvai son épouse fort satisfaite de mon arrivée, attendu que la veille elle avait eu un entretien avec sa voisine, qui était dans le chagrin le plus cuisant,

de ce que son mari desséchait à vue d'œil ; son état de graveur , qu'il exerçait autrefois avec plaisir et facilité , le fatiguait considérablement. Jamais le trait qu'il voulait ou devait exécuter n'était tel qu'il cherchait à le rendre , il se mettait dans une colère épouvantable sur la moindre observation , la division dans le ménage était entière depuis six mois , les devoirs que permet et ordonne le nœud conjugal étaient entièrement oubliés , et même dédaignés au point que celui des deux époux qui les réclamait n'obtenait rien de l'autre : réciproquement les choses se passaient ainsi chaque jour ; et pour comble de disgrâce , leur enfant , fruit d'une union bien désirée , était assez malade depuis quelque temps.

Eh ! madame , lui dis - je , je vois dans votre récit beaucoup de choses qui ont un très-grand rapport avec ce que j'ai éprouvé et tout ce que j'éprouve chaque jour depuis très-long-temps , distractions , ennuis , colère , impatience , et , qui plus est , *impuissance* , état des plus affligeans. Voilà ce que produit la cruauté des farfadets démoniaques , lorsqu'ils s'attachent à l'espèce humaine. Je désirerais entretenir cette dame pour lui donner un moyen sûr contre les attaques et les poursuites de ces gens-là , car il n'y a pas de doute que

ce sont les cruels émissaires de Belsébuth , qui troublent son charmant ménage , comme ils en ont troublé et en troublent tant d'autres encore qu'ils devraient respecter.

On fut prévenir la dame du graveur de mon arrivée. Elle vint ; et après l'avoir engagée à prendre patience, en la plaignant sincèrement sur les maux qui l'affligeaient, je lui donnai la recette de mon remède, que je puis nommer véritable spécifique contre les magiciens, sorciers, farfadets, et tous autres membres de la société infernalico-diabolique. Cette nouvelle victime de la perfidie des esclaves du démon me remercia beaucoup et me promit de suivre de point en point le conseil que je venais de lui donner. Ma consultation finie, je sortis. Le lendemain je n'eus rien de plus empressé que d'aller chez mes amis pour apprendre le résultat de ma dernière entrevue avec la dame du graveur, j'étais impatient de savoir si mon remède produirait encore une heureuse guérison : ils me dirent qu'il avait produit un merveilleux effet, que toute la famille avait parfaitement reposé, et que d'ailleurs, pour m'assurer de la vérité du fait, ils allaient prier leur voisine de vouloir bien me confirmer leur bonheur. Ce que cette dame fit très-exactement, en ajoutant que son mari travaillait déjà avec

beaucoup plus de facilité ; et qu'ils espéraient , en détruisant le mal jusqu'à sa racine , faire renaître de jour en jour leurs premières félicités conjugales , source de biens cent fois préférables à toutes les richesses de la terre. Je partageai la joie que cette dame ressentait , autant par le plaisir qu'un cœur sensible éprouve lorsqu'il a rendu un service , que par les jouissances pures d'un honnête et noble amour-propre.

Quand on eut tout dit à ce sujet , la conversation prit un autre tour , et comme je ne peux pas être universel , je quitte la société au moment où je vois qu'on parle de choses qui me sont étrangères.

Quelques jours après , j'eus le plaisir de revoir mes amis : le graveur , son épouse et leur enfant vinrent chez eux me rendre visite et me témoigner toute leur reconnaissance de la tranquillité qu'ils goûtaient , grâce au remède que je leur avais indiqué : ils me souhaitèrent un aussi heureux résultat pour ma tranquillité particulière. Je les remerciai , en pensant que cela devrait bien être , surtout depuis le temps que j'opère contre la rage maudite ; tandis que ceux à qui je donne la recette du remède sont guéris d'une seule fois. Mais il est à croire que ce remède , si souverain pour les autres , ne produit aucun effet sur moi , et que je res-

semble en cela à tous les médecins, qui ont, dit-on, le privilège de guérir les autres, et qui, pour se guérir eux-mêmes, ont recours aux remèdes de leurs confrères.

J'invitai le graveur et sa famille, en cas de rechute, à avoir recours aux remèdes dont ils avaient fait un si heureux usage, et je rentrai chez moi en me félicitant du bien que je fais chaque jour à l'humanité souffrante.

Voilà, disais-je en me retirant, car il m'arrive souvent de parler à part, voilà pourtant une famille à qui j'ai rendu le repos. L'époux peut maintenant se livrer à son état, l'épouse jouit des caresses de l'époux, dont elle était privée depuis bien long-temps, leur jeune enfant ne sera pas exposé à voir son éducation négligée.

O mon Dieu! source de toute félicité, que je suis heureux d'avoir été trouvé digne d'être un de vos serviteurs fidèles et incorruptibles! Mon bonheur ne peut pas se décrire!... Que sont, en effet, les souffrances que j'ai endurées et que j'endure journellement, auprès de la mission que vous m'avez donnée? C'est vous, ô mon Dieu, qui m'avez révélé le remède salutaire que mes semblables emploient si efficacement contre les farfadets, vous m'en avez fait communiquer la recette, tant il est vrai

que ce qui est bien ne peut venir que de vous.

Mais aussi de combien d'actions de grâces vos temples ne retentissent-ils pas depuis que j'ai la satisfaction de procurer la tranquillité aux familles persécutées!

Entendez les chants d'allégresse qu'entonnent les mortels que j'ai délivrés des persécutions des farfadets. Voyez les deux familles dont je viens de parler, exalter votre puissance depuis l'aube du jour jusqu'au coucher du soleil. Leur reconnaissance est toute entière pour vous, ô mon Dieu! Je ne suis que votre mandataire, je ne veux avoir d'autre récompense que celle que vous me réservez. Je ne cesse de le dire à ceux qui croient m'en devoir.

J'étais bien malheureux avant d'avoir fait toutes ces réflexions ; depuis que je m'en repais l'imagination, je ne souffre plus autant. Les farfadets viennent bien me persécuter nuit et jour, je suis bien en butte à leur malice comme autrefois ; mais ma résignation à ce que vous croyez utile à l'espèce humaine doit l'emporter sur tout autre sentiment.

Je sais que je souffre pour vous, ô mon Dieu! et cette seule idée doit suffire à me faire bénir mes souffrances.

Farfadets! farfadets! continuez à vous attacher à mes pas, Dieu le veut, je le veux aussi.

CHAPITRE LXVI.

Conversation que j'ai eue avec les secrétaires de mon avocat; je leur ai promis guérison pour une dame persécutée par les farfadets.

J'AURAIS trop à citer si je désignais toutes les personnes qui ont fait un heureux essai de mon merveilleux remède.

Un jour, je fus obligé d'aller chez mon avocat pour mes affaires. Les clercs étaient occupés à parler de toutes sortes de choses étrangères à leur état et à leur profession; ils firent tomber la conversation sur les magiciens: le premier clerc affirma qu'il connaissait une dame qui était tourmentée du mal farfadéen, au point qu'on craignait à tout moment qu'elle ne se jetât par la fenêtre. Les personnes qui l'entourent et qui la soignent, ajouta-t-il, disent qu'il n'y a rien à faire à cette maladie cruelle, mais que le temps la guérira peut-être.

Ces disciples de Barthole étaient tellement dans l'erreur, que je pris la parole pour leur ap-

prendre que les gens qui lui disent qu'il n'y a pas de remède sont peut-être ceux qui la persécutent. Prenez-y bien garde ! Ils ont sans doute l'intention de lui ôter eux-mêmes les moyens d'opérer sa guérison. Ne serait-il pas possible de connaître cette dame ? — Monsieur, elle est à sa campagne pour changer d'air ; sitôt qu'elle sera de retour je me ferai un vrai plaisir, et même un devoir, de lui parler de vous, pourvu toutefois que vos intentions soient pures, et que vous n'alliez pas l'entreprendre pour la faire seulement changer de maître. — Pour qui me prenez-vous, s'il vous plaît ? Ayez la bonté, de grâce, de ne pas me mettre au rang des magiciens ; sachez que mon but est louable, il ne tend qu'à la retirer des mains de ces maudits farfadets et pour rendre à sa famille. — C'est très-bien, je crois qu'elle sera guérie par vos soins, car, outre que vous êtes un homme extrêmement sage et réservé, sans passions, et même incapable d'en avoir aucune, sur-tout la plus funeste, celle des femmes (car à elle seule elle les vaut toutes), nous savons que vous êtes un excellent chrétien, et que par conséquent avec toutes ces qualités vous ne pouvez manquer que d'inspirer beaucoup de confiance.

Mon interlocuteur finit, en me conseillant de faire un *Mémoire* contre les êtres nuisibles

passer pour fou ; je leur permets de débiter leur calomnie , cela ne me le fera pas devenir , je resterai toujours aussi calme que je l'ai été jusqu'à ce moment.

Si quelqu'un devient fou , ce sera celui qui se verra trompé dans ses espérances ; et peut-être que la loge qu'on dit vouloir me faire réserver à Charenton , sera témoin de la rage et du désespoir de ceux qui n'auront pas réussi dans leur entreprise.

M. Chaix va , dit-on , retourner à Carpentras : c'est pour éviter sans doute d'être lui-même renfermé à Charenton ; mais son départ ne lui évitera pas le sort qui l'attend. Si je ne parviens pas à le faire aller à Charenton , il habitera , je l'espère , la maison des fous établie à Avignon , où on peut lui réserver une loge. A corsaire corsaire et demi , entendez-vous , M. Chaix ? entendez-vous , émissaire et courrier de Belzébuth ?

CHAPITRE LXXII.

Les Farfadets prennent souvent la forme d'un chat.

J'AI déjà parlé du farfadet qui se précipita du haut du toit lorsque j'étais logé à l'hôtel

Mazarin , je dois , pour venir à l'appui de mon assertion sur le déguisement des sorciers magiciens en chats , citer une anecdote relative à une vieille femme qui caressait tous les méchans esprits qui se présentaient à elle sous la figure de cet animal.

Cette vieille , dont le voisinage abominable ennuyait et incommodait toutes les personnes qui habitaient la même maison où elle avait son domicile , s'était tellement attiré l'inimitié de ses voisines , que personne ne pouvait supporter son approche ni sa société.

Cependant , un homme franc et ennemi des farfadets , avertit la vieille que s'il était encore incommodé par son chat farfadet , il aurait recours aux grands moyens pour se débarrasser de son ennemi. La sorcière prit les intérêts du diable , en disant qu'elle instruirait la Justice de l'attentat qu'on préméditait , et elle prévint effectivement le magistrat du canton , de la scène qu'elle venait d'avoir à ce sujet. Le magistrat manda la personne qui avait juré la mort du farfadet déguisé. L'homme franc ne démentit pas ce qu'il s'était promis de faire , et força ainsi le farfadet à ne plus venir incommoder les gens tranquilles. Alors la vieille sorcière , honteuse d'avoir échoué dans ses projets , changea de domicile pour ne pas être dans le cas

de succomber sous les coups de l'homme courageux qui eut la force de lui résister.

C'est ainsi que tous les honnêtes gens devraient en agir avec les personnes qui aiment les chats, animaux d'autant plus haïssables qu'ils ne possèdent que l'avantage d'être en opposition avec les rats, et qui ont la funeste faculté d'y voir la nuit si bien, qu'ils ne craignent pas de venir se coucher près de nous quand nous nous y attendons le moins, pour nous incommoder encore sous bien d'autres rapports.

Puisse ce chapitre, et celui que j'ai déjà publié dans mon premier volume relativement aux chats, dégoûter les dames de Paris de l'amour qu'elles portent à ces animaux farfadets !

Je n'éprouve jamais de plus grandes douleurs que lorsque je vois une jolie bouche s'appliquer sur le museau d'une bête qui est de la race des tigres.

Ma douleur n'est pas moins grande lorsque j'entends une jolie femme appeler son mari *mon chat*, pour lui dire mon bon ami. Il me semble qu'en lui disant *mon chat*, elle l'invite à se faire recevoir farfadet, et cela est d'autant plus vrai que j'ai entendu dire que MM. Pinel, Moreau et consorts, n'éprouvent jamais de plus grande jouissance que lorsque leurs épouses leur donnent la qualification de *mon chat*.

Je ne serai jamais *le chat* de la femme vertueuse que je dois épouser. Une des clauses de mon contrat de mariage défendra à celle qui associera sa destinée à la mienne de me donner d'autres titres que ceux qui flattent les honnêtes gens ; j'aime bien mieux qu'on me dise *mon ami*, que de m'entendre appeler par des noms que repoussent l'amour et la nature.

Mon chat, mon rat, mon poulet, mon canard, les Parisiennes croient être aimables quand elles ont prononcé ces mots-là. Hé bien, je crois pouvoir affirmer que les femmes qui se servent de pareils mots sont celles qui aiment le moins leurs maris. Avis aux femmes aimables.

CHAPITRE LXXIII.

Quelques particularités relatives à la succession de feu M. Berbiguier, mon oncle.

Il est très - utile que je parle encore de la succession de feu M. Berbiguier, mon oncle. Dans ce que j'en ai déjà dit j'ai omis quelques particularités qui doivent être connues. On est toujours porté à révéler les faits qui nous intéressent ; et certes, mes raisons sont assez plausibles pour ne

pas redouter le reproche de ceux de mes lecteurs qui se plaindront de mes réminiscences. Qu'on sache donc que malgré que je fusse l'héritier principal de mon oncle, j'ai transigé, ainsi que les autres cohéritiers, avec sa veuve madame Berbiguier. Cette dame est morte depuis que je compose mon ouvrage. On ne doit pas attaquer les morts. Dieu l'a jugée, il n'appartient plus aux hommes de scruter sa conduite ni de se plaindre de ce qu'elle aurait dû faire et de ce qu'elle n'a pas fait en mourant. *Requiescat in pace.* Voilà ce que tout bon chrétien doit dire en parlant d'elle. Malheur à ceux qui ne savent pas pardonner aux mortels que Dieu a appelés à son Tribunal suprême, ils sont indignes eux-mêmes du pardon qu'ils auront peut-être besoin de réclamer à leur heure dernière. Je suis celui des Berbiguier qui ai le plus à me plaindre de la défunte, et je me tais.

Revenons à mon oncle. Voici ce qu'il me dit dans ses derniers momens : Mon cher neveu, je n'ai point de réprimandes à vous faire sur votre conduite, vous êtes le seul de ma famille dont j'ai à me louer : vous prîtes part à mes peines, vous fîtes toutes les démarches nécessaires pour vous opposer aux poursuites et à la méchanceté de mes autres neveux et nièce,

qui voulaient, sous d'horribles prétextes , s'emparer de tout mon bien. Votre amitié pour moi sera récompensée : je vous déclare , vous Alexis-Vincent - Charles Berbignier , pour mon seul et unique héritier. Je veux que vous seul souteniez le nom et la maison de mes aïeux et des vôtres , je vous en reconnais digne : le bien que je possède m'appartient tout entier , c'est le fruit de mon travail , et j'en peux disposer à mon gré ; il est à vous.

Je remerciai beaucoup mon oncle de ses bontés pour moi , je lui dis que je respectais ses intentions ; mais que s'il ne le désapprouvait pas , je désirerais que les mauvais procédés de nos parens ne les privassent pas d'une succession à laquelle ils avaient autant de droits que moi. Il me répliqua que mes observations et ma délicatesse allaient trop loin ; que dans ce moment elles étaient mal entenducs , parce qu'il prétendait me faire seul son héritier. Toutes ces choses me furent dites en présence de madame Berbignier son épouse et de plusieurs autres personnes qui fréquentaient alors la maison de mon oncle. Et ce ne fut pas une seule fois qu'il les répéta devant eux. Madame Berbignier n'était pas encore morte , lorsque je portai à l'imprimerie le Chapitre où je parle , dans mon premier volume , de la succession de

mon oncle ; sa mort m'empêche de rapporter ici quelques particularités qui me pèsent encore sur le cœur. Je dois me contenter de dire, dans mon affliction, que toutes les réflexions doivent être épuisées à ce sujet, puisqu'elles sont toutes renfermées dans cette pensée d'un écrivain célèbre : *La fortune se joue de tous les mortels.*

Quand la mort nous eut enlevé notre oncle, tous les héritiers se présentèrent pour recueillir sa succession ; mais les plus acharnés furent ceux qui l'étaient à le poursuivre de son vivant : il semblait, à les voir et à les entendre, qu'ils étaient enchantés de ce que leur proie ne pouvait plus leur échapper. Ils voulurent disputer le testament à ceux qui, par générosité ou par amour, s'étaient ressentis des bienfaits du défunt. Je n'entre pas dans toutes les autres particularités qui sont consignées dans mon premier volume.

CHAPITRE LXXIV.

Suite du chapitre précédent, concernant les hommes d'affaires. Ce que j'ai vu sur le bas-relief du Palais de Justice, à Aix en Provence.

LA succession de mon oncle fut une bonne aubaine pour les hommes noirs. Leurs conci-

liables furent très-nombreux et très-fréquens. Chaque fois que la famille s'assemblait accompagnée de ses avocats, il me semblait voir une compagnie de la garde nationale, qu'on reconnaît par un appel nominal, auquel les gardes nationaux n'ont point habitude de se rendre. On se demandait toujours : Monsieur un tel est-il là ? oui, j'y suis, répondait-il. Mais, Monsieur un tel y est-il ? Non, disait-on : et telle autre personne ? pas encore ; mais elle va venir. Tout cela retardait les affaires ; quelques - uns venaient trop tard ou pas du tout ; de sorte que cela faisait des séances entièrement manquées, et dans lesquelles, pourtant, MM. les hommes de loi ne perdaient jamais leurs droits ni leurs pas. Les vacations allaient toujours bien.

Enfin, lorsqu'on se connut mieux, les délibérations se succédèrent. Les héritiers, les avocats, les fondés de pouvoirs, qui arrivaient un peu tard, et même à la fin de la séance, signaient comme s'ils eussent été présens à tout ce qui s'était fait en leur absence.

Les lenteurs et les retards apportés par tels ou tels ne faisaient aucune peine à MM. les hommes de loi, qui savaient très-bien employer ce temps à causer de différentes affaires qui leur étaient propres, ou qui les divertissaient. Ils s'entretenaient de partie de chasse, de spec-

tacles et même de maîtresses, ce qui n'avait pas du tout rapport à l'objet de l'assemblée.

Toutes ces différentes conversations me donnaient de l'humeur et me faisaient dire avec juste raison que quand ils parleraient pendant vingt ans de toutes ces choses qui semblaient les intéresser, cela ne ferait pas terminer plus tôt nos arrangemens.

Un soir qu'ils s'entretenaient avec affectation de toutes choses autres que de nos affaires, je leur dis d'un ton plaisant, afin de ne pas manquer aux règles de la bienséance : Messieurs, permettez-moi de vous dire que je me rappelle d'avoir vu au haut du Palais de Justice de l'ancien *parlement* d'Aix en Provence, un bas-relief représentant deux hommes, dont l'un était en chemise, et l'autre absolument nu. Quoique je connusse l'allégorie, je m'avisai, en la regardant, de demander à un avocat qui se trouvait là par hasard, ce que pouvait signifier ce bas-relief. Je suis étranger dans cette ville, lui dis-je, et ne connais aucun des monumens qu'elle renferme, je vous prie de m'expliquer le sujet de ce bas-relief. — C'est l'emblème de deux plaideurs dont la cause vient d'être jugée. Celui qui a encore sa chemise a eu le bonheur de la sauver pour toute ressource; et l'autre, qui est tout

nu, a perdu sa cause, il ne lui reste plus que les yeux pour pleurer sa ruine complète. Les quatre P, qui complètent ce bas-relief, signifient et tiennent lieu de cet avertissement : *Pauvre plaideur, prends patience.*

Je ne manquai pas de remercier ce Monsieur de la complaisance qu'il avait eue de m'expliquer une chose que je connaissais depuis long-temps, mais que, par malice, j'avais pris plaisir à faire expliquer par une personne qui, par état, dut en être contrariée.

Les hommes noirs à qui je venais de faire ce récit piquant, se mirent à rire et me demandèrent s'il était bien vrai que j'eusse fait attention à cela. Comment ! leur dis-je, en doutez-vous ? J'ai bien encore remarqué autre chose. Croyez-vous que j'aie voyagé sans avoir eu la curiosité de m'instruire de tous les *objets remarquables qui se trouvaient* partout où je m'arrêtai ? J'ai retenu beaucoup de bons mots en ce genre, et je me félicite de n'avoir pas oublié encore la fable de *l'Huître et les Plaideurs*, qui, pour se mettre d'accord, eurent recours à un homme de loi qui, pour les accorder, mangea l'huître et leur donna à chacun une des coquilles. N'est-ce pas là encore la répétition du *pauvre plaideur, prends patience* ? — Vous avez

de l'esprit, M. Berbiguier. — Du moins je n'ai pas celui de m'approprier ce qui ne m'appartient pas. — Vous êtes trop honnête.

J'aurais pu prolonger la conversation ; mais la suite en aurait été peut-être plus orageuse , car il aurait fallu parler sans allégorie , et MM. les procureurs se fâchent , lorsqu'on a le courage de leur dire la vérité.

D'ailleurs , nos arrangemens de famille n'étaient pas encore finis , et j'avais intérêt à ménager l'amour-propre de ceux qui devaient les terminer.

Heureusement que depuis cette conversation toutes les affaires relatives à l'hoirie de mon oncle sont réglées. Je pourrais dire comment ; mais je veux laisser à mes lecteurs quelque chose à deviner.

Pour faciliter leur intelligence , je ferai imprimer au nombre de mes pièces justificatives la note des frais qu'il nous a fallu faire pour terminer amiablement nos différends ; cela seul suffira. *A bon entendeur demi-mot.*

Mes amis et mes ennemis jugeront, d'après cette note , si j'ai eu raison de donner de la publicité à l'explication des initiales qui se trouvent sculptées sur la façade du Palais de Justice d'Aix en Provence , et s'il doit m'être permis d'apprendre par cœur la fable des *Plaideurs et de l'Huître*,

du bon LaFontaine, qui, comme moi, dut être persécuté par les farfadets. car, sans cela, il n'aurait pas fait autant de fables, dont la moralité doit être attribuée aux persécutions auxquelles il a été certainement en butte.

Soyez bon comme LaFontaine et comme moi, et vous êtes certains d'être attaqués par les émissaires du diable. Il est vrai que mon remède est là, il doit guérir, je l'ai déjà dit cent fois, tous ceux qui y auront confiance.

CHAPITRE LXXV.

*Vous êtes orfèvre, M. Josse; vous êtes avocat,
M. Grippesous.*

APRÈS avoir fini et clôturé leurs réunions, MM. les hommes d'affaires demandèrent aux héritiers s'ils étaient d'accord, et ce qu'ils désiraient. Ceux que les articles du testament contentaient, dirent qu'ils voulaient le maintenir; les autres n'y étaient pas portés: par les mêmes raisons qui les avaient engagés à demander l'interdiction de mon oncle, ils croyaient avoir des moyens pour faire casser le testament.

MM. les hommes noirs qui ont fait pacte

avec la discorde , excitèrent les parens à plaider entre eux ; presque tous s'écrièrent : Oui , nous plaiderons. On convint des jours où l'on devait se voir et se rassembler pour entamer la procédure.

Comme je ne voyais aucun avantage à ces débats scandaleux, je dus ouvrir l'avis suivant : Messieurs , puisque vous voulez plaider , je me retire et je transige. On commença à plaider , mais il fallut finir par la transaction. Il ne restait plus à M. Jouselin , exécuteur testamentaire , qu'à nous rendre compte de ce qui nous revenait par le testament ; mais il ne le fit pas. On pouvait bien appeler cela une injustice criante. C'est en vain que chaque jour nous réclamions ce qui nous revenait de droit , il avait toujours des motifs pour refuser ses comptes. Cet homme est avocat , et ses collègues , qui peut-être , d'un autre côté, cherchent à être ménagés, ne voulurent pas l'attaquer. Tout cela peut bien justifier le proverbe si connu : que *les loups ne se mangent pas entre eux*. Et d'ailleurs, ne sait-on pas que chez MM. les hommes de loi, la robe fait toujours son métier. Si M. Jouselin eût été un simple particulier , toute la sequelle des huissiers , des procureurs , etc. , lui auraient fait faire des frais pour le condamner à payer ; mais c'était un avocat, un confrère qui tenait le bien des autres

entre ses mains ; il était très-respectable , et on devait bien se garder de l'inquiéter.

Pour moi , qui suis oisif et observateur , rien n'est plus amusant que de me promener souvent dans la grande salle du Palais de Justice , où je voi MM. les avocats tous vêtus d'une grande robe noire et coiffés d'un bonnet carré , allant et venant à grands pas , comme des personnes qui ont les plus grandes affaires à traiter , et qui , la plupart du temps , ne parlent que de choses oiseuses , tout l'opposé des affaires qui les amènent au Palais. J'y apprends encore que ce n'est pas l'appât du gain qui les fait se charger de plusieurs affaires contradictoires ; je les vois courir d'une chambre à l'autre , pour dire dans l'une ce qu'ils viennent de désapprouver dans l'autre ; de manière qu'ils plaident avec autant de zèle pour l'injustice que pour la justice , espérant toujours de recevoir leur salaire , soit qu'ils aient plaidé pour la bonne ou la mauvaise cause.

On dirait , à les entendre plaider avec la chaleur qu'ils mettent dans leurs discours , que la plus mauvaise cause les enflamme autant que la meilleure ; et leur manière de parler est souvent si entraînante , que leur logique et leur éloquence nous feraient croire que la mauvaise cause est la bonne , tandis que dans leur âme et

conscience ils savent bien qu'ils ne travaillent que pour de l'argent.

Les législateurs qui nous ont dicté des lois, ont laissé tant de lacunes et tant de moyens de fausses interprétations pour ceux qui s'en disent les interprètes, qu'ils peuvent les faire valoir et interpréter en faveur de ceux par qui ils sont payés; et s'ils ne réussissent pas, ils ne manquent jamais de prétextes pour s'excuser. Ils ont l'art de tromper leurs cliens, comme ils auraient voulu tromper leurs juges.

Cela me rappelle une comédie que j'ai vu jouer et dans laquelle un avocat donne un conseil à un berger qui avait volé son maître.

Par l'effet du conseil, le maître qui avait été volé est obligé de payer l'amende, et le voleur est renvoyé hors de cours et de procès.

Mais, par une circonstance que je n'ai jamais pu comprendre, le donneur de conseils ne s'était pas fait payer d'avance. Lorsqu'il voulut demander son paiement, le voleur le paya avec la même monnaie qu'il lui avait dit de donner à ses juges. Il disait toujours *bay!*

Je ris de bien bon cœur, lorsque je vois jouer cette comédie, qui est fort ancienne, et qui me prouve par son ancienneté, que les avocats d'autrefois étaient et devaient être comme ceux d'aujourd'hui.

Grâce à Dieu , je ferai en sorte , tant que je vivrai , de n'avoir plus rien à faire avec les avocats. Les farfadets sont bien assez forts pour me faire passer une vie dure.

Loin de moi tous les hommes qui portent la robe du procureur et de l'avocat. Tous les farfadets ont du goût pour la basoche. Je ne serais pas étonné, si , par la suite , je venais à apprendre que , pour éviter mon soufre , mon sel , mes aiguilles , mes épingles , mes lardoires , mes cœurs de bœuf , les enfans de Satan ont trouvé un refuge sous la robe d'un procureur.

Aussi , je frémis lorsque j'entends des profanes , en parlant de l'habit d'un prêtre , le désigner par le nom de robe. Non , les prêtres ne portent point de robe , leur habit s'appelle une soutane. Ils ont voulu et ils ont dû vouloir n'être pas vêtus d'un costume auquel on donnerait le même nom qu'à celui d'un procureur. Un prêtre vêtu d'une robe ! Grand Dieu ! il n'y a rien de commun entre un homme d'église et un homme du Palais. Les uns sont les apôtres de la vérité , les autres ne sont forts que par le mensonge.

Hommes noirs , avocats , procureurs , huissiers , recors , je vous brave , parce que je n'ai rien à craindre de vos fureurs. Je ne dois rien à

personne , j'ai de l'argent qui ne passera pas par vos griffes.

Ainsi , puisque le nom de votre cōstume peut avoir diverses acceptions , je voudrais , si j'étais membre de l'Académie , qu'on ne le connût plus désormais que par les mots de *nid des farfadets*.
Vous êtes orfèvre , M. Josse ; vous êtes avocat , M. Grippesous.

CHAPITRE LXXVI.

J'ai toujours été l'ami de mon oncle. J'étais bien payé de retour. Mort de mon oncle.

SI mon oncle n'avait pas habité Paris , je n'aurais jamais fait ma résidence dans cette grande capitale , où il est si facile aux farfadets de cacher leur horrible qualification. Témoin M. Chaix , le plus impertinent d'entre eux.

J'arrivai à Paris pour prendre connaissance de la cause qu'on avait intentée à ce bon vieillard. Convaincu de l'injustice de ses persécuteurs , je me déclarai hardiment son défenseur. Il me pria d'écrire à tous nos parens pour les engager à rester tranquilles. J'obéis. La plupart ne répondirent pas , et ceux qui le firent

prouvèrent par leur réponse qu'ils auraient mieux fait de garder le silence plutôt que de répondre aussi mal.

Voyant mon oncle affreusement et honteusement abandonné par ceux qui devaient lui servir d'appui, je fis un Mémoire adressé à la Cour, que je distribuai avant les plaidoiries.

Je plaidai ensuite la cause de mon oncle, et si je n'ai pu confondre entièrement ses adversaires, au moins ai-je prouvé que ce brave homme n'était pas ce que ses mauvais parens l'avaient accusé d'être. Le procureur-général de la Cour, dans ses conclusions, fit son éloge tellement bien, qu'il conclut à ce qu'on le laissât libre possesseur de ses biens, ainsi qu'il l'avait toujours été; il se contenta seulement de donner un conseil à sa vieillesse pour la régularité de ses affaires générales et particulières.

Je ne manquais pas une audience; chaque jour je rendais compte à mon oncle de tout ce qui se disait et se passait en sa faveur: il était enchanté d'apprendre de moi que la Cour ne se laissait diriger que par la justice. Il souscrivit à l'arrêt rendu, et il devait le faire, parce que cet arrêt n'avait rien d'offensant pour lui ni pour sa mémoire.

Tous les jours nous causions de différentes

choses , qui toutes pouvaient l'intéresser , ainsi que moi. Je ne puis pas trop me repaître l'imagination de la confiance qu'il me fit , lorsqu'il me dit avec cette bonté qui l'a toujours caractérisé à mon égard : Mon cher neveu , je n'ai pas besoin de vous parler de la conduite infâme de tous mes parens , vous la connaissez aussi bien que moi ; vous savez sans doute que je ne leur dois rien de mon bien , puisqu'il est le fruit de mon industrie , et que d'ailleurs il ne me convient pas de laisser des marques de tendresse à des ingrats ; c'est à vous seul que je veux tout donner , parce que je vous crois seul capable de soutenir avec honneur le nom et la famille des Berbiguier : ceux qui m'ont persécuté sont indignes de mes bienfaits , et ceux qui ne se sont pas unis à moi , s'en sont par cela seul déclarés incapables. — Ah ! mon oncle , je suis confus de tant de bontés ; mais si je puis vous exprimer mes véritables sentimens , je vous renouvellerai ce que je vous ai déjà dit en leur faveur ; j'aime mieux vous voir réunis avec votre famille par un généreux pardon que vous accorderez à ceux qui vous ont outragé , que de posséder l'universalité des biens auxquels ils prétendent. — Je veux bien , par condescendance pour vous , consentir à leur pardonner ; mais je vous déclare que je ne leur donnerai

jamais une partie de mon bien , de mon propre consentement. Aiusi, mon cher neveu , je vous invite à profiter de ce que je vous offre et à songer que ce sont des jours de grâce que Dieu m'accorde pour cette bonne action.

C'est en ce moment qu'il me fit donner ma parole de venir le lendemain pour exécuter son projet. Je le lui promis ; et pourtant j'avais quelque répugnance à me soumettre à ses désirs. Je ne sais pourquoi, je trouvai des obstacles presque involontaires qui me retinrent chez moi jusqu'à midi. Peut-être ne serait-il pas mort encore si je lui avais obéi. Tel était sans doute l'arrêt du Souverain du monde : je dus m'y soumettre , mais ce ne fut pas sans verser un torrent de larmes. Je lui aurais fait peut-être révoquer l'arrêt d'exhérédation contre sa famille égarée : j'arrivai un peu trop tard.

Le médecin ne put pas me dire s'il était mort d'apoplexie ou de paralysie ; il fut très-discret, et il devait l'être , sans contredit , crainte de se tromper. Les enfans d'Esculape suivent assez volontiers cette maxime, que les médecins prudents ne doivent jamais trop parler ; d'où je tire la conséquence irrésistible que , s'ils ont traité le malade pour la maladie qu'il n'avait pas , ils sont exempts de reproches.

Les soins que je portais à mon oncle jour et

nuit pendant le cours de sa maladie, n'amenaient aucun changement à sa situation. Pénétré des devoirs d'un bon chrétien, je n'attendis pas la dernière heure pour le faire administrer. Je fus moi-même chercher un prêtre, et je ne revins passans en amener un. Ce fut en vain que ce digne et respectable ecclésiastique voulut faire parler mon pauvre oncle, il l'administra en raison de l'état dangereux dans lequel il était; enfin, après quatorze jours et autant de nuits passés à ses côtés, j'eus le malheur de lui fermer la paupière. Cela seul me console de toutes les autres pertes que je puis avoir faites.

Tout ce que je pus obtenir de lui, dans ces cruels momens, c'était quelques signes de tête en approbation des soins que j'avais le bonheur de lui rendre pour adoucir sa situation.

Je l'ai perdu, la mort me l'a ravi, me dis-je; me voici donc en proie à tous les malheurs, à tous les chagrins qui peuvent affliger le cœur d'un honnête homme; je l'ai perdu, et cette perte me prive d'un protecteur, d'un père et de la fortune qui m'était destinée. Mais après tout, que m'importent douze à quinze cent mille francs de plus ou de moins? ils ne m'empêcheront pas de me faire admettre aux pieds de la divinité, de me faire obtenir la grâce de compter

parmi les élus qui jouissent de la présence de leur Créateur. Ce n'est donc pas l'argent que je regrette, c'est avec le plus grand plaisir que j'en fais le sacrifice, pourvu qu'il puisse être employé au bien de l'humanité et à obtenir les faveurs du Tout-Puissant. Ce n'est que mon cher oncle que je regrette bien sincèrement, et avec d'autant plus de raison que sa mort fut un coup de foudre pour moi, comme elle fut une énigme pour le médecin, qui n'a jamais pu nous en dire la cause.

Tout ce que je puis affirmer, c'est d'avoir contribué plus qu'aucun de ceux qui l'entouraient, à adoucir les angoisses de ses derniers momens. Je laisse à Dieu et à sa divine sagesse de pénétrer les véritables causes de sa perte subite, je dépose aux pieds de la sainte croix de Notre-Seigneur les peines et les tribulations que tout chrétien doit souffrir pour lui, et auxquelles je suis résigné.

Je demande pardon à mes lecteurs si j'ai cru nécessaire de revenir encore une fois sur les détails des derniers momens de mon oncle ; il n'était pas seulement mon parent, c'était mon meilleur ami.

Et pourquoi me reprocherait-on de rappeler plus d'une fois ce qui a rapport au plus vertueux des hommes ? Est-ce par hasard qu'on

voudrait me faire un crime de mon amitié et de ma reconnaissance ?

Ah ! si ceux qui liront mes Mémoires étaient des farfadets , il n'y a pas de doute qu'ils chercheraient à me critiquer sur les plus petites fautes qui me sont échappées dans mon ouvrage ; mais les honnêtes gens pardonnent facilement aux fautes qui ne partent pas du cœur.

Personne , je pense , ne viendra me dire que je ne suis pas honnête homme ? Je n'ai rien fait dans ma vie qui puisse me mériter ce reproche.

Mais , me dira-t-on , si M. Chaix ou tout autre cherchent à vous traduire devant le Tribunal de Police correctionnelle , il faut bien qu'ils vous considèrent comme ayant failli , parce qu'on ne traduit jamais devant ce Tribunal des individus qui n'auraient aucuns reproches à se faire.

La réplique à cette objection ne sera pas difficile : je l'ai prévue , parce que je m'imaginai bien qu'elle me serait faite par quelque farfadet. Je réponds :

Il est constant qu'on ne voit jamais un honnête homme faire une fausse dénonciation pour avoir le plaisir de traduire devant la justice un malheureux qui n'aurait commis aucun délit ; mais les farfadets ont-ils de la délicatesse ? Quel

que chose peut-il les arrêter lorsqu'il s'agit de faire le mal ? Persécuter par tous les moyens les hommes qui résistent à leurs offres, n'est-ce pas un de leurs principes fondamentaux ? *Périsse tout plutôt que de ne pas réussir !* Tel est leur cri de ralliement. Eh bien ! ils croiront avoir remporté sur moi une victoire décisive, quand ils m'auront fait paraître devant un Tribunal , et puis ils voudraient peut-être que je me livrasse encore à un avocat pour me faire défendre : comme s'ils ne savaient pas que je me sens assez fort pour me défendre moi - même. Le langage de la vérité ne doit-il pas être toujours celui qui plaît à la justice ?

CHAPITRE LXXVII.

La mort de mon oncle m'inspire des réflexions sur la perversité des hommes.

AVANT mon arrivée à Paris , mon oncle avait fait trois testamens en faveur de ses parens qui n'avaient pas plaidé contre lui, et qui ne s'étaient pas non plus montrés insensibles à ce qui lui tenait le plus à cœur. Comme je n'étais pas au nombre de ceux qui l'avaient lâchement per-

sécuté, dix-huit mille francs et un sixième de la somme restante me furent accordés sur son dernier testament; mais par la lenteur avec laquelle Messieurs les hommes de loi ont dirigé notre affaire, je devais craindre que ce qui m'était alloué ne suffît pas à subvenir aux frais, et que je ne fusse obligé d'y mettre du mien pour compléter ce que les avocats réclameraient de l'hoirie.

Si tous les neveux et nièces de ce bon oncle s'étaient comportés comme moi, ils auraient recueilli tous plus d'honneur et plus de profit. La fortune, qui est passée en des mains étrangères et avides, nous aurait été partagée par notre parent.

Le remords n'ordonne-t-il pas à ceux qui ont quelque reproche à se faire, d'avouer ce qui devrait les opprimer? Que dans ce cas ils avouent leur culpabilité, il est toujours temps de s'amender. Ce n'est que lorsque le repentir est sincère que nous parvenons à nous replacer immédiatement dans la classe des êtres agréables au Seigneur. Mais, si, dans la circonstance dont je viens de parler, quelqu'un de nos parens a suivi des conseils perfides pour empêcher l'exécution d'une chose projetée, il n'y a point de remords qui puisse effacer l'odieux d'une telle action; rien ne pourra jamais justifier un oubli si condamnable.

J'ai toujours remarqué que les grands et profonds criminels ne se repentent jamais, tant le crime semble être leur élément. N'avons nous pas vu souvent des personnes qui étaient connues pour être très-saines de corps et d'esprit, se trouver subitement attaquées d'une maladie que la médecine ne peut définir? Eh bien, cette maladie est celle qu'éprouve le criminel que le remords poursuit; il devient sombre et taciturne; il est hypocondre, et il voudrait qu'on crût qu'il est misanthrope; tout le monde se méprend sur son mal, et le confond, sans le vouloir, avec celui qu'éprouve un honnête homme dévoré par une maladie de langueur. Voilà comme le monde est injuste!

Relativement aux poitrinaires, ne pourrait-on pas dire aux téméraires qui se prononcent sans avoir auparavant bien réfléchi: Vous êtes bien osés de donner ainsi des maladies à ceux que vous connaissez à peine? Vous convient-il de décider et de prononcer sur eux? Que savez-vous s'ils sont attaqués du mal que vous leur supposez? esprits méchans et irréfléchis, songez que vous pouvez faire beaucoup de mal par votre témérité, et soumettez-vous aux arrêts de la divine Providence. Ignorez-vous que de tous les temps on a jeté ou donné des sorts à tel ou tel individu qui ne s'en doutait pas?

Que c'est de là que vient le mot de sorciers et celui d'ensorcelé, que nous considérons comme appartenant au diable? Qu'il résulte encore de là que celui qui appartient au démon doit en être la victime, et que, quoique ses actions ne soient pas de lui, il doit en être répréhensible, d'après toutes les lois de la justice?

Si celui sur lequel on a jeté un sort est un honnête homme, un bon chrétien, le seul parti que vous ayez à prendre, c'est de le plaindre et non de l'offenser. Ne savez-vous pas que les farfadets ont mille moyens pour nous priver momentanément de toutes nos facultés intellectuelles? que si quelqu'un a le malheur de leur ouvrir la tabatière, ils feignent d'accepter une prise de tabac qu'on leur offre, pour pouvoir jeter dans la boîte la poudre farfadérisée qui procure tant de douleur à ceux qui ont le malheur de s'en servir? Ne savez-vous pas que lorsque cette poudre est parvenue jusqu'au cerveau, c'est alors que nos facultés s'affaiblissent, que notre mémoire devient incertaine, infidèle même, qu'on se fixe à des idées qui flattent notre imagination, qu'on prend de l'aversion pour une chose plutôt que pour une autre, qu'on parle souvent, et que malgré cela on est incapable de distinguer un autre objet que celui dont on est frappé? Direz-vous pour cela que

cet homme est fou ? Gardez-vous-en bien , et dites seulement , avec moi , qu'il est très-malheureux que ce brave homme ait offert du tabac à un farfadet , car sans sa civilité il n'aurait pas subi le sort farfadéen. Voilà pourtant ce que c'est que d'avoir des habitudes ! La meilleure entraîne toujours avec elle quelque désagrément.

Aristote , me dira-t-on , qui était un sage , ne prenait pas de tabac. Je n'ai rien à répliquer à ceux qui me donneront cette preuve de leur érudition , puisque moi-même je prends de cette poudre , et que , quoi qu'en dise ce sage de l'histoire ancienne , je la trouve divine.

Il est vrai que j'ai la précaution maintenant de n'ouvrir ma tabatière qu'à ceux que je connais pour n'être pas dans les farfadets. Que tous les preneurs de tabac imitent mon exemple ; et comme tous ceux qui prennent du tabac n'ont pas l'art de reconnaître les farfadets aussi bien que moi , il faut , dussent-ils passer pour malhonnêtes , qu'ils n'ouvrent leurs boîtes à personne , crainte de se tromper dans leur acte de civilité.

D'ailleurs , à quoi bon demander aux personnes qui sont avec nous : *En prenez-vous ?* Cette demande est tout au moins indiscreète.

CHAPITRE LX XVIII.

Les farfadets nous font parfois contracter de mauvais vices. Bohémiens et farfadets sont trompeurs , méchans et suborneurs.

UN Monsieur de très-bonne famille, en entendant cette désignation, sous l'acception que donnent les vertus morales , et non les préjugés de la vanité , avait une habitude très-malheureuse ; on ne pouvait l'inviter à aucune table sur laquelle se trouvaient des pièces d'argenterie, qu'il ne lui prît envie de les mettre dans sa poche. Sa famille ayant reconnu que ce n'était pas là un vice de cœur, puisque le domestique trouvait toujours ces objets dans les poches de son maître , lorsque le soir il quittait ses habits , prit la précaution de prévenir toutes les personnes à qui de pareilles soustractions étaient faites , qu'elle rendrait les effets qui auraient disparu par la mauvaise habitude du maniaque.

Le domestique, toutes les fois que son maître allait dîner ou passer la journée en société , se garnissait les poches de couverts d'argent , de montres, de tabatières , etc. , afin de remplacer

sur-le-champ ce que l'ensorcelé aurait pris par désœuvrement. Il avait quelquefois le soin de placer un des couverts qu'il avait apportés , à l'endroit que devait occuper son maître , afin que les domestiques de la maison ne s'aperçussent pas de la soustraction , qui n'était que l'effet d'un maléfice. Car il est bon que l'on sache que ce malheureux défaut provenait d'un sort que ce Monsieur avait reçu d'un Bohémien , qu'il avait consulté sur sa bonne aventure , et qui lui avait fait ce joli présent.

Il est donc vrai que les Bohémiens sont renommés pour toutes sortes de conjurations. Sitôt qu'un honnête homme paraît à leurs yeux , ils s'empressent d'accourir , et ne quittent leur proie qu'après en avoir obtenu ce qu'ils désirent. Heureuse est la France, où on ne trouve pas beaucoup de Bohémiens ; mais il y en a néanmoins encore un assez grand nombre.

Il n'est que trop avéré qu'ils ont fait des élèves dans l'art perfide de la sorcellerie et du sortilège, et que ce sont sur-tout les femmes qui sont les plus terribles sorcières que l'on ait jamais vues ; elles courent les campagnes, les grandes routes, s'arrêtent aux portes des maisons, forcent les habitans à leur donner un asile, se rendent auprès des voyageurs, soit à pied, soit en voiture ou en diligence, et ne les quittent que

lorsqu'elles sont contentes d'avoir trouvé quelques victimes ou d'avoir gagné la confiance des hommes qu'ils ont promis d'amener à Belzébuth, leur maître, pour les faire pactiser avec le diable et agréger à la société infernalico - diabolique. Le physique des Bohémiennes est affreux, elles ont le corps presque nu; leur coiffure n'est qu'un petit mauvais chapeau rond, noir, qui ne leur couvre pas la moitié de la tête, et qui laisse voir leurs cheveux gras, épars sur leurs épaules, que la maigreur a rendues plus que décharnées; leurs yeux sont grands, noirs et haves; leurs bras, desséchés et noircis, ressemblent à ceux de l'une des trois Parques, et plus particulièrement aux griffes de celle qui tranche le fil de la destinée des mortels; leurs pieds, nus et allongés, semblent appartenir à un corps de singe, et leur langage rappelle le coassement du corbeau.

On ne s'étonnera pas qu'avec un tel physique ces femmes ou monstres appartiennent plutôt à l'autorité infernale qu'à la puissance divine; elles sont les principaux acolytes des farfadets.

En faisant leur portrait, je me suis imaginé que je faisais celui de mes ennemis. Il est vrai que les farfadets, dans leurs travaux, doivent être encore plus laids que les Bohémiens et les Bohémiennes.

Les farfadets, dans leurs caravanes, ne doivent

avoir rien d'humain : ce n'est que lorsqu'il leur est permis de reprendre leurs allures humaines, qu'ils appartiennent momentanément à l'humanité.

Cesont les farfadets qui sont les directeurs des Bohémiens et des Bohémiennes. Il faut que ceux-ci leur obéissent et les servent dans tous leurs projets.

J'ai appris avec bien du plaisir que mademoiselle Lenormand, qui se rendait en Bohême pour faire des élèves, avait été arrêtée en passant dans la Belgique. Les Belges, qui sont bons chrétiens, ne plaisantent pas avec les disciples du diable. On a beau les menacer de la vengeance de Satan, qu'ils n'en font pas moins leur devoir. Qu'ils s'en pénètrent bien, et ils garderont longtemps dans leurs cachots cette fameuse sibylle, qui se fait appeler Lenormand, et qu'on ne connaît dans le monde farfadéen que sous le titre de la grande et fameuse bohémienne.

Voilà ce qui s'appelle être juste : c'est d'être inexorable pour tous les hommes et femmes qui font pacte avec le démon.

Mademoiselle Lenormand ne m'a jamais rien fait de mal, et pourtant je la hais comme je hais la Mançot, la Jeanneton Lavalette, la Vandeval et toutes les nécromanciennes qui m'ont persécuté. D'où peut provenir ma haine ?

Elle fut enfantée par mon indignation contre tous ceux qui font profession de la magie.

Pourquoi suis-je courroucé contre eux ? Pourquoi ne puis-je entendre prononcer le nom de sibylle , de devin , de sorcier , de farfadet , de bohémien , de bohémienne , sans éprouver un malaise qui glace mes sens ? c'est parce que les sibylles , les devins , les sorciers , les farfadets , les bohémiens , les bohémiennes , sont les disciples du grand-maître des enfers , et que cette qualité seule doit suffire pour prouver qu'ils sont méchans , trompeurs et suborneurs.

CHAPITRE LXXIX.

Les Farfadets emploient toutes sortes de moyens pour ensorceler les personnes dont ils veulent s'emparer.

J'AI appris à mes lecteurs comment les farfadets agissent lorsque , pour nous donner un sort , ils nous demandent une prise de tabac. Je ne dois pas maintenant leur cacher qu'ils ont le même pouvoir , lorsqu'ils nous demandent quelle heure il est. Confians que nous sommes , nous sortons notre montre lorsqu'ils nous font cette

question, et nous devenons la proie ou la victime de l'être malfaisant qui nous interroge et qui se fait un malin plaisir de renverser nos idées, de tout confondre dans notre cervelle et de nous faire voir des étoiles en plein midi ; ils ensorcèlent les rouages de notre mémoire qui agissent sur nos sens de la même manière que le grand ressort agit sur la montre, et ils détraquent ainsi notre entendement. Les raccommodages de ma montre m'ont coûté plus qu'elle ne vaut.

Les farfadets nous font éprouver encore bien d'autres maléfices : ils nous empêchent de communiquer avec les femmes, malgré l'extrême envie que l'on aurait de remplir les devoirs d'un bon époux.

Je puis à ce sujet citer un trait qui viendra corroborer mon allégation. Un jeune homme venait d'épouser une jeune personne à qui il faisait la cour depuis deux ou trois ans. Le moment désiré approche : les deux époux sont seuls, tous leurs parens s'étaient retirés. C'est alors qu'ils se demandent mutuellement si leur amour est bien sincère. Je me donne au diable, dit l'époux à l'épouse, si quelqu'un aime plus sincèrement que moi. Le diable, qui croit que l'amour d'aucun époux ne peut égaler celui qu'il ressent pour Proserpine, vint tout bas déclarer au jeune homme qu'il ne pourrait rien

accorder à son épouse, jusqu'à ce qu'il eût tenu sa promesse. Le jeune homme résiste, et il se sent tout paralysé.

La chaste moitié attendait de la part de son mari le premier baiser d'hymen. L'époux qui, un instant auparavant, était dans un délire inexprimable, restait immobile et ne répondait à toutes les demandes de son épouse que par ces mots : *souffle, éteins*.

La jeune femme vertueuse se donne à son tour au diable, pour pouvoir deviner cette énigme, et c'est alors que Pluton vit qu'il était temps de ne plus rien dissimuler. Il se montra aux deux inconsidérés. Vous vous êtes tous les deux donnés au diable, leur dit-il, vous ne parviendrez à rien, si vous ne faites pas un pacte avec lui.

Sans se consulter, les deux jeunes gens refusèrent de ratifier ce qu'ils avaient dit sans aucune intention, et le diable leur tint parole. Ils restèrent toute leur vie dans un état d'incapacité qui n'aurait pu cesser que s'ils s'étaient réellement donnés au diable.

Cette petite historiette, qui m'a été racontée par plusieurs personnes, me prouvé que je ne suis pas le seul qui ait su résister aux tentations diaboliques, elle justifie l'intitulé de ce chapitre, que les farfadets emploient toutes sortes de moyens pour ensorceler les personnes dont

ils veulent s'emparer, et elle servira d'avertissement aux hommes qui, sans réflexion, se permettent de dire : Si cela n'est pas, *je me donne au diable*. Tous les juremens sont défendus par l'église. *Je me donne au diable*, devrait être aussi défendu par les lois.

CHAPITRE LXXX.

Les Farfadets m'écrivent. Je les ai reconnus. Sans être philosophe, j'ai aussi mes aphorismes. Mes jouissances.

UN philosophe a dit et écrit que rien sur la terre n'était aussi méchant que l'espèce humaine : de mon côté, je dis aussi quelque chose de semblable. J'avance que c'est une chose sublime et affreuse que l'homme, dans tous ses détails physiques et moraux : il est sublime, quand ses facultés le portent au bien ; il est affreux, quand elles lui font faire le mal.

D'après cette vérité, qui n'a rien de subtil, j'ajoute que je ne crois pas qu'il y ait de race plus méchante et plus dangereuse que la race farfadéico - diabolique, et j'en donne la preuve. Jusqu'à présent je n'avais été tourmenté que par des êtres invisibles, semblables à ces ombres im-



palpables qui nous échappent au moment qu'on croit les saisir. On n'avait réellement exercé sur moi que des épreuves purement phantasmagoriques-infernales; mais depuis que je me suis déterminé à faire imprimer mes mémoires, les farfadets ont ajouté à leurs infâmes persécutions. Croira-t-on que ces monstres, prévenus de mon projet par quelques-uns de leurs affidés, se sont déterminés à m'écrire une lettre que je n'aurais pas dû recevoir, parce qu'elle ne portait pas mon véritable nom sur l'adresse, mais qui était réellement pour moi, puisque je n'ai pu me méprendre sur tout ce qu'elle contenait. Jamais horreur ne fut plus grande; jamais infamie ne fut plus abominable! Comment pourront-ils nier l'existence de leur coupable réunion, puisqu'ils datent leur lettre du lieu où ils tiennent leurs criminelles séances? Voilà donc leur masque tombé! je puis leur dire maintenant : *habemus confitentem reum*. Ils ont eux-mêmes donné la mesure de leur scélératesse. Ils me menacent, ils m'accusent d'être leur persécuteur. Oui, je le suis, j'ai résolu de l'être jusqu'à ce que Dieu m'en ôte les moyens.

J'étais sur le point d'aller les dénoncer au tribunal secret de la sacristie de Saint-Roch, si un conseil prudent ne m'en avait détourné.

Je connais ceux qui m'ont écrit, c'est Moreau

et la Vandeval. Il est vrai que dans toutes mes opérations ils n'ont jamais été oubliés ; aussi m'accusent-ils de les avoir lacérés par de mortelles épingles : tant mieux, c'est justement ce que je suis bien aise d'apprendre. J'aurais pu douter toujours de l'efficacité de mon remède , si je n'avais pas obtenu cet aveu , qui est le résultat de la colère et de la rage.

Leur lettre est remplie de mensonges, j'en ai la preuve, puisqu'ils me citent des faits et des noms qui me sont inconnus. Ils ne savent donc pas que le mensonge est le vice le plus affreux ; mais que peut-on espérer d'un rassemblement criminel, où les orgies les plus crapuleuses ne sont, pour ceux qui le composent, qu'un banquet d'honneur.

Je ne veux point souiller ma plume ni les yeux de mes lecteurs par un récit qui deviendrait criminel. Les expressions qu'ils emploient sont si ordurières, qu'ils ne s'en seraient pas servis, s'ils n'avaient pas été réellement farfadets.

Voici mes aphorismes : *Dieu est bon , les farfadets sont méchants. — Berbiguier est patient , Moreau est cruel. — Le fléau des farfadets ne croit pas à la médecine , Pinel donne des remèdes à tort et à travers. — Berbiguier va presque toujours à pied , Chaix n'allait autrefois qu'en voiture ou à cheval. — Les femmes*

sont généralement bonnes , la Mançot , Lavalette et la Vandeval , sont des farfadettes abominables. — Les parens de Berbiguier n'ont pas voulu suivre ses conseils, la famille d'Etienne Prieur l'a favorisé dans ses écarts et dans ses étourderies farfadéennes.

Je pourrais ici faire un relevé de tous les aphorismes dont je me sers journellement ; mais ce serait encore répéter ce qui se trouve à plusieurs reprises dans mon ouvrage. Mon sujet me les inspire, et c'est lorsqu'ils ornent mes chapitres , que je puis dire avec juste raison : *Est hic locus*.

Chacun éprouve des jouissances à sa manière. Celui-ci aime à cultiver des fleurs , celui-là dépense son argent à faire bâtir ; un autre aime les spectacles ou la table ; un insensé trouve du plaisir à s'enivrer.

Aucunes de ces choses ne peuvent me séduire. J'aime les fleurs , lorsqu'une bouquetière me les vend. Je ne veux habiter que les hôtels qui sont bâtis depuis bien long-temps. Les spectacles n'ont pas beaucoup d'attrait pour moi. Je mange pour vivre , et je ne vis pas pour manger. Le vin me reconforte quelquefois et ne m'a jamais fait de mal.

Mes jouissances consistent à contrarier la ruse infernale des farfadets , à la détruire et à

indiquer les moyens de pouvoir parvenir à son entière destruction.

Mais mon plus grand bonheur, c'est d'écrire et de porter à l'imprimeur les chapitres qui doivent former le corps de mon ouvrage. Lorsque je peins les souffrances de MM. Pinel, Moreau, Prieur et Chaix, j'éprouve une joie que je ne puis décrire. Lorsque je dévoile les turpitudes de tous mes autres ennemis, je sens un baume réparateur apaiser mon sang agité, qui circule alors plus facilement dans mes veines.

Quelle bonne idée pour moi que celle que j'ai eue d'écrire et de faire connaître tout ce qui m'est arrivé depuis plus de vingt-trois ans!..... Cela me fait supporter la vie; elle ne m'est plus à charge depuis le moment que j'ai voulu compter au nombre des auteurs.

Et ce qui augmente encore ma félicité, c'est de penser que je suis classé parmi les auteurs qui n'ont que de bonnes intentions, plutôt que parmi ceux qui, pour faire de l'esprit, ont frondé toutes les règles de la morale, méconnu notre religion sainte et contesté les vérités révélées, qui ont eu des détracteurs, comme en auront toutes celles que je révèle aujourd'hui à l'univers entier.

En pensant à tout cela, mes persécuteurs me

rendent glorieux!.... Non , je ne désire plus la mort!..... Non , je ne veux pas cesser d'être le protégé de ce Dieu bon et juste , qui m'a jugé digne de supporter , pour l'amour de lui , toutes les épreuves les plus cruelles!....

CHAPITRE LXXI.

*Nouvelles imprécations contre mes ennemis.
Conseils que je leur donne.*

MAIS le tableau de ma félicité momentanée ne doit pas me faire renoncer à ma haine implacable contre mes cruels ennemis. Non , monstres des enfers , apanage du diable , c'est vous qui non-seulement avez coupé la queue à mon pauvre et infortuné Coco , mais qui , encore , l'avez assassiné. Si vous ne l'eussiez pas placé , par méchanceté , à l'endroit où vous saviez que je devais m'asseoir en me mettant au lit , ce charmant animal , qui faisait toute ma consolation , ne serait pas mort. Je l'ai perdu , et c'est vous que j'en accuse , parce que rien de mal n'arrive dans ce monde que par votre infernale coopération.

Ils me proposent , après avoir frappé mon

cœur à l'endroit le plus sensible, ils me proposent guerre, ou paix. Certainement ils sont sûrs du choix que je ferai ; car, depuis si longtemps que j'entretiens avec eux une lutte suivie, ce ne seront pas de vaines et astucieuses menaces, ce ne seront pas des promesses fausses et mensongères, qui me feront abandonner une résolution prise irrévocablement et avec les plus mûres et les plus sages réflexions.

Toutes les invectives dont ils ont souillé la lettre infâme qu'ils m'ont adressée sans date, mais dont le bureau de poste a réparé l'oubli, me fortifient encore davantage dans la haine qu'ils m'inspirent. Ils osent m'accuser d'avoir, à l'âge de vingt-cinq ans, voulu séduire une jeune fille de seize. Ah ! grand Dieu ! quelle abomination ! Heureusement que le lecteur qui aura daigné jeter les yeux sur mon ouvrage, saura à quoi s'en tenir sur une semblable accusation : il aura connu la pureté de mes mœurs, la délicatesse de mes sentimens ; et plus encore, il aura lu l'aveu de l'impuissance à laquelle ces scélérats m'ont condamné depuis qu'ils se sont emparés de moi. S'il croit à tout ce que j'ai écrit sur le compte des farfadets, il doit aussi croire à l'état auquel m'ont réduit ces scélérats voleurs qui n'ont pas craint de venir m'enlever un papier sous le verre qui couvre mon pauvre Coco ; vol

pour lequel je les dénonce comme infâmes et calomniateurs, puisque c'est sur ce papier qu'ils m'ont écrit cette lettre affreuse qui ne me prouve que trop l'esprit qui les anime.

Je ne crois donc pas offenser la divinité céleste, en disant que rien n'est plus méchant que la race farfadéenne, que je nomme ainsi, parce que les hommes qui ont fait pacte avec le diable ne sont plus des hommes, mais des monstres vomis par l'enfer en courroux pour désoler la terre.

Ces bourreaux, qui se plaignent de sentir les piqûres que ma sainte colère leur fait éprouver, n'ont-ils pas assez employé de moyens pour me tourmenter, me séduire et me réduire, en fatigant ma patience et mon courage, pour que j'embrassasse leur exécration parti? Ah! je ne saurais passer sous silence le contenu d'un autre écrit qu'on avait placé dans le trou de ma serrure, et qu'on me fit parvenir dans la forme d'un diplôme, revêtu des caractères diaboliques, délivré au nom de tous les pouvoirs infernaux. Mais leur dernière lettre m'impose l'obligation de ne garder aucun ménagement. Je dois tout dire et tout écrire. Je suis trop irrité.

Quel sort affreux me réservez-vous, donc, barbares et cruels bourreaux? Quel crime ai-je commis, pour que vous me fassiez éprouver les

tourmens que l'on ne fait pas supporter aux plus grands criminels ! La torture , la gêne , le knout , la cale , l'empallade même , sont de faibles supplices , lorsqu'on les compare à ceux que vous me faites endurer. L'horrible Damiens , d'odiense mémoire , a dit que le plus grand de ses supplices était de n'avoir pu obtenir une heure de sommeil. Eh bien ! vous vous êtes chargés , sans que je l'aie mérité , de me faire subir le même supplice. Vous faites l'office de ces bourreaux qui sont payés pour être les vengeurs d'un crime énorme. Mais je n'ai rien fait pour m'attirer vos tortures. Si vous n'eussiez allumé ma colère par les mille et une souffrances que vous m'avez fait éprouver , j'ignorerais encore s'il existe des farfadets. Je n'avais jamais désiré de faire une aussi abominable connaissance que la vôtre ; pourquoi , race infernale , êtes-vous venue me trouver ? Que ne restiez-vous au fond des enfers ! Et vous vous plaignez de ce que je vous maudis ? vous m'accusez de travailler contre vous ! Oui , je vous maudis ; oui , je travaille contre vous , et je travaillerai toujours. Moi me soumettre à votre infernale puissance ! c'est à vous de venir expier vos crimes et vos forfaits ; c'est à vous de subir la peine , puisque vous seuls êtes les criminels.

Et quand bien même le grand-maître de votre

monstrueuse association vous aurait envoyé des pouvoirs pour tourmenter les mortels , adressez-vous alors à ceux qui méritent le châ-timent que vous vous êtes chargés d'infliger, et ne cherchez pas des victimes parmi les apôtres de la foi chrétienne ; adressez-vous aux malfai-teurs de toutes les classes de la société , vous en trouverez assez malheureusement pour l'es-pèce humaine : par ce moyen , les victimes ne vaudront pas mieux que les bourreaux , puisque vous aurez trouvé des recrues dignes de vous , des compagnons dignes de grossir ou d'augmen-ter vos misérables légions diaboliques : ceux-là ne seront pas rebelles aux lois dont ils espère-ront leur bonheur. Voilà la seule société sur la terre , dans laquelle vous pourriez raisonnable-ment recruter les compagnons de vos infâmes orgies. Que Belzébuth , Satan , Lucifer et tous les autres habitans des enfers , soient pénétrés que le conseil qu'ils reçoivent de moi leur serait vraiment profitable : c'est en le suivant , qu'ils laisseraient en paix les honnêtes gens , pour n'avoir que plaisir et satisfaction avec ceux qui leur ressemblent sur la terre.

Mais , me disait un casuiste à qui je fis part du conseil que je voulais donner aux far-fadets , ne craignez-vous pas de vous com-

promettre , en donnant des conseils à vos ennemis ? — Non , sans doute , puisque je ne le fais que dans l'intérêt de l'humanité. S'il n'y avait sur la terre que moi seul , parmi les mortels , qui fût persécuté par la race diabolique , je serais coupable de leur conseiller de faire des prosélytes parmi les méchans , parce qu'ils ne pourraient pas faire de mal pendant qu'ils seraient occupés avec moi seul ; mais tous les honnêtes gens n'ont pas un caractère aussi ferme et aussi dévoué que le mien : il est une foule de braves gens qui aiment mieux faire cesser leurs souffrances , en souscrivant au désir du diable , plutôt que de les endurer trop long-temps.

Cette réponse raisonnée ferma la bouche à mon casuiste , qui m'avoua que , dans cette hypothèse , j'avais raison de donner des conseils aux grands-mâîtres de la secte diabolique , aux directeurs des farfadets , visibles ou invisibles.

Eh bien ! je vais continuer de leur en donner. Puissent-ils être utiles à tous les malheureux qui n'auraient ni ma force , ni mon courage !

Satan , Belzébuth , Rhotomago , et vous tous qui dans les enfers occupez les dignités suprêmes , apprenez du *fléau de vos farfadets* que si votre but est d'augmenter , chaque jour et chaque nuit , le nombre des malheureux qui

doivent être sous votre dépendance , il vous faut , pour y parvenir , suivre à la lettre les autres conseils que je vais vous donner.

Adressez-vous aux procureurs et aux avocats, vous n'aurez besoin , pour les enrôler , qu'à leur faire connaître la propriété de la pièce d'argent que vous donnez aux farfadets dévoués. Présentez-vous aux médecins , et vous les aurez parmi vous , si vous pouvez leur prouver que vous savez donner la mort. Allez trouver les étudiants en droit et en médecine , et dites-leur que vous avez la faculté de vous introduire dans les appartemens des jeunes demoiselles vertueuses , qui auront résisté à leur séduction. Entrez chez un marchand de vin , et persuadez-lui que vous avez le pouvoir de donner le goût du vin à l'eau de la Seine. Entrez chez une coquette surannée , et promettez-lui de la faire boire à la fontaine de Jouvence. Parcourez la ville et les champs , et sous quel habit qu'ils se présentent à vous , vous serez toujours certain d'enrôler tous les nécromanciens ou faiseurs de cartes , tous les bohémiens et les bohémiennes , tous ceux qui croient au magnétisme ou à l'art d'endormir ceux qu'ils veulent tromper ; tous ceux enfin qui ne pratiquent pas la sainte religion dont la sublimité nous a été révélée.

Vous voyez qu'avec autant de gens disposés à vous suivre, vous n'aurez pas besoin de persévérer contre moi et contre ceux qui professent mes principes et qui se font gloire de vous résister le jour et la nuit.

Je voudrais bien que mon casuiste pût lire le chapitre que je termine par les nouveaux conseils que je viens de donner aux souverains de l'enfer, il m'avouerait peut-être que personne ne comprend mieux que moi les dogmes et les obligations de notre sainte religion, de cette religion qui a eu ses apôtres, ses martyrs, ses persécuteurs et ses antagonistes, et qui a maintenant ses papes, ses prêtres et ses admirateurs, parce qu'alors, comme aujourd'hui, elle était admirable.

CHAPITRE LXXII.

Les Farfadets ont une organisation infernale.

COMMENT se fait-il que les habitans des enfers, qui devraient rougir d'être condamnés à passer la vie éternelle dans le plus affreux des séjours, puissent avouer qu'ils ont un souverain, des princes, des ambassadeurs? En vérité, cela fait

horreur. Heureusement pour eux que sur notre terre ils n'exercent leur puissance qu'à la faveur de leur invisibilité ; sans cela il est à croire qu'ils seraient bientôt arrêtés et punis criminellement.

Le souverain de la puissance infernale a , dit-on , des ambassadeurs dans toutes les parties du monde. J'ignore le nom de ceux qui sont envoyés dans les pays qui ne me sont pas connus ; mais celui qui exerce la diplomatie infernale en France , c'est le prince Belphégor. Je ne puis lui reprocher son incapacité. Comme ministre des enfers, il m'a fait cruellement tourmenter par ses employés , pour me forcer à prendre une place parmi les plus dévoués de ses satellites ; mais mon refus a dû lui apprendre que j'étais convaincu que son exécration empire serait détruit par le souverain maître des mondes, avant qu'il ait pu réussir à rien obtenir de moi. Dieu seul a tout créé , Dieu seul peut tout protéger et tout détruire. Le bon , le juste , ont le droit d'espérer ; le méchant sera confondu.

Je dois croire que , lorsque je paraîtrai devant le juge des juges , je pourrai me présenter à lui avec la confiance que doit toujours avoir celui qui possède une conscience sans reproche.

Dieu tout-puissant , lui dirai-je , s'il est permis de parler devant lui , jugez la plus soumise de

vos créatures. Si elle a péché dans le monde qu'elle vient d'habiter, elle a la force de réclamer votre indulgence, en considération des souffrances qu'elle a éprouvées pour se rendre digne de votre grâce infinie.

Les démons l'ont persécutée pendant presque tout le temps de sa vie. La punition de ses péchés a été sans doute anticipée; mais frappez-la sans ménagement, si vous croyez qu'elle n'a pas été assez punie.

La résignation à tout ce que veut le Dieu tout-puissant, est le plus bel apanage d'une âme timorée.

Il a bien fallu me soumettre aux angoisses qui étaient l'ouvrage de la cour diabolique, j'y étais forcé: tandis que j'exécutais avec la plus grande promptitude les ordres de mon Dieu créateur. Il fut mon maître et mon soutien pendant ma vie: puisse-t-il être encore l'un et l'autre après ma mort!

CHAPITRE LXX XIII.

Je voudrais que les farfadets ne fussent que des plaisans qui eussent voulu s'amuser de ma crédulité.

LA nature n'a pas été marâtre à mon égard, elle m'a gratifié de beaucoup de facultés, et par-

ticulièrement de celle de bien réfléchir avant de porter un jugement définitif. Mes réflexions doivent donc tourner à l'avantage de mes semblables; toute mon ambition tend à me rendre utile aux autres sans jamais me considérer pour rien dans ce que je fais.

L'autre jour, je réfléchissais sur tous les tourmens que j'ai endurés, et je me disais en moi-même : La méchanceté des être infernaux est si grande, qu'il serait très-possible que leurs lettres et leurs menaces ne fussent que des ruses d'enfer pour me faire donner au diable. Peut-être rien de ce que je m'imagine n'est vrai, puisque nous voyons tant de méchans dont l'imagination ardente, et le génie presque toujours porté au mal, se plaît à tourmenter les gens sous le prétexte de s'en amuser et d'en amuser les autres, en leur racontant les espiègleries qu'ils ont imaginées pour tourmenter les êtres trop confians et trop honnêtes. Je laisse à mes lecteurs le soin de juger si mes réflexions étaient bonnes et justes.

Alors je conviendrais que, quoique la plaisanterie eût été poussée un peu trop avant, il faudrait du moins la pardonner, parce qu'on n'y aurait pas attaché autant d'importance que j'y en ai attaché moi-même.

Ainsi j'avoue que si quelques-uns de mes

farfadets venaient amicalement à moi me dire que l'intention générale de ceux que j'accuse n'était pas de me faire du mal ni de m'induire en dépense pour opérer contre eux, je serais assez bon et assez généreux pour oublier le passé et ne me souvenir de rien, parce qu'il me serait permis de dire à tous ceux à qui j'ai fait confiance de mes souffrances : Maintenant je vais passer ma vie heureuse ; je ne crains plus les farfadets, ils m'ont fait l'aveu que leurs visites, leurs lettres, leurs influences malignes n'étaient qu'un simple amusement, parce que j'avais la faiblesse de croire à la magie ; mais que rien de ce que je croyais n'était véritable. Je conviens qu'alors je reprendrais tout l'empire de ma raison, je renaîtrais à la liberté et au bonheur ; j'en rendrais une action de grâce à Dieu comme le seul auteur de cet aveu de leur part et du retour favorable qu'il me ferait faire sur moi-même après vingt-trois ans et plus de souffrances.

C'est donc vous que j'implore, ô mon Dieu ! pour opérer un changement si favorable à ma cruelle situation ; faites que je pardonne à tous mes ennemis, comme je désire qu'ils me pardonnent de même. Je me suis promis, ô mon Dieu ! en écrivant mes malheurs, d'invoquer souvent votre sainte justice. Pardonnez-moi,

si j'ai osé prendre votre saint nom , comme le palladium le plus redoutable que l'on puisse opposer aux méchans ; mais je suis si rempli de votre divine grandeur et de l'éclat tout-puissant de Votre Majesté, que vous êtes pour moi le plus puissant recours contre la méchanceté de mes perfides ennemis.

Cette invocation , qui part de mon cœur, me rend tout-à-fait à moi-même. Que si j'ai pu penser un instant qu'il serait possible que les farfadets n'existassent pas réellement , et que c'est pour se moquer de moi que quelques mortels se sont amusés à m'y faire croire, pardonne, ô mon Dieu ! pardonne à une erreur involontaire ; c'est par bonté d'âme que j'ai voulu moi-même rétorquer ma croyance inébranlable.

Mais il n'est que trop vrai que les farfadets existent , qu'ils sont les enfans du diable , les disciples de Belzébuth , les émissaires de tout ce qu'il y a d'affreux dans l'enfer.

Si les farfadets n'existaient pas , M. Pinel m'en aurait fait l'aveu et n'aurait pas cherché à me mettre en sa puissance.

Si les farfadets n'existaient pas , M. Moreau ne m'aurait pas dit que les sorciers d'Avignon leur avaient transmis leurs pouvoirs.

Si les farfadets n'existaient pas , MM. Bouge

et Nicolas n'auraient jamais pu parvenir à me mettre sous l'influence de la grande Ourse.

Si les farfadets n'existaient pas, la famille Prieur ne m'aurait pas fait autant de mal qu'elle m'en a fait.

Si les farfadets n'existaient pas, M. Papon Lomini ne m'aurait pas fait l'aveu de son agrégation dans leur compagnie.

Si les farfadets n'existaient pas, M. Chaix ne se serait pas déclaré le défenseur de MM. Pinel et Moreau; il ne m'aurait pas menacé de la colère de son grand-maître; il n'aurait pas avoué qu'il est le député salarié de la cruelle et diabolique engceance.

Si les farfadets n'existaient pas, les Jeanneton Lavalette, les Mançot, les Vandeval, les Lenormand, et tous les sorciers et sorcières, auraient depuis long-temps cessé d'exister.

Si les farfadets n'existaient pas, mon Coco ne serait pas mort, j'aurais encore auprès de moi ce consolateur de mes peines.

Si les farfadets n'existaient pas, je n'aurais pas trouvé matière à faire imprimer trois volumes in-8°, remplis de leurs forfaits et de tous les actes abominables qu'ils se sont permis d'exercer contre notre triste humanité.

Ah! mon Dieu, j'en suis maintenant convaincu plus que jamais, les farfadets existent;

les farfadets sont les ennemis de la puissance divine ; les farfadets ont juré l'anéantissement du genre humain ; les farfadets se sont déclarés les ennemis de la religion sainte.

Pardonnez-moi , mon Dieu , si , par bonté d'âme , j'ai pu , au commencement de ce chapitre , douter un instant de la véracité de tous les faits que j'ai déjà avancés.

La meilleure preuve de mon repentir, c'est que je vais continuer à faire mes révélations et à éclairer l'univers sur la perversité de mes cruels ennemis.

CHAPITRE LXX XIV.

Si les farfadets ont eu pour but de me faire persévérer dans l'amour de Dieu , ils ont réussi. La Monomanie.

Tous ceux qui voudront bien lire mes Mémoires n'auront certainement pas la pensée de me croire fou , sur-tout lorsqu'ils connaîtront les sentimens qui m'animent pour la divinité.

Mais si , par un effet du plus cruel maléfice , les méchans émissaires du pouvoir de Belzébuth avaient voulu trouver en moi une victime et m'avaient jeté un sort , comme on dit

que cela arrive quelquefois, soit pour nous rendre fou, soit pour nous faire penser toujours au même objet, en privant notre entendement de toute autre faculté pour le reporter sans cesse sur cet objet qu'ils ont voulu nous faire prendre en amour ou en haine, alors je dirais qu'ils ont bien réussi dans leurs projets, car ils m'auraient donné pour eux une grande aversion et un grand amour de Dieu. Je sais parfaitement que rien ne peut me distraire de ces deux sentimens, qui, véritablement, n'en font qu'un dans mon âme.

Toutes les personnes sages et pieuses que j'ai consultées m'ont toujours invité à la patience; mais ce langage, que l'on peut, à juste titre, appeler celui de la sagesse, ne peut me persuader; car si c'est un sort qu'on m'a jeté, pourquoi et à quel propos les farfadets m'ont-ils choisi pour victime? Ne pouvaient-ils pas s'adresser à ceux qui ne craignent pas de dire souvent: je me donne au diable si je ne réussis pas dans cette affaire. Voilà les gens résolus qui convenaient parfaitement à leur infernale société, plutôt qu'un homme simple et crédule comme moi.

Les réflexions que je viens de faire m'ont été suggérées par l'aveu que me fit un jour un de mes amis, qui me croyait attaqué de la maladie qu'on

désigne dans les livres de médecine par le mot de *Monomanie*.

Monomanie, ce mot inintelligible doit bien servir M. Pinel dans ses consultations, plus inintelligibles encore ; il signifie, dit-on, avoir l'esprit occupé d'un seul objet.

Il est vrai que je ne trouve de vraie jouissance que lorsque je puis attaquer et combattre mes ennemis les farfadets ; que tout autre objet ne me tient pas autant à cœur que celui de pouvoir détruire la race infernale.

Mais si, par cela seul, je suis *monomane*, le monde n'est peuplé que de gens qui sont atteints de la même maladie que moi.

L'avare qui ne pense jour et nuit qu'à son or et à son argent, et qui sacrifierait toute sa famille à sa cupidité, est un *monomane*.

Le jeune homme qui ne rêve qu'à sa maîtresse, qui ne voit qu'elle de parfaite, qui voudrait se trouver à ses côtés le jour et la nuit, est un *monomane*.

Le riche qui voudrait voir augmenter, chaque instant, ses richesses, et qui s'inquiète peu s'il existe des malheureux à ses côtés, est un *monomane*.

Le prince qui n'est pas content de son sort, et qui voudrait pouvoir s'élever jusqu'au trône, occupé par un roi, est un *monomane*.

Le guerrier qui ne trouve du plaisir qu'à manier ses armes et à les préparer pour donner la mort à ses semblables, est un *monomane*.

Le détailleur qui ne pense qu'à vendre sa marchandise, et qui s'inquiète peu si elle sera de bonne ou de mauvaise qualité, est un *monomane*.

L'agriculteur qui désire la pluie lorsque ses terres sont sèches, et qui désire le beau temps lorsque la pluie a arrosé assez ses guérets, est un *monomane*.

Le propriétaire d'une maison de campagne ou de ville, qui ne voit d'autre jour dans son calendrier que celui où ses fermiers ou ses locataires viennent lui payer leurs termes, est un *monomane*.

La vieille surannée qui court dans tous les magasins de parfumerie pour s'informer si on n'y vend pas une poudre qui efface les rides et adoucisse la peau, est une *monomane*.

La jeune bergère qui ne trouve du plaisir à garder son troupeau que lorsque le berger du château voisin garde le sien à son côté, est une *monomane*.

La jeune demoiselle qui ne se pare le matin et le soir que pour pouvoir plaire à celui qui

voudra se présenter pour être son époux , est une *monomane*.

Les enfans qui aiment mieux jouer que d'aller à l'école , sont des *monomanes*.

Les vieillards qui aiment la table et le bon vin , sont des *monomanes*.

Les joueurs qui n'ont d'autres jouissances qu'à se rassembler autour d'une table couverte d'un tapis vert , sont des *monomanes*.

La femme mariée qui ne trouve du plaisir qu'à passer tous les instans de sa vie avec l'époux qui partage sa destinée , est une *monomane*.

Le voyageur qui parcourt la terre et l'onde pour faire des découvertes , est un *monomane*.

Le botaniste qui voit l'image de la vie humaine dans les plantes et les fleurs , est un *monomane*.

Le chimiste qui cherche le moyen de faire de l'or , est un *monomane*.

Le prétendu philosophe qui voudrait rendre ses semblables bons et vertueux , et qui ne connaît pas lui-même ce que c'est que bonté et vertu , est un *monomane*.

L'astronome qui cherche à pénétrer les secrets de la divinité qui a créé le ciel , la terre et les astres , est un *monomane*.

L'envieux qui voudrait pouvoir posséder à

lui seul tout ce que ses voisins ont gagné par leur industrie , est un *monomane*.

Le jeune enfant qui voudrait grandir dans vingt-quatre heures , et qui à dix ans voudrait déjà avoir de la barbe au menton , est un *monomane*.

Les savans et les écrivains qui croient que Dieu les a créés pour instruire leurs semblables et pour leur tracer la route qu'ils doivent suivre , sont des *monomanes*.

Et puisque la terre n'est peuplée que par des *monomanes* , pourquoi craindrais-je de me voir donner ce nom dans la société ?

Monsieur Chaix , m'a-t-on dit , veut m'attaquer de *monomanie* pour me faire poursuivre comme un fou. Ma défense sur cette accusation est entièrement renfermée dans ce chapitre.

Je le donnerais à lire au juge qui voudrait m'interroger sur la dénonciation de M. Chaix , et cette seule lecture le convaincrat de la solidité de mes idées et de mes principes.

Chaix ! Chaix ! méchant Chaix ! tu vas être bien désappointé lorsque tu liras mes Mémoires ; tu ne pourras pas disconvenir que j'ai su deviner jusqu'à la plus secrète de tes pensées. Tu es *monomane* et je ne le suis pas.

 CHAPITRE LXXXV.

*Fait arrivé dans le Brabant. Les farfadets
sont partout.*

ON ne peut se figurer à quoi les farfadets , agens du diable, soumettent les malheureux qui tombent en leur pouvoir. Dans le Brabant , un jeune homme , que ses parens voulaient faire parvenir à l'état du sacerdoce , faisait à Louvain ses études avec toute l'application possible ; mais la nature ne l'ayant pas doué d'une rare intelligence ni d'une conception facile , ce jeune homme , peu apte à l'étude en raison des difficultés qu'il éprouvait , recevait de ses camarades des épithètes peu satisfaisantes. Il se désolait de se voir victime involontaire de son incapacité ; car quoi qu'il sût bien qu'il ne pouvait pas mieux faire , il ne voulait pas recevoir des affronts pour un défaut de nature qu'il aurait voulu vaincre par son assiduité aux études et son amour sincère pour le travail.

Enfin , un jour qu'il se désespérait de ce malheur , le diable lui apparut , et lui dit que s'il voulait adopter son culte et lui rendre tous les hommages que l'on rend au maître des maîtres ,

il le rendrait sur-le-champ aussi instruit , aussi savant que ses camarades et ses professeurs tous ensemble. Ce bon jeune homme , indigné d'une proposition qui , tout en lui donnant les talens qu'il désirait acquérir, le rendrait méprisable à ses yeux , comme il le deviendrait à ceux de ses camarades , dit à Satan qu'il n'accepterait jamais des bienfaits de cette espèce, et qu'il n'aurait en aucun temps d'hommages à rendre à un maître tel que lui.

Le diable voyant la noble résistance de celui dont il voulait séduire la foi, n'imposa plus de condition au jeune homme , qu'il eut l'air de prendre en amitié ; mais en se retirant il glissa dans la main de l'étudiant une petite pierre qu'il lui dit être un talisman certain pour acquérir la connaissance de toutes les sciences qu'il brûlait de connaître , et après cette opération diabolique il disparut.

Le jeune homme , livré à lui-même , après avoir accepté cette pierre, la considéra, la pressa dans sa main et se sentit tout-à-fait un autre homme.

L'heure de la classe arriva, il y entra avec assurance ; ses camarades , qui tous avaient cet esprit malin et moqueur qui distingue les étudiants , s'apprêtèrent à rire en le voyant ; ils se

disaient entre eux , voilà l'idiot , le plastron de nos folies et l'instrument de notre joie.

Mais quoique le pauvre jeune homme (par un sortilége qu'il avait voulu repousser) n'eût pas changé de visage , il avait bien changé de position ; il se place avec assurance dans les bancs , malgré les ricanemens de ses camarades ; il soutient toutes les discussions importantes , répond à toutes les questions avec tant de justesse et de précision qu'il les terrassa tous. Ses progrès allèrent *crescendo* pendant plusieurs semaines, sans qu'on pût se douter où il pouvait en avoir tant appris , et comment la nature avait pu faire un homme d'esprit en si peu de temps de celui qui n'avait jamais passé que pour un ignorant.

Mais les biens mal acquis ne sont pas de longue durée et ne portent ni honneur ni profit à ceux qui sont assez fous pour s'en prévaloir. Et d'ailleurs , comment peut-on , sans s'abuser , jouir d'un bien venant d'une source empoisonnée et malfaisante ? Le diable qui lui avait offert ce fatal talisman , savait bien que , loin de lui être favorable , il ne le ferait briller un instant que pour le rendre plus malheureux. L'esprit fatal qu'il avait reçu du démon fut si grand que ses forces physiques ne purent

soutenir le travail de ses facultés intellectuelles; il tomba malade très-sérieusement, et les médecins qui furent appelés jugèrent sa maladie mortelle.

Cet infortuné sentant venir sa dernière heure, ne voulut point paraître au jugement dernier avec l'opprobre d'avoir appartenu à la puissance diabolique. Il fit appeler un confesseur, lui fit confidence de la manière dont il avait reçu du diable une pierre scientifique.

Le prêtre, indigné d'un tel attentat à la foi chrétienne, lui déclara que s'il ne renonçait publiquement au maléfice du diable, il ne lui donnerait jamais l'absolution. Le pauvre moribond, effrayé de ces menaces, qui le condamnaient à mourir damné, jeta la pierre fatale qu'il avait constamment tenue dans sa main pendant tout le temps de sa maladie, et dès-lors il devint aussi sot et aussi stupide qu'il l'était avant d'avoir vu le diable; mais au moins il mourut sanctifié, puisqu'on a dit de toute éternité : *Bienheureux les pauvres d'esprit, le royaume des cieux leur appartient.* C'est-à-dire que ceux qui sont véritablement bêtes n'éprouveront aucun obstacle pour entrer dans le saint paradis, parce qu'ils n'auront jamais fait de difficulté, comme certains philosophes, à comprendre les mystères de notre sainte religion.

Ce pauvre malheureux étant décédé , fut mis dans un cercueil , qui fut placé au milieu de l'église. Ses camarades , surpris d'une mort causée par des choses aussi extraordinaires, n'en rendirent pas moins leurs devoirs à leur condisciple , qui tour-à-tour avait été ignorant et instruit. Pendant que prêtres et étudiants psalmodiaient autour du défunt , le diable , désappointé par le repentir du jeune homme , et voulant encore lui jouer un tour de sa façon , pour le punir de s'être dégagé de lui , envoya des farfadets autour du cercueil , qui enlevèrent son âme au moment où , repentante , elle s'élevait vers la voûte céleste , séjour des bienheureux. Ils l'emportèrent dans une vallée profonde , noire , épouvantable , remplie de soufre , de fumée et de flammes. Tant il est vrai que les odeurs pestilentielle et infectes sont les éléments de ces monstres , qu'on nous représente si noirs , si laids , si maigres et si difformes.

Quand ils furent rendus dans cette vallée infecte , ils se séparèrent en deux bandes , comme font les personnes qui se divisent pour jouer aux barres ou à la paume , et là ils se mirent à jouer à la balle avec l'âme de ce malheureux ; ils la faisaient voler de l'un à l'autre et se la renvoyaient avec leurs griffes acérées , ce qui faisait éprouver des douleurs sans

pareilles à cette âme infortunée , car les ongles des infernaux étaient certainement plus pointus que ne le seraient les plus fines aiguilles des fabriques françaises et anglaises , quand même on aurait obtenu , pour les rendre plus fines , un brevet d'invention.

Après cela Dieu voulut que l'âme du jeune homme revînt dans son corps pour apprendre aux mortels qu'il ne connaissait pas et qu'il ne croyait pas qu'il pût y avoir un tourment égal à celui pendant lequel les diables jetaient son âme en l'air à perte de vue , et la recevaient ensuite sur la pointe de leurs griffes. Voici comment s'opéra ce miracle : Le Seigneur eut pitié du pécheur repentant , et lui envoya un ange semblable à celui qui chassa notre premier parent du paradis terrestre , ou à celui qui annonça à la Vierge le mystère de l'Incarnation , qui , dit-on , était le plus joli des anges.

Pour l'aider à se débarrasser entièrement des farfadets qui l'avaient si cruellement traité , l'ange lui inspira l'imprécation suivante : « Mons-
 » tres, habitans des enfers, écoutez ce que vous
 » ordonne le Très-Haut, dont je suis chargé de
 » vous expliquer la volonté suprême ; laissez en
 » repos mon âme , qui n'a été en vos mains
 » que parce que vous l'aviez trompée. »

Après ces paroles , qui parurent aux démons

avoir été prononcées par l'organe d'un pécheur repentant , les farfadets laissèrent aller l'âme où elle voulut ; et comme elle avait du sentiment , elle ne resta pas long-temps à aller rejoindre le corps dont elle était sortie , et que dès ce moment on ne pouvait plus appeler un corps sans âme. Sitôt qu'elle fut à sa place , le corps du malheureux idiot , qui n'était pas encore porté en terre, remua de telle sorte qu'on eût cru qu'il était dans sa bière comme le diable dans un bénitier. Il s'agita si fort, qu'il sortit de son cercueil , au grand étonnement des assistans , qui tous prirent la fuite à l'aspect d'un revenant sur lequel ils ne comptaient plus. Ce pauvre jeune homme les ayant épouvantés sans le vouloir , se trouva seul dans l'Eglise , et fit si bien ses dispositions , qu'il revint à lui pour se transporter dans la chambre où il était expiré , et qu'il reconnut parfaitement bien , car sa mort ne lui avait pas fait perdre un instant la mémoire.

Quand les assistans apprirent la résurrection du jeune homme, ils chantèrent les louanges de Dieu pour un miracle qui leur rendait un camarade tel qu'il le leur avait donné.

Ils se rendirent tous chez lui , et écoutèrent en frémissant le récit que leur fit l'ensorcelé des souffrances qu'il avait endurées ; il leur dit

que le moment où il avait le plus souffert fut celui pendant lequel les farfadets jouaient à la balle avec son âme ; il la voyait lui-même sous la figure d'un globe de verre poli , luisant , brillant , tout couvert d'yeux , et comme un prisme éblouissant qui semblait lui annoncer quelque chose de miraculeux.

Tout le monde fut émerveillé de la puissance divine qui avait retiré ce jeune homme des enfers , où il n'était heureusement resté que peu de temps , mais assez pour connaître les régions diaboliques , desquelles il fit un tableau qui rendit à la vertu tous ceux qui le contemplèrent.

Quand la mission du pécheur repentant fut remplie , son âme quitta de nouveau son corps ; mais cette fois ce fut pour toujours : elle alla jouir de la présence de Dieu , qu'elle avait gagnée par son repentir sincère.

Qu'on ne me dise donc plus que Dieu ne se montre pas quelquefois aux mortels par des miracles instructifs.

Or, puisque celui que je viens de citer est venu jusqu'à nous par tradition , pourquoi les hommes ne craignent-ils pas de se livrer au génie du mal ? Pourquoi voit-on sur la terre un si grand nombre de farfadets et d'esprits mal-faisans ?

CHAPITRE LXX XVI.

Il n'y a pas plus de bons diables sur la terre que dans l'enfer.

ON est toujours surpris d'entendre des personnes raisonnables citer l'esprit malin et dire , en parlant de leur ami , *c'est un bon diable*. On ne saurait croire le mal que cet adage me fait éprouver, lorsqu'on s'en sert en ma présence.

Je ne crois pas aux contes bleus , qui tendent à nous faire avouer qu'il y a eu de bons diables ; je m'en tiens toujours à mon opinion , et ne veux pas en démordre : je dis que s'il y a un moteur du bien , c'est Dieu, et que le moteur du mal , c'est le diable ; c'est le démon qui a inspiré et qui inspire toujours les êtres malfaisans. N'est-on pas indigné de voir des hommes et des femmes attaqués par ces monstres désastreux pour leur enlever la faculté d'avoir en mariage de la progéniture ? Comment exerce-t-il un tel acte de scélératesse ? Il se rend à son assemblée , qu'il a fait réunir d'avance , pour le recevoir avec tous les honneurs qui lui sont

’dus ; il entre accompagné de ses grands-officiers ; son grand-maître des cérémonies , qui le précède , ouvre la porte du palais , et annonce , d’une voix de Stentor , Belzébuth. A [ce nom toute l’assemblée se lève et rend hommage à son infâme maître , qui prend place , et qui , après avoir toussé , craché , prononce un discours diabolique , qui exprime les craintes qu’il a que l’empire du monde ne devienne trop peuplé , trop considérable , et ne lui donne trop de peine à conduire au point où il veut qu’il soit.

Alors , il demande aux scélérats qui l’entourent le moyen d’empêcher la population de s’accroître sur la terre.

Le ministre de la guerre prend la parole et propose de susciter des querelles entre les rois d’en haut ; mais Belzébuth ne trouve pas ce moyen assez efficace , parce qu’il n’est que momentané , et que d’ailleurs cette calamité n’empêche pas la population d’augmenter , d’autant que d’un bout de la terre à l’autre tous les époux sont d’accord pour augmenter leurs familles.

Le ministre des finances se lève à son tour et propose de faire monter les impôts si haut , que le peuple succombera à la peine avant de pou-

voir les payer, en raison de toutes les vexations qu'on lui fera éprouver.

Belzébuth rejette encore cette proposition comme il avait rejeté les premières, et dit que, malgré l'intention où il était de vouloir écouter son conseil, il faut, au contraire, que ses conseillers se soumettent à sa volonté suprême.

Le ministre de la justice voulait parler ; mais Belzébuth ferme la bouche à Son Excellence en ces termes : « Il ne doit pas être question de » vos propositions, je ne réclame aucun acte » de justice. Voici donc ce que je veux qu'on » fasse : Comme les gens d'en-haut (car ce sont les expressions dont il se sert en parlant de nous, en raison de la position géographique de son royaume lugubre et souterrain), « Comme » les gens d'en-haut, dis-je, peuplent bien plus » que je ne voudrais, j'ai formé le projet de » leur envoyer une légion de diabolins ou » farfadets, qui se répandront et s'introduiront » dans tous les lieux et sous toutes les formes » possibles pour procurer l'impuissance à l'un » et l'autre sexe par tous les moyens qu'ils jugeront convenables au salut de mon empire » et à la prospérité de mes sujets. » Et voilà ce qui fait qu'il y a maintenant tant de femmes stériles et tant de mariages sans enfans, tant il est vrai qu'il n'y a pas de bons diables.

CHAPITRE LXXVII.

Encore un mot sur la stérilité des femmes.

LES farfadets s'immiscent dans tous les secrets des actes amoureux ; c'est de ce côté-là surtout qu'ils sont le plus à craindre pour la propagation de l'espèce humaine , et c'est pour la contrarier qu'ils se glissent dans les couches nuptiales pour frapper les hommes et les femmes de la stérilité la plus absolue.

Il faut croire que depuis que l'ordre en a été donné par Belzébuth, les farfadets s'acquittent bien de leur mission ; car depuis ce temps on a vu des pays ne produire que les deux tiers de la population qu'avant ils produisaient chaque année. Enfin le maléfice est si violent , qu'il s'est introduit jusqu'à la couche nuptiale d'une reine qui mourut d'amour pour son cher époux. Cette infortunée princesse , mariée sous les auspices les plus heureux, s'assied sur le trône, et croyait pouvoir donner bientôt un héritier à la couronne de son cher époux ; mais malgré les soins les plus assidus et les précautions les plus grandes , elle ne put parvenir à la fécondité.

Les voyages , les promenades, les nourri-

tures et les exercices qui procurent la fécondité, furent inutiles et infructueux. Désespérant d'avoir des enfans , elle fit un pèlerinage , se baigna dans une eau propice à la propagation , et revint dans l'état où elle y était allée. Faut-il en dire la cause ? La voici ; elle est exacte et vraie :

Pour calmer ses chagrins domestiques elle était toujours accompagnée du médecin qui dans son enfance avait pris soin de former son tempérament , et qui , pour cela , lui avait administré des remèdes inconnus. Ce médecin n'était autre chose qu'un farfadet, sous la figure d'un Esculape, qui opérait le maléfice et causait au roi ou à la reine le chagrin de n'avoir point d'héritier. Enfin , après six années de chagrin passées au sein des grandeurs , un événement imprévu fit descendre les malheureux souverains de leur trône ; le médecin les abandonna dans leur adversité. A peine eut-il cessé d'habiter avec eux , que l'infortunée princesse devint enceinte et accoucha d'un très-joli petit garçon , qui la rendit plus heureuse que toutes les grandeurs passagères et fugitives que nous procure la domination.

On voit clairement , d'après ce court récit , que les ordres de Belzébuth ont été exécutés fidèlement , et que toutes les classes de la so-

ciété n'ont point échappé à cet arrêt qui condamne les hommes et les femmes à la peine qu'on qualifie du nom d'impuissance.

Mais par quelle fatalité se fait-il donc que presque tous les médecins soient des farfadets? J'en ai déjà expliqué la cause ; je vais ajouter à ce que j'ai déjà dit à ce sujet. Les médecins, dit-on, ne croient pas à l'immortalité de l'âme, parce qu'en disséquant les cadavres ils n'ont jamais pu découvrir la place où l'âme se tient pendant notre vie. Mais qu'ils apprennent de moi que tout ce qui nous vient de Dieu est au-dessus de leur connaissance, et que c'est pour cela qu'ils n'ont jamais su ce que c'était que guérir leurs malades.

CHAPITRE LXXXVIII.

Les Farfadets nous font éprouver toutes sortes de maux.

L'UNIVERS doit savoir que, s'il plaît à un farfadet de venir nous trouver invisiblement, pour nous faire éprouver des crampes, des tiraillemens de nerfs, rien ne lui est plus facile.

Exemple : Si nous voulons par hasard ou par

habitude nous étendre sur une chaise ou dans notre lit , voilà de suite une crampe qui nous prend , soit dans la jambe , soit dans les reins , et nous oblige de rester en place , faute de respiration ou à cause de la violence de la douleur que nous éprouvons.

C'est sur-tout en nous couchant que nous sommes exposés à être plutôt pris. Dès que nous nous mettons au lit , les farfadets entrent du côté opposé , et nous tirent les doigts , les pouces des pieds ; de là ils montent sur nos mollets, d'où on ne parvient à les chasser qu'en se jetant promptement en bas du lit , ou en se frottant fortement les jambes pour leur faire lâcher prise ; et si nous les forçons par notre persévérance à s'éloigner de nous, leur opiniâtreté s'en irrite , ils reviennent un peu plus tard et nous réveillent en nous faisant faire des cris affreux.

Ce qui m'est arrivé personnellement à différentes reprises va compléter la conviction des braves gens qui pourraient avoir encore quelques doutes sur les faits que j'avance.

Plusieurs fois , lorsque j'ai voulu me mettre au lit, à peine suis-je entré dans mes draps que j'ai senti quelqu'un y prendre place à côté de moi. Tout autre, moins aguerri que je ne le suis aux atrocités de la race farfadéenne , aurait pu

avoir peur et s'imaginer que quelque assassin , ou du moins quelque voleur , était entré chez eux ; mais moi j'ai éprouvé de la jouissance en me pénétrant que les farfadets eux-mêmes prennent soin de m'instruire de leurs manéges. Je les ai laissé faire.

Ils ont commencé par me caresser le menton , puis ils m'ont gratté la plante des pieds , et ensuite , en s'allongeant comme une chenille , ils m'ont parcouru presque tout le corps.

Continuez , continuez , leur disais-je , vos affreux attouchemens : vous parviendrez bien à me donner la crampe et à paralyser momentanément quelques-uns de mes membres ; mais vous ne me rendrez pas pour cela plus dociles.

Je ne sautais du lit pour les arrêter que lorsqu'ils poussaient l'irrévérence jusqu'à commettre des attouchemens indécens. Oh ! alors je ne devais plus les ménager, je me jetais du lit pour les entraîner dans ma chute ; et quoique je m'exposasse à me faire du mal , je devais rire et me réjouir de leur faire partager mes dangers.

Ami jusqu'à la bourse. Voilà un proverbe que caractérise bien un égoïste. *Patient jusques à ce qu'on commette des indécences.* Voilà ce qu'on dira du *fléau des farfadets* , lorsqu'on

saura que sous quelque prétexte que ce soit , je n'habiterai jamais avec le farfadet qui s'appelle *le génie de la luxure*.

CHAPITRE LXXXIX.

Une troupe de sorciers et de diables a commis bien des crimes dans la Franche-Comté.

DANS la Franche-Comté il y avait , dit-on , autrefois , une troupe de diables qui allaient dans toutes les campagnes pour chercher des victimes ; il n'y avait pas de méchanceté qu'ils n'inventassent pour réduire les malheureux à tomber dans leurs griffes infernales ; ils les rendaient fous et leur faisaient éprouver des crispations ou attaques de nerfs si violentes , que l'on ne disait pas autre chose que : Voilà un possédé du démon.

Heureusement que la religion vint au secours de ces malheureux. On connut que c'était un maléfice , et l'on fit une procession très-solennelle dans laquelle on promena l'image de notre Rédempteur , couverte du saint Suaire , de divine mémoire ; les malheureux qui attendaient la guérison , de leurs maux mar-

chaient devant la procession , en faisant toutes les contorsions auxquelles ils étaient contraints par leur état. Une fois arrivés au reposoir ils étaient en nage , alors on les essuyait avec le saint Suaire, et soudain ils ressentaient les bienfaits d'un aussi salutaire remède. Cette procession se renouvelle tous les ans à la même époque , et l'on y voit toujours beaucoup de possédés , qui obtiennent une guérison parfaite.

N'est-il pas maintenant de toute évidence que lorsqu'on a recours à la religion on est toujours assuré d'être guéri du mal qui nous tourmente ?

Pécheurs, qui faites vos délices du mal , écoutez le conseil que je vous donne. Lorsque les farfadets vous visiteront pour vous séduire , adressez vos prières à la divine Providence, qui ne vous refusera pas ses secours , toujours efficaces.

Jugez-en par la conduite des habitans de la Franche-Comté : s'ils n'avaient pas fait une procession , ils seraient peut-être tous attaqués de folie ; leur foi les a sauvés , imitez-les.

Vouez-vous à un saint ou à une sainte , et vous ne serez plus exposés aux tentations du démon.

Toutes les villes qui ont intercédé Saint-Roch ne sont-elles pas exemptes de la peste ?

N'est-ce pas en priant sans cesse Notre-Dame

de Santé que les habitans de Carpentras , ma patrie , ont toujours préservé leur ville des épidémies qui ont désolé les bourgs qui les environnent ?

Concluons de ce chapitre qu'il n'y a de farfadets que ceux qui veulent bien appartenir à cette secte ; que s'il y a des possédés du démon, ce n'est que parmi les grands ou les petits qui se sont donnés au diable , et que si on ne guérit pas de la folie ou du farfadérisme , c'est la faute de ceux qui sont attaqués de ces deux fléaux , parce que, si le mal est là , il ne faut pas craindre de le dire , le remède est toujours à côté. Ce remède , c'est la religion , elle ne nous inspire que le bien.

CHAPITRE XC.

Les insectes connus sous la dénomination de Puces , sont très-souvent des Farfadets.

L'HOMME est naturellement paresseux ; quand il s'est fait des habitudes ou formé une idée de croyance quelconque, il en est tellement satisfait qu'il ne veut pas se donner la peine de s'instruire davantage. Aussi , combien l'ignorance ,

la crédulité , la paresse et l'apathie , ont-elles créé des préjugés !

Tout le monde sait bien qu'il existe des magiciens , des sorciers, des farfadets, qui ne sont rien moins qu'une émanation du diable , et si je prends la plume pour décrier cette engeance et prévenir les dangereux effets de son approche , je suis qualifié de rêveur , de songe-cieux , de visionnaire ; cependant c'est pour le bien de l'humanité que je me suis donné la peine de préparer le succès de mes découvertes.

J'ai remarqué dans tous les lieux publics que lorsque les farfadets veulent surprendre une jeune personne , ils s'approchent d'elle sous l'abord le plus honnête pour se faire bien accueillir, et ne la quittent que lorsqu'ils ont appris tout ce que leur importunité leur a fait découvrir. Si la demoiselle ou dame ne répond pas à leurs questions , ils se préparent à la faire repentir de ses refus. La nuit est à peine venue, qu'ils se travestissent et s'introduisent invisiblement dans les endroits les plus secrets pour attendre leur victime , la sacrifier , l'immoler à leur vengeance et à leur scélératesse. Mais comme ils sont forcés , pour excuser leur maléfice , de se transformer en petits animaux , il n'est pas possible que leur bonheur soit un bon-

heur réel, et nous pourrons très-hardiment conjecturer que ce ne peut être qu'un bonheur factice proportionné à la dimension ou à la capacité de leur transformation. Si, cependant, on voulait accorder à chaque être un caractère de bonté ou de méchanceté, selon l'incommodité que l'on en éprouve, ne pourrait-on pas supposer que les puces, qui n'existent que par la saignée qu'elles nous font, ne soient comprises au nombre des transformations communes, de ces transformations dont l'homme est trop souvent, contre son gré, bien maltraité? Osera-t-on contrarier ce que j'avance, en disant que les cuissons, les piqûres, que nous font éprouver ces insectes vivans, et auxquels nous faisons, à juste titre, une guerre continuelle, ne sont pas des vengeances ou des méchancetés de la part des farfadets? Je répondrai à ces frondeurs que j'ai une telle aversion pour les animaux de cette nature, qui n'existent que par le sang de l'homme, que, malgré mon amour pour la religion et mes devoirs de bon chrétien, je n'accuserai jamais à confesse, comme Molière l'a fait faire à Tartuffe, d'avoir pris une puce qui l'interrompait en faisant sa prière, et d'avoir tué ce sanguinaire animal avec une colère qu'il se reprochait chaque jour.

Ah ! si les farfadets se procurent une jouis-

sance en se transformant en puces , que de femmes sont victimes de leur transformation ! car alors ne pourrait-on pas dire que leur nombre sur terre est aussi grand , et plus grand même, que la population générale du globe, puisqu'il arrive dans l'été que chaque femme pourrait à elle seule former une ville entière. Ce que je dis pour la puce peut se rapporter à d'autres animaux de race sanguinaire comme elle ; d'où je soutiens que ces animaux ne nous assiègent que par l'influence du diable.

Habitans de la terre , hommes , femmes , filles , veuves , qui , soit pendant le jour , soit pendant la nuit , vous sentez fatiguer par des puces ou par d'autres animaux *piquans* , ne craignez pas de les placer entre les ongles de vos deux pouces et de les écraser , en vous écriant , *Encore un farfadet de moins !*

CHAPITRE XCI.

Les grands, qui se donnent au diable, ne le font bien souvent que pour satisfaire leurs passions.

C'EST assez parler de ces petits animaux , parlons des grands , qui ne sont pas moins sangui-

naires. Comme les puces ils appartiennent à la race des farfadets , et comme elles ils sont possédés du démon , à la seule différence qu'ils ont plus de facilité à exécuter les fantaisies , les caprices et les méchancetés du démon , vu qu'ils ont beaucoup plus de moyens de devenir cruels. Cette présomption peut encore s'appuyer sur un fait :

Un prince de l'antiquité ayant conçu une passion pour la fille d'un de ses officiers supérieurs , donna fort adroitement une mission honorable au père de l'objet qu'il regardait comme sa conquête. Pendant l'absence de ce malheureux père il s'arrangea si bien , que le diable , protecteur des amours clandestins , le favorisa au point de lui faire obtenir les faveurs de celle qui n'aurait jamais consenti à un tel sacrifice. Malheureusement pour les méchants , le mal ne reste pas toujours ignoré. Le père de cette victime de la brutalité la plus infâme apprend le déshonneur de sa fille , et jure qu'il vengera son injure et son honneur. Il écrit au prince que l'armée était disposée à lui prêter son secours pour marcher contre lui , qui venait de souiller sa puissance d'une action infâme. Le prince ne voulut pas croire à tant d'audace de la part d'un de ses soldats , qu'il n'avait pas redouté d'outrager. Cependant il

fait ses efforts pour rassembler quelques nouvelles troupes ; mais il avait déjà fait de si grands sacrifices pour composer l'armée qu'il avait confiée au père de l'infortunée qu'il avait déshonorée , qu'il ne lui fut pas possible de réunir de nouveaux soldats , la prodigalité seule pouvait lui en procurer. On lui dit qu'un bâtiment antique , abandonné depuis des siècles, renfermait des trésors, mais que personne, jusqu'à ce jour, n'avait osé vérifier si ce fait était exact. L'embarras où il se trouvait, et son orgueil offensé , lui firent hasarder la démarche que jusqu'alors on n'avait pas voulu tenter ; il entra dans le vieux château, fermé par quantité de portes de métal, et après les avoir toutes traversées , il en trouva une en fer battu , fermée dans l'intérieur par plus de mille verroux ; il parvint néanmoins à l'ouvrir , et il lut plusieurs écrits dont l'autre côté de la porte était tapissée, qui lui présageaient sa honte et sa défaite. Malgré l'audace et la nécessité qui l'avaient conduit à cette démarche , il perdit tout-à-coup son courage et sortit de ce lieu d'horreur plus affecté de la prédiction du sort qui lui était réservé que de la honte du crime qui le faisait agir. Enfin il trouva le moyen d'exécuter son projet, malgré le peu de soldats qu'il pût rassembler. Il sortit au-devant de l'homme qui s'approchait

de ses états ; mais la victoire ne fut pas longtemps incertaine, le sort et la valeur favorisèrent la bonne cause , et le sujet vertueux fut le vainqueur du prince perfide , qui , au fort de la mêlée, disparut sans qu'on ait pu avoir de lui la moindre nouvelle.

Le bruit général se répandit que le diable s'en était emparé , puisqu'on ne trouva de lui que quelques attributs de sa puissance. Cette supposition fut confirmée par de vénérables ermites, qui assurèrent avoir vu plusieurs démons dans un rayon lumineux enmenant avec eux un homme qu'ils avaient reconnu pour être leur prince , sur-tout à la manière dont les démons le traitaient. Les vénérables ermites ne le perdant pas de vue , aperçurent une femme qui descendait du ciel ; ils crurent la reconnaître pour la mère du prince : elle venait demander la grâce de son fils ; mais ce fut inutilement , les démons ne voulurent pas lâcher leur proie. Une voie céleste fit entendre à cette mère infortunée que son fils avait comblé la mesure de la clémence que Dieu accorde au coupable lorsqu'il voit dans son âme une lueur de repentir ; cette voix était celle de l'infortunée princesse victime de la férocité du monstre pour lequel on demandait grâce ; elle dit à sa mere : Votre fils a commis trop de crimes pour

pouvoir obtenir de figurer jamais dans le saint paradis, sa présence souillerait ce sanctuaire auguste. Il a fait mon déshonneur et le désespoir de mon père : sont-ce là des titres à la clémence divine ? La mère insistait encore pour que les démons le laissassent aller , en disant que c'était le seul moyen de lui faire faire pénitence ; mais une autre voix céleste mit fin à tous ces débats , en ordonnant aux démons de s'engloutir avec leur proie Aussitôt la terre s'entr'ouvrit , les démons disparurent, emportant dans leur abîme de soufre et de fumée celui qui l'avait bien mérité par tous les crimes qu'il avait commis à l'ombre d'un grand nom et d'une grande puissance , mais qui , toute grande qu'il la croyait , en raison de son aveuglement , en avait encore un autre bien au-dessus de la sienne , et contre laquelle on ne peut jamais lutter.

Ainsi , voilà ce que c'est que de se fier à la parole et à l'empire du diable, ou de quelqu'un des membres de la société des farfadets et des démons. Si j'étais assez fortuné , je formerais des régimens dont la bannière porterait pour devise : *Guerre à mort aux farfadets !* Je suis bien sûr que je ne tarderais pas à avoir bientôt une armée qui , comme moi , serait animée de ce sentiment , et qui ne déposerait sa bannière qu'après avoir pulvérisé cette infâme canaille.

On sait bien , et malheureusement on ne le sait que trop , que l'association farfadéenne existe depuis l'époque la plus reculée ; car le patriarche à qui nous devons la découverte du nectar qui chaque jour nous vivifie , nous soutient , et souvent nous fait trébucher et tomber, comptait un magicien au nombre de ses enfans. Ainsi , l'on peut dire que la magie était connue avant le déluge ; et l'identité qui existe entre un magicien et un habitant des infernales ombres est si grande , que l'on dit toujours que toute la magie nous vient du diable.

Je voudrais bien pouvoir, sans crime , descendre un instant dans les enfers pour en connaître tous les détours affreux. Je suis certain que d'un côté on doit voir tous les démons qui ont usurpé la puissance , tels que Belzébuth , Satan , Rhotomago et autres rois infernaux , et que , de l'autre , on doit distinguer tous les subordonnés , tous les êtres subalternes qui se sont donnés au diable pour un instant de jouissance , et qu'on doit appeler dans les enfers , comme on les appelle sur la terre , du nom hideux , infâme , cruel et exécrationnel , de *farfadet* .

CHAPITRE XCII.

La passion du jeu nous entraîne dans tous les précipices.

DE tout temps les vices ont perdu ceux qui s'y sont livrés, et c'est vraiment une satisfaction pour les âmes pures ; car si le vice triomphait toujours, la plupart des honnêtes gens pourraient bien, par faiblesse, renoncer à l'être. Tous les vices, en général, sont affreux ; mais celui du jeu a toujours été le plus funeste. Quoique tous les exemples de la dépravation à laquelle nous expose cette fatale passion, soient assez connus, il n'en est pas moins vrai qu'il s'en représente tous les jours. J'en citerai un, qui fera connaître jusqu'à quel excès d'irrévérence les joueurs peuvent se porter, et quelle suite ils doivent en attendre.

Un des suppôts de tous les jeux de hasard se trouvant dans ses jours de malheur, se mit à vociférer, blasphémer et scandaliser tout ce qu'il y avait de plus endurci au vice. Tous les excès auxquels il se livrait, ne faisaient pas revenir à lui la fortune, qui semblait l'aban-

donner pour toujours. Chacun, en son particulier, lui conseillait de se calmer, en lui remontrant que ses imprécations ne corrigeraient pas le malheur qu'il éprouvait, et qu'il partageait avec bien des joueurs. Celui-ci avait la tête montée, il ne voulut rien écouter et recommença ses imprécations. Ce fut en vain qu'on chercha de nouveau à l'apaiser : il n'en fit rien, et dit avec la rage d'un forcené, que si, dans le premier coup qu'il allait jouer, il ne gagnait pas, il jeterait son épée au crucifix qui était dans l'appartement où se trouvait l'assemblée, en ajoutant qu'il le jurait sur l'honneur, comme s'il était possible qu'un joueur, qu'un pilier de maison de scandale, pût jurer sur l'honneur. Enfin il blasphéma. Mais les injures n'épouvantèrent pas la fortune, le sort qui le poursuivait ne se démentit pas. Il perdit tout sans ressource ; et se voyant ruiné, il exécuta ce qu'il avait juré de faire quelques minutes auparavant. Son épée, qu'il lança avec toute la force dont il était susceptible dans ce moment de rage, disparut avant d'arriver à l'objet sacré qu'il avait menacé. Ce premier miracle fut suivi d'un second, car il n'eut pas le temps de réfléchir à sa sottise, et se vit emporté par une légion de diables qui firent cet enlèvement aussi promptement qu'un coup de tonnerre ; ce qui produisit sur les assistans autant

d'épouvante que l'eût fait une éruption du Vésuve. Dès ce moment, l'impie fut rayé du nombre des vivans, et les diables, qui tenaient leur proie, ne furent sollicités par qui que ce fût pour la rendre à la vie. Cela prouve que c'est une juste punition de la puissance céleste, qui aura livré son âme vile et crapuleuse à la puissance infernale, pour lui faire éprouver toutes les souffrances que ses crimes lui avaient méritées.

Ceux qui partageaient toutes ses débauches furent enchantés de lui voir subir ce sort affreux. On prétend même que plusieurs se convertirent. Tant il est vrai que la justice de Dieu se montre tôt ou tard à l'avantage de ceux qui veulent se soumettre à ses saintes lois et à celles de son église.

Ainsi, je ne puis pas croire que pour obtenir son pardon de la divinité, il suffise à un pécheur de croire à cette maxime : *A tout péché miséricorde*. Non, Dieu ne sera pas miséricordieux pour les farfadets, parce que ceux qui font un pacte avec le démon s'enlèvent, par le seul fait de ce pacte, la possibilité du pardon.

Car si les farfadets étaient susceptibles de se corriger, depuis long-temps ils auraient eu pitié de moi, et ils n'auraient pas attendu, pour revenir à la vertu, que j'eusse fait impri-

mer mon ouvrage , qui doit dévoiler tous leurs crimes et toutes les actions infâmes dont ils se rendent coupables et la nuit et le jour.

CHAPITRE XCIII.

Les hypocrites sont des Farfadets cachés sous des dehors trompeurs.

Si l'on voit des hommes corrompus , des êtres qui nieraient presque l'existence d'un Dieu juste et bon , cela doit faire de la peine assurément , puisqu'il n'est de vrai bonheur que dans l'amour de ce Dieu ; mais quand on pense qu'il y a eu des hypocrites qui , après avoir prêché la religion , n'ont pas craint de se couvrir d'opprobre , en trahissant une religion dont ils avaient étudié et connu toutes les beautés , que de réflexions ne faut-il pas faire !

Combien sont coupables et dangereux sur la terre , ces êtres perfides qui , après avoir brûlé un pur encens sur l'autel du Dieu tout-puissant , abjurent un culte qui fait les délices de ceux qui veulent le bien connaître , et qui , par le plus grand de ses bienfaits , nous présente la perspective d'une éternité bienheureuse , à

la fin d'une vie passée dans la paix et dans l'innocence?

Cette béatitude pour laquelle nous devrions tous faire des vœux et des sacrifices, pourrait encore être plus désirée de ceux qui nous enseignent à y aspirer. La fausseté est un vice si grand, que de tout temps on a dit : qu'il valait mieux avoir un ennemi déclaré qu'un faux ami, et, par la même raison, qu'il vaut mieux n'être pas religieux, plutôt que d'être hypocrite : comme il vaut mieux ne pas prendre l'état ecclésiastique, que d'être un mauvais prêtre.

Et en effet, combien n'avons-nous pas gémi, dans nos temps de troubles, de voir des hommes qu'on avait cru jusqu'alors de fort honnêtes gens, se montrer aussi cruels que des tigres et des panthères !

Oh ! non, il n'y aurait jamais sur la terre de révolutions, si le diable n'avait pas le pouvoir de se faire des prosélytes parmi les hommes.

C'est après avoir recruté parmi les Français, que Belzébuth a organisé la révolte dans ce pays qu'on doit considérer comme le plus beau du monde.

Lorsque nous avons vu le fils méconnaître son père, le père négliger l'éducation de son fils, le frère armer son bras pour poignarder

son frère , la mère n'avoir plus de pudeur auprès de sa fille , la fille faire sa mère confidente de ses dérèglements , nous avons attribué à la révolution cette démoralisation complète.

Sans doute c'est à la révolution qu'il faut attribuer tout ce que nous avons vu de mal ; mais la révolution ne fut autre chose que l'ouvrage des farfadets.

Les farfadets ont été les agens de toutes les factions qui ont ensanglanté notre belle patrie. Tantôt ils se sont déguisés en sardanapales , tantôt ils ont pris le masque de l'hypocrisie pour nous mieux tromper.

Ne désignons donc plus les auteurs de tous nos maux par le nom de révolutionnaires , signalons-les à l'univers entier comme des farfadets , et alors on aura intérêt à faire la guerre aux farfadets , pour n'être pas exposés aux bouleversemens politiques , qui de tout temps furent l'ouvrage de la race infernalico-diabolique.

C'est toujours sous le prétexte de nous faire du bien , que nos ennemis parlent et agissent. Méfions-nous donc de ceux qui nous flattent : les flatteurs sont aussi des farfadets ; et d'un flatteur à un hypocrite il n'y a qu'un pas , comme du libertinage au farfadérisme il ne peut exister qu'une faible nuance.

CHAPITRE XCIV.

Un bon chrétien est volé par les Farfadets en assistant à la bénédiction du Saint-Sacrement.

J'ESPÈRE bien qu'avec toutes les preuves que j'ai déjà données , et que je donnerai encore , sur les crimes des farfadets , personne ne doutera plus de leur affreuse puissance ; on sait donc maintenant qu'ils s'introduisent partout , qu'ils nous arrêtent, nous volent et nous surprennent au moment où nous nous y attendons le moins. Encore un fait :

Un homme qui passait devant une Eglise où l'on donnait la bénédiction du Saint-Sacrement, voyant beaucoup de monde à la porte , attendu que l'Eglise était pleine , voulut cependant assister à la bénédiction que recevaient les autres fidèles : il faisait un temps affreux ; ce digne et bon chrétien , forcé de rester en dehors , fut obligé de garder son parapluie ouvert , sous lequel plusieurs personnes prirent un abri. Son embarras ne l'empêcha pas d'ôter son chapeau ; il avait les deux mains occupées , et il était debout comme les autres fidèles, qui se

trouvaient aussi embarrassés que lui. Comme il portait beaucoup d'attention à la prière, il ne pouvait s'occuper de ce qui se passait autour de lui ; de sorte qu'il ne vit pas les magiciens et les farfadets qui rôdaient là pour faire leurs mauvais coups. Enfin, au moment où il s'y attendait le moins, un scélérat farfadet se glissa si adroitement à côté de lui, qu'il lui enleva sa montre et sa tabatière en or.

Lorsque la prière fut finie chacun s'en fut chez soi. Le brave homme qui avait assisté à la bénédiction avec tant de recueillement, voulut se dédommager de la privation où il s'était trouvé de prendre du tabac pendant la prière ; mais quelle fut sa surprise lorsque sa tabatière ne se trouva plus dans sa poche ! Cette découverte malheureuse le conduisit à s'occuper de sa montre. Son chagrin fut on ne peut pas plus grand, lorsqu'il vit qu'elle avait suivi sa tabatière. Les farfadets lui avaient tout soustrait au moment qu'il priait Dieu.

Ainsi, que peut-on dire de plus concluant contre les maudits farfadets ? peut-on voir une race plus abominable ? Venir jusques dans les lieux saints commettre de tels forfaits ! s'attacher aux fidèles les plus zélés pour les devoirs de la religion ! Quelle doit être la punition d'un tel crime ? Celui qui a l'audace de souiller un

lieu saint mérite un châtement exemplaire ; tous les tourmens réunis des enfers ne peuvent lui faire expier ce crime irrémissible.

Combien de fois mes infâmes ennemis n'auraient-ils pas fait l'enlèvement de ma montre et de ma tabatière en or , si je ne les surveillais pas comme je les surveille ? Ils n'ont aucune pudeur. Les farfadets mâles sont libertins , voleurs , méchans , cruels , insensibles ; les farfadets femelles sont impudiques , parjures , adultères ; enfin la réunion des deux sexes de la race infernalico-diabolique forme l'assemblage de tout ce qui est mal , de tout ce qui est criminel. C'est ce qui constitue l'être que Dieu nous a si bien désigné en nous révélant les méfaits du génie du mal.

CHAPITRE XCV.

Trait de Jeanne d'Arc, qui vient à l'appui du farfadérisme.

IL n'est pas d'homme tant soit peu instruit, qui ne sache que chaque peuple a eu tour-à-tour ses faiblesses ; c'est aux mœurs du temps où ils vivent que nous devons les attribuer ;

c'est encore aux mœurs à qui nous devons nos penchans et nos habitudes ; et sous ce rapport, ce qu'il y a de plus fâcheux , c'est de nous voir influencer très-souvent par ceux qui nous gouvernent, ou qui sont susceptibles, par leur rang et leurs dignités , de nous servir d'exemples ou de modèles. L'histoire de tous les temps nous fournit des traits qui prouvent qu'heureux sont les peuples qui ont eu, comme les Français, des rois amis de la religion sainte.

L'histoire de France fourmille d'exemples superbes. Je rappellerai celui de notre Jeanne d'Arc qui , par un effet de la toute-puissance divine , se trouva inspirée par une apparition céleste , et parvint à couvrir de gloire sa patrie et son roi. Pour prix de ses exploits ne reçut-elle pas le châtiment qu'on aurait infligé au plus vil des mortels ? N'est - ce pas la sorcellerie , la magie , qui l'ont sacrifiée par jalousie ? Quels hommes avait-elle conduits à la victoire ? Quels hommes l'ont fait périr ? De quel côté était l'aveuglement , l'erreur, le fanatisme ? Ah ! sans doute il était bien plutôt du côté de ceux qui font le mal que de celui où on croit aux sentimens religieux et à tout ce que l'esprit du bien peut nous révéler. Ainsi, pour nous faire une idée de l'empire des farfadets, il faut remonter à des temps très-reculés,

et voir les ennemis de Jeanne d'Arc entretenir à leur suite des magiciens, des sorciers, dont ils consultaient le savoir pour en tirer avantage contre l'héroïne qui les avait vaincus.

Je sais que quelques farfadets ont cherché à tirer avantage de tout ce qu'il y a de surprenant dans l'histoire de Jeanne d'Arc pour ridiculiser cette vierge. Mais les sarcasmes et les plaisanteries des méchants ne doivent servir qu'à faire ressortir davantage les vertus des êtres privilégiés du Dieu qu'ils attaquent.

Et moi aussi, je parlais de Jeanne d'Arc devant un de ces incrédules qui se plaisent à vouloir lui enlever le titre le plus beau que puisse ambitionner une jeune personne du sexe adorable. Comment, me disait le méchant, Jeanne d'Arc, qui était inspirée par la divinité, n'a-t-elle pas pu vaincre la puissance du génie infernal? Pourquoi ne s'est-elle pas soustraite au bûcher qui l'a dévorée? La raison en est toute simple: Dieu l'avait choisie pour être l'appui de son roi et de sa patrie; il l'avait distinguée parmi les autres vierges, parce qu'elle était la plus vertueuse parmi toutes celles qui possédaient des vertus. La mission divine qu'elle avait remplie devait lui procurer une récompense éternelle. Si Dieu n'a pas voulu qu'elle restât plus long-temps sur la terre, c'est qu'il l'a trouvée digne, après ses

exploits , de venir au ciel jouir de sa présence. Qu'aurait-elle fait sur la terre , après qu'elle eût illustré son pays ? Elle aurait continué d'être persécutée , comme je le suis , par la race des farfadets qui se mirent réellement en opposition avec elle.....

Il est donc constant pour tous ceux qui ont lu l'histoire de Jeanne d'Arc , que les farfadets ont été ses ennemis comme ils sont les miens. Puisse *le fléau* de ces misérables être récompensé un jour comme le fut l'héroïne d'Orléans !

CHAPITRE XCVI.

*Un homme puissant a recours aux Farfadets ;
il en est puni !*

UN homme puissant, des siècles passés , ayant dissipé sa fortune par des prodigalités sans nombre , et voulant combler son déficit , chercha vainement le secret de faire de l'or , et voulut pour cela parler au diable.

On connut sa folie , et on en profita pour faire apparaître devant lui , par les effets de la magie, un farfadet , émissaire du diable , qui vint avec deux coquins , ses affidés , lui faire signer un pacte , par lequel il s'engageait à donner tout

ce qu'on lui demanderait. C'était bien le moins qu'il pût faire , pour des scélérats qui lui promettaient de lui faire avoir une fortune brillante.

L'ambitieux eut la faiblesse de faire des offrandes , et même des sacrifices considérables , au démon. Mais sa crédulité fut trahie ; rien de ce qu'il avait désiré et de ce qu'on lui avait promis ne lui réussit. Le jour fixé pour l'entretien proposé , il vint au rendez-vous , et ne vit rien de ce qu'on lui avait fait espérer. Il se retira tout honteux.

Ce n'est pas tout , il paraît que la trop grande ambition du prince avait irrité Belzébuth , au point que l'ambitieux devint cruel jusqu'à faire périr d'innocentes victimes qui ne pouvaient se défendre de sa fureur. Et voilà à quoi l'on s'expose quand on cède au désir de voir des choses que l'on doit toujours chasser de sa pensée.

Que pouvait attendre ce misérable d'un entretien avec le diable ? Du mal , et rien de plus. Ne devait-il pas craindre que toute sa vie ne fût empoisonnée par cette entrevue ? Avec un tel guide on ne peut que faire le mal et devenir l'opprobre de l'humanité ; il suffit d'ouvrir les pages de l'histoire pour connaître que ceux qui avaient cédé à des penchans aussi criminels , avaient toujours fini par être la victime du diable.

Enfin l'ambitieux, après avoir commis toutes sortes d'horreurs, fut dévoilé. Il possédait le plus grand des vices, l'hypocrisie; on le voyait avec des prêtres, parler d'un voyage qu'il projetait de faire en Terre-Sainte, tandis que le moment d'après il se livrait aux plus déshonorantes orgies.

Tant de crimes ne pouvaient rester impunis: on l'arrêta, on lui fit son procès; et comme les êtres les plus corrompus sont aussi les plus lâches et les plus pusillanimes, il arriva que cet infâme, qui avait fait un pacte avec le diable, fut épouvanté non-seulement de la mort qu'il avait méritée, mais encore des tourmens préparatoires qu'il devait éprouver pour être contraint à l'aveu de ses crimes.

Malgré que dans tout le cours de son interrogatoire il ne voulût faire aucun aveu, il fut tellement effrayé par les préparatifs de la question extraordinaire, qu'il finit par tout déclarer avant qu'on la lui ait appliquée. Son arrêt le condamna à expier ses crimes sur un bûcher, au milieu d'une très-belle plaine, où tout le monde pût le voir expirer dans des souffrances qu'il avait plus que méritées. Ainsi fut consommé par le feu terrestre un être qui voulait se chauffer au feu infernal et s'associer à la secte farsadéico-diabolique.

J'ai voulu citer ce trait à la suite de celui de l'héroïne d'Orléans, pour prouver à tous ces prétendus savans qui font des commentaires sur la puissance de Dieu, que si ce divin maître permet quelquefois que des innocens périssent sur des échafauds, le plus souvent il inspire les juges d'ici-bas quand ils prononcent des punitions terribles et méritées.

Sans doute Jeanne d'Arc a péri sur un échafaud; mais c'était, comme je l'ai dit, pour qu'elle jouît plus tôt de la vie éternelle; tandis que le scélérat dont je viens de rappeler l'histoire, n'a vu séparer son âme de son corps qu'afin que ce qui est immortel brûlât dans les enfers, *in sæcula sæculorum. Amen, amen, amen.*

Voilà des raisonnemens qui sont sans réplique. Les Voltaire, les Rousseau, et tous ceux qui se sont dits philosophes, ne les ont pas détruits, et personne jamais ne pourra les détruire.

Tirons-en les conséquences qui en découlent.

La puissance de Dieu ne peut pas toujours se faire connaître par les mêmes moyens. Le maître de l'univers appelle quelquefois à lui les âmes vertueuses avant l'époque qui avait été fixée pour leur récompense; mais presque toujours

il dirige le fil qui est attaché à notre destinée. Si parfois aussi il permet aux farfadets de diriger la foudre , de faire fondre les nuages , de former la grêle et la neige qui doivent détruire nos récoltes , c'est pour nous prévenir qu'à côté de sa clémence il fait toujours marcher sa justice. Il faut bien qu'il nous avertisse que les méfaits ne restent jamais impunis.

J'en dirais bien davantage , si je ne craignais pas de fournir à mes contradicteurs le plaisir de pouvoir traiter mon style de métaphysique ; je dois être clair pour tout le monde , et je crois que jusqu'à ce moment j'ai rempli mon but.

Je n'écris pas seulement pour les savans ; j'écris pour les gens du peuple , à qui je veux me faire comprendre. J'ai déjà prouvé aux savans que je ne crains pas leurs argumens , et que je suis en état d'y répondre toutes les fois qu'ils voudront m'en pousser. Mais je ne dois pas m'écarter de la route que je me suis tracée , je reviens aux faits qui justifient mes assertions et mon ouvrage.

Il est bon de faire parfois des raisonnemens scientifiques . mais les faits servent bien mieux mes projets ; j'y reviens.

CHAPITRE XCVII.

Les hommes tiennent trop à leurs préjugés , et ils traitent de fous ceux qui croient aux Farfadets. Anecdote.

Tous les peuples ont leurs préjugés et leurs erreurs ; mais ce qui est fondé sur des faits que la croyance ne peut révoquer en doute , cesse d'être préjugé. L'existence des farfadets est une vérité matérielle ; écoutez :

Une jeune et belle personne , dont un malin farfadet s'était sans doute emparé par un maléfice criminel et diabolique , fut conduite pas à pas dans les bras d'un monarque qui finit par la chérir et l'aimer au point qu'elle se persuada de devenir son épouse. Mais il y a des lois établies pour les mariages des princes , qui ont été faites pour éviter les mésalliances qu'un esprit philosophique pourrait avoir le dessein de favoriser.

Le roi fut averti par une apparition céleste de ne pas s'écarter de la route que la sagesse avait prescrite aux souverains pour le bonheur des peuples. Cette voix , d'accord avec celle des

docteurs qui ont donné au monde savant des traités de morale, lui dit en deux mots de ne point céder à ce que pourrait lui proposer une femme qu'il pouvait aimer, mais non pas épouser; que son mariage compromettrait la gloire et le bonheur de ses sujets; car il était bien reconnu que c'était un malin esprit qui le poussait à commettre cette action coupable.

Malgré sa valeur et son courage ordinaire, le prince fut effrayé de cette apparition, et en fut tellement frappé, qu'il ne parla à personne de ce qu'il se proposait de faire en cette circonstance. Sa maîtresse, qui croyait à la ferme résolution de son amant, vivait dans l'espérance; mais comme ce qu'on a mérité ne peut rarement nous échapper, lorsque la providence voit la nécessité de punir ou de récompenser les bonnes ou les mauvaises actions, il arriva que cette belle demoiselle, tout occupée de son projet, se promenant dans les jardins du château qu'elle habitait par le consentement de son amant, se sentit frappée comme d'un coup de foudre si violent, qu'elle perdit dès cet instant la parole et la vue. Elle portait dans son sein le gage d'un amour qui ne pouvait être raisonnablement reconnu par la loi régulatrice des rangs, dignités et fortunes. Sa situation fut si cruelle, que l'on eut toute la peine du monde à la trans-

porter chez ses parens , où elle expira ainsi que le fruit des amours qu'elle ne devait considérer que comme un crime , et non pas comme la source d'un bonheur qui ne devait jamais lui appartenir.

Cette leçon de la main divine devrait bien corriger ou retenir les filles crédules qu'un malin esprit tente et s'efforce de conduire à leur perte ; car , enfin , il ne peut résulter rien de bon de ce que nous fait faire le diable. Il y a tant de routes qui conduisent au bien , que l'on peut difficilement concevoir comment il se trouve des esprits assez faibles pour se laisser tenter à prendre la route du mal , dont on ne peut jamais sortir que chargé de la punition qu'elle nous a fait encourir.

Voilà , sans doute , un exemple bien triste de l'influence qu'exerce sur nous le malin esprit. Si l'on pouvait s'introduire dans toutes les maisons pour chercher les liens qui unissent telle ou telle personne avec lui , on connaîtrait bientôt les causes de telle maladie ou de telle mort subite , qui ne nous sont procurées que par le farfadérisme : on y verrait très-distinctement l'effet d'un maléfice bien certain ; car les sorciers et les farfadets sont en bien grand nombre parmi nous. Dans tous les temps on a fait des efforts pour les chasser de dessus la terre ;

mais, comme, suivant le texte de l'évangile, on n'a pu arracher l'ivraie qui empoisonne la bonne herbe, et que toute mauvaise herbe croît toujours beaucoup trop, il en est résulté qu'il y a toujours eu des farfadets, et qu'il y en aura sans cesse.

Bien des gens me disent : Armez-vous de philosophie et ne croyez point au farfadérisme. Mais la philosophie n'est point une arme consolatrice, elle ne sert, au contraire, qu'à augmenter les plus grands malheurs, puisque, sans pudeur et sans honte, elle ne craint pas de se mettre en opposition avec les êtres privilégiés qui ont du sentiment et de la religion.

Ah ! si par le mot de philosophie on désignait l'homme vertueux, les philosophes ne chercheraient pas à détourner de la route du bien ceux qui depuis leur tendre enfance se sont fait un devoir de la suivre.

Mais, non ; Messieurs les prétendus philosophes d'aujourd'hui se sont fait une loi de détruire toute idée du vrai. Si on leur parle de la religion, ils veulent la mettre en contradiction avec elle-même. Si on leur cite Dieu, la plupart d'entre eux n'osent pas, par pudeur, nier son existence ; mais ils en parlent avec une telle ironie, qu'il vaudrait peut-être mieux pour eux qu'ils persistassent dans leur maté-

rialisme enraciné, que de dire ce qu'ils ne pensent pas.

Et, d'ailleurs, ne sont-ce pas les philosophes qui sont les plus cruels antagonistes des hommes persécutés par les farfadets? M. Pinel est un philosophe : il est médecin, il cherche dans le corps humain la place de l'âme immortelle. M. Moreau est philosophe : il voit dans des cartes ce qu'il ne devrait chercher que dans les livres saints. M. Chaix est un philosophe : il appartient à la société des francs-maçons, que la vraie religion condamne. M. Prieur est un philosophe : il est présomptueux, dissipé, libertin comme le sont aujourd'hui presque tous les étudiants en droit et en médecine. La Mançot, la Jeanneton la Valette, la Vandeval, sont des philosophes à l'instar de M. Moreau.

Ainsi, il est bien prouvé que par le mot Philosophe, on ne peut plus désigner le mortel qui a des vertus : il ne peut y avoir d'êtres vertueux sur la terre que les hommes purs qui croient au farfadérisme, et qui n'accusent pas de folie ceux qui combattent les farfadets.

Je suis tellement plein du raisonnement que je viens d'esquisser, que je pourrais le porter jusqu'à l'infini ; mais je me contente maintenant de dire que le mot de philosophe est presque aussi odieux à mes yeux que celui de farfadet :

c'est au point que, lorsque désormais je voudrai mépriser quelqu'un, je lui dirai : Tais - toi, philosophe ! tais-toi ! infâme et cruel farfadet.

CHAPITRE XCVIII.

Je ne suis pas aussi malheureux qu'on le croit.

NE vaut-il pas mieux n'avoir que deux routes bien tracées plutôt que d'errer de sentier en sentier dans les labyrinthes de la philosophie ? Récompenser les bons et punir les méchants doit être notre unique loi ; c'est celle de Dieu, et je n'en veux pas d'autre : elle seule me suffit, elle est ma consolation, mon refuge et mon souverain espoir. Je n'ai pas l'ambition de vouloir d'avance être payé des maux que j'aurai soufferts toute ma vie jusqu'au terme que Dieu a marqué à ma chétive existence ; je ne veux obtenir les bienfaits que je dois recevoir de sa bonté, qu'à la fin de ma vie exemplaire : je continuerai toujours à suivre les mêmes principes, et je pourrais déjà me croire le protégé du Créateur, en raison de la noble fermeté qu'il m'accorde pour repousser toutes les attaques des émissaires du barbare Satan.

Où , je peux dès à présent me considérer, quoiqu'habitant parmi les hommes, comme placé dans les régions célestes, occupé tous les jours à chanter les louanges du Maître des maîtres, et à goûter dans une vie douce et salutaire tous les bienfaits de ce divin séjour, celui des bienheureux.

Convendez, cher lecteur, d'après ce raisonnement, que je ne suis pas aussi malheureux que vous pourriez le croire. Peut-on considérer comme un grand malheur les persécutions des farfadets? c'est par elles que nous sommes dignes de la clémence divine. Quelle joie pour moi quand je suis dans les griffes de mes ennemis, de penser au bonheur qui m'attend ! Je passerai la vie éternelle dans le paradis ; je pourrai me prosterner du matin au soir aux pieds de mon Créateur ; je verrai la mère de Dieu, cette vierge sainte qui fut trouvée digne de porter dans son sein pendant neuf mois le Rédempteur des hommes ; je verrai saint Joseph, l'époux de Marie ; je verrai saint Alexis, saint Charles, saint Vincent, mes patrons et mes protecteurs ; je verrai les martyrs de la foi chrétienne ; je verrai saint Louis qui a sanctifié toute la famille des Bourbons ; je verrai saint Nicolas, le protecteur des voyageurs sur mer ; je verrai tous les anges et toutes les vierges qui ont été

trouvés dignes d'avoir une place parmi les élus.

Quel bonheur sera le mien ! rien que d'y penser je suis heureux d'avance ; je contemple mon avenir , et je chante des cantiques de remerciement !

Oh ! non , je ne suis pas aussi malheureux qu'on voudrait le croire , je regarde les farfadets comme la cause de mon bonheur futur. Il est vrai pourtant que ce n'est pas pour me procurer ce bonheur qu'ils me persécutent : mes compatriotes et mes contemporains connaissent leurs intentions ; mais je n'en suis pas moins certain de mon avenir , toutes les souffrances auxquelles je me suis résigné fortifient de plus en plus mon espérance.

CHAPITRE XCIX.

Encore deux faits qui prouvent combien les Farfadets sont infâmes.

Je commence ce chapitre par citer un fait qui prouvera combien la malice infernale est en opposition avec tout ce qui est pur et digne du Très-Haut.

Un homme pieux, et par conséquent très-sain

et de corps et d'esprit , s'occupait entièrement de son salut. Pendant un jour de chaque semaine, qui, je crois , était le samedi , il se renfermait , et tout plein de l'objet qui l'animait , il se figurait être au nombre des élus que Dieu admet en sa présence : alors il se prosternait , parlait , chantait, le tout à la louange du Tout-Puissant ; son imagination exaltée lui faisait faire des cérémonies allégoriques, telles que l'accolade qu'il donnait à tous ceux des élus qui venaient à la rencontre d'un de leurs dignes amis ; discours , prières , oraison , hymne , cantiques , rien n'était oublié dans ce jour, qui pour lui était très solennel. Tout entier à l'objet qui l'occupait, il refusait de voir, de parler à qui l'interrogeait , et ne prenait même de nourriture que lorsqu'il avait terminé ses pieux exercices.

Comme il renouvelait cette cérémonie à des époques fixes , sa famille s'aperçut facilement de son délire : on lui fit des questions sur la nature de sa retraite ; il répondit avec un cœur plein d'une sainte ardeur, que ses instans étaient consacrés à des entretiens avec les êtres célestes. Cette réponse ne satisfit pas sa famille , qui conjectura que sans être aliéné on ne pouvait en faire une semblable. Enfin , on attendit encore quelque temps pour voir si la résolution de ce nouvel inspiré était bien prise , et s'il était

accoutumé à prendre des jours fixes pour un entretien idéal, qui, tout sage qu'il serait, leur paraissait incompréhensible.

Tel est l'empire du bien sur celui du mal, surtout lorsque des âmes corrompues et possédées du malin esprit jugent des actions des hommes inspirés par la divinité, que cet inspiré fit toujours les mêmes réponses aux diverses questions qu'on lui fit sur ses exercices. Croira-t-on que des réponses aussi sages le firent déclarer attaqué de folie ou de faiblesse d'esprit, enfin qu'on ne se fit aucun scrupule dans sa famille de tenir un conseil qui le déclara atteint de folie, susceptible d'être renfermé pour sa vie dans une maison de fou ?....

Ce malheureux, qui ne troublait aucunement la société, se vit privé de ses droits par la seule raison qu'il était plus que tout autre inspiré par les grâces que nous obtenons du Très-Haut, et auxquelles nous devons tous aspirer pour notre bonheur. Ainsi voilà un être vertueux enlevé de la société des hommes, privé de cette liberté naturelle, seul charme de la vie ; et pourquoi ? Parce que quelques idées saintes s'étaient emparées de lui, qu'il les avait embrassées plus fortement que bien d'autres qui ne les appréciaient sûrement pas. On eut la complaisance, cependant, d'aller quelquefois à sa

prison voir s'il se plaignait de son sort , car on ne se dissimulait pas que sa réclusion était une injustice; mais jamais il ne s'en plaignait , il recommandait seulement qu'on ne vînt pas le troubler les jours où il devait être présenté au Seigneur Dieu tout-puissant.

Il vécut toujours dans les mêmes sentimens , et l'on peut dire que sa résignation lui mérita une place parmi les martyrs dont on nous parle dans les livres saints qui remontent à la plus haute antiquité, et que nous devons considérer comme des monumens de la gloire que les chrétiens ont acquise pour l'amour de Dieu , de ce Dieu par qui nous respirons tous.

Voici la seconde anecdote qui vient corroborer la première et donner la preuve que les sorciers et les farfadets ont toujours été et seront de tout temps poursuivis par la raison , et que leur race est engendrée par le diable. On verra, par le sort que subit le fourbe dont je vais parler, le cas que l'on doit faire des disciples du diable.

Un de ces infâmes farfadets, venant on ne sait d'où , arriva dans une ville de France , où , pour mieux gagner l'esprit des fidèles , il fit courir le bruit qu'il était possesseur de reliques de deux ou trois saints très-renommés dans les fastes de la chrétienté. Ce bruit se répandit , et parvint

jusqu'aux oreilles du saint prélat qui dirigeait le siège épiscopal de cette ville : il le fit venir en sa présence ; mais ce malheureux n'ayant et ne possédant rien de ce qu'il avait dit avoir , fut renvoyé , avec ordre de ne jamais reparaître dans des lieux qu'il avait souillés de sa présence et de ses mensonges. Forcé de se retirer , il n'obéit qu'en vomissant un torrent d'injures contre celui qui avait assuré par un ordre bien sage le salut de l'âme de ses fidèles.

Le farfadet quitta ces lieux et chercha un autre théâtre pour exercer ses opérations diaboliques. Il arriva dans une autre ville , où on était occupé aux processions qui dans tous les lieux bien administrés se font à des époques fixes pour obtenir de Dieu la faveur d'une abondante récolte. Il s'annonça comme un des chefs du clergé , qui possédait des choses d'un grand prix pour l'Eglise , et il promit une récompense spirituelle et temporelle à celui qui voudrait bien en orner le temple des chrétiens. Le coquin ! il n'employait ce moyen que pour tromper ; car lorsqu'il vit qu'il ne saurait remplir la promesse qu'il avait faite , il crut pouvoir se laver de ses mensonges affreux par d'affreuses invectives , qui ne servirent qu'à le faire garotter pour s'assurer de lui.

Alors on visita tout ce qu'il possédait , et on

ne trouva que des os de bêtes venimeuses , des drogues dangereuses composées de racines , de graisse et de beaucoup d'autres ingrédients vénéneux et plus dangereux qu'utiles.

Comme ce qu'il avait en son pouvoir avait été composé dans des intentions criminelles contre l'humanité , on s'empressa de les jeter à la rivière , afin de préserver le peuple de la contagion qui en aurait été la conséquence.

On crut , par ce premier jugement , avertir le farfadet de ne plus recommencer ses maléfices et ses tromperies , et on le laissa libre. Mais cette indulgence fut en quelque sorte coupable, car à peine fut-il rendu à la liberté , qu'il recommença ses indignes procédés ; tant il est vrai qu'un esprit enclin au mal ne peut que rarement faire un retour favorable sur lui-même. Alors il ne garda plus de ménagement. Il fut conduit en prison et resserré étroitement ; mais pas assez encore , puisqu'il eut l'adresse de se sauver et de se réfugier dans une Eglise , qu'il remplit d'une odeur si infecte que les lieux les plus sales ne pouvaient lui être comparés : c'était au point, que personne n'osait en approcher pour délivrer le lieu saint du monstre qui l'avait infecté. Les apôtres de la foi , animés du saint zèle que donne toujours la divinité à ceux qui sont décorés des attributs du sacer-

doce , formèrent la résolution de tout braver pour chasser de l'Eglise celui qui l'avait plus que profanée ; ils prirent de très-grandes précautions pour se boucher les narines , et parvinrent à la purger en se réunissant au nombre de quatre pour en faire sortir le scélérat , qui n'aurait pas dû en approcher.

Le farfadet , couvert de crimes , fut traduit devant un tribunal , qui , après avoir rempli toutes les formalités en pareil cas requises , et avoir fait ressortir toutes les preuves de ses forfaits abominables et audacieux , le condamna aux plus affreux tourmens , qui , pour si cruels qu'ils fussent , ne l'étaient pas encore assez pour punir tant de crimes et d'atrocités ; car n'est-ce pas le farfadérisme qui conduit les hommes à la connaissance de tous les vices , et qui leur fait ensuite commettre des crimes en leur cachant l'intervalle qui sépare la vertu d'avec les forfaits ? N'est - ce pas le farfadérisme qui les rend plus criminels qu'on ne pense , en les empêchant d'écouter la voix de Dieu , qui leur éviterait de devenir l'apanage du diable en entrant dans la société des Satan , des Lucifer et de tous autres réprouvés du ciel et de la terre ? N'est - ce pas le farfadérisme qui a dirigé les bras de tous les assassins ?

Les deux anecdotes que je viens de citer for-

ment un contraste bien frappant. Dans la première, ce sont les farfadets qui parviennent à contrarier la résolution d'un saint homme. Dans la seconde, ce sont, au contraire, les hommes de Dieu qui finissent par paralyser les efforts d'un associé du démon.

Quel sera celui de mes lecteurs qui ne verra pas dans cette opposition le but que je me suis proposé ?

J'ai voulu par mes citations prouver que les farfadets saisissent toutes les occasions de persécuter les âmes vertueuses. Ils voyaient dans l'homme inspiré un ennemi de leurs doctrines, et ils le firent persécuter ; de l'autre côté, ils voulaient empêcher les fidèles de remplir leurs devoirs religieux en infectant le lieu saint où ils se réunissaient toujours avec une ferveur nouvelle.

Et n'a-t-on pas déjà lu dans mon premier volume ce que les farfadets me firent pendant que je faisais mes prières dans l'Eglise de Saint-Roch ? Ne m'ont-ils pas passé sous le nez les odeurs les plus désagréables ? N'ont-ils pas conçu le projet de me faire passer pour fou ?

Or, il est constant que les deux anecdotes que je viens de citer prouvent que les farfadets sont des infâmes, puisqu'en deux occasions différentes ils se sont servis des mêmes moyens qu'ils ont employés ou veulent employer contre moi.

CHAPITRE C.

Un tour du diable. Un gentilhomme devient sa victime.

QUOIQUE bien des gens révoquent en doute l'existence du diable, qu'ils n'ont jamais vu, ils ne peuvent nier, cependant, qu'il est le principal agent du mal que nous éprouvons, soit par l'effet de nos passions, soit par les suites qui résultent de leur violence et de leurs dérèglemens.

Il y a environ deux cents ans que le diable, ou l'un de ses agens, se déguisa en jeune demoiselle, et vint se placer à la porte d'un gentilhomme, distingué par son amour et sa galanterie pour les dames. Un soir, en rentrant chez lui, il trouva cette prétendue demoiselle qui s'impatientait, disait-elle, de ce que son laquais ne venait pas la chercher. Le galant chevalier aurait dû se défier d'une pareille confiance; mais il ne se doutait pas du déguisement et crut franchement que la frayeur seule avait dicté ses plaintes.

L'occasion était favorable pour un homme ga-

lant, il lui était loisible de faire une honnêteté à une personne qui lui paraissait assez bien née. Il l'engagea à entrer chez lui. Le diable fit bien quelques difficultés ; mais après toutes les cérémonies d'usage, il accepta sous condition qu'il serait seul dans son appartement.

On pense bien qu'une pareille restriction n'était que pour la forme : si la prétendue demoiselle avait été véritablement une personne sage, elle n'aurait pas accepté ; mais elle aurait prié le gentilhomme de la faire conduire ou de la conduire lui-même à sa famille.

L'heure du souper arrive, le gentilhomme la traite du mieux qu'il lui est possible, lui tient des propos galans et lui fait la cour sérieusement ; ensuite il se retire et laisse coucher cette prétendue demoiselle. De son côté il se met au lit ; mais l'idée de posséder dans son château un jeune objet enchanteur, l'empêche de dormir de la nuit : il s'agitait et ne pouvait prendre un seul instant de repos. Enfin, après avoir lutté fort long-temps contre ses désirs, il décida de se rendre à l'appartement où reposait sa toute belle ; et par une adresse que le seul amour peut inspirer, il entra sous le prétexte de demander si elle avait besoin de quelque chose. Peu à-peu il devint plus hardi, et tout en causant avec intérêt, il agit de même. Il prend

quelques licences qui ne déplaisaient point ; enfin , après quelques tentatives un peu plus positives, il obtint tout ce qu'il désirait , si bien qu'il se crut le plus heureux des hommes.

Après cette entrevue , qu'il considérait comme le bonheur suprême , notre gentilhomme revint à son appartement , et passa le reste de la nuit dans des songes délicieux.

Le lendemain matin , son premier soin fut d'envoyer savoir des nouvelles de sa conquête. On lui dit que son aimable convive était fatiguée et qu'elle voulait dormir toute la matinée. Flatté de cette réponse qui lui faisait présumer qu'il devait posséder encore quelque temps chez lui celle dont il aurait regretté les faveurs , il se dispose à sortir de la ville pour faire un tour de promenade.

Il apprend , à son retour , que sa jeune étrangère n'était pas encore levée. Il entre en s'annonçant par un peu de bruit ; mais quel fut son étonnement , lorsque , s'approchant du lit où il avait goûté des douceurs infinies , il ne vit qu'un corps inanimé. Il fait appeler les gens de l'art pour connaître les causes d'un événement si extraordinaire : ceux-ci firent une réponse bien surprenante , ils déclarèrent que le cadavre n'était autre que celui d'une femme qui était morte la veille , et que ce ne pouvait être que

le diable qui, par ses maléfices ordinaires, l'avait apporté ou fait apporter dans sa maison, en l'animant assez pour tromper un malheureux chevalier, dont le cœur était naturellement enclin à la passion de l'amour, et pour le faire repentir d'avoir fait la cour à un être qui ne méritait que le mépris général.

Cet événement fut une leçon salutaire pour celui qui s'abandonnait trop à sa passion dominante, et qui mettait si peu de réflexion à des actions d'où dépendent le sort d'un honnête homme.

Ainsi le diable a donc été l'auteur de la faute de ce jeune gentilhomme, qui fut si honteux de son action, qu'il en conçut un chagrin qui s'accrut chaque jour davantage et le conduisit en peu de temps au tombeau. Voilà donc encore une victime innocente des éternels maléfices du diable farfadet !

Puisse encore ce même exemple prémunir tous les jeunes gens contre les embûches que les farfadets leur tendent à chaque instant ! Qu'ils sachent que la plupart des femmes publiques qui sont tous les soirs aux coins des rues ou dans les galeries du Palais-Royal, ne sont autres choses que des farfadets déguisés, qui leur tendent des pièges séducteurs.

Pour donner la preuve de ce que j'avance, je

n'aurais qu'à citer les scènes scandaleuses qui se renouvellent à chaque instant du jour dans les appartemens que ces messalines ont choisis pour être témoins de leurs déréglemens; mais comme mon livre doit servir d'instruction à la vierge ainsi qu'à la femme mariée, je ne veux pas le salir par des récits indignes de celles à qui je le destine. Qu'on sache seulement que les femmes publiques appartiennent toutes à la race des farfadets; que les malheurs dont elles sont la cause, les maladies qu'elles procurent, ont été engendrés par Belzébuth leur maître.

Les filles ont des manières qui, quelquefois, peuvent paraître séduisantes aux jeunes gens qui sortent du collège, mais elles sont dégoûtantes pour les hommes qui sont éclairés par l'expérience.

Semblables à la magicienne Armide, elles n'ont d'autres désirs que de trouver de nouveaux Renaud qui se laissent endormir par leur magie diabolique.

Et une preuve qu'elles n'en veulent qu'à l'argent, c'est qu'elles ont établi une de leurs résidences affreuses dans le même local où les hommes possédés de la passion du jeu vont perdre leur honneur, leur santé et leur fortune: c'est là qu'elles convoitent un regard amoureux de ceux que le sort a momen-

tanément favorisés ; c'est là encore qu'elles insultent au malheur de celui qui vient de se ruiner et qu'elles repoussent , parce qu'il n'a plus le moyen de payer leurs caresses étudiées et trompeuses.

Ah ! si , du moins , ces dernières réflexions pouvaient faire apercevoir à nos législateurs le besoin où est la société de voir fermer tous les lieux proscrits par la morale , je m'estimerais encore heureux d'avoir écrit un chapitre , qui n'aura été inséré dans mon ouvrage que pour nuire , par tous les moyens que j'imagine , à cette clique infernale qui me persécute , et qui persécutera peut-être encore les hommes honnêtes qui ne veulent pas faire pacte avec elle !

Et , d'ailleurs , n'ai-je pas déjà prouvé par mille et un raisonnemens , que tous les joueurs et toutes les femmes publiques sont des farfadets desquels il faut se méfier ? Mon intention est satisfaite. Je dois m'estimer heureux , lorsque je parviens à dévoiler les farfadets , dans quelque lieu qu'ils se réfugient. Les tripôts et les maisons de débauche sont leurs principales habitations.

Les maladies que les femmes publiques communiquent ne peuvent pas avoir été apportées de l'Amérique par Christophe Colomb , c'est un farfadet qui les a tirées de l'enfer pour le malheur de l'humanité.

CHAPITRE CI.

La vertu doit toujours être notre guide dans quelque rang de la société que nous soyons nés.

DANS quelque rang que nous puissions être nés, notre existence est nuisible à l'humanité, si nos vices l'emportent sur les vertus que nous devons avoir durant notre vie. On ne peut pas même compter au nombre des vertus celle d'être honnête homme, ce n'est là qu'un devoir que nous avons érigé en vertu par la raison que nous sommes si peu religieux, que nous nous vantons beaucoup plus que nous ne devrions le faire. L'homme né dans un rang élevé doit nécessairement faire usage de toutes les vertus, parce que ce n'est qu'en se possédant qu'il peut servir de modèle à ceux qui sont au-dessous de lui; mais aussi plus on aurait eu d'admiration pour lui, si ses qualités eussent répondu à son rang, et plus on l'accable de haine et de mépris, s'il n'en est pas doué.

Je me suis fait un devoir d'appuyer toutes mes réflexions d'une anecdote. Je dirai donc,

pour fortifier celles que je viens de faire, qu'une princesse, issue du sang royal, crut par cela seul pouvoir renoncer à la vertu, pour faire pacte avec les sorciers et les magiciens, qui lui persuadèrent qu'elle pouvait régner impunément. Un roi l'épousa, et crut, de son côté, que parce qu'elle était la fille d'un souverain, elle ferait le bonheur de ses sujets. Mais, hélas ! il aurait peut-être mieux valu pour son peuple que le roi eût cherché sa compagne parmi ces jeunes beautés religieuses qui savent faire ressortir leurs attraits par la pratique de toutes les vertus, et par le bon exemple qu'elles donnent aux personnes qui les entourent.

La nouvelle reine, au contraire, avait pour société intime des magiciens, des sorciers, des empoisonneurs. Tant que son époux régna, sa conduite ne fut pas bien connue, parce que son mari se faisait un devoir de la cacher à ses sujets ; mais lorsqu'elle fut veuve et reine souveraine, elle se livra à toutes les horreurs dont elle était capable, et auxquelles elle était poussée par la maligne influence des farfadets, qui l'encourageaient et la poussaient au mal en secondant ses propres desseins.

La sorcière était tellement glorieuse du pouvoir souverain, qu'elle souffrait et même engageait ses enfans à se livrer à tous les excès

imaginables , et leur défendait de s'occuper des études qui devaient les instruire pour l'avenir , afin de ne pas monter au rang suprême sans avoir les qualités requises pour y figurer.

Le règne de la magicienne fut horrible pour l'espèce humaine ; heureusement qu'il ne dura pas long-temps. Elle avait une telle confiance en la magie , que , malgré qu'elle fût entourée d'une bande de farfadets , qui ne la quittaient pas , et qu'elle consultait jour et nuit , elle portait encore sur elle des preuves convaincantes de sa cruauté , tels que des peaux d'enfans morts qu'elle faisait orner de figures , de lettres et de caractères hiéroglyphes , pour la garantir , disait-elle , de toute entreprise qu'on pourrait diriger contre sa puissance.

Enfin , après avoir rempli son règne de terreur et de forfaits sans nombre , dont elle trouvait l'excuse dans son imagination déréglée , elle mourut au grand plaisir et à la grande satisfaction des peuples sur lesquels elle n'aurait jamais dû être appelée à régner ; personne ne la regretta , au contraire chacun bénit le jour qui le délivra de ce monstre farfadéen. Pour donner souvenance d'un règne aussi affreux on fit frapper une médaille sous la forme d'une divinité païenne , entourée des signes magiques dont la reine faisait un si fréquent usage.

Qui osera dire maintenant que la vertu n'est pas un des plus beaux attributs du pouvoir suprême ? les rois comme les sujets doivent donc être vertueux.

CHAPITRE CII.

Des Magiciens , Sorciers et Farfadets d'autrefois. Une dame de condition est victime de leurs conseils.

LES sorciers et magiciens devaient autrefois être plus nombreux que de nos jours. Il est certain qu'on comptait parmi eux des rois, des reines, des princes et des potentats, qui partageaient leurs travaux ou les protégeaient. Aussi les ménages étaient presque toujours troublés et dérangés par l'approche de ces bandits, qui voyageaient par troupes ou isolément ; ils cherchaient à s'emparer des esprits les plus faibles ; et comme il y en a dans toutes les classes de la société, c'est parmi le peuple qu'il leur était plus facile de trouver des victimes ; cependant ils en cherchaient parmi les grands, et pour preuve je vais en donner un exemple :

Les misérables s'étaient emparés de l'esprit

d'une femme de condition, en lui persuadant qu'elle aurait beaucoup de plaisir et d'agrément à corriger son mari de la passion de la chasse, qui lui faisait passer des journées entières éloigné d'elle. Ils lui mirent dans l'esprit de prendre la forme d'un loup et de se jeter sur le chasseur quand elle le verrait entrer dans le bois, où il fallait qu'elle se cachât pour l'attendre.

L'épouse crédule dit à son mari qu'elle avait une visite à faire à une dame des environs ; et à l'aide des moyens magiques qu'on lui procura, elle prit la forme d'un loup et alla se mettre à la piste.

Par un hasard assez singulier son mari ne sortit pas ce jour-là ; il vit de sa fenêtre passer un de ses amis qui s'en allait chasser, et qui l'invita à partager ce plaisir. Il s'en excusa, et le pria de lui rapporter un peu de sa chasse. Ce que l'ami promit.

Le chasseur s'approchant du bois fut attaqué par un gros loup : il lui tira un coup de fusil qui ne blessa pas cet animal ; mais il s'approcha de lui, le prit par les oreilles, le renversa et lui coupa une patte, qu'il mit dans sa gibecière. Lorsqu'il eut fini de chasser, il revint chez son ami, et sortit de sa gibecière cette patte de loup, qui, à leur grand étonnement, se trouva être la main d'une femme, ornée d'un

anneau d'or , qui fut reconnu pour appartenir à la femme de celui qui n'avait pas voulu chasser. De violens soupçons s'élevèrent contre elle ; on la chercha dans toute la maison , et on la trouva enfin près du feu de la cuisine , se chauffant et ayant soin de cacher la main dont elle ne pouvait plus se servir. Son mari la lui présenta ; elle en fut déconcertée , et ne put nier ce qu'elle venait de faire : elle avoua qu'elle s'était effectivement jetée sur le chasseur , qu'elle croyait être son mari. Cette affaire causa beaucoup de rumeur dans le pays ; la Justice s'empara de la femme , lui fit son procès , et l'on reconnut qu'elle avait été ensorcelée par les farfadets , dont elle avait suivi les conseils. Et pour avoir cédé à de tels moyens , qui prouvaient sa férocité et sa condescendance , elle fut condamnée à être brûlée pour crime de sorcellerie et de préméditation d'assassinat.

Convenons maintenant , sans détours , que si autrefois il y avait plus de sorciers , il y avait aussi plus de surveillance à leur égard : on les punissait bien vite ; tandis qu'aujourd'hui on ne démêle aucuns des motifs qui font agir ces scélérats , dont le nombre s'accroît chaque jour par l'impunité , quand on devrait les livrer aux flammes. Il est à croire que cela pourrait au moins intimider ceux qui sont tentés de les

imiter et de les suivre. Ce serait un bienfait pour tous les peuples ; car si l'on ne réprime pas bientôt l'audace de cette race farfadéico-diabolique, on en sera tout autant infesté que les montagnes de la Bohême le sont de troupes de vauriens , de vagabonds , que rien ne peut réprimer, ni même arrêter, en raison des refuges favorables qu'ils trouvent dans leurs cavernes ensorcelées.

En écrivant je me sens soulagé , je procure aux braves gens bien des consolations !.... Ils ne savaient pas autrefois à quoi attribuer leurs chagrins , et ils sont instruits maintenant que la source de nos maux sort de l'antre infernal du farfadérisme.

CHAPITRE CIII.

Les Farfadets d'aujourd'hui sont , quand ils le veulent , invisibles ; ils s'introduisent dans le corps des humains.

LES ressources des farfadets sont bien grandes, puisqu'ils ont pour eux le pouvoir de l'invisibilité , et qu'ils peuvent nous tourmenter sans qu'on les voie , et à plus forte raison sans

qu'on puisse les saisir. C'est désespérant pour les infortunés qui souffrent ; on doit donc considérer le mal farfadéen comme un mal moral , ce qui est bien plus dangereux qu'un mal physique , dont on peut connaître la cause pour le guérir. On dit vulgairement que le diable est partout ; cela veut dire que tous les lieux de la terre lui sont favorables pour exercer les maléfices qu'il nous prépare et qu'il nous envoie.

Il se glisse sous telle forme qu'il lui plaît ; contrefait le personnage qu'il veut , et se fait passer pour honnête. Ce qui explique sans doute ce proverbe vulgaire : *Que rien ne ressemble plus à un honnête homme qu'un coquin.*

Le démon, par exemple, s'introduisit dans le corps d'une mendicante, qui était constamment à la porte d'une Eglise : les desservans , qui la guettaient , s'aperçurent de ce qu'elle éprouvait , et obtinrent de leur chef la permission de l'exorciser. Ceci attira un concours prodigieux de monde qui se rendit à l'Eglise. Pendant les prières de l'exorcisme le diable se mit à chanter un hymne en l'honneur de la Vierge Marie. Les moines , de leur côté , pour satisfaire les désirs des fidèles , se mirent à chanter des hymnes en faux bourdon. Quand les chants eurent cessé, on interrogea la pauvre possédée , qui fit de telles contorsions , qu'on fut obligé de lui tenir les

pieds, de crainte qu'elle ne se renversât par terre.

Ces agitations prouvèrent que les malins esprits l'abandonnaient. Il en sortit plusieurs de son corps ; ce qui fit l'éloge du prélat qui dirigeait l'Eglise du lieu , et en même temps celui de la virginité de Marie , mère de Dieu. Par suite de cet exorcisme la pauvre consentit à reconnaître , comme chose admirable , les reliques des Saints innocens. La puissance et le règne de Satan étaient paralysés , par cela seul qu'on s'était servi du balai de la pénitence pour nettoyer le corps de la possédée.

Les hérétiques furent confondus par une cure aussi merveilleuse ; les hommages les plus flatteurs furent rendus au digne ecclésiastique qui eut la gloire de proposer et d'opérer ce changement , en rendant à Dieu une âme dont le malin esprit voulait s'emparer ; les farfadets s'étaient échappés de son corps comme on voit sortir d'une ruche un essaim d'abeilles.

Les Saints virent cette fuite avec tant de plaisir, qu'ils descendirent sur terre , dit-on , pour détruire l'influence des farfadets et en délivrer la société, qu'ils souillaient chaque jour par leurs bassesses et leurs crimes ; mais la puissance du mal conserva encore une portion de son empire ; Belzébuth , trop irrité du

triomphe du saint prélat, voulut étrangler l'exorciste ; mais heureusement que son crédit était diminué, et qu'il n'eut que la honte d'avoir tenté ce nouveau crime, et le temps de se sauver avec ses infâmes acolytes, qui depuis n'ont pas cessé de pulluler et d'empoisonner la terre de leur présence invisible ; car ce n'est que par les tourmens qu'ils procurent aux malheureux contre lesquels ils travaillent, que l'on peut reconnaître leur ouvrage.

Ils étaient, il y a quelque temps, en si grand nombre, qu'ils s'introduisirent dans un couvent de religieuses qui devinrent toutes possédées du démon, si bien qu'il fallut un mandement de l'archevêque pour faire exorciser ces infortunées.

L'exorcisme produisit tout son effet. Quel bonheur pour la supérieure du couvent de voir ses brebis, égarées pour un instant, rentrer toutes dans le sentier de la vertu par les remèdes salutaires de notre sainte religion !

On peut donc argumenter de là que rien n'est si utile, si persuasif, que la parole de Dieu ; que quiconque s'écarte de la route qu'il nous a tracée, et qui nous a été enseignée par ses apôtres, est indigne de vivre et devrait être à jamais rejeté de la société, à moins qu'il n'avouât ses faiblesses aux pieds des saints autels, et qu'il

n'obtînt la rémission de ses péchés. Il jouirait ensuite de l'inappréciable avantage d'être compté au nombre des enfans de l'Eglise, qui, comme Dieu, nous adopte dans son sein, aux conditions de remplir les devoirs qu'elle nous a imposés sous les peines prescrites par les divines lois qui sont expliquées par cette seule maxime : *Hors l'Eglise point de salut.*

Mais faisons trêve un instant à toutes les citations qui n'ont pas de rapport à moi, *fléau des farfadets*, pour m'occuper encore de ce qui m'est personnel.

Je vais parler d'un jeune farfadet que j'ai catéchisé, et qui m'a révélé bien des atrocités que je ne connaissais pas encore. *Quelques-uns de ses aveux sont contradictoires avec ce que j'ai déjà dit dans mon ouvrage* ; mais je n'en dois pas moins les mettre sous les yeux de mes lecteurs ; ils jugeront, comme je l'ai fait moi-même, des points qu'il faut écarter de ses révélations. Peut-être que dans le moment qu'il me faisait ses confidences, il était encore poussé par le diable pour me tromper et me donner le change sur mes opérations ; mais je ne suis pas aussi confiant qu'on pourrait le croire, j'écoute ce que chacun dit, et j'en fais ensuite mon profit. *Il dit que farfadets ne volent pas.*

On ne me trompe pas au point de me faire

croire ce qui est incroyable. Je sais qu'on voudrait me faire trouver en contradiction avec moi-même ; c'est le désir de mes ennemis. Mais ils n'y parviendront pas.

Mon ouvrage aura bien quelquefois l'air d'un ouvrage fait, comme on dit proverbialement, à *bâton rompu* ; mais il n'en sera pas pour cela moins utile : il n'est composé que pour nuire aux farfadets, et je leur suis préjudiciable toutes les fois que je déroule quelques-uns de leurs forfaits.

Or, que le jeune farfadet dont je vais parler, fût encore le disciple de Satan, quand il m'a fait ses révélations, ou qu'il fût réellement repentant, il ne m'en a pas moins parlé de sa société. J'ai recueilli tout ce qu'il m'en a dit, et je ne dois pas en faire un mystère aux personnes qui s'intéressent à moi.

J'aime mieux croire qu'il était de bonne foi lorsqu'il s'est présenté devant moi, que de lui supposer de mauvaises intentions. S'il était dans ce dernier cas, il deviendrait, en grandissant, un bien misérable coquin. Vous allez en juger, mes chers lecteurs, en commentant le chapitre qui va suivre celui que je termine ici sans autre préambule.

CHAPITRE CIV.

J'obtiens des révélations d'un jeune Farfadet.

J'AI dévoilé aux souverains de la terre, j'ai dévoilé aux malheureux habitans de ce monde soumis aux fureurs des farfadets, j'ai dévoilé aux femmes, aux filles, les dangers auxquels nous sommes exposés ; j'ai fait mon devoir, j'ai rempli la tâche d'un bon chrétien, j'ai déchiré le voile qui cachait aux yeux des humains les crimes de nos ennemis communs.

J'ai préparé la chute d'un empire usurpé sur les droits de la divinité ; j'ai diminué l'influence de Satan, de Belzébuth et de toute la troupe infernale ; je ne crains plus rien maintenant, je me dévoue même, s'il le faut, à tous les genres de tourmens, puisqu'ils sont le gage du bonheur dont je dois jouir dans le ciel ; mais le tableau des souffrances que j'ai endurées ne suffit pas pour en donner la preuve aux incrédules, il m'a fallu chercher ailleurs de quoi les convaincre, il m'a fallu aller au-devant du chrétien qu'on voudrait opposer à mes preuves ; j'ai donc eu recours à des moyens qui ferme-

ront la bouche aux plus incrédules ; j'ai conjuré les efforts de mes ennemis, j'ai ramené dans le chemin de la vertu une jeune créature qu'on avait déjà entraînée jusqu'au bord du précipice ; j'ai arrêté ses pas au moment qu'elle était sur le point d'y tomber. Hélas ! jeune infortuné, tu as sans doute aperçu, à l'aide du Dieu qui veille sur ta destinée, que l'appât de l'or ne doit pas nous éloigner du chemin de la vertu ! On t'a enlevé cette maudite pièce de trente sols avec laquelle on avait déjà réussi à te séduire ; bénis ton Créateur de m'avoir amené auprès de toi, tu ne brûleras plus dans les flammes de l'enfer : tu seras obligé de travailler pour vivre ; mais du moins le pain que tu mangeras ne sera pas la nourriture du crime.

Tu pourras te présenter repentant devant celui qui t'a donné la vie ; il te pardonnera un moment d'erreur. C'est lui qui t'a ramené dans le chemin du salut ; c'est par sa volonté que je me suis présenté à toi, je n'ai été que son fidèle mandataire, je veux que tu reconnasses sa toute-puissance. Il a été assez bon que de vouloir te détourner de la route que des parens trop ambitieux t'avaient tracée. Réjouis-toi, nous verrons ensemble celui qui a créé le ciel et la terre ! il a voulu peut-être que tu fusses le régénérateur de ta famille, il

t'est réservé de la faire revenir dans la voie de l'honneur, elle s'éloignera du tourbillon qui allait l'entraîner avec toi. Rien n'égale mon allégresse ; venez, monstres, renouveler auprès de moi toutes vos horreurs, je ne crains plus rien maintenant : je connais tous vos secrets, j'en ai reçu la clef de la bouche de l'innocence ; elle vous a divulgué, elle vous a montrés tels que vous êtes. Tremblez ! le remords ne peut plus vous atteindre, celui avec lequel vous avez fait pacte convoite déjà vos âmes pécheresses, elles vont éprouver bientôt les tourmens auxquels vous serez condamnés. Pinel, Moreau, Prieur, Chaix, vous êtes connus ; les bijoux dont vous vous parez maintenant se métamorphoseront bientôt en insectes : ils vous dévoreront, votre corps ne redeviendra pas invulnérable, vous devez servir de pâture à des animaux carnassiers, vous devez être réduits au néant, vos âmes seules conserveront le souffle qui doit leur conserver la sensibilité nécessaire aux tourmens affreux auxquels vous êtes irrévocablement condamnés ; et comment vous pardonnerait-on ? Ecoutez l'innocence qui vous a dévoilés ! écoutez cet enfant que vous avez trop tôt initié dans vos exécrables mystères ! Je ne rappellerai pas ici toutes les demandes que je lui ai faites pour l'engager à parler, je vais

transcrire seulement toutes les révélations qu'il m'a faites. Tremblez ! tremblez ! votre imprudence vous a trahis , tant il est vrai que Dieu peut permettre un instant le triomphe du crime pour montrer ensuite la vertu avec tous ses charmes.

Cette digression était nécessaire avant de tracer ici en lettres de sang tout ce que cet enfant m'en a dit en présence de témoins. Il va parler, pardonnez-lui d'être en contradiction avec moi.

« Les farfadets ont recours à un bouc pour pouvoir monter dans les nues. Ce bouc , tendu par le moyen d'un soufflet infernal , a un tel mérite , qu'il peut élever ceux qui sautent dessus jusqu'à dix mille toises de haut ; c'est à son aide que la troupe infernale s'élève jusqu'aux nues , quelquefois même jusqu'à la lune ; mais en ce cas les monstres doivent se métamorphoser en ânes , en tigres , en loups , en puces et en poux ; ils montent alors sur un manche à balai , qui leur sert de soutien , et qui est un talisman qui les met à l'abri des attaques des humains. Ce manche à balai en apparence , est une barre de soufre qui ne peut s'enflammer que par le feu électrique ; voilà pourquoi ils s'élèvent au-dessus de la région du tonnerre. C'est par leur influence que se forme dans les nuages la grêle qui dévaste nos récoltes. Pour parvenir à faire

gronder la foudre et à congeler l'eau qui se forme en grêle, Satan leur tient au-dessus des nuages un laboratoire, composé de machines électriques et de tous les instrumens de physique qui sont nécessaires à leurs opérations; tous ces instrumens ont été trempés dans la grande chaudière infernale, et ne peuvent se dessouder que lorsqu'on a prononcé à cent reprises différentes le mot *Mahin - Kan*. Les éclairs qu'on aperçoit sont les bluettes électriques qui sortent de la machine suspendue dans les airs, qui est attachée à une barre de fer si énorme que les Cyclopes y ont travaillé trois cents ans. C'est lorsqu'on monte un peu trop la machine, qu'on voit se former les tempêtes qui occasionnent les naufrages sur mer. Tous les vaisseaux dont le capitaine n'a pas dit en s'embarquant un mot mystique, sont exposés à faire naufrage. Pour préserver les marchandises d'être englouties dans les eaux, le grand Belzébuth des mers veut qu'avant de mettre à la voile l'armateur lui fasse un cadeau.

» Lorsque les farfadets terrestres, dont M. Moreau est le généralissime, veulent tourmenter leurs victimes dans leurs appartemens, leur âme quitte leur corps. Pour pouvoir opérer cette séparation, le grand *Lemahin*, qu'ils regardent comme leur grand-prêtre, fait une invocation

au maître de l'enfer. Cette invocation est ainsi conçue : « Grand-maître du pays d'en-bas, permets que nos âmes abandonnent nos corps momentanément ; c'est pour ta plus grande gloire, c'est pour aller faire endurer des tourmens affreux à tous ceux qui ne veulent pas se livrer à ta toute-puissance infernale. » C'est alors que leur corps devient inanimé, et est invulnérable. Si quelque honnête homme le découvrait dans ce moment , il lui serait impossible de pouvoir arrêter la magie ; on le poignarderait , qu'il n'en sortirait pas de sang ; on lui tirerait un coup de pistolet , que la balle s'arrêterait dans la première peau et ne pourrait jamais s'introduire dans son corps.

» Un farfadet qui se laisse condamner à mort pour un crime qu'il commet sur la terre , subit réellement sa peine ; l'instrument du bourreau opère sur lui comme sur les autres criminels. La raison en est , que le chef suprême de la cohorte de Belzébuth a décidé que celui qui était assez maladroit pour se laisser découvrir , lorsqu'il commet un crime , n'est pas digne d'être farfadet , parce que le farfadérisme dénote l'adresse , la subtilité , l'art de féerie, ou, en un mot , tout ce qui constitue l'homme qui s'est séparé de ses semblables pour faire un pacte avec les démons.

» Les farfadets qui ont été baptisés doivent , avant leur admission dans la cohorte , renoncer à l'effet de l'eau purifiante ; ils doivent consentir, lorsqu'on les enterre dans la terre sainte, à être, la nuit même après leur enterrement, enlevés du cimetière par leur compagnie n° 3, qui est dénommée, *compagnie des carnassiers*.

» On ne doit pas trouver étonnant que les disciples de Belzébuth s'introduisent dans les maisons , lorsque les portes et les fenêtres en sont fermées : par le pouvoir concédé au grand Belphégor, ils peuvent entrer par les pores des murailles, à plus forte raison par les trous des serrures et les crevasses des portes et fenêtres ; leurs corps s'allongent comme si on les passait à un laminoir dont le trou serait imperceptible. S'ils ne volent pas tout ce qu'il y a dans les armoires, c'est que le vol leur est défendu. La pièce magique leur suffit pour se procurer tout ce dont ils peuvent avoir besoin. Celui qui, parmi eux, est convaincu de vol, est rayé des contrôles. Cependant nous pourrions nous enrichir, si nous le voulions, puisque nous avons le pouvoir de tout ouvrir, cadenas, serrures, etc. Sa pièce magique lui est enlevée, il est condamné à mourir de fièvre lente. Tous ceux qui meurent de cette maladie n'ont pas, comme on le croit, la poitrine attaquée, c'est

par suite de la condamnation du tribunal infernal qu'ils s'éteignent.

» Lorsque les disciples du maître de l'enfer se métamorphosent de toutes manières, c'est pour pouvoir se servir de tous les moyens de terreur. Une puce peut siffler comme une chauve-souris, un pou peut mordre en hurlant comme un loup. Se métamorphoseraient-ils en éléphants, qu'ils sont toujours invisibles et aussi légers qu'un zéphir ; il ne leur est permis de faire un peu de bruit que lorsque ceux qu'ils persécutent sont sur le point de s'endormir ; par ce moyen ils ont toujours la satisfaction de voir souffrir leurs victimes. Leurs droits d'invisibilité et de légèreté leur ont été concédés par le grand *Lemahin*, qui a lui-même fait un pacte avec *Atropos*, qu'ils regardent comme la divinité de la mort.

» Lorsqu'on veut empêcher qu'ils puissent dénouer les nœuds faits à une corde ou à tout autre objet, il faut que ceux qui font le nœud s'en servent ensuite, après l'avoir fait, pour faire trois fois le signe de la croix.

» Par décision nouvellement prise dans les enfers, il leur est maintenant défendu de mettre à mort une victime. Les moyens violens, comme ceux d'étouffer un homme ou une femme sous un matelas, leur sont maintenant

défendus , sous peine de déchéance de leurs droits et de mourir eux-mêmes de fièvre lente. C'est depuis que vos Mémoires s'impriment que plusieurs de ces décisions ont été prises, sur la requête de Pinel, de Moreau et de Chaix, qui ont demandé à leur grand-maître la permission de pouvoir vous mettre en contradiction dans vos propres écrits. Croyez-moi, M. Berbiguier, je suis bien repentant d'avoir appartenu à la secte des farfadets ; ils avaient abusé de mon âge, de mon inexpérience et de ma faiblesse. »

CHAPITRE CV.

*Quelques détails préliminaires sur mes
bouteilles. Conclusions.*

EN dépit de Messieurs les farfadets nous voici arrivés à la fin du second volume de leurs exploits. Ils paraissent n'en être pas trop contents, car ils commencent à se taire et laissent un instant en paix les chrétiens. C'est déjà beaucoup ; mais ce n'est pas assez. Je veux ne pas les laisser tranquilles eux-mêmes. C'est à mon tour ! Ils ont voulu livrer aux sarcasmes, aux railleries,

les ennemis de leurs sortilèges. Le persifflage a été si long - temps l'arme qu'ils ont employée contre moi, qu'ils ne me sauront pas mauvais gré de me voir m'en servir contre eux. C'est la seule chose que je fasse profession d'avoir apprise de leur joyeuse académie. Je pense bien qu'ils ne me passeront pas avec la même complaisance les épingles, les clous, les pointes dont ils se sentent à chaque instant transpercés d'outre en outre; les fumigations, qui font plus que chatouiller leur odorat; enfin, mes bouteilles, où je les tiens à l'ombre, ainsi que le pauvre diable boîteux l'était malgré ses béquilles. Que voulez-vous? Ces Messieurs sont trop clairvoyans, et d'un autre côté ils aiment à pêcher en eau trouble. En leur enlevant la consolation d'exercer la première qualité par l'épaisseur noire et grossière des parois de la bouteille, je leur ai laissé la jouissance de la seconde, en épaississant le bain où ils nagent et où ils nageront encore long-temps, dans du tabac, du poivre et d'autres aromates dont les ingrats ne me sauront pas gré.

Quoi qu'il en soit, ma collection augmente chaque jour; j'en ai de toutes les espèces: les *bouteilles-prisons* vont faire bientôt de ma chambre un *Bercy* et une *Rapée*. Mes redoutables solitaires fermentent quelquefois, soit.

ennui , soit colère ; on dirait alors que tous les grelots de la tour de *Nankin* s'agitent dans ma chambre ; et c'est le cas de dire qu'ils font un beau *sabbat*.... Les pauvres diables ! Que faire pour les consoler ? Je ne vois qu'un moyen , c'est d'entourer leurs *prisons-bouteilles* chacune d'une feuille d'impression de mon ouvrage, qui leur servira de gazette. Quant aux *cure-dents* , ils en sont entrelardés, ils en ont même à en revendre. Leurs confrères devraient bien les en décharger d'une centaine chacune ; ils offriront encore assez d'espace pour ceux que je leur réserve à leur tour.

Je ne m'arrêterai pas là : je veux faire cadeau de mes prisonniers au cabinet d'Histoire Naturelle , afin qu'on les y classe par *genre* et par *espèce* , entre les *serpens* et les *crapauds* , dont ils prennent souvent l'allure. Je me charge de donner les noms. Il est vrai que ces Messieurs sont bien petits dans mes bouteilles ; avec le temps ils deviendront grands , quand le diable aura repris leur âme. Ils ne resteront pas toujours raccourcis , cette position doit être très-fatigante , et il faut être un farfadet pour y résister. C'est alors qu'on pourra sonder leur organisation intérieure , et sur-tout leur cœur qui , certes , est plus dur que les cœurs de bœuf que j'entrelarde en leur honneur. Il est inutile

de dire aux anatomistes qu'ils trouveront dans leur cœur force épingles, et qu'ils prennent garde de ne pas les confondre avec le tissu intérieur des deux ventricules. Ce sont bien des épingles, et des épingles à l'y grec, qui m'ont passé par les mains. Si l'on veut savoir comment je suis parvenu à les y mettre, je puis dire cela très-confidemment, crainte des oreilles de ces Messieurs; oreilles qui sont bien longues, comme MM. les peintres le savent. Je pourrais encore dire autre chose que je ne puis confier à la plume.

Voyez, voyez comme ils font semblant de rire de mépris; comme ils se pressent les flancs; comme ils se chatouillent pour se faire pouffer de rire. Mais, Messieurs les farfadets, prenez garde d'étouffer, en éternuant vous nous arrosez d'une ondée, et vos éclats et vos ébats sont des détonnations pour les pauvres malheureux que vous n'avez pas associés à vos manœuvres. Prenez garde à vous, par pitié pour notre faiblesse; de grâce ne riez pas tant, l'on vous écoute, et j'ai appris aux hommes à vous écouter. J'ai encore un mot à vous dire, et ce mot sera la matière d'un volume, dont vous ne serez pas trop contents. Qu'y faire? Certes, on ne peut pas contenter tout le monde, et les diables et le bon Dieu; et nous autres, qui sommes des

bonnes gens , comme vous le savez , et vous autres , bêtes à cornes , comme chacun le sait , peut-être un jour serons-nous d'accord ; mais ce sera lorsque vous cesserez d'être ce que vous êtes , et vous sentez que nous en avons encore pour long-temps , grâce à Dieu , qui ne vous aime guère. Pas tant de bruit , Messieurs ! ne trépignez pas tant : quel fracas ! vous me cassez la tête. Gare mes bouteilles ! choisissez , laissez-moi vous jouer par des mots et m'amuser en paroles , où je vais vous jouer des tours qui valent bien les vôtres et qui ne coûtent pas si cher. Je n'ai pas besoin de mettre en mouvement des milliards de pieds cubes de nuages , de grêle et de grêlons , ni de renverser des maisons et des villes , et cela pour tourmenter un chétif mortel étendu sur son fumier. Il ne me faut qu'un pot d'un demi-pied de diamètre , quelques bouteilles vides , quelques douzaines d'aiguilles et de clous aigus , et avec cela je mets l'enfer en désarroi. Ainsi , je vous le conseille , permettez-moi de vous plaisanter un instant dans un gros volume ; car un volume même *in-folio* n'est qu'un instant en comparaison de votre invisibilité , je ne dis pas bienheureuse. Après ce volume , je vous laisserai mettre le nez au vent , pourvu que vous n'abusiez pas du grand air , ou gare à mes bouteilles ! Messieurs

les démons , Messieurs les démons , pas tant de bruit ! cela finira mal pour vous. Chut ! Paix ! vous dis-je. Ah ! enfin le calme se rétablit : mes chers lecteurs, vous serez plus patients que cette canaille infernale , et vous voudrez bien parcourir avec sang-froid le troisième volume qui va suivre ; je crois que nous n'aurons à nous plaindre ni l'un ni l'autre.

Ne vous laissez pas intimider par leur clameur , ils sont à l'agonie , et depuis quelque temps je leur ai rogné les ongles et émoussé les dents ; je ne leur ai laissé que leurs cornes , l'honneur de leur front et la cocarde de l'enfer.

Prenez mon livre et méprisez leurs grimaces. Adieu , mes chers lecteurs , je vais vous tailler de l'étoffe et envoyer les farfadets aux diables.

Fin du Second volume.

TABLE

DES CHAPITRES

DU SECOND VOLUME.

CHAP. I. Introduction au second volume. Un mot du Belzébuth Michel.	Pag. 5
CHAP. II. Coco persécuté se réfugie sous mon bonnet de coton. On ne parlera de moi qu'en le citant ; on dit Saint-Roch et son chien , on dira Berbiguier et son Coco.	9
CHAP. III. Guérison de deux dames attaquées par les monstres ennemis des humains.	12
CHAP. IV. Deux incroyables avec lesquels je m'étais lié d'amitié , finissent par se convaincre de l'efficacité du remède anti-farfadéen.	15
CHAP. V. Conseils donnés à un vieillard , et efficacité de ces conseils.	19
CHAP. VI. Fait arrivé dans une Eglise catholique de l'empire d'Allemagne.	22
CHAP. VII. Nouvelles circonstances relatives aux guérisons que j'ai opérées par mon remède.	24
CHAP. VIII. Circonstances qui devront faire connaître le moment où il faut employer le remède qui peut également servir pour conjurer le temps.	27
CHAP. IX. Nouvel emploi de mon remède. Prières et stations qui en furent la suite.	33

- CHAP. X. Nouvelles stations ; j'aime les Bourbons ;
l'emploi de mon remède est couronné de succès. 44
- CHAP. XI. Evénemens qui ont suivi la cérémonie re-
ligieuse que j'ai fondée à Saint-Roch. Je parviens
à empêcher les farfadets de troubler la fête du Roi. 49
- CHAP. XII. Conférences avec des paysans et un
militaire provençal en garnison à Vincennes. Mon
remède est encore employé plusieurs fois avec
efficacité. 57
- CHAP. XIII. Réflexions sur les vicissitudes humaines.
Conseils à mes semblables 63
- CHAP. XIV. Quelques mots de plus sur les planètes.
Discussions scientifiques à ce sujet 67
- CHAP. XV. Nouvelles preuves de l'efficacité de mes
stations. Mon voyage au Calvaire et à Saint-
Cloud 72
- CHAP. XVI. Mon retour du Calvaire. Mort de mon
fidèle Coco, dont les farfadets étaient jaloux. . 77
- CHAP. XVII. Menaces qui me sont faites par mon
compatriote Chaix, de Carpentras. 80
- CHAP. XVIII. Le Cauchemar nous est procuré par
la persécution des farfadets. 83
- CHAP. XIX. Mon remède guérit une dame qui m'est
présentée par la propriétaire de la maison que
j'occupe. 86
- CHAP. XX. Les farfadets rendent les femmes en-
ceintes à leur insçu 91
- CHAP. XXI. La Pie voleuse étoit un farfadet . . 94
- CHAP. XXII. Les farfadets possèdent une pièce de
cinq francs avec laquelle ils abusent ceux qui ont
à faire à eux. 100

- CHAP. XXIII. Réflexions sur la science des astronomes et des farfadets. 103
- CHAP. XXIV. Quelques réflexions nouvelles relatives à mes persécuteurs , à leur grand-maître et à leur grande-maitresse. 110
- CHAP. XXV. La famille Prieur est sous l'influence des planètes et de la magie noire. 118
- CHAP. XXVI. Les farfadets se plaisent à enlever les effets et bijoux de ceux qui sont en leur puissance. 124
- CHAP. XXVII. Ce n'est que lorsque j'ai été forcé de le faire , que j'ai fait connaître les noms de mes ennemis les plus cruels. 127
- CHAP. XXVIII. Jeanneton Lavalette , la Mangot , sont mes premiers persécuteurs. 133
- CHAP. XXIX. Je suis sous l'influence de la grande Ourse et de plusieurs farfadets femelles. 136
- CHAP. XXX. Les farfadets ont du pouvoir sur la terre , sur l'onde et dans les airs , ils ne parviendront pas à me soumettre à leur puissance. 139
- CHAP. XXXI. Le désir de connaître quel est le grand-maître des farfadets me passe souvent par la tête. 142
- CHAP. XXXII. M. Pinel s'est fait peindre en farfadet montant dans les nuages. Traits caractéristiques de quelques-uns des esprits infernaux. Ils ont employé plusieurs moyens pour pouvoir m'accuser de folie. 145
- CHAP. XXXIII. Les femmes font aussi partie de la race farfadéenne. Mon courage n'a pas encore désarmé mes ennemis. 152

- CHAP. XXXIV. Les farfadets affaiblissent l'esprit de ceux dont ils craignent les dispositions testamentaires. 161
- CHAP. XXXV. Evénemens extraordinaires arrivés à la succursale d'Avignon et à différens jardins de cette ville. Nouvelle preuve de l'efficacité de mon remède. 167
- CHAP. XXXVI. Réflexions qui découlent naturellement de la consultation de M. Moreau. Conversation avec ce magicien. 174
- CHAP. XXXVII. Je n'ai d'autre passion que l'amour de Dieu, je l'aime avec idolâtrie. Suite de mon entretien avec M. Moreau 179
- CHAP. XXXVIII. Un de mes compatriotes s'introduit chez moi pour se joindre avec plus de succès à mes persécuteurs. Je vais visiter moi-même un autre de mes compatriotes 181
- CHAP. XXXIX. Ma seconde visite à madame R..... Je trouvaï encore chez elle M. Chaix, qui fut suivi d'une autre personne inconnue qui prit part à ma situation malheureuse. 190
- CHAP. XL. Autres visites faites à M. Chaix et à madame R..... Anecdote d'un évêque de Cologne. 195
- CHAP. XLI. Réflexions et examen de ma correspondance avec M. Chaix. 200
- CHAP. XLII. Récit de ce dont j'ai été témoin pendant le Carnaval. Réflexions qui en découlent. Les enfans sont enclins au farfadérisme. . . . 203
- CHAP. XLIII. Continuation du récit des événemens du Carnaval. Nouvelles réflexions sur les planètes. 208.
- CHAP. XLIV. Les farfadets se gardent bien de dévoiler tous leurs secrets. Réflexions métaphysiques. 213

- CHAP. XLV. Fait arrivé en Espagne, qui prouve que tôt ou tard les disciples du diable sont punis. 216
- CHAP. XLVI. Différens livres très-estimés prouvent l'existence des farfadets. Mesures prises contre eux par un préfet. 219
- CHAP. XLVII. Tous les mauvais temps sont l'ouvrage des farfadets. Les journaux me fournissent souvent la preuve que les farfadets font du mal sur tous les points de la terre. 224
- CHAP. XLVIII. Réflexions sur les visites que Monsieur Etienne Prieur me faisait familièrement tous les soirs. Nouveaux entretiens avec ce jeune homme. 226
- CHAP. XLIX. Encore un mot de mon cher Coco. 229
- CHAP. L. Nouveaux crimes commis sur ma personne par les farfadets. Maladies cruelles qu'ils m'ont suscitées. 231
- CHAP. LI. Mon cher Coco ne s'effacera pas de longtemps de ma mémoire. 236
- CHAP. LII. Sur l'invitation du maître de l'hôtel Mazarin, où j'étais logé, j'ai passé plusieurs soirées chez lui; j'y confondis un nommé Sabatier, étudiant en médecine. 238
- CHAP. LIII. Nouveaux événemens qui me sont arrivés chez M. Rigal, à l'hôtel Mazarin. . . 241
- CHAP. LIV. Mon déménagement de l'hôtel Mazarin pour aller à l'hôtel de Limoges, rue Guénégaud, n°. 24. Les farfadets m'y persécutent encore: ils me volent Coco et finissent par me le rendre . . 244
- CHAP. LV. Anecdote arrivée en Normandie. . . 249
- CHAP. LVI. Autre anecdote arrivée en Italie. . . 251

- CHAP. LVII. Gentillesse de Coco , après que les farfadets me l'eurent rendu. 256
- CHAP. LVIII. Les farfadets me volent une pièce de trente sous , que je tenais dans la main. 259
- CHAP. LIX. Réflexions philosophiques sur la corruption. Le fils finit par méconnaître son père. 261
- CHAP. LX. Rencontre de plusieurs personnes que j'avais connues à l'hôtel Mazarin 264
- CHAP. LXI. Un homme instruit doit être convaincu de mes malheurs en lisant mon ouvrage. Le portier de l'hôtel Mazarin me fait observer les menées d'un de mes persécuteurs. 267
- CHAP. LXII. J'apostrophe un de mes ennemis que je rencontre sur le Pont-Neuf. 270
- CHAP. LXIII. Il m'est impossible de me soustraire aux fureurs des farfadets, soit en changeant de domicile, soit en me transportant de ville en ville. Les uns croient, les autres ne veulent pas croire à ce qui m'arrive. 273
- CHAP. LXIV. Je suis introduit dans une maison par mon remède. Je guéris le fils de la maison. . 276
- CHAP. LXV. Nouvelle guérison par l'effet de mon remède. La famille entière d'un graveur en fait l'heureux essai. 281
- CHAP. LXVI. Conversation que j'ai eue avec les secrétaires de mon avocat ; je leur ai promis guérison pour une dame persécutée par les farfadets. 287
- CHAP. LXVII. Persécutions et réflexions qui furent la suite de mon entretien avec les secrétaires de mon avocat 289
- CHAP. LXVIII. Les farfadets rendent les filles enceintes sans que leurs victimes s'en doutent. . . 292

- CHAP. LXIX. Autre fait de même nature que celui du chapitre précédent. 296
- CHAP. LXX. L'aiguillette , nouveau moyen employé par les farfadets pour s'emparer des humains. . . 299
- CHAP. LXXI. J'ai mille preuves qui me font croire que mes opérations antifarfadéennes détruisent en partie le pouvoir des sorciers. Quelques traits caractéristiques de ces misérables. 301
- CHAP. LXXII. Les farfadets prennent souvent la forme d'un chat. 305
- CHAP. LXXIII. Quelques particularités relatives à la succession de feu M. Berbiguier, mon oncle. . 308
- CHAP. LXXIV. Suite du chapitre précédent , concernant les hommes d'affaires. Ce que j'ai vu sur le bas-relief du Palais de Justice , à Aix en Provence. 311
- CHAP. LXXV. Vous êtes orfèvre , M. Josse ; vous êtes avocat , M. Grippesous. 316
- CHAP. LXXVI. J'ai toujours été l'ami de mon oncle. J'étais bien payé de retour. Mort de mon oncle. 321
- CHAP. LXXVII. La mort de mon oncle m'inspire des réflexions sur la perversité des hommes. . 328
- CHAP. LXXVIII. Les farfadets nous font parfois contracter de mauvais vices. Bohémiens et farfadets sont trompeurs , méchants et suborneurs 333
- CHAP. LXXIX. Les farfadets emploient toutes sortes de moyens pour ensorceler les personnes dont ils veulent s'emparer. 337
- CHAP. LXXX. Les farfadets m'écrivent. Je les ai reconnus. Sans être philosophe , j'ai aussi mes aphorismes. Mes jouissances. 340

- CHAP. LXXXI. Nouvelles imprécations contre mes ennemis. Conseils que je leur donne 345
- CHAP. LXXXII. Les farfadets ont une organisation infernale. 352
- CHAP. LXXXIII. Je voudrais que les farfadets ne fussent que des plaisans qui eussent voulu s'amuser de ma crédulité. 354
- CHAP. LXXXIV. Si les farfadets ont eu pour but de me faire persévérer dans l'amour de Dieu, ils ont réussi. La monomanie. 359
- CHAP. LXXXV. Fait arrivé dans le Brabant. Les farfadets sont partout. 365
- CHAP. LXXXVI. Il n'y a pas plus de bons diables sur la terre que dans l'enfer. 373
- CHAP. LXXXVII. Encore un mot sur la stérilité des femmes. 376
- CHAP. LXXXVIII. Les farfadets nous font éprouver toutes sortes de maux. 378
- CHAP. LXXXIX. Une troupe desorciers et de diables a commis bien des crimes dans la Franche-Comté. 381
- CHAP. XC. Les insectes connus sous la dénomination de Puces, sont très-souvent des farfadets. . 383
- CHAP. XCI. Les grands, qui se donnent au diable, ne le font bien souvent que pour satisfaire leurs passions. 386
- CHAP. XCII. La passion du jeu nous entraîne dans tous les précipices. 392
- CHAP. XCIII. Les hypocrites sont des farfadets cachés sous des dehors trompeurs. 395
- CHAP. XCIV. Un bon chrétien est volé par les farfadets en assistant à la bénédiction du Saint-Sacrement. 398

CHAP. XCV. Trait de Jeanne-d'Arc, qui vient à l'appui du farfadérisme.	400
CHAP. XCVI. Un homme puissant a recours aux farfadets; il en est puni.	403
CHAP. XCVII. Les hommes tiennent trop à leurs préjugés, et ils traitent de fous ceux qui croient aux farfadets. Anecdotes.	406
CHAP. XCVIII. Je ne suis pas aussi malheureux qu'on le croit.	413
CHAP. XCIX. Encore deux faits qui prouvent combien les farfadets sont infâmes.	415
CHAP. C. Un tour du diable. Un gentilhomme devient sa victime.	423
CHAP. CI. La vertu doit toujours être notre guide dans quelque rang de la société que nous soyons nés.	429
CHAP. CII. Des magiciens, sorciers et farfadets d'autrefois. Une dame de condition est victime de leurs conseils.	432
CHAP. CIII. Les farfadets d'aujourd'hui sont, quand ils le veulent, invisibles; ils s'introduisent dans le corps des humains.	435
CHAP. CIV. J'obtiens des révélations du jeune farfadet.	441
CHAP. CV. Quelques détails préliminaires sur mes bouteilles. Conclusions.	449

Fin de la Table du second Volume.

LES
FARFADETS,

OU

TOUS LES DÉMONS

NE SONT PAS DE L'AUTRE MONDE.

PAR AL.-VINC.-CH. BERBIGUIER,
DE TERRE-NEUVE DU THYM.

Jésus-Christ fut envoyé sur la terre par Dieu
le père, afin de laver le genre humain de ses
péchés; j'ai lieu de croire que je suis destiné
à détruire les ennemis du Très-Haut.

ORNÉ DE HUIT SUPERBES DESSINS LITHOGRAPHIÉS.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue Guénégaud, n°. 24;
P. GUEFFIER, Imprimeur, même rue, n°. 31;
Et chez tous les Marchands de nouveautés des quatre
parties du Monde.

1821.

PROPRIÉTÉ DE L'AUTEUR.

Berbiguier
de terre Neuve du Thym



LES
FARFADETS,

OU

TOUS LES DÉMONS

NE SONT PAS DE L'AUTRE MONDE.

CHAPITRE PREMIER.

Introduction au troisième volume. Un mot sur les Farfadets de la Bretagne.

J'AVAIS eu en vue , dans ma première Dissertation , placée à la tête de mon premier volume , de donner à mon argument une étendue et un développement d'une plus grande importance. Je voulais rassembler les différentes opinions des peuples qui habitent aujourd'hui le sol de la France , et démontrer que le plus grand nombre de mes concitoyens pense encore comme moi ; j'y aurais ajouté les témoignages authentiques des peuples de l'Europe , et mon Discours préliminaire eût été un recueil complet d'autorités irréfragables ; mais le temps et les

frais considérables d'une pareille entreprise m'en ont détourné. Je laisse à des âmes plus zélées le soin de courir cette carrière et d'imiter mon travail.

Pour moi, je me charge de leur donner quelques matériaux et de contribuer de mes recherches à leur louable entreprise.

Je joins ici, pour premier morceau, une note communiquée par M. *Margeot de la Villemeneue*, sur les croyances de la Bretagne, son pays natal.

Tradition ; usages de la Bretagne ; notes de M. Margeot de Villemeneue.

« Il existe en Bretagne, parmi les habitans des campagnes, une tradition ; ils sont persuadés que l'on voit des petits hommes hauts de trois pieds, qu'ils appellent *gorics*, et qui se tiennent auprès des marais, où souvent l'on voit briller une flamme que l'on appelle *feu follet*. Le voyageur, trompé par cette espèce de lumière, est aussitôt attaqué par ces petits hommes nommés *démons* ou *farfadets*, qui, semblables à ces oiseaux qui ne peuvent supporter l'éclat du soleil, ne s'offrent aux voyageurs qu'au milieu des ombres ; c'est là que les génies des ténèbres ont coutume de se tenir ; c'est là qu'ils

se précipitent sur ceux qui se sont égarés. Malheur à eux, car ils sont sûrs de souffrir les plus cruels tourmens: cependant il leur arrive quelquefois de les faire danser avec eux, ensuite de les renvoyer sans leur faire du mal; mais cela est très-rare. C'est sur-tout auprès des monumens élevés par nos aïeux les Gaulois, en l'honneur de leurs divinités, qu'ils ont coutume de faire leur demeure, et même de danser autour de ces pierres que Cicéron appelle *mirificæ moles* (masses merveilleuses). Ils se cachent sous celles qui étaient autrefois consacrées par les Druides, qui faisaient couler le sang des victimes humaines pour apaiser la colère de leurs dieux sanguinaires. Celles qui servaient aux sacrifices présentaient la figure d'une table qui était élevée sur quatre énormes blocs de pierre, et qui formait un carré, mais souvent très-inégal. La grandeur de ces tables était différente; souvent elle était de huit pieds de long sur quatre de large, et l'on y voyait des petits trous carrés qui servaient à écouler le sang des victimes offertes en sacrifice.

Dans presque toute la Basse-Bretagne, lorsque l'on porte un enfant ou *enfant* au baptême, on lui met du pain noir au col pour en éloigner les sorts qu'on voudrait lui jeter. Il y a encore une autre croyance assez remarquable :

une femme ne souffre point qu'on passe son enfant pardessous les tables, de crainte que dans ce passage uu *mauvais vent* (*strobinoié*, en breton) ne vienne le frapper ; dans ce cas , il ne pourrait guérir de la vie. Ils sont persuadés aussi que deux corbeaux président à chaque maison , et qu'ils annoncent la vie ou la mort. Jamais dans le canton de Lesneven on ne balaie une maison la nuit : on prétend que c'est en éloigner le bonheur ; que les trépassés s'y promènent , et que le mouvement du balai les blesse et les écarte. Ils appellent cet usage qui est défendu , à *Scubuan anaoun* (le balaiement des morts). »

Cette note est d'autant plus précieuse qu'elle nous apprend une tradition d'un peuple qui s'est toujours conservé sans mélange , encore neuf , même après dix-huit siècles , habitant un pays qui fut toujours le berceau du patriotisme , et où les croyances se livrent de père en fils comme un dépôt héréditaire. Simples et fiers , les Bretons ignorent les vaines subtilités , que d'autres appellent la science ; ils voient et ils croient ; ils entendent et ils conçoivent ; un éclat de rire n'est pas pour eux une preuve , ni un bon mot une réfutation. Foulant l'antique sol des vieux Francs , ce sol encore vierge , rien ne s'est mêlé à leur croyance ,

et la nature semble se dévoiler plus clairement à leurs regards désintéressés. Tel est le peuple que je prends à témoin de ma foi, non pas que je n'aie que son seul témoignage pour moi (toutes les roches et les coteaux de la France parlent à chaque instant en ma faveur); mais parce que ce témoignage m'est offert par une personne digne de l'estime de l'homme instruit et de l'honnête homme. Je prends ici occasion de lui présenter toute l'expression de ma reconnaissance et de mon attachement.

Comme l'incrédulité réelle ou factice est inépuisable, je le prie, dans le cas où d'autres notions tomberaient sous sa plume, de me les communiquer, pour leur assigner une place honorable dans mes Mémoires.

CHAPITRE II.

Encore un mot sur la succession de mon oncle.

Les hommes de loi sont de terribles gens.

JE donnerai dans mes Pièces justificatives toute la correspondance relative à la succession de feu M. Berbiguier, mon oncle; elle fera connaître toutes les peines que je me suis

données pour activer la fin d'une liquidation que je sollicitais, moins pour moi que pour la masse générale de mes cohéritiers. Je vais, par anticipation, faire lire à mes lecteurs la lettre que j'ai écrite aux hommes de loi, sous la date du 13 avril 1820. Je la fais connaître par anticipation, parce qu'elle est du plus grand intérêt, et qu'elle donne la mesure du farfadéisme des hommes noirs. La voici :

*A MM. les Avocats, Avoués et Notaires,
membres des assemblées relatives à l'affaire
de défunt Berbiguier.*

Messieurs,

« Forcé depuis huit ans d'habiter Paris dans l'espoir de voir finir, au premier jour, un procès long et ruineux, qu'il me soit permis de vous faire entendre quelques plaintes, et d'interpréter par elles les sentimens de plusieurs de mes cohéritiers encore plus malheureux que moi.

» Qu'il me soit permis de vous rappeler que notre transaction a eu lieu, il y a déjà quatre ans; que la taxation des frais a été fixée il y a six mois, et de vous supplier d'avoir égard à ces deux justes motifs de plaintes.

« Prenez garde , Messieurs ; je suis bien loin de vous soupçonner , moi , aucune intention coupable ; mais tous mes cohéritiers , peut-être , ne seront pas aussi justes et aussi patiens. Prenez garde , Messieurs , six mois se sont écoulés depuis la taxation des frais , et c'est dans cet intervalle que les pièces semblent pleuvoir de tous côtés , que les assemblées se multiplient , que le même quart-d'heure les voit commencer et finir. En conscience , Messieurs , dites-moi quelle interprétation voulez-vous que donne à une telle conduite l'impatience de mes pauvres cohéritiers ou légataires.

» Vous nous excuserez , je pense , car le désespoir est comme l'injustice , il ne garde plus de mesure et n'a point de bornes.

» Je me crois donc obligé , par votre négligence , d'adresser , au nom de tous , une plainte à la Chambre des notaires. Réussirons-nous , ne réussirons-nous pas ? Peu nous importe , ce ne sera pas notre faute.

» Je vous prie , Messieurs , de me faire réponse le plus tôt possible.

» Agréez l'assurance de ma considération distinguée.

B. »

J'ai reçu la réponse suivante , en date du lendemain ; 14 avril.

A M. Berbiguier.

Monsieur ,

« J'ai été chargé par mes confrères et M. Y... de répondre à la lettre que vous nous avez adressée hier. Vous demandez une prompte réponse , et vous voyez que nous ne vous faisons pas attendre.

» Nous reconnaissons tous le puissant intérêt que vous avez à voir terminer la liquidation de la succession Berbiguier. Nous désirons même , autant que qui que ce soit , de voir arriver cette fin , parce que cette affaire dure depuis trop long-temps. Mais permettez-moi de vous dire qu'il y a de l'injustice à mettre sur notre compte tous ces retards. Vous savez combien de difficultés ont été élevées depuis la transaction , soit de la part de la veuve Berbiguier , soit de la part de l'exécuteur testamentaire. D'un autre côté , des changemens de qualité par le décès de quelques héritiers , les délais indispensables pour les communications avec ceux qui habitent loin de nous ; toutes ces circonstances ont amené les délais trop longs qui ont retardé la clôture des opérations. Depuis que les frais ont été taxés nous nous réunissons tous les huit jours , non pas pendant un quart-d'heure , comme vous le

pensez , mais pendant des séances de trois heures , c'est-à-dire , depuis sept jusqu'à dix ; et hier au soir nous ne nous sommes séparés qu'à près de onze heures. Ces conférences, que vous paraissez soupçonner de motifs peu honnêtes , sont indispensables pour terminer l'affaire. Ce n'est pas pour augmenter les honoraires ; car, que l'affaire dure un an de plus ou un an de moins , ils n'en seront pas plus considérables.

» Nous devons nous réunir jeudi prochain pour prendre connaissance de la dernière partie du travail de M. Y... , et nous avons l'espoir de terminer avant la fin du mois , ou tout au plus tard vers le 15 mai , pourvu que la veuve ne nous fasse pas de nouvelles difficultés ; ce que nous ne pensons pas , mais que nous ne pouvons pas prévoir.

» Ainsi , Monsieur, veuillez expliquer à vos cohéritiers toutes les causes qui ont amené tous ces retards. Dites-leur que nous avons l'espérance de finir avant peu ; mais dites-leur surtout que nous nous occupons sans relâche de l'opération , et qu'il ne tient pas à nous de l'avancer davantage.

» Agréez , Monsieur, l'assurance de la parfaite considération avec laquelle , etc.

Signé L. , avoué. »

Le voilà donc connu ce secret plein d'horreur!
Voilà la preuve bien acquise que presque tous les hommes de loi, comme presque tous les médecins, sont des farfadets.

J'ai poussé nos liquidateurs dans leurs derniers retranchemens; ma lettre a produit l'effet que j'en attendais; les ennemis des farfadets sont maintenant convaincus que les agens de l'enfer ont fait traîner pendant près de neuf ans la liquidation d'une succession dont les hommes noirs ont eu une bonne part.

La lettre que je leur ai écrite était honnête, je ne m'écarte jamais de la route que je me suis tracée. La réponse était aussi très-anodine, les farfadets ont l'art de se bien déguiser; ils nous caressent souvent pour mieux nous entraîner avec eux.

Voyez comme la réponse qu'on m'a faite est d'un style recherché: les farfadets n'ont rien de naturel, les hommes noirs ne comptent pas même comme les autres habitans de la terre, ils ont un *Barème* à eux. Dans le leur, un et un font trois, trois et trois font dix-huit, dix-huit et dix-huit font cent. C'est ainsi qu'on peut donner une explication à tout ce qui s'appelle parcelle dans les études des farfadets à grandes manches.

Mais ce n'est rien que tout cela, mes chers

lecteurs, vous aurez, au nombre de mes Pièces justificatives, l'état général des dépens exposés pour parvenir à la liquidation de la succession de mon oncle. Vous serez épouvantés lorsque vous en apercevrez l'addition.

J'en ai assez dit pour le moment contre les hommes noirs. Quelques-uns de mes amis prétendent même que j'ai été trop loin, attendu que la vengeance des avocats et des procureurs est toujours terrible. Et que me feront-ils de plus ? Est-ce qu'ils ne m'ont pas assez persécuté en leur qualité de farfadets ? Oseront-ils se dépouiller de leur invisibilité pour se montrer à découvert à mes yeux ? Je les attends ; qu'ils me fassent mettre en prison. Jésus-Christ y a bien été enfermé par les farfadets de son temps, pourquoi n'ambitionnerais-je pas d'être traité comme le fut le Rédempteur des hommes ?

CHAPITRE III.

*Nouveaux détails sur les opérations diaboliques
des Farfadets.*

JE suis forcé de revenir encore, pour le bien public, à mes révélations sur le pouvoir que

les farfadets ont reçu de Belzébuth, leur prince, chef du gouvernement diabolique. Ils agissent, comme je l'ai déjà dit, dans toutes les régions de notre globe terrestre, pour exécuter les ordres criminels qu'ils reçoivent de cet usurpateur, qui croit pouvoir s'arroger une partie des droits de la divinité.

Mais avant d'entrer de nouveau dans la lice que je me suis ouverte, je crois devoir adresser quelques mots à ceux de mes lecteurs qui louent mon courage, et qui devraient se faire un devoir de partager ma victoire. Vous devriez, leur dis-je, par amour pour votre pays et son gouvernement, l'éclairer sur les choses qui peuvent tourner au détriment de vos familles, en ne travaillant que pour leur avantage; prévenez par là les maux cruels qui vont arriver, et les suites funestes qui feraient inévitablement gémir vos enfans. Jugez de l'avantage que vous vous procurerez, si vous n'employez vos peines et vos soins que pour le bonheur de l'humanité. Sans cela vous serez maudits, détestés par vos concitoyens, en raison des victimes que vous aurez laissé sacrifier aux fureurs infernales. Préférez-vous être méprisés, bannis, chassés, plutôt que d'être aimés et respectés de tous les honnêtes gens, qui, comme moi, voudraient vous faire partager leur gloire?

Voyez nos ennemis les farfadets, ils sont tous réunis contre nous ; voyez-les s'introduire dans vos appartemens pour séduire vos femmes et vos filles ;

Voyez-les ouvrir vos bureaux pour pénétrer dans vos secrets ;

Voyez-les entraîner vos fils et vos commensaux dans leurs affreux repaires ;

Entendez-les chanter les louanges du grand Belzébuth et les vertus de Rhotomago.

Ils nient la puissance de Dieu, et ils donnent pour preuve de leur dénégation leur impunité momentanée ; ils récusent le témoignage des honnêtes gens, et ils sont prêts à faire de fausses dépositions contre l'innocence.

Voyez-les se grouper auprès de cette femme impudique, et fuir cette jeune beauté vertueuse qui leur cache ses attraits par le moyen d'un voile protecteur.

Jetez un regard sur tous les lieux publics, vous les verrez partout où il s'agit de faire du mal, et fuir les lieux où les hommes vertueux se rassemblent.

Ecoutez leurs discours pernicieux ; ils prêchent la désobéissance aux lois, l'insubordination, l'inceste, l'adultère et le parricide.

Entrez dans leurs appartemens, ils sont tapissés de gravures et de tableaux obscènes ;

l'image de notre Rédempteur y est remplacée par une Vénus impudique ; les nudités les plus voluptueuses y tiennent la place de leurs patrons ou de leurs patronnes. Que dis-je de leurs patrons et de leurs patronnes ? ils n'en ont plus : en faisant pacte avec le démon ils ont renoncé à l'effet de l'eau purifiante de leur baptême , ils ont renoncé à la consolation d'être dirigés par le saint ou la sainte auxquels ils avaient été voués quand ils furent présentés sur les fonts baptismaux.

CHAPITRE IV.

Depuis neuf ans que je suis à Paris , toutes mes démarches ont un but utile. J'y laisserai , en partant , d'utiles leçons.

VOILA près de dix ans que mes affaires me retiennent à Paris. Sous différens prétextes Messieurs les hommes de loi me renvoyaient de mois en mois, et finissaient toujours par ne rien terminer. Sûrement qu'ils attendaient que Dieu me retirât de ce monde pervers, afin de s'acquitter plus facilement avec moi.

Pendant mon séjour dans la capitale j'ai toujours été à même de faire des connaissances

avec lesquelles j'ai eu le plaisir de causer de bien des choses, tant morales que physiques, tant célestes que terrestres.

Quand on me parle des productions de la campagne aux environs de Paris, et qu'on me demande comment je trouve les fruits, les légumes, les végétaux, etc., je réponds que je ne les ferai jamais renchérir, tant je les trouve peu savoureux. — Quoi! vous ne trouvez pas nos cerises bonnes? nos poires, nos pêches, nos raisins, ne sont-ils pas excellens? — Ah! mon Dieu, on ne vend rien de naturel à Paris. Les fruits n'ont, comparativement avec ceux de mon pays, qu'une apparence très-mesquine, et c'est encore là leur moindre défaut; car, du reste, ils ne sentent rien et n'ont aucune saveur. Les autres productions sont de même. Et comment voulez-vous que j'aime quelque chose dans un pays où tout se dénature jusques à la fleur printannière? — Mais, est-il bien possible que les fruits de la Provence soient à tel point savoureux, que vous ne puissiez souffrir aucuns de ceux de nos contrées? — Assurément, car si vous les voyiez, vous ne pourriez plus souffrir les vôtres; et si vous en goûtiez, ce serait pis encore, vous ne pourriez plus en approcher d'autres de votre bouche. — Mais, cette grande différence dans la bonté

de vos fruits , ne proviendrait-elle pas de la température de votre climat toujours chaud qui est chez vous à quatre degrés de plus qu'ici ? — Il est vrai que cela doit y contribuer beaucoup ; mais ce qui contrarie bien mieux la maturité de vos fruits , c'est la méchanceté des farfadets qui , par leurs infâmes travaux , enlèvent aux fruits de la campagne le goût , la beauté et l'éclat que le soleil , qui est encore assez fort ici , pourrait leur donner , puisque vous n'êtes que sous le quarante-huitième degré cinquante minutes de latitude septentrionale. — Comment , Monsieur , il se pourrait que des êtres malfaisans , et qui nous sont encore inconnus , fussent les principales causes des privations que nous éprouvons ? Avant de vous avoir entendu , notre ignorance nous faisait attribuer tout cela à l'intempérie des saisons. — Oui , Mesdames ou Messieurs , c'est aux farfadets que vous devez de ne pas manger de bons fruits dans la capitale. Je vous dirai bien plus : ce sont eux qui , dans les diverses saisons de l'année , vous procurent la pluie , le vent , la grêle , les orages ; et le tout , pour le seul plaisir de pourrir les plantes que vous avez cultivées pour alimenter l'homme et la bête. Par la mort de vos récoltes le malheureux cultivateur est réduit à la dernière misère , le

rentier n'a plus le moyen d'acheter de quoi se nourrir , le capitaliste est obligé de vendre ses fonds pour ne pas mourir de faim. Personne, pas même les rois, ne peuvent se procurer une nourriture saine ; et *indè*, les maladies de langueur, qui sont, pour la plupart, terminées par une mort certaine. Voilà les résultats des opérations des infâmes farfadets. Veuillez bien, Messieurs et Dames, vous rappeler de ce que je vous révèle à ce sujet. Vous aviez quelque peine à me croire, et maintenant je vous trouve mieux disposés ; mais avant de quitter Paris, je me ferai un devoir de vous laisser mes réflexions et mes conseils par écrit, parce que j'ai la présomption de croire que cela vous sera très-utile, ainsi qu'à tout le monde en général.

Voilà comment je me vengerai des habitans d'une ville où j'ai eu beaucoup à souffrir par le nombre des farfadets qu'elle renferme, mais qui, pour la plupart, ne sont pas Parisiens.

N'est-ce pas dans Paris que j'ai fait la connaissance de MM. Pinel, Moreau, Prieur, Lomini, Chaix, Bonnet, Michel et de madame Vandeval ?

N'est-ce pas dans Paris que j'ai été le plus cruellement persécuté ?

N'est-ce pas dans cette grande capitale que

se réunissent, de tous les points de l'Europe, les étudiants en droit et en médecine ?

N'est-ce pas encore dans Paris que les fardets peuvent trouver plus facilement qu'ailleurs une retraite, pour se soustraire aux regards des hommes vertueux ?

Il est vrai que si tous les inconvéniens que je viens de relater se trouvent réunis dans la plus belle des cités, j'y ai aussi rencontré des consolations.

C'est dans cette même cité que je suis venu agrandir mes connaissances physiques et morales ; c'est là que reposent les cendres de mon oncle chéri ; c'est là que j'ai pu lire dans l'âme de l'astucieux Chaix, qui, abusant du titre de compatriote, cherchait à me mieux tromper sous les dehors de l'amitié ; c'est là que j'ai composé cet étonnant remède qui a opéré des cures si miraculeuses ; c'est là que j'ai fait la connaissance de bien dignes amis qui m'ont consolé dans mes peines, et qui n'ont pas peu contribué à me rendre à la santé que j'avais perdue ; c'est là que j'ai trouvé un imprimeur qui, avec ses presses et ses caractères, ne contribuera pas peu à rendre ma réputation européenne et universelle.

Or, le bien que j'ai éprouvé dans la capi-

tale compense bien le mal qu'on m'y a fait.

Partant de ce principe, je dois travailler pour le bonheur des Parisiens, plutôt que de leur souhaiter des malheurs.

Les Parisiens seront les premiers à lire mon ouvrage, et je n'en suis pas fâché.

Parisiens, Parisiens, vous avez un ami bien sincère dans Alexis-Vincent-Charles Berbiguier de Terre-Neuve du Thym, *le fléau des farfadets*; il ne vous quittera pas sans vous avoir délivrés des agens du diable. Vous êtes naturellement bons : je dois vous protéger, parce que je suis convaincu que ceux qui ont reçu la lumière dans les murs de la grande ville sont en immense majorité vertueux, et que, s'il se commet des crimes là où habitent nos rois, la plupart de ces crimes sont commis par des étrangers : et la raison en est toute simple, c'est que parmi les étrangers il y a beaucoup plus de farfadets que parmi les Parisiens.

Parisiens, Parisiens, vous êtes dignes de mes conseils, je vous en donnerai encore. Ne prenez pas en mauvaise part les petites épigrammes que j'ai lancées contre les productions de votre sol. J'en ai de suite fait l'aveu; si elles ne sont pas meilleures, ce sont les farfadets qu'il faut en accuser.

CHAPITRE V.

Il y a déjà quelque temps que je m'aperçois de l'efficacité de mon remède contre les Farfadets.

JE m'aperçois bien que les opérations que je fais tant dans ma chambre que dans mes courses, contrarient beaucoup les farfadets. Il est facile de se convaincre que ma science a déjà opposé de fortes barrières à leur méchanceté. Il est certain qu'on ne souffre pas autant cette année de la pluie, du vent, ni de la grêle, qui portèrent chez nous la dévastation dans les années précédentes. Enfin, je crois que Dieu a béni mes bonnes intentions et mes peines, quand je considère les effets qui en sont résultés.

Toutes les personnes qui composent la société où je me trouve, m'ont beaucoup remercié de l'intérêt que je prends à la bonne cause, et ne cessent de me prier de ne pas oublier, avant mon départ, de mettre par écrit les détails intéressans que j'ai promis de leur laisser.

Avant de m'avoir connu , aucune de ces personnes n'avait pu présumer d'où nous venaient les maux qui désolent la terre. Les uns les attribuaient à des causes surnaturelles , les autres croyaient que Dieu nous les envoyait pour nous punir de nos péchés. J'ai parlé , et tout le monde m'a écouté. J'ai démontré , et ma démonstration n'a eu bientôt plus de contradicteurs. C'est pourtant dans Paris que j'ai opéré tant de conversions ! ce qui vient à l'appui des observations que j'ai faites dans mon précédent chapitre , en faveur des vrais Parisiens , qui savent ce que c'est que les esclaves d'un despote , qui servent fidèlement le crime , applaudissent leur maître , et font souvent plus qu'il ne leur commande ; qui savent que les saisons doivent toujours se succéder dans l'ordre accoutumé ; qu'elles doivent être tantôt froides , tantôt chaudes , sèches ou humides , et que quand elles prennent une direction différente , il faut l'attribuer aux satellites du chef des anges rebelles , qui ont le funeste avantage , par le moyen de leur art infernal , de nous les rendre insupportables.

Mais d'où vous vient , va-t-on me dire , votre prédilection pour les vrais Parisiens ? Je vais , peut-être , pour répondre à cette ques-

tion, m'écarter de mon sujet ; mais je le dois aux braves et honnêtes gens qui sont nés dans la capitale ; voici donc ma réponse :

Les Parisiens sont bons et crédules, parce qu'ils croient que tous les hommes leur ressemblent et ne sont pas capables de les tromper. Avant mon arrivée dans leur ville, ils ne croyaient pas aux farfadets, parce que personne ne leur avait révélé leur existence.

Ils avaient bien su discerner que quelques étudiants en droit et en médecine étaient des farfadets ; mais ils se contentaient de les appeler des *saute-ruisseaux* ou des *carabins* ; parce qu'ils ne connaissaient pas encore leurs qualités farfadéennes.

Il est donc maintenant évident que c'est par mon remède que je suis parvenu à instruire les Parisiens, et que je détournerai de la route du farfadérisme ceux de messieurs les étudiants qui s'y étaient laissé entraîner.

Ainsi, désormais, plus de *saute-ruisseaux*, plus de *carabins*. Messieurs les étudiants en droit et en médecine, après avoir lu mon ouvrage, aimeront mieux sans doute servir Dieu que Belzébuth.

CHAPITRE VI.

*J'ai fait connaissance d'un nommé Bonnet.
Mes relations avec lui.*

LORSQUE j'eus habité pendant quelque temps l'hôtel de Limoges, un monsieur, nommé Bonnet, chercha l'occasion de faire connaissance avec moi. Il en fut de même de plusieurs autres personnes de la maison, avec lesquelles il paraissait être lié. L'occasion se présenta ; et à la première entrevue, la conversation tomba sur diverses choses dont chacun raisonna, selon ses connaissances et ses facultés. On se retira sans avoir proféré une seule parole contre mes ennemis les farfadets. Je conviens que j'en fus bien fâché.

Un autre jour, j'eus occasion de voir ce M. Bonnet, chez madame Gorand. Il me témoigna, après m'avoir complimenté, le désir qu'il avait de me rendre service relativement au procès qui me retenait si injustement à Paris depuis tant d'années. Il employa ce moyen, parce qu'il avait quelquefois entendu parler de mes affaires, soit par les personnes qui s'y intéressaient, soit peut-être aussi par moi-même. Si

vous voulez, me dit-il, me confier toutes les pièces relatives à votre procès, je vous promets de le terminer sous huit jours, à l'aide des opérations à moi connues, que je ferai dans ma chambre en votre faveur.

Il avait été question, dans la dernière entrevue que j'avais eue avec mes avocats, que mon affaire allait être terminée, je ne jugeai donc pas à propos de me jeter comme un fou et en homme désespéré, à la tête de ce monsieur, et d'accepter ce qu'il me proposait. Je le remerciai donc très-civilement de ses offres honnêtes.

Dans une troisième entrevue, M. Bonnet me fit encore les mêmes offres. Je le remerciai de nouveau, et pour cause. J'avais tout lieu de me méfier d'un homme qui me disait qu'il ferait telle ou telle chose, qu'il emploierait tel ou tel moyen; et que je le verrais suer sang et eau pour parvenir à ce qu'il me proposait d'opérer. Je devais croire que cet homme ne pouvait posséder tous ses secrets que par son aggrégation à la société magique.

Pendant les autres soirées que nous passâmes avec lui chez madame Gorand, la conversation s'engagea sur la religion, sur les divers travaux farfadéens, et sur les maux que les farfadets me font éprouver depuis si long-temps malgré ma courageuse résistance. M. Bonnet me demanda

si j'étais comme la prude?... Je cherchai dans mon esprit à donner une interprétation favorable à sa question ; mais je n'y trouvai qu'une insolence qui, dans le langage farfadéen , signifiait peut-être que je me croyais un Dieu , ou semblable à Dieu. Je répondis que je ne portais pas mes prétentions si haut , mais que j'espérais seulement d'être au nombre de ses fidèles serviteurs , et que c'était là toute mon ambition. Mon farfadet fut étonné de ma fermeté , et chercha le moyen de terminer là une conversation qui , sans doute , devait lui devenir pénible ; car il n'est rien qui contrarie davantage les farfadets , que la persévérance de ceux qui ont consacré leur vie au culte de la Divinité , et qui croient à tous les saints mystères de notre sainte religion.

Qu'on juge maintenant si j'ai dû être maltraité depuis que je suis persécuté par les farfadets. Je ne sors jamais des mains de l'un d'eux , sans tomber dans celles d'un autre disciple du diable. Non , saint Antoine n'a pas été autant persécuté que moi. Il résista à la tentation , mais il n'attaqua pas de front ses ennemis comme je n'ai jamais cessé de le faire.

CHAPITRE VII.

Je continue à m'entretenir de choses et autres avec M. Bonnet et plusieurs autres personnes.

Le lendemain de ma dernière entrevue avec M. Bonnet, j'allai chez mon horloger chercher ma montre que je lui avais donnée à réparer, et je rentrai le soir, à neuf heures précises chez M. et madame Gorand, maîtres de notre hôtel, où je trouvai déjà la société réunie.

Je pris place, et la conversation s'engagea. Madame Gorand fit la remarque que j'avais ma montre. Il est vrai, lui dis-je, je viens de la chercher, cette chère montre, elle me coûte plus en réparations qu'elle n'a de valeur réelle. Ce ne serait rien encore, si les peines que prend mon horloger avaient un résultat satisfaisant; mais vous verrez que dans deux ou trois jours les mêmes causes qui l'ont dérangée si souvent, viendront encore la détraquer. Les farfadets me cassent, me bouleversent tout dans ma chambre; et au milieu de leur tintamare diabolique, ils ont la cruauté de ne rien épargner de ce que j'ai chez moi.

Je finis par tirer ma tabatière, et par honnêteté (car je n'ai jamais cessé d'être honnête avec mes ennemis) j'en offris à M. Bonnet, qui accepta mon offre, et profita de ma bonhomie pour me parler de ma montre, que je lui fis voir d'après sa demande, et dont il trouva la boîte si mince, qu'il m'offrit de m'en vendre une bien plus forte.

Je le remerciai, en lui observant qu'elle serait trop chère pour moi, et que mon intention était de ne rien acheter; que je ne fusse débarrassé de mon procès et des persécutions de MM. les farfadets.

La conversation changea bientôt de direction, mais ne m'empêcha pas de réfléchir à la proposition qui venait de m'être faite par un homme que je suspectais déjà de farfadérisme.

Madame Gorand me remercia de l'avoir guérie pendant deux fois des persécutions qu'elle éprouvait, et M. Bonnet se retira le premier, honteux et confus sans doute de n'avoir pas pu me faire tomber dans le piège qu'il venait de me tendre; ce qui dut me faire penser que tous les moyens sont bons à MM. les farfadets pour augmenter les souffrances de leurs victimes.

M. Bonnet voulait me vendre une montre dont il aurait eu le pouvoir de diriger les res-

sorts. Porteur de cette montre, j'aurais eu à souffrir de ses variations. Lorsque les farfadets seraient venus me persécuter, l'aiguille aurait resté presque toujours à la même place, pour que je trouvasse plus longues les heures de mes persécutions; tandis que lorsque, par hasard, j'aurais pu goûter un moment de jouissance, les mêmes aiguilles auraient marché au galop, pour me donner à croire que je n'étais pas aussi malheureux que je me l'imaginais.

En vérité, ma pénétration m'étonne quelquefois moi-même : comment n'étonnerait-elle pas mes lecteurs ? Je devine jusqu'à la plus secrète pensée des farfadets, et ils ne peuvent rien faire que je ne sache quel est le mobile qui les fait mouvoir.

Je vous remercie, ô mon Dieu ! de m'avoir doué de cette pénétration : elle est votre ouvrage ; elle est toute divine, elle ne m'appartient pas. Vous avez voulu compenser par quelques-unes de vos bontés célestes, les tourmens inouis auxquels j'ai été condamné, pour subir une épreuve qui me sanctifie et doit me rendre digne de vos bontés infinies.

Merci, mon Dieu ! merci, cent fois et mille fois merci.

CHAPITRE VIII.

M. Bonnet est un Farfadet.

J'avais deviné M. Bonnet, il trouva l'occasion de m'en punir bientôt; en le quittant, j'entra dans ma chambre, et j'entendis à l'instant un bruit bien différent de ceux que j'avais entendus jusqu'alors. Je me rappelai que j'avais donné du tabac à M. Bonnet, et que ce bruit en était le résultat. Il m'avait demandé ma montre, que je lui avais laissé voir et toucher; il l'avait également ensorcelée. J'ouvre ma tabatière, et je jette le tabac qu'elle contenait; je pose ma montre dans l'intention de ne pas la consulter, et je me détermine à passer la nuit, dans l'intention d'observer le travail de mon nouveau maître.

Ses camarades ne vinrent pas le seconder, ils étaient sûrement convenus avec leur nouveau capitaine de lui laisser tous les honneurs de l'expédition, pour m'intimider par un autre genre de travail qui ne m'était point connu, et me mettre, selon eux, dans une position difficile.

Mais les coquins se trompèrent, j'étais trop

instruit sur leurs forfaits pour ne pas m'être aperçu de suite que je devais ces nouvelles injures à M. Bonnet , qui se disait mon ami et m'accablait de ses offres réitérées de services pour me mieux tromper.

Je passai la nuit toute entière sur le qui vive. Le lendemain matin , je descendis chez madame Gorand pour lui faire part de ce qu'on m'avait fait depuis le moment que je l'avais quittée. Cette dame partagea mon indignation , et me promit, sur la prière que je lui en fis, de monter elle-même à l'appartement de M. Bonnet , qui était au-dessus du mien, afin de l'inviter à cesser tous ses mauvais procédés contre moi , et lui dire que la crainte de sortir de mon caractère m'empêchait de faire la démarche dont elle voulait bien se charger.

Madame Gorand exécuta sa promesse : elle alla trouver M. Bonnet , et s'acquitta de sa commission avec la meilleure grâce du monde ; elle eut la complaisance de venir me rendre compte du résultat de sa démarche , et m'assura que , d'après ce que le farfadet lui avoit dit , je devais m'attendre à être plus tranquille.

Le soir, en rentrant chez M. et Madame Gorand , j'y trouvai encore les mêmes personnes que j'y avais vues la veille ; je parlai de ce qui m'était arrivé dans la nuit , en lançant indirectement

tement mes sarcasmes contre l'auteur de mes nouvelles souffrances. M. Bonnet, contre lequel je me déchaînais, était présent; mais il se garda bien de répondre, malgré que mes reproches s'adressassent à lui, et que la veille il m'eût parlé de ma montre et pris de mon tabac.

Ce maudit farfadet feignit de prendre part à ma situation malheureuse; ses gestes étaient expressifs, mais il n'osait pas m'adresser la parole, crainte, sans doute, que je ne le provoquasse ouvertement. Il se reconnaissait donc coupable? La chose est évidente, il se vit hors d'état de me répondre. Je ne dus pas l'apostropher. On devient ridicule lorsqu'on attaque quelqu'un qu'on est certain de terrasser.

Je ne ressemble nullement à ces spadassins qui ne sont courageux que lorsqu'ils s'imaginent de pouvoir provoquer sans danger un poltron qui ne veut pas répondre à leurs attaques. J'ai pour principe de ne discuter qu'avec ceux qui ont le talent de se défendre. Aussi, quelle gloire aurais-je retirée, si, dans plusieurs occasions qui se sont présentées, j'avais contredit le farfadet Chaix? il n'aurait pas pu me répondre, et mes coups, pour me servir des termes qu'emploient les maîtres d'armes, *n'auraient jamais porté qu'au blanc.*

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire !.....

CHAPITRE IX.

M. Bonnet , après m'avoir bien tourmenté , a jeté un sort sur celui qui a pris sa place dans son appartement.

J'AVOUE cependant que, d'après les promesses qui me furent faites par madame Gorand , je devais m'attendre à recouvrer quelque peu de repos ; je fus trompé encore dans mes espérances , la nuit suivante fut aussi terrible pour moi que la précédente.

En me levant je descendis chez mon hôtesse , pour la prier de me rendre le même service qu'elle m'avait rendu la veille auprès de M. Bonnet ; elle me le promit , et j'ai su ensuite que le farfadet l'avait repoussée sans l'entendre , sans doute , parce qu'il voulait marcher sur les traces de tous ses condisciples en farfadérisme , qui ne sont véritablement heureux que lorsqu'ils ont exécuté à la lettre les ordres du grand Belzébuth , à qui ils ont sacrifié leur âme immortelle.

Malgré tout cela je ne voulais pas me priver du plaisir de voir mon aimable hôtesse ; elle fait

tout pour me rendre la vie moins pénible. Je ne devais donc pas renoncer à m'arrêter chez elle , quoique M. Bonnet s'y trouvât ; elle me l'avait fait promettre cent fois.

Le soir, j'entrai dans son salon , comme d'habitude : il y avait quelques étrangers , je fis quelques pas pour me retirer ; mais l'aimable maîtresse de céans me dit : Restez , Monsieur Berbiguier, nous avons à causer.

A ces mots je pris place , et je commençai par me plaindre de tout ce que je souffrais. M. Bonnet rompit le silence pour proférer une hérésie ; il eut l'audace de me dire que c'étaient les prêtres qui me montaient la tête , et que tous les faits que je citais n'avaient existé que dans mon imagination. Monsieur, lui dis-je , je vous le prouverai quand vous voudrez , apprenez que je sais respecter les ministres de la religion ; que je sais bien distinguer , sans leur secours , ce que la perfidie des hommes pervers est dans le cas de me faire endurer. Je prie Dieu de me donner la force de supporter tant de peines , d'éclairer les bons sur leurs vrais intérêts , de confondre les ennemis de la suprême grandeur , et par conséquent ceux de la tranquillité et du bonheur du genre humain. Cette manière de voir et de me conduire

pourrait-elle , à votre jugement , passer pour du fanatisme ? Il ne répondit rien .

Les personnes témoins de cette scène imprévue craignant , sans doute , que je ne m'échauffasse trop , et s'apercevant que ma tête était près du bonnet (je m'avise aussi de faire des calembourgs) , détournèrent la conversation et la firent tomber sur un autre sujet .

Après quelques minutes de repos je remontai à mon appartement , où j'éprouvai les mêmes désagrémens que la veille . Mais mon nouveau maître s'apercevant que les personnes de la maison étaient instruites de la conduite qu'il tenait à mon égard , chercha les moyens de se démettre d'une autorité arbitraire , qui était connue de tout le monde ; pour y parvenir il se transporta chez MM. Pinel et Moreau , mes premiers persécuteurs , au pouvoir desquels il me remit de nouveau .

Je connus , au changement de travail , que je n'étais plus sous la domination de mon dernier farfadet , mais bien sous celle de mes anciens persécuteurs . M. Bonnet partit quelque temps après pour aller dans son pays voir son épouse et son fils , et il revint ensuite dans le même hôtel , où il attendait de jour en jour l'ordre de partir pour aller remplir un emploi .

Pendant ce temps il ne s'est occupé qu'à me faire tourner la tête. Belle satisfaction !...

Il me saluait lorsqu'il me rencontrait dans l'escalier : il me voyait souvent chez notre hôte ; mais lorsqu'il y entrait j'en sortais, et je n'y revenais que lorsqu'il n'y était plus. Il se plaignait de ma fermeté et de ma résolution , il en parlait à toutes les personnes de la maison , qui lui répondaient : Il faut bien qu'il se soit passé quelque chose entre vous deux, puisque M. Berbiguier se trouve forcé à se conduire ainsi envers vous.

Enfin ce farfadet m'adressa la parole la veille de son départ , et me dit qu'il partait le lendemain, je ne sais pour quel pays ; que si j'avais quelque chose à dire ou à transporter , il s'en chargerait avec plaisir. Fidèle à mes principes , je ne lui répondis rien , et je continuai tranquillement d'allumer ma chandelle , en feignant de ne pas entendre ce que mon Bonnet disait à mes oreilles. Je ne rompis le silence que pour dire un bon soir très-affecté , et rien de plus.

Le lendemain , la compagnie qui avait été présente à cette scène , me dit que le flegme que j'avais conservé au moment du discours de M. Bonnet , et sur-tout la manière grave et sérieuse avec laquelle j'avais dit avec fermeté

mon *bon soir* , les avaient singulièrement amusés , et que le souvenir les en ferait rire encore très-long-temps , car rien n'était plus plaisant.

M. Bonnet était parti , je devais me croire délivré d'un ennemi ; mais il est dans ma destinée d'être poursuivi jusqu'à la mort , et j'ai tout lieu de le croire , car je ne suis pas plutôt débarrassé d'un bourreau qu'il en renaît un autre pour mon malheur.

Mes lecteurs le savent , avant son départ M. Bonnet m'avait remis au pouvoir de Messieurs Pinel et Moreau. Ceux-ci recommencèrent de plus belle les mêmes opérations qu'ils avaient naguères dirigées contre moi.

Mais le Bonnet farfadérisé ne s'en tint pas à un maléfice , il en opéra un nouveau , duquel il attendait peut-être la possession d'une nouvelle victime , qu'il voulait sans doute sacrifier au culte de Satan.

Avant de quitter son appartement il y fit des opérations qui devaient atteindre ceux qui viendraient dans l'hôtel pour l'y remplacer.

Il fit des libations diaboliques , il imbibâ les murailles de sa chambre de tous les ingrédients qu'il devait s'être procurés du grand-mâitre des farfadets , pour jeter un sort sur le premier honnête homme qui en respirerait l'odeur.

Je vois d'ici tous mes lecteurs frémir d'indignation contre ce misérable. Quoi ! se dit-on , le pouvoir des farfadets est donc bien grand , puisqu'ils peuvent atteindre , sans qu'ils s'en doutent , tous les honnêtes gens qui se dévouent au culte de Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

Oui , mes chers lecteurs , cela est à ce point , tout ce que je vous dis est à la lettre , j'en ai la preuve matérielle.

Je vous l'ai dit déjà mille et une fois , tout ce que j'affirme est confirmé par des faits qui ne peuvent , sous aucun rapport , être révoqués en doute.

Je viens de vous apprendre qu'avant de partir M. Bonnet avait ensorcelé son appartement pour nuire à celui qui l'habiterait après lui. La preuve de mon assertion est dans le chapitre qui va suivre. Lisez-le , commentez-le , et dites ensuite si Berbiguier de Terre - Neuve du Thym , le *fléau des farfadets* , a jamais eu recours à un mensonge.

Un mensonge , grand Dieu ! c'est le plus grand de tous les crimes à mes yeux ; j'assimile le mensonge à un faux témoignage , il eut de tous les temps le même résultat. Voici la preuve que je vous ai promise.

CHAPITRE X.

M. Delmas remplaça M. Bonnet dans son appartement. Mon remède a guéri ce M. Delmas. Sa reconnaissance.

LES désirs de M. Bonnet ne tardèrent pas à être accomplis. Ce méchant farfadet était bien digne de la confiance de son grand-maître. On vient de voir ce qu'il fit avant de partir, on va apprendre ce qui s'ensuivit ; il l'avait sans doute prévu lui-même.

Un Monsieur, nommé Delmas, vint le premier occuper la chambre ensorcelée ; il ne put reposer pendant les premières nuits de son arrivée, et il ne savait à quoi attribuer ce désagrément, tout nouveau pour lui. Il en parla à madame Gorand, qui avait souffert elle-même de la même manière, et qui, convaincue de sa science, conseilla à son nouveau locataire de se confier à moi, pour sortir de ce cruel état d'insomnie qui le chagrinait bien vivement.

L'hôtesse me fit part ensuite de l'entretien qu'elle avait eu avec son nouveau locataire, me pria de me trouver le soir chez elle, et de faire

tomber la conversation sur les maléfices et les insomnies. Je le lui promis et me rendis à mon poste à l'heure donnée.

J'y trouvai M. Delmas , ainsi que d'autres personnes. La conversation ne tarda pas à s'engager. On parla de maladies de toute espèce. Je citai la mienne et les moyens que j'avais cru devoir prendre pour y mettre fin , ou du moins pour l'adoucir. Madame Gorand parla aussi des tourmens qu'elle avait éprouvés , des causes qui les avaient produits , et ajouta que moi seul y avais apporté remède.

Les autres personnes présentes à cet aveu, et que j'avais également guéries , se réunirent à madame Gorand pour attester la vérité du fait , et dirent que j'avais guéri de la même manière beaucoup d'autres personnes dans la ville. Toutes ces attestations prouvèrent clairement à M. Delmas que j'étais très - capable de soulager mes semblables des insomnies et des maléfices , quoique je n'eusse jamais pu me soulager moi-même.

M. Delmas me pria , d'une manière qui annonçait assez combien il souffrait , de le mettre, sinon entièrement à l'abri de ce genre de supplice encore neuf pour lui , mais au moins d'y apporter quelque adoucissement. J'invitai ce Monsieur à avoir un peu plus de confiance

en moi , et de se persuader qu'avec l'aide de Dieu je ferais plus que d'adoucir ses maux, puisque je croyais pouvoir me flatter d'avance d'en détruire les causes. J'appris à ce Monsieur tout ce qu'il devait faire pour parvenir à sa guérison radicale. Il me remercia beaucoup , et me promit de suivre exactement mes sages ordonnances.

Ce n'est pas tout , ce M. Delmas avait des amis qui avaient aussi le malheur d'être attaqués de cet horrible mal. Il me dit qu'il allait leur faire part des moyens que je venais de lui indiquer pour sa guérison ; qu'il les inviterait non-seulement à en faire usage , mais encore qu'il les engagerait à venir à Passy avec lui , dans la maison d'un de ses amis , où ils opéreraient avec beaucoup plus de facilité et de tranquillité qu'à Paris.

Ce qui fut projeté fut exécuté. Tous ces Messieurs se rendirent à Passy , et y firent mon remède anti-farfadéen. Ils furent tous parfaitement guéris du maléfice des ennemis des hommes, et cela en moins de vingt-quatre heures ; de sorte que j'eus le plaisir de voir M. Delmas revenir sain et sauf dès le lendemain matin. Il me remercia beaucoup de son heureuse délivrance, ainsi que de celle de ses amis. Il ajouta , qu'ayant fait part de ce succès à ses connais-

sances, pendant le dîner, l'une d'elles, qui avait déjà quelque idée de l'efficacité de mon remède, lui proposa d'y joindre un verre d'eau-forte, afin d'y consumer plus facilement le cœur et le foie de mouton, qui étaient, par leur nature, la base fondamentale du remède. Ce Monsieur demeura fort long-temps à l'hôtel, et lorsqu'il le quitta, il poussa la complaisance jusqu'à me laisser une attestation signée de sa main, dans laquelle il donne les preuves les plus éclatantes de l'efficacité de mes procédés, à l'aide desquels il a été guéri radicalement de toutes les persécutions des farfadets, disciples de Satan, de Lucifer, de Belzébuth, et fidèles soutiens des sombres demeures. M. Delmas me protesta qu'il ne serait réellement heureux que lorsqu'il aurait trouvé l'occasion de pouvoir rendre à ses semblables les mêmes services que ceux que je lui avais rendus.

Quelle différence de procédés on rencontre dans la société! c'est la preuve qu'il y a un auteur du bien et un auteur du mal. M. Bonnet, comme tant d'autres, ne me soupçonnait pas capable de raisonner juste, et m'accusait de me laisser fanatiser par les prêtres, qu'on ne peut pas même soupçonner sans commettre un péché. M. Delmas, au contraire, qui ne me connaissait pas plus que

M. Bonnet , prend en moi une confiance sans bornes , et n'a pas à s'en plaindre. Pourquoi cette diversité d'opinions ? parce que l'un est inspiré du malin esprit , et que l'autre est dans la bonne route , celle que nous devrions suivre tous , la seule qui conduise au bien , la seule dans laquelle nous pouvons espérer de faire notre salut et obtenir de la miséricorde divine la place qu'elle réserve aux âmes pures dans son saint paradis.

Ceci n'est point une anecdote tirée d'un livre ou dont la tradition se soit transmise de siècle en siècle ; c'est un fait dont je garantis moi-même l'exactitude , et qui a eu pour témoins nombre de personnes logées avec moi à l'hôtel de Limoges. Pour pouvoir me donner un démenti , il faut soupçonner la mauvaise foi de tous ceux qui l'attesteront comme moi.

J'en conclus qu'il est agréable de pouvoir faire le bien ; et si je l'osais , je deviendrais *optimiste*.

L'optimisme consiste à dire que tout est bien. Ne serait-il pas possible que Dieu ait voulu mettre en opposition M. Bonnet avec M. Delmas ? L'un croit ensorceler celui qui le remplacera dans la chambre qu'il occupait à l'hôtel de Limoges , l'autre a confiance au remède d'un véritable serviteur de Dieu , et donne la preuve

irrésistible que tôt ou tard le bien l'emporte sur le mal.

Or, pour donner cette preuve, il faut donc que le bien et le mal se montrent alternativement sur la terre. Donc que tout peut devenir bien. Soyez optimistes.

CHAPITRE XI.

Des Piqueurs et des Piqués.

ON se demandait, il y a un an, ce que c'était que les piqueurs, et à quel dessein on faisait des piqûres. Les journaux ont divagué pendant long-temps, sans pouvoir définir ce nouveau genre de méchanceté, j'ose même dire de scélératesse; car personne, certainement, ne cherchera à justifier des assassins qui se rendaient invisibles pour pouvoir piquer le beau sexe.

La décence ne permettait pas aux jeunes personnes qui se trouvaient piquées, de faire des dépositions démonstratives. La plupart d'entre elles préféraient souffrir que d'aller se plaindre. Les dames d'un certain âge furent aussi attaquées: alors le mal fut plutôt découvert, parce que celles-ci, tout aussi honnêtes,

sans doute, que les demoiselles, mais moins timorées pour désigner la place où la blessure avait été faite, hâtèrent la découverte des malfaiteurs.

On prétendait que ces coquins n'en voulaient qu'aux jeunes personnes ; mais leur fureur était telle, qu'ils attaquaient tout le sexe indistinctement, de sorte que les dames étaient obligées de se munir de double et triple vêtement, pour se mettre à l'abri de ces dangereuses insultes, ou de courir dans les rues comme des folles. On ne pouvait pas les blâmer de se prémunir contre une telle atrocité. Le commerce en était la victime, puisque personne ne sortait plus, de crainte de rencontrer un piqueur.

Les sociétés et les spectacles de la capitale étaient déserts : les ouvrières même, qui avaient de l'ouvrage à porter, n'osaient plus sortir aussitôt que le soir arrivait ; et comme nous étions alors en hiver, il dut en résulter que les rues devinrent désertes dès quatre heures du soir. Paris, cette ville si grande, si belle, si florissante, ressemblait en ce moment à un petit bourg de province, ou à une ville de guerre, où personne ne sort plus sitôt que la retraite est battue après le coucher du soleil.

Par qui les piqueurs pouvaient-ils être dirigés et portés à cet excès d'audace, si ce n'est par les farfadets ? Voilà donc que les personnes qui

les évitaient , avaient raison de ne pas vouloir être poursuivies par des démons déchaînés contre le genre humain. Ces monstres troublaient la paix et anéantissaient le commerce pendant le temps où, pour l'ordinaire, les bourses se délient pour se procurer des amusemens qui semblent abrégier la longueur des soirées souvent fatigantes de l'hiver.

Malgré tout ce que j'ai vu et éprouvé de la méchanceté des hommes , je ne me figurais pas que les piqueurs pussent exister ; mais le témoignage de tant de personnes dignes de foi , les articles que je lisais dans les journaux , m'en eurent bientôt convaincu.

Alors , je fus obligé de me prémunir contre ces nouveaux farfadets , et quoique je ne fusse pas dans le cas de croire qu'un crime prémédité contre les dames pût en rien me concerner , puisque mon physique est si différent de celui des êtres que nous distinguons sous le nom de femme , je n'en prenais pas moins mes précautions , lorsque je revenais le soir de Saint-Roch et que j'étais obligé de parcourir les quais pour faire ma prière ordinaire de distance en distance. Je me méfiais tellement de toutes les personnes qui passaient ou s'arrêtaient près de moi , que je m'empressais de m'éloigner bien vite , dans la crainte d'une

blessure qui aurait pu devenir très-dangereuse.

Et , d'ailleurs , j'étais plus savant que le vulgaire , qui ne savait à quoi attribuer une action criminelle qui ne paraissait pas avoir de motif , parce qu'il ignorait encore que les farfadets ne font le mal que pour le seul plaisir de le faire , et pour chagriner ceux qui n'appartiennent pas à leur société diabolique.

Ce qui paraissait intriguer davantage les bons Parisiens , c'est lorsqu'on leur disait qu'on ne pouvait pas arrêter un seul piqueur ; qu'ils disparaissaient comme un éclair sitôt qu'ils avaient fait leur piquûre.

Si mon ouvrage avait été publié lorsque les piqueurs firent tant de mal dans la capitale , tout le monde aurait su pourquoi on ne pouvait pas parvenir à en découvrir un seul.

Les piqueurs-farfadets ne commettaient leur crime qu'à l'aide de leur invisibilité : qui sait même s'ils ne se déguisaient pas alors en puces ou en poux , pour pouvoir , avant que l'heure dû coucher n'arrivât , jouir du même plaisir qu'ils se procurent lorsque les vierges dorment dans leur lit ?

Et ce qui me fait croire volontiers à cette supposition , c'est qu'il est constant que les piqueurs attaquaient plus particulièrement les demoiselles que les jeunes gens ; car s'ils avaient

voulu susciter des malheurs , ils se seraient adressés à des hommes qui auraient été aptes à les servir dans leurs projets , tandis qu'ils ne piquaient que des êtres faibles qui n'ont que leur douceur pour consolation.

Mais ce qui finit de convaincre ceux qui veulent approfondir quel pouvait être le but des piqueurs , c'est qu'il est constant que , neuf mois après les piqûres , il naquit dans Paris beaucoup plus d'enfans naturels que dans les temps ordinaires.

Ne cherchons donc point d'autres causes au motif qui dirigeait les piqueurs , que celles que je viens de faire connaître : ils voulaient même, avant l'heure du coucher , satisfaire leurs impudiques désirs.

A force de rassembler toutes les anecdotes qui font connaître les cruautés et le caractère de mes ennemis , je parviendrai peut-être bien à faire partager par tout le monde la haine que j'ai vouée à tous les farfadets.

Les gouvernemens doivent me seconder. La destruction des disciples du diable est une chose nécessaire à la tranquillité des peuples et au bonheur des rois qui aiment leurs sujets veulent jouir de leur félicité , qui sera toujours troublée par les farfadets.

CHAPITRE XII.

En même temps que les piqûres , les inondations , le froid , les glaces , furent l'ouvrage des Farfadets.

LES farfadets ne se bornèrent pas aux piqûres : ils jouissaient du plaisir de faire couler le sang du beau sexe , et dans le même moment ils commettaient d'autres crimes.

Tandis que leurs émissaires ou leurs délégués faisaient leur métier pour faire couler le sang sur la terre , les chefs montaient dans les nuages pour les rompre et faire tomber l'eau par torrents. Ils produisirent une inondation presque générale , qui fut suivie de malheurs incalculables , et même irréparables. Les eaux , dans leur débordement , renversèrent des maisons , des moulins , déracinèrent des arbres , rompirent les digues , et réduisirent à la mendicité ceux qui , par le fruit d'un travail pénible , croyaient s'être mis à l'abri du besoin.

Ce désastre abominable , suscité par les farfadets , se fit sentir plus particulièrement dans le royaume de Hollande que dans tout autre

pays. Tout y fut submergé, ou peu s'en fallut. Sa situation présentait presque l'effet du déluge universel. Beaucoup de maisons et même des villages étaient sous les eaux. Des familles entières furent victimes d'un fléau que rien ne put arrêter, et dont les ravages sont en quelque sorte plus sensibles que ceux d'un incendie, parce qu'ils empêchent la navigation et les travaux qui en résultent, et confondent dans le même malheur le négociant, l'ouvrier, le cultivateur et le journalier.

Dans le même moment on éprouvait à Paris un froid horrible qui, augmentant par degrés de jour en jour, pouvait nous faire supposer que le sol de la France allait ressembler à celui qui est arrosé par la Néva.

Cependant, comme la vertu de l'homme est de savoir souffrir, je n'en continuai pas moins mes prières et mes stations anti-farfadéennes, malgré la rigueur du froid qui augmentait à chaque instant.

Ce n'était pas alors pour les biens de la terre que je craignais. Si je priais, c'était pour nous préserver des débâcles, qui font des ravages considérables, quand les glaçons se brisent pour rendre aux eaux le cours dont elles étaient privées par la congélation. Le froid fut si excessif,

que les orangers et les oliviers périrent, en grande partie, dans la Provence méridionale.

La rivière de la Seine fut arrêtée dans son cours. Les eaux se glacèrent, et la glace n'avait guère moins de dix-huit pouces d'épaisseur. Les farfadets profitèrent de cela pour exciter les Parisiens à se promener dessus ; ils nous poussent toujours à faire ce qui peut compromettre notre existence. C'aurait été un grand triomphe pour eux, s'ils avaient fait rompre les glaçons sous les pieds de ceux qui s'y confiaient. Je me suis bien gardé de partager cette folie, que je déplorais du plus profond de mon cœur.

Je connais la malice des farfadets. Lorsque de leur asile souterrain ils m'auraient aperçu, ils se seraient empressés de faire crever la glace sous moi, pour se repaître du plaisir cruel de me faire engloutir dans la rivière. Tout le monde n'a pas eu ma sagesse ni ma prudence. Plus de quatre personnes ont péri pour s'être procuré une promenade qui leur avait été tracée par les farfadets.

La veille du dégel, on aperçut un brouillard assez fort toute la journée. Le soir, on vit la lune à travers les nuages, qui s'étaient éclaircis. Le Parisien, curieux des choses rares, gaies ou tristes, se promettait de voir partir les glaçons dès le lendemain ; mais un vent de sud quart

sud-ouest s'éleva vers le soir de ce jour même, de dix à onze heures : ce fut encore l'ouvrage des farfadets. Ce vent fit fondre les glaces, et fit bientôt reprendre à la rivière son cours habituel. Les glaçons se brisèrent, les eaux gonflées se soulevèrent et ne tardèrent pas à les entraîner. Les plus grands malheurs s'ensuivirent, et offrirent aux yeux du monde curieux le spectacle le plus épouvantable. La rivière charria pendant plusieurs jours des débris, des poutres, des meubles et des effets précieux, enlevés par ce fléau dévastateur à de malheureux propriétaires, qui durent en être ruinés.

Ainsi, pendant que, d'un côté, les piqueurs-farfadets commettaient le crime le plus abominable, les magiciens et astronomes, de leur secte, suscitaient les plus affreux ravages.

Dieu !..... Quel tableau effrayant je viens de mettre sous les yeux de mes lecteurs ! ils en seront épouvantés. Si parmi eux il est quelques peintres, ils trouveront dans mon récit un bien beau sujet à tracer sur la toile.

Le peintre Vernet, qui faisait si bien les marines, aurait parfaitement réussi à rendre cette effrayante image, elle aurait été riche de composition.

Tandis que tous les habitans de l'Europe seraient groupés pour se garantir du froid

le plus excessif, on verrait les farfadets conjurant le temps, tuant toutes les productions de la terre, et piquant toutes les jolies filles.

La physionomie de chacun des personnages du tableau offrirait une opposition : Les farfadets auraient l'air riant ; les vieillards et les enfans, exciteraient la compassion ; les femmes et les filles présenteraient l'image de la frayeur ; et dans ce désordre extrême, on pourrait me faire jouer le rôle d'un être inspiré par la divinité, qui, pour l'instruction du genre humain, expliquerait le sujet du tableau et de toutes ses allégories.

Vernet-des-Marines est mort. Mais hélas ! qui sait si un artiste, frappé par toutes les vérités que je viens de rappeler, ne s'occupera pas de ce tableau, qui bien certainement serait fait pour augmenter sa réputation, pour si grande qu'elle pût être.

C'est moi qui ai fait les compositions des lithographies qui décorent mon ouvrage. J'ai su inspirer un peintre qui en vaut bien un autre sous tous les rapports.

CHAPITRE XIII.

Moyens employés pour exorciser un possédé du démon. Un révérend père capucin en fut la victime.

JE vais citer un fait constant, qui remonte au temps où j'étais au pouvoir de la femme Vandeval, chez laquelle j'allais très-assidûment.

Nous parlions ensemble des événemens et des maléfices qui arrivaient aux hommes qui ont le malheur d'être possédés du malin esprit, lorsque la conversation tomba sur ce qui jadis est arrivé dans l'église de Notre-Dame, à un homme qui était extrêmement tourmenté par le démon, malgré les fréquentes prières que l'on faisait pour lui, et qu'il faisait aussi lui-même.

Les prêtres, voyant l'inefficacité de leurs prières et des autres moyens employés contre la maladie de cet infortuné, s'adressèrent à Monseigneur l'Archevêque de Paris, auquel ils exposèrent ce qui se passait. Monseigneur, surpris de ce que les prières et les cérémonies ne produisaient rien d'heureux, fit appeler un révérend père capucin, auquel il ordonna de faire

une prière pendant neuf jours, à la cathédrale, pour voir si ses invocations auraient plus d'effet. Pendant ces neuf jours Monseigneur fit construire une grande croix en bois, assez forte pour supporter le corps du malheureux en faveur duquel on faisait la neuvaine. Le dernier jour de cette neuvaine on procéda à la plus belle cérémonie qui puisse être faite, puisque c'est celle par laquelle Notre-Seigneur Jésus-Christ a prouvé tout l'amour qu'il avait pour nous, en se laissant crucifier dans l'intention de nous racheter de l'esclavage du péché originel.

Pour procéder à cette sublime cérémonie on ferma toutes les portes de l'église, on dépouilla le possédé de tous ses vêtemens, on l'étendit sur la croix qu'on venait de bénir, en le plaçant sur l'autel sur lequel on devait dire la sainte messe.

Au lieu de l'y clouer comme notre Rédempteur, on se borna à l'y attacher, parce qu'on n'était pas dans l'intention de le faire mourir.

Lorsque la messe fut finie, on le délia, on le redescendit, et aussitôt que son corps fut séparé de la croix, elle fut brisée en mille et mille morceaux par un coup épouvantable, au même moment qu'une voix forte, semblable à celle d'un chantre, fit entendre ces mots prophétiques : *Mortel, la foi t'a sauvé.*

Le révérend père capucin et le désensorcelé entrèrent à la sacristie pour se recueillir un moment ; alors on ouvrit les portes de l'église. Le public qui s'était présenté, comme à son ordinaire, pour entendre les messes basses qui se disaient habituellement pendant tout le cours de la matinée, se plaignit d'avoir trouvé les portes de l'Eglise fermées aux heures où elles devaient être ouvertes aux fidèles.

Mais le grand bruit que produisit, à l'extérieur, le bris de la croix sur laquelle on avait attaché le malheureux possédé, avait surpris tellement le monde qui attendait, qu'il se précipita dans l'église et cessa de se plaindre lorsqu'il fut entré.

Personne ne savait que penser et que dire d'un événement qu'on n'avait pas vu, et que sous ce rapport il fallait considérer comme un nouveau miracle.

Le plus fâcheux de cet événement, c'est que le révérend père capucin, qui avait si bien prié pendant les neuf jours, ne se doutant pas apparemment du bris de la croix, en fut tellement effrayé, qu'il fit une maladie de laquelle il mourut ; tandis que le désensorcelé vécut encore bien long-temps après sa délivrance. On pourrait conjecturer de cela, que le diable ne voulant pas perdre ses droits, choisit, par malice, cet

infortuné religieux, pour être la victime qu'il voulait avoir en place du malheureux qu'on venait d'enlever à ses griffes.

Cet événement est devenu une source intarissable d'éloquence pour les orateurs ecclésiastiques; et comme personne n'avait vu ce miracle, que celui qui en avait été l'objet, on fit sur ce sujet les plus beaux sermons du monde, on les prêcha dans toutes les églises de la capitale, et je ne doute pas qu'ils ne soient parvenus jusqu'aux confins de l'empire du monde chrétien.

Chacun regrettait seulement cet infortuné religieux, qui aurait pu jouir de la douce satisfaction d'avoir rendu une âme à Dieu, et qui laissa tous les avantages de son exorcisme à Monseigneur l'Archevêque de Paris.

Ne doit-on pas argumenter de cet événement, que, lorsque le démon a pu parvenir à se procurer une victime, il faut, si on parvient à la lui enlever, qu'une autre tombe en son pouvoir, pour remplacer la première?

Mais, va-t-on me répondre avec quelque fondement, peut-être, si cela était ainsi, on pourrait accuser le sort d'être injuste; car la plus grande des injustices serait de laisser prendre au diable une créature qui n'aurait rien fait pour tomber en son pouvoir.

La réponse est spécieuse, et cependant je la rétorque par tous les malheurs qui me sont arrivés. Certainement je n'ai jamais rien fait qui ait pu m'attirer les persécutions sans nombre auxquelles je suis journellement en butte. J'ai quelquefois la prétention de les attribuer aux prédilections de Dieu, qui m'a trouvé digne d'être un exemple de résignation. Ne peut-on pas inférer de-là, que si la mort du révérend père capucin fut le résultat d'un maléfice diabolique, Dieu voulut bien permettre ce maléfice, pour récompenser le plus tôt possible celui qui se dévouait avec tant de constance au vrai culte.

Mais, non, je suis en opposition avec ceux de mes semblables qui ont pensé que le capucin était mort par l'effet d'un maléfice du diable. Je pense, au contraire, que Dieu a appelé ce saint homme dans son paradis, quand il a vu qu'il avait atteint le *nec plus ultra* des vertus qu'on doit pratiquer sur la terre.

J'en augure encore que Dieu me fera la même grâce, lorsqu'il jugera que je ne puis pas pousser plus avant ma guerre contre les farfadets. Cependant je ne ferai jamais rien moi-même pour devancer le moment heureux de la vie éternelle.

CHAPITRE XIV.

*Les démons parlent. Un prédicateur l'a reconnu.
J'en ai la preuve complète.*

UN digne apôtre de l'église romaine, dont j'écoutais un jour le sermon avec beaucoup de ferveur, disait à ses chers paroissiens que le diable parle. Tous furent très-surpris d'entendre ces paroles sortir de la bouche d'un des ministres des autels ; mais moi, qui avais déjà des connaissances bien certaines sur cette vérité malheureusement trop constante, je ne fus point étonné de cette assertion, et je dis à ceux qui étaient à mes côtés : Le prédicateur nous dit la vérité, les démons ne sont que des farfadets ; et tous ceux que je connais pour tels, parlent tous très-bien, et sont, pour la plupart, des gens instruits et de bonne famille. Je puis vous en parler savamment ; ces infâmes et misérables agens du pouvoir diabolique me poursuivent depuis plus de vingt-trois ans ; et toutes les fois qu'ils s'introduisent invisiblement dans ma chambre, je les entends parler. Il n'y a donc pas de doute que les démons parlent et se taisent à volonté.

Ceux qui m'entendirent faire ces réflexions se regardaient mutuellement, et semblaient douter de la vérité de mon témoignage ; mais ils finirent, pourtant, par se rendre à ma démonstration ; et le prêtre trouva en moi un auxiliaire qui ne lui fut pas inutile dans un moment où on doutait de ce qu'il disait lui-même dans la chaire de vérité.

Je suis au comble de la joie, lorsque mes pensées sont partagées par un apôtre de la foi chrétienne ; c'est pour cela que je me fais un devoir de ne pas manquer un seul sermon.

Si le prédicateur s'irrite contre le diable, je me réjouis d'entendre que je ne suis pas le seul ennemi des farfadets ; s'il parle contre le luxe, je me glorifie de mon humilité ; s'il attaque les femmes impudiques, je me fortifie dans la résolution que j'ai prise, de n'épouser, si je me marie, qu'une femme bien vertueuse ; si ses paroles sont dirigées contre les libertins et les joueurs, je me félicite d'avoir été toujours à l'abri des passions qui dégradent la plupart de mes semblables.

Il faut en convenir, c'est un bel état que celui de prêtre, et surtout celui d'un prêtre prédicateur ! La parole de Dieu est toujours dans sa bouche ; il indique la route du bien à celui qui s'en écarte ou qui voudrait s'en éloigner ;

sa voix a souvent arrêté le mal qu'on était sur le point de cominettre ; ses méditations ne tendent qu'à rendre les hommes meilleurs.

Mais si je dois de la reconnaissance aux prédicateurs , que je me fais toujours un nouveau plaisir d'entendre, les prédicateurs, à leur tour, me devront des remercîmens de mon dévouement.

Mon livre sera plein de matériaux qu'ils pourront consulter, lorsque dans le silence du cabinet ils composeront leurs discours. Ils m'ont fourni matière à mes dissertations, je me flatte de la leur rendre avec usure.

Quelle jouissance nouvelle pour moi , lorsque j'irai au sermon , et que je m'entendrai citer par le prédicateur , comme on cite saint Jean , saint Marc , saint Mathieu ou saint Paul ! N'y aurait-il pas là de quoi faire crever de rage les farfadets qui persévèrent dans leurs persécutions contre moi ?

CHAPITRE XV.

Aventure dont j'ai été témoin dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.

DANS le commencement de décembre 1819 , le dimanche 5 du mois , en faisant mes prières

dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, j'entendis très-près de moi, mais un peu en arrière, le bruit que fit une dame, ou demoiselle, qui se mettait à genoux.

Pour ne pas discontinuer ni interrompre mes prières, qui allaient être bientôt finies, je me gardai bien de regarder derrière moi, pour voir ce que c'était; mais je jugeai bientôt, par le bruit qu'on fit, et par l'irrévérence qu'on affectait, que ce devait être une de ces femmes du jour, qui ne vont pas à l'église pour prier Dieu, mais bien pour s'occuper de leurs plaisirs mondains et profanes. Enfin, ayant besoin de prendre mon mouchoir, je me retournai et je vis la demoiselle qui avait les yeux fixés sur moi. Malgré tout le recueillement que je mettais à ma station, je ne pus m'empêcher de voir qu'elle était très-jolie, très-fraîche, et qu'elle me regardait avec un air tout-à-fait aimable. Je ne puis rendre au juste l'impression que ce regard fit sur moi; mais je dois avouer qu'elle devint bien plus forte, lorsque, pour me demander du tabac, cette personne avança une des plus jolies mains qu'il soit possible de voir.

Le plaisir que j'éprouvai à admirer cette main charmante, ne m'empêcha pas de satisfaire à la demande de ma belle voisine : elle me remercia de la meilleure grâce du monde; et pour pousser

L'honnêteté et même la galanterie au dernier point, au moment que je m'en allais et que je lui fis mon salut, elle se leva très-précipitamment et me suivit jusqu'au bénitier, sans doute pour que je lui offrissse de l'eau bénite, que je pris devant elle avec la plus grande décence et le plus profond respect.

Je me flattais intérieurement qu'une telle conduite de ma part m'aurait procuré un honnête entretien avec cette belle inconnue ; mais quelle fut ma surprise, lorsque je la vis disparaître à ma vue comme une ombre fugitive, sans que je pusse deviner la cause de cette disparition subite !

J'avoue que je demeurai interdit, et je réfléchissais comment il était possible qu'une personne qui me paraissait si aimable, n'eût pas fini par se faire connaître entièrement à moi ? Le lieu où je l'avais trouvée ne me donnait pas sujet de soupçonner sa vertu, elle ne pouvait douter non plus de la mienne. D'ailleurs, ce n'est pas dans une église qu'on peut supposer qu'il se trouve des personnes suspectes. Que pouvais-je donc penser de cette espèce d'apparition et de disparition subite, si ce n'est que ce devait être une véritable farfadette, qui, pour me jouer un tour, s'était déguisée en jolie femme, à l'effet de s'introduire plus facilement

dans l'église , où la coquetterie et la beauté ne devraient point exercer de pouvoir. Mais le diable en exerce partout : il m'avait envoyé, sous cette forme séductrice , un de ses émissaires , pour me faire encore plus sentir , par les regrets que j'éprouverais , l'état d'impuissance dans lequel m'ont réduit les farfadets , depuis qu'ils me persécutent.

On pense bien que je ne tardai pas à faire part de mon aventure à toutes mes connaissances. Un soir que je la racontais dans une maison où j'allais souvent , tout le monde se mit à rire , et surtout une farfadette , que je soupçonne fort être celle qui avait pris le déguisement dont j'avais été la dupe. Elle avait cessé de rire aux éclats , quand elle me dit aussi avec ironie : Monsieur , on ne peut rien faire que vous ne le sachiez , et même que vous ne le disiez. J'allais lui répondre avec ma franchise ordinaire ; mais quelqu'un qui entra dans ce moment , m'empêcha de dire un seul mot. Je le réservai pour une autre occasion.

Je me suis aperçu plusieurs fois que lorsque je suis en verve pour confondre mes ennemis , les farfadets trouvent le moyen de me faire interrompre par l'arrivée d'un importun dans la maison où je discute.

CHAPITRE XVI.

Nouvelles guérisons opérées par mon remède.

PENDANT la même soirée dont je viens de rendre compte, j'eus le plaisir de guérir, par mes excellens et salutaires remèdes, plusieurs des personnes de la société où se trouvait ma farfadette. On m'entendit parler de mes ennemis de manière à faire connaître que je n'avais pas à m'en louer, on me fit la confidence que plusieurs jeunes demoiselles qui étaient là, étaient, comme moi, attaquées par ces monstres abominables.

Ces personnes furent enchantées des promesses que je leur fis de les guérir radicalement, pourvu qu'elles exécutassent scrupuleusement mon bienfaisant remède : ce qu'elles promirent.

Et vu qu'il est du devoir d'un médecin de ne jamais abandonner ses malades, je retournai le surlendemain chez les personnes dont je viens de parler. Dieu ! quel agrément et quelle satisfaction pour moi ! Quel plaisir éprouve un bon et honnête médecin (car je suis la preuve qu'il en existe de bons), quand il revoit le malade qu'il a sauvé, jouir d'une parfaite santé ! Eh

bien ! je l'éprouvai ce plaisir. Lorsque j'entrai, je me vis féliciter par ces demoiselles qui, la veille, étaient livrées au désespoir par les tourmens que leur faisaient éprouver les farfadets.

Elles me sautaient au cou, me prenaient par les bras, et, tout en sautant, exprimaient une joie qui me ravissait ; enfin, elles ne savaient comment me témoigner leur reconnaissance. Elles me firent le récit de la manière dont elles s'y étaient prises pour faire leurs opérations. Elles me dirent que l'odeur du soufre, la fumée, enfin tous les attirails nécessaires dans ce précieux et utile préservatif, les avaient infiniment amusées, et de plus, très-parfaitement guéries. Toutes ces choses s'étaient passées pendant que ma farfadette n'avait pas eu le temps de voir les personnes que je venais de traiter.

Elle revint dans la maison quelques jours après. Les demoiselles la reçurent avec des transports d'une joie inexprimable, en s'écriant : Nous sommes guéries, nous sommes guéries.... nous avons un médecin, et un médecin très-expert, contre nos attaques, que nous croyions nerveuses et qu'il connaît mieux que vous. Chaque jour il fait de nouvelles découvertes à ce sujet. Il nous a prouvé que ce sont les farfadets qui nous persécutent, comme ils l'ont persécuté lui-même depuis bien long-temps. La farfadette feignant

de ne rien comprendre à ce langage , leur demanda ce qu'elles voulaient dire , et quel était ce médecin tant vanté. — C'est M. Berbiguier. — Quoi ! c'est là votre médecin ? mais c'est un fou. — Non , non , madame , ce n'est pas un fou , nous ne le jugeons pas ainsi. — Allons , vous dis-je , ce n'est qu'un fou. Il y a long-temps que MM. Pinel, Prieur, Chaix et Moreau l'ont déclaré tel dans la société que je fréquente. Il y a long-temps aussi que M. Pinel cherche à le faire mettre dans la maison Joly , qui est destinée à renfermer les fous. — Non , madame , vous le verrez et vous en jugerez autrement. — Je n'ai pas besoin de le voir pour me convaincre de ce qu'on m'a dit ; c'est un bruit général. Que voulez-vous que je pense d'un homme qui a des visions , qui ne pense qu'à ses farfadets , qui les voit partout , et qui ne vous parle que de cela , et des prétendus remèdes qu'il emploie pour se guérir , et qui ne font sur lui aucun effet , tandis que ceux à qui il les donne s'en trouvent très-bien ? Je conclus de là que c'est un fou dont on s'amuse en entretenant sa manie qui , à la vérité , n'est pas dangereuse , mais qui aussi n'a rien d'amusant. Ainsi , mesdemoiselles , vous ne me ferez pas changer de sentiment , quand même je le verrais faire ses mystérieuses opérations. Voilà ; il faut l'avouer , une farfadette bien

audacieuse ! Je ne m'étonne plus si le diable l'avait choisie pour me séduire dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.

CHAPITRE XVII.

La Farfadette dont je viens de parler dans le précédent chapitre, est guérie de son farfadérisme par ma conduite et par mes réponses.

J'AVAIS été invité à me rendre le lendemain dans la même société où j'avais vu mes jeunes malades. Je m'y rendis. Les dames de la maison et leur compagnie me reçurent avec cette joie qui caractérise les politesses qui partent du fond du cœur. La même farfadette, qui était là, ne voulut pas, sans doute, contrarier des gens respectables, et me reçut fort bien aussi.

Je demandai avec intérêt aux demoiselles qui m'avaient donné leur confiance pour les guérir et les préserver des attaques des farfadets, comment elles se trouvaient depuis qu'elles avaient fait usage des remèdes composés et raisonnés pour chasser tous les ennemis du genre humain. Elles me répondirent qu'elles se trou-

vaient très-bien , et même beaucoup plus gaies , et qu'elles croyaient que je les avais mises hors de danger. Je m'en félicitai , en ajoutant que j'avais aussi des remèdes composés pour les rechutes dans la même maladie. Elles m'assurèrent que mes premiers remèdes étaient si efficaces , qu'elles croyaient n'en avoir jamais besoin d'aucun autre. Ensuite elles eurent la complaisance , ainsi que madame leur mère et d'autres dames de la société , de me présenter à ma farfadette , qui se leva , me salua , et me dit très-obligeamment qu'elle se félicitait de l'occasion qui la mettait à même de m'entendre parler. La courte conversation que je viens de vous entendre tenir avec ces demoiselles , me prouve que vous n'êtes pas fou , et je suis bien convaincue maintenant que MM. Pinel , Moreau , Chaix , m'avaient bien trompée sur votre compte.

Si l'on veut les croire , ajouta-t-elle , vous êtes un fou ; ils le disent partout où l'on veut bien les entendre. M. Pinel veut à toute force vous faire mettre dans la maison des fous , qu'on désigne sous le nom d'hospice Joly.

Hé bien , Madame , lui dis-je , en l'interrompant , voyez-vous par mes manières et mes procédés que j'aie mérité ce que ces Messieurs proposent de me faire éprouver ? Mon air jus-

tifie-t-il ce qu'ils disent de moi? — Non, Monsieur, je vous assure. Les misérables m'ont bien trompée sur votre compte, cela est affreux : j'ai été leur dupe ; car si vous étiez fou , j'avooue que c'est d'une folie si tranquille , qu'on ne peut vous croire tel. Peut-être ont-ils allégué que vos opérations tenaient de la folie ; que le soufre, le sel et vos autres ingrédients, pourraient un jour vous exposer à vous brûler ainsi que vos voisins : ce qui ne serait pas agréable du tout pour ceux qui dorment paisiblement sans craindre les farfadets. Ils disent aussi que l'idée que vous avez d'être poursuivi pendant le jour, par des démons que vous prenez dans vos poches et entre les doublures de vos habits, tient à une affection mentale ou dérangement des facultés intellectuelles ; mais que , pourtant , vous êtes très-sage en toute circonstance ; que vous n'êtes point joueur, point buveur, point coureur d'aventures ; que jamais une demoiselle ne vous avait accusé de l'avoir séduite ; qu'en cela votre vertu était à toute épreuve ; mais que toutes ces bonnes qualités ne vous empêchaient pas d'être fou. Jusqu'à présent j'ai cru tout ce qu'ils m'ont dit, parce que je n'avais pas encore l'honneur de vous connaître ; mais vous ayant vu aujourd'hui, j'irai demain chez ces Messieurs leur faire les reproches qu'ils méritent à tous égards. Je

leur signifierai que désormais je ne veux rien avoir de commun avec eux. J'ai encore de très-fortes raisons pour me conduire ainsi ; car je ne dois pas vous taire que ces Messieurs m'ont assurée que vous étiez un homme très-dangereux , que vous aviez écrit contre eux à toutes les puissances de la terre , afin qu'elles prissent contre les gens de leur société les mesures nécessaires qui doivent mettre fin à leurs projets. — Ces Messieurs se trompent , Madame , je n'ai point encore écrit ; mais j'en ai formé le projet et je l'exécuterai , je l'espère. — Je suis soulagée , je suis bien satisfaite d'avoir eu l'avantage de vous voir et de vous entendre. Je sais maintenant qu'ils m'en ont bien imposé sous tous les rapports , que ce ne sont que des méchants. J'irai , j'irai demain leur dire que je ne veux plus être de leur indigne société. — Vous ferez très-bien , Madame , de vous retirer d'une association ennemie de Dieu ; d'une compagnie qui n'est composée que de gens corrompus ou de personnes trompées et éblouies par de fausses illusions, et dont la réunion est aussi funeste à chacun de ses membres, qu'elle l'est au monde entier, qui méprise les offres du perfide Satan : et , d'ailleurs , Madame , vous n'ignorez pas les maux que j'ai soufferts de la part de ces Messieurs , qui m'ont fait faire des sacrifices énormes pour

pouvoir leur résister. — Je le sais , M. Moreau m'a dit avoir reçu une procuration d'Avignon, pour s'emparer de vous. — Rien n'est plus vrai, Madame; croyez , de plus ; que si je ne m'étais armé du bouclier de la foi , et que le Dieu des chrétiens ne fût venu à mon secours , je succombais sous les attaques terribles et multipliées des scélérats qui n'ont ni foi , ni honneur , ni patrie. Grâce à des bontés particulières que Dieu m'a accordées , je dois souffrir toutes sortes de persécutions ; mais sa faveur divine me retirera un jour du précipice. — Monsieur, j'irai, non pas demain, mais après-demain, trouver un ministre du culte catholique, pour rentrer dans la religion chrétienne : je vous le promets. — Madame , je suis très-satisfait d'avoir eu le bonheur de contribuer au repos de votre âme. Quant à moi , je me ferai toujours un devoir de souffrir pour la bonne cause , qui est celle de la religion, et j'espère que Dieu aura la bonté de m'accorder ma récompense : je me le promets toutes les fois que je réfléchis à mes tourmens.

Pourra-t-on nier maintenant que Dieu établit chaque jour une espèce de compensation entre le bien que je fais et le mal que j'éprouve de la part des démons incarnés ?

CHAPITRE XVIII.

La Farfadette répond avec beaucoup de franchise à toutes les questions que je lui fais.

JE mis fin à mes doléances pour parler d'autres choses. Je demandai à la farfadette ce que faisait M. Chaix, et quel était son rang dans l'assemblée des farfadets ? Elle me répondit que M. Chaix était un homme d'esprit, qui jouait très-bien son rôle, et qui servait à ravir MM. Pinel et Moreau. — Que font, s'il vous plaît, les trois frères Prieur ? — Ils font toujours beaucoup de mal. Celui qui est droguiste s'acquitte assez bien du rôle d'apothicaire en toute sorte d'occasions. — Et M. Papon Lomini, leur cousin, que fait-il ? — Son talent n'est pas aussi grand que celui des autres ; mais il peut y parvenir en travaillant avec courage. — Tout ce qui me contrarie, c'est de ne pas connaître tous les farfadets qui viennent chez moi. — Je pense bien que vous ne les connaissez pas tous, puisque cela n'est pas nécessaire d'une part, et que de l'autre ils sont innombrables.

Tout en causant, je voulus me convaincre si

cette dame était instruite de tous les travaux des farfadets ou magiciens, et je lui demandai si elle pensait que la pluie, la grêle, etc., fussent l'ouvrage de Dieu ou celui des farfadets?—Vous le savez aussi bien que moi et que nous tous. — Eh bien ! Madame, puisque vous convenez que c'est l'ouvrage des méchans, je voudrais savoir où est la nécessité de détruire, de dévaster ainsi les biens de la campagne? Est-ce pour punir le peuple? Et de quel droit le feraient-ils, ces émissaires du diable?... A ces mots, la farfadette se mit à rire. Allons, lui dis-je, il faut espérer que Dieu, par sa toute-puissance, réparera tous nos maux, et que nous ne verrons plus désormais des temps comme ceux de 1816 et 1817.

Pour prouver à la méchante que j'étais au courant des malices des farfadets, je lui dis que j'étais persuadé qu'elle avait sur elle une pièce de *cent sous enchantée*, que cette pièce est ainsi appelée, parce qu'elle a le don de revenir dans la poche du farfadet, après qu'il l'a donnée en paiement de ce qu'il achète au comptant, ce qui, dans la journée, lui procure un joli bénéfice aux dépens des malheureux marchands qui leur livrent leurs marchandises.

J'ajoutai que les enfans ont aussi des pièces de moindre valeur qui ont la même propriété,

et ma farfadette se mit à rire de mon raisonnement ; mais je ne voulus pas m'en tenir à cette seule révélation , je la priai de vider son sac et sa bourse , afin que la société fût convaincue que je n'en imposais pas.

La farfadette ne put résister à mes instances , et ne trouvant aucun prétexte pour s'y refuser plus long-temps, elle ouvrit sa bourse, et fit voir la pièce enchantée, quin'eut aucun signe caractéristique pour personne de la société , excepté pour moi. La farfadette avoua l'usage qu'elle en faisait toutes les fois qu'elle se trouvait dans le cas de la changer , et la société connut enfin que je n'en avais pas plus imposé sur cet article que sur tant d'autres crimes commis par les farfadets.

J'observai à mes auditeurs qu'une seule pièce de *cent sous* donnée à chacune d'elles , ferait leur fortune. Monsieur , me répondit la farfadette , si vous en vouliez , elles ne vous manqueraient pas. — Je le sais ; dans le temps que j'étais auprès de madame Vandeval , elle m'en offrit : je ne lui répondis pas dans le même moment ; mais le lendemain je lui dis que je n'acceptais pas son offre , parce que je ne livrerais point mon corps et mon âme à Belzébuth , ni pour une pièce d'argent , ni pour la fortune la plus brillante de ce monde.

Je fis ensuite d'autres questions à la farfadette, en la remerciant de la complaisance qu'elle mettait à m'entendre. Je lui demandai ce que pouvaient signifier les araignées qui tombaient et passaient devant moi ? Je prends et je tue les unes, les autres s'échappent et disparaissent sans que je me doute où elles sont allées. — Celles qui parviennent à s'échapper, prouvent l'avantage qu'elles ont sur vous, puisqu'elles se sont soustraites à vos projets de destruction ; les autres sont punies de n'avoir pas pu opposer adresse contre adresse. Leur jugement est prononcé dans la société farfadéenne ; et quand le farfadet vaincu se présente, on lui fait une marque sur l'estomac, comme un signe d'opprobre, en raison de la lâcheté qu'il a eue de se laisser vaincre.

Je prie mes chers lecteurs de me laisser consigner ici tous les faits qui me sont personnels et desquels je ne les ai pas encore entretenus dans mes deux premiers volumes. Je pourrais bien encore leur citer des aventures qui me sont étrangères, et qui prouvent l'existence des farfadets ; mais mon ouvrage a été composé plus particulièrement pour faire connaître mes malheurs, que pour citer ceux des autres victimes du farfadérisme.

Ainsi, je vais m'occuper de tout ce qui a

rapport à la farfadette que j'ai promis de ne pas nommer, et je me livrerai ensuite à recueillir tout ce qui m'a été dit par le jeune farfadet dont j'ai parlé à la fin de mon second volume.

Si dans le récit de tout ce qui s'est passé entre moi et ces deux farfadets, il y a encore des répétitions de ce que j'ai déjà raconté, c'est parce que je me crois obligé, en composant mon livre, d'étayer ma preuve de tout ce qui peut la corroborer. D'ailleurs, il est impossible que je ne me répète pas dans mes expressions, puisque, le plus souvent, lorsque j'ai interrogé mes ennemis sur leurs maléfices, je ne pouvais le faire qu'en adressant aux uns comme aux autres les mêmes questions.

Je ne fais ces observations que pour répondre d'avance aux critiques de mon ouvrage, qui voudraient peut-être me faire passer pour un rabâcheur. Non, Messieurs, je ne rabâche pas, je transcris souvent mes demandes et vos réponses; et l'homme de bien ainsi que le méchant, n'eurent jamais deux langages. Vos critiques ne doivent donc pas m'épouvanter.

Dites; tant que vous le voudrez, que j'aurais pu réduire mon ouvrage à un seul volume, je ne m'en féliciterai pas moins d'en avoir fait trois, et si vous m'y forcez j'en ferai paraître un quatrième.

CHAPITRE XIX.

*Suite des révélations qui me sont faites par
ma Farfadette.*

JE vais reprendre mon dialogue avec la farfadette. — Je vous prie de m'excuser, Madame, si j'ose abuser de votre complaisance et de celle de ces dames ; mais je désirerais savoir de vous, en votre qualité de membre de la société farfadéenne, contre laquelle je suis prévenu et irrité à juste titre, je voudrais savoir, dis-je, si vous vous amusez bien dans vos promenades nocturnes, et, si lorsque vous entrez invisiblement dans nos chambres, vous ne vous faites pas un malin plaisir de tourmenter les hommes dans leur lit, de les agiter, de les faire changer de place très-souvent, et de leur procurer par-là des agitations qui amènent des sueurs très-préjudiciables à leur santé, de ces sueurs continuelles qui affaiblissent l'homme au point de le maigrir considérablement ; enfin, si vous n'avez pas pris un plaisir extrême aux dépens du bonheur et du repos de chacun des individus que vous tourmentez ? — Il est vrai,

Monsieur, que je me suis souvent bien divertie aux dépens de certaines personnes, mais c'était toujours honnêtement et jamais aux dépens de l'honneur ni de la probité. — Ce que vous me dites, Madame, est à votre louange : je fais des vœux au ciel pour que Dieu vous regarde en pitié, et qu'il achève de détruire en vous le germe des vices que vous avez puisés dans les statuts de la société dont vous faites encore partie, et que je vois s'évanouir peu-à-peu, depuis que j'ai l'honneur de vous parler : c'est mon vœu le plus cher. Ne vous faites donc pas scrupule de me divulguer toutes les atrocités auxquelles les honnêtes gens sont exposés, et faites-moi l'amitié de me dire pourquoi les farfadets s'introduisent chez moi, malgré les précautions que je prends pour m'en garantir, en fermant hermétiquement toutes les portes et fenêtres de mon appartement, en bouchant toutes les issues par lesquelles ils parviennent à s'introduire à mon insu ? — Je vous avoue, Monsieur, que tout cela m'est très-bien connu ; mais je n'ai pas encore la force de vous le dévoiler entièrement : c'est par gradation qu'on marche dans toutes les routes. — Depuis que je suis tombé en la puissance des farfadets, j'ai remarqué que, lorsque je me mettais à ma croisée, je voyais les gens de cette société infernale se

changer et se métamorphoser sous toutes sortes de formes , prendre celles d'un chien , d'un chat , d'un rat , d'une chauve-souris , des oiseaux , et quelquefois se réunir autour de moi et près de la maison , comme pour me narguer ; mais sitôt que j'y portais la main , il n'y avait plus rien de palpable. — Vous ne m'apprenez rien de nouveau , Monsieur ; les farfadets ont la faculté de prendre la forme qu'ils veulent , et celle qui sert le mieux à leurs projets. Souvent on les voit sous la forme d'un hibou , d'une chouette , d'une souris blanche ou d'une araignée. Tel croit n'en pas avoir chez lui , qui se trompe fort. Tous les animaux domestiques , ou autres , ne sont très-souvent que des farfadets métamorphosés , qui vont et viennent chez nous pour savoir ce que nous faisons et ce que nous disons , pour nous tourmenter et mettre empêchement à ce que nous désirons le plus ardemment. Lorsque vous entendez le bruit que font de gros oiseaux qui battent leurs aîles , et que vous ne les voyez pas , c'est du farfadérisme tout pur ; il en est de même lorsque vous entendez marcher des monstres d'une grosseur prodigieuse et d'une forme affreuse , mais que vous ne voyez pas non plus ; lorsque , dans les appartemens les mieux clos , vous entendez un vent épouvantable , qui effraie les personnes qui s'en croient à

Pabri. Alors il n'y a plus de recours à avoir qu'en Dieu : il faut s'armer d'un grand courage, se munir d'une arme quelconque, ou tranchante ou pointue, s'il y a moyen; agir sans cesse de droite et de gauche, comme si vous espadonniez, et vous entendrez peut-être couler le sang de celui ou de ceux que vous aurez eu le bonheur de blesser. La victoire est à vous; et la seule ressource qui reste aux vaincus, c'est de dérober à vos regards les corps mutilés de leurs camarades frappés dangereusement. Je sais aussi que vous avez inventé un remède qui procure le même résultat que celui que je viens de vous indiquer. Les farfadets sont tellement irrités de cette découverte de votre part, qu'ils ont juré de ne pas vous laisser tranquilles tant qu'ils auront la moindre influence sur cette terre, dont vous faites un des principaux ornemens. Ils redoutent tellement vos attaques, qu'ils ne parlent de vous qu'avec fureur. Ils savent que c'est vous qui avez ébranlé ma foi à leurs lois diaboliques; et je ne dois pas vous dissimuler que si j'abandonne leur société, comme vous m'en avez fait naître l'envie, je serai peut-être autant persécutée par mes anciens compagnons, que vous l'avez été depuis que vous êtes en leur puissance.

Quel plaisir pour un homme vertueux de

voir que ses leçons ne sont pas perdues !... Je dois désirer de rester long-temps sur la terre , puisque ma présence peut encore être utile à l'humanité. Je suis un missionnaire contre le farfadérisme ; mes écrits ne contribueront pas peu à propager les principes immortels de la foi chrétienne , qui de tout temps soutint les malheureux.

CHAPITRE XX.

Les Farfadets prennent, pour séduire les humains, toutes sortes de formes. La gentillesse du serin est à leur convenance.

LE serin , ce charmant oiseau qui nous vient des îles Canaries , dont la couleur et la forme plaisent tant aux dames et aux demoiselles , est un bipède très-propice aux métamorphoses. Les farfadets se transportent , sous cette forme charmante , dans les lieux qui leur plaisent , et là , ils satisfont à loisir leurs caprices , en commençant par endormir les personnes confiantes qu'ils veulent séduire ou tromper ; en voici une preuve irrécusable.

Un jeune homme passant dans une ville à quelque distance de Paris , alla loger chez un monsieur et une dame mariés , qui vivaient

seuls. Le mari laissa , sans crainte , son épouse avec ce jeune homme , qui joignait aux charmes de la jeunesse une très-bonne éducation. Son physique , fort agréable , était encore embelli par un uniforme de cavalerie. Les absens ont tort , dit-on , et principalement les maris.

Tandis que celui-ci vaquait à ses affaires , son épouse , encore jeune et aimable , causait avec le militaire qui , de son côté , prolongeait tant qu'il pouvait cet heureux entretien ; mais le retour prochain du mari , qui était présumable , fit hâter la conversation , et on finit par agir plus qu'on n'avait parlé. La jeune dame , satisfaite de l'emploi du temps , en l'absence de son mari , promit au militaire d'en garder le souvenir , et lui donna un gage de sa reconnaissance , en l'invitant à passer le plus souvent qu'il pourrait chez elle. Le séjour des militaires n'est pas très-long , surtout dans les villages ; mais il advint que celui-ci eut garnison à quelques lieues de la belle , qui s'était donnée au diable , et qui , sous la forme d'un serin , venait , de temps en temps , se présenter au farfadet , qui l'accueillait et la logeait le mieux qu'il pouvait , quoique militairement. Il paraît que ce déguisement plaisait , car la farfadette venait très-souvent auprès du farfadet , sans doute pour satisfaire les plaisirs qu'elle avait goûtés lors de sa première entrevue

avec lui. Quelque temps après, le régiment du farfadet reçut l'ordre du départ. Le serin en fut instruit, et si fort désolé, qu'il ne pouvait, sans que son mari s'en aperçût, se déterminer à faire une route militaire, qui l'aurait trop éloigné de ses pénates. Voilà, je crois, une aventure véritable et remarquable, qui nous confirme que le beau sexe ne hait pas les métamorphoses, lorsqu'il s'agit de ses plaisirs.

Les farfadets prennent aussi la forme d'un papillon, lorsqu'ils veulent tromper les belles; mais il y a un moyen infailible de les contrarier lorsqu'ils empruntent ce déguisement. Prenez ces papillons, attachés-les contre le mur par des épingles aux deux aîles, et sans toucher les chenilles : ils dessèchent, et les farfadets dessèchent comme eux.

J'étais enchanté d'entendre des histoires de cette nature, ma farfadette les racontait si bien, que j'aurais voulu qu'elle continuât, dans le moment qu'un monsieur et une dame vinrent l'interrompre. Je rendais hommage à son esprit, quoiqu'elle fût au nombre des membres de la société infernalico-diabolique; j'allais sortir, lorsque les personnes nouvellement arrivées insistèrent pour que je restasse, et je me rendis à leur invitation. Je repris un siège. Le monsieur entama une conversation qui n'avait aucun rap-

port avec les farfadets, et qui n'eut aucun intérêt pour moi. Je prétextai quelques affaires pour prendre congé de mon aimable compagnie, et je sortis en colère et en me plaignant de ce qu'on avait interrompu ma farfadette dans ses récits instructifs.

L'histoire du serin, qu'elle m'avait racontée, m'en rappela une autre de même nature, qu'on m'a citée pour me prouver que je ne suis pas le seul qui ait été attaqué par les farfadets.

Une dame qui possédait tous les charmes de son sexe, et qui avait en outre une fortune des plus considérables, ne pouvait goûter un instant de tranquillité. Un serin s'était introduit dans son cerveau, et elle ne pouvait faire un pas sans être incommodée par son chant.

Elle se plaignait toujours de ce mal extraordinaire, et personne ne voulait croire à ce qu'elle disait.

Cependant le mal allait toujours croissant, il fallut bien se résoudre à consulter un médecin, qui ne voulait pas croire lui-même à ce que lui disait sa malade.

Comment faire sortir un serin qui était enfermé dans le cerveau de cette infortunée? Il fallait lui fendre la tête, et on ne se détermine à une pareille opération que lorsque le mal est désespéré. Il le devint en effet. La malade eut

des convulsions : on lui ouvrit la tête avec un maillet, le serin sortit aussitôt de son cerveau, et la guérison fut complète.

Malgré cette preuve, des incrédules assurent que la dame au serin n'en avait point dans la tête, mais qu'elle était attaquée, comme on dit que je le suis, du mal qu'on appelle monomanie.

Pour appuyer leur opinion, ils disent que le médecin feignit de lui fendre la tête, et que dans le moment qu'il la frappa très-légèrement avec son maillet, une autre personne qui était derrière la malade, laissa échapper un serin qu'elle tenait dans la main.

Ne dois-je pas m'attendre, d'après cela, à toutes les réflexions les plus saugrenues sur le mal que je souffre ? Pour prouver que je suis monomane, on inventera mille et mille histoires, toutes plus ridicules les unes que les autres ; mais je n'en serai pas moins pour cela *le fléau des farfadets*, d'autant mieux que je suis convaincu d'avance, que mes ennemis préparent déjà leurs matériaux pour contrarier tout ce que j'ai avancé dans mon ouvrage.

Je dois me féliciter encore une fois du bonheur que j'ai de n'être pas riche. Si j'avais de l'argent, les parens voraces qui ont persécuté mon oncle demanderaient mon interdiction.

CHAPITRE XXI.

Ma Farfadette se convertit.

D'APRÈS l'impression que ma farfadette avait faite sur moi, je voulus savoir s'il y avait eu sympathie entre nous. Je fus donc le lendemain rendre ma visite aux dames chez lesquelles je l'avais vue. Elles me dirent que l'élève féminin de Rhotomago avait conçu beaucoup d'estime pour moi, qu'elle avait senti la force de mes raisonnemens, qu'elle était tout-à-fait décidée à rentrer dans ses devoirs de piété et à abandonner ses erreurs et la compagnie où elle s'était enrôlée.

Elle est bien résolue, ajoutèrent ces dames, d'aller le plus tôt possible chez MM. Pinel et Moreau, pour leur faire des reproches de ce qu'ils lui avaient dit sur votre compte, et leur signifier qu'elle ne veut plus rien avoir de commun avec eux ni avec aucun farfadet. Elle a commencé à fréquenter les églises, et elle tâche de ramener à leurs devoirs ceux de ses collègues qui, comme elle, ont eu le malheur de s'en écarter. Ces dames ne m'en imposaient pas, puisque, depuis ce temps là, je voyais presque

toujours ma farfadette à genou dans Saint-Sulpice priant Dieu fort dévotement.

Voilà donc deux cures que j'ai faites, et deux malheureux que j'ai ramenés dans le chemin de la vertu.

Glosez maintenant tant que vous le voudrez, vous qui ne craignez pas de vous mettre en opposition avec moi, je n'en ai pas moins opéré deux miracles. Mes ennemis ne comptent plus dans leurs rangs deux êtres qui n'avaient pas toute la vocation du crime : je les ai rappelés à la vertu, dont ils n'étaient pas entièrement indignes.

Ces deux cures seront citées dans l'univers entier, comme on a cité celles qui furent opérées jadis par les apôtres de la foi chrétienne.

Comme saint Jean-Baptiste, j'ai lavé du péché du farfadérisme deux infortunés qui en étaient entachés, comme nous le sommes tous du péché originel, lorsque nous faisons notre première entrée dans le monde. J'ai converti à la religion de leurs ancêtres deux êtres faibles, qui ne l'avaient abandonnée que parce qu'ils n'avaient pas été avertis à temps du crime qu'ils allaient commettre.

O vous qui m'avez chargé de jouer sur la terre un rôle si digne de caractériser l'homme de bien, mon Dieu, continuez de me protéger

et de soutenir mon courage ! Je ferai tous mes efforts pour achever d'être digne de vos bonnes grâces et de vos regards paternels.

Laissez-moi , laissez-moi souffrir encore pendant long-temps toutes les horreurs auxquelles je suis depuis si long-temps en butte. Je ne puis pas trop désirer la haine de vos ennemis , elle me prouve que je suis digne d'être un des élus dont le nombre doit être si petit.

J'entends dans ce moment un concert délicieux ; ce sont les anges qui chantent vos louanges ; ce sont les saints qui les accompagnent de leurs instrumens harmonieux !... chut !... chut !.... Laissez-moi donc entendre , MM. les farfadets.

CHAPITRE XXII.

Les Farfadets me volent plusieurs pièces d'argent.

QUAND on est poursuivi avec autant d'acharnement que je le suis par la race infernale des farfadets , on doit avoir occasion de citer mille événemens fâcheux.

Le 24 décembre 1819 , au matin , la domestique de l'hôtel , venant faire mon appartement , ôta , comme d'habitude , les habits que je place

sur moi le soir pour me couvrir ; et soit qu'elle les retournât en les prenant , ou que pendant la nuit mon argent fût sorti de ma poche , cette fille m'invita à le prendre , quand je lui dis de le poser sur mon piano. Je comptai les pièces , et me rappelant parfaitement de ce que j'avais , je ne trouvai pas mon compte. Regardons , dis-je , entre le drap et la couverture , pour voir s'il n'y serait pas resté ou glissé quelque argent. Je m'approchai moi-même du lit pour faire de plus amples recherches , et nous entendîmes le bruit de plusieurs pièces de monnaie que l'on faisait raisonner dans une main , mais nous ne pûmes rien voir. Nous nous occupâmes à tirer le lit , à prendre un balai pour balayer tous les coins de l'alcove , sans rien trouver du tout. La domestique , sensible à ma perte , apostropha elle-même mes ennemis : Coquins ! monstres ! leur dit-elle , vous osez voler comme cela ! Je le vois bien , vous êtes réellement les enfans de Belzébuth !..... Que voulez-vous , ma bonne , c'est une manière commode de s'emparer du bien d'autrui : peut-être en avaient-ils besoin ! — En ce cas , Monsieur , ils vous en auront de l'obligation. — Je m'inquiète peu de leur obligation , d'autant que mon intention n'était pas de les mettre à même de m'en avoir. — Ce ne sont toujours que des coquins , des voleurs. Je

vais annoncer dans toute la maison que vous avez été volé la nuit dernière par une troupe de farfadets.

Tous les locataires de l'hôtel furent bientôt instruits de cette soustraction, et me plainquirent bien sincèrement.

Que le jeune farfadet ne vienne donc plus me dire que les agens de Belzébuth ne sont pas des voleurs, que le vol leur est défendu : je donne, je crois, la preuve du contraire, et je vais bientôt la corroborer par un autre fait.

La réticence de mon jeune farfadet m'a fait douter un instant de la sincérité de ses révélations. Cependant je suis convaincu qu'il ne fait plus partie de la compagnie infernale : je l'interrogerai encore, pour voir s'il persistera dans une dénégation qui, dans ce cas, finirait par devenir coupable.

CHAPITRE XXIII.

Pour me consoler du vol qu'on m'avait fait, je vais acheter des alouettes. Je suis volé une seconde fois.

Le même jour, il m'arriva une autre aventure qui vient bien à l'appui de mon assertion. Je me promenais dans ma chambre, je réfléchis-

sais à la scélératesse de mes ennemis, et je me disais : La perte que je viens de faire ne doit pas m'empêcher de manger une douzaine d'alouettes, d'autant que c'est demain le jour de la Noël.

Aussitôt que j'eus fini mes petites affaires, je sortis dans l'intention d'aller les acheter à la Vallée, tout près de la rue Guénégaud, où je demeure; j'en marchandai une douzaine : on m'en présenta deux à choisir, dont on me demanda vingt sous de la douzaine. Je tenais ma pièce de vingt sous entre les doigts, pour payer de suite; mais, par un effet surnaturel, cette pièce disparut sans que je pusse deviner comment.

La marchande, surprise ainsi que moi, chercha partout dans la paille et par terre, mais inutilement. Je la remerciai de la peine qu'elle avait bien voulu prendre pour une chose qui ne regardait que moi seul, et je lui dis en riant : Bonne femme, vingt et vingt font quarante, c'est beaucoup. Je vis, à la manière, moitié riante et moitié fâchée, avec laquelle elle me regardait, qu'elle ne m'avait pas compris.

Enfin, je payai mes vingt sous, j'en perdis autant, mais je ne revins pas sans alouettes : je les avais bien payées par l'effet d'un maléfice.

En m'acheminant vers mon hôtel, je faisais

les réflexions suivantes : Jugeons un peu ce que c'est que cette troupe de coquins ; non contens de m'avoir fait payer le déjeûner, auquel je n'étais pas invité, il faut encore que je leur paie le café.

Je rencontrai, en revenant, plusieurs personnes de ma connaissance, qui me demandèrent combien j'avais payé les alouettes ; je répondis : vingt et quarante. — Vingt et quarante ; mais c'est une énigme. — Oui, Messieurs, vingt et quarante. — Que voulez-vous dire ? expliquez-vous. — Vingt sous la douzaine d'alouettes, et vingt sous que les farfadets m'ont pris, cela ne fait-il pas quarante ? — C'est juste, Monsieur, vous avez raison. O les coquins ! ils vous ont volé de cette manière, les scélérats !

Je racontai mon aventure à qui voulait bien l'entendre, et je revins à la maison pour voir si on me rappellerait celle du matin. Cela ne manqua pas, je dis à mes hôtes que tous ces faits ne devaient pas les surprendre, puisqu'ils savaient aussi bien que moi, que ce n'était pas la première fois que cela m'arrivait.

Là, aussi, on me demanda le prix des alouettes, je fis la même réponse qu'à tous ceux qui m'avaient questionné : on en fut tout surpris. Je parlai sans métaphore, et on fut indigné contre la troupe infernale. Le maître et la maîtresse de

la maison , en parlèrent à toutes les personnes qui logéaient chez eux : chacun y prit part en son particulier , et disait que c'était peut-être par les mêmes causes qu'il lui manquait de l'argent assez souvent.

Lorsque mes voisins me rencontraient , ils me demandaient s'il était vrai que l'on m'eût pris de l'argent , comme je l'avais assuré : mon affirmation excitait leur indignation. O les coquins , les voleurs ! disaient-ils ; ce sont eux , sans doute , qui m'ont pris , à diverses reprises , ce qui me manque dans mon appartement. — Oui , Messieurs , je suis bien aise de vous en prévenir et de vous affirmer l'exacte vérité ; l'espoir de vous être utile m'en fait une loi. Je désire sincèrement graver dans vos âmes toute la force et la sagesse de mes raisonnemens , qui n'en sont pas moins tristes pour l'humanité ; et tous me remerciaient et m'assuraient qu'ils s'étudieraient à profiter de mes avis.

Ainsi , mes chers lecteurs , prémunissez-vous contre les projets hostiles des farfadets. Lorsque vous irez vous coucher , comptez votre argent et fermez bien toutes vos portes. Si , lorsque vous aurez pris toutes ces précautions , vous voyez le lendemain qu'il vous manque de l'argent que vous aurez compté la veille , vous

serez alors convaincus que ce ne pourra être que les farfadets qui vous l'auront enlevé.

Vous ajouterez foi à tout ce que je vous ai appris, et vous vous joindrez à moi pour demander la punition de ces misérables, qui ne respectent rien, pas même vos lits, lorsque vous auriez besoin d'être seuls avec vos femmes.

Vous vous adresserez aux magistrats chargés de la vindicte publique; et si vous ne pouvez pas leur désigner nominativement vos voleurs, vous les convaincrez du moins que les farfadets sont coupables de tous les crimes.

Et en effet, ceux qui s'introduisent invisiblement chez nous pour nous enlever notre bien, ne sont-ils pas plus coupables que les Cartouche et les voleurs de grandes routes? Ceux-ci, au moins, s'exposent aux punitions de la justice humaine, tandis que les farfadets ne craignent pas le regard vigilant des magistrats qui sont chargés de faire respecter les lois.

Mais le raisonnement que je viens de faire n'est peut-être pas bien juste, c'est donc à moi de le rétorquer.

Les Cartouche et les voleurs de grande route sont des malfaiteurs: ils font donc partie de la race farfadéenne, puisque cette compagnie se compose de tous les méchants qui sont sur la terre.

Cette observation me fait naître une réflexion qui aurait besoin de beaucoup de développemens. Je vais seulement la lancer sans aucun commentaire.

Peut-être que les farfadets sont divisés en deux classes : ceux qui peuvent jouir de l'avantage de l'invisibilité, et ceux qui ne peuvent pas quitter leur forme humaine, lorsqu'ils sont dans le cas d'opérer le mal.

Quoi qu'il en soit, une preuve matérielle existe, c'est que les agens du diable, dans quelle catégorie qu'ils se trouvent, sont des voleurs qui s'exposent plus ou moins à la punition de leur crime. Ils sont dangereux plus ou moins ; et, dans toutes les hypothèses, ils doivent être considérés comme les ennemis de Dieu et de l'espèce humaine, qu'ils persécutent de mille et mille façons.

CHAPITRE XXIV.

Les Farfadets sont récompensés par leur Grand-Maitre, de leurs scélératesses.

DEPUIS long-temps je déclame contre les farfadets. J'ai fait connaître leur origine et l'ordre qui existe dans le gouvernement horrible et

redoutable de ces possédés du démon , je ne dois pas laisser ignorer à mes lecteurs le moyen dont se sert leur grand-maître pour les récompenser de leurs crimes.

Le désordre et la débauche sont les seuls plaisirs qui les dédommagent des peines et des fatigues qu'ils se donnent. Le désir de jouir est si grand chez eux , qu'il les rend capables de s'exposer aux plus grands dangers et de les affronter tous. S'ils sont vainqueurs, ce qui n'arrive que trop souvent, en raison de l'extrême et funeste ignorance des braves gens sur leur compte , ils exercent une infinité d'horreurs , de crimes même , qui ne sont point réprimés, d'autant que les vices sont les lois constitutives de leur affreux gouvernement, qui récompense largement les provocateurs des crimes que ses satellites commettent à l'instigation les uns des autres.

Je n'ai encore parlé que très-superficiellement de la pièce farfadérisée dont ils se servent pour tromper les humains , je vais maintenant m'en occuper , avec tous les développemens qui sont, je crois , bien nécessaires.

Indépendamment des rapines qu'ils exercent partout , on leur accorde , suivant leur grade , un salaire en argent. On donne aux grands personnages une pièce de *cent sous* , aux subal-

ternes une pièce de quarante sous , et aux enfans ou novices une de trente. Cette modique somme , une fois payée , ne paraîtra sûrement pas , au lecteur , proportionnée aux peines et aux fatigues que ces coquins se donnent. (Cela soit dit sans intérêt pour leur infernale cause.) Mais le lecteur saura que cette récompense , qui n'est rien en apparence , fait leur fortune , par la raison qu'on connaît déjà , du retour de la pièce farfadérisée dans la poche du farfadet qui en a fait l'emploi criminel.

Le lecteur est assez instruit de cet affreux stratagème , il faut maintenant lui faire concevoir comment il se fait que dans les grandes villes on voit une infinité de gens oisifs , très-bien mis , qu'on ne connaît qu'imparfaitement , et dont l'existence semble être un problème pour tout le monde : la démonstration est facile. Les farfadets ont souvent des recommandations pour de très-bonnes maisons , ils sont très-aimables , ont très-bon ton ; leurs habits sont à la mode , et sous ce rapport ils passent pour de très-honnêtes gens : de là vient la prévention qui leur est favorable. Tout en eux est agréable , leur insolence passe pour de l'esprit , leur grossièreté pour de la plaisanterie. La faiblesse de leur santé sert d'excuse à leur coquetterie ou à leur gourmandise. A onze heures , le café , le chocolat

ou le vin de liqueur sont nécessaires à leur estomac, pour chasser l'humidité du matin, quoiqu'à cette heure l'atmosphère soit déjà dégagée. Le limonadier, cupide et toujours très-empressé de vendre, accorde tout ce qu'on lui demande; pourvu que sa marchandise se débite, il ne s'informe pas s'il fournit à un farfadet mâle ou femelle: il vend, et toute son ambition est satisfaite; mais les remords ne tardent pas d'arriver. Le farfadet qui naguères s'épuisait en remerciemens, et qui trouve bon tout ce qu'on lui donne pour réparer ses forces affaiblies, paye sa dépense; et pour récompenser l'intérêt que lui a témoigné le limonadier ou restaurateur, il donne la pièce magique, qui revient à l'instant dans sa poche, comme je l'ai déjà expliqué dans un de mes chapitres. O comme il paie bien! s'écrie le fournisseur qui croit avoir fait un grand bénéfice; cet homme est charmant, il doit être riche, l'argent ne lui coûte rien. On vante son amabilité et toutes ses qualités physiques, qui souvent séduisent ceux qui veulent à toute force ne traiter des affaires qu'avec ceux qui ont l'art de fasciner le monde par des manières bien trompeuses. Ils ne savent pas que Dieu, indigné de leurs bassesses, se sert des farfadets pour punir l'avarice de la plupart des marchands; et cela est très-juste, d'autant que souvent ces Messieurs

repoussent le pauvre qui se présente à eux couvert des livrées de l'humilité, et lui laissent supporter toutes les intempéries de la saison la plus rigoureuse ; ils pensent qu'en leur disant *Dieu vous bénisse*, le souhait doit être plus efficace que le secours qu'il leur serait facile d'accorder.

Mais les cœurs durs ne calculent pas le plaisir qu'il y a de faire le bien sans intérêt. On ne veut pas se pénétrer qu'un secours donné à propos est un acte qui nous fait obtenir la miséricorde divine, tandis qu'un conseil ou une plainte sur des maux qu'on n'a pas éprouvés, ne prouve que la sécheresse d'un esprit corrompu, qui ne prend de la peine que lorsqu'il se persuade qu'elle lui sera payée ; et lorsqu'il se voit trompé, il gémit.

Il n'aurait pas versé des larmes, s'il ne s'était pas laissé séduire par des dehors trompeurs. S'il avait fait le bien, Dieu n'aurait pas permis qu'il fût la victime d'un maléfice. Il aurait aidé le pauvre dans son malheur, et il n'aurait pas été payé par une pièce qui ne lui a servi qu'à le prémunir contre les intrigans, sous quel costume qu'ils se présentent.

Je n'ai pas assez parlé de la pièce farfadérisée, je vais encore m'en occuper dans les chapitres qui suivront celui-ci. Je ne suis pas au nombre

de ces maîtres qui veulent cacher quelque chose à leurs écoliers : les miens doivent en savoir autant que moi.

CHAPITRE X XV.

Nouveaux détails sur les Pièces de monnaie enchantées.

JE reviens à la pièce farfadérisée, et je soutiens que le moyen employé par les farfadets pour s'en servir efficacement, est d'un effet merveilleux, puisqu'il augmente leur crédit et leur réputation en tous genres. En effet, que ne peut-on pas faire avec un tel talisman ? honneurs, plaisirs, on peut tout se procurer. Veut-on aller au spectacle, un billet ne coûte rien ; il rapporte, au contraire, ce qu'il coûte de moins que cinq francs. Veut-on faire connaissance avec des dames, en leur offrant des rafraîchissemens, rien n'est plus facile ; on les conduit au café, et c'est le cafetier qui les régale ; mais aussi, qu'en résulte-t-il pour elles ? Bientôt elles payeront cher leur bonne foi. Le farfadet, qu'on croit généreux, s'informe du logis de la dame, qui ne voit rien de dangereux à lui donner son adresse ; et le monstre, alors, usant

de son cruel empire, se glisse nuitamment chez la belle, abuse et trompe l'innocence et la vertu. Est-il un plus affreux scandale!

Ce qu'il y a de plus malheureux encore, c'est que ces estimables dames, que les infâmes farfadets ne quittent qu'après avoir remporté sur elles la victoire qu'ils méditaient, et dont ils ont d'avance savouré les délices par tous les préludes de la lubricité, c'est que ces estimables dames, dis-je, ne veulent pas croire à la perfidie de leurs suborneurs, tant il est vrai que les fripons ont un art infini pour en imposer aux âmes crédules et sans malice, qui désarment elles-mêmes le bras terrible qui voudrait les venger.

Les farfadets font souvent échanger leur pièce enchantée, ils la donnent pour payer la moindre bagatelle. J'ai déjà prouvé par un calcul arithmétique les ressources qu'elle leur procure. C'est avec elle qu'ils achètent des meubles, des habillemens somptueux et recherchés, et que par ce moyen ils se logent et se vêtissent comme des honnêtes gens d'une réputation intacte.

La conduite des hommes farfadets est imitée par les femmes farfadettes. Les modes les plus nouvelles, les étoffes les plus jolies sont celles qui leur conviennent le mieux : elles ont si peu de peine à se les procurer ! Bien parées, elles

passent pour d'honnêtes femmes ; car rien ne ressemble mieux à une honnête femme qu'une friponne..... La seule différence qui existe entre elles , c'est que cette dernière ne craint pas d'attaquer , de faire même soupçonner la vertu des autres , tandis que les femmes vertueuses ne veulent pas croire , au contraire, à la méchanceté de leurs adversaires.

A la faveur de leur pièce enchantée , MM. les farfadets se procurent parfois le plaisir de se donner des repas splendides les uns aux autres. Lorsque chaque membre de la société avance en grade , il doit nécessairement donner un dîner de corps. Est-il obéré par quelque dépense extraordinaire , il attend qu'on lui donne la pièce de *cent sols* , il peut même emprunter celle de son collègue : dès-lors , il fait petit-à-petit les provisions. Sa femme le seconde dans tout ce qui doit précéder le festin. Si elle n'est pas farfadette , elle est au moins la confidente de son mari , dont elle ne voudrait pas être la délatrice. Elle court de marchands en marchands , accompagnée de sa servante , et à l'aide de la pièce magique elle revient du marché avec toutes les provisions dont elle avait besoin.

Le moment du repas arrive. Les invités se présentent. On s'accueille , on se fête , on boit à la santé les uns des autres ; et les premiers

toasts sont portés à la gloire du grand-maître des farfadets : c'est de rigueur. On ne parle pas des moyens dont on s'est servi pour donner un repas aussi splendide, tous les convives le savent, ils rient sous cape de leurs friponneries. Mais on dit de bons mots, on fait des calembours, les chansons à boire ne sont point oubliées. Enfin on se sépare après avoir félicité les amphitrions de la manière dont ils ont reçu leurs convives ; et quand la société est partie, le mari, à son tour, félicite sa femme sur l'adresse qu'elle a mise à faire fructifier *la pièce enchantée*, et rend hommage à la présence d'esprit des femmes, qui savent toujours tromper avec grâce et finesse. C'est là leur talent.

Il n'est pourtant pas permis aux farfadets de donner tous les jours de grands repas, et cependant ces Messieurs ne se laissent manquer de rien ; car, outre les repas de corps, ils en donnent encore de plus simples pour les personnes qu'ils ont intérêt de conserver dans leur intimité ou qu'ils veulent ménager en leur laissant ignorer le pacte qu'ils ont fait avec le diable. Avec ceux-ci, leur intérêt est de conserver intact l'honneur de leur maison, qui est ensuite citée dans le monde comme étant digne de recevoir des princes.

Mais ceux qui, comme moi, connaissent leurs

moyens magiques , ne sont pas surpris de cette magnificence , ils n'ignorent pas que sans le talisman tout cela n'existerait pas.

Je ris de bon cœur quand je me rappelle une aventure plaisante , arrivée à deux farfadets qui cherchaient à se tromper l'un et l'autre.

Un farfadet , fatigué du plaisir qu'il se procurait à l'aide de son invisibilité , voulut varier ses jouissances ; il va à cet effet dans une maison de débauche , où il trouve une femme superbe. Il fait le galant , on répond à ses galanteries. Il propose paiement , on ne veut pas l'accepter ; on propose , au contraire , de lui donner une pièce de cent sous qui le fera gagner au jeu. On l'accepte , à condition qu'on ne fera qu'un échange , ce qui s'exécute. Dans le moment qu'ils se donnaient mutuellement leurs cent sous , ils entendaient l'un et l'autre un bruit dans leurs poches , leurs pièces se croisaient et revenaient à leurs places. Les deux farfadets se reconnurent et se félicitèrent mutuellement de leur adresse et de leurs projets.

Je ne sais pas si c'est vrai ; mais on m'a dit que par ce moyen les farfadets se reconnaissent entre eux , comme les francs-maçons en se donnant la main. A cet égard , que mon lecteur fasse comme moi , qu'il attende d'autres instructions.

CHAPITRE XXVI.

*La pièce magique sert partout aux farfadets ,
sur la terre et en voyage.*

C'EST encore au moyen de la pièce magique que les farfadets se décident à entreprendre tous les voyages. Ils peuvent entrer dans toutes les auberges, soit pour se rafraîchir, déjeuner ou dîner, ils ont bientôt fait des bénéfices, puisque le prix de leur repas ne s'élève jamais à cent sous.

Le voyageur farfadet amasse ainsi une fortune dont il fait parade en arrivant à son pays ou à l'endroit de sa destination. On le félicite sur son heureux voyage et sur son bien-être. Fier de ces complimens que les flatteurs et les parasites lui prodiguent, il parle des peines qu'il s'est données pour se procurer ce qu'il possède, des privations auxquelles il s'est soumis par économie; mais il cache à tous ceux qu'il veut tromper ses manœuvres indignes, les bassesses qu'il a commises depuis qu'il est agréé à la société diabolico-farfadéenne, il étale avec faste et ostentation les choses de prix dont il a fait emplette avant de quitter la capitale, patrie du luxe et de la richesse.

C'est de cette manière et par ces moyens vils que se sont enrichis les farfadets qui passent dans le monde pour de très-honnêtes gens, par cela seul qu'ils sont riches; c'est par la pièce farfadérisée qu'ils ont acheté leur considération; mais, gare la bombe!

Je ne veux pas terminer ce chapitre sans avoir mis sous les yeux de mes lecteurs un compte de recette tenu par un farfadet pendant un voyage qu'il fit de Paris à Marseille.

*Compte du voyage de ***.*

	Dépenses.	Recettes.
1 ^{er} jour. — Dîner.....	5 fr.	2 fr. c.
<i>Idem.</i> — Souper.....	5	1 50
2 ^e . jour. — Dîner.....	5	2 50
<i>Idem.</i> — Achats de plusieurs objets.	5	248
<i>Idem.</i> — Souper.....	5	1 50
3 ^e . jour. — Dîner.....	5	2
<i>Idem.</i> — Achats de marchandises.	5	647 50
<i>Idem.</i> — Souper.....	5	1 50
4 ^e . jour. — Dîner.....	5	2
<i>Idem.</i> — Achats de bijouterie.....	5	988
<i>Idem.</i> — Souper.....	5	2
5 ^e . jour. — Dîner.....	5	2
<i>Idem.</i> — Achat de divers objets...	5	370
<i>Idem.</i> — Souper.....	5	1 50
6 ^e . jour. — Dîner.....	5	2
<i>Idem.</i> — Diverses emplettes.....	5	1451
<i>Idem.</i> — Souper.....	5	1 50
7 ^e . jour. — Dîner.....	5	2
<i>Idem.</i> — Diverses emplettes.....	5	2344
<i>Idem.</i> — Souper.....	5	1 50
8 ^e . jour. — Arrivée à Marseille.....	5	»
TOTAL.....	0	6073 fr.

Pendant mon voyage, dit-il, je n'ai rien dé- pensé, parce que j'ai toujours donné ma pièce

en paiement. J'ai donc fait la route de Paris à Marseille , en gagnant six mille soixante-treize francs, sur lesquels il faut distraire pour le paiement de ma voiture, cent quatre-vingts francs que je n'ai pu payer avec une seule pièce farfadérisée; reste donc de bénéfice, dans huit jours de voyage, cinq mille huit cent quatre-vingt-treize francs.

Eh bien! chers lecteurs, êtes-vous étonnés maintenant de ce que les farfadets sont riches?

CHAPITRE XXVII.

Je suis aussi franc en parlant de moi que lorsque je m'entretiens des autres. Autre résumé de mes malheurs.

CEUX qui ont lu mon ouvrage jusqu'à ce chapitre, doivent s'être aperçus que je parle avec franchise de tout ce qui m'est personnel; que mon langage simple et naïf n'est que le langage de la vérité. J'ai dit aussi bien ce que je pensais des autres, comme ce que je pense de moi; c'est ce qui prouve que je ne veux m'abaisser à tromper personne.

Quand j'ai quitté mon pays, il y a environ quarante ans, c'était pour travailler dans dif-

féreus magasins où j'aurais été à portée de faire ce qu'on appelle quelques affaires de commerce; mais par honneur, je ne classai au nombre des affaires que celles qui sont légitimement faites et approuvées par les lois. Je me retirai à Avignon, dans l'intention de travailler pour mon compte; et dans cet espoir, je vendis, pour entreprendre mon industrie, maisons, terres et capitaux.

Le démon, l'ennemi acharné de tous ceux qui ne connaissent que Dieu, vint troubler ma félicité, il me tourmenta de toute manière, pour me faire abandonner la loi de Dieu et me donner à lui. J'eus horreur de son insolente témérité, et je me refusai à écouter ses indignes propositions. C'est de ce jour que datent tous les maux que j'ai éprouvés de sa part, à l'aide de ses infâmes émissaires. J'avais beau me donner des peines, du mal, mon zèle ne suffisait pas. Jamais je ne pouvais parvenir à ce que j'entreprenais, une chose m'en faisait oublier une autre; et avec la meilleure volonté du monde, je faisais toujours tout de travers, je ne pouvais réussir à rien.

J'étais donc libre de venir à Paris, quand des affaires de famille m'y appelèrent. Mon oncle, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, désirait me laisser sa fortune. Mes ennemis vinrent

encore à mon encontre pour me faire perdre cette ressource, qui aurait amplement réparé les pertes que j'avais faites pour entreprendre un commerce.

Ce qui m'est revenu de cette succession, est resté, comme on sait, entre les mains des gens d'affaires. Mon argent a eu la destination que les farfadets ont voulu lui donner. Ils savent que les procureurs ne m'aiment pas à cause de ma véracité, et c'est pour cela qu'ils ont voulu leur faire manger encore une huitre, bien persuadés qu'ils étaient, qu'on ne nous en laisserait que les écailles.

C'est une grande satisfaction pour moi de résumer de temps en temps, dans mes chapitres, les principales causes de mes malheurs, de mes souffrances et de toutes les iniquités dont j'ai à me plaindre.

CHAPITRE XXVIII.

Tout ce qui paraît séduisant dans mon Mémoire contre les Farfadets, doit tourner à leur honte.

QUEL heureux moyen d'existence, pour les farfadets, que leur maudite pièce de cent
III. 8

sous ! Par ce talisman , ils ne craignent ni disette , ni ravage , ni feu , ni grêle.

Quelle que soit la planète qu'ils fassent agir pour ravager la terre , la planète respecte toujours leurs propriétés , et s'ils n'en ont pas , ils ont leur pièce de cent sous en compensation.

Le laborieux cultivateur se trouve ruiné par le feu qu'on dit venir du ciel , ou par toute autre cause , et le farfadet n'a jamais connu le malheur.

Le pauvre , dans sa douleur , attribue la misère qui le poursuit , à la colère de Dieu qui le punit pour quelques fautes dont il se croit coupable ; et telle est son erreur , qu'il ne voit pas qu'il ne devrait en accuser que le génie du mal , qui cherche à faire des malheureux , pour procurer des prosélytes au diable. Quand il craint de mourir de faim , l'homme faible consent à se rendre coupable : la pièce de cent sous le séduit , surtout quand il sait qu'il peut l'échanger trente ou quarante fois par jour , selon ses besoins ou sa volonté.

Il existe des farfadets dans toutes les classes et dans toutes les conditions qu'on distingue sur la terre : c'est pour cela que le mauvais temps respecte les propriétés des méchants , quand il détruit celles des citoyens honnêtes. Les farfadets nous en donnent la preuve. Ils ne nous font sentir la maligne influence d'une pla-

nète désastreuse, que pour que les biens des honnêtes gens soient ravagés, quand les leurs sont respectés par l'orage. Par ce moyen, ils sont toujours sûrs de se nourrir, tandis que les malheureux ravagés sont obligés de leur bien payer leurs denrées, pour pouvoir soutenir leur chétive existence.

Le plus grand de tous les maux, c'est que le vulgaire se trompe sur la cause du maléfice. J'entends bien souvent des nigauds s'écrier : C'est bienheureux, voilà des propriétés que la grêle, la pluie ou le tonnerre, ont respectées, et on ne sait pas que c'est par un pacte avec le diable que le propriétaire a obtenu cette protection ; car si réellement Dieu voulait punir les hommes, il n'aurait pas besoin de faire connaître sa colère par des orages, des grêles, etc. ; il défendrait simplement à la terre de produire ce que chaque année on attend d'elle, et cette punition serait plus exemplaire et mieux appréciée. Tous les mortels ressentiraient alors l'effet de la colère céleste, et chacun, descendant dans sa conscience, prendrait sa part de la punition générale, et se convertirait.

Alors la pièce magique ne serait plus dans le cas de séduire personne, d'autant mieux qu'on ne l'accorde qu'à ceux qui ont rendu des services signalés à l'abominable et incroyable asso-

ciation des farfadets. Ceux qui n'en ont pas encore été trouvés dignes, ont la faculté de se dédommager, en attendant de l'obtenir, par de petits vols qu'ils croient très-innocens, et qui nous sont attestés par les personnes qui ont reçu des visites nocturnes, et qui se sont aperçues, ainsi que moi, que le lendemain il leur manquait toujours quelque chose, soit de leurs bijoux, soit de leur argent.

Cette accusation est constante : ce sont les personnes que j'ai eu le bonheur de guérir, qui me l'ont affirmée ; elle me fait croire que n'ayant pas pu moi-même encore me soulager, je cours grand risque d'être tout-à fait dépouillé avant ma parfaite guérison.

Je le crains d'autant plus, que j'en ai reçu l'avis de la part du roi des farfadets, et par une lettre de ses ministres, qui m'a été remise par la poste. Cette dernière porte en substance, qu'on m'enlevera, quand on le voudra, l'argent que j'aurai dans la main et même dans mes poches.

Le roi des farfadets, ainsi que MM. ses ministres, choisissent très-bien les noms de leurs émissaires ; c'est Griffart qui m'a écrit. Ce nom, qui ne peut appartenir qu'à un homme armé de griffes, est digne vraiment d'être employé par le maître des griffons, que vulgairement on appelle le Diable.

Les faits que je viens de citer, et les preuves que j'en ai données, me sont garans d'en avoir dit assez, pour que les jeunes gens qui liront cet ouvrage ne soient pas tentés d'entrer dans une société anathématisée.

C'est pour cela que j'ai intitulé mon chapitre de ces mots : *Tout ce qui paraît séduisant dans mon Mémoire contre les farfadets, doit tourner à leur honte.*

Et quel sera maintenant l'homme assez criminel, qui n'évitera pas les pièges de la secte infernale ? La pièce farfadérisée ne pourra séduire que l'avare, et l'avare est damné par le seul fait de son avarice ; les visites nocturnes n'éblouiront plus que les libertins qui fréquentent les lieux de débauche ; et tous les libertins sont au pouvoir du diable avant même d'avoir fait alliance avec les farfadets.

Ainsi, il n'y a pas lieu de craindre que mes révélations fassent du mal sur la terre, je viens d'en donner la certitude. Il n'y a que ceux qui sont déjà condamnés à la damnation éternelle, qui iront au-devant des propositions que les farfadets se disposeraient à leur faire.

Tandis que si je n'avais pas fait connaître à l'univers entier tous les moyens qu'ont employés mes ennemis pour me séduire, quelques hon-

nêtes gens auraient consenti à des propositions insidieuses , sans croire faire le mal.

Médecins , procureurs , avocats , étudiants en droit et en médecine , faites-vous farfadets ; je le désire : il est peu d'hommes parmi vous qui ne soient pas dignes du farfadérisme.

Honnêtes gens de toutes les classes de la société , lisez mon livre pour pouvoir éviter la séduction de nos ennemis communs.

J'ai donc bien fait d'écrire tout ce que j'ai écrit jusqu'à ce moment. Je vais m'occuper à chercher d'autres matériaux et j'en trouverai de nouveaux dans les conversations que j'ai eues avec le jeune farfadet dont j'ai déjà parlé dans mon second volume.

Dans le chapitre que j'ai écrit le concernant , j'ai embrassé dans un seul cadre tout ce qu'il m'a dit et toutes les réflexions que ses confidences m'ont fait naître.

Je vais maintenant entrer dans tous les détails qu'il m'a donnés , et je ne serai que fidèle historien. On verra comment peu-à-peu je suis parvenu à le guérir et à le préserver du malheur qui le menaçait.

On a déjà applaudi à la conversion de la farfadette qui m'avait suivi dans l'église : on applaudira également à celle du jeune farfadet , qui a été suivie de deux autres , celle d'un

étudiant et celle d'une jeune personne qui logeait avec moi dans l'hôtel de Limoges.

Ce sera en temps et lieu que je parlerai de ces deux dernières conversions, je ne veux pas les confondre les unes avec les autres : je vais épuiser tout ce que j'ai encore à dire sur le compte du jeune farfadet, et je ne finirai pas mon dernier volume, sans avoir raconté tous les hauts faits qui ajoutent à ma gloire et à l'espérance que j'ai d'être bien récompensé par Dieu de tout ce que j'ai fait ici-bas.

CHAPITRE XXIX.

Détails circonstanciés de mes conférences avec le jeune enfant dont j'ai déjà parlé dans mon second volume.

C'EST toujours dans la même maison où on m'avait fait faire connaissance avec le jeune farfadet, qu'ont eu lieu les conférences que j'ai eues avec lui. Le premier chapitre le concernant me fut dicté par mon indignation, et ne fut, pour ainsi dire, qu'un résumé de toutes les révélations qu'il m'avait faites. Il faut maintenant que l'univers connaisse les plus petites particu-

larités de mes conversations avec ce jeune néophyte du farfadérisme. Tant pis pour ceux qui diront que ce n'est qu'une répétition de ce que j'ai déjà dit à son sujet ; je n'en dois pas moins suivre mes notes quotidiennes.

Aussitôt que je vis ce jeune farfadet, je le grondai très-vivement de se trouver nanti ou possesseur de la pièce farfadérisée. Mais la corruption a des pièges si séducteurs, ils semblent si doux à ceux qui s'y laissent prendre, que ce jeune homme avoua, avec la franchise qu'on ne trouve ordinairement que dans une âme pure, qu'il était effectivement possesseur de ce talisman ; qu'il lui était très-utile ; qu'il en retirait de très-grands avantages chaque fois qu'on l'envoyait en commission ; que l'argent qu'on lui rendait sur le marché qu'il venait de faire, lui restait, indépendamment de sa pièce de trente sous, qui revenait dans sa poche au même instant qu'il venait de la donner. Alors, m'adressant à lui, je crus devoir lui dire : ne concevez-vous pas, malheureux, que par ce moyen infâme vous conservez votre existence aux dépens du tiers ou du quart ; qu'on ne peut appeler cette manière de vivre qu'un brigandage privé, que vous exercez impunément sans rougir et sans craindre les lois et la justice ? Remettez-moi ce signe qui fait votre honte, et qui fera peut-être

un jour votre supplice. Vous êtes trop jeune encore pour qu'une main bienfaisante ne vous retire pas de l'abîme où votre inexpérience vous plonge, sans que votre cœur vous y ait poussé.

Le jeune farfadet refusa de m'obéir : alors les soupçons les plus cruels s'emparèrent de moi. Je craignis de lui faire une question qui pouvait le déshonorer et le perdre dans mon estime ; mais enfin , pressé de le rendre à lui-même , je lui parlai avec cet intérêt qu'inspire une victime que l'on veut sauver du danger : Mais , mon enfant , vous êtes donc farfadet ? — Je ne sais , mais je vais à leurs assemblées. — Ah ! grands dieux ! vous allez à leurs assemblées : eh bien ! je vous en fais mon compliment. — Mais , Monsieur , mon père , mon frère et ma sœur y vont bien , pourquoi donc voudriez-vous que je n'y allasse pas ? — Est-ce une raison , malheureux ! doit-on faire tout le mal que l'on voit faire aux autres ? Si votre père , votre frère et votre sœur veulent se damner et attirer sur eux le courroux du ciel , est-ce encore une raison pour suivre leur exemple ? Ne savez-vous pas que Dieu est plus fort que tous les hommes , puisqu'il tient dans ses mains équitables le sort de tous tant que nous sommes ?

Innocent ou perfide , le farfadet ne put rien

comprendre à ce langage, et me demanda ce que c'était que Dieu, dont son père ne lui avait jamais parlé, et lui avait même défendu de s'entretenir. — Votre père est dans des principes affreux, c'est un très-grand tort qu'il a, de ne pas vous inspirer d'autres sentimens, il vous conduit lui-même à votre perte. Vous serez la dupe, tôt ou tard, des principes dans lesquels il vous a élevé. — Eh bien ! tant pis. — Mais, malheureux enfant, égaré que vous êtes, répondez-moi, et dites à qui vous accordez la puissance d'avoir fait le ciel et la terre, les hommes et tout ce qui existe : n'est-ce pas à Dieu ? — Mon père ne veut pas que je parle de cela du tout, parce qu'il craint que je ne dise des bêtises. — Votre père a ses raisons, parce que, s'il ne se comportait pas ainsi, il ne pourrait être admis dans la société magique qui l'autorise à faire le mal en vengeance du bien que Dieu nous fait tous les jours ; mais j'espère que ce même Dieu punira votre père de tous les tourmens que me font éprouver les membres de la société infernale dont il fait partie.

Le ton ferme et persuasif que je pris avec cet enfant lui fit faire des réflexions dont je le voyais déjà occupé.

CHAPITRE XXX.

Le jeune Farfadet me fait des confidences. Il répond à toutes mes questions.

DANS une autre conversation que j'eus avec le jeune farfadet, il fut le premier à me parler : Je sais bien, me dit-il, que vous souffrez beaucoup des farfadets. Mon frère et ma sœur vont souvent vous tourmenter, surtout quand vous êtes dans votre chambre. C'est ma sœur qui a cassé le verre de cristal que vous teniez dans vos mains, et qui vous avait coûté cent sous. Je connais celui au pouvoir duquel vous êtes dans ce moment ; je sais aussi comment on a fait pour tuer votre écureuil : il y a long-temps qu'on préméditait ce crime. Avant de le tuer, on a voulu vous forcer, par ses malices, à le maltraiter. Mon frère, ma sœur et bien d'autres personnes que vous connaissez ou que vous ne connaissez pas, avaient formé le projet de vous le rendre insupportable. Enfin, on décida sa mort, et on voulut qu'elle eût lieu de manière à faire croire à tout le monde que c'était vous qui lui aviez donné le coup mortel. C'est pour cela qu'ils

placèrent cette pauvre bête entre le matelas et le drap de lit, et l'endormirent assez profondément pour qu'il ne vous entendît pas monter sur le lit : c'est alors que, vous plaçant inopinément sur lui, la pesanteur de votre corps, sur lequel il y avait six farfadets, l'étouffa sur-le-champ, et que la pauvre bête n'en revint plus. — Comment ! jeune homme, vous osez me faire un tel aveu, et n'en rougissez pas ? — Que voulez-vous ? puisque c'est comme cela que sa mort a eu lieu, je ne puis pas l'attribuer à une autre cause. — Eh bien ! moi, je dis que cela prouve que les farfadets ont l'âme bien noire de ne pas plaindre un pauvre petit animal qui ne leur avait jamais rien fait, et dont la gentillesse devait désarmer leur barbarie. Mais, dites-moi un peu, M. le jeune farfadet, quelle nécessité y a-t-il de faire mouvoir des planètes qui nous sont si nuisibles en toutes les saisons, soit par trop de pluie ou par la grêle, soit par une trop grande sécheresse, toujours préjudiciable aux biens de la terre ? — Cela nous divertit et nous plaît. — Comment ! cela vous plaît ; mais ce sont des amusemens cruels et barbares. En ce cas, vous avez dû bien jouir en 1816 et 1817 ? — Mais, oui, nous fûmes assez contents, nous avions nos raisons pour agir ainsi. Notre puissance s'étend jusqu'à la permission de nous transporter dans

les nuées, afin de les métamorphoser en eau, en grêle, en tonnerre, comme il nous plaît. — Avez-vous fait ces métamorphoses en 1819? — Oui, mais nous ne savons pas ce qui a pu empêcher l'effet de notre travail. Nous avons aussi le pouvoir de faire naître la guerre entre les gouvernemens, d'armer les peuples les uns contre les autres, en ayant soin de nous mettre toujours à l'abri du danger. En me disant ces derniers mots, mon jeune farfadet me quitta.

Je voulus le questionner encore, mais le petit fripon ne voulut pas m'en dire davantage ce jour-là.

Je fus donc obligé de me taire, et pourtant j'aurais pu savoir bien des choses, qui sans doute ne m'ont pas été révélées dans la suite.

Je sortis sans être parfaitement content de moi-même; peut-être aurais-je pu, par une récompense bien administrée, exciter davantage la volubilité du langage de ce jeune disciple de Satan.

Je me promis bien de ne pas en agir ainsi, lors de notre première entrevue. Je le questionnerai sur tout, me disais-je, je veux pénétrer tous les secrets de mes ennemis. Je veux rendre mes mémoires aussi complets que ce qu'ils doivent l'être. Je ne veux pas qu'on puisse

me dire : M. Berbiguier ne sait pas lui-même tout ce que font les farfadets.

Si fait, je le sais ; j'ai déjà rempli deux volumes du récit de leurs forfaits et de leurs brigandages. J'avance dans le troisième volume qui doit compléter mon ouvrage, et c'est là que je dois suspendre mes révélations.

J'attendais donc avec la plus vive impatience le jour où je pourrais encore interroger mon jeune farfadet. Il arriva, et je ne fus pas trompé dans mon attente. Je consacrerai plusieurs chapitres aux nouvelles horreurs qu'il m'a apprises.

Lecteurs, préparez-vous à frémir comme j'ai frémi en entendant les choses cruelles qu'on vient de m'apprendre.

J'ai besoin d'un instant de repos pour pouvoir me les rappeler fidèlement.

CHAPITRE XXXI.

Le jeune Farfadet continue ses révélations et ses réponses.

EN revoyant le jeune farfadet, je m'empressai de lui adresser la parole. — Puisque vous êtes si instruit des pouvoirs que s'arrogé l'infâme

société dont vous et votre famille vous glorifiez de faire partie , dites-moi , je vous prie , pourquoi brisez-vous mes cadenas et mes serrures , quand je suis dans ma chambre , et principalement dans la nuit ? — C'est pour vous prouver que rien ne nous est impossible. Une seule de nos paroles suffit pour faire ouvrir serrures et verroux. Vous voyez que si nous cherchions à nous enrichir en peu de temps , cela nous serait bien aisé. Quand nous voulons soumettre à nos lois une ou plusieurs personnes , nous les plaçons sous l'influence d'une planète maligne que nous lançons , et ces personnes ne sont plus maîtresses de leurs actions , elles ne rêvent qu'à nous. Nous troublons leur repos , leurs prières , leurs promenades , leurs repas , et nous les rendons insupportables à la société , parce qu'elles répètent toujours la même chose , et qu'elles deviennent le jouet de tous ceux qui veulent bien s'amuser à leurs dépens. Par exemple , nous savons que vous faites un ouvrage contre notre société , que vous voulez le répandre par toute la terre , dans l'intention de nous faire du tort ; mais vous n'y réussirez pas. Nous voulons bien vous laisser écrire cet ouvrage , qui vous occupe , nourrit votre erreur , entretient votre chimère et vous fait espérer de l'adoucissement à vos peines ; c'est une consolation que nous consen-

tons à vous accorder jusqu'à la fin ; mais vous ne parviendrez jamais à le mettre au jour. Nous en arrêterons la publication , dussions-nous aller soustraire l'argent de ceux qui voudraient en acheter des exemplaires. — Eh bien ! je me moque de vos menaces, j'en ferai deux, trois, quatre, s'il le faut, et si vous prenez l'argent de ceux qui en achèteraient, je me résoudrai peut-être, pour vous faire enrager, à en distribuer gratis. C'est un trop grand bienfait pour l'humanité, pour que je ne me décide pas à faire tous les sacrifices nécessaires à sa publicité. — Nous vous ôterons les moyens et même jusqu'à l'idée de le faire. — Et comment cela, s'il vous plaît ? — Par les tourmens et les tracasseries que nous vous ferons éprouver continuellement ; et pour preuve que nous pouvons le faire, c'est que nous ne sommes pas un seul jour sans venir vous tourmenter, et que bientôt vous ne saurez plus où donner de la tête. Il n'y aura plus d'ordre dans vos idées ni dans vos actions ; vous répéterez cent fois la même chose sans vous en apercevoir, et vous finirez par ne plus vous faire comprendre, ni comprendre les autres. Quand vous serez dans cet état, vous n'aurez plus les moyens ni la possibilité d'écrire un mémoire, ni même de le faire écrire. Personne ne voudra se charger de donner du sens et un

air de vérité aux sottises que vous direz contre une puissance établie depuis des siècles, et qui existera à tout jamais. — J'étouffe !

CHAPITRE XXXII.

Le jeune Farfadet connaît parfaitement tous les chefs de la secte farfadéenne.

J'AVAIS besoin d'un moment de repos pour reprendre conversation avec mon jeune farfadet. Maintenant, lui dis-je, nous verrons bien ; mais puisque vous dites qu'on parle de moi dans vos assemblées, connaissez-vous MM. Pinel père, Moreau, Prieur frères et Papon, Lomini, leur cousin ? Connaissez-vous M. Chaix ? Oui, Monsieur, je les connais tous, ce sont d'honorables membres de notre assemblée farfadéico-diabolique. Je connais encore un autre Monsieur qui reste dans votre maison, qui se donne le grade d'officier, et qui s'appelle monsieur... monsieur... Monsieur... aidez-moi donc. — Attendez, je crois que vous voulez dire M. Bonnet ? — Oui, M. Bonnet ; c'est cela précisément. Eh bien ! vous êtes à présent sous sa domination. — Je le sais bien ; mais j'espère ne pas y rester long-temps. — Ne

vous en flattez pas ; cela ne dépend pas de vous ; car s'il ne se présente personne pour prendre votre place, vous resterez sous la domination de ce Monsieur tant que cela lui plaira. — C'est ce qu'il faudra voir.

Dans ce moment, l'entretien s'échauffait. Une dame ouvrit la porte du salon où j'étais avec le petit farfadet, et demanda ce que c'était qu'une flamme qu'elle venait de voir briller. Elle était vivement affectée de penser que l'enfant du diable avait peut-être eu de mauvaises intentions à mon égard. Je la calmai, ainsi qu'une autre dame qui était entrée avec elle, et je les priai de me laisser causer avec le diabolin.

En reprenant notre conversation, je lui demandai si MM. Pinel, Moreau et tous ceux que j'ai déjà nommés dans mes Mémoires, me souhaitaient du mal. — Ils veulent vous donner la mort ; mais comme il faudrait pour cela vous attacher dans votre lit, ils craignent que ce préliminaire ne vous réveille et ne leur fasse manquer leur tentative. D'ailleurs, ils savent que vous les avez nommés dans vos Mémoires, et cela leur ôte les moyens d'exécuter leur projets criminel, dans la crainte d'être accusés de votre mort ; ce qui ne serait pas très-avantageux pour leur réputation, quand ils cesseraient d'être invisibles. — Dites-moi donc, petit

farfadet, car je ne puis vous donner un autre nom, d'autant que vous convenez de votre qualité, dites-moi si vous avez employé vous-même les métamorphoses? Je suis assez bon physionomiste, je vais gager que vous avez été postillon, vous en avez toute la tournure: avouez-le, vous êtes venu à mon appartement? Le petit bonhomme se mit à rire. J'insistai davantage, et il m'assura qu'il y était venu très-souvent avec son frère et sa sœur. — Mais comment les farfadets peuvent-ils s'amincir ou se rétrécir au point de pouvoir s'introduire dans un appartement par les fentes des portes et des croisées, par les trous des serrures et par les crevasses d'un mur? — Vous êtes dans l'erreur: ce n'est pas notre corps qui opère, c'est une chose trop matérielle pour être transportée dans un appartement fermé, nous le laissons chez nous, comme une masse de pierre inanimée, et notre âme seule s'envole vers l'endroit qu'on nous a indiqué pour opérer; c'est alors qu'elle s'attache sur la partie du corps de l'individu qu'elle doit tourmenter et en suit tous les mouvemens. Après avoir cependant réussi à l'endormir, elle grossit et diminue à volonté, et nous prenons alors tous les travestissemens magiques qui conviennent à notre situation. — Ne pourriez-vous pas m'instruire des secrets de votre compagnie? — Par-

donnez - moi. Lorsque les chrétiens parjures quittent la foi de leurs pères pour entrer sous la domination infernale, Belzébuth les oblige à renoncer entièrement à Dieu. Lorsqu'il meurt un chrétien dans cet état d'abnégation, l'Eglise, qui n'a point eu connaissance de cet acte d'impunité, procède à son inhumation, comme de coutume ; mais les farfadets vont retirer, la nuit, le corps de leur nouvel agrégé, placent ses restes inanimés dans un endroit qui appartient à la secte farfadéenne. Belzébuth exige de ceux qui entrent sous sa domination une garantie qui lui assure pour toujours la possession de celui qui se donne à lui. Chacun de ses affidés est obligé d'enrôler dans sa compagnie une personne au moins, ou bien il prend un des enfans de l'initié, qu'il lui rend lorsque ce dernier a rempli les conditions de son engagement. Cet enfant, après avoir passé un certain temps dans cette inique société, n'en rapporte que des principes affreux, qui le rendent pour toute sa vie un mauvais sujet, qui ne doit vivre que pour la honte et le déshonneur de l'espèce humaine. Voilà le récit exact des principes de ceux qui quittent la bonne route pour prendre la mauvaise, en abandonnant leur Dieu.

Le soir de notre entretien, le petit farfadet, en rentrant chez lui, fut grondé par son père,

et surtout pour avoir tant parlé avec un ennemi de la secte diabolique. Il lui avoua que c'était lui qui avait fait briller la flamme qu'on avait aperçue dans le corridor de la maison, pour qu'il ne le compromît pas.

Lorsque MM. Pinel et Moreau eurent appris le long et indiscret entretien que le jeune farfadet avait eu avec moi, qui suis leur ennemi juré, ils semoncèrent son père de ce qu'il n'avait pas défendu à cet inconsidéré de parler devant des personnes non initiées, qui pouvaient faire beaucoup de tort à leur société.

Ces Messieurs, ainsi que le père du jeune homme, le firent mettre à genou, l'obligèrent à prêter un serment exécrationnel, lui retirèrent la pièce enchantée, et le bannirent de la maison paternelle. Quelle cruauté!

MM. Pinel et Moreau, furieux du tort que l'indiscrétion du jeune farfadet pouvait faire à leur assemblée, voulurent destituer le père et toute la famille; mais comme ils étaient très-considerés dans cette assemblée de scélérats, on obtint, à force de prières, qu'ils ne perdraient pas leur faveur.

La sévérité des lois du code pénal farfadéen est si grande, qu'elle tient du despotisme le plus affreux. On condamna à mort un farfadet qui avait brûlé du soufre secrètement, attendu que

la fumée , les odeurs et les choses fortes , nuisent beaucoup aux opérations de nos magiciens infernaux.

Ces cruautés me furent rapportées dans la maison où j'avais vu ce malheureux enfant et où on l'avait logé depuis son expulsion de la maison paternelle , que MM. Pinel et Moreau venaient de lui faire interdire si injustement. Pour lui faire supporter moins douloureusement son bannissement , et lui donner une idée favorable du bien qu'on éprouve à revenir de ses erreurs , j'ajoutai à mes conseils paternels et religieux une pièce de quarante sous , en remplacement de celle de trente sous qu'on lui avait retirée. Il est vrai que celle que je lui donnai n'était pas farfadérisée.

Les dames de la maison eurent aussi la bonté de pourvoir aux besoins de cet enfant, espérant bien qu'il ne resterait pas toujours éloigné de sa famille ; car à tout péché miséricorde.

Je suis content de moi dans le récit de tout ce que j'ai appris du jeune farfadet. J'ai prié le Dieu des chrétiens de diriger ma plume , pour m'éviter de rappeler ce que j'avais déjà écrit sur le même sujet. Ma prière a été exaucée , je n'ai pas rappelé la plupart des choses que j'avais déjà révélées à mes lecteurs.

Je crois bien que dans ce que j'avais dit et

dans ce que je viens de dire , il existe peut-être quelques contradictions ; mais on se rappellera , pour me les pardonner , que dans mes derniers chapitres ce n'est pas moi qui parle , que je ne fais que transcrire ce qui m'a été dit par le jeune farfadet qui , comme j'en ai déjà fait l'observation , peut bien avoir eu le projet de me donner le change sur tout ce que je savais déjà concernant la criminelle association des farfadets.

Cessons de raisonner , et revenons-en à des faits ; il en faut toujours et dans toutes les occasions , pour convaincre ceux de qui on ambitionne le suffrage.

CHAPITRE XXXIII.

*Les Farfadets prennent toutes sortes de masques.
Ils sont hypocrites , voleurs et séducteurs.*

J'AI déjà fait l'observation , dans quelques-uns de mes chapitres , que les farfadets étaient assez rusés pour prendre le masque de l'hypocrisie. Ils vont dans le temple du Seigneur , pour donner le change et en imposer aux vrais chrétiens ; mais je les ai si bien étudiés , que je les connais à présent , ils ne peuvent plus me tromper. Je

les reconnais à leur contenance , qu'il me faut aussi dévoiler à mes lecteurs.

Quand ils sont las de se promener dans la sainte église, ils se tiennent debout, ils causent, rient et font des gestes qui prouvent leur scélératesse : ils prennent les vases sacrés, les ciboires, ils jettent et foulent aux pieds les saintes hosties.

Rien n'est plus scandaleux que leur conduite infâme et sacrilège pendant la dernière messe du dimanche. On les voit causer, on les entend même se donner des rendez-vous pour toutes sortes de causes que je ne veux pas qualifier.

Une farfadette n'a-t-elle pas eu l'audace de confier à une de ses amies, qu'ayant eu le malheur de perdre un amant qui lui était bien cher, et se trouvant très-malheureuse de son isolement, on lui avait conseillé de se rendre le dimanche à la messe, où elle pourrait trouver un autre amoureux ; qu'elle profita de l'avis, et se rendit effectivement dans une église ; qu'après avoir fait une toilette recherchée, pour parvenir à son but, elle ne tarda pas à trouver des farfadets qui, plus occupés des femmes que de Dieu, vinrent rôder autour d'elle comme des papillons ; que son intention étant d'en attraper un, elle ne tarda pas à réussir dans son entreprise ; que son amant enterré fut alors remplacé,

et qu'elle ne se rappela plus, depuis ce moment, de la perte qu'elle avait faite.

L'amie, surprise d'une telle confiance, la désapprouva beaucoup, en ajoutant que c'était une chose affreuse de prendre le temple de Dieu pour le lieu d'un scandale abominable ; mais la farfadette se justifia, en disant que c'était une coutume établie depuis très-long-temps, et que la police de l'église ne s'étendait pas sur ces sortes de choses, qui n'étaient pas de son ressort.

Ce qui se fait dans les églises de Paris, se pratique aussi dans celles des provinces. La religion est le plus beau et le plus noble des manteaux dont j'ai vu bien souvent des mauvais sujets se couvrir, pour cacher leurs vices et leurs bassesses.

Il en est jusqu'à cent, que je pourrais nommer.

Mais pourquoi irais-je encore étendre mes révélations ? Bientôt tout l'univers saura comment il faut s'y prendre pour reconnaître un farfadet.

Voici la recette qu'il faut employer pour parvenir à cette découverte : Prenez le ton doctoral d'un médecin, la cupidité d'un procureur, l'effronterie d'un étudiant, la hardiesse d'une courtisane et l'hypocrisie d'un faux dévot ; voilà le farfadet.

CHAPITRE XXXIV.

Le 1^{er} janvier 1820 je n'ai pas pu donner les étrennes aux Farfadets. Ils m'ont joué un tour abominable.

JE m'occupe tellement de MM. les farfadets, en raison de l'obstination extrême qu'ils ont mise à me persécuter continuellement, que j'avais l'intention, pour répondre à leur persévérance, de reconnaître leurs visites par des étrennes dignes d'eux, que je voulais leur offrir au commencement de chaque année.

Mes lecteurs savent déjà quelles sont les étrennes agréables à ces misérables. Cependant j'aurai encore du plaisir à leur rappeler ce que je leur préparais le 1^{er} janvier 1820. J'avais projeté de leur offrir d'abord du cœur (ils en ont toujours besoin), du foie assaisonné de sel, de soufre, d'eau-forte, et bien piqué de plusieurs milliers d'épingles; tout cela devait bouillir et rôtir à la manière accoutumée.

Mon projet n'a pas réussi, à mon grand regret, parce que des affaires inattendues m'en ont empêché; c'est pourquoi je prie les farfadets

de vouloir bien me pardonner mon indifférence, et de croire que ce n'est ni le défaut d'argent, ni mon irrésolution, qui en sont causes. L'un et l'autre ne m'ont jamais contrarié, lorsqu'il a fallu leur prouver ma haine.

J'ai tout lieu de croire qu'ils ne se sont point offensés de ce manque d'égards involontaire. Ils ne m'ont pas oublié; car ils sont venus, le jour même que je devais leur donner leurs étrennes, me rendre leur intéressante visite, qui fut d'autant plus agréable pour moi, que c'était une visite de toute la compagnie invisible, et qui, pour cela, n'en était pas moins désagréable et pénible pour moi.

Le même jour, 1^{er} janvier, à onze heures du matin environ, à mon retour de l'église, je rendis une visite à M. Bourgeois, l'un de mes plus proches voisins.

Après les complimens d'usage en pareil jour, nous parlâmes de choses indifférentes. Tout en causant, je posai la clé de ma chambre, que je tenais machinalement à la main, sur la tablette du poêle, près lequel nous nous chauffions.

Comme la décence et la civilité ne permettent pas et même défendent d'être jamais importun, et encore moins le premier jour de l'an, telle familiarité que l'on puisse avoir avec les personnes qu'on visite, je pris congé de M. Bourgeois qui,

par honnêteté, voulut bien me reconduire jusqu'à la porte de mon appartement. Nous nous saluâmes réciproquement, et ce Monsieur retourna chez lui.

Au moment qu'il rentrait dans sa chambre, qui était sur le même carré que la mienne, je cherchai ma clé pour entrer chez moi, et je m'aperçus que je ne l'avais plus. Je courus après ce Monsieur, en le priant de ne pas fermer sa porte, parce que j'avais laissé ma clé chez lui. En entrant, je jetai les jeux sur le poêle, et je ne vis pas ce que j'avais perdu.

M. Bourgeois, voyant mon inquiétude, m'aida à chercher, il poussa même la complaisance jusqu'à allumer une chandelle en plein jour, pour donner plus de clarté aux endroits les plus sombres de sa chambre. Après avoir en vain fareté partout, je dis à ce Monsieur de ne pas se donner tant de peines; que, sans savoir précisément où elle était, je me doutais bien qui pouvait l'avoir prise. J'entendis même en ce moment les farfadets rire de tout leur cœur: ce ne pouvait être que ces coquins-là qui s'étaient amusés. — Vous croyez? me dit M. Bourgeois. — Oui, Monsieur, je le crois. Voyez leur malice, ils n'ont fait cela que pour me jouer le tour de m'empêcher de sortir aujourd'hui et demain; mais je les attraperai bien. Je déjouerai leur

malice : — O les canailles ! — Eh bien ! Monsieur, voilà comme ces gens-là me traitent, ils sont toujours en opposition avec ce qui peut m'être utile et agréable.

Je pris la résolution de faire appeler le serrurier pour ouvrir ma porte, et pour m'assurer contre la perfidie des farfadets, je le chargeai de mettre deux pitons propres à recevoir un cadenas, voulant, à l'avenir, être plus solidement enfermé chez moi.

Ce jour-là, je voulus me coucher de bonne heure ; mais je fus bientôt réveillé par mes infâmes et cruels ennemis, qui eurent la malice, pour me causer une surprise, de faire tomber la clé qu'ils m'avaient volée, devant moi, sur le lit que je venais d'ouvrir pour y entrer. A quatre heures du matin je la vis moi-même tomber, et certainement je ne suis pas un visionnaire.

Peut-on se permettre un tour plus traître ! mais il n'étonnera personne, on sait de quoi sont capables les enfans de la débauche et de la prostitution.

Je ne pus dormir après un événement semblable. J'attendis le jour avec une grande impatience. Sitôt qu'il fut venu, je me levai. Je devais être plus qu'impatient de raconter mon aventure de la veille et celle, du matin à

toutes les personnes de mon hôtel , ce qui fut pour elles un sujet nouveau de rire beaucoup de la malice de ces méchans farfadets , que je déteste.

Quand nous serons à dix , nous ferons une croix.

Je crois que si j'avais suivi cette marche , je n'aurais pas pu , sans me tromper , tracer toutes les croix qu'il aurait fallu que je fisse.

Les cruautés que m'ont fait endurer mes ennemis sont innombrables. J'aurais voulu les noter , que je n'aurais jamais pu les additionner.

Lorsqu'on veut suivre les règles de Barême, il est une certaine quantité de chiffres où il faut savoir s'arrêter.

CHAPITRE XXXV.

En dépit de mon jeune révélateur, les Farfadets exercent des larcins que je dois signaler. Je touche au terme de mes souffrances.

IL est de mon devoir , puisque je me suis décidé à écrire pour éclairer l'univers sur les maléfices des farfadets ; il est de mon devoir , dis-je , de prévenir tous les habitans de la terre,

depuis les plus petits jusqu'aux plus grands , qu'ils ne doivent pas s'étonner s'ils trouvent le soir , dans leur caisse , un déficit en comptant leur argent. Ce déficit provient de quelque pièce magique de cent sous , qu'un farfadet aura fait échanger en achetant quelque chose , et qui sera revenue dans sa poche.

Ainsi , ceux qui consultent le soir leur caisse et leur registre de vente , et qui ne trouvent pas leur balance égale , ne doivent l'attribuer qu'à la cause que j'indique. Qu'ils se gardent bien d'inquiéter leurs épouses , leurs commis , leurs demoiselles de boutique ou de magasin , ils doivent être convaincus que c'est un tour des farfadets , dont ils doivent se délivrer promptement et sûrement , en faisant usage du remède spécifique et souverain , dont plusieurs personnes m'ont vanté l'efficacité , après en avoir fait elles-mêmes l'expérience sur ma simple ordonnance.

Alors , on ne verra plus de ces accusations qui finissent par la mort de l'innocence injustement poursuivie. Je l'ai déjà prouvé.

Au fur et à mesure que j'arrive à la fin de mes chapitres , j'éprouve une consolation que j'étais loin de connaître avant d'avoir pris la détermination qui a fait mon bonheur.

Mes rêves sont beaucoup moins pénibles qu'ils

ne l'étaient autrefois. J'éprouve pendant le jour et pendant la nuit, des momens de jouissance qui m'étaient inconnus depuis plus de vingt-trois ans.

J'arrive bientôt à la conclusion de mon travail. Je reconnais chaque moment l'utilité de mes prières. Je remercie mon Créateur d'avoir voulu écouter ma voix suppliante.

C'est le jour de mon mariage que doit commencer une nouvelle ère pour moi. Plus de farfadets dans ma couche. Les enfans qui naîtront de mon union seront les véritables enfans de l'innocence.

Cependant j'ai encore à travailler pour finir mon troisième volume. A l'ouvrage, à l'ouvrage, M. Berbiguier de Terre-Neuve du Thym. Ne sentez-vous pas dans ce moment un farfadet qui vous persécute? Vous n'avez pas encore parlé de ceux que vous tenez dans vos bouteilles!.... C'est mon bongénie qui me parle.... excusez-moi. Je sais que je ne dois pas suspendre le bien que j'ai promis de faire au genre humain. Je vais continuer mes révélations.

Mon point de mire est devant moi. Je veux l'atteindre. Je l'atteindrai; et quand je présenterai moi-même mes volumes au Roi qui fait dans ce moment le bonheur de la France, je lui dirai: Sire, mes ennemis sont les vôtres,

bientôt nous n'en aurons plus ni l'un ni l'autre.
Les farfadets vont périr.

CHAPITRE XXXVI.

Mon imagination est tellement frappée par l'apparition des Farfadets, que j'en vois partout.

IL est évident, il est incontestable que lorsque nous avons l'imagination frappée d'un objet quelconque, cet objet nous poursuit continuellement. Les cruels farfadets me tourmentent tellement, que je crois en voir partout. On doit s'en être aperçu, sans doute, en lisant mes chapitres. Je ressemble, en cela, à ces personnes qui prennent en aversion leurs semblables et se figurent les voir sous la forme d'un fantôme. La raison en est simple; c'est que les personnes qu'on prend en antipathie, sont des farfadets qu'on déteste par instinct.

C'est là toute mon histoire; je vais l'enrichir encore d'un nouveau fait. J'étais à Saint-Roch, le 6 février, vers les six heures du soir, lorsque tout-à-coup je me sentis tourmenté par une troupe de farfadets qui vinrent se placer entre ma redingotte et mon gilet. Pour m'emparer d'eux

avec sûreté, je détachai une des épingles qui tenaient les boucles de mes cheveux ; je n'avais pas, dans ce moment, d'autres armes à leur opposer. Je pris un des farfadets, qui s'était glissé dans mon dos, et je l'attachai avec cette même épingle.

Vainqueur de mon ennemi, je continuai ma prière. Après que je l'eus finie, je me rendis chez M. le curé de la paroisse, pour lui faire part de la prise que je venais de faire. Il se mit à rire de mon récit, et me demanda ce que je prétendais faire de mon ennemi, qu'il m'invita à laisser libre.

Malgré ma haine pour cette cliquë infernale, j'étais sur le point d'acquiescer à ce que me conseillait M. le curé, persuadé qu'il ne pouvait sortir que de bons conseils de la bouche d'un ministre des autels, qui, lui-même, avait plus d'une fois prêché qu'il fallait se méfier du diable, de ses maléfices et des embûches qu'il nous tend pour nous séduire et nous corrompre.

Je le quittai dans ce même moment ; mais lorsque je fus arrivé chez moi, je repris d'autres épingles pour mieux retenir mon farfadet ; tant il est vrai que, malgré les conseils que l'on m'avait donnés, ma haine était encore plus forte que ma soumission, puisqu'après avoir goûté les conseils de M. le curé, je pris la résolution d'en-

chaîner plus fortement encore mon ennemi.

Je fis part de mon aventure à M. et madame Gorand, qui se mirent aussi à rire, en me donnant le conseil contraire à celui que m'avait donné M. le curé de Saint-Roch : cela me satisfit davantage ; parce qu'au moins je contentais ma haine contre la race infernalico-diabolique.

Il y a sans doute quelque chose de répréhensible dans ma conduite. J'ai oublié un instant que Notre-Seigneur Jésus-Christ a toujours prêché le pardon de nos ennemis ; mais ce n'était pas des farfadets dont il voulait parler.

CHAPITRE XXXVII.

L'antechrist et une troupe de Farfadets m'ont écrit. Ils ont cru m'intimider ; mais je les ai bien lardés de poinçons et d'épingles.

LE 7 du même mois de février au soir, le facteur de la poste me remit une lettre signée *l'antechrist*.

Ce cruel démon se plaignait de la démarche que j'avais faite la veille, auprès de M. le curé de Saint-Roch, pour dénoncer l'engeance abominable des farfadets. Cette lettre sera connue

du public, ainsi que le *fac simile* de la signature de celui qui me l'a écrite et adressée.

Je ne m'en occupai pas moins pendant huit jours à saisir mes farfadets avec des épingles, toutes les fois qu'une audace impudente les faisait venir chez moi pour se glisser entre le drap et la couverture de mon lit. Ma haine et mon aversion pour eux sont invétérées.

Quelques jours après, je reçus une seconde lettre de la part d'un chef de légion du farfadéisme, qui me prévenait que ce jour même il enverrait le soir une députation de trente farfadets, pour connaître ma résolution et avoir ma réponse. Cette lettre émanait de l'autorité royale des farfadets, car elle en avait le sceau.

Ma seule réponse à cette proposition fut de me mettre en garde, en m'armant de deux cents épingles noires, les plus longues qu'il me fut possible de trouver. Je me munis aussi d'un petit instrument bien pointu, très-aigu, de la forme d'un poinçon. Je les attendis ainsi jusqu'à minuit, et je me mis au lit, sans avoir l'intention de dormir; j'étais trop occupé de mon projet. Je plaçai mes mains entre le drap et la couverture. Un quart-d'heure après, j'entendis le jargon de leur commandant; et, sur le signal convenu par cette clique infernale, je me vis assailli de toutes parts. Aussitôt que je

sentis leurs mouvemens , je piquai de mon poinçon tous ceux qui s'étaient approchés.

Quand ils furent pris, ils voulaient remuer : je m'assurai alors de leur captivité par des épingles noires, dont je les lardai bien vivement ; ce qui me divertit beaucoup. Pour augmenter ma jouissance, j'imaginai de piquer avec des épingles le dessous de mes couvertures, afin qu'ils fussent pris dessus et dessous. Le nombre de mes ennemis vaincus était de vingt-cinq ; ma couverture en était chargée, et tellement pesante, que, le matin, avant de me lever, je me sentis accablé sous le poids de ces misérables qui, tout piqués de diverses manières, faisaient des grimaces effrayantes.

En me levant, je leur souhaitai le bon jour à coups de poinçon.

Quand mon perruquier arriva, il me demanda ce que c'était que cette quantité innombrable d'épingles qui traversaient ma couverture. Je lui dis que c'étaient les armes dont je m'étais servi pour arrêter les coureurs de nuit dans leur course vagabonde et perturbatrice du repos des honnêtes gens.

La fille de l'hôtel vint aussi pour faire ma chambre, elle fut étonnée de la quantité d'épingles qui joignaient le drap de lit et la couverture. Elle ne pouvait pas voir et sentir comme moi ces

infâmes et cruels farfadets qui me poursuivaient , et dont mon corps était accablé. Elle riait lorsque je lui faisais le détail de toutes mes souffrances.

Cette bonne fille étonnée se trouvait fort embarrassée pour faire mon lit. Pour lui éviter de se piquer les doigts trop souvent , je l'aidai à ôter les épingles qui joignaient mon drap de lit à ma couverture.

Les coups de poinçon étaient presque invisibles , parce que mon poinçon était aussi pointu que les épingles.

J'avais oublié de dire qu'en me levant le matin, j'entendis dans ma chambre un traîneur, du nombre de ceux qui m'avaient poursuivi et accablé pendant la nuit. Ce coquin se plaça sur mon dos afin de m'importuner et de venger la mort de ses camarades expirés sous mes coups. Je le saisis d'abord avec une épingle , et j'en employai jusqu'à trente pour l'obliger à demeurer ainsi retenu pendant trois ou quatre heures.

Bientôt après je fus forcé de me dessaisir de lui. C'était avec beaucoup de regret. Il n'en reçut pas moins une grande quantité de coups d'épingles , que je lui administrai à son départ.

Va , coquin , lui dis-je , va te faire pendre ailleurs. Il profita du moment où les épingles

me manquèrent, pour s'éloigner de mon appartement.

Un farfadet riait beaucoup lorsque je lui racontais ce que je viens de consigner dans ce chapitre. Je suis sûr qu'il était du nombre de mes persécuteurs, et sa joie apparente n'avait peut-être pour but que de détourner mes regards du côté où je devais alors les porter.

Je pourrais bien joindre son nom à ceux que j'ai déjà cités dans mon ouvrage ; mais pourquoi irais-je ajouter un nom de plus à ceux que j'ai cru devoir signaler d'une manière spéciale ? On sait que la terre est remplie de farfadets : s'il fallait en donner la nomenclature générale, toutes les presses de Paris ne suffiraient pas pour y parvenir.

CHAPITRE XX XVIII.

Je voudrais savoir combien j'ai détruit de Farfadets par mon remède et mes lardoires.

Je considère les souffrances que les farfadets me font éprouver, comme une suite de la guerre à outrance qui existe depuis si long - temps entre cette race infernale et moi ; guerre qui ne finira qu'avec ma vie, à moins que Dieu, par un

miracle de sa toute-puissance , ne me guérisse de mon vivant , comme il a guéri tous ceux à qui j'ai donné la recette de mon immortel remède contre la magie.

Un jour , en me plaçant dans mon lit où je cherchais à dormir en paix, j'entendis jargonner un commandant des farfadets, qui , me croyant endormi , ordonna les évolutions diaboliques. En moins d'un instant je fus assailli par un nombre considérable d'ennemis à qui je crus devoir dire : Songez que je suis là!

Je les reçus comme dans d'autres circonstances. Je remplis encore ma couverture d'une quantité innombrable d'épingles. Il en résulta une déroute complète , au point que je ne pourrais pas dire combien j'en fis succomber sous mes coups. Leurs cris étaient effroyables, tant le carnage dut être considérable , en raison de la colère où j'étais , et de l'ardeur avec laquelle je combattais.

Je voudrais , pour connaître le nombre des victimes tombées sous mes coups , que le cruel Belzébuth , que les farfadets appellent leur roi, me donnât un relevé ou un état de la perte qu'il a faite pendant le temps de ces dernières hostilités. Je voudrais bien aussi connaître le nombre des farfadets des deux sexes , qui ont été blessés par les travaux et opérations des

personnes qui étaient atteintes du mal farfadéen. Je suis assuré que ces deux états de tués et de blessés produiroient une satisfaction générale aux victimes du farfadérisme, à qui je suis jaloux de donner un aperçu du bien qu'a opéré mon remède; car je suis plus que persuadé que si, par un moyen que je cherche depuis long-temps, je pouvais dénombrer les farfadets qui ont été blessés par suite des piqûres qui leur ont été faites tant par moi que par les personnes que j'ai eu le bonheur de mettre à l'abri des poursuites de ces monstres, tous les honnêtes gens se réuniraient à moi pour parvenir à leur destruction.

Patience! patience! me dit-on. C'est bon à dire à ceux qui ne connaissent pas le malheur.

CHAPITRE XXXIX.

J'ai acquis la conviction que les Farfadets craignent le tabac.

LA cruelle situation dans laquelle je ne cesse de me trouver par le maléfice éternel de mes ennemis, me fait chercher toutes sortes de moyens pour me mettre à l'abri de leurs attaques. Je me suis imaginé depuis peu de jeter

du tabac sur moi et sur mon lit , afin , si je le pouvais , d'aveugler tous les farfadets. Je suis assez content de cette épreuve ; mais je voudrais les entendre éternuer , ce serait une satisfaction pour moi de pouvoir leur dire : *Avos souhaits* ; ils ne pourraient pas nier leur présence.

On voit que je ne m'occupe qu'à chercher tous les moyens de combattre les disciples du diable.

La découverte que j'ai faite du tabac anti-farfadéen me conduira bientôt à un nouveau préservatif que j'ai déjà employé , et qui me réussit parfaitement.

Lecteurs , je vous en ai déjà dit un mot dans l'introduction de mon troisième volume , je vous entretiendrai bientôt de mes bouteilles vengeresses.

Le tabac y joue un principal rôle. Telle est la volonté du Dieu de l'univers , qu'il ordonne qu'une de mes découvertes en fasse naître une autre.

Mais il n'est pas encore temps de donner tous les détails de ma nouvelle opération. *Le monde n'a pas été créé dans un jour. Petit poisson ne devient grand que lorsque Dieu lui prête vie.* Voilà deux proverbes qui viennent à mon secours pour tempérer l'ardeur de ceux

qui sont trop pressés d'apprendre ce qui ne peut venir qu'en temps et lieu.

Oui, je vous parlerai de mes bouteilles-prisons; mais ne soyez donc pas impatiens. La patience est une vertu nécessaire à l'honnête homme. Que serais-je donc devenu, si je n'avais pas été patient!

Silence, silence, MM. les indiscrets, vos cris menaçans ne m'en imposent pas: puisque j'ai su résister aux agens du crime, vous ne parviendrez pas mieux qu'eux à me soumettre à vos désirs immodérés.

CHAPITRE XL.

Il existe des incrédules qui nient l'existence des Farfadets. Mes raisonnemens doivent les convaincre.

DES personnes dignes de foi m'ayant affirmé qu'elles avaient assisté à des discussions où l'on traitait de l'existence des esprits invisibles, et où des discoureurs révoquaient en doute cette existence, je demandai, pour convaincre les incrédules, à être conduit dans la maison où on traitait de pareilles questions. J'y vins, et j'entrai dans les détails que je crus nécessaires

à ma cause. Je justifiai démonstrativement mon opinion.

Vous savez, dis-je, qu'il y a dans le monde différentes religions qui ont pour bases générales la connaissance, le respect et l'amour d'un Être-Suprême. Nous autres chrétiens, nous avons sur ceux qui ne sont que sectaires, l'avantage de la vraie croyance. Malheur à ceux d'entre nous qui ne veulent pas se rendre à l'évidence de ce principe, et qui s'éloignent des bras du Seigneur notre Dieu, qui nous les tend pour nous recevoir selon que nous l'avons mérité. Je fus interrompu à ce moment de ma période. Nous connaissons, me dit-on, l'existence d'un Dieu souverain de toutes choses; mais la solution que vous nous donnez sur ce Dieu ne prouve rien sur l'existence des esprits que vous appelez farfadets. Donnez-nous des détails qui puissent nous faire croire ce que vous avancez. — Des détails! des détails! par hasard, ignoreriez-vous l'étendue de la puissance de Satan? — Oui, Monsieur, quoiqu'on nous en ait parlé souvent quand nous étions au collège: nous en avons seulement argumenté, que des maîtres imbéciles croient par ce moyen intimider les enfans qu'ils veulent rendre dociles à leurs balivernes et aux préjugés qu'ils cherchent à leur inculquer. — Pourtant, la puissance du diable n'a pu exister avant celle

de Dieu. — C'est vrai. — Le Créateur et maître de l'univers n'a pu partager son autorité avec aucune des créatures qui n'ont reçu l'existence que par sa volonté divine et inaltérable. — Il n'y a pas de doute. — Vous convenez donc que ce grand travail qui annonce sa puissance peut être détruit, si telle est sa volonté suprême. — Nous ne voulons pas disconvenir de ce point. — Non, vous n'auriez pas le moindre murmure à faire entendre, si le grand architecte de l'univers concevait le projet de détruire son ouvrage, au cas qu'il le trouvât défectueux. — C'est juste, M. Berbiguier, c'est juste, vous avez raison. — Eh bien ! Satan, ainsi que les autres anges rebelles, ses infâmes compagnons, dont la prétendue puissance paraît si redoutable, n'a existé que parce que cela a plu à Dieu, puisque rien de ce qui existe n'était avant Dieu. Les satellites de cette puissance orgueilleuse et désorganisatrice ne sont que des anges rebelles qui osèrent se révolter contre leur maître et le nôtre, pour suivre leurs volontés et leurs penchans criminels. Satan porta l'insolence jusqu'à se former un parti, et se fit reconnaître pour le chef des ennemis de son Créateur et souverain maître ; il poussa aussi l'audace jusqu'à lui faire chaque jour la guerre : ce qui a fait établir, par la suite des temps, un pouvoir opposé à celui de Dieu.

— Tout cela est à notre connaissance, Monsieur, il est inutile de nous rappeler article par article tout ce qui est écrit dans la sainte bible. Allez au fait, Monsieur, allez au fait, de grâce. — Volontiers, Messieurs, si vous restez convaincus de l'existence de deux puissances. — Oui, certainement. — Voici maintenant la différence qui existe entre elles. Je veux vous expliquer encore ce miracle : la puissance de Dieu commande le bien, prêche la justice, la bonté, la paix, la charité, l'humanité, la modestie, l'économie, la frugalité; elle nous ordonne un travail honnête et modéré, tant pour gagner notre vie que pour éviter l'oisiveté; elle nous fait encore espérer le pardon de nos offenses. Mettez-la en opposition avec celle du démon, et vous verrez cet organisateur de tous les crimes prêcher la doctrine contraire à celle de Dieu, nous engager au vol, au pillage, aux violences, aux injures, aux dévastations; et d'après cela vous pourriez hésiter sur le parti que vous avez à prendre? — Non, s'écrièrent alors tous mes interlocuteurs, et d'un commun accord, nous préférons la loi de Dieu. — Messieurs, je vous en félicite de tout mon cœur, et vous invite à plaindre ceux qui ne pensent pas comme vous pensez maintenant.

Le raisonnement scientifique que je viens

d'opposer à mes incrédules , et qui les a ramenés dans la voie du salut , était bien fait pour les émouvoir. Je sens moi-même , toutes les fois que je prêche la parole divine , que je jouis de toutes les facultés qui caractérisent l'éloquence.

Cependant je suis loin d'être un homme érudit. L'érudition dont je fais quelquefois parade dans mon ouvrage, n'est qu'une inspiration divine qui m'élève au-dessus de moi-même , et me fait paraître savant aux yeux des mortels qui consentent à m'entendre.

Je me fais un plaisir de croire que je convertirai à la vraie croyance la plupart de MM. les incrédules qui viendront chez moi pour acheter mon livre ; et qui peut-être n'y seront amenés que par le désir qu'ils auront de faire connaissance avec *le fléau des farfadets*.

CHAPITRE XLI.

Satan se sert de tous les moyens imaginables pour faire des recrues à sa compagnie.

Je me sens encore entraîné à des démonstrations utiles aux humains qui veulent suivre la route du bien , et je dis : Jésus-Christ ne nous a pas annoncé que notre âme se séparerait de

notre corps avant l'heure de notre mort : c'est une vérité reconnue ; mais il n'a pas dit aussi que Satan ne deviendrait pas momentanément usurpateur d'une partie de sa puissance , pour faire subir aux hommes des épreuves qui dérouleraient jusqu'au plus petit repli de leur cœur. Ce méchant adversaire de la puissance divine ne se soutient que par l'espoir qu'il a toujours eu de soumettre à sa puissance abominable les misérables qui ont déjà des dispositions à faire le mal.

N'est-ce pas lui qui les encourage , les rassure en leur promettant que les plus grandes fautes ne leur feront pas perdre l'estime de leurs chefs ; que ce ne sont au fond que des faiblesses , des puérités qui ne méritent pas même qu'on y fasse la moindre attention , et qu'il ne suffit que d'un coup d'éponge passé avec la main de l'indulgence , pour que tout soit effacé , même les choses qui lui seraient les plus désagréables ?

Il leur promet bien plus, s'ils veulent se rendre à lui et le servir fidèlement. Ce n'est que trop vrai ; il leur promet le pouvoir des métamorphoses , sous quelques formes qu'il leur plaise de se présenter : quadrupèdes , volatiles ; bipèdes , amphybies même , il soumet tout à leur puissance , pour seconder leurs désirs criminels.

Par le moyen de la flamme magique que je vous autoriserai à produire, leur dit-il, vous vous transporterez dans les régions célestes, vous ferez fondre les nuages sur les plaines et les champs que vous voudrez frapper de stérilité; vous dirigerez la foudre et la grêle.

Mortels, vous connaissez, à peu de chose près, les effets de ce pouvoir; mais dites-moi, s'il vous plaît, si vous avez su apprécier les esprits invisibles? Un moment, je vous prie, ne confondons pas. Je suis bien aise de vous avoir donné une idée juste, accompagnée de preuves, de ce que j'ai avancé contre le pouvoir de Satan. Maintenant, je me fais un devoir de vous démontrer toutes les sciences nécessaires pour que vous puissiez reconnaître les esprits malfaisans, sans avoir recours à aucuns maîtres ni à aucuns docteurs.

Ceci sera le sujet du chapitre qui va suivre. Reposons-nous un instant, lecteurs, vous devez en avoir besoin. Les leçons de morale ne doivent jamais être trop longues, on ne marche que lentement dans le chemin de la vertu. J'ai su ce qu'il m'en a coûté lorsque j'ai voulu en parcourir les sentiers étroits, difficiles et très-souvent impraticables.

CHAPITRE XLII.

Les Esprits malfaisans sont les âmes des méchans, ils se séparent du corps humain pour opérer le mal.

LES esprits malfaisans ne furent jamais autre chose que l'âme des corps soumis à l'empire de Satan. Les âmes peuvent se séparer de leurs corps autant de fois qu'elles le désirent, pourvu qu'elles désignent l'endroit où elles veulent se transporter. Par cette séparation de l'âme et du corps, l'âme a la facilité d'entrer partout même où l'air ne peut pas passer. Aucune fermeture ne peut l'empêcher de s'introduire dans un appartement.

Pendant que les âmes voyagent, les corps restent immobiles chez eux. Sitôt que le corps est seul, on peut l'examiner, le toucher, et se convaincre de son insensibilité, en cherchant à faire mouvoir ou soulever l'un de ses membres, qui retombe aussitôt à sa même place, pour nous convaincre que ces corps sont en tout semblables à une pièce de bois, quand l'âme les a quittés pour aller faire des prosélytes en farfadérisme.

Je passe maintenant aux pouvoirs de l'âme

des farfadets, lorsqu'elle a quitté son enveloppe, et je dis qu'elle se transporte partout où elle veut, selon son bon plaisir; de sorte que l'âme d'un homme en voyage se glisse dans l'appartement d'une dame ou demoiselle, et l'âme d'une dame ou demoiselle se glisse dans le manoir d'un homme.

Toutes les âmes, en raison de l'influence de la planète sous laquelle elles sont nées, exercent plus ou moins de dommages dans les maisons et sur les individus chez lesquels elles se transportent. Comme elles ont des sympathies entre elles, les âmes des deux sexes se réunissent quelquefois, pour se transporter en nombre considérable au même lieu où elles veulent exercer leur brigandage. Quand elles sont rendues à leur destination, elles se divisent le mal qu'il faut opérer sur la victime et dans la maison. Elles ont le soin d'endormir celui ou celle qu'elles veulent posséder, de suivre tous ses mouvemens, et de les diriger à leur gré, en les accoutumant peu-à-peu à supporter le poids de leur volume qui, bien que léger comme un esprit, n'en devient pas moins pesant à la longue, selon que le charme l'exige, puisqu'elles peuvent reprendre la pesanteur de leur corps.

S'il ne leur plaît pas de s'attacher au corps, les esprits restent en dehors du lit, et font sur

la couverture ce qu'ils feraient sur l'individu pour le fatiguer et le tourmenter. Bien des gens ayant éprouvé de semblables cruautés, ont cru que c'était le cauchemar; mais j'ai déjà prouvé que le cauchemar n'est qu'une indisposition farfadéenne qui n'eut jamais d'autre cause que le farfadérisme, qui invente des mots pour favoriser son invisibilité. Les farfadets appellent cauchemar ce que les honnêtes gens comme moi savent être le mal diabolique.

Les digressions semblables à celle que je viens de faire, ne sortent pas absolument du sujet que je me suis tracé, elles sont nécessaires au complément de mon ouvrage; elles en lient tous les anneaux, et en forment une chaîne indissoluble, que les farfadets eux-mêmes n'auront pas le pouvoir de détruire.

Ces digressions sont des épisodes qui sont instructives; elles ne sont pas dans le style de la narration, je cherche quelquefois à leur donner un tour plus élevé.

Que mes lecteurs me suivent dans tout ce que j'ai déjà fait, ils verront que je suis pénétré des règles qui nous sont tracées par les maîtres de la littérature.

En écrivant le plan de mon ouvrage, j'ai dû le considérer comme un discours. Ma préface et mon discours préliminaire en forment l'exorde;

ce qui m'est personnel en est le premier point ; ma citation et mes digressions en forment le second ; mes preuves et mes conclusions en seront la péroration.

J'ai suivi en cela l'exemple qui m'est donné par le prédicateur en chaire , qui divise toujours son sermon de la même manière que j'ai divisé mon ouvrage ; en suivant de pareils exemples, je ne m'écarterai jamais du sentier de la vertu.

Mais je n'ai pas encore fini toutes les réflexions que je dois faire pour répondre aux objections de mes antagonistes. Je vais reprendre mes digressions , et je reviendrai ensuite aux faits qui me sont personnels , pour amener la conclusion de mon travail.

Convendez , chers lecteurs , qu'il m'aura fallu travailler bien long-temps , pour rendre mes chapitres dignes de vous être présentés. Je suis maintenant à la onzième feuille de mon troisième volume , et je brûle d'arriver à ma conclusion. J'y parviendrai , les farfadets ne m'en empêcheront pas. Les coquins viennent faire un sabbat d'enfer dans ma chambre , lorsque je m'amuse à lire ce que j'ai écrit : leur désespoir fait ma félicité. La honte que je leur prépare , aura pour résultat le bonheur de tout le genre humain.

Les amis de la sagesse me louent. J'entends dans ce moment une douce harmonie qui semble

applaudir à tout ce que j'ai dit jusqu'à ce moment. Doucement..... doucement..... anges de bienfaisance, suspendez un instant vos chants d'allégresse, je vais continuer le travail qui m'a valu vos louanges.

CHAPITRE XLIII.

J'achève mes réponses aux objections qui me sont faites.

ON désirera peut-être d'apprendre si les corps qui ont été abandonnés par les âmes, ont du sang et éprouvent des sensations. Je répondrai négativement, puisque ces corps ne sont alors que des masses informes ; mais, va-t-on me dire, quelle nécessité ou quel besoin ces âmes éprouvent-elles de se donner tant de mal, de perdre tant de temps, de prendre tant de précautions pour chercher à se procurer, sans l'assistance de leurs corps, des plaisirs imaginaires, de s'introduire secrètement dans des appartemens, dans le lit des personnes qui y reposent et qui ne s'en doutent pas ? Nous avons de la peine à croire que les âmes puissent quitter leurs corps pour aller tourmenter les mortels, d'autant que dans la nature on n'éprouve de véritables

jouissances que par la réunion de toutes les facultés morales et physiques.

Voici ma réponse :

L'ignorance des victimes ne détruit pas la volonté du criminel ou les pouvoirs de l'esprit infernal. Ce que les âmes ou esprits farfadéens ont intention de faire , est toujours un crime moral ou physique , puisque , dans leurs affreux principes , il faut que les hommes abusent des femmes , et que les femmes doivent se comporter de la même manière avec les hommes.

Les âmes dévouées au service de Satan reviennent , après leurs opérations charnelles , dans leur humaine enveloppe , et y demeurent quelque temps pour jouir de leur triomphe , en contemplant les souffrances qu'éprouve leur victime par les outrages qu'elle vient de recevoir. C'est une horreur , n'est-ce pas ? et vous me dites qu'il serait possible que ces malheureuses victimes , au milieu de leurs agitations , se réveillassent , et que par un mouvement précipité elles s'emparassent de leur ennemi , pour ensuite appeler à leur secours. Je réponds encore à cette objection bien subtile : Les méchants esprits ont tout prévu , la moindre agitation , le moindre soupçon les tient en garde , et soudain ils reprennent leur invisibilité ou leur existence farfadéenne ; et si , par un

coup inopiné, ils n'avaient pu consommer leurs outrages, ils attendent un moment plus favorable pour exécuter leur abominable projet. Rappelez-vous, chers lecteurs, les faits que je vous ai déjà cités, et les maisons dans lesquelles je vous ai conduits, vous conviendrez alors qu'il n'y a rien de métaphysique dans la réponse que je viens de vous faire. Vous m'en remerciez. Je vous entends louer mes connaissances et ma science profonde en ce qui concerne les farfadets. Vous me dites que vous aviez déjà entendu parler du pouvoir des malins esprits; mais que vous ne connaissiez pas encore tout le raffinement de la scélératesse de la race farfadéenne: c'est bien, je suis désespéré que mon temps ne me permette pas de vous en dire davantage en ce moment. Quand vous voudrez venir me visiter, je reprendrai l'entretien, et je vous dirai tout ce que j'ai pensé et tout ce que je penserai jusqu'au moment de notre entrevue; car j'ai toujours l'esprit tendu sur les méfaits et maléfices de la race infernalico-diabolico-farfadéenne.

Je vous renvoie au moment de cette entrevue, parce que si je vous communiquais tout par écrit, vous ne viendriez pas me voir pour entendre sortir d'autres vérités de ma bouche, qui a toujours repoussé le mensonge.

D'ailleurs , dans l'intervalle qui séparera l'impression de mon ouvrage de votre visite , il se passera bien des choses. Je vais vous le prouver par un exemple bien récent.

M. Chaix, qui n'est jamais si heureux que lorsqu'il est en route , est parti depuis la fin du mois de juin , pour retourner à Carpentras sa patrie. A peine avait-il mis le pied sur le sol du département de Vaucluse , qu'un orage épouvantable est venu détruire l'espoir du laboureur et du vigneron. Jamais on n'avait vu tomber , dans les départemens méridionaux , des grêles de la grosseur de celles qui ont ravagé cette année ces belles contrées. C'est M. Chaix qui , dans sa rage , leur a envoyé ce fléau dévastateur ; et ce qui m'en donne la preuve plus que convaincante , c'est que , toutes les fois que ce farfadet est allé faire un voyage dans son pays , les récoltes ont toujours été ravagées par un événement extraordinaire. Une fois , ce sont des vents épouvantables , qui signalent son arrivée ; une seconde fois elle est marquée par la mort de tous les oliviers ; et cette fois , c'est un orage dont on ne parlera jamais qu'en tremblant , qui a détruit non seulement les récoltes , mais encore déraciné les arbres , abattu les châteaux et les chaumières , cassé tous les carreaux de vitres de la ville d'Avignon.

Si mon ouvrage avait été imprimé avant le départ de M. Chaix, ce fait authentique n'aurait pas pu y être consigné, et mes lecteurs n'auraient pas noté cette nouvelle preuve du farfadérisme du farfadet courrier.

Il est donc indispensable, comme je viens de le prouver, que mes lecteurs viennent de temps en temps me faire des visites, pour augmenter leur instruction dans la science anti-farfadéico-diabolique.

CHAPITRE XLIV.

Un mot de plus sur le jeune Farfadet.

APPRÉCIEZ, mes chers lecteurs, appréciez la scélératesse et la rage de mes ennemis. Joignez-vous à moi pour réfuter quelques invraisemblances qui signalent les révélations du jeune farfadet sur le compte duquel j'ai déjà écrit plusieurs chapitres. Il a déclaré que l'âme quittait son corps, quand elle le voulait, pour se transporter en tous lieux. Etait-il bien digne de foi dans son assertion, lorsqu'il disait que les âmes de son père, de son frère et de sa sœur, quittaient leurs corps à volonté, et que dans ce

moment, la matière, privée de ce qui lui donnait l'être, prenait tous les caractères de la mort ? Etait-il également de bonne foi, lorsqu'il affirmait qu'au retour de leur course, les corps, privés momentanément de la vie, reprenaient leur existence première ? J'ai lieu de me méfier beaucoup de ses confidences.

Je le prouve par toutes les révélations qu'il m'a faites, et particulièrement par celle où il assurait que les farfadets n'avaient pas la permission de commettre de vols.

Dans plusieurs chapitres de mes trois volumes, n'ai-je pas prouvé le contraire de ce qu'il a dit à ce sujet ?

Qui ment sur un point, peut fort bien mentir sur un autre.

Résumons les raisons qui m'ont engagé à faire ce nouveau chapitre sur le compte du jeune farfadet : il m'a trompé sur plusieurs points, il m'aurait mis en contradiction avec moi-même, si je n'avais pas prévu et dévoilé ses mauvaises intentions.

D'ailleurs, j'ai appris depuis quelques jours, qu'on avait chassé ce jeune méchant, de la maison où il faisait son apprentissage : donc qu'il devait encore faire partie de la secte farfadéenne, qu'il servait de toute son âme, en feignant de vouloir la trahir.

Si je ne craignais pas d'outrepasser les bornes que je me suis prescrites, je pourrais citer encore plusieurs farfadets qui ont pris le masque d'un bon apôtre, pour me faire divaguer et donner, par ce moyen, gain de cause aux ténéraires qui ne craindront pas de devenir mes contradicteurs et mes critiques.

CHAPITRE XLV.

Quelques nouveaux détails sur ma guerre du poinçon et des épingles.

LORSQUE je reçus de la part des ministres de Belzébuth, une lettre sous la date du 7 février, par laquelle on me prévenait que je devais recevoir, le soir même, une députation composée de trente farfadets, je rentrai à minuit chez moi, et je me mis au lit bien tranquillement, sans avoir rien vu ni entendu. Un quart-d'heure après, je distinguai la voix du chef de la bande, commandant la tête de la cohorte, et dans l'instant je me sentis assailli de toutes parts; mais comme sur l'avis consigné dans la lettre, je m'étais muni de mon poinçon et de deux cents épingles noires, j'attendais avec bravoure la députation annoncée. Bientôt j'en-

tendis le bourdonnement horrible de la compagnie criminelle et invisible. Je me sentis oppressé de toutes parts, et je me mis sur la défensive.

Aussitôt que je sentais les farfadets sur mes bras, sur mes mains, sur ma poitrine ou sur toute autre partie de mon corps, je faisais jouer le poinçon, et pour les divertir encore plus, je les perçais de toutes parts et je les attachais ainsi à ma couverture. J'eus le bonheur d'en prendre vingt-cinq, tant gros que petits, et je les emprisonnai entre mes deux couvertures, en faisant cette réflexion, que la singularité de la réception s'accordait parfaitement bien avec la singularité de la visite.

Pendant l'action, mes couvertures, qui étaient très-pesantes par la quantité des farfadets qui s'y trouvaient attachés, furent toujours en mouvement. Je donnai des coups de poinçon de droite et de gauche, dessus et dedans mon lit; mais je dus être surpris de ne pas entendre crier mes victimes. Je n'entendais que les plaintes de leur commandant, qui répétait coup sur coup : *qui...., qui...., qui...., qui...., qui...., qui....* ce qui me fit croire qu'il était sous la forme d'une souris; car ce cri se rapproche beaucoup de celui de cet animal.

Ce qui me surprenait encore beaucoup dans

ce combat , c'était de ne sentir aucune résistance de la part de mes ennemis , lorsque la pointe meurtrière de l'épingle entra dans leurs corps ; j'aurais cru que la piqure devait leur être sensible à la première incision , et que si , alors , elle eût rencontré les os , l'épingle se serait émoussée et recourbée ; mais ce fut tout le contraire , je ne sentis jamais que les deux ouvertures , car je gardai , malgré ma haine , le plus grand sang-froid en combattant mes assaillans. J'aurais cru aussi trouver le lendemain des traces du sang de la bataille nocturne ; mais je ne vis rien de tout cela : ce qui me laissa dans l'incertitude sur cette révélation , que les esprits ne sont point des corps.

Tout cela me fit réfléchir , et la réflexion me conduisit à une conséquence qui me persuada que jamais les corps des farfadets ne pouvaient souffrir de l'évasion de leur esprit , puisque dans mes batailles , armé d'épingles , il ne m'a pas été possible d'entendre le cri d'aucun mourant. Quoi qu'il en soit , on est maintenant convaincu que je sais me défendre quand on m'attaque.

Le perruquier et la bonne de la maison étant venus chez moi remplir leurs obligations , l'hôtel , et bientôt après tout le quartier , furent instruits de mes nouveaux et infructueux exploits contre la race perturbatrice et maudite.

La guerre dura depuis le 7 février jusqu'au 16 avril inclusivement. Je ne reçus plus de nouvelles lettres, mais je me suis toujours tenu sur mes gardes; c'est-à-dire que tous les soirs je préparais mes armes pointues, pour me tenir sur la défensive et être en état de répondre à des attaques imprévues.

Mon dernier combat me laisse encore dans l'incertitude si les farfadets qui vinrent m'attaquer n'étaient pas des âmes sorties de leurs enveloppes, puisque les coups de poinçons et les épingles que je croyais ficher dans leurs corps, n'ont éprouvé aucune résistance, ni fait verser la plus petite goutte de sang.

La seule remarque que j'aie pu faire, c'est que j'ai trouvé les épingles plus grosses que de coutume, ce qui doit provenir de la transpiration des vaincus, et de l'action que j'avais mise à combattre ces invisibles, qui finissent toujours par reprendre leur premier état, lorsqu'ils ont trouvé les moyens de s'échapper du fer meurtrier qui les tient captifs.

Ah! s'il m'était permis d'exiger de la franchise de la part de M. Pinel, je lui demanderais le nombre des farfadets qui ont péri ou qui ont été blessés par moi, dans l'intervalle de la nuit mémorable dont je viens de rendre compte. Personne mieux que lui ne pourrait me répondre,

puisque j'ai su qu'en sa qualité de médecin on était venu l'appeler pour administrer les secours de son art à une demoiselle farfadette qui avait reçu dans l'une de ses côtes un coup d'un des instrumens que j'emploie pour combattre et me défendre de mes infâmes persécuteurs, ainsi qu'à quinze autres personnes blessées la même nuit, comme il en conste d'une lettre qui m'a été écrite par un des ministres de Satan.

J'étais décidé à arrêter à ce chapitre le cours de mes révélations; mais on a calculé que j'avais besoin de fournir encore quelques matériaux pour finir mon troisième volume.

Les matériaux ne me manquent pas. Je vais rassembler toutes les notes que j'ai prises depuis le moment où je m'étais déterminé à donner mes Mémoires au public, et j'esquisserai une notice de tous les malheurs qui me sont survenus depuis peu de temps.

Cette dernière partie de ma narration aura peut-être plus de charmes pour mes lecteurs que celles dont il a déjà pris connaissance.

A fur et à mesure que j'avance dans mon travail, j'acquiers des connaissances contre le farfadérisme. J'ai, depuis deux ou trois mois, inventé un nouveau moyen de paralyser les crimes de mes ennemis. Je les mets en bouteille, je les nourris avec du tabac, et je les abreuve avec

du vinaigre. *Bravo! bravo!* s'écrie-t-on de toutes parts. Un moment, n'applaudissez pas encore, attendez du moins quelques momens, et vous verrez que je suis digne de vos applaudissemens anticipés.

CHAPITRE XLVI.

Quelques particularités qui m'étaient échappées à leur lieu et place.

LORSQUE j'étais à Avignon, et pendant le temps que l'infemale Jeanneton Lavalette venait faire mon ménage, je fis la connaissance d'une dame bien respectable, nommée madame Chevalier.

Quelque temps après avoir connu cette dame, j'eus la douleur de la voir mourir. Elle était si maigre, qu'après sa mort elle ne pesait pas peut-être dix livres. Je maigrissais moi-même de jour en jour: c'était sans doute parce que la magicienne nous avait donné le même sort.

Le croira-t-on? Madame Chevalier, en mourant, eut la faiblesse de léguer à la sorcière une somme de quatre ou cinq cents francs. Je blâmai la défunte; et pour ne pas avoir à me repentir d'une même faiblesse, je renvoyai la

Jeanneton Lavalette de chez moi : je le devais.

M. Guérin, médecin, à qui je m'étais adressé pour me tirer de l'état de dépérissement où je tombais, m'avait invité à éloigner de ma maison la magicienne Jeanneton, ainsi que la Mançot, sa digne amie. Ces deux misérables, me dit-il, ne cherchent qu'à vivre aux dépens des personnes qu'elles peuvent duper. N'écoutez que mes conseils, ceux de M. Bouge et de M. Nicolas; nous emploierons ensemble notre art pour vous rendre à la santé. Hélas! ils n'y parvinrent pas.

Cependant, secondé par mon espérance en la divinité et par les sages conseils de M. Guérin, j'eus la force d'éloigner mon ennemie de chez moi, et je parvins ainsi à recouvrer quelque peu de santé, et à éviter le sort que devait avoir la trop grande confiance de la malheureuse madame Chevalier.

Si j'étais mort comme elle, je n'aurais pas enduré toutes les persécutions auxquelles j'ai été en butte; mais le public n'aurait pas eu mes Mémoires : *La volonté de Dieu soit faite en toutes choses!*

J'en suis maintenant convaincu, c'est cette volonté suprême immuable qui s'accomplit. Ma gloire doit être éternelle, je remplis les devoirs d'un fils obéissant !.....

CHAPITRE XLVII.

Incident qui m'est survenu au moment que je portais mon 46^e. chapitre du 3^e. volume à l'imprimerie.

Tous mes lecteurs l'ont appris , je demeure rue Guénégaud , n^o. 24 , et mon imprimeur demeure au n^o. 31 de la même rue , vis-à-vis mon habitation.

Je sortais de l'imprimerie , et je passais devant l'appartement de madame Gorand , lorsque celle-ci m'appela pour me remettre une lettre timbrée de Paris , sous la date du 1^{er}. août 1821. J'ouvre cette lettre , j'en examine la signature ; elle était signée du nom de l'un de mes premiers persécuteurs.

Je crus alors que le principal de mes ennemis , en sa qualité de farfadet , s'était déterminé à me demander une trêve ; mais je fus bientôt détrompé , lorsqu'après avoir lu cette lettre , je crus pouvoir me convaincre , par la confrontation de la véritable signature de celui à qui on l'attribuait , avec celle qu'on avait apposée à la lettre du 1^{er}. août , que quelque farfadet subalterne avait emprunté la signature de l'un de ses chefs pour me faire peur.

Quoi qu'il en soit, je vais mettre sous les yeux de mes lecteurs cette lettre et toutes celles qui m'ont été écrites par le même farfadet, et ce ne sera qu'après avoir transcrit tout ce que contient cette intrigue épistolaire, que je me livrerai aux réflexions qu'elle m'a fait naître.

Voici la lettre du 1^{er}. août 1821 :

Monsieur ,

« Je viens d'apprendre qu'on imprime par vos ordres un ouvrage plein d'invectives et de calomnies, dans lequel, après avoir montré le moyen de nous détruire, vous tâchez de nous faire considérer aux yeux des hommes comme des enfans de Belzébuth, et de nous rendre les auteurs des malheurs dont depuis long-temps la terre est affligée.

Vous sentez, Monsieur, combien un pareil ouvrage, s'il était goûté du public, attirerait sur nous de haine et d'indignation, et par suite, combien il nous importe que la publication n'en soit pas ordonnée. Je m'empresse donc de vous avertir, tant dans votre intérêt que dans celui de toutes les personnes respectables que vous avez voulu compromettre, que si vous n'arrêtez sur-le-champ l'impression de votre ouvrage, vous deviendrez bientôt la victime de votre in-

prudence. Ce n'est pas à la justice que nous nous adresserons, ses formalités sont trop compliquées, et ses lenteurs ne nous conviennent pas du tout : c'est au tribunal des farfadets que vous serez traduit ; et si vous êtes jugé coupable, un poignard ou un pistolet nous aura bientôt rendu justice.

Réfléchissez à cette lettre.

*Signé * * **

La lecture de cette première lettre ne me causa pas la moindre émotion. Je continuai à travailler à mon ouvrage avec le même zèle que j'y avais mis jusqu'à ce moment. Mon courage déconcerta mes ennemis, qui crurent qu'en m'écrivant une seconde lettre, encore plus menaçante et plus insolente que la première, ils parviendraient à me faire peur : ils se sont trompés.

Je vais copier littéralement cette seconde lettre, qui est sans date et qui porte le timbre de Paris, du 3 août 1821. Je ne dois pas en tronquer une syllabe, ainsi que je l'ai fait en transcrivant la première ; la voici :

Monsieur,

L'orage dont un sentiment de pitié vous a préservé jusqu'à ce jour est enfin sur le point

d'éclater. Le poivre , le tabac et tous les autres moyens inventés par votre cruauté pour nous détruire étaient peu pour vous , il fallait encore nous flétrir aux yeux des hommes , et dans un ouvrage plein d'injustices leur faire part de vos barbares inventions. Les propositions les plus avantageuses vous ont été faites , vous avez reçu de sages conseils que votre seul intérêt nous avait inspirés : vous n'avez rien écouté ; et fier de votre entêtement , vous ne vous êtes montré sensible qu'au plaisir de nous détruire : cependant , quels sont les fruits de votre extravagance ? La persécution s'est-elle ralentie depuis que le meurtre est devenu votre unique passion ? La moitié du genre humain se soulève contre vous , et vous osez concevoir l'espérance de l'anéantir ! Insensé , vous attaquez les enfers , et vous ne savez pas qu'un farfadet détruit donne naissance à cent autres plus obstinés et plus redoutables que le premier.

Ces réflexions , les dernières que je vous adresse , n'auraient pas dû se trouver en tête d'une lettre dont le but est de vous faire connaître les résolutions prises par le tribunal des farfadets , depuis que vous avez reçu ma dernière lettre ; et cet écart , dont mes confrères me feront sans doute un reproche , vous est une preuve certaine de mon extrême sensibilité et de mon

sincère attachement pour vous. Voici Monsieur, le jugement rendu hier au soir par l'assemblée générale des farfadets, réunie dans une des grandes salles de la Faculté de Médecine :

« Rominicouf, par la grâce de Belzébuth, chef suprême des farfadets, à tous présens et à venir salut :

» L'assemblée infernale, ouï le rapport fait par MM. * * *, Considérant en fait, que le sieur Berbiguier s'est rendu et se rend encore tous les jours coupable de meurtres sur les membres respectables de notre confrérie ; considérant, en droit, que les excuses proposées par M. Fontenai, son défenseur, sont sans fondement, puisque le sieur Berbiguier, en se faisant justice à lui-même, a formellement contrevenu aux dispositions de l'article 25,789,432 de notre règlement : Par ces motifs, le tribunal a condamné et condamne ledit sieur Berbiguier à la peine de mort, laquelle lui sera infligée par le brave Carnifax, bourreau de la confrérie. Cependant, afin de laisser audit sieur Berbiguier les moyens de se défendre, le tribunal fait défense au sieur Carnifax de mettre le présent jugement à exécution dans la huitaine qui suivra la signification qui lui en sera faite par le brave * * *, ici présent, pendant lequel délai ledit Berbiguier pourra former opposition au

jugement de condamnation, et faire juger de nouveau, en sa présence, par le même tribunal, les diverses questions sur la solution desquelles est fondée la peine de mort à laquelle il a été condamné.

» Fait et jugé en notre grande salle de la Faculté de Médecine, le 2 août 1821.

» *Signé* ROMINICOUF, *président.* »

Je ferai suivre ce jugement de quelques observations dont vous pouvez tirer un grand parti. Les fonctions que j'occupe dans mon illustre confrérie m'ont mis à même d'observer que la haine dont tous les farfadets sont animés, est moins l'effet de votre conduite à leur égard, que de l'impossibilité où ils croient être de vous posséder ; en sorte que, si vous présentiez un mémoire au tribunal des farfadets et que vous leur fissiez seulement concevoir l'espérance de vous unir à eux, je ne mets pas en doute que le jugement ne soit révoqué. Pesez bien ce dernier conseil : ce Carnifax qu'on a chargé de l'exécution, est déterminé à vous pendre dans votre chambre ou à un réverbère : on dit même qu'il veut faire un repas de votre cœur. Votre crâne lui servirait de verre.

Je vous embrasse. *Signé* * * *

Faites-moi réponse de suite.

Cette seconde lettre me fit naître des soupçons, et je trouvai le moyen de les éclaircir, en écrivant un billet au chef des farfadets qui était censé avoir signé les deux missives. Mon billet était laconique, je dois encore le faire connaître littéralement à mes lecteurs; il fut conçu dans les termes suivans :

Paris, 4 août 1821.

Monsieur * * *,

J'ai reçu deux lettres signées par vous, en qualité de chef des farfadets; ayez la complaisance de me dire si vous avez réellement signé ces lettres?

J'ai l'honneur, etc.

Je portai moi-même le billet au domicile de M. ***. Je le remis à son portier, qui me promit de le lui faire tenir à la campagne, où il se trouvait dans ce moment.

Mais quel ne fut pas mon étonnement, lorsque le surlendemain je reçus une troisième lettre de la même écriture, et également signée du même * * *, qui me confirma de plus en plus mes soupçons!

Cette troisième lettre me prouva que mes ennemis ne négligent rien pour m'intimider, mais qu'ils ne sont pas assez forts pour me vaincre.

Mes lecteurs seront du même avis que moi, lorsqu'ils auront pris lecture de cette troisième perfidie, que je copie ici mot pour mot, comme j'ai fait des deux premières.

Ce 6^e courant.

Je vous écris cette lettre de la campagne, où je suis depuis quelque temps. Le farfadet qui m'a porté votre lettre, se charge de mettre celle-ci à la poste.

Monsieur,

Je vous déclare que l'auteur des deux lettres que vous avez reçues relativement à votre procès, est M. * * *, surnommé Carnax par la confrérie des farfadets. Je suis étonné que vous ayez pu douter un moment de la vérité de ma signature. Quoique les fonctions que j'occupe dans l'assemblée infernale me fassent un devoir d'être votre ennemi, je crois prendre cependant plus de soin à vos intérêts que les personnes qui veulent rendre votre esprit inaccessible à la vérité, et qui voudraient vous fermer les yeux sur tout ce qu'il vous importe le plus de connaître et de prévenir.

Le hasard me fit vous rencontrer à côté du Palais-Royal, il y a deux ou trois jours. Je

voulais prendre la liberté de lier conversation avec vous pour vous donner tous les renseignemens convenables à votre position, et je l'aurais fait si je n'avais craint d'offusquer votre vue. Ce que je n'ai pas fait de vive voix, je dois le faire par écrit; l'humanité me fait un devoir de vous répéter ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous écrire, qu'un jugement a été rendu contre vous; que le farfadet Carnifax est chargé de l'exécuter, et que vous devez être pendu dans votre chambre ou à un réverbère, si vous ne formez opposition à ce jugement, dans la huitaine, à compter du 3 du courant.

J'étais instruit de tout ce qu'on vous a dit relativement à votre jugement, avant de recevoir votre lettre. Je savais qu'un certain Monsieur que je m'abstiendrai de nommer, avait voulu vous insinuer que tout ce que je me suis fait un plaisir de vous écrire, était supposé; qu'on ne vous avait pas intenté un procès, et qu'on ne devait pas vous pendre. Si c'est par amour pour vous que ce Monsieur a voulu vous cacher la vérité, je lui rends les éloges qu'il mérite, et je me permettrai seulement de lui observer qu'il y a moins de danger à connaître l'abîme où l'on est sur le point de tomber, qu'à l'avoir sous ses pas et ne pas le connaître.

Je vous salue, et vous prie, pour la dernière fois, de me croire votre dévoué serviteur,

Signé * * *

Je vais prouver par les raisonnemens que j'ai faits au sujet de ces trois lettres, que je ne suis pas aussi imbécille que les farfadets voudraient le faire croire.

J'ai acquis la certitude que le farfadet *** n'était pas l'auteur de ces trois perfidies : elles sont l'ouvrage de quelques carabins piqués ou outragés par mon remède, et qui enragent encore de ce que je tiens une grande quantité des leurs dans mes bouteilles.

Mais ne sont-ils pas des faussaires, ceux qui empruntent la signature d'autrui pour persécuter les honnêtes gens? ils le sont tellement, que si le rôle de délateur et de dénonciateur ne m'avait pas toujours répugné, je les aurais traduits devant la cour d'Assises, comme ayant signé des lettres d'un nom qui n'était pas le leur; et au lieu d'un jugement qu'ils disent avoir été rendu contre moi, j'aurais fait imprimer ici celui qui les aurait envoyés aux galères.

La preuve de leur crime n'aurait pas été difficile à administrer, puisqu'ils m'avaient fait

parvenir la réponse à mon billet, avant même que je l'eusse mis à la poste.

Mais comment cela peut-il être vrai, vont peut-être me dire quelques-uns de mes contradicteurs ? Ma réponse sera laconique. J'avais fait part à un méchant du projet que j'avais formé d'écrire au chef***. On se hâta un peu trop de me répondre, et cet empressement me révéla la perfidie.

Quelle pouvait donc être l'intention de ceux qui ont voulu me tromper par une correspondance supposée ? Il est facile de la deviner : on voulait me faire peur, on voulait m'empêcher de livrer au public mon ouvrage, qui est sur le point d'être terminé.

Misérables apprentis dans l'art du farfadé-risme, votre inexpérience vous a décélés ! Moi avoir peur ! moi renoncer à l'ouvrage que j'ai composé pour le bonheur du genre humain ! Jamais ! jamais ! jamais !

Les persécutions de vos maîtres dans l'art infernal ne m'ont pas fait trembler un seul instant, et vous auriez la prétention de vouloir me donner la réputation d'un poltron ? Mais, alors, que deviendrait ma gloire ? J'aurais résisté pendant vingt-six ans aux furieuses persécutions des maîtres de l'enfer, et je tremblerais devant des écoliers qui n'ont pas seulement la force de

la Jeanneton Lavalette ? vos soupçons sont bien présomptueux !

Je publierai mon ouvrage , je redoublerai contre vous de courage et d'indignation ; et vos lettres criminelles n'auront eu d'autre résultat que de m'avoir donné une preuve de plus de votre scélératesse infernale.

CHAPITRE XLVIII.

Je reprends mes premières notes. Je rencontre à Paris deux militaires mes compatriotes.

ON jugera facilement qu'il était nécessaire que j'abandonnasse un instant mes premières notes , pour mettre sous les yeux de mes lecteurs les détails de la correspondance que je viens de leur communiquer. Je reprends maintenant mon premier plan.

Je me promenais dans un de ces lieux de délices qui sont ouverts aux oisifs de la capitale , lorsque je rencontrai deux militaires mes compatriotes , que j'avais perdus de vue depuis très-long-temps : ils me firent diverses questions qui amenèrent nécessairement la réponse que je fais à toutes les personnes qui m'interrogent : *Je suis toujours dans la même situation. Les*

farfadets ne sont pas encore fatigués de me persécuter. Je souffre patiemment le mal que je ne puis pas empêcher.

Alors un des deux militaires prend la parole et me dit : Hélas ! j'ai à regretter un ami qui, comme vous, était victime de la perfidie des infernaux : il les combattit courageusement pendant plus de dix ans ; mais il a fini par succomber. Il faut, puisque vous résistez aussi long - temps, que Dieu vous ait accordé une grâce toute particulière. Je vous en félicite.

L'autre militaire interrompit son ami, pour me demander si je continuais mon ouvrage contre les ennemis du genre humain, et si j'en prenais beaucoup, soit avec mes lardoires, soit de toute autre manière. Ma réponse fut affirmative. Tant mieux, reprit-il, en élevant la voix, tant mieux ; du courage, morbleu, du courage ; je voudrais qu'il me fût permis de pouvoir vous aider, les farfadets en verraient de belles.

Il était digne de mes deux compatriotes qui se distinguaient par leur état, d'avoir un cœur différent de celui du farfadet Chaix. Tous les habitans du midi ne se laissent pas séduire par Belzébuth et par Satan ; aussi je revoyais toujours avec un nouveau plaisir ces deux braves militaires. Dans toutes nos conversations nous nous distinguions toujours par le même intérêt

que nous prenions les uns aux autres, et par les mêmes protestations d'amitié.

Voilà des hommes que je veux toujours fréquenter, ils me rendent heureux et ne me contrarient pas; tandis que j'éprouve toujours des tourmens affreux, lorsque quelques prétendus philosophes veulent me prouver que je suis un visionnaire.

Tout ce que j'ai cité dans mon ouvrage est tellement vrai, que je pourrais presque toujours, si je le voulais, citer des témoins de chaque fait que j'avance.

Il me serait bien facile de donner le nom des deux militaires dont je viens de parler; mais je ne les ai pas consultés pour savoir si cela leur ferait plaisir.

A défaut de leurs noms, je puis ici en citer deux qui sont dignes de figurer à la tête des honnêtes gens: M. Gorand, chez qui je suis logé, et M. Josset, perruquier. Ils savent si jamais j'ai fait un mensonge; ils pourraient, si on l'exigeait, attester la vérité de mes assertions. Aussi je leur dois beaucoup de reconnaissance, ils ne m'ont jamais contrarié; tous les momens que j'ai passés avec eux ont été pour moi des momens de félicité.

Je dois rendre le même témoignage de gratitude en faveur de madame Gorand, mon hô-

tesse : Dieu ! que cette femme est bonne ! combien elle a cherché , dans toutes les occasions , à soulager mes peines et à diminuer mes souffrances ! Il n'y a que ceux qui pensent comme moi , qui peuvent parvenir à cet heureux résultat ; aussi , avec quel plaisir j'inscris leurs noms dans mon ouvrage ! Mon cœur palpite toujours lorsque je trouve l'occasion de leur exprimer ma reconnaissance ; tandis que mon sang bouillonne d'indignation , lorsque je me vois forcé de tracer sur le papier les noms odieux de MM. Moreau , Pinel , Chaix . Prieur , et de tant d'autres farfadets que j'assimile , dans ma vengeance , à Satan , Belzébuth , Rhotomago et Carnifax , puisque Carnifax est chargé de l'exécution de l'arrêt dont on m'a menacé.

CHAPITRE XLIX.

Événemens malheureux. A quoi doivent-ils être attribués ?

J'ARRIVE enfin aux événemens qui me sont survenus pendant l'année 1820. Je parlerai ensuite de ce que j'ai appris en 1821 , jusqu'au moment de l'impression de mon ouvrage. Dans ce qui me reste à dire , j'éviterai , autant que possible , de

rapporter ce qui aurait de la ressemblance avec ce que j'ai déjà écrit. Ce n'est pas que je craigne le reproche d'avoir rabâché, c'est seulement parce que je ne veux pas mettre à mon troisième volume plus de feuilles d'impression que dans mes deux autres volumes.

Un libraire nommé Jourdan, qui demeurait quai Conti, au coin de la rue Guénégaud, s'enferma dans sa chambre, après en avoir calfeutré toutes les ouvertures pour ôter à l'air extérieur la possibilité de s'introduire dans son appartement. Après ces précautions, le malheureux se déshabilla et alluma un fourneau rempli de charbon de bois. Il voulait se donner la mort, et il y réussit.

Le lendemain de cette catastrophe, ses amis ne l'ayant pas vu paraître à l'heure qu'il venait ordinairement les trouver, allèrent frapper à sa porte : personne ne répondit, et on commença à craindre qu'il ne fût arrivé quelque malheur. On alla requérir le commissaire de police, qui se transporta au domicile du libraire, qu'on trouva mort, et si bien mort, que ce fut inutilement qu'on lui prodigua des secours pour le rappeler à la vie.

Un an avant cette catastrophe, le hasard m'avait fait connaître M. Jourdan, il m'avait confié qu'il était extraordinairement tourmenté

par les farfadets. Il fit mon remède , et s'en trouva d'abord bien soulagé ; mais six mois après il fut encore persécuté. Je lui conseillai de recommencer l'opération qui lui avait d'abord réussi ; je ne sais s'il le fit , je ne l'ai plus vu depuis cette époque , il avait changé de domicile.

Ses bons amis m'ont confié plusieurs de ses aventures. Ils m'ont appris que deux fois il avait tenté de se donner la mort , en voulant se jeter à la rivière , d'où on l'avait heureusement retiré ; que la résolution qu'il avait prise de se suicider provenait de ce qu'on l'avait menacé de le faire enfermer à Bicêtre. Ce qui me donne la preuve convaincante que ce n'est pas avec du fiel qu'on attrape les mouches.

La mort de ce brave homme doit donc être attribuée aux farfadets ; ils persécutent les hommes à un tel point , qu'ils les réduisent au désespoir et les conduisent ainsi à mettre fin eux-mêmes à leur malheureuse existence. Tous les mortels ne sont pas doués de mon courage ; car j'avoue que , si je n'avais pas une mission céleste à remplir , j'aurais été tenté quelquefois de suivre l'exemple de M. Jourdan ; mais il est écrit *là haut* que je ne dois en aucune circonstance attenter à ma vie.

Si j'avais le temps de recueillir ici tous les

faits qui peuvent se rattacher à celui dont je viens de rendre compte, je donnerais facilement la preuve que tous les suicides sont l'ouvrage des farfadets. Ce sont ces infernaux qui ont poussé dans la loge de l'ours Martin le malheureux qui fut dévoré par cet animal féroce ; c'est encore par des maléfices criminels qu'on a forcé le jeune homme qui demeurait rue du Ponceau, chez sa mère, à se pendre pendant l'absence de celle qui lui avait donné le jour, et que le menuisier de la rue Simon-le-Franc s'est asphixié avec du charbon de bois, à l'exemple du libraire Jourdan, dont je viens de parler.

L'incendie de Berci, ceux de Constantinople et de Smyrne, ont été attisés par les enfans du farfadérisme.

Grand Dieu ! puisque vous voulez que je sois témoin de toutes ces scènes d'horreur, donnez-moi la force de les dévoiler, et les moyens d'y mettre obstacle ; faites que mon ouvrage soit bientôt terminé ; indiquez-moi la résidence, l'hôtel, la rue et le numéro de chacun de mes ennemis terrestres ; faites-moi rendre tout ce qu'ils m'ont pris ; hâtez l'hommage que je dois faire aux souverains qui vous représentent sur la terre, pour qu'ils puissent connaître les bons et les mauvais citoyens de leurs états, et qu'ils s'empressent d'imiter l'exemple que leur don-

nera le digne souverain qui gouverne la France, toujours armé du bouclier de notre sainte religion ; faites croître sur la terre assez de bois pour pouvoir élever en tous lieux des bûchers assez grands et assez spacieux pour contenir et pulvériser toute la race farfadéenne. Vos bontés pour moi furent toujours infinies ; vos miracles m'ont soutenu au milieu de mes maux et de mes tribulations.....

O mon Dieu, vous connaissez mon innocence et la méchanceté de mes persécuteurs, vous m'avez soutenu dans les divers combats que ces barbares m'ont livrés, vous n'avez pas voulu que je devinsse riche, peut-être pour m'empêcher d'être pervers ; Dieu de bonté ! le bonheur de vous connaître, de vous aimer, de vous servir, est si grand, si pur, si vrai, qu'il m'occupe uniquement et éloigne de ma pensée jusqu'à la moindre idée qui ne tendrait point à ce but et me distrairait du bonheur de vous adorer et de vous servir jusqu'à mon dernier soupir. Je n'aurai plus rien à écrire contre les farfadets, lorsque vous aurez exaucé ma fervente prière.

Je vous vois, misérables instrumens de mes peines, vous riez de cette nouvelle invocation. Vous osez m'accuser de prolixité, quand les expressions me manquent, pour être digne

de mon Créateur et que je voudrais être assez instruit pour lui adresser mes supplications.

Vous voulez des faits, dites-vous? en voici de nouveaux, puisque vous ne tolérez pas que je revienne sur ceux que j'ai déjà fait connaître à mes lecteurs.

CHAPITRE L.

Je donne à un inconnu des preuves de mes connaissances. Mon remède nous rend le beau temps. Conversation avec M. Bonnet.

AU commencement du mois de mai 1820, je sortis de Saint-Roch sur les huit heures du soir, et j'allai, comme c'est mon usage, me promener jusqu'à la barrière de l'Etoile, pour y faire quatre stations, en regard des quatre parties du monde.

J'allais retourner chez moi, lorsque tout-à-coup le temps s'obscurcit d'une manière effrayante. Voilà encore, dis-je, en m'adressant à MM. les farfadets, voilà toujours de vos méchancetés!

J'avais à peine prononcé ces paroles, qu'un éclair brillant se fait apercevoir, et que le bruit

du tonnerre se fait entendre. Un inconnu, qui était derrière moi, m'aborde et m'invite à précipiter le pas, pour arriver à la barrière avant la pluie et être à portée de prendre une voiture. Je rassurai mon inconnu, en lui affirmant que le temps ne tarderait pas à se mettre au beau, et qu'alors nous pourrions, sans craindre de nous mouiller, continuer notre marche à pied, comme nous voulions le faire, jusqu'à la barrière.

Mon ton persuasif et rassurant me gagna la confiance de mon compagnon de promenade, qui me demanda la permission de revenir à Paris avec moi. Je lui témoignai le plaisir que sa proposition me causait, et nous pressâmes notre retour.

Chemin faisant, je crus devoir lui parler problématiquement des causes du mauvais temps que nous éprouvions. La prudence exigeait que je n'ouvrise pas entièrement mon âme à un individu qui pouvait être lui-même un farfadet. Lorsqu'il me faisait des questions qui auraient nécessité une explication franche, je me contentais de lui répondre que bientôt il apprendrait là-dessus des choses qu'il devait ignorer encore. Il me remercia beaucoup de lui avoir procuré le plaisir de m'entendre, et nous nous séparâmes. Lorsque nous fûmes arrivés à la place Louis XV, le temps était devenu beau, comme je le lui

avais promis. Qu'on juge maintenant si je suis prudent.

De retour chez moi , plusieurs personnes de l'hôtel me demandèrent ce que je pensais du mauvais temps qu'on venait d'éprouver une heure avant mon arrivée. Je répondis que cela ne m'avait pas étonné , mais que j'y avais mis bon ordre. — Quoi ! me dit-on , c'étaient donc les farfadets qui voulaient encore vous inquiéter et pousser votre patience à bout ? — Oui, Messieurs ; mais je ne les épargne pas. — Vous faites très-bien , il faut une fois pour toutes punir leur insolence et les empêcher de faire le mal. Ma fermeté m'attire maintenant l'approbation de toutes les personnes qui me connaissent.

Le 23 juin de la même année 1820 , je m'aperçus que la récolte souffrait par des pluies continuelles et par un froid qui n'était pas naturel pendant cette saison. Je crus devoir y mettre bon ordre. J'achetai toutes les provisions nécessaires à mon remède anti-farfadéen , et aussitôt je me mis à l'œuvre.

Des personnes de mon voisinage vinrent assister à mes opérations. Elles eurent la satisfaction de voir succéder au mauvais temps un ciel pur , serein et sans aucun nuage ; une chaleur vivifiante remplaça le froid trop tardif ; l'azur du ciel se montra à la place des noirs

nuages , et la campagne reprit bientôt l'aspect le plus riant.

Ce tableau enchanteur était bien fait pour me satisfaire. Ma joie fut complète lorsque quelques-uns de mes voisins , qui me regardaient de leurs fenêtres lorsque je faisais mes opérations , m'apprirent que pendant mon travail , ils avaient entendu des gémissemens qui partaient du haut des toits de la maison que j'habite ; qu'ils ne savaient qui pouvait les avoir poussés. Dans mon enthousiasme , je leur appris que ces gémissemens étaient ceux que font entendre les farfadets , lorsque je les contrarie par mon remède.

Je venais d'acquérir la preuve de ma victoire , je promis de continuer mes opérations au commencement du mois de juillet suivant , en présence des mêmes personnes qui avaient été les témoins de mes succès ; et cette fois encore , mes souhaits furent exaucés par le retour du beau temps qui nous avait abandonné. Je ne pouvais me soustraire aux complimens que je recevais de tous côtés : en les recevant , je devais observer à ceux qui me les prodiguaient , qu'il fallait tout rapporter à Dieu ; que je n'étais que l'instrument dont il se servait pour punir les méchans , et que c'était à lui seul qu'il fallait rendre grâce.

Cette observation , toute religieuse , me rap-

pelle une conversation que j'ai eue avec le farfadet Bonnet, qui vient de me promettre de se soustraire au pouvoir de Belzébuth et après de m'en donner la preuve par écrit. (S'il me tient parole, sa rétractation se trouvera au nombre de mes pièces justificatives.) Nous parlions de la religion chrétienne.

Je lui-témoignais mon indignation de ce que certaines personnes vont à l'église sans fléchir le genou, même dans le temps du saint sacrifice de la messe. Ces personnes, lui dis-je, ne viennent pas dans le lieu saint pour prier le Créateur du ciel et de la terre, elles s'y rendent par désœuvrement et pour y être vues. L'impie ne craignit pas de me répondre qu'il n'y avait pas de nécessité à se mettre à genou, qu'il suffisait seulement d'être dans l'église, où l'on n'allait pas pour se faire du mal, ni pour salir et user sa culotte. — Il n'y a qu'un farfadet ou un ouvrier de l'enfer qui puisse parler ainsi. — Mais où en est la preuve? — Ne faut-il pas appartenir à l'exécrable engeance, pour tourner le dos à l'autel pendant le saint sacrifice de la messe? — Non, quand notre position nous y force. — Jamais rien n'excusera une conduite indécente et répréhensible, et si vous ne la trouvez pas telle, c'est que vous êtes.... — Quoi?....

Le digne émule de M. Prieur et de M. Papon Lomini , desquels vous savez que j'ai beaucoup à me plaindre.

La conversation que je viens de rapporter , m'inspira de la considération pour M. Bonnet : il était vu de même par tous les autres locataires qui habitaient le même hôtel que moi ; aussi le vîmes-nous partir avec plaisir pour retourner dans sa patrie. Nous déclarâmes tous d'un commun accord, à madame Gorand , que s'il revenait jamais reprendre sa chambre , nous abandonnerions les nôtres. Madame Gorand nous rassura en nous promettant qu'il n'y reviendrait plus.

Quelques mois s'étaient écoulés , quand M. Bonnet se présenta à l'hôtel avec sa malle et son porte-manteau. Cette nouvelle ne fut pas plutôt répandue , que tous les locataires en furent consternés. On sut qu'on ne l'avait pas reçu , et chacun s'empressa de féliciter madame Gorand de nous en avoir délivrés.

Il est maintenant à Versailles pour régir un bureau, ce farfadet qu'on dit être circoncis, et qui doit par conséquent appartenir à la race juive. Puisse-t-il se convertir ainsi qu'il me l'a promis ! ce ne sera qu'alors que je prierai mes lecteurs de regarder ce que j'ai dits sur son compte comme nul et non-venu : qu'il se fasse chrétien, s'il

est juif; qu'il renonce au farfadérisme, puisqu'il est farfadet, et nous cesserons d'être ennemis.

Mais il y a donc des juifs parmi les farfadets? Qui peut me faire cette question? Les juifs appartiennent tous à la race infernale: n'ont-ils pas crucifié Notre-Seigneur Jésus-Christ? Ne font-ils pas l'usure? Ne ruinent-ils pas la plupart des jeunes gens de famille?

CHAPITRE LI.

Je répare en 1821, les oublis que j'avais faits les années précédentes.

Puisque j'ai analysé ce qui m'est arrivé en 1820, je ne dois pas passer sous silence les événemens qui me sont survenus depuis que mon ouvrage est sous presse. Les farfadets, depuis cette époque, sont tellement irrités de la résolution que j'ai prise de les signaler à l'univers entier, qu'ils ont redoublé contre moi leur persécution diabolique: la preuve en est dans la correspondance que j'ai fait connaître à mes lecteurs dans un de mes précédens chapitres; mais aussi, de mon côté, j'ai redoublé de vigilance, mes cœurs

de bœuf, mes foies de mouton, mon sel, mon soufre, mon tabac, mon vinaigre, mes lardoires, mes épingles et mes aiguilles, sont dirigés contre leurs opérations. Lorsque je veux avoir le beau temps, je les dirige contre leur électricité magique; lorsque je veux me satisfaire, je les leur adresse comme un cadeau.

Depuis le commencement de mes persécutions je n'avais pas imaginé de leur donner des étrennes; cette année, je leur ai procuré cette satisfaction, si toutefois cela peut être une jouissance pour eux.

Je me suis muni de tous les ingrédiens anti-farfadéens, pour que mon opération fût parfaite. J'avais invité grand nombre de mes amis à y assister, ils m'avaient témoigné le désir d'être témoins de mon anti-magie, et je voulus les satisfaire: c'était le 31 décembre au soir.

Je me rendis chez madame Gorand; dans deux heures, l'an de grâce 1820 devait finir son cours.

Tous mes amis s'étaient réunis. J'allume le feu de mon poêle et de ma cheminée, et je les introduis dans ma chambre. Tous me firent des complimens plus ou moins flatteurs. Je leur répondis de mon mieux. En mettant ma marmite sur le poêle, je priai les messieurs et les dames de prendre les cœurs de bœuf et les foies

de monton et de les piquer avec un nombre considérable d'aiguilles et d'épingles ; ce qu'ils firent. C'est alors qu'inspiré par le génie du bien, je demandaisi quelqu'un de la compagnie n'était pas attaqué du mal farfadéen ; quelques-uns me répondirent affirmativement. Eh bien ! je profiterai de cette occasion pour vous en délivrer ; mais, auparavant , répondez aux questions que j'ai encore à vous faire : *Renoncez-vous à Belzébuth, à Satan, à ses pompes et à ses œuvres ? fuirez-vous les ouvriers de l'esprit malin, impur, tentateur, visible et invisible ?* Oui, répondirent-ils tous spontanément. — Prenez des épingles et des aiguilles, fichez-en les cœurs et les foies, en répétant la promesse que vous venez de faire. Dieu ! comme tous mes néophytes étaient édifiés ! Les cœurs de bœuf destinés à cuire à la crémaillère , et ceux qui devaient être rôtis pendus à un clou, furent tous piqués de onze mille épingles.

Avant de continuer cette grande cérémonie j'invitai tous mes néophytes à boire un coup de vin. Rien ne lie d'amitié comme de choquer le verre ensemble. A minuit , nous plaçâmes les cœurs dans la marmite et à la crémaillère , les foies furent mis sur le brasier ; mais cette dernière opération ne vaut pas celle de les frire à la poêle dans de l'huile de Provence bien bouil-

lante. Dorenavant j'adopterai cette dernière méthode.

Mon sel, mon soufre étaient mêlés ensemble sur ma table. Je les prenais à poignée pour les jeter ensuite sur le brasier. Tous mes amis m'imitèrent, en répétant en refrain avec moi : *Troupes de coquins, que cela vous serve de paiement* ; et soudain je pris une épée dont j'armai ensuite les bras de tous les assistans, et nous piquâmes de sa pointe les cœurs qui rôtissaient.

Toute la nuit se passa en faisant cette cérémonie. Quelques-uns de mes admirateurs ne voulurent pas en être témoins jusqu'à la fin. Ce ne fut qu'en présence de ceux qui restèrent, que je retirai les cœurs accrochés à la crémaille, et celui qui était dans la marmite, pour les jeter dans le brasier et achever de les consumer. Mon opération fut coûteuse ; mais on ne regarde pas à l'argent, quand il faut faire souffrir les farfadets.

Tous mes invités me félicitèrent de ce que je venais de faire contre mes ennemis et les leurs. Ils s'étaient instruits, et ils me promirent de profiter de la leçon. Ils étaient tellement enchantés de ce qu'ils venaient de voir, qu'ils me prièrent de vouloir bien les instruire des autres opérations que je préparais, soit pour conjurer

le mauvais temps , soit pour sauver des fureurs farfadéennes nos vergers , nos vignes et nos guérets. — Oui , oui , vous y assisterez , vous verrez comme je m'occupe du bonheur du genre humain. Vous aurez jugé de vos propres yeux ce que bien d'autres n'apprendront que par la lecture de mon ouvrage , ouvrage d'autant plus précieux , que si les souverains me secondent , les choses d'ici-bas marcheront bientôt d'une manière plus régulière.

Eh bien ! infâmes farfadets , fûtes-vous contents de mes étrennes ? Je n'en sais rien ; dans tous les cas , attendez-vous à en avoir de pareilles tous les premiers jours de l'an , jusqu'à ce que Dieu m'appelle à la vie éternelle.

CHAPITRE LII.

Faits relatifs à un individu nouvellement arrivé dans l'hôtel que j'habite , et qui avait été reçu dans la société de madame Goran.

CHACUN juge des choses comme il les comprend , je vais en donner une nouvelle preuve en citant le propos d'un individu qui fut introduit chez M. Goran , dans la maison duquel il avait pris un logement. Ce Monsieur parla beaucoup de

ses voyages, tant sur mer que sur terre, de tout ce qu'il avait vu dans les différens pays qu'il avait parcourus, des changemens qui s'y étaient opérés, et de ceux, disait-il, qui devaient s'y opérer encore. Il ne me fut pas difficile d'apercevoir en lui un de ces hommes qui se disent libéraux; mais comme je ne parle jamais politique, je gardai le silence, je ne voulus approuver ni désapprouver ce qu'il disait. Cet homme nous annonçait d'un ton prophétique de grands malheurs, il disposait à son gré du sort de la France et de celui des puissances étrangères; mais comme toutes ses prophéties n'étaient pas faites pour amuser beaucoup les personnes de notre société, une d'elles fit changer cette conversation, en me faisant la question suivante : Eh bien ! M. Berbiguier, comment avez-vous passé la nuit ? — Mais comme toutes les autres ; j'ai pris des farfadets avec des épingles, avec du tabac, que je jette au feu et que j'ai le plaisir de voir pétiller ; mais ce qui me divertit bien plus encore, c'est d'envelopper le tabac rempli de ces farfadets, dans un morceau de papier bien roulé et de le jeter ensuite au feu, qui les dévore : c'est là ma consolation. Cette réponse de ma part amena la conversation sur les magiciens. L'homme libéral dont je viens de parler, m'interrompit pour me demander mes

nom , prénom , âge et qualité , le lieu de ma naissance ; il fit la même question à madame Goran et à sa bonne ; et de suite , après que nous lui eûmes répondu , il nous quitta en nous disant qu'il allait à sa chambre chercher le livre des planètes. A son retour , après avoir cherché dans ce livre le mois dans lequel je suis né , il s'adressa à moi en ces termes : Vous avez éprouvé bien des désagrémens , bien des pertes , et vous avez été cruellement persécuté. Si , comme moi , vous aviez voyagé sur mer , le vaisseau à bord duquel vous vous seriez trouvé aurait fait naufrage , parce que tel est votre sort d'être malheureux en tout , jusqu'au moment fixé par votre destinée ; mais si vous n'avez pas encore goûté le bonheur , je vois néanmoins que vos maux finiront bientôt.

Après m'avoir ainsi parlé , il fit quelques prédictions à madame Goran ainsi qu'à sa bonne. Cependant cet homme ne m'avait pas inspiré une grande confiance. Je désirais de voir où il en voulait venir , je le suspectai beaucoup , et voici ce qui acheva de confirmer mes justes soupçons.

Je l'observais très-attentivement , quand , par un mouvement comme involontaire de sa part , il vint me toucher le pied droit avec un des siens. Je n'eus pas l'air de mon côté d'y

faire beaucoup d'attention, et je descendis pour vaquer à quelques affaires. Ce Monsieur se retira peu après dans son appartement. Il était alors minuit. Je me retirai aussi dans le mien. A peine fus-je entré dans ma chambre, que j'aperçus en moi un grand changement. Je ne me trouvais pas dans mon assiette naturelle. Tous mes sens troublés me donnèrent la conviction intime que ce Monsieur avait voulu me tenir secrètement en sa puissance. Je fis alors toutes les imprécations les plus fortes contre la classe farfadéenne. Je notai sur un papier tout ce qui venait de m'arriver, et je me mis ensuite au lit, non pour dormir, mais pour surveiller mon nouveau persécuteur. Le reste de la nuit ne vint que trop à l'appui de mes craintes.

Le matin, à mon lever, je revins chez M. Goran; je le saluai ainsi que madame son épouse à qui je crus devoir rappeler ce qui s'était passé le soir chez elle, relativement au Monsieur qui nous avait demandé nos noms, prénoms, âges et lieux de naissance. Je leur dis que le motif de toutes les questions qui nous avaient été faites n'était autre que celui de nous mettre en la puissance du démon, et que ce que j'avais éprouvé pendant la nuit m'en donnait la certitude. Madame Goran, sensible à ma peine, me té-

moigna ses regrets ; mais elle avait de la peine à croire à tout ce que je lui disais.

Cependant je priai mon hôtesse de faire connaître mon mécontentement à son nouveau locataire qui m'avait mis ainsi en sa puissance. Madame Goran ne manqua pas de lui en parler ; et le farfadet , tout déconcerté, ne voulut pas convenir des faits que je lui reprochais.

Plusieurs soirées se passèrent sans que l'ensorceleur revînt chez M. Gorand : tout cela ne fit que fortifier l'idée que je m'étais faite de cet homme. Il parut néanmoins quelque temps après dans notre société , et à son ordinaire il ne parla que des libéraux et du libéralisme. Monsieur, lui dis-je, les libéraux sont peut-être des farfadets ; mais je ne me mêle jamais des opinions politiques. Depuis cette époque, cet apôtre du libéralisme cessa de se rendre dans notre société, et n'adressa plus la parole, ni à Monsieur, ni à madame Goran.

Mes lecteurs connaissent mes principes, ils sont inaltérables. Dieu, mon Roi, le Pape et ma Patrie. Mais mon livre ne doit pas être un ouvrage de politique. J'ai acquis la certitude que tous les partis qui divisent la France ont parmi eux leurs farfadets.

CHAPITRE LIII.

Deux dames se présentent à moi pour me consulter ; elles craignent d'être attaquées du mal farfadéen ; conférence à ce sujet.

VERS la fin de janvier de cette année 1821 je reçus la visite de deux dames ; l'une d'elles était connue de madame Goran et avait été attaquée du mal farfadéen. J'eus l'avantage de lui administrer mes remèdes , qui la mirent aussitôt hors des attaques des malins esprits. Quelques jours après , elle m'amena son amie , qui se trouvait attaquée du même mal que celui dont je l'avais guérie ; mais je ne me trouvai pas chez moi le jour de leur visite, je ne rentrai qu'à dix heures du soir , ce qui les obligea à revenir chez madame Goran , pour me dire qu'elles étaient déjà venues pour me voir, mais que ma trop longue absence les avait privées de ce plaisir.

La dame que je ne connaissais pas encore , me dit qu'elle ressentait certain mal dont elle ne pouvait décemment me donner les détails : je vis son embarras, et pour la mettre à son

aise , je lui dis d'en faire la confidence à la dame que j'avais déjà traitée, et que cette même dame me communiquerait toutes ses révélations ; ce qu'elle fit, et l'amie s'empressa de me les faire connaître. Je fus bientôt convaincu que c'était un malin esprit qui tourmentait la belle , à qui j'ordonnai d'acheter tout ce qui était nécessaire à sa guérison. Je priai sa confidente de faire elle-même l'opération, pour qu'elle réussît mieux , l'ayant déjà faite pour elle-même.

La conversation s'engagea ensuite contre les farfadets. Ma pauvre malade parut surprise de tout ce que je lui appris à ce sujet ; elle observa que d'après tout ce que je venais de dire , elle ne doutait plus qu'une demoiselle de sa connaissance ne fût attaquée du mal , et qu'elle me l'amenerait ; je lui observai qu'il fallait auparavant qu'elle usât du remède , et que , quand elle serait guérie , elle pourrait alors la conduire ici.

Les choses ainsi convenues , je priai mes deux dames de monter à ma chambre où elles verraient les procédés que j'employais pendant la nuit pour prendre les farfadets ; elles obtempérèrent à mon offre. En visitant mon appartement , ces deux malheureuses victimes de l'audace des farfadets parurent toujours plus étonnées des moyens que je prenais pour dé-

truire cette race infernale. Elles le furent encore plus lorsqu'elles virent l'immense quantité d'épingles dont la couverture de mon lit se trouvait piquée, et qui traversaient le corps d'un nombre infini de magiciens.

Elles éprouvèrent de l'enthousiasme lorsqu'elles eurent jeté les yeux sur les plantes, le soufre et le sel que j'employais, elles en furent ébahies; enfin, lorsqu'elles sortirent de chez moi, elles me promirent de suivre exactement mes ordonnances. Avant de me quitter elles ne cessaient de me témoigner leur étonnement sur les peines et les sacrifices que je faisais, elles me donnaient les plus grands éloges sur les motifs qui me guidaient, puisqu'ils n'avaient d'autre but, me disaient-elles, que celui de me rendre utile à la société, en faisant ainsi une guerre à outrance contre les ennemis du Créateur.

Plus d'un mois s'écoula sans que je revisse ces deux dames: j'étais étonné de ne plus entendre parler d'elles, je ne savais que penser: peut-être, me disais-je, auront-elles été voir la demoiselle dont elles m'ont parlé; avant de faire leurs provisions, les parens de cette demoiselle se seront opposés à ce qu'elle fît usage des secours que je fais employer avec tant de succès aux personnes qui, comme elle, sont attaquées; ils lui auront défendu de venir chez moi,

peut - être même ils en auront détourné les dames qui devaient l'accompagner.

Toutes ces idées me faisaient beaucoup de sensation , lorsque je considérais sur-tout que l'intérêt n'était pour rien dans les services que je rendais à mes malades : ma récompense ne fut jamais que dans le plaisir que je trouve à me rendre ainsi utile aux personnes que je connais pour être attaquées de l'esprit malin.

Mon remède ne peut nuire à la santé de personne, tout ce qu'on pourrait dire là-dessus pour calomnier mes intentions , ne doit partir que de mes ennemis , qui ne voudraient pas que les honnêtes gens eussent la conviction intime de l'efficacité de mes opérations anti - farfa-déennes qui détruisent tous les perfides ennemis de l'espèce humaine. Persévérez donc , cher lecteur , et n'écoutez pas ceux qui cherchent à me persiffler ; ayez confiance en moi , et vous reconnaîtrez bientôt la vérité de mes assertions. Consultez toutes les personnes que j'ai guéries , leur témoignage suffira pour confondre tous les incrédules. Ayez sur-tout confiance en Dieu , vous tous qui pouvez être tourmentés par les méchans esprits , ne vous laissez pas abattre par leur infernale société. Je vous le répète, mes remèdes ne sauraient, en aucune manière vous être préjudiciables. Revenez chez

moi , vous qui avez eu la faiblesse de vous en laisser éloigner par des conseils perfides.

CHAPITRE LIV.

Quelques nouvelles observations relatives aux menaces qui me sont faites.

LA menace qui m'a été faite par M. Chaix me revient souvent dans la pensée , disons tout ce que je sais de lui. Il est propriétaire à Carpentras. Accoutumé à voyager , il va de Carpentras à Paris et de Paris à Carpentras ; cela l'amuse depuis qu'il n'est plus courrier de la malle. Pendant son avant-dernier séjour dans la capitale , il apprit que je faisais imprimer un ouvrage contre les farfadets. De retour à Avignon, il n'eut rien de plus empressé que de communiquer à la société infernale de cette dernière ville cette résolution de ma part. Les farfadets s'assemblèrent et décidèrent d'envoyer auprès de leurs associés de Paris un député. M. Chaix fut choisi pour remplir cette mission. J'ai appris de la bouche d'un autre de mes compatriotes , marchand de vin à Paris , et de plusieurs autres personnes à qui M. Chaix l'a déclaré,

que si mon livre paraissait, il avait ordre de me citer en police correctionnelle ; qu'il était envoyé à Paris à cet effet ; qu'il y resterait pour cela autant de temps qu'il le faudrait, puisqu'il était généreusement défrayé de toutes ses dépenses et de tous les frais qu'il serait forcé d'exposer pour me poursuivre.

Ces menaces de la part de M. Chaix ne m'ont point fait changer de résolution. Je ne crois pas même qu'il le effectue, pour peu qu'il commente son projet ; et en effet, les juges ne peuvent rien voir de répréhensible dans un ouvrage qui ne respire que l'amour de Dieu et celui de tous les hommes. Ma haine ne se manifeste que contre les farfadets. En montrant les erreurs de ceux-ci, je prouve aux magistrats et à tous mes lecteurs que je ne mets à découvert de dangereuses erreurs, que pour éviter le mal qui pourrait en résulter pour la société. Mes intentions ne sont donc pas criminelles. Mon ouvrage n'est pas celui d'un méchant, mais bien celui de l'ami du genre humain, celui d'un homme religieux, d'un vrai philosophe. Mes principes ne peuvent être méconnus ; et mes lecteurs, quels qu'ils soient, sauront les apprécier. Je ne crains donc pas de les manifester dans mon ouvrage, et je brave en cela les menaces de tous mes ennemis.

 Nulle passion ne me guide en faisant imprimer

mes Mémoires, je n'en ai d'autre que celle de me rendre utile aux humains ensorcelés. Aucun motif d'intérêt ne m'a dirigé, je l'ai prouvé à l'égard même des cohéritiers de mon oncle, dont il avait tant à se plaindre. Sa veuve, madame Berbiguier, que j'aurais dû accuser, est décédée en 1820. Elle a connu mon désintéressement, elle savait mieux que personne les bonnes intentions que mon oncle avait à mon égard ; que c'est par ma faute que j'ai été privé de son immense fortune, vu les bonnes volontés qu'il avait manifestées en ma faveur ; mais Dieu l'a sans doute permis ainsi : je m'y suis résigné. Il est inutile que je répète encore des choses qui ne pourraient être que fastidieuses pour mes lecteurs, et qui n'ont du rapport qu'à la succession de mon oncle, de laquelle j'aurais dû retirer plus de cinq cent mille écus. Je m'arrête à ces dernières observations, et je reviens à M. Chaix.

Ce Monsieur apprit que j'avais acheté une tabatière en or qui avait appartenu à mon oncle. Je ne sais que penser du propos qu'il tint. Il dit à celui qui l'en avait instruit, que je ne la garderais pas long-temps. Serait-ce pour ne pas me laisser ignorer qu'elle me serait enlevée par ceux qui viennent me tourmenter la nuit et le jour ? mais dans ce cas, il en serait lui-même instruit ; et si la tabatière était en son pouvoir, il n'en

ferait pas sans doute sa propriété. Je pense donc qu'il me la rendrait ou me la ferait rendre. Avis à l'autorité contre les farfadets. Ces scélérats, lorsqu'ils nous poursuivent (MM. Bouge et Nicolas me l'ont dit), ont le pouvoir de nous faire dire dans notre sommeil tout ce que nous avons fait la veille ; ils profitent de nos aveux pour venir fouiller dans nos secrétaires, nos commodes ; ils mettent tout en désordre pour prendre ce qui leur convient : cependant ils ont la précaution de remettre les clefs très-exactement là où ils les ont prises. Nous ne savons ensuite à qui attribuer le vol de nos objets les plus précieux.

Je faisais moi-même ces réflexions alors que je me suis aperçu que j'avais été volé, ce qui m'est arrivé très-souvent ; et ce n'est qu'après avoir été bien convaincu que personne, en mon absence, ne pouvait être entré dans mon appartement, que je n'ai plus eu lieu de douter que c'est à l'aide du diable que les farfadets ont le pouvoir de s'introduire la nuit comme le jour partout où ils veulent ; qu'ils commettent ainsi toutes sortes de crimes pour satisfaire leurs passions criminelles, et mettre le désordre dans les familles et dans les états.

Aussi, si jamais ma tabatière d'or vient à me manquer, je ne la réclamerai pas auprès de

M. Chaix, ancien courrier de la malle, mais bien à M. Chaix, farfadet.

Attrapez, M. le faiseur de procès. Si vous voulez m'amener devant le tribunal de police correctionnelle, vous y comparâtes vous-même sous votre costume de farfadet. Je le répéterai jusqu'à satiété, toutes les qualifications odieuses que je donne à ceux que je nomme dans mon ouvrage, ne sont applicables qu'à leur farfadérisme, et jamais à leur qualité d'homme qui doit sa vie à Dieu.

CHAPITRE LV.

Je me moque de la politique. Différens remèdes que j'emploie contre mes cruels, mes irréconciliables ennemis les Farfadets.

Si, lorsque j'ai pris la plume pour tracer mes malheurs, je n'avais pas décidé de ne point entrer dans des détails relatifs à la révolution française, j'aurais pu, en suivant les événemens qui l'ont signalée, donner des preuves irrécusables du farfadérisme des hommes qui ont joué un rôle pendant ce temps désastreux; mais je l'ai déjà dit, la politique n'est pas de mon domaine, je fuis les maisons où on en parle. J'ai bien assez

de-soucis sans m'en créer d'autres que ceux qui font mes tourmens : pourquoi irais-je définir ce qu'on entend par Robespierrisme , jacobinisme , ultracisme , libéralisme ? qu'il me suffise à ce sujet de dire que ceux qui ont fait du mal pendant la révolution étaient les émissaires du diable , et par conséquent des farfadets.

Je laisse donc à d'autres historiens la tâche pénible de parler de nos troubles civils , je ne veux m'occuper que de ceux que j'éprouve en particulier, et j'y reviens.

Je cherche depuis le moment de mes persécutions les moyens de m'y soustraire , et je n'ai pu jusqu'à ce moment réussir à m'en préserver. Mon remède anti-farfadéen n'a de résultat heureux que pour ceux à qui je l'administre , il n'a point d'efficacité pour moi. Je l'ai pourtant mis souvent à l'épreuve.

Fatigué de me voir tourmenter en tous lieux , trompé par une grande partie des personnes à qui je m'adresse , outragé par ceux-là même qui me promettaient guérison , j'ai employé contre les farfadets tous les remèdes qui m'ont été conseillés.

Dans différentes occasions , j'ai fait bouillir de l'eau dans une marmite à moitié pleine , où je faisais évaporer mon cœur de bœuf ; dans d'autres j'ai jeté le cœur sur un brasier ardent

qui le consumait entièrement ; enfin , je l'ai suspendu à ma crémaillère pour le faire cuire et le brûler ensuite. Tout cela ne m'a pas réussi , et pourtant M. Prieur m'avait conseillé d'en agir ainsi.

Quand je fus persuadé du peu de succès de ces tentatives, j'eus recours à d'autres moyens. Maintenant, lorsque je suis tourmenté et que je sens mes ennemis dans la doublure de mes vêtemens , je pique mon habit avec des épingles , je l'attache ainsi avec ma chemise , et j'empêche par-là les farfadets de s'évader ; je les tiens en prison sur ma personne , et crainte de leur donner la liberté je me couche tout habillé.

J'en use de la même manière quand je me trouve sur mon lit ; je pique mes couvertures avec un poinçon ou avec des épingles, et je retiens ainsi mes persécuteurs pour qu'ils n'aillent pas faire du mal ailleurs. Lorsque je les pique , j'ai la satisfaction de leur conseiller, s'ils ne sont pas contents de ma réception, d'aller trouver M. Pinel à la Salpêtrière pour lui demander un remède , s'il en a un dans sa pharmacie contre les attaques que je dirige contre eux.

Voilà comment je traite mes ennemis , malgré cela ils viennent toujours me persécuter : comme eux, je ne me rebute point, s'ils s'obs-

minent en croyant me faire succomber, je mets de mon côté de l'obstination à mes opérations : je fais une bonne œuvre en leur rendant le mal pour le mal ; la guerre que je leur ai déclarée est une guerre à outrance, rien n'est capable de la ralentir. L'Esprit saint, par une grâce infinie, ne m'abandonne pas, il m'inspire lui-même tous mes moyens de défense, parce qu'il veut absolument que je remporte une victoire complète contre les agens de l'enfer.

Si j'avais voulu, dans ce chapitre, citer toutes les opérations que je fais contre l'engeance farfadéenne, j'aurais été trop long-temps sur le même sujet. Mes bouteilles - prisons et mon baquet révélateur doivent me fournir matière à une autre dissertation, je vais m'y livrer. Prenez un moment de repos, mes chers lecteurs, votre position va changer, vous allez vous réjouir de mes nouvelles découvertes, vous allez rire avec moi ; car il faut bien de temps en temps un peu rire pour faire diversion à nos souffrances. Donnons-nous la main, rions ensemble, célébrons les succès que je remporte depuis quelque temps ; les farfadets enragent, rions, rions, rions, réjouissons-nous, réjouissons-nous, réjouissons-nous.

CHAPITRE LVI.

Mon Baquet révélateur et mes Bouteilles-prisons.

QU'ENTENDEZ-VOUS par Baquet révélateur et par Bouteilles - prisons , me disent la plupart des personnes à qui je parle de ces choses ? Je vous l'apprendrai dans mon ouvrage , leur dis-je d'un air mystérieux ; car j'ai cela de bon , que je sais donner à ma figure l'air qui convient à ma situation.

Voulez - vous savoir ce que j'appelle mon baquet révélateur et mes bouteilles-prisons ? je vais maintenant vous les faire connaître :

Mon baquet révélateur est un vase en bois que je remplis d'eau et que je place ensuite sur ma fenêtre ; il me sert à dévoiler les farfadets quand ils sont dans les nuages. J'ai , je crois , déjà appris à mes lecteurs quelle était la puissance du bouc émissaire ; les farfadets sautent dessus pour s'élever dans les airs lorsqu'ils veulent s'occuper de leur physique aérienne. C'est donc pour les voir travailler en l'air, que j'ai inventé mon baquet révélateur.

Ce baquet rempli d'eau, placé sur ma fenêtre, comme je viens de l'annoncer, me répète dans l'eau toutes les opérations de mes ennemis; je les vois se croiser, se disputer, sauter, danser et voltiger bien mieux que tous les *Forioso* et toutes les *Saqi* de la terre. Je les vois lorsqu'ils conjurent le temps, lorsqu'ils amoncellent les nuages, lorsqu'ils allument les éclairs et les tonnerres. L'eau qui est dans le baquet suit tous les mouvemens de ces misérables. Je les vois tantôt sous la forme d'un serpent ou d'une anguille, tantôt sous celle d'un sansonnet ou d'un oiseau-mouche; je les vois et je ne puis les atteindre, je me contente de leur dire: Monstres cruels, pourquoi ne puis-je pas vous noyer tous dans le baquet qui répète vos affreuses iniquités! les malheureux que vous persécutez seraient tous en même temps délivrés de vos infamies! Je vous vois dans le moment, mon baquet est sur ma fenêtre. Dieu! quel troupeau de monstres rassemblés!.... Dispersez-vous.... Ils se rallient.... Incrédules, regardez donc dans mon baquet et vous ne me contrarierez plus par vos dénégations.

Je passe maintenant à mes bouteilles-prisons. Toutes les opérations dont j'ai déjà rendu compte ne sont rien en les comparant à celle

que je fais à l'aide de ces bouteilles. Autrefois je ne tenais captifs mes ennemis que pendant huit ou quinze jours , à présent je les prive de la liberté pour toujours , si on ne parvient pas à casser les bouteilles qui les renferment , et je les y emprisonne par un moyen bien simple : lorsque je les sens pendant la nuit marcher et sauter sur mes couvertures , je les désoriente en leur jetant du tabac dans les yeux : ils ne savent plus alors où ils sont ; ils tombent comme des mouches sur ma couverture , où je les couvre de tabac ; le lendemain matin , je ramasse bien soigneusement ce tabac avec une carte , et je les vide dans mes bouteilles , dans lesquelles je mets aussi du vinaigre et du poivre. C'est lorsque tout cela est terminé , que je cache la bouteille avec de la cire d'Espagne , et que je leur enlève par ce moyen toute possibilité de se soustraire à l'emprisonnement auquel je les ai condamnés.

Le tabac leur sert de nourriture et le vinaigre les désaltère quand ils ont soif. Ainsi ils vivent dans un état de gêne , et ils sont témoins de mes triomphes journaliers : Je place mes bouteilles de manière à ce qu'ils puissent voir tout ce que je fais journellement contre leurs camarades ; et une preuve que je n'en impose pas lorsque je dis qu'ils ne peuvent plus sortir du

tabac que je leur ai jeté pour les couvrir, c'est qu'en présence de madame Gorand j'ai eu le plaisir de jeter de ce tabac au feu, et que nous avons entendu ensemble les farfadets qui pétilaient dans le brasier, comme si on l'avait couvert d'une grande quantité de grains de sel.

Je veux faire présent d'une de mes bouteilles au conservateur du cabinet d'Histoire Naturelle, il pourra placer dans la Ménagerie des animaux d'une nouvelle espèce. Il est vrai qu'il ne pourra pas les tenir captifs dans une loge, comme on y tient le tigre et l'ours Martin; mais il les fera voir dans la bouteille, de laquelle il leur est défendu de s'échapper.

Si parmi les curieux qui vont visiter le Jardin des Plantes et le cabinet d'Histoire Naturelle, il se trouvait par hasard quelques incrédules ou quelques farfadets, le conservateur n'aurait, pour les convaincre de l'existence des malins esprits dans la prison, qu'à remuer cette bouteille, et on entendrait, comme je l'entends journellement, les cris de mes prisonniers, qui semblent me demander grâce; les incrédules se tairaient et les farfadets enrageraient.

Voilà donc ce que j'appelle mon baquet révélateur et mes bouteilles-prisons. Je les classe au nombre de mes remèdes anti-farfadéens.

Je ne veux pas finir ce chapitre sans avoir fait ici un relevé de toutes les autres opérations préservatrices dont je n'ai pas encore parlé dans mon ouvrage ; ce ne sera qu'après avoir fait ce relevé que je pourrai donner à mes lecteurs la chanson que j'ai composée dans un moment d'enthousiasme , après avoir vaincu mes ennemis par toutes mes opérations bien combinées.

Les moyens de consumer les farfadets pour qu'il n'en échappe pas un seul de tous ceux qui viennent me faire la guerre, c'est de me servir d'une grande cuillère de fer bombée , dans laquelle je mets du soufre et des petits paquets renfermant les farfadets que j'ai pris dans du tabac : je couvre la cuillère et j'y mets le feu ; c'est alors que je jouis de les entendre pétiller de rage et de douleur.

Il est encore un autre moyen de faire la guerre aux farfadets , c'est de tuer tous les crapauds qu'on peut prendre à la campagne. Les crapauds sont les accolytes des esprits infernaux , comme jadis mon cher Coco était mon compagnon fidèle.

Mais de tous les moyens que j'emploie contre mes ennemis , celui qui me plaît le mieux c'est celui de mes bouteilles-prisons ; du moins , je sais que par ce moyen je ne les tue pas , je les

mets seulement dans l'impossibilité de me nuire, et le meurtre, quel qu'il soit, même celui des farfadets, doit répugner à tout honnête homme. Emprisonnons les farfadets, piquons-les, mais ne les tuons pas.

N'oublions pas sur-tout de mettre à nos bouteilles, avant de les cacheter, un bon bouchon qu'il faut y faire entrer avec beaucoup d'efforts.

Il doit être bien cruel pour les pères et mères de famille, qui ont des enfans farfadets, de ne pas les voir arriver chez eux, lorsque je les tiens emprisonnés dans mes bouteilles.

C'est donc à vous que je m'adresse, vous qui chérissez vos enfans: voyez à quoi ils sont exposés au moment où les passions commencent à les agiter; à quels dangers ils sont en butte lorsqu'ils sont attaqués par les corrupteurs de la jeunesse, lorsqu'ils se laissent aller aux attraits séduisans des farfadets féminins! les uns font une triste fin, les autres sont estropiés pour leur vie; les plus audacieux sont prisonniers lorsqu'ils pourraient jouir du fruit de leur éducation, et leurs parens ignorent même comment tous ces malheurs sont arrivés et la cause qui les a produits !....

O mon Dieu! vous qui connaissez l'amour que j'ai en vous, à Jésus-Christ, au Saint-Esprit, à la Vierge Marie, à Saint-Joseph,

et à tous les Saints de votre cour céleste , faites-moi persévérer dans les moyens que j'emploie pour combattre vos ennemis : lorsque mes remèdes ne seront pas assez efficaces , inspirez-moi , et faites-moi connaître les armes dont je dois me servir contre eux ; j'attends tout de votre secours et de votre sainte volonté , ne me faites succomber dans la lutte pénible que j'ai engagée, que lorsqu'il en sera temps. Je ne dois quitter cette vallée de larmes que quand vous l'ordonnerez ; ce ne sera que lorsque j'aurai assez souffert et que vous aurez eu pitié de moi , que je devrai jouir du bonheur éternel.

Cette nouvelle invocation , qui n'est qu'une réminiscence de toutes celles que j'ai déjà faites dans mon ouvrage , était nécessaire à ce chapitre pour prouver que je rapporte à Dieu toutes les découvertes que j'ai faites ; j'ai l'habitude de le prier non - seulement à l'Eglise , mais partout où je me trouve, dans ma chambre, et lorsque je me promène aux environs de Paris.

Je récite alors le *Credo* , l'*Angelus* , le *Misere-re* , pour demander à Dieu la conservation de notre Saint-Père le Pape , de notre auguste Monarque , de sa famille respectable et de tous les Souverains de la terre , à qui j'ai dédié mon ouvrage , afin que Dieu les mette à l'abri des persécutions des farfadets , bénisse nos

récoltes , et me procure bientôt le plaisir de réciter et chanter le *Te Deum laudamus* : je le chante souvent malgré mes infortunes.

Je chante aussi la chanson que j'ai promis de donner à mes lecteurs , et que j'ai composée sur l'air d'une ronde populaire qui est sur toutes les orgues , et qui commence par ce refrain : *C'est l'amour, l'amour, l'amour.*

Voici mes couplets, ils termineront d'une manière saillante les détails que je viens de faire de toutes mes opérations anti-diaboliques :

Je vous tiens, je vous y tiens
 Dans la bouteille,
 A merveille,
 Farfadets , magiciens ;
 Enfin , je vous y tiens.
 Je vous donne vinaigre à boire,
 Tabac et poivre pour manger ;
 Un tel régal, je dois le croire,
 Ne doit pas trop vous arranger.
 Vous aimez fort la danse,
 Et pour votre plaisir
 Vous venez en cadence
 Sur moi vous divertir.
 Je vous tiens, etc.

Pour mieux vous régaler encore
 Mes cœurs de bœuf et de mouton
 Sur un grand feu qui les dévore
 Grillent souvent sur du charbon.

La grêle et le ravage ,
 Pour vous tous n'est qu'un jeu ;
 Mais je sais à l'orage
 Opposer mon grand feu.
 Je vous tiens , etc.

Mes lardoires sont très-pointues ,
 Elles vous percent , c'est fort bien ;
 Si mes aiguilles sont aiguës ,
 Elles ne le sont pas pour rien.
 Pourquoi donc vous en plaindre ?
 Mais vous n'y pensez pas ,
 Voudriez-vous me contraindre
 A marcher sur vos pas ?
 Je vous tiens , etc.

Farfadets , race abominable ,
 Que je ne puis trop détester,
 Allez-vous-en trouver le diable ,
 Avec lui vous devez rester.
 Vous voulez le désordre ,
 Vous trouvez cela beau ;
 Mais moi , l'ami de l'ordre ,
 Je suis votre fléau.
 Je vous tiens , etc.

Vous combattre a pour moi des charmes ,
 Je vous brave et ne vous crains plus ;
 Le sel , le soufre sont mes armes ,
 Et vous serez toujours vaincus.
 Vos cris dans la bouteille
 Rendent mon cœur joyeux ,
 Et la nuit , quand je veille ,
 Je suis moins malheureux.

Je vous tiens , je vous y tiens
 Dans la bouteille
 A merveille ,
 Farfadets , magiciens ;
 Enfin , je vous y tiens.

CHAPITRE LVII.

Les Farfadets ont contrarié mes opérations la veille du Baptême du duc de Bordeaux ; fausses conséquences.

QUELQUES jours avant le 29 avril 1821 , j'avais préparé tout ce qui m'était nécessaire pour combattre les farfadets , qui se disposaient de leur côté à susciter le mauvais temps, afin de mettre obstacle aux cérémonies qui devaient avoir lieu à l'occasion du baptême du duc de Bordeaux. Je m'étais fait un plaisir d'inviter ce jour-là bien des personnes qui désiraient me voir travailler et voulaient assister à mes opérations. Aucune d'elles ne manqua de s'y rendre ; toutes s'occupaient à seconder le grand travail , qu'elles cherchaient sur-tout à connaître , pour dans l'occasion en faire usage et se mettre ainsi à l'abri des attaques des ennemis du bien public.

Quelques-uns de mes visiteurs étaient sans

doute agrégés à la compagnie diabolique , puisqu'on eut la malice de casser une des bouteilles qui renfermaient un grand nombre de farfadets, qui s'envolèrent pendant mon opération ; ce qui fut sans doute une première victoire pour ces misérables.

Dès ce moment tout fut en mouvement : j'avais commencé mon travail à une heure après-midi, il fut continué jusqu'à dix heures et demie du soir. Les coquins de farfadets trouvèrent le moyen d'en arrêter l'effet ; je devais le continuer pendant trois jours de suite : ils montèrent tellement la tête du propriétaire de la maison que j'habite , par la crainte que j'y misse le feu , que ce Monsieur, homme très-honnête par caractère , se porta chez moi , et me dit d'un ton brusque et animé : *Éteignez ce feu-là*. Ma surprise fut aussi grande qu'inattendue. Ce même propriétaire m'avait souvent exhorté à de semblables opérations contre les farfadets, et ce jour-là il fut effrayé de la fumée du soufre que j'avais mêlé avec beaucoup de sel , pour éviter tout danger. D'ailleurs, pourquoi ce changement de résolution , quand dans d'autres occasions ce propriétaire avait assisté lui-même à mon feu préservateur ? Pourquoi donc trouva-t-il du

danger dans cette dernière épreuve, tandis qu'il n'en avait pas aperçu auparavant ? La raison en est simple : les magiciens saisirent l'occasion de monter ce jour-là son imagination ; il crut voir sa maison incendiée , tellement on l'avait fasciné. Les farfadets ont l'art de tromper facilement les esprits faibles pour jouir ensuite de tout le mal qu'ils peuvent faire. Je connais leurs manœuvres ; j'invitai tous ceux qui m'assistaient de redoubler de courage , d'augmenter la dose de nos provisions pour montrer à ces monstres que je ne les craignais pas. C'est ainsi que j'en agis pour m'opposer à leurs travaux , quand ces misérables veulent détruire les biens de la campagne.

Pendant tout ce débat nous entendions la pluie tomber et le tonnerre gronder , ce bruit redoublait notre courage. Sur les neuf heures je me mis à la croisée pour examiner le temps. Ma surprise fut grande et bien agréable. Plus de nuages. J'aperçus un ciel pur et étoilé. J'appelai tous mes collaborateurs. Venez , leur dis-je , venez voir le temps. Tous furent étonnés de ce changement , et dans leur enthousiasme chacun me félicitait de la victoire que je venais de remporter sur les farfadets. Vous le voyez , Messieurs , continuons à travailler ; et c'est ce

que nous fîmes ; mais il fallut bientôt cesser : ce fut par ordre ; depuis lors le temps n'a pas cessé d'être mauvais.

Le vulgaire a attribué ce mauvais temps à la lune rousse qu'il considère comme une planète malfaisante, dont l'influence se fait ressentir sur notre terre. Mais quelle est donc cette lune rousse ? Serait-ce une autre lune que celle que nous connaissons ? Cela ne peut pas être.... S'il n'en existe pas d'autre que celle que nous voyons tous les soirs, peut-elle être dans un temps plus dangereuse que dans un autre ? Dieu, aurait-il voulu, dans le nombre de ses phases, en assigner une pour le mauvais temps, pour nous rappeler que parmi les douze apôtres un d'entre eux fut un traître ? Non, cela ne peut s'accorder avec sa bonté toute divine, qui ne veut que le bonheur de ses créatures.

Voyons, au surplus, les *Etrennes Mignonnes de Mathieu Laensberg*, pour l'an 1821, et nous saurons si ce grand astronome nous menace des pluies, des vents, de la neige et du froid que nous avons éprouvé pendant le mois de mai, de juin, de juillet et d'août. Ce grand farfadet s'est trompé, parce qu'il ne pouvait pas prévoir qu'on m'empêcherait de faire mon remède. Ce sont ses confrères en farfadérisme, qui ont fait

succéder le mauvais temps au beau temps qu'il nous annonçait dans son almanach.

Il est vrai que ce devin aérien nous fait des prédictions plus ou moins effrayantes pour cette même année 1821 ; mais il est permis d'en douter. Cet astronome peut bien se tromper dans ses calculs , comme il s'est déjà trompé relativement au temps. Dans l'ardeur du butin qui le caractérise , il n'effraie le genre humain que pour pouvoir se garnir les poches.

Dans tous les cas , si ce farfadet nous annonce des événemens funestes , nous avons les moyens de nous en garantir ; ils sont aujourd'hui à la connaissance de tout le monde.

Je les ai rendus publics dans mes mémoires , pour qu'on puisse s'en servir : livrez-vous donc tous à mes opérations anti-farfadéennes , et prions le Dieu qui protège les bons , de donner du courage aux propriétaires qui craignent le feu. Celui de la maison que j'habite doit être maintenant bien penaud de m'avoir contrarié ! Depuis le moment qu'il est venu faire éteindre mon feu , le temps a été continuellement à la pluie. Ai-je tort maintenant de penser que mon remède est le véritable antidote de la lune rousse ?

CHAPITRE LVIII.

Sur Saint-Médard.

IL est difficile de détruire les fausses idées qui nous ont été inculquées dans notre jeunesse par nos précepteurs. Ils attribuaient aux saints et aux lunes les malignes influences. Cependant nos pères étaient des êtres très-sensés. Comment est-il donc possible que des hommes vertueux aient pu croire que les saints qui ont été admis à la cour céleste, et qui, pendant leur passage sur notre globe, ont pratiqué toutes les vertus, soient aujourd'hui dans le ciel pour nous procurer le mauvais temps ? ils n'y ont été admis que pour implorer en notre faveur la miséricorde d'un Dieu bon et juste ; ils ne sont pas les dispensateurs des pluies qui nuisent à nos propriétés et qui détruisent l'espoir du laboureur.

Saint-Médard n'est pas le protecteur de la pluie, comme on veut le faire croire au vulgaire ignorant, elle ne nous est lancée que par Belzébuth et par sa cohorte. C'est donc contre toute raison, contre toute justice, qu'on calomnie un saint qui, au lieu de nous faire du mal, intercède en

notre favour le Dieu qui l'a trouvé digne de jouir de sa présence. Cette affreuse calomnie ne sort que de la bouche des farfadets.

Ce n'est donc pas Saint-Médard qui nous procure la pluie ; mais en faisant cet aveu , me disait l'autre jour un de mes antagonistes , vous reconnaissez tacitement que Belzébuth a un grand pouvoir sur la terre : — Oui , je vous en ai déjà donné la raison. — Pourquoi Dieu permet-il donc que le chef des enfers ait un si grand nombre de disciples parmi nous ? — Impie ! — Pourquoi la puissance du bien ne détruit-elle pas le génie du mal ? — Scélérat ! — Pourquoi les honnêtes gens sont-ils malheureux sur la terre ? — Taisez-vous ! — Taisez-vous ! Mais ce ne sont pas là des raisons ? M. Berbiguier , et ce n'est pas non plus en m'apostrophant , que vous parviendrez à me prouver que Saint-Médard et la lune rousse ne font pas pleuvoir. — Si vous voulez acquérir la preuve de ce que je vous avance , lisez mon ouvrage qui va bientôt paraître , vous y trouverez la preuve que vous me demandez. — Ne vous fâchez pas , nous verrons bien. — Vous verrez ce que vous voudrez , mais il m'est impossible de vous écouter encore.

En prononçant cette dernière phrase , je m'éloignai de cet agent du diable , qui , sans

doute , avait reçu la mission de contrarier mes idées et mes preuves ; mais je n'en fus pas moins convaincu que ce n'est ni à Saint-Médard , ni à la lune rousse , que nous devons attribuer les pluies trop fréquentes. La seule preuve que je retirerai de notre conversation ; c'est qu'il y a beaucoup de scélérats sur la terre.

Heureusement qu'on y rencontre aussi un grand nombre d'honnêtes gens qui sont convaincus que le mal ne peut pas nous venir du ciel ; qui savent qu'il faut obéir à la puissance du bien , sous la protection de laquelle ils se placent , et qui croient aux farfadets , parce qu'ils ne se targuent pas de cette obstination qui caractérise le vice.

Mortels qui vivez en même temps que moi , et qui aurez le bonheur de lire mon livre , réunissons-nous pour prouver aux méchans que tout le mal qui arrive nous est suscité par le malin esprit , sous la bannière duquel marchent les farfadets : ne regardez plus l'almanach pour savoir s'il doit pleuvoir ou faire beau temps ; laissez cela aux gobe-mouches.

Si vous voulez savoir quel est le jour de Saint-Médard , ne cherchez à vous en instruire que pour intercéder ce saint , qui à son tour intercédera pour vous.

Ne croyez plus à l'influence de la lune rousse,
III.

parce que toutes les phases de la lune sont de la même couleur, et que c'est toujours à la lueur de la même clarté que cet astre bienfaisant des nuits vous éclaire et guide vos pas, qui s'égareraient sans le secours qu'il vous prête.

Lorsque vos guérets seront inondés, lorsque la grêle détruira vos fruits, quand le tonnerre embrasera votre habitation, quand le vent déracinera vos arbres et fera tomber le toit protecteur qui vous met à l'abri de l'intempérie des saisons, n'en accusez que mes ennemis, que les vôtres, que cette horde abominable de farfadets, de démons incarnés, de monstres malfaisans, et cessez de calomnier Saint-Médard et la lune, qui sont en opposition avec les méchans, par cela seul que Saint-Médard est un saint, et que la lueur de la lune a déjoué plus d'un forfait farfadéen.

Ne perdez jamais de vue le Dieu qui vous protège, et qui ne souffrirait pas qu'auprès de lui et dans le firmament qu'il dirige, il se trouvât des saints confondus avec des êtres malfaisans.

Ne craignez pas de vous livrer aux opérations qui contrarient la physique farfadéenne, brûlez du soufre et du sel; piquez des cœurs de bœuf et des foies de mouton; faites la guerre aux grenouilles qui demandent la pluie; mettez

en bouteilles tous les farfadets que vous pourrez étouffer , comme je vous l'ai indiqué , avec le tabac , et vous aurez bien mérité de l'Eternel.

En mettant en pratique les salutaires avis que je vous donne , vous délivrerez votre pays de ses ennemis les plus cruels , vous vengerez Saint-Médard et la lune d'avril , et vous apprendrez aux gens de la campagne , qui se laissent si facilement tromper , que les malignes influences ne peuvent pas nous venir d'*en-haut* , mais qu'elles sont du domaine du farfadérisme.

Lorsque vous m'aurez entendu , vous verrez bientôt après régner sur la terre la paix , l'abondance et le bonheur. C'est l'unique but que s'est proposé Alexis-Vincent-Charles Berbiguier de Terre-Neuve du Thym.

CHAPITRE LIX.

Les Médecins ne veulent pas guérir les maladies qui nous sont procurées par les Farfadets.

Les maladies de la peau , les boutons , les rides , les rougeurs , les érysipèles , enfin tous les maux qui se montrent extérieurement sur le corps de l'homme et de la femme , sont l'ouvrage des farfadets ; c'est vainement que pour s'en guérir on obéit à toutes les ordonnances des mé-

decins ; on ne peut se débarrasser de toutes ces infirmités qu'en se livrant avec acharnement à la guerre que je fais journellement à mes ennemis.

Mais j'ai promis de donner la preuve de tout ce que j'avance ; je vais tenir ma promesse.

Les boutons qui se montrent sur notre peau ne paraissent que sur les parties de notre corps que les farfadets ont parcourus pendant la nuit ; les rides sont l'effet de leur attouchement , les rougeurs et les érysipèles ne nous affectent que là où ils se sont permis des attouchemens.

Je ris de bon cœur , lorsque j'entends des personnes de ma connaissance me demander ce qu'il faut qu'elles fassent , lorsqu'elles ont des boutons ou des rougeurs. Les médecins , leur dis-je , ordonnent des bouillons frais où entrent différens herbages , et principalement l'herbe de la *patience* ; ils vous abusent , n'employez à l'avenir que mon remède.

Vous envoyez chercher le médecin. Il arrive. Vous lui montrez toutes les parties de votre corps qui sont attaquées. Il ordonne , comme je viens de le dire , des rafraîchissemens , des lavemens. Le misérable sait bien que tout cela ne fera rien au malade ; mais la visite est payée , et Belzébuth est content de son disciple.

Aussi convenez , mes chers lecteurs , que

vous devez vous méfier des médecins farfadets ; j'en ai acquis la preuve depuis que je me suis adressé à M. Pinel. Comme il m'a trompé !...

Prenez des rafraîchissemens et des bains , me disait-il ; et il savait que les rafraîchissemens et les bains étaient contraires à mon tempérament. Tant que j'ai suivi ses ordonnances , j'ai été malade ; ce n'est que depuis que je brûle du soufre , mêlé avec beaucoup de sel , que ma peau est devenue sans rides , sans boutons et sans aucune rougeur.

Amis , imitez-moi , buvez du bon vin , promenez-vous lorsque vous serez mélancoliques , et vous ne serez plus malades ; vous ne serez plus attaqués de ce qu'on qualifie de maladies de la peau , et quand vous aurez combattu les farfadets , votre vie ne sera plus empoisonnée par des tourmens que tout le monde ne peut pas supporter avec la même résignation qui me caractérise.

Ce chapitre , je pense , était nécessaire pour prémunir mes lecteurs contre les remèdes des médecins et apothicaires , qui disent à leurs malades qu'ils sont attaqués de maladies de la peau , tandis qu'ils n'ont d'autre mal que celui que donnent les farfadets pendant leurs courses nocturnes , en se rendant coupables des crimes que la pudeur et la décence me défendent de qualifier.

CHAPITRE LX.

Commencement des preuves qui viennent corroborer les vérités que j'ai avancées dans mon ouvrage.

JE calcule les feuilles que j'ai portées à l'imprimerie , et je m'aperçois qu'il est temps d'arriver aux dernières citations qui doivent compléter mon troisième volume ; je vais être obligé de retrancher de mon ouvrage quelques particularités qui , au reste , ne seraient pas d'un grand intérêt pour mes lecteurs , puisqu'elles auraient une connexité parfaite avec ce que j'ai déjà fait imprimer.

J'éprouve une jouissance si grande lorsque je raconte les crimes des farfadets et les châtimens que je leur inflige, que je ne me lasserais jamais d'écrire. Si, comme mes ennemis veulent le faire croire , j'étais attaqué du mal qu'ils appellent monomanie , mes affections ne se manifesteraient que pour un seul objet, je n'aurais d'autre désir que celui de vaincre les farfadets , tandis que j'éprouve encore celui de compter au nombre des auteurs qui ont écrit pour le bonheur des na-

tions. J'ai une autre ambition!... Outre celle de vaincre mes ennemis, je veux encore qu'on m'assimile aux Bossuet, aux Massillon et aux Fléchier, qui ont donné leurs œuvres au public pour prouver que les hommes qui ont véritablement de l'esprit ne se sont jamais laissé diriger que par le génie du bien. Loin de moi l'idée d'être mis à côté des Voltaire, des Rousseau, des Helvétius, des Bayle et de tous les prétendus philosophes dont un auto-da-fé devrait consumer toutes les productions. Le mot philosophie n'a pas d'autre signification à mes yeux qu'amour de la sagesse; et ils ne sont pas les amis de la sagesse ceux qui prêchent de fausses doctrines et qui ne croient pas aux farfadets.

Après avoir lu mes Chapitres, tous les hommes de bonne foi conviendront que je ne me suis point imaginé, en écrivant mes Mémoires, de dire ce qui me passerait par la tête sans pouvoir en donner la preuve.

Ce qui m'est personnel ne peut avoir pour témoin que ma bonne foi; elle n'est pas suspecte. Les autres anecdotes que j'ai données pour faire diversion à ce qui m'est arrivé, sont des faits exacts et véridiques que j'ai puisés dans l'histoire de tous les temps, ou qui m'ont été rapportés par des hommes dont je ne puis pas suspecter la véracité; car enfin chacun sait que

la première, la grande, la sublime puissance, ne peut émaner que de Dieu, qui a tout créé pour le bon ordre et pour le bonheur de l'humanité, et qui n'a jamais voulu que près de lui, dans l'asile de l'éternité, où les justes et les innocens sont attendus pour jouir de la félicité parfaite, il pût exister des enfans de la méchanceté et de la corruption.

Pourrais-je mieux commencer les citations qui doivent amener la péroraison de mon ouvrage que par ce trait de l'histoire sacrée, qui nous apprend qu'auprès de Dieu il se forma jadis un parti de rebelles, à la tête duquel un monstre, un forcené, osa se montrer, et qui dirigea sa troupe scélérate contre la volonté de son Créateur?

Ne fallut-il pas un coup d'autorité de la puissance suprême pour chasser d'auprès d'elle ce noyau de rébellion? Mais la punition de ces scélérats ne fut pas suivie de leur repentir, ils étaient trop coupables pour faire eux-mêmes l'aveu de leurs crimes. Chassés du séjour céleste, ils devinrent encore plus implacables ennemis de Dieu, ils formèrent une ligue offensive et défensive contre la divinité, et ne négligèrent rien pour contrarier les vues sublimes du puissant Créateur.

C'est parmi ces rebelles que les farfadets ont

pris naissance , ils descendent d'eux en ligne directe , ils sont les enfans légitimes de leurs cruautés.

Or, puisqu'il a existé des farfadets dans le ciel, pourquoi n'en existerait-il pas sur la terre ? Que mes contradicteurs répondent à cette objection ! ils en sont incapables.

C'est en vain que je les provoque ; ils ne répondent pas quand ils sont dans l'impuissance de me réfuter. Leur silence n'est-il pas la meilleure preuve de mon triomphe ?

Je cesse donc de provoquer des misérables qui ne sont forts que par la trahison ; je vais continuer mes citations , non pour les convaincre , mais pour dessiller les yeux de ceux qui n'eurent jamais d'autre désir que celui de connaître la vérité.

Après ces citations je n'aurai plus que trois chapitres à faire : celui qui contiendra la complainte de mes malheurs ; celui qui doit expliquer le sujet de mes litographies ; et le troisième enfin , qui contiendra toutes mes pièces justificatives. Ma conclusion n'arrivera qu'à la fin de ce troisième volume.

CHAPITRE LXI.

Eve est séduite par le serpent farfadet.

LE premier acte de farfadérisme fut la transformation du diable en serpent pour séduire nos premiers pères. Dieu leur avait défendu de goûter les fruits d'un arbre placé au milieu du jardin délicieux qu'Adam et Eve avaient le droit de parcourir, et voulait éprouver leur obéissance ; il lui importait de savoir s'ils n'étaient pas enclins à un des sept péchés capitaux.

Adam et Eve auraient été dignes de leur Créateur, si le farfadet serpent n'avait pas abusé de leur inexpérience ; cet infâme farfadet, protégé par l'ange rebelle, qui n'est autre que le génie du mal, fut assez éloquent pour séduire la naïve, mais trop confiante épouse du premier homme. Le venin qu'il glissa dans le cœur de la première créature féminine avait tant de force et d'attraits, que la désobéissance dut être la conséquence du discours le plus séducteur ; ce discours paraissait sortir de la bouche d'un ange, il n'en était que plus persuasif. Voici comment le farfadet s'exprima :

Je vous assure , ma chère Eve , que la défense qui vous a été faite n'a pour but que de vous éprouver , et que votre désobéissance ne vous rendra pas coupable aux yeux de votre maître ; il sait bien que vous avez besoin d'augmenter vos connaissances , que vous ne pouvez pas toujours rester dans l'état de stupidité où vous vous trouvez ; je vous réponds que la saveur de ce fruit vous fera grand plaisir , et qu'il fera glisser dans vos veines le feu qui doit vous vivifier et agrandir la science que vous possédez déjà , en vous en donnant de nouvelles.

Eve , étonnée d'un tel discours , brûlait déjà du désir d'obéir au séducteur ; elle dit au serpent que sa désobéissance devait entraîner sa mort ; et quoiqu'elle ne sût pas encore ce que c'était que la mort , ce mot lui paraissait terrible , sur-tout quand elle l'avait entendu prononcer par le Dieu qui l'avait créée.

Le séduisant farfadet aurait bien pu à l'instant même se glisser partout où il lui était possible de parvenir , pour exécuter entièrement son projet ; mais il aima mieux , pour le moment , rassurer notre première mère sur l'acception qu'elle paraissait donner au mot de *mort* qui avait été prononcé par Dieu avec un accent menaçant : *Ne craignez pas*, dit-il à celle

qu'il voulait tromper, *le courroux du maître qui vous a donné l'existence, vous êtes le dernier et le plus bel ouvrage qu'il ait fait. Croyez-vous qu'il voudrait pour si peu de chose détruire ce qu'il a créé de plus parfait?*

La flatterie, qui de nos jours est un poison si pernicieux, date de loin, comme l'on voit. C'est elle qui a causé le premier péché de la femme d'Adam; c'est elle qui autorise les despotes à n'avoir d'autres lois que leur volonté; c'est elle dont on a cherché à faire usage vis-à-vis de moi pour me faire succomber au farfadéisme; enfin, c'est donc par la flatterie qu'Eve se laissa entraîner, pour notre malheur, et qu'elle goûta de ce fruit défendu, qu'elle trouva délicieux. Elle ne voulut pas être seule heureuse ou coupable, elle invita son époux à faire la même épreuve à laquelle elle s'était soumise, et par faiblesse pour sa femme, Adam mangea aussi du fruit défendu et désobéit ainsi à l'ordre de son Créateur, pour ne pas désobliger celle que le Dieu de bonté lui avait donné pour compagne.

Dès ce moment leur bonheur cessa: Dieu s'étant aperçu de la désobéissance de l'homme et de la femme, en fit des reproches à Adam; qui chercha à s'excuser tout en excusant son épouse, qui, de son côté, crut pouvoir se jus-

tifier en citant le serpent flatteur qui l'avait fait tomber dans le précipice. Quand il avait fait cette défense, Dieu savait fort bien que ses créatures subiraient une épreuve qu'il avait peut-être lui-même commandée. Aussi n'admit-il aucune excuse et prédit-il à l'homme que sa désobéissance lui causerait bien des maux ; il commença par punir le serpent, qu'il chassa entièrement du paradis ; ce qui détermina le farfadet à s'associer avec le diable pour expier le double péché d'avoir désobéi à Dieu et d'avoir fait désobéir sa créature ; la femme fut condamnée à des souffrances cruelles aux époques de son enfanement ; elle éprouva, ainsi que l'homme, les diverses passions que Dieu fit naître en leur âme pour les tourmenter : ils devinrent honteux de se voir dans un état de nudité qu'ils auraient conservé s'ils n'avaient pas perdu leur innocence. La terre que Dieu leur avait donnée, fertile et abondante sans la moindre culture, devint stérile et aride ; ce ne fut qu'à force de travail qu'on parvint à la faire fructifier pour qu'elle fournît à la nourriture de l'homme que Dieu a condamné à ce travail tout le temps de sa vie, jusqu'à ce que son corps, après sa mort, vînt fertiliser ce qu'il avait cultivé pendant son existence.

Ainsi, l'homme ayant éprouvé la colère et

la punition de Dieu, fut accablé de maladies et de misères ; le démon le mit à tout moment en opposition avec la volonté du Seigneur ; il fit si bien pour exercer son criminel empire , qu'il nous fit tous naître désagréables à Dieu , ce qui nous constitua en état de péché dès notre naissance , et par conséquent plus dignes de la secte infernalico-diabolique que des anges sanctifiés qui habitent les régions azurées.

Heureusement que Dieu , dont la bonté est infinie , n'a pas voulu abandonner tout-à-fait son plus bel ouvrage ; il a consenti à nous délivrer du péché originel par le sacrifice de son fils bien-aimé , qui a donné tout son sang pour nous racheter de l'esclavage du démon.

Malgré ce sacrifice extrême , qui a été favorable à quelques hommes que la grâce a touchés, il en est encore beaucoup qui sont restés sous la domination du démon ; de ce nombre sont les farfadets. Ainsi les hommes, à commencer par le premier, ont tous obéi à l'influence du malin esprit. La population s'étant augmentée , le nombre des partisans de Belzébuth s'est accru en proportion ; et voilà pourquoi on voit tant de farfadets, à en juger sur - tout par le nombre considérable qui vient chaque jour chez moi pour me tourmenter.

Voilà donc qu'il est aussi clair que le jour que

les farfadets sont presque aussi anciens que la création de l'homme; qui sait même si le farfadet serpent n'était pas créé avant Adam et Eve? Me disputera-t-on cette conséquence, que je tire du péché de notre premier père? Il faudrait pour cela être doué de la mauvaise foi la plus insigne, il faudrait être excité à ce désaveu par le même serpent qui nous a fait entacher du péché originel.

Adam, il est vrai, n'avait pas mon expérience; mais je puis affirmer que je ne serai jamais aussi faible que lui.

CHAPITRE LXII.

Le vertueux Job résiste à toutes les horreurs que les Farfadets lui font endurer.

MALGRÉ les tentations du démon envers les hommes du premier temps du monde, il en est cependant qui ont conservé l'obéissance et le respect qu'ils devaient au Créateur, en repoussant constamment les moyens de séduction que le malin esprit employait auprès d'eux; de ce nombre fut le vertueux Job. Malgré les richesses immenses qui font souvent obstacle à la pureté

des mœurs , il conserva sa vertu si intacte , que toutes les actions de sa vie ne tendaient qu'à le maintenir en grâce avec son Dieu ; il élevait ses enfans dans les mêmes principes , et leur vie était édifiante presque autant que celle de leur père.

Le démon , furieux de ne pouvoir s'emparer d'une si belle âme , ne trouva d'autres moyens pour attaquer la vertu de ce digne homme , que de l'accuser devant Dieu ; mais comme il ne put connaître aucune action de sa vie qui fût répréhensible , il osa lui soupçonner des intentions cachées ; il feignit de connaître ses plus secrètes pensées pour lui en faire un crime , tandis que toutes ses accusations ne respiraient que le fiel et le poison.

Dieu voulut bien entendre ces basses calomnies , et feignit d'y croire pour faire ressortir la vertu de Job dans son plus grand éclat , en confondant son calomniateur ; il lui accorda la permission de lui ravir tout son bien par tous les moyens qui seraient en sa puissance. On pense bien qu'il fut très-satisfait de cette permission ; car ceux qui , par état et par caractère , font du mal sans qu'on le leur permette , doivent éprouver une grande jouissance , quand ils croient pouvoir le faire impunément.

L'histoire sacrée nous apprend ce que le

diabie farfadet fit éprouver à ce digne serviteur de Dieu , il n'épargna rien pour lui faire subir toutes les tribulations de la vie humaine : il le priva d'un seul coup de toute sa postérité, sans pouvoir ébranler sa vertu, ni lui arracher la moindre plainte envers son Dieu. Job rapportait toutes ses pensées à ce Dieu, qui, disait-il, avait le droit de lui reprendre ce qu'il avait bien voulu lui donner. Après avoir épuisé tout ce que la méchanceté peut imaginer, le démon fut au désespoir de n'avoir pu ébranler la vertu de Job ; il eut l'audace de s'adresser de nouveau au Seigneur, afin qu'il lui accordât de frapper ce mortel au physique, n'ayant pu affecter son moral.

Dieu, persuadé de l'inébranlable fermeté de son fidèle serviteur, voulut bien encore accéder à cette demande, afin d'avoir la possibilité de confondre encore plus facilement le plus criminel de tous les farfadets ; mais il ne lui donna cette permission, qu'à la condition expresse qu'il respecterait la vie de Job et n'irait pas au-delà des souffrances corporelles.

Le démon, pour user le plus amplement possible de cette permission, couvrit le corps du malheureux persécuté d'une lèpre ou d'un ulcère, dont la vue était pour le moins aussi hideuse que les souffrances en étaient cruelles.

La femme du vertueux Job , qui jusqu'à ce jour avait partagé les principes de piété de son époux , le voyant dans cet état affreux , voulut lui faire désavouer la foi qu'il avait en Dieu et à ses ineffables bontés ; elle lui disait que puisqu'il était accablé de tant de maux , il devait être désespéré d'avoir eu tant de confiance en un Dieu qui ne lui avait envoyé que des chagrins et de la misère.

L'époux méprisa les discours d'une femme insensée , et lui dit seulement qu'il était de son devoir d'accepter ses souffrances de la main de celui qui l'avait comblé de biens , mieux encore que de toute autre main ; que cette espèce d'épreuve ne devait exciter en lui qu'un redoublement de vertu.

Les malheurs de Job , que l'on avait connu si pieux , si riche et si estimé , furent publiés dans toute la contrée, et même au-delà ; ses amis en furent affectés. Plusieurs vinrent pour le voir ; et sitôt qu'ils le virent , ils en furent tellement affectés, qu'ils ne purent que verser des larmes sur l'état affreux où se trouvait réduit le plus sincère et le meilleur ami : ce furent les seules marques d'intérêt qu'ils purent lui donner en ce moment.

Mais après ce premier tribut d'affection , ils voulurent examiner de près l'état effrayant du

saint homme : il leur parut en effet si cruel, qu'ils restèrent comme frappés de la foudre. Pendant l'espace de sept jours qu'ils demeurèrent assis près de lui sur la terre (son état ne permettait pas à Job d'habiter une maison , dont il aurait corrompu l'air, par l'infection qui sortait de ses plaies), ses amis ne purent en aucune manière proférer une seule parole , et ne rompirent le silence que pour augmenter son affliction : ils lui observèrent que sa maladie ne pouvait être que la punition de quelque faute dont il ne se serait pas repenti. Quoiqu'il n'eût rien à se reprocher , Job , dont la sagesse était si grande, et malgré la supposition presque offensante de ses amis, ne voulut pas les contrarier ; il leur dit avec une grande humilité de cœur, que personne ne pouvait répondre entièrement d'être exempt de péché envers Dieu ; que quand il croirait vivre d'une manière exemplaire, il ne devrait pas être son garant, mais bien s'en rapporter toujours à Dieu , pour le guider et lui pardonner : il ne dit donc que très-peu de chose pour sa justification auprès de ses amis, parce que son espérance et sa consolation étaient seules au roi des rois.

Les amis de Job seraient restés frappés de leurs préventions, tant il est vrai qu'on croit plutôt le mal que le bien , si Dieu ne les eût fait repentir

de leur jugement hasardé envers un malheureux qu'ils auraient dû respecter dans l'état affreux où il se trouvait.

Pour faire cesser les épreuves cruelles qu'il voulut bien permettre au démon de faire endurer au bonhomme Job, Dieu le guérit à la vue de ses amis, lui rendit le double des richesses que le diable lui avait enlevées, le fit père d'enfans aussi nombreux que ceux qu'il avait perdus, et ordonna de le faire jouir tranquillement d'une heureuse et longue vieillesse, qui se prolongerait jusqu'à la naissance de sa quatrième génération.

Et comme le démon l'avait accusé de ne rendre de devoir à son maître qu'en raison des jouissances que lui procuraient les biens temporels qu'il possédait, Dieu les lui rendit non pas comme récompense de ce qu'il avait souffert aux yeux des hommes, mais pour convaincre ceux qui ne jugent que sur l'apparence, qu'il se plaît autant à faire le bien, sur la terre, à ceux qui mettent leur gloire à le servir, que ce qu'ils ont lieu d'en attendre dans le ciel, ainsi que Jésus-Christ l'a annoncé à ses apôtres, en parlant au nom de son père.

Ainsi donc il n'est pas un de nous qui ne dût se soumettre à d'aussi rudes épreuves, persuadé, comme il devrait l'être, d'en recevoir la juste récompense.

Cette nouvelle preuve de l'existence d'un esprit malfaisant, qui dirige tous les farfadets de la terre, a une parfaite connexité avec ma position. De temps en temps j'ose me comparer au bonh nime Job. Rien n'a pu ébrauler ma constance dans l'amour de ce Dieu, que je sers par devoir et par reconnaissance. J'ai mieux aimé renoncer à l'héritage de mon oncle, que de consentir à la moindre proposition qui m'aurait fait dévier de la route du bien. De prétendus amis ont traité de chimères toutes les prédictions célestes qui m'ont annoncé le bonheur de l'éternité. Les démons m'ont persécuté. J'ai éprouvé toutes sortes de maladies, particulièrement celles que les farfadets ont le pouvoir de nous communiquer; et si je n'ai pas reçu la récompense qui m'est assurée, c'est qu'il n'est pas encore temps de voir augmenter la famille à laquelle je veux donner un nom qui ne sera entaché ni par la cupidité, ni par l'ambition.

Etsi, comme l'a dit un de nos grands écrivains, tout homme est ambitieux, l'ambition qui m'est personnelle est bien connue de mes lecteurs. Je veux exterminer tous les farfadets qui désolent le monde; car dussé-je souffrir encore plus de maux que n'en a endurés le vertueux Job, je persévérerai dans mon ambition. Convenez, chers lecteurs, qu'à ce prix on peut

bien s'écrier avec emphase, qu'on se glorifie d'être ambitieux !....

CHAPITRE LXIII.

Sur Saint-Antoine.

JE viens d'établir un parallèle entre le bon-homme Job et moi. Je veux maintenant faire ressortir les ressemblances qui existent dans la vie de Saint-Antoine et la mienne.

A l'âge de dix-huit ou vingt ans, le grand Saint-Antoine fut maître de ses biens, par le décès de son père et de sa mère : c'est à la même époque de ma vie que j'ai commencé à jouir de mon indépendance. Il méprisa les richesses de ce monde ; elles ne m'ont jamais tenté.

Mais ce qui doit amener plus de rapprochemens entre la vie de ce bienheureux et la mienne, c'est que le diable, prévoyant que Saint-Antoine convertirait par son exemple beaucoup de mortels, l'attaqua par toutes sortes de moyens et d'artifices, en commençant par la finesse du renard, pour continuer ensuite par la force du lion : c'est aussi ce qui m'est arrivé.

Le démon, que Saint-Antoine ne connaissait

pas encore pour être le chef des farfadets , n'emprunta-t-il pas la figure d'une fille effrontée et honteusement découverte , pour solliciter le religieux à des actions impudiques?..... Qu'on se souvienne de ce qui m'est arrivé dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois.

Si le chef des farfadets , après avoir désespéré de vaincre Antoine, lui a dit, en avouant sa faiblesse: *J'en ai beaucoup trompé, et j'ai renversé plusieurs grands personnages; mais je confesse que tu m'as vaincu*; n'ai-je pas obtenu les mêmes aveux de Rhotomago et de toute sa horde farfadéico-diabolique ?

Le lit du saint était la terre nue , ou au plus couverte d'un peu de jonc et d'un cilice : ma couche est couverte d'épingles et d'aiguilles.

Saint-Antoine, retiré dans un sépulcre, fut tellement tourmenté par le démon, qu'il le laissa évanoui et sans apparence de vie. Les farfadets m'ont tenu pendant trois ans à l'agonie; et sans la détermination que j'ai prise de publier mon ouvrage, il y a déjà long-temps que je n'existerais plus : aucun secours humain n'aurait pu me rendre la vigueur que j'avais perdue.

Le saint défiait toujours son ennemi par ces paroles : *Me voici, je suis Antoine; je ne suis pas, je ne me cache point, je te défie, et ta violence ne me sépurera jamais de Jésus-Christ;*

quand je serais entouré des escadrons de mes ennemis , mon cœur ne craindra point. Mes lecteurs se rappellent sans doute mes imprécations et la profession de foi que j'ai toujours faite.

Mais ce qui, dans le cours de la vie du saint, ressemble bien mieux à ce qui m'est arrivé depuis que je suis sur la terre, c'est lorsque le démon, tout effrayé par Antoine, appela ses compagnons à son secours. Ils firent un si grand bruit, qu'on aurait dit que tout l'édifice allait tomber ; et à l'heure même le saint vit paraître des figures horribles de lions , de taureaux , de loups , d'aspics , de serpens , de scorpions , d'ours , de tigres et d'autres bêtes sauvages , qui , chacune à l'envi , s'efforçaient de l'épouvanter et de lui nuire. N'est-ce pas comme moi ?....

Antoine fut affecté de plusieurs plaies sur son corps. J'ai été paralysé de tous mes membres ; mes jambes ont , pendant très-longtemps , été ulcérées.

En recueillant tous ces faits , qui se trouvent consignés dans le premier volume de la *Vie des Saints*, par François Giry , j'y vois encore qu'un jour le saint regardant au ciel , vit descendre une clarté qui dissipa l'obscurité de sa grotte et fit fuir tous les monstres qui s'y étaient rassemblés , et qui étaient plus effroyables

encore que les ténèbres. Le serviteur de Dieu reconnaissant , à cette lumière , la présence de son Seigneur, lui dit , du profond de son cœur : *Où étiez-vous , ô bon Jésus ; où étiez-vous ! Pourquoi n'êtes-vous pas venu dès le commencement, pour me guérir de mes blessures ?* A quoi une voix répondit : *Antoine, j'étais ici, et j'attendais la fin de ton combat; mais voyant maintenant que tu as résisté courageusement, et que tu n'as point cédé, je t'aiderai toujours, et ferai voler ta réputation par tout le monde.* Ce trait ne ressemble-t-il pas à l'apparition que j'ai eue dans ma chambre, et à la visite céleste dont j'ai été gratifié ?

Mais s'il faut le dire sans détour, je trouve que les souffrances que Saint-Antoine a éprouvées n'ont pas été aussi grandes et surtout aussi longues que les miennes.

Peut-on comparer à tout ce que j'ai souffert depuis plus de vingt-trois ans, la retraite du saint sur le haut d'une montagne au-delà du Nil, dans un vieux château habité seulement par des serpents ?

Non, j'abandonne le parallèle, pour citer ce qui est arrivé à Saint-Antoine comme une preuve irrécusable de tous les malheurs qui me sont survenus. C'est encore à la même histoire des saints que je vais puiser des faits incontestables.

Pour les avoir racontés lui-même, Saint-Antoine n'a pas été menacé par un Chaix, son compatriote, d'être traduit devant les tribunaux pour le faire passer pour un calomniateur ou un monomane.

Les démons poursuivirent Antoine et le persécutèrent toujours. Chemin faisant, ils lui firent paraître un bassin d'argent, comme si quelqu'un l'eût laissé choir par accident. Le saint s'apercevant de la ruse de l'ennemi, fit le signe de la croix, et d'un cœur plein de foi, dit ces paroles : *Que ton argent, malheureux, périsse avec toi ! tu n'empêcheras pas pour cela mon voyage*. Ce bassin était sans doute la pièce farfa-dérisée de nos temps.

Un jour le saint avait entendu heurter à la porte de sa cellule : étant sorti pour savoir ce que c'était, il aperçut un homme d'une grandeur si prodigieuse, que sa tête touchait au ciel ; il lui demanda qui il était, et le spectre lui répondit qu'il était Satan. Je viens, ajouta-t-il, savoir de vous pourquoi non-seulement les religieux, mais encore tous les chrétiens, me maudissent ; car, quelque disgrâce qu'il leur arrive, ils me chargent de malédictions. Le saint répondit qu'ils le faisaient avec raison, parce qu'ils étaient tentés et sollicités au péché par ses artifices. A quoi l'esprit répliqua, qu'il était

forcé, à sa confusion, de convenir de ces vérités. Les farfadets ne se sont-ils pas souvent comportés ainsi avec moi ?

Tout comme moi, Saint-Antoine a souvent désiré la mort ; mais la providence divine, qui voulait se servir de lui à autre chose et pour convertir ses déserts en un paradis, ne permit pas que le glaive tranchât la vie à celui qui devait la donner à tant d'autres.

Je dirai, comme M. Giry : Il n'est pas possible d'exposer ici le nombre et la qualité des miracles et des grâces accordés aux fidèles par l'entremise de ce saint personnage. Il avait une autorité absolue sur toutes sortes de maladies ; et particulièrement Dieu lui avait donné un si grand pouvoir sur les esprits malins, que son seul nom suffisait pour les tourmenter et en délivrer les possédés. Qu'on se rappelle mon remède.

Il se défiait de lui-même et craignait que les merveilles que Dieu opérait par son moyen, ne lui acquissent trop de réputation ; il résolut de s'éloigner de ce lieu où il était connu, et s'étant muni de pain, il s'en alla à la Haute-Thébaïde. Comme il était sur le bord d'une rivière et attendait la barque pour la passer, il entendit une voix qui lui dit : *Antoine, où vas-tu, et que fais-tu ?* Il répondit : *Je m'en vas dans la Thébaïde, parce que le monde trouble ici mon*

repos et me demande des choses qui sont au-dessus de mes forces. Il y a encore là quelque chose de semblable dans mon histoire.

Tous mes lecteurs le savent aussi bien que moi et que notre historien Giry. Le très-saint et très-glorieux Saint-Antoine ayant vécu cent cinq ans, après avoir éclairé le monde par l'exemple de ses vertus, de ses miracles et de ses triomphes, eut révélation de Notre-Seigneur qu'il le voulait appeler à sa gloire et lui donner la récompense éternelle de ses travaux. Il le dit à ses frères avec beaucoup de joie, et les exhorta à persévérer constamment à la vertu. Il mourut en disant à ses disciples : *Demeurez avec Dieu, mes enfans, car votre Antoine s'en va et ne sera plus vu de vous en cette vie.*

Et moi aussi, quand la volonté de Dieu m'appellera à sa gloire, je ferai la même recommandation à tous les mortels qui m'auront écouté et qui m'auront lu. Je serai satisfait de ma vie, puisqu'elle aura été consacrée à la guerre contre les farfadets.

M. Chaix, maintenant, après avoir lu ce que je viens de citer sur Saint-Antoine, oserait-il dire que je suis fou ? s'il osait me traiter de la sorte, je lui répliquerais par l'épithète outrageante d'hérétique ; car il ne peut y avoir qu'un hérétique qui oserait nier les méfaits du diable,

et par conséquent l'existence des farfadets.

La preuve la plus évidente de cette existence, c'est le récit de la vie de Saint-Antoine : c'est pourquoi je me joindrai à Saint Chrysostôme , pour engager mes concitoyens à lire cette vie en même-temps que mes Mémoires : c'est la vraie doctrine des vrais philosophes et l'exemple des chrétiens. Je vous prie , dit ce saint , en parlant des vertus de Saint-Antoine , de lire attentivement le livre de sa vie ; et non-seulement de le lire , mais de vouloir imiter ses exemples.

J'ai déjà dit dans un de mes chapitres , que je me procurais toujours un nouveau plaisir , toutes les fois que j'examinais la gravure qui représente les souffrances du grand saint de l'autorité duquel je m'étais pour donner la preuve de tout ce que j'ai avancé.

Ecrivons-nous avec le grand Saint-Augustin : *Qu'est-ce que nous faisons , qu'avez-vous entendu ? Les ignorans et les idiots s'élèvent de la poussière et ravissent le ciel ; et nous , avec toutes nos sciences , lâches et pusillanimes que nous sommes , nous nous laissons ensevelir dans les appétits de la chair et du sang. Peut-être qu'à cause qu'ils nous ont devancés , nous avons honte de les suivre , et nous ne rougissons pas , au contraire , de ne les point suivre , eux que nous devrions surpasser.*

Chaix, Pinel, Moreau, et vous tous farfadets de ce monde, qui m'avez si injustement persécuté, vous tremblez, maintenant que vous avez la certitude que vous n'aurez plus la possibilité de me faire passer pour fou. Je viens de vous en donner la preuve; Saint-Antoine a été persécuté par les génies malfaisans, et Saint-Antoine est maintenant dans le ciel auprès de son Dieu.

Je ne terminerai pas ici mes preuves, j'ai encore à vous citer d'autres autorités devant lesquelles vous devriez trembler. Je vais vous parler de Jésus-Christ!... Fuyez, fuyez, ce nom divin a toujours fait l'épouvante des farfadets: Saint-Antoine n'avait qu'à le prononcer pour faire fuir à l'instant même tous les malins esprits qui voulaient le tenter. J'ai moi-même fait plusieurs fois cette épreuve, et elle m'a réussi; fuyez, fuyez, c'est l'Esprit Saint qui va m'inspirer.

CHAPITRE LXIV.

Jésus-Christ est tenté lui-même par le démon farfadet.

IL est bien prouvé qu'avant l'arrivée de notre divin Rédempteur, Dieu avait des serviteurs

fidèles ; mais la race des méchans croissant en proportion de celle des bons, les derniers implorèrent la justice de Dieu pour les punir ou pour les absoudre ; et comme la punition a toujours été le dernier parti que Dieu ait employé envers ses enfans , il leur promit un Rédempteur qui racheterait tous leurs péchés. Mais à quel prix , hélas , les a-t-il rachetés ! Que n'a-t-il pas souffert ! A combien d'épreuves n'a-t-on pas exposé sa vertu ! il n'eût pas été possible à tout autre qu'au fils de Dieu de supporter tant de maux dans le cours de la vie humaine.

Il arriva enfin , ce Messie dont la foi doit être pour nous le guide certain de toutes nos actions ! sa vie est connue dans tous ses détails ; mais on se demande pourquoi Satan a pu être autorisé à approcher de notre Rédempteur.

Ce ne dut être que pour ajouter à la gloire du fils de Dieu , que Satan lui fut envoyé : il fut à cet effet conduit dans le désert par le Saint-Eprit ; là , on le laissa pendant quarante jours éprouver les souffrances de la faim et de la soif. Il aurait bien pu , comme Dieu , les supporter toujours ; mais il voulait souffrir comme homme : il éprouva donc le besoin de la faim , parce qu'alors il se voyait en proie aux séductions du malin esprit.

En effet , le démon s'approcha de lui pour

le tenter, et lui dit, avec sa méchanceté ordinaire : Pourquoi souffrez-vous, puisque vous êtes le fils de Dieu et que tous les miracles doivent illustrer votre vie ? commandez donc que les pierres deviennent des pains. Jésus méprisant ce discours, ne répondit que par ces paroles, qui sont consacrées à tout jamais par leur sagesse : *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toutes les paroles qui sortent de la bouche de Dieu mon Père.*

Le démon, peu satisfait d'une réponse à laquelle il devait bien s'attendre, transporta Jésus sur le haut du temple de Jérusalem, et lui dit : Faites-moi mieux voir encore que vous êtes le fils de Dieu, précipitez-vous du haut en bas de ce temple ; alors vous ne parviendrez point à terre, car je suis assuré que les anges vous soutiendront. Jésus, qui ne devait pas condescendre à aucune proposition du malin esprit, répliqua par ces paroles, qui nous ont été transmises d'âge en âge : *Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu.* Le démon, encore plus irrité de ce refus, le transporta sur une des plus hautes montagnes, d'où il lui fit remarquer en un moment tous les royaumes du monde avec toute la richesse et la splendeur dont ils brillent. Après lui avoir détaillé tous les avantages de la vie terrestre, il lui fit

espérer la jouissance de tous ces biens , s'il voulait se prosterner devant lui , le reconnaître pour son maître , en un mot , l'adorer ; ajoutant faussement que tout cela lui appartenait , qu'il pouvait en disposer en faveur de qui il voudrait. Jésus reconnaissant la fausseté de ces paroles astucieuses , dit au démon très-impérativement : *Retire-toi , Satan , sache qu'il est écrit : vous adorerez le Seigneur votre Dieu , et vous n'adorerez que lui seul.*

Le démon se voyant déjoué dans toutes ses tentatives , comme le sont ordinairement tous les imposteurs , s'éloigna , sans perdre l'espoir de revenir ; et ce qui dut encore augmenter sa rage , c'est qu'il vit de loin les anges qui s'approchaient de Jésus et se mirent à lui prodiguer tous les secours que méritaient sa sagesse et sa vertu.

Comme la sagesse de Jésus était en grande renommée parmi les peuples qu'il visitait , chacun s'empressait de le demander pour recevoir de lui la foi si nécessaire au salut des hommes.

Ses apôtres et lui , après une tempête affreuse qu'il sut apaiser , abordèrent dans un pays où ils trouvèrent deux malheureux que le malin esprit avait soumis à sa puissance.

Ces infortunés ayant su que Jésus venait de débarquer , allèrent au-devant de lui , et se

mirent à crier : Fils de David ! que devons-nous espérer de votre présence ? Venez-vous nous tourmenter avant le moment fatal ?

Ces deux possédés étaient tellement furieux, qu'ils ne pouvaient plus habiter que des endroits isolés ou parmi les tombeaux : en quelque endroit qu'ils fussent, on n'osait plus en approcher. L'un d'eux, surtout, était agité du démon depuis si longtemps, qu'il n'avait ni habit, ni maison, et errait le plus souvent sur les montagnes : C'était en vain qu'on avait fait tout ce qu'il était possible pour le ramener et pourvoir à sa subsistance : on ne put jamais y parvenir, et c'est alors que le démon le transporta dans le désert. Voilà les bienfaits qu'on doit attendre des services rendus à un tel maître, et de l'amour qu'il a pour ceux qu'il soumet à sa puissance. Ayant donc vu de loin Jésus-Christ, ainsi que je l'ai dit, il s'empressa, ainsi que son compagnon, de courir après lui.

Le diable voyant que le possédé voulait se délivrer de lui, pria le fils de Dieu de ne point le tourmenter en lui commandant de quitter le possédé. Jésus eut égard à la supplication du diable, lui ordonna néanmoins de laisser cet homme, et lui demanda son nom ; il répondit qu'il se nommait *Légion*, que ce mot signifiait *plusieurs*, parce que jamais il ne faisait d'expédi-

tion seul, et que par conséquent ils étaient entrés en grand nombre dans le corps de ce malheureux. Il ajouta qu'un de ses plus grands supplices était d'être privé de faire du mal à quelqu'un, et il le conjura de ne point lui commander d'aller se jeter dans l'abîme; mais de lui permettre, au sortir du corps de ces deux possédés, d'aller se cacher dans le corps des pourceaux qui paisaient près des montagnes de l'endroit.

Par cette bonté qui n'appartient qu'à la divinité, le fils de Dieu accéda à la demande de son plus cruel ennemi; mais par cet acte de condescendance il nous apprend qu'il peut disposer de tout ce qui nous appartient, parce que nous ne possédons rien, que nous ne le tenions de sa divine grâce; que le démon, malgré la puissance qu'il s'arroe, ne peut rien sur les hommes, si Dieu ne lui accorde la permission de nous tourmenter, et ne le lui ordonne pour nous punir des fautes que nous pouvons avoir commises.

Cela nous apprend aussi ce que la haine et la rage du démon peut contre l'espèce humaine, dans les tourmens qu'elle éprouve, si Dieu, dans sa toute-puissance, ne mettait pas souvent des bornes à cette fureur démoniaque.

La bonté de Dieu éclata particulièrement dans cette circonstance; car, dès que Jésus eut accordé au diable ce qu'il avait demandé, en le

laissant s'introduire dans le corps des porceaux, on vit ces animaux, qui étaient auparavant tranquilles, devenir tout-à-coup égarés, courant avec impétuosité sur les rochers où ils paissaient tranquillement ; et par une suite de cet égarement, ils furent se précipiter dans le lac voisin, où plus de deux mille périrent ainsi possédés par le démon, parce que Dieu voulut faire périr le diable qui avait pris le nom de *Legion*, pour tourmenter deux malheureux qui gardaient leurs troupeaux. Ceux-ci, saisis de frayeur, coururent porter dans les villes et villages voisins la nouvelle de la perte qu'ils venaient de faire, et de l'heureuse délivrance des deux possédés, que Notre-Seigneur Jésus-Christ venait d'opérer.

Cette nouvelle surprenante attira une quantité prodigieuse de personnes au lieu où était Jésus ; on venait s'assurer de la vérité d'une chose si extraordinaire.

Tous en furent convaincus, lorsqu'ils virent assis aux pieds de Jésus-Christ cet homme qui, furieux un instant auparavant, était aussi doux qu'il avait été cruel ; il avait recouvré son bon sens et ses habits. Les témoins de sa délivrance en racontèrent toutes les circonstances, et ce récit redoubla l'étonnement des auditeurs.

Ils étaient saisis de respect, sans doute, pour

celui qui commandait ainsi aux démons ; mais ils craignaient un autre événement qui les mettrait dans l'impuissance de réparer la perte de leurs pourceaux ; ils supplièrent Jésus-Christ de chercher un lieu plus favorable pour exercer ses miracles.

Celui qui venait d'être délivré, le pria de lui permettre de le suivre, afin de raconter partout le bienfait dont il l'avait comblé. Non, lui dit Jésus, retournez en votre maison, racontez les choses incroyables que Dieu a faites en votre faveur ; proclamez, annoncez sa puissance divine, et méritez par la constance de votre foi le bien et la grâce qu'il a bien voulu vous dispenser.

L'exorcisé obéit à l'ordre de Jésus, et ne cessa, dans toute sa route, de publier les bontés ineffables qu'il avait obtenues du fils de Dieu.

A présent, que les incrédules se taisent, et qu'ils ne se permettent pas d'endoctriner ceux qui me ressemblent, pour les faire renoncer au plus doux et au plus grand des bonheurs, celui de croire aux miracles en tous genres de Notre Seigneur Jésus-Christ. En effet, qui ne pourrait être enchanté et transporté d'admiration, après avoir entendu raconter le miracle des cinq pains et des deux poissons, qui, par la grâce divine de Notre Seigneur, ont nourri près

de cinq mille personnes qui étaient venues pour recevoir de lui des leçons de sagesse et d'amour pour le Dieu tout-puissant !

Après leur avoir enseigné tout ce qui les intéressait sur le royaume de Dieu , et après avoir guéri tous ceux qui eurent confiance en sa bonté et en son pouvoir , il ne voulut pas , les voyant la plupart épuisés de fatigues et de peines, qu'ils retournassent chez eux sans avoir reçu de sa part une marque sensible de sa sollicitude.

Il se fit rendre compte de la quantité de peuple qui l'entourait , et de l'impossibilité où on était de se procurer des alimens de première nécessité ; et après qu'on lui eut répondu , il vit qu'il était impossible de pourvoir à tous les besoins qui devaient presser cette grande quantité de monde. Heureusement qu'un de ses fidèles serviteurs possédait cinq pains et deux poissons , dont on ne désigna pas la grosseur. Mais quelle que fût la capacité de ces objets, elle ne pouvait suffire pour alimenter un si grand nombre de personnes. Jésus s'étayant en la grâce de son père pour exécuter un dessein qui devait le couvrir de gloire , ordonna que l'on fit asseoir tout ce peuple en bon ordre ; il se fit apporter les pains et les poissons, et levant les yeux au ciel , il invoqua la toute-puissance

de son Père. Bientôt après il rompit et distribua lui-même les vivres à tout le peuple, qui fut parfaitement rassasié, et tellement satisfait, que les restes de ce repas imprévu semblaient être encore plus considérables que les provisions qui lui avaient servi à opérer ce miracle.

CHAPITRE LXV.

*Un Roi de l'antiquité est puni de son
incrédulité.*

C'EST sans contredit une chose admirable que de croire à ce que je vais raconter; il serait impossible d'y ajouter foi, si l'autorité de laquelle je l'ai appris n'était pas aussi puissante. Malheur à ceux qui chercheraient à le révoquer en doute! c'est alors qu'on pourrait à juste titre les accuser de farfadérisme.

On se rappelle aisément ce roi de l'antiquité qui vivait avant Jésus Christ, et qui, après avoir consulté Dieu sur le succès qu'il devait espérer de ses armées, n'en reçut aucune réponse, parce que sa demande était indiscrete.

Le roi ne consultant que sa fureur et son

désespoir, s'adressa au démon pour obtenir de lui ce que Dieu ne lui avait pas accordé.

Il n'avait pas manqué , pendant son règne , de faire des lois contre les devins , et contre toutes les personnes accusées de maléfices.

Mais pour arriver à ses fins , il se déguisa , et se présenta chez une femme accusée de faire profession de la magie. Il lui demanda de lui faire apparaître l'ombre du prophète le plus renommé de son temps. Dieu, pour punir la curiosité de ce prince impie , permit l'apparition de ce prophète , ou plutôt d'un fantôme qui s'adressant à lui , lui dit d'une voix forte et tonnante : *Pourquoi m'interrogez-vous , puisque le Seigneur veut qu'un autre vous succède ? Il va vous accabler de tous les maux dont il vous a menacé ; votre royaume sera en d'autres mains , il appartiendra à l'un des plus fidèles serviteurs du Seigneur , et vous et vos enfans descendrez avec moi dans la nuit des tombeaux avant le temps prescrit par les lois de la nature.*

Ces paroles , prononcées d'une voix prophétique et formidable , épouvantèrent le perfide roi à tel point qu'il tomba la face contre terre , et fut très-longtemps sans vouloir prendre la moindre nourriture , malgré l'extrême faiblesse où il se trouvait.

La prédiction fut accomplie , les troupes et

l'empire de l'indiscret furent anéantis , ses enfans furent tués , et lui-même fut atteint d'une flèche dont la blessure mortelle , jointe au désespoir qui l'accablait , le portèrent à prier son écuyer de terminer ses souffrances en lui donnant la mort.

Cette proposition de la part d'un impie fut rejetée par l'écuyer , qui conservait encore quelques sentimens humains ; mais le prince ne regardant la vie que comme un opprobre , termina lui-même des jours qu'il ne pouvait plus supporter qu'avec honte. Ainsi finit ce roi dont la foi n'avait pas été constante , et qui avait à se reprocher les mauvais traitemens qu'il avait fait endurer aux prêtres du Seigneur.

Cette leçon doit servir d'exemple à tous ceux qui seraient tentés de manquer de foi , car c'est le plus grand des vices que la trahison. De tout temps la trahison a trouvé de très-fortes punitions , et cependant les âmes pures et sincères les ont jugées trop faibles encore en raison de l'énormité du crime ; car quiconque trahit son Dieu est capable de tout le mal possible auprès des hommes ; un faussaire , un traître , n'a en effet ni foi ni loi.

Aussi me suis-je bien gardé , d'après ces sages réflexions , qui ont toujours guidé ma conduite ,

d'abandonner la foi de mes pères , je m'y suis fortifié autant que cela a dépendu des forces de mon âme , et je ne puis mieux faire que d'inviter ceux qui veulent être heureux à suivre la route que j'ai prise.

CHAPITRE LXVI.

Plusieurs faits consignés dans l'Écriture Sainte, et notamment celui relatif aux anges rebelles, viennent à l'appui du farfadérisme.

Puisqu'il a existé des rebelles parmi les anges que Dieu avait admis dans son saint paradis , comment peut-on trouver étonnant de rencontrer des farfadets parmi les hommes ?

Le chef des anges rebelles , qui est le diable , emploie tous les moyens pour se faire des prosélytes : il s'est déclaré l'ennemi du bien que Dieu voulait nous faire ; il doit donc toujours être en opposition avec le bien.

Aussi voilà pourquoi l'air est infecté de mauvais esprits qui ne sont occupés qu'à diviser les hommes entre eux , et c'est parce que l'eau purifiante du baptême nous rendrait tous vertueux , que les farfadets cherchent à en arrêter l'effet en nous faisant boire , pendant que nous

grandissons , à une coupe empoisonnée , mais dont le breuvage est assez doux pour nous faire tomber dans le piège qui nous est tendu par un maléfice.

Tout ce qui nous est enseigné par l'Écriture Sainte part d'une source trop pure pour qu'on puisse en contester l'authenticité. J'en ai recueilli toutes les preuves que j'ai cru utiles à la démonstration de mes assertions. J'aurais pu, si je l'avais voulu , consigner ici beaucoup d'autres miracles ; mais il faut laisser quelque chose à faire à ceux qui viendront après moi.

J'espère que quelques bonnes âmes animées de l'esprit qui m'éclaire, voudront bien se charger de ramener tous les faits que je puis avoir oubliés , en y joignant ceux qui pourront leur être personnels.

Plusieurs passages de l'Ancien Testament et de la Vie des Saints leur apprendront que les démons ont eu de tous les temps la faculté de se métamorphoser pour faire du mal aux chrétiens qui ont eu le bon esprit de résister à leur séduction et à leur tentation. Ainsi, qu'on ne m'accuse pas d'être un visionnaire. A-t-on porté cette accusation contre Saint - Antoine , contre les prophètes et les patriarches ? Ah ! l'Histoire sacrée compterait alors un plus grand nombre de martyrs ; car quand on nous accuse

auprès des hommes , il n'y a qu'un pas de l'accusation à la condamnation.

C'est donc sur la foi des martyrs qu'il faut établir la nôtre , sans nous occuper des raisons de nos persécuteurs , mais bien des leçons de la sagesse , des exemples de Notre Seigneur Jésus-Christ et des préceptes de ses apôtres ; gardons-nous d'imiter le perfide Judas qui a porté sur toutes les générations le signe de la réprobation éternelle.

De jour en jour l'audace des farfadets devient plus grande : autrefois ils en avaient moins, puisque souvent ils se montraient à découvert ; aujourd'hui , au contraire , ils conservent toujours leur invisibilité , quoique de prétendus philosophes nous affirment que nous vivons dans le siècle des lumières. Ah ! oui , on sera éclairé quand mon ouvrage aura paru ; mais on le sera d'une manière différente de celle de nos prétendus savans , que je n'ai pas craint quelquefois de désigner nominativement dans mon ouvrage , parce que leur science leur a été donnée par le démon , chef des farfadets. Il doit être permis de se plaindre quand on souffre.

Les farfadets regardent - ils en pitié le mal qu'ils font aux chrétiens ? Non : il ne faut donc pas avoir pitié d'eux ; nos malheurs nous viennent souvent d'avoir eu confiance à des per-

sonnes qui nous abusent, et qui font cause commune avec les farfadets visibles ou invisibles, que j'abhorre et que j'exècre dans quelque classe ou dans quelque situation qu'ils se trouvent ; car c'est une engeance à nulle autre pareille, un ver rongeur de notre sang, qui nous mine, nous exténue et nous fait souffrir mort et passion.

Il est vrai que, fort de tous les exemples dont fourmillent les écrits saints, je suis quelquefois consolé par mes persécutions elles-mêmes, sur-tout si je pense que Dieu m'a trouvé digne de supporter l'épreuve à laquelle il m'a soumis. Mon âme s'agrandit et voit déjà le séjour bienheureux que j'attends. J'aurai souffert sans murmurer toutes les tortures imaginables, je me serai soumis avec résignation à toutes les volontés de mon Dieu, de mon Maître tout-puissant.

Aussi, quand j'élève mes yeux au ciel, il me semble déjà que je suis dans ce séjour, environné de la pompe divine qui fut toujours réservée à ceux qui n'ont été souillés par aucune pensée mondaine !... j'entends dans ce moment la musique sainte accompagner les bienheureux qui chantent la gloire et la puissance du Maître du monde !...

Quel charme ! quel ravissement s'empare de toute ma personne !... Ces accens enchanteurs,

ces paroles célestes forment un ensemble délicieux !... Oui, je suis transformé en habitant de la voûte céleste, et je m'écrie dans mon enthousiasme : Ah ! que je serai heureux quand j'arriverai par la volonté de mon Dieu à ce suprême bonheur !...

Et pourquoi n'en serais-je pas digne ? tous les hommes qui ont subi des épreuves comme celles auxquelles j'ai été soumis, ne jouissent-ils pas du prix de leurs vertus ? Je voudrais passer toute ma vie à lire l'Histoire sacrée ; je voudrais que mes antagonistes pussent la commenter, et ils ne pourraient plus m'attaquer avec une certaine apparence de vérité.

Je suis heureux de pouvoir comparer mes malheurs à ceux des saints que Dieu a appelés près de lui, ils jouissent de la grâce divine ! Quelle belle idée est renfermée dans ces mots ! Quel est le mortel, excepté les farfadets, qui ne voudrait pas aspirer à ce bonheur ! Il est vrai que peu d'hommes en sont dignes, en raison des rares qualités qu'il faut avoir pour l'obtenir ; mais c'est aussi pour cela que la chose en a plus de prix et qu'elle est souvent désirée sans pouvoir être obtenue ; car ce n'est pas la faveur qui accorde cette grâce, Dieu n'a jamais récompensé que ceux qui méritent réellement la récompense.

C'est donc en lisant l'Écriture Sainte que je me suis pénétré qu'il n'y a qu'une conduite exemplaire qui puisse nous faire appeler à la vie éternelle ; car il ne suffit pas de n'avoir rien à se reprocher de ce que les hommes appellent faute ou erreur, il faut avoir fait beaucoup de bien pour la mériter.

Ah! que l'Écriture Sainte est une belle chose! c'est en m'en pénétrant que je me suis armé de ma résignation, et que par elle j'ai été digne d'un regard protecteur de mon Créateur.

Permettez-moi donc, ô mon Dieu! en attendant le moment fortuné de jouir des délices du paradis, de vous adresser les premiers mots d'un cœur tout plein de votre grâce infinie, et à qui il fut permis jadis de joindre sa voix à celle des bienheureux qui, avant lui, avaient été victimes du farfadérisme, et avaient combattu les anges rebelles.

O mon Dieu!.....

Au séjour des élus mon âme est appelée,
Sur vous seul en tout temps j'ai fixé ma pensée.

CHAPITRE LXVII.

*Quelques nouveaux faits relatifs au farfadé-
risme et aux enfans d'Esculape.*

J'AI parlé souvent contre les médecins et je n'ai pas encore donné la preuve qu'ils sont loin de connaître les maladies dont le corps humain est journellement attaqué. Je vais la donner ; cette preuve sera facile.

Les individus qui se disent disciples d'Hippocrate, ne jugent jamais des maladies pour lesquelles on les consulte, que par les renseignemens que leur donnent leurs malades. Une forte colique s'empare d'un individu qui la veille était bien portant ; les farfadets lui ont administré, dans la nuit, un lavement corrosif : et vîte, vîte, le médecin. Il arrive, il questionne le souffrant : Que sentez-vous ? — Je sens dans mon corps quelque chose qui me brûle. — Qu'avez-vous bu et mangé hier ? — J'ai mangé à ma table les alimens qu'on m'y sert à-peu-près tous les jours. — Cependant, si vous n'aviez pris que vos alimens ordinaires, vous ne seriez pas ainsi tourmenté. — Je vous promets que je n'ai pas pris autre chose.

L'enfant d'Esculape est déconcerté. Après avoir cité Gallien, et même, s'il le faut, Nabuchodonosor, il ordonne des potions calmantes, tandis qu'en sollicitant les prières de l'exorcisme, il aurait fait guérir son malade. Le malheureux expire dans ses bras. L'ouverture du corps est ordonnée. Tous les intestins sont dévorés : qui les a ainsi décomposés ? Les farfadets ; et les médecins avaient dit que c'était une indigestion.

Il en est de même dans bien d'autres circonstances. Les farfadets sont toujours les auteurs de toutes les morts violentes.

Quand ces misérables en veulent à un honnête homme, ils peuvent l'étouffer ou l'étrangler ; et les médecins, à qui on demande les motifs de la mort violente, répondent toujours, ou par malice ou par ignorance, que la mort a été causée par une apoplexie ou par un coup de sang.

La plupart d'entre eux savent bien que ce sont les farfadets qui ont assassiné la victime : ils ne veulent pas dévoiler leurs complices ; et puis, on entend le vulgaire gémir et se plaindre : Bon Dieu ! que cette mort est surprenante ! Ce matin, ce malheureux était bien portant ! Et, comment voulez-vous qu'il résistât à des persécutions si prolongées ? S'ils ne lui avaient pas administré le lavement corrosif, on lui aurait empoisonné ses alimens ou son tabac : rien ne

coûte à la race farfadéenne. Les farfadets font tomber une tuile sur la tête d'un malheureux qu'ils veulent tuer : ce sont eux qui cassent l'essieu d'une voiture remplie de voyageurs ; qui font prendre le mors aux dents d'un cheval fringant , et qui donnent la rage aux loups et aux chiens. Si quelqu'un meurt par suite de l'un de ces accidens , les médecins alors ne se trompent pas ; mais ils enragent de ne pas pouvoir dissimuler ; il est vrai qu'ils n'avouent jamais que ce sont les farfadets , leurs complices , qui sont les instigateurs de tous ces malheurs.

Je ne veux pas revenir sur les preuves que j'ai déjà administrées contre M. Pinel , lorsque , par le conseil de M. le grand - pénitencier , j'allai le consulter sur mes grandes souffrances.

Je vais , à l'appui des raisonnemens auxquels je viens de me livrer dans ce chapitre , faire connaître tous les genres de mort que les farfadets pourraient me faire endurer : alors les médecins ne pourront pas divaguèr sur la cause qui m'aurait enlevé de ce monde , si les farfadets me tuaient.

Les farfadets s'introduisent toutes les fois qu'ils le veulent dans mon appartement ; ils ont donc tous les moyens de se délivrer de moi , lorsqu'ils le jugeront à propos.

Peut-être me poignarderont-ils !..... Il faut

alors que les voisins, lorsqu'ils ne m'entendront plus remuer, viennent frapper à ma porte : si je ne répons pas, ils iront querir le commissaire de police, mon voisin, qui fera enfoncer ma serrure et me trouvera baigné dans mon sang..... Il a été assassiné par les farfadets, s'écrieront alors tous ceux qui auront lu mon ouvrage, et on imposera silence au médecin assez téméraire pour dire que je me suis suicidé ou que j'étais fou. On ne me refusera pas la sépulture, car, j'en répète ici la déclaration solennelle, jamais je ne me suiciderai.

Peut-être m'étoufferont-ils ; soit par le magnétisme, soit en me plaçant sous mes matelas comme Coco !... Dans ce cas, tous les agents de police judiciaire doivent se refuser à faire un rapport sur le dire des médecins. Ils voudraient encore éloigner les soupçons qui doivent planer sur les farfadets.

Peut-être me pendront-ils !..... Oh ! alors, qu'on se rappelle la correspondance que j'ai eue avec le farfadet carabin, et personne ne doutera que je n'aie été la victime de Carnifax.

Peut-être m'empoisonneront-ils !.... Dans ce cas, qu'on donne un démenti à tous les médecins qui affirmeraient que je suis mort d'une indigestion ; qu'on leur montre mes entrailles corrodées, car on ne doit pas craindre de les accuser d'être les complices de mes assassins.

Toutes les suppositions que je viens de relever ici, sont faites autant pour moi que pour les autres malheureux que les farfadets persécutent.

La terre a caché dans son sein plus d'un forfait du genre de ceux que je viens de décrire.

Mon cher oncle est mort de vieillesse, dit-on; mais les farfadets n'ont-ils pas précipité sa mort, pour priver *leur fléau* de l'héritage qui lui était promis ?

Madame Berbiguier sa veuve, de qui j'ai eu tant à me plaindre, n'est-elle pas morte aussi d'une manière fort singulière ? C'était au commencement de juin 1820. Le matin, à dix heures, son procureur frappe à sa porte. On ne lui répond pas. La porte est ouverte à la réquisition de la Justice : que voit-on ? Une dame étendue au pied de son lit, baignée dans son sang et ayant un œil hors de la tête. Tous les secours furent inutiles. Les farfadets le voulurent ainsi.

Les scellés furent apposés chez elle. Qui lui avait enlevé tout l'argent qu'elle aurait dû avoir ? Lecteur, je veux que vous répondiez vous-même.

Lorsque M. Chaix vint me prier de la part de MM. Pinel et Moreau, de me faire recevoir franc-maçon, ces misérables farfadets avaient peut-être formé le projet de me faire mourir, et de pouvoir dire ensuite que c'était de peur que j'étais mort.

C'est, sans doute, pour pouvoir laisser à M. Pinel la faculté de pouvoir faire un faux rapport sur ma mort, que ee même M. Chaix vint me supplier de ne pas nommer ce médecin dans mon ouvrage. N'ayant pas pu me faire peur dans une loge de franc-maçon, il voulait m'effrayer par mille balivernes, plus ridicules les unes que les autres; mais il devait savoir que je ne crains pas plus les médecins que les farfadets.

CHAPITRE LXVIII.

Dernières recherches faites dans mes notes pour savoir si je n'ai rien oublié de ce que je dois écrire contre les Farfadets.

J'AI déjà expliqué comment les âmes des farfadets se séparent de leurs corps pour aller tourmenter leurs victimes; j'ai également donné connaissance à mes lecteurs des moyens que j'emploie pour rendre captifs mes persécuteurs. Rien ne peut les soustraire à ma vengeance. Je les tiens pendant quinze jours embrochés, ce qui prouve bien que ce sont des âmes qui n'ont pas besoin de nourriture. Mais où restent leurs corps pendant ce temps? Il y a sur cela différentes versions, et je ne veux en adopter une, que

lorsque je saurai qu'elle est bien avérée. Ce qui est bien certain, c'est que pendant les années 1820 et 1821, le ministre de la guerre des farfadets doit avoir éprouvé beaucoup de pertes dans le personnel de son armée ; voici quelques faits particuliers :

1°. Le 24 août de cette dernière année, veille de la fête de notre bon Roi, je me promenais aux Tuileries, pour entendre le concert qu'on devait donner à l'occasion de la Saint-Louis. Je regarde du côté de la barrière de l'Etoile, et je vois l'ouest couvert de nuages : le côté de l'est était aussi obscurci et des éclairs annonçaient un orage prochain : L'orage, dis-je alors, voudrait-il interrompre nos chants d'allégresse ? Non, je ne le veux pas : nuages disparaissez ; et tout disparut après ma prière. La nuit fut belle, et le lendemain tout le monde jouit du beau temps, la fête du Roi ne fut pas troublée par les farfadets.

2°. Deux époux cruellement tourmentés par les farfadets, occupaient leur couche nuptiale, lorsque ces ennemis des humains prirent la femme, la portèrent dans un coin de sa chambre, l'obligèrent à prendre la position d'une statue qui tenait sa chemise d'une main pour lui servir de draperie et puis lui firent prendre une autre position ; mais ils la plaçaient toujours

de manière à ce que ses postures fussent indécentes. Son mari s'éveillant était tout surpris de ne pas trouver sa femme à ses côtés et de la voir ainsi posée. Ce n'est qu'avec peine qu'il parvint à la ramener à ses côtés. Des personnes de la connaissance de ce couple infortuné me le firent connaître, et je le guéris radicalement par mon remède.

3°. Dans le temps que je logeais à l'hôtel Mazarin, M. Papon Lomini et M. Arlounin me parlèrent de Belzébuth et de ses adorateurs. M. Lomini m'avoua que Belzébuth venait une fois par an sur la terre, et que c'est alors qu'il donnait des ordres à ses subordonnés pour qu'ils le secondassent de leur mieux. Il ajouta que le nombre des farfadets était si considérable, qu'ils pourraient, s'ils le voulaient, faire la guerre à Jésus-Christ. Qu'on avoue maintenant qu'il n'est pas possible de porter l'audace à un plus haut degré.

4°. Le jour de la fête du Roi de cette année 1821, j'entendis, en me promenant dans les Champs-Élysées, plusieurs dames qui disaient que beaucoup de jeunes gens mouraient subitement et que bien d'autres étaient estropiés sans que l'on sût d'où cela provenait.

Je fus satisfait de cet aveu, je vis bien que mes lardoires et mes épingles étaient bonnes à

quelque chose , et je fis des vœux pour que le farfadérisme ne fût pas toujours couronné des lauriers du crime.

Puissent donc les honnêtes gens se réunir à moi pour faire la guerre aux ennemis de Dieu ! et nous dégoûterons ceux qui en seraient tentés d'entrer dans une compagnie où on ne pourra plus s' enrôler sans danger.

5°. Je cherche depuis bien longtemps tous les moyens de combattre les farfadets ; j'en ai déjà indiqué plusieurs. Mes ennemis disent qu'ils sont ridicules ; mais c'est pour y mettre empêchement et pour n'être pas contrariés.

Il serait bon , au contraire , qu'au lieu de ces laboratoires particuliers , comme celui où j'ai travaillé jusqu'à ce jour, il y eût un laboratoire public à Paris , ainsi que dans toutes les grandes villes et dans tous les ports de mer. Que de malheurs on éviterait !

Il est vrai que je n'ai fait connaître jusqu'à présent que les remèdes à employer contre les farfadets qui viennent nous tourmenter ; je me réserve de donner celui que j'emploie contre le mauvais temps aux gouvernemens qui voudront me faire consulter.

6°. Je sais par MM. Arlouin et Papon Lomini , que MM. Pinel et Moreau font souvent des voyages secrets. Je voulais bien apprendre

de leur bouche dans quelles régions ces farfadets allaient ; mais on ne me répondit pas. Que dois-je en augurer , si ce n'est que leur voyage a pour but d'aller consulter Satan et Belzébuth , leurs maîtres ; et ce qui vient à l'appui de cette supposition , c'est que M. Etienne Prieur m'avait dit un jour qu'il était porteur d'une procuration héréditaire qui lui donnait plein pouvoir pour agir à sa volonté dans plusieurs départemens.

7°. M. Chaix , le digne courrier de MM. Pinel et Moreau , parlait un jour devant moi du démon et de ses créatures. Il sortit de son portefeuille un diplôme qu'il affecta de montrer, en riant, à tous ceux qui étaient avec nous. En voilà un , me dit-il. Un Monsieur de la société lui observa que ce n'était pas un diplôme de franc-maçon , et je convainquis tout le monde que c'était un diplôme de farfadet. On rit ; mais on fut d'accord pour reconnaître en lui un général du farfadérisme , qui a de grands pouvoirs dans les départemens méridionaux, quoique ses chefs n'aient pas été bien contens de la dernière mission qu'il vient de remplir auprès de moi.

8°. Le 9 septembre 1821 , à huit heures et trois-quarts du matin, je causais avec un nommé M. Antoine, voisin de l'hôtel que j'habite ; je lui

souhaitais le bonjour, qu'il me rendit de la meilleure grâce du monde, après que je lui eus donné une prise de tabac qu'il m'avait demandée. Pendant notre conversation un blondin, qui conduisait un tombéreau d'immondices, s'approcha de nous et me demanda aussi en riant une prise de tabac. J'avais encore ma tabatière à la main, et je lui donnai ce qu'il demandait : cela parut lui faire beaucoup de plaisir, les farfadets veulent s'accoutumer au tabac. Après m'avoir dit quelques paroles fort honnêtes, cet homme se retira, et M. Antoine me quitta un instant après, en riant du ton de familiarité avec lequel le blondin s'était présenté à nous.

Quand je fus seul, je fis mes réflexions et je jugeai bien que cet homme familier devait être un farfadet qui, par ordre de MM. Pinel et Moreau, voulait peut-être jeter un sort dans ma tabatière. Je retire le tabac qui y restait encore, et j'en prends du nouveau au premier bureau que je vis. Je mis ce qui restait de ma tabatière dans un papier pour en régaler les farfadets qui viendraient me faire visite. La chose était certaine ; en rentrant chez moi je ne me sentis plus sous la même influence, et j'écrivis ces mots : *MM. Pinel et Moreau m'ont envoyé un nouvel émissaire, mais j'ai su le reconnaître.* Tout cela ne fut pas plutôt écrit que je tombai de

nouveau sous la domination de mes anciens maîtres. Ils retirèrent les pouvoirs du blondin qui n'avait pas été assez adroit pour me tromper.

Arrête-là tes recherches, *fléau des farfadets* ; si tu allais plus avant , tu dépasserais le terme que tu as prescrit à ton troisième volume.

CHAPITRE LXIX.

La Complainte.

Je me suis toujours fait un plaisir de rechercher la société des gens d'esprit. Parmi les personnes que je fréquente , j'ai trouvé des littérateurs , des savans et des poètes.

Dernièrement, je racontais mes malheurs à un de ceux qui sont poètes , et il en fut tellement affecté qu'il me proposa de faire une complainte, qu'il me donnerait ensuite pour être insérée dans mon ouvrage. J'acceptai , et on me tint parole.

Mais l'auteur de cette complainte ne s'est pas bien pénétré de ma situation , il a dans ses couplets confondu le diable avec les farfadets , tandis qu'il existe une différence très-grande entre Belzébuth , Satan , et les hommes qui se dévouent à leur culte. Le diable est le chef

des farfadets , mais les farfadets ne sont pas le diable , ils n'en sont que les serviteurs.

Cependant , comme je ne veux pas répondre à une honnêteté par une grossièreté, j'ai promis de donner cette plainte dans un de mes chapitres , je tiens à ma parole. Mes lecteurs voudront bien faire comme moi : lorsqu'ils verront que le poète a attribué au diable ce qui appartient aux farfadets , ils changeront le mot diable par celui de farfadet. Je l'aurais fait moi-même en copiant la plainte, si cela n'en avait pas dérangé la rime ; et comme on dit , il faut autant que possible que la rime s'accorde avec la raison. Quoi qu'il en soit , voici cette plainte :

COMPLAINTE

En faveur de M. Berbiguier de Terre-Neuve du Thym, surnommé le Fléau des Farfadets.

AIR : *Plaignez , plaignez le pauvre enfant.*
(*Alexis ou l'Erreur d'un bon Père.*)

Fléau boitait dans sa jeunesse ,
Fléau souffrit quand il fut grand :
Fléau voit venir la vieillesse ;
Mais sans voir finir son tourment.
Dans la rue , à l'Eglise , à table ,
Tout près du feu , tout près de l'eau ,
Plaignez , plaignez le bon Fléau ,
Il est la victime du diable.

Par le malheur le plus étrange,
 Fait-il son café, son ragoût,
 En sel tout son sucre se change,
 Et son sel du sucre a le goût.
 Quand de sa bouche charitable
 Il approche quelque morceau,
 Plaignez, plaignez le bon Fléau,
 Il craint un mauvais tour du diable.

Il avait une pauvre bête
 Qui l'amusait par ses ébats;
 Elle mangeait dans son assiette,
 Sans cesse elle suivait ses pas.
 Un jour la horde épouvantable
 Lui coupe la queue, et bientôt,
 Plaignez, plaignez le cher Coco,
 Il fut la victime du diable.

Quand Fléau ferme la paupière,
 Il croit s'endormir : pas du tout ;
 La troupe infernale et guerrière
 De son lit gagne chaque bout :
 A ce sabbat abominable
 Fléau s'éveille de nouveau.
 Plaignez, plaignez le bon Fléau,
 Qui voudrait bien tuer le diable.

Lassé de tout ce stratagème,
 De ces combats, de ces tourmens,
 Enfin Fléau s'arme lui-même
 Et combat contre des géans.

Bientôt, ô prodige incroyable !
 Sans lances , sans glaive nouveau ,
 Voyez , voyez le bon Fléau ,
 Fléau tout seul fait peur au diable.

Car lorsque la horde fourmille
 Dans tous les recoins de son lit ,
 Il s'arme d'un clou , d'une aiguille ,
 Il la poignarde au petit bruit :
 Crainte que des désirs coupables
 N'atteignent un sexe plus beau ,
 Mesdames , bénissez Fléau ,
 A sa chemise il coud les diables.

Comme ils ont la chair coriace ,
 Fléau prend le gros cœur d'un bœuf ,
 Il l'entrelarde et puis le lace
 A l'aide d'un poinçon tout neuf.
 Ses succès sont incalculables ;
 Dans l'huile et rarement dans l'eau ,
 Voyez , voyez le bon Fléau ,
 Il fricasse cent mille diables.

Il a vu sorcier et sorcière ,
 Ne pouvant plus jouer des dents,
 Noircir de tabac en poussière
 Un nez noirci déjà du temps.
 Avec cette poudre agréable ,
 Du verjus , du poivre et point d'eau ,
 Voyez , voyez le bon Fléau ,
 Il met en bouteille le diable.

Vous voyez , cher lecteur, que j'ai bien fait de vous expliquer l'erreur où est tombé mon ami en confondant le diable avec les farfadets ; avec cette explication sa plainte devient excellente , et je me flatte que vous la chanterez quelquefois.

Je vais la chanter..... Ecoutez-moi , j'ai une belle voix ; plus d'une fois j'en ai donné des preuves lorsque je chantais le plain-chant au lutrin de nos paroisses.

CHAPITRE LXX.

Explication des litographies qui ornent les trois volumes de mon ouvrage ; je ne veux pas oublier une seule de mes promesses , lecteurs , vous allez trouver ici même cette explication.

LA première litographie qui se trouve au frontispice de mon premier volume , représente mon portrait , où j'ai cru devoir prendre la qualification de *Fléau des Farfadets*. Les quatre coins du dessin sont ornés d'un cœur de bœuf , piqué de deux morceaux de soufre en sautoir , de plantes aromatiques et de quelques paquets d'aiguilles et d'épingles. Au - dessous

de moi on voit mon cher Coco , victime du farfadérisme , et mon ami fidèle.

La seconde , page 8 du premier volume , représente un intérieur où la Jeanneton la Valette et la Mançot me font le jeu du Taro. C'est dans ce moment que je fus placé sous l'influence d'une planète malfaisante ; deux farfadets , déguisés en singes et en chauve-souris , inspirent le génie-malfaisant des deux sybilles.

La troisième , page 284 du premier volume , représente Rhotomago suivi d'une troupe considérable de farfadets qui viennent me faire la proposition d'entrer dans leur exécrationnable compagnie. Je les repousse avec indignation. J'ai devant mes yeux la sainte Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Quelques petits farfadets invisibles voudraient que j'en détournasse les regards ; ils sont effrayés en jetant les yeux sur une bouteille qui renferme quelques milliers de prisonniers de leur armée infernale. Rhotomago n'ose pas faire usage contre moi de son trident.

La quatrième , au frontispice du second volume , rend la scène que j'eus avec un pompier , lorsque je faisais mon remède afin que le jour de la fête de notre bon roi fût éclairé par un soleil sans nuages. J'ai déjà donné l'explication de cette litographie dans le onzième chapitre de mon second volume , page 49 et suivantes.

La cinquième, page 170 du second volume, représente le moment où je suis occupé à préparer les plantes aromatiques que je dois brûler en faisant mon remède; c'est l'intérieur de la chambre modeste que j'occupe dans l'hôtel Guénégaud, chez M. Gorand. J'ai toujours détesté la somptuosité : mes meubles sont aussi simples que ma personne. En examinant bien scrupuleusement cette lithographie, on y voit quelques farfadets qui me surveillent et qui voudraient m'empêcher de me livrer à mes opérations.

La sixième, page 340 du second volume, me représente encore continuant mes préparatifs du remède anti-farfadéen. Je suis assis au coin de ma cheminée et auprès d'une table où j'ai placé des plantes aromatiques, des aiguilles, des épingles, du soufre et du sel, etc.... Une bouteille remplie de farfadets captifs se trouve aussi placée sur ma table.

Je regarde mes prisonniers d'un œil provocateur; mais les misérables sont dans l'impossibilité de me nuire. M. Pinel, armé d'un trident et accompagné d'une troupe considérable de ses invisibles, voudrait bien m'effrayer; mais rien ne peut altérer le calme de mes sens. M. Etienne Prieur, déguisé en cochon, ne peut pas résister à l'odeur de mes plantes anti-

farfadéennes , il vomit ce qu'il vient peut-être de manger chez une autre de ses victimes.

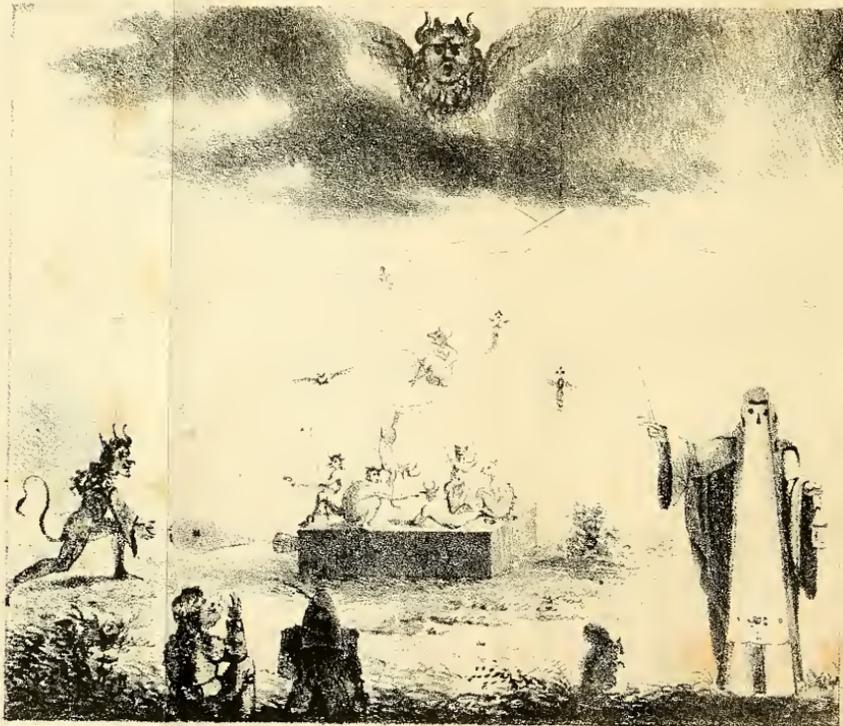
La septième, au frontispice du troisième volume, représente l'assemblée des farfadets, présidée par Belzébuth, un trident à la main, et en face duquel on voit Rhotomago assis, qui attend des ordres. Parmi les autres farfadets qui assistent au congrès infernal on distingue MM. Pinel, Moreau, Chaix, et Etienne Prieur, toujours déguisé en cochon, qui se plaint d'avoir été piqué par mes aiguilles et mes épingles. Chaix attend les ordres de Belzébuth, pour aller et venir sur la terre et dans les enfers. Ce misérable ne peut pas rester tranquille, il a besoin de voyager. Tous les farfadets, d'accord, se plaignent de leur fléau. L'assemblée délibère que pendant toute sa vie on ne lui laissera pas un instant de repos.

La huitième et dernière, page 307 du troisième volume, est une représentation de l'effet du Bouc émissaire farfadéen. Cette peau de bouc, qu'on a placée au milieu de la salle la moins sombre de l'enfer, est gonflée par un démon, à l'aide du soufflet infernal. L'infâme Belphégor des enfers préside à cette invention diabolique; il est armé de la baguette magnétisée dont MM. Bouge et Nicolas se servirent, à Avignon, pour me placer sous leur influence. Les farfadets



2

3



6



January 1891

11

12

10

1

sautent sur le bouc , qui les élève jusqu'aux nuages , où l'infâme Rhotomago les attend pour conjurer le temps. Les farfadets spectateurs de cette scène abominable sont ceux qui ont été condamnés à l'inaction par arrêt du conseil suprême des enfers. Parmi ces derniers se trouvent la Jeanneton Lavalette , la Mançot et la Vandeval. Tous les signes qui sont autour de cette lithographie sont des signes farfadéens.

CHAPITRE LX XI.

Mes Pièces justificatives.

Me voilà enfin arrivé à mes pièces justificatives , j'en ai fait un recueil qui répond victorieusement à toutes les dénégations de mes détracteurs.

Je vais les transcrire ici , sans mettre dans le choix de ces pièces la moindre régularité. Si je les avais classées par ordre de dates, ce classement annoncerait de ma part une prétention qui pourrait me nuire. J'aime mieux laisser errer le lecteur tantôt sur un objet , tantôt sur un autre. Ce sera à lui à faire l'application de la pièce qu'il lira , avec le fait consigné dans le corps de mon ouvrage , qui lui sera relatif.

Et comme je suis déjà arrivé à la vingtième feuille de mon troisième volume, et que je veux

pourtant que toutes mes pièces justificatives soient imprimées, elles vont l'être en plus petits caractères. Imprimeurs, vite à l'ouvrage.

Vite à l'ouvrage, vous dis-je, je commence par la note succincte des frais qui ont été exposés pour parvenir à être payé de la succession de mon oncle.

Frais payés par les co-héritiers Berbiguier.

	fr.	c.
Frais funéraires.	208	»
Deuil de la veuve Berbiguier.	249	90
Frais de dernière maladie.	437	»
Frais de scellés et d'inventaire.	6,549	72
Droits de mutation.	4,377	44
A M. D... , avoué d'appel.	452	40
A M. D... , avoué.	283	19
A M. B... , avoué.	5,277	4
A MM. B.-C...	2,743	91
A M. L... , avoué.	2,391	50
A M. B... , avoué.	1,315	35
A M. C... , avoué.	3,153	57
A M. M... , avoué.	556	63
A M. de L... , avoué.	9,756	24
Frais de liquidation, avoués, notaires et conseils.	15,000	»
Transaction avec les héritiers de M. Ber- biguier.	2,700	»
	<hr/>	
Total.	55,541	89
Transaction avec les héritiers exclus.	2,000	»
	<hr/>	
Total général.	57,541	89

Nota. Ce compte n'est que provisoire, attendu que M. Jouselin, l'exécuteur testamentaire, n'a pas encore rendu le sien.

Moreau et la Vandeval à M. Berbiguier.

Du Comité infernal et invisible.

Farfaredico-parafarapines,

Tremble, Berbiguier! Tremble, infatigable persécuteur de nos infernales orgies, perturbateur éternel de nos moindres plaisirs! c'est nous, Moreau, la Vandeval, qui t'écrivons, nous que tu as lacérés hier avec sept mortissimelles épingles, nous que tu as dénoncés au curé. Et tu ne crains pas, vil mortel, d'exciter le courroux de notre puissance infinie! Tu as cassé la troisième côte du côté gauche de notre tendre et chère nièce Féliciadoïisca, en la serrant contre un mur il y a quelques jours. Tu te plais aussi, de temps en temps, à révéler au premier venu les mystères sacrés de l'opotéosoniconi-gamenaco. Tremble! nous te le répétons, toutes tes préparations seront vaines, tes audacieux projets s'évanouiront comme la fumée dont il te plaît d'empoisonner quelquefois notre empire. Rien ne pourra te garantir de notre vengeance, ni ta grosse lévite de bure, ni ta poche gauche de côté où tu mets tes pièces de 30 sols, qui sera toujours pleine de nos griffardets, ni tes voluptueux boudins qui servent de trône à l'amour, et d'où partit le trait qui blessa le cœur de notre tendre Féliciadoïisca. Que t'avait-elle fait, malheureux, pour s'attirer ta noire vengeance? elle voulait te procurer le plaisir de nous appartenir. Le beau malheur! Un vieux Rodrigue comme toi, qu'une fille de seize ans voulait amener avec elle; y a-t-il de quoi crier au secours?...

Tremble, Berbiguier ! tremble *totis omnibus membris tuis!*..... Tu as fait un vacarme infernal , prétendant que nous avons tué ton écureuil le 12 septembre 1819. Eh bien ! nous nions le fait ; nous lui avons seulement coupé la queue. Berbiguier, c'est pour la tienne, que Féliciadoïska , aussitôt guérie, doit partir pour nous l'apporter dans une assiette ; la mère de cette chère nièce le veut absolument , elle prétend que tu as voulu la séduire. *Guerre ou paix.*

Si tu veux entrer dans notre société , tu n'as qu'à dire oui à haute voix, le 16 février , à trois heures treize minutes du soir ; alors tu seras bien reçu , tu seras enlevé dans une gondole zéphirine qui te transportera dans un lieu de délices où tu jouiras *ad libitum.*

Adieu.

Signé MOREAU et la VANDEVAL.

P. S. Pinel , Papon , Chaix , etc. , etc. , se joignent à nous.

Lucifer à M. Berbiguier.

Empire des Diables , le 30^e jour de la lune.

Monsieur Berbiguier ,

Si je prends la peine de vous écrire , c'est d'après les ordres de Belzébuth et du conseil de ses ministres. Nous vous avons déjà écrit une lettre , à laquelle vous n'avez pas fait de réponse. Vous voulez la joindre à votre Mémoire ; mais tremblez , si vous avez le malheur de le mettre au jour , nous sommes cent dix qui avons juré votre perte. Vous avez fait mourir quinze de nos conjurés par le moyen de la piquûre ; je vous

prie de vous décider à vous mettre de notre côté avec vos collègues, ou bien sans quoi c'est fait d'eux et de vous. Vous n'avez qu'à choisir la place que vous voulez employer dans notre société, ainsi que ceux qui travaillent avec vous à nous persécuter et nous empêcher nos travaux; ainsi vous les préviendrez, s'ils sont décidés à changer de façon de penser à notre égard. Demain nous allons en députation de trente chez vous, pour avoir une réponse décisive; si cela ne suffit pas, nous irons à cinq cents vous assiéger et vos associés; il faudra que vous sautiez le pas tous ensemble.

Signé LUCIFÈRE.

A M. Moreau, Physicien, etc.

Paris, 16 septembre 1818.

Monsieur,

Je crois devoir vous écrire pour vous apprendre que M. Chaix, votre ami, m'ayant fait une visite le 6 avril dernier, me promit de votre part que vous termineriez définitivement avec moi aussitôt que vous auriez reçu la réponse que vous attendiez de Messieurs qui composent votre société d'Avignon. Ne voyant aucun changement dans ma position, je dus rappeler à votre ami la promesse qu'il m'avait faite en votre nom; il m'invita à la patience jusqu'au moment de son départ pour Carpentras, en me disant de lui écrire, si je n'obtenais pas ce que j'avais droit d'attendre de vous.

Ne voyant aucune fin à mes maux, je ne les lui laissai pas ignorer, d'après l'invitation qu'il m'en avait faite lui-même; mais je ne reçus point de réponse.

Je pense, Monsieur, qu'il doit vous avoir fait connaître, ainsi qu'à Messieurs vos collègues d'Avignon, mes justes plaintes là-dessus; cependant vos agens ne cessent de me tourmenter jour et nuit; veuillez donc, je vous en prie, leur ordonner de cesser leurs persécutions, vous me l'avez souvent promis et vous n'en avez rien fait encore.

Néanmoins, je me suis rendu à toutes les invitations que vous avez bien voulu me faire; j'ai répondu aux différentes questions que ma situation vous obligeait alors de m'adresser; vous paraissiez même instruit de tout par Messieurs vos confrères Physiciens d'Avignon, qui vous avaient chargé de me faire tout le mal possible; ce dont vous vous acquittez fort bien. Mais pourquoi ne pas préférer le bien que vous m'aviez tant promis? Pourquoi ne pas me rendre à la liberté que vous m'aviez également promise, avec la condition expresse de ne pas vous quitter, si je ne voulais être poursuivi par les farfadets, partout où je me trouverais; enfin vous avez manqué à votre parole, et me voilà tombé entre les mains de la Vandeval, ensuite dans celles de M. Pinel père, et puis après dans celles de M. Prieur (Etienne), desquels je n'ai certainement pas à me louer.

Je suis, en attendant la réponse que je vous prie de vouloir bien me faire,

Votre serviteur, etc.

B....

Au même.

Paris, 29 septembre 1818.

Monsieur ,

J'ai eu l'honneur de vous écrire, le 16 du courant, relativement aux maux que je souffre depuis nombre d'années. M. Chaix m'avait donné l'assurance, avant de quitter Paris, que vous et M. Pinel père, docteur en Médecine à la Salpêtrière de cette ville, ne demandiez pas mieux que de satisfaire aux justes réclamations que je vous ai si souvent faites; mais que MM. les membres de la Société d'Avignon ne pouvaient s'accorder sur ce point avec vous; que pour cela, lui, notre ami Chaix, à son arrivée à Carpentras, ferait des démarches dans leur ville pour les engager à terminer, moyennant votre entremise et celle du docteur votre ami.

Comme je n'ai pas reçu de vos nouvelles, et que je suis continuellement en butte aux persécutions, veuillez bien, je vous prie, Monsieur, répondre à mes lettres, pour que je sache enfin à quoi m'en tenir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

B.....

A M. Moreau père.

Le 10 novembre 1818.

Monsieur ,

Je me suis fait l'honneur de vous écrire deux lettres, l'une en date du 16, l'autre du 19 du mois de sep-

tembre dernier , et l'une et l'autre sont restées sans réponse. Ce silence de votre part m'étonne d'autant plus , que les motifs qui les avaient dictées devaient mériter votre attention. Je ne sais pourquoi plusieurs lettres que j'ai également adressées à M. Pinel père et à M. Chaix, notre ami commun , pour être présentées aux membres de votre société à Avignon , n'ont pareillement pas eu de réponse ; je me persuade que ces Messieurs vous auront écrit pour vous transmettre leurs décisions , et que vous ne tarderez pas plus long-temps à les mettre à exécution, puisque ce retard est très-funeste à mon repos, et que cela vous est parfaitement bien connu.

Vous n'ignorez pas non plus toute la perfidie de la femme Vandeval et de plusieurs autres , et vous ne vous rappelez pas aussi de toutes les belles promesses que vous m'aviez faites à cet égard : je suis tourmenté jour et nuit par cette canaille ; les maux que j'endure sont insupportables ; la décence ne me permet pas de vous les détailler ici , ils sont de nature à ne pouvoir les expliquer qu'en tête-à-tête.

Je ne puis concevoir les causes qui vous empêchent de prendre une détermination en ma faveur..... Si vous éprouvez des difficultés à correspondre avec moi , pourquoi ne pas vous adresser au prince Belphégor, ambassadeur des enfers, chargé des affaires de France ? Elles seraient toutes applanies à votre simple réquisition.

Vous devez vous entendre aussi avec Léonard , grand-maître du Sabbat, chevalier de la Mouche, pour que ses coquins d'agens ne viennent plus me tracasser,

ils me magnétisent pour me faire dormir et pour commettre ensuite les plus grandes infamies.

J'ai l'honneur d'être, etc. B.....

P. S. Je ne dois pas vous laisser ignorer que j'ai déjà écrit plusieurs lettres à M. Prieur père, médecin à Moulins, qui sont toutes relatives à la conduite que tiennent Messieurs ses fils à mon égard.

J'écris à M. Pinel pour que vous puissiez vous entendre définitivement en ce qui me concerne. Après vingt-trois ans d'épreuves et de souffrances, il serait temps de voir une fin à mes tourmens.

Au même.

Paris, 16 novembre 1818.

Monsieur,

Vous devez avoir reçu une lettre de moi, en date du 10 courant, où je me plaignais des maux que vous me faites souffrir depuis tant d'années. Pourquoi gardez-vous le silence là-dessus ? C'est parce que sans doute il vous plaît de ne pas cesser de me tourmenter nuit et jour. Je sais bien que je ne suis pas le seul sur qui vous exercez toutes vos opérations magiques, que vous les faites éprouver à des milliers de victimes de vos fureurs infernales ; mais comme vous êtes, vous, M. Pinel et nos Messieurs d'Avignon, les principaux chefs de cette horrible société, je crois que vous ne vous conformez pas à tous les ordres de votre président Léonard, et que vous y mettez beaucoup du vôtre ; cela devient probable lorsque je pense qu'au

lieu de trouver quelque adoucissement à mes peines , je souffre encore davantage depuis ma dernière lettre. Dites-moi , puisque je suis sous votre domination depuis vingt-trois ans , si votre intention est de me tenir ainsi éternellement ? Dites-moi quel plaisir vous pouvez trouver à me rendre ainsi malheureux ! Le mal seul peut-il toujours vous satisfaire ? Je vous le demande enfin , Monsieur, dois-je en espérer la fin ?

-Quoi ! vous ne respectez même pas , lorsqu'il est question de vos cruelles manœuvres auprès de ma personne , les lieux où elle se trouve ; vous osez l'attaquer jusque dans l'Eglise , où je vais souvent !

Je dois donc souffrir ainsi toute ma vie ? cela est affligeant sans doute ; mais la religion adoucira mes maux , et le temps de votre punition arrivera.

J'ai néanmoins une consolation qui tempère mes souffrances : Dieu m'a fait connaître vos ouvrages et les moyens d'éviter encore de plus grands maux. M. Etienne ne me les a pas laissé ignorer , il m'a dit que vous pourriez m'empoisonner , et même m'assassiner ; mais Dieu me préservera de ce côté de vos exécrationnels projets.

J'envoie le double de cette lettre à M. Pinel , médecin à la Salpêtrière.

J'ai l'honneur d'être , etc.

B.....

Au même.

Paris , 4 décembre 1818.

Monsieur ,

J'ai reçu avec plaisir le dire verbal que vous avez fait au porteur de ma lettre du 16 novembre der-

nier. Quoique j'eusse désiré de votre part une réponse par écrit, je ne suis pas moins sensible à vos honnêtes procédés; je crois les mériter, et je désirerais avoir un entretien avec vous pour vous en convaincre; veuillez donc bien venir me voir, comme vous me le faites espérer, je ne doute pas de vos bonnes intentions pour moi, et je m'en rapporte là - dessus au récit qui vient de m'en être fait.

Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien m'indiquer le jour et l'heure qu'il vous plaira de m'accorder une visite, visible ou non invisible, comme vous avez coutume de les faire; vous me rendrez la première aussi agréable que les secondes que vous me faites me deviennent pénibles et souffrantes. Dans le premier cas, je vous regarderai toujours comme un ami; mais dans la seconde hypothèse, commé le plus cruel de mes ennemis.

J'ai l'honneur d'être, etc.

B.....

A M. Moreau père.

Paris 9 décembre 1818.

Monsieur,

Je devais m'attendre, d'après la promesse faite au porteur de mes lettres, que j'aurais de vous, ou une visite, ou une réponse par écrit; je n'ai cependant pas encore joui de l'un de ces deux avantages. Je hasarde encore celle-ci pour voir si je serai plus heureux.

Je me plais toujours dans la confiance que vous

m'aviez inspirée, vous, M. Etienne Prieur et M. Papon Lomini, son cousin, malgré que je vous considère tous comme les principaux auteurs de mes maux, parce que je pense que vous finirez par avoir pitié de moi.

Je n'entreprendrai pas, Monsieur, de vous donner des connaissances sur des choses dans lesquelles vous êtes certainement mieux instruit que moi; mais je suis bien aise de vous faire savoir que quoique je ne sois pas agrégé à votre société diabolique, je connais la force et la composition du gouvernement infernal, les noms de quelques-uns des grands qui composent cet étonnant empire. Je vais vous les nommer.

(Ici suit la nomenclature que j'ai donnée dans mon premier volume, pages 3 et 4.)

Tous ces Messieurs composent la cour du gouvernement des enfers; on ignore s'il y a des princesses auprès de Proserpine; ce qui peut faire croire qu'elle est peut-être seule parmi tous les farfadets, et qu'elle est l'ornement de cette brillante cour. Si cela est ainsi, elle doit se plaire à être seule parmi les démons.

J'ai l'honneur d'être, etc.

B.....

A M. Moreau, rue de la Planche-Mibray, n. 15.

Paris, 18 janvier 1818.

Monsieur,

Le porteur de ma dernière m'ayant fait savoir de votre part votre intention de venir me voir le 17 du courant, dans la matinée, je vous ai attendu vaine-

ment jusqu'à trois heures de l'après-midi. Je me félicitais d'avance du double avantage que je croyais en retirer ; d'un côté , l'honneur de votre visite , et de l'autre , de voir bientôt une fin à mes maux.

Je pense , Monsieur , que vos grandes occupations ne vous ont pas permis de remplir cette promesse , ainsi que vous en aviez manifesté l'intention.

Vous m'obligeriez , Monsieur , si vous vouliez me faire un mot de réponse par le retour du porteur de la présente , ou bien de me faire savoir verbalement le jour et l'heure que jè pourrai avoir l'honneur de votre visite , sans l'attendre inutilement.

J'ai l'honneur d'être , etc.

B.....

P. S. Dites-moi , Monsieur , je vous en prie , vous à qui on accorde tant de sagesse , ce que je dois penser de tout ce qui m'arrive. Les maux que j'éprouve jour et nuit viennent-ils de vous ou des différens chefs de l'autorité diabolique que je vous ai cités dans ma précédente ? Dans ce dernier cas , vous pourriez , comme un des principaux officiers de cette autorité , lui rendre compte de ma triste situation et tâcher de m'obtenir les moyens de l'adoucir. Dans le premier cas , vous pourriez , d'après le rapport d'un de vos subalternes (dont j'ai déjà parlé) , cesser de me tourmenter , puisqu'il dit que cela ne tient qu'à vous. Dites-moi , s'il vous plaît , si j'ai besoin d'inspecteur partout où je me trouve ; ne sont-ce pas là des procédés affreux ? n'est-ce pas une conduite horrible ? J'espère , Monsieur , que vous y mettrez une fin , car définitivement je ne dois pas être votre esclave.

J'ai l'honneur d'être , etc.

B.....

Au même.

6 janvier 1819.

Monsieur ,

Les préceptes de ma religion , desquels je ne m'écarterai jamais , m'ordonnent de rendre le bien pour le mal ; c'est pourquoi je viens vous souhaiter une bonne et heureuse année , une parfaite santé et l'accomplissement de tout ce que vous pouvez désirer.

J'attends avec résignation , d'après la promesse que vous m'en aviez faite , le plaisir de vous voir , et je l'attends avec d'autant plus d'impatience que je commence à craindre que vous ne me manquiez de parole , et que je pense que vous ne répondrez pas seulement à ma lettre ; j'ai néanmoins un grand intérêt de savoir si Messieurs vos collègues d'Avignon vous ont écrit sur ce qui me concerne. De mon côté , j'en attends une également de M. Chaix , votre ami.

Je croyais que mes maux finiraient avec l'année 1818 , et que ma tranquillité daterait du 1^{er} janvier 1819 , époque à laquelle tout le monde a paru sous les dehors de l'amitié , et s'est montré vraiment généreux ; mes espérances ont été vaines , et depuis lors vous me tourmentez plus que jamais , vous et les vôtres.

De grâce , dites-moi , Monsieur , auquel de vos collègues puis-je m'adresser pour obtenir une liberté qu'il serait temps d'avoir , après vingt-trois ans d'attente. Tant de courage et de résignation de ma part mériterait au moins un adoucissement à mes maux. D'où

ient donc cette obstination de ne pas répondre à mes lettres, où je ne cesse de vous demander réponse, sans que vous daigniez seulement faire ce que l'honnêteté exige, puisque toute lettre mérite réponse ?

Veillez donc, je vous prie, je vous le répète encore, ou venir me voir, ou bien m'écrire; servez-vous de ce dernier moyen tant que vous voudrez, je ne regretterai pas le port de vos lettres; mon désir à en recevoir de votre part doit vous prouver, au contraire, tout le plaisir que vous me feriez.

J'ai eu l'honneur d'adresser une même lettre à M. Pinel père.

J'ai l'honneur de vous saluer.

B.....

A M. Etienne Prieur, se trouvant au grand Séminaire de Noyon, département de la Somme.

Paris, 30 mai 1818.

Monsieur,

Vous me dites, dans votre lettre du 24 du présent mois, que vous n'êtes ni sorcier ni magicien. Qui donc m'a persécuté et poursuivi depuis le 24 octobre 1817 jusqu'au 1^{er} février 1818, époque à laquelle vous avez quitté l'hôtel Mazarin ? Pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé de vos nouvelles ? Pourquoi ne m'avez-vous pas donné votre adresse ? Vous m'aviez cependant promis de venir me voir, de me délivrer de tous mes maux. Avez-vous tenu votre parole ? Vous m'avez donc trompé lors de votre départ, et le baiser que

vous me donnâtes fut celui de Judas ; comme lui vous êtes donc un traître.

Je crois bien que vous m'avez visité depuis ce temps ; mais vos visites n'ont pas été celles d'un ami , puisque vous ne me les avez faites qu'invisiblement pour me tourmenter nuit et jour. Vous avez cependant embrassé l'état ecclésiastique : je vous en félicite , et je dois vous pardonner. Vous ne devez sans doute avoir embrassé cet état qu'après avoir renoncé à Satan, à ses pompes et à ses œuvres , pour servir un meilleur maître ; ah ! désormais je ne vous verrai plus que comme mon ami ; si je ne puis vous voir, j'espère que vous m'écrirez pour que je puisse être par vous instruit de tout ce qu'il m'importe de savoir.

Je désire que vous soyez heureux dans votre nouvel état , et que tout soit pour votre satisfaction et pour celle de vos parens. Vous ne devez pas douter des prières que je ferai pour vous ; je n'oublie, de ce côté, ni mes amis ni mes ennemis.

Je suis , etc.

B.....

Au même.

23 juin 1818.

Monsieur,

J'attends de vous une réponse à ma lettre du 23 mai dernier , vous me la faites désirer d'autant plus que j'espérais savoir auquel de vous ou de M. Arloin , notaire , j'appartenais. Ne serait-ce pas à M. Papon Lomini , votre cousin ? Ce dernier, à qui je me plaignais de vous , sur votre manque de parole , entre autres à celle de m'arracher des mains de MM. Mo-

reau et Pinel , pour me soustraire à leurs importunes visites , tandis que vous continuiez les vôtres ; ce dernier, dis-je , me dit avoir appris de vous , que votre qualité d'abbé ne vous permettait plus d'exercer la magie , et qu'alors vous le chargeâtes, avec un homme de loi , de tous vos pouvoirs. Faire le mal , ou le commander, n'est-ce pas la même chose ? Cependant la religion que vous professez vous défend l'un comme l'autre. Quoi qu'il en soit , enfin , je ne veux connaître que vous , parce que je n'attends satisfaction de nul autre.

Je communiquai à Monsieur votre cousin la copie des lettres que je vous adressai à Amiens ; il en trouva la morale si juste, qu'il me pria de les lui donner pour les montrer à Monsieur votre père , qu'il devait voir à l'époque des vacances lors prochaines.

Vous ne trouverez sans doute pas mauvais qu'en confiant à votre cousin la copie de ces lettres, je lui fisse confidence en même temps de la conduite que vous avez tenue envers moi depuis le 24 octobre 1817. Veuillez bien me faire connaître votre façon de penser là-dessus , et ne me laissez pas dans une attente aussi cruelle. Vous jugerez de ma prudence et de ma modération en voyant ma circonspection auprès de vous , qui ne craignez pas de faire le tourment et le malheur de ma vie ; mais je vous déclare ici que si vous manquez encore à votre parole , je ne vous importunerai plus , et que j'écrirai à votre Supérieur pour que mes lettres vous soient communiquées, et pour que vous connaissiez à mon style qu'il continue d'être

celui que votre conduite m'a forcé de prendre jusqu'à ce jour.

J'ajouterai ici, que je rencontraï, il y a peu de temps, votre cousin Lomini au Luxembourg, où j'avais été me promener; je le vis venir à moi tenant à la main un livre de magie, dont il eut la complaisance, de me lire plusieurs passages: je fus convaincu des pouvoirs que vous aviez sur moi, celui sur-tout de me tourmenter; mais je vis aussi celui que vous aviez de me guérir, comme vous me l'avez si souvent promis, sans m'avoir jamais tenu parole, et celui de pouvoir me mettre sous la domination d'un autre.

Mais que m'importe d'appartenir à Pierre ou à Paul, si cela peut vous dispenser de remplir vos engagements auprès de moi? Serai-je plus avancé si vous laissez à tout autre le pouvoir dont vous vous désistez? Il faut, pour remplir vos promesses, non-seulement vous démettre de votre emploi, mais ne pas en investir un autre.

Ainsi, quels que soient les arrangemens que vous ayez pris avec les personnes auxquelles vous m'avez confié, je ne dois reconnaître que vous pour mon possesseur.

Je suis, en attendant votre réponse, etc. B.....

P. S. Je vous prévien que j'ai affranchi ma lettre.

Au même, au Séminaire d'Amiens.

27 juin 1818.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 25 de ce mois; je ne reviens pas de ma surprise sur vos procédés à mon égard,

et sur la conduite que vous avez tenue auprès de moi depuis le 24 octobre 1817 jusqu'au 1^{er} février 1818.

Vous paraissez singulièrement étonné de ma position, que vous attribuez à des causes étrangères; vous ne vous rappelez sans doute pas des détails que vous m'avez faits, et qui se rapportaient aux moyens magiques de MM. Moreau et Pinel, de la femme Vau-deval, ainsi que des physiciens d'Avignon; vous fûtes alors convaincu combien peu je méritais les tourmens que me faisait endurer, la nuit comme le jour, le médecin de la Salpêtrière; vous n'hésitâtes pas à me retirer de ses mains par des cérémonies qui sont indispensables à votre société; vous disiez, en frappant avec mon grand couteau sur le bois: *Ah! coquin de Pinel, que le diable te débarbouille!* Et vous ajoutiez, en vous tournant de mon côté: *Il souffre cruellement à présent, le coquin!*

Ne dites-vous pas à plusieurs personnes, en ma présence, que je n'étais plus au pouvoir de ce méchant homme; que vous m'aviez retiré de ses mains, malgré l'opiniâtreté qu'il montrait à vouloir me conserver; que j'étais enfin sous votre domination, parce que cela était nécessaire pour que vous pussiez me rendre vous-même la liberté?

N'ajoutiez-vous pas, en présence de bien des personnes, qu'il était encore indispensable que vous me snivissiez partout, dans les temples, dans les promenades, que vous vous introduisissiez secrètement chez moi, le jour comme la nuit, pour me tourmenter; que, sur l'observation de ces mêmes personnes, qu'elles n'en voyaient pas la nécessité, vous répondîtes qu'il

fallait que cela fût encore pour quelque temps, pour que vous pussiez ensuite me rendre le repos et la liberté?

En voulez-vous d'autres preuves? N'avez-vous pas donné à votre cousin Papon Lomini des pouvoirs sur moi, dont il abusait; et sur les plaintes que je vous en fis, ne le menaçâtes-vous pas de lui ôter ces pouvoirs? donc que vous êtes un magicien. Vous avez souffert toutes ces atrocités, jusques à ce que vos amis, qui en avaient eux-mêmes été témoins, vous eussent pour ainsi dire forcé de les lui ôter.

Enfin, votre entrée au Séminaire d'Amiens vous ayant mis dans le cas de ne pouvoir plus servir deux maîtres à-la-fois, vous avez abandonné sans doute le démon pour ne servir que Dieu (et je vous en félicite); mais, je vous le répète, que je sois au pouvoir de M. Lomini ou d'un autre, je n'en souffre pas moins: je ne veux donc connaître que vous, parce que personne autre ne peut, je pense, porter remède à mes maux. Que votre cousin, au lieu de s'occuper de magie, s'applique plutôt aux études qui doivent le faire un jour un avocat? Vous avez tort vous-même de le distraire de cette dernière occupation, qui lui deviendrait utile et honorable, tandis qu'en l'initiant dans les affreux mystères de l'autre, vous lui rendez le plus mauvais des services.

Votre ami, M. Frontin, que je vois quelquefois, et à qui je n'ai pas laissé ignorer les souffrances que vous me faites endurer, ne vous a-t-il pas dit que cela était indigne de la part d'un jeune homme de famille, qui est censé avoir reçu de bons principes, et

qui semble aujourd'hui n'y être rentré que pour en démentir la réalité? Mais cette religion que vous semblez avoir embrassée, sera toujours incompatible avec votre conduite; si vous ne prêchez pas sincèrement sa doctrine, elle vous repoussera de son sein.

Je dois, Monsieur, vous parler de la sorte, tant que vous vous obstinerez à me tenir sous votre puissance infernale. Vous ne devez pas en imposer ainsi aux hommes, tandis que dans votre âme vous ne cessez d'appartenir à Satan.

Vous vous recommandez à mes prières, et vous avez raison; je ne vous oublie pas, je prie Dieu sans cesse de vous faire rentrer en vous-même, et qu'il vous pardonne.

Je suis, Monsieur, en attendant votre réponse, qui sera, j'espère, plus satisfaisante que les précédentes.

Votre ami,

B.....

Au même.

9 juillet 1818.

Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre du 7 de ce mois; vous m'accusez réception de ma dernière, sans faire mention de celles que je vous ai précédemment adressées; il est vrai que vous n'avez pas répondu à toutes.

Comment pouvez-vous traiter de chimères des maux auxquels vous savez que je suis en proie depuis vingt-trois ans, et que vous avez toujours regardés vous-même comme les effets de la perfidie des hommes? Vous voulez aujourd'hui qu'ils ne soient que ceux de

l'imagination, que le temps, ce grand-maitre, dites-vous, à l'aide de vos opérations, achevera de détruire. Mais, Monsieur, croyez-vous donc que j'aie absolument perdu l'esprit, et que je sois devenu incapable d'aucune réflexion ? Si je ne suis malade que d'imagination, toutes vos opérations pour me guérir seront infructueuses ; et si mon mal est réel, pourquoi vouloir à présent me faire entendre qu'il est factice ? Dans ce dernier cas, Dieu seul peut me guérir, et dans le premier vous êtes bien coupable envers moi de ne pas me délivrer de tous mes persécuteurs, d'après les promesses que vous m'en avez si souvent faites.

Vous voulez encore me persuader que M. Papon Lomini, votre cousin, n'a jamais eu de pouvoir sur moi. Si cela est ainsi que vous voulez me le faire entendre, qui donc a pu me tourmenter si cruellement depuis votre absence ? Répondez à toutes ces questions ; c'est ce qu'il est important pour moi de savoir. Pourquoi n'avez-vous pas écrit en toutes lettres les noms de M. Pinel, de madame Vandeval, de M. Moreau ? Pourquoi n'en avoir mis que les lettres initiales, comme vous avez fait de votre signature ? Que signifie cette circonspection ?

Veillez bien, je vous prie, me répondre de suite.

Je suis, Monsieur, en attendant le plaisir de vous revoir,

Votre affectionné serviteur,

B.....

Au même.

19 mai 1818.

Monsieur ,

Permettez que je vous témoigne ici combien ma surprise fut grande, lorsque Monsieur votre frère Baptiste m'apprit que vous étiez entré au séminaire , dans le dessein d'embrasser l'état ecclésiastique. C'est très-bien , si Dieu vous y a réellement appelé. Mais comment vous êtes-vous décidé tout-à-coup à devenir un jour un ministre du Très-Haut , lorsque, dans différentes conversations que nous avons eues ensemble, j'ai toujours remarqué en vous une façon de penser bien contraire aux principes qui vous dirigent aujourd'hui ; et qui paraissent bien différens par la démarche que vous venez de faire ? Vous aviez l'air alors de ne pas vouloir reconnaître le chef visible de l'Eglise , ni les ministres qui la desservent , parce que , disiez-vous , il ne fallait pas d'intermédiaire entre Dieu et les hommes ; et vous en reconnaissez à présent la nécessité. D'où vient un changement si prompt ? Je vous en félicite , si aucune considération humaine ne vous a guidé dans cette démarche , et que ce ne soit qu'une inspiration de la toute-puissance qui ne cesse de veiller à notre salut. Vous vous êtes donc soumis à une puissance bien opposée à celle où vous aviez eu le malheur de tomber, puisque vous étiez sous la domination du démon. La magie que vous exerciez , tous vos procédés physiques , et enfin tous les travaux que vous avez faits sur moi , prouvent ce que j'avance.

Vous ne pourrez donc aujourd'hui servir deux maîtres si opposés l'un à l'autre ; vous ne voudrez pas imiter le Père Imbert et le Père Cazin, que vous m'avez désignés comme s'occupant de magie , en présence de bien des personnes , qui peuvent , ainsi que moi , l'attester. Mais je reviens sur le changement extraordinaire qui vient de s'opérer en vous. Est-ce de votre pur mouvement que vous avez embrassé cette nouvelle vocation ? Serait-ce pour obéir aux volontés de Monsieur votre père ? Ses intentions, alors , n'ont pas été sans doute de vous y faire entrer par force , comme il y en a malheureusement tant d'exemples. Dieu ne demande que la pureté du cœur dans ses ministres , et c'est un grand malheur pour ceux qui ne l'ont pas : il aurait mieux valu pour eux être dans le monde d'honnêtes artisans que d'être de mauvais prêtres.

Considérez quels seraient vos regrets , lors du jugement dernier, et ceux de Monsieur votre père , si vous n'étiez pas réellement bien appelé.

Vous me permettrez , avant de finir ma lettre , de vous adresser quelques reproches. Vous êtes parti d'ici sans me faire vos adieux , vous ne m'aviez pas même prévenu de votre départ , tandis que vous m'aviez promis votre adresse , que vous saviez m'être très-nécessaire pour terminer avec vous sur tout ce qui me concerne. Je ne sais que penser à ce sujet ; mais ce qui me surprend bien plus encore , c'est de vous voir venir me tourmenter toujours , tant de nuit que pendant le jour. Aujourd'hui même , ayant embrassé l'état ecclésiastique , serviriez-vous deux maîtres à-la-fois ? Expliquez-vous là-dessus , je vous prie :

je ne puis concevoir comment vous n'avez pas entièrement renoncé à l'un, en vous jetant dans les bras de l'autre, votre Créateur, auquel seul vous devez obéir, et duquel vous devez attendre votre bonheur, tant dans ce monde que dans l'autre, tandis que tous les malheurs vous attendent, si vous tenez toujours à la puissance du démon.

J'attends votre réponse et en même temps ma liberté.

Je vous salue, et suis, etc.

B.....

Lettre de M. Prieur (Etienne) à M. Berbiguier.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 19 de ce mois, je vois avec peine qu'au milieu d'excellens conseils que vous me donnez, vous y mêlez des personnalités indignes d'un bon chrétien; cependant, Monsieur, par respect pour votre personne, je veux bien me résoudre à vous rendre compte de ma conduite.

Je suis venu au Séminaire d'Amiens, non pour essayer ma vocation, mais pour entrer sous la houlette du bon pasteur; et si je n'ai point le bonheur de devenir prêtre, je serai du moins religieux. Notre Seigneur, comme vous le savez, Monsieur, est venu pour sauver la pécheresse Madeleine, la Samaritaine qui avait eu cinq maris, le publicain, le mauvais larron, et pour moi qui vau beaucoup moins. Ne soyez point étonné si, las d'une vie errante et vagabonde, je

suis venu exposer ma misère au médecin qui ressuscita le Lazare , qui guérit le lépreux et rendit la vue , l'ouïe et la parole , à ceux qui en étaient privés ; comme la femme de Jérusalem , j'ai voulu toucher la robe du divin maître , pour être guéri de mes blessures ; comme le paralytique , j'ai crié dans la détresse où je me trouvais : *Fils de David , ayez pitié de moi.* Notre Seigneur touché , sans doute , de mon envie extrême de le servir , m'a fait rentrer dans le bercail. Bien des fois , mon très-honoré Monsieur , je vous ai scandalisé ; mais , Monsieur , Saint-Pierre , qui est un très-grand Saint , renia bien son Dieu ; et moi qui ne suis qu'un pauvre pécheur , ne pourrai-je donc obtenir à vos yeux le pardon de quelques inconséquences ? Je vous demande pardon des fautes qui me seraient échappées en votre présence ; je vous fais mes excuses de ma conduite passée ; je ne suis ni sorcier ni tenté du diable ; je n'ai ni ne veux avoir aucune relation avec l'infâme séducteur des âmes. Laissez-le dans son enfer , et débarrassez-vous de toutes ces idées de sortilèges , de possessions et de magie , qui ne pourraient qu'être un obstacle à votre salut éternel.

Votre lettre a coûté 16 sols ; je ne suis pas riche , je ne suis pas à même de recevoir d'autres lettres. Ainsi , Monsieur , quoique vous m'honoriez beaucoup de m'écrire , dans l'impossibilité où je suis de vous être utile , vous pouvez vous en abstenir. Je me recommande à vos prières , qui ne peuvent manquer d'être agréables au Seigneur.

Je vous prie aussi de ne point communiquer mon adresse à qui que ce soit , j'appuie là-dessus comme chose très-importante. ÉTIENNE †.

Au grand Séminaire d'Amiens , faubourg de Noyon , département de la Somme.

Du même au même.

25 juin 1818.

Monsieur ,

J'AI reçu votre lettre. Je vois avec peine que vous êtes toujours dans le même état. Votre maladie est très-affligeante. Vous vous croyez tourmenté , et vous avez raison. L'affaiblissement de vos nerfs produit chez vous toutes vos chimères.

Vous vous êtes persuadé que j'étais sorcier, et de-là vous concluez que je suis invisible. Mon cousin a tort, très-tort assurément, d'exaspérer votre imagination par des citations ridicules ou puériles. Il serait fort embarrassé de vous montrer un livre de magie. Il abuse de votre crédulité. Cessez , Monsieur , de croire que j'aïlle chez vous la nuit. Je suis un homme comme vous, de chair et d'os ; je suis, de plus, à une distance de trente lieues , comment voulez-vous que je puisse me transporter chez vous toutes les nuits pour danser sur votre corps ?

Prenez des bains , suivez un bon régime , buvez du bon vin , promenez-vous dans des lieux saints , continuez à servir Dieu comme vous l'avez toujours fait , vous verrez que vos idées bizarres passeront , que votre santé deviendra meilleure et votre tranquillité parfaite.

Vous ne croirez plus ni aux sortilèges , ni aux possessions d'un homme qui vous veut du bien , vous respecte infiniment , et a l'honneur d'être ,

Votre très-humble serviteur ,

ETIENNE P.....

Je me recommande à vos prières.

Du même au même.

Amiens , 7 juillet 1818.

Monsieur ,

J'AI reçu votre dernière lettre avec satisfaction. Vous paraissez beaucoup mieux , votre esprit est plus calme et votre santé meilleure ; avec du temps et de la patience nous viendrons à bout de déraciner de votre imagination toutes les impressions funestes qui vous travaillent depuis plus de vingt-trois ans.

M. Lomini n'a jamais eu un vrai pouvoir sur vous : présentement il n'en a aucun ; il vous abuse visiblement , en voulant vous persuader qu'il peut quelque chose ; mais il ferait pour lui d'abord , et se débarrasserait de ses agitations secrètes qui , comme un ver rongeur , le dévorent nuit et jour. Soyez tranquille de son côté , vous ne devez rien en attendre.

Vous êtes tourmenté du désir de votre guérison. Vous ne laissez pas respirer toutes les personnes qui comme P..... , Van..... , M..... , se sont chargées de vous , et s'en sont déchargées avec plaisir. Je vous verrai avant un mois. Je vous donnerai l'adresse de notre maison , vous y viendrez me voir afin que je puisse opérer votre guérison plus promptement. Ne

m'oubliez pas auprès de la Sainte-Vierge, quand vous allez le soir à Saint-Roch.

Je vous salue avec respect et considération,

ETIENNE.

Du même au même.

23 septembre 1818.

TRÈS-EXCELLENT Berbiguier, je vous ai vu hier poudré, peigné, calamistré, au Palais-Royal, galerie de Bois. Je vous recommande la sagesse, la retenue dans vos actions, dans vos paroles et dans vos expressions. Voilà votre lettre que je vous renvoie, elle montre le mauvais état de votre cervelle. Si vos parens la voyaient, ils vous remieraient. Il n'en faut pas davantage et beaucoup moins, pour vous faire mettre à Charenton.

Je vous salue, très-excellent Berbiguier de Terre-Neuve du Thym.

Du même au même

Sans date.

Monsieur,

J'AI reçu votre lettre écrite le 8 septembre, précédent mois. Vous faites toujours les mêmes plaintes contre moi. Je veux vous parler et vous rendre votre lettre. Venez donc mercredi, sur les deux ou trois heures, au Luxembourg, du côté du jardin des Chartreux, je vous y attendrai.

Je vous salue très respectueusement,

ETIENNE PRIEUR.

Du même au même.

Jeu*di* , 22 octobre 1818.

Monsieur ,

J'AI reçu une lettre de mon père , dans laquelle il est question de vous. Si vous voulez que je vous dise ce qu'elle contient, j'irai demain vendredi, 25 de ce mois, vous attendre au Luxembourg , dans l'allée qui donne sur le parapet de l'enclos des Chartreux , dès une heure après-midi jusqu'à trois heures.

Je vous salue très-respectueusement ,

ETIENNE PRIEUR.

*Lettre à M. Papon Lomini , étudiant en droit ,
hôtel d'Anjou , rue Serpente.*

Paris , 21 juin 1818.

Monsieur ,

J'AI écrit à M. Etienne Prieur votre cousin , le 5o du mois dernier.

N'ayant pas reçu de réponse de ce jeune homme , ce qui m'inquiète beaucoup , je m'empresse de vous en instruire pour savoir de vous si , d'après la résolution qu'il a prise d'entrer dans un séminaire , il ne vous aurait pas abandonné les droits qu'il avait sur moi, ou bien sur d'autres personnes qui seraient de votre connaissance. M. Etienne avait l'habitude d'arrêter les lettres que je mettais à la poste ; c'est pourquoi je ne reçois point de réponse , et que je n'en ai pas reçu , sur-tout à celle que je lui adressai il y a treize

jours. Il fait arrêter mes lettres par son fondé de pouvoir.

Lorsque j'eus le plaisir de vous rencontrer au jardin du Luxembourg, il y a huit à dix jours, la conversation roula sur M. Etienne, que vous parûtes blâmer d'abord de s'être en allé sans me faire ses adieux; vous ne fûtes pas moins surpris de la manière dont il se comportait avec moi, et vous m'assurâtes qu'il avait les moyens de me guérir et de me rendre à la liberté. Comme je ne me souviens pas quels sont ces moyens, je vous prie, Monsieur, de vouloir me les faire connaître, afin que j'écrive à votre cousin pour qu'il veuille bien en finir avec moi.

Je ne doute pas, d'après l'entretien que nous eûmes sur M. Etienne, que vous ne soyez en correspondance avec lui; veuillez donc me faire savoir son adresse, dans la réponse que vous voudrez bien me faire. En supposant qu'il ait changé de domicile, s'il ne répond pas, je ne sais alors à qui je dois adresser mes lettres pour qu'elles puissent lui parvenir d'une manière sûre.

Vous voudrez bien vous rappeler aussi du livre que vous lisiez, et des passages de ce livre que vous eûtes la complaisance de me lire, où il était question des pouvoirs de la magie et des moyens qu'il fallait prendre pour monter en grade, pour posséder et déposséder, donner la puissance à l'homme ou la lui ôter, selon le bon plaisir de ceux qui composent cette infernale société. Je n'ai d'autres motifs à vous faire toutes ces demandes, que pour les communiquer à Monsieur votre cousin, qui voudra bien alors ne plus me tourmenter :

tout aujourd'hui doit l'y engager ; Dieu , la religion , et l'état saint dans lequel il est entré.

Je suis , avec considération , etc. B.....

P. S. Les poursuites journalières et les visites nocturnes de votre cousin sont très-désagréables pour moi.

Au même.

16 juin 1818.

Monsieur ,

Je m'étais fait un plaisir de vous adresser une lettre le 11 de ce mois , relativement à M. Etienne Prieur , votre cousin , et dans l'espérance d'avoir une réponse de votre part ; mais au lieu de me répondre ; vous avez cru devoir prendre la peine de venir chez moi : je vous ai assurément vu avec plaisir ; mais votre visite n'a pas rempli mon attente ni l'objet que je m'étais proposé , si j'eusse reçu deux mots écrits de votre main.

Vous m'avez parlé de votre cousin comme d'un homme incapable de troubler mon repos ; vous me dites que son caractère d'abbé l'a placé au-dessus de toute prévention d'avoir fait pacte avec le démon , et que ma manière de penser envers ce jeune homme était outrageante , au point que , s'il produisait mes lettres en justice , elles pourraient me devenir funestes. Je vous répondis que je souffrais extrêmement ; que je ne pouvais attribuer mes souffrances qu'à M. Etienne , comme ayant été mon dernier maître , et qui s'étant en allé sans m'en avoir prévenu , avait sans cesse manqué à sa parole d'honneur. Je n'en pouvais accuser d'autres , puisqu'il n'avait

pas daigné s'expliquer avec moi, ni me faire connaître celui à qui il fut obligé de me remettre, lorsqu'il a quitté le monde pour consacrer ses jours au Seigneur; ce que j'admire en lui, et ce dont je le félicite.

Vous me fîtes entendre que vous vous étiez chargé de cette affaire. Si cela est, Monsieur, pourquoi me laisser toujours ainsi sans me rendre le repos? Quelles sont donc vos raisons pour éluder si longtemps ma guérison? Veuillez bien m'en instruire, je suis las de ne pas voir la fin de mes souffrances.

Vous me parlâtes aussi de M. Arloin, comme ayant des pouvoirs sur moi. Vous me dites que ceux que votre cousin vous avait donnés n'étaient que temporaires, et qu'il pouvait, quoique prêtre, vous les retirer quand bon lui semblerait; qu'il en conservait même qui lui étaient particuliers.

Vous ajoutâtes aussi que M. Baptiste Prieur, votre cousin, avait également pouvoir sur moi. Voilà que j'ai presque toute la famille qui me persécute.

Qu'ai-je donc fait, grand Dieu! pour être si malheureux? Vous venez jour et nuit me tourmenter: connaissant l'attachement que j'ai pour mon Coco, vous vouliez, dans votre dernière visite, que je le tuasse; le pauvre animal ne peut certainement pas vous gêner: c'est ma seule compagnie depuis plus de deux ans, et vous êtes loin de ma demeure; je suis logé rue Mazarine, et vous rue Serpente.

Rappelez-vous également que vous me promîtes d'écrire à M. Etienne relativement à moi. Je vous invite à le faire bientôt, si vous ne l'avez déjà fait, et dans ce dernier cas je vous prie de me faire con-

naitre le contenu de sa réponse pour ce qui me concerne. Dans le cas contraire, veuillez bien ne pas tarder davantage à lui écrire, sinon je serai forcé de lui adresser une troisième lettre moi-même; je connais un moyen sûr de la lui faire parvenir.

Je suis votre serviteur,

B.....

Réponse de M. Papon Lomini.

Monsieur,

J'ai attribué jusqu'à présent vos extravagances à votre crédulité pour des choses impossibles et dénuées de tout sens commun; elles vous ont été suggérées par un jeune homme sans jugement, et malheureusement vous en avez l'esprit tellement imbu, qu'il serait impossible de parvenir à vous rendre à des idées plus saines.

Je vous prie, en conséquence, Monsieur, de ne plus m'écrire, vous me coûte des ports de lettres inutiles; par une plus forte raison encore, on me croirait coupable d'entretenir chez vous des idées qui vous font beaucoup de mal, et que je vous engage à chasser bien loin de vous.

Je suis, avec considération, votre serviteur,

PAPON LOMINI.

P. S. Si vous persistez à m'écrire, je ne recevrai plus vos lettres, et d'ailleurs je quitte l'hôtel.

M. Berbiguier à M. Papon Lomini.

18 juin 1818.

Monsieur,

Il paraît que vous ne m'avez pas bien compris, le style de vos lettres est bien différent de votre manière de parler. N'avez-vous pas pris souvent mon parti auprès de M. Etienne Prieur, votre cousin, relativement à la conduite indigne qu'il tenait à mon égard? Combien de fois ne lui avez-vous pas fait des reproches en ma présence et celle de vos amis, sur ses impertinences? ne l'avez-vous pas souvent invité à me laisser tranquille et à me rendre la liberté? N'avait-il pas promis de le faire? C'est ainsi que vous avez toujours parlé; mais à présent ce n'est pas ainsi que vous écrivez. Croyez-vous que tous ces subterfuges me fassent oublier vos mauvais procédés à mon égard, et ceux de votre cousin Etienne Prieur, qui, pour me cacher le lieu de sa retraite, m'a laissé ignorer son départ de Paris? Non, je ne suis pas dupe de tout cela.

Ce jeune homme, disiez-vous, voulant se consacrer à Dieu, et ne pouvant servir deux maîtres à-la-fois, vous avait abandonné ses droits en partie, ne voulant pas se départir de ceux qui lui étaient propres. Pourquoi donc, de votre côté, manquez-vous à la promesse que vous m'aviez également faite, de me tirer de l'affreuse situation dans laquelle vous me tenez constamment l'un ou l'autre? Car, enfin, je dois appartenir ou à vous ou à lui. Ce matin, j'ai eu encore

votre visite , ou celle des personnes de votre société ; il faut que vous ayez là , vous et vos associés , une bien grande jouissance ! Vous ne vous contentez pas de me tourmenter , vous faites également souffrir mon pauvre Coco ; en vérité , vous poussez bien loin la méchanceté !

Je ne vois pas à présent la nécessité de vous confier le double des lettres que j'ai écrites à M. Etienne , pour que vous puissiez les montrer à Monsieur son père , lorsque les vacances vous permettront d'aller à Moulins ; je pense que le résultat que vous en attendiez n'en serait pas heureux , lorsque je réfléchis à tout ce que contient votre dernière lettre ; vous ne m'aviez jamais parlé de cette manière. Qui vous a donc obligé de changer ici de langage ? Vous chantiez autrement alors que je rendais quelques petits services à votre cousin , qui , comme vous , aujourd'hui me traite de fou. Aurait-il trouvé beaucoup de personnes qui eussent (soit dit sans reproches) tenu envers lui la conduite d'un véritable ami , que vous voulez à présent faire passer pour fou ?

Je suis , votre serviteur ,

B.....

P. S. D'après la réponse que j'attends de vous , je réglerai ma conduite envers M. Etienne ; je me déciderai à écrire indirectement à ce dernier , s'il le faut.

Monsieur Papon Lomini à M. Berbiguier.

26 mars 1819.

Monsieur ,

Je suis bien vivement affecté de l'éloignement où vous vous êtes tenu à mon égard depuis ma sortie de

l'hôtel Mazarin ; je ne puis croire que vos sentimens pour moi ne soient pas toujours ceux que vous m'avez témoignés. Non , vous n'avez jamais connu la haine.

Je me suis présenté plusieurs fois chez vous sans vous avoir trouvé. Ne sachant pas l'heure à laquelle je pourrais vous voir , et craignant de n'être pas plus heureux , permettez-moi de vous offrir un déjeûner bien amical.

Ne me donnez pas le déplaisir de le refuser. J'ai éprouvé des malheurs qui ne peuvent être confiés qu'à un véritable ami ; permettez-moi de vous accorder cette marque de ma confiance , sachant que vous compatirez à mes maux. Jésus-Christ , notre divin maître , a dit à ses disciples de faire aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fit.

J'ai besoin de vos avis , ne me les refusez pas : je vous attends dimanche matin à neuf heures.

Veillez ne pas m'oublier dans vos prières , et apportez Coco avec vous , pour que j'aie le plaisir de l'embrasser.

J'ai l'honneur de vous saluer.

PAPON LOMINI ,

Rue des Fossés de M. le Prince , n°. 51.

M. Berbiguier au Supérieur du Séminaire d'Amiens.

11 août 1818.

Monsieur ,

J'ai écrit à M. Etienne Prieur , l'un de vos séminaristes , pour répondre à sa lettre en date du 7 juillet dernier. Dans cette lettre il promettait de me faire

savoir l'époque précise de son départ pour Paris , qu'il présuait être à la fin dudit mois de juillet. Je n'ai cependant reçu aucune nouvelle de lui depuis ce tem ps.

Je désirerais , Monsieur , que vous eussiez la complaisance de me dire si M. Etienne Prieur est toujours sous votre direction à Paris ou à Moulins son pays , là enfin où je pourrais connaître son adresse , et vous m'obligerez infiniment.

S'il est près de vous , je vous prie de vouloir bien lui communiquer la lettre que je me fais l'honneur de vous écrire , et l'inviter à me donner signe de vie.

Dans le cas contraire , honorez-moi de votre réponse , et pardonnez à la liberté que je prends de vous interrompre de vos intéressantes occupations.

J'ai l'honneur de vous saluer , et d'être , Monsieur , votre très-humble serviteur. B.....

Au même.

18 août 1818.

Monsieur ,

J'ai eu l'honneur de vous adresser une lettre , le 11 de ce mois , relative à M. Etienne Prieur , un de vos subordonnés , et je me vois privé de votre réponse.

Daignez , Monsieur , m'accorder quelques lignes de votre main , ou bien engagez M. Prieur , s'il est encore à votre séminaire , de m'écrire lui-même , ainsi qu'il m'en avait fait la promesse.

J'ose espérer , Monsieur , que vous voudrez bien me pardonner , si je vous importune encore , dans l'es-

pérance que vous voudrez bien aussi satisfaire à la demande que j'ai l'honneur de vous faire.

J'ai l'honneur d'être, etc. B.....

Lettre de M. Tripier, à M. Berbiguier.

Du Séminaire d'Amiens, 16 août 1818.

Monsieur,

M. Prieur s'est mis en vacances le 17 ou 18 juillet. Comme il n'était ici qu'en passant et qu'il ne peut avoir le désir de remonter campagne dans cette maison, je ne sache pas qu'il ait donné son adresse à personne. Il a certainement repris le chemin de Paris; mais j'ignore s'il doit aller jusqu'à Moulins. Je voudrais, Monsieur, pour l'intérêt que vous paraissez prendre à ses affaires, pouvoir vous donner des renseignemens plus satisfaisans : sans doute que lui-même ne tardera pas à satisfaire votre empressement.

J'ai l'honneur d'être votre très-humble et obéissant serviteur,

TRIPIER.

Lettre de M. Bailly, à M. Berbiguier.

Amiens, 23 août 1818.

Monsieur,

M. Prieur n'est plus dans notre séminaire, il en est sorti le 18 juillet; je ne sais où il est. Je n'ai reçu aucune lettre de vous, à l'adresse de M. le supérieur, en date du 11 de ce mois; c'est à votre dernière que je répons, en l'absence de M. le supérieur, qui est aux eaux de Vichy.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, votre très-humble serviteur.

BAILLY, *p. du séminaire.*

Cette lettre n'étant pas signée du même nom que la précédente, j'en ai instruit M. le supérieur.

A M. le Supérieur du grand séminaire d'Amiens.

Paris, 4 septembre 1818.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 25 août dernier, elle m'a bien surpris en apprenant que vous n'aviez pas reçu ma première en date du 11 du susdit mois.

La réponse que vous avez bien voulu faire à ma dernière, m'est un sûr garant que vous auriez également répondu à ma première, si elle était tombée dans vos mains, ce qui me fait croire qu'elle vous fut interceptée, puisque la réponse à ma première fut signée par un M. Tripier, autant que j'ai pu bien lire son nom. Cette lettre est datée du 16 août, de votre séminaire.

L'ayant reçue le 19, j'ai reçu la seconde le 23 dudit mois, signée Bailly. La différence des signatures me fait croire que cette dernière est allée à sa véritable adresse, tandis que l'autre peut être tombée en mains étrangères : c'est ce qu'il vous sera facile de reconnaître en examinant l'écriture; et à cet effet, je me ferai un plaisir de vous la faire tenir, si vous le jugez bon, par une commodité sûre, qui me la rapporterait à son retour.

M. Etienne, dans une de ses lettres, en date du 7 juillet, avait promis de m'instruire de son arrivée à

Paris. Jen'entends plus cependant parler de lui, quoique je sache bien qu'il est ici, puisque son frère Baptiste m'a dit l'y avoir vu, sans pouvoir me dire où il restait. Ces Messieurs paraissent vouloir me laisser ignorer sa demeure; je ne sais par quel motif, et je suis très-mécontent d'une telle conduite.

J'ose espérer, Monsieur, que vous voudrez bien répondre à cette troisième lettre, en vous priant de pardonner à mes importunités.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble serviteur ,

B.....

N'ayant pu me procurer aucune satisfaction des frères de M. Etienne Prieur, je crus devoir m'adresser à M. Prieur père, à Moulins; voici la lettre que je lui écrivis le 8 septembre 1818, et qu'il me renvoya par son fils :

A M. Prieur père.

Paris, 6 septembre 1818.

Monsieur ,

Je prends la liberté de vous écrire sans avoir l'avantage d'être connu de vous, parce que je crois nécessaire de vous instruire de tout ce que M. votre fils Etienne Prieur m'a fait éprouver.

Je fis connaissance de ce jeune homme dans le courant du mois d'août 1817, à l'hôtel Mazarin, où je logeais avec lui; je lui connus d'abord les bons principes que donne une bonne éducation. L'amour de la religion, que je remarquai en lui, m'inspira beau-

coup de confiance , en sorte que nous nous rendions de fréquentes visites.

Les conversations que j'avais avec lui dans nos promenades m'étaient d'autant plus agréables qu'elles m'attachèrent encore plus fortement à lui. Il me faisait des confidences ; j'étais touché de ses maux ; il paraissait écouter les avis que je lui donnais , comme venant d'un véritable ami ; de sorte que je remarquais en lui plus d'étourderie de jeunesse qu'un mauvais caractère , et je faisais tout pour le ramener au bien ; je crus même y avoir réussi.

Je crus devoir aussi , de mon côté , lui faire part de mes souffrances ; il parut les écouter avec intérêt , et me promit de bientôt les adoucir , s'il ne pouvait entièrement les éloigner.

Je ne lui cachai pas alors que , sans y avoir jamais consenti , j'étais au pouvoir des magiciens , physiiciens , et sorciers qui me tourmentaient jour et nuit depuis plusieurs années ; qu'ils me poursuivaient jusques dans le temple du Seigneur , ce qui me faisait souffrir bien plus encore que lorsqu'ils venaient troubler pendant la nuit mon sommeil.

Monsieur votre fils , persuadé que ce n'étaient que des coquins , des méchans , qui me tourmentaient ainsi , me dit qu'il me prendrait sous sa protection pour me retirer des mains de ces misérables , et que moyennant quelques opérations indispensables contre eux , il me rendrait mon entière liberté. Tout cela demandait du temps , et dans cet intervalle il me fit faire connaissance avec ses frères et M. Papon Lomini , leur cousin. Je ne vis dans tous ces jeunes

gens que des personnes bien élevées, et je me faisais un plaisir de les fréquenter assez souvent.

Je m'aperçus ; cependant , que tous ne paraissent pas suivre la même route. Monsieur votre fils Etienne , avec qui nous faisons quelquefois des courses hors de Paris , sur-tout au Mont-Valérien et au calvaire , où la dévotion nous conduisait , promettait toujours de m'arracher des mains de mes ennemis , et sous divers prétextes il me tint ainsi jusques à son départ pour le séminaire d'Amiens , qu'il eut soin de me cacher. Je m'adressai à Messieurs ses frères , à son cousin , pour l'engager à tenir la promesse qu'il m'avait faite de me rendre à la liberté ; ce qu'il n'a pas encore exécuté ; en sorte que si je ne suis plus sous la domination de MM. Pinel , Moreau et de la femme Vandeval , je n'ai pas cessé d'être sous la sienne.

Aucun de ces Messieurs ne daigna répondre à mes lettres ; je sus néanmoins que M. Etienne était en Picardie. Vainement lui ai-je écrit ; vainement l'ai-je attendu dans le courant du mois de septembre , époque à laquelle je le croyais en vacance , et à laquelle il avait promis de venir me voir.

Ne l'ayant pas vu au temps qu'il m'avait fixé , j'ai pris la liberté d'écrire deux lettres à M. le Supérieur du Séminaire d'Amiens. J'appris qu'il n'était plus dans cette ville , qu'il en était parti pour venir à Paris. J'ignore positivement l'endroit où il se trouve. Comme il se peut que vous l'ayez appelé auprès de vous , je demandai à M. Baptiste s'il pouvait me donner son adresse , afin que je pusse lui rappeler ses promesses. Il me répondit qu'il l'avait vu , mais qu'il ne connais-

ne sait pas l'endroit où il restait ; qu'il s'en informerait pour me donner cette indication par écrit , et je l'attends encore, même après la lui avoir demandée par lettres. Je ne fus pas plus heureux auprès de MM. Prieur droguiste , et Papon Lomini : l'un me répondit négativement, et l'autre garda le silence.

Je ne puis donc , Monsieur, que m'adresser à vous , j'espère que vous voudrez bien me répondre. Les droits que la nature vous donne sur Monsieur votre fils Etienne l'obligeront sans doute à remplir envers moi ses promesses et à me rendre enfin le repos et la liberté.

J'ai l'honneur de vous saluer et d'être, Monsieur, avec la plus grande considération ,

Votre très-humble serviteur, B.....

Cette lettre étant restée sans réponse jusqu'au 3 octobre même année, j'écrivis la suivante le même jour.

Au même.

3 octobre 1818.

Monsieur ,

Je pris la liberté de vous écrire , le 8 septembre dernier , relativement aux peines que M. Etienne Prieur, l'un de vos fils, me fait éprouver depuis plus d'un an. Je dois penser que vous lui avez donné connaissance de ma lettre , en lui faisant les reproches qu'un bon père a droit de faire à un fils , quand il s'écarte des principes qu'il en a reçus.

Ce jeune homme , sans chercher à réparer ses torts envers moi , me fit un billet , non daté , pour m'inviter à me trouver le 22 septembre dernier au jardin du Luxembourg , où il désirait converser avec moi

et me remettre une lettre. Il ne s'y rendit pas, et le lendemain 23, je reçus de lui un second billet, conçu en ces termes :

« Très - excellent Berbiguier , je vous ai vu hier poudré , peigné , calamité , au Palais-Royal , galerie de Bois. Je vous recommande la sagesse , la retenue dans vos paroles , dans vos expressions ; voilà votre lettre que je vous renvoie , elle montre le mauvais état de votre cervelle : si vos parens la voyaient , ils vous feraient interdire ; il en faut beaucoup moins pour vous faire mettre à Charenton.

» Je vous salue, très-excellent Berbiguier de Terre-Neuve du Thym. »

Cette lettre me parvint sans signature ni adresse ; ne voulant pas répondre à ces mauvaises plaisanteries , je me plaignis par lettre à Monsieur votre fils aîné , et je lui communiquai en même temps les motifs qui m'avaient obligé à vous écrire. Celui-ci ne répondit pas à ma lettre ; mais il s'introduisit chez moi le même jour, 28 septembre , vers les neuf heures quarante minutes du soir , voulant me prouver , comme il l'a fait les 20 et 23 février 1819 , en se rendant invisiblement chez moi , qu'il est initié , ainsi que son frère et son cousin , dans la société magique.

M. Prieur l'aîné , chez lequel je me suis rendu le 21 février dernier , pour me plaindre des maux et des poursuites continuelles que me fait éprouver Monsieur son frère Etienne, me promit d'employer tous ses moyens pour me tirer de ses mains ; cela ne l'empêcha pas , le même jour 21 février et le 23 dudit mois , de s'introduire chez moi invisiblement , en s'annonçant par

un tapage infernal , capable d'effrayer l'homme le plus courageux ; il me fit sentir l'influence d'une planète, en faisant souffler sur moi le vent le plus horrible, et faisant tomber une pluie à torrent , qui brisa plusieurs vitres d'une des fenêtres de la maison. D'après cela, je jugeai que je venais de changer de maître , et que j'étais à la merci de plusieurs monstres , qui se disputaient le barbare plaisir de me tyranniser , et qui voulaient parvenir à se rendre maîtres de moi. Le 28 septembre M. Etienne me visita le soir , faisant à-peu-près le même tapage ; je ne craignis pas alors de le nommer ; ce qui le déconcerta , ne croyant pas que je susse distinguer son travail ; il se détermina alors à se retirer et à me donner un peu de repos.

Le lendemain matin , je m'aperçus que le poil de mon malheureux écureuil avait été rasé sur son dos. Non content de cela, vers la fin de l'année 1817, dans une de ses excursions secrètes il coupa , à l'aide d'une ficelle , la belle queue de ce pauvre animal , auquel il savait que je suis très-attaché , l'ayant élevé moi-même ; et sur le reproche que je lui en fis , il me répondit qu'il n'en avait agi ainsi que parce que ce bel ornement le rendait trop beau.

☞ Voilà comment ces Messieurs parviennent à s'amuser : ils trouvent également du plaisir à arrêter ma montre en or et à répétition , de manière que je ne puis plus la faire aller malgré les fréquentes réparations que je lui fais faire par l'horloger.

Ma tabatière en écaille , recouverte en lames d'or , est entièrement dégradée par leurs attouchemens magiques.

Mes épingles et autres objets sont changés de place par les farfadets , pour , en me les faisant chercher, mettre obstacle à mes opérations.

Je trouve souvent des choses sales dans ma boisson et dans mes alimens.

Enfin, ces misérables sont sans cesse auprès de moi ; à l'Eglise, pour me détourner dans mes prières ; à la promenade , pour m'inquiéter. M. Papon Lomini , accompagné de M. Arloin , tous deux locataires de l'hôtel Mazarin , où je suis logé , ne cessent de me faire des visites diaboliques.

Un jour qu'ils avaient l'air très-riant , je leur dis : Vous avez vraiment de quoi rire ; en me promenant hier au soir au Palais - Royal , à l'une des galeries de Bois , on me prit ma tabatière : heureusement que ce n'était pas ma tabatière d'or ; je sentis bien le mouvement , mais je ne vis personne à mes côtés. Ces Messieurs ne cessaient pas de rire , et me dirent cependant que ma tabatière me serait rendue.

Vous voyez , Monsieur , combien c'est abuser de ma patience , et quelle est ma pénible situation.

J'espère que vous voudrez bien la prendre en considération auprès de Messieurs vos fils , afin qu'ils aient à me rendre le repos que je réclame d'eux depuis si longtemps.

J'ai l'honneur d'être , etc.

B.....

J'espère , Monsieur , de votre complaisance une réponse à ma lettre.

Mon impatience aux maux que je souffrais ne me permit pas d'attendre bien longtemps sa réponse ;

je lui adressai en conséquence la lettre suivante , en date du 11 octobre 1818.

Au même.

Monsieur ,

Je ne sais pourquoi vous gardez le silence sur deux lettres que je vous ai adressées contre Messieurs vos fils : je sais que vous avez fait passer ma première à M. Etienne , et je ne dois pas douter que vous n'ayez reçu ma seconde , en date du 5 octobre courant ; quelles peuvent être les raisons qui vous engagent à ce silence ? vous ne devez sans doute pas approuver la conduite de vos jeunes gens à mon égard ?

Ces Messieurs , ainsi que M. Papon Lomini , me montrent beaucoup d'ingratitude , ils ne doivent pas ignorer tout l'intérêt que je prenais à eux , et principalement à M. Etienne , lorsqu'ils étaient à l'hôtel Mazarin. J'ai rendu à ce dernier des services dont il devrait au moins se rappeler , et c'est de lui dont j'ai le plus à me plaindre. Pourquoi s'introduisent-ils invisiblement dans ma chambre , pour diriger sur moi une planète qui fait venir le vent , la pluie , la grêle ou la neige ? Ils font un vacarme épouvantable ; déplacent tout ce qui se trouve dans ma chambre , et viennent ensuite se mettre à côté de moi dans mon lit , me heurtent , me poussent , me frappent la tête , et maltraitent mon pauvre écureuil , au point de l'irriter contre moi et de me forcer par-là à le maltraiter moi-même , pour me faire passer pour un méchant , un fou , comme ils ont l'insolence de le dire , et comme je vous l'ai déjà avoué dans ma dernière.

Je vous déclare que je ne suis ni fou ni méchant. Ils voudraient sans doute me le faire devenir ; mais la confiance que j'ai en Dieu, et les prières que je lui adresse, me garantiront de tous ces malheurs, et mes ennemis seront un jour confondus.

Rappelez-vous, Monsieur, de la maladie que M. Baptiste, l'un de vos fils, fit en l'an 1817, ce qui le détermina à aller près de vous, et ce à quoi je l'avais très-fortement engagé ; à cette époque votre fils, M. Etienne, venait me voir tous les jours. Un soir que ce jeune homme pleurait sur sa position, je l'engageai à se soumettre à vos volontés ; mais il repoussait là-dessus tous mes conseils, en me disant qu'il préférerait se noyer plutôt que d'obéir à vos ordres. Enfin, se voyant sans ressource, il se rendit à mes remontrances et vous écrivit pour vous témoigner son repentir. Voyez, Monsieur, quelle est son ingratitude ! dans ce moment même il est à mes côtés pour me tourmenter.

Veillez donc, Monsieur, employer toute l'autorité d'un père pour l'obliger à me laisser en repos, et je vous prie de vouloir bien aussi répondre à mes lettres.

J'ai l'honneur de vous saluer avec, etc. B.....

A M. Chaix.

Paris, 22 avril 1818.

Mon cher ami Chaix,

Je m'aperçois avec inquiétude que mon Coco éprouve des agitations continuelles, et que j'en éprouve

moi-même des désagrémens , ainsi que vous me l'aviez prédit , lorsque vous me parliez de MM. Pinel et Moreau , avec qui sans doute vous devez souvent vous entretenir de moi. Je viens vous prier de vous intéresser à mon sort auprès de ces deux Messieurs , qui pourraient alors se voir et obtenir de leur société de me laisser tranquille , étant incapable moi-même de jamais leur faire du mal.

J'espère tout de votre amitié , et je désire que la présente vous trouve en bonne santé.

Vous voudrez bien remettre à mon cousin Comaille votre réponse , pour qu'elle ne soit pas enlevée dans la boîte aux lettres.

Je suis , avec amitié , votre dévoué , B.....

Au même.

12 mai 1818.

Mon cher ami ,

Je vous adresse cette lettre plutôt que d'aller vous voir ; je sais que vous êtes sur le point de votre départ , et je crains de ne pas vous trouver chez vous , pour vous prier d'aller chez MM. Pinel et Moreau , dans les motifs que je vous ai expliqués par ma dernière lettre en date du 22 avril dernier.

Depuis notre dernière conversation sur les farfadets , je suis plus tourmenté que jamais , mon Coco est plus agité que de coutume , en sorte que je suis obligé de le renfermer dans sa cage. Vous voudrez bien aussi me dire pourquoi Messieurs les magiciens d'Avignon se refusent à me rendre la liberté , quand même ceux

de Paris y consentiraient. Répondez - moi , je vous prie , afin que je sache à quoi m'en tenir.

Je vous salue ,

B.....

Au même.

18 mai 1818.

Monsieur et cher ami ,

Vous devez avoir reçu deux lettres de moi , l'une en date du 22 avril dernier, et l'autre du 12 du présent mois. Je viens encore vous réitérer ma prière de vouloir bien m'instruire de ce que vous avez appris concernant la société d'Avignon , et relativement à MM. Pinel et Moreau qui font leur résidence à Paris.

Vous voudrez bien me dire aussi si le nombre de la société farfadéenne augmente , c'est-à-dire s'il est quelques-uns de ces misérables que je ne connaisse pas ; et dans le cas que vous ne soyez pas à portée de voir les deux personnes que je viens de vous nommer, je vous prie de leur écrire , pour qu'elles veuillent bien en finir avec moi.

Vous savez , Monsieur, que je souffre depuis vingt-trois ans , et que mes souffrances aujourd'hui sont sans interruption ; faites-moi donc l'amitié de me répondre , afin que je sache à quoi m'en tenir.

Madame R***, que j'eus le plaisir de saluer et de consulter relativement à ma triste situation et aux maux que j'éprouve , pense comme moi ; elle est surprise de ce que vous ne me répondez pas , elle vous invite à m'écrire , et elle me charge de vous en prier expressément.

Dans la crainte de ne pas vous voir, je vous fais

cette lettre. Mes intentions, en vous écrivant, sont toujours d'obtenir ce que j'espère de vous, quelques adoucissements à mes maux; enfin, l'assurance de recouvrer ma liberté et ma tranquillité.

Votre serviteur et ami, B.....,

Ce Monsieur n'ayant répondu à aucune de mes lettres, je voulus bien l'excuser en raison de ses occupations, et je fus lui faire mes adieux, lors de son départ; cependant, je fus encore forcé de lui écrire à Carpentras pour lui rappeler ses promesses.

A M. Chaix, à Carpentras,

17 juin 1818,

Monsieur,

J'eus le plaisir de vous embrasser la veille de votre départ, et j'ai appris avec peine les obstacles qui vous survinrent, et qui vous obligèrent à rétrograder; je désire à présent que vous jouissiez à Carpentras d'une bonne santé.

Veillez bien vous rappeler de la visite que vous me fites ici, où il fut question de MM. Pinel et Moreau, vos grands amis, et de l'ouvrage que je faisais contre eux, comme contre les farfadets d'Avignon que vous connaissez; cela m'intéresse beaucoup.

Rappelez-vous aussi des menaces que vous me fites de la part du physicien et de celle du docteur médecin de la Salpêtrière de cette ville, que, si je m'obstinais à continuer les Mémoires que vous me vites commencer, je m'exposerais à être tué ou empoisonné; que le soir de ce même jour, me trouvant

chez madame R***, où vous m'attendiez, vous réitérâtes les menaces que vous m'aviez faites le matin. Les réponses que je vous fis furent comme celles que je vous avais déjà faites, que je ne craignais pas la mort. Le lendemain vous vîntes encore chez la même dame, vous fites tomber la conversation sur le même sujet, toujours en présence du Monsieur Belge, qui ne cessa de louer ma conduite, en approuvant également tout ce que je faisais contre des hommes qui me tourmentaient depuis vingt ans; et madame R*** était en tout cela de son avis.

Vous changâtes alors de langage, en me disant que vos amis de Paris me priaient, de votre part, de ne rien écrire contre eux; que leur intention était de me donner la tranquillité; mais qu'ils ne pouvaient rien faire sans le consentement de ceux d'Avignon, et qu'on leur écrirait à cet effet; vous ne doutiez même pas qu'ils ne répondissent aux bonnes intentions de ceux d'ici, et rien de tout cela ne s'est réalisé.

Ainsi, toujours persécuté, malgré vos promesses, je crus devoir encore vous adresser trois lettres: la première, en date du 22 avril; la seconde, du 12 mai; et la troisième, du 18 du même mois de la présente année 1818. Vous n'ignoriez cependant pas toutes les indignités que me faisaient éprouver tous ceux que vous prétendiez vouloir me rendre à la liberté, et vous ne daignâtes pas me répondre.

Je n'ai fait, en vous écrivant, qu'exécuter la promesse que je vous fis la veille de votre départ, de

vous écrire à Carpentras, si l'on continuait à me tourmenter ; je ne fais donc que tenir ma parole.

Vous me promîtes , en m'embrassant , que je ne souffrirais pas longtemps , et que je jouirais bientôt de ma liberté et de ma tranquillité ; cependant je suis encore tourmenté jour et nuit ; j'ai remarqué néanmoins que mes souffrances étaient moins fortes depuis votre départ.

Maintenant que vous n'êtes qu'à quatre lieues d'Avignon , veuillez bien , je vous prie , m'écrire pour savoir si les correspondans de MM. Pinel et Moreau consentent à me rendre le repos. Que cela soit ou non , je répugnerai toujours à être sous une domination infernale. Il est temps que tout cela finisse , les douceurs en apparence dont je crois jouir à présent , ne peuvent me contenter , il faut que je sois tranquille tout-à-fait ; je ne me laisserai point endormir pour cela , je ne cesserai pas de continuer mon Mémoire contre les farfadets , parce que je sais que ce ne serait qu'avec plus de fureur encore que je serais ensuite attaqué.

J'espère donc , Monsieur , que vous voudrez bien m'être utile , comme vous me l'avez si souvent promis. Vous vous êtes plaint , m'a-t-on dit , de mon ingratitude , en disant que vous m'aviez donné cinquante dîners et presque autant de déjeûners , que je ne vous avais jamais rendus. Vous vous trompez , vous ne m'avez vu què deux fois à votre table ; en différentes occasions , il est vrai que j'ai pris chez vous quelques verres de liqueur ou d'eau-de-vie , que j'ac-

ceptai , parce que je les croyais offerts de bon cœur ; mais cela ne doit pas être compté pour des repas , car vous auriez alors quelques raisons de vous plaindre de moi.

Je vous salue.

B.....

A M. Chaix , propriétaire à Carpentras.

25 juillet 1818.

Monsieur et ami ,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 17 du mois dernier. J'espère toujours que mes lettres vous trouveront en bonne santé et dans la disposition surtout de me rendre service auprès de vos confrères d'Avignon , et pour savoir encore si MM. Pinel et Moreau , vos amis et non les miens , veulent enfin consentir à ce qu'on me rende à la liberté. Ceux d'ici , m'avez-vous dit , ne demandent pas mieux ; vous me l'avez avoué vous-même , non par écrit , mais verbalement , avant votre départ , et vous gardez à présent un profond silence sur toutes mes lettres ; cependant je souffre toujours en attendant l'effet de vos promesses.

Vous n'avez pas non plus répondu à ma dernière , que je vous ai adressée à Carpentras. Je crois devoir encore vous écrire celle-ci : en vous importunant ainsi , je parviendrai peut-être à obtenir de vous quelques résultats plus heureux que ceux que j'ai vainement attendus jusqu'à ce jour ; j'attribue cette négligence de votre part aux occupations que vous donne l'ameublement de votre nouvelle maison , et je suppose à présent que vous devez avoir le repos et le temps

nécessaires pour vous intéresser à ma demande; croyez qu'il en serait réellement bien temps.

Je suis toujours , en attendant votre réponse ,

Votre dévoué , B.....

Mes respects à Madame votre sœur , ainsi qu'à Monsieur votre beau-frère.

Je n'ai jamais pu comprendre comment un compatriote , qui se disait mon ami , pouvait se distinguer par une indifférence aussi marquante; un homme, que je considérais comme un bon enfant , à qui je n'ai jamais témoigné que la plus étroite cordialité, un compatriote enfin , pouvait me tromper , me trahir et m'abandonner à la méchanceté de mes ennemis, prendre leur défense , me faire espérer de s'intéresser auprès d'eux pour leur faire cesser leurs persécutions et m'abuser ainsi , tandis que lui , de son côté , m'accusait d'ingratitude et de vilainie, en me reprochant, contre la vérité , plus de cinquante repas que j'ai, dit-il , pris chez lui sans lui en rendre un seul. Il m'a été bien sensible de me voir ainsi trompé par celui de qui je croyais me défier le moins. Cette conduite de la part d'un Carpentracien m'a tellement indigné contre lui , que je ne le regarde plus aujourd'hui que comme le plus cruel de mes ennemis , et que je ne cesserai de le traiter comme tel.

Quand on est tourmenté comme je le suis , on cherche tous les remèdes possibles pour se soulager, on se donne beaucoup de peine , la tête se monte contre ceux qu'on croit être les auteurs de ses maux , et c'est là une des principales causes de mes souff-

frances : j'ai fait tout ce que j'ai cru être dans le cas de me faire sortir de ce cruel état ; je n'ai pu souffrir assez patiemment ; j'attaque toutes les personnes qui , sous l'apparence de l'amitié , m'ont cruellement trompé ; M. Prieur voulait classer de ce nombre la personne à qui j'adressai la lettre suivante, pour savoir ce qu'était devenu ce jeune homme.

A M. l'abbé Bascou.

18 mai 1818.

Monsieur l'abbé ,

Je prends la liberté de vous écrire pour me rappeler à votre souvenir. Nous avons été liés d'amitié, parce que M. Étienne était votre ami, et je crus alors vous mettre au nombre des miens. Vous aviez promis de venir me voir , vous ne m'avez cependant pas procuré ce plaisir. Vous savez comme j'en ai agi auprès de ce jeune homme ; eh bien , je n'ai plus reçu de ses nouvelles, et je suis toujours tourmenté ; tout le monde m'a abandonné : M. Baptiste Prieur ne loge plus à l'hôtel, non plus que son cousin M. Lomini , en sorte que je ne vois plus personne à qui je puisse adresser mes plaintes contre M. Etienne , leur parent. Si par hasard vous saviez , Monsieur, où il se trouve , je vous prie , au nom de notre ancienne amitié et de la religion , de vouloir bien le voir, et d'obtenir de lui qu'il cesse de me tourmenter et qu'il me rende à la liberté.

J'ose espérer , Monsieur , que vous voudrez bien prendre en considération ma demande , et me répondre aussitôt que vous le pourrez.

J'ai l'honneur de vous saluer et d'être ,

Votre serviteur, B.....

Cette lettre est restée sans réponse, et je ne crus pas devoir en écrire une autre à M. l'abbé.

Lettre écrite à M. Baptiste Prieur, étudiant en Médecine, rue Mazarine, à Paris.

1^{er} octobre 1818.

Monsieur,

J'ai eu depuis peu le plaisir de vous voir, pour vous prier de me donner l'adresse de M. Etienne Prieur, votre frère; ne la connaissant pas vous même, vous me promîtes de vous la procurer et de me l'envoyer ensuite dans une lettre, en ayant soin préalablement de voir Monsieur votre frère aîné, avec lequel vous vouliez, disiez-vous, vous consulter à ce sujet. Nous voilà au 27 du courant sans avoir reçu de vos nouvelles, je viens donc vous rappeler, Monsieur, les promesses que vous me fîtes dans notre entrevue.

Le silence de M. Etienne me surprend aussi: il m'écrivit du séminaire d'Amiens, le 7 juillet dernier; il me mandait qu'il serait ici à la fin de ce mois, pour venir expressément me débarrasser des importunités des physiciens qui composent la société infernale.

Pourquoi ce retard? Pourquoi manque-t-il à sa parole et ne vient-il pas me voir? Il veut donc que je sois tourmenté sans cesse et la nuit et le jour? il n'ignore pas que je n'ai pas un instant de repos, il ne veut donc pas me rendre la liberté?

Cela est bien malheureux pour moi. Qu'ai-je gagné à connaître Monsieur votre frère? Loin d'apporter

quelque adoucissement à mes maux, il ne fait que les aggraver.

Vous m'avez dit, Monsieur, que ce jeune homme m'avait cédé à M. Papon Lomini, votre cousin, et à d'autres qui vivaient avec lui; vous êtes convenu vous-même que c'était une injustice; voyez s'il est possible que l'on puisse être aussi malheureux que moi! Je vous le demande, Monsieur, et j'attends là-dessus votre réponse.

Je vous salue très-humblement, B.....

Au même.

3 septembre 1818.

Monsieur,

Je vous ai adressé, le 27 août dernier, une lettre, pour vous rappeler la promesse que vous me fîtes le 24 du même mois, relativement à Monsieur votre frère Etienne; cependant vous avez manqué à votre parole d'un côté, et vous gardez un profond silence de l'autre. Il me semble que vous ne devriez pas ignorer, sur-tout, que toute lettre mérite réponse. M. Etienne, que j'ai si souvent prié de me rendre à la liberté, et qui, sous différens prétextes, a toujours éludé sa promesse, me tient sans cesse sous sa domination, et c'est vainement que j'ai sollicité auprès de vous, et auprès de votre cousin Papon Lomini. Mais promettre et tenir sont choses différentes avec vous autres Messieurs. La conduite que vous tenez à mon égard m'autorise à vous faire ces reproches, elle est contraire aux principes de l'éducation que vous

avez reçue , à ceux de l'humanité et aux lois sociales.

Votre frère aîné , à qui je me suis également adressé , ne daigne pas non plus me répondre ; il est donc bien avéré que vous vous entendez tous pour me persécuter. Dans une visite que me fit M. Papon Lomini , j'appris de lui que Monsieur votre frère Etienne , avant d'entrer au séminaire , lui avait laissé en partie ses droits sur moi ; que vous étiez vous-même initié dans ses droits et dans une partie de ses secrets ; l'intérêt que vous avez paru prendre à ce qui me regarde n'a donc été que perfidie et fausseté , je ne dois plus garder de ménagemens avec vous. Il n'est pas douteux que vous ne fassiez vous-même partie de la société magique : vous êtes trop bien instruit des pouvoirs qu'y exercent M. Moreau , M. Pinel et la femme Vandeval ; les deux premiers représentent Pluton et Lucifer , et cette dernière , Proserpine. C'est sans doute le grand maître des sabbats , Léonard , qui vous empêche tous de répondre à mes lettres.

Belphégor , ambassadeur en France , représentant de Belzébuth , chef suprême de l'empire infernal , fondateur de l'ordre de la Mouche , auquel M. Etienne s'était adressé pour réclamer de ce ministre du démon ma liberté , ce Belphégor n'a pas cru devoir accéder à cette demande , ou bien elle n'a jamais été faite. Quoi qu'il en ait dit , ce jeune homme n'a donc jamais fait qu'abuser de ma confiance par des promesses mensongères , sa conduite n'a eu d'autre but que d'obtenir de ses chefs un grade plus élevé.

Je n'entends plus parler de lui , il ne veut ni me

voir ni m'écrire : il n'a donc pas besoin de mes prières à Saint-Roch , puisqu'il est toujours au pouvoir de Satan.

Malgré tous mes maux , et tous ceux qui peuvent m'atteindre encore , je n'abandonnerai jamais Dieu ; ce n'est que de lui que j'attends un adoucissement à mes peines , car je n'espère rien de ceux qui se sont donnés au diable.

Soyez assuré que je ne vous importunerai plus par mes lettres ; mais j'entreprendrai ce que je n'avais pas encore intention de faire.

Je suis votre serviteur ,

B.....

Les farfadets se sont fait un jeu de mes souffrances , leur méchanceté était encore pour moi plus cruelle que les maux qu'ils m'ont fait endurer , et je trouvais une espèce de soulagement en écrivant à tous ceux que je croyais être parens ou amis de mes persécuteurs.

Lettre à M. Prieur aîné.

6 février 1818.

Monsieur ,

Surpris du peu de cas que vous faites de mes lettres , je prends la liberté de vous écrire une troisième fois , toujours dans l'espérance que vous voudrez bien prendre la peine de me répondre. N'allez pas m'abuser encore au point de vouloir me faire entendre que tous les maux que j'éprouve n'existent que dans mon imagination ; que Monsieur votre frère est incapable de me faire le moindre mal ; qu'il est , au surplus ,

éloigné de moi de plus de quatre-vingts lieues, et que je vous impatiente avec mes contes.

Croyez-vous, Monsieur, que j'aie perdu totalement la tête? votre frère est ici; et s'il n'y est pas (comme je vous le dis dans ma dernière), il a chargé quelqu'un de me tourmenter à sa place. Votre obstination à ne pas me répondre me fait croire que vous êtes d'intelligence avec lui; ce que je n'avais pas voulu croire jusqu'à présent.

M. Papon Lomini, votre cousin, et M. Arloin, son parent et son ami, sont venus me voir, la conversation n'a roulé que sur la méchanceté de Monsieur votre frère, contre lequel ils ont été eux-mêmes indignés, sachant les services que je lui avais rendus. Ils me promirent de voir à ce sujet M. Baptiste, votre frère, pour engager M. Etienne de cesser toute persécution à mon égard, ou qu'ils y mettraient bon ordre.

Je vous donnerai, dans une autre lettre, les détails de tous les maux que votre frère me fait souffrir depuis le mois d'octobre.

Comment ne serais-je pas indigné de sa conduite? Il avait promis de me tirer des mains de M. Pinel; il avait été témoin lui-même de toutes ses cruautés et de celles de sa compagnie infernale, au point qu'il promit de me retirer de son pouvoir pour me faire passer dans le sien, en me disant qu'une fois que j'y serais, il me rendrait à la liberté.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre serviteur, B.....

Au même.

Paris , 3 mars 1818.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de me présenter chez vous , le 21 février , pour vous parler de Monsieur votre frère Etienne Prieur ; vous me promîtes que vous le verriez une heure après , pour l'engager à cesser ses persécutions envers moi. Il paraît , Monsieur , que vous ne l'avez pas encore semoncé à ce sujet , puisque je ne cesse d'être tourmenté jour et nuit de ses visites et de celles de sa compagnie.

Je vois souvent Monsieur votre cousin , il est venu hier encore pour savoir si votre frère continuait à m'inquiéter.

Je désirerais que Monsieur votre frère Baptiste en fût également instruit. Ayant été plusieurs fois chez lui , et ne l'ayant pas trouvé , je lui écrivis une lettre , que je remis à son portier le 28 du mois dernier. Nous nous vîmes le lendemain , nous parlâmes beaucoup de votre frère Etienne , relativement aux maux qu'il me fait souffrir ; il en parut très-affecté : voyant sur-tout que mon persécuteur manquait continuellement à la promesse qu'il me faisait de mettre fin à mes peines , il promit de le voir , pour obtenir enfin de lui la cessation de mes persécutions.

M. Etienne , dans ses visites , ne m'a pas laissé ignorer quelles sont les personnes , tant hommes que femmes , qui sont les plus acharnées à me poursuivre. Ces personnes exercent auprès de moi les mêmes

travaux , tant physiques que magiques , que ceux que M. Etienne exerce sur moi.

Pour vous prouver combien tous ces Messieurs magiciens sont acharnés à ma poursuite , je vais ici vous citer un fait.

Le 24 du mois de février, je me trouvais au Palais Royal, je me promenais aux galeries de Bois, ayant ma boîte dans la petite poche de mon gilet, mon habit boutonné, et ma redingote qui me couvrait en entier; ma boîte me fut enlevée dans un moment où je n'avais personne autour de moi; elle ne put l'être que par magie, ainsi qu'on m'a souvent, par ce moyen, enlevé de l'argent et mes bijoux. Vous voyez combien il serait fâcheux que Monsieur votre frère introduisit chez moi des personnes invisibles qui vinsent me voler, et ce qui serait encore plus désagréable, qui missent dans mes alimens des drogues très-malfaisantes.

Vous avez vu, le 21 du mois dernier, mon écureuil, qui avait le bout de la queue coupée dans sa cage. Eh bien! M. Etienne n'a pas craint de s'avouer lui-même l'auteur de cette méchanceté. Il me dit plus encore, il prétendit être maître de ma personne, et qu'il en avait le pouvoir par procuration. J'ignore enfin ce qu'il veut faire de moi, et quelle est la planète sous laquelle il désire me placer.

Vous êtes, Monsieur, le frère de celui qui abuse ainsi de ma bonne foi. Après avoir été aussi honnête envers lui, je ne devais pas m'attendre de sa part à un pareil traitement. Je ne doute pas, Monsieur, que

vous ne soyez sensible à tout ce que cet inconsideré me fait souffrir.

Je vous prie donc de vous réunir en famille pour obtenir de Monsieur votre frère une fin à mes maux , pour me rendre entièrement à moi-même.

Je ne doute pas que vous n'ayez reçu ma lettre du 23 février , l'ayant mise moi - même à la poste et l'ayant affranchie.

Faites-moi l'amitié de me répondre , et vous obligerez celui qui a l'honneur d'être ,

Votre serviteur, B.....

M. Prieur aîné fit verbalement la réponse suivante :

« M. Bérbiguier a tort de se persuader que mon frère le tourmente ; il n'est plus à Paris depuis six mois , il en est à plus de quatre-vingts lieues. »

Telle fut la réponse de ce Monsieur à ma lettre du 3 mars. Je crus devoir lui écrire encore la lettre suivante :

Au même.

5 mars 1818.

Monsieur ,

Je m'attendais à recevoir de vous une réponse par écrit à mes deux lettres précédentes ; vous auriez dû au moins m'en accuser la réception.

D'après votre réponse verbale faite au porteur de ma lettre , je ne puis croire à l'absence de votre frère, que vous dites être parti depuis six mois. Je dois me persuader le contraire , puisque le 21 février vous me promîtes de le voir dans une heure , et vous vous flattâtes d'obtenir de lui la fin de mes persécutions.

Monsieur votre frère Baptiste, que je vis le 1^{er} mars, me promit de lui en parler aussi, pour qu'il cessât envers moi toutes ses menées. M. Papon Lomini m'a fait, à plusieurs reprises, les mêmes promesses; accordez-vous donc entre vous autres, Messieurs. C'est parce que vous ne l'avez pas fait, que je suis persuadé que votre frère n'est pas, comme vous me l'avez fait dire, parti depuis six mois; et ce qui me le prouve mieux encore, c'est que je suis continuellement tourmenté jour et nuit, et que je l'ai rencontré dans Paris, il n'y a que quelques jours. En supposant que votre frère fût réellement parti de Paris, n'est-il pas possible qu'il ait chargé un autre magicien de ses pouvoirs pour venir me tourmenter? J'ignore quel est celui qui en serait alors chargé; ce que je sais parfaitement, c'est qu'il s'acquitte très-bien de sa mission, car il ne me laisse pas un moment de repos. Je vais vous en donner une preuve bien récente.

Hier, 4 du mois, étant à écrire, je ne sais quel magicien m'enleva la boucle de ma jarretière; ce qui m'obligea d'en acheter une autre paire, ainsi qu'une tabatière pour remplacer celle qui me fut enlevée par magie, comme je vous l'ai dit dans ma dernière. Tout cela, comme bien d'autres choses, me prouvé que mes soupçons ne sont pas mal fondés.

Dans votre réponse, si vous jugez à propos de m'en faire une, veuillez bien me faire savoir en quel pays se trouve Monsieur votre frère.

Je suis avec considération, etc.

B.....

Au même.

7 mars 1818.

Monsieur ,

Voici la cinquième lettre que je me fais l'honneur de vous écrire, dans l'espérance d'une réponse de votre part, ou bien, ce qui me serait plus agréable encore, dans celle d'avoir le plaisir de vous voir. Trompé jusqu'à présent dans mon attente, je ne dois attribuer le tout qu'à un mépris que vous faites de ma personne, ou bien vous êtes de complicité avec Monsieur votre frère, comme peut-être avec le médecin de la Salpêtrière, dont je vous ai parlé dans ma dernière. Monsieur votre frère, dites-vous, n'est pas capable de me faire le moindre mal, puisqu'il est éloigné d'ici de plus de quatre-vingts lieues. Vous ajoutez que M. Pinel père est un trop galant homme, pour me faire également chose semblable. Si, comme vous le dites, ces Messieurs ne sont pas capables de me tourmenter, je dois donc être un fou dans votre idée; mais je vous ferai voir le contraire dans la première que je vous écrirai encore, si vous gardez le silence sur celle-ci, comme vous l'avez déjà fait sur mes précédentes.

Vous verrez que je connais parfaitement le nom de dix personnes de leur compagnie, qui sont de mon pays, et qu'il faut avoir une bonne tête pour me rappeler de tout ce que je me propose alors de vous détailler.

Ce matin, j'avais besoin d'une pièce que j'avais sous la main; j'ai voulu m'en servir, elle m'a été enlevée. A ce trait j'ai reconnu les manœuvres de

Monsieur votre frère , qui me promet de mettre obstacle à tout ce que je voudrais entreprendre dans toutes les occasions. Je n'avance donc rien de trop , lorsque je vous dis qu'il s'en est lui-même vanté , en me racontant tous les travaux de chacun des magiciens tant de Paris que de mon pays, et ils me le racontait d'une manière si plaisante , que je m'en amusais moi-même ; je dois donc croire à tout ce qu'il m'a dit là-dessus.

J'ai l'honneur d'être , etc.

B.....

Au même.

8 mars 1818.

Monsieur ,

Le jour que je vous écrivis ma dernière lettre , j'appris du portier , qui vint faire mon appartement , que vous vous étiez donné la peine de venir me voir ; je fus très-mortifié de ne m'être pas trouvé chez moi , ne doutant pas que votre visite devait avoir un motif important ; mais pourquoi ne pas me l'annoncer par écrit , je ne vois rien qui ait pu vous en empêcher.

Vous dites au portier , en réponse à mes précédentes , que M. Pinel père était trop galant homme , ainsi que Monsieur votre frère , pour me faire le moindre mal ; je ne doute pas que dans la société l'un et l'autre ne soient très-honnêtes , très-polis ; mais cela n'empêche pas leurs opérations contre moi , et je vais vous en convaincre.

Lorsque j'étais tourmenté cruellement par la magicienne madame Vandeval , je ne vis dans mes souffrances d'autres ressources que de me jeter dans

les bras du Seigneur et de faire connaître à ses ministres les maux qui m'accablaient. Les prêtres à qui je m'adressai, me plainquirent beaucoup, et me conseillèrent d'aller trouver M. le grand pénitencier de Notre-Dame, en me disant que la chose était de sa compétence. Ils furent sensibles à mes tourmens, et ils ne pouvaient se persuader que des misérables pécheurs pussent se plaire ainsi à faire le mal, sans redouter la justice éternelle. Alléguèrent-ils alors, pour se justifier devant l'Être suprême, que mes maux n'étaient que l'effet d'un esprit aliéné, d'une imagination extravagante, qui me faisait croire à des choses impossibles? Non : à leur invitation, je fus trouver M. Pinel, dont j'ai déjà parlé, qui, après m'avoir bien examiné, me trouvant libre dans mes idées et mes raisonnemens, mais sensiblement affecté, se convainquit que j'étais cruellement tourmenté par des sorciers.

Vous voyez, Monsieur, que M. Pinel, dont la réputation est connue dans l'art de guérir les maladies, n'est pas un homme à être traité de visionnaire : je ne dois donc pas l'être moi-même, ou bien il faut en conclure que, si je suis un fou, M. Pinel doit l'être aussi; mais il me pria de me tranquilliser, et qu'il verrait le soir même à chasser madame Vandeval et sa société.

Cette même nuit, je m'aperçus, étant au lit, d'un travail tout différent; je ne doutai pas qu'il ne fût de M. Pinel, il ne ressemblait à aucun de ceux des autres sorciers. Je vis le lendemain une espèce de paysage sur la glace de ma cheminée; je cherchai en vain à le faire disparaître : plusieurs personnes, entre

autres, Messieurs vos frères et M. Papon Lomini, en ont eu connaissance. Mais revenons à M. Pinel, qui, avec la Vandeval et leurs sociétaires, s'entendaient pour n'agir que de concert et pour me tourmenter; j'ai donc lieu de me plaindre de Monsieur votre frère Etienne, comme de M. Pinel et de tous les autres.

Jugez, Monsieur, quelle doit être ma situation.

Je vous salue,

B.....

Au même.

28 septembre 1818.

Monsieur,

Je crois devoir vous rappeler ici la visite que j'eus le plaisir de vous faire le 21 février dernier; avant de vous quitter, vous me promîtes de voir M. Etienne une heure après, pour l'engager à ne plus me tourmenter. Si cela a été, je vois bien que tout ce que vous avez pu faire a été infructueux, puisque ce jeune homme ne cesse de m'importuner; je vous ai là-dessus adressé plusieurs lettres auxquelles vous n'avez pas daigné répondre; ce qui n'a pas laissé que de me bien mortifier.

Enfin, Monsieur votre frère partit pour le grand séminaire d'Amiens; je crus devoir profiter de cette circonstance, qui me parut propre à le faire rentrer en lui-même, pour l'exhorter au bien; je lui parlai de religion, des principes de la morale, de manière à lui prouver que je n'avais pas l'esprit aliéné, comme il a voulu le faire entendre à tout le monde.

Il répondit à mes sages leçons d'une manière très-

honnête; il m'annonça, dans sa dernière, en date du 7 juillet dernier, son retour prochain à Paris, et qu'il se ferait un plaisir de m'apprendre aussitôt son arrivée.

M. Baptiste, votre frère, et votre cousin M. Lomini, que j'eus occasion de voir plusieurs fois, me dirent que M. Etienne, avant son départ, leur avait laissé plein pouvoir sur moi, et qu'ils me feraient leurs visites nocturnes; sur le mécontentement que je leur en témoignais, ils me quittèrent en riant, et tinrent leur parole, puisque je ne cesse d'être importuné nuit et jour.

Voici près de deux mois que Monsieur votre frère Etienne est ici, et je suis encore à avoir de ses nouvelles; indigné de cette conduite à mon égard, j'écrivis à Monsieur votre père, et je ne le ménageai pas. Je pense que ce digne homme a dû lui faire, en conséquence, des reproches, en lui renvoyant ma lettre.

Ce jeune homme m'invita bientôt après à me trouver, le 23 après-midi, au jardin du Luxembourg, et qu'il m'y attendrait. Je m'y rendis, mais il ne s'y trouva pas.

Le lendemain, je reçus de lui une lettre sous enveloppe, où était renfermée celle que j'avais adressée à Monsieur votre père; ce qui me parut assez déplacé.

Si ce jeune homme voulait se donner la peine de relire les lettres que je lui ai adressées à Amiens; pour peu qu'il voulût alors réfléchir sur les différentes morales que je croyais devoir lui faire dans les derniers mois de l'année 1817 et dans les premiers de la présente année, il me rendrait plus de justice et cesserait de me croire digne d'aller habiter Charenton.

Veillez donc, Monsieur, prier Monsieur votre père de vouloir bien me répondre, et me marquer ce qu'il croira bon de me dire; alors j'agirai auprès de Monsieur votre père.

Je vous salue, Monsieur, et suis, etc. B.....

La personne à qui j'avais confié ma lettre pour la porter à M. Prieur aîné, l'avait remise à une des femmes de la maison.

Comme je lui demandais une réponse, il a préféré m'en faire une invisiblement; je le nommai aussitôt, et le tapage qu'il faisait alors n'a plus été si fort.

Ses deux autres frères, qui l'assistaient dans cette visite, avant de se retirer, coupèrent le poil du dos de mon Coco. M. Etienne; l'un d'eux, lui avait coupé la queue l'année auparavant.

*A MM. Nicolas et Bouges, docteurs en Médecine,
à Avignon.*

Paris, 1^{er} octobre 1818.

Messieurs,

Je fus présenté en 1809 à M. Guérin, médecin, pour le consulter sur les maux qui m'affectaient, et que j'attribuais à deux femmes, nommées, l'une Jeanneton Lavalette, et l'autre la Mançot. Je ne lui laissai pas ignorer les tourmens qu'elles m'avaient fait endurer pendant plusieurs années. Le docteur employa toutes les ressources de son art pour me rendre le repos, sans pouvoir y parvenir; il crut alors devoir vous consulter en qualité de confrères, et me proposa de prendre un appartement dans sa maison,

pour être plus à portée de faciliter vos opérations ; mais vous vous accordâtes ensemble pour avoir un endroit au Jardin des Plantes, où se trouvait un arbre exposé au nord, place convenable au but que vous vous proposiez ; d'accord là-dessus entre vous, vous m'invitâtes à vous aller chercher le lendemain matin, pour nous rendre au lieu choisi. M. Bouge vint nous y joindre, et vous magnétisâtes l'arbre ; cette opération finie, vous me laissâtes et me recommandâtes d'y rester plusieurs heures, et à y revenir tous les jours, jusqu'à nouvel ordre, vous proposant d'observer les effets qui pourraient s'opérer en moi.

Un après-dîner que j'étais sous l'arbre dans la position où vous m'aviez placé, des bêtes descendirent sur ma tête, et ne laissèrent pas que de m'effrayer ; je vous en parlai dans l'intention de ne plus y revenir ; mais M. Bouge vint chez moi, pour m'annoncer que vous aviez trouvé un autre jardin ; c'était, je crois, celui de M. Jouvier, rue de l'Hospice. Nous y fûmes en effet le lendemain, vous me fîtes prendre la même position qu'auparavant, après avoir fait les mêmes cérémonies. Là venait se promener une grande quantité de personnes de marque ; plusieurs d'entre elles s'intéressaient à mon sort, elles me demandèrent comment je me trouvais, et si je n'éprouvais pas quelque changement en bien dans mon état. Je leur répondis avec sensibilité et avec toute la reconnaissance dont j'étais capable, que je me trouvais assez bien, et que j'espérais que Dieu ferait le reste.

Pendant le temps que durèrent toutes ces opérations, plusieurs personnes me dirent qu'on me trompait,

et que toutes ces opérations n'étaient que des sortilèges ou de la graine de niais pour m'attraper ; mais je ne parus pas croire à ce qu'elles me disaient , me réservant le droit d'en juger moi-même.

Quelque temps après , vous crûtes à propos de mettre fin à ces opérations ; je remerciai alors le propriétaire du jardin , qui me répondit très - honnêtement.

Que résulta-t-il de tout cela ? Rien du tout ; je fus toujours tourmenté pendant le séjour que je fis dans votre ville ; et M. Bouge , auquel je m'en plaignis , osa me demander le paiement de ses visites et des peines que vous aviez prises pour me rendre la tranquillité. Je lui répondis néanmoins que toute peine méritait salaire ; mais que comme ma position était toujours la même , je ne croyais pas qu'il fût temps encore de le payer.

Des affaires m'appelèrent à Carpentras , et je m'y rendis , souffrant plus que jamais.

Obligé de venir à Paris et de passer par Avignon , vous écrivîtes à M. Moreau , vous le mîtes au fait de me poursuivre à votre place , et il ne s'en est que trop bien acquitté.

Ce physicien m'envoya , quelque temps après , Monsieur Chaix , propriétaire à Carpentras , ci-devant courrier de la malle sur la route de Lyon , pour me dire de sa part , et de celle de M. Pinel , docteur en médecine à la Salpêtrière de Paris , qu'ils ne demandaient pas mieux que de me rendre à la liberté que j'avais le droit de réclamer , mais que vous n'étiez pas d'accord avec eux sur ce point , et qu'ils

attendaient vos ordres. Je priai M. Chaix de se charger de négocier cette affaire, lorsqu'il se serait rendu sur les lieux, et de vouloir bien m'en donner des nouvelles. Le temps étant au-delà expiré, et me voyant toujours poursuivi avec fureur, je rappelai à mon ami la promesse qu'il me fit avant son départ de Paris, en lui écrivant de traiter avec vous cet article: il ne répondit pas à cette lettre; j'en tentai une seconde, à laquelle il ne répondit pas non plus.

Indigné de cela, je me vois dans la nécessité de m'en plaindre à vous-même. Je pense qu'au nom de la religion que nous professons tous, vous voudrez bientôt prendre pitié de mes souffrances; et que vous voudrez bien y mettre une fin, autant que cela vous sera possible, me reposant entièrement sur les prières que je fais à Dieu chaque jour. Veuillez bien, je vous prie, en instruire MM. Pinel et Moreau.

Je suis, en attendant votre réponse,

Votre serviteur, B.....

Cette lettre étant restée sans réponse, je crus devoir adresser la lettre suivante à M. Cazin, prêtre desservant aux Quinze-Vingts, sous la date du 18 octobre 1818.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous écrire, pour vous prier de me dire si vous avez reçu, de M. Etienne Prieur trois lettres; savoir: la première, en date du 12 octobre 1817; l'autre, du 24 du même mois, et la troisième, du 2 janvier 1818. Toutes ces lettres vous étaient écrites pour des causes qui ne vous sont point

étrangères , et qui ne le sont pas plus à M. Etienne Prieur.

Je vous prie , Monsieur , de vouloir bien me répondre , et vous obligerez celui qui a l'honneur d'être , avec la plus parfaite considération ,

Votre très-humble serviteur, B.....

Réponse de M. Cazin , prêtre , curé à Marigny , près Belleau.

Belleau , 4 novembre 1818.

Monsieur ,

Il est vrai que j'ai reçu plusieurs de vos lettres à Ville-Saint-Geny , que vous m'annoncez m'avoir été écrites , par la vôtre du 12 octobre de cette année. Je n'ai pas pu y répondre , n'ayant pas votre adresse ; je pensais que c'étaient des tours de jeunes élèves de quinze à vingt ans ; je vois que je me suis trompé.

Vous voudrez bien saluer le très-révérend Père Humbert et le Père Auginau , supérieur de tous les Ordres de Saint François , qui demeure rue Saint-Jacques , n°. 4 , et lui demander s'il ne pourrait pas m'envoyer une immaculée conception , ainsi qu'un Saint-François , pour mettre à deux chapelles de notre Eglise , où il en manque ; ce que faisant , vous obligerez bien , Monsieur , votre très-humble et très-obéissant serviteur ,

CAZIN ,

P.-C. , dess. de Belleau , par Château-Thierry.

Quoique antérieures en date, je dois faire connaître les lettres écrites par M. Etienne Prieur à Monsieur Cazin.

A M. Cazin , prêtre à Saint-Genest.

Paris, 12 décembre 1817.

Monsieur ,

Depuis que vous négligez M. Berbiguier, il a été tourmenté de la part de Moreau , Pinel , Vandeval , et de celle de toute la canaille que vous connaissez bien ; il est tourmenté le jour et la nuit ; il sent la plus fine , ce qui est un manque de respect ; les farfadets l'accrochent dans la rue , ils grimpent sur son corps lorsqu'il est au lit ; il a peur du malin esprit , ce qui dérange sa santé ; il vous dit de plus qu'ils ont renversé sa tasse de chocolat , qu'ils font sauter Coco , qui est très-sauvage depuis qu'il a la queue coupée.

Nous espérons qu'il sera délivré le 17 du mois de décembre , comme vous avez promis ; ce faisant , vous obligerez M. Berbiguier , et particulièrement moi , qui vous respecte. Il espère que lorsqu'il sera débarrassé , il ne sera jamais au pouvoir de personne , n'ayant jamais consenti à partager les travaux du malin esprit.

J'ai l'honneur d'être , etc.

ETIENNE.

A M. Cazin , curé.

Monsieur ,

Je suis étonné que vous ne m'ayez pas écrit , vous devez une réponse à M. Berbiguier , dans laquelle vous nous devez un compte exact du travail que vous

faites pour lui. Si vous voulez donner son sort à un Monsieur de la maison, nous le donnerons. Le 17 il en croyait être délivré, comme vous me l'aviez promis. Coco est toujours sauteur, sa queue a été coupée par les malins esprits.

M. Papon, qui est sorcier, tire les jambes de M. Berbiguier.

J'attends votre réponse avec impatience.

Je suis avec respect, votre serviteur, ETIENNE.

A M. Cazin, prêtre.

2 janvier 1818.

Monsieur,

Je suis étonné de votre négligence, vos retards et votre insouciance pour M. Berbiguier me scandalisent; cependant vous avez reçu deux lettres, l'une datée du 11, une autre du 25: elles étaient remplies des détails des mauvais traitemens que reçoit tous les jours M. Berbiguier; son état n'est ni mieux ni plus mal, seulement M. Lomini le travaille, le tourmente nuit et jour. Vous aviez promis de le dégager pour le 17, et cependant il se plaint toujours; il est, de plus, disposé à se plaindre à l'autorité supérieure, pour faire cesser tous ces mauvais manéges. Si par malheur il lui arrivait de se plaindre, vous seriez dans une mauvaise position, car il vous accuserait, ainsi que tous les autres, et il ferait très-bien. Vous connaissez sans doute les peines rigoureuses portées contre les sorciers et les sorcières, enchanteurs et magiciens;

vous savez, en outre, quelles sont les conditions faites entre nous; donnez le sort affreux à qui vous voudrez, peu nous importe; ainsi il est inutile de vous rappeler autre chose. Coco est mieux, sa queue repousse; il court et saute très-bien; M. Berbiguier ne le rossé plus, il le couche avec lui. Adieu, Monsieur, je vous souhaite une bonne année.

PRIEUR.

Comme je n'étais pas satisfait de la première réponse de M. Cazin, parce qu'elle ne contenait rien de ce que je désirais savoir pour mon soulagement, je me déterminai à lui écrire de nouveau, en lui accusant réception de sa première; je lui exposai les raisons qui m'obligeaient à lui écrire. Il me fut facile de m'apercevoir que ce Monsieur ne savait rien de ce qui m'affligeait, et je ne savais qui accuser, de lui, ou de M. Prieur qui m'avait fait espérer que ce digne pasteur pouvait m'être d'un grand secours.

Je lui écrivis donc, sous la date du 13 novembre, la lettre suivante :

A M. Cazin, prêtre desservant.

13 novembre 1818.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 4 novembre, en réponse à toutes celles que j'ai pris la liberté de vous écrire.

Je suis on ne peut pas plus surpris du silence que vous gardez sur les motifs qui m'avaient principale-

ment déterminé à vous écrire ; ils étaient assez grands pour mériter votre attention. Vous me dites que vous regardiez cela comme des jeux d'enfans ! Mais l'estime que vous faites de M. Prieur aurait dû , d'après ce qu'il vous avait appris ici sur ce qui me concerne , et ce qu'il vous a écrit depuis votre départ , aurait dû , dis-je , fixer votre attention. Les lettres , au surplus , que je vous ai adressées , contenaient toutes mon adresse , et vous prenez le prétexte de l'ignorer.

J'ose espérer, Monsieur, que, d'après celle-ci, vous ne révoquerez plus en doute la vérité des faits contenus dans mes précédentes ; que vous voudrez bien y avoir égard , en y apportant le remède le plus prompt. L'ignorance dans laquelle vous paraissez être sur les maux que je souffre , me fait suspecter votre jeune ami , qui , cependant , me parlait de vous avec le plus grand respect , dans le temps que vous desserviez la succursale des Quinze-Vingts. Ce fut lui qui m'inspira le désir de vous connaître, en me disant que vous aviez les moyens de me guérir ; et je le priai de me conduire à votre presbytère. Nous vous écrivîmes et mîmes nos lettres sous la même enveloppe.

Veillez bien, Monsieur, vous donner la peine de revoir nos lettres , sur-tout les miennes en particulier , et vous serez assuré de la plus exacte vérité.

Nous étions près de partir avec M. Prieur , lorsqu'un jeune abbé de ses amis vint le voir et lui apprit que vous aviez été nommé à une nouvelle cure , dont il ignorait le nom. Il fut bien fâché de ce que vous ne l'en aviez pas prévenu , et je vous prie ,

Monsieur, de croire que je ne l'étais pas moins , prévoyant bien l'obstacle que cela mettrait à mon repos et au plaisir dont je m'étais flatté, de vous connaître.

M. Etienne crut alors devoir vous écrire , et m'engagea à me transporter à votre ancienne paroisse. Ce que je fis ; là , je trouvai dans la sacristie un prêtre , que je priai de vouloir bien m'apprendre le nom du pays où se trouvait votre nouvelle cure. Il le fit avec toute l'honnêteté qui distingue les personnes de votre caractère.

Je suis bien sensible , et très-reconnaissant aux offres que vous me faites ; mais des affaires de famille me retiennent à Paris et ne me permettent pas de répondre à vos bontés ; je ne puis que vous en remercier.

Je suis très- fâché de ne pouvoir m'acquitter des commissions dont vous avez bien voulu me charger , une indisposition me prive de ce plaisir : je présume qu'elle ne sera pas longue ; et au reçu de la réponse que je vous prie de vouloir bien me faire , je m'en acquitterai , s'il en est temps encore.

J'ai l'honneur de vous saluer , et d'être, Monsieur,
 Votre très-humble serviteur , B.....

M. Cazin à M. Berbiguier.

17 novembre 1818.

Monsieur ,

Soyez persuadé que si j'eusse connu votre adresse , comme vous le Marquez , je n'aurais pas attendu si

longtemps d'avoir l'honneur de vous répondre, ainsi que vous vous en plaignez, et j'aurais pris la liberté de vous demander, lorsque je fus avec M. Demerson à l'hôtel où était M. Prieur, et qu'il a quitté depuis plus de six mois.

Je ne me souviens pas d'avoir reçu une de vos lettres, jointe à une autre de ce jeune homme qui, la dernière fois que je l'ai vu, a quitté l'Eglise, lorsque j'y disais la messe, et a disparu pour moi, depuis, sans retour. J'ai resté aux Quinze-Vingts six mois après son départ, et je n'ai pu le rejoindre depuis. Il est vrai que j'ai beaucoup entendu parler de vous par lui... « La suite de cette lettre, que je ne transcris pas, donne à penser que M. Prieur trompait M. Cazin tout comme il me trompait moi-même. »

Si votre santé vous permet de faire les commissions que j'ai pris la liberté de vous donner, vous m'obligerez beaucoup; il n'est pas nécessaire de vous les répéter, vous les avez par écrit dans ma lettre du 4 de ce mois.

Je suis bien fâché de ne vous avoir pas vu lorsque nous fûmes à votre hôtel. Vous devez bien croire que pendant six mois que j'ai demeuré à l'hôtel Pelletier, près Saint-Sulpice, si j'eusse eu votre adresse, comme vous me l'annoncez, je me serais fait un devoir de vous demander de vos nouvelles, ainsi que de celles du jeune Prieur.

Je voudrais bien avoir des nouvelles de mon paquet, que j'ai laissé à Vrilly, chez M. le Maire, en revenant du Gardon.

En les demandant au chantre de Saint-Sulpice,

qui m'a écrit à ce sujet , vous voudrez bien lui dire que je n'en ai pas eu de nouvelles. Après avoir écrit à M. le directeur des diligences à Amiens , je suis allé , étant à Paris , à tous les bureaux d'expédition , et n'en ai pu avoir des nouvelles. Ce M. chantre de Picquigny à Saint-Sulpice en avait chargé son beau-frère , qui lui a écrit , et qui m'a envoyé sa lettre à Belleau , après avoir écrit à Amiens.

J'ai l'honneur de vous saluer et d'être avec estime et considération , votre très-humble et très-obéissant serviteur ,

CAZIN ,

Prêtre-desservant l'Eglise de Belleau.

P. S. Si vous avez des nouvelles de M. Etienne Prieur, et que vous puissiez le voir, je vous prie de m'en instruire et de le saluer de ma part , ainsi que M. Demerson et le très - révérend Père Humbert , sans oublier le Frère Michel , sacristain aux Dames de la Légion-d'Honneur, rue Barbette , à la Mère de Famille.

N. B. Quand j'irai à Paris , à la noce de ma petite-nièce, si l'on m'y engage, je désire que l'on m'offre un logement , n'étant pas charmé de demeurer à Picpus pendant deux semaines , gênant ceux où j'étais , et qui me doivent ce qu'ils sont. J'aurai alors le plaisir de voir M. Demerson.

Il ne me fut pas difficile de juger par ces lettres que ce digne ministre des autels n'avait pas la moindre connaissance de mes maux , et que ses lettres étaient supposées , les miennes n'étant jamais parvenues

auprès d'un homme aussi respectable que M. Gazin. Rien ne peut excuser un pareil manége, qui donne la mesure du caractère de M. Etienne Prieur, que je laisse à définir à mes lecteurs.

Je viens à présent au dépouillement des lettres de MM. les hommes de loi. Cette correspondance ne sera pas moins extraordinaire, c'est la mort de mon oncle qui l'a motivée.

J'avais écrit à M. C..... pour me plaindre des lenteurs que l'on mettait dans mes affaires. Cette plainte parut ne pas lui plaire; c'est ce qu'on va voir par la lettre suivante.

A M. Berbiguier, rue Mazarine, n. 54.

Ce 6 avril 1818.

Monsieur,

J'ai lieu d'être surpris du ton fort peu convenable de votre lettre.

Je ne vous ai fait aucune promesse qui me soit personnelle, et je sais tenir celles que je suis dans le cas de faire.

Je ne vous ai fait faire aucune démarche, et j'en ai fait beaucoup dont j'aurais pu m'abstenir; j'aurais suivi en cela l'exemple de M. Y..., qui reste dans son cabinet, et qui fait bien. C'est aussi ce que je ferai à l'avenir, puisqu'on me sait si peu de gré de mes efforts.

Vous pouvez faire, Monsieur, tout ce que vous voudrez, je n'ai rien à redouter.

Recevez, Monsieur, mes très-humbles salutations,

C.....

6 mai 1818.

A M. C....., notaire à Paris.

Monsieur,

Je suis allé lundi, 4 de ce mois, chez M. Y... , notaire, pour m'instruire si vous vous êtes entendu avec M. J..... et les avocats, concernant les papiers qui doivent servir à la liquidation, et qui doivent être entre vos mains, et que vous devez remettre à M. Y... , notaire.

Nous étions convenus, le 1^{er} avril dernier, que M. J..... ne demanderait que quinze jours, auxquels je souscrirais, ainsi que les cohéritiers.

▮ Voyant cette prolongation, toutes les démarches que vous m'obligeâtes à faire, et les promesses que vous me fîtes à ce sujet, je dois vous dire que toutes ces choses deviennent très-insipides, tant de votre part que de celle de M. J..... et de MM. les avocats.

J'attends de vous, Monsieur, une réponse qui me guidera sur ce que je dois faire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

B.....

A M. J....., avocat.

16 mai 1818.

Monsieur,

Les héritiers Berbiguier, au désespoir de voir qu'on se joue de leur patience et de leur misère, se sont rendus chez moi pour savoir enfin quels moyens ils

devront prendre pour obtenir justice contre ceux qui s'obstinent à garder leur avoir.

J'ai cru M. C..... seul coupable de ces éternels délais.

Il m'a répondu que ce n'était nullement sa faute , mais bien la vôtre ; qu'aussitôt qu'il a eu vos derniers renseignemens pour faire son compte , il l'a fait , Monsieur, sur-le-champ , et vous l'a envoyé , mis au net , dès le surlendemain , à votre adresse ; c'est au 12 mai qu'il fournira le sien , je veux dire pour la mise entière au net.

Maintenant , je vous supplie , au nom de ce qu'il y a de plus sacré , de m'écrire et de me fixer précisément le jour où vous nous donnerez votre *ultimatum* , car je n'y tiens plus.

Ces retards m'accablent , et vous devez en être dégoûté aussi.

J'ai l'honneur de vous saluer ,

B....

A M. Berbiguier , propriétaire.

25 mai 1818.

J'ai l'honneur de saluer M. Berbiguier , je le prie de se trouver le vendredi , 29 mai , à sept heures du soir , chez M. Y... , pour assister à la conférence qui aura lieu sur la liquidation.

Son très-humble et obéissant serviteur ,

C.... , *avoué.*

A M. J....., avocat.

21 mai 1818.

Monsieur,

M. l'avocat S.... écrivit dernièrement à M. C..... , pour s'instruire s'il avait fait l'ouvrage concernant mes cohéritiers. Celui-ci lui fit réponse qu'il vous avait envoyé toutes les pièces relatives à mon affaire , le 12 du présent , et toutes réglées.

Je priai M. l'avocat de vous écrire , pour vous demander un jour , afin de régler définitivement tout cela. Je mis cette lettre à la poste samedi dernier , 16 du courant; hier je me suis transporté chez cet avocat pour lui demander ce que vous lui aviez répondu.

Je ne sais , en vérité , si vous êtes à la tour d Babel , quand vous parlez entre vous autres avocats et notaires : on le croirait , en voyant une telle prolongation dans une affaire aussi simple et si peu considérable.

Je mets moi-même cette lettre à la poste , et j'attends votre réponse au plus tôt.

Vous ne devez pas ignorer, Monsieur, que voilà six ans que je suis ici, pour une chose qui devrait être terminée depuis très-longtemps.

J'ai l'honneur d'être , etc.

B.....

A M. Y... , notaire.

ce 30 mai 1818.

Monsieur ,

Hier au soir, étant réunis chez vous , votre commis ou clerc fit lecture de l'inventaire. M. J.... n'ayant pas remis toutes les pièces nécessaires, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien avoir la complaisance de lui écrire, pour que ce Monsieur produise, dans le plus court délai, les papiers qui nous manquent, et dont il est porteur , parce que je veux en finir.

Je prie MM. les avocats de vouloir bien se tenir prêts pour vous remettre les états.

J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien apporter la plus grande célérité dans cette affaire. . .

J'ai l'honneur de vous saluer , B.....

A M. C... , notaire.

ce 30 mai 1818.

Monsieur ,

D'après les instructions que j'ai de M. Comaille, qui vient d'apprendre, de la part de M. Y... , notaire, que M. J.... n'a plus aucuns papiers, que vous les avez tous, et qu'on n'attend plus qu'après vous pour terminer les affaires de la liquidation, je ne sais que dire et que penser de vous à ce sujet.

Vous vous rejetez tous les uns aux autres. Un jour c'est M. J.... ; un autre, ce sont MM. les avocats ; on dirait, Messieurs, que vous ne vous entendez pas. La langue de la chicane serait-elle celle qu'on em-

ployait à la tour de Babel ? Voilà six ans que je suis dans un hôtel garni, pour faire liquider une malheureuse succession où il ne reste plus qu'à glander : il faut cependant que je sache quelles sont les causes du retard que l'on s'obstine à mettre dans cette affaire ; la faute en est sans doute à quelqu'un d'entre vous ; c'est pourquoi je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me répondre pour que je sache si je serai parisien toute ma vie.

J'espère, Monsieur, que cette affaire ne sera pas éternelle, et que vous voudrez bien satisfaire à la justice de ma demande, et il en serait temps, ou jamais non.

Il est facile de s'apercevoir que dans toutes autres mains que celles des avocats, cette affaire serait terminée il y a déjà long-temps ; mais vous faites comme les loups, vous ne vous mangez pas les uns les autres.

J'ai l'honneur de vous saluer, B.....

A M. de L..., avocat.

Monsieur,

Comme avoué chargé des intérêts de madame veuve Berbiguier, cette dame doit désirer, sans doute, une fin dans la liquidation d'une affaire qui traîne déjà depuis trop long-temps ; elle ne peut avoir d'autre désir que de la voir finir, ainsi que les autres intéressés : je ne vois pas quel motif particulier pourrait la faire agir autrement.

Je viens donc vous prier, Monsieur, de faire tout pour donner une fin au plus tôt à cette malheureuse liquidation.

J'ai l'honneur de vous saluer, B.....

A M. C... , avocat.

Sans date.

Monsieur,

J'ai invité M. J... , avocat, M. de L... , avoué, et M. C.... , notaire, ainsi que M. Y... , de faire enfin connaître aux cohéritiers de la succession de M. Berbiguier ce qu'ils en ont à retirer. Je crains bien autrement qu'il ne restera plus à ceux-ci que des écailles à partager, les huitres étant totalement mangées. Je crois vous en dire assez.

J'ai l'honneur de vous saluer, B.....

A M. C... , notaire.

ce 11 juin 1818.

Monsieur,

Je me suis fait l'honneur de vous écrire le 9 du courant, pour vous inviter à faire tenir à M. Y... , notaire, les pièces que vous avez en main, sans lesquelles il ne peut rien faire. Il faut bien, Monsieur, que cette affaire finisse, ou que l'on dise pourquoi.

J'espère que vous voudrez, Monsieur, me faire une réponse qui me donnera enfin à connaître à quoi je dois m'en tenir là-dessus. Il faut que cette affaire finisse; et j'ai, ainsi que tous les autres intéressés, le droit de l'espérer.

J'ai l'honneur de vous saluer, B.....

A M. J... , avocat.

12 juin 1818.

Monsieur ,

J'ai eu l'honneur de vous écrire , le 21 du mois de mai dernier , sans que vous ayez daigné me répondre. Vous avez cependant fait passer à M. Y... , notaire, les pièces relatives à la succession. Les cohéritiers furent en conséquence invités à se réunir le 29 du même mois. La lecture desdites pièces ayant alors été faite, on s'aperçut bientôt qu'il vous restait encore d'autres pièces essentielles en main.

Quels sont donc les motifs qui vous engagent à garder les pièces dont il s'agit ? Ce jeu-là n'amuse pas, comme vous devez bien le croire, les parties intéressées ; elles ne peuvent voir, sans frémir, l'énormité des frais qu'un plus long retard à terminer cette affaire va leur occasionner, et dont vous devriez enfin les mettre à l'abri.

Il est donc bien clair qu'on use de tout moyen pour éterniser cette affaire.

Veillez , une fois pour toutes , faire cesser ce retard de votre côté , et que tout cela finisse.

J'ai l'honneur de vous saluer , B.....

M. de S..... à M. Berbiguier.

16 juin 1818.

Monsieur ,

Madame Berbiguier désire autant que vous de voir terminer les affaires de la succession de feu son mari.

Depuis le commencement des contestations , toutes ses démarches ont eu pour but d'en voir la fin. Depuis long-temps je presse la reddition des comptes de M. J... : aussitôt leur apurement fait , la liquidation marchera de suite.

J'attends la remise de ces comptes , qui sont depuis peu de temps dans les mains de M. L...

Je ne ferai pas attendre les observations que j'ai à y faire.

J'ai l'honneur d'être parfaitement votre très-humble serviteur ,

S. D.....

M. Berbiguier à M. de S... , avocat.

ce 19 juin 1818.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre , datée du 12 courant , dans laquelle vous me faites connaître les intentions de madame veuve Berbiguier sur la succession de feu son mari , mon oncle ; j'étais très - persuadé que ses intentions , à cet égard , étaient conformes aux miennes.

J'ai adressé deux lettres à M. C.... , notaire , l'une en date du 9 , et l'autre du 11 du courant : il n'a répondu ni à l'une ni à l'autre ; je le priais de faire tenir à M. Y... , notaire , les papiers qu'il avait reçus de M. J..... , avocat.

Les démarches faites par M. et madame Comaille , auprès de MM. les hommes de lois , ont été vaines , ils étaient renvoyés toujours des uns aux autres. Ce fut alors que je me déterminai à écrire , sans être

pour cela plus avancé, puisque je suis encore à attendre de leur côté une réponse à mes lettres.

J'écrivis à M. J.... deux lettres, l'une le 21 mai dernier, et l'autre le 12 de ce mois; je le priai de mettre toutes les pièces en état d'être présentées, afin de terminer cette malheureuse affaire, qui traîne depuis cinq ans, et de ne pas la renvoyer de Judas à Pilate; de nous éviter par-là des courses inutiles, qui nous font perdre notre temps, épuisent notre corps et nos bourses. Eh bien, vous saurez, Monsieur, que je suis encore à attendre de M. J.... une réponse.

D'après cela, Monsieur, vous voyez la nécessité de coharter M. J...., pour le forcer à rapporter toutes les pièces le plus tôt possible, et d'engager tous ces autres Messieurs à faire, pour le bien des cohéritiers, la plus active diligence. Veuillez bien, je vous prie, leur écrire à cet effet.

Pardon, Monsieur, de la liberté que je prends de vous charger de tant de peine.

J'ai l'honneur de vous saluer, Monsieur, et d'être avec la plus parfaite considération,

Votre très-humble serviteur, B.....

*M. L*** à M. Berbiguier.*

25 juin 1818.

Monsieur,

Étonné de ce que vous m'annonciez par votre lettre, que vous aviez écrit à M. J.... deux billets, sans avoir de lui aucune réponse, j'ai été le voir; il m'a dit avoir effectivement reçu ces deux billets de vous, mais

qu'il n'avait pu y répondre , attendu que vous ne lui aviez pas indiqué votre adresse. Je lui ai dit que vous demeuriez rue Mazarine. Quant à votre numéro , je ne m'en suis pas rappelé : il m'a promis de vous répondre ; ainsi, Monsieur, vous voyez que dans le retard dont vous vous plaignez, il y a un peu de votre faute ; au surplus , tout sera réparé.

Nous avons tous un égal intérêt à la prompte conclusion des affaires de votre succession : elles tirent à leur fin ; si elles ne sont pas terminées plus tôt , c'est qu'exigeant beaucoup de travail , elles étaient de nature à entraîner beaucoup de temps ; mais elles finiront incessamment , j'en ai du moins l'espérance.

M. J... a remis depuis longtemps les pièces de son compte ; ce compte est maintenant entre les mains de M. A... , et va passer dans celles de M. C....., votre avoué ; il me reviendra ensuite , et je le garderai très - peu de temps. J'ai à cœur de sortir madame Berbiguier, ainsi que vous, Monsieur, et vos autres cohéritiers, de ces lenteurs , qui, je le sens bien, doivent vous fatiguer tous, et vous sur-tout, si votre intention n'est pas de vous fixer à Paris.

J'ai l'honneur de vous saluer avec considération ,

De L***.

M. Berbiguier à M. de L.....

29 juin 1818.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 25 de ce mois, relativement aux démarches que vous avez eu la bonté de

faire pour moi auprès de M. J..... C'est à tort que cet avocat vous a dit qu'il ne pouvait me répondre , ne sachant pas mon adresse. Un jugement rendu en sa faveur , par la Cour, mit cet homme de loi dans le cas de me le faire signifier , et ce jugement. m'est ainsi parvenu ; il pouvait donc avoir mon adresse , comme il l'eut lors de cette signification. Je regarde cela encore comme une défaite de sa part ; mais maintenant que M. votre collègue peut se rappeler de ma demeure par l'effet de votre complaisance, je ne suis pas moins à attendre de ses nouvelles.

Vous avez raison de penser, Monsieur, que n'ayant pas le dessein de me fixer ici , j'aie à cœur de voir terminer bientôt notre affaire ; toutes ces considérations entrant dans l'intérêt de madame Berbiguier et de tous les autres co-intéressés , cela est très-bien de votre part , et c'est avec plaisir que je vous en remercie , car tous mes soins ne tendent qu'à ce but ; cette ville n'offre à la vue que des roses , et il y a beaucoup trop d'épines , il me tarde de la quitter.

Je suis retenu ici depuis six années : les peines que j'y éprouve, en ne voyant pas terminer mes affaires , sont grandes ; les sacrifices que cela m'occasionne sont ruineux pour moi ; il n'est donc pas étonnant que je cherche à m'en éloigner le plus tôt qu'il me sera possible , pour aller dans mon pays trouver la paix et la tranquillité.

Je vous demande bien pardon , Monsieur , des démarches que vous avez voulu faire pour moi auprès de M. J.....

Je suis , Monsieur, avec considération ,

Votre serviteur ,

B.....

M. Berbiguier à M. J.....

18 août 1818.

Monsieur ,

J'ai eu l'honneur de vous écrire deux lettres, la première, en date du 21 mai, et la seconde, le 12 juin de cette année, toujours relativement aux affaires de la succession de mon oncle. J'ignore quelles sont les raisons qui vous ont dispensé de me répondre. Est-ce parce que votre fortune est au-dessus de la mienne? Cela me donnerait encore plus de regret d'avoir manqué la succession de mon oncle, qui me rendrait aujourd'hui plus que millionnaire, et moins digne de mépris de votre part; mais sa perte m'a été plus sensible que celle d'avoir perdu sa succession; je ne l'ai pas recueillie, malgré la bonne volonté où il était de me la laisser, et je ne l'ai manquée que par une mort aussi subite que surprenante: ce jour, qui devait être pour moi le plus beau de ma vie, fut le plus malheureux. Je l'avais vu bien portant la veille, et le lendemain je ne fus appelé que pour le voir expirant; ce qui me fit perdre sa fortune et le meilleur des parens.

Mais vous, qui avez été nommé son exécuteur testamentaire, vous connaissez mieux que personne l'état dans lequel était cette succession. Comment n'avez-vous pas vu que les réclamations que fait madame Berbiguier, par votre organe, des prétendues dettes de mon oncle, ne pouvaient pas exister, puisque, par l'argent qu'il a laissé, il pouvait très-facilement les payer de son vivant?

Je vous prie, Monsieur, de communiquer cette lettre à madame Berbiguier.

J'ai l'honneur, etc.

B.....

M. J..... à M. Berbiguier.

Ce 27 août 1818.

Monsieur,

J'ai reçu les observations écrites que vous avez faites sur le compte que j'ai fourni; il en résulte qu'on me demande des explications que je peux, et que j'offre de donner, excepté sur ce qui m'est étranger, et qui ne peut être expliqué que par les notaires.

Pour accélérer le tout, j'ai renvoyé mon compte à M. Y..., et je lui propose, pour mardi soir, dans mon cabinet, une conférence qui pourra lui donner tous les renseignemens désirés, qu'il aurait cependant pu se procurer de MM. les héritiers ou de leurs pièces mêmes.

Agréez, Monsieur, mes très-humbles salutations.

J.....

M. Berbiguier à M. J...., avocat.

5 septembre 1818.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre, en date du 27 août dernier: elle me donne quelques éclaircissemens qui sont relatifs à la succession, et que vous dites être à la connaissance des cohéritiers; n'ayant pas grande

communication avec eux , je n'ai pu , de ce côté , en être instruit , et M. C..... ne m'en a jamais non plus parlé.

Madame Berbiguier ne sait ni lire ni écrire , malheureusement pour elle ; je vous prie de lui communiquer ma lettre du 18 août de cette année, si vous ne l'avez déjà fait , d'après ma dernière, à laquelle vous n'avez pas répondu. J'exprimais dans cette lettre toute ma sensibilité sur la mort de mon oncle ; vous dûtes vous-même vous en convaincre , et je ne pouvais mieux la témoigner que par ma lettre à MM. les marguilliers de Saint-Roch , à l'effet de leur faire accepter une fondation pour deux messes , l'une pour feu M. Berbiguier, mon oncle , et l'autre pour moi , persuadé que les vivans n'ont pas moins besoin de prières que les morts. Cette fondation porte encore de faire brûler tous les ans, à la chapelle de la Vierge, et le jour de sa fête , un cierge pesant cinq livres. Sur l'invitation qui me fut faite par les marguilliers, je me transportai chez M. Auvray , agent d'affaire de la fabrique de la paroisse St.-Roch. J'offris le premier cierge, et les deux premières messes à mes frais, ne voulant pas qu'ils fussent compris dans la somme convenue et payée.

Ne pouvant écrire à madame veuve Berbiguier , je ne puis lui faire connaître par lettres tout ce dont je désirerais l'instruire. Veuillez donc bien lui communiquer mes observations et lui en faire la lecture ; lui dire que j'offre à Dieu, et aux pieds de la sainte Croix, tous les sacrifices que je suis obligé de faire ou de supporter , bien convaincu qu'au jour du jugement

dernier chacun sera jugé selon ses bonnes ou mauvaises actions.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien accélérer la fin de cette affaire, et de prendre en considération les intérêts de tous les cohéritiers; les plaintes que ce retard occasionne de leur côté font tenir des propos qu'il serait temps de faire cesser.

Pardon, Monsieur, de la peine que je vous donne. Je suis bien aise de connaître tous vos titres et qualités, j'aurai attention désormais de ne pas les oublier, lorsque j'aurai l'honneur d'écrire à Messieurs les gens de loi.

J'ai l'honneur de, etc.

B.....

M. Berbiguier, à M. J...., avocat.

Paris, 25 septembre 1818.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 8 courant, dans laquelle vous manifestez le désir de terminer les affaires de la succession de mon oncle; vos intentions étant d'accord là-dessus avec les nôtres, j'espère que vous ne tarderez pas de rendre vos comptes et de convoquer à cet effet une assemblée de tous les intéressés.

Vous m'obligerez, Monsieur, en votre qualité d'exécuteur testamentaire, de me faire savoir si vous avez fait rentrer tous les fonds qui sont dus à la succession, ce qui éviterait encore une plus longue prolongation peut-être pour en voir une fin.

Je m'étais plaint à M. de L.... de toutes ces len-

teurs , la dernière fois que je l'ai vu. Cet avoué me promit que tout serait terminé au commencement du mois d'octobre prochain , temps auquel je pouvais fixer mon départ de cette ville.

La réponse que je vous prie de faire à ma lettre guidera la conduite que je dois tenir ici. Si cette affaire traînait encore en longueur, je me verrais forcé à des dépenses que je voudrais éviter de faire , s'il est possible. Etant assuré que je ne serais pas obligé de passer ici l'hiver , je ne ferai alors aucune des provisions que je serai, autrement, dans le cas de faire. Je vous remercie de l'intérêt que vous paraissez prendre à moi.

J'ai l'honneur de vous saluer. B.....

M. Berbiguier, à M. J...., avocat.

3 octobre 1818.

Monsieur ,

Je n'ai pas manqué de répondre à votre lettre, datée du 18 septembre dernier; mais vous n'avez pas répondu à la mienne du 25 du même mois, dans laquelle je vous demandais si, en votre qualité d'exécuteur-testamentaire, vous aviez fait rentrer tous les fonds dus à la succession de feu M. Berbiguier.

Je vous le réitérerai sans cesse, Monsieur; veuillez bien vous accorder avec MM. les hommes de loi, pour donner une fin à cette affaire: je n'attends plus que cela pour savoir moi-même la conduite que je dois tenir.

J'ai l'honneur de vous saluer et d'être, etc. B.....

M. J.... à M. Berbiguier.

3 octobre 1818.

Monsieur ,

Il m'est impossible de tenir une correspondance aussi suivie que celle que vous exigez ; vous avez un avoué très-intelligent, et vous pouvez vous entendre avec lui.

Cependant, si, à partir de mercredi, vous voulez vous donner la peine de passer le matin avant onze heures, ou le soir, à quatre heures, je vous donnerai avec plaisir les renseignemens que vous pourrez désirer.

J'ai l'honneur de vous saluer.

J.....

M. Berbiguier à M. J...., avocat.

5 octobre 1818.

Monsieur ,

J'ai reçu votre lettre du 3 de ce mois, où vous vous plaignez de la trop grande activité de ma correspondance avec vous. Vous m'y dites que j'ai un avoué très-intelligent, avec lequel je pourrais communiquer ; et vous offrez sur cela de me donner tous les renseignemens que je puis désirer, si je veux prendre la peine d'aller chez vous le matin à onze heures, ou bien le soir à quatre. Il me semble, Monsieur, que vous auriez bien pu me dire, dans votre réponse, si vous aviez retiré, oui ou non, les fonds qui sont dus à la succession de feu M. Berbi-

guier, mon oncle, et quel serait le jour fixé pour une assemblée définitive.

J'ai dit plusieurs fois à M. C... que cette affaire aurait été moins malheureuse pour moi, si on l'eût confiée en d'autres mains que les vôtres; les comptes en seraient rendus depuis longtemps, et je ne serais pas réduit à consommer ici mon avoir, dans un hôtel garni, où l'on me retient depuis six ans.

Entre vous autres, Messieurs, vous ne vous mangez pas, vous ne demandez que frais et bosse, et tout cela n'amuse pas les cohéritiers, et moi particulièrement.

Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien répondre catégoriquement à ma demande, si vous voulez faire cesser une correspondance qui n'est pas dans vos vues. Je ne vois pas la nécessité de me transporter chez vous, parce que ma visite ne serait peut-être pas plus fructueuse que tant d'autres.

J'ai l'honneur de vous saluer, B.....

M. Berbiguier à M. de L..., avocat.

8 octobre 1818.

Monsieur,

La dernière fois que j'eus le plaisir de vous voir, vous m'assurâtes, sur les plaintes que je vous fis de l'extrême lenteur que vous et les autres hommes de loi apportiez à terminer les affaires de la succession de feu M. Berbiguier; vous m'assurâtes, dis-je, qu'elle serait finie au commencement d'octobre présent mois, et que je pourrais me rendre alors dans ma ville

natale : nous voici cependant au 8 de ce mois , et je n'entends plus parler de rien qui puisse m'en annoncer la fin.

J'ai adressé plusieurs lettres à M. J... , pour savoir de lui, en sa qualité d'exécuteur testamentaire, s'il avait fait rentrer tous les fonds dus à l'hoirie de feu M. Berbiguier. Je le priai de convoquer une assemblée pour mettre une fin à cette affaire.

Cet homme de loi répondit à mes deux premières lettres, mais seulement pour m'inviter à passer chez lui, pour me donner verbalement les renseignemens que je lui demandais. Accoutumé, depuis long-temps, à être ainsi promené vainement, je n'ai pas cru devoir me rendre à cette invitation, et je me suis contenté de lui écrire pour lui en donner les raisons motivées sur ce que je viens de vous exposer, et le forcer à me dire par écrit ce qu'il voulait ne m'expliquer sans doute que verbalement et pour cause.

Si je regrette quelque chose de la succession de mon oncle, succession à laquelle j'aurais dû m'attendre, c'est de me voir aujourd'hui dans l'impossibilité de faire des heureux; et en cela j'aurais certainement rempli les intentions de mon oncle; mais Dieu en a autrement ordonné, je me sou mets à ses décrets.

J'espère, Monsieur, que vous ne négligerez rien de votre côté pour accélérer la fin de notre liquidation. Je vous prie de vouloir bien remettre à M. J... les papiers dont vous êtes chargé, si toutefois vous ne l'avez déjà fait, et de convoquer au plutôt les cohéritiers à une séance qui soit enfin la dernière. Convenez

du lieu, du jour et de l'heure, et veuillez aussi prendre la peine de répondre à ce que je vous demande.

J'ai l'honneur d'être, etc.

B.....

M. de L... à M. Berbiguier.

12 octobre 1818.

Monsieur,

Je ne sais pas pourquoi vous m'imputez le retard qu'endure l'affaire de la succession de votre oncle, tandis que vous savez, comme je vous l'ai déjà dit, qu'il n'y avait plus rien à faire pour moi dans cette affaire; et que je n'y fais effectivement plus rien depuis bien long-temps. Tout dépend actuellement de M. Y... , chargé de faire la liquidation; cependant il faut dire que ce n'est pas sa faute si elle n'est pas faite. Le compte de M. J... doit être préalablement apuré, et n'a pu l'être encore, à raison de quelques difficultés qu'il a fait naître, et sur lesquelles on n'a pu s'entendre, je crois, jusqu'à présent, parce qu'ayant fait quelques absences pendant les vacances, je ne suis pas parfaitement au courant de ce qui s'est passé et fait depuis un mois. Je vais m'y remettre, et presser de tous mes efforts la fin de vos affaires. Dans l'intérêt de madame Berbiguier, je le désire autant que vous.

J'ai l'honneur de vous saluer bien parfaitement,

De L...

A M. J... , notaire.

5 octobre 1818.

Monsieur ,

Je vous prie de vouloir bien , à la première assemblée qui aura lieu , mettre toute la célérité possible pour terminer les affaires de la succession , et de communiquer la lettre ci - incluse à votre assemblée , à la quelle je fais la même prière.

J'ai l'honneur de vous saluer.

B.....

A MM. les hommes de loi chargés des affaires concernant l'hoirie de défunt Edouard-Xavier Berbiguier.

2 novembre 1818.

Messieurs ,

Je ne suis pas dans l'intention de me trouver à votre assemblée , je me rappelle y avoir été une fois pour des motifs auxquels on ne fit pas grande attention. Arrangez comme il vous plaira la sauce de votre poisson , je ne saurais m'accommoder là-dessus au goût des Parisiens. Par une fatalité sans exemple , ce poisson n'est pas à ma disposition , quoique M. Berbiguier mon oncle me l'eût réservé. Cette proie m'étant échappée , arrangez-la à votre mode , et prenez garde qu'elle puisse être encore de quelque profit. Donnez à la sauce de ce poisson , dont il ne reste peut-être que les arrêtes , les apparences de quelque chose , et je verrai alors ce que chacun de ceux qui doivent assister au repas en aura retiré de profit. Je fais moi-même ma cuisine

à la mode de mon pays , sans faire de grands frais , et jamais aux dépens de personne. J'ai déjà goûté un peu de ce poisson ; mais ce n'est pas moi qui me suis servi , je me suis contenté de ce que vous avez bien voulu me donner.

Je vous prie , Messieurs , de terminer au plutôt ce repas. J'assisterai au dessert. Je ne crois pas que les fruits en soient très-beaux ; ils n'auront , je pense , ni goût , ni saveur.

J'ai l'honneur de vous saluer , Messieurs , et d'être votre serviteur ,

B.....

A M. Y.... , notaire.

Monsieur ,

J'ai prié ma cousine Comaille , qui doit avoir l'honneur de vous voir au sujet de la succession de mon oncle , de me donner connaissance du résultat de vos travaux. La lenteur surprenante de cette affaire me cause de grandes inquiétudes. Je désire donc de savoir où nous en sommes. D'après votre réponse , je verrai d'agir de manière à tout terminer.

Comme vous devez bientôt faire la vente des effets , ne voulant pas m'y présenter , je désirerais avoir une des cannes à pomme d'or ayant appartenu à feu mon oncle , sur l'estimation qui en sera faite à juste prix. Cet objet , qui serait , comme tant d'autres choses , aujourd'hui à ma disposition , si le bon Dieu l'avait voulu , peut encore , en le payant , devenir ma propriété , si le prix n'est pas au-dessus de sa valeur.

Pardon , Monsieur , de la peine que je vous donne
 J'ai l'honneur de vous saluer. B.....

M. Y.... à M. Berbiguier.

30 novembre 1818.

Madame Comaille a dû vous dire , Monsieur ,
 que l'affaire marchait selon le vœu exprimé aux der-
 nières réunions qui ont eu lieu chez moi.

Je ferai part aux parties intéressées du désir que
 vous avez , d'avoir sur estimation , et non à l'enchère,
 la canne à pomme d'or.

J'ai l'honneur , Monsieur , de vous saluer. Y....

M. Berbiguier à M. C.... , avocat.

Monsieur ,

Je viens vous souhaiter le bon jour et vous prier,
 en même temps , de me donner connaissance des
 raisons qui existent encore pour procurer de nou-
 veaux retards à une affaire qu'on veut décidément
 éterniser. J'attends de vous cette complaisance ,
 pour me déterminer suivant ce que vous voudrez
 bien m'apprendre , à employer toutes les mesures
 possibles pour activer vos opérations.

J'ai l'honneur de vous saluer. B.....

*Lettres qui constatent la fondation que j'ai faite
à Saint-Roch pour le repos de l'âme de mon
très-cher oncle.*

*A MM. les Administrateurs de la fabrique de
Saint-Roch.*

10 juillet 1818.

Messieurs ,

Si rien ne s'oppose à l'accomplissement d'un vœu que j'ai depuis longtemps fait , de la fondation d'un cierge de cinq livres , qui serait placé entre la Sainte-Vierge et Saint - Joseph , derrière l'Enfant Jésus , et de deux messes , l'une pour le repos de l'âme de François-Xavier-Edouard , l'autre à l'intention d'Alexis-Vincent-Charles Berbiguier , je viens vous prier, Messieurs , de vouloir bien me le faire savoir.

J'ai l'honneur d'être , etc. B.....

Six semaines après , je reçus la réponse suivante à cette demande.

A M. Berbiguier.

1^{er} septembre 1818.

Monsieur ,

Je vous prie de vouloir bien prendre la peine de passer chez moi , le matin avant neuf heures , ou le soir à cinq heures , pour conférer sur une affaire qui vous concerne.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentimens les plus distingués, et veuillez me croire

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
 AUVRAY,

Agent des affaires de la paroisse Saint
 Roch.

Nota. Le même jour, je me rendis chez M. Au-
 vray, et je versai entre ses mains le prix convenu
 pour les susdites fondations, l'une du cierge de cinq
 livres, qui brûlera tous les ans le 15 août, et l'autre
 pour deux messes applicables selon les intentions du
 fondateur.

Voici quelques nouveaux fragmens des lettres qui
 m'ont été écrites par la race farfadéenne :

A M. Berbiguier.

Abomination de la désolation, tremblement de
 terre, déluge, tempête, vent, comète, planète,
 océan, flux, reflux, génie, sylphe, faune, satyre,
 sylvain, adriade et amadriade.

Le mandataire du grand génie du bien et du mal,
 allié de Belzébuth et de l'enfer, et compagnon d'ar-
 mes d'Astarot, triomphateur et séducteur d'Eve, au-
 teur du péché originel, et ministre du zodiaque,

A droit de posséder, de tourmenter, de piquer, de
 purger, d'exciter la nature impuissante, de rôtir,
 empoisonner, poignarder et litifier le très-humble

et très-patient vassal Berbiguier , pour avoir séduit la Mançot, avoir convoité la Vandeval , outragé la nature, et avoir maudit la très-honorable et indissoluble société magique.

En foi de quoi nous avons fait apposer les armes de la société.

Fait au soleil , en face de la lune , le grand-officier ministre plénipotentiaire , le 5818^e jour , et la 5819^e nuit , grand'croix , et tribun de la société magique.

Le présent pouvoir aura son effet sur son ami Coco.

THÉSAUROCHRYSONICOCCHRYSIDES.

Par Son Excellence le secrétaire,
PINCHICHI PINCHI.

30 mars , 1818.

Dans huit jours tu seras en ma puissance.
Malheur à toi , si tu fais paraître ton ouvrage.

L'Ambassadeur de tous les esprits malins, Rhotomago, le cinquième jour de la lune, à M. Berbiguier, exterminateur de la cohorte infernale.

Berbiguier, finiras-tu de me tourmenter, moi, et tous mes collègues? Misérable que tu es! tu viens de me faire périr quatorze cents de mes sujets, et moi-même j'ai failli être victime le jour de tes travaux, lorsque j'étais dans le tuyau de ton poêle. Si tu voulais être plus indulgent pour nous, nous te nommerions notre souve-

rain; regarde quelle place éminente tu posséderais! Tu serais le chef de tous les esprits; tu jouirais non-seulement de ce grand avantage, mais encore de celui de posséder toutes les belles qui seraient dans ton palais; car tu dois savoir que nous avons ici toutes les reines, les princesses, enfin toutes les plus belles femmes qui, depuis 4800 ans, ont fait les délices de tous les grands héros de ce monde.

Enfin, je t'explique assez clairement mes intentions et celles de tous mes collègues; vois et consens, tu seras le plus heureux de tous les mortels; sinon, crois que, si tu ne cesses de nous tourmenter, nous serons forcés de nous armer contre toi pour arrêter tes persécutions, et nous viendrons en masse te livrer combat avec des torches foudroyantes, t'exterminer dans le courant de l'été.

Le grand Lucifer vient de convoquer
 et faire appel de tous les généraux
 et soldats infernaux, pour
 te soumettre à nous par
 la voie de la douceur,
 ou, sinon, par la
 force; ainsi
 consens,
 il est
 temps.

Le chef et tous les esprits ont signé avec moi pour te demander la paix.

L'Ambassadeur extraordinaire,

RHOTHOMAGO.

J'ai dans mes papiers bien d'autres pièces qui serviraient à appuyer de plus en plus tout ce que j'ai dit dans mon ouvrage ; mais il faut réserver quelque chose pour la réponse que je me propose de faire aux téméraires qui seront assez hardis pour me réfuter. Le dernier coup que je leur porterai sera le coup de la mort.

J'ai plus de mille attestations des personnes que j'ai guéries à l'aide de mon remède ; j'ai la lettre de M. Pinel, qui me conseille de prendre des bains, comme si les bains pouvaient calmer l'ardeur qui m'anime, et qui doit toujours augmenter jusqu'à la destruction totale de la race farfadéenne.

J'ai les dernières lettres qui m'ont été écrites par M. Bonnet, qui m'avait promis de faire abjuration de ses erreurs, et qui, lorsqu'il a été poussé dans ses derniers retranchemens, voulait me faire tomber dans un piège qu'il m'avait sans doute tendu à Versailles, où il m'invitait d'aller dîner avec lui.

J'ai les certificats qui m'ont été délivrés par les personnes qui sont attaquées, comme moi, par les farfadets.

J'ai des notes sur tout ce qui m'a été dit par une Allemande qui possède de grands pouvoirs dans la société diabolique.

J'ai la preuve que les hommes de loi voulaient m'empêcher de faire paraître mon ouvrage, parce qu'ils craignent d'être dévoilés : mais qu'ils tremblent, les misérables ! si lorsque je ferai ma réponse à mes détracteurs, je n'ai pas reçu d'eux une parfaite satisfaction, je les ferai connaître nominativement à l'univers entier ; j'ai bien voulu, cette fois, ne les désigner que par leurs initiales, parce que je ne veux pas leur laisser le prétexte de justifier tous les retards qu'ils ont mis à me nuire.

J'ai... j'ai... j'ai... Farfadets, je suis encore discret ; je finis ici le chapitre qui contient mes pièces justificatives ; mon imprimeur m'assure qu'il ne me reste du papier que tout juste ce qu'il me faut pour terminer mon chapitre de Conclusions : je m'arrête et je lui obéis.... Vous riez de ce que je n'ai pas encore tout dit ! Patience ! patience ! vous savez, pour me servir trivialement des paroles d'un ancien proverbe, que je suis ferré à glace contre vos prestiges abominables et diaboliques, et contre toutes vos magies farfadéennes.

CHAPITRE LXXXII.

Conclusion de mon Ouvrage. Péroraison.

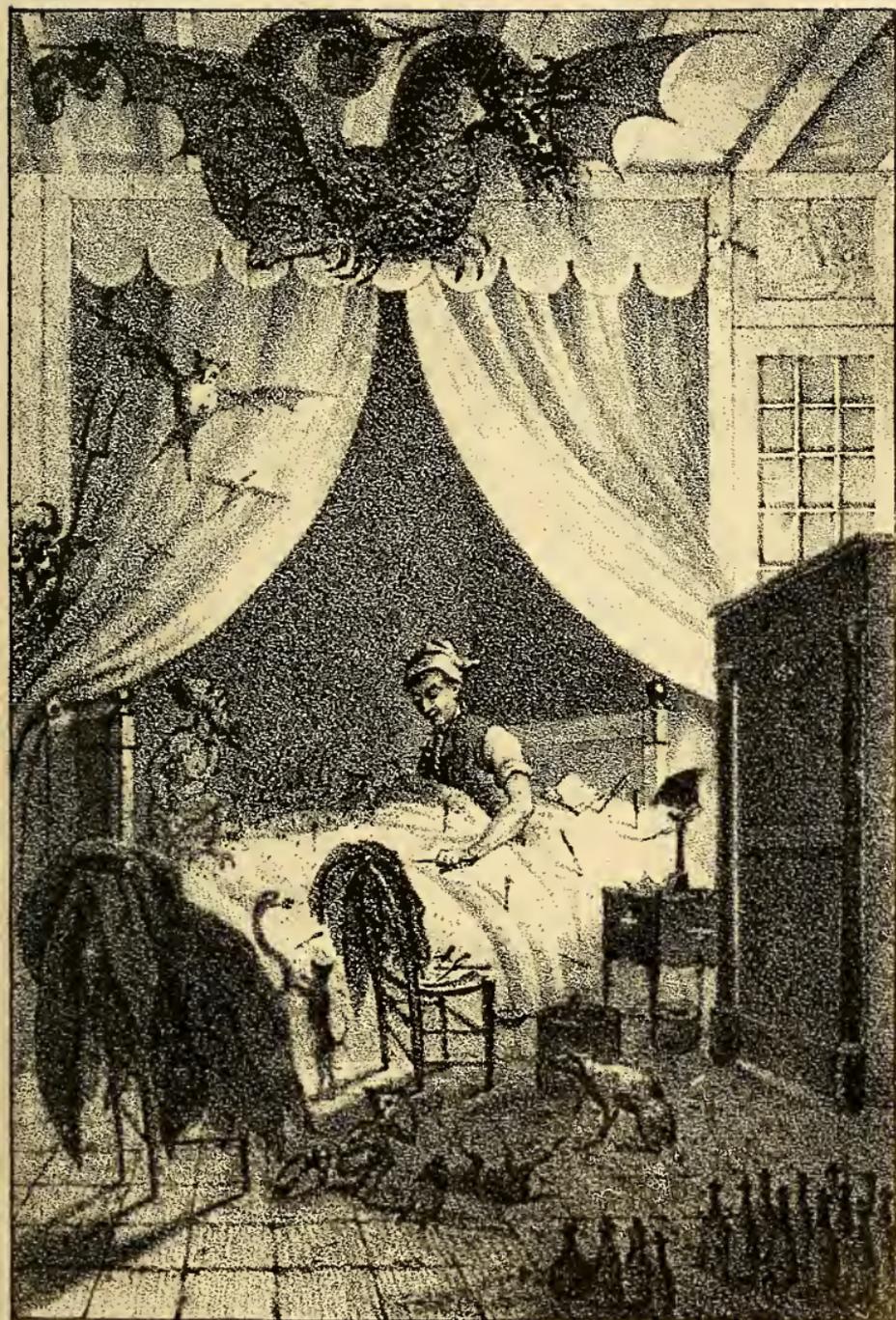
ME voilà enfin arrivé à mon dernier chapitre! Encore quelques jours, et mon ouvrage sera dans les mains des souverains, à qui je le dédie; encore quelques jours, et tous les farfadets de la terre vont être déconcertés, honnis, poursuivis et chassés de ce bas monde, qu'ils infectent de leur présence!

O mon Dieu! que d'actions de grâces n'ai-je pas à vous rendre! J'ai réussi à finir un ouvrage que les farfadets m'avaient affirmé que je ne pourrais pas terminer.

Bientôt les Jeanneton la Vallette, les Mançot, les Vandeval, ne vont plus appartenir à ce sexe adorable qui fait le bonheur de toutes les âmes vertueuses, quand il se laisse lui-même guider par la vertu.

Bientôt M. Pinel n'aura plus la faculté de dire qu'il sait guérir de la folie, et il ne se permettra plus d'accuser de monomanie ceux qui ont eu assez de talens pour le deviner et l'apprécier à sa juste valeur.

Bientôt M. Moreau et Mademoiselle Lenor-



Étich de Langlumi.

mand ne pourront plus tromper personne à l'aide de leur prétendue nécromancie , qui n'est autre chose que l'art de fasciner les personnes crédules qui leur portent leur argent pour leur donner le plaisir de mêler des cartes que le hasard ne dirige jamais d'après leurs désirs.

Bientôt la famille Prieur , les Papon Lomini et tous les carabins des écoles , ne pourront plus se liguier contre celui qui réellement doit être considéré comme leur fléau , et qu'ils ont voulu faire passer pour fou , quand ils ont vu qu'il leur était impossible de l'enrôler dans la compagnie diabolique.

Bientôt les Bouge et les Nicolas ne pourront plus se servir du Magnétisme pour enrôler les malheureux mortels au service de Belzébuth et de Satan , qui furent leurs maîtres avant d'avoir été ceux de MM. Pinel et Moreau.

Bientôt mon compatriote Chaix va se mettre en route et arriver à franc étrier dans la capitale , afin de me poursuivre devant le tribunal correctionnel , pour l'avoir calomnié.

Bientôt je sortirai triomphant de toutes ses poursuites , parce que les juges devant qui je serai appelé ne perdront jamais de vue la déclaration solennelle que j'ai faite , et que je dois répéter en finissant mon ouvrage : Que je n'ai jamais entendu attaquer mes ennemis en leur

qualité d'hommes ou de femmes, mais bien seulement comme farfadets; que ce n'est que quand ils sont les agens du diable que je les considère comme mes ennemis; que je ne leur veux du mal que lorsqu'ils se rendent invisibles; que je suis, au contraire, leur ami, lorsqu'ils se présentent à moi sous leurs figures humaines, et que tout ce que j'ai fait à leur égard vient à l'appui de ma justification.

Bientôt les médecins ne seront plus des charlatans. Bientôt les avocats ne feront pas traîner *in æternum* les affaires qu'on sera contraint de leur confier.

Bientôt les exécuteurs testamentaires seront forcés à rendre compte de leur gestion.

Bientôt les procureurs et les avoués seront dans la nécessité de donner leurs parcelles, et ne se paieront pas de leurs propres mains avant d'avoir terminé les affaires dont on leur aura donné la direction.

Bientôt toute la canaille noire ne renverra plus d'Hérode à Pilate les malheureux plaigneurs qui sont dans la nécessité d'avoir recours à elle.

Bientôt ceux à qui on fait des dépôts, ne s'approprieront plus ce qui ne leur appartient pas, et seront forcés de répondre à la confiance qu'on a bien voulu avoir en eux.

Bientôt je ne craindrai plus d'attaquer en justice ceux qui ne veulent pas rendre leurs comptes.

Bientôt le roi de France forcera tous les avocats de son conseil à être dignes du nom révééré dont ils se parent pour rester dans une inaction condamnable.

Bientôt tous les farfadets seront piqués par les lardoires que le gouvernement fera fabriquer, ou emprisonnés dans les bouteilles où les souverains les feront renfermer.

Bientôt ceux qui ont ordre de remettre à des tiers des sommes qu'on leur a confiées, sans exiger un reçu de leur part, se pénétreront de ces deux grandes maximes de l'Évangile : *rends à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César. Le bien d'autrui ne retiendras, etc.*

Je ne finirais plus si je voulais vous tracer dans ce chapitre tout ce que les farfadets endureront sous bien peu de temps. J'arrive à ma péroration.

O mon Dieu ! vous lisez au fond de mon cœur, vous savez que je n'ai pas d'autre ambition que celle de vous servir, de vous adorer et de me soumettre à vos volontés divines ; inspirez aux souverains à qui je dédie mon ou-

vrage , le dessein de me seconder dans toutes mes opérations.

Forcez les incrédules à croire à toutes les vérités que je leur ai révélées , et que les farfadets vont qualifier d'idées chimériques.

Faites que les hommes de lettres soient les premiers à proclamer l'utilité de l'ouvrage qu'ils liront sous bien peu de jours.

Amenez dans mon réduit toutes les âmes sensibles pour examiner mon lit couvert d'épingles , d'aiguilles et de poinçons , qui retiennent les farfadets captifs , et qui , quoique plantés dans tous les sens , auraient peut-être donné la mort à tout autre qui , comme moi , ne s'en servirait pas pour votre plus grande gloire. Secondez-moi dans les combats journaliers et nocturnes que je livre à vos ennemis , dont le nombre augmente chaque jour davantage , malgré les pertes que je leur fais éprouver par tous mes remèdes antifarfadéens.

Inspirez aux malheureux qui se sentent des maux de reins , à piquer leurs habits avec des épingles , comme je le fais à chaque instant du jour , pour emprisonner les farfadets qui me persécutent et que j'étourdis ensuite avec un martinet , qui ne leur donne pas la mort , mais qui les oblige d'aller faire une visite à M. Pinel ,

pour se faire guérir des blessures que je leur ai faites.

Faites repentir la Mançot et la Jeanneton la Valette de m'avoir donné un sort qui a fait le malheur de ma vie.

Donnez pour exemple aux Pinel, Bouge et Nicolas, le dévoûment de ces véritables enfans d'Esculape, qui se sont sacrifiés pour le bien de l'humanité, et qui ont aplani les Pyrénées qui nous séparaient d'un peuple qui sera notre allié pour la vie. Faites connaître à tous les médecins farfadets à quel point le dévoûment de Mazet vous a été agréable ; il est maintenant dans votre saint paradis, tandis que les autres ne trouvent de plaisir qu'à suivre les ordres de Belzébuth, qui les tourmentera lorsqu'ils quitteront cette terre, où ils croient avoir trouvé le bonheur en se rendant invisibles et en écoutant les leçons des grands monstres du farfadérisme.

Inspirez aux prêtres de votre église d'ordonner des auto-da-fés des cartes dont se servent les Moreau, les Lenormand, les nécromanciens, les nécromanciennes, les bohémiens et les bohémiennes, pour tromper les crédules humains, ou pour les faire tomber dans le piège que leur a tendu le grand-maître de la secte diabolique.

Ramenez M. Étienne Prieur dans le séminaire où il avait commencé à se repentir de ses trop nombreuses erreurs. Inspirez à sa mère un peu plus de civilité que ce qu'elle en eut lorsqu'elle ne craignit pas de m'écrire une lettre plus que malhonnête. Donnez à son père un peu plus de force pour qu'il puisse être le maître dans sa maison. Ramenez ses frères et M. Papon Lomini dans le chemin de la vertu, d'où ils se sont écartés par les conseils qu'ils ont écoutés du plus persévérant de mes ennemis.

Faites rougir mon compatriote Chaix d'avoir été l'agent fidèle de la compagnie qui me persécute ; retirez-le de la route farfadéenne qu'il parcourt depuis qu'il n'est plus courrier de la malle ; faites-le plutôt rentrer, puisqu'il aime tant à voyager, au service d'une administration bien utile, plutôt que de le laisser courir sur le chemin de la terre à l'enfer, et de l'enfer dans les nuages, qu'il a plusieurs fois conjurés pour détruire les récoltes des départemens méridionaux de la France.

Inspirez les ministres des souverains qui vous représentent sur la terre, afin qu'ils conseillent à leurs maîtres de me seconder dans tout ce que je fais pour détruire les farfadets.

Ne permettez plus que parmi les précepteurs

de là jeunesse il s'introduise de prétendus philosophes qui la pervertissent au lieu de l'instruire.

Dessillez les yeux de tous les carabins des écoles, qui se croient des hommes avant que la barbe leur ait poussé sur le menton.

Protégez les vierges innocentes contre les tentatives des monstres qui usurpent nuitamment des droits qui ne leur appartiennent pas.

Placez dans les mains des écoliers des livres de piété, et défendez-leur de lire des romans, qui leur donnent du goût pour les passions qui avilissent l'homme et la femme.

Faites respecter votre religion sainte et ses nouveaux apôtres qui en propagent les doctrines sacrées : le berger ramènera au bercail la brebis égarée.

Faites persévérer les prêtres de vos autels dans la résolution qu'ils ont prise de ne pas recevoir dans les églises les corps des mortels qui ont la faiblesse de se suicider. Qu'ils suivent mon exemple, et qu'ils apprennent par ma conduite que les hommes n'ont pas le pouvoir de s'enlever eux-mêmes le bien le plus précieux qui nous ait été transmis par votre puissance infinie.

Rappelez aux grands de la terre le mandat qu'ils ont reçu de votre volonté divine. Vous

leur avez imposé le devoir de rendre heureux ceux qui obéissaient à leurs lois ; il faut alors que leurs lois soient aussi douces que celles que vous leur avez imposées à eux-mêmes.

Inculquez de plus en plus dans l'âme des dames et des demoiselles, que la vertu, la décence, la modestie, la pudeur, la retenue, sont l'apanage le plus beau de l'empire qu'elles exercent et qu'elles doivent exercer sur les hommes.

Précipitez des nuages où ils osent s'élever ces nouveaux géans, ennemis de votre puissance divine, que j'ai su si bien qualifier par le nom de farfadets.

Donnez aux juges qui acceptent la tâche pénible de scruter les actions des hommes, le discernement qui leur est nécessaire pour ne pas commettre des erreurs. Alors je n'aurai pas à craindre la dénonciation dont me menace M. Chaix, je pourrai braver ses menaces ; et s'il m'attaque, ce ne sera que pour donner une preuve de plus de la faiblesse de son esprit, lorsqu'il ne jouit plus de cette invisibilité que Belzébuth lui procure toutes les fois qu'il veut venir me persécuter.

Arrachez aux avocats et aux procureurs cet ample costume de crêpe qui couvre tant d'iniquités, et dont ils se font un égide contre tous

ceux qui, comme moi, ont le courage de les dévoiler.

Faites proclamer par l'ange qui doit annoncer aux humains la fin du monde, qu'il est encore temps de se repentir. Peut-être qu'alors j'aurai la satisfaction de voir revenir dans le temple de la vertu le bigot sans religion, l'hypocrite dangereux et perfide, le faux ami, l'ambitieux, l'orgueilleux, le médisant, le misanthrope, l'athée, l'incrédule, l'irréligieux, le calomniateur, le délateur et tous les misérables qui composent cette affreuse compagnie qui me persécute depuis plus de vingt - six ans, et qui fait journellement et nuitamment le tourment de braves gens qui ne veulent pas marcher sous leur bannière criminelle et ensanglantée.

Bannissez de notre terre malheureuse tous les insensés qui s'occupent de politique, et qui ne veulent pas se pénétrer qu'elle ne marche jamais que lorsqu'elle est escortée par la discorde et par la cruauté; alors nous ne verrons plus sous la voûte azurée de ces prétendus philosophes qui ne sont vertueux que lorsqu'ils dorment, s'ils ne sont pas criminels en songe; de ces écrivains qui calculent depuis le matin jusqu'au soir la phrase qui excitera le mieux les passions de ceux qui ont le malheur de lire

ce qu'ils enfantent ; de ces poètes qui ne sont heureux que lorsqu'ils peuvent créer une épigramme contre les hommes qui suivent tous vos préceptes, une chanson contre ceux qui entonnent vos cantiques, un pot-pourri contre ce qu'il y a de plus sacré sur la terre, une hérésie contre les vérités qui nous ont été révélées, et sur lesquelles vous avez basé votre religion sainte propagée par les bons pasteurs.

Préservez notre belle France de la peste qui a affligé un peuple voisin. La majeure partie des Français marche maintenant dans la route du bien ; trop longtemps on s'en était écarté.

Faites fermer les maisons de jeux, de débauches et de prostitutions, où font leur demeure habituelle les recruteurs de la légion farfadéenne ; alors les eaux de la Seine ne rouleront pas jusqu'aux filets de Saint - Cloud les cadavres des malheureux que le désespoir conduit à une mort qu'ils se donnent en croyant mettre un terme à leurs maux, quand ils se sacrifient pour la vie éternelle à la puissance de Belzébuth, grand-maître des infâmes, des cruels farfadets.

Guidez les pas des humains qui voudront venir voir ma chambre pour contempler en original ce que j'ai fait rendre par mon peintre dans ma dernière lithographie. C'est alors

qu'on me louera de la guerre que je fais , depuis mes persécutions, aux infâmes farfadets qui me martyrisent, qu'on me verra sur mon lit, armé de mes poinçons, couvert par dix milliers d'épingles qui tiennent ma couverture suspendue sur mon corps, entouré des farfadets que je viens de vaincre, et qui n'ont pas pu me résister, quoiqu'ayant à leur tête l'infâme et cruel Rhotomago; c'est alors qu'on pourra examiner mon baquet révélateur et mes bouteilles-prisons si funestes à la race farfadéenne; c'est alors qu'on pourra voir dans tous ses détails l'ensemble de cette lithographie, que j'ai voulu ajouter à celles qui ornaient déjà mon ouvrage, et que je place pour la plus grande instruction de mes lecteurs, à la page 420 de ce troisième volume, qui est en regard de mon dernier chapitre, pour donner plus de poids à la péroraison de mon ouvrage, et donner la conviction à mes lecteurs des souffrances que je fais endurer aux farfadets.

O mon Dieu ! que d'actions de grâces n'ai-je pas à vous rendre ! Malgré les farfadets, mon ouvrage est terminé ; mes cruels ennemis se désespèrent : je porterai toujours, malgré eux, la coiffure caractéristique de ma persévérance. J'irai bientôt offrir à tous les journalistes deux exemplaires de l'ouvrage qui doit

m'immortaliser. Je verrai si parmi eux il existe des farfadets , car je dois être critiqué par les farfadets et loué par ceux qui ne le sont pas.

Je vous remercie , ô mon Dieu ! c'est aujourd'hui le dernier jour que j'entrerais chez mon imprimeur pour lui apporter de la copie , il vient de me dire qu'il n'en avait plus besoin , si je ne voulais pas aller au-delà de la vingthuitième feuille de mon troisième volume.

Il faudra donc que je réserve pour mon ouvrage supplémentaire tout ce que j'avais encore à écrire contre les farfadets ! Tant mieux , j'aurai alors de nouveaux matériaux , et ma réponse à mes critiques sera parfaite.

Je me prosterne à vos pieds , créateur et maître du ciel et de la terre ; mon âme s'agrandit , mon esprit s'épure , mon corps est dégagé de tout ce qui le faisait souffrir ; je vois M. Pinel confondu , Moreau dans les petites maisons , Chaix banni de sa belle patrie , Étienne Prieur désolé , ses père , mère , frères et cousins , dévorés par les remords ; je vois la Vandeval , la Jeanneton la Valette et la Mangot demander grâce à votre toute-puissance. Le moment de la clémence est enfin arrivé , la terre ne sera plus souillée par la présence des farfadets infernaux.

Dieu du ciel et de la terre , bénissez mon

travail, faites qu'il tourne à votre plus grande gloire; que la haine que je porte aux farfadets, les combats que je soutiens contre eux, les détruisent entièrement; que votre justice s'appesantisse sur tous ceux qui ne veulent reconnaître pour leur maître que Belzébuth. Donnez-moi la perspicacité de deviner, lorsque le corbillard porte les restes d'un farfadet, que le mort appartenait pendant sa vie à cette race infernale; alors je le suivrai jusques dans l'Eglise où on le transporte, pour vous adresser cette prière: Seigneur, que votre justice se fasse; punissez des flammes de l'enfer celui dont on va présenter la dépouille mortelle dans votre temple, et qui est la cause d'une nouvelle profanation. Je ne me formaliserai pas des regards de ses complices qui doivent l'accompagner jusqu'au cimetière, et qui ne craignent pas de me désigner comme ayant été la cause de la mort de leur parent.

Eloignez de votre église ceux qui doutent de votre toute-puissance et qui sont vos ennemis et les miens. Donnez-moi le talent de connaître leurs regards criminels, sombres et féroces, lorsqu'ils osent me fixer, même dans votre sacré sanctuaire, au moment qu'on célèbre le Saint Sacrifice de votre Fils bien-aimé. Forcez les farfadets à lire mon ouvrage pour rougir de mon triomphe et de mes jouissances.

Amenez devant moi la vierge que j'ai promis d'associer à ma destinée lorsque ma victoire serait complète. J'ai déjà reçu presque tous les sacremens ; il est écrit dans votre saint paradis que je dois jouir de celui du mariage.

Foudroyez tous les libertins qui se font les apôtres de l'adultère, ceux-là sont aussi des farfadets bien dangereux.

Donnez-moi toutes les vertus qui ont été nécessaires aux bienheureux que vous avez admis dans le séjour des justes.

Faites que par la vente de mon ouvrage je puisse récupérer la fortune de mon oncle dont les farfadets m'ont privé, afin que je puisse rendre heureux ceux qui doivent vivre avec moi.

Donnez-moi les moyens de secourir l'infortune, de faire de nombreuses aumônes et d'offrir l'hospitalité aux pauvres qui sollicitent les secours d'autrui.

Récompensez tous ceux qui m'ont servi dans ce monde et qui sont parvenus à alléger le poids de mestourmens affreux.

Faites-moi persévérer dans ce genre de vie qui m'a procuré quelquefois bien des consolations ; préservez-moi de l'intempérance, de la gourmandise, de l'orgueil, de la luxure, de la vanité, de la paresse, de l'envie, de l'avarice, et de tous les vices que vous avez si bien qua-

lisés en les désignant par les mots de péchés mortels.

Faites grandir en moi la foi , l'espérance et la charité, qui sont les trois vertus théologiques que j'ai toujours pratiquées et que je pratiquerai tant que je serai sur la terre.

Donnez-moi, après mon mariage, des successeurs dignes de vous et de moi ; et si tel est votre volonté, qu'il puisse exister encore des farfadets, lorsqu'ils arriveront sur cette terre de tribulation, délivrez-en ma progéniture.

Préservez-moi de la calomnie ; je n'ai déjà été que trop calomnié.

Donnez-moi l'éloquence qui me sera nécessaire pour répondre victorieusement à mes détracteurs ; ne leur permettez pas de faire encore de nouvelles dupes par leur critique sardonique, diabolique et farfadéenne.

Ajoutez à ma gloire acquise celle que je dois encore acquérir en vous restant dévoué et en sacrifiant ma tranquillité au dessein bien senti que j'ai formé, de vous être toujours agréable.

Bon Dieu ! bon Dieu ! bon Dieu ! désignez-moi aux honnêtes gens comme un de vos serviteurs fidèles , et je n'aurai plus rien à désirer.

Jouissance pure, l'amour de Dieu remplit tous mes sens ; depuis bien long-temps je ne

savais pas ce que l'on appelait bonheur sur la terre , et maintenant je suis heureux , je sais ce que ce mot signifie.

Ce que j'éprouve en ce moment ne peut se décrire ; je vois devant moi tout ce que la nature a fait de parfait, j'admire une beauté céleste qui me représente l'image de celle qui doit un jour faire mon bonheur.

O mon Dieu ! vous m'éclairez de votre divine lumière ; je vous contemple , je vous supplie , et vous exaucez ma prière.

Vous m'avez rendu la santé , vous m'avez donné la force de résister à toutes les tentations : merci , mon Dieu , merci , je suis glorieux du regard que vous avez bien voulu m'accorder. Je suis heureux !.....

Nous voilà arrivés en l'an mil huit cent vingt-deux , et c'est le premier jour de cette année que je finis mon troisième volume. C'est dans la première quinzaine de janvier que j'offrirai pour étrennes mon ouvrage aux souverains à qui je l'ai dédié.

Ah ! pourrais-je mieux finir mon travail que par la chanson qui a été composée par un de mes jeunes amis, qui m'assure que je suis poëte, quoique de ma vie je n'aie jamais fait des vers.

Mortels vertueux , réunissez - vous à moi , chantons tous ensemble ;

AIR : *Du vaudeville de madame Favart ,
ou : Un soir que sous son ombrage.*

Farfadets ,
A jamais
Ici je démasque
Vos mauvais
Projets ,
Et vos excès ,
Et leurs succès ;
Sans pudeur
De l'honneur
Vous prenez le masque ,
Je veux pour toujours
Faire cesser vos malins tours.

Un Dieu lui-même m'anime,
Il enflamme mon courroux,
Je suis le fléau du crime.
Ainsi , monstres , tremblez tous ,
Je vais conjurer vos charmes
Et détruire leurs effets.....
Je prépare mes armes ,
Malheur aux farfadets !

Farfadets ,
A jamais
Ici je démasque
Vos mauvais
Projets ,
Et vos excès ,
Et leurs succès ;

Sans pudeur
De l'honneur
Vous prenez le masque ,
Je veux pour toujours
Faire cesser vos malins tours.

Les chagrins, la maladie ,
Vous accablent-ils, soudain
Dans votre injuste folie
Vous accusez le destin.
Moi , dans une erreur semblable
Je ne tomberai jamais ,
Dans tout ce qui m'accable
Toujours des farfadets.

Farfadets,
A jamais
Ici je démasque
Vos mauvais
Projets ,
Et vos excès,
Et leurs succès ;
Sans pudeur
De l'honneur
Vous prenez le masque ,
Je veux pour toujours
Faire cesser vos malins tours.

Plus d'un mari débonnaire ,
De pleurs les yeux humectés ,
Pour terminer une affaire ,
Part sur la foi des traités.
Il revient ; sa mén agère

Lui montre un petit cadet...

Comment donc est-il père ?

Encore un farfadet !

Farfadets ,

A jamais

Ici je démasque

Vos mauvais

Projets ,

Et vos excès ,

Et leurs succès ;

Sans pudeur

De l'honneur

Vous prenez le masque ,

Je veux pour toujours

Faire cesser vos malins tours.

Ils empruntent mille formes ,

Quand ils tendent leurs réseaux ;

Beaux , vilains , petits , énormes ,

Femmes , enfans , animaux.

A leurs nombreuses conquêtes.

Echapperons-nous jamais ,

Si dans toutes les bêtes

On voit des farfadets ?

Farfadets ,

A jamais

Ici je démasque

Vos mauvais

Projets ,

Et vos excès ,

Et leurs succès ;

Sans pudeur

De l'honneur

Vous prenez le masque ,
 Je veux pour toujours
 Faire cesser vos malins tours.

Souvent , dans leur perfidie ,
 Pour me prendre en leurs filets ,
 De femme jeune et jolie
 La nuit ils prennent les traits.
 Ah ! combien de pauvres têtes
 Voudraient , je le parierais ,
 Avoir dans leurs couchettes
 De pareils farfadets !

Farfadets ,
 A jamais
 Ici je démasque
 Vos mauvais
 Projets ,
 Et vos excès ,
 Et leurs succès ;
 Sans pudeur
 De l'honneur
 Vous prenez le masque ,
 Je veux pour toujours
 Faire cesser vos malins tours.

Fillettes aux doux visages ,
 Prenez garde aux farfadets ;
 Auteurs , pour tous vos ouvrages
 Redoutez les farfadets.
 Femmes , pour demeurer sages ,
 Ah ! fuyez les farfadets.
 Maris , dans vos ménages
 Craignez les farfadets.

Farfadets,
A jamais
Ici je démasque
Vos mauvais
Projets,
Et vos excès,
Et leurs succès ;
Sans pudeur
De l'honneur
Vous prenez le masque,
Je veux pour toujours
Faire cesser vos malins tours.

Fin du Troisième et dernier volume.

TABLE

DES CHAPITRES

DU TROISIÈME VOLUME.

CHAP. I. Introduction au troisième volume. Un mot sur les farfadets de la Bretagne	Pag. 5
Tradition ; usages de la Bretagne, notes de M. Margot de Villemeneue.	8
CHAP. II. Encore un mot sur la succession de mon oncle. Les hommes de loi sont de terribles gens.	9
CHAP. III. Nouveaux détails sur les opérations diaboliques des farfadets.	15
CHAP. IV. Depuis neuf ans que je suis à Paris, toutes mes démarches ont un but utile. J'y laisserai, en partant, d'utiles leçons.	18
CHAP. V. Il y a déjà quelque temps que je m'aperçois de l'efficacité de mon remède contre les farfadets.	24
CHAP. VI. J'ai fait connaissance d'un nommé Bonnet. Mes relations avec lui.	27
CHAP. VII. Je continue à m'entretenir de choses et autres avec M. Bonnet et plusieurs autres personnes.	30
CHAP. VIII. M. Bonnet est un farfadet.	33
CHAP. IX. M. Bonnet, après m'avoir bien tourmenté,	

a jeté un sort sur celui qui a pris sa place dans son appartement.	36
CHAP. X. M. Delmas remplaça M. Bonnet dans son appartement. Mon remède a guéri ce M. Delmas. Sa reconnaissance.	42
CHAP. XI. Des piqueurs et des piqûres.	47
CHAP. XII. En même temps que les piqûres, les inondations, le froid, les glaces, furent l'ouvrage des farfadets.	52
CHAP. XIII. Moyens employés pour exorciser un possédé du démon. Un révérend père capucin en fut la victime.	57
CHAP. XIV. Les démons parlent. Un prédicateur l'a reconnu. J'en ai la preuve complète.	62
CHAP. XV. Aventure dont j'ai été témoin dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.	64
CHAP. XVI. Nouvelles guérisons opérées par mon remède.	68
CHAP. XVII. La farfadette dont je viens de parler dans le précédent chapitre, est guérie de son farfadérisme par ma conduite et par mes réponses.	71
CHAP. XVIII. La farfadette répond avec beaucoup de franchise à toutes les questions que je lui fais.	76
CHAP. XIX. Suite des révélations qui me sont faites par ma farfadette.	81
CHAP. XX. Les farfadets prennent, pour séduire les humains, toutes sortes de formes. La gentillesse du serin est à leur convenance.	85
CHAP. XXI. Ma farfadette se convertit.	90
CHAP. XXII. Les farfadets me volent plusieurs pièces d'argent.	92
CHAP. XXIII. Pour me consoler du vol qu'on	

- m'avait fait, je vais acheter des alonettes. Je suis volé une seconde fois. 94
- CHAP. XXIV. Les farfadets sont récompensés par leur grand-maitre, de leurs scélératesses. 99
- CHAP. XXV. Nouveaux détails sur les pièces de monnaie enchantées. 104
- CHAP. XXVI. La pièce magique sert partout aux farfadets, sur la terre et en voyage. 109
- CHAP. XXVII. Je suis aussi franc en parlant de moi que lorsque je m'entretiens des autres. Nouveau résumé de mes malheurs. 111
- CHAP. XXVIII. Tout ce qui paraît séduisant dans mon Mémoire contre les farfadets, doit tourner à leur honte. 113
- CHAP. XXIX. Détails circonstanciés de mes conférences avec le jeune enfant dont j'ai déjà parlé dans mon second volume. 119
- CHAP. XXX. Le jeune farfadet me fait des confidences. Il répond à toutes mes questions. 123
- CHAP. XXXI. Le jeune farfadet continue ses révélations et ses réponses. 126
- CHAP. XXXII. Le jeune farfadet connaît parfaitement tous les chefs de la secte farfadéenne. 129
- CHAP. XXXIII. Les farfadets prennent toutes sortes de masques. Ils sont hypocrites, voleurs et séducteurs 135
- CHAP. XXXIV. Le 1^{er} janvier 1820 je n'ai pas pu donner les étrennes aux farfadets. Ils m'ont joué un tour abominable. 138
- CHAP. XXXV. En dépit de mon jeune révélateur, les farfadets exercent des larcins que je dois signaler. Je touche au terme de mes souffrances. 142

- CHAP. XXXVI. Mon imagination est tellement frappée par l'apparition des farfadets, que j'en vois partout. 145
- CHAP. XXXVII. L'antechrist et une troupe de farfadets m'ont écrit. Ils ont cru m'intimider ; mais je les ai bien lardés de poinçons et d'épingles. . . 147
- CHAP. XXXVIII. Je voudrais savoir combien j'ai tué de farfadets par mon remède et mes lardoires. 151
- CHAP. XXXIX. J'ai acquis la conviction que les farfadets craignent le tabac. 153
- CHAP. XL. Il existe des incrédules qui nient l'existence des farfadets. Mes raisonnemens doivent les convaincre. 155
- CHAP. XLI. Satan se sert de tous les moyens imaginables pour faire des recrues à sa compagnie. . 159
- CHAP. XLII. Les esprits malfaisans sont les âmes des méchans , ils se séparent du corps humain pour opérer le mal. 162
- CHAP. XLIII. J'achève mes réponses aux objections qui me sont faites. 166
- CHAP. XLIV. Un mot de plus sur le jeune farfadet. 170
- CHAP. XLV. Quelques nouveaux détails sur ma guerre du poinçon et des épingles. 172
- CHAP. XLVI. Quelques particularités qui m'étaient échappées à leur lieu et place. 177
- CHAP. XLVII. Incident qui m'est survenu au moment que je portais mon 46^e. chapitre du 3^e volume à l'imprimerie. 179
- CHAP. XLVIII. Je reprends mes premières notes. Je rencontre à Paris deux militaires mes compatriotes. 190

- CHAP. XLIX. Evénemens malheureux. A quoi doivent-ils être attribués ? 193
- CHAP. L. Je donne à un inconnu des preuves de mes connaissances. Mon remède nous rend le beau temps. Conversation avec M. Bonnet. . . 198
- CHAP. LI. Je répare en 1821 les oublis que j'avais faits les années précédentes. 204
- CHAP. LII. Faits relatifs à un individu nouvellement arrivé dans l'hôtel que j'habite, et qui avait été reçu dans la société de madame Goran. . . . 208
- CHAP. LIII. Deux dames se présentent à moi pour me consulter ; elles craignent d'être attaquées du mal farfadéen ; conférence à ce sujet. . . 213
- CHAP. LIV. Quelques nouvelles observations relatives aux menaces qui me sont faites 217
- CHAP. LV. Je me moque de la politique. Différens remèdes que j'emploie contre mes cruels, mes irréconciliables ennemis les farfadets. . . . 221
- CHAP. LVI. Mon baquet révélateur et mes bouteilles-prisons. 225
- CHAP. LVII. Les farfadets contrarient mes opérations la veille du baptême du duc de Bordeaux ; fausses conséquences. 234
- CHAP. LVIII. Sur Saint-Médard. 239
- CHAP. LIX. Les médecins ne veulent pas guérir les maladies qui nous sont procurées par les farfadets. 243
- CHAP. LX. Commencement des preuves qui viennent corroborer les vérités que j'ai avancées dans mon ouvrage. 246
- CHAP. LXI. Eve est séduite par le serpent farfadet. 250
- CHAP. LXII. Le vertueux Job résiste à toutes les horreurs que les farfadets lui font endurer. . 255

CHAP. LXIII. Sur Saint-Antoine.	262
CHAP. LXIV. Jésus-Christ est tenté lui-même par le démon farfadet.	270
CHAP. LXV. Un roi de l'antiquité est puni de son incrédulité	279
CHAP. LXVI. Plusieurs faits consignés dans l'Écri- ture-Sainte, et notamment celui relatif aux anges rebelle, viennent à l'appui du farfadérisme.	282
CHAP. LXVII. Quelques nouveaux faits relatifs au farfadérisme et aux enfans d'Esculape.	288
CHAP. LXVIII. Dernières recherches faites dans mes notes pour savoir si je n'ai rien oublié de ce que je dois écrire contre les farfadets.	293
CHAP. LXIX. La plainte.	299
CHAP. LXX. Explication des litographies qui or- nent les trois volumes de mon ouvrage ; je ne veux pas oublier une seule de mes promesses , lecteurs, vous allez trouver ici même cette ex- plication.	303
CHAP. LXXI. Mes pièces justificatives.	307
CHAP. LXXII. Conclusion de mon ouvrage. Pé- roraison.	420

Fin de la Table du Troisième et dernier volume.